
UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1921

Angers. — Imprimerie F. Gaultier

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XIII

JANVIER-JUIN 1921

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1921

TABLES

DU TOME XIII DE LA CINQUIÈME SÉRIE

JANVIER-MARS

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS.

TABLE DES PLANCHES

Le Gérant : A. Thébert.

Angers. — Imprimerie A. Burdin et Cie. — F. Gaultier, succr.

MINIATURES IRLANDAISES A SUJETS ICONOGRAPHIQUES

(PLANCHE I)

Les *libri scottice scripti*, à la Bibliothèque de Saint-Gall, sont parmi les plus précieux joyaux de cette collection. Ces parchemins, pieusement conservés par les moines de l'ancienne abbaye, étaient considérés par eux comme l'une des chartes de leur congrégation. Ils leur rappelaient la terre lointaine de saint Patrick et évoquaient à leurs yeux les souvenirs du fondateur de leur monastère, du disciple de saint Colomban. A la mort de saint Gall, survenue en 646, un nouveau centre intellectuel et artistique était créé; né du zèle ardent et missionnaire des moines irlandais, il contribua, comme Luxeuil, comme Bobbio, à élever le niveau de la culture sur le continent.

Parmi ces manuscrits irlandais, qui étaient plus nombreux autrefois[1], se trouve le manuscrit 1395 où sont conservées quelques miniatures, un Évangéliste assis et écrivant (fol. 418) et deux pages ornementales (fol. 422, 426). Le manuscrit 60 est un Évangile de saint Jean avec la figure de l'apôtre debout, tenant devant lui le livre ouvert (fol. 4), et une page ornementale avec initiale (fol. 5). Le manuscrit 51 est le plus beau et le plus célèbre. Il contient les quatre Évangiles. Le début de chaque livre est décoré de pages d'une ornementation très riche et de la figure de chaque évangéliste, assis ou debout et tenant le livre des deux mains : Matthieu (fol. 2), Marc (fol. 78), Luc (fol. 128) et Jean (fol. 208). A la fin du volume deux miniatures

1. Cf. Weidmann, *Geschichte der Bibliothek von St. Gallen*, Saint Gall, 1841, p. 360 s. ; F. Keller, dans *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. VII, p. 61 s.

représentent le Crucifiement (fol. 266) et le Jugement dernier (fol. 267). Tous ces manuscrits sont datés du VIIIe ou du IXe siècle[1].

Les figures d'évangélistes ou de leurs symboles se rencontrent assez souvent dans les manuscrits irlandais (Book of Durrow, Book of Mac Durnan, Book of Kells[2]). Plus exceptionnels sont les sujets qui représentent des scènes de la vie du Christ (Book of Kells, manuscrit 51 de Saint-Gall[3]). Le Crucifiement et le Jugement dernier du Tétraévangile de la bibliothèque de Saint-Gall sont des exemplaires précieux et rares de l'ancienne iconographie irlandaise.

Le Christ sur la croix (fig. 1) est enveloppé d'entrelacs, qui s'enroulent autour du corps et ne laissent à découvert que les bras et les pieds. Le miniaturiste a voulu représenter le Crucifié revêtu d'une longue tunique. Les vêtements du porte-éponge et du porte-lance, ceux des deux anges de chaque côté de la croix, sont traités de semblable manière; de même sur les autres miniatures, qui représentent les évangélistes et le Jugement dernier. Cette longue tunique caractérise non l'iconographie byzantine, qui préfère le type hellénistique du Christ nu, avec la simple draperie nouée autour des reins, mais l'iconographie orientale. Le long vêtement, le corps rigide se rencontrent sur le Crucifiement du pallium découvert à Achmim[4], sur l'encolpion et la croix-encolpion de Monza, sur le Crucifiement

1. Cf. *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibliothek von St. Gallen*, Halle, 1875, p. 22, 27, 461-463; J. O. Westwood, *Fac-similes of the Miniatures and ornaments of Anglo-Saxon and Irish Manuscripts*, Londres, 1868, p. 65-68, pl. 26-28; S. Beissel, *Geschichte der Evangelienbücher in der ersten Hälfte des Mittelalters* (Ergänzungshefte zu den « Stimmen aus Maria-Laach », 92-93), Fribourg en Brisgau, 1906, p. 124 s., 127.

2. Cf. Westwood, *op. cit.*, p. 20 s., pl. 4, 5, 7; p. 25 s., pl. 9, 10; p. 68 s., pl. 22.

3. Cf. Westwood, *op. cit.*, p. 25 s., pl. 11; P. Leprieur dans A. Michel, *Histoire de l'Art*, t. I, 1, p. 316-317, fig. 161.

4. Cf. R. Forrer, *Die Graeber und Textilfunde von Achmim-Panopolis*, Strasbourg, 1891, p. 24, pl. XIV, 8; du même, *Römische und byzantinische Seiden-Textilien aus dem Gräberfelde von Achmim-Panopolis*, Strasbourg, 1891, p. 22, 23, pl. XVII, 8; cf. L. Bréhier, *L'art chrétien*, Paris, 1918, p. 86.

de l'Évangile syriaque de Rabula (586)[1], sur le couvercle d'un reliquaire au trésor du Sancta Sanctorum[2], enfin sur le plat syrien en argent trouvé dans le gouvernement de Perm, qui, d'après l'inscription, remonte au ve ou au vi^e siècle[3]. Le Christ est ici revêtu de la longue tunique; son corps est droit, ses yeux sont ouverts; le porte-lance est à droite, le porte-éponge à gauche comme sur la miniature de Saint-Gall. Un dernier détail curieux est commun à ces deux monuments : l'éponge à l'extrémité du bâton que le personnage tient à la main, a la forme d'un croissant. Le Crucifiement de la miniature irlandaise se rattache à la conception syrienne et copte[4].

Le Jugement dernier révèle-t-il aussi un prototype oriental? On a vu dans cette miniature (fig. 2) la Glorification ou le Triomphe du Christ[5]. On pourrait y voir aussi, à première vue, le thème de l'Ascension. A Baouît, dans l'abside de la chapelle XVII, la Vierge debout, orante, est entourée des Apôtres symétriquement rangés et tenant l'Évangile. Au-dessus, le Christ dans une gloire est assis sur un trône, bénissant de la main droite et tenant l'Evangile dans la main gauche. De

1. Cf. Pokrovskij, *Evangelie v pamjatnikach ikonographij*, Pétersbourg, 1892, p. 325, fig. 163, p. 326, fig. 164, p. 327, fig. 165; Michael Engels, *Die Kreuzigung Christi in der bildenden Kunst*, Luxembourg, 1899, p. 21-22.

2. Cf. Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910, p. 553, fig. 266.

3. Cf. J. Reil, *Die frühchristlichen Darstellungen der Kreuzigung Christi*, Leipzig, 1904, p. 65, pl. II, fig. 3.

4. D'après G. Schönermark, *Der Kruzifixus in der bildenden Kunst*, Strasbourg, 1908, p. 38-39, les anges de chaque côté de la Croix reproduisent un modèle oriental. Sur le Tétraevangile syriaque du British Museum (*Add. mss.* 7169), qui dérive d'un prototype très ancien, deux anges volent, en effet, de chaque côté de la Croix, sur laquelle le Christ apparaît vêtu de la longue tunique (cf. G. Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Evangile aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, Paris, 1916, p. 424, fig. 447). Mais, suivant Schönermark, le Crucifiement de Saint-Gall n'est pas venu d'Orient; la figure du Christ jeune et sans barbe serait conçue suivant l'idée occidentale et germanique. Sur ce dernier point il a tort. Le Christ jeune et imberbe apparaît sur l'Evangéliaire d'Etchmiadzin (cf. J. Strzygowski, *Das Etschmiadzin Evangeliar*, *Byzantinische Denkmäler*, t. I, Vienne, 1891, p. 54 s., pl. II; cf. Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 237, p. 239, fig. 122), ainsi que sur une fresque de Baouît (cf J. Clédat, *Le monastère et la nécropole de Baouît*, Le Caire, 1904, p. 76, pl. XL s.)

5. Cf. Westwood, *op. cit.*, p. 66.

chaque côté deux anges s'inclinent devant lui, et tiennent un vase reposant sur un linge[1]. Dans la chapelle XLII, les Apôtres entourent la Vierge assise et tenant l'Enfant. Au-dessus, le Christ trône dans une auréole[2]. Dans la scène de l'Ascension, telle qu'elle apparaît sur l'Évangile de Rabula, sur une ampoule de Monza, sur le plat syrien en argent du gouvernement de Perm, on a une disposition analogue; mais la scène est caractérisée par les anges volant, qui emportent le Christ dans sa gloire[3].

La vieille miniature irlandaise présente la même disposition en deux registres. En bas, les Apôtres rangés symétriquement tenant l'Évangile; dans le registre supérieur, le Christ tenant dans la main gauche l'Évangile et bénissant de la main droite. Mais, à ses côtés, les deux anges sonnant de la trompette caractérisent la scène du Jugement dernier. Ces deux anges, qu'Ephrem le Syrien mentionne déjà au IVe siècle, dans son sermon sur la Seconde Venue, annoncent l'avènement des nouveaux cieux et de la nouvelle terre. Ils reparaîtront, avec les Apôtres siègeant au tribunal céleste, sur les monuments postérieurs représentant le Jugement dernier, à Torcello, à Néréditsi[4]. Comme sur la miniature du Cosmas Indicopleustès de la Bibliothèque Vaticane, qui est une copie d'un original du VIe siècle et qui est apparentée à l'art alexandrin[5], la scène de la Seconde Venue du manus-

1. Cf. J. Clédat, *loc. cit.*
2. Cf. J. Clédat, art. *Baouît* dans Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, p. 242, fig. 1280.
3. Cf. Pokrovskij, *op. cit.*, p. 430, fig. 199; p. 433, fig. 203; Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 235, fig. 119; J. Reil, *op. cit.*, pl. II, fig. 3.
4. Cf. Voss, *Das jungste Gericht in der bildenden Kunst des frühen Mittelalters*, Leipzig, 1884, p. 66, 67; P. Jessen, *Die Darstellung des Weltgerichts bis auf Michelangelo*, Berlin, 1883, p. 18; Pokrovskij, *Strašnyj sud v pamjatnikach vizantijskago i russkago iskusstva* (*Trudy VI archeologičeskago sjesda v Odessje*, t. III, Odessa, 1887, p. 293 s, pl. II); Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 511 s., fig. 248; J. Ebersolt, *Fresques byzantines de Néréditsi* (extr. des *Monuments Piot*, t. XIII, 1906, p. 18, 19, pl. V).
5. Cf. Stornajolo, *Le miniature della Topografia cristiana di Cosma Indicopleuste*, Milan, 1908, p. 45, 46, pl. 89; Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 227 s. fig. 113; O. M. Dalton, *Byzantine art and archaeology*, Oxford, 1911, p. 668 s.

crit irlandais apparaît à la fin du manuscrit, comme le couronnement de toute l'œuvre; ici comme là, le sujet est distribué en zones superposées. Le miniaturiste irlandais s'est inspiré d'un prototype oriental, où le thème du Jugement dernier était simplement esquissé et réduit à ses éléments les plus simples, qui seront amplifiés et multipliés par l'art des siècles postérieurs.

Un autre trait caractérise ces miniatures irlandaises : ce sont ces personnages étranges, mal proportionnés, avec les pieds de travers, comme ceux des anges du Jugement dernier (fig 2), avec leurs attitudes raides et sans grâce. Ce type de personnages bonshommes se rencontre sur le Tétraévangile arménien de Thargmanitchkh, conservé à la bibliothèque des Pères Antoniens arméniens à Ortakeuy, près Constantinople[1]. Ce sont les mêmes figures, qui n'ont rien d'esthétique, la même facture, la même raideur, avec l'absence complète de modelé et de proportion. Ce type de personnages dérive d'un modèle oriental, probablement syriaque, qui s'est répandu partout pendant le moyen âge, en Europe comme en Asie.

Le miniaturiste irlandais, qui a enluminé le manuscrit 51 de la Bibliothèque de Saint-Gall, a travaillé d'après un modèle venu d'Orient. Depuis le VIIe siècle les monastères irlandais étaient en rapports suivis avec les monastères orientaux. Adamnan, l'abbé du monastère de Hy (Iona), rédigea, vers 670, une description des Lieux Saints d'après les récits de l'évêque gallo-franc Arculfe[2]. Des prêtres orientaux visitèrent l'Irlande au VIIIe siècle[3]. Des moines égyptiens y furent même enterrés, comme l'apprend la litanie de saint Ainguis (Aengus). Des moines irlandais, qui s'établirent à Saint-Gall, revenaient d'un

1. Cf. F. Macler, *Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque* (extr. des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, nouv. sér. fasc. 2, Paris, 1911, p. 115 s., fig. 24-26).

2. Cf. T. Tobler et A. Molinier, *Itinera Hierosolymitana et Descriptiones Terrae sanctae*, t. I, Genève, 1879, p. 139 s.; cf. Kohler, *Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des Croisades*, t. I, Paris, 1900, p. 179.

3. Cf. Kohler, *op. cit.*, p. 193.

voyage en Palestine[1]. D'autres, comme Fidelis et Dicuil, avaient visité l'Égypte[2].

Mais le miniaturiste irlandais a interprété à sa manière le modèle qu'il avait devant lui. Le vêtement n'est plus qu'un prétexte à combinaisons linéaires, un thème purement ornemental. Sur le Christ du Crucifiement, il n'est plus qu'un jeu de lignes, une série de volutes, de longs rubans. La vie et le mouvement sont figés dans des formules ornementales. Si l'art irlandais a reçu des apports étrangers, il semble s'être plu à déformer de façon parfois étrange et discordante les motifs orientaux, ou, comme sur certaines pages ornementales, à les juxtaposer et à les amalgamer, pour former des ensembles souvent incohérents, mais toujours remarquables par la richesse inépuisable des combinaisons. L'action de l'Orient sur l'Occident a été constante au moyen âge; mais on ne peut refuser aux écoles occidentales une part d'originalité dans l'interprétation des modèles dont elles s'inspiraient.

Jean Ebersolt.

1. Cf. F. Keller, *loc. cit.*, t. VII, p. 79; J. Reil, *op. cit.*, p. 113.
2. Cf. G. T. Stokes, *Ireland and the Celtic church*, Londres, 1888, p. 212, 214 s.

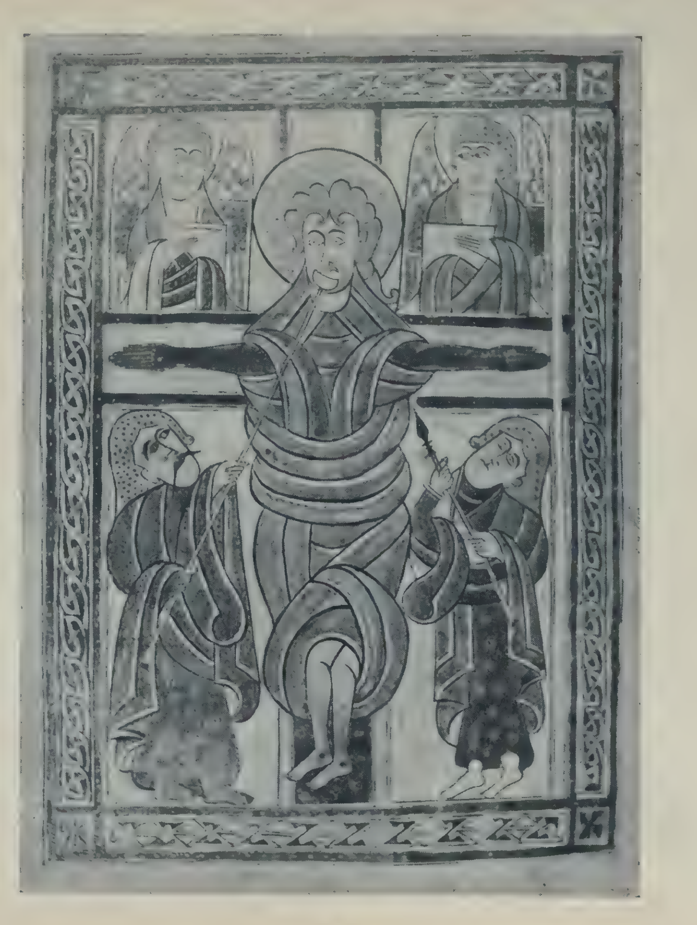


Fig. 1

Fig. 2

UN NOUVEL ARYBALLE
AU MUSÉE DU LOUVRE

Le petit vase que nous publions a été acquis par le Louvre (Salle L. Inv. CA. 1831). Un simple coup d'œil sur la figure suffira pour convaincre nos lecteurs que ce petit chef-d'œuvre de céramique méritait une étude spéciale[1].

D'après le marchand il proviendrait de Grèce, sans indication plus précise. Comme on le voit tout de suite, il appartient à la catégorie de vases que l'on nomme ordinairement « protocorinthienne », mais à cette dénomination fort contestable je préfère celle de « sicyonienne », en me rangeant à l'opinion exprimée pour la première fois par M. Loeschcke[2].

La forme est celle de l'aryballe pointu, petit flacon à huile ou à parfums, qui est le type favori de cette céramique. La hauteur est de 0^{m},062 seulement. Le travail nous montre la même admirable finesse d'exécution, la même habileté vraiment surprenante et le même soin consciencieux qui distinguent toujours les meilleurs produits de ces ateliers sicyoniens. L'argile est extrêmement fine, de la couleur jaune-clair qui caractérise ce groupe de vases ; la surface est soigneusement polie.

Pour le décor je renvoie à notre figure, qui rend inutile une description très détaillée, et je me borne à quelques remarques

1. Je dois au conservateur du Louvre, M. E. Pottier, mes remerciements les plus vifs pour m'avoir autorisé à faire une publication spéciale de ce monument encore inédit.

2. Les raisons, qui me semblent justifier l'attribution de cette céramique à Sicyone, sont minutieusement exposées dans mon ouvrage récent, intitulé *Sikyoniske Vaser* (Copenhague, 1918).

complémentaires. L'ornementation de l'orifice plat se compose de deux zones concentriques remplies d'ornements assez ordinaires, à savoir une série de pistils arrondis et autour de celle-ci, dans la zone extérieure, une série de petits crochets. Plus rare est le motif qui décore le plat de l'anse de notre vase ; à ma connaissance, il ne s'est pas rencontré jusqu'ici dans le style sicyonien; mais on peut renvoyer à une grande coupe proto-



Fig. 1. — Aryballe du Musée du Louvre.

attique[1], où l'on voit le même ornement sous les anses. Le col ne porte pas de décor. Quant à la panse, nous y reconnaissons le système décoratif en zones parallèles séparées par des filets noirs, qui est familier à cette céramique. La

1. Musée national d'Athènes, n° d'inv. 993; Collignon-Couve, *Catalogue*, n° 594 ; reproduit dans *Athenische Mitteilungen*, 1890, pl. X.

charmante décoration de l'épaule, formée de fleurs de lotus et de palmettes enchaînées, la couronne d'arêtes rayonnantes qui entoure la base, voilà des motifs qui sont caractéristiques dans les aryballes sicyoniens. Il en est de même pour la chasse au lièvre, représentée sur la petite zone inférieure au-dessus de la couronne d'arêtes. On y voit deux chiens poursuivant un lièvre ; un espace vide entre ce dernier et le second chien est rempli par un petit cygne, qui sans doute n'a pas ici d'autre rôle que de servir de remplissage[1], comme c'est aussi le cas pour les quatre ornements en crochets qui sont semés dans le champ parmi les animaux.

A part quelques détails peints en rouge dans la guirlande de fleurs de lotus, le peintre ne s'est servi pour tout le décor accessoire que d'un beau vernis très luisant, d'une couleur soit brun-noir, soit noir foncé. Sur les animaux de la petite zone les détails sont indiqués par incision. Ce n'est que sur la grande zone principale, autour de la panse, qu'il a déployé ses qualités artistiques et techniques. Quelle admirable dextérité, quel soin consciencieux dans tous les détails nous montre cette peinture minuscule de guerriers combattants ! C'est là l'œuvre d'un vrai miniaturiste.

Considérons d'abord les particularités techniques. Outre le vernis luisant, le peintre s'est servi de trois couleurs mates : toutes les parties nues des personnages sont exprimées par un brun-gris, qui est posé directement sur l'argile ; les cimiers des casques et les revers des boucliers sont peints en rouge-foncé sur une couleur de fond brun-clair ; pour les cuirasses ainsi que pour le devant de l'un des boucliers (celui dont l'épisème est un bucrâne), on a employé une couleur jaune. Enfin, ce qui est le plus étonnant, un des boucliers porte comme épisème

1. Comp. le petit cygne sous un des cavaliers sur le vase Macmillan, publié dans le *Journal of Hell. Studies*, 1890, pl. I-II. Des cygnes insérés comme « motifs de remplissage » dans des représentations de la chasse au lièvre se retrouvent sur deux aryballes sicyoniens non encore publiés, qui sont conservés au musée de Tarente (nos d'inv. 3090 et 4172).

un cygne, qui a été *réservé* sur le fond de vernis noir, c'est-à-dire que le peintre a trouvé tout-à-fait par hasard, sans se douter du grand avenir qui attendait son invention, justement le même procédé que les céramistes attiques mettront en honneur vers la fin du VIe siècle, le procédé des vases à figures rouges.

D'autres détails, comme les casques, les lances, l'arc, etc., sont exprimés par le vernis noir. L'incision est employée d'une manière très riche et avec la plus grande exactitude, non seulement pour caractériser les détails de l'intérieur des figures, mais aussi pour presque tous les contours, comme c'est toujours le cas sur les meilleurs spécimens de cette céramique sicyonienne.

Les guerriers sont disposés en trois groupes juxtaposés, sans liens entre eux. Si nous commençons sous l'anse, en allant vers la droite, nous voyons d'abord un groupe composé de quatre personnages : deux guerriers debout attaquent, la lance haute, un troisième, qui s'avance contre ses adversaires en brandissant lui-même une lance. Tous les trois sont armés comme des hoplites, avec casques à cimiers, boucliers ronds, cnémides, indiqués seulement par incisions; chacun porte deux lances; à cela près, ils sont nus. A droite du dernier guerrier on voit un archer complètement nu, coiffé d'un casque à cimier. Tout en bandant son arc, il cherche un abri en s'agenouillant sous le bouclier de l'hoplite, suivant prudemment le conseil que donne le poète Tyrtée aux ψιλοί spartiates : ὑμεῖς δ', ὦ γυμνῆτες, ὑπ' ἀσπίδος ἄλλοθεν ἄλλος πτώσσοντες... βάλλετε[1]. Le second groupe, qui occupe la place centrale de la zone, représente la rencontre de deux hoplites. Outre leurs casques, boucliers ronds, cnémides et lances, ils portent des cuirasses qui sont peintes en jaune. Enfin, à droite de ce groupe, suit le troisième, qui nous montre la scène connue où l'on voit entre deux ennemis le cadavre d'un mort tombé à terre. C'est le guerrier à droite

1. Comp. aussi Il. Θ 266 : Τεῦκρος δ'εἴνατος ἦλθε παλίντονα τόξα τιταίνων — στῆ δ'ἄρ ὑπ'Αἴαντος σάκεϊ Τελαμωνιάδαο.

qui l'a tué en lui passant sa lance à travers le corps; on voit la pointe ressortir sous l'épaule du cadavre. Le guerrier à gauche s'avance la lance haute pour venger son camarade tombé. Les trois personnages de ce groupe sont nus, seulement armés de casques, boucliers, cnémides et lances. Le guerrier à gauche a, comme les précédents, un bouclier rond, qu'il tient devant sa poitrine. De la même forme est aussi le bouclier du mort; on en aperçoit le revers derrière le cadavre. Seul le troisième guerrier porte un bouclier ovale de la forme dite « béotienne ». Sur la face de ce bouclier se voit un dessin en écailles[1], tandis que tous les boucliers ronds, dont nous voyons la partie antérieure, portent des épisèmes différents (bucrâne, cygne, aigle volant). Le champ autour des figures est peuplé d'une quantité d' « ornements de remplissage », qui sont tous habituels dans le style sicyonien.

Je n'ai pas l'intention d'examiner à propos de ce petit vase tous les problèmes, souvent très compliqués, qui se rattachent à la céramique sicyonienne. Seulement, il me semble utile de profiter de l'occasion pour insister sur une question, qui, dans un sens plus restreint, concerne justement notre aryballe.

Il appartient à un tout petit groupe d'aryballes sicyoniens qui se distinguent par certaines particularités artistiques ou techniques, et dont voici la liste[2]:

1° British Museum, n° d'inv. 89.4-18.1. « Le lécythe Macmillan », *Journal of Hell. Studies*, 1890, p. 167, pl. I-II. Provenance : Thèbes.

2° Louvre, n° d'inv. CA 931. *Mélanges Perrot*, p. 269, pl. IV. Provenance : Thèbes.

3° Musée de Berlin, n° d'inv. 3773. *Archäolog. Jahrbuch*, 1906, p. 116, pl. II. Provenance : Rhodes.

1. Sur ce dessin en écailles, qui se trouve très souvent sur les boucliers « béotiens », mais jamais sur les boucliers ronds, voir Lippold, *Griechische Schilde* dans *Münchener archäologische Studien dem Andenken Adolf. Furtwänglers gewidmet*, p. 412.

2. Dans l'*Archäol. Jahrbuch.*, 1906, p. 118, M. Washburn a déjà réuni quelques-uns de ces vases.

4° Musée de Tarente, n° d'inv. 4173. Décrit dans *Archäol. Jahrbuch*, 1906, 118[5]. Provenance : Tarente.

5° Musée de Syracuse. *Monumenti antichi*, XVII, p. 157, fig. 116. Provenance : Géla.

6° Musée de Syracuse, *Monumenti antichi*, XXV, p. 551, pl. XIV. Provenance : Syracuse.

7° Musée d'Athènes. Fragment. *The Argive Heraeum*, II, pl. LXVI, 10. Provenance : l'Héraion d'Argos.

La ressemblance qui unit ces vases étroitement entre eux et qui les unit aussi à notre aryballe, me paraît assez évidente pour me dispenser d'une argumentation très détaillée. Il est vrai que les numéros 1-4 et 7 ont des goulots merveilleusement modelés, tandis que les numéros 5 et 6, ainsi que notre vase, ont l'orifice plat de la forme ordinaire. Mais c'est là une différence qui n'a pas une grande portée. Ce qui est de beaucoup plus important et ce qui me semble prouver l'exactitude de notre groupement, c'est la grande concordance pour le style, le choix des sujets et la technique. Que l'on remarque surtout les thèmes figurés sur les zones principales de ces aryballes. Des motifs mythiques, des scènes de chasse, des êtres fantastiques ou des animaux, de tous ces sujets qui constituent le répertoire ordinaire des vases sicyoniens — nous ne trouvons ici rien ou presque rien[1]. Ce groupe a son cycle de sujets à lui. C'est la glorification de la vigueur virile qui en est le thème favori. Ces peintures, qui malgré leurs dimensions minuscules sont si riches en figures et en détails, nous montrent exclusivement des tableaux où les jeunes hommes nobles étalent leur force et leur adresse dans des scènes de bataille, dans des courses à cheval ou en char. Et comme les sujets sont toujours les mêmes, c'est aussi le cas pour le style et la composition. Des groupes tout-à-fait identiques se répètent souvent d'un vase

1. Seulement sur l'aryballe de Tarente, n° 4 de notre liste, un espace vide dans la représentation des courses à cheval est rempli par un sphinx. C'est là un « motif de remplissage » équivalent au petit cygne, qui se trouve dans la chasse au lièvre sur notre vase. On peut comparer aussi le sphinx à double corps dans la zone principale de l'œnochoé Chigi, publiée dans les *Antike Denkmaeler*, II, pl. 44-45.

à l'autre. Quant à la technique, je peux renvoyer aux remarques déjà faites sur le nouvel exemplaire du Louvre ; sur les autres aryballes cités, on voit la même exécution extrêmement fine et soigneuse, le même emploi de plusieurs couleurs mates pour marquer les détails et surtout la même manière singulière de caractériser la chair nue par un ton spécial, enfin le même riche usage d'incisions. Il n'est pas douteux, je crois, qu'il faut considérer tous ces aryballes comme tout à fait contemporains et sortis du même atelier. Enfin, c'est peut-être à cet atelier qu'il faudrait aussi attribuer la célèbre œnochoé Chigi[1], bien qu'elle soit certainement d'une date un peu plus récente.

Or la question — en vérité très importante pour l'étude de la peinture archaïque — que nous allons reprendre à propos du nouvel aryballe du Louvre, c'est la question de la date à attribuer à ce groupe. Les savants se sont prononcés dans des sens très différents sur ce problème. Quelques-uns, par exemple M. Boehlau dans sa belle étude *Aus ionischen und italischen Nekropolen*[2], n'ont pas hésité à insérer le lécythe Macmillan dans la série des vases « proto-corinthiens », antérieure à la céramique corinthienne à frise d'animaux. Lisons au contraire ce qu'a écrit M. Walters sur le même vase et d'autres similaires dans son *History of ancient pottery*, I, p. 310. « It is abundantly clear that such work could not have been produced in the eighth, or even the seventh century ; the style is virtually that of the subsequent black-figured vases, and we are therefore forced to the conclusion that these miniature vases were made under the more or less direct influence of the later Corinthian wares proper, at a time when that style was developing into the black-figured. » C'est dans le même sens que s'est prononcé M. Pottier à propos de la publication du numéro 2 de notre liste[3] : « Loin d'être les produits d'un archaïsme nais-

1. *Antike Denkmäler*, II, pl. 44-45.
2. Voir le résumé chronologique dans cet ouvrage, p. 117.
3. *Mélanges Perrot*, p. 271.

sant, ces petits chefs-d'œuvre de céramique marquent l'apogée de la miniature peinte, qui a dû se prolonger assez avant dans le cours du VIe siècle[1]. »

Il est bien naturel que l'on se refuse à assigner un âge très reculé à des vases d'un style aussi développé, à de vrais chefs-d'œuvre de la céramique archaïque, comme le dit à juste titre M. Pottier. On ne croirait guère qu'ils soient antérieurs à l'art médiocre et beaucoup plus primitif, en apparence, des vases corinthiens à frises d'animaux, antérieurs aux vases attiques du groupe de l'amphore de Nettos et de la tasse d'Égine et très antérieurs au développement complet de la peinture à figures noires à Corinthe et en Attique. Cela semble une anomalie, presque un miracle. Mais dans l'histoire de l'art, ce ne serait pas le seul « miracle » qui ait fini par être admis comme un fait. A mon sens, nous sommes forcés aussi, dans le cas présent, d'accepter ce « miracle ».

Je ne peux pas reproduire ici toutes les observations qui, à mon avis, conduisent nécessairement à une telle conclusion. Il faudrait examiner dans son ensemble toute la céramique sicyonienne et sa situation dans l'histoire de la peinture archaïque, ce qui ne peut pas entrer dans le cadre étroit de cet article. Je veux seulement appeler l'attention sur quelques faits, dont on n'a pas suffisamment apprécié la valeur, tout-à-fait décisive à mes yeux, pour fixer la place chronologique que doivent occuper ces aryballes. Que l'on me permette d'abord une observation de méthode. L'archéologue qui, pour ses constructions chronologiques, n'a à sa disposition que des observations stylistiques, est toujours tenté de se figurer l'évolution trop simple, trop égale. Ce qui lui semble, selon son système, représenter une phase plus primitive sera jugé par lui antérieur à ce qui est d'un style plus développé. Mais il faut se rendre compte que la vérité, très souvent, est beaucoup plus compliquée que la théorie ;

1. Comp. le même auteur dans le *Catalogue des vases antiques du Louvre*, II, p. 426 et 444 ; Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, IX, p. 648.

le progrès ne se produit pas toujours en ligne droite, mais par de nombreuses oscillations. C'est pourquoi il sera toujours préférable de fonder des déterminations chronologiques sur d'autres appuis d'une valeur plus objective. Fournir ces indications est justement un des buts principaux des fouilles scientifiques. Quelques constatations bien fondées, tirées des champs de fouilles, valent beaucoup mieux pour fixer la succession réelle des objets ou des genres qu'une quantité d'observations stylistiques.

Or, pour deux de nos aryballes, nous possédons heureusement des renseignements exacts sur les circonstances de la trouvaille. C'est le cas pour l'aryballe de Tarente (numéro 4 de notre liste). Malheureusement, ce petit vase précieux n'est pas encore publié. Son goulot, admirablement modelé en forme de trois têtes féminines, qui entourent le col, la représentation remarquable de courses à cheval, qui se trouve sur la zone principale, l'exécution soignée et habile de la frise d'animaux et de la chasse au lièvre sur les deux zones inférieures, l'ornement délicieux en fleurs de lotus sur l'épaule — voilà des qualités qui le rangent à côté du « lécythe Macmillan » et des aryballes de Berlin et du Louvre (n°s 2-3 de notre liste). Or, cet aryballe a été trouvé dans une tombe de Tarente (Borgo orientale, Contrada Montedoro, area del Signor Molco) avec trois autres aryballes sicyoniens [1]. L'un est un aryballe pointu de décor archaïque : sur l'épaule se trouve un ornement en fleurs de lotus; sur la zone principale un sphinx, un cavalier, un lion, un homme attaquant un sanglier et une panthère; sur deux zones accessoires, une frise d'animaux et la chasse au lièvre. Les deux autres sont des aryballes de même forme, mais avec décoration « subgéométrique » [2]: l'un d'eux est tout-à-fait pareil à un aryballe trouvé à Delphes [3]; l'autre est du même style et de la même technique

1. Grâce à la bienveillance de M. Quagliati, j'ai pu étudier librement au musée de Tarente cette trouvaille intéressante.
2. Sur ce terme voir *Sikyoniske Vaser*, p. 99 et suiv.
3. *Fouilles de Delphes*, t. V, p. 141, fig. 620.

géométrique et il offre sur l'épaule et sur la zone principale autour de la panse la décoration ordinaire en chiens courant. Il faut ajouter que ces quatre aryballes appartiennent sans doute à la même sépulture ; malgré leur style très différent, ils ont donc été déposés en même temps.

La combinaison surprenante que nous offre cette trouvaille n'est pas due à un accident particulier ; nous en avons la preuve dans le contenu tout-à-fait correspondant d'une autre tombe, à savoir la tombe n° 323 de la nécropole ancienne de Géla, dont l'exploration est due à M. Orsi[1]. Dans cette tombe, qui ne contenait qu'un mort, M. Orsi a trouvé deux aryballes sicyoniens, l'un le n° 5 de notre liste, qui rappelle de très près l'aryballe du Louvre publié ici, l'autre un aryballe de même forme, mais avec décor subgéométrique (figuré dans les *Monumenti antichi, l. c.*)

Ces deux trouvailles se confirment mutuellement. Elles nous autorisent, ou mieux, elles nous forcent à conclure que les aryballes de notre groupe, malgré leur style développé, ont été employés à la même époque que les aryballes à décor « subgéométrique ». Or, c'est un fait incontestable que les aryballes pointus du style « subgéométrique », tels que sont les exemplaires tirés des tombes que je viens de décrire, sont *antérieurs* aux vases corinthiens à frises d'animaux. Cela est prouvé surtout par l'exploration des vastes nécropoles siciliennes. En étudiant, dans le musée de Syracuse, les mobiliers des nombreuses tombes examinées par M. Orsi dans les nécropoles de Syracuse, de Mégara Hyblaea et de Géla, on voit avec une clarté satisfaisante la succession des genres ordinaires : les aryballes sicyoniens du style subgéométrique cessent de se trouver dans les tombes en même temps que les aryballes globulaires, et les bombylioi corinthiens à frises d'animaux commencent à paraître.

Mais alors, si l'on rend pleine justice aux faits que je viens

1. Voir *Monumenti antichi*, XVII, pp. 156 suiv.

de présenter, on ne peut pas se soustraire à la conclusion que le petit groupe d'aryballes magnifiques, dont nous avons ici discuté la position chronologique, est malgré tout, lui aussi, antérieur à la céramique corinthienne, c'est-à-dire qu'il est à placer vers le milieu du VII[e] siècle.

Copenhague, août 1920.

K. Friis JOHANSEN.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LA DATE DE L'ARYBALLE DU LOUVRE

Dans son intéressant et suggestif article, M. Johansen a soulevé une question générale qui mérite examen et sur laquelle je voudrais présenter quelques observations. Est-il vrai que l'examen des nécropoles antiques nous apporte des observations assez précises et assez sûres pour que nous devions les adopter sans hésiter, comme bien supérieures aux indications fournies par le style des objets? Est-il vrai que nous devions nous incliner devant ces faits sans réplique, dussions-nous introduire un « miracle » dans l'évolution de l'art du dessin?

Sans contester que l'étude du mobilier funéraire nous apporte une aide très précieuse pour les problèmes de chronologie, je crois nécessaire d'opérer avec prudence dans ce domaine comme dans les autres et de ne pas obéir aveuglément aux conclusions qu'on en peut tirer. En effet, il y a deux causes d'erreur possibles dans la chronologie fondée sur le contenu d'une tombe. 1° Nous savons à peu près quand commence un genre de céramique, mais il est beaucoup plus difficile de dire quand il finit. Personne n'osera affirmer qu'après 650 on n'a plus jamais fabriqué de vase de style géométrique ou « subgéométrique ». De plus, la disparition d'un certain genre de vases dans un pays éloigné du centre de fabrication ne prouve pas que la fabrication en soit complètement arrêtée.

On pouvait encore fabriquer à Sicyone des aryballes sicyoniens, alors que l'importation en avait cessé en Sicile. 2° Une sépulture peut contenir des vases qui ne sont pas du même temps; on a pu conserver dans une famille certains vases pendant plusieurs générations et finalement les déposer auprès d'un mort qu'on voulait particulièrement honorer. Si, dans l'ensemble des nécropoles de Sicile, on voit le décor géométrique ou « subgéométrique » cesser au moment où apparaissent les vases à décor végétal et à frises d'animaux, c'est un fait général qui devient pour nous un point de repère utile. J'ai fait usage aussi de ce genre d'observation qui est un guide commode[1]. Mais cela veut-il dire que dans chaque tombe particulière, si nous trouvons un vase avec un aryballe « subgéométrique », il nous sera *impossible* de le placer ailleurs qu'à la date générale de cette catégorie subgéométrique, et que, si d'autres raisons s'opposent à ce synchronisme, nous devrons passer outre? Une telle conclusion dépasserait les prémisses du raisonnement. Sans doute, dans les pages qui précèdent, M. Johansen a raison de conclure que « les aryballes de notre groupe, malgré leur style développé, ont été *employés* à la même époque que les aryballes à décor subgéométrique », mais cela ne veut pas dire qu'ils aient été *fabriqués* à la même époque. Car il peut se faire que le « subgéométrique » ainsi trouvé atteste, soit une prolongation du genre à une date plus basse qu'on ne le suppose d'ordinaire, soit la conservation d'un vase ancien dans une tombe d'époque plus récente.

Les deux faits nous sont prouvés par des exemples. On trouvera dans mon *Catalogue des vases du Louvre*[2] un chapitre sur la prolongation de la peinture à figures noires pendant tout le ve siècle. Il est clair qu'en général une tombe contenant des vases de cette technique appartient au vi^e siècle. Mais celui qui poserait en principe que toute tombe où l'on

1. *Catal. des vases du Louvre*, p. 427-429, 442-443.
2. P. 647.

trouve un vase à figures noires ne peut être que du VIe siècle, se tromperait et risquerait d'introduire encore un « miracle » dans l'art céramique du VIe siècle en y reportant un vase du Ve Rappelons maintenant un autre témoignage. Dans le tumulus de Marathon, élevé après 490, on sait qu'on a recueilli à la fois une amphore corinthienne, une poterie en forme de marmite avec des ornements en crochets (de style ionien ?), avec plusieurs petits lécythes à figures noires du style attique négligé qui indique la première moitié du Ve siècle. Pour expliquer la présence de ces objets disparates dans la même sépulture, on a supposé qu'à côté de vases contemporains les parents des morts avaient apporté des offrandes choisies dans l'ancien mobilier de famille[1].

On ne peut donc pas attribuer une valeur de loi décisive à une chronologie établie sur l'ensemble des observations faites dans des nécropoles, surtout quand les raisons de style s'y opposent avec force. M. Johansen en a été frappé lui-même, puisqu'il admet ici une sorte de « miracle ». Il sait bien, en effet, que nulle part, dans l'art du VIIe siècle, même dans les belles amphores de Milo à scènes mythologiques, même dans l'amphore attique de Nessos, on ne trouve de composition ni d'exécution capable de rivaliser avec ces petits chefs-d'œuvre. Par la logique des choses il a été amené, lui aussi, comme je l'avais fait[2], à ranger dans le même groupe l'œnochoé Chigi. Mais à qui fera-t-on admettre que cette œuvre si remarquable et si parfaite, pourvue d'inscriptions, supérieure même au style des grands cratères corinthiens, plus rapprochée du célèbre *Vase François* que des amphores de Milo, appartienne « au milieu du VIIe siècle » ?

Il faut tenir compte aussi de l'élément sculptural. Comment mettre à une date aussi reculée les jolies et fines têtes de

1. A. Hauvette, *Nouv. archiv. des Missions scientif.*, 1892, p. 326 et suiv., pl. 2 et 3 ; Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 84 à 87.
2. *Mélanges Perrot*, p. 271 et suiv.

femmes que nous offrent les vases nos 1 à 4 de la liste énumérée, qui respirent le style déjà développé du VIe siècle? Dans la série des aryballes plastiques, il en est qui sont visiblement plus anciens que ceux dont s'occupe M. Johansen, par exemple l'aryballe du Musée d'Athènes publié par M. Washburn[1], d'un style encore très archaïque. Celui-là pourrait assurément remonter au milieu du VIIe siècle. Faudra-t-il donc le faire reculer jusqu'au VIIIe? Enfin, songeons que plusieurs de ces petits vases, et l'œnochoé Chigi elle-même, portent le sujet *déjà ancien* de la chasse au lièvre et que ce motif, placé en petite zone secondaire, indique une phase relativement récente, qui a été précédée par la période où la chasse était traitée comme décor principal (vases proto-corinthiens à zones non incisées). Pour toutes ces raisons il me semble impossible de parler ici du milieu du VIIe siècle.

Plutôt que de changer toutes nos idées sur l'évolution de l'art, en peinture et en sculpture, au nom d'un principe fixe, établi sur des bases chronologiques qui ne sont pas inébranlables, n'est-il pas plus simple, dans le cas présent, de nous fier à l'élément « stylistique » et de le considérer comme notre appui en définitive le plus solide?

E. POTTIER.

1. *Jahrbuch des Inst.*, 1906, p. 119, fig. 1.

TEXTES ET SCOLIES DE L'ODYSSÉE

Comment était disposée la ville d'Ithaque? Les textes homériques sont là-dessus presque muets. Voici pourtant un vers que les archéologues peuvent noter :

δεξιὼ ἤϊξαν διά τ' οἰκία καὶ πόλιν αὐτῶν.

C'est le vers 154 de β. Il fait partie d'un passage fameux; c'est le signe des deux aigles envoyés par Zeus à l'assemblée des Ithaciens (vers 146-159) :

Télémaque parlait. Deux aigles, qu'envoyait le Zeus à la grand'voix, arrivaient en plongeant du haut de la montagne. D'abord, au fil du vent, ils allaient devant eux et, volant côte à côte, planaient à grandes ailes. Mais bientôt, dominant les cris de l'agora, ils tournèrent sur place à coups d'aile pressés, et leurs regards, pointés sur les têtes de tous, semblaient darder la mort; puis, se griffant la face et le col de leurs serres, ils filèrent à droite, au-dessus des maisons et *à travers leur ville*. Les yeux de tous suivaient le terrible présage : les cœurs se demandaient quelle en serait la suite. Alors, pour le leur dire, un héros se leva, le vieil Alithersès, un des fils de Mastor...

ὣς φάτο Τηλέμαχος · τῷ δ' αἰετὼ εὐρύοπα Ζεὺς
ὑψόθεν ἐκ κορυφῆς ὄρεος προέηκε πέτεσθαι.
τὼ δ' ἕως μέν ῥ' ἐπέτοντο μετὰ πνοιῇς ἀνέμοιο
πλησίω ἀλλήλοισι τιταινομένω πτερύγεσσιν ·
ἀλλ' ὅτε δὴ μέσσην ἀγορὴν πολύφημον ἱκέσθην,
ἔνθ' ἐπιδινηθέντε τιναξάσθην πτερὰ πυκνά,
ἐς δ' ἰδέτην πάντων κεφαλάς, ὄσσοντο δ' ὄλεθρον ·
δρυψαμένω δ' ὀνύχεσσι παρειὰς ἀμφί τε δειρὰς
δεξιὼ ἤϊξαν διά τ' οἰκία καὶ πόλιν αὐτῶν.
θάμβησαν δ' ὄρνιθας, ἐπεὶ ἴδον ὀφθαλμοῖσιν ·
ὅρμηναν δ' ἀνὰ θυμόν, ἅ περ τελέεσθαι ἔμελλον.
τοῖσι δὲ καὶ μετέειπε γέρων ἥρως Ἁλιθέρσης.....

Ce passage, dès l'antiquité, arrêtait les commentateurs : que pouvait dire au juste τὼ δ' ἕως μέν ῥ' ἐπέτοντο du vers 147? et οἰκία καὶ πόλιν αὐτῶν du vers 154?

Pour le premier, les scolies nous disent : τὸ εἵως ἀντὶ τοῦ τέως et Eustathe ajoute ἀντὶ τοῦ τέως καὶ μέχρι τινός. Cette explication a été adoptée par les modernes qui ont corrigé avec Nauck τὼ τῆός ῥ'... ou avec van Leeuwen τῆος μέν ῥ'...

Pour le second, les scolies nous disent :

αὐτῶν · Ἀριστοφάνης οὕτως γράφει ἀντὶ τοῦ ὥσπερ ἦλθον καὶ ἀπέστησαν.

καὶ πόλιν αὐτῶν · πόλιν πλάττει ἰδίαν τοῖς ἀετοῖς ὁ Ὅμηρος · εἴποι δ' ἄν τις καὶ πόλιν αὐτῶν τὰς τῶν ὀρῶν κορυφάς.

La difficulté était donc apparue dès les Alexandrins et Aristophane avait corrigé en πόλιν οὕτως. Mais sa correction n'avait pas été admise et nous voyons par Eustathe que l'on donnait deux explications de πόλιν αὐτῶν. Pour les uns, c'était la ville des Ithaciens : καλὸν μὲν ἐπὶ τῶν Ἰθακησίων νοεῖν ὡς διὰ μέσης τῆς πόλεως ὑποχωρισάντων τῶν οἰωνιστικῶν ἀετῶν. Mais grammaticalement rien ne rattachait aux Ithaciens cet αὐτῶν, qui, disaient les autres, ne pouvait se rapporter qu'aux aigles : ἕτεροι δὲ τὴν τῶν ἀετῶν κατάπαυσιν, διὰ τιμὴν τοῦ βασιλικοῦ τούτου ζῴου, οἰκία καὶ πόλιν ἐνόησαν, et ils alléguaient d'autres passages homériques où le Poète avait parlé des *maisons* des abeilles, des guèpes, de l'aigle lui-même :

M 167-168 : οἱ δ', ὥς τε σφῆκες μέσον αἰόλοι ἠὲ μέλισσαι
οἰκία ποιήσωνται ὁδῷ ἔπι παιπαλοέσσῃ...

M 221 : ..... ἄφαρ δ' ἀφέηκε πάρος φίλα οἰκί' ἵκεσθαι.

Mais ce dernier vers prouve l'inanité du rapprochement : il faudrait en β ἐς οἰκία et non pas διά. Retenons pourtant, de cette comparaison, qu'en β nous devons écrire διὰ οἰκία comme φίλα οἰκία en M, et non pas διά τ' οἰκία qui n'est qu'une mauvaise correction *digammique*...

Je propose la correction complète :

δεξιὼ ἤιξαν διὰ οἰκία καὶ πόλιν αἰπύν.....

L'attribut d'adjectifs masculins à des substantifs féminins pour les besoins du mètre était un usage homérique, que constataient les éditeurs et critiques de l'antiquité. Au sujet de Πύλον ἠμαθόεντα, qu'en α 93, un manuscrit (W de Ludwich) corrige en ἠμαθόεσσαν, Eustathe nous dit : τὸ ἠμαθόεις θηλυκοῦ γένους δοκεῖ, ὁμοίως τῷ ὑλήεντι Ζακύνθῳ, et en β 308 : ἡ Πύλος λέγεται θηλυκῶς ἐν τῷ ἐς Πύλον ἠγαθέη. Cf. *Sch.* β 214 : ἠμαθόεντα · ὡς τὸ ὀλοόεντος ἐχίδνης ἀντὶ τοῦ ὀλοοέσσης, etc.

Ce « solécisme » homérique avait appelé, comme on peut croire, toutes les corrections des puristes : ils n'avaient pas reculé devant les fantaisies les plus barbares, — d'où ces πόλιν αἰπήν que nous avons aujourd'hui en γ 130, ν 316, θ 516, λ 533 de l'*Odyssée*. Mais un manuscrit (T de Ludwig) nous a conservé en θ 516 la bonne lecture αἰπύν, et, en ν 316, c'est, avec le manuscrit S, cet autre manuscrit U de Ludwich (*Augustanus* de Munich ; *Mon.* d'Allen), sur lequel je ne me lasserai pas d'appeler l'attention des philologues[1]. Payne Knight avait eu raison de rétablir en tous ces passages πόλιν αἰπύν. Or, en N 625 de l'*Iliade*, où la Vulgate avec Eustathe nous donne aussi πόλιν αἰπήν, l'un des manuscrits a gardé la forme correcte αἰπύν, mais deux autres, M et L, ont introduit la correction moins barbare πόλιν αὐτήν, qui n'est point passée dans le texte, sans doute parce que le vers 627 se termine aussi par αὐτῇ.

J'aurais bien des exemples à alléguer pour montrer comment αὐτὸς, αὐτή, αὐτῶν, etc. servirent aux éditeurs et correcteurs d'Homère durant l'antiquité pour introduire dans le texte authentique nombre de corrections aussi peu acceptables. En ce même chant β, les vers 386-392 portent aujourd'hui :

ἡ δ' αὖτε Φρονίοιο Νοήμονα φαίδιμον υἱὸν
ἤτεε νῆα θοήν · ὁ δέ οἱ πρόφρων ὑπέδεκτο.
δύσετό τ' ἠέλιος σκιόωντό τε πᾶσαι ἀγυιαί,
καὶ τότε νῆα θοὴν ἅλαδ' εἴρυσε, πάντα δ' ἐν αὐτῇ

1. Il est à noter dans ce manuscrit une faute étrange au sujet de ce même mot αἰπύν : en α 11, une seconde main a corrigé αἰπὸν ὄλεθρον en αἰπὴν ὄλεθρον.

ὅπλ' ἐτίθει, τά τε νῆες ἐύσσελμοι φορέουσιν.
στῆσε δ' ἐπ' ἐσχατιῇ λιμένος, περὶ δ' ἐσθλοὶ ἑταῖροι
ἀθρόοι ἠγερέθοντο · θεὰ δ' ὤτρυνεν ἕκαστον.

Ces vers sont intraduisibles si l'on ne rétablit pas en 391 στῆσε δέ ϝε ἐσχατιῇ λιμένος, en rétablissant avec le digamma le complément absolument indispensable. De même le digamma nous oblige à rétablir en 389 ἄλαδε ϝέρυσ' ·ἐν δέ τε πάντα. Enfin, en 392, quelque critique, scandalisé sans doute de la tautologie ἀθρόοι ἠγερέθοντο, avait corrigé en αὐτὴν ἠγερέθοντο, mais cette correction n'avait réussi à s'introduire que dans quelques éditions; cf. nos manuscrits P² H² et la scolie ἀθρόοι γρ. αὐτήν.

On voit par quels intermédiaires notre vers β 154 a dû passer pour aller de l'homérique πόλιν αἰπύν au classique πόλιν αὐτῶν par πόλιν αἰπήν et πόλιν αὐτήν.

Ithaque avait une « ville haute », d'où l'épithète de εὐδείελος qui lui est réservée dans l'*Odyssée* (sauf un cas en ν 234) et qui ne se rencontre pas dans l'*Iliade*. Je reviendrai sur cette épithète.

Victor BÉRARD.

LES BAS-RELIEFS DE MARQUINEZ

(ALAVA)

Les lecteurs de cette Revue ont peut-être conservé le souvenir des quelques lignes que je consacrai, voici quatre ans, aux bas-reliefs de Marquinez, dans une analyse critique d'un opuscule de M. Juan Cabré[1]. J'en avais donné un dessin assez incomplet, d'après une photographie médiocre que m'avait communiquée M. Eguren y Bengoa. Je ne les avais pas examinés personnellement, mais j'avais exprimé un doute très prononcé sur l'époque — *énéolithique* — à laquelle M. Cabré attribuait ces figures.

Depuis ce temps, les deux auteurs espagnols dont je viens de citer les noms sont revenus sur la question, précisant et développant leur opinion. Moi-même j'ai pu, en septembre 1919, me rendre à Marquinez depuis Vitoria et visiter, non seulement la grotte sculptée, mais aussi un bon nombre de celles, également artificielles, qui sont creusées dans les falaises des vallées avoisinantes, tout spécialement celles d'Albaïna. Je fus guidé dans cette excursion par mes excellents amis don Pedro Ruiz et don Fidel Fuidio, que je suis heureux de remercier ici. Je puis donc exprimer actuellement sur le sujet du litige une opinion personnelle.

1. *Revue archéologique*, 1916, I, p. 326.

2. Juan Cabré Aguiló, *Avance al estudio de la escultura prehistorica de la peninsula Iberica* (Extrait) *in* Annaes da Academia Polytechnica do Porto, 1918 (2e paragraphe). — Enrique de Eguren, *Avance al estudio de algunas de las cuevas artificiales de Alava*, Boletin de la R. Soc. Española de historia natural, 1918, p. 539). — Barandiaran, *El Arte rupestre en Alava*. Boletin de la Soc. Iberica de Ciencia naturales, 1920, p. 65.

La grotte taillée où se voient les sculptures se trouve, avec trois autres, au lieu dit *Peñas Canas*, et porte avec elles le nom de *Santa Leocadea*. Elle n'est séparée du chevet de l'église de Marquinez que de quelques mètres, et se trouve contiguë à une autre, fort petite, servant actuellement d'ossuaire. On y monte par des gradins taillés grossièrement. Sa forme est celle d'un rectangle de 5 mètres de large pour 7^m^,50 de profondeur, mais ni ses angles ni sa voûte ne sont dressés à l'équerre. Tout autour des murailles court une sorte de banquette grossière. Au-dessus, inaccessibles, on peut noter plusieurs niches taillées de main d'homme.

Les bas-reliefs se trouvent exécutés sur la paroi droite de la grotte, à droite de deux niches en cul-de-four. Sur toutes les surfaces, on remarque les traces laissées par l'outil qui a creusé la roche, une sorte d'herminette. La roche étant un calcaire assez dur, bien que se délitant facilement à l'air, il m'est difficile de ne pas admettre que l'instrument utilisé pour un tel travail ait été en *acier* et de tranchant très affilé.

Le panneau sculpté se compose de deux personnages : à gauche, un homme debout, nu, figuré de face, en posture raide, les bras ramenés sur la poitrine, et joignant les mains (indistinctes) au sommet du sternum. Les jambes sont jointes et les pieds dégradés, ce qui ne permet pas de donner exactement sa hauteur primitive, voisine de 1^{m},30. Sur son front est gravée une petite croix. Le sexe est défini par les bourses seules.

A droite, se trouve une femme, apparemment nue, vue de face, assise de côté sur un cheval grossièrement exécuté. La destruction à une date récente de la partie antérieure de la paroi, qui formait une mince cloison de séparation d'avec la grotte-ossuaire, a emporté l'arrière-train de l'animal et l'extrémité de la main gauche de la femme. Celle-ci a les bras tombant obliquement et les avant-bras relevés; la main droite indistincte soutient un objet très évasé, dont la forme est la même que celle des têtes des personnages. Il est difficile d'en déter-

miner la signification : miroir, massue, éventail, main très exagérée comme volume, etc. La taille de la femme est resserrée et ses hanches forment une saillie anguleuse à l'articulation des fémurs. Les jambes sont très courtes, plus séparées que celles de l'homme, avec la division des cuisses très creusée, comme pour bien marquer le sexe. Une petite incision marque le nombril. Sa hauteur totale est 0m,78 à 0m,80. — Tandis que la tête de l'homme présente la figuration du nez et des arcades sourcilières, par abaissement de plan du reste de la face, aucun détail n'est indiqué sur celle de la femme.



Fig. 1. — Croquis d'après nature des bas-reliefs de la grotte de Santa Leocadea, à Marquinez (Alava).

La sculpture a été exécutée en surcreusant le pourtour des figures et en arrondissant le contour des masses laissées en relief de 2 à 4 centimètres; un certain essai de modelé rudimentaire se fait sentir dans la figure masculine. Dans l'autre, l'artiste s'est contenté de laisser le plan naturel de la roche intact en adoucissant les contours; cependant, pour obtenir le relief des jambes de la femme, il a fallu naturellement rabaisser celui du corps du cheval.

On a dû procéder de même pour la tête masculine, où l'on distingue trois plans : le plus élevé, formé par le front et le nez, qui est à la même hauteur que le contour ; un second, celui des joues, qui se creuse de 2 centimètres, des bords jusqu'au nez et aux arcades sourcilières, et, moins net, le menton, se détachant un peu du cou.

On voit facilement, malgré l'état d'écaillement de la surface

des figures, qu'elles étaient barbouillées de rouge foncé, ainsi qu'une partie au moins des parois et des deux niches. Je n'ai pu remarquer que les yeux, les sourcils et la bouche de la femme aient été tracés en peinture. Le jour assez obscur où je procédai à mon examen, et la lumière latérale, peu favorable à la recherche des détails picturaux, en sont peut-être le motif.

Quoiqu'il en soit, nous nous trouvons en présence de bas-reliefs très primitifs, dont nous allons maintenant discuter l'attribution à l'époque néo-énéolithique, soutenue par MM. Cabré et Eguren.

Ce dernier nous a fait connaître la découverte déjà ancienne, connue seulement par référence, dans une des grottes artificielles de Marquinez, d'un vase de cuivre d'assez grande dimension, dont on utilisa les restes pour fabriquer des clochettes pour le bétail. Je ne pense pas qu'on puisse tirer de cette donnée la moindre indication sur l'âge des figures sculptées. En effet, nul n'ignore que ce n'est pas à l'époque du cuivre, mais seulement à la fin du bronze et plus tard que l'on voit apparaître des vases en métal battu, cuivre ou bronze, qui nécessitaient un développement assez avancé de la technique métallurgique. D'autre part, l'utilisation indiquée dénote que le métal, plutôt du bronze que du cuivre, était fort bien conservé, ce qui ne se comprendrait guère s'il s'agissait d'un objet vraiment antique en tôle mince. Il resterait encore à établir qu'il existe un rapport quelconque entre la découverte, du reste entourée d'obscurité, du récipient de cuivre, et les sculptures objet de cette discussion. Les grottes de Marquinez sont nombreuses, elles ont été occupées à divers âges, et, même si elles remontaient à une époque aussi reculée que le pensent MM. Cabré et Eguren, les objets qu'on y rencontre pourraient appartenir à l'un quelconque des moments ultérieurs où l'on a pénétré.

J'ai visité dernièrement plusieurs groupes importants de ces grottes, spécialement celles d'Albaïna, de Faido et de Laño; je ne pense pas qu'on puisse les faire remonter à une époque antérieure à celle des Barbares. Elles sont fort nombreuses,

puisque, d'après M. Barandiaran, entre Faido et Marquinez, on ne compte pas moins de 672 portes d'autant de grottes soigneusement taillées, les unes donnant accès à une seule chambre, les autres à plusieurs, parfois très vastes. Leur plan est demi-circulaire, circulaire ou rectangulaire. Les plus grandes mesurent plus de 6 mètres de long sur 4 de large et autant de haut, avec deux ou trois chambres annexes. Le plafond affecte généralement l'aspect d'une voûte en plein cintre, voire en ogive; les parois sont tantôt brutes, laissant voir les coups d'instruments du carrier, tantôt très soigneusement lissées et parfois recouvertes d'un enduit d'une couleur rosée. — La fermeture des portes, généralement de $1^{m},50$ de haut pour $0^{m},50$ de large, laisse voir maints détails semblables à ceux des chambres analogues médiévales du Périgord : rebords en relief pour retenir le battant en bois, trous et rainures courbes pour barrer la porte de l'intérieur avec une pièce de bois, etc. Parmi celles que j'ai visitées, j'en ai remarqué une, rectangulaire, aux deux extrémités de laquelle s'ouvraient deux petits réduits en absidioles arrondies; au centre de chacun subsistait un piédestal élevé, à section carrée, comme une sorte d'autel; au centre de la partie supérieure, un trou semble indiquer le point de scellement d'une statue ou d'un emblème disparu.

Le sol et parfois les parois de presque toutes ces cavités sont généralement occupées en grande partie par des tombes creusées; M. Barandiaran en a compté 120 dans 29 d'entre elles. Elles sont trapézoïdales, allongées, avec les angles plus ou moins arrondis, et une entaille le long des bords pour loger la dalle de fermeture. Bien que la plupart de ces sépultures soient simples, il en est d'autres plus larges, destinées, semble-t-il, à deux personnes et certaines, plus petites, à des enfants.

Aucun vestige archéologique ne subsiste à l'intérieur des grottes; on n'en voit guère non plus à l'extérieur. Les seuls tessons que j'y aie aperçus, provenant d'un sol ancien, étaient d'une époque peu reculée, probablement barbare ou plus récente. Je n'y ai vu aucune inscription ancienne, mais

seulement quelques zigzags gravés dans l'une d'elles, et, dans celle aux deux petits « oratoires », un bas-relief très fruste représentant un personnage sans aucun caractère.

Tout ce que nous venons d'exposer me semble peu en harmonie avec l'âge si reculé que mes collègues espagnols prêtent à ces monuments. Il n'y a aucun moyen direct de leur assigner une date, et leur analogie me paraît grande avec les habitations de rocher si abondantes en Périgord. M. Rivière autrefois a signalé dans l'une d'elles une figure humaine nue sculptée grossièrement[1].

Je crois d'autre part que les sépultures, qui sont du même type, dit en France à auge, abondantes en Périgord et dans maint endroit de la Péninsule ibérique, appartiennent à une période qui commence avec l'extrême fin de l'époque romaine et se développe dans les périodes suivantes. — Rarement, il est vrai, on en trouve d'inviolées, et plus rarement encore on y découvre un mobilier funéraire. Mais je me souviens que M. le marquis de Fayolle a signalé dans l'une d'elles, découverte en Périgord, la trouvaille d'une boucle de ceinturon en bronze d'époque barbare, et qu'en Portugal elles sont attribuées à une date semblable.

De toute façon, il serait utile, avant d'insister davantage sur les analogies qui peuvent exister avec les grottes artificielles de la craie (autrement facile à entamer) et d'autres terrains peu résistants, se rapportant à l'âge du cuivre ou du bronze, d'envisager plus à fond les hypothèses médiévales[2].

En examinant le plan et la disposition du « martyrium » souterrain de Poitiers, exploré par le Père De la Croix, je de-

1. E. Rivière, *Trente-sept années de fouilles préhistoriques*. Association Française, Congrès de Lyon, 1906, p. 21, fig. 15 du tiré à part : bas-relief d'homme à jambes écartées et bras ansés de la roche du Peuch de Saint-Sour (Dordogne).

2. Voir tout spécialement le livre de Baring-Gould : *Cliff castles and cave dwellings of Europe*, Londres, 1911 ; pour le « martyrium de Poitiers », voir p. 178-179.

meure convaincu de l'extrême analogie de cet hypogée avec les grottes funéraires de Marquinez. Il est composé de deux chambres communicantes, dont la seconde laisse voir au centre un autel carré et qui sont occupées presque entièrement par des sépultures, dont sept sont taillées dans le roc et cinq formées de sarcophages de pierre, comme il y en a aussi beaucoup autour de Marquinez. La date du monument de Poitiers est de la fin du VIe et du début du VIIe siècle.

Quant au tumulus de Troinex, près de Genève, contre lequel se trouvait la « Pierre aux Dames » dont M. Cabré signale l'analogie avec les sculptures de Marquinez[1], il recouvrait quatre tombes entaillées, dont trois contenaient deux corps disposés tête bêche; on y a trouvé des fragments de tuile romaine. Le geste des personnages qui s'y trouvent sculptés, ramenant les mains sur la poitrine, est celui de l'homme de Marquinez.

Nous avons signalé la petite croix qu'il porte sur le front; si elle n'est pas une adjonction postérieure, elle serait un motif de plus de penser que ces sculptures sont simplement une œuvre très fruste due à des chrétiens peu artistes, peut-être à des ouvriers sculpteurs ayant contribué à l'édification de la première église de Marquinez.

Nous sommes bien loin de l'âge du cuivre. Je n'entreprendrai donc pas l'interprétation, réelle ou symbolique, de la scène figurée; elle rentre dans un ordre de faits où je suis trop notoirement incompétent. Mais il était nécessaire d'attirer l'attention des archéologues sur les graves raisons qui me portent, jusqu'à plus ample informé, à croire que l'ensemble des grottes de Marquinez, y compris les sculptures singulières de la grotte de Santa Leocadea, est du ressort de l'archéologie du haut moyen âge et ne saurait, jusqu'à nouvel ordre, être considéré comme préhistorique. Il y a lieu de réagir contre la tendance à considérer comme de cet âge tous les monuments grossiers

1. *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, II, p. 45.

que la technique insuffisante des artistes a pu teinter d'un archaïsme fallacieux[1].

L'abbé H. BREUIL.

1. Comme autre exemple d'attribution tout à fait étrange de monument d'époque probablement historique à l'âge de pierre, citons la description, accompagnée de théories et d'interprétations d'une témérité incroyable, d'une grotte taillée de Villaseca (Ségovie) où l'on voit une série d'arcs probablement arabes que le marquis de Cerralbo a interprétés comme des idoles féminines néolithiques stylisées ! Il s'agit probablement d'un petit sanctuaire d'époque historique assez reculée, taillé dans le rocher comme mainte chapelle ou église monolithe, en utilisant une grotte préexistante. (cf. Marquis de Cerralbo : *El Arte rupestre en la region del Duraton*, *in* Boletin de la Real Academia de la Historia, 1918, p. 127.)

SIGNES GRAVÉS DE LA CAVERNE D'ISTURITZ

Ed. Piette avait soutenu l'idée que certains dessins paléolithiques devaient être considérés comme alphabétiformes. Tout



Fig. 1.

en ne partageant pas cette opinion, je crois intéressant de faire connaître quelques pièces d'Isturitz qui apporteront de nouveaux éléments de discussion.

La figure n° 1 représente un petit cornillon de renne scié de biais à sa base, qui provient du magdalénien supérieur de ce

gisement. Il est gravé presque sur toute sa surface de signes pour la plupart composés d'éléments rectilignes bien nets, suffisamment profonds pour être parfaitement lisibles et qui paraissent former un ensemble. Si nous les comparons à ceux des pièces trouvées à Laugerie (1866), au Placard (1880), à la Crozo de Gentillo (1906), nous ne trouvons que les traits croisés en X à branches irrégulières, de l'os d'oiseau de la grotte du Placard, qui soient voisins de ceux de notre pièce.



Fig. 2 Fig. 3

Je ne trouve nulle part l'équivalent des signes 3 et 5, mais 4 est *absolument identique* à un autre profondément gravé sur un bâton de commandement du même niveau d'Isturitz (fig. 2). Cet objet, dont la partie perforée a été brisée anciennement, ainsi du reste que l'autre extrémité, est également orné d'autres signes, dont un accolé au premier, n° 2, qui ne trouve d'équivalent nulle part et d'un troisième simplement composé de deux lignes courbes qui se rejoignent par leurs extrémités.

Je suis tenté de rapprocher le signe 4 du cornillon et le signe 1 du bâton de commandement du motif unique sculpté en relief

qui orne un fragment de baguette demi ronde du même gisement (fig. 3.) Piette, de son côté, a figuré comme venant de Gourdan un galet gravé qu'il croit décoré d'un rameau et qui rappelle étrangement ce dernier motif.

Toutes ces figures ont un air de famille ; il se peut parfaitement que les gravures des objets n° 1 et n° 2 ne soient que la schématisation de la sculpture de la baguette demi-ronde, qui elle-même représenterait d'après nature un végétal, rameau garni de feuilles ou de bourgeons.

Il ne fait aucun doute, après les exemples apportés par l'abbé Breuil, que certains dessins zoomorphiques ont été par la suite schématisés par dégénérescence ; il doit en être ainsi pour les représentations végétales. Le sens de ces dessins nous échappe, mais je pense qu'ils peuvent être considérés comme des formules magiques.

E. Passemard.

LE COMMERCE DU PLOMB A L'ÉPOQUE ROMAINE

D'APRÈS LES LINGOTS ESTAMPILLÉS

(*Suite*[1])

III

Les auteurs anciens ne nous donnent que fort peu de renseignements sur les mines de la Bretagne. Avien déclare que l'étain et le plomb enrichissaient les habitants des îles Œstrymnides, c'est-à-dire les Bretons[2], mais la plupart des textes que nous possédons concernent spécialement l'étain, qui fit l'objet d'un commerce très actif jusqu'au début de l'ère chrétienne. Le plomb n'est mentionné qu'à l'époque impériale. César, dans sa description de l'île[3], n'en parlait pas encore. Strabon[4] et Tacite[5] signalent d'un seul mot son existence. Pline insiste sur l'importance extraordinaire des gisements : le plomb se rencontre en telle abondance à la surface du sol qu'il a fallu interdire par une loi d'en recueillir plus d'une certaine quantité à la fois[6], — très probablement pour limiter les bénéfices des concession-

1. Voir la *Revue* de novembre-décembre 1920, p. 211-244.
2. Avien, *Ora marit.*, 95 :

....metallo divites
Stanni atque plumbi.

3. César, *Bell. gall.*, V, 12, 4.
4. Strabon, IV, 5, 2 (ἄργυρος, plomb argentifère).
5. Tacite, *Agricola*, 12 : *aurum, argentum et alia metalla, pretium victoriae.*
6. Pline l'Ancien, *Nat. hist.*, XXXIV, 164 : *in Britannia summo terrae corio adeo large ut lege interdicatur* (correction de Brunn; les manuscrits portent : *ex ultro dicatur*) *ne plus certo modo fiat.*

naires des mines[1]. Eumène, au IV[e] siècle, se borne à faire une allusion très vague aux ressources métalliques si variées de la Bretagne[2].

En plusieurs parties de l'île, on a relevé des vestiges considérables d'exploitations antiques; des saumons de plomb, estampillés ou anépigraphes, ont été recueillis aux abords des gisements ou sur les routes qui les reliaient aux ports d'exportation. Aucun pays du monde romain ne nous a livré une



Fig. 6. — Carte de la Bretagne romaine.
Emplacement des trouvailles de lingots de plomb estampillés (n[os] 21-41).

1. Sur les mesures restrictives ou prohibitives prises par les Romains à diverses époques en matière de production minière, voir notre article : *L'interdiction du travail des mines en Italie sous la République*, dans la *Revue archéol.*, juillet-octobre 1919, p. 31-50.

2. Eumène, *Paneg. Constantio Caes.*, 11 : (*Britannia*) *tot metallorum fluens rivis*.

pareille quantité de *massae plumbeae*, plus d'une soixantaine, avec vingt-et-une inscriptions différentes (voir la carte ci-jointe, fig. 6)[1]. Toutes celles dont nous connaissons la forme exacte sont des parallélépipèdes tronqués, tout à fait analogues à ceux de la Sardaigne et de l'Espagne[2]. Elles se répartissent topographiquement en plusieurs groupes[3].

*
* *

Le premier district minier que l'on rencontre en venant du littoral de la Manche est celui des Mendip Hills, dans le comté de Somerset, au sud-ouest de l'estuaire de la Severn. Il s'étend du sud au nord sur une longueur d'environ quatre milles et occupe le fond et le versant septentrional de la vallée de Blackmoor, entre le village de Paddy et la crête de Black-down; la ferme de Charterhouse en occupe à peu près le centre[4]. Des excavations sillonnant les collines et de vastes amas de scories marquent l'emplacement des travaux romains; les filons métalliques sont souvent à fleur de terre et certaines scories contiennent encore 20 ou même 26 % de plomb. Ces particularités confirment l'observation de Pline : on se procu-

1. Les travaux dont les mines de plomb et les lingots estampillés de Bretagne ont été l'objet antérieurement à 1876 sont indiqués dans le *Corp. inscr. lat.*, VII, p. 220. Les principales publications postérieures à cette date sont celles de : J. Ch. Cox, dans l'*Archaeol. Journal*, 1895, p. 25-42; J. D. Leader et W. de Gray-Birch, dans le *Journal of the British archaeol. Assoc.*, 1898, p. 267-275; W. Gowland (qui insiste particulièrement sur le côté technique de l'exploitation), *The early metallurgy of silver and lead, Part I, Lead*, dans l'*Archaeologia*, LVII, 2, 1901, pp. 359-422; F. Haverfield, dans les volumes de la *Victoria History of the Counties of England* consacrés au Somerset, au Shropshire, au Derbyshire (1905-1908); F. Sagot, *La Bretagne romaine*, Paris, 1911, p. 293-295.

2. W. Gowland, *loc. cit.*, planches LVII-LVIII, reproduit l'image de onze lingots bretons.

3. *Ibid.*, p. 402-403 : tableau récapitulatif par ordre de provenance; planche LVI : carte de la Bretagne indiquant l'emplacement des mines et le lieu des trouvailles de lingots.

4. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 382-383; F. Haverfield, *Victoria History, Somerset*, I, Londres, 1906, p. 334-344 (carte générale des ruines romaines du Somerset à la p. 207; carte particulière du district minier, fig. 90, p. 336).

rait le minerai si facilement qu'on ne se donnait pas la peine d'en retirer tout le métal qu'il renfermait; il s'agissait de produire vite et beaucoup. Des fouilles ont eu lieu à plusieurs reprises aux environs de Charterhouse, notamment en 1819-1820 et en 1867-1876. Elles ont ramené à la lumière un riche butin archéologique aujourd'hui dispersé : trois fragments d'inscriptions monumentales en pierre, dont une au nom de Septime Sévère[1]; des poteries communes; divers objets en fer et en plomb, entre autres une *massa plumbea* fondue, non moulée et sans estampille, pesant 78 livres, découverte vers 1875; un masque de bronze[2]; des fibules de bronze, dont une ou deux pré romaines, d'un type très répandu à l'époque de La Tène[3]; une dizaine de pierres gravées d'un bon travail, remontant au Ier siècle de notre ère[4]; et surtout des monnaies, un trésor de 900 pièces du IIIe siècle, de Claude le Gothique à Dioclétien, trouvé en 1846 à Chaterhouse, et une quarantaine de pièces isolées, parmi lesquelles il faut citer deux monnaies bretonnes en argent, trois monnaies romaines de la République, deux bronzes et une pièce d'argent de Tibère, trois bronzes et une pièce d'argent de Trajan, cinq bronzes et une pièce d'argent d'Hadrien, huit bronzes de Constantin, un de Licinius. La seule construction signalée consiste en une sorte de banquette circulaire de terre où l'on a voulu voir les restes soit d'un amphithéâtre, soit d'un réservoir d'eau. Une route romaine, allant du sud-ouest au nord-est, traverse la partie septentrionale des Mendip Hills.

Des mêmes parages proviennent, outre plusieurs saumons de plomb anépigraphes — J. Skinner en 1819 en a décrit quatre, maintenant perdus, qui pesaient de 20 à 100 livres anglaises[5], — une quinzaine de saumons estampillés :

1. *Ephem. epigr.*, III, p. 121, nos 73, 74, 75; F. Haverfield, *loc. cit.*, p. 339-340, nos 1-3.
2. F. Haverfield, *loc. cit.*, fig. 94, p. 338.
3. *Ibid.*, fig. 92, p. 338, et 98, p. 343.
4. *Ibid.*, fig. 93, p. 338.
5. *Ibid.*, p. 337.

N° 21. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1201; *Ephem. epigr.*, IX, p. 642; F. Haverfield, p. 340, n° 4. Trouvé sous le règne d'Henri VIII à Wookey Hole, près de Bruton, au pied des Mendip Hills. Maintenant perdu. Dimensions et poids inconnus.

TI · CLAVDIVS CAESAR AVG · P · M TRIB · P · VIIII · IMP · XVI · DE BRITAN

Ti(berius) Claudius Caesar Aug(ustus) p(ontifex) m(aximus) trib(unicia) p(otestate) IX, imp(erator) XVI, de Britan(nicis fodinis ou *metallis*).

Date : 49 après J.-C. — Leland et Camden considéraient à tort ce texte comme une inscription monumentale commémorant les victoires de Claude sur les Bretons, *de Britan(nis*).

N° 22. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1202; *Ephem. epigr.*, IX, p. 642; F. Haverfield, p. 340, n° 5. Trouvé en 1853 sur le flanc des collines de Blagdon; maintenant au British Museum (fig. 7); reproduit par W. Gowland, pl. LVIII, et par F. Haverfield, fig. 96, p. 341. Dimensions à la base : 24 pouces de longueur sur 6 pouces 1/4 de largeur (environ 60 centimètres sur 10). Poids : 163 livres anglaises de 453 gr. 55 (73 kilos 928 grammes).

Sur la face supérieure, en grandes lettres de belle apparence :

BRITANNICI · AVG · FI

Britannici Aug(usti) fi(lii); le dernier I de *Britannici* est presque effacé. Il s'agit de Britannicus, fils de Claude.



Fig. 7. — Lingot de plomb estampillé du British Museum (n° 22).

Sur l'une des grandes faces latérales, deux groupes de petites lettres écrites à l'envers :

a) V · ET · P[illegible]   *b*) V ET · P · C

(*Quinto*) *V(eranio) et* (*Aulo*) *P(ompeio Longo Gallo) c(onsulibus)*.

Date : 49 après J.-C.

N° 23. *Ephem. epigr.*, III, n° 121.

a) F. Haverfield, p. 341, n° 8. Lingot trouvé à Charterhouse en 1876; conservé au même endroit, dans la collection du docteur Wood. Dimensions : 23 pouces (près de 58 centimètres) de longueur à la base, 19 pouces 3/4 (près de 50 centimètres) au sommet. Poids : 143 livres anglaises (64 kilos 357) d'après le *Corpus*, 172 livres (78 kilos 10) d'après F. Haverfield.

A la face supérieure :

IMP · VESPASIAN · AVG
Imp(eratoris) Vespasian(i) Aug(usti).

Sur l'un des grands côtés :

BRIT · IX ARG · VE
(Plumbum) Brit(annicum) ex arg(enti) ve(nis) ou *ex arg(entariis) ve(nis)*,

à moins que les lettres *Ve*... ne soient le début d'un nom de peuple ou de localité[1].

On avait extrait d'abord du minerai l'argent qu'il contenait et le plomb coulé en lingot provenait du résidu (litharge) de ce premier travail[2].

b) D'après F. Haverfield, p. 341, n° 7, lingot de même provenance trouvé également en 1876, maintenant au musée de Bristol, pesant 182 livres anglaises (82 kilos 546); l'*Ephem. epigr.* prétend à tort que ce n'est qu'un fragment.

IMP · VESPASIANI · AVG
Imp(eratoris) Vespasiani Aug(usti).

c) F. Haverfield, p. 341, n° 8. Fragment de même provenance, trouvé vers 1874, maintenant perdu. Dimensions : 15 pouces de longueur (36 centimètres) sur 3 pouces 1/2 de largeur (8 centimètres) et 2 pouces (5 centimètres) d'épaisseur.

1. Voir à la fin du présent mémoire le lingot portant le n° 70.
2. Cf. Pline l'Ancien, *Nat. hist.*, XXXIV, 158; *nigrum saepe cum argento nasci mixtisque venis conflari*; *ibid.*, 159 : *ex plumbo nigro argentum fieri.*

IMP · VESPASIA
Imp(eratoris) Vespasia(ni)

N° **24**. *a*) *Ephem. epigr.*, III, n° 121 *d*; F. Haverfield, p. 342, n° 10. Trouvé à Charterhouse en 1873, maintenant perdu. Dimensions, d'après F. Haverfield : à la partie supérieure 19 pouces de longueur (près de 48 centimètres) sur 2 pouces 1/2 de largeur (6 centimètres). Poids : 223 livres anglaises (101 kilos 583); c'est la plus lourde des *massae plumbeae* que l'on connaisse, après l'une de celles du musée des Thermes à Rome (ci-dessous, n° 69).

IMP · CAES · ANTONINI · AVG · PII · P · P
Imp(eratoris) Caes(aris) Antonini Aug(usti) Pii p(atris) p(atriae).

Estampille au nom d'Antonin le Pieux (139-161 ap. J. C.).

b) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1210; F. Haverfield, p. 342, n°s 11 et 12. Deux lingots portant la même estampille que le précédent, trouvés en 1865 à Bristol, Wade Street, sur le bord de la rivière Frome. L'un d'eux est conservé au musée de Bristol et pèse 89 livres anglaises (40 kilos 365), l'autre à Londres, au British Museum, et pèse 76 livres (34 kilos 469); ce dernier à sa partie supérieure mesure 19 pouces de longueur (près de 48 centimètres) sur 2 pouces 3/4 de largeur (près de 7 centimètres); il est reproduit par W. Gowland, pl. LVIII, et par F. Haverfield, fig. 97, p. 342.

N° **25**. *a*) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1211; F. Haverfield, p. 342, n° 13. Trouvé près de Bruton, à 16 milles au sud-est de Charterhouse, dans les premières années du XVIIIe siècle; maintenant perdu. Dimensions : 21 pouces de longueur (50 centimètres) sur 3 pouces 1/2 de largeur (8 centimètres 3/4) et 2 de hauteur (5 centimètres). Poids : environ 50 livres anglaises (22 kilos 700).

IMP DVOR AVG ANTONINI
ET VERI ARMENIACORVM
Imp(eratorum) duor(um) Aug(ustorum) Antonini et Veri Armeniacorum.

Date : entre 164, année où Marc-Aurèle reçut le surnom d'Armeniacus (L. Verus l'avait reçu en 163) et 169, année de la mort de L. Verus.

b) *Ephem. epigr.*, III, n° 121 *e* ; F. Haverfield, p. 343, n° 14. Fragment trouvé à Charterhouse vers 1874, maintenant au Taunton Museum. Reproduit par F. Haverfield, p. 336, fig. 91, n° 7. Dimensions : 8 pouces de longueur (20 centimètres) sur 3 pouces 3/4 de largeur (9 centimètres) et 3/4 de pouce d'épaisseur (près de 2 centimètres).

*imp. duor. augg. a*NTONINI
*et veri armenia*CORVM

c) *Ephem. epigr.*, IV, p. 201 ; F. Haverfield, p. 343, n° 15. Fragment trouvé au même endroit et à la même époque que le précédent et paraissant provenir d'un autre lingot ; maintenant au Taunton Museum. Reproduit par F. Haverfield, p. 336, fig. 91, n° 7. Dimensions : 5 pouces 1/2 de longueur (13 centimètres) sur 2 pouces 1/4 de largeur (5 centimètres 1/2) et 1/4 de pouce d'épaisseur (6 millimètres).

G
*ar*MENIA*corum*

A ces lingots du Somerset il en faut joindre un autre, qu'on a recueilli à quelque distance au sud-est, dans le comté de Hants. M. Gowland s'appuie sur le fait que sa composition chimique est identique à celle des n°s 27 *c* et 32 *a* pour le rapporter aux mines du Shropshire comme le premier ou du Flintshire comme le second[1]. Mais M. Haverfield a fait justement observer que tous ces saumons ont subi un traitement en vue de l'extraction de l'argent et que par suite les impuretés (cuivre, antimoine, etc.) y sont trop réduites pour qu'on puisse d'après ce seul indice les attribuer à tel ou tel district producteur et assigner une origine déterminée à un lingot que la teneur de son inscription et le lieu de sa découverte ne suffi-

1. W. Gowland, *Archaeologia*, LVII, 2, p. 401.

raient pas à identifier[1]. Or celui-ci porte une estampille qui rappelle par sa date et son libellé celles des n[os] 21 et 22 et il a été découvert entre les Mendip Hills et la côte de la Manche, c'est-à-dire sur le trajet que suivaient les convois de plomb pour se rendre aux ports d'embarquement.

N° 26 *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1203; *Ephem. epigr.*, VII, n° 1120. Trouvé en 1780 sur le bord du ruisseau de Broughton, près de Stockbridge; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVIII. Longueur : 24 pouces (60 centimètres): largeur : 5 pouces (12 centimètres 1/2) ; hauteur : 5 pouces (12 centimètres 1/2). Poids : 156 livres anglaises (70 kilos 753).

Sur la face supérieure :

NERONIS AVG EX K IAN IIII COS BRIT

Neronis Aug(usti) ex k(alendis) ian(uariis) IIII co(n)s(ulis) Brit(annicum plumbum).

Date : 60 après J.-C.[2].

Sur la grande face antérieure :

IX K IVL P · M · COS

[E]x k(alendis) iul(iis) p(ontificis) m(aximi) co(n)s(ulis).

Ici l'empereur est dit simplement consul, sans indication du chiffre de ses consulats, parce qu'aux kalendes de juillet 60 deux consuls suffects, L. Velleius Paterculus et M. Pedanius Salinator (celui-ci remplacé lui-même ensuite par Vopiscus), étaient entrés en charge[3].

Sur la grande face postérieure :

EX ARGENT ·

CAPASCAS ·

XXX

1. F. Haverfield, *Victoria History, Derby*, I, p. 232.
2. Et non pas 59, comme il est dit au *Corpus*. Cf. W. Liebenam, *Fasti consulares imperii romani*, Bonn, 1909 p. 14; R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4[e] édition, Paris, 1914, p. 187.
3. W. Liebenam, *loc. cit.*

A la ligne 1 : *ex argent(i venis)*, comme au n° 22, ou bien *ex argent(o), ex argent(i fodinis), ex argent(ariis fodinis)*. — A la ligne 2, V.-J. Vaillant, *A propos d'un saumon antique trouvé à Saint-Valery-sur-Somme*, Boulogne-sur-mer, 1888, p. 14, lit, d'après un estampage dont il donne le fac-simile :

CNPASCIS

Cn(aei) Pasci(i) s(igillum),

ce qui serait une marque apposée par un fonctionnaire impérial de la mine. Nous serions plutôt porté à croire que cette ligne contient en abrégé un nom géographique de provenance[1].

Les noms d'empereurs inscrits sur les lingots du Somerset permettent de les dater. Six appartiennent au premier siècle : deux au règne de Claude (n°s 21 et 22), un au règne de Néron (n° 26), trois au règne de Vespasien (n° 23, à trois exemplaires[2]). Quatre autres et deux fragments appartiennent au second siècle : trois au règne d'Antonin le Pieux (n° 24, à trois exemplaires), un et deux fragments au règne de Marc-Aurèle et de L. Verus (n° 25). C'est des Mendip Hills que proviennent à la fois les plus anciens saumons datés de toute la Bretagne, ceux de Claude, en 49 après J.-C., et les plus récents, ceux de Marc-Aurèle et de L. Verus, 164-169. Mais la trouvaille de monnaies bretonnes et de fibules de La Tène paraît indiquer que l'exploitation avait commencé avant l'arrivée des Romains et il résulte des inscriptions monumentales et surtout des monnaies qu'elle a dû se continuer, bien que moins intense, pendant tout le IIIe siècle, avec sans doute une certaine reprise d'activité au début du IVe ; aucun document ne nous permet de dépasser l'époque de Constantin.

Les mines étaient propriétés impériales, administrées direc-

1. Un second lingot du comté de Hants, découvert à Clausentum, aujourd'hui Bittern, provient aussi des mines du Somerset : son estampille est identique, en effet, à celle du n° 23 ; nous l'avons connu trop tard pour l'insérer ici à sa place et l'indiquer sur la carte de la fig. 6 ; il sera reproduit à la fin de ce travail, sous le n° 70.

2. Quatre, en y comprenant le n° 70.

tement par des agents du prince, tels que le Cn. Pascius du nº 26, d'après la lecture de Vaillant. La découverte de nombreux objets antiques, fibules, pierres gravées, etc., atteste l'existence dans ces parages d'un centre de population assez important et assez civilisé : dès le milieu du Ier siècle, le district minier était un foyer de romanisation. Nous ne connaissons pas le nom sous lequel on le désignait dans l'antiquité ; trois lingots portent seulement l'indication de leur provenance bretonne, *de Brit(annicis fodinis* ou *metallis*) (nº 21), *Brit(annicum plumbum*) (nos 23 *a* et 26). Sur les deux derniers on lit aussi les mots *ex arg(enti) ve(nis*) (nº 23 *a*), *ex arg(ento)* ou *ex argent(ariis fodinis*) (nº 26)[1]. On tirait donc des Mendip Hills non seulement du plomb, mais aussi de l'argent et nos lingots étaient faits avec les résidus laissés par le premier traitement du minerai en vue de l'extraction du métal précieux.



Un second centre minier se trouvait plus au nord, dans le Shropshire, aux environs de Shelve. Sur environ neuf milles de longueur et quatre à six milles de largeur, les collines appelées Stiper Stones présentent le long de leurs pentes et à leur sommet des tranchées à ciel ouvert et des puits et galeries en sous-sol qui remontent en partie à l'époque romaine. Les principales excavations sont encore désignées dans le pays sous le nom de *Roman gravel mines* ; des scories antiques, des outils, quelques vases, quelques monnaies ont été recueillis à différents endroits, mêlés à des vestiges d'exploitations plus récentes[2]. Cinq saumons de plomb, portant tous la même estampille au nom d'Hadrien, nous apprennent que ces mines étaient en pleine activité pendant la première moitié du IIe siècle de notre

1. Ou encore *ex arg(ento) Veb*.... (nº 70).
2. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 383 ; F. Haverfield, *Victoria History, Shropshire*, I, Londres, 1908, p. 263-265 (carte du Shropshire romain, avec l'indication de l'emplacement des mines de plomb, à la p. 205).

ère; rien ne prouve, d'ailleurs, que les travaux n'aient pas commencé plus tôt ni continué plus tard. Un sixième saumon, identique aux précédents, a été découvert à Bath, l'antique Aquae Sulis, dans le Somerset; W. Gowland[1] et F. Haverfield[2] le croient originaire des Mendip Hills, situées à peu de distance au sud-ouest de Bath; mais la nature de son estampille nous invite plutôt à le rapporter aux Stiper Stones. Une route romaine reliait Viroconium, aujourd'hui Wroxeter, principale ville romaine du Shropshire, à Aquae Sulis, et c'est par là que devaient passer les convois de plomb pour gagner les ports du littoral méridional.

N° 27. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1209.

a) *Ephem. epigr.*, IX, p. 643; F. Haverfield, *Shropshire*, I, p. 264, n° 1. Trouvé en 1767 sur le territoire de la paroisse de Snead, près de Linley Hall, maintenant à Birmingham, au musée géologique de l'Université. Dimensions : à la partie inférieure 22 pouces (55 centimètres 1/4) sur 7 (17 centimètres 1/2), à la partie supérieure 20 pouces (50 centimètres) sur 3 1/2 (8 centimètres 3/4). Poids : 190 livres anglaises 6 onces (86 kilos 300).

Sur la face supérieure :

IMP · HADRIANI · AVG
Imp(eratoris) Hadriani Aug(usti).

Sur la grande face antérieure, en petites lettres :

MINB ou MINP

Le sens de ces lettres est obscur; peut-être faut-il y voir une marque d'origine.

b) *Ephem. epigr.*, *loc. cit.*; F. Haverfield, *loc. cit.*, p. 265, n° 2. Trouvé vers 1775 dans les mêmes parages; maintenant perdu. Dimensions et poids inconnus.

A la face supérieure, même estampille que sur le lingot précédent.

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 402-403.
2. F. Haverfield, *Victoria History*, *Somerset*, I, p. 283 et 342.

D'après quelques-uns des premiers éditeurs, on aurait lu sur le côté une marque légionnaire :

LEG · $\overline{XX}$

Leg(ionis) vicesimae.

On sait que les Romains utilisaient parfois la main d'œuvre militaire dans les mines[1] comme dans les carrières[2]. La *legio XX*[a] *Valeria Victrix* avait son quartier général à Deva (Chester) au temps des Flaviens et des Antonins[3].

c) F. Haverfield, *loc. cit.*, p. 265, n° 3. Trouvé en 1796 ou 1797 sur le territoire de la paroisse de Westbury, à la ferme de Snailbeach ; maintenant au British Museum ; reproduit par W. Gowland, pl. LVIII. Mêmes dimensions que le n° 26 *a*). Poids : 193 livres anglaises (87 kilos 535).

A la face supérieure, même estampille que sur les lingots précédents.

d) F. Haverfield, *Somerset*, I, p. 283 et 342, n° 9. Trouvé en 1809[4] à Bath (Somerset) ; maintenant au musée de Bath. Dimensions à la base : 24 pouces de longueur (60 centimètres 1/4) sur 6 de largeur (15 centimètres). Poids : 195 livres anglaises (88 kilos 422).

Même estampille.

e) F. Haverfield, *Shropshire*, I, 265, n° 4. Trouvé en 1851, sur le territoire de la paroisse de Snead, près de Linley Hall, maintenant dans la collection Jos. Mayer, au musée de Liverpool. Dimensions à la partie inférieure : 22 pouces 1/2 de longueur (55 centimètres 1/4) sur 7 de largeur (17 centimètres 1/2) ;

1. Cf. Tacite, *Annales*, XI, 20 (sous le règne de Claude, en Germanie) : *Curtius Rufus... in agro Mattiaco recluserat specus quaerendis venis argenti... unde legionibus cum damno labor... Plures per provincias similia tolerabantur.*

2. Ch. Dubois, *Etude sur l'administr. et l'exploit. des carrières*, p. XXXIII-XXXIV.

3. R. Cagnat, article *Legio* dans le *Dictionn. des Antiq.*, p. 1088 ; F. Sagot, *La Bretagne romaine*, Paris, 1911, p. 182-183 ; L. Le Roux, *L'armée romaine de Bretagne*, Paris, 1911, p. 56-59.

4. Et non pas en 1822, comme il est dit au *Corpus* ; la date de 1809 est donnée par F. Haverfield, p. 283.

à la partie supérieure, 19 1/2 de longueur (47 centimètres 3/4). Poids : 185 livres anglaises (83 kilos 906).

Même estampille.

f) F. Haverfield, *loc. cit.* p. 265, n° 5. Trouvé en 1851 à Minsterley, maintenant perdu. Longueur : 20 pouces (30 centimètres). Poids : 173 livres anglaises (78 kilos 464).

Même estampille.

*
* *

D'un troisième centre, près de Holywell dans le Flintshire, proviennent vingt-cinq lingots estampillés, portant cinq inscriptions différentes[1].

Vingt-trois d'entre eux ont été recueillis dans le Cheshire, aux confins du Flintshire, à peu de distance d'Holywell.

N° 28. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1204; *Ephem. epigr.*, IX, p. 642-643; H. Dessau, *Inscr. latinae selectae*, n° 7810. Trouvé en 1838, près de Chester, l'antique Deva, sur le territoire de Great Boughton; conservé dans la collection du marquis de Westminster à Eaton Hall, près de Chester. Dimensions : 24 pouces de longueur (60 centimètres 1/4), sur 6 de largeur (15 centimètres) et 4 1/2 d'épaisseur (4 centimètres 1/4). Poids : 179 livres anglaises (81 kilos 185).

Sur la face supérieure :

IMP · VESP · V · T · IMP · III · COS

Imp(eratore) Vesp(asiano) V, T(ito) imp(eratore) III co(n)s(ulibus)[2].

Date : 74 après J.-C.

Sur le côté :

DE CEANGI

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 383-384.

2. Le libellé du n° 41 nous montre que les noms des empereurs Flaviens sur les estampilles contenant une indication de consulat ou de salutation impériale étaient mis à l'ablatif, au lieu du génitif qui est généralement employé dans les inscriptions de ce genre.

De Ceangi(s) ou mieux *de Ceangi(tanis fodinis)*, par analogie avec l'expression *de Brit(annicis fodinis)* du n° 21.

Ces mots nous font connaître le nom du peuple sur le territoire duquel la mine était située. Tacite, *Annales*, XII, 32, mentionne un peuple des *Cangi* que les Romains eurent à combattre sous le règne de Claude; l'estampille de Chester permet de rétablir la vraie forme : *Ceangi*. Il ne semble pas qu'il y ait lieu de retenir l'hypothèse de M. Haverfield, *Ephem. epigr., loc. cit.*, qui lit :

DECEANGL

et suppose l'existence d'un peuple des *Deceangli*, dont le nom se serait conservé dans celui de *Tegeingl* donné au moyen âge à une partie du Flintshire.

N° 29. *Ephem. epigr.*, VII, n° 1121. Trouvé en 1806, à Chester, au lieu dit Roodee; maintenant au musée de Chester. Dimensions : 20 pouces de longueur (50 centimètres) sur 4 de largeur (10 centimètres). Poids : 192 livres anglaises (87 kg. 081).

Sur la face supérieure :

IMP VESP AVG $\overline{\text{V}}$ · T · IMP $\overline{\text{III}}$ ////

Imp(eratore) Vesp(asiano) Aug(usto) V, T(ito) imp(eratore) III [*co(n)s(ulibus*].

Date : 74 après J.-C.

Sur le côté :

DE CEANGI

De Ceangi(tanis fodinis)

N° 30. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1206. Vingt lingots trouvés, d'après Camden, en 1590 sur les bords de l'estuaire de la Mersey, près de Runcorn et de Haulton Castle. On ne sait ce qu'ils sont devenus. Dimensions et poids inconnus. Ils portaient tous, à la face supérieure, la même inscription :

IMP · DOMIT · AVG · GER

DE CEANG

Imp(eratoris) Domit(iani) Aug(usti) Ger(manici)[1]
de Ceang(itanis fodinis)

Date : 84-96 après J.-C. Peut-être l'inscription, où manque l'indication du consulat, nous a-t-elle été transmise incomplètement. Peut-être aussi les mots *de Ceang(itanis fodinis)* étaient-ils écrits, comme aux nos 28, 29 et 32, sur le côté et non sur la face supérieure.

N° 31. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1212; *Ephem. epigr.*, III, p. 141. Trouvé en 1849 aux environs de Chester, près de la route appelée Common Hall Street; maintenant au musée de la Société archéologique de Chester. Dimensions : 20 pouces et demi de longueur (51 centimètres 1/2) sur 4 de largeur (10 centimètres). Poids : environ 168 livres anglaises (76 kg. 196). Lettres en partie effacées.

CAESARI VADON

Lire : *Caesari(s)*. Th. Watkins, dans les *Transactions of the Society of Lancashire and Cheshire*, III, 1876, p. 69, a proposé de reconnaître dans le dernier mot le nom de la station de *Saudonio* ou *Sandonio*, citée par le Géographe de Ravenne, V, 31, entre Deva et Mediolanum.

Deux lingots découverts au sud-est du Flintshire, dans le Staffordshire, au voisinage d'une ancienne voie romaine, portent des estampilles tout à fait analogues à celles des saumons de Chester; ils ont dû être fondus pareillement dans les mines d'Holywell :

N° 32. *a*) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1205. Trouvé en 1772 à Hint's Common, près de la route appelée Watlingstreet; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVIII. Dimensions : 22 pouces 1/2 de longueur (56 centimètres) sur 5 pouces 3/4 de largeur (13 centimètres) et 4 pouces de hauteur (10 centimètres). Poids : 152 livres anglaises (68 kilos 939).

1. Ici les noms sont au génitif, comme au n° 23.

Sur la face supérieure :

IMP · VESP · $\overline{\text{VII}}$ · T · IMP · $\overline{\text{V}}$ · COS

Imp(eratore) Vesp(asiano) VII, T(ito) imp(eratore) V co(n)s(ulibus).

Date : 76 après J.-C.

Sur le côté :

DE CEA

De Cea(ngitanis fodinis).

b) *Ephem. epigr.*, IX, n° 1264. Trouvé en 1838 dans les mêmes parages. Conservé à Tamsworth Castle. Poids : 150 livres anglaises (68 kilos 032). Même inscription à la face supérieure. Pas d'inscription sur le côté.

Dans le Flintshire, comme dans le Somerset et le Shropshire, le gisement appartenait à l'empereur. Si on laisse de côté le n° 30, de lecture douteuse et de date incertaine, tous ces textes se rapportent au temps des Flaviens, règne de Vespasien, en 74 et 76 (n°s 28, 29, 32), règne de Domitien (n° 30). Ils contiennent tous, sauf un seul (n° 32 *b*), la mention du peuple des *Ceangi* ou des *Ceangitanae fodinae*.

***

Dans les montagnes du comté de Derby, entre Wirksworth au sud et Castleton au nord, s'étend une quatrième région minière. Des amas de scories plombifères et des galeries à ciel ouvert de l'époque romaine s'y mêlent à des scories et galeries du moyen âge et des temps modernes. Les trouvailles d'objets antiques aux environs sont rares ; à peine peut-on citer quelques fibules et quelques monnaies des IIIe et IVe siècles. Une route romaine passait à la lisière du district[1].

Quatre lingots de plomb estampillés ont été découverts dans les landes de Matlock, près de Derwent, où existait un centre important d'extraction et de fusion :

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 383; F. Haverfield, *Victoria History, Derbyshire*, I, Londres, 1905, p. 227-233 (avec une carte générale du Derbyshire romain à la p. 191 et une carte particulière du district minier à la p. 227).

N° 33. *Ephem. epigr.*, IX, n° 1266 : F. Haverfield, p. 232, n° 11 ; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *e*. Trouvé en 1894 ; maintenant au British Museum (fig. 8); reproduit par W. Gowland, pl. LVII ; un fac-simile de l'inscription est donné par F. Haverfield, fig. 31, p. 232. Dimensions : à la base 22 pouces 1/4 (55 centimètres 3/4) sur 5 1/4 (11 centimètres), au sommet 19 pouces 3/4 (49 centimètres 1/4) sur 3 1/2 (8 centimètres 3/4) ; hauteur : 4 pouces 3/8 (10 centimètres 1/2). Poids : 175 livres anglaises (79 kilos 371).

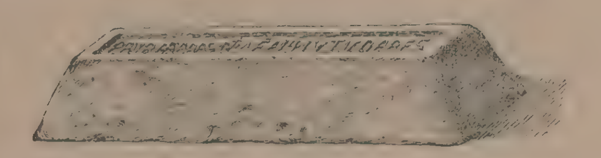


Fig. 8. — Lingot de plomb estampillé du British Museum (n° 33).

P RVBRI · ABASC NT MËA · I · LVTVDARES

P(ublii) Rubri(i) Abascanti, metal(l)i Lutudare(n)s(is).

La mine s'appelait *metallum Lutudarense*. Le Géographe de Ravenne, V, 31, cite une localité nommée *Lutudaron*, forme grecque du génitif pluriel *Lutudarum*, entre Deva (Chester) et Ratae (Leicester). V.-J. Vaillant rapproche l'adjectif *Lutud...* (la forme complète du mot n'était pas encore connue en 1888) du verbe latin *luere*, laver ; le nom de la localité ferait allusion au lavage du minerai plombifère et serait dû à l'existence d'ateliers dans lesquels on procédait à cette opération[1]. Il paraît plus naturel de voir en *Lutudarense* un mot d'origine celtique; le radical *Lut-*, qui reparaît dans le latin *lutum*, boue, vase, se trouve en Gaule, où les noms de villes *Lutetia*, *Luteva*, sont bien connus[2], et peut-être en Espagne, où on lit sur un saumon estampillé la mention d'un *Lu.....metallum* (n° 18).

1. V.-J. Vaillant, *A propos d'un saumon antique*, 1888, p. 38. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 403, n'admet pas cette interprétation.

2. H. Gröhler, *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, Heidelberg, 1913, p. 159 ; C. Jullian, *Chronique gallo-romaine*, dans la *Revue des Études anciennes*, 1920, p. 129 et 300.

N° 34. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1214; F. Haverfield, p. 231, n° 2; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *b*. Trouvé en 1783; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVII. Dimensions : à la base 20 pouces 1/2 (51 centimètres 1/2) sur 4 3/4 (11 centimètres 3/4), au sommet 19 (47 centimètres 3/4) sur 3 1/2 (8 centimètres 3/4); hauteur : 2 pouces 3/4 (7 centimètres). Poids : 83 livres anglaises (37 kilos 644).

L · ARVCONI · VERECVNDI METAL · LVTVD

L(ucii) Aruconi(i) Verecundi, metal(li) Lutud(arensis).

N° 35. *a*[1]) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1215 *a*; F. Haverfield, p. 231, n° 6; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *c*. Trouvé en 1777; maintenant perdu. Dimensions : à la base 20 pouces (50 centimètres) sur 6 1/2 (16 centimètres), au sommet 17 pouces 1/2 (42 centimètres 3/4) sur 3 (7 centimètres 1/2); hauteur : 4 pouces 3/4 (11 centimètres 3/4). Poids : 173 livres anglaises (78 kilos 464).

TI · CL · TR · LVT · BR · EX · ARG

Ti(berii) Cl(audii) Tr(ophimi, metallum) Lut(udarense, plumbum) Br(itannicum), ex arg(ento) ou *ex arg(entariis fodinis).*

N° 36. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1208; *Ephem. epigr.*, III, p. 141; IX, p. 643; F. Haverfield, p. 230, n° 1; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *a*. Trouvé en 1777; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVII. Dimensions : à la base 22 pouces 1/2 (56 centimètres 1/2) sur 5 1/2 (13 centimètres 3/4), au sommet 19 1/4 (48 centimètres 1/4) sur 3 1/4 (8 centimètres); hauteur : 3 pouces 3/4 (9 centimètres 1/2). Poids : 127 livres anglaises (57 kilos 600).

IMP · CAES · HADRIANI · AVG · MET · LVT

Imp(eratoris) Caes(aris) Hadriani Aug(usti), met(alli) Lut(udarensis)[2].

1. Le n° 35 *b* sera étudié plus loin, p. 57.

2. D'après E. Hübner, dans le *Corp. inscr. lat.*, VII, p. 141, un second exemplaire du n° 1208 aurait été trouvé en 1850 près de la rivière Carron, en Ecosse. F. Haverfield, *Victoria History*, *Derbyshire*, I, p. 230, et *Ephem. epigr.*, IX, p. 643, a montré que cette prétendue découverte n'a jamais eu lieu.

Un cinquième lingot, de même forme que les précédents et sur lequel on n'a aucun détail — peut-être était-il anépigraphe — a été trouvé en 1846 à Oker Hill, deux milles au nord de Matlock (F. Haverfield, p. 232, n° 12), un sixième en 1894 à Bradwell, dans la même région (*ibid.*, n° 13); ce dernier, maintenant au musée de Sheffield, mesure 20 pouces de longueur (50 centimètres) sur 5 1/2 de largeur (13 centimètres 3/4) et 3 de hauteur (7 centimètres 1/2); il pèse 112 livres anglaises (50 kilos 697); la partie qui portait une inscription a péri.

Un autre aurait été trouvé en 1802 près de Castleton :

N° 37. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1213; *Ephem. epigr.*, IX, p. 643; F. Haverfield, p. 232, n° 14. Maintenant perdu. Dimensions et poids inconnus. Quelques lettres seulement étaient lisibles :

IMP
Imp(eratoris).

Notons toutefois que F. Haverfield, *loc. cit.*, a émis des doutes sur l'authenticité de cette découverte.

Plusieurs lingots estampillés identiques à ceux de Matlock et provenant aussi des mines du Derbyshire, ont été recueillis en divers points de la Bretagne orientale :

N° 38 *a*) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1216; F. Haverfield, p. 231, n° 3; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *d*. Trouvé en 1848 à Hesgrave Park, près de Mansfield, dans le Nottinghamshire; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVII. Dimensions au sommet : 19 pouces 3/4 (49 centimètres 3/4) sur 3 3/4 (9 centimètres 1/2); hauteur : 4 pouces 3/4 (12 centimètres). Poids : 184 livres anglaises (83 kilos 353).

C · IVL · PROTI · BRIT · LVT · EX · ARG
C(aii) Iul(ii) Proti (plumbum) Brit(annicum) Lut(udarense)
ex arg(ento) ou *ex arg(entariis fodinis).*

b) *Ephem. epigr.*, IX, n° 1265; F. Haverfield, p. 231, n° 4. Autre exemplaire, portant la même estampille. Trouvé en 1890

à South Cave, près de Broug, dans le Yorkshire, à l'endroit où la voie romaine franchissait l'estuaire de l'Humber; conservé dans la collection Barnard à South Cave. Dimensions au sommet : 22 pouces (55 centimètres) sur 4 1/2 (11 centimètres 1/4); hauteur : 5 pouces 1/2 (11 centimètres 3/4). Poids : 135 livres anglaises (61 kilos 230).

N° 39. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1217 ; F. Haverfield, p. 231, n° 5. Plaquette de plomb, longue de 7 pouces (17 centimètres 1/2) sur 3 1/2 (8 centimètres 3/4); trouvée avant 1730 dans les mêmes parages que le n° 37 *b*; maintenant perdue. Paraît être un fragment d'un lingot analogue au précédent.

BR EX ARG

(*Plumbum*) *Br*(*itannicum*) *ex arg*(*ento*) ou *ex arg*(*entariis fodinis*).

N° 40. *Ephem. epigr.*, IX, n° 1264 *a*. Trouvé en 1885 à Theobald's Park, près de Cheshunt (comté de Hertford), aux abords de la route romaine allant de Londinium vers le nord; maintenant au British Museum. Dimensions à la base : 59 centimètres sur 17; au sommet : 52 sur 8; hauteur : 13 centimètres. Poids : 84 kilos 57 grammes[1].

IMP · CAES · HADRIANI · AVG

Imp(*eratoris*) *Caes*(*aris*) *Hadriani Aug*(*usti*).

Sur le côté, en lettres plus petites, restes d'une autre inscription presque entièrement effacée :

LAV ////////////////////////// /X

Bien que l'estampille ne contienne pas la mention du *metallum Lutudarense*, ce lingot, à notre avis, doit être rapproché du n° 36, de Matlock en Derbyshire, et non du n° 26, de Shelve en Shropshire; Cheshunt est une étape intermédiaire entre le Derby, où était située la mine, et la côte méridionale, près de laquelle, dans le Sussex, ont été recueillis d'autres saumons venus de Matlock :

1. Renseignements communiqués par M. Reginald A. Smith, du British Museum.

N° 35. *b*) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1215 *b*; F. Haverfield, p. 232, n°s 7-10; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *c*. Quatre lingots trouvés en 1824 à Pulborough, dans le comté de Sussex, à l'est de la route romaine, dite Stone Street, allant de Londinium (Londres) à Regni (Chichester) Deux ont péri; le troisième est conservé dans la collection Zouche, à Parham Park, près de Pulborough. Le quatrième, maintenant au British Museum, est reproduit par W. Gowland, pl. LVII; dimensions à la base : 23 pouces (57 centimètres 3/4) sur 6 1/2 (16 centimètres); hauteur : 4 pouces 3/4 (12 centimètres); poids : 184 livres anglaises (83 kilos 353). Sur tous les quatre était répétée l'estampille du n° 35 *a*, au nom de Ti. Claudius Trophimus.

Il est établi par ces différents documents que les gisements du Derbyshire étaient appelés dans l'antiquité *metallum Lutudarense* (n°s 33-36, 38) et que l'on y traitait le minerai en vue, tout d'abord, de l'extraction de l'argent (n°s 35, 38, 39).

La seule indication de date que nous possédions nous est donnée par les deux lingots au nom d'Hadrien (n°s 36 et 40). Mais l'exploitation devait avoir commencé avant le règne de cet empereur. Les autres estampilles, en effet, à en juger d'après l'aspect des lettres[1] et la nature des noms propres, parmi lesquels apparaissent les gentilices de la dynastie julio-claudienne (C. Julius Protus, Ti. Claudius Trophimus), remontent au Ier siècle. D'autre part, les mines du comté d'York, situées au nord, dans une région plus éloignée des grandes villes romaines et plus exposée aux attaques des indigènes encore mal soumis, étaient exploitées, comme on le verra plus loin (n° 41), dès le règne de Domitien, en l'année 81; il n'est guère vraisemblable qu'on les ait mises en valeur avant celles du Derby[2].

Ce qu'il y a de plus intéressant dans les *massae plumbeae*

1. F. Haverfield, *loc. cit.*, p. 228.
2. *Ibid.*, p. 229.

trouvées ou fondues près de Matlock, ce sont les quatre noms de citoyens romains qu'on y a déchiffrés, P. Rubrius Abascantus (n° 33), L. Aruconius Verecundus (n° 34), Ti. Claudius Trophimus (n° 35), C. Julius Protus (n° 38). Ces personnages portent les *tria nomina* de l'époque classique; les *cognomina* du premier, du troisième et du quatrième sont d'origine grecque; nous avons affaire très certainement à des fils ou petits-fils d'affranchis. Ils sont cités à la place occupée sur les autres estampilles (n° 36 et 40) par l'empereur Hadrien, propriétaire du *metallum Lutudarense*. Hübner proposait de reconnaître en eux des agents de l'administration impériale des mines, des *a rationibus metallorum publicorum*[1]. Mais nulle part ce titre ne leur est donné et rien ne prouve qu'ils étaient revêtus de fonctions officielles[2]. M. Haverfield est tenté de les considérer comme les propriétaires des mines au Iᵉʳ siècle ou au début du IIᵉ, avant que celles-ci aient été incorporées au domaine impérial; il est vrai qu'en règle générale, sous l'Empire, les mines appartenaient au prince; mais peut-être avait-on fait une exception, dans les premiers temps de leur exploitation, pour ces gisements situés loin des grands centres, dans une province tardivement conquise[3]. A cette hypothèse aventureuse nous préférons celle de MM. Hirschfeld[4], Gowland[5] et Rostovzev[6] : nos quatre personnages sont, selon toute

1. E. Hübner, dans le *Corp. inscr. lat.*, VII, p. 220. Il rapprochait à tort de ces lingots un petit fragment de plomb trouvé à Lindney Park (Gloucestershire) et portant le mot DOCCIVSI, *Docciusi*? ou *Doccius* [*f*(*ecit*)], deux fois répété (*Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1218). Mais F. Haverfield, *Ephem. epigr.*, IX, p. 643, après examen de l'objet, déclare que ce n'est pas un fragment de *massa plumbea*; Doccius est le nom d'un potier connu (*Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 10010,795).

2. C'est pour la même raison que O. Hirschfeld, *Die kaiserl. Verwaltungsbeamten*, 2ᵉ éd., 1905, p. 165-166, refuse de voir des fonctionnaires impériaux des carrières dans les personnages que mentionnent les inscriptions des marbres retrouvés à l'Emporium de Rome.

3. F. Haverfield, *Victoria History, Derbyshire*, I, p. 228-229.

4. O. Hirschfeld, *loc. cit.*, p. 151.

5. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 406-407.

6. M. Rostovzev, article *conductor* dans le *Dizion. epigrafico* d'Ett. de Ruggiero, II, Rome, 1900, pp. 586; *Gesch. der Staatspacht in der röm. Kaiserzeit*, dans le *Philologus, IV. Supplementband*, 1904, p. 451.

apparence, des concessionnaires de la mine, *conductores*, à qui le prince, qui en était le seul propriétaire, l'avait affermée; leur condition sociale et leur situation juridique étaient exactement celles des citoyens romains, fermiers des gisements plombifères, que nous avons rencontrés en Espagne à la fin de la République et au début de l'Empire[1].

D'après M. Gowland, les estampilles de P. Rubrius Abascantus, de L. Aruconius Verecundus, de Ti. Claudius Trophimus et de C. Julius Protus seraient postérieures à celles où nous lisons le nom d'Hadrien : au début de l'occupation, les mines auraient été administrées directement pour le compte du prince; dans la seconde moitié du deuxième siècle, ou même un peu plus tard, par suite des progrès de la pacification, de la faible teneur du minerai en argent et de la nécessité d'aller désormais chercher le métal à grands frais dans le sous-sol après l'épuisement des filons superficiels, le gouvernement romain dut juger plus avantageux d'abandonner l'extraction à des particuliers moyennant fermage[2]. La date à laquelle il convient de rapporter les quatre estampilles nous empêche d'admettre une pareille interpretation. Si ces lingots sont réellement du Ier siècle de notre ère, le système de la ferme a précédé et non suivi celui de la régie et les plus anciens des saumons du Derbyshire sont contemporains des saumons espagnols les plus récents.

***

Il ne nous reste à citer que deux *massae plumbeae* de Bretagne, portant la même inscription, découvertes simultanément en 1734 dans le Comté d'York, au lieu dit Heyshaw Moor, à huit milles au nord de Ripley :

N° 41. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1.207; *Ephem. epigr.*, IX, p. 643. Un exemplaire est conservé au British Museum et

1. Cf. ci-dessus, nos 3, 5, 7, 14, 16, 18, 19.
2. W. Gowland, *loc. cit.*

reproduit par W. Gowland. pl. LVII; dimensions : 23 pouces et demi de longueur (59 centimètres) sur 5 3/4 de largeur (14 centimètres 1/2) et 4 de hauteur (10 centimètres); poids : 156 livres anglaises (70 kilos 753). L'autre exemplaire appartient à la collection Ingleby, à Ripley Castle; il pèse 155 livres anglaises (70 kilos 300).

Sur la face supérieure :

IMP CAES · DOMTIANO · AVG · COS · VII

Imp(eratore) Caes(are) Domitiano Aug(usto) co(n)s(ule) VII.

Date : 81 ap. J.-C.

Le second exemplaire porte sur le côté le mot :

BRIG

(Plumbum) Brig(antinum).

Ces lingots proviennent d'un cinquième centre d'exploitation plombifère antique, dont on a relevé les traces auprès de Pateley Bridge, à seize milles d'Aldborough, l'antique Isurium, dans le pays des *Brigantes*[1].

*
* *

En résumé, les inscriptions des saumons estampillés de la Bretagne romaine nous permettent d'identifier cinq districts plombifères qui s'échelonnent du sud-ouest au nord-est, depuis les abords de l'estuaire de la Severn (Sabrina) jusqu'aux environs d'York (Eburacum), et de rattacher à l'un ou l'autre d'entre eux les lingots que l'on a retrouvés épars à travers toute l'île : au gisement du Somerset le lingot du comté de Hants (nº 26)[2], au Shropshire un de ceux du Somerset (nº 27 *e*), au Flintshire

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 381-382. — Sous les nºˢ 1219 et 1220, le *Corp. inscr. lat.* VII indique encore comme provenant de lingots estampillés deux barres de plomb qui présentent à leur partie supérieure des indications numériques et qui ont été trouvées beaucoup plus au nord, en Ecosse. Mais F. Haverfield, *Ephem. epigr.*, IX, p. 643, déclare que ces objets ne remontent certainement pas à l'époque romaine.

2. Ainsi que le lingot de Clausentum, également dans le comté de Hants, reproduit à la fin de ce travail (nº 70).

ceux du Staffordshire (n° 32), au Derby deux de ceux du Yorkshire (n°s 38 *b* et 39) et ceux du Nottinghamshire (n° 38 *a*), du Hertford (n° 40), du Sussex (n° 35 *b*). Le métal expédié des mines gagnait par les routes romaines les régions côtières du sud, où on l'embarquait pour le continent. Les découvertes isolées que l'on a faites plus ou moins loin des lieux d'origine et qui sont dues certainement à des accidents survenus pendant le trajet attestent l'importance de ce commerce. Au terme du parcours, les ports de Durnovaria (Dorchester), de Clausentum (Bittern) et de Regni (Chichester) jouaient en Bretagne le même rôle que Sulci en Sardaigne et Carthagène en Espagne.

Les Romains ont commencé l'extraction et l'exportation du plomb britannique au lendemain même de la conquête. Grâce aux estampilles impériales, nous remontons jusqu'aux années 49 (n°s 21 et 22), 60 (n° 26), 69-79 (n° 23[1]) en Somerset, 74 (n°s 28 et 29) et 76 (n° 32) en Flintshire, 81 en Yorkshire (n° 41), 84-96 en Shropshire (n° 27), et les estampilles des *conductores* du Derby sont également de la seconde moitié du Ier siècle. Dès cette époque, par conséquent, les cinq districts miniers étaient en activité. Pour le second siècle, les témoignages épigraphiques ne concernent que le règne d'Hadrien en Shropshire (n° 27) et en Derby (n°s 36 et 40), celui d'Antonin le Pieux (n° 24) et celui de Marc-Aurèle et de L. Verus (n° 25) en Somerset. Mais il ne s'ensuit nullement que les travaux n'aient pas continué plus tard dans ces trois régions et qu'ils aient cessé après 76 en Flintshire, après 81 en Yorkshire. Les découvertes de saumons de métal ont un caractère essentiellement fortuit et l'on ne saurait en tirer sur ces questions de chronologie des conclusions bien rigoureuses. Les Romains se servaient tout autant de plomb aux IIe et IIIe siècles qu'au Ier et ils n'avaient alors découvert ou conquis aucune nouvelle région productrice qui pût faire concurrence à la Bretagne. Il est certain cependant que les désordres dont l'Empire fut le

1. Et n° 70.

théâtre à partir de la fin du IIe siècle amenèrent une certaine gêne dans la circulation commerciale. Peut-être aussi les difficultés de plus en plus grandes auxquelles se heurtaient en Bretagne les chercheurs de minerai, à mesure qu'il fallait descendre davantage en profondeur, ont-elles ralenti leur zèle. En tout cas, à défaut de lingots estampillés recueillis dans l'île même, les monnaies impériales du IIIe et du IVe siècles prouvent que les gisements du Somerset et du Derby tout au moins n'étaient pas encore abandonnés à cette époque; elles paraissent même indiquer que les mines du Somerset connurent au temps de Constantin une nouvelle ère de prospérité[1]. On verra plus loin que quatre lingots bretons au nom de Septime Sévère (nos 46, 47, 48 et 51), venant, selon nous, du Shropshire, ont été découverts les trois premiers en Gaule, le quatrième en Germanie.

Des cinq districts miniers, les deux plus importants étaient sans contredit ceux du Somerset et du Derby, où la présence d'autres vestiges antiques, scories, objets du mobilier domestique, monnaies surtout, ajoute quelques éléments d'information à ceux qu'on peut tirer des saumons estampillés. Si l'on ne considère que le nombre des lingots retrouvés, le Flintshire, avec vingt-cinq, occupe le premier rang; mais c'est dans le Somerset que la longue durée et la continuité de l'exploitation sont le mieux établies. Au point de vue du développement des travaux, les gisements du Derby, bien supérieurs à ceux du Flintshire et du Yorkshire, étaient inférieurs cependant à ceux du Somerset et même du Shropshire; peut-être la qualité du métal y était-elle meilleure; de nos jours encore, le plomb du Derbyshire est particulièrement apprécié[2].

Onze de ces lingots ont pu être soumis à l'analyse[3]. Dans l'ensemble, le plomb que les Romains tiraient de la Bretagne

1. Cf. F. Haverfield, dans les *Mélanges Boissier*, Paris, 1903, p. 252.
2. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 105, d'après J. Percy, *The metallurgy of lead*, Londres, 1870, p. 174.
3. Voir le tableau ci-contre.

ANALYSE DES LINGOTS DE PLOMB ESTAMPILLÉS TROUVÉS EN BRETAGNE

(d'après W. Gowland, *Archaeologia*, LVII, 2, 1901, p. 402-403).

Numéro d'ordre	Cuivre °/₀	Antimoine °/₀	Arsenic °/₀	Or °/₀	Argent par tonne (en grammes)
—	—	—	—	—	—
22	0,043	0,021	0,014	traces	314
24	0,024	0,019	0	traces	49
26	0,034	0,06	0	traces	23
27	0,038	0,04	0	traces	87
32	0,035	0,06	0	traces	27
33	0,013	0,017	0	traces	39
34	0,022	0,008	0	traces	47
35 *b*	0,017	traces	0	traces	41
36	0,020	0,012	0	traces	73
38 *a*	0,008	traces	0	traces	101
41	0,014	0,007	0	traces	81

était relativement pur, mais très pauvre en argent. Sa pureté tenait aux conditions avantageuses de la préparation : abondance du minerai, dont une grande partie passait en scories ; rareté des métaux susceptibles de contaminer le plomb, comme le cuivre ou l'antimoine; emploi pour la fusion de fours bas à température modérée[1]. La faible proportion d'argent que renferment, à une exception près (nº 22), tous ces saumons, même ceux qui ne portent pas la mention *ex arg(ento)*, nous montre que la Bretagne fournissait surtout du plomb aux Romains, tandis que de l'Espagne, où le minerai était moins pur et la recherche plus laborieuse, ils tiraient plutôt de l'argent, qui couvrait mieux les dépenses de l'exploitation[2]. Lorsque l'existence des mines bretonnes leur fut révélée, peut-être ont-ils cru d'abord qu'elles seraient aussi fertiles en argent que les mines espagnoles : c'est ce que paraît indiquer le texte de Strabon, qui cite parmi les richesses de la Bretagne l'ἄργυρος, et non le μόλυβδος[3]. Sur ce point leur espoir fut déçu. Mais comme au même moment (1er siècle après J.-C.) l'usage du plomb se généralisait à Rome

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 404-405.
2. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 400.
3. Strabon, IV, 5, 2.

et dans l'empire[1], il y eut de ce chef dédommagement et compensation; le métal commun, lui aussi, était très demandé sur le marché: de même que jadis l'argent ibérique, le plomb breton, que l'on se procurait à bon compte, trouva des débouchés faciles et rémunérateurs.

IV

Pline l'Ancien range la Gaule parmi les pays d'Occident qui produisaient du plomb[2]. Strabon signale des mines d'argent, c'est-à-dire de plomb argentifère, chez les Rutènes, dans le département actuel de l'Aveyron, et chez les Gabales, dans le Gévaudan[3]. Une inscription de Villefranche de Rouergue, chez les Rutènes, mentionne un *vilicus* de condition servile, *quaestor* et *magister familiae Ti. Caesaris quae est in me[tal]lis*[4]. On a relevé des vestiges d'exploitations antiques dans les Pyrénées orientales, les Cévennes, le Massif central, les Alpes, etc.[5]. C'est à Arles-sur-Tech, dans les Pyrénées orientales, qu'a été découvert le spécimen le mieux conservé de four de fusion pour servir à la préparation du plomb[6]. En Gaule comme en Espagne, le travail d'extraction, au témoignage de Pline, était particulièrement difficile et coûteux[7]; aussi devait-on se préoccuper moins de la production du plomb même que de celle de l'argent (voir la carte ci-jointe, fig. 9).

1. Voir notre article *Plumbum*, dans le *Dictionn. des Antiq.*, p. 511-513.
2. Pline l'Ancien, *Nat. hist.*, XXXIV, 164.
3. Strabon, IV, 2, 2. Diodore, V, 27, prétendait au contraire qu'il n'y avait pas d'argent en Gaule.
4. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 1550.
5. A. Daubrée, dans la *Revue archéol.*, 1881, I, p. 204-221 et 261-269; Ern. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, I, Paris, 1876, p. 424-427; W. Gowland, dans l'*Archaeologia*, LVII, 2, 1901, p. 378-380; C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, Paris, 1908, p. 76-77; II, 1908, p. 303; V, 1920, p. 207-208 et 306-307.
6. Cf. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 395, fig. 11, d'après Florencourt, *Ueber die Bergwerke der Alten*, Göttingen, 1785, p. 30 et pl. 2.
7. Pline l'Ancien, *loc. cit.*

Une seule *massa plumbea* de Gaule porte une marque de provenance indigène :

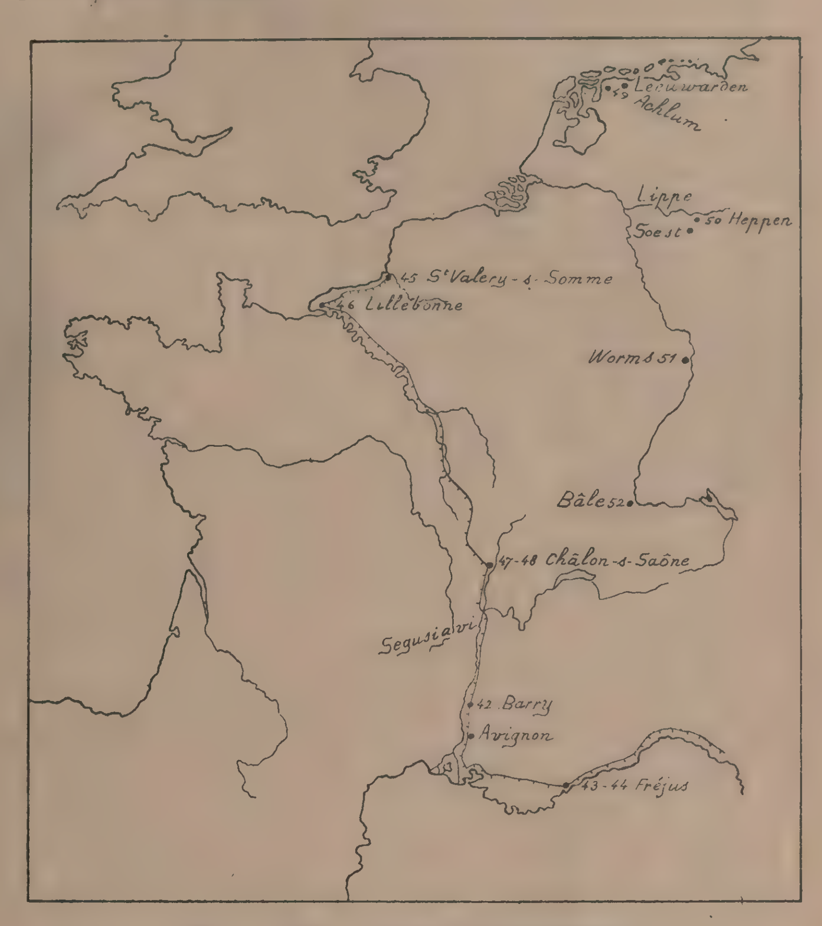


Fig. 9. — Carte de la Gaule et de la Germanie.
Emplacement des trouvailles de lingots de plomb estampillés (n°s 42-52).

N° 42. *Corp. inscr. lat.*, XII, n° 5700, 1 ; E. Espérandieu, dans les *Mémoires de l'Acad. de Vaucluse*, 1899, p. 266, n° 255. Trouvée en 1848 à Barry (Vaucluse), maintenant au musée Calvet à Avignon. En forme de parallélépipède tronqué. Dimensions à la base : 47 centimètres de longueur sur 11 de largeur ; à la partie supérieure : 43 centimètres sur 6 1/2 ; hauteur :

12 centimètres 1/2. Poids : environ 43 kilos[1]. Reproduite par E. Espérandieu, *loc. cit.*

Lettres en relief :

SEGVSIAVIC

Segusiavic(orum), ou mieux *Segusiavic(um plumbum)*.

Les Ségusiaves habitaient le Forez et le Lyonnais, entre le cours supérieur de la Loire, le Rhône et la Saône. On peut supposer qu'un centre minier existait dans l'antiquité sur leur territoire. Le lingot aura été perdu pendant qu'on le transportait du pays des Ségusiaves aux ports du littoral méditerranéen, par la voie romaine de la rive gauche du Rhône.

Deux *massae* trouvées à Fréjus (Var), l'un des ports méditerranéens où s'embarquaient les produits de la Gaule et de la Bretagne destinés à l'Italie, présentent seulement des signes numériques :

N° 43. *Corp. inscr. lat.*, XII, n° 5700, 2 *a*. Lingot de plomb en forme de caisson rectangulaire; appartenait jadis à la collection Pascal, à Fréjus. Reproduit par A. Héron de Villefosse et H. Thédenat, *Inscriptions romaines de Fréjus*, Paris, 1884, p. 125, n° 74.

IIIII

N° 44. *Corp. inscr. lat.*, XII, n° 5700, 2 *b*. Lingot de plomb de forme arrondie, aplati sur ses deux faces; appartenait en 1884 à la collection Pascal, à Fréjus. Reproduit par A. Héron de Villefosse et A. Thédenat, *loc. cit.*

IIIIII

Quatre lingots estampillés, découverts en Gaule, venaient de Bretagne[2] :

1. Renseignements communiqués par M. J. Girard, conservateur du musée Calvet.

2. L'abbé Cochet, dans la *Revue archéol.*, 1856, II, p. 549, signale la découverte d'un saumon de plomb dans les ruines du Vieil-Evreux, au cours des fouilles de Bonnin (1838-1843). Il n'en est pas question dans le rapport d'E.

N° 45. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3491 ; V.-J. Vaillant, *A propos d'un saumon antique trouvé à Saint-Valery-sur-Somme*, Boulogne-sur-mer, 1888 ; H. Dessau, *Inscr. latinae selectae*, n° 8709. Trouvé à Saint-Valery-sur-Somme en 1883 ; maintenant au musée de Saint-Germain en Laye (fig. 10). En forme de parallélépipède tronqué, mesurant à la base 61 centimètres de longueur sur 16 de largeur et 10 de hauteur. Poids : 75 kilos.

NERONIS AVG BRITAN L· II

Neronis Aug(usti) Britan(nicum plumbum) l(egio) II.

Le mot *Britan(nicum)* et l'indication de la *legio II^a Augusta*, qui faisait partie de l'armée de Bretagne depuis le règne de



Fig. 10. — Lingot de plomb estampillé du musée de Saint-Germain-en-Laye (n° 45).

Claude et avait son quartier général à Isca Silurum (Caerleon ou Usk, comté de Monmouth, à peu de distance de la rive septentrionale de la Sabrina[1]), ne laissent aucun doute sur la contrée où ce saumon a été fondu. L'embouchure de la Somme était tout naturellement indiquée pour le débarquement des marchandises d'outre-Manche. Mais on peut préciser davantage et rattacher le lingot de Saint-Valery à un centre breton déterminé. Il est sorti des mines du Somerset. Les Mendip Hills

Espérandieu à la Société française des Fouilles archéologiques, *Fouilles du Vieil-Evreux*, Paris, 1913. Ce saumon existe cependant au musée d'Evreux ; c'est une petite *massa* anépigraphe, longue de 10 centimètres environ sur 4 à 5 de largeur et d'épaisseur, qui paraît avoir été déformée et rongée par le feu ; elle est indiquée dans le registre d'entrée du musée comme trouvée en effet au Vieil-Evreux (renseignement communiqué par M. L. Régnier, d'Evreux) ; il est très vraisemblable qu'elle provenait de la Grande-Bretagne.

1. R. Cagnat, article *Legio*, dans le *Dictionn. des Antiq.*, p. 1077-78 ; F. Sagot, *La Bretagne romaine*, p. 180 ; L. Le Roux, *L'armée romaine de Bretagne*, p. 45-48.

sont situées dans le voisinage d'Isca Silurum, au sud de la rive opposée de la Sabrina ; un détachement de la *legio II^a Augusta* est allé y travailler sous le règne de Néron, de même que sous le règne d'Hadrien la *legio XX^a Victoria Victrix* envoya des travailleurs aux mines de Shelve dans le Shropshire, tout auprès de son quartier général de Deva (Chester). Par sa date le saumon de Saint-Valery-sur-Somme prend place, dans la série du Somerset, à la suite de ceux de Wookey Hole (n° 21) et de Blagdon (n° 22), au nom de Claude, et à côté de celui de Broughton (n° 26), marqué pareillement au nom de Néron, en l'an 60; comme lui, ceux de Wookey Hole et de Broughton contiennent le mot *Britannicum*.

N° 46. *Corp. inscr. lat*, XIII, n° 3222. Fragment d'un lingot en forme de parallélépipède tronqué trouvé à Lillebonne (Seine Inférieure), près du mur extérieur du théâtre, en 1840; maintenant au musée de Rouen. Longueur : 29 centimètres à la base, 25 au sommet, sur 13 de hauteur ; poids : 43 kilos 500[1]. Reproduit par Ch. Roach Smith, *Collectanea antiqua*, III (Londres, 1852), p. 87, planche 23. Vestiges d'une inscription presque entièrement effacée, lettres en relief :

I ////////////// L //////////

NACIS · AVG · PA

I[mp(eratoris) Ca]e[s(aris) L(ucii) Sept(imii) Severi Perti]nacis Aug(usti) Pa[rthici Adiabenici.

L'origine bretonne de ce fragment n'est établie que par la situation géographique du lieu de la découverte. L'estuaire de la Seine était, plus encore que celui de la Somme, l'une des grandes voies naturelles de pénétration du commerce britannique sur le continent. Il est vrai que le lingot de Lillebonne date du IIIe siècle et qu'on n'a relevé en Bretagne même aucune estampille postérieure au règne de Marc-Aurèle et de Lucius

1. Chiffres communiqués par L. de Vesly, conservateur du musée départemental d'antiquités de la Seine-Inférieure.

Verus. Mais, comme nous l'avons déjà noté, rien ne prouve que l'exploitation ait été arrêtée partout à ce moment; le témoignage des monnaies autorise à penser au contraire qu'elle s'est poursuivie, au moins dans le Somerset et le Derbyshire, jusqu'au IVe siècle.

Nº 47. *Corp. inscr. lat.*, XIII, nº 2162 *a*. Trouvé en 1855 à Sassenay, près de Chalon sur-Saône (Saône-et-Loire); maintenant au musée de Chalon-sur-Saône. Forme de parallélépipède tronqué. Dimensions à la base : 58 centimètres de longueur sur 13 de largeur; hauteur : 12 centimètres[1]. Poids : 86 kilos 300. Reproduit par M. Canat, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, III, 1857, planche XI, nº 10.

D'un côté, lettres en relief, seul reste d'une inscription effacée :

VG PARTICI ADIABENICI

[Imp(eratoris) Caes(aris) L(ucii) Sept(imii) Severi Pertinacis] Aug(usti) Part(h)ici Adiabenici.

De l'autre, en creux, trois estampilles juxtaposées :

a)	*b)*	*c)*
DL'P	LVICVC	///VICVC

Bien que la sigle P doive précéder régulièrement le chiffre des livres et non le suivre, les lettres DL'P paraissent signifier *550* (*libras*) *p*(*ondo*), soit 180 kilos, ce qui correspondrait à peu près au double du poids réel de ce lingot. Les auteurs du *Corpus* seraient portés à croire ou bien qu'il s'agissait de 550 demi-livres, ou bien que les nºs 47 et 48, pesant chacun 86 kilos 300, étaient les deux moitiés d'une seule et même *massa plumbea* de 172 kilos 600. Mais les chiffres inscrits sur les estampilles

1. Chiffres communiqués par MM. H. Pernet et P. Besnard, de Chalon, qui ont bien voulu examiner sur place, à notre intention, les nºs 47 et 48. Pour l'un et l'autre le *Corpus* indique 52 centimètres de longueur sur 9 de largeur ; ce sont les dimensions de la face supérieure.

représentent toujours des livres, et les nos 47 et 48, qui n'ont été trouvés ni à la même date ni au même endroit, constituent deux lingots distincts, dont chacun est complet[1].

Le sens de la seconde estampille, deux fois répétée, est obscur. D'après le *Corpus*, deux interprétatations seraient possibles, soit *L(ucii) Vic(i) v(iri) c(larissimi)*, soit *l(egio) VI* (la *legio VI*ª *Victrix* avait son quartier général à Eburacum, aujourd'hui York, dans la seconde moitié du IIe siècle et au IIIe)[2], *Cuc*... (premières lettres du nom d'un gradé employé à la mine) ou *C*... (initiale du nom) *v(ir) c(larissimus)*. Ni l'une ni l'autre ne s'impose. La mention d'un *vir clarissimus* est peu vraisemblable. Peut-être faut-il voir dans ces lettres mystérieuses le commencement d'un nom de peuple ou de lieu.

N° 48. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 2612 *b*. Trouvé vers 1864 au hameau des Alouettes, commune de Chatenoy-le-Royal, près de Chalon-sur-Saône[3]; maintenant au musée de Chalon-sur-Saône. Même forme, mêmes dimensions et même poids que le n° 47.

Cinq estampilles juxtaposées :

a)	*b)*	*c)*	*d)*	*e)*
LEG XX	ƆOᗡIꟼƎꓭ	ƆOᗡ	ƆOᗡIꟼƎꓭ	LEG XX

La mention, très nette et deux fois répétée, de la *legio XX*ª *Victrix*, nous invite à rapprocher ce saumon de celui de Linley Hall (n° 27); comme ce dernier, il doit provenir des mines du Shropshire. Il en est de même sans doute pour le premier

1. Renseignement donné par MM Pernet et Besnard.

2. R. Cagnat, *loc. cit.*, p. 1083 ; F. Sagot, *loc. cit.*, p. 184-185 ; L. Le Roux, *loc. cit.*, p. 49-51.

3. Ce lingot est intact, et non pas brisé en deux morceaux, comme il est dit par erreur au *Corpus*. Les auteurs du *Corpus* n'indiquent pas le lieu ni la date de la trouvaille. L'acquisition est mentionnée dans les *Mémoires de la Société d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, V, 1. 1866, p. VI : « saumon de plomb trouvé près de l'ancienne sucrerie et portant la marque de la XXe légion » (l'ancienne sucrerie se trouvait au hameau des Alouettes) ; elle figure aux archives de la société sur un état de dépenses effectuées en 1864 (renseignements de MM. Pernet et Besnard).

lingot du musée de Chalon-sur-Saône (nº 47), qui présente avec le second une si frappante ressemblance, et aussi pour le lingot de Lillebonne (nº 46), marqué, comme ceux de Chalon, au nom de Septime Sévère. La grande voie romaine qui allait de Lyon au littoral de la Manche passait précisément par Chalon, Lillebonne et Saint-Valery[1]; c'est par là que les lingots bretons étaient acheminés vers la Narbonnaise et l'Italie.

Le reste de l'inscription est obscur. Les lettres DOC, renversées et trois fois répétées, font penser au *Doccius* de la tablette de plomb de Lindney Park[2], en qui l'on a voulu voir un fontionnaire des mines; mais cette tablette n'est pas un fragment de lingot et il n'y a rien à tirer du rapprochement des deux textes. Ici encore on se demande si *Doc...* ne serait pas le début d'un nom de peuple ou de lieu. Les lettres BFLI, renversées, seraient mises, d'après le *Corpus*, pour les mots *b(eneficiarius) l(egionis) I*; la *legio I^a Minervia* appartenait à l'armée de Germanie[3]; il faudrait supposer qu'un de ses sous-officiers avait été détaché en Bretagne pour travailler aux mines.



En Germanie, il y avait dans la région rhénane (Eifel, Siebengebirge, Lorraine) quelques gisements de plomb connus et exploités dès l'antiquité[4]. C'est probablement dans les mines de plomb argentifère que Curtius Rufus, sous le règne de Claude, employait ses légionnaires à rechercher de l'argent,

1. Cf. notre article *Via*, dans le *Dictionn. des Antiq.*, p. 801. Les auteurs du *Corpus*, XIII, 1, p. 404, font remarquer qu'on a découvert à Chalon l'inscription funéraire de la femme d'un soldat de la *legio VI^a Victrix* cantonnée en Bretagne (*Corp. inscr. lat.*, *loc. cit.*, nº 2616).
2. *Corp. inscr. lat.*, VII, nº 1218. Voir ci-dessus, p. 58, note 1.
3. R. Cagnat, *loc. cit.*, p. 1076.
4. H. Blümner, *Technol. und Terminol. der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, IV, Leipzig, 1885, p. 38 et 91; W. Gowland, *loc. cit.*, p. 380-381.

quaerendis venis argenti, in agro Mattiaco, c'est-à-dire sur le territoire des Chatti, la Hesse actuelle[1].

Quatre lingots estampillés ont été découverts au voisinage du Rhin :

N° 49. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 10029, 27. Fragment trouvé à Achlum, dans la Frise; maintenant au musée de Leeuwarden (Pays-Bas). Longueur : 15 centimètres. A l'extrémité, lettres en creux :

P XXX

P(ondo) XXX(libras).

Aucun indice de provenance, mais la proximité des côtes de Bretagne donne tout lieu de penser que ce fragment était originaire d'un des centres miniers britanniques.

N° 50. A. Schulten, dans les *Bonner Jahrbücher*, CXXIV, 1917, p. 88. Fragment trouvé en 1910 près de Heppen (Westphalie), à sept kilomètres au sud de la Lippe; maintenant à Soest, dans la collection Dörrenberg. Forme de parallélépipède tronqué. Dimensions à la base : 11 centimètres 1/2 de longueur sur 13 de largeur; à la partie supérieure : 9 1/2 sur 7 1/2; hauteur : 11 centimètres. Poids : environ 13 kilos. Reproduit par A. Schulten, *loc. cit.*, fig. 1 (fac-simile du fragment, avec l'inscription de la partie supérieure) et 2 (fac-simile de l'inscription du côté).

A la partie supérieure, en relief :

L · FLA

Sur le côté, en creux : L · F · VE

D'après la teneur de la seconde inscription, M. Schulten propose de lire sur la première : *L(ucius) Fla[vius Vetus]*. On pourrait songer aussi au *cognomen Ve[tto]*, qui est assez fréquent en Espagne[2] et rappelle le nom du peuple lusitanien des Vettones.

1. Tacite, *Annales*, XI, 20. Cf. ci-dessus, p. 48, note 1.
2. *Corp. inscr. lat.*, II, n°s 201, 601, 823, 829, 1074, 1075, 3844.

M. Schulten estime que le lingot devait mesurer primitivement 50 centimètres de longueur et peser environ cent livres romaines; il venait, selon lui, d'une province riche en plomb, telle que la Gaule; la forme des lettres permet de le dater des premiers temps de l'Empire, lors de l'une des campagnes de Germanie ordonnées par Auguste et par Tibère. Ce plomb était destiné non à un usage commercial, les Germains ne se servant pas de ce métal, mais à la confection de balles de fronde ou à quelque autre emploi militaire. Il aura été perdu au cours de la marche d'un détachement de troupes romaines parti de la vallée de la Lippe et se dirigeant du nord au sud par une route transversale.

A l'hypothèse d'une provenance gauloise, émise par M. Schulten, on pourrait opposer celle d'une origine espagnole. Sans doute la Gaule fabriquait, elle aussi, des lingots estampillés pour l'exportation : celui des Ségusiaves (n° 42), découvert à Barry en Vaucluse, près de la voie romaine qui conduisait aux ports méditerranéens, l'atteste. Mais aux premiers temps de l'Empire le principal pays producteur était sans contredit l'Espagne, et des saumons ibériques ont été retrouvés au delà même des frontières de la péninsule. Leurs dimensions et leur poids moyen sont précisément ceux que M. Schulten attribue au lingot de Heppen dans son état primitif, tandis que le lingot de Barry est plus lourd. On rencontre parfois sur des *massae plumbeae* d'Espagne, comme à Heppen, l'abréviation exceptionnelle du *nomen* (n°s 16 et 19), et le *cognomen* lusitanien de Vetto, si c'est bien lui qu'il faut restituer, rappelle le *cognomen* lusitanien d'Arco (n° 4).

N° 51. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 10029, 25. Trouvé en 1885 sur le Tafelacker, près de Worms; maintenant au musée de Worms. Longueur : 50 centimètres. Poids : 61 kilos 500.

D'un côté : DDD NN

Estampille de trois empereurs régnant conjointement, *d(ominorum) n(ostrorum)* :

De l'autre : CLXXV

P(ondo) CLXXV (libras), 175 livres romaines, soit 57 kilos 304 grammes. Peut-être avait-on voulu écrire CLXXXV, 185 livres romaines, soit 60 kilos 578, ce qui correspond, à 600 grammes près, au poids réel du lingot.

Les trois empereurs sont, ou bien Septime Sévère, Caracalla et Géta, ou bien Gratien, Valentinien II et Valens ; dans la première hypothèse, de beaucoup la plus plausible, le lingot de Worms nous reporterait au même temps que ceux de Lillebonne (nº 46) et de Chalon-sur-Saône (nºs 47 et 48) ; il vient très probablement, comme eux, des mines du Shrophsire.



Fig. 11. — Lingot de plomb estampillé du musée de Bâle (nº 52).

Nº 52. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 10029, 26 ; H. Dessau, *loc. cit.* nº 8707. Deux fragments, en forme de demi-cylindre, trouvés en 1653 à Bâle, sur la rive droite du Rhin, au lieu dit Klingenthal, où s'élevait un ancien cloître[1] ; maintenant au musée de Bâle (fig. 11) ; reproduits par W. Gowland, dans l'*Archaeologia*, LVII, 2, 1901, p. 380, fig. 2 et 3. Le lingot dans son entier était long de 52 centimètres, sur 9 1/2 de largeur et 7 1/2 de hauteur ; il pesait primitivement 33 kilos (figure 11).

1. « Comme le Rhin jadis formait plusieurs bras de ce côté, il ne serait pas impossible que ce lingot provînt d'un bateau romain chaviré, comme les lingots de fer trouvés dans le fleuve à Strasbourg, près de Kehl » (renseignement communiqué par M. E. Mayor, directeur du musée de Bâle, lettre du 22 décembre 1919).

Sur l'un des fragments, mesurant 25 centimètres de longueur et pesant 16 kilos :

SOCIETAT

Sur l'autre fragment, mesurant 27 centimètres de longueur et pesant 17 kilos :

S · T · LVC · RETI

Societat(is) S(exti et) T(iti) Lucreti(orum)[1].

Ce saumon, de même que celui de Heppen, venait ou de Gaule ou plus vraisemblablement d'Espagne. Il n'est pas probable qu'il ait été exporté de Bretagne : on n'a trouvé dans cette contrée aucune *massa plumbea* demi-cylindrique ni aucune mention de *societas* minière; il semble du reste qu'à l'époque où elle fut conquise par les Romains les *societates* avaient disparu ; d'autre part, le poids moyen des lingots britanniques est de 75 kilos, et non de 33. En faveur de l'origine gauloise on pourrait tirer argument du voisinage et de la facilité des communications. En faveur de l'origine espagnole il y a lieu de rappeler l'importance exceptionnelle des gisements ibériques à la fin de l'époque républicaine et au début de l'Empire, de noter que la forme demi-cylindrique est celle des lingots du musée de Madrid et d'Orihuela et que le poids de 33 kilos, environ 100 livres romaines, correspond au poids moyen des *massae* d'Espagne, d'observer enfin que l'estampille de Bâle nous fait connaître deux concessionnaires de mines comme les Roscii d'Orihuela (n° 14) et les Caenici d'Alcaracejos (n°19), formant une *societas* comme celle du *mons Argentarius* d'Ilucro (n° 15).

***

Des onze lingots estampillés de Gaule et de Germanie, un

1. M. Mayor, qui a bien voulu examiner, mesurer et peser à notre intention le lingot du musée de Bâle, insiste sur la présence d'un point de séparation, non signalé au *Corpus*, entre les lettres C et R de la seconde partie du texte. Nous ne croyons pas cependant que *Luc*... et *Reti*... soient un *nomen* et un *cognomen* abrégés. La lecture *Lucreti(orum)* paraît certaine et le point de séparation n'est dû sans doute qu'à une erreur de graphie.

seul, au nom des Ségusiaves (n° 42), doit être rapporté certainement à un centre d'extraction gaulois. Deux autres (nos 50 et 52) proviennent soit de Gaule, soit plutôt d'Espagne. Cinq ont été fondus en Bretagne, l'un dans le Somerset sous le règne de Néron (n° 45), les quatre autres, selon toute apparence, dans le Shropshire sous le règne de Septime Sevère (nos 46, 47, 48, 51). L'origine des trois derniers (nos 43, 44, 49) est incertaine, mais plus probablement bretonne.

La Gaule, située à proximité des deux principales régions productrices d'Occident, a tiré de l'une ou de l'autre, selon les époques, le plomb dont elle avait besoin et que ses propres mines ne suffisaient pas à lui fournir. Les caravanes, qui conduisaient des rives de la Manche jusqu'à la Méditerranée les lingots britanniques envoyés en Italie, traversaient nécessairement son territoire : les trouvailles jalonnent le trajet des convois, de l'embouchure de la Somme (n° 45) ou de la Seine (n° 46) à la vallée de la Saône (nos 47 et 48) et à la Narbonnaise nos 43 et 44).

Il semble que les exportations britanniques aient continué assez tard. Un certain nombre de sarcophages en plomb, qui datent des derniers temps de l'antiquité ou du commencement du moyen âge, ont été trouvés en Gaule, particulièrement dans le nord-ouest, à Beauvais, à Lillebonne, à Rouen et aux environs[1], c'est-à-dire très loin des districts miniers du Centre et du Midi. C'est sans doute de la Grande-Bretagne, beaucoup plus proche, qu'était originaire le métal utilisé pour les sépultures à Beauvais et en Normandie.

(*A suivre*) Maurice BESNIER.

1. Abbé Cochet, *Mémoire sur les cercueils de plomb dans l'antiquité et au moyen âge*, dans le *Précis analytique des travaux de l'Acad. de Rouen*, 1868-1869, p. 285-329 ; 1870, p. 187-238 ; A. Blanchet, dans le *Bulletin archéol. du Comité des travaux historiques*, 1909, *Procès-verbaux des séances*, p. CXIII-CXIV ; F. Cabrol, article *Cercueils*, dans le *Dictionn. d'antiquités chrétiennes et de liturgie*, 1911, p. 3282-3286 ; E. Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*, V, Paris, 1913, nos 3924 (à Beauvais), 3956 (à Amiens), 3969 (à Boulogne), etc. ; C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, V, p. 15 et 306.

NOS VIEILLES CATHÉDRALES
ET LEURS MAITRES D'ŒUVRE

(PLANCHES II-V)

(*suite*)[1]

Un travail comme celui qu'on vient de parcourir n'est jamais terminé. Les ouvrages les plus inattendus lui apportent quotidiennement de nouvelles contributions.

Pendant l'impression des pages qui précèdent, bien des noms nouveaux sont ainsi venus s'ajouter à ceux que j'avais réunis. Les uns ont rapport à des monuments religieux dont il n'avait pas encore été parlé ; les autres viennent s'intercaler dans des suites qu'ils commencent à compléter.

L'index qui suivra permettra de les rapprocher, en présentant ainsi un premier ensemble, que l'avenir ne peut manquer d'améliorer encore.

***

120) AGEN. — *Cathédrale de Saint-Étienne.* — Vers 1475, Me Mathieu Ragueneau en est le maître d'œuvre. En même temps il dirige les travaux de la *cathédrale de Lectoure.*

AIX-EN-PROVENCE. — *Cathédrale de Saint-Sauveur.* — En 1323 Deburle Pierre, appelé aussi Durle, en 1477 Alveringe et son élève Soqueti, en sont les maîtres d'œuvre.

AMIENS. — De 1415 à 1422, nous rencontrons dans l'œuvre

1. Voir la *Revue arch.*, 1920, I, p. 290 et suiv.
On m'a reproché, à la suite de mon premier article, de n'avoir pas indiqué mes sources. La *Revue* a bien voulu accueillir ce travail déjà fort long ; il aurait pris des proportions inacceptables si j'avais ajouté les références. Mais je serai toujours heureux d'indiquer à mes confrères qui pourraient en avoir besoin les volumes où j'ai rencontré les noms que j'imprime ici, en attendant, si Dieu me prête vie, le t. III de mes *Primitifs : Architectes et Sculpteurs.*

de la Cathédrale, les noms des deux Brisset, Colard et Henri. Ce dernier avait travaillé pendant sept ans à *Notre-Dame de Paris*, où il fut remplacé en 1422 par Pierre Robin. En 1472, Pierre Tarisel est maître de l'œuvre; en 1475, il sera, avec Le Moustardier, l'architecte de l'église de *Saint-Germain*. Lorsque je trouve, sur la robe d'un assistant au sermon de saint Jean-Baptiste du tour du chœur de la Cathédrale, le nom de Brunus ainsi écrit BRNVS, je me demande si ce ne serait là pas un parent du Laurent de Brune, sculpteur de Bruges, qui, à la fin du XVe siècle, était au service du duc de Bourgogne.

ARLES. — *Saint-Trophime.* — Au XIIe siècle, Bonus.

121) AUCH. — *Cathédrale.* — A la fin du XVe siècle, Jean Chesneau est maître de l'œuvre de *Notre-Dame.*

AVIGNON. — *Les Célestins.* — En 1406 Pierre Morel en est l'architecte. Très probablement c'est Perrin Morel, de la dynastie des Morel de Lyon, architectes-sculpteurs, qui, en 1405, habitait « du côté du Royaume ».

— *Notre-Dame des Tables.* — En 1427 nous trouvons Bertrand Vital.

BEAUVAIS. — *Cathédrale de Saint-Pierre.* — D'après Lance, le premier architecte en serait Naquet, mais il ne donne aucune date. En 1338, nous rencontrons Albert d'Aubigny et Guillaume de Roye, qui pourrait être rapproché de Pierre Roye qui travaillait à *La Chaise-Dieu* au milieu du XIVe siècle. Viennent ensuite Jean et Jacques de Chartres; le second devint le sculpteur de Charles V, pour lequel il travaillait avec Jean de Saint-Romain. C'est probablement à cette famille des « de Chartres » qu'appartint plus tard, au commencement du XVIe siècle, Philippe de Chartres, dont on admire le rétable de pierre de la *Vie de la Vierge*, à l'église de Brou (1511). (Cf. § 53 et 130, Maignelay). — Pour *Saint-Lucien*, nous avons, en 1078, les deux noms d'Odon et de Wirmbolde, *cimentarii.*

122) BORDEAUX. — *Cathédrale de Saint-André.* — En 1366,

nous pouvons nommer Guillaume Albert, en 1411 Vital de Martres, en 1420 Guillaume Géraud, en 1480 Jean Despinay. — Pour *Saint-Seurin* : en 1425 Colin Tranchant, en 1480 Jean Despinay. — Pour *Saint-Michel* : en 1448 N. Botarel, en 1464 Jean Lebas, en 1492 Guillaume Gauteyron. — Enfin à *Sainte-Eulalie*, une inscription de la voûte nous apprend qu'elle fut achevée le 18 octobre 1380 par Rompinlir.

BOULAINCOURT (Haute-Marne) (1428). — Guérin Malpayé.

BOURBOURG (Nord) (1485). — Les auteurs du beau jubé du xve siècle de l'église de *Saint-Jean-Baptiste*, sont Mathieu Kelderman et Jean de Bourgogne.

BOURGES. — *Notre-Dame*. — En 1410 l'architecte se nomme Robert de Touraine, en 1477 Guillaume Pelvoysin. (Cf. Pl. V.)

BROU (1474). — André Colomban.

CAEN. — *Saint-Étienne* (1344). — Simon de Trévières.

123) CAMBRAI. — *Notre-Dame*. — C'est une des cathédrales pour lesquelles nous possédons maintenant le plus de documents. Après l'évêque Gérard, *sapiens architectus* du xie siècle, dont nous avons parlé, une épitaphe de l'abbaye d'Anchin nous fait connaître le nom du chanoine Hugues, *qui construxit claustrum cum porticu ecclesiæ Cameracensis*; il mourut en 1093. Pierre de Corbie, l'ami de Villard de Honnecourt, y travailla en 1226 et, en 1340, frère Gérard de Vauchelles ; nous avons vu plus haut les maîtres de l'œuvre de 1339 à 1348. Nous rencontrerons ensuite Me Eloi Sabelin, qui paraît devoir être identifié avec Savalle ; en 1368, c'est Hue de Corbie et Jean Blondel ; en 1376, Jean Lecoustre ; en 1383, Huward, que d'aucuns regardent comme Huart de Corbie ; en 1389, Robert-le-Maçon ; en 1390, Jean Lejosne ; en 1394, Jean de Bouchain, mais n'est-ce pas le Jean de Boutrý que nous avons déjà signalé ? A la fin du xive siècle, Martin de Louvain vient faire une expertise ; en 1440, un descendant des Corbie, Mathieu, tra-

vaille avec Michel de Reims, maître maçon de *Valenciennes*, l'auteur présumé de *Sainte-Waudru de Mons*, qui présente aux échevins de Mons, pour leur église, deux plans, aujourd'hui aux archives de Mons, qu'on a tout lieu de croire les plans de la cathédrale d'Amiens de Robert de Luzarches. En 1444, Jacquemart Molet est maître de l'œuvre, en 1448 Jean du Croquet et Jean Wast, de la dynastie des Wast que nous retrouverons à Beauvais avec Cambige ; en 1456, c'est Jacquemart Cauquepaille qui grave, en 1463, son nom sur la boule de la flèche; viennent ensuite, en 1465, Le Wieur, en 1469 Colard Goulot, en 1475 Robert Coche, en 1493 Jean Mariage, enfin, en 1491, Gilles Titre.

124) CARPENTRAS. — *Saint-Siffrein* (1404). — Une inscription dans la cathédrale nous fait connaître le nom de l'architecte, Thomas de Dinant :

> MAGISTER COLINVS THOMACII DE DINANT IN BRETANNA.

CAUDEBEC (1484). — Le Tellier.

CHAMBÉRY — *Sainte-Chapelle*. — En 1408, Jacques Magnin construit la collégiale, qu'Amédée IX de Savoie devait ériger en *Sainte-Chapelle* en 1465 : en 1470, nous trouvons à l'œuvre Jean de Prindalla, *magister imaginorum*, et Vienetus Neyredi.

CHANCELADE (Dordogne) (XIIe s.). — Alains de Solminiac.

125) CHARTRES. — *Notre-Dame*. — Au texte du *Nécrologe* qui permet de regarder Fulbert comme l'architecte de sa cathédrale, il faut joindre le passage des *Miracles de Notre-Dame*, qui en parlant de la reconstruction de la basilique, dit :

> Lors estoit l'évêsque Fulbert
> Qui du reffeire estoit expert.

Le poète du XIIIe s. n'hésite donc pas à considérer l'évêque comme un architecte expert.

Aux très nombreux maîtres d'œuvre que nous avons cités

plus haut, ajoutons, de 1323 à 1335, Hugues d'Ivry, et, en 1382, son fils, Jean d'Ivry : de 1400 à 1416, Laurent Vuatier, et, en 1417, Geoffroy Sevestre, qui construit la chapelle latérale de Vendôme. (Cf. Pl. III.)

Chateau-Landon (xve s.). — Simon Samidy.

Combret (Aveyron) (1393). — M^{er} de Esquirolis.

126) Dijon. — *Chartreuse*. — En 1378 Jacques de Nuilly l'Évèque, en 1383 Drouet de Dammartin, de 1398 à 1412 Jean Bourgeiri, y travaillent. En 1464 Jean de Montereau est occupé à la sépulture de Jean sans Peur. Enfin les comptes, publiés par Saint-Mesmin en 1847, nous fournissent une très longue liste d'ouvriers d'art de tout genre, employés là par les ducs de Bourgogne pendant les xive et xve siècles.

Évreux. — De la *Cathédrale* on ne connaît réellement que Jean Le Roy, maître maçon-juré, signalé en 1442, qui construit la flèche en 1455. Cependant maître Jean de Meullent, en 1261, « fondait » la première chapelle de droite. Est-ce simplement un fondateur ou un architecte ? La chose est incertaine, mais nécessaire à relater.

Fontenay-le-Comte. — *Notre-Dame*. — En 1456, les deux architectes en sont Guillaume Mercier et Silvestre Enaut.

Gray (1478). — Antoine Le Hupt.

Guîtres (près Libourne) (xiiie s.). — Arnaldus.

Hesdin (xve s.). — Le clocher est l'œuvre de Raoul Paisière, architecte de l'église de Saint-Omer.

127) La Chaise-Dieu (1345). — M. Faucon a eu la bonne fortune de découvrir, aux archives du Vatican, les documents qui nous font connaître la part prise par Clément VI dans la construction de l'insigne église de cette célèbre abbaye. La direction des travaux fut confiée à Hugues Morel, dont nous allons retrouver la dynastie dans tant d'œuvres du Midi de la France. Parmi les nombreux artistes qui collaborent avec lui,

nous trouvons un Pierre Roye, qu'on pourrait peut-être rapprocher de l'architecte Guillaume de Roye, qui, en 1338, était maître-d'œuvre de la cathédrale de Beauvais.

LANGRES. — Sur un chapiteau du XIIe s., dont le moulage a été envoyé aux Antiquaires de France en 1879, par M. Brocard, on lit : GVILEMOZ ME FIT DOCE. Le C du mot DOCE peut être regardé comme la ligature CT, donnant ainsi DOCTE. En 1422, Thomas sculpte le beau Sépulcre de la Cathédrale.

LAVEDAN (Hautes-Pyrénées). — *Saint-Savin.* — On y lit l'inscription : RENOLD⁾ ME FECIT.

128) LA VICTOIRE. — En 1476, le maître-maçon de l'église de l'Abbaye est Nicolle.

LE BEC-HELLOUIN. — Lorsqu'Ingelram du Bec-Hellouin devient, en 1214, maître d'œuvre de la cathédrale de Rouen, c'est Waultier de Meulan qui est chargé par l'abbé Richard de Saint-Léger de diriger la construction de la belle église de l'Abbaye. Est-ce un parent de Jean de Meullent dont nous avons signalé le nom, en 1261, à la cathédrale d'Evreux?

LECTOURE. — *Cathédrale de Saint-Gervais et de Saint-Protais.* — En 1475, Mathieu Ragueneau en est le maître d'œuvre en même temps qu'il construit la *cathédrale d'Agen.*

LE MANS. — Aux noms donnés plus haut pour la cathédrale de *Saint-Julien*, il faut ajouter, au XIVe siècle, Jean-le-Maçon.

L'ÉPINE. — C'est Étienne Poutrise qui construit en 1453 la charmante église de *Notre-Dame.*

129) LE VIVIER-EN-BRIE. — En 1397 Jean Lenoir, maître des œuvres du Roi au baillage de Senlis, dirigeait les travaux du château de Pierrefonds. En 1398, le duc Louis d'Orléans le chargeait de construire l'église de *Notre-Dame du Vivier.* Les très intéressants comptes de la dépense complète, y compris les belles verrières, ont été publiés par Léon de Laborde dans ses *Ducs de Bourgogne* (III, 160).

LIMOGES. — *Saint-Sauveur*. — Au XIe siècle, l'architecte de la cathédrale s'appelle Pierre. En 1338 nous connaissons les maîtres d'œuvre Pierre Boniface et Jean Placen. En 1357, c'est Étienne-le-Maçon, auquel succédera Jean Damnaud.

LISIEUX. — *Saint-Pierre*. — Ajoutons quelques noms de maîtres d'œuvre du XVe siècle : les Béroult, qui, en 1450, travaillent avec Jean Robin, peut-être un parent de Guillaume Robin qui œuvre à cette époque à la cathédrale d'Angers, et de Pierre Robin, de Paris ; enfin, en 1485, Guillaume Delarbre.

LOCHES (XIIe s.). — Thomas Passius.

130) LYON. — *Saint-Jean*. — A l'origine on trouve cité, en 1147, Robert-le-Maçon, mais sans certitude qu'il ait été maître de l'œuvre. Nous rencontrons ensuite, en 1270, Gauthier, en 1292 Jean Richard, en 1326 Jean de Longmont, en 1359 Jean de Remacin, en 1362 Guillaume Marsat et Jean de Saint-Albin, en 1368 Jean Bertel et Jacques de Beaujeu, en 1418 Jacques Morel, en 1425 Pierre Noyset, en 1430 Jean Robert, enfin de 1447 à 1459 Antoine Montain.

MAIGNELAY (Oise). — L'architecte de cette délicate église de la fin du XVe s., un des bijoux de l'art français, qui n'a jamais souffert aucune mutilation, est un des deux Wast qui ont construit au commencement du XVIe siècle, avec Martin Cambige [Chambige], le transept de la cathédrale de Beauvais.

MENDE. — De la Cathédrale, nous connaissons comme maître d'œuvre, en 1372, Pierre Juglar, qui, en 1384, construit la *Sainte-Chapelle de Riom*, avec Guy de Dammartin. En 1452, on y trouve Jean Durant, dit d'Auvergne, avec Pons Gaspar.

131) METZ. — *Cathédrale*. — Nous avons signalé le monument funéraire de Pierre Perrat, maître de l'œuvre de la Cathédrale, mort en 1400. Il lui avait été élevé par Thierry de Sierck, son élève, qui lui succéda au XVe siècle. Après lui, en 1443, viennent Jean de Commercy et le sculpteur Roger Jacquemin,

qui travaille jusqu'en 1460 à Toul ; en 1468 il sera remplacé à Metz, ainsi que nous l'avons vu, par Jean de Ranqueval.

Montierneuf (xie s.). — Pons.

Montpellier. — A *Notre-Dame des Tables*, nous trouvons, en 1380 Jaume Bosc, en 1385 Jean Gili, en 1470 Nicolas Marie, en 1471 Guilhelminot, en 1472 Jean de Cormont, appelé aussi Jean de Paris, enfin, en 1478 Jean Copiac, les Borgonhon, Mondon et Pierre.

Moulins. — *Notre-Dame.* — Les travaux de la Cathédrale, édifiée par les descendants de Louis II, duc de Bourbon, furent commencés en 1460, sous la direction du chanoine-architecte, Guillaume Foissier.

Morlaix. — *Eglise des Dominicains* (1237). — Kutchou.

132) Nantes. — *Cathédrale.* — La première pierre de la façade de *Saint-Pierre* fut posée, en avril 1434, par Jean V, duc de Bretagne : le maître d'œuvre en était Mathurin Rodier. C'est elle que nous voyons bâtir dans une miniature des *Antiquités judaïques* de Jean Fouquet.

— A *Saint-Nicolas*, Mathelin travaille de 1431 à 1442.

Narbonne. — Le plan de la *Cathédrale des SS. Juste et Pasteur* fut donné en 1272 par Jean Deschamps, qui avait élevé, ainsi que nous l'avons vu, la cathédrale de *Clermont-Ferrand*. En 1320, le Chapitre de Gérone (Espagne) fait venir les maîtres Henri de Narbonne et Jacques de Favières, qui y travaillaient; en 1316, nous y trouverons le nom de l'architecte Raymond Aycard.

Nieder Haslach. — Dans l'église de *Saint-Florent* se trouve la pierre tombale du maître de l'œuvre, Conrad, fils de maître Erwin de Steinbach, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, mort en 1329 (cf. Strasbourg, § 38 et Pl. II).

Nîmes. — Si des origines de la Cathédrale, qui remonte au xiie siècle, nous ne savons rien, on ne saurait négliger, à propos de la frise si curieuse qui décore sa façade, de signaler la

suite des petits bas-reliefs, de la même époque et de même style, représentant *la Passion*, qu'on voit dans la cour du musée lapidaire de la Ville, où je l'ai photographiée. Elle porte une longue inscription qui se termine par : RILPVETVS ME FES. Ce nom, largement inscrit au bas d'une œuvre qui rappelle les sculptures de la Cathédrale, vient donc nous révéler un artiste qui travaillait à cette époque dans un des principaux centres du Languedoc-Nimois et qui pourrait être ainsi un des artistes qui œuvrèrent à la Cathédrale.

133) NOTRE-DAME-DES-DUNES (O. C.). — Au début du XIIIe siècle, l'architecte est Amélius ; puis vient, en 1214, Steene, auquel succède Salomon de Gand.

NOYON. — *Cathédrale*. — Aux noms déjà cités, il faut joindre : en 1333, Tassard, et au XVe s., en 1459, Pierre Brissaud et Jean Massé ; en 1460, Pierre Tarisel, puis Adam Courtois, Florent Bleuet, enfin Jean Turpin, probablement un ancêtre de Jean Trupin, qui signe, au commencement du XVIe siècle, les stalles d'Amiens.

PARIS. — Le dépouillement de nombreuses études anciennes amène peu à peu au jour le nom des maîtres d'œuvre des principales églises de Paris.

L'Eglise de Beauvais est construite en 1388 par Raymond du Temple. C'est Charles V qui en pose la première pierre. — L'église des *Blancs-Manteaux* est construite par Eudes de Montreuil. — Celle des *Célestins* par Raymond du Temple, en 1376 ; il en est payé en 1394. — Celle des *Cordeliers*, en 1262, par Eudes de Montreuil. — *L'Hôtel-Dieu* est également l'œuvre d'Eudes de Montreuil.

134) Aux maîtres d'œuvre de *Notre-Dame* nous devons ajouter deux noms du commencement du XIIIe siècle (v. 1210), que nous lisons dans le *Nécrologe* de N.-D. Bien qu'il ne soit pas fait là mention de leurs travaux spéciaux, cette inscription semble bien les rattacher à l'œuvre de la *Cathédrale* d'Eudes de Sully. C'est d'abord Godefroi, *lathomus*, qui demeurait rue

Erembourg de Brie; il était mort dans les premières années du siècle, tandis que Nicolas, *lathomus*, demeurait à ce moment « *in Vico Sancti Hylarii* ». Ce sont les deux seuls *lathomi* qu'on rencontre dans l'*Obituaire* de cette époque : il est donc bien probable que c'étaient les premiers maçons de la nouvelle basilique. En 1360, Raymond du Temple succède à Jean Le Bouteiller, l'auteur des sculptures du tour du chœur ; en 1388 c'est Colin Gille (faut-il le rapprocher de Gilles-le-Maçon qui travailla à Reims, en 1383, à Notre-Dame?) ; en 1404 Jean du Temple ; en 1415 Henri Briset, qu'on doit rapprocher de Colard Briset qui travaille à Amiens en 1420; en 1422 Pierre Robin, dont nous avons cité plusieurs homonymes; c'est lui qui donnera le plan de Saint-Maclou de Rouen en 1432; Jean James lui succédera en 1436.

135) — Aux « bons ouvriers » de *Saint-Jacques*, il faut ajouter le nom de Guillaume Pizdoe, certainement un descendant d'Hugues Pecdoe, architecte de l'église de Longjumeau en 1251. En 1318, son nom figure dans l'*Obituaire*, comme « maître et gouverneur de la confrérie des tailleurs de pierre de Saint-Jacques ». — *Saint-Germain-l'Auxerrois*. En 1435 l'architecte est Jean Gausel. — *Saint-Jean-en-Grève*. En 1322 Pasquier de l'Isle. — *Sainte-Catherine*. D'après Thévet, le maître-d'œuvre en serait Eudes de Montreuil : mais, comme elle date de 1229, c'est plus probablement Pierre de Montreuil. — *Sainte-Croix*, en 1258 Eudes de Montreuil — *Sainte-Geneviève*, au XIIe siècle, avait pour maître-d'œuvre le chanoine Maignant.

POITIERS. — *Saint-Hilaire*, consacré en 1403, eut pour architecte Guillaume Corland.

136) PONT-A-MOUSSON. — *Saint-Antoine* (1460). — Mangin. — *Saint-Martin* (1447). — Jacquemin de Commercy, peut-être parent de Jean de Commercy que nous avons vu à cette époque à la cathédrale de Metz.

Pont-Audemer. — *Saint-Ouen* (1488). — Michel Gohier.

Pont-de-Cé. — *Saint-Aubin* (1003). — Umbert.

Pont-Saint-Esprit. — L'église du xv[e] siècle est construite par les maîtres Garin Cabret et Clément Chevalier.

Poussy (Calvados). — On lit dans l'église : RICARDVS ISTVM LOCVM ÆDIFICAVIT.

Reims. — *Notre-Dame.* — Il faut ajouter, en 1383, Gilles-le-Maçon, et, en 1402, Jean de Dijon, qui nous ont été révélés par les comptes de l'église de Troyes. (Cf. Pl. II et IV.)

Riom. — *La Sainte-Chapelle* est construite en 1384 par Pierre Juglar, architecte de la Cathédrale de Mende, avec la collaboration de Guy de Dammartin, le maître sculpteur de Charles V.

137) Rodez. — *Cathédrale.* — Nous avons parlé des architectes de la Cathédrale, à la date de 1277. En relisant l'inscription que nous a conservée le *Bulletin monumental*, on doit se demander si elle ne venait pas de la Cathédrale antérieure ; il semble bien, en effet, que cet extraordinaire libellé est un chronogramme :

VaLEANT ORBIS MIRaCVLa.

car il nous donne la date de 1212.

En tous cas, après Etienne de 1277, nous avons en 1358 Guillaume Bosquet ; au xv[e] siècle, en 1440, Conrad Roger, en 1449 Raymond Dolhas et en 1459 Gérard Dolhas, son fils ; en 1450 Richard, en 1456 Thibaut Sonier, en 1462 Vincent Sermati, puis son fils Jean, en 1465 André Amalric, enfin en 1500 Bernard Anthony.

138) Rouen. — A la liste des architectes de la *Cathédrale*, il faut ajouter, en 1457, Jean Audis le sculpteur, et en 1496 Jacques Leroux. — A *Saint-André*, nous voyons, en 1486, Guillaume Touchet. — A *Saint-Laurent*, au xiv[e] siècle, Denis Gode. — A *Saint-Maclou*, dont M. Frothingham publiait naguère le petit modèle (*Monuments Piot*, t, XII), en 1406 Martin

Roussel, et en 1432 Pierre Robin. — A *Saint-Ouen*, en 1440, Simon Lenoir succède, avec Jean Wyllemer, à Colin, élève d'Alexandre de Berneval que nous avons signalé précédemment; en 1497, l'architecte est Jean Roussel. Et parmi les architectes de Rouen, qui travaillent à Gaillon en 1503, il me semble vraiment curieux de relever le nom de Jean Fouquet, peut-être un parent de notre grand maître tourangeau : ne trouvons-nous pas également des François, descendants du célèbre peintre tourangeau, architectes de 1511 à 1649 ?

139) SAINT-BERTIN. — L'église de l'Abbaye, autrefois un des plus somptueux monuments de l'Artois, est aujourd'hui en ruines. Les fondations en avaient été commencées en 1029 par « Vénérable homme Alquerus »; incendiée, l'abbé Bovon en reprit la construction en 1041; elle est achevée en 1065 par l'abbé Héribert; en 1246, l'abbé Gilbert, *magnus edificator*, orfèvre admirable comme saint Bernward d'Hildesheim, commence, jette les fondements, fait et termine le réfectoire « quo pulchrius non habetur in toto regno » ; en 1396, Pierre Largent en est l'architecte, pendant que Gilles Largent travaille aux églises de *Cambrai* et de *Saint-Quentin*; en 1396, nous y voyons Jean Lecoustre, auquel succède, en 1407 Jacques Laman ; en 1436 Noufles Caulin en est le maître-charpentier; enfin, en 1497, nous avons l'architecte Jean Rocquelin.

140) SAINT-DENIS. — La restauration de la célèbre basilique de Suger, endommagée par la foudre en 1210, fut commencée en 1231. On connaît aujourd'hui le maître d'œuvre qui en fut chargé; ce fut Pierre de Montreuil; les travaux étaient en pleine activité en 1247. Mais ne faudrait-il pas classer également, parmi les maîtres de l'*œuvre* du XIIIe siècle, un maître Guérin, dont la pierre tombale, qui était en 1872 dans les Magasins de Saint-Denis, ornée d'un fil à plomb, d'une règle, d'une truelle et d'une herminette, portait cette inscription : AVE MARIA METRE GVERIN ET MARGVERITE SA FAME GISENT CI EN CEST ////////// PAR SA GRACE DEX BONNE MERCI LEUR

FACE. Nous avons vu, en effet, les maîtres d'œuvre inhumés ainsi, avec leurs femmes, dans les monuments auxquels ils avaient collaboré.

De la basilique de Suger, il reste un médaillon de la mosaïque du pavage, sur lequel l'artiste s'est représenté, en inscrivant son nom : ALBERICVS; il est au Musée de Cluny. On peut encore admirer dans l'église des vitraux du XIIe siècle, dont j'ai montré naguère le très grand intérêt pour l'histoire de la première croisade (*Exuviæ Sacræ Constantinopolitanæ*, t. III, p. 3).

141) SAINT-GENEZ (Diocèse de Bellay), (1231). — L'église a été construite par un moine nommé André.

SAINT-GILLES. — En 1367 nous y trouvons Raymond Martelans.

SAINT-NICOLAS-DU-PORT. — C'est Simon Moyset qui en bâtit l'église en 1494.

SAINT-PONS. — L'église, dont il a été question plus haut, date du XIIe siècle. L'inscription, étrange au premier abord, *Sol Gilo me fecit*, bien que *Sol* soit au-dessous d'un soleil, me paraît être un jeu de mots : *Sol* pourrait bien être l'abréviation de *solus*, mis là pour donner un chronogramme :

SOL GILO ME FECIT

où nous pourrions lire alors la date 1202, correspondant bien à celle de la construction de l'église.

SAINT-OMER. — *Saint-Omer*. — La fin du XVe siècle nous fournit les noms de plusieurs architectes de la Cathédrale. C'est d'abord Jean Robin; puis, en 1471, nous rencontrons Raoul Pesière (le Paisière de Hesdin), Jean Pinchon et Jean Sterbeques qui construit le clocher, en 1472 Jean de Meldre, en 1493 Melin de Fines, en 1494 Gérard Ledrut et Jean le-Maçon.

142) SAINT-QUENTIN. — Bien des noms sont à ajouter aux quelques lignes que nous avions consacrées à cette délicieuse

collégiale. L'église qui jouissait, pendant la vacance épiscopale, des privilèges des Cathédrales, était une des plus belles de France. En 1257, c'est Jean qui en construit le chœur et Jean Bourgeois y travaille également; en 1316, nous y trouvons Jean-Le-Bel; en 1372 Pierre Chaudun; après 1400, Jacques Bolant, Jean Douterrains, Colin de Mantes, Sébastien Tristan (ou Trestant), en 1440 Jean d'Outremepuich, en 1460 Jean d'Ervilliers, en 1477 Noël Colard (un peintre réputé du pays s'appelait Colard le voleur), enfin en 1487 Jean Nitard et Gérard Levasseur.

Comme je parle toujours de rébus, de chronogrammes, je ne voudrais pas quitter Saint-Quentin sans montrer l'inscription bien curieuse que Charles de Bovelle, chanoine, avait composée sur la date de la construction de l'Hôtel-de-Ville, et qui demeura sur la façade, jusqu'au moment où elle en fut arrachée en 1557, lors de la prise de la ville, par les Espagnols. Mieux que les plus belles dissertations, elle montre la mentalité des artistes et du clergé du Moyen Age; elle autorise toutes les hypothèses, même les plus hasardeuses.

D'un Mouton et de Cinq Chevaux	M
Toutes les tetes prendrez	CCCCC
Et à icelles, sans nuls travaux,	
La queue d'un veaV joindrez;	V
Et au bout adjouterez	
Tous les quatre pieds d'une chatte :	IIII
Rassemblez, et vous apprendrez	
L'an de ma façon et ma date.	MCCCCCVIIII (1509)

143) Saint-Wandrille. — En 1255 Godefroid de Nointot élève l'église, et c'est Guillaume qui, de 1288 à 1304, en construit le clocher.

Sarlat. — Les travaux de la *Cathédrale* sont dirigés au xve siècle par Pierre Esclanche.

Sées. — En 1433 nous y voyons maître Jean Audis, que nous retrouverons à *La Ferté-Bernard* et plus tard, en 1457, à *Rouen*.

Senlis. — Nous avons signalé le premier maître de l'œuvre, Philippe, en 1185, puis plusieurs autres au xive siècle ; au xve, en 1480, le maître d'œuvre est Gilles Hazard, de cette dynastie des architectes Hazard qui semble originaire de Tournay, où un Guillaume Hazart, Hazaert, était architecte en 1414. Notre Gilles fut chargé, en 1516, d'amener de Beauvais Martin Chambiche, avec d'autres ouvriers. — C'est à *Saint-Pierre* que nous trouverons les autres membres de la même famille : en 1463, Jean qui travaille avec Lorin Le Riche ; en 1431, Jean Cauche[1] dirigeait les travaux de cette église avec Robert Cave, Henri Lallemand Richard et Jean de Cormelans.

Je mentionnerai enfin, bien que dépassant les limites que je me suis assignées, Jean Dizieult, *magister láthomorum*, qui exécute, en 1536, le double portail de *Notre-Dame*, parce qu'il est également connu sous le nom de Chelles. Était-ce un des decendants des Chelles que nous avons rencontrés au xiiie et au xive siècles, à l'œuvre de la Cathédrale de Paris ?

144) Sens. — *Cathédrale.* — Nous nous sommes arrêté à la fin du xive siècle. Pour le xve, nous avons, en 1439, Moreau Verani, en 1442 Guillaume Courmont, en 1457 Pierre Germain ou Gramain, Symonet Lemercier et Lusurier, en 1468 François Nobis, en 1495 Hugues Cuvelier.

Souvigny. — L'architecte de l'église de Souvigny était en 1456 Jean Poncelet.

Steenbecque (près d'Hazebrouck). — En 1432 l'église est construite par Van Hue, qui y inscrit la date de MCCCCXXXII.

Strasbourg. — *Cathédrale.* — Nous ne savions où Viollet-le-Duc avait trouvé l'inscription d'Erwin de Steinbach, qu'il a reproduite (voir § 39). C'est certainement dans l'ancien dessin, exécuté avant que la Révolution ait détruit le vieux portail,

1. Est-il parent de Jacquemont Cauquepaille qui travaillait à Cambrai en 1456 ?

grâce auquel put être restauré, au XIXe siècle, l'œuvre de Steinbach ; mais où est aujourd'hui cet ancien dessin? (Cf. Pl II.)

En 1343, l'architecte de *Saint-Thomas* est Erlin, en 1369 Erard Mäler.

THANN. — Le portail de la charmante église, vestige d'une construction disparue, est nettement antérieur au reste de l'édifice. On l'a comparé, mais sans apporter aucune preuve, au portail de Strasbourg. Or, une pierre tombale nous apprend que son architecte fut Jean de Steinbach, fils d'Erwin de Steinbach, architecte de la cathédrale de Strasbourg en 1277, qui succéda à son père, comme maître-d'œuvre de la cathédrale de Strasbourg, de 1318 jusqu'à sa mort, en 1339. Il est donc bien facile de comprendre les rapports étroits qui unissent ces deux portails. (Cf. Pl. II.)

Quant à la partie postérieure, la flèche élégante nous donne cette inscription :

« L'an du Seigneur 1513, cette partie a été commencée et terminée, avec l'aide de Dieu, par moi Runig Walch en 1516. »

THÉROUANNE (1412). — Bachelier.

145) TOUL. — *Cathédrale.* — Nous avons vu que Perrat en avait été, au XIVe siècle, l'architecte ; il meurt en 1400. En 1406 nous trouvons Simon de Verdun, en 1446 Roger Jacquemin, qui travaillait au temps où Guillaume Fillastre en était évêque. Doit-il être identifié avec Rogier, architecte des tours, qui a le même prénom ? En 1447, on rencontre Jacquemin de Commercy qui construit le portail, un parent probablement de Jean de Commercy qui travaillait en 1443 à Metz ; en 1460 c'est Girard fils de Roger, enfin Tristan de Hattonchel, à la fin du XVe siècle, qui pourrait être rapproché de Sébastien Tristant, maître de l'œuvre de Saint-Quentin, en 1460.

TOULOUSE. — *Saint-Sernin.* — Une étude très précieuse de l'abbé Douais nous a fait connaître que l'église de Saint-Sernin avait été édifiée par saint Raimond, mort en 1118. Les textes

qu'il a pu réunir nous apprennent qu'il s'appelait Raimond Gairard et qu'il était effectivement architecte. Constatation de haute importance, dont nous ne tarderons pas à comprendre tout l'intérêt lorsque nous ferons connaître l'œuvre si curieuse de deux sculpteurs, dont nous retrouverons prochainement la collaboration datée et signée par un rebus : Léon et Ariès, avec la date de 1159.

146) TOURS. — *Cathédrale de Saint-Gratien.* — Aux noms cités plus haut, il faut joindre, pour le XVe siècle, en 1430 Guillaume Leroux, en 1462 Jean Gaudin et Jean Papin. Ce dernier construisit également l'église de *Saint-Pierre-des-Corps.* Il meurt en 1480.

TROYES. — *Saint-Étienne.* — Peu à peu la liste des maîtres d'œuvre se complète. Le chœur avait été renversé en 1227 par un ouragan : il fut réédifié. Les premiers noms d'architectes mentionnés dans les comptes de 1293 à 1297 sont ceux d'Henri, Geffroy, Gautier et Richer. Lorsqu'après le nouveau désastre de 1365, une partie du nouvel édifice fut à reconstruire, nous rencontrons, en 1364 Thimard, en 1365 Thomas, en 1384 Jean de Torvoye, de Tornoie, peut-être faut-il lire de Tournay ? (Les Hazard venaient de Tournai). En 1419, ce sont les Faigot, Ogier le père, Thevenin et Jean ses fils, qui œuvrent; en 1467 Jean Terralion, en 1494 Janson Garnache. Peu à peu se complète donc ainsi la liste des maîtres d'œuvre de la cathédrale de Troyes.

TRÉGUIER (Xe siècle). — Gonidier.

147) VENDÔME. — *Église de la Trinité.* — Au XIIIe siècle Jarnay.

VERDUN. — La Cathédrale dont Perrat, au XIVe siècle, était le maître d'œuvre, avait eu pour architecte, en 1140, Garin.

VIVIERS (Ardèche). — Dans le clocher, on lit ainsi le nom de l'architecte Pierre Lans PETRVS LANS

*
* *

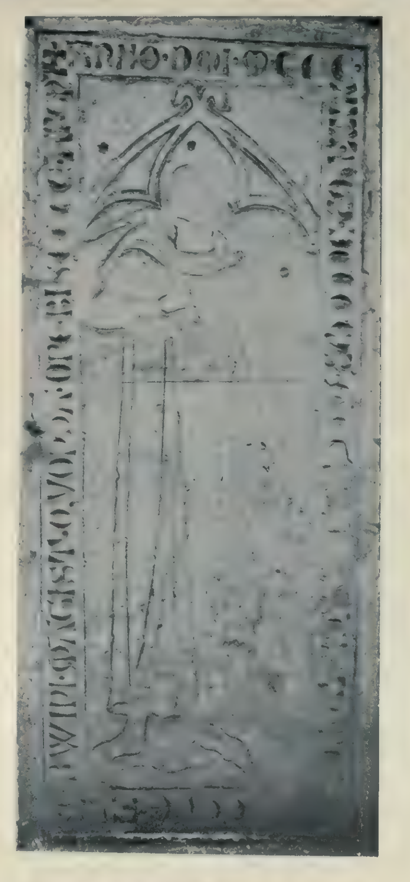
148) Grâce à ces nouveaux renseignements, nous pouvons compléter les dernières lignes de notre premier chapitre.

Aux architectes français appelés pendant le moyen âge à l'étranger, nous ajouterons : Gautier, qui travaille à Palerme de 1170 à 1185; en 1225, d'après Lance, Pierre travaille à Tolède, et Gautier au Val de Dios ; en 1260, Chinard descend en Italie; en 1335, Jean Poisson, bien probablement un parent de Pierre Poisson, l'architecte de Benoist XII, qui travaille au Palais des Papes à Avignon, est à Rome, où nous verrons en 1377 Colombier ; en 1386 Henri, fils de Mathieu d'Arras, en 1388 les Bonaventure, Nicolas et Philippe, travaillent au dôme de Milan, ou Pierre de Loisart se trouvera en 1399 avec Jean Mignot et Campamosus, qui succèdent à l'allemand Henri de Gamodia; au xve siècle, nous verrons, en 1416, à Girone, Jean Guingamp et Sagrera; en 1487, Duboust à Vienne, en 1495, à Coimbre, Jean de Rouen, Jacques Longuin, Nicolas et Philippe Édouard, appelés par Jean II pour l'Église de Sainte-Croix.

149) Aux dynasties d'architectes (cf. §§ 5, 119) dont l'importance ne saurait être discutée, il faudra joindre maintenant aux Corbie. en 1379, un Jean de Corbie, peintre, bourgeois de Valenciennes, et également l'épitaphe d'un tombeau du xiiie siècle de la cathédrale de Noyon ainsi conçue :

Chi gist Ermeline Oiselette
Née de Corbie et fu femme
Maitre Robert de Douay
Orfèvre : Priez pour same
et dites Paternoster.

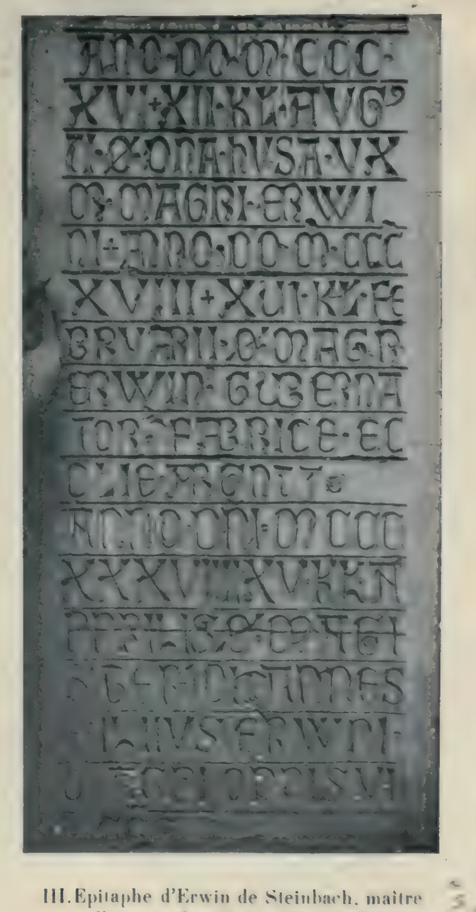
Puis les Bonaventure, les Brisset, les Cambiche, les Cormont (le peintre Cormon de nos jours appartiendrait-il à la même famille ?), les Commercy, les Delarche, les Dolhas, les Hazard, les d'Ivry, les Montreuil, les Morel, les Pecdoe, les Robin, les Roussel, les Roye, les Wast. Ainsi se découvriront très facile-



I. Pierre tombale de Conrad de Steinbach, maître d'œuvre de la Cathédrale de Strasbourg et de Saint-Florent de Nieder-Haslach. (cf. §§ 38 et 132).



II. Pierre tombale de Hugues Libergier, architecte de Saint-Nicaise de Reims. (cf. §§ 12 et 31).



III. Epitaphe d'Erwin de Steinbach, maître d'œuvre de N.-D. de Strasbourg, d'Huza, sa femme, de son fils Jean, architecte de l'église de Thann. (cf. §§ 38 119, 144).

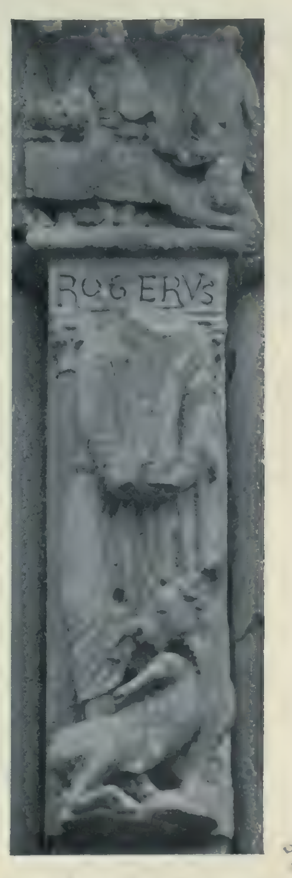
Demoulin Sc.



IV. Monogramme du maître d'œuvre Itius, au portail de la cathédrale d'Angoulême. (cf. § 5).



V. Signature de Maistres Humbret, à l'église de Saint-Martin de Colmar. (cf. § 5)



VI. Signature de l'artifex Rogerus, au portail royal de N.-D. de Chartres. (cf. § 13).

Demoulin Sc

VII. Inscription des portes de la cathédrale du Puy, qu'on croit d'art mozarabe. On y lit : *Gauzfredus me fecit, Petrus edificavit*. (cf. § 21).

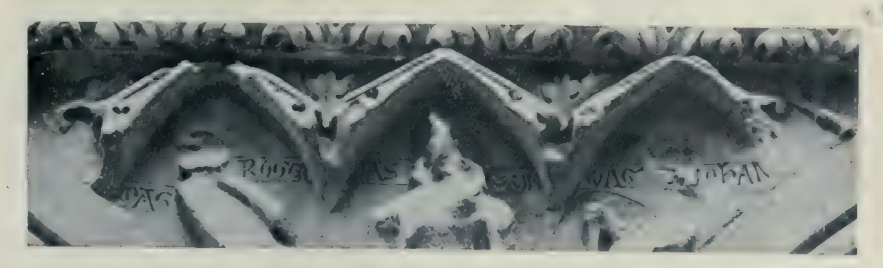


VIII. Une des statues de N.-D. de Reims rapprochée d'une Vierge d'Oja (Suède). (cf. § § 32, 115, 116).

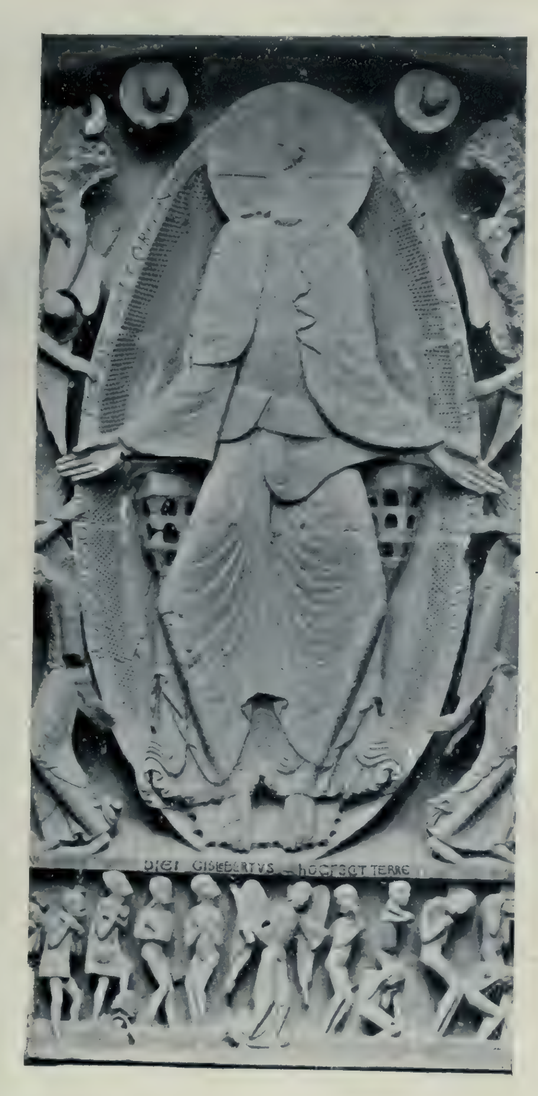


IX. Vierge d'Oja (Suède). (cf. § § 32, 115, 116)

Demoulin Sc.



X. Signatures des Maitres Rogerus et Jehan, au Mont Saint Michel. (cf. § 24).



XI. La porte royale de la cathedrale de Saint Lazare d'Autun, signée Gislebertus. (cf. § 8).



XII. La porte de Saint-Ursin de Bourges, avec la signature Girauldus. (cf. § 10).



XIII. Le chapiteau de l'église bénédictine de Bernay (Eure), signé Izembardus. (cf. § 54).

Demoulin Sc.

ment les *transfusions* signalées par Viollet-le-Duc qui, jusqu'ici, ne s'expliquaient que par des hypothèses purement subjectives.

L'*Index*, que j'ai fait aussi complet que possible, permettra de retrouver immédiatement le passage des artistes dans les édifices religieux où ils se sont succédé. Il y aurait à les suivre dans les monuments civils qu'ils ont construits en même temps, mais ce serait aborder un nouvel ordre d'idées, tout à fait en dehors d'une étude qu'il m'a paru intéressant de conduire aussi loin que je le pouvais.

Je m'arrête donc, et je crois qu'on ne pourrait mieux terminer que par les lignes écrites par Didron en 1845 :

« Si on recueillait tout ce qu'on sait sur les artistes français du Moyen Age, on serait étonné de nos richesses. »

Pour les miniaturistes, pour les peintres, pour les architectes dont nous connaissons maintenant plus de *vingt-cinq mille noms*, nous voilà loin, en effet, de l'anonymat obligatoire imposé, affirmait-on, aux artistes du Moyen Age.

Et n'hésitons pas à l'imprimer : nous ignorons, quasi volontairement, tout d'eux.

F. DE MÉLY.

INDEX

—

Abréviations : art. = artiste, cath. = cathédrale, charp. = charpentier, cim. = cimentarius, dyn. = dynasties, égl. = églises, forg. = forgeron, hist = historien, lath. = lathomus, maç. = maçon, Mer = Magister, peint. = peintre, pl. = planche, sculpt. = sculpteur. Les numéros qui suivent les noms renvoient aux paragraphes marqués par les parenthèses.

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(DEUXIÈME SÉRIE)

Suite (1).

III

Monuments figurés

§ 1. — *Objets en métal*

A — Métaux précieux : or et argent.

185. — Statuette d'argent (fig. 59) — Musée de Sofia[2].

Ce petit monument doit son intérêt bien moins à son sujet ou à sa facture qu'à l'usage auquel il est destiné et aux ateliers d'où il paraît être sorti. C'est en effet une pièce d'orfèvrerie de table à usage de salière, et il est de fabrication ou tout au moins de technique syrienne.

Au point de vue du sujet, il constitue seulement une variante dans la série, déjà nombreuse, des *statuettes d'enfants assis jouant avec des animaux ou des fruits*[3]. Tout au plus peut-on signaler qu'il s'y distingue par sa matière et par le genre d'animal représenté. Il est exceptionnel en effet que les sta-

1. Pour les articles précédents de cette série, cf. *RA*, 1914², p. 55-66 ; 1915¹, p. 71-93 ; 1915², p. 165-208 ; 1916¹, p. 359-386 ; 1917¹, p. 158-188 ; 1918², p. 76-91 ; 1919², p. 133-172 et 333-361.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 277, fig. 11 *a* et *b*.

3. Tout l'essentiel se trouve dans le *Répert. Stat.* de M. S. Reinach aux art. *Enfants assis*, *Eros*, *Nains*, *Nègres*, *Grotesques*, etc. Je me suis bien entendu reporté aux catalogues des principales collections et des Musées pour l'Orfèvrerie et pour les Bronzes. On en trouvera la preuve au cours de l'article ; on y rencontrera aussi, tant pour les Musées que pour la documentation générale relative aux statuettes en argent, les témoignages de MM. A. de Ridder (Louvre) et H. B. Walters (British Museum), à la bienveillance de qui j'ai le devoir d'adresser mes remercîments.

tuettes analogues soient en argent[1]; il est rare de trouver un chien entre les bras de l'enfant joueur[2].

Au point de vue de la technique, la minceur du métal (poids total : 106 grammes) et la faible teneur de l'alliage en font, non pas un bibelot artistique, mais un objet commercial. Il importe cependant de signaler la curieuse coiffure du personnage, qui semble porter les cheveux assez ras, à l'exception d'une touffe réservée au centre du crâne pour être tordue et nouée en forme de chignon. Cette bizarrerie de coiffure paraît indiquer l'Orient, où elle est encore aujourd'hui, avec des variantes, caractéristique de la mode enfantine[3]; c'est encore vers l'Orient que nous ramène le procédé employé pour rendre les cheveux de l'enfant et les poils du chien : les incisions au burin, bien qu'assez usuelles dans l'orfèvrerie antique d'époque tardive, sont particulièrement employées dans les ateliers syriens[4]. Cette double remarque serait précieuse pour nous aider à dater la statuette et à en fixer l'origine, si nous n'avions pas par chance d'autres preuves plus péremptoires. La date est établie par le trésor de monnaies au milieu duquel l'objet a été trouvé : c'est au plus tard le milieu du IIIe siècle de notre ère. Quant à l'origine, elle est indiquée de manière probable par les bijoux qui font aussi partie du trésor, et de manière plus certaine par la catégorie d'objets où la statuette doit être rangée.

Cette catégorie est celle des *figurines servant de vases porte-*

1. Aucun exemple dans le *Répert. Stat.* — Mes fig. 59 et 60 paraissent être les seuls exemplaires connus, ou du moins reproduits.

2. On constate ou on devine des chiens dans les statuettes suivantes : *Répert. Stat.*, II, p. 136, n° 5 ; III, p. 462, n° 7 ; p. 463, n° 1 ; IV, p. 289, nos 5 et 6; p. 290, n° 6.

3. L'auteur des dessins a fait tout le possible pour rendre apparente cette particularité, malgré l'angle spécial sous lequel est présente l'objet (fig. 61 *a*). Pour une plus parfaite intelligence de ce détail, je renvoie le lecteur aux images en phototypie de la publication bulgare que je signale plus loin.

4. Un fort bon article, auquel j'aurais eu plusieurs fois l'occasion de me référer, vient justement d'être consacré à ces ateliers par M. L. Brehier (*Trésors d'argenterie syrienne*; dans *Gaz. des B.-Arts*, 1920, p. 173-196. Les indications relatives au point qui nous occupe ici sont à la page 178).

ἐρίces. A vrai dire, cette classe d'ustensiles d'orfévrerie ménagère est nouvelle, et les éléments dont elle se compose sont rares : elle paraît ne comprendre jusqu'à présent que trois numéros[1], lesquels se trouvent identifiés, rapprochés et expliqués pour la première fois grâce à notre statuette. Là est par conséquent son véritable intérêt.



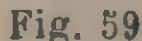


Fig. 59



Fig. 60.

L'établissement de cette série nouvelle est le but principal et la justification de la présente étude, laquelle en apparence contrevient, en réalité obéit aux règles adoptées pour la publication de nos *Documents*[2]. Il est vrai, en effet, que la statuette a été mentionnée et même reproduite dans un périodique d'une

1. M. de Ridder, qui a jadis publié l'un d'eux, dont je m'occupe plus loin, croyait se souvenir d'avoir depuis, au hasard de ses lectures et de ses recherches, noté plusieurs exemplaires analogues. Il a bien voulu essayer, sans y réussir, de retrouver ses notes pour m'en faire profiter. Réflexion faite, la précision de ses souvenirs s'est concentrée autour d'une seule statuette, qui appartiendrait aux collections pompéïennes. Sur ses indications, je me suis vainement reporté au *Museo Borbonico*, au *Catalogue du Musée de Naples* et aux divers recueils classiques sur Pompéï et Herculanum. Les conservateurs du Musée de Naples, consultés, ne m'ont pas répondu ; mais M. H. B. Walters m'a fait connaître que ni là ni ailleurs il n'avait connaissance d'autres exemplaires que ceux dont je m'occupe. Je souhaite que mon article provoque des recherches ou réveille des souvenirs suivis d'identifications.

2. *RA*, 1911[2], p. 304.

langue accessible au public savant[1]. Mais la photographie en est mal venue[2] et la notice, volontairement abrégée[3], est tout à fait insuffisante. Une meilleure image, accompagnée d'un croquis explicatif et d'une description précise, a bien paru depuis, mais seulement en langue bulgare[4]. Enfin les détails que je

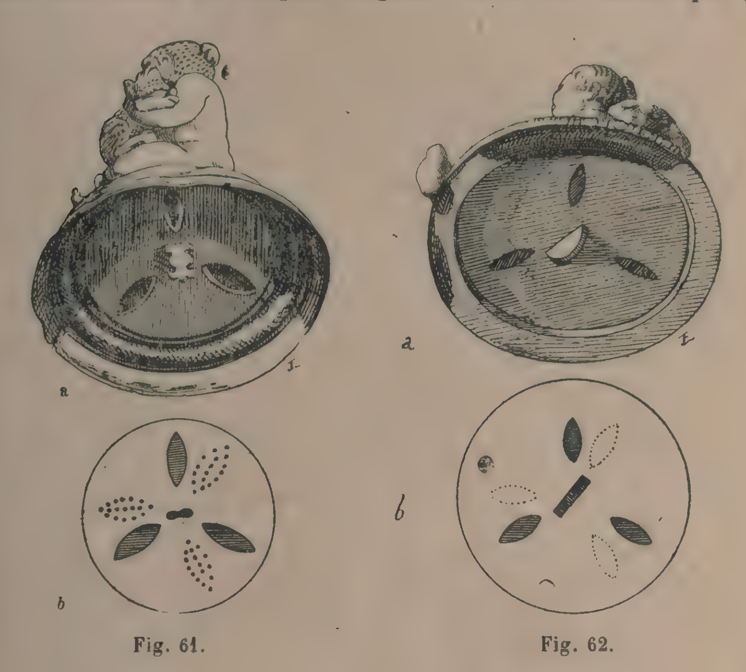


Fig. 61.

Fig. 62.

fournis et les comparaisons que j'institue sont totalement inédits[5].

1. *Jahrbuch*, 1911, *Anzeiger*, p. 363-364 et fig. 7-8.

2. C'est, à n'en pas douter, le même cliché que dans *Izvestia Soc. arch.* 1911, p. 277, fig. 11 *a* et *b*; mais, pour des motifs qui m'échappent et bien que l'image soit plutôt réduite, la mise au point est défectueuse et l'ensemble est nuageux.

3. Elle est de M. Filov, qui a évidemment tenu à réserver tous les détails pour la publication signalée dans la note suivante.

4. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 10-11 et pl. I. La guerre a retardé ce fascicule et il n'est parvenu entre mes mains que depuis la conclusion de la paix.

5. J'entends par là les arguments dont je fais usage et les rapprochements divers que j'ai proposés ; car pour ce qui est des précisions matérielles et des documents servant de base à mes figures 59 et 61 il est évident que, n'ayant pas vu l'objet, j'en suis redevable à la publication faite par le savant Directeur du Musée de Sofia.

L'image de la statuette rend inutile toute description de son aspect extérieur[1]. Mais à l'intérieur de la base est dissimulé un mécanisme qui justifie son emploi comme ustensile de table. J'espère que les détails et le fonctionnement de ce mécanisme apparaîtront clairement grâce aux deux croquis ci-contre (fig. 61 : *a*) aspect actuel du socle vu par dessous ; *b*) schéma du disque mobile intérieur), si on veut bien les comparer à la minutieuse description dont je vais les accompagner.

Pour la commodité de mon raisonnement, on me permettra de placer cette description en regard d'une autre qui n'est pas de moi, qui s'applique à une statuette tout à fait semblable comme matière, dimensions, sujet, mécanisme, provenance, et dont j'oppose également la reproduction à celle de l'objet que j'étudie : le procédé est commode pour mettre en évidence l'identité foncière des deux monuments.

Cette seconde statuette, qui avec la nôtre constitue le début de la série nouvelle dont j'ai parlé, appartient à la collection de Clercq. Elle a été minutieusement décrite dans le catalogue[2], dont je recopie ci-dessous les termes ; mais elle ne s'y trouve pas reproduite. J'ai voulu profiter de l'occasion pour donner aussi une image de l'ensemble (fig. 60) et un croquis de la base : (fig. 62 *a* et *b*) : j'y ai réussi grâce à l'amabilité de M. le comte Louis de Boisgelin, possesseur actuel de la collection. On me permettra de lui en exprimer ici toute ma gratitude.

1. Les figures 59 et 61 ne reproduisent pas la planche I, ni la figure 3 *a* et *b* de l'article bulgare, mais elles s'en inspirent directement : sur mes indications la dessinatrice les a modifiées et interprétées dans un sens favorable à la claire illustration de mon étude. Pour apprécier l'aspect réel, la technique et la valeur artistique de l'objet, je ne puis que renvoyer à l'excellente héliogravure de la planche I, qui fait voir la statuette sous trois aspects différents : je ne pouvais songer à reprendre ici ce document.

2. *Catalogues*, *Bronzes*, III, p. 106, n° 164. Voici, pour une comparaison plus complète entre les figures 59 et 60, la description que fournit M. de Ridder de la statuette proprement dite :

« Enfant assis, la jambe droite allongée, légèrement repliée et un peu à droite ; la jambe gauche pliée au genou, le pied touchant la cuisse droite ; le bras gauche baissé et couvert d'une draperie, la main soutenant une grappe ; le bras droit replié au-dessus de la tête ; celle-ci à gauche et légèrement relevée ».

Collection de Clercq.	*Musée de Sofia.*
Haut. : 0^{m},09 ; base : 0^{m},015 de haut, 0^{m},068 de large.	Haut. : 0^{m},010; base : 0^{m},022 de haut, 0^{m},071 de large (ces dernières dimensions calculées sur la photographie).
Patine d'un gris violacé[1].	Oxydations partielles d'un vert brillant[2].
Fait de 3 lames : l'une comprend la statuette et la tranche de la base;	Probablement fait de 3 lames : l'une comprend sans doute[3] la statuette et la tranche de la base ;
la deuxième forme le fond de la base ;	La deuxième, placée en retrait à l'intérieur de l'espèce de cloche creuse formée par la base, en constitue le fond ;
elle a les bords évasés et est percée de 3 fentes oblongues ;	elle a la forme d'un plat circulaire creux, aux bords évasés vers l'inté-

1. Provenant vraisemblablement de la sulfuration lente de la surface argentée au contact de l'air. Il est de notoriété universelle que toutes les argenteries prennent cette coloration, qui disparaît sans peine au nettoyage. Aussi est-il peut-être inexact de parler de patine, au moins au sens technique du mot. Cette pièce d'orfèvrerie devait posséder la couleur ordinaire de l'argent et n'être pas revêtue d'une patine *industrielle*. J'ai communiqué cette remarque à M. de Ridder, qui n'y contredit pas.

2. Donc produites par le *vert de gris*, d'où l'indication dont j'ai fait état au début de l'article, que l'alliage d'argent et de cuivre doit contenir une assez forte proportion de ce dernier métal. On pourrait aussi songer à du cuivre argenté. D'autre part, comme il y avait deux monnaies de bronze parmi les objets d'or et d'argent qui accompagnaient la statuette, on pourrait enfin supposer que l'oxydation, qui est seulement partielle, est produite par une cause extérieure, telle que le contact prolongé avec ces monnaies. Une patine verte est du reste fréquente sur les objets en argent de peu d'épaisseur et de titre faible. Il faudrait pouvoir étudier l'épaisseur et l'adhérence des taches, gratter une parcelle de surface, analyser un morceau de métal, toutes opérations qui ne se feraient qu'au Musée et peut-être compromettraient l'objet. Je me borne à signaler à la Direction ce petit problème tout spécial. Comme il s'agit d'orfèvrerie d'exportation et d'un article syrien, il pourrait être intéressant pour l'histoire du commerce antique de connaître le titre réel du métal, fonction de la résistance et du prix de l'objet, et aussi les truquages possibles.

3. Par analogie avec la construction constatée dans l'autre statuette et aussi par nécessité presque imposée par le bon sens Mais la place exacte et la forme des soudures reste à chercher. Encore une indication que seule la Direction du Musée pourra fournir.

	rieur, percé de 3 fentes symétriques oblongues imitant des feuilles lancéolées ;
au centre est une sorte de clé verticale faite de deux pièces accolées et de forme demi-circulaire, le côté du diamètre touchant le verso de la lame ;	au centre est une sorte de clé verticale présentant la silhouette pleine d'une espèce de vase pansu à deux poignées recourbées, le pied de ce découpage touchant le verso de la lame ;
la troisième lame qui est ronde et placée sur la partie plate de la seconde était percée de 2 fentes oblongues ; une troisième est indiquée par une série de petits trous[1] ;	la troisième lame est un plateau circulaire mobile à l'intérieur de la seconde autour du centre commun ; il est divisé en 9 secteurs analogues 3 par 3 ; chacun d'eux comprend une fente oblongue identique à celles de la seconde lame ; un tamis de petits trous dessinant une feuille lancéolée de même dimension que les fentes ; enfin un espace plein.
Il est possible que la clé ait servi à faire pivoter la troisième lame sur la seconde ;	Il a été constaté que la clé sert à faire pivoter la troisième lame sur la seconde ;
Les ouvertures étaient ainsi superposées ou masquées à volonté.	Les ouvertures fixes étaient ainsi soit bouchées par les parties pleines du plateau mobile, soit obturées partiellement par les tamis, soit mises en communication avec l'intérieur par la superposition des ouvertures correspondantes.

1. Sur ce point on constatera que le dessin ne correspond pas exactement à la description ; mais il a été impossible à la dessinatrice, M[lle] J. Evrard, d'apercevoir les trous de la plaque intérieure, et par conséquent le croquis *b* de la figure 62, inspiré de celui de la figure 61, n'a qu'une valeur explicative et hypothétique. Nous allons voir pourtant qu'il a bien des chances de correspondre à la réalité. — D'autre part M. de Ridder, dont la précision suppose une vision plus nette de la partie interne, m'a dit n'avoir pas tenté de faire fonctionner un mécanisme oxydé. Quant à la superposition réelle des parties pleines et évidées, peut être n'y a-t-il pas accordé beaucoup d'attention, n'ayant pas songé à étudier l'utilisation réelle de l'objet. C'est une des raisons pour lesquelles j'aurais aimé à le vérifier moi-même si j'avais pu ; mais je ne sais s'il m'eût été permis ou possible de toucher au mécanisme ou même de constater la position réelle des ouvertures du plateau intérieur. J'avoue aussi ne pas bien comprendre comment il a été loisible de les repérer sans faire tourner cette partie, invisible de l'extérieur.

Si dans ces descriptions et images parallèles le mécanisme se comprend aisément, il est plus difficile de se rendre compte des résultats pratiques de son fonctionnement.

Dans la statuette de Clercq, telle du moins qu'elle se trouve décrite, si les ouvertures des deux plateaux se superposent *simultanément* chacune à chacune, il est clair que le but cherché n'est pas atteint, car le vase formé par l'intérieur de la figurine se vide de son contenu pulvérisé non seulement par la fente tamisée, qui donne un écoulement lent, mais par les deux autres fentes béantes, qui laissent échapper en masse le condiment. Il faudrait donc corriger sur ce point la description en la précisant : il est évident que les ouvertures ne se superposeraient pas chacune à chacune, mais qu'une seule ouverture pourrait être démasquée à la fois par un trou ou par un tamis : dans le premier cas, pour le remplissage, dans le second, pour le saupoudrage. Cela revient à dire que les fentes des deux plateaux ne seraient pas superposables, comme dit la description, c'est-à-dire symétriques, mais au contraire dissymétriques.

Mais il n'est pas impossible qu'en réalité l'arrangement soit le même que dans la statuette de Sofia, où nous constatons que c'est au contraire au moyen d'un raffinement de symétrie qu'est évité le danger de renversement subit. Le plateau intérieur se trouve divisé en neuf secteurs égaux trois à trois; chaque tiers renferme, dans le même ordre, une partie tamisée. Il suffit de regarder attentivement la figure 61 *b* pour comprendre le fonctionnement. Les ouvertures des deux plateaux étant superposées et l'intérieur ayant été rempli par ces trois trous béants, un premier neuvième de tour à droite obture le système, un second neuvième de tour à droite entr'ouvre le tamis.

Mais un troisième neuvième de tour, donné mal à propos dans le même sens, rétablit l'ouverture totale et provoque la chute intempestive du condiment. Il faut avoir eu soin d'annuler, par un tour à gauche, le précédent tour à droite, et

l'oubli de cette précaution est une erreur qui devait se reproduire souvent. Dans l'une et l'autre statuette et pour des motifs analogues ou différents, il y a donc une maladresse de construction, à moins que, notamment dans la statuette sofiote, un dispositif disparu ou non constaté n'ait limité à deux le nombre de tours possibles vers la droite, ou encore replacé automatiquement le plateau tournant dans la position fermée. Ressort ou cran d'arrêt, telle est l'amélioration nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil. A ceux qui ont la garde de la statuette et la possibilité de la manier, de vérifier si véritablement elle possède ou a possédé un arrangement de ce genre.

Même ainsi complété, le fonctionnement des deux objets qui nous occupent est encore vicié par deux défauts : le premier est la multiplicité inutile des trous de remplissage, le second est l'obligation pour qui fait fonctionner le mécanisme de saupoudrer ses doigts en même temps que les mets.

Ces deux défauts paraissent avoir été évités dans une troisième statuette qui est pour l'instant la dernière de notre série. C'est l'une des pièces d'orfèvrerie du célèbre trésor de Chaource[1] : un nègre ridé, la tête et l'épaule g. couvertes d'une draperie, est assis sur un siège placé sur une petite base[2]. Depuis longtemps, l'objet, intérieurement creux, est classé comme salière ou poivrière[3], à cause d'une ligne de six petits trous qui barre le front du personnage. Il est plus que probable que l'intérieur de la statuette se remplissait au moyen d'un trou pratiqué dans le socle et qui pouvait même, sans doute, se boucher sans aucun mécanisme. Malheureusement, la lame

1. *Trésor de Chaource*, 1888, pl. II, 32 et n° 5685 du *Catalogue of Bronzes in the British Museum*. — Cf. *Gazette arch.*, 1885, p. 335-337, et 1884, pl. XXXV.

2. Une image, peut-être plus commode qu'exacte, se trouve dans *Répert. Stat.*, II, p. 562, n° 3.

3. M. Besnier, auteur des art. *Piperatorium* et *Salinum* dans le *Dict. des Antiq.*, le cite comme unique exemple pour chacun des deux emplois. M. H. B. Walters a bien voulu m'écrire qu'il le considère sans hésitation comme une poivrière. C'est à lui que je suis redevable aussi des indications sur l'état actuel de la statuette.

horizontale qui obturait la base est perdue, et nous ne saurions apporter ni preuves ni détails. En tout cas, le fonctionnement général ne paraît pas douteux, et il a le double mérite d'être simple et rationnel[1].

Telles sont les trois seules *statuettes verseuses d'épices* qui paraissent actuellement connues[2]. En tête de cette série nouvelle se classe la statuette de Sofia, d'abord parce qu'elle est la plus intacte; ensuite, parce qu'elle est celle dont le mécanisme est le plus étudié et le plus compliqué; enfin, parce qu'elle est la première dont le fonctionnement ait pu être nettement constaté et expliqué.

Mettons à part, dans cette série, la statuette de Chaource, qui est d'un modèle différent des deux autres et a donné lieu à trop d'études déjà pour que ce soit le lieu d'en discuter ici les conclusions. Les statuettes de Sofia et de la collection de Clercq appartiennent au contraire à un même type d'orfèvrerie ménagère qui paraît avoir été inventé et fabriqué en série par les industriels syriens. En effet, la provenance syrienne de la première est certaine[3]. Pour la seconde, elle se déduisait déjà suffisamment de sa similitude avec la précédente, similitude qui est presque une identité. Mais il existe des preuves accessoires non négligeables : d'abord la matière[4], l'emploi de l'argent étant habituel et même presque exclusif pour toute

1. La statuette de Chaource a pour équivalent moderne exact certaines salières à sel *cérébos* faites de porcelaine, qui se remplissent par le fond et s'obturent au moyen d'un simple bouchon dissimulé dans l'épaisseur de la base. Les deux autres statuettes rappellent, de bien plus loin et pour le mécanisme seulement, certains de nos moulins à poivre.

2. L'art. *Salinum* distingue encore un autre genre de salière; c'est le simple vase orfévré où l'on puise avec une cuiller ou les doigts. Exemple unique : deux caissettes carrées en argent ciselé, du *Trésor de Bosco Reale*.

3. Cf. les indications fournies dans la préface du *Catalogue*.

4. Sous réserve du fait connu, dont j'étudie la valeur dans l'article indiqué ci-après, que la salière paraît avoir été pour le monde romain obligatoirement, on pourrait dire rituellement, un ustensile d'argent.

l'orfèvrerie de table sortie des ateliers syriens[1]; ensuite, la coiffure et la technique[2]; enfin et surtout l'appartenance probable à la bijouterie syrienne de tous les objets de parure en or qui ont été découverts en même temps.

Ce trésor appartenait à un personnage qui l'a précipitamment enfoui dans le sol au moment des invasions de la Mésie par les Goths entre 248 et 251. La date nous est indiquée de façon irréfutable par les monnaies. Pour faire court, je publie ces monnaies ailleurs[3] et j'en profite pour établir tous les renseignements que l'ensemble de la découverte peut fournir. Je renvoie donc pour toutes preuves à cet article, me bornant à en reproduire ici sans discussion les conclusions essentielles. Par contre, fidèle à la méthode de la présente publication, je donne ci-dessous la liste, résumée mais complète, de tous les objets du trésor.

I. — *Renseignements généraux.*

1° La trouvaille a eu lieu fortuitement en 1909. L'enquête semble avoir prouvé que nous possédons la totalité des objets, réunis probablement dans un sac et enterrés en dehors des abords immédiats de toute localité antique;

2° La provenance est le voisinage du village actuel de Nicolaévo, district de Pleven[4]. Il paraît certain que ce village est

1. Bréhier, art. cité, p. 178 : le centre de cette industrie était Antioche. Cf. Marshall, *Catal. of the Jewellery in the Br. Museum*, pl. XLIII.

2. Détails au début de la présente étude.

3. *Revue numismatique*, 1921.

4. Anciennement appelé Perdilovo, à 19 kilomètres au Sud de Pleven, et à 5 kilomètres à l'Ouest de la chaussée moderne qui relie Plovdiv (Philippopoli) à Pleven. Cette chaussée coïncide à très peu de chose près avec la voie romaine *Philippopolis-Œscus*, qui vient d'être étudiée sérieusement et sur place par un savant bulgare, M. Abramof (*Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 226-240 : *la route de Trajan des Carpathes à Plovdiv à travers le Danube et le Balkan*). Ce savant signale (p. 231) qu'au point qui nous occupe les restes de la voie antique se rencontrent à un demi-kilomètre à l'Est de la chaussée moderne. Le trésor ayant été découvert à 1 kilomètre à l'Est de Nicolaévo, le lieu de la trouvaille est donc approximativement à 4 kilomètres et demi à l'Ouest du site probable de *Doriones*, station connue de la route antique.

Au sujet du changement de nom récent de la localité, si fréquent dans la Bulgarie contemporaine et souvent si injustifié (cf. les remarques et arguments

relativement proche du site de la station appelée *Doriones*, sur la route de *Philippolis à Œscus*. Le nom de cette station et divers autres indices permettent de croire que la population qui l'habitait fut amenée par Trajan, constructeur de la route, et, suivant les habitudes de cet empereur, transplantée d'Anatolie en Mésie;

3° L'occasion de l'enfouissement fut l'invasion gothique. La date, d'après les monnaies, serait plutôt la fin de l'année 248. Elle peut avoir été 250 si un motif suffisant est fourni par la présence des envahisseurs au siège de *Nicopolis ad Istrum*, cité relativement voisine; elle semblerait surtout avoir été 251 si la station a été dévastée lors du reflux des Goths, qui ont emprunté au retour précisément la route passant à *Doriones*. Il est probable en effet qu'une bataille s'est livrée, au voisinage de *Doriones*, dans la région de Pleven, qui a été et est encore l'un des points stratégiques les plus importants au S. du Danube[1];

4° Le possesseur du trésor ne nous est probablement pas connu, bien que l'un des objets porte un nom propre[2]. Au point de vue de la nationalité, il peut avoir été soit Anatolien ou descendant d'Anatoliens, s'il habitait le pays, soit soldat romain en qualité de *stationarius* détaché à *Doriones*, de vétéran y ayant pris sa retraite, ou de légionnaire dans l'armée de l'empereur Dèce qui poursuivait les Goths. Une présomption en faveur d'une des trois dernières hypothèses serait fournie par le fait que les deux seuls objets ménagers en argent qui soient

de M. Mladenov dans *Spisanié de l'Académie bulgare des Sciences*, XVI, 1918, p. 103 et note 1), j'ai eu souvent à me plaindre des difficultés qu'on éprouve, quand on veut rapprocher les découvertes anciennes et récentes dans une même localité, du fait que les deux noms successifs ne sont jamais cités simultanément (cf. notamment *REA*, 1920, p. 13, note 2). Ce grave inconvénient est dorénavant supprimé par la publication, due au Ministère des Travaux publics bulgare, d'une *Liste des lieux habités en Bulgarie* (*Spisek na naselenitié mesta ve Bulgaria*, Sofia, Impr. nat., 1911). Tous renseignements utiles se trouvent dans cet opuscule qui m'est parvenu récemment. Je m'y référerai désormais dans la suite de ces *Documents*, sous l'abréviation *Spisek*, pour toutes questions de localisation.

1. Guerre russo-turque de 1877.
2. Ci-après, n° 17 du Trésor.

contenus dans le trésor sont une salière et une patelle, c'est-à-dire ceux même que le rite et la loi obligent tout Romain à posséder, précisément en ce métal. Mais la date tardive enlève une valeur absolue à cet argument ;

5° Rien dans ce que nous devinons de la nationalité du propriétaire ne s'oppose à ce que nous admettions l'origine syrienne de la majorité des objets telle qu'elle est suggérée par d'autres considérations. La provenance syrienne s'expliquerait facilement pour un Anatolien : pour un soldat romain. qui voyage dans toutes les provinces, elle est admissible également ; même pour un Thrace elle est acceptable, car le commerce syrien à cette époque atteint toutes les parties de l'Empire[1] ; en Thrace, il est constaté[2], et probablement même certains ateliers locaux sont dirigés par des Syriens[3] ou emploient des ouvriers syriens[4].

II. — *Composition de la trouvaille*[5].

1. Collier d'or (0m,465 ; 92 grammes) composé de 3 chaînettes tressées à section carrée (natte de 4 fils ?), réunies aux extrémités dans des têtes de serpent dont les crochets d'attache figurent les langues. Un coulant à triple anneau suspend une monnaie d'or de Caracalla (type : Cohen, IV, p. 177, n° 320) encnâssée dans un médaillon orné de 8 pierres précieuses (4 grenats et 4 chrysoprases alternés).

1. Cf. les remarques de M. Pârvan, *die Nationalität der Kaufleute in Röm. Kaiserreich*, et spécialement celles de M. Bréhier, art. cité, p. 187.
2. Sur les Syriens dans les villes maritimes du Pont Euxin, cf. mes remarques à propos de notre N° 148 (*RA*, 1916', p. 361, note 1). Sur leur diffusion dans les régions danubiennes, cf. Cumont, *Mithra*, I, p. 262.
3. Ceux, notamment, des tailleurs de pierre (*RA*, 1916', p. 361, notes 3 et 4 ; cf. p. 370 avec les notes).
4. Quelques indications utiles dans un art. de M. Tenney Frank, *Race mixture in the Roman Empire* (*American histor. Review*, 1916, p. 689 suiv.). Cf. Kühn, *de Opificum romanorum conditione*, 1910.
5. Résumé de l'article fort complet de M. Filov : *le trésor romain de Nicolaévo*, dans *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 1-48. Ma numérotation a été volontairement calquée sur la sienne ; les références aux images doivent être faites dans l'ordre suivant : nos 1-3 = pl. II, 1-3 ; nos 4-6 = pl. III, 2, 3, 1 ; nos 7-8 = pl. II, 4-5 ; nos 9-11 = pl. III, 4, 7, 8 ; nos 12-15 = pl. IV, 14, 3, 5, 13 ; n° 16 = pl. III, 5 ; nos 17-22 = pl. IV, 6, 9, 8, 10, 11, 7 ; n° 23 = pl. I entière ; nos 24-25 = fig. 4-5 ; n° 26 = pl. III, 6 ; nos 27-30 = pl. IV, 2, 12, 1, 4.

2. Collier d'or (0^m,415 ; 29^{gr},15) composé de 58 feuilles doubles hélicoïdes séparées en 2 groupes égaux par un médaillon central contenant un cristal octogonal taillé en rose ; les crochets d'attache sont fixés à des palmettes.

3. Fragment d'un collier d'or ; il reste 14 doubles pommes de pin accolées par la tige.

4. Collier d'or (0^m,385 ; 30^{gr},8) composé de 49 cylindres cannelés suspendus par le milieu de leur grand axe ; les crochets d'attache sont fixés au sommet de triangles ornés de points et d's au repoussé.

5. Collier d'or (0^m,435 ; 40^{gr},15) composé de 32 dodécaèdres enfilés chacun dans une agrafe double ; les crochets d'attache sont fixés au sommet de pyramides en filigrane ; l'un d'eux a la forme d'un bâtonnet muni de deux anneaux fixes.

6. Collier d'or (0^m,455 ; 29^{gr},5) composé d'anneaux doubles en forme de 8 à plans contrariés ; le centre de la chaîne soutient un croissant en filigrane ; les crochets d'attache supportent un médaillon ellipsoïdal (plaque d'or bordée d'un ourlet granulé sertissant une pierre artificielle[1] amovible).

7. Fragment d'un collier d'or composé alternativement de plaques ajourées en forme de deux 8 accolés et de pierres cylindriques[2] enfilées sur une simple tige.

8. Paire de boucles d'oreilles en or (35 millimètres ; 7^{gr},55) disque à triple ourlet granulé avec, au centre, un cercle d'émail bleu dans un tortil ; pour pendeloque, une tige supportant une pyramide triangulaire renversée composée de petites boules.

9. — Id. (47 millimètres ; 7^{gr},7) : sorte de fibule torse ; pendeloque formée d'une tige striée avec un anneau en haut et une masse ronde moulurée en bas.

10. — Une seule boucle (30 millimètres ; 1^{gr},17) : médaillon orné d'un tortil ayant serti une pierre disparue ; pendeloque simple (tige avec masse cylindrique terminale).

11. — Pendeloque de collier en or (2^{gr},58) : croissant fermé orné de pyramides (cf. n° 8) et muni d'un anneau de suspension.

12. *Torques* (diamètre : 0^m,125 ; 42^{gr},9) d'or en fil torse avec aux extrémités un anneau aplati.

13. Id. en fil lisse tordu sur lui-même pour faire les anneaux terminaux (2 exemplaires ; gr. diam. : 0^m,10 ; 115 grammes environ).

14. Bracelet d'or (diamètre : 0^m,05, 33^{gr},7) formé d'un tube aplati bordé sur les deux faces de fils en spirale.

1. D'un vert opaque, composée de deux calottes sphériques soudées bord à bord. Serait-ce une sorte d'émail vitrifié ? Dans ce cas, on aurait encore un détail de plus en faveur de la provenance syrienne.

2. Toutes en mauvais état de conservation : émeraudes ?

15. Id. formé de 3 gros fils roulés en spirale (2 exemplaires ; diamètre : 0m,075 ; 85 grammes environ).

16. Id. formé d'un fil d'or roulé sur un tube de bronze (diamètre : 0m,063 ; 22gr, 10). Un second exemplaire incomplet.

17. Anneau d'or (diamètre : 0m,023 ; 11gr,3) formé d'une double bande ajourée comprenant 14 cases superposées deux à deux et contenant chacune une lettre découpée ou une palme ornementale, suivant la disposition ci-contre (*p* indique une palme) :

p AVRELIVSBITVS
p BOTVHERCVLI*pp*

J'ai déjà publié cet objet (*Docum.*, N° 126) et indiqué des analogies[1].

18. Anneau d'or massif (diamètre : 0m,023 ; 23gr 95) en forme de 2 anneaux identiques soudés et ayant chacun, dans un chaton horizontal bordé d'un ourlet granulé, une sardoine en forme d'amande.

19. Id. avec un seul cercle d'ornementation analogue et une seule sardoine ovale (diamètre : 0m,019 ; 26gr,3).

20. Id., pierre plus petite (diamètre : 0m,022 ; 20gr,55).

21. Id. (diamètre : 0m,023 ; 14gr,98).

22. Id., même pierre (diamètre : 0m027 ; 22gr,10) ; ornementation de feuillage en relief.

23. Notre statuette, N° 185 et fig. 59.

24. Patelle d'argent sans ornement (prof. : 0m,029 ; diam. : 0m,09) ; cercle en relief pour la base, bord extérieur arrondi.

25. Bracelet d'argent (diamètre : 0m,06), ouvert : lame plate incisée représentant un serpent avec ses écailles.

26. Id., un tube ovale s'amincissant vers l'extrémité (grand diamètre ; 0m,067).

27. Id. fil de même façon (grand diamètre : 0m,09).

28. Anneau d'argent (diamètre : 0m,02 ; 26gr,35) lisse, à chaton rond enchâssant une cornaline noire gravée d'un buste d'Hélios[2].

29. Monture de fibule en argent (0m,075) : l'anneau demi-circulaire du type

1. *REG*, 1920, p. 13 note 1. Notons seulement, pour ce qui nous intéresse ici, qu'*Aur. Bitus* est un nom dont nous connaissons une trentaine d'exemples, notamment parmi les soldats ; — que la dédicace à Hercule convient assez bien à un soldat ; — qu'il est malaisé que cet *ex-voto* puisse nous fournir le nom du propriétaire du trésor, à moins qu'il n'ait pas eu le temps de le consacrer dans le sanctuaire auquel il le destinait. On pourrait aussi songer à une acquisition légitime ou non (héritage, part de butin, vol, etc.) : il est prudent, je crois, de n'échafauder aucune conclusion sur la présence, en somme peu clairement explicable, de cet anneau.

2. Encore une présomption en faveur de l'origine syrienne.

usuel se continue par une tige cruciforme dont les bras se terminent par des boules dorées ; il est incrusté d'émail noir.

30. Fil d'argent replié à l'extrémité en forme d'anneau (aiguille ?).

31. Fil d'argent épais (fragment de bracelet ?)

32. Monnaies d'argent (933 exemplaires) ainsi classées[1] : Titus, 1 ; Antonin, 1 ; Faustine senior, 1 ; Faustine junior, 1 ; M. Aurele, 1 ; L. Verus, 1 ; Commode, 10 ; Albinus, 1 ; Septime Sévère, 68 ; J. Domna, 26 ; Caracalla, 72 ; Geta, 17 ; Plautilla, 8 ; Macrin, 5 ; Diaduménien, 1 ; Elagabale, 55 ; Julia Paula, 1 ; Aquilia Severa, 1 ; Julia Soaemias, 3 ; Julia Maesa, 9 ; Alexandre Sévère, 68 ; Julia Mamaea, 14 ; Maximin, 15 ; Balbin, 2 ; Pupien, 2 ; Gordien III, 293 ; Tranquillina, 1 ; Philippe senior, 174 ; Philippe junior, 45 ; Otacilia Severa, 31.

M. Filov a institué, au sujet des bijoux, deux séries de comparaisons avec les objets analogues trouvés en Syrie d'une part, et dans les pays thraco-mésiens d'autre part. Je me borne à signaler les analogies les plus précises, celles qui vont presque jusqu'à l'identité (pour les objets thraces, j'ai ainsi l'occasion de mentionner des bijoux pratiquement inconnus) :

I. *Syrie* :

a), *b*). Deux colliers d'Antaradus[2] sont équivalents à nos nᵒˢ 6 et 7 ;

c) Un collier d'Emèse[3] équivaut à notre nᵒ 4 ;

d) Les pyramides dans les boucles d'oreilles du type nᵒ 8 se retrouvent, pareilles, dans de nombreux exemplaires syriens[4] ou cypriotes[5].

II. *Thrace et Mésie* :

e) A Lésitchévo[6], un collier (Inventaire, nᵒ 4121 ; 39ᶜᵐ,5 ; 54 grammes ; 42 anneaux cylindriques cannelés) trouvé avec un trésor de 645 monnaies romaines en argent[7], est semblable à notre nᵒ 2 pour les attaches et à notre nᵒ 4 pour l'ensemble[8], qui est plus soigné.

f) A Stara-Zagora (= *Trajana Augusta* ; *Beroe*), un collier (38 centimètres ;

1. Tableau détaillé, légendes et références au § IV de mon article *RN*, 1921.
2. Marshall, *Catal.* cité, nᵒ 3007, pl. LXIX, et nᵒ 2730, pl. LX.
3. Pollak, *Klassisch-antike Goldschmiedearbeiten im Besitz Nelidows*, pl. XVI, nᵒ 391.
4. Marshall, nᵒˢ 2370, 2371, 2437, 2532.
5. *Ibid.*, nᵒˢ 2524, 2526.
6. *Spisŭk* : Lesitchévo (*Index*) ou Lesitchovo (p. 45), 68ᵉ commune du département de Plovdiv, arrondissement de Tatar Bazardjik.
7. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 273, nᵒ 49, date 1907.
8. *Ibid.*, p. 32, fig. 7.

24 grammes ; 12 anneaux ajourés et 11 grenats), se rapproche de notre n° 7 : meilleur travail[1].

g) A Tchirpan[2], des boucles d'oreilles[3] (Inventaire, n° 3315 ; 31 millimètres ; 2gr,97) sont identiques à notre n° 9.

h, *i*, *j*, *k*) A Sofia, des boucles d'oreilles[4] (Inventaire, n° 3224 ; 39 millimètres ; 3gr,30) sont identiques à notre n° 8. — Ce type est du reste fréquent, d'autres exemplaires[5] existent parmi les bijoux locaux, mais de provenance exacte inconnue (Inventaire, nos 4221, 4478, 5356 ; 32 millimètres, 35 millimètres, 25 millimètres ; 2gr,77, 1gr,88, 1gr,65).

l) A Divla[6], une épingle à cheveux[7] possède l'ornement syrien caractéristique en forme de pyramide (ci-dessus, *d*), et *g*), *h*) aussi).

m, *n*, *o*) Nos nos 29, 5, 7 ont des équivalents[8] de provenance inconnue (Inventaire, nos 4590, 4997, 4998).

p) A Artchar (= *Ulpia Ratiaria*) un sarcophage[9] trouvé en 1914 au *gradichte* (= ruines antiques) mesurait 1m,50 × 0m,60 ; le couvercle, attaché par des crampons de fer à la cuve, renfermait un squelette de fillette. Le contenu du sarcophage offre de nombreuses analogies avec les bijoux de Nicolaévo. En voici le détail :

1. Pendentif avec pierres précieuses, de provenance manifestement syrienne[10], 27gr,17. — (pl. V, 1).

2. Collier (71 croissants avec une améthyste au centre ; 37 centimètres ; 18gr,10). Identique à notre n° 2. — (pl. V, 2).

3. Collier (22 grenats ; 32cm,4 ; 11gr,20), comparable à notre n° 7. — (pl. V, 3).

4. Collier, anneaux en 8 aux deux boucles perpendiculaires (40 centimètres ; 25gr,25). — (pl. V, 4).

5. *Torques* (diamètre : 0m,103 ; poids : 10gr,85), identique à notre n° 12. — (pl. IV, 14).

6, 7. Deux bracelets (diamètre : 0m,059 et 0m,056 ; poids : 24gr,27 et 25gr85). Identiques à notre n° 14, qui par ses dimensions inférieures nous est indiqué

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 33, fig. 8.
2. *Spisek*, p. 104 : 340e commune du département de Stara Zagora, arrondissement de Haskovo.
3. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 34, fig. 9*b*.
4. *Ibid.*, p. 34, fig. 9 *B*.
5. *Ibid.*, p. 34, fig. 9 *a* et *c* ; Filov, *Sainte Sophie, etc.*, fig. 63.
6. *Spisek*, p. 41 : Divlia, village de la commune du même nom, n° 68 du département de Kustendil, arrondissement de Radomir.
7. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 44.
8. *Ibid.*, p. 40, note 1.
9. *Ibid.*, p. 35 suiv.
10. Cf. *ibid.*, fig. 11, qui est la reproduction de Marshall, fig. p. 339.

comme un bracelet d'enfant, ainsi sans doute que notre n° 15. — (pl. IV, 5).

8, 9. — Deux bracelets (diamètre : 0^m,047 ; poids : 16^{gr},74 et 17^{gr},73). — (pl. V, 7).

10. Bague (diamètre : 16 millimètres ; poids : 3^{gr},95). — (pl. V, 8).

11. Médaillon (non décrit).

12. Collier avec améthystes (id.).

13, 14. Deux bracelets (id.).

15. Chaînette (perdue).

q) De la même localité proviennent encore :

16. Collier (47 centimètres ; 14^{gr},65), identique à notre n° 5. — (fig. 13, 1).

17. Collier (mêmes dimensions et poids). — (fig, 13, 2).

18. Collier avec pierres (39 centimètres ; 7^{gr},95). — (fig. 12, 4).

19. Bracelet de lignite (diamètre : 0^m,08), identique à notre n° 30. — (fig. 12, 1).

Résumé : nos numéros 4, 7, 8 se retrouvent, identiques, à la fois en Syrie (*b*, *c*, *d*) et en Thraco-Mésie (*e*, *f*, *o*, p^3, *h*, *i*, *j*). De plus, douze numéros ont leurs équivalents en Thraco-Mésie, parmi lesquels six à Artchar.

Que conclure de ces comparaisons? M. Filov penche en faveur de l'industrie locale, sans doute sous la double influence de la loi des nombres et aussi du désir en quelque sorte patriotique de trouver dans le pays même l'explication des antiquités qu'on y découvre. Il indique même *Ratiaria* comme centre probable de la fabrication de pareils bijoux. Ses deux arguments sont : la proximité — relative — des mines transylvaines et dalmates; la persistance d'une orfèvrerie analogue dans la région de Vidin. Ils auront peu de valeur tant que nous resterons dans une complète ignorance des ateliers thraco-mésiens à l'époque romaine. En ce qui concerne Vidin, l'industrie actuelle des bijoux y est d'importation turque et concerne surtout le filigrane[1]. D'autre part, si Nicolaévo = *Doriones* est déjà éloigné de *Ratiaria*, à plus forte raison est-il douteux que cette ville mésienne ait approvisionné en bijoux des cités thraces fort distantes et plus civilisées, comme *Philippopolis* ou

1. Cf. les détails donnés par Kanitz, *op. cit.*, p. 63 de l'édition française.

Beroe. Cela supposerait entre la Thrace et la Mésie des rapports commerciaux qui nous sont inconnus.

Il serait déjà plus simple de penser que, si les bijoux de *Ratiaria* y ont été fabriqués par des indigènes, le même fait a pu se produire à *Philippopolis*, à *Beroe*, et, en ce qui regarde *Doriones*, à *Nicopolis ad Istrum*, ville voisine[1]. Toutes ces cités étaient de culture gréco-asiatique[2] et ont pu avoir des ateliers tenus par des Syriens ou occupant des ouvriers syriens. M. Filov lui-même est assez partisan de l'hypothèse d'une influence syrienne sur la fabrication locale. Je m'y rallierais volontiers s'il ne me paraissait pas plus simple d'attribuer les objets à l'importation syrienne dont nous avons tant de preuves dans toute la région[3]. L'objection que les bijoux de type syrien ci-dessus décrits sont généralement moins soignés que les exemplaires analogues trouvés en Syrie ne contredit pas cette explication : c'est une des habitudes du commerce d'exportation que celle de réduire le titre et le fini des objets destinés à l'étranger, surtout aux régions barbares. La nécessité d'abaisser les prix de revient et de vente, grevés par le transport au loin et par la concurrence locale, est une loi commerciale de toutes les époques. Je conclus donc à l'origine syrienne de l'ensemble des bijoux, persuadé que la statuette-salière, qui est syrienne à n'en pas douter, apporte à cette conclusion un argument décisif.

(*A suivre*.) Georges Seure.

1. *Nicopolis ad Istrum*, VI = *RA*, 1907[2]. p. 274 suiv.
2. *Documents*, N[os] 144, 145, 147.
3. J'ai rappelé plus haut les références principales.

A PROPOS DE L'EXPLOITATION DU MINERAI DE FER

A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

La très substantielle étude de M. Léon Maitre, sur *la Géographie industrielle de la Basse-Loire* (*Revue*, 1919, I, p. 234-273), me remet en mémoire une découverte faite en janvier 1912 et qui, jusqu'ici, est restée inédite.

La Côte-d'Or, on le sait, a de tout temps fourni du fer aux populations qui ont séjourné sur ses plateaux aussi bien que dans la plaine de l'Auxois. J'en ai pour preuves les nombreux vestiges que l'on rencontre, en parcourant les champs et les bois, de crasses et de scories provenant de fourneaux dits « à la Catalane », aussi bien que d'exploitations plus intenses de l'époque gallo-romaine.

La présence de nombreux tumulus des âges du fer (Hallstatt et *Latène* I, II) dans les endroits où l'on rencontre du minerai de fer, semble indiquer que les populations de ces époques ne s'étaient pas installées dans ces régions aujourd'hui désertes pour un autre but que l'exploitation du minerai plus ou moins abondant.

Les mines de Minot et de ses environs ont été savamment décrites par Georges Potey[1]; celles de la région d'Auxois par M. Gueux[2].

1. Georges Potey. *Les Mines gauloises ou gallo-romaines de Minot* in *Bull. de la Soc. archéologique du Châtillonnais*, fascicule X, 1891, p. 665 et suiv.

2. Jean Marie Gueux, *Les Anciennes forges de l'arrondissement de Semur*, in *Bull. de la Soc. des Sciences de Semur*, 1872, p. 148 et suiv. On y trouve une nomenclature des communes et des lieux dits où l'auteur a observé des restes de crasses.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on installa, dans tous les coins du Châtillonnais et de l'Auxois, des hauts-fourneaux dont le combustible était fourni par les immenses forêts de ces régions ; mais cette industrie périclita avec beaucoup d'autres et ne laissa derrière elle qu'un vague souvenir qui se retrouve, de ci-de là, dans la toponymie locale.

Mais, si l'on connait de nombreuses traces de fourneaux au vent ou à la catalane, je crois qu'on n'a encore signalé aucun vestige de haut-fourneau de l'époque gallo-romaine, et je pense qu'il n'est pas inutile de signaler ici celui que j'ai rencontré à l'orée d'un bois, au milieu de friches incultes.

La région cultivée des plateaux qui se trouvent à l'Est de Nuits-sous-Ravières abonde en minerai de fer que la charrue retourne maintes fois dans l'année.

Sur la carte de l'État-Major, quart de Tonnerre S-E, entre Verdonnay, Planay, et Savoisy, proche du Bois domanial du Quartier, ou de l'Essart, sous *re* de Beauregard, à trente ou quarante mètres de l'angle du bois, lieu dit : en Brille-Bœuf, le fermier du domaine de Beauregard, M. Jean Vœrt, me montra un jour une excavation qui avait attiré son attention.

C'étaient deux trous profonds, à peu près rectangulaires, dont on ne pouvait discerner la profondeur en raison des essences forestières qui avaient crû dans ces cavités, au milieu des ronces et des lianes de clématites sauvages.

A première vue, je pensai à une mardelle ou fond de cabane des peuplades des premiers âges du fer. Je fis déblayer quelque temps après et nettoyer ces cavités, et quelle ne fut pas ma surprise en voyant que la séparation de ces deux loges, taillées dans le roc, était perforée à la base et que l'intérieur de l'une de ces cavités portait des traces d'un feu violent et prolongé, tandis que l'autre offrait sur la face exposée au midi une déclivité au milieu de laquelle je constatai l'existence de gradins, taillés dans la roche (fig. 1. et 2) !

La présence dans les environs immédiats de ces cavités de nombreux débris de scories et de culots de fonte modifia ma pre-

mière idée : je venais de découvrir un *haut-fourneau gallo-romain.*

Je ne recueillis que quelques échantillons de ces crasses, mais il eût été facile d'en ramasser plusieurs tombereaux sans parcourir un grand espace de terrain,

Non loin de ce haut-fourneau, à quatre ou cinq cents mètres dans la direction du Nord, j'avais déjà depuis longtemps noté, dans une propriété de M. L. Martin, maire de Verdonnay,

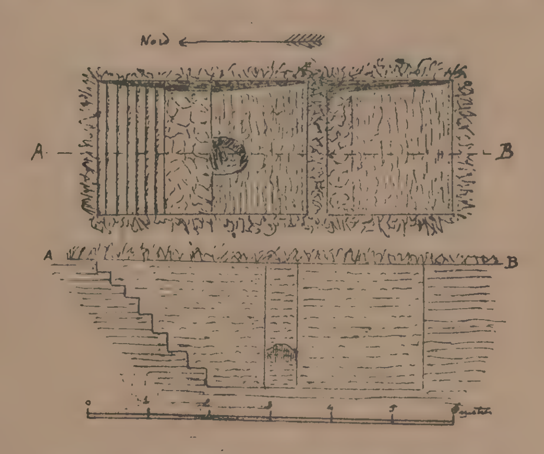


Fig. 1. Vue perspective des cavités (en haut).
Fig. 2. Coupe suivant AB de l'ouvrage (en bas).

l'emplacement d'une villa gallo-romaine, qui m'avait fort intrigué par la présence, sur le sol, au milieu de débris de vases de toutes formes, depuis l'amphore jusqu'à la coupe de Lezoux et les poteries à reflets métalliques, de nombreux vestiges de crasses de forge mélangées par la charrue aux poteries et à des clous de toutes formes, le tout au milieu d'une terre noire, contenant des débris de charbon de bois.

Je suis convaincu que la fouille de cette station, qui se trouvait à proximité d'une voie romaine secondaire, fournirait des données intéressantes sur la ferronnerie gallo-romaine, et pourrait peut-être apporter la preuve cherchée depuis si longtemps de la ferrure à clous à cette époque.

Mais, je le répéte, ce n'est qu'à la suite de fouilles que l'on pourra être fixé sur ce point, et — comme les stations qui semblent devoir fournir des données sur cette question sont peu nombreuses, il serait bon de profiter de l'occasion qui se présente, de procéder dans un bref délai à l'exploration de cet emplacement, qui, étant donné son éloignement de la commune, pourrait être emplanté en sapins un jour ou l'autre, par suite de quoi la fouille en deviendrait onéreuse.

Dans les bois environnants, on remarque, de ci, de là, des affouillements superficiels qui offrent une grande analogie avec ceux de la région de Minot et de Moitron, et d'où ont pu être extraits des rognons de minerai enveloppés dans les bancs de calcaire feuilleté, à moins que les métallurgistes de l'époque ne se soient contentés de ramasser, à même le sol, le minerai qui s'y trouve encore en grande abondance[1].

Henry Corot

***

Depuis la rédaction de cette note, j'ai reçu de mon excellent confrère M. le comte J. Beaupré deux plaquettes sur cette intéressante question de la métallurgie pré-romaine et gallo-romaine, que je ne trouve pas signalées dans la bibliographie du t. II du *Manuel* de Déchelette; elles ont pour titre :

1° *Matériaux pour l'histoire de la métallurgie en Lorraine*, par MM. Bleicher et J. Beaupré. Nancy 1896 (Extr. des *Mém. de la Soc. d'Arch. Lorraine*.)

2° *Note sur l'exploitation du minerai de fer fort et oolithique en Lorraine dans l'antiquité*, par MM. Bleicher et J. Beaupré (Extr. du *Bulletin archéologique* 1901).

D'autre part, M. Beaupré m'annonce la prochaine publica-

1. Au sujet de la sidérurgie aux âges du fer, on consultera avec profit le *Manuel* de J. Déchelette, tome II, 2e partie, p. 541 et seq. et 3e partie, p. 1539 et seq. On y trouvera une bibliographie abondante sur la question.

tion d'une note sur *les fours à minerai de Serrouville* (Meurthe-et-Moselle). Ces fours sont constitués par des excavations de 1 mètre à 1m,50 de diamètre et 0,50 à 0,60 de profondeur, dont la base, creusée en forme de cuvette, était préparée pour favoriser la concentration du métal fondu.

Savoisy, 14 janvier 1921.

H. C.

PROMÉTHÉE

Comme entrée en matière de cette note, je ne puis mieux faire que de reproduire les lignes suivantes que M. S. Reinach imprimait dans cette même Revue (1907, 2e semestre, t. X. p, 79) :

« Jusqu'à présent, en dehors des exégèses littéraires et philosophiques qui faisaient de Prométhée l'image du génie humain malheureux, ou de l'insolente ambition de la science rappelée à l'ordre par la religion — hypothèses trop absurdes pour mériter qu'on les discute sérieusement, — il n'existait, du mythe de Prométhée, qu'une seule tentative d'explication, proposée par Adalbert Kuhn en 1859, modifiée légèrement par Max Müller et quelques autres, mais, dans ses diverses rédactions, également extravagante et irrecevable. C'est le mérite de M. Andrew Lang d'en avoir débarassé la science ; mais, antérieurement même à son livre (1885), elle avait déjà perdu son crédit et Bergaigne, dès 1878, dans son grand ouvrage sur la religion védique, se contentait d'y faire une allusion presque dédaigneuse. Kuhn crut reconnaître, dans le nom parfaitement grec de Prométhée, le sanscrit *pramanthuys*, dérivé de *pramantha*, nom du vilebrequin dont on faisait usage pour produire le feu par frottement. Mais *pramantha* est à la fois apparenté au verbe *mathnami*, signifiant « frotter » et au grec μανθάνω signifiant apprendre ; d'autre part la racine *manth* exprime l'idée d'enlèvement et de vol. Donc, Prométhée est à la fois le frotteur, le savant et le voleur (du feu) et les Grecs ont éte victimes d'une triple confusion du langage. Un peu effrayé de tant d'audace, Max Müller renonçait à faire intervenir l'idée de larcin contenue dans *manth*; mais par là même il laissait sans explication aucune la partie du mythe relative au vol du feu. (Note 2 : ni Kuhn ni Max Müller n'expliquent le châtiment de Prométhée......)...... M. Lang n'a pas manqué de répondre que le vol du feu est partie intégrante, essentielle de mythe..... Quant à la nature de la peine subie par Prométhée, M. Lang n'en a rien dit ; or c'est précisément dans le caractère singulier de ce supplice, dans le rôle de l'aigle, que j'ai trouvé ce qui me semble être le mot de l'énigme, la clef du mythe. »

Je vais essayer de réhabiliter le rapprochement proposé entre Prométhée et le vilebrequin servant à produire le feu, en montrant que le mythe de ce héros-dieu n'est autre chose que

l'interprétation animiste de l'allumage du feu, c'est-à-dire une description de cette opération, dans laquelle les deux facteurs inanimés ont été, l'un anthropomorphisé, l'autre zoomorphisé.

C'est le morceau de bois spécial, d'où l'on faisait jaillir l'étincelle, que la légende a personnifié sous les traits et le nom de Prométhée. Pour empêcher cette pièce de se déplacer sous l'effort du mouvement rotatoire de la tige, on devait la fixer à un support par des liens, des chevilles, ou tout autre moyen.

L'archet avec sa corde sous-tendue est devenu l'aigle aux ailes éployées. La pointe en bois dur du foret était le bec de l'oiseau : en tournant dans une petite cavité de la planchette fixe, elle rongeait le bois de celle-ci et la chaleur due au frottement pendant la rotation enflammait la poussière produite par le rongement. La cavité dans laquelle tournait la flèche a été assimilée au foie de l'homme attaché.

Je crois pouvoir affirmer qu'il n'y a pas dans le mythe un seul détail matériel qui ne trouve son équivalent exact dans une des circonstances de l'allumage du feu.

L'aigle rongeant le foie d'un homme ; les ailes de l'oiseau immobile restant éployées pendant qu'il se livre à ce jeu ; la reproduction indéfinie du foie et le recommencement perpétuel de son rongement, sont autant de choses dont on ne retrouve pas la justification dans le récit animiste. Celui-ci est pure fantaisie ; il abandonne toute notion de logique et tout esprit de suite ; il est incohérent et anti-esthétique ; malgré tout l'art avec lequel les Grecs l'ont présenté, il est tout simplement burlesque.

Tous ces défauts disparaissent et la moindre particularité trouve sa raison d'être péremptoire, aussitôt qu'on admet que l'homme tient la place de la pièce de bois fixe et l'aigle celle de l'archet.

De plus, le rongement du bois devient un supplice du moment où la matière ligneuse se transforme en chair humaine, et on l'a localisé dans le foie parce que cet organe était, d'après les anciens, le siège de la chaleur ou du feu chez les animaux.

Quant à la notion du larcin suivi d'un châtiment, elle s'est

imposée spontanément par l'association de l'idée de supplice avec celle de la ruse et de la violence au moyen desquelles l'instrument fait descendre du ciel une parcelle de feu. Toutes les tentatives faites pour justifier l'injustifiable paradoxe d'un châtiment infligé à un bienfaiteur en paiement de son bienfait, sont aussi artificielles que vaines. L'explication du mythe par l'allumage du feu ne fait pas disparaître cette anomalie : elle la laisse entière, et c'est une des raisons de sa supériorité; mais en même temps elle montre la genèse du paradoxe : celui-ci est dû à ce que, avec un manque absolu de logique et de tact, on a substitué des êtres vivants aux facteurs inertes de l'opération. C'est l'histoire de la plupart des mythes absurdes et immoraux.



Je viens de dire que l'arc s'est transformé en un aigle aux ailes étendues. Or l'image de l'arc avec sa corde est, dans son ensemble, pareille à celle des frontons des temples que les Grecs désignaient par le nom de l'aigle (*aetos* ou *aetôma* ; voir fig. 1, a). L'explication du mythe de Prométhée, telle que je la propose, se suffit à elle-même; elle nous donne par conséquent une preuve indépendante de ce que les anciens ont assimilé les figures en forme de triangle surbaissé à des aigles aux ailes étendues.



Le zoomorphisme de l'archet employé à faire jaillir le feu donne du même coup la raison du mythe qui fait de l'aigle le compagnon constant de Zeus et le porteur de la foudre. Les qualités propres du roi des oiseaux devaient le faire choisir parmi ceux-ci comme l'héritier de la puissance qui caractérise le vilebrequin producteur du feu et elles ont été mises à profit pour agrémenter son rôle de ravisseur.



La figure 1, *b* ci-jointe représente le vilebrequin en position. L'opérateur devait saisir l'archet de la main droite, et, de la

gauche, appuyer sur la tige par l'intermédiaire d'un bouton mobile. Les deux mains étant occupées, la pièce de bois dont on tirait le feu devait être maintenue par des liens ou des chevilles. Je l'ai représentée attachée à un support auquel j'ai donné une forme arbitraire. Dans les allumages rituels ce support devait faire office d'autel.

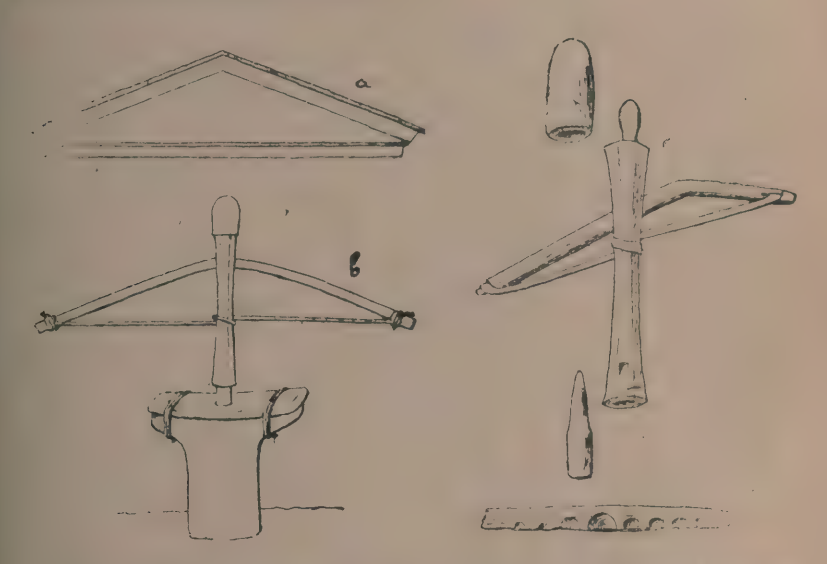


Figure 1. — *a* Fronton de temple grec, dit *aetos* (aigle) — *b* Vilebrequin employé dans l'antiquité pour produire du feu.

Figure 2. — Instrument à produire le feu (M. W. Flinders Petrie. *Ten year's digging in Egypt*, p. 119, fig. 91).

Je reproduis aussi (fig. 2) les pièces de l'appareil à faire du feu, recueillies par M. Flinders Petrie à Illahun (Egypte). L'arc a une forme franchement triangulaire, mais imparfaitement symétrique. On observe la pointe-bec en bois spécial, probablement dur, destinée à tourner dans une des cavités de la pièce sous-jacente, ainsi que le bouton mobile à placer au sommet de la flèche tournante et à tenir de la main gauche.

Louis Siret

VARIÉTÉS

Statues de terre cuite.

J'ai consacré, il y a quelques années, plusieurs publications aux statues de terre cuite dans les divers pays de l'antiquité classique [1], soit à ces œuvres d'argile qui sont de grandeur naturelle, la dépassent, l'atteignent à peu près, dont les dimensions sont en tout cas de beaucoup supérieures à celles que l'on donnait ordinairement aux figurines. Depuis cette époque, la liste que j'avais dressée est devenue incomplète et nécessite plusieurs adjonctions. Il me paraît utile d'indiquer ces dernières à l'occasion de la récente découverte à Véies de statues en terre cuite qui décoraient un temple étrusque du VIe siècle. Ne méprisons pas cette catégorie de monuments ; si la plupart sont en effet de valeur esthétique médiocre, certains cependant dénotent la main d'artistes de talent, telles ces belles statues de Véies, ou, à une date plus récente, celles de Falérie. Ne méconnaissons pas non plus l'importance que cet art avait pour les anciens, puisque, dans la plupart des mythologies, les dieux modèlent l'homme comme le fait le potier [2]. Répétons plutôt les paroles de ce Mercure d'argile que décrit Nicénète [3] : « La roue du potier, en tournant, m'a façonné, moi Mercure, tout en argile, de la tête aux pieds. Je ne suis que de la boue pétrie, je l'avoue, mais j'aime et j'honore ce pénible travail des potiers ».

Grèce.

1. *Délos. Tête masculine*, colossale, provenant d'une statue, époque hellénistique.
   Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1911, p. 868-9, fig. 6-8, 871.

---

1. *Les statues de terre cuite en Grèce*, Athènes, 1906 ; *La statuaire céramique à Chypre*, Genève, 1907 ; *Les statues de terre cuite dans l'antiquité*, Genève, 1908.
2. Ex. en Egypte, Chnum, Roscher, *Lexikon*, s. v. Knuphis, p. 1254 sq. ; *Festschrift für Overbeck*, p. 68, fig. 2, etc.
3. *Anthologie grecque*, trad. Jacobs, éd. Hachette, 1863, II, p. 165, n° 191 ; cf. statue en argile de Mercure, au Vatican, *Les statues de terre cuite dans l'antiquité*, p. 190 sq.

2. *Pagasae. Torse féminin*, grandeur nat.
Arvanitopoulos, Fouilles et recherches en Thessalie et en Macédoine, 1912, fig. 12 ; cf. Rev. arch., 1914, II, p. 155.
3. Sur les *terres cuites architecturales* de la Grèce archaïque (cf. Les statues de terre cuite en Grèce, p. 34 sq. ; Koch, Röm. Mit., 1915, p. 3 sq., Studien zu den campanischen Dachterrakotten.)

Sicile.

4. *Granmichele. Statue féminine* assise, VIe siècle. Orsi, Mon. antichi, 1908, pl., p. 24 sq. fig. 3-4 ; Rev. des ét. grecques, 1910, p. 202.
5. *Gela. Fragments* divers.
Mon. antichi, 1906, 17, p. 688 sq.
6. *Bustes* de déesses (cf. Les statues de terre cuite dans l'antiquité, p. 62 sq.).
Rizzo, Busti fittili di Agrigento, Wiener Jahreshefte, 1910, p. 63 sq. ; Gaz. d. Beaux-Arts, 1911, I, p. 250-1, fig. ; Rev. des ét. grecques, 1911, p. 203 ; Orsi, Mon. antichi, 1906, 17, p. 685 sq. ; 1908, p. 11, pl. I ; Notizie degli Scavi, 1909, p. 179 sq., etc.
7. *Divers*. Notizie, 1909, p. 179 sq. ; Ausonia, 1909, Varietà, p. 84-5.
Quelques détails généraux sur la statuaire céramique, Mon. ant., 17, 1906, p. 688 sq. ; 571 sq. ; 1908, p. 24 sq.

Grande-Grèce.

8. *Locres*. Fragments de *statues* d'un fronton de temple. Notizie degli Scavi, 1912, p. 40 sq., fig. 33-4, p. 46, fig. 36 ; Rev. arch., 1913, I, p. 125 ; Arch. Anzeig. 1913, p. 169, fig. 22 ; Rev. des ét. grecques, 1913, p. 429, fig.
9. Divers détails sur les *terres cuites architecturales* de Campanie : Koch, Studien zu den campanischen Dachterrakotten, Röm. Mitt., 1915, p. 1 sq. ; id., Die Dachterrakotten aus Campanien, Berlin, 1912.
10 *Cumes. Portrait romain*, buste, au Musée de Boston (Les statues de terre cuite dans l'antiquité, p. 221).
Baumgarten, Die hellenistisch-römische Kultur, p. 219, fig. 141 ; Delbrück, Antike Porträts, pl. XXXI, p. 45 ; Cagnat-Chapot, Manuel d'arch. romaine, I, 1917, p. 527.

Etrurie et Rome.

11. Sur la *décoration céramique des temples* étrusques et latins, consulter Milani, Il reale Museo arch. di Firenze, 1912 ; Arch. Anzeiger, 1912, p. 295 sq. ; Rizzo, Di un tempietto fittile di Nemi e di altri monumenti inediti relativi al tempio italico etrusco, Bull. comm. comm. arch. di Roma, 1910, p. 281 sq. (cf. Statues, p. 138, note 3) ; Strong, Journal of Roman Studies, 1914, IV, p. 157-182 (Musée de la Villa Giulia, temples de Satricum, Faléries, etc.) ; von Buren, ibid., p. 183 sq. (du VIe au IVe siècle).
12. *Civitalba*, Bologne. Fronton des Gaulois (Statues, p. 156) : Kekulé, 69e Berlin. Winckelmans'progr., p. 19 ; Bienkowski, Die Darstellung der Gallier, p. 93 sq. ; cf. Rev. arch., 1909, II, p. 175 ; Reinach, Répert. de reliefs, III, p. 9 ; Déchelette, Manuel d'arch. préhistorique, II, p. 1184, fig. ; p. 1587 ; Rev. des ét. grecques, 1918, p. 432, note 2, référ.
13. *Luni*, à Florence (Statues, p. 155).
Milani, Il reale Museo arch. di Firenze, 1912, pl. C. ; Ausonia, 1907, p. 188.
14. *Telamone* (Statues, p. 157). Milani, op. l., pl. CIV.

15. *Bieda*, Musée de Genève, guerrier agenouillé (Statues, p. 111), Rev. arch., 1910, II, p. 408 ; Arndt-Amelung, VII, 1913, n° 1890.

16. *Véies*, fouilles de 1916.

Giglioli, Statue fittile di età archaica rinvenute a Veio, Notizie degli Scavi, 1919, p. 13 sq. ; Cumont, Rev. de l'art ancien et moderne, 1920, I, p. 257 sq., fig.

Afrique romaine.

Liste dressée pour l'Algérie et la Tunisie par M. Merlin, Notes et documents publiés par la direction des antiquités de Tunisie, IV, 1910, p. 53 sq. (cf. Statues, p. 197 sq.).

17. Sur les diverses statues d'argile trouvées en *Tunisie* : Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1910, p. 414 ; Carton, Note sur des édicules renfermant des statues en terre cuite découverts dans la région de Ghardimaou, 1918, p. 338 sq. ; Journal des Savants, 1914, p. 216-7 ; 1918, p. 330 ; Rev. arch., 1913, II, p. 297 ; Rev. des ét. grecques, 1910, p. 219 ; Bull. arch. Comité des trav. hist., 1909, p. 68 sq., pl. VI, VIII-IX ; Arch, Anzeiger, 1910, p. 271 sq., fig. 7-9 ; Bull. Soc. nat. Antiquaires de France, 1913, p. 184 ; Rev. tunisienne, 1913, p. 309 ; Bertholon-Chantre, Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale, 1913, I, p. 617 sq., fig. ; Merlin, Notes et documents publiés par la direction des Antiquités de Tunisie, IV, 1910, ; Cagnat-Chapot, Manuel d'arch. romaine, I, 1917, p. 438, fig. 227-30.

Divers.

18. *Berlin*, portrait de jeune fille romaine (Statues, p. 216). Cagnat-Chapot, Manuel d'arch. romaine, I, 1917, p. 516.

19. *Bologne*, tête de jeune fille romaine, Ier siècle. Ducati, Boll. d'Arte, 1912, VI, p. 354.

20. *Trèves*, buste de divinité celtique. Wolters, Zu der grossen Terrakottabuste einer gallischen Gottheit in Trier, Römisch-germanisch. Korrespondenzblatt, 1911, n° 2.

21. Les *terres cuites votives italiques*, souvent de grandeur naturelle, qui remplissent les musées et qui n'ont jamais été sérieusement étudiées, à cause de leur peu de valeur artistique. M. Paris en signale une importante collection au Musée de Madrid, Rev. des ét. anciennes, 1908, X, p. 373 sq.

Août 1920. W. Deonna.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

LÉON DE VESLY

Presque au lendemain de la mort de M. Gaston Le Breton, voici une autre figure très sympathique qui disparaît. C'est celle de M. Léon de Vesly, l'archéologue et le professeur, le conservateur du Musée des Antiquités, connu et estimé par des générations de jeunes élèves sortis des établissements d'instruction, aujourd'hui architectes ou ingénieurs, et aussi par tous ceux qui, dans les sociétés savantes de Rouen, se préoccupent d'art, d'histoire et d'archéologie. Avec peine, depuis quelques années on voyait peu à peu décliner les forces physiques de M. Léon de Vesly, qui, malgré les atteintes de l'âge, résistait par la persévérance du travail. Alité seulement depuis quelques jours, il s'est éteint sans souffrances.

Originaire d'une famille normande, dont un membre fut au XVIIIe siècle architecte du duc de Penthièvre, M. Léon de Vesly était né à Rouen le 22 juin 1844, rue du Clos-des-Marqueurs, n° 1. Après de solides études classiques, il entra comme élève architecte à l'École nationale des Beaux-Arts et à l'École des Arts décoratifs, où il fut élève d'André, de Rupricht-Robert et de Paccard. Il s'y était même lié très affectueusement avec Charles Garnier, le futur architecte de l'Opéra, qui était son « ancien ».

Quand éclata la guerre de 1870-71, M. Léon de Vesly fit partie comme lieutenant, en même temps que l'architecte Sauvageot et le peintre Paul Milliet, d'un corps auxiliaire du génie dont Alphand était colonel et Viollet-le-Duc lieutenant-colonel et qui fut pendant longtemps employé à la défense de Paris, particulièrement devant Nogent-sur-Marne. Il prit part alors aux combats sous Paris, à Champigny, où il fut blessé. Lors de la Commune, sa compagnie fut chargée de défendre pendant quelque temps le Palais de l'Elysée, mais dut se retirer.

Après la guerre, M. Léon de Vesly, architecte diplômé, fut attaché notamment comme chef d'atelier de dessin à l'École des Ponts et Chaussées et collabora, sous les ordres des ingénieurs Léonce Reynaud et Dartein, à l'organisation des Expositions du Musée des Travaux publics. En même temps, il collaborait au *Moniteur des Architectes* et à de nombreuses publications sur les arts et la décoration, éditées par Alcan-Lévy. Il fut aussi employé par de nombreux peintres à des tracés de perspective pour leurs tableaux. Entre temps, il fut chargé par le ministre de l'instruction publique, avec le Dr E. Rivière, d'une mission au Lac des Merveilles, pour y recueillir des gravures sur les

rochers, en territoire italien, côté de la frontière française. Accusés d'espionnage, les deux archéologues furent retenus en prison pendant quelques jours.

M. Léon de Vesly rapporta de ce voyage mouvementé quelques dessins et aquarelles joliment lavées, comme il en a exécuté tant depuis; à la même époque, comme architecte, il prenait part à différents concours à Rouen, pour le monument de Court dès 1866, et pour celui de Louis Bouilhet.

En 1878, M. Léon de Vesly vint se fixer définitivement à Rouen et commença alors sa carrière dans l'enseignement public du dessin. Il débuta comme professeur de travaux graphiques à l'Ecole professionnelle, puis étendit successivement ses cours à l'École régionale des Beaux-Arts où il enseigna l'architecture et l'histoire de l'art, préconisant la fondation d'une école spéciale d'architecture et le développement des arts appliqués. Il professa également à l'École supérieure des lettres et des sciences, au lycée Corneille, à l'École normale de jeunes filles, à la Société d'Émulation, à laquelle il adressa de très nombreuses communications sur des sujets très divers d'archéologie et d'esthétique. Vers 1876, il avait publié, entre autres brochures, un opuscule intitulé *La Statue*, à propos d'un bronze du jardin de l'Hôtel de Ville, *La dernière goutte du Moissonneur*, fantaisie humoristique qu'il avait signée : *D. René, abbas Nostræ Dominæ Rasnaicæ.*

Reprenant les traditions abandonnées par l'abbé Cochet, sans ménager ni son temps ni ses forces, M. Léon de Vesly se mit aussi, avec une méthode très sûre, à entreprendre des fouilles, aidé souvent et soutenu dans ces entreprises par des colloborateurs comme M. Victor Quesné et M. Louis Deglatigny. Les résultats de ces explortaions, auxquelles son nom restera attaché, ont été consignés dans des volumes et des brochures, ou dans les communications qu'il faisait chaque année, comme correspondant du ministère de l'Instruction publique, au congrès des Sociétés savantes, au Comité des travaux historiques, et surtout à la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, dont il était un des doyens aimés et respectés.

Il collaborait également au *Bulletin archéologique*, à la *Société d'études préhistoriques*, à la *Revue archéologique*, à l'*Architecture et à la Construction dans l'Ouest.*

Parmi ces nombreux travaux, écrits avec goût, et toujours accompagnés de dessins et de croquis, nous citerons : en 1877, *L'Exploration du dolmen de Trye-Château*; en 1878, *Veuiettes archéologique;* en 1879, *Les Balastières d'Amécourt*; en 1880, *La Station paléolithique de la Bretèque*; *Les Fouilles de Saint-Ouen*, qu'il nota avec un très grand soin en 1880 et qu'il fit suivre en 1897 d'une étude fort curieuse sur *Les Signes lapidaires de Saint-Ouen*; en 1899, *Le Fanum des Buis*, dans la forêt de Louviers, *Le Catelier de Criquebeuf*, *Les Découvertes préhistoriques de la rue Grand Pont*; en 1902, la réunion de toutes ses notes sur *Les légendes, usages et traditions*, commencées en 1894; puis la suite de ses explorations dans les forêts de Rouvray et Roumare, du plateau de Boos, du théâtre romain de Lillebonne auquel il était si attaché, du *Castrum de Juliobona*, qui ont été réunies dans son beau livre sur *Les Fana ou petits temples gallo-romains*, publié en 1909, et qui compte « comme

le meilleur travail sur l'archéologie antique de la Normandie », écrivait M. Salomon Reinach.

Les savants allemands s'en étaient fort occupés à cause des petits temples similaires se trouvant aux environs de Trèves. Infatigable travailleur, malgré l'amoindrissement de ses forces, malgré les atteintes de la cataracte dont il avait été opéré au moment même où son fils, le capitaine d'artillerie Robert de Vesly, était frappé en pleine jeunesse par la fièvre typhoïde et mourait au camp de Koetquidan, M. Léon de Vesly persistait quand même dans ses chères études, qu'il ne voulut jamais abandonner, même au détriment de sa santé.

Il demeurait surtout attaché au Musée départemental des Antiquités où il avait été nommé conservateur. Tous les jours, malgré les intempéries, on voyait M. Léon de Vesly gravir péniblement la rue Beauvoisine, pour se rendre dans ces galeries froides et humides, mais admirablement tenues et ordonnées. Par ses soins, par ses démarches auprès des collectionneurs, auprès de ses collègues des sociétés savantes, il avait, en effet, enrichi la collection départementale de nombreux objets des périodes gallo-romaine et du moyen âge. Depuis longtemps il avait dressé les matériaux d'un catalogue. Il apportait un soin et un dévouement semblables dans toutes les fonctions dont il était chargé, soit comme conservateur de la Tour Jeanne Darc, dont il aurait voulu voir les alentours aménagés avec plus de soin, soit comme conservateur de la Maison de Pierre Corneille, à Petite-Couronne, où il avait assisté et dirigé toutes les manifestations littéraires, lors des fêtes du Centenaire du poète, soit enfin comme conservateur du théâtre romain de Lillebonne, dont, par des fouilles nombreuses, il a aidé à déterminer la forme. Pendant plusieurs années, il lui avait rendu la vie, en y laissant organiser de belles représentations théâtrales données par la Comédie-Française.

Dans toutes les charges dont il fut investi, M. Léon de Vesly s'est toujours dépensé sans compter, en homme serviable, conciliant toujours son amabilité courtoise avec le respect des administrations dont il dépendait. Parmi ses titres, officier de l'instruction publique, officier du mérite agricole, celui qu'il préférait était cette médaille verte et noire commémorative de 1870. Il y a quelques semaines encore, il songeait à la fête annuelle de l'Association du 50e mobile, dont il était le vice-président. Il comptait y assister. La mort seule l'empêchera.

Georges Dubosc.

(*Journal de Rouen*, 26 nov. 1920).

EUGÈNE RICHTENBERGER

Cet amateur aimable, qui avait fait sa carrière dans l'administration des finances, est mort à Paris le 15 novembre 1920, à l'âge de 65 ans. Lié avec Georges Lafenestre, il avait activement collaboré avec lui à la publication d'une série de livres illustrés, encore très utiles, intitulés *La Peinture en Europe* (Louvre, Belgique, Hollande, Florence, Venise, Rome). L'indifférence du public découragea les auteurs et l'éditeur ; un volume préparé sur la peinture dans les

églises de Paris n'a jamais été publié. — Richtenberger avait acquis, notamment aux ventes faites à Paris par les Borghèse, d'importants tableaux italiens auxquels il avait joint des œuvres intéressantes d'autres écoles. J'ai publié quelques-unes de ces bonnes peintures, qui doivent être vendues prochainement (*Tableaux inédits*, Paris, 1906).

S. R.

Fouilles de Jérusalem.

M. R. Weill a terminé, dans la *Revue des Etudes juives* (juill.-sept. 1920, p. 1-45), l'exposé des fouilles qu'il a exécutées à Jérusalem, en 1913-1914, sur le site de la ville primitive. Une inscription grecque très importante, découverte au cours de ces travaux, a été commentée par M. Clermont-Ganneau devant l'Académie des Inscriptions (11 juin 1920) et par M. Théodore Reinach dans la *Revue des Etudes juives* (p. 45 56). Voici la traduction proposée par ce dernier : « Théodotos, fils de Vettênos, prêtre et archisynagogue, fils d'archisynagogue, petit-fils d'archisynagogue, a édifié la synagogue, pour la lecture de la Loi et l'enseignement des préceptes, ainsi que l'hôtellerie, les logements (?) et les installations des eaux, pour servir à ceux venant de l'étranger qui en auraient besoin, (synagogue dont) les fondations avaient été posées par ses pères, par les Anciens et par Simonidès. » Le nom grec de Théodotos équivaut au nom hébreu *Jonathan*. On remarque qu'il n'est pas question de prières dans cette *proseucha*, qui est plutôt une école de religion. Simonidès, inconnu d'ailleurs, peut avoir été le président des Anciens; le P. Vincent a proposé à tort de l'identifier avec un fils de l'historien Josèphe. Suivant MM. Clermont-Ganneau et Théod. Reinach, le texte est antérieur à 70, alors que le P. Vincent le place au temps d'Hadrien. Mais a-t-il été gravé à Jérusalem et pour Jérusalem? M. Théod. Reinach en doute, car la stèle présente des traces certaines d'un remploi ou d'un essai de remploi architectural. Les « remployeurs » peuvent assurément avoir trouvé la pierre en place, mais ils peuvent aussi l'avoir fait venir d'ailleurs, de Césarée par exemple « où l'usage du grec et des noms propres grecs s'expliquerait beaucoup mieux, au sein d'une communauté juive, qu'à Jérusalem »[1].

X.

Encore les reliefs Ludovisi et de Boston.

A la suite de MM. Studniczka, Caskey et bien d'autres, Mlle G. Richter a repris l'étude de ces reliefs (*Journ. Hell. Stud.*, 1920, p. 113 et suiv., pl. 5). Pour le relief Ludovisi, on est à peu près d'accord sur l'interprétation : la naissance d'Aphrodite, aidée par deux Heures. Pour celui de Boston, Mlle Richter admet l'explication suivante : Eros, représentant Aphrodite, accorde, au moyen d'une pesée, l'objet de ses désirs à une femme et la refuse à l'autre

1. M. R. Weill a réuni ses articles dans un volume accompagné d'un atlas : *La cité de David*, Paris, Geuthner, 1920; in-8, 209 p.

(à peu près en accord avec M. Marshall, *Burl. Mag.*, juill. 1910, p. 247); les figures assises sont des dévots d'Aphrodite, femme mariée et courtisane, éphèbe jouant de la lyre et vieille hiérodule(?) ou nourrice(?). Les poissons symbolisent la déesse née de la mer; les grenades sont parmi ses attributs. Les uns et les autres sont des symboles de fécondité. Ces hypothèses ne dispenseront pas d'en formuler d'autres. — Dans un *post-scriptum*, M[lle] Richter s'occupe d'un article de Klein (*Jahrbuch*, 1916, p. 231), qui, d'accord avec MM. E. Gardner et de Ridder (qu'ignore M[lle] R.), déclare que le relief de Boston est un faux et estime que le relief Ludovisi représente une femme en couches. Il est curieux que la réponse aux allégations concernant la fausseté du relief de Boston ne vienne pas de ceux qui, à ce que l'on m'a assuré, ont connu son existence et sa découverte en même temps que celle du relief Ludovisi. On peut admettre que leur silence a été motivé par des raisons de discrétion; mais ce silence n'a-t-il pas duré assez longtemps? Pour moi, je n'admettrai jamais qu'un faussaire ait sculpté un relief si difficile à comprendre et dont aucune figure n'est une copie. Les faussaires sont toujours copistes ou compilateurs.

S. R.

A propos de la topographie de Carthage.

M. Cecil Torr m'a pris à partie ici même (*Revue archéologique*, janv.-juin 1920) à propos d'une étude que j'ai publiée dans cette Revue (mai-juin 1919). La manière dont il le fait rend toute discussion impossible ou inutile. Il a choisi, pour me critiquer, quelques-uns des arguments que j'ai employés, ceux qu'il croyait pouvoir combattre facilement à l'aide de textes, pour passer sous silence ceux auxquels, comme j'en avais prévenu le lecteur, j'attache le plus de valeur. Dans ces conditions, il me faudrait, pour lui répondre, reprendre presque tout le mémoire qu'il vise pour exposer les faits dont il n'a pas parlé. Un tel exposé est, du reste, inutile, puisque toute sa critique repose sur des textes cent fois cités et dont il n'a rien tiré dont n'aient parlé d'autres auteurs. Je n'ai donc qu'à renvoyer aux travaux de ces derniers. Ainsi, comme il a jugé plaisant de mettre en cause ma valeur scientifique, m'effacerai-je complètement pour le laisser en présence de savants qui, en matière d'archéologie africaine, ont une autorité incontestablement supérieure à la sienne.

A propos de la triple enceinte, il cite un texte d'Appien qu'il juge péremptoire. Par une coïncidence bien fâcheuse pour son appréciation, il se trouve que M. St. Gsell est, à ce sujet, complètement de mon avis (*Hist. de l'Afrique du N.*, t. III, p. 21) : « M. Carton paraît avoir tiré de ce texte les conclusions qu'il comporte ». Pour le reste de la discussion, le lecteur n'a qu'à se reporter à l'exposé de cet auteur.

Voilà donc M. C. T. en bien mauvaise posture pour, comme il le fait ensuite — et avec quel dédain — me reprocher d'imiter Flaubert, et en « ne comprenant pas le texte, accuser les autres de ne pas le comprendre ». Ceci, je crois, me dispense de lui répondre à ce sujet.

Cette excellente opinion qu'il a de son savoir le pousse à parler de sa théo-

rie favorite — celle du port marchand, — avec un étalage d'érudition bien facile puisque tous les textes qu'il cite l'ont déjà été — et combien de fois! — par d'autres auteurs. Mais il ne cite que les textes et laisse de côté tout ce qui, en dehors d'eux, a été dit à ce propos. En outre, tout ce passage est complètement oiseux, puisque M. C. T. a pour but d'y établir la réalité de dispositifs que ni moi ni d'autres n'avons contestée, l'existence des deux jetées et la situation de l'entrée des ports au voisinage de la terre pouvant s'accorder avec une infinité d'autres combinaisons que la sienne. L'important est de savoir où était situé ce dispositif. C'est justement ce sur quoi il n'insiste pas — pour cause — en détournant l'attention du lecteur sur de prétendues erreurs de plans commises par moi, et qui n'auraient, du reste, rien à voir dans la question.

Voici, pour lui répondre, l'opinion de quelques auteurs sur sa théorie.

Melzer, cité par M. Audollent (*Carthage romaine*, p. 209 et suiv.), lui reproche de supposer une chose **irréalisable**. OEhler a combattu aussi très vivement sa thèse essentielle.

M. Audollent, qui a fait la critique très complète de tous les auteurs qui se sont occupés des ports, émet, précisément sur le passage de Festus qui sert de base à l'argumentation de M. C. T., une opinion désagréable pour quelqu'un qui a la prétention de si bien « comprendre » les textes : « N'est-ce pas forcer le sens de ces mots, qui prêtent à la controverse? Les placer à la base du système, c'est se contenter à peu de frais »; et plus loin, à propos des autres textes : « Comment concilier ces indications très précises avec la théorie de M. C. T.? » Je n'ai réellement pas besoin de relever l'accusation qu'il me lance de ne pas comprendre les textes que lui comprend.

J'ai dit plus haut quel dédain il professe pour les faits observés sur place. Il ne s'agit pas seulement de ce que j'ai pu dire à ce sujet, car, avant que j'aie rien publié là-dessus, M. Audollent a écrit : « M. C. T. n'a rien dit de la violence du vent, et pourtant cette objection est capitale ».

M. St. Gsell (*loc. cit*, p. 490) se borne à qualifier son hypothèse d'**inadmissible.**

M. C. T., faisant diversion, m'a reproché d'avoir altéré le plan qu'il a donné. Nulle part je n'ai dit que celui que j'ai publié en était la reproduction, et avec un peu... d'attention il est facile de voir en le comparant à ceux que j'ai donnés, tout à côté, pour les théories de MM. Gsell et OEhler, que j'ai voulu, au contraire, par des schémas faire saisir au lecteur quelle était l'idée dirigeante de chacun des auteurs, Au surplus, si l'on veut bien se reporter au plan de M. C. T., on constatera tout de suite que celui-ci est si vague, si peu superposable à une carte de la région, que j'ai bien été forcé de l'interpréter de mon mieux. Si donc il y a une erreur, c'est lui qui en est la seule cause et celle-ci, du reste, ne modifiant en rien ce qu'on peut penser de la thèse de l'auteur, n'a d'autre importance que de lui avoir permis une diversion. Je ne suis pas le premier à n'avoir pas compris ce qu'il a écrit. M. Audollent, qui est pourtant l'auteur courtois par excellence, n'a pu s'empêcher de le lui dire nettement (p. 210).

Ces citations suffisent à montrer combien malheureux a été le sort de la théorie de M. C. T. On conçoit qu'il en éprouve quelque dépit et que, sur les 65 lignes de sa note, il en consacre 32 à l'hypothèse qui lui est chère pour tenter de la rappeler aux savants. Mais quelle prudence lui a fait attendre, pour exercer sa mauvaise humeur, que j'en parle, au lieu de s'en prendre à mes prédécesseurs plus redoutables que moi, en raison du crédit qui s'attache à leur fonction scientifique officielle?

J'ai répondu, cette fois-ci, à M. C. T. pour faire connaître quelle est sa méthode (?) de critique. Je déclare que je ne répondrai plus, dorénavant, à des auteurs qui, parce qu'ils sont incapables de juger, de leur cabinet de travail, les faits nouveaux ou anciens d'observation qui sont la base même de mon étude, les passeraient sous silence.

*
* *

Cette polémique oiseuse n'aura pas fait faire un pas à la question. Je voudrais, pour qu'elle n'ait pas fait perdre son temps au lecteur, qu'elle comportât un enseignement. Un archéologue éminent m'a dit qu'il ne considérait pas la question de la topographie de Carthage comme épuisée. Opinion très juste, à condition qu'on dispose, pour la reprendre, de nouveaux documents. Ainsi que Ch. Graux l'a remarqué avant moi, les textes ont été tellement exprimés et torturés qu'il ne paraît plus possible d'en tirer quelque chose; M. St. Gsell a, du reste, montré à combien peu de renseignements certains ils se résolvent.

C'est précisément la découverte, hors des textes, de documents nouveaux qui m'a incité à revenir sur quelques points de la topographie carthaginoise. Les résultats obtenus avec des moyens insignifiants montrent que c'est dans cette voie qu'il faut s'engager. J'ai indiqué à plusieurs reprises quel programme il faudrait suivre pour cela. En l'adoptant on serait sûr de ne pas s'exposer, comme d'excellents esprits l'appréhendent, à faire inutilement de grosses dépenses; à défaut de découvertes importantes, on serait sûr d'en faire qui justifieraient les sommes minimes engagées, jusqu'au jour où des indications précises permettraient de tenter un grand effort.

Ce qui m'est arrivé est tout à fait probant. Je n'ai pu aborder que partiellement trois points de ce programme, et, faute de fonds, je n'ai pu nulle part terminer les recherches commencées. Dans l'un deux, j'ai découvert la fontaine aux mille amphores, dont une partie est punique et, en avant d'elle, des huttes pré ou protopuniques dont l'existence montre que c'est probablement en ce point, auprès d'une source, que durent s'établir les premiers colons phéniciens, ainsi que je l'avais déjà soutenu. Aux thermes d'Antonin, j'ai pu suivre le mur cyclopéen de l'enceinte maritime sous le sable du rivage sur une grande longueur, et j'ai dû suspendre les travaux avant d'en avoir trouvé la fin En continuant à le suivre, j'aurais pu arriver peut-être à des constructions terrestres avec lesquelles il était en rapport. En tous cas, ce que j'ai trouvé m'a largement payé de mes efforts : stèle avec homme priant devant les murs de Carthage, grand chapiteau corinthien en marbre blanc, le seul provenant des thermes qui soit connu, etc.

Les sondages, beaucoup trop peu nombreux, que j'ai pu faire dans la région des ports, sur les bas-côtés des routes, ont montré que sous 7 à 8 mètres de remblais et à 600 mètres du rivage on y trouve une plage antique de sable à tessons roulés, découverte capitale puisque par elle nous savons que la mer ou des lagunes se sont avancées jusque-là, dans une partie cependant élevée au-dessus de la mer actuellement, et qu'on peut par conséquent chercher à y situer le port de commerce, lequel a pu être remblayé par les Romains qui n'auraient conservé que le port de guerre. C'est donc par des recherches de ce genre qu'on pourrait arriver, sans risquer inutilement de grosses dépenses, à une découverte qui autoriserait des travaux de grande envergure. Rien n'empêcherait de les commencer tout de suite avec les resssources ordinaires de l'administration ou d'une société savante. Avant peu, toute recherche de ce genre deviendra impossible ou très coûteuse, en raison de la multiplication des constructions sur le sol de Carthage.

*
* *

En me comparant à trois reprises à Flaubert, M. C. T. a pensé faire bénéficier sa théorie d'une antique querelle et attirer ainsi les savants de son côté. On a vu que sa conception du port marchand, rejetée avec une unanimité significative, laisse de côté des faits importants qui la contredisent, s'appuie sur des textes obscurs ou contradictoires, est infirmée par l'opinion des marins et l'absence de tout vestige de jetées, et restitue enfin un port si colossal qu'aucun autre auteur n'en a rêvé de pareil et que d'autres que moi l'ont qualifié d'irréalisable! De mon côté, devant l'insuffisance évidente des textes, — affirmée par d'autres que moi — je n'ai rien avancé qui ne s'appuie sur l'observation ; je n'ai pas hésité à modifier ma manière de voir devant les objections qui m'ont été faites. En ce qui concerne le port marchand, je suis arrivé à conclure qu'il est impossible, actuellement, d'en indiquer la situation.

Qui donc, de lui ou de moi, a écrit un roman dicté par une imagination déréglée? Si M. C. T. y tient, j'accepte et je m'honore, — malgré ses dédains — d'être de l'école de Flaubert, mais je me refuse à être de celle qui, en l'absence d'argument sérieux, les remplace par des plaisantèries *ad hominem*, lesquelles n'ajoutent rien à la valeur de l'opinion de l'auteur, ni à sa dignité, bien au contraire.

Khéreddine-lès-Carthage, 1er octobre 1920.

Dr L. Carton.

Je trouve, dans la *Revue des Études anciennes* (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, t. XXII, nº 3 juillet-septembre 1920, p. 236) un article de M. Camille Jullian disant que je place le port marchand dans « une conque extérieure ». L'éminent historien ajoute à ce propos : « Nous avons eu trop souvent, en Gaule, l'occasion de constater le néant de toute thèse modifiant les rivages pour ne pas demeurer d'accord avec M. Gsell ».

Je dois observer, d'abord, que ce n'est pas le port marchand de l'an 146 av. J. C. que je place dans la conque, mais bien, avec Vernoz et Gauckler, un port

primitif dont les Carthaginois se seraient servis avant le creusement du premier.

En ce qui concerne les modifications du rivage carthaginois, il me semble difficile de laisser de côté un fait admis par tous les archéologues et les historiens, M. St. Gsell y compris :

Carthage était sur les bords de l'ancien golfe d'Utique. A la suite des apports de la Medjerdah, le port de cette ville antique se trouve actuellement à 12 kilomètres de la mer, et le terrain que celle-ci a perdu est de 250 kilomètres carrés (Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, I, p. 75).

En outre, on peut encore, de nos jours, assister à l'ensablement du petit port de Porto-Farina, situé sur le nouveau rivage, où les grandes barques ne peuvent plus entrer.

C'est donc à Carthage même que ce phénomène s'est passé et se passe encore sur la rive gauche de la presqu'île qui la porte.

Si un changement aussi considérable s'est produit sur cette rive, pourquoi n'aurait-il pas existé au moins dans des conditions infiniment moins puissantes à 4 ou 5 kilomètres de là, en un point où, du reste, l'oued Miliane a pu contribuer, de son côté, aux ensablements ?

Je ne m'étendrai pas sur d'autres faits que j'ai déjà signalés : stèles puniques couvertes de coquillages, trouvées par centaines à une certaine distance de la plage; existence prouvée, par plusieurs sondages, de sable de mer renfermant des tessons, à une grande profondeur, aux environs des lagunes représentant tout ou partie des ports de l'an 146.

Il me semble impossible d'écarter ces faits d'observations sans les avoir vérifiés sur place ou les discuter, au nom d'une simple thèse, celle-ci émanat-elle d'une plume particulièrement autorisée.

Enfin, j'ai pu assister, à Carthage, à des phénomènes actuels qui ont la valeur d'une démonstration et d'une expérimentation scientifiques.

Des épis de pieux placés dernièrement le long du rivage y ont causé un apport considérable de sable. Or, des bancs de rochers s'éloignent, obliquement, vers le large. C'est sur eux que tous les ouvrages du mur maritime ont été construits, et on peut voir qu'il s'est produit à leur pied un ensablement considérable, notamment à l'entrée des anciens ports de Bordj Djedid et du Quadrilatère de Falbe. Ce phénomène a dû se manifester dès la construction des ouvrages qui ont renforcé les bancs de rochers.

Le rivage, formé actuellement par des berges *complètement artificielles* — tout le monde peut voir les couches de débris qu'il renferme sur toute sa hauteur — était donc jadis plus indécis et plus instable que de nos jours ; il offrait des lagunes, des rochers, des bancs de sable, pénétrant plus ou moins profondément à l'intérieur comme cela se voit encore partout sur les littoraux voisins.

Les anciens ont régularisé, nivelé, creusé cette surface, suivant leurs besoins et notamment pour y établir leurs ports...

Puisque cette question intéresse particulièrement plusieurs savants de la métropole, pourquoi ne font-ils pas attribuer une subvention à des recherches

faites selon le programme et la méthode que j'ai indiqués, puisqu'il ne paraît plus possible de tenter de résoudre autrement le problème ?

Je le répète, il ne sera bientôt plus possible de les exécuter d'ici peu.

15 décembre 1920.

Dr L. C.

Une cause de la destruction des sculptures anciennes.

Dans un mémoire, intéressant à divers titres, que MM. Léon Maitre et Joseph Douillard viennent de publier [1], ces auteurs citent un document, conservé dans les Archives départementales de la Loire-Inférieure [2] et qui concerne des statues de l'église de Saint-Mars-la-Jaille. Ces sculptures, dont nous ne connaissons pas le caractère véritable, paraissaient effrayantes à l'epoque de la Revolution. On en demanda la suppression en disant « qu'elles pouvaient produire un mauvais effet sur les femmes enceintes qui fixeraient avec trop d'attention ces grandes figures, qui paraissaient être celles d'anciens guerriers ».

S'il s'agissait d'un fait isolé, l'archéologue pourrait le noter et passer outre. Mais ce fait m'en rappelle un autre et il faut se demander si cette cause de destruction ne peut être supprimée, ou si, du moins, on ne pourrait réussir à modifier les conséquences de ces théories médicales populaires.

En effet, en 1859, la commune de Soulosse (Vosges) était disposée à vendre des « antiques gaulois », qui se trouvaient encastrés dans le mur du cimetière du village. Les habitants mutilaient ces débris, en prétendant que la vue de ces monstres leur valait le malheur d'avoir des enfants très laids. L'Académie de Metz envoya MM. Victor Simon et Emmanuel d'Huart pour étudier les moyens de sauver les sculptures menacées, et bientôt le Musée d'Archéologie de Metz put recueillir une dizaine de stèles [3]. Les autres figures furent détruites à coups de marteau [4].

On peut penser que des monuments anciens sont menacés, encore aujourd'hui, parce qu'ils ne sont *pas beaux* : il faut y prendre garde.

Adrien Blanchet.

---

1. *Bulletin monumental*, 1920, p. 22 et 23. Tout en reconnaissant l'intérêt de ce travail (*Langon et son temple de Vénus*), je dois faire quelques réserves sur la théorie des auteurs.

2. Procès-verbal de 1790 (Arch. départ., G. 582).

3. Ch. Abel, dans *Musées de la ville de Metz* ; *Catal. de la Galerie archéol.*, par Lorrain, Metz, 1874, p. II et III (cf. p. 38 et s., nos 30 et s.).

Il est certain que l'Est de la Gaule romaine a produit des sculptures véritablement détestables. On peut en juger par un bas-relief de Soulosse, représentant une divinité (?), commenté par Emile Bégin dans sa deuxième *Lettre sur l'histoire médicale du Nord-Est de la France* (p. 37, pl. 1, fig. 1), publié dans *les Mémoires de l'Académie royale de Metz* (XXI, 1839-1840). C'est le même qui figure sous le no 4874 du *Recueil Espérandieu* (t. VI, 1915).

4. L. Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, t. Ier, 1840, p. 174. Un des bas-reliefs a été protégé contre ce vandalisme par une tradition religieuse (*Ibid.*, p. 213).

Le Musée du Louvre en mai 1871.

Plus tôt que nous ne pouvions l'espérer ont paru des extraits du journal tenu par Héron de Villefosse à cette époque tragique. C'est M. Cagnat qui en a donné lecture à l'Académie des Inscriptions (19 nov. 1920), d'après l'original communiqué par Mme de Villefosse, au cours d'une notice sur notre regretté collaborateur[1]. Voici les passages essentiels de ces intéressants souvenirs, encadrés dans le texte de la notice de M. Cagnat.

Le 16 mai, tous les fonctionnaires du Louvre furent révoqués, sauf Pierret et Héron de Villefosse: leurs noms avaient été omis par erreur sur la liste fournie à la Commune. Tous deux décidèrent de se maintenir au Musée le plus longtemps possible. Le lendemain, la nomination des nouveaux administrateurs : Oudinot, architecte et peintre, Héreau, peintre, et Dalou statuaire, paraissait à l'*Officiel*. « Le 17 mai, lit-on dans le journal, M. Oudinot m'ayant engagé à venir le voir, je me rends à 8 h. 1/2 à l'ancien Cabinet du surintendant où se trouvaient MM. Oudinot, Héreau, peintre, et Dalou. Le nouveau directeur commence par me dire que c'est tout à fait par oubli que mon nom et celui de M. Pierret n'ont pas figuré au *Journal Officiel* et il me demande si je consens à rester et à recevoir mon traitement de la Commune ; je lui affirme que je suis tout disposé à faire mon devoir au Musée, sans aucune arrière-pensée, comme je l'ai toujours fait, mais que je n'accepterai pas l'argent de la Commune. M. Héreau insiste pour que je remette entre les mains du délégué une note dans laquelle je déclarerais reconnaître le gouvernement de la Commune. Cette note sera également demandée à M. Pierret et à M. Morand. Cette demande est un serment déguisé et elle me surprend profondément de la part de gens qui viennent d'abolir le serment politique et le serment professionnel. Je lui réponds que je m'entendrai à ce sujet avec mes collègues et que j'aurai l'honneur de le revoir. »

Le 22 mai, alors que les troupes de Versailles étaient déjà parvenues jusqu'au Trocadéro, nouvelle démarche des administrateurs : « A 10 heures la Commission me fait demander. Je me rends au bureau du surintendant où M. Héreau, en présence de MM. Dalou, Ottin père et Deblézer, me dit que, si je désire rester au Louvre, je dois donner mon adhésion à la Commune. Je lui réponds très nettement que je ne veux pas donner cette adhésion et que je suis prêt à me retirer s'ils me révoquent, mais que je resterai à mon poste jusqu'à ma révocation. M. Dalou me fait alors un long discours dans lequel il m'explique que la question a été mal posée par M. Héreau et qu'il ne s'agit pas de cela pour le moment. Je déclare à ces messieurs que je compte rester au Louvre en permanence pour veiller sur le département des Antiques dont je suis en ce moment le seul représentant. »

Dès lors, en effet, jusqu'à la fin de la crise, Héron de Villefosse qui, depuis quelque temps déjà, couchait au Louvre, ne sort plus du palais ni de jour ni de nuit ; il savait bien que s'il en était sorti il n'aurait pas pu y rentrer.

---

1. Cette notice me prouve que j'ai eu tort (*Revue*, mai-juin, 1919, p. 380) de faire de Villefosse un élève du collège de Juilly. Il reçut son éducation dans une institution religieuse d'Auteuil, dirigée par l'abbé Lefèvre (il y fut le condisciple de Thédenat), puis aux Carmes de la rue de Vaugirard, d'où il sortit bachelier.

Le 24 mai, à minuit, il est réveillé en sursaut par une explosion formidable; il se lève à la hâte : les Tuileries viennent de sauter ; le feu s'étend rapidement et bientôt l'édifice n'est plus qu'un vaste foyer. Conservateurs et gardiens se répandent aussitôt dans les galeries pour prendre des précautions contre les possibilités d'incendie.

« En remontant, nous rencontrons les délégués dans le grand Salon. Ils s'adressent à M. Barbet de Jouy et lui disent qu'ils viennent prendre des mesures et se concerter avec lui. M. Barbet de Jouy leur répond : « Messieurs « vous êtes les amis de ceux qui font sauter nos monuments et qui brûlent « Paris en ce moment, je ne veux pas vous adresser la parole. » M. Héreau lui répond : « Monsieur, nous sommes à votre discrétion, vos gardiens « sont pour vous, nous sommes donc entre vos mains, faites de nous ce « que vous voudrez. » M. Barbet de Jouy se tourne alors vers eux en leur disant : « Messieurs, vous n'avez qu'à vous retirer, je reprends l'autorité et c'est « à moi que les gardiens obéiront. » Les deux délégués remontent alors dans le bureau du directeur. Mais il faut les surveiller; quatre postes de gardiens sont établis sur différents points et Héron de Villefosse s'enferme avec eux, afin d'empêcher toute communication entre eux et les fédérés qui occupent la rue de Rivoli, soit en jetant un papier par la fenêtre, soit en les appelant. Au bout d'un certain temps il est relevé par un gardien qui resta jusqu'à la fin auprès des délégués.

« A partir de ce moment nous fûmes continuellement sur pied, suivant avec anxiété les progrès de l'incendie. Vers deux heures du matin la bibliothèque du Louvre prend feu; vers trois heures et demie, c'est le Palais-Royal.

« La crainte de nous voir gagnés par le feu et la pensée que tous les chefs-d'œuvre réunis au Louvre avec tant de peine et depuis si longtemps pouvaient être anéantis en quelques instants me torturaient l'esprit. Dès qu'il fit jour je descendis chez Guy où se trouvait Carisey et je l'emmenai avec moi dans l'atelier des marbriers où nous prîmes ensemble tous les instruments tranchants, pioches, cognées etc. qu'il nous fut possible de trouver; un merlin et une cognée que possèdait le concierge Bussine furent également mis à contribution et tous ces outils réunis dans la Salle des Bijoux. J'avais pensé que si aucun secours ne nous arrivait du dehors nous pourrions toujours, avec les cinquante gardiens qui étaient au Louvre, lutter contre l'incendie et essayer de couper une toiture si nous étions trop pressés par le feu. »

Heureusement, il n'en fut rien; le vent soufflait de l'Est et rabattait les flammes du côté opposé au Louvre. Enfin, à neuf heures du matin, apparut à une des fenêtres du Louvre un officier français, puis des soldats qui, dominant la barricade voisine, en chassent les défenseurs. A dix heures la troupe pénètre dans le Musée. Encore quelques fusillades par les fenêtres sur les fuyards, quelques projectiles qui tombent dans les galeries, sans causer grand dommage. Les collections nationales n'ont plus rien à craindre.



Les réserves que l'on a faites sur la fin du texte de l'inscription commémorative placée au Louvre en 1913 (*Revue*, 1919, I, 383) reçoivent, de la publication de ces fragments des souvenirs de Villefosse, une confirmation hautement autorisée.

S. R.

A la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

Le ministre des sciences et des arts, faisant droit aux nombreuses plaintes qui s'étaient produites depuis longtemps dans le public au sujet de la Bibliothèque Royale, vient de prendre les premières mesures de réorganisation de cet établissement scientifique.

Le Conseil de la Bibliothèque, supprimé au lendemain de la guerre, a été rétabli.

Le nouveau Conseil est composé du R. P. Delehaye, président des Bollandistes, de MM. Houzeau de Lehaye, professeur à l'école des mines; Carton de Wiart, membre de l'Académie de Belgique; De Wulf, professeur à l'Université de Louvain, membre de l'Académie de Belgique: Richard Dupierreux, chef de Cabinet du ministre des sciences et des arts; Eugène Bacha, directeur des services belges de bibliographie et des échanges internationaux; Robert Sand, éditeur; Arthur Daxhelet, directeur des sciences et lettres au ministère des sciences et des arts.

Pour rendre immédiatement possible la rédaction des catalogues qui comptent de si grandes lacunes et faciliter les acquisitions d'ouvrages étrangers, le ministre a détaché de la Bibliothèque Royale le service d'acquisition des livres belges (Bibliographie de Belgique) qu'il a réuni au service des échanges internationaux. Le service de la Bibliographie de Belgique publiera désormais le « Bulletin des Publications belges » qu'il aura acquises pour la Bibliothèque Royale. Le service de la Bibliographie de Belgique et celui des échanges internationaux auront donc dorénavant une direction unique. Celle-ci a été confiée à M. Eugène Bacha, conservateur des Manuscrits à la Bibliothèque Royale; M. Henry Dommartin, bibliothécaire, est nommé chef du service de la Bibliographie de Belgique.

M. Camille Gaspar, conservateur-adjoint, est nommé conservateur du cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Royale.

Il est à espérer que dans ces conditions, et d'ici fort peu de temps, tous les services de la Bibliothèque Royale seront améliorés, à la grande satisfaction des travailleurs intellectuels.

L'Institut de Paléontologie humaine.

Cette grande fondation, due à la libéralité du prince Albert de Monaco, a été inaugurée le 23 décembre 1920 en présence de M. Millerand, président de la République, et de M. Honnorat, ministre de l'Instruction Publique. Le prince de Monaco a prononcé un intéressant discours, établissant un lien entre l'océanographie, qu'il a déjà magnifiquement dotée, et l'humanité, couronnement de l'évolution animale, sortie, comme Aphrodite, de la mer. Après lui, le doyen des préhistoriens français, M. Emile Cartailhac, a rappelé avec émotion les débuts de la science anthropologique et les mérites éminents de Lartet. — Le nouveau palais, construit suivant les plans de M. Pontremoli, le collaborateur de Maxime Collignon à Pergame, s'élève au n° 1 de la rue René-

Panhard. Le directeur de l'Institut de Paléontologie est M. Marcellin Boule, professeur au Muséum ; le seul professeur attitré est l'abbé Breuil.

X.

Les débuts de l'internationalisme[1].

M. Breasted commente les traductions de quelques fragments d'hymnes au nouveau Dieu-Soleil, gravés sur des murs de tombes à Tell el-Amarna, et pense y démêler l'intention de Khuenaten (Ikhnaton) de fonder une religion internationale, d'en finir ainsi avec le nationalisme religieux qui avait existé pendant vingt siècles. « Voici donc le premier internationalisme, s'exprimant sous l'aspect religieux, au moment où un extraordinaire jeune idéaliste, fort de son pouvoir impérial, s'efforçait de présenter un même dieu à tous les hommes. Il reconnaît bien les différences de langue et de couleur qui les séparent ; mais, en dépit de ces différences, nous voyons, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un homme capable d'embrasser l'Univers de son regard et demandant à tous les hommes de reconnaître comme leur père et leur dieu un seul créateur, un seul maître. Il faudra attendre mille ans pour que de pareils sentiments se fassent jour dans le Psautier hébreu. » Si « le merveilleux jeune roi » échoua dans son entreprise, c'est pour avoir méconnu que « la brillante cité de la plaine d'Amarna n'était qu'une île des Bienheureux au milieu d'une mer de mécontentement. » Ainsi « Ikhnaton, le plus grand individualiste de l'histoire, fut la victime du flux montant de la tradition. » Cela est fort ingénieux.

S. R.

Sur la reprise des relations internationales.

Voilà une question souvent débattue en ces derniers temps, qui intéresse l'archéologie comme les autres sciences, mais qui n'intéresse pas seulement la science. Libre à un petit nombre de gradés d'Oxford, désapprouvés par le plus grand nombre, de la résoudre en ne tenant compte que de l'utilité; nous avons appris des anciens eux-mêmes que l'*utile* n'est pas la mesure du devoir. Ce dernier doit s'inspirer, en l'espèce, d'un sentiment impérissable, le respect du droit outragé, des lois humaines cyniquement foulées aux pieds. A côté des réparations matérielles pour ces forfaits, toujours insuffisantes, il y a les réparations morales, dont la première qui doive être exigée est le désaveu formel des coupables et le repentir nettement exprimé de leurs complices, involontaires ou non. Un professeur allemand s'est adressé à M. Capart, l'égyptologue de Bruxelles; il lui a écrit : « Nos anciens maîtres ont commis le plus grand crime que l'histoire du monde ait jamais vu. » Cela est certain, mais ne suffit pas; ce n'est pas une lettre individuelle qui doit formuler cette μετάνοια, mais une manifestation collective qui se fait trop attendre, bien

---

1. J. H. Breasted, *The earliest internationalism* (*Semicentenary Celebration of the Founding of the University of California*). Je ne résume qu'une petite partie de ce très intéressant mémoire, celui qui concerne la religion.

plus, dont vingt manifestations universitaires récentes semblent écarter la possibilité. La *Lettre à un professeur allemand* publiée par M. J. Capart (*Le Flambeau*, oct. 1920 et à part) est un admirable exposé de la question ; elle devrait être lue de tous les savants qui ne séparent pas la moralité du savoir et mettent les intérêts du commerce, fût-il seulement intellectuel, au-dessous de ceux de la conscience[1].

S. R.

La collection Sellier.

Le regretté dessinateur P. Sellier, dont le crayon illustra avec une verve fidèle un bon nombre des publications les plus appréciées de la maison Hachette, par exemple les *Histoires* de Duruy et le *Dictionnaire* de Saglio, s'était constitué une importante collection de près de *cinquante mille* documents graphiques, gravures, photographies, calques et croquis, soigneusement classés en une centaine de cartons et illustrant l'histoire des divers pays, l'évolution du costume et des mœurs, ainsi que tout le développement des arts graphiques, plastiques et industriels. Il est à souhaiter que cet ensemble, réuni dans le même esprit que les inappréciables collections du Musée des Arts décoratifs à Paris, ne soit pas dispersé, mais soit, au contraire, acquis des héritiers Sellier par quelque établissement public, musée, bibliothèque ou école technique.

S. de R.

Opinions téméraires.

Dans une même notice lue à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1920, p. 107), on en relève deux. P. 108, un volume du CIG. est attribué à « Bœckh et Froehner » ; ce dernier est octogénaire, mais tout de même beaucoup plus jeune que Franz, collaborateur de Bœckh (1804-1851). — P. 109 reparaît notre vieille connaissance *vulgum pecus*. Du temps qu'il professait la seconde, à Condorcet, M. Foucart demandait à ses élèves de noter des exemples de cette citation vicieuse ; quelqu'un la trouva sous la plume du normalien Francisque Sarcey. Il s'agit, en réalité, de la contamination de deux mots d'Horace, *profanum vulgus* et *servum pecus*.

Voici maintenant le tribut du journalisme (*Matin*, 6 déc. 1920). Il s'agit de la prétendue découverte d'un filon d'or en Seine-et-Oise : « La France de jadis, du temps des Romains, était la grande productrice d'or. On l'appelait la *Gaule aurifère*. César, lorsqu'il organisa sa grande expédition, vint avec l'arrière-pensée de payer ses frais de guerre en lingots. Ce fut un chercheur d'or qui passa le Rubicon ». On laisse au lecteur le soin de tirer de ces quelques lignes tout l'or qu'elles recèlent.

X.

---

1. J'apprends par cette brochure (p. 3) que « d'autres [savants allemands, signataires du manifeste des 93] ont, comme Harnack, versé d'amères larmes pour n'avoir osé résister au désir de l'empereur qui leur faisait présenter le manifeste par un de ses aides de camp. » *Quid lacrimae delicta juvant ?*

BIBLIOGRAPHIE

Musée du Louvre. **L. Delaporte.** *Catalogue des cylindres orientaux.* I. *Fouilles et Missions.* Paris, Hachette, 1920 ; in-4°, 96 p. et 65 planches. — Le Louvre ne possédait encore que peu de pierres gravées orientales, provenant des missions de Botta et de Renan, lorsque les fouilles de Tello et de Suse sont venues l'enrichir au-delà de toute espérance. Il peut montrer aujourd'hui environ 2 800 pièces, dont 689 dues à des acquisitions. Dans ce premier volume, M. Delaporte, déjà connu par des catalogues d'objets similaires au Musée Guimet (1909) et au Cabinet des Médailles (1910), a décrit les pierres provenant de fouilles et de missions, réservant pour un second volume les pièces de choix dues à des acquisitions. L'ordre suivi est chronologique et géographique : Tello et Suse, l'Assyrie, la Phénicie, l'Asie Mineure et les Iles, la côte d'Afrique avec Carthage. « En circulant à travers ces régions antiques, écrit M. E. Pottier dans l'*Avant-propos*, et en descendant le cours des âges, on constate l'évolution des créations mythiques en même temps que les variations du style. C'est une histoire de la religion par ces petites images et c'est aussi un traité de la gravure sur pierre. »

Le travail très détaillé de M. Delaporte (aidé, pour la lecture des légendes, de M. Thureau-Dangin) est digne de la haute importance de la collection qu'il a décrite. La publication a été rendue possible par des contributions de l'Académie (fonds De Clercq et Dourlans). Il faut d'autant plus regretter la forme provisoire qu'elle a reçue. Des feuilles imprimées non cousues, des planches à l'état de feuilles volantes, le tout dans un carton qui s'attache avec des rubans roses, c'est bien ce qu'il faut pour rendre indispensable une reliure sur onglets, aujourd'hui hors de prix. Pour comble, pas de titre au dos ; il faut s'ingénier à en écrire un, si l'on veut retrouver ce portefeuille sur les rayons. Le dispositif adopté est le moins pratique que l'on pût imaginer.

S. R.

Le Musée du Louvre depuis 1914. *Dons, legs, acquisitions.* Paris, Demotte, 1920. Deux vol. in-fol. en cartons, avec 100 héliogravures et planches en couleurs. Prix : 400 fr. — Trop splendide publication, dont le texte a été rédigé par des conservateurs du Louvre. Les planches sont presque toutes irréprochables ; voici l'indication de celles qui peuvent particulièrement intéresser nos lecteurs : Pl. I, buste d'une statue égyptienne de la XVIIIe dynastie ; la tête est excellente (don J. Peytel). — Pl. II, statuettes de Zaï, en bois de caroubier, et de la

dame Nashaâ, en schiste émaillé (acquisitions). — Pl. III, *koudourrou* du roi Mardouk-Zakir-Shoum, prov. de Warka, vers 950 (acquisition). — Pl. IV, la tête d'Athena d'Égine, legs de Ch.-J. M. de Vogüé; la tête d'ephèbe de la frise du Parthénon donnée par Mlle de La Coulonche (peut-être d'un des panneaux 18 ou 19 de la frise du Nord). — Pl. V, torse d'empereur cuirassé, don du Musée des Arts décoratifs; torse du Jupiter de Falerone, du même type à l'égide que le Jupiter récemment découvert à Cyrène (*Rép. stat.*, II, 108, 5, référence omise dans le texte). — Pl. VI, groupe d'enfants en bronze, repêché près de Rhodes; don Peytel (*Rép.* IV, 288, 5, référence omise dans le texte, ainsi que celle de la publication *princeps* dans le *Musée*). — Pl. VIII, tête de Christ couronné, œuvre romaine très énergique des environs de l'an 1100; don J. Doucet.— Pl. IX, admirable ange champenois en bois du XIIIe siècle; don Jeuniette. — Pl. X, statue bourguignonne de S. Jacques, trouvée à Semur; acquisition. — Pl. X, mystérieux groupe en marbre toscan du XIVe siècle, représentant une scène à déterminer d'un roman de chevalerie; don Jeuniette. — Pl XI, belle Adoration des Mages en haut-relief, prov. de Pont-Saint-Vincent, Meurthe-et-Moselle; don Jeuniette. — Pl. XII, le portrait célèbre de Mino da Fiesole représentant Diotisalvi di Nerone; legs Gust. Dreyfus. — Pl. XIII, statue en marbre de jeune Fleuve, attribuée à Pietro Bernini ou à Vincenzio Danti; don Schlichting. — Pl. XIV, *l'Amour et la Chasteté*, tableau circulaire attribué avec raison à Sodoma; don Schlichting. — Pl. XV, le beau Gérard David de la coll. Schickler; l'auteur de la notice ne dit pas à quelle vente parisienne Schickler acquit ce tableau. — Pl. XXIII, la Vierge tenant sur ses genoux le Christ mort, merveilleux petit panneau français peint vers 1400; don Fenaille. — Pl. LXXV, deux statuettes en terre cuite données par M. L. Heuzey : Koré (?) et petite marchande de guirlandes endormie. — Pl. LXXVI, vase attique orné d'une chouette armée et important lécythe polychrome de l'atelier de Xénophantos à sujet éleusinien; acquisitions. — Je me borne à signaler ces œuvres de premier ordre; beaucoup d'autres, qui ne leur cèdent en rien, sortent en partie du cadre habituel de nos études; il y a surtout d'admirables spécimens des arts du Moyen et de l'Extrême-Orient.

Le prix élevé de cette publication est en rapport avec sa beauté; mais n'était-il pas possible de faire presque aussi bien sans imprimer (le texte surtout) sur du papier aussi fort? Une économie de ce chef eût rendu possible la réunion de ces deux volumes en un seul, qui aurait pu être emboîté dans une reliure en toile, comme certains albums publiés par le *Burlington Fine Arts Club*. L'intérêt de l'ensemble est tel qu'on voudrait en voir la possession assurée même aux bibliothèques qui ne paient pas en dollars.

S. R.

E. C. R. Armstrong. *Catalogue of Irish gold ornaments in the Royal Irish Academy*. Dublin, 1920; gr. in-8, 104 p. et 19 pl. Prix : 2 shillings. — Lorsque Sir William Wilde, en 1862, publia le premier catalogue de la très riche collection d'objets d'or de Dublin, il y décrivit 310 pièces, dont 60 du moyen âge; le présent catalogue en comprend 520, à l'exclusion des objets

d'époque chrétienne. Précédé d'une introduction très détaillée, où toute la bibliographie antérieure est mise à profit, il tire un intérêt particulier de l'excellente illustration, due à la plume habile de Miss Eileen E. Barnes. L'auteur, ancien auxiliaire du regretté Coffey, s'est bien gardé de l'erreur tenace des archéologues irlandais d'autrefois, qui méconnaissaient la haute antiquité des objets d'or trouvés en Irlande ; il les place, comme il convient, à l'âge du bronze, sauf les torques à tampons de Clonmacnois et de Broighter, qui appartiennent au deuxième âge du fer. Pourquoi la fabrication des objets d'or paraît-elle presque cesser en Irlande après l'âge du bronze ? C'est sans doute que les gisements d'accès facile étaient épuisés. Malgré l'extraordinaire abondance des *lunules* ornées de gravures, d'une grande variété de gorgerins, de bracelets et d'anneaux, on est encore fort mal renseigné sur la destination de plusieurs de ces objets, parce qu'ils n'ont pas été découverts au cours de fouilles régulières. Que penser, par exemple, des petits anneaux ouverts, terminés par des disques divergents (pl. XIV), dont un spécimen, acquis à Londres, est au Musée de Saint-Germain ? M. Armstrong les qualifie de *fibules*, expression qui me paraît à éviter, vu qu'il n'y a jamais d'ardillon ; je les appelerais plutôt des *serre-plis*. Ce sont peut-être des ornements pour la chevelure ou encore, comme on l'a souvent proposé, des instruments d'échange (mais alors pourquoi les délicates ciselures ?) — Au cours de l'impression de ce remarquable inventaire, l'Académie Royale d'Irlande a acquis une importante trouvaille du comté de Cavan, comprenant deux anneaux ouverts à disques, deux bracelets et un disque mince, le tout en or. Le disque est décoré dans le style purement géométrique, avec une merveilleuse finesse ; on suppose que les ornements ont été obtenus en comprimant la feuille d'or dans une matrice de bronze. Cet objet doit être rapproché de disques déjà connus de provenance irlandaise (pl. XIX) et d'autres découverts à Trundholm (Zélande) et près de Worms, que Déchelette considérait comme « solaires ». Le fait qu'on possède maintenant la plus belle pièce de cette série, trouvée avec des objets de l'âge du bronze, ne nous éclaire pas encore sur la nature et la destination des disques, mais permet d'écarter définitivement l'opinion de W. Frazer qui y voyait, à cause des ornements cruciformes, des emblèmes chrétiens.

S. R.

C. Autran. *Phéniciens*. Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée. Paris, Geuthner, 1920 ; in-4°, xv-146 p. Prix : 30 fr. — L'auteur, examinant à son tour la question phénicienne d'après les témoignages orientaux et classiques complétés par celui de l'archéologie et par certaines indications fournies par l'onomastique, aboutit à des conclusions assez différentes de celles de Movers, qui ont souvent été reprises depuis.

Selon lui, la vraie Phénicie, patrie de Kadmos, civilisatrice de l'Hellade, agent de liaison du monde antique, n'est pas dans le principe une Phénicie sémitique — produit de basse époque postérieure à l'invasion des Juges (1200-1000 av. J.-C.). C'est une Phénicie égéenne peuplée de tribus asianiques :

Hétéens, Cariens, Gergithes, Perses, etc., qui ont fleuri en Canaan, entre 2.500 et 1.000 environ, renouvelé la civilisation du pays, créé ses principales cités, son agriculture, son commerce, son industrie.

Cette Phénicie asianique est masquée, en quelque sorte, par la Phénicie sémitique qui lui succède. Aussi n'a-t-elle pas encore d'existence officielle. Elle n'en a pas moins une réalité certaine, comme le prouvent les traces nombreuses et de tout ordre qu'elle a laissées dans la région.

L'ensemble de ces constatations n'est pas sans influer d'une manière très sensible sur la perspective traditionnelle de toute l'histoire ancienne, tant des peuples de l'Orient que des peuples classiques. Aussi l'auteur s'est vu amené à tracer, dans la deuxième partie de son mémoire (§§ IV, V et VI), un premier schéma sommaire du plan différent et, selon lui, plus exact sous lequel cette histoire lui paraît dorénavant pouvoir être conçue.

Suivant cette interprétation nouvelle, l'histoire des pays riverains de la Méditerranée, entre 3.000 et 1.200 environ av. J.-C., est celle de l'expansion, puis de l'effritement d'un premier contingent de tribus asianiques caucasiennes : Ibères, Tosques, Sakana, Souardana, Achéens, Hétéens, Iraniens, etc., qui, de l'Asie à l'Espagne et des Balkans à l'Afrique du Nord, ont procédé à l'aménagement initial du monde antique et formé les cadres d'une aristocratie, avant tout économique et organisatrice, à laquelle les peuples côtiers de la *Grande Verte* doivent leur premier épanouissement.

A.

V. Cotte. *Documents sur la préhistoire de la Provence.* I. Aix, Dragon, 1920; 154 p. in-8, avec gravures. — Ceci est le premier de quatre fascicules qui poursuivront l'exposé de la préhistoire provençale jusqu'à la fin du premier âge du fer. Sous le sous-titre *La Provence pleistocène*, il donne, suivant les expressions mêmes de l'auteur, « un aperçu rapide de l'aspect de la Provence, des modifications qu'elles a subies par suite des phénomènes géologiques qui se sont produits au quaternaire ancien ; il cite, en passant, la faune chaude et la faune froide; il indique la flore (tufs), la faune quaternaire (grottes à ossements et brèches); il s'attache ensuite aux pas de l'homme, en décrit les mœurs et en montre les habitats, qui sont présentés dans un ordre assez rigoureusement topographique. » Les anciens exposés de ces questions ayant vieilli ou n'ayant point de valeur, on accueillera avec gratitude celui qu'entreprend ainsi un savant d'une compétence reconnue. Signalons particulièrement (p. 100 et suiv.) l'étude des grottes célèbres de Bausse-Rousse près de Menton, que l'auteur refuse d'orthographier *Baoussé-Roussé*, contrairement à l'usage qui tend à prévaloir. Il y a une bonne carte de la Provence pleistocène et un index très complet dû à M. Ch. Cotte.

X.

Edouard Naville. *La loi de Moïse* (extr. de la *Revue de théologie et de philosophie*, août-octobre 1920). Lausanne, aux Bureaux de la Revue, 1920; in-8, 48 p. — Élevé avec soin à la Cour d'Égypte, Moïse y avait appris la langue

diplomatique de l'époque, l'*akkadien* des tablettes de Tell el Amarna, et l'écriture cunéiforme qui lui servait d'instrument. Devenu chef d'un peuple en migration, il ne cessa de prendre note lui-même des discours religieux, moraux, cérémoniels, juridiques, mythiques et historiques qu'il lui tenait ; les tablettes ainsi écrites de sa main étaient conservées par les lévites auprès de l'arche d'Alliance, laquelle contenait le Décalogue gravé sur pierre. Ainsi s'explique ce qu'il y a de décousu dans cette littérature, ses répétitions et même ses contradictions dans le détail. Longtemps après, Esdras divisa le recueil des tablettes en quatre livres et les rabbins les traduisirent d'araméen en hébreu, patois de Jérusalem. Quelques interpolations s'y sont glissées ; mais, dans l'ensemble, ce qu'on appelle la loi de Moïse est bien authentiquement l'œuvre de Moïse ; les combinaisons modernes, fondées sur la découverte d'Astruc, sont caduques. — Ce résumé court, mais exact, de l'opuscule très bien écrit de M. Naville, ne lui vaudra peut-être pas beaucoup d'adhérents. Mais comme il arrive souvent, en pareille matière, les dénégations de l'auteur sont plus convaincantes que ses affirmations. Ainsi, je crois qu'il a justement insisté sur le caractère singulier de la source post-exilique (*Priestercodex*, Code sacerdotal) qui serait un des éléments essentiels du Pentateuque. Ce document, restitué par la « Haute Critique », est d'une confusion extrême ; aucun cerveau bien équilibré, semble-t-il, n'a pu rédiger un code pareil. Je note en passant que M. Naville admet que Moïse a connu la législation de Hammourapi (p. 27).

S. R.

Martin P. Nilsson. *Primitive time-reckoning. A study in the origins and first development of the art of counting time among the primitive and early culture people.* Lund, Gleerup, et Londres, Milford, 1920; gr. in-8, XIII-348 p. — Au cours de ses études bien connues sur les fêtes grecques, l'auteur a rencontré le problème de l'origine du calendrier et du comput du temps. La Grèce elle-même, pas plus que l'Égypte, ne peut nous renseigner à cet égard, car dès que les Grecs et les Égyptiens se révèlent à l'histoire, ils sont en possession d'un système de comput développé, l'année égyptienne de 365 jours, l'année luni-solaire babylonienne et grecque, le cycle grec de l'*octaeteris*. Force est donc de recourir à la méthode ethnographique, de chercher comment les peuples non classiques et les peuples arriérés de nos jours s'y sont pris ou s'y prennent encore pour mesurer le temps. Tâche extrêmement ardue, que Frazer et Webster avaient été jusqu'ici à peu près seuls à aborder, car nombre de voyageurs, même instruits, ont négligé de s'enquérir de ces choses, et les renseignements qu'on peut recueillir sont épars dans des livres de toutes langues. M. Nilsson, qui est helléniste de profession, a eu le courage d'entreprendre une longue enquête et l'heureuse idée de la publier en anglais, avec le concours de M. Fielden, *lecteur* d'anglais à l'Université de Lund. Il faut avouer que cette collaboration n'a pas assuré à l'ouvrage toutes les qualités de rédaction qui lui seraient utiles, étant donnée surtout la difficulté du sujet; le style en est laborieux, obscur, souvent même incorrect. Mais ce n'est là qu'un mince inconvénient, en présence de la masse énorme de témoignages recueillis, classés et

commentés. D'une manière générale, l'auteur a montré que les indications de temps sont, à l'origine, non pas numériques et abstraites, mais concrètes, l'homme primitif ne sachant guère compter, mais se rappelant les phénomènes du monde extérieur dont l'expérience lui a bientôt appris à attendre le retour. Ainsi *un soleil* signifie un jour, *un sommeil* signifie une nuit, les divisions du jour sont marquées par le crépuscule, l'aurore, le lever du soleil, ou encore par les occupations de la journée. De même, l'année primitive est le temps écoulé entre les semailles et la moisson, etc. L'auteur insiste sur le caractère sacré du calendrier grec et croit pouvoir affirmer qu'Apollon, dont la fête tombe le 7 de chaque mois, est, comme Hécate, d'origine asiatique. — Ouvrage d'une haute valeur dont cette annonce ne peut donner qu'une idée très superficielle et qui doit être étudié de près, la plume à la main.

S. R.

Eschyle. Tome I. *Les Suppliantes, les Perses, les Sept contre Thèbes, Promethée enchaîné*. Texte établi et traduit par **P. Mazon**, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1920, in-8, xxxv-400 p. Prix : 15 fr. — Voici un volume de la collection Budé auquel on peut prédire un succès rapide : pour la première fois, un connaisseur éprouvé d'Eschyle nous donne un texte à peu près lisible de quatre tragédies, accompagné d'une traduction toujours exacte, souvent brillante [1] qui vaut un long commentaire, de notices développées et des notes indispensables. *L'Introduction* contient une histoire extrêmement intéressante du texte d'Eschyle. Ceci sera nouveau pour beaucoup de lecteurs : « C'est peut être à Photios que nous devons la copie qui a servi de modèle à nos manuscrits d'Eschyle. On peut, sans invraisemblance, se représenter ainsi les faits. Un *codex* du ve ou du debut du vi^e^ siècle, écrit en onciales et contenant le *choix* des tragédies d'Eschyle, avec commentaire, est retrouvé un jour dans la Bibliothèque patriarcale. Sous la direction de Photios, on en fait la transcription en minuscule. Cette première copie donne naissance à un certain nombre d'autres copies. Le plus ancien manuscrit que nous possédions d'Eschyle, le *Médiceus*, est une de ces copies ». Copie assurément bien imparfaite et qui, même avec le secours des autres et toute l'ingéniosité des commentateurs, nous laisse souvent en présence de *loci desperati*. M. Mazon a la parfaite honnêteté de ne jamais dissimuler au lecteur qu'il faut renoncer à tout comprendre. — La *Vie d'Eschyle* reproduite en grec, p. xxxiii-xxxv, aurait dû, malgré sa médiocrité, être traduite aussi.

S. R.

1. Il y a, dans cette traduction, des réminiscences (motivées en note) qui sont de vraies trouvailles. Ainsi *Perses*, (v. 484), il est question des Perses qui, en Beotie, souffrent de la soif près des sources, ἀμφικρηναῖον γάνος. M. Mazon se souvient à propos du vers de V. Hugo; *La fin de Satan*, III, 2. et traduit : « Les uns, *autour de la clarté des sources*, souffrent l'agonie de la soif ». Hugo n'a sans doute pas lu Eschyle dans le texte; la rencontre n'en était que plus curieuse à noter.

Émile Renauld. *Étude de la langue et du style de Michel Psellos.* Paris, A. Picard, 1920; gr. in-8, XXIX-614 p.; *Lexique choisi de Psellos, ibid.*, XXXII-160 p. — Prenant modèle sur les beaux ouvrages de M. Henri Goelzer consacrés à la latinité de saint Jérôme et à celle de saint Avit, M. Renauld nous a donné, au prix de longues années de travail, la première étude complète sur la grécité d'un écrivain byzantin. Celle de Psellos est une langue de tradition; elle est artificielle, puisque, à cette époque, la κοινή était écrite, mais non parlée; n'empêche qu'elle offre un double intérêt linguistique et historique, tant pour ce qu'elle conserve du passé que pour ce qu'elle laisse pénétrer en elle d'éléments nouveaux. Ce que M. R. a dû lire (souvent dans des textes très imparfaits ou en manuscrit) est vraiment prodigieux, et l'on reste confondu de tant de soin et de diligence[1]. Son jugement final sur l'auteur qu'il a si longtemps pratiqué se tient à distance égale de l'enthousiasme de Rambaud, de Sathas, de Neumann, etc. et des jugements dédaigneux de Finlay et de Gelzer (auquel on pourrait, je crois, ajouter celui de Dübner, qui qualifiait Psellos d'« encyclopédiste barbare »). Psellos, dit M. R., n'est pas un atticiste, bien qu'il croie l'être; bardie et libre, sa langue se montre accueillante, assouplie et élargie. « Il est vraiment *quelqu'un* dans son style... Il attire par sa richesse, il retient par sa couleur, il charme par son harmonie. » Le malheur c'est qu'il ne sait pas être simple[2]. « Ce n'est pas sans éblouissement et sans embarras qu'un homme de goût assiste à ce feu d'artifice. » Non seulement il y a trop de fleurs, mais elles ne sont pas toujours de bonne qualité; il lui arrive d'ailleurs, quand il s'irrite, d'injurier assez bassement ses adversaires. En somme, « quelle que soit sa supériorité sur les beaux esprits byzantins, Psellos est demeuré de leur école ». Tenons-nous-en là; il est bien hasardeux de prendre parti pour Finlay, qui n'avait pas lu Psellos comme M. R. Mais le jour où l'on nous donnera de cet auteur prolifique une édition complète, l'éditeur, de quelque nationalité qu'il soit, sera le disciple et le débiteur de M. Renauld[3].

S. R.

G. A. S. Snijder. *De formâ matris cum infante sedentis apud antiquos.* In-4°, 76 p.; Vindobonae, 1920. — Le sujet traité pour cette thèse de doctorat d'Utrecht est bien vaste; le type de la Kourotrophe depuis les arts anciens de l'Orient jusqu'à et y compris l'art chrétien! L'auteur a beaucoup lu, réuni beaucoup de fiches sur des monuments; il a travaillé avec ardeur et sans doute

---

1. Incidemment, M. R. s'occupe avec détail de l'éducation de Psellos, de ses modèles, de ses lectures, etc. Prenant au sérieux ses vantardises, il lui attribue des connaissances précises qu'il n'avait point. — P. 513, Psellos parle de l'Aphrodite de Cuide, non pour l'avoir vue, mais parce qu'il a lu un passage de Lucien à son sujet.

2. Miller avouait ne pas bien comprendre l'œuvre historique, alors encore inédite, de Psellos.

3. La thèse principale est dédiée à M. Mondry Beaudouin, maître de M. Renauld, et l'un des rares connaisseurs français de Psellos depuis Boissonade.

très efficacement à son instruction personnelle. Mais ses lecteurs, ceux que n'effrayeront pas un latin quelque peu rébarbatif, se plaindront souvent que le train marche trop vite et que l'exposé prenne les allures d'un catalogue. A mon avis, c'est bien un catalogue avec références qu'il eût fallu placer en tête de chaque division et subdivision ; les explications seraient venues à la suite, avec références aux numéros des monuments cités. D'ailleurs, M. S. est loin d'avoir fait une simple besogne de compilateur : il a du jugement et de la critique, en même temps qu'une connaissance très étendue des publications d'art. Un point qu'il semble avoir établi, contrairement à des affirmations récentes, c'est que, si le type de la Vierge avec l'Enfant dérive du type maternel de l'art païen, il n'y a pas lieu de le mettre en relation spéciale avec le motif d'Isis portant Horus, car Isis est figurée comme nourrice, tandis que la Vierge *lactans* paraît seulement beaucoup plus tard (p. 63). — Dans certains reliefs figurant Nehalennia (RR. II, 431, 4), la déesse est accompagnée d'un chien ; M. S. croit retrouver cet animal sur le mystérieux autel de Virecourt à Epinal (*ibid* , 223), où, dit-il, *feminae abdomen in canem abit*. Cela n'est pas exact ; le chien (?) est placé au-devant de la figure. Ce qui est vrai, c'est que le couvre-chef de la figure principale rappelle la coiffure de certaines *matronae*, ce dont on peut conclure que l'autel en question appartient encore à l'antiquité, non au moyen-âge (*infimae aetatis deductionem matronarum cultus ante oculos habere videmur*, p. 47 ; cf. p. 34 et 35). — Cette dissertation pourrait fournir la matière d'un livre qui nous manque, et qui serait aisément aussi attrayant qu'instructif, sur la représentation de la maternité dans l'art.

S. R.

F Poulsen. *La collection Ustinow. La sculpture* (extr. des *Videnskapsselskapets Skrifter* de Christiana,1920, n° 3 ,avec 4 pl. et 25 fig.) — Né à Moscou, d'abord officier, le baron Ustinow se fixa à Jaffa et y résida pendant de longues années (1862-1867, 1878-1913), achetant dans le pays, sans grand discernement, de nombreuses antiquités de tout genre. En 1914, il chercha à vendre sa collection à Paris où à Londres, puis la céda à des marchands norvégiens qui, n'ayant pu la faire acquérir par l'Université de Christiania, ont décidé de la mettre en vente. M Poulsen a rendu service en étudiant quelques sculptures de cette provenance, à savoir ; 1° Statuette syrienne ou hittite de bronze, très archaïque, analogue à celle de l'ancienne collection Tyskievicz (pl. VIII, 113) ; 2° Beau torse en marbre de Tyr, analogue au bronze Sciarra ; 3° Fragment d'une tête colossale de Zeus en marbre provenant de Gaza, influencée par le type de Bryaxis ; 4°, 5° Portrait de Sophocle âgé, trouvé à Césarée en même temps qu'un beau buste d'Olympiodoros (inscr. sur la base) ; cet Olympiodoros est probablement le général athénien qui défit, en 286, la garnison macédonienne d'Athènes et paraît avoir été également homme de lettres ; 6° Portrait d'un enfant romain en marbre, avec tresse de cheveux du côté droit (enfant voué au culte d'Isis.) — M. Poulsen a enrichi son texte de photogravures qui sont utiles et de commentaires qui ne sont pas tous indispensables.

S. R.

Adolphe Reinach. *Recueil Milliet. Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne, publiés, traduits et commentés.* Tome I. Paris. Klincksieck, 1921, in-8, VIII-429 p. — J'ai déjà raconté la genèse de cet ouvrage (*Revue*, 1919, I, p. 196) et j'ai ajouté quelques détails dans l'*Avant-propos*. Le manuscrit intégral s'est retrouvé; je l'ai mis en état d'être publié sans retard; mais comme la partie composée formait déjà presque un fort volume, il a paru préférable de réserver pour un second la fin de la peinture hellénistique et la peinture romaine. Le prix élevé de la composition et surtout du papier n'a pas permis à l'éditeur de mettre en train la seconde moitié de l'ouvrage; il faut espérer que les circonstances (elles se modifient au moment même où j'écris) rendront bientôt possible l'achèvement d'une publication si instructive. Je me suis déclaré prêt à y donner mes soins, alors que l'Association des Études grecques... mais je trouve inutile de récriminer. Les fonds confiés à cette Société par P. Milliet auront au moins servi à quelque chose [1], puisque nous avons un morceau important du recueil qu'il souhaitait si justement de voir paraître. J'ai placé, à la fin de ce premier volume, un index alphabétique des noms d'artistes, ainsi qu'une table des matières assez développée. Il pourra donc rendre des services, et il en rendra sans doute en attendant la publication du tome II et des tables qui doivent le compléter.

S. R.

Dr Skevos Zervos. *Rhodes, capitale du Dodécanèse.* Paris, Leroux, 1920. In-4, 378 p., avec 687 figures dont beaucoup en couleur. Prix : 150 francs. — Le Docteur Zervos, auteur d'une *Histoire de la médecine* (1914) et d'un ouvrage de propagande publié à Londres en 1919 (*Le Dodécanèse à travers les siècles*, avec une carte et 332 phot.), a été président de la Delégation du Dodécanèse à la Conférence de la Paix et s'est employé avec un zèle infatigable à faire reconnaître les droits de la Grèce sur cet archipel que lui dispute l'Italie. Le présent ouvrage, consacré à la grande île du Dodécanèse, est inspiré du même esprit. Pour démontrer l'hellénisme de Rhodes et le rôle que les Rhodiens ont, de tout temps, joué dans l'hellénisme, l'auteur a réuni et reproduit avec luxe un grand nombre de monuments figurés, empruntés aux *Fouilles de Camiros* de Salzmann, aux ouvrages les plus récents sur la céramique grecque, ou photographiés directement dans les vitrines du Louvre, du Musee Britannique, des Musées de Lausanne, de Florence, etc. Sans être un *Corpus* méthodique des antiquités rhodiennes, le livre de M. Zervos est le recueil le plus complet qui en ait encore été publié. Les vestiges du moyen âge et des temps plus récents ne sont pas oubliés; les planches de Rottier ont été reproduites, ainsi que des photographies, particulièrement intéressantes, d'après les plats et pots en

1. La presque totalité du fonds Milliet a été utilisée en travaux préparatoires, formant un grand nombre de volumineux dossiers actuellement chez moi et dont l'utilité ne paraît pas évidente.

faïence de fabrique rhodienne (xvie, xviie siècles) conservées à l'Ariana (Genève), au Louvre, à Bruxelles et dans des collections particulières de l'île. A ces dernières ont aussi été empruntées des étoffes et des manuscrits à miniatures. Bien que les notices consacrées à ces objets soient loin de répondre à tous les besoins, le fait qu'ils sont ainsi devenus accessibles doit être signalé avec gratitude. Si l'objet principal de M. Zervos est d'ordre politique, on peut dire qu'il a en même temps servi la science, et les archéologues le remercieront de n'avoir pas marchandé sa peine. Cela dit, il ne serait pas honnête de taire que le texte laisse à désirer; d'importants travaux sur l'île de Rhodes, comme ceux de M. Cecil Torr, n'ont pas été utilisés; les graves inadvertances ne sont pas rares, comme dans cette note de la p. 13, répétée p. 20 et p. 163 : « Diodore, *Sicel*, livre V, etc. » La fig. 282 (ossuaire de Villanova en Italie) est accompagnée de la légende : « Rhodes. Vases d'ossements trouvé à Villanova de Rhodes. Louvre. Salle A. » P. 161, on s'étonne de trouver cette référence absurde : « Aristide Rhodiaca (Meursius, p. 35) » reproduite à la p. suivante. Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces marques d'inexpérience. Je préfère signaler, en terminant, l'intéressant chapitre intitulé *Rhodes sous l'occupation italienne* (1912-1920), où l'on trouvera des faits et des documents peu connus, ainsi que la description de l'état actuel de l'île, avec la reproduction de curieuses peintures italianisantes dues aux artistes modernes du Dodécanèse (p. 311 et suiv.). Sakellarios Manglis (1880) fut un imitateur attardé de Bellini, et l'artiste inconnu qui peignit la *Source de la vie* à la Panagia de Calymnos emprunta des figures à la *Transfiguration* de Raphaël.

S. R.

H. H. Jewell et **F. W. Hasluck**. *The Church of our Lady of the Hundred Gates in Paros*. Londres, Macmillan, 1920. In fol. de 78 p. avec 14 planches et 56 gravures. Prix : 50 shillings. — Dans l'architecture religieuse, d'ailleurs assez pauvre, des Cyclades, le grand édifice, décrit ici dans tous ses détails, occupe sans conteste le premier rang. Restauré au milieu du xviiie siècle par le Crétois Pierre Mavrogeni, il comprend aujourd'hui, outre la grande église, une petite église sous le vocable de saint Nicolas, un baptistère de saint Jean et divers corps de logis. La disposition rappelle celle de saint Marc de Venise, autant dire celle de l'église des saints Apôtres à Constantinople. Quelques chapiteaux sculptés en marbre, de bonne conservation, paraissent bien remonter au vi^{e} siècle. Une légende veut d'ailleurs que l'église de Paros, au chef-lieu de Parœkia, ait été construite par un certain Ignace, élève du maître d'œuvre de Sainte-Sophie, en exécution d'un vœu de sainte Hélène. — Le nom de l'église, Ἑκατονταπυλιανή, est le résultat d'un calembour (pour Καταπολιανή, c'est-à-dire « de la ville basse »). Ce calembour a donné lieu à une légende : il y aurait en tout 99 portes et fenêtres visibles ; une centième se révèlera, dit-on, le jour où les Grecs reprendront Constantinople.

Avant l'institution, relativement récente, du pèlerinage de Tinos, l'église de Paros était la plus fréquentée de l'Archipel. On en connait très peu l'histoire ; Nikétas Magister, envoyé en mission chez les Sarrasins de Crète, la trouva

déserte en 902 ; Bondelmonte et Cyriaque l'ont vue au xve siècle et ont été frappés de sa richesse en marbres, due à la spoliation d'édifices antiques. Les inscriptions byzantines, reproduites avec soin, mentionnent un évêque Hylasios dont on ne sait malheureusement rien.

Ce volume est le troisième que publie le *Byzantine research Fund* ; les deux précédents concernent l'église de la Nativité à Bethlehem et l'église de Saint-Irène à Constantinople. — J'ai le regret d'ajouter qu'un des auteurs, F. W. Hasluck, est mort à Leysin en février 1920 ; on lui doit un bon livre sur Cyzique et plusieurs mémoires qui l'avaient fait connaître comme un archéologue d'avenir.

S. R.

E. Duprat. *Joyeusetés archéologiques*. I. Les prétendues ruines romaines du Couvent des Trinitaires à Marseille, avec plan d'une partie du Couvent avant 1778. Aix, Niel, 1920 ; in-8, 50 p. — Le sous-titre nous rassure : il ne s'agit pas de pornographie, mais d'un mur romain. Certains archéologues marseillais ont prétendu faire remonter à l'époque romaine les ruines du deuxième couvent des Trinitaires, sis à la rue des Jardins. Du clocher, ils ont fait un ouvrage militaire, alors que les murs seraient les débris des remparts de Marseille. M. Ledoyen, ayant imprimé deux notices à ce sujet, jusqu'alors réservé à des « parlottes », s'attire une verte leçon de M. Duprat ; les arguments par lesquels M. Ledoyen essaie de démontrer l'antiquité de la Tour des Trinitaires ont « la maigreur des vaches vue en songe par le pharaon ». Et ainsi de suite. M. Duprat date exactement les ruines des Trinitaires en reconstituant l'histoire de ces établissements depuis 1203 ; cela est fort bien établi sur pièces et il en ressort que la tour de la rue des Jardins est un clocher élevé par les Trinitaires en 1686. L'auteur a parfaitement raison de protester contre la méthode facile qui fait abstraction des documents d'archives, inaccessibles aux *primaires*, pour ne tenir compte que de « l'éloquence muette des ruines » ; voici une phrase bonne à citer et à retenir : « Prétendre que les pierres parlent, c'est vraiment une théorie commode, puisque, quoi qu'on leur fasse dire, elles ne protestent jamais ».

S. R.

M. Gomez Moreno. *Iglesias mozárabes. Arte español do los siglos IX a XI*. Madrid, Junta para ampliacion de estudios, 1919 ; in-4, XXIV-407 p., avec un atlas de 151 pl. — Cette importante publication veut être essentiellement une œuvre d'analyse, un catalogue raisonné de matériaux en vue d'une synthèse future. Les descriptions ne concernent pas seulement les églises, mais les objets liturgiques, les miniatures, les inscriptions, les œuvres d'orfèvrerie, les bronzes, les tapisseries. La période étudiée est celle de la splendeur du Khalifat, entre le règne fécond d'Abderrhaman II et la crise qui mit fin à cette brillante civilisation (1031), laissant le champ ouvert à des invasions, originaires les unes de France, les autres d'Afrique. L'art des chrétiens mozarabes, bien que fortement influencé par celui des musulmans, ne manque pas d'ori-

ginalité; il offre d'ailleurs une physionomie particulière suivant les régions où il a fleuri. Une carte de l'Espagne et du Portugal au nord du Tage, placée à la fin du volume de texte, précise les points où ont été signalés des monuments de l'art mozarabe. L'auteur a indiqué plutôt que développé ses idées sur les relations entre l'art chrétien et l'art arabe de l'Espagne dans un avant-propos de quinze pages; il s'inscrit en faux contre l'opinion de MM. Marignan et Enlart, suivant lesquels il n'y aurait pas eu d'art chrétien en Espagne avant l'introduction de style roman français, à part quelques exceptions sans importance. Assurément, il est difficile de fixer la date précise des édifices; mais M. Gomez-Moreno se croit en mesure d'en attribuer toute une série à l'intervalle compris entre 850 et 984. — Les planches sont d'une exécution irréprochable.

S. R.

Lady Evans. *Lustre pottery*. Londres, Methuen, 1920; in-4°, IX-148p., avec 24 planches. — Ce volume, magnifiquement illustré, comprend, à la suite d'une préface relative surtout aux collections récentes de céramique lustrée (Murdoch-Smith, Godman, Preece, etc.), quatre chapitres dont voici les titres : I. Poterie lustrée de l'Orient proche. II. Début de la poterie lustrée en Espagne. III. Technique de la poterie lustrée de Valence. Produits hispano-moresques du XVe au XIXe siècle. IV. Exportation de la poterie lustrée espagnole. Produits de Deruta et de Gubbio. Poterie lustrée en Angleterre. — Les planches comprennent un grand nombre de spécimens inédits de collections particulières (Kelekian, Fouquet, Preece, Godman, Larkin, Beit, Osma, etc.), ainsi que de Musées publics (Victoria and Albert, British Museum, Wallace Collection, Musée de Lyon, Hispanic Society, etc.). On eût voulu trouver, tout au début, une définition précise des mots *Lustre pottery*, distinguant les céramiques lustrées qu'a étudiées Lady Evans de celles que l'on trouve déjà dans l'antiquité. D'une manière générale, l'autrice, un peu embarrassée, semble-t-il, par le nombre de beaux spécimens recueillis au cours de ses études, a trop négligé de subdiviser son sujet, d'en marquer le champ propre et les limites, avant de procéder à des exposés partiels sur les séries qui font l'objet de son travail. A cet égard, elle eût pu trouver un bon modèle dans les *Arts de la terre* de M. René Jean, dont j'ai vainement cherché une mention. L'ensemble fait un peu l'effet, à la lecture, de notes réunies par la mention : « Il y a aussi... » Je traduis une phase où il y a fort à redire : « La poterie a été faite en Espagne dès les temps préhistoriques; il y en a des exemples au Musée d'histoire à Barcelone [mais bien d'autres ailleurs; le sujet a été fort étudié]. Il y eut une colonie grecque sur la côte espagnole à Sagonte, et les Romains, à leur tour, donnèrent le nom de *sagontine* à une poterie faite sur la côte au sud de cette ville [nous n'en savons rien]. Cette poterie, semblable à celle d'Arezzo, se trouve sur les sites romains en Espagne, en particulier à Tarragone, où elle est conservée dans le Musée [mais voir P. Paris, *Revue*, 1920, II, p. 71, d'où il ressort que la poterie sagontine diffère probablement beaucoup, sinon tout à fait, de celle d'Arezzo]. » Chose singulière, il ne semble pas que Lady E. ait tiré

parti du *Manuel d'art musulman* de G. Migeon (Paris, 1907), qui lui aurait pourtant été utile. Ainsi (p. 50) elle cite le témoignage « de l'encyclopédiste égyptien Ibn Fadl Allah » sur la *poterie dorée* de Malaga et renvoie, à ce propos, à une obscure brochure parue à Saragosse en 1904 ; M. Migeon (p. 315) lui aurait fourni la traduction intégrale du passage d'après l'*Ibn Batoutah* de Defrémery (1858)[1].

S. R.

Allan Marquand. *Giovanni della Robbia*. Princeton, London (Milford) et Oxford, 1920 ; gr. in-8, 233 p., avec 161 figures. Prix : 8 dollars. — Alors que les écrits de W. Bode, de Marcel Reymond et de Maud Cruttwell nous ont familiarisés avec les produits des ateliers florentins de Luca et d'Andrea della Robbia, il n'existait encore aucune monographie sur l'œuvre de Giovanni, fils d'Andrea (1469-1530). M. Marquand, qui a déjà publié tant d'excellents travaux (mémoires et volumes) sur la famille della Robbia, nous donne ici, d'après des documents en grande partie inédits, la biographie de Giovanni et le catalogue raisonné des sculptures émaillées qui peuvent lui être attribuées avec certitude ou vraisemblance. Aucun effort n'a été épargné pour que le texte et la très abondante illustration fussent dignes d'un sujet si attrayant. Moins célèbre qu'Andrea et que Luca, Giovanni fut un artiste très fécond ; si les couleurs qu'il employa offensent parfois par leur crudité, s'il peut être accusé à juste titre d'avoir trop visé à l'effet, il suffit de regarder les images publiées par M. Marquand pour se convaincre que cet artiste de second rang mériterait, à notre époque, d'occuper le premier et que toute la grâce de la Renaissance florentine (avec quelques pressentiments du style dit *jésuite*) respire encore dans ses délicates compositions. Voyez, par exemple, le *lavabo* de la sacristie de Sainte-Marie-Nouvelle, que des documents, découverts en 1878, obligent de rendre à Giovanni (1497) ; sauf Barbet de Jouy, qui avait eu des doutes, tous les critiques l'avaient donné à Luca. On citerait bien des exemples de ces attributions erronées au grand artiste de la famille, qui suffisent à la gloire de ses élèves et imitateurs.

S. R.

Alexis Forel. *Voyage au pays des sculpteurs romans*. Tome II. Paris, Champion, 1920. In-4, 258 p., avec 12 pl. et nombreux dessins dans le texte. — Le second volume de ce précieux ouvrage, illustré par Mme Emmeline Forel, ne le cède en rien au premier dont il a été parlé ici (*Revue*, 1914, II, p. 164) et auquel l'Académie française a décerné le prix Charles Blanc. C'est toujours la même joie intelligente à voir et à analyser de belles œuvres, à les comparer, à s'en instruire pour saisir sur le vif l'esprit de leur temps. Que ce soient de simples croquis ou des aquarelles soignées (fort bien reproduites en couleur), l'illustration n'a rien de conventionnel ni de *déjà vu* ; elle est originale et de primesaut comme le texte. L'auteur nous conduit d'abord au

1. P. 129, *Hugo* van der Goes ne s'est jamais appelé *Hubert*.

Languedoc (Beaulieu, Souillac, Périgueux, Cahors, Moissac, Toulouse, Conques, etc.), puis, après une « digression sur la Loire » (Chenonceaux, Blois, Amboise, etc.), à Bourges, Loches, Angers, Le Mans et Chartres. Une thèse revient comme un *leit-motiv* : c'est le rôle capital de la Provence dans la formation de l'art roman. Même le tympan de Chartres est d'origine provençale. « A Bourges... tout est provençal, depuis le tympan du Christ et celui de la Vierge — issus en ligne directe de Saint-Gilles — jusqu'aux prophètes des voussures, jusqu'à l'ornement... Dans le fond, et quoique ce ne fût pas pour les raisons qu'il donnait, il semble bien que M. Vöge avait raison : la sculpture monumentale du Nord serait d'origine méridionale et, dans une large mesure, provençale... Quant à la théorie qui consiste à tout faire naître à Saint-Denis et à Chartres..., nous sommes étonné qu'elle puisse être soutenue par des hommes de haute valeur. » A côté de ces apôtres intempérants des « prétentions nordiques », il y a M. de Lasteyrie qui, loin de tomber dans cette erreur, laisse toute son indépendance au roman provençal, mais lui refuse toute influence sur la sculpture des cathédrales gothiques, qu'il fait dériver de la Bourgogne et du Languedoc. M. Forel n'admet pas cela non plus. L'école toulousaine n'a pu enrichir la statuaire du Nord que par des apports de détail ; l'art bourguignon, qui a exercé une influence dominante, est un art non pas indigène et barbare, mais latinisé. « Le trésor gothique peut avouer sans rougir sa dette provençale. » Il y a là matière à des discussions intéressantes, que ce n'est pas ici le lieu d'engager.

Parlant de la cathédrale de Bourges (p. 155), M. F. cite incorrectement un passage de Musset et semble croire qu'il est question du XIIIe siècle finissant dans ces vers célèbres :

Regrettez-vous le temps où d'un siècle barbare
Naquit un siècle d'or, plus fertile et plus beau ?

Mais le contexte prouve avec évidence que, dans la pensée du poète, il s'agit de la Renaissance :

Où Cologne et Strasbourg, Notre-Dame *et Saint Pierre*
S'agenouillant au loin dans leurs robes de pierre, etc.

Du reste, la médiocre déclamation du début de *Rolla* est écrite avec une parfaite insouciance de l'histoire : Musset ne se doute même pas que la Renaissance est plus païenne que chrétienne. Je viens de relire ces vers. Comment ont-ils pu trouver tant d'admirateurs ? Musset avait ses raisons d'y médire de Voltaire, car Voltaire n'aimait pas le galimatias.

S. R.

L.-H. Labande. *Avignon au* XVe *siècle*. Paris, Picard, 1920 ; gr. in-8, XXXI-723 p., avec 4 planches. — Les Archives de Monaco conservent de nombreux documents relatifs à Jean-André Grimaldi, évêque de Grasse, qui était gouverneur d'Avignon en mai 1494, au moment où le cardinal Julien de la Rovère, en révolte contre le pape Alexandre VI, s'enfuit d'Ostie et se présenta dans les États pontificaux des bords du Rhône. Ces documents sont complétés par d'autres qui existent aux archives d'Avignon. Une fois en possession

de ces textes, M. Labande, qui s'occupe depuis trente ans de l'histoire d'Avignon, s'avisa que, malgré des monographies assez nombreuses, elle était encore mal connue et n'avait jamais été l'objet d'une tentative de synthèse pour la période où le cardinal de la Rovère, soutenu par Charles VIII, fut rétabli dans ses fonctions de légat. Il a donc écrit un volume très considérable sur Avignon de 1464 à 1503, depuis la mort du cardinal de Foix jusqu'à l'élévation de Julien de la Rovère à la papauté : « L'histoire d'Avignon au xve siècle n'est pas seulement celle d'une réunion ordinaire de citoyens, commerçants ou industriels... Elle était gouvernée par des prélats qui tenaient la première place sur la scène du monde. Son cosmopolitisme en faisait aussi une cité à part ; chacun y apportait quelque chose de son pays d'origine. A la fin du moyen âge et au début de la Renaissance, Avignon bouillonnait d'énergies. » Les informations sur cette époque du Comtat sont si abondantes que M. Labande n'a pu en épuiser l'intérêt en un volume ; il en annonce un second sur l'enseignement, l'art, le commerce, l'industrie, l'assistance, les fêtes, etc. Celui-ci concerne entièrement l'histoire politique de la cité, celle de ses relations avec la papauté, avec les rois de France et de Sicile, avec les officiers royaux des provinces voisines. Il y a là une masse formidable de faits nouveaux ; encore l'auteur n'a-t-il reproduit, à titre de pièces justificatives, qu'une petite partie des textes importants qui ont passé par ses mains. Quels que soient l'intérêt et la nouvauté de ce travail, il n'aurait pas trouvé d'éditeur, dans l'état actuel de la librairie, sans la munificence du prince Albert de Monaco, auquel M. Labande rend un légitime hommage dans sa préface. L'impression, faite à Monaco, est fort belle.

S. R.

Louis Réau. *Mathias Grünewald et le Rétable de Colmar*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1920 ; gr. in-8, xxxxii-380 p., avec 58 gravures et 13 planches hors texte. Prix : 75 francs. — Voici enfin une monographie en notre langue, parfaitement documentée et illustrée, sur l'artiste de génie dont le rétable d'Isenheim, conservé à Colmar redevenu français, mérite d'être cité, à côté du polyptique de l'Agneau, parmi les chefs-d'œuvres incontestés de l'art médiéval à son déclin. L'auteur en avait réuni les éléments dès 1904 ; son livre était presque achevé en 1910 lorsque M. Réau fut envoyé à Pétrograd pour y créer l'Institut français. En 1911 parut le grand ouvrage de H. A. Schmid, *Die Gemälde und Zeichnungen von Mathias Grünewald*. M. Réau a bien fait de ne pas se laisser décourager par cette concurrence et de publier son travail où, sur certains points importants, il est arrivé à d'autres résultats que l'érudit allemand. « Nous restons convaincu que G. est né vers 1470 et non vers 1483, qu'il doit beaucoup plus à l'école rhénane de peinture qu'à Holbein l'ancien, que la Crucifixion de Bâle se place avant la Dérision du Christ et la Crucifixion de Carlsruhe après le Saint Erasme de Munich. »

L'œuvre capitale du maître aurait péri sous la Révolution si les commissaires français ne l'avaient fait transporter de l'église d'Isenheim au Musée de Colmar. Elle y resta longtemps négligée, sous le nom d'Albert Dürer ; mais

est-il tout à fait exact de dire que « c'est un écrivain francais, J.-K. Huysmans, qui a révélé le premier aux Allemands eux-mêmes la valeur d'un butin que la brutale annexion de 1871 leur avait provisoirement dévolu ? » Huysmans écrivit en 1905, après avoir déjà vanté la *Crucifixion* de Carlsruhe dans son roman *Là-bas* (1890); mais Woltmann, à partir de 1866, s'était occupé avec prédilection de Grünewald[1] et, dès 1882, dans un livre de vulgarisation, Woermann avait fait ressortir en bons termes la frappante originalité du maître, tant au point de vue du coloris que du sentiment. Huysmans a follement exagéré « l'effroyable cauchemar du calvaire », le « typhon d'un art déchaîné qui passe et vous emporte » ; mais que sa description tumultueuse, pleine d'ailleurs d'observations fines, ait la première popularisé le magnifique rétable et donné à des milliers de gens le désir de le voir, c'est ce dont on conviendra sans difficulté.

Malgré toutes les recherches dont Grünewald a été l'objet depuis cinquante ans, sa biographie reste une page presque blanche ; on n'est même pas obligé de croire au peu que dit Sandrart en 1679, d'après des propos de Grimmer répétés par Uffenbach. Si la série des œuvres qu'on peut lui attribuer avec certitude, pe ...ures et dessins, s'est heureusement accrue, il est encore impossible de préciser les influences que le peintre d'Aschaffenburg a subies. Celles de Holbein le Vieux et de Dürer ne peuvent avoir été que superficielles; celles de Jérôme Bosch et de Mantegna restent des hypothèses, bien que l'on ait quelques raisons d'admettre un voyage de Grünewald à Rome. M. Réau conclut avec vraisemblance que Grünewald marque l'apogée de l'école du Rhin moyen, comme Dürer de l'école de Nuremberg ; seulement, parmi les peintures qui nous restent de l'école du Rhin moyen, il n'en est aucune qui annonce le génie de Grünewald. Ne faudrait-il pas en chercher plutôt l'origine dans les œuvres de la sculpture en bois?

M. Réau est entré dans de grands détails sur le rétable d'Isenheim et le « caractère français » de cette abbaye antonite, en relations étroites avec le Viennois. Nous ne le suivrons pas dans l'analyse du chef-d'œuvre et le récit des vicissitudes qu'il a subies. Les historiens de l'art lui seront particulièrement reconnaissants d'avoir reproduit à grande échelle nombre de têtes expressives et de belles figures qui, pour être appréciées à leur valeur, doivent être étudiées séparément. Si Grünewald, à bien des égards, reste pour nous un mystère, en même temps qu'une apparition grandiose dans l'histoire de l'art, c'est désormais au livre de M. Réau qu'on aura recours pour préciser les limites de nos connaissances et les motifs de notre légitime admiration.

S. R.

Marthe Kuntziger. *Lambert Lombard*. Turnhont, Brepols, 1920 ; in-8, 35 p., avec une gravure (série *Les grands Belges*)[2]. — Peintre, architecte et graveur,

---

1. Non sans commettre d'ailleurs de graves erreurs, comme le montre M. Réau (p. XXXVIII).

2. Les volumes de cette série qui intéressent l'histoire de l'art sont consacrés

le Liégeois Lambert Lombard (1505-1566) a été fort célébré par ses contemporains, même italiens; mais sur les soixante et quelques peintures qu'on lui attribue, la plupart ne présentent aucune garantie d'authenticité. Il n'en est pas de même du beau portrait de l'artiste par lui-même (réplique à Cassel), qui vient d'entrer au musée de Liège et que Mlle Kuntziger a reproduit en tête de son intéressante brochure; c'est une peinture d'excellente qualité. L'auteur n'a pas énuméré les tableaux dits de Lambert Lombard, mais s'est confinée dans l'étude de la biographie du maître et dans celle de ses précieux dessins, dont beaucoup sont signés (collections d'Arenberg, de Gontaut-Biron, de la ville de Liège). Comme Lambert Lombard a séjourné à Rome en 1537 et en 1538, bon nombre de ces dessins ont un intérêt archéologique, par exemple l'*Hercule et le lion de Némée* d'après le sarcophage Savelli, aujourd'hui Torlonia (coll. d'Arenberg), qui est signé. La publication des dessins de Lambert et la réédition des gravures exécutées d'après ses œuvres permettraient certainement de retrouver des peintures de sa main dans la masse des anonymes liégeois. Comme architecte — *architetto eccellentissimo*, dit Vasari — il paraît être l'auteur du portail de la façade septentrionale de l'église Saint-Jacques à Liège, puisqu'un dessin, aujourd'hui perdu, reproduisait ce portail avec la date (1555) et la signature de l'artiste. Il faut ajouter que l'école de ce Wallon italianisant a été très importante : on l'appelait « la grande Académie de Lombard ». De là sortirent, entre autres bons peintres, Frans Floris, Guillaume Key et Dominique Lampson. Lombard avait formé à Rome des collections d'antiques dont on ne sait malheureusement presque rien; certaines pièces importantes se retrouveront peut-être dans ses dessins. — Mlle Kuntziger a bien étudié ce sujet difficile et attrayant; elle promet une bonne recrue à la jeune école belge qui se complaît à renouveler l'histoire de l'art national[2].

S. R.

Kiai-Tseu-Yuan Houa Tchouan. *Encyclopédie de la peinture chinoise*. Traduction et commentaire par **Raphaël Petrucci**. In-fol., XII-519 pp. avec 500 gravures; Paris, H. Laurens, 1920. — Le titre chinois de cet ouvrage signifie : « Enseignements de la peinture du jardin grand comme un grain de moutarde ». C'est une compilation du XVIIe siècle où sont entrés un grand nombre de morceaux écrits par des artistes beaucoup plus anciens, depuis le Ve siècle. L'objet est de fournir des procédés techniques, des conseils, des renseignements sur l'histoire de l'art et même une sorte d'esthétique à ceux qui veulent peindre le paysage, avec ou sans personnages et animaux, le tout illustré de jolis croquis au trait qui ont été reproduits dans le texte. Voici un passage, choisi parmi ceux qu'un Européen lit avec fruit : « Sans idée, on ne peut pas donner le coup de pinceau. Il faut que les personnages

à C. Meunier (Mlle Devigne), Thomas Vinçotte (*eadem*), Wiertz (Fiérens) et Jordaens (E. Herdies).

2. P. 12, Mlle K. paraît oublier qu'en 1537, avant l'époque des grandes fouilles, il n'existait encore à Rome que peu de statues antiques.

sans yeux soient comme s'ils regardaient; sans oreilles, comme s'ils écoutaient. On exprime cela par un ou deux coups de pinceau; on abandonne les nombreux détails; on saisit la simplicité jusqu'à l'extrême. Il y a des choses qu'on ne peut exprimer avec des centaines ou des dizaines de coups de pinceau; ici, avec un ou deux coups de pinceau, soudainement on y arrive; c'est ce qu'on appelle la subtilité. » (p. 193). Les commentaires de M. Petrucci, très développés et nourris d'une connaissance profonde de l'art chinois, sont naturellement plus intéressants que le texte, souvent obscur ou puéril dans le rendu littéral, par exemple : « Lou-tch'ai-che dit : Sin Went-tch'ang, parlant de la peinture, estime les pics de montagne surprenants, les parois escarpées, les grandes rivières, les cascades, les pierres étranges, les vieux sapins, les solitaires et les prêtres taoïstes. En général, il estime le tableau sur lequel l'encre est tombée goutte à goutte, que la vapeur et la brume remplissent, qui est vide comme si on ne voyait pas le ciel, plein comme si on ne voyait pas la terre; alors le tableau est supérieur. » Le commentateur nous avertit qu'il y a là un écho des théories philosophiques chinoises sur le plein et le vide: l'extrême vide et le comblement extrême se touchent et s'identifient dans l'extase. Noyée de vapeur et de brume, la peinture évoque les objets par leur forme essentielle; elle n'affirme point les images, mais ouvre devant le spectateur un vide où il doit entrer; elle évoque un monde, indistinct à l'origine, qui s'affirme de plus en plus. C'est le cas de dire, avec Scaliger, que la sauce vaut mieux que le poisson.

Ce bel ouvrage rappelle deux destinées tragiquement interrompues. Petrucci l'avait fait imprimer entièrement à Leyde lorsqu'il mourut en 1917; sa veuve pria Edouard Chavannes de terminer la publication, et bientôt ce grand savant fut enlevé à son tour. Quelques mots de Chavannes, placés en tête de la préface, rendent un touchant hommage à l'auteur de la traduction et du commentaire : « Ceux qui liront ces pages apprécieront toute l'étendue de la perte que nous avons faite lorsqu'a disparu, dans la plénitude de la vigueur intellectuelle, le chercheur enthousiaste dont l'érudition étendue, le goût sûr et les hautes vues philosophiques nous ont fait comprendre et aimer l'art de la peinture en Extrême-Orient ».

S. R.

Léonce Rosenberg. *Cubisme et tradition*. Paris, Editions de l'Effort moderne, 1920, in-8, 16 p. — L'auteur cite le *Philèbe*. « Par la beauté des figures, dit Socrate, je n'ai point en vue ce que la plupart pourraient s'imaginer, par exemple les beaux corps et les belles peintures... Mais je parle de ce qui est droit et circulaire et des ouvrages de ce genre, plans et solides travaillés au tour, ainsi que des ouvrages faits à la règle et à l'équerre... Ces figures ne sont point, comme les autres, belles par comparaison, mais toujours belles en soi, de leur nature; elles procurent de certains plaisirs qui leur sont propres et n'ont rien de commun avec les plaisirs produits par le chatouillement. » Ainsi, l'art étant un besoin de créer et non d'imiter, les artistes cubistes, s'élevant au-dessus des apparences, « dégagent des aspects fugitifs de la

nature le constant et l'absolu et, à l'aide de ces deux éléments, construisent une réalité équivalente à celle qu'ils ont en face d'eux. Ensuite, par des moyens qu'ils tirent de leur émotion, ils donnent la vie à l'œuvre qu'ils ont produite ». Je ne vois pas bien le rapport entre cette création des cubistes et la beauté géométrique de Platon. Mais voici qui est très instructif : « L'apparition de l'expression *cubiste* date de 1906-1907, représentée (?) par des tableaux de Georges Braque, avec une influence cézanienne très marquée, et des tableaux de Pablo Picasso, avec des influences d'art nègre très accusées... » En 1908, au jury du Salon des Indépendants « au moment où passait une toile de Georges Braque, une personne du jury s'exclama : « Encore des cubes! assez de cubisme! ». Le mot, ramassé par un journaliste, fit fortune et le tour du monde, colporté par Guillaume Apollinaire et, dit-on, par le peintre Henri Matisse. Si les futurs historiens de l'art éprouvent le besoin de parler de *cubisme*, ce qui précède pourra leur fournir ce qu'on appelle aujourd'hui « quelques précisions ».

S. R.

G. Foot Moore. *History of Religions*. T. I, Chine, Japon, Égypte, Babylonie, Assyrie, Inde, Perse, Grèce, Rome; t. II, Judaïsme, Christianisme, Islamisme. New-York, Scribner, 1913, 1919; in-8, 637 et 552 p. — Je n'ai pas la prétention, en quelques lignes, de donner une idée exacte de ces deux volumes, encore moins l'intention d'y choisir au hasard, pour en discuter les détails ou la conclusion, un chapitre quelconque. Il me suffit d'annoncer l'achèvement de cet ouvrage considérable, fruit d'un travail personnel très sensible et de lectures judicieusement choisies. Ce n'est pas un manuel ; le lecteur est toujours censé connaître, du moins en partie, ce dont on l'entretient ; mais c'est une synthèse habilement présentée et sans cesse vivifiée par le développement d'idées générales. Il y a d'amples bibliographies et un bon index.

X.

R. M. Gattefosse. *Adam, l'homme tertiaire*. Éditions Pierre Argence, Lyon, 1920; in-8, 251 p. — Voici, suivant ses propres expressions, la thèse de l'auteur. Des négroïdes simiesques parurent d'abord sur le sol de l'Europe, alors très chaud. Dans des régions plus tempérées évoluaient en même temps des dolichocéphales à peau cuivrée. Quand nos climats devinrent tempérés à leur tour, les bronzés chassèrent les négroïdes vers l'équateur et furent les artisans de la civilisation néolithique. Bien plus tard, « après plusieurs déluges », apparurent des brachycéphales nains à cheveux noirs, puis, plus tard encore, des géants roux, sanguinaires, anthropophages et guerriers. La création de l'homme se place un peu avant le milieu du tertiaire, dans des régions actuellement inaccessibles ou disparues. « Le Paradis terrestre, l'Eden, existait dans la zone tempérée voisine du pôle. Cette contrée édénique était probablement dominée par une haute montagne, autour de laquelle les cieux paraissent tourner. Le pivot du ciel et de la terre était consacré aux dieux populaires et aux temples-observatoires des castes sacerdotales. » Le choc

d'une comète mit fin à cet état de choses délicieux dont les traditions ont conservé le souvenir ; l'homme rouge, dans sa course vers le soleil, se réfugia dans l'Atlantide et en Europe ; là il se heurta aux géants blonds malfaisants, ancêtres des Germains. — Je m'arrête, mais une dernière citation peut être utile : « Les découvertes de M. Marcel Baudouin, en établissant que l'étude des astres et la consécration des temples au Soleil et à certaines constellations remonte à l'auroré de la civilisation néolithique, nous forcent à reculer jusqu'à l'époque de prospérité du continent hyperboréen, c'est-à-dire jusqu'à l'âge tertiaire, les premières observations célestes » (p. 163)[1].

S. R.

Bertha S. Phillpots. *The elder Edda and ancient Scandinavian drama*. Cambridge, University Press, 1920; in-8, 216 p., avec une planche. — M. Montelius a autrefois supposé que le rituel des vieilles fêtes païennes de la Suède comportait certains spectacles : un dieu dévoré d'amour qui finissait par attendrir la déesse aimée, le Seigneur de Mai en lutte avec le Seigneur de l'Hiver, etc. Plus récemment (1908), l'indianiste von Schroeder, approuvé par Winternitz, affirma que les poèmes de l'Edda sont les survivances de mystères ou drames religieux. La thèse ainsi pressentie, mais pressentie seulement, a été reprise avec infiniment de savoir et d'énergie par l'autrice du présent volume. Le point de départ est cette observation curieuse que, dans la quarantaine de poèmes ou fragments qui composent l'ancienne Edda, tout ce qui est narration est extrêmement écourté et terre à terre : l'action est presque entièrement racontée par les personnages intéressés. Ces monologues et dialogues de l'Edda sont un fait isolé dans la littérature teutonique la plus ancienne. Le court poème dit *Skirnismál* en est un exemple frappant. Le poète ne raconte pas le départ de Skirnir et les périls qui le menacent dans son voyage vers le logis de la géante ; c'est Skirnir qui dit cela à son cheval. L'arrivée, la description des dogues redoutables et du grand mur, ne sont pas décrits davantage : c'est une conversation avec un berger qui nous en instruit. Plus, loin, si Skirnir saute la barrière et se présente à la porte même de la géante, nous le savons seulement par un dialogue de celle-ci avec sa camériste. Partant de là, l'autrice a cherché à reconstituer des drames religieux scandinaves, ayant pour but de promouvoir la fertilité et pour épisodes essentiels un mariage rituel et un dialogue d'amour, la mort et la résurrection d'un dieu, thèmes qui se sont perpétués dans des danses et des ballades jusqu'à notre temps, la représentation des drames n'ayant naturellement pas survécu au christianisme. Mais le christianisme lui-même a dû tenir compte de cet instinct impérieux de la *mimesis* ; le drame fut introduit dans la liturgie avant de fleurir, en dehors de l'église, dans les mystères. « L'influence du drame populaire et celle du drame ecclé-

1. La bibliographie est peu correcte ; par ex. (p. 250) : « Grotefend, *Languae umbricae et Languae oscae* ; Homère, *Illyade* ; Platon, *Tymée* ; Nonnus, *Dionisyades*. » Cette bibliographie renvoie aussi à des livres qui n'existent pas, p. ex. (p. 247) : « Déchelette, *Dictionnaire archéologique*. »

siastique convergèrent à un moment favorable, et l'ancienne tradition conquit une immortalité sûre avec Shakespeare. Lorque *Hamlet* est représenté en Scandinavie, ne pouvons-nous pas imaginer que le fantôme de l'ancien rituel retourne au pays où il a autrefois créé la vie, comme Helgi Hundinsgbane, après une double mort, visite à nouveau la scène de son amour[1] ? » (p. 211). — La littérature du Nord m'est trop peu familière pour que je me hasarde à porter un jugement; mais j'ai l'idée que ce livre hardi, ces idées présentées avec une conviction voisine de l'enthousiasme, n'auraient pas déplu à Gaston Paris.

S. R.

Pierre de Labriolle. *Histoire de la littérature chrétienne.* Paris, Société « Les Belles-Lettres », 1920 ; in-8, 741 p. Prix : 20 francs. — Nous n'avions encore rien de pareil à ce livre, les excellents chapitres de M. Pichon n'étant qu'une esquisse et la traduction d'Ebert un illisible fatras. Non seulement l'auteur est bien informé et de première main, mais il est très intelligent. Rien de mieux raisonné que ses divisions, rien de mieux conduit que ses exposés[2]. Ce n'est pas un manuel sec et sans vie, mais une œuvre lisible d'un bout à l'autre et où l'élégance de l'expression rehausse la précision du savoir. La bibliographie, qui n'est pas envahissante — première qualité — est tout à fait au courant, jusqu'en 1919 ; elle indique non seulement ce qu'il faut connaître, mais ce qui reste à faire, et servira sans doute à provoquer des publications utiles. L'auteur est un des élèves du très regretté abbé Lejay ; il s'était déjà mis en évidence par d'excellents travaux sur le montanisme. Je n'hésite pas à dire que cette *Histoire*, que la Société Budé a eu l'heureuse idée de publier, fait honneur à l'érudition française et ne pouvait être écrite qne par un érudit français.

S. R.

Henri Goelzer. *Œuvres de Tacite. Les Histoires.* Texte, commentaire et index. Paris, Hachette, 1920 ; 2 vol. in-8, XCI-331, 473 p. Prix : 40 fr. — On sait que le texte des *Histoires* est fondé sur un manuscrit unique, celui de la Laurentienne, autrefois chez Boccace qui l'aurait volé au Mont-Cassin en 1362. Ce manuscrit est difficile à lire, par instants mal conservé et même mutilé : c'est ce qui donne quelque intérêt aux copies anciennes. Mais, là où le texte est sérieusement altéré, c'est la critique divinatoire qui peut seule porter remède. Elle s'y est très efficacement employée, souvent même sans nécessité véritable ; mais le bon sens du nouvel éditeur, joint à son sentiment délicat et sûr de latiniste, nous est garant que le texte, copié par l'abbé Desiderius au XIe siècle, a été, le plus possible, respecté. M. Goelzer rappelle à propos le

1. La planche réunit des figures mystérieuses du casque de Vendel et des plaques de bronze de Torslunda, où l'autrice croit reconnaître des épisodes du drame scandinave à personnages thériomorphiques ou portant des masques d'animaux (p. 170).

2. Je signale, entre tant d'autres, l'exposé de la controverse au sujet de la *Vie de Saint Martin* par Sulpice Sevère, p. 512 et suiv., où pleine justice est rendue au travail de Babut, sans que toutes ses conclusions soient acceptées.

mot de notre maître Charles Thurot, qui n'était pas seulement un grand philologue, mais un sage : « Si l'on corrige si volontiers les textes anciens, c'est qu'on ne se donne pas toujours la peine de les comprendre. » Or, si Tacite est souvent obscur avec intention, il mérite qu'on fasse effort pour résoudre les difficultés de son texte avant de les tourner par des conjectures. Du reste, le temps des Peerlkamp est déjà loin : la tendance actuelle de la critique est conservatrice, et la publication de l'utile *Lexicon Taciteum* de Gerber et Greef est venue très opportunément, en ce qui concerne le texte de Tacite, donner raison et appui aux conservateurs.

Après avoir étudié en détail la tradition manuscrite et les éditions, M. Goelzer a dû aborder la question épineuse des sources des *Histoires*, sur laquelle deux juges aussi compétents que G. Boissier et Ph. Fabia sont en désaccord. Je crois, comme ce dernier, à une même source utilisée par Suétone, Plutarque et Tacite, qui ne se sont pas copiés les uns les autres. Mais que deviennent alors les nombreuses assertions de Tacite (indiquées t. I, p. L). Sur ses recherches personnelles ? Faut-il admettre que ces assertions sont « de style » et n'engagent pas, comme ce serait le cas aujourd'hui, la bonne foi de l'auteur? Et qui donc est l'historien où les trois autres (auxquels on doit peut être ajouter Dion) auraient puisé ? M. Fabia ne doute pas que ce soit Pline l'Ancien, et c'est là une hypothèse très plausible. Mais M. Goelzer n'admet pas la théorie, chère à Nissen, de la source unique. Tout en se servant beaucoup de Pline (comme on se sert aujourd'hui de Tillemont), Tacite aurait utilisé, outre des souvenirs de jeunesse et les confidences qui lui furent faites, nombre d'autres documents. La preuve n'est guère possible, mais cela est conforme aux vraisemblances. Pour être avant tout un moraliste, Tacite avait aussi des qualités d'historien ; ses recherches dans les *Acta publica* sont attestées par un mot de Pline le Jeune (VII, 33,3), contre lequel tout scepticisme radical vient se briser.

L'excellente édition des *Histoires* dont s'enrichit la collection des éditions savantes de la maison Hachette est imprimée en caractères qui ont été autrefois fort beaux, mais qui, pour avoir trop servi, prennent souvent l'aspect minable de « têtes de clou ». Il est à regretter que l'éditeur ne s'en soit pas aperçu avant le tirage ; quand je dis « l'éditeur », je n'entends pas M. Goelzer.

S. R.

A. H. Salonius. *Vitae Patrum. Kritische Untersuchungen über Text, Syntax und Wortchatz der Vitae Patrum* (B. III. V, VI, VII), Lund, Gleerup, et Paris, Champion, 1920; in-8, 456 pp. — S'inspirant du travail classique de Max Bonnet sur le latin de Grégoire de Tours, l'auteur, qui est finnois, a soumis à une analyse philologique serrée, restreinte d'ailleurs au vocabulaire et à la syntaxe, les quatre ouvrages du VI[e] siècle attribués au pseudo-Rufin d'Aquilée, à Pélage, au pape Jean et à Paschase, que le *Thesaurus linguae latinae* englobe sous le nom de *Vitae Patrum* (Migne, P. L. 73). Ce sont des traductions d'un original grec perdu, à l'exception de quelques morceaux publiés par Rosweyd et dans le t. 34 de la P. G. de Migne (ces derniers connus par l'auteur seulement après la fin de son travail, p. 438) ; il y a là matière à des difficultés

sérieuses pour celui qui étudie une langue souvent calquée avec servilité sur une autre. Mais ce qu'il y a de plus fâcheux, en l'espèce, est l'absence de toute édition critique récente, alors que Rosweyd dit avoir eu sous les yeux 24 manuscrits. La patience et la perspicacité de M. Salonius ont donc été mises à rude épreuve. D'autres diront dans quelle mesure il a surmonté les difficultés de sa tâche; il me suffit de constater qu'un coup d'œil même rapide sur son gros volume révèle en lui un latiniste des plus experts et d'une immense lecture. Un seul exemple montrera le profit que les langues modernes elles-mêmes peuvent tirer de ses recherches. Le *Thesaurus* ne connaît pas l'expression *applicare ad aliquem*, alors que l'anglais *apply to somebody* est courant [1]; or, cette manière d'écrire se trouve dans les *Vitae Patrum* (5, 2, 9) : *Frater quidam applicuit ad abbatem Moysen*; (5, 14, 16) : *applicuit ad quemdam senem.*

S. R.

L. Ch. Watelin. *La Perse immobile.* Paris, Chapelot, 1921 ; in-8, avec une pl. en couleurs et 40 photogravures. Préface de **Jane Dieulafoy.** — Dans ce volume brillamment écrit, abondamment et intelligemment illustré, l'auteur a décrit les paysages les moins connus de la Perse, loin des sentiers battus qui conduisent à Ispahan, Chiraz et Téhéran. « C'est bien la vraie Perse, lui écrivait Mme Dieulafoy, que cette région située entre Tauris et Kazvin, la province de l'Azerbaidjan, la Perse délaissée des voyageurs. » On peut signaler aux archéologues les pages sur les dolmens du Talyche, si bien étudiés par M. J. de Morgan, et sur le site sassanide de Tagh e Bostan ; mais c'est surtout l'ethnographe et le folkloriste qui trouveront leur gibier dans les descriptions de fêtes, de cérémonies, de types locaux. La fine miniature reproduite en couleurs est du début du XVIIe siècle ; elle fait partie de la collection Demotte à Paris.

S. R.

1. M. S. n'a pas relevé cette curieuse analogie. *Le Dictionnaire* d'Oxford ne cite pas d'exemple de la locution anglaise avant le XVIIe siècle.

Le Gérant : A. Thébert.

Angers. — Imprimerie F. Gaultier.

LES FOUILLES DE CURTEA DE ARGESH (ROUMANIE)

(PLANCHE VI.)[1]

L'ancienne capitale de la Valachie n'était guère connue, jusqu'à ces dernières années, que par la somptueuse église bâtie au commencement du XVIe siècle par le prince Neagoe Basarab et restaurée par Lecomte du Nouy. Reluisante de bleu et d'or, parée comme une châsse, elle laissait dans l'ombre l'église princière de Saint-Nicolas (Domnesc), que la tradition indiquait pourtant comme la plus ancienne du pays. Épargnée par les restaurateurs, celle-ci avait pu conserver ses murs, aux rangées alternées de pierres et de briques, et la simplicité sobre et harmonieuse de son architecture. M. Diehl y avait reconnu « un édifice de style purement byzantin, par son plan en forme de croix et son parement[2] ». L'intérieur, toutefois, ne présentait qu'un intérêt secondaire, les murs étant couverts d'une peinture assez grossière du XVIIIe siècle.

Des travaux, exécutés en 1915-16, sous la direction de M. Cerkez, la mirent tout-à-coup en vedette. On découvrit, sous la première couche de peinture, plusieurs autres, qui masquaient la plus ancienne et la plus intéressante : une remarquable série de fresques byzantines, du meilleur style, d'un dessin précis et original, accompagnées de légendes en grec. Au-dessus de la porte intérieure, on mit au jour le Christ et deux saints ; devant ceux-ci s'agenouillait humblement un personnage vêtu de rouge, dans lequel on crut reconnaître le portrait du fondateur. Sur une colonne en face de l'autel, dans la partie gauche de la nef, on vit apparaître un guerrier, en armure, tenant une lance en main, mais dont la tête était

1. Cliché Draghiceanu ; droits de reproduction réservés. — *Réd.*
2. *Manuel d'art byzantin*, p. 709.

effacée. On ne pouvait l'identifier faute d'inscription. M. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, crut pourtant en découvrir une sur le mur de gauche, tout contre l'autel; dans un motif de broderie qui courait sur une écharpe, il put lire, en lettres grecques, la date du 12 novembre 1262.

Cette reconstitution sembla pourtant un peu trop hardie; aussi, la Commission des Monuments historiques, représentée par MM. Iorga, Onciul et Bogdan, ne voulut pas admettre ces conclusions, et déclara qu'elle ne voyait dans ces signes mystérieux qu'une arabesque sans importance[1]. Une polémique assez aigre s'ensuivit, à laquelle l'entrée en guerre de la Roumanie mit brusquement fin, en août 1916.

Les monuments de Curtea de Argesh ne souffrirent pas de l'occupation allemande. Le respect que les envahisseurs témoignaient par intérêt politique à la tombe du roi Carol, s'étendait aussi aux autres églises de la petite bourgade. Quand les troupes roumaines la réoccupèrent après l'armistice, elles les retrouvèrent intactes. On se remit au travail et on continua à déblayer la première couche de peinture. M. Onciul avait signalé la ressemblance de cette décoration avec celle de Kahrié-Djami à Constantinople[2], qui, comme on le sait, « fut exécutée entre 1310 et 1320, sur l'ordre d'un ministre de l'empereur Andronic II, le grand logothète Théodore Métochite[3] ». Les adversaires de M. Tafrali en conclurent que Saint-Nicolas datait du XIVe siècle.

Les choses en étaient là, quand M. Draghiceanu, secrétaire de la Commission des Monuments, qui s'était déjà distingué par des recherches heureuses, entreprit de faire des fouilles sous le pavé de l'église. Les travaux, commencés cet été, aboutirent à la découverte de quatorze tombeaux, dans lesquels on trouva quinze squelettes, des bijoux, des fragments de costumes. Saint-Nicolas se révélait comme une véritable nécropole princière;

1. *Buletinul Comis. Monum. Ist.*, VIII (1915), p. 141-3.
2. *Ibid.*, IX (1916), p. 54-9.
3. Diehl, *o. c.*, p. 736.

c'était le Saint-Denis des premiers voïvodes de Valachie. En attendant la description détaillée, avec photographies et dessins à l'appui, que la Commission des Monuments ne manquera pas d'en donner, il n'est peut-être pas inutile de résumer brièvement les résultats de ces fouilles et d'en indiquer d'une façon sommaire les traits essentiels.

II

Les tombes, dispersées sur toute l'étendue de la nef, peuvent néanmoins se partager en deux groupes : celui de droite et celui de gauche, si l'on a soin de se placer en face de l'autel, en entrant dans l'église. Deux tombes, au milieu, relient entre eux ces deux groupements. Celui de droite est certainement le plus important : il comprend six tombeaux, échelonnés de l'iconostase aux colonnes qui encadrent l'entrée du narthex. C'est entre les deux colonnes de droite, que l'on a trouvé, sous une dalle sans inscription, étendu dans une sorte de sarcophage aux parois de pierre, le squelette d'un prince qui occupe évidemment la place d'honneur et qui pourrait être le fondateur de l'église.

Le mort semble avoir été d'une taille un peu au-dessous de la moyenne; les ossements sont en bon état, excepté le crâne qui est brisé au-dessus du front. Faut-il y voir une trace de blessure? Sous le menton, dans la poussière et les débris d'étoffe, on a retrouvé des cheveux et des poils de barbe, dont la couleur brune s'est conservée à travers les siècles. Jusqu'à mi-corps, le costume en drap rouge foncé ne s'est pas effrité, et permet de reconstituer un habillement assez semblable à celui du voïvode inconnu peint au-dessus de la porte d'entrée. Celui-ci est représenté comme un homme maigre, brun, de petite taille; le visage est encadré par une barbe épaisse et de longs cheveux très foncés. Le pourpoint ajusté du mort est pourvu de manches étroites, garnies de petites perles, et d'une riche ceinture brodée d'or. Joignons-y les pantalons col-

lants et les bottes pointues, de cuir jaune, du personnage de la fresque, nous aurons un ensemble d'allure tout à fait occidentale. C'est dans des vêtements de la même coupe que Charobert et Louis Le Grand d'Anjou sont figurés dans les chroniques hongroises. Cette façon de s'habiller est d'ailleurs spéciale au XIVe siècle. « Le trait saillant de la mode nouvelle qui apparaît vers 1340, fut, pour les hommes, l'adoption subite de vêtements extrêmement courts, non plus flottants, mais ajustés, et qui, par conséquent, durent être fendus du haut en bas, ou tout au moins de l'encolure à la taille, et boutonnés ou lacés[1] ». C'est bien là le pourpoint, qui ne faisait pas un pli, qui, « dessinait une poitrine bombée et une fine taille », dont « les manches étroitement ajustées étaient toujours boutonnées sur l'avant-bras[2] ». Tout aussi caractéristique est l'habitude de porter la ceinture sur ce vêtement de dessus, mais de la placer un peu au-dessous de la taille. C'est ce que nous trouvons à Argesh, où l'on suivait fidèlement, à ce qu'il semble, la mode occidentale, « des 2e et 3e quarts du XIVe siècle[3] ». C'est aussi à cette époque que l'on porta les ceintures les plus luxueuses. N'oublions pas de mentionner la petite couronne, le « chapel » du mort, au-dessus duquel un léger tissu de fils d'or recouvre la tête. Sur ses doigts, on a retrouvé quatre bagues finement travaillées, en or, serties de pierreries. Deux portent, en lettres gothiques, des formules latines de prière, invoquant la Vierge et le Christ: « AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TECUM » et « IESUS HRISTUS AUTEM TRANSIENS PER MEDI[UM] ». Celle-ci, sur laquelle est enchâssé un beau camée antique, au profil de femme, porte aussi des initiales : ALM, qui seraient peut-être celles de l'orfèvre[4].

1. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. III, *Le Costume*, p. 71.
2. *Ibid.*, p. 74.
3. *Ibid.*, p. 80.
4. M. Enlart a bien voulu nous indiquer que ces initiales pourraient être A G LA et avoir une signification magique. L'inscription elle-même a un pouvoir cabalistique, et la bague porte aussi, au-dessus des initiales, l'etoile à six pointes, le « signe de Salomon ».

Les boutons qui ferment le devant de la tunique ne sont pas moins intéressants; on y retrouve, gravé sur leur surface plate, l'écusson « au premier parti fascé d'argent et de gueules de huit pièces » qui est celui des rois de Hongrie. Ce symbole de suzeraineté se retrouve aussi sur les premières monnaies des princes valaques de cette époque[1].

Ce qui donne à la découverte de ce tombeau une importance capitale, c'est le joyau en or massif qui reluit au-dessus de la ceinture et qui lui sert de fermail. Était-ce en même temps un reliquaire? On a pu le supposer en remarquant deux petites vis qui retenaient un couvercle; mais l'intérieur était vide. D'ailleurs, les motifs de l'ornementation n'ont rien de religieux : ce n'est pas une chapelle, c'est un château-fort en miniature. De chaque côté se dresse une grosse tour crénelée à meurtrières; des arcs-boutants à galeries montent vers une sorte de petit donjon qui couronne l'édifice. Au centre, sous la balustrade étagée qui le supporte, une grande fenêtre en ogive s'ouvre entre deux tourelles terminées par de petits pavillons. Deux personnages minuscules y montent la garde: l'un, tête nue, aux tresses ramenées sur les tempes; l'autre, coiffé d'une chape qui ne laisse voir que l'ovale du visage. Au milieu de cette fenêtre se dresse en relief, sur une plaque de bronze aux reflets d'émail bleuâtre, la silhouette étrange d'un cygne à tête de femme : il n'y a pas à se méprendre sur la nature des longues boucles frisées, retombant régulièrement de chaque côté de la figure. Que signifie cet énigmatique symbole? On n'en a pas encore trouvé le sens.

Au-dessous de la fenêtre, trois petites ouvertures rondes laissent voir à jour un trèfle et deux fleurs de lys. Dans l'ensemble, cette belle pièce d'orfèvrerie, qui pèse environ 300 gr., présente quelque ressemblance avec le blason de Louis le Grand d'Anjou, roi de Hongrie, qui fait partie du trésor de la chapelle hongroise fondée par ce souverain à Aix-la-Chapelle, en

1. Hasdeu, *Etymologicum Magnum Romaniae*, t. III, *verbo* Ban, pl. A.

l'honneur des Saints Patrons de la Hongrie[1]. C'est le même enchevêtrement de tours, de tourelles, de niches à personnages, d'ailleurs assez caractéristique de l'orfèvrerie allemande de l'époque « qui procède directement de l'architecture »[2]. Il n'est pas non plus sans intérêt de constater que le blason de la chapelle hongroise est attribué à des orfèvres transylvains. Il y avait alors à Cluj (Kolosvar) une école célèbre d'orfèvrerie, qui avait produit des maîtres illustres. Deux d'entre eux, des Saxons, Georges et Martin « de Klussberch », fils du peintre Nicolas, étaient arrivés à une grande réputation. Ils furent chargés par l'empereur Charles IV de décorer la fontaine de Saint-Georges, dans la cour intérieure du Hradschin de Prague. On leur attribue aussi plusieurs pièces du trésor d'Aix-la-Chapelle. Dès 1370, ils travaillaient pour l'évêque Démètre d'Oradéa (Grosswardein). Il ne serait pas impossible que le fermail d'Argesh, avec son architecture compliquée et un peu surchargée, fût de la même provenance[3]. En tout cas la Transylvanie, connue depuis des siècles pour la richesse de ses mines d'or, était certainement un centre important d'orfèvrerie[4] ; et la Valachie a été, de tout temps, un débouché naturel pour les produits de l'industrie transylvaine. Le tombeau ne contenait pas d'autres bijoux. Il faut enfin remarquer que le squelette semble avoir été enveloppé dans une espèce de linceul : on a retrouvé des morceaux d'étoffe rouge brodée de croix aux bras tordus. Un réseau de lames de cuir incrustées de petites perles retenait les mains.

A ses pieds, dans une autre excavation, un squelette d'enfant; quatre boutons gravés portant les initiales R, O, I,

1. Reprod. dans Pulsky, Radisics et Molinier, *Chefs-d'œuvre d'orfèvrerie ayant figuré à l'exposition de Budapest*, 1884, t. II, p. 94.

2. Barbier de Montault, *Le trésor du dôme d'Aix-la-Chapelle*, Bulletin Monumental, 5e série, t. V, 1877, p. 406.

3. Dans une récente communication à l'Académie des Inscriptions (séance du 21 janvier 1921), M. Iorga a cru toutefois y reconnaître un travail français.

4. V. J. Hampel, *Die Metallwerke der ungarischen Kapelle im Aachener Münsterschatze*, Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, XIV, 1892, p. 63 sq.

en lettres gothiques et un aigle. Une troisième tombe, à côté, avait été profanée. Devant l'autel, dans le coin de droite, une grande dalle très effacée montre encore un écu triangulaire, dont on ne peut plus reconnaître les armoiries. L'inscription slavonne, en marge, a été complétée par M. Draghiceanu : « Voislav, fils du défunt Voïvode, Io Alexandre, est mort au mois de janvier[1] ».

Dans ce groupe de trois tombeaux, contre le côté Sud de l'église, on a ramassé une aigrette en fils d'argent, des boutons, un diadème de lames d'or et une bague.

Les deux tombes du milieu ne présentent pas un bien grand intérêt. L'une avait été profanée; mais l'on y avait oublié, parmi les ossements, une belle bague portant une améthyste. Celle de gauche contenait une boucle d'oreille en or, une agrafe de manteau représentant une femme en robe à longues manches[2], et quelques écailles de cuivre. Il reste des fragments de la dalle funéraire; avec quatre lettres cyrilliques : l, a, i, s, M. Draghiceanu croit pouvoir reconstituer (*V*)*la*(*d*)*is*(*lav*). Un bracelet d'or porte deux lions très finement gravés, et une lettre stylisée — un S couché.

Entre les deux colonnes de gauche, sur la même ligne que ce dernier groupe, est enterré le squelette d'un homme encore jeune, qui avait deux superbes bagues en or : l'une a deux lions affrontés et l'inscription allemande « Hilf Ghot », en caractères gothiques. L'autre, plus massive, porte une intaille antique, en pierre rouge; on y voit deux personnages, dont l'un tient un caducée. Une inscription slavonne fait le tour de l'anneau : † ... udobą prĭste(nĭ)[3] ». C'est très probablement un anneau

1. *Rev. Istorica*, VI, p. 178, Bucarest 1920.

2. La robe à taille, décolletée, et les longues manches à coudières appartiennent aussi à la 2e moitié du xive siècle (Enlart, *op. cit.*, p. 94).

3. L'ornement et la forme des lettres rappellent des bagues bulgares du xive siècle publiées par M. J Ivanov dans le *Bulletin de la Société archéologique bulgare* (t. II, fasc. 1, 1911, p. 1-14). Nous remercions MM. Al. Bélić, J. Ivana et G. Millet qui ont bien voulu examiner notre photographie et nous aider de leurs conseils.

sigillaire à la mode d'Occident, où l'on utilisait beaucoup les camées et les pierres gravées de l'antiquité.

Au pied de la colonne qui fait face à l'autel et sur laquelle est peint le guerrier sans tête, on a trouvé des ossements de gens très jeunes, entre quinze et vingt ans. Le costume a disparu; il ne reste que des ornements métalliques, qui étaient cousus ou appliqués sur l'étoffe. Leur forme est curieuse et rappelle assez bien celle des fleurs de lys. Une petite figurine en or représente un jeune homme assis, les jambes croisées, accoudé sur le genou droit. La nature de l'objet et le costume du personnage indiquent un travail occidental : les chaussures longues et pointues, les pantalons et les manches collantes, le large manteau flottant et les cheveux bouclés, s'arrondissant au-dessus de la nuque. C'est probablement une de ces « enseignes civiles » que la mode du temps obligeait à porter sur les vêtements.

Si l'on examine de plus près le guerrier peint sur la colonne, on s'aperçoit qu'il porte, par dessus une longue tunique rouge, une armure en écailles de métal; il a une épée au côté et tient une lance en main. Au-dessous de lui, l'écu qui portait ses armes est presque complètement effacé; on distingue aussi le casque, sans visière, à la longue crinière rouge, pas très différent de celui qui figure sur les monnaies valaques de la fin du XIVe siècle. Détail d'une grande importance : sur la manche droite, des fleurs de lys se détachent très nettement en jaune sur fond vert. Sur les écailles de l'armure, un signe ressemblant à un E renversé rappelle des ornements de même forme, retrouvés au-dessous, dans le tombeau, pêle-mêle avec les lys dorés.

Une statue de chevalier luttant avec un lion, dans l'église Saint-Jean de Troyes, du XIVe siècle, nous montre un accoutrement assez semblable[1]; ce qui confirme une fois de plus le caractère nettement occidental de l'armure, transition

1. Vitry et Brière, *Doc. de sculpture française du moyen âge*, pl. LXXXIX, 9.

entre la cotte de mailles d'autrefois et le « harnois plain » d'acier poli qui sera adopté dans toute l'Europe au xve siècle[1].

Les deux derniers tombeaux du groupe de gauche ne contiennent rien d'intéressant.

Ce résumé, trop bref et superficiel, permet pourtant de dégager un des traits essentiels de cette découverte : l'aspect occidental — féodal et catholique — de ces morts enterrés dans une église byzantine et orthodoxe. L'écusson hongrois et les fleurs de lys indiquent des rapports de vassalité envers les Angevins de Hongrie, qui gouvernèrent le royaume de Saint-Étienne, sous Charles-Robert et Louis le Grand, de 1308 à 1382. D'ailleurs, la nature même de certains objets et les costumes semblaient bien indiquer le xive siècle. Il manquait toutefois la confirmation d'un témoignage précis, d'une date. C'est à M. Norocea que revient le mérite de l'avoir trouvée. Il découvrit, sur le côté Nord de la nef, une inscription slavonne antérieure à la première peinture de l'église, qu'il put déchiffrer ainsi : « Le grand Voïvode Basarab est mort à Câmpu-Lung l'année (de la création du monde) 6860=1352. »

III

Il convient d'ajouter à ces découvertes récentes une pierre sculptée connue depuis longtemps sous le nom de « Statue de Radu Negru », le fondateur légendaire de la principauté valaque, auquel on attribuait aussi la construction de Saint-Nicolas.

Cette pierre, qui se trouve aujourd'hui au Musée National des Antiquités de Bucarest, était d'abord reléguée dans un coin de Saint-Nicolas Domnesc de Argesh. Une vieille chronique l'y signalait déjà[2]. Un voyageur français, Bellanger, déclare avoir

1. Enlart, *o. c.*, p. 503-4.
2. Sincai, *Cronica Românilor*, ed. 1886, t. I, p. 394.

examiné « sous le portique de l'église paroissiale, la statue en pierre du premier Prince de la Valachie Raddo Negro, dont nous pûmes encore, malgré les dégradations du temps, admirer l'étrange costume, bizarre accoutrement, mi-partie de cuir et de fer...[1] » A-t-il vu ce « bizarre accoutrement » dans une marqueterie recouvrant la pierre, ou a-t-il cru le deviner dans la sculpture? L'état déplorable de celle-ci, brisée en plusieurs endroits et en grande partie effacée, rend les recherches blen difficiles. En l'examinant avec attention on peut toutefois distinguer ce qui suit[2].

La « statue » est évidemment une pierre tombale, portant en relief, sur sa face supérieure, l'effigie d'un homme couché, les mains ramenées sur la poitrine. A sa droite, une bordure festonnée fait le tour de la pierre, laissant voir dans un coin, au-dessus de la tête, les caractères slavons GERG et un ornement qui pourrait être une fleur de lys[3]. Le mort portait la barbe; de longues boucles de cheveux descendent de chaque côté sur les épaules. Il est coiffé d'un haut bonnet cylindrique; une longue robe descend jusqu'à ses pieds. Par dessus ce vêtement, une petite pèlerine courte s'arrondit sur sa poitrine, remontant en franges sur les épaules. La main droite, repliée sur le corps, laisse voir une manche étroite et ajustée jusqu'au coude. De là descend, vers le bas de la pierre, une ligne très indistincte, qui pourrait représenter la manche coupée du manteau. Entre la main droite et le bord de la pèlerine, une branche en relief, avec des feuilles, semble être un motif de broderie. La main gauche, ramenée sur le ventre, sort d'une manche large et flottante. La partie inférieure de la pierre est tellement effacée qu'on n'y peut rien distinguer.

Ce n'est pas assurément le seul tombeau roumain sur lequel figure une effigie funéraire. Il y en a plusieurs exemples en Valachie, du XVIe et même des premières années du XVIIe siècle,

1. *Le Kéroutza*, Paris 1846, t. II p. 430.
2. Reprod. dans Marienescu, *Negru-Voda*, An. Ac. Rom. S. hist., t. XXXI.
3. Onciul, *Originele Principatelor Române*, p. 221.

à Argesh dans l'église du monastère, à Vierosh, à Staneshti. Mais les princes, ou les hommes de guerre, qui y sont enterrés, se sont fait représenter à cheval, la masse d'armes ou l'épée au poing. En Moldavie, comme nous le fait observer M. Iorga, on avait adopté l'habitude byzantine de broder l'effigie du mort sur l'étoffe qui recouvrait la pierre. Mais sculpter en relief, sur la dalle du tombeau, une figure couchée, « un gisant », n'est pas dans les traditions orthodoxes; il y a là encore quelque chose d'occidental.

Cette habitude, en Occident, n'était pas très ancienne. « C'est dans les dernières années du XIIe siècle, suivant toutes les vraisemblances, que l'on vit pour la première fois une statue couchée sur un tombeau[1] ». A la fin du XIVe siècle, les statues à genoux deviennent plus nombreuses. Contrairement à la Renaissance, qui recherchait le nu jusque dans les effigies tombales, le moyen âge représentait ses morts avec tout le faste et l'éclat dont ils avaient joui sur terre ; c'est aussi pourquoi le costume, à cette époque, a une importance considérable. Il n'est pas trop difficile de reconnaître celui du « gisant » inconnu et d'en préciser l'époque.

Ce large manteau à pélerine qui recouvre des vêtements ajustés, c'est la « houppelande », qui apparaît vers 1370. « C'est une ample robe analogue à la housse, mais ouverte par devant de haut en bas, et pourvue de très amples manches, évasées, souvent longues et tailladées[2] ». La pèlerine à franges, parfois rattachée à un chaperon, parfois indépendante, c'est le « collet » que l'on porte assez fréquemment à partir de 1340[3]. Le haut bonnet se retrouve sur une gargouille de Troyes[4]; il vient d'ailleurs d'Orient et fournit au XVe siècle « les chapeaux à la façon de Turquie[5] ». De sorte que, malgré la grossièreté de la

1. Mâle, *L'Art religieux à la fin du moyen âge en France*, p. 429.
2. Enlart, *ibid.*, p. 79.
3. *Ibid.*, p. 153.
4. Vitry et Brière, *o. c.*, pl. LXXXIX, n° 1.
5. Enlart, *ibid.*, p. 149.

sculpture et les outrages du temps, c'est bien le costume d'un grand personnage habillé à la mode d'Occident que l'on peut reconnaître sur la plus ancienne des pierres tombales roumaines. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les miniatures du commencement du xve siècle qui illustrent un manuscrit du « Livre de la Chasse » de Gaston Phoebus, comte de Foix[1].

On pourrait objecter que ceci ne suffit pas pour établir l'époque. « Il ne faut pas s'étonner, dit M. Mâle, de voir d'anciens tombeaux refaits après un siècle ou deux et décorés alors de statues. Les moines, qui avaient le culte des souvenirs, ont souvent, au xiiie ou au xive siècle, donné aux fondateurs de leurs abbayes des tombeaux dignes d'eux[2]. » On voit des morts du xie siècle représentés dans le costume que leurs descendants portaient deux cents ans plus tard. Ainsi le voulait la piété naïve du temps. Mais il n'est guère probable que ce soit le cas à Argesh. Le xive siècle y a si bien imprimé sa marque, dans l'inscription retrouvée sur le mur de l'église, dans les bijoux et l'habillement des morts, qu'il n'y a pas lieu d'assigner une autre date à la pierre de Radu Negru[3]. D'après une tradition recueillie par Tocilescu[4], sa place aurait été d'abord « près de l'ancienne entrée de l'église, là où se trouvent les sièges princiers ». C'était là que la légende voyait le tombeau du fondateur; c'est là aussi, entre les deux colonnes de droite, que l'on a déterré le Voïvode à la riche ceinture et au pourpoint brodé. Cette pierre serait-elle la sienne? Cela ne serait pas impossible.

Signalons encore la photographie d'une terre cuite ramassée dans la cour de Saint-Nicolas, et représentant un personnage à cheval, avec un large manteau flottant. L'original se trouve à Râmnicu Vâlcea.

1. Bibl. Nat. Ms. fr. 616, reprod. des 87 miniat. avec notice de G. Couderc, Paris, s. d.
2. *O. c.*, p. 429 sq.
3. Cf. Onciul, *Bulet. Comis. Mon. Ist.*, IX, p. 63, n. 1.
4. *An. Acad. Rom.*, 2e série, S. Hist., t. VIII, 1887, p. 161.

Enfin, on a ramassé, plus récemment, dans les fondations mêmes de l'église, sous l'autel, une petite pièce d'argent ayant 15 mm. de diamètre et pesant 0,65 gr. Elle porte dans un cercle une belette entre deux étoiles et l'inscription † MONETA REGIS P (*ro*) SCLAVONIA; au revers la croix hongroise à deux branches, cantonnée d'une étoile, d'un croissant et de deux têtes couronnées et affrontées. On y a reconnu sans peine un denier du Ban hongrois de Slavonie[1]. Les initiales R, L (Rex Ladislaus) indiquent le règne de Ladislas le Coman, roi de Hongrie de 1272 à 1290; le fait que cette monnaie a certainement été perdue pendant que l'on travaillait à la construction de l'église fait supposer à M. Moisil, directeur de la *Chronique numismatique*, que l'édifice ne saurait être antérieur à 1272, date de l'avènement du roi Ladislas[2].

IV

On a essayé d'identifier les squelettes, de mettre un nom sur chacun de ces morts anonymes. La tradition indiquait le grand tombeau de droite comme étant celui de Radu Negru, de Radu le Noir, celui auquel la légende recueillie par les plus anciennes chroniques attribuait à la fois la fondation de la ville et de la principauté. C'était l'ancêtre mythique de la dynastie, qui serait descendu des montagnes de Transylvanie à la fin du XIII[e] siècle et aurait fait surgir du néant l'Etat valaque, « la seigneurie du pays roumain ». M Onciul a démontré que ce conquérant légendaire, dont la tradition monastique avait conservé le souvenir, n'était autre que le prince Radu Basarab, qui régna vers 1380. Sa piété et de riches donations au couvent de Tismana lui avaient valu la reconnaissance des moines et de

1. Cf. Rupp, *Numi Hungariae*, I, p. 97 sq.
2. *Cronica Numismatica*, I, (Buc. 1920), p. 40-1.

leurs chroniqueurs[1]. On pourrait alors se demander si ce n'est pas lui qui occupe, dans l'église d'Argesh, la place d'honneur que lui reconnaît l'historiographie.

Ce n'est pas l'avis de M. Iorga; pour lui le voïvode inconnu ne peut être que celui sous lequel la bâtisse a été commencée, et dont le nom et la date de mort sont inscrits sur le mur de l'église : Basarab le Grand, avec lequel la principauté de Valachie entre dans l'histoire[2].

Pour bien se rendre compte de l'importance de cette date de 1352 et des modifications qu'elle apporte à la chronologie des premiers princes roumains, il faut rappeler brièvement les origines et le développement de l'état valaque et de cette dynastie des Basarab dont la fortune se confondit pendant deux siècles avec celle de leur pays[3].

Depuis que le royaume apostolique de Hongrie avait acquis le pays « au-delà des forêts », la forteresse naturelle des Carpathes transylvaines, il y avait favorisé la colonisation saxonne et flamande; il avait été amené ainsi, par la force des choses, à élever des prétentions sur les territoires situés entre les montagnes et le Danube, où les pâtres valaques gardaient leurs troupeaux. Il y avait vu passer, au XIIe siècle, les armées byzantines de Manuel Comnène; plus tard le nouvel empire bulgare, fondé par des chefs d'origine valaque, y avait contrebalancé son influence. Le peuple sauvage des Comans, allié des tzars assanides, occupait ces régions et n'en sortait que pour aller piller les contrées voisines et surtout la frontière hongroise. C'est pour mettre un terme à ce pillage continuel qu'André II appela, en 1211, les chevaliers de l'Ordre Teutonique et leur concéda la « Terra Byrsae » (Burzenland), le coin Sud-Est du

1. *Originele Principatelor Române*, p. 61-5. M. Onciul avait cru reconnaître ce prince dans le personnage sans tête de la colonne de gauche, de même que le Voïvode au-dessus de la porte du narthex était pour lui Alexandre Basarab, père de Radu, mort en 1364 (*Buletinul Comis. Mon. Ist. Ibid.*).
2. V. *Rev. Istorica*, VI, Sept. 1920, p. 179.
3. V. Iorga, *Gesch. des Rum. Volkes*, Gotha, 1905, t. I, pp. 120-47, 248-80, et *Hist. des Roumains et de leur Civilisation*, Paris, 1920, pp. 52-71.

plateau transylvain, et ce qu'ils pourraient conquérir au-delà des monts. L'ordre y fit de rapides progrès; la colonisation allemande s'établit à Câmpu-Lung et en fit un centre de propagande catholique. Des châteaux-forts jalonnaient l'avance et contenaient les vaincus. Les Teutoniques auraient certainement réalisé entre le Danube et les Carpathes ce qu'ils achevèrent plus tard en Prusse Orientale, s'ils n'avaient pas éveillé l'attention et l'envie du roi de Hongrie. En deux expéditions, son fils Béla substitua l'autorité directe de la couronne à celle des chevaliers de l'Ordre. En 1233, le premier Ban hongrois s'établissait à Severin, aux Portes de Fer, menaçant la province bulgare de Vidin. Le Pape songeait à nommer un nouvel évêque pour hâter la conversion des Valaques schismatiques, soumis jusque-là aux Comans. La domination hongroise se consolidait rapidement dans ce pays « transalpin ».

Soudain l'invasion mongole se répandit sur l'Europe comme un raz de marée. Devant la formidable organisation des armées de Souboutaï, les contingents féodaux de Pologne et de Hongrie se dispersèrent, « comme les feuilles d'automne ». Pendant deux ans, les préfets et les commandants d'étapes mongols firent peser sur le pays conquis tout le poids des réquisitions brutales et de la tracasserie administrative. Le royaume de Saint-Étienne semblait avoir sombré dans la tourmente.

Il devait pourtant se relever assez vite. Cinq ans après la retraite des cavaliers tatares, le roi Béla IV appelait, en 1247, les chevaliers de Saint-Jean pour assurer la défense de ses frontières. Il leur concédait, en y réservant ses droits, « la terre de Severin et toute la Comanie depuis l'Olt et les montagnes ultransylvaines ». Mais ils devaient laisser les Valaques en possession de la seigneurie de Litovoi (ou Lytuon), et, sur la rive gauche de l'Olt, respecter les limites « de la terre de Seneslav, voïvode des Valaques ». Les Hospitaliers ne semblent pas avoir persévéré longtemps dans cette entreprise. Il n'en reste pas moins vrai que nous avons là la première mention d'États roumains *organisés* dans ces régions. On a pu retrouver

dès le XIe siècle, du côté de la Dobrogea, des traces assez vagues de petites seigneuries; mais c'est bien dans ce diplôme que l'on précise pour la première fois des limites et une situation internationale.

Le voïvodat d'Olténie se montra d'abord plus entreprenant. Profitant des troubles de Hongrie, il s'empara de territoires de la Couronne et refusa de reconnaître la suzeraineté magyare. Mais le voïvode fut tué dans un combat vers 1279, et son frère Barbat, fait prisonnier, dut payer une forte rançon et prêter hommage.

Qu'advint-il pendant ce temps de l'autre principauté, celle de Seneslav, sur la rive gauche de l'Olt ? Comment cet État put-il vivre, se développer et tirer profit des guerres entre Hongrois et Bulgares et de la révolte des Comans ? Il y a là un effort tenace et persévérant d'un demi-siècle, dont aucun document précis n'a conservé la trace. Il est pourtant certain que les princes qui résidaient dans cette région — peut-être même à Argesh — étendirent peu à peu leur autorité sur l'Olténie, sur la colonie allemande de Câmpu-Lung, à l'Est, sur les plaines danubiennes, à l'Ouest, jusqu'à Severin. Profitant des terribles guerres civiles qui divisèrent la Hongrie, après l'extinction de la race d'Arpad, et qui opposèrent pendant de longues années Othon de Bavière à Charles-Robert d'Anjou, la nouvelle principauté se détacha de tout lien de vassalité. Et c'est ainsi qu'en 1330 le nouvel état valaque, la « Seigneurie de toute la Terre Roumaine », entre toute armée dans l'histoire, au fracas des batailles.

Un contingent valaque, qui combattait dans l'armée du tzar bulgare Michel contre les Serbes, fut entraîné dans la défaite de Velbužd. Ces troupes, le voïvode Basarab, fils d'Ivanko ou Tychomir, les avait envoyées comme allié, et aussi comme parent : sa fille avait épousé le neveu du souverain bulgare. C'était en même temps prendre une part active à la politique balkanique. Il n'eut pas le temps de méditer longtemps sur les causes de cet échec; un danger beaucoup plus grave menaçait la Valachie.

Ayant réussi, après de longues luttes, à rétablir partout son autorité contestée, Charles-Robert de Hongrie s'avançait vers le Sud à la tête d'une grande armée. Il s'empara rapidement de Severin et envahit le pays de Basarab. Celui-ci lui fit dire par des envoyés qu'il était prêt à céder Severin, à payer un fort tribut et même à faire élever son fils, comme otage, à la cour hongroise; mais qu'il y aurait danger si le Roi s'aventurait plus loin. L'Angevin orgueilleux et hautain répondit « qu'il le tirerait par la barbe de son repaire ». Bientôt les colonnes d'invasion, égarées dans le dédale des vallées étroites et boisées, ne surent plus comment s'en aller. Une trêve fut conclue que le « perfide schismatique » s'empressa de rompre : l'armée royale, surprise dans un défilé, y subit un horrible désastre. « Et ils étaient comme des poissons pris dans les rêts. » C'est à grand'peine que le Roi put s'échapper, grâce au dévouement de quelques fidèles. Il ne devait plus essayer de soumettre les Valaques[1].

Il est donc assez curieux de constater que lorsque son successeur, le roi Louis, vint en Transylvanie dans l'été de 1343[2], il y reçut l'hommage « d'un certain Prince ou Baron très puissant, Alexandre Voïvode Transalpin, qui s'était révolté au temps du roi Charles son père[3] ». C'est probablement le même qui figure sous le nom d'Alexandre « Bassarati » dans une lettre de 1345 du pape Clément VI au Roi de Hongrie, dans laquelle on énumère un certain nombre de seigneurs « Olahi Romani », Valaques Romains, favorables à la propagande catholique[4]. Mais, chose remarquable, il n'est désigné dans ce document que comme un « nobilis vir », noble homme, dont le seul privilège est d'être placé en tête de la liste. Ce qui faisait

1. Chron. de Thurocz, Schwandtner, *Scriptores Rerum Hungaricarum*, Vienne 1746, t. I, pp. 163-5.
2. Huber, *König Ludwig I von Ungarn u. die ungarischen Vasallenländer*, Archiv. für oesterr. Geschichte, LXVI (1885), pp. 7-10.
3. *Chron.* de Jean de Kükullö, Schwandtner, *o. c.*, p. 174.
4. Hurmuzaki, *Doc.* I, 1 nº DLI, pp. 697-8, facsim. 152-3.

supposer à Huber[1] que c'était le fils du vainqueur de 1330.

On a retrouvé, en effet, à Campu-Lung la pierre tombale de « Nicolas Alexandre Voïvode, fils du Grand Voïvode Basarab, mort le 16 novembre 1364 ». On pouvait donc supposer que son père était mort avant la réconciliation avec le roi de Hongrie.

Mais cette hypothèse ne peut plus se soutenir devant l'affirmation nette et précise du graffite de Curtea d'Argesh, qui prolonge de dix ans, jusqu'en 1352, le règne du « Grand Basarab ». M. Onciul avait donc raison de supposer qu'Alexandre n'avait qu'un rôle de subordonné, et qu'il avait tout au plus été associé au trône du vivant de son père. Cette mesure était très fréquente au moyen âge : chez les Capétiens ce fut une tradition jusqu'à Philippe-Auguste. Elle était d'autant plus explicable dans ces pays où la succession au trône était encore mal assurée, que nous voyons en 1359 le roi Louis récompenser des nobles qui s'étaient enfuis de Valachie pour ne pas suivre le Voïvode dans sa rébellion. Cette présence de feudataires turbulents sur leur frontière pourrait avoir été une des causes qui décidèrent le vieux Basarab et son fils à se réconcilier avec leur suzerain (Huber, *ibid.*, p. 9). Peut-être l'expansion rapide de l'empire serbe d'Etienne Douchan y fut-elle aussi pour quelque chose.

Le nouveau prince se montra d'abord très favorable à l'influence occidentale. Sa seconde femme, Claire de Doboka, issue d'une grande famille transylvaine, était catholique, et devait mériter plus tard les éloges du Pape pour son zèle de propagande. Ses filles firent de très beaux mariages : l'une épousa Strashimir, l'empereur bulgare de Vidin, une autre, Ancha, devint reine de Serbie. Une troisième fut mariée en 1356 à Ladislas, duc d'Oppeln en Silésie; on a retrouvé récemment sa tombe dans l'église Sainte-Elisabeth d'Oradea (Grosswardein)[2]. Par les mariages comme par les guerres, la

1. *Ibid.*, p. 8.
2. Iorga, *Rev. Ist.*, ibid.

Valachie devenait le trait d'union entre l'Orient balkanique et l'Occident latin.

Les bons rapports avec la Hongrie se gâtèrent à la fin du règne : le 5 janvier 1365, le roi Louis ordonne un rassemblement de troupes et parle avec indignation du Voïvode défunt qui aurait cessé de reconnaître sa suzeraineté; son fils Ladislas ou Vlayko, bien plus coupable encore, avait offensé la Majesté royale en se proclamant lui-même prince de Valachie. Cette insolence devait être sévèrement châtiée.

Quelques années auparavant, un autre rebelle, Bogdan de Maramuresh, s'était taillé une principauté dans le Nord, et avait réussi à se maintenir entre les vallées de la Moldova et du Sereth, malgré les efforts des gens du Roi. Ainsi, en plein territoire de colonisation magyare et allemande au-delà des Carpathes, surgissait un nouvel état roumain, la Moldavie, qui devait peu à peu s'étendre vers le Dniestr et la Mer Noire et ouvrir au commerce oriental de nouvelles voies de communication. L'expédition contre Vlayko de Valachie visait peut-être aussi cette région.

Les événements de Bulgarie vinrent fort à propos modifier la situation. La mort du tzar Alexandre laissait le pays divisé entre Strashimir de Vidin et Shishman de Tirnovo. Les rois de Hongrie avaient de tout temps désiré la conquête de Vidin qui leur assurait la domination du Danube; Louis d'Anjou reprit ces projets à son compte. Il voyait grand : la prise de la forteresse devait être le commencement de la grande campagne contre les Turcs. Un souffle de croisade agitait l'Europe : le Pape prêchait, Pierre de Lusignan attaquait l'Égypte et débarquait à Alexandrie. Le Roi de France proposait généreusement d'envoyer contre les Infidèles les grandes compagnies de routiers que la paix avec l'Angleterre rendait disponibles; c'était le meilleur moyen de débarrasser son pays de ces brigands. Arnoul d'Audrehem alla conférer à ce sujet avec le Roi de Hongrie; le plan reçut même un commencement d'exécution, mais échoua devant la résistance de Strasbourg

et de Bâle qui ne voulaient pas permettre le passage des mercenaires[1]. Cela se réduisit finalement à l'équipée d'Amédée de Savoie et à la prise de Vidin, avec l'aide de Vlayko de Valachie, qui était rentré en grâce. La nouvelle conquête fut érigée en Banat hongrois de Bulgarie; le Voïvode valaque, déjà pourvu du Banat de Severin, reçut encore en fief le duché de Fagarash, ce qui devait le rattacher davantage à la Couronne. Trois ans plus tard, en bon vassal, il aidait son suzerain à repousser la contre-attaque de Shishman, qui se rapprochait de plus en plus des Turcs. Ce fut pour la politique orientale de Louis d'Anjou l'apogée : en même temps que l'expansion militaire et diplomatique, la propagande religieuse des Franciscains faisait de rapides progrès. En Bosnie ils convertissaient un grand nombre de Pauliciens; en Valachie un évêque catholique (« episcopus Severini nec non partium transalpinarum ») venait s'installer à Argesh; une chapelle latine, dont la fondation est attribuée à la princesse Claire, s'élevait sur une hauteur en face de Saint-Nicolas, ayant d'ailleurs le même patron que l'église orthodoxe. Le métropolite grec, pour lequel Alexandre Basarab avait obtenu en 1359 la confirmation du Patriarche de Constantinople, trouvait là une dangereuse concurrence.

Ce fut encore le voïvode Vlayko qui rompit ces bonnes relations, en s'emparant de Vidin. C'était une déclaration de guerre ; dans l'été de 1369 deux armées hongroises s'ébranlaient contre la Valachie. La première, conduite par le Roi, réussit à s'emparer de Severin ; la seconde, aux ordres de Nicolas Voïvode de Transylvanie et formée surtout des contingents de cette contrée, s'aventura au-delà des montagnes et réussit d'abord à forcer le passage de la Ialomitza. Mais, entourée par les Valaques revenus en force, elle fut surprise et taillée en pièces : le Voïvode royal et son lieutenant étaient parmi les morts. Ce nouveau désastre décida du sort de la

1. V. Delachenal, *Hist. de Charles V*. Paris 1916, t. III, p. 221-24, 229-33, et Jorga, *Philippe de Mézières*, Paris, 1896, pp. 267-71.

guerre. Vidin fut rendu à Strashimir, beau-frère de Vlayko, qui en avait été dépossédé quelques années auparavant. Quant au prince de Valachie, dès le 25 novembre de la même année, il pouvait de nouveau signer ses actes : « par la grâce de Dieu et du Roi de Hongrie Voïvode Transalpin, ban de Severin et aussi Duc de Fagarash[1] ». En somme, en échange d'un hommage qui tendait de plus en plus à devenir une pure forme, le roi abandonnait Vidin et Severin, les deux clefs du Danube ; il reculait pour ne plus revenir.

En effet, en 1370, la mort de Casimir de Pologne lui laissait la couronne de ce pays, charge plus grande encore que l'honneur. Toute son activité allait désormais se tourner de ce côté ; l'offensive magyare vers le Sud-Est était enrayée.

La propagande catholique continua encore quelque temps à enregistrer des succès. Pour marquer sa réconciliation avec Louis de Hongrie, Vlayko avait reçu à Argesh l'évêque latin Grégoire, suffragant de celui de Transylvanie. Par une lettre du 8 avril 1370, le pape Urbain V l'invitait à se convertir lui-même et à suivre le bon exemple de sa belle-mère, la princesse Claire. La même année, le voïvode Latzko de Moldavie avait aussi demandé la création d'un évêché de Sereth. Mais des circonstances inconnues amenaient bientôt sur le trône de ce pays le Lithuanien Jurii Koriatowicz. En Valachie le moine Nicodème, venu de Serbie, fondait le monastère de Voditza, premier de toute une série de couvents qui devaient être autant de citadelles de l'orthodoxie gréco-slave. D'ailleurs, à partir de 1378, le Grand Schisme, qui devait diviser pour un demi-siècle l'église d'Occident, opposait Clément VII à Urbain VI. Même dans ces contrées éloignées, cette terrible querelle dut avoir sa répercussion. Le fait est qu'à partir de ce moment le catholicisme décline dans les régions carpathiques et danubiennes.

Le roi de Hongrie, occupé ailleurs, se tenait sur la défensive : il fortifiait le château de Törzburg, au sud de Brashov,

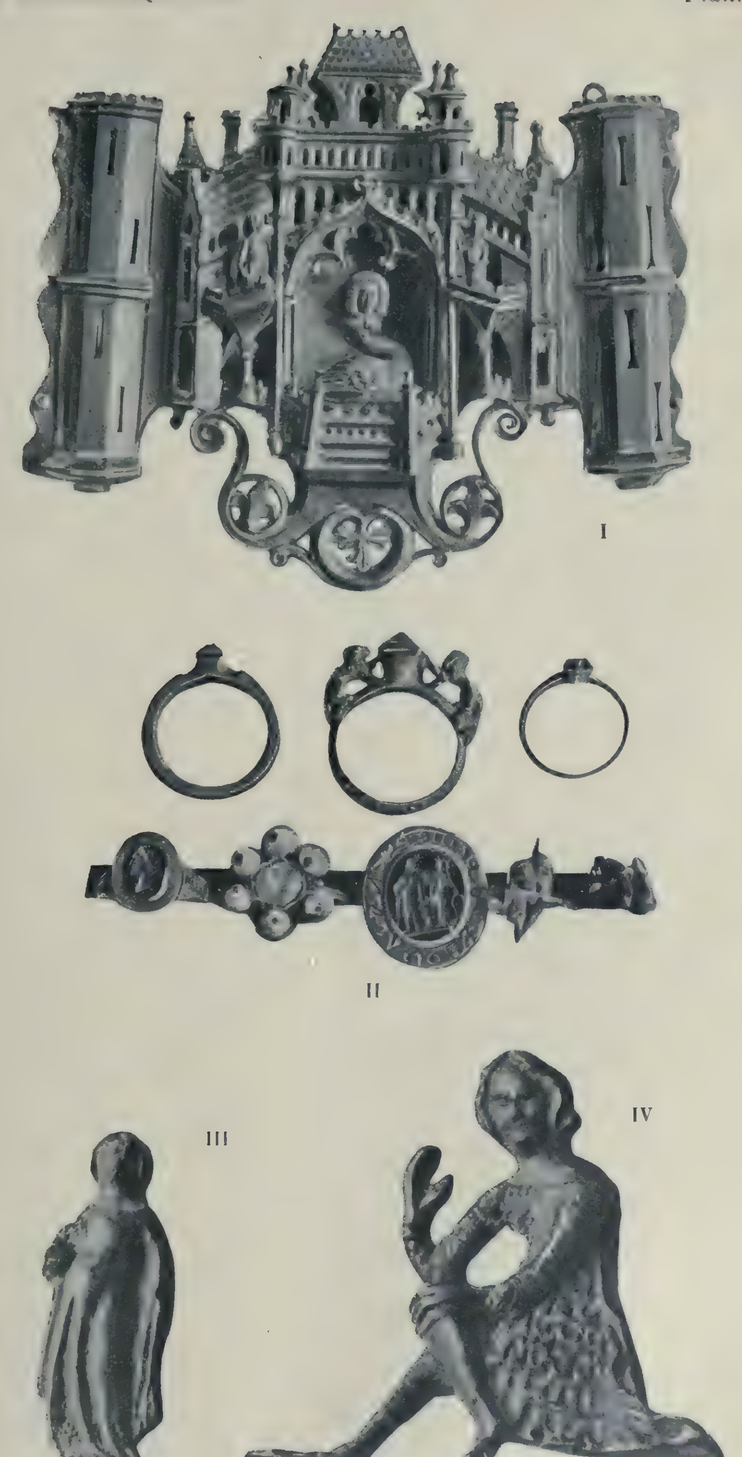
1. *Apud* Huber, p. 32.

en y amenant des brigands « hommes d'armes à pied et arbalétriers anglais[1] ». C'étaient peut-être des débris des grandes compagnies de la guerre de France ; peut-être aussi étaient-ils venus par l'Italie avec les bandes de Hawkwood. Le Valaque négociait avec les Turcs, devenus très puissants depuis qu'ils avaient écrasé sur la Maritza, en 1371, les Serbes du roi Vlkashin. Ceci lui attira une dernière fois le courroux de Louis le Grand ; le roi nomma en 1376 un ban hongrois de Severin. S'il y eut expédition, le résultat en fut nul ; car la Hongrie n'y gagna rien. En 1378, Twartko le Ban de Bosnie se proclamait Roi indépendant « de Serbie, Bosnie et Primorje ». C'était le recul de la domination hongroise en Orient; elle ne devait y reprendre pied que sous l'empereur Sigismond, près de vingt ans plus tard.

On ne sait pas exactement quand Vlayko mourut. Dès 1377, un document hongrois[2] mentionne un frère de Vladislas, Radu. Celui-ci semble lui avoir succédé. Marié à une princesse au nom grec, Kallinikia, il fut un prince très orthodoxe et sut faire de grandes donations aux couvents de Nicodème. La Hongrie, après la mort de Louis le Grand en 1382, était retombée dans l'anarchie et la guerre civile ; elle ne devait rétablir son autorité éphémère sur le pays roumain qu'en 1394-5, au temps de Sigismond de Luxembourg et du Voïvode Mircea. Alors que les princes moldaves gravitaient vers la Pologne des Jagellons, l'état valaque put ainsi, pendant quelques années, mener une existence quasi-indépendante, et attendre de pied ferme l'invasion turque qui montait rapidement vers le Danube.

On peut donc limiter, de 1340 environ à 1375, la période de grande pénétration hongroise et catholique en Valachie au XIVe siècle. Cette influence occidentale, que l'on ne faisait qu'entrevoir dans le récit des événements politiques et les formules des documents, était une réalité vivante : les fouilles de

1. *Chron.* de Jean de Küküllö, Schwandtner, *ibid.*, p. 193.
2. Karascsony, *Századok*, 1910, *apud* Iorga, *Rev. Ist.*, ibid.



I

II

III

IV

OBJETS DÉCOUVERTS A CURTEA DE ARGESH
(ROUMANIE)

Curtea de Argesh en sont la meilleure preuve. L'État roumain avait pu emprunter à l'Orient byzantin — soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Empire bulgare — les titres des grands dignitaires, les formules de chancellerie, les premiers éléments d'organisation ecclésiastique, législative et financière. Il n'en est pas moins vrai que, dans les 2e et 3e quarts du XIVe siècle, ces souverains orthodoxes encourageaient la propagande catholique et s'adaptaient aux mœurs occidentales. Leur cour, bien plus fastueuse qu'on ne pouvait le supposer, s'habillait à la mode de Hongrie et arborait les fleurs de lys françaises que les suzerains angevins avaient apportées dans leurs nouveaux domaines. La richesse des costumes et l'éclat des bijoux semblent révéler plus clairement l'existence d'une classe noble, vivant de la grande vie internationale de la féodalité européenne ; jusqu'ici on la distinguait mal dans quelques textes confus. Au-dessus des paysans vêtus de peaux de moutons, profondément enracinés dans leurs traditions séculaires, la civilisation d'Occident avait créé cette superstructure brillante et un peu artificielle. Comme dans les principautés franques de Morée et du Levant, les éléments latins se mêlaient aux formes byzantines.

Les fouilles continuent et finiront bien par nous révéler le secret que les morts ont si soigneusement caché dans l'anonymat de leurs tombes. Mais on peut dès à présent considérer l'église de Saint-Nicolas comme un tableau synthétique de l'évolution de l'État roumain. Il y a là dans ce rapprochement de bagues aux prières latines, d'inscriptions slavonnes et de peintures grecques, un symbole des influences diverses qui ont déterminé la vie politique et culturelle de ce peuple. Né sur les grands chemins des invasions, au croisement des routes de l'orthodoxie et du catholicisme, aux confins des civilisations latines et gréco-slaves, il a su maintenir, sous les couches de peinture étrangère, l'instinct de sa race et de sa langue, l'architecture robuste de sa vie nationale.

G. I. BRATIANU.

LE THIASE D'OMBOS

L'ex-prince impérial Joachim de Prusse avait acquis en 1913 à Assouan un certain nombre d'*ostraca* inscrits en grec ou en égyptien et en avait fait don à l'Université de Strasbourg. Ceux d'entre eux qui se rapportent à un même sujet ont été publiés en 1914 par Fr. Preisigke et W. Spiegelberg dans le 19e cahier de la collection de la *Wissenschaftliche Gesellschaft* de Strasbourg sous le titre : *Die Prinz-Joachim Ostraka. Griechische und demotische Beisetzungsurkunden für Ibis- und Falkenmumien aus Ombos*[1].

C'est sur les 22 documents en langue grecque que je vais présenter quelques observations. Les 7 en langue égyptienne et écriture démotique, bien que se rapportant aussi aux enterrements d'ibis et de faucons, ont une teneur un peu différente et ne peuvent guère servir à établir une comparaison dans le détail.

Le texte des pièces grecques, très succinct, se compose de trois parties : 1° une date, qui varie de 79 à 53 avant Jésus-Christ, si l'on adopte les conclusions de Preisigke à ce sujet ; 2° l'énumération des principales personnalités, membres du thiase local, qui ont participé à l'enterrement et aux autres soins rendus aux ibis et faucons sacrés ; 3° le nombre des animaux inhumés durant une période donnée qui semble être, *en moyenne*, d'une année.

1. J'ai eu connaissance du titre de l'ouvrage par la bibliographie du *Journal of Egyptian Archaeology*, t. II (1915) et de son contenu par une épreuve du compte-rendu de J. Lesquier dans la *Revue égyptologique*, nouvelle série, t. I (1919-1920), p. 275. J'ai appris seulement depuis que, paru dans les premiers mois de 1914, le livre était accessible en France pendant la guerre.

L'ordre de ces trois éléments n'est pas invariable, et certaines pièces ne présentent qu'un ou deux d'entre eux.

Dans l'interprétation que l'éditeur a donnée de ces textes, deux choses m'ont frappé et même un peu choqué.

1° Les corrections apportées aux textes sont nombreuses. Certes, il ne saurait être question de purisme et les scribes paraissent en fort mauvaise intelligence avec les déclinaisons. L'orthographe est d'une variété admirable. Néanmoins il est certaines erreurs dont la répétition, à plusieurs années de distance, que ce soit ou non sous le calame du même individu, ne saurait s'expliquer ni par une connaissance insuffisante de la langue grecque, ni par l'inattention de l'écrivain.

2° Dans ce thiase, dont une des raisons d'être est d'assurer l'entretien et la sépulture des ibis et faucons sacrés, il n'y aurait pas du tout de prêtres (*Abschnitt* 16). Bien mieux, M. Preisigke semble mettre quelque acharnement systématique à enlever tout caractère sacerdotal à des titres comme προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ (*Abschnitt* 14) et ἐπιστάτης τοῦ ἱεροῦ (*Abschnitt* 15).

En vue d'éliminer, si possible, ces deux difficultés, choisissons un type simple, par exemple le n° 15.

Ἔτους κβ, Φαμενὼυθ ζ. Ταφῆς ἰβίων καὶ ἱεράκων, ἐπὶ Ἑρμίου, ⟨καὶ⟩ Πορθώτου, καὶ Καλλίου τοῦ Μενάνδρου, ⟨καὶ Καλλίου⟩ Πουερεντπβῆκις, Πελαίου τοῦ στρατηγοῦ ἐπεκαθέσταται ἱερὰ ζῶα, ἀριθμῶν ϙ/ϙ.

Les corrections de l'éditeur se réduisent à deux; mais un coup d'œil sur l'ensemble des documents laisse apercevoir que c'est généralement aux environs des mots Πορθώτου, Πουερντπβῆκις ou de leurs variantes, que les prétendues irrégularités se produisent. Ainsi, aux n°s 3, 4, 5, 16, comme au n° 15, il faut substituer ⟨Καλλίου⟩ devant Πορενβῆκις. Une forte dose de bonne volonté est nécessaire pour accepter que l'écrivain ait omis à cinq reprises, non pas un patronymique, ce qui s'expliquerait, mais le nom même de l'individu en cause.

De même, au n° 2, on corrige δι' Ἑρμίου τοῦ Καλλίου, Πορθώτης καὶ ἐπὶ τῶν προσόδων en δι' Ἑρμίου τοῦ Καλλίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ

τῶν προσόδων. Au nº 3, Ἑρμίου τοῖν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ Πορθώ(του) devient Ἑρμίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων. Au nº 13, Ἑρμίου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ οἰκονόμου, καὶ Πορθώτης se change en Ἑρμίου τοῦ Καλλίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ οἰκονόμων[1]. Au nº 18, métamorphose de ἐφ' Ἑρμίου Καλλίου ἐπὶ τῶν προσόδ(ω)ν καὶ βασιλικῶν γραμματέων καὶ χιρισμοῦ, καὶ Πορθώτην en ἐφ' Ἑρμίου Καλλίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ βασιλικῶν γραμματέων καὶ ἐπὶ τοῦ χειρισμοῦ.

Je laisse de côté d'autres cas moins nets. Mais ces déplacements réitérés ne comportent-ils pas quelque arbitraire? On est un peu déconcerté quand Preisigke déclare avec sérénité (p. 45) que la correction jugée nécessaire dans un cas est valable pour les autres passages similaires[2].

Il est pourtant un moyen d'arracher aux textes leur signification sans employer la torture. Il consiste à voir dans Πορθώτης et Πορενβῆκις, au lieu de noms propres, des titres, ceux des prêtres attachés respectivement aux deux espèces animales. Aussi bien entre-t-il dans leur composition les éléments Thot et ⲃⲏϭ, « le faucon ». Nous les rendrons, en attendant mieux, par « prêtre de Thot » et « prêtre du faucon ».

Si cette solution ne se présente pas d'emblée et n'a pas jailli du choc des idées de l'helléniste et de l'égyptologue, jadis de Strasbourg, du moins, quand il s'agit de passer à la vérification, ne manque-t-on point d'éléments. Car, pour deux inconnues, nous disposons d'un système d'une dizaine d'équations. C'est ainsi que le nº 5, par exemple, énumère, sans aucune adjonction parasite, les noms et les titres variés de trois personnages :

1. Les mots que précèdent ce passage : καὶ Πόρτης τοῦ ont été rectifiés de la main de P. Jouguet, dans l'exemplaire qu'il m'a prêté, en καὶ στρατηγοῦ. L'amélioration, justifiée par la photographie, est notable.

2. La correction au nº 4 de ἑxεσαγίως en ἑξακοσίας me laisse rêveur, étant donné que le nombre est écrit correctement quelques lignes plus haut, et de la même main. D'ailleurs, comme les deux dates sont identiques, quelque barbarisme adverbial satisferait davantage le bon sens. Il y a aussi la solution partielle σκε = 225, à laquelle M. Haussoullier me fait penser. En combinant nos deux idées, j'arrive à : σκ ἑξαγίως ?? « 220, sans honneurs divins »??.

1° ἐπεὶ Πελαίου συγγενοῦ καὶ στρατηγοῦ καὶ νομ(άρχου) τοῦ Ὀμβίτου.
2° ἐφ' Ἑρμίου τοῦ Καλλίου οἰκονόμου καὶ πορθώτου.
3° Καλλίου τοῦ Ἑρμίου τοπογραμματέως καὶ πορενβῆκις.

On remarquera qu'avec cet arrangement le titre de πορθώτης se trouve accolé au nom du même personnage dans les nos 2, 3, 5, 8, 18, et celui de πορενβῆκις à celui d'un autre dans les nos 3, 4, 5, pour ne citer que les cas où il y a d'emblée certitude. Mais la meilleure preuve de ma thèse est peut-être fournie par le n° 22. Il se tient modestement à la dernière place, que lui a value son contenu d'apparence insignifiante : Πετεαρσενοῦφις Πετεαροήριος πορθώτης. Nom au nominatif, patronymique au génitif, titre au nominatif, voilà l'un de nos scribes raccommodé avec la grammaire. Il y aurait quelque cruauté à imaginer l'oubli d'un second patronymique. Οὐδὲν ἄγαν.

***

L'hypothèse hasardée, sans grand risque, en partant du grec seul, demeurerait néanmoins en l'air si l'égyptologie refusait son concours. Il n'en est rien, bien au contraire.

Si la langue égyptienne a, dès les premiers temps de l'occupation macédonienne, fait d'assez larges emprunts au grec, en retour la langue des conquérants s'est enrichie de quelques termes spéciaux. Le plus intéressant à mentionner ici est φεννῆσις où Revillout a reconnu le titre égyptien « prophète d'Isis ». Preisigke le cite incidemment (p. 59), sans en tirer un rapprochement qui eût été fécond[1].

Les deux emprunts analogues proposés se présentent sous des formes variées, dont quelques-unes abrégées. Le second notamment n'a pas deux fois la même orthographe :

1. D'après Spiegelberg (*A. Z.*, LIV, p. 116, n. 2), il y a un article consacré à φεννῆσις dans Preisigke, *Fachwörter des öffentlichen Verwaltungsdienstes Agyptens der ptolomäisch-römischen Zeit*, ouvrage paru en 1915 à Göttingen et qui m'est actuellement inaccessible.

πορθώτης, πορθώ, πορθώτου, πορθώτη, πορθώτην, πορθωίτης.

πορενβῆκ, πορεμβαίκι, πορεμβῆκος, πορενβῆκις, πορεβήκει, πουερνπβῆκις, πουερπεβήκι, πορεμβήκι.

Les Grecs, selon leur habitude et pour les besoins de leur syntaxe, ont ajouté une terminaison susceptible de se décliner tant bien que mal, ici plutôt mal que bien. A part le dernier exemple qui est au nominatif, tous les spécimens cités sont au génitif, du moins en principe.

Parmi ces graphies, il en est deux qui fournissent immédiatement l'étymologie : πουερνπβῆκις et πουερπεβήκι, soit ⲡⲟⲩⲏⲣ (ⲙ)ⲡⲃⲏϭ, littéralement « le grand du faucon ». Ce mot ⲟⲩⲏⲣ, qu'ici je rendrai par « supérieur » pour lui conserver son allure religieuse, entre, on le sait depuis longtemps, comme premier élément dans un certain nombre de titres sacerdotaux anciens, notamment dans plusieurs de ceux des grands prêtres ou grandes prêtresses des nomes. Ils viennent précisément de faire l'objet d'un article de M. Sethe[1]. Mais aucun de ces titres n'est exactement comparable aux nôtres, en ce que la deuxième partie n'en est pas un nom de divinité. « Supérieur des astronomes » (Héliopolis); « supérieur des médecins » (Bubaste); « supérieur des maîtres-ouvriers » (Memphis), « supérieur des cinq » (Hermopolis); « supérieure des musiciennes » (Héliopolis), et, hors série, « supérieur des dix de la Haute-Égypte »; « supérieure des pallacides d'Amon »[2]. J'y ajouterai, provenant de la liste des grands-prêtres, la « supérieure » (Sais) et les « deux supérieures » (Pithom), vocables qui permettent de saisir le procès sémantique. Si l'interprétation de *wr* proposée par Sethe, *primus inter pares*, est correcte, on trouve ce sens déjà affaibli dans les titres où le mot apparaît isolément. Rien de plus naturel ensuite que de distinguer le « supérieur » ou la « supérieure » de tel ou tel dieu en faisant suivre le nom divin au génitif.

1. *Ä. Z.*, LV, p. 65 sqq.

2. Cf. encore le « supérieur du sceau de l'offrande divine » dans la stèle publiée par M. Burchardt et G. Röder (*ibid*, p. 54).

Des titres de cette forme existent-ils réellement en égyptien? Peut-être en découvrirait-on sur quelque monument publié où ils auraient été mal interprétés, ou bien auraient passé inaperçus. Quoiqu'il en soit, j'en puis fournir des exemples tirés des papyrus démotiques trouvés au Fayoum par Pierre Jouguet et dont l'édition, qu'il a bien voulu me confier, est en cours d'impression. L'un d'entre eux, le n° 29, contient les statuts, pour l'année 223 av. J.-C., d'une association religieuse ayant pour patron, non pas Souchos, comme dans les documents similaires postérieurs du Musée du Caire, mais Horus Béhoudti, cette forme d'Horus que l'on savait déjà n'être pas localisée uniquement à Apollinopolis Magna (Edfou)[1]. On y voit figurer *p wr bk* dans les clauses relatives aux processions et aux enterrements d'animaux sacrés, ainsi qu'aux offenses commises contre ou par le personnage ainsi dénommé, sensiblement comme au Caire et à Berlin, où toutefois le titre du prêtre est différent. A côté de *p wr bk*, il est parlé de *p sp wr n p ʿy*, ou de *wr n p ʿy*, soit du « reste des supérieurs faisant partie de la confrérie » ou d' « un supérieur faisant partie de la confrérie. »

L'autre papyrus, le n° 31, est une liste de prêtresses désignées par leur nom et leur qualité, auxquels est accolée l'indication d'une somme d'argent représentant soit leurs émoluments, soit leur cotisation, probablement pour un mois. D'après l'écriture et les grandes marges, on peut situer cette pièce entre Alexandre et Ptolémée Soter inclus. Elle débute par cette mention générale : « les supérieures », puis énumère la supérieure de Bast, la supérieure d'Harmachis, la supérieure d'Amon, et, ce qui nous intéresse encore davantage, la supérieure de Thot et la supérieure du faucon, tout cela mêlé à d'autres titres qui s'ajoutent à ceux que nous connaissions déjà, de prêtresses affectées au service de dieux mâles[2].

1. Cf. mon compte-rendu du tome XVII des *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, dans la *Revue Egyptologique*, nouvelle série, I, p. 263.

2. Cf. ἱέρεια, προφῆτις, χοαχυτίδες, *ap.* Otto, *Priester und Tempel*, I, p. 92 sq. et 103. Il y a aussi ἡ μελεδωνὸς τῶν θηρίων (Hérodote, II, 65).

Cet usage assez courant des appellations *p wr*, *t wr*[1], appliquées à des prêtres ou prêtresses, explique le déterminatif divin qui a fini par se glisser à la suite de l'adjectif, quel que soit son emploi[2].

Le côté phonétique de la question ne comporte pas de difficulté sérieuse. Comme dernier élément de nom propre, *wr* est rendu par -οηρ-[3] dans Ἁροῆρις, Ὀσοροῆρις, Ψενποῆρις, Σενποῆρις, etc., c'est-à-dire sous la forme pleine accentuée ⲟⲩⲏⲣ. Aux autres places, au contraire, c'est bien -ορ- la forme correcte, ainsi qu'il appert des noms propres Πορεγέβθις et Πόρτις[4], ce dernier n'étant autre chose que le titre du grand prêtre d'Hermopolis dont il a été parlé plus haut, devenu un nom d'homme. Quant à πουερ-, un léger doute subsiste. Le génitif en *n* employé dans πουερνπβῆκις justifierait dans une certaine mesure l'emploi de l'état absolu ⲟⲩⲏⲣ et l'on pourrait citer en témoignage le copte de transition ⲉⲥⲟⲩⲉⲣⲉ, en face de Ἐσουῆρις. Mais πουερπεβῆκι, comparé au vieux copte ⲡⲟⲩⲉⲣⲧⲉⲓⲟⲩ, ⲛⲟⲩⲣⲧⲓⲩ, autorise aussi l'hypothèse de l'état construit. En tout cas, -ορ- est la forme décolorée de ⲟⲩⲏⲣ, par suite du report de l'accent sur le mot suivant, selon la règle bien connue[5].

La présence de l'article ne comporte pas de justification, puisqu'on le retrouve dans πόρτις, πλεσώνης, φεννῆσις. On observera cependant que dès le néo-égyptien un titre de fonction est régulièrement précédé de son article quand il est placé après le nom propre.

On se demandera peut-être pourquoi l'un des titres est composé avec le nom du dieu et l'autre avec celui de l'animal sacré. Faut-il en voir la raison dans le fait que l'ibis était

1. Le *t* du féminin, qui ne se prononçait plus, reste ici, en outre, inexprimé dans l'écriture, contrairement à l'usage démotique.

2. Cf. Griffith, *Demotic papyrus Rylands*, III, p. 342.

3. Cf. notamment G. Maspero, *Recueil de Travaux*, XXV, p. 28 sqq.

4. Cf. Griffith et Thompson, *Magical demotic papyrus*, I, p. 30 sq.; Griffith, *Demotic papyrus Rylands*, III, p. 283.

5. Mais non entièrement généralisée dans les noms propres ou simplement composés, ni à cette époque ni même plus tard. Cf. Spiegelberg, *Demotische Studien*, I, p. 8 sqq.

consacré à Thot seul, tandis que le faucon et les espèces similaires répondaient à plusieurs formes d'Horus? L'identité entre le dieu et l'animal n'étant pas absolue, on aurait eu, par exemple, le supérieur d'Haroëris à Ombos et le supérieur d'Horus Béhoudti à Edfou et au Fayoum. L'explication peut naturellement être tout autre. Thot est aussi le dieu cynocéphale.

Le πορθώτης ne figure pas dans le n° 17, mais cet ostracon mentionne un προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ. On pourrait être tenté de voir dans cette appellation la traduction du mot composé simplement transcrit dans πορθώτης. Mais ce προστάτης est un nommé Καλλίας Ἑρμίου, tandis que dans les n°s 16 et 18, qui encadrent chronologiquement le n° 17, c'est Ἑρμίας Καλλίου qui est πορθώτης. Or ce personnage existe dans 17, sans titre sacerdotal. En outre, empêchement beaucoup plus grave, dans le titre bien connu προστάτης Ἴσιδος, l'équivalent démotique est *rd* et non pas *wr*. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à une supposition au premier abord séduisante.

***

Replaçons à présent nos deux titres dans leur cadre et tentons de rectifier quelques-unes des conclusions de Preisigke, que sa méprise initiale a entachées d'erreur. Pour ne pas s'avancer à découvert, il faut tenir compte de deux faits : d'abord l'homonymie, cette plaie dont souffrent les historiens de l'époque hellénistique et d'ailleurs aussi les égyptologues; ensuite quelque incertitude touchant la chronologie des textes qui n'est pas établie de façon absolue, bien que je ne voie rien de sérieux à reprendre, sur ce point, aux déductions de Preisigke. Ces motifs imposent une certaine réserve.

Dressons un tableau où nous ferons entrer les noms des personnages qui ont été supérieurs de Thot ou du faucon, avec tous leurs titres. Afin de nous prémunir contre l'homonymie et de ne rien préjuger, nous désignerons par les lettres :

A Hermias, fils de Kallias.
B Hermias.
C Hermias, fils d'Hermias.
D Kallias, fils d'Hermias.
E Kallias.
F Kallias, fils de Ménandre.

	79	78	77	75	74	74	73	72	72	68	68	68	65	65	59	58	54	53
πορθώτης	»	A	B	A	A	»	»	A	»	»	»	»	B	»	B	B	»	A
οἰκονόμος	B	»	»	»	A	C	B	A	»	»	»	»	B	»	»	»	»	»
ἐπὶ τῶν προσόδων......	»	A	B	A	»	»	»	»	»	A	»	»	B	»	»	»	A	A
ἐπὶ τῆς βασιλικῆς γραμματείας............	»	A	»	A	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	A
ἐπὶ τοῦ χειρισμοῦ......	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	A
πορεμβῆκις........ ...	»	E	D	D	D	»	»	E	»	»	»	»	»	»	F	F	E	»
ἀρχιθιασίτης......... .	»	D	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
τοπογραμματεύς.......	»	»	»	D	D	»	E	»	»	»	»	»	D	»	»	»	»	»
κωμογραμματεύς.......	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	D	»	»	»	»	D
προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	D	»
Sans titre............	»	»	»	D	»	»	»	»	»	»	»	D	B	D	»	»	»	»

Ce résumé synoptique permet tout d'abord de constater qu'à moins d'imaginer une périodicité s'étendant aux fonctions de nature diverse, on ne doit voir dans A et B qu'une seule et même personne. Il est cependant possible que B, économe en 79, et mentionné sans titre en 65, soit identique à C. En tout cas, un nommé Hermias, fils de Kallias, a revêtu, de 78 à 53, simultanément, les fonctions de οἰκονόμος, ἐπὶ τῶν προσόδων, ἐπὶ τῆς βασιλικῆς γραμματείας, πορθώτης. Peut-être n'est-il devenu économe qu'entre 79 et 74. On ne sait à quelle date antérieure à 53 il aurait ajouté à ses titres celui de ἐπὶ τοῦ χειρισμοῦ.

Comme supérieur du faucon, nous trouvons D, soit Kallias, fils d'Hermias, certainement de 77 à 74; puis F, soit Kallias, fils de Ménandre, en 59, 58 et probablement 54. Il est difficile de dire si E de 72 est à rapporter à D ou à F. Ce n'est pas le décès de D qui a causé la mutation, puisque D vit encore en 53. Il y a eu, soit démission, soit avancement, soit renouvellement statutaire. D était comogrammate au moins de 65 à 53. Quant à F, il ne paraît pas cumuler. On ne peut déduire des faits

s'il y a eu une relation obligée entre les titres civils et religieux.

En 78, D apparaît comme ἀρχιθιασίτης. C'est l'unique mention de ce titre, qui est peut-être accessoire, malgré l'apparence, surtout si, cette année-là, D et E sont le même Kallias. Il est visible que le stratège était de droit président du thiase, au moins président d'honneur. Nous retrouvons encore D 24 ans après, comme προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ. Sauf le cas d'homonymie, le même individu aurait exercé, au moins successivement, trois emplois sacerdotaux. D'un certain Πακῆβκις nous savons aussi qu'il a été ἐπιστάτης τοῦ ἱεροῦ en 78 et 53. Rien n'empêche d'admettre, avec Preisigke, qu'il ait conservé ce titre dans l'intervalle.

D'après les mentions : καὶ τῶν ἄλλων θιασιτῶν (1 et 7); καὶ τῶν θιασιτῶν πάντων (18); καὶ πάντων (3); καὶ τοὺς ἐκ τοῦ Ἑρμαίου συνόδου πάντας (2) on voit que les faits relatés intéressent l'ensemble du thiase. Mais on ne désignait nommément que les personnages notables, avec, le cas échéant, les titres des fonctions qu'ils exerçaient, soit dans le thiase, soit dans l'administration civile, le plus souvent dans les deux. Ce cumul ne causera aucune surprise à l'helléniste et pas davantage à l'égyptologue, habitué à voir, dans les titulatures des tombes nobles de toute époque, les pouvoirs civils, militaires, judiciaires et religieux réunis sur une même tête.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, les sept *ostraca* démotiques publiés par Spiegelberg ne sont pas tout à fait du même type que les grecs. Le caractère officiel en est peut-être moins accentué. Il y est surtout question de l'entretien de l'atelier des embaumeurs. Dans le plus intéressant, le n° 25, l'enterrement de 500 oiseaux est assuré par le commogrammate d'Ombos, ⲛⲧⲡ̄-...... ⲡⲥⲁϩ ⲙ̄ⲡϯⲙⲉ ⲡ̄ⲉⲙⲃⲱ. Au n° 26, mention d'un Kallias.

En 1917, Spiegelberg [1] a attiré l'attention sur une stèle démo-

1. *A. Z.*, LIII, p. 118 sq.

tique, jadis publiée par Mariette[1] et qui relate l'inhumation d'un faucon. D'autre part les règlements d'association religieuse déjà mentionnés contiennent une clause relative aux enterrements d'animaux sacrés et fournissent des renseignements sur la composition des thiases; mais les titres civils en sont généralement exclus. En définitive, le monument égyptien qui, à ma connaissance, se laisse le mieux rapprocher des tessons grecs d'Ombos, est la stèle démotique du Caire n° 31130[2] que j'avais été amené à étudier pour la préparation de mon édition des papyrus démotiques de Lille. La version nouvelle que j'en proposais, avant de connaître les *Joachim-ostraca* se trouve cadrer le mieux du monde avec leur rédaction, également rectifiée. Il ne s'agit pas, comme l'a imaginé Spiegelberg, de la création d'un thiase, mais d'une fondation faite par un thiase déjà constitué.

Traduction[3] : « Le grand thiase d'Hathor dédie[4] *le*[5] dromos à Horus Béhoudti, le grand dieu, seigneur du ciel, de la part de Ptolémée, fils de Panas, stratège, prophète d'Horus, prophète d'Hathor et (de la part) du « faucon »[6] Psenisis, fils de

1. *Catalogue des monuments d'Abydos*, n° 1326.
2. Catalogue général, *Die demotischen Inschriften*, p. 51 et pl. XIII.
3. Les passages dont le sens n'est pas certain sont en italiques. Voici le rendu de Spiegelberg : « Die grosse Genossenschaft (?) der Hathor, welche *errichtet ist* im Vorhof des Horus von Edfu, des grossen Gottes, des Herrn des Himmels, durch Ptolemaios, den Sohn des Panas, den Strategen, den Priester des Horus, den Priester der Hathor und den (zum) Falken (gewordenen) Psenisis, den Sohn des Psenosiris. Der Dorfschreiber hat mit den Leuten der Genossenschaft (?) *verhandelt* (?) im [Jahre X] am 18. Epiphi (?) ». L'auteur considère son interprétation comme douteuse et fait allusion à une autre possibilité qui est non moins erronée.
4. Le verbe ⲥⲙⲓⲛⲉ a bien dans le Papyrus démotique 3113 de Berlin le sens « fonder » une association, que lui attribue ici Spiegelberg, mais c'est aussi le terme employé dans les stèles de fondation pour marquer que l'on « dédie », que l'on « consacre » quelque chose à une divinité.
5. Si c'est *n* que l'on doit lire devant « dromos », on peut entendre : « dédie ceci, un terrain) comme dromos ». Si on admettait, avec Spiegelberg, la leçon « im Vorhof », on comprendrait « dédie (ceci, la stèle) dans le dromos ». Mais l'absence d'article serait suspecte.
6. Cette appellation est l'origine du nom de Pachôme, si répandu dans l'Égypte chrétienne.

Psenosiris, *prêtre*[1], comogrammate, ainsi que de tous les membres du thiase. L'an?, le 18 *Epiphi* ».

Dans cette inscription, qui remonte au début de l'époque impériale, les notabilités introduites se réduisent à deux, le stratège du nome tentyrite et le comogrammate, le premier nanti, cette fois, de titres sacerdotaux peu équivoques.

Je me suis borné à l'étude des deux titres égyptiens conservés par les *ostraca*. Il y aurait aussi à reprendre aux développements que Preisigke a consacrés, quelquefois un peu imprudemment, aux titres purement grecs. Mais cela sort de ma compétence et j'abandonne cette tâche à qui voudra s'en charger.

Octobre 1920. Henri SOTTAS

Post-scriptum. J'avais, plus haut, envisagé comme possible l'existence des titres πορθώτης et πορεμέῆκις dans des textes démotiques déjà publiés. Je ne me trompais pas. Par contre, je n'aurais pas été les chercher de préférence dans des publications du collaborateur de Preisigke, pensant que la méprise eût été évitée si les mêmes personnes avaient eu l'occasion de comparer les faits grecs et égyptiens. La logique se trouve en défaut une fois de plus, car les exemples désirés se rencontrent précisément dans les inscriptions copiées et étudiées par Spiegelberg dans le *Report on some excavations in the Theban necropolis* qu'il a publié en 1908 avec le Marquis de Northampton et Percy E. Newberry (p. 18-23 et pl. 26-30). Ces 32 inscriptions, qui semblent remonter au 2me siècle avant Jésus-Christ, ont été relevées sur les parois de plusieurs tombes de Drah Abu'l Negga ayant servi momentanément de sépultures aux faucons et ibis sacrés. Nous sommes donc dans le même cadre qu'à Ombos. Le titre πορθώτης figure certainement dans les nos 1, 3, 6, 8, 11, 20 et 21.

1) Je lis [π]ογηηϐ. On voudrait pouvoir conserver la leçon ϣιπε de Spiegelberg et lire [πλα]ϣαπε, car ce prêtre joue un rôle de premier plan dans les statuts des thiases, mais la lacune à la fin de la ligne 4 est trop exiguë.

Spiegelberg l'interprète comme un nom propre composé de π-οοϩ-Θωογτ. Cette identification est due à ce que la graphie du deuxième élément est sensiblement commune à οοϩ et à ογнр, tandis que Thot est en effet le dieu-lune. Mais, sans tenir compte des *ostraca* d'Ombos, on peut voir par quelques exemples combien le titre s'accorde mieux qu'un nom propre avec le contexte.

N° 1. — Πορθώτης vient immédiatement après une lacune, mais en parallélisme exact avec le titre « chef de la nécropole ». Spiegelberg fait fausse route en supposant que ce dernier titre peut être considéré ici comme un nom propre.

N° 6. — (*in-extenso*) : « Le beau nom de A, fils de B, πορθώτης, demeure ici éternellement ».

N° 11. — (*in-extenso*) : (1) Le beau nom du personnel *des* dieux devant Osiris l'ibis, (2) Osiris le faucon et les dieux du cimetière d'ibis. (3) Leurs noms : (4) A, fils de B, πορθώτης (5) C, fils de D, πορεμβῆκις (6) E, fils de F, λεσῶνις de Thot. (7) Le personnel *oiseleur* : (8) G, fils de H (9) I, fils de J (10) K, fils de L (11) M, fils de N (12) O, fils de P.

Spiegelberg ne transcrit pas πορεμ-. On voit combien, dans l'ensemble, le rapprochement était indiqué avec les documents grecs d'Ombos. Dans ces conditions, la responsabilité de l'erreur commise incombe au moins autant à Spiegelberg qu'à Preisigke.

Février 1921.

H. Sottas.

QUELQUES ASPECTS ARCHÉOLOGIQUES
DU LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN

(*Suite.*)

Maguelone.

Bibliographie. — E. Bonnet, *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 440, n. 2, donne la bibliographie ancienne. Ajouter : F. Fabrège, *Histoire de Maguelone*, 3 vol.; J. Berthelé, *La vieille chronique de Maguelone*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1908, p. 95; Rouquette et Villemagne, *Le bullaire de l'Église de Maguelone*, t. I, 1911; les mêmes, *Le cartulaire de l'Église de Maguelone*, en cours de publication.

Maguelone est une petite île de tuf volcanique, d'une superficie de 30 hectares environ, qui émerge au-dessus de la surface de l'étang de l'Arnel. Elle est séparée de la mer par le cordon littoral[1], auquel elle est aujourd'hui reliée par une levée de terre récemment établie; elle se rattache, depuis le xie siècle, au continent par une jetée qui traverse l'étang.

Cette situation exceptionnelle, favorisée encore par l'existence d'un grau qui s'ouvrait juste en face de l'île au sud, a dû de bonne heure attirer l'attention des navigateurs. Sans vouloir remonter jusqu'aux plus anciennes marines de la Méditerranée, dont on n'a jusqu'ici retrouvé nulle trace à Maguelone, on peut du moins remarquer que cet îlot, abrité derrière le cordon

1. Les cordons littoraux sont essentiellement mobiles et se déplacent sous des influences diverses, comme on le voit à Aigues-Mortes. Il n'est pas certain que le cordon littoral actuel se trouve à la même place que celui du moyen âge ou de l'antiquité. Il est probable qu'autrefois il s'avançait plus loin en mer. On a pu supposer même que le banc de sable que l'on rencontre à 3 kilomètres au large est un reste de ce cordon — bien loin d'être, comme on l'a dit, un cordon en formation. La mer gagne sur la terre et non pas la terre sur la mer. Dans tous les cas, les variations du cordon littoral et de l'ouverture des Graus dans l'antiquité et au moyen âge ne nous sont plus connues.

littoral, à proximité de la côte, présente quelques-uns des avantages que les navigateurs phéniciens et grecs recherchaient pour leurs mouillages. Le nom même de Maguelone semble bien dériver de deux mots grecs, μεγάλη νῆσος, la grande île.

Dans cette île s'établit, sans qu'il soit possible d'en fixer la date[1], un des premiers centres du christianisme dans la Gaule méditerranéenne. De très-bonne heure, dès le v[e] siècle, Maguelone devint le siège d'un évêché qui dura jusqu'au xvi[e] siècle.

Ce sont là des faits qui nous reportent à un état de civilisation si différent du nôtre, que, pour nous en faire une idée, nous devons imaginer entre les centres humains de notre région un rapport exactement inverse de celui qui existe actuellement. Aujourd'hui, Montpellier se dresse sur les premières pentes des Cévennes et domine, de loin, une vaste lagune quasi déserte. Autrefois, jusqu'au xii[e] siècle, Montpellier n'existait qu'à l'état de village et les eaux de la lagune, mortes à présent, étaient sillonnées de bateaux qui naviguaient en toute sécurité derrière le cordon littoral. L'étang formait alors un tronçon de la grande route lagunaire qui reliait le Rhône à l'Aude, Arles à Narbonne. De petits ports animaient ses rives : Vic, Villeneuve, Lattes, Mauguio en constituent les lointaines survivances. En face d'eux, l'îlot de Maguelone offrait au siège épiscopal la protection des eaux qui l'entouraient.

Cette fortification naturelle devait éveiller des convoitises. Le maître de Maguelone était aussi le maître de la lagune, c'est-à-dire de la navigation, du commerce et de la richesse. Aussi, lorsque les Sarrazins, maîtres de l'Espagne, menacent la Gaule, ils font de Maguelone, située en face des Baléares et de l'Afrique musulmane, une place redoutable d'où ils dominèrent le bas pays. Il fallut, pour les en déloger, l'expédition de Charles Martel, qui, en 737, rasa toutes les fortifications de l'île.

Trois cents ans s'écoulèrent avant que les évêques de Mague-

1. La plus ancienne inscription chrétienne découverte dans l'île paraît remonter au iii[e] siècle.

lone, réfugiés à Substantion d'abord, puis à Villeneuve, osassent s'aventurer à nouveau dans l'île et relever leur cathédrale détruite. Encore commencèrent-ils par fermer le grau qui s'ouvrait en face de l'île et par construire une longue jetée entrecoupée de ponts[1] qui reliait Maguelone à Villeneuve (milieu du XIe siècle). Réédifiée au XIe et au XIIe siècle, complétée au XIIIe, la cathédrale, avec ses annexes, présentait l'aspect d'une forteresse massive et farouche, qui se dressait dans la lagune. Entre temps, Maguelone était devenue fief du Saint-Siège, par la donation de Pierre, comte de Melgueil, à Grégoire VII en 1085, et pouvait, nouvelle barque de saint Pierre, servir de refuge à la papauté.

En face d'elle, sur le continent, se développa, à partir du XIIe siècle, la puissante commune de Montpellier, grand entrepôt commercial, qui, grâce à la lagune, s'élève au rang de port méditerranéen. L'île, terre papale, au devant du continent que se disputaient les souverains temporels, offrait un abri sûr d'où les évêques, qui avaient aussi des droits sur Montpellier, observaient les agitations de la politique. *Suave mari magno.* Aussi, malgré les chanoines qui trouvaient parfois le séjour de l'île un peu austère, Maguelone demeura, pendant tout le moyen âge, ville épiscopale. C'est en 1536 seulement, au temps de l'évêque Guillaume Pélicier, ami de François Ier, que l'évêché fut transféré à Montpellier.

On était à la veille des guerres de religion. Maguelone subit le contre-coup des troubles qui éprouvèrent particulièrement le Languedoc. Prise et reprise par les partis opposés, la cathédrale-forteresse servait de repaire aux révoltés. Comme Charles Martel, 900 ans plus tôt, Louis XIII, en 1633, après le soulèvement du Languedoc, ordonna de raser toutes les fortifications de l'île, ne laissant subsister que l'église démantelée. La destruction ne s'arrêta pas là. Les ruines elles-mêmes

1. Les piles de ce pont se voyaient encore, aux basses eaux, jusqu'en 1900, époque où la route actuelle, qui recouvre exactement la jetée du XIe siècle, a été refaite.

servirent de carrière aux ingénieurs chargés de la construction du canal des étangs en 1708. Elles se dressent anjourd'hui, pieusement réparées, au milieu d'un parc où le zèle archéologique de Frédéric Fabrège les a sauvées pour longtemps. C'est à lui que nous devons de pouvoir à notre tour les étudier et les interroger.

De toutes les constructions dont l'île était couverte au moyen âge — édifices religieux, civils et militaires, groupés derrière une haute muraille et destinés à une population de trois ou quatre cents personnes — il ne reste plus aujourd'hui que la cathédrale démantelée avec son annexe du palais épiscopal, des traces des bâtiments capitulaires et du mur d'enceinte, et la petite église Saint-Blaise restaurée et transformée en bibliothèque.

La cathédrale se dresse sur le point culminant de l'île. Dans son état actuel, elle présente l'aspect d'un monument complexe, formé de parties d'époques différentes. Elle est, dans son ensemble, conforme au type des églises fortifiées, nombreuses dans le pays — les Saintes-Maries, Vic, Agde, etc. Extérieurement, on reconnaît d'abord un puissant massif de maçonnerie rectangulaire, où font saillie une abside pentagonale et des tours. Le tout est surmonté de mâchicoulis que supportaient de grands axes plein-cintre bandés entre les contreforts. Tours, mâchicoulis et créneaux ont disparu en tout ou en partie, mais il est possible d'en déterminer l'emplacement et d'en reconstituer l'aspect. La porte principale, décorée de sculptures, s'ouvre à l'Ouest. On observera qu'elle n'est pas percée dans l'axe de la construction.

La porte franchie, une vaste tribune qui s'étend sur trois travées. dissimule à la vue la disposition de l'ensemble. Il faut s'avancer jusqu'à la croisée pour voir que l'église présente la forme d'une croix latine et qu'elle comprend une nef unique, très large, voûtée en berceau légèrement brisé. Elle est divisée en quatre travées, séparées par de hautes colonnes engagées, à chapiteau corinthien, qui supportent les retombées de triples

arcs doubleaux. Une corniche, d'un style très pur avec des moulures très sobres, réunit les chapiteaux entre eux, égayant de ses jeux d'ombre et de lumière la belle voûte de pierres dorées par le temps.

Dans la troisième travée à droite (sud) s'ouvre une petite chapelle carrée dédiée à saint Augustin. Dans la quatrième travée à gauche (nord) est percée une porte qui donne accès : 1° au cloître; 2° à un escalier, construit dans l'épaisseur du mur, et conduisant, d'une part à la tribune, de l'autre, au cloître supérieur et aux parties hautes de l'église. La tribune, spacieuse, s'étendait sur toute la partie antérieure de la nef et servait de chœur aux chanoines. La nef n'a point de fenêtres au nord et a de simples meurtrières au sud.

Le chevet se compose d'une abside et d'un transept. La croisée est voûtée en berceau plein-cintre[1]. L'abside en cul-de-four est éclairée par trois fenêtres à colonnettes et ornée d'une série de petites arcatures. Sous l'arc triomphal se dresse l'autel, celui même qui fut consacré par le pape Alexandre III en 1163. Sur chaque croisillon s'ouvre une absidiole très peu profonde, ne faisant point saillie à l'extérieur et orientée comme l'abside principale. Chacun des croisillons est voûté sur croisées d'ogives d'un caractère primitif. Les nervures retombent, du côté de la nef, sur des colonnes engagées à chapiteaux corinthiens (en partie refaits). Le croisillon nord est surmonté d'une chapelle, dédiée à saint Pancrace, voûtée sur croisée d'ogives archaïques. On y accédait par un escalier extérieur, aujourd'hui détruit, qui s'appuyait sur les voûtes du cloître supérieur.

Tel est l'état actuel et l'aspect d'ensemble de l'édifice. Du

1. Les monuments funéraires qui décorent le transept, transformé en un petit Musée lapidaire, sont en majorité (quelques-uns ont été apportés du dehors) les tombes des évêques de Maguelone, qui, jusqu'au XVII[e] siècle, y ont été ensevelis. On remarquera principalement les pierres tombales de Jean de Bonail († 1487), d'Yzarn de Barrière († 1498), d'Antoine Subject († 1590), de Guitard de Ratte († 1602), et dans le croisillon nord les restes du tombeau gothique du cardinal Raymond de Canillac († 1373), originaire de Mende, rival malheureux d'Urbain V à la papauté. On a ainsi sous les yeux les divers aspects de la sculpture funéraire française du XIV[e] au XVII[e] siècle.

premier coup d'œil un archéologue exercé constate qu'il n'a pas été construit d'un seul jet. Des différences dans l'appareil et dans les voûtes, des décrochements, des irrégularités dans le plan témoignent de remaniements successifs. De là, beaucoup d'obscurités qu'il est difficile pour le moment d'éclaircir. Voici quelques indications provisoires que l'on peut dégager des documents publiés.

Pour nous orienter dans l'étude du monument, il nous faut recourir aux textes. Le cartulaire de Maguelone, conservé aux Archives départementales de l'Hérault, constitue un recueil de documents réunis au XIVe siècle en six volumes in-folio par l'évêque Arnaud de Verdale et ses successeurs, et dont les abbés Rouquette et Villemagne ont entrepris la publication. Parmi les pièces les plus anciennes de ce recueil se trouve un texte précieux, connu sous le nom de « la Vieille Chronique de Maguelone ». Rédigé dans la deuxième moitié du XIIe siècle, il nous a été conservé sous forme de copie insérée vers 1368 dans le t. II du Cartulaire de Maguelone, d'après une transcription faite en 1343 par les soins de l'évêque Arnaud de Verdale. Ce document, récemment réédité et commenté par M. J. Berthelé, publié depuis dans le Cartulaire de Maguelone, fournit des renseignements précis sur les travaux exécutés à la cathédrale par les évêques qui se sont succédé du 2e quart du XIe siècle au troisième quart du XIIe: Arnaud Ier (1030-1060) Bertrand (1060-1080), Godefroy (1080-1104),Galtier (1104-1129?), Raymond Ier (1129-1158),Jean de Montlaur (1158-1190). De l'examen de ce texte il résulte que l'église primitive, gallo-romaine ou mérovingienne, détruite par Charles Martel en 737, fut remplacée vers le milieu du XIe siècle par la cathédrale reconstruite par Arnaud Ier; — que cette église, rapidement délabrée, fit place à une autre, dont le chevet fut commencé par Galtier (*caput ecclesiae, tres choros et turrim S. Sepulcri a fundamentis aedificavit*), et achevé par son successeur Raymond Ier (*a muris superius consummavit*); — qu'enfin la nef qui menaçait ruine fut démolie et reconstruite par Jean de Montlaur (*ecclesia*

vetus demolita est et nova ex majori parte constructa). Ainsi, quatre monuments ou parties de monuments se seraient succédé sur le même emplacement : 1° l'église primitive, construite à une date inconnue, détruite en 737 ; — 2° la cathédrale d'Arnaud, dédiée en 1054 ; — 3° le chevet de Galtier et de Raymond (1re moitié du XIIe siècle); — 4° la nef de Jean de Montlaur (2e moitié du XIIe siècle).

Que subsiste-t-il et que peut-on reconnaître de ces quatre monuments successifs ? De l'église primitive, gallo-romaine ou mérovingienne, il ne reste rien d'apparent. Au cours des fouilles exécutées en 1879 dans l'intérieur de l'édifice, Fabrège a retrouvé les substructions d'une abside demi-circulaire, contrebutée par trois contreforts qui auraient appartenu à l'église primitive. La disposition en est indiquée au moyen d'un pavage de couleur. Il s'agissait, on le voit, d'un édifice de très petites dimensions. Les mêmes fouilles ont permis de déterminer avec précision la seconde église, celle d'Arnaud Ier. Le chœur occupait la 4e travée du vaisseau actuel; en avant du maître-autel on a découvert les fondations d'une abside, et l'on a constaté que l'appareil et le mortier étaient identiques à ceux de la chapelle Saint-Augustin, qui a été conservée et qui formait par conséquent le transept méridional de l'église d'Arnaud Ier. C'est le chevet de cette église qui fut remplacé par le chevet actuel, construit par Galtier et Raymond. Si, comme le dit le texte de la chronique, Galtier a commencé le chevet et si Raymond en a terminé la partie supérieure, on pourrait alors attribuer à Raymond (1129-1158) la construction de la chapelle Saint-Pancrace, située au-dessus du croisillon nord; et comme les croisées de cette chapelle sont identiques à celles des deux bras du transept, on pourrait considérer celles-ci comme contemporaines des premières. On observera, du reste, que les croisées d'ogives ne paraissent pas avoir été prévues lors de la construction du transept et ont dû être ajoutées après coup. Nous posséderions ainsi une date assez précise pour les croisées d'ogives de Maguelone, 1129-1158.

Quant à la nef, certains indices : décrochement de l'appareil à la jonction de la nef et du transept, différences dans les voûtes (arc brisé dans la nef au lieu du plein-cintre à la croisée), permettent de l'attribuer à une époque plus récente que le transept, c'est-à-dire en définitive à l'épiscopat de Montlaur. On constate ainsi d'étroites concordances entre le texte et le monument.

A l'extérieur, on observe les mêmes différences d'appareil ; d'abord, au milieu de la façade méridionale, une tour en petit appareil ; c'est la partie la plus ancienne de l'édifice, le reste de l'ancien transept du XIe siècle (chapelle Saint-Augustin) ; — puis le chevet, en plus grand appareil, encore irrégulier (1re moitié du XIIe siècle) ; — enfin, la nef proprement dite en bel appareil régulier (2e moitié du XIIe siècle).

De toutes les parties de la construction c'est la façade (ouest) qui présente le plus de traces de remaniements. D'abord, dans la moitié méridionale de cette façade, on note une différence de matériaux (calcaire grossier au lieu de calcaire dur) et d'appareil. On constate aussi, au niveau de la tribune intérieure, la présence d'une porte qui s'ouvre directement sur le vide. Ces particularités s'expliquent par l'existence d'une tour, — aujourd'hui disparue, — qui flanquait la partie méridionale de la façade et masquait le mur construit en matériaux grossiers. C'était la tour appelée « tour des onze mille vierges » dans les textes. Elle était divisée en plusieurs étages, comme le montre la porte percée à hauteur du premier étage. C'est au rez-de-chaussée qu'il convient sans doute de placer la chapelle Saint-Jean, mentionnée dans les textes et où fut enseveli Jean de Montlaur [1], l'auteur de la nef de la cathédrale.

Ainsi, en avant de la porte d'entrée, se dressait, à droite, une tour en saillie, qui a disparu aujourd'hui. A gauche, nous voyons maintenant une tour de grandes dimensions qui s'ap-

1. La dalle funéraire de Jean de Montlaur a été découverte récemment dans l'île et transportée dans la tribune de l'église.

plique sur la partie septentrionale de la façade. Du premier coup d'œil, on reconnaît là une addition postérieure. L'appareil à bossages, analogue à celui des murailles d'Aigues-Mortes, ne peut être antérieur à la fin du XIII[e] siècle. Cette tour a été reconstruite sur l'emplacement de l'ancien palatium épiscopal, contigu à la cathédrale. Elle aussi comportait plusieurs étages. Au rez-de-chaussée, la sacristie nouvelle, mentionnée par les textes; au premier étage, la chambre de l'évêque, communiquant par une porte avec le cloître supérieur, et par là, avec la tribune de l'église. Extérieurement, on constate la présence de trous destinés à des hourds, permettant l'établissement d'une galerie de défense en bois.

Entre les deux tours, celle des onze mille vierges et celle du palatium, était ménagé un étroit couloir qui conduisait à la porte de l'église. Ce couloir était précédé d'un porche cintré dont on voit encore les amorces sur la tour de gauche; le porche était fermé par une porte. Le couloir devait être couvert, sinon voûté, à hauteur du premier étage et formait ainsi une sorte de gimel, réservé, comme à Saint-Guilhem-le-Désert, aux pénitents. La couverture de ce gimel était interrompue, avant d'arriver à la porte de l'église, laissant, pour les besoins de la défense, un espace vide que dominaient les mâchicoulis du couronnement de la construction. Ainsi, dans tous ses détails, la cathédrale Saint-Pierre présentait l'aspect d'un donjon.

Reste la porte principale. On n'y observe pas moins de traces de remaniements que sur la façade elle-même. Le tableau de la porte est surmonté d'un linteau sculpté, ancienne borne milliaire de la Voie Domitienne remployée à de nouveaux usages. Il sert de support à un tympan en arc brisé, encadré de plaques de marbres de couleur. Dans chacun des piédroits viennent s'enchâsser deux fragments d'un tympan primitif où sont figurés les apôtres saint Pierre et saint Paul. Enfin, du côté du tableau, en haut de chacun des jambages, font saillie deux modillons décorés de têtes barbues qui se font

face. Le linteau porte une inscription, une signature et une date. L'inscription, en vers léonins, se lit :

Ad portum vitae sitientes quique venite,
Has intrando fores vestros componite mores;
Hinc intrans ora; tua semper crimina plora;
Quicquid peccatur lacrimarum fonte lavatur.

La signature et la date accompagnent ce texte:

Bernardus (de) Treviis fecit hoc, anno incarnationis Domini MCLXXVIII.

La signature est celle de Bernard de Tréviers, le troubadour connu, l'auteur du roman de Pierre de Provence et la belle Maguelone, et il n'est pas douteux que le *hoc* dont il réclame la paternité, s'applique à la poésie, et non pas, comme on l'a proposé, à la sculpture du linteau, voire même à la construction de l'église[1]. La date de 1871 qui est celle de la poésie, convient aussi parfaitement au linteau, apparenté à celui de Saint-Trophime d'Arles; elle est acceptable, à la rigueur, pour les deux modillons et pour les deux figures d'apôtres qui seraient des fragments du tympan primitif. Elle marquerait alors la fin des travaux achevés sous l'épiscopat de Montlaur. Quant au tympan actuel, médiocre et commune composition, où figure le Christ en gloire entre les symboles des quatre Évangélistes, il appartient au gothique avancé. L'emploi des marbres de couleur qui forment l'encadrement ferait songer à un travail italien. Si l'on se rappelle que la construction de la tour de gauche date des environs de 1300, et qu'elle modifiait singulièrement l'aspect de la façade, on peut supposer qu'à cette occasion la porte d'entrée a pu être aussi remaniée.

Telles sont les dispositions essentielles de la cathédrale Saint-Pierre. Mais ce que nous en voyons debout ne peut nous donner qu'une bien faible idée de l'ensemble des constructions de Ma-

1. Cette hypothèse, proposée par M. Berthelé, ne paraît pas devoir se vérifier. Le maître d'œuvre nous est connu par les textes ; ce n'est pas Bernard de Tréviers, qui devra se contenter de sa réputation de bon poète.

guelone. L'église n'en était qu'une partie, la plus importante, il est vrai, mais à côté d'elle il faut restituer tout un ensemble qui constituait comme la survivance de la « domus ecclesiae » des premiers siècles chrétiens. « La domus ecclesiae, dit Mgr Duchesne[1], était quelque chose d'assez compliqué, à la fois église, réfectoire, dispensaire, hospice. » A Maguelone, près de l'église on trouvait le logement de l'évêque, des chanoines et de leurs serviteurs, des soldats chargés de les défendre, des étrangers qui venaient là de toutes les parties de la chrétienté; il fallait aussi des salles pour conserver les archives, les livres saints et les vases sacrés, des magasins pour les provisions; enfin, pour protéger toute cette agglomération, une ceinture de hautes murailles.

Nous ne pouvons plus, aujourd'hui, ressusciter cet ensemble disparu qu'au moyen des textes. Le compte-rendu d'une visite pastorale faite en 1611, avant la destruction ordonnée par Richelieu, montre que jusqu'à cette date Maguelone avait conservé l'aspect qu'elle présentait au moyen âge.

Les textes, quelques coups de pioche supplémentaires permettraient de dessiner d'un trait sûr les dispositions de l'ensemble. On en saisit déjà le plan avec une suffisante clarté. Sur le flanc Nord de l'église, s'appuyait un des côtés d'un cloître rectangulaire à deux étages, dont on aperçoit encore des traces. Sur les trois autres côtés du rectangle s'alignaient les bâtiments de l'évêque et des chanoines — palais épiscopal à l'Ouest, réfectoire, dortoir, cuisines au Nord et à l'Est. En avant de la façade occidentale constituée par le « palatium » épiscopal, une haute tour carrée faisait saillie, reliée par un étroit passage au reste de la construction : c'était le fort. Ajoutez encore une hôtellerie pour les étrangers, située en dehors des bâtiments capitulaires, du côté de l'étang — une collégiale, destinée aux jeunes clercs, du côté de la mer, sur l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui les caves de la propriété — une infirmerie — la

1. *Origines du culte chrétien*, I, p. 385.

chapelle Saint-Blaise, destinée au personnel subalterne, restaurée aujourd'hui et transformée en bibliothèque. Imaginez enfin toutes ces constructions entourées d'une haute muraille d'enceinte percée de portes qui établissaient la communication avec le monde extérieur, l'une, la principale, au Nord, qui s'ouvrait sur le pont conduisant à Villeneuve à travers l'étang, l'autre, au Sud, qui donnait accès au chemin de la plage — et vous aurez restitué à peu près cet ensemble qui devait donner l'impression d'une forteresse redoutable, close de toutes parts, émergeant au-dessus des eaux, comme un vaisseau de guerre mouillé dans la lagune.

Lorsque cette formidable construction fut rasée par ordre de Richelieu, elle avait depuis longtemps cessé de jouer le rôle auquel elle avait été destinée. Tout au plus, pouvait-elle servir de repaire aux brigands et aux pirates, après avoir abrité pendant dix siècles les destinées de l'Église dans le Bas-Languedoc. En somme, elle n'avait de raison d'être qu'à une époque où la navigation de la lagune était florissante, où la route de mer était plus sûre que la route de terre, où Maguelone servait de lien entre les petites communautés chrétiennes dispersées entre le Rhône et l'Aude. Ce rôle, elle le joua jusqu'au XIIe siècle, et le XIIe siècle principalement fut la grande époque de Maguelone. Mais quand, à partir du XIIe siècle, deux villages du continent se muèrent en une grande ville, entrepôt commercial du Bas-Languedoc, puissante commune constituée sur le modèle des républiques italiennes, Maguelone devait disparaître devant Montpellier. L'attraction de la grande ville était trop forte, et en attendant le transfert inévitable du siège épiscopal à Montpellier en 1536, la petite troupe de chanoines échoués à Maguelone ne donne plus guère que le spectacle de méridionaux ingouvernables, pareils à des grenouilles qui ne savent pas se donner un roi. Depuis le XIIIe siècle, Maguelone n'apparaît plus que comme une survivance archéologique.

Villeneuve-lès-Maguelone[1].

Un pont construit par l'évêque Arnaud Ier rattachait Maguelone à la terre ferme. Un tablier de bois long de près d'un kilomètre reposait sur 19 piles cylindriques en pierre, restées visibles jusqu'en 1900, avant qu'elles ne fussent recouvertes par la chaussée qui relie Villeneuve à Maguelone.

Villeneuve se dresse à 1.500 mètres environ de l'étang avec lequel elle communiquait par un canal qui conduisait l'eau dans le fossé de la ville. C'était une de ces nombreuses petites cités qui, comme Mauguio, Vic, Frontignan, s'était formée sur le bord de la lagune et vivait de la navigation lagunaire. Elle existait au temps de Charles Martel, puisqu'elle servit de refuge aux habitants de Maguelone, puis de résidence aux évêques. Des actes successifs des rois de France depuis le IXe siècle (charte de Louis le Débonnaire en 819, confirmée par un diplôme de Louis VII en 1155, un accord de 1163 et des lettres de 1179) font de Villeneuve un fief royal administré par l'évêque.

La ville se développe surtout au XIIe siècle, comme Maguelone qui en était la raison d'être. Elle était ceinte de murailles aux portes bastionnées, et entourée d'un fossé. Ces remparts, mentionnés dans un texte de 1154, furent sans doute rebâtis ou complétés vers la fin du XIIe siècle[2]. La ville présentait l'aspect d'une forteresse où les évêques de Maguelone pouvaient se réfugier en cas d'attaque.

On aperçoit encore des restes de remparts sur le côté sud de la ville qui regarde l'étang. Les textes signalent des monuments, maison épiscopale, hôpital, hôtellerie. Seule, l'église, dédiée à saint Etienne, subsiste aujourd'hui. Elle a été défigurée par des reconstructions et des restaurations; mais elle contient des parties, telles que la nef, probablement antérieure à la

1. Cf. Germain, *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, Ire série, t. III, p. 273.
2. Texte d'Arnaud de Verdale, à l'année 1190.

deuxième église de Maguelone, celle d'Arnaud Ier, et remontant ainsi à la première moitié du XIe siècle. Elle comportait une seule nef, voûtée en berceau, divisée en quatre travées par des arcs doubleaux. L'abside et les absidioles paraissent avoir été reconstruites au XIIe siècle, comme l'indiquent l'appareil et la décoration extérieure faite d'arcatures surmontées d'une frise en dents d'engrenage.

Villeneuve servait surtout à garder la tête du pont qui reliait Maguelone au continent. C'était un petit Aigues-Mortes qui mirait ses murailles dans l'eau croupie de ses fossés. Son rôle cesse le jour où le siège épiscopal fut transféré de Maguelone à Montpellier, et l'ancienne place forte aujourd'hui démantelée a fait place à un petit centre agricole empesté par la fièvre et les moustiques.

Les stations de la route du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

C'est aux récentes études de M. C. Jullian et à celles de M. J. Bédier sur l'Épopée française au moyen âge que nous devons la notion du rôle qu'ont joué les abbayes dans la formation des poèmes épiques, et de l'importance qu'ont eues les routes de pèlerinage sur le développement des abbayes et, par suite, des légendes épiques. Pendant tout le moyen âge, particulièrement à l'époque des croisades, du XIe au XIIIe siècle, les routes de notre pays étaient parcourues par les troupes de pèlerins qui se rendaient en masse vers les sanctuaires offerts à leur vénération. Sur ces routes se dressaient, comme des gîtes d'étapes, des abbayes. Dans ces abbayes on avait recueilli des reliques destinées à attirer et à retenir les pèlerins, si bien que la route du grand pèlerinage était jalonnée de pèlerinages secondaires. C'est là, dans ce milieu de moines, de pèlerins et de légendes pieuses, que se sont formés ces récits poétiques d'où est sortie l'épopée française du XIe et du XIIe siècle.

Si l'étude de ces routes de pèlerinage est intéressante pour

l'histoire littéraire, elle l'est aussi pour l'archéologie, puisque nous retrouvons encore les monuments contemporains qui se sont élevés sur ces routes, villes, abbayes, églises, hospices, etc.

Des trois grands pèlerinages du moyen âge à Rome, Jérusalem, Saint-Jacques-de-Compostelle, celui-là seul nous intéresse, puisqu'une des routes qui y conduisaient traversait notre pays de Bas-Languedoc.

Les origines n'en sont pas très anciennes. On racontait que le corps de saint Jacques, frère de saint Jean, avait été transporté en Galice, que son tombeau avait été découvert par des paysans et était devenu l'objet d'un culte à Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le premier tiers du IX[e] siècle. De toute cette légende un seul fait subsiste, c'est la réalité du culte galicien. Ce fut d'abord un culte purement local. Puis, dès le X[e] siècle, il attire des pèlerins de France. Le plus ancien qu'on connaisse est un évêque du Puy, Gottescalc, qui fit le voyage en 951. Les routes n'étaient pas sûres ; les Musulmans occupaient le pays. Deux fois en 988 et en 994, Almanzor prit Compostelle et rasa l'église. Au XI[e] siècle, les pèlerins se font plus nombreux. Au commencement du XII[e] siècle le pèlerinage bat son plein. C'est de cette époque que date la magnifique église. L'abbé de Saint-Jacques est un puissant personnage qui exerce une véritable primauté en Espagne, qui attire les regards de la chrétienté tout entière et qui semble même éclipser le pape de Rome. Ce qui lui donne sa puissance, c'est l'armée des pèlerins qui sillonnent les routes pour venir vénérer les reliques de saint Jacques. On y venait surtout de France. Au temps des croisades, lorsque tous les regards semblaient tournés vers la Terre Sainte, un flot de pèlerins se dirigeait vers le sanctuaire galicien.

Si tous les chemins mènent à Rome, tous les chemins ne conduisent pas à Saint-Jacques. En France, s'étaient constituées des routes avec leurs gîtes d'étape que suivaient de préférence les pèlerins. Ces routes nous sont connues par un livre qui servait

de guide aux pieux voyageurs, le *Liber de miraculis*. Ce guide contenait toutes sortes de renseignements hagiographiques, historiques, géographiques, décrivait les routes principales qui conduisaient à Saint-Jacques et énumérait en même temps les abbayes, les curiosités qui se trouvaient sur ces routes et méritaient de retenir les pèlerins. C'est, en somme, un guide de « Syndicat d'initiative » qui lie la fortune de vingt sanctuaires secondaires à celle du fameux Saint-Jacques : œuvre collective et concertée qui paraît avoir été compilée à Cluny vers le milieu du XIIe siècle.

Le *Liber de miraculis* décrit quatre routes principales :

1° Arles, Saint-Gilles, Montpellier, Toulouse, le Somport;

2° Le Puy, Conques, Moissac, Ostabat;

3° Vézelay, Saint-Léonard, Saint-Front de Périgueux, Ostabat ;

4° Tours, Poitiers, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Bordeaux, Ostabat. Les trois dernières routes se réunissent à Ostabat, franchissent le col de Roncevaux et rejoignent la première route à Puente la Reina, au sud de Pampelune. A partir de là, il n'y a plus qu'une seule route jusqu'à Compostelle, par Burgos, Léon, etc.

La première de ces routes, la route Languedocienne, suit exactement le tracé de la Voie Domitienne, d'Arles à Narbonne. Le *Liber de miraculis* décrit les villes, les abbayes, les monuments que l'on y rencontre. Nous aurions voulu suivre à notre tour cet itinéraire et ressusciter les monuments que les pèlerins rencontraient à travers le Bas-Languedoc en se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle. Nous nous bornerons pour le moment à l'étude d'une de ces stations, celle de Saint-Guilhem-le-Désert.

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT.

Es grans deserz ou il ot sa meson :
De Montpellier trois lieues i conte on.
(*Enfances Guillaume*)

BIBLIOGRAPHIE. — E. Bonnet donne une bibliographie complète à la fin du travail intitulé : *l'Église abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert*, in *Compte-rendu du*

73e Congrès archéologique de France tenu en 1906 à Carcassonne et à Perpignan (p. 55 du tirage à part).

Les ouvrages essentiels à consulter sont :

Cartulaire de l'abbaye de Gellone (804-1236) publié par la *Société archéologique de Montpellier* en 1898; J. Renouvier, *Anciennes églises du département de l'Hérault*, (*Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, 1re Série, t. I, p. 97) ; *Histoire, antiquités et architectonique de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert*, in *Monuments de quelques anciens diocèses du Bas-Languedoc*, Montpellier 1837 ; L. Vinas, *Visite rétrospective à Saint-Guilhem-le-Désert*, Montpellier, 1875 ; Revoil, *Architecture romane du Midi de la France*, t. I, pl. 38 à 43; t. III, pl. 52, 56, 57, Paris, 1873; C. Révillout, *Étude historique sur l'ouvrage latin intitulé : Vie de saint Guillaume*, in *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, Ire série, t. VI, p. 495 ; E. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, 1905, p. 427, 453, 461 ; J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. I, p. 92, Paris, 1908 ; W. Pückert, *Aniane und Gellone*, Leipzig, 1899.

La voie Toulousaine, la grande route du pèlerinage de Compostelle, franchissait l'Hérault sur le vieux pont romain, conservé encore en partie, de Saint-Thibéry. Avant d'atteindre le fleuve, les pèlerins étaient sollicités par leurs guides de faire un léger détour vers le Nord pour aller visiter l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert. « *Igitur ab his qui per Viam Tolosanam ad Sanctum Jacobum tendunt, beati confessoris Guilhelmi corpus est visitandum.* » (*Liber de miraculis Sancti Jacobi*, lib. X.)

Sur leur route, à une trentaine de kilomètres au Nord de la Voie Toulousaine, ils rencontraient d'abord le monastère d'Aniane, au fond de la fertile plaine qui commence à l'endroit où l'Hérault sort de ses gorges sauvages. C'était un glorieux monastère. Il avait été fondé en 782 par un Goth, nommé Witiza, fils du comte de Maguelone, qui s'était retiré du siècle. Ce grand personnage changea son nom goth de Witiza pour prendre, en l'honneur de saint Benoît de Nursie, celui de Benoît. Il devint le grand réformateur de l'ordre Bénédictin, que l'église révère sous le nom de saint Benoît d'Aniane.

Malgré cette illustre origine, le monastère retenait peu les pèlerins. Ils continuaient à se diriger vers le Nord, et bientôt, à trois kilomètres de là, ils franchissaient l'Hérault sur un pont. Là, changement de décor subit. On quittait la riche plaine, les

vignes et les olivettes et on pénétrait dans les gorges d'où l'Hérault s'échappe avec fracas. La vallée, très étroite, se développe au pied des escarpements formidables du causse de Larzac. Les rochers gigantesques qui brillent au soleil, les sources vives, les eaux écumantes du torrent, ce paysage sévère et éclatant qui rappelle celui de Delphes, accroché au flanc du Parnasse, ce spectacle grandiose avait frappé les poètes du moyen âge qui en ont célébré la beauté. Aux abords de Saint-Guilhem

Une fontaine i a lès un rocier.

C'est là source de la Clamouse qui se précipite en cascade dans l'Hérault.

L'aighe i tornoie entor et environ.
Grans est la fosse, nus n'i peut prendre fons.
Maint pelerin le voient qui la vont.
Caillous et pierres getent el plus parfont.

Bientôt enfin — 7 kilomètres seulement le séparent d'Aniane — on atteignait le monastère de Saint-Guilhem. Il se dressait au confluent de l'Hérault et d'un petit ruisseau, appelé le Verdus et barrait l'étroit passage qui précède l'immense conque où se développe le cours supérieur du Verdus, au pied des murailles à pic du Larzac.

Or est Guillelmes el desert bien parfont,
En l'abitacle ou la fontaine sort;
Arbres i ot et herbes a foison.
Un castelet ot fermé sur le mont.

(*Moniage Guillaume*).

Le personnage qui sanctifia ces lieux, le fondateur de l'abbaye, le « *genius loci* » s'appelait Guillaume, comte de Toulouse. Il vivait au temps de Charlemagne. Les textes de l'époque carolingienne qui font mention de lui, sont brefs. Voici ce qu'ils nous apprennent: Guillaume était le fils d'un franc, le comte Thierry, et d'Aude, fille de Charles Martel — et par là cousin-germain de Charlemagne. Cet homme du Nord fut envoyé dans le Midi et nommé par l'empereur comte de Toulouse pour com-

battre les Sarrazins d'Espagne. Après une longue vie consacrée à guerroyer contre les infidèles, il se retira du siècle, se fit moine à Aniane et se fixa bientôt dans la solitude voisine de Gellone où il fonda un monastère. Il y mourut peu après. L'Église le révère sous le nom de saint Guillaume.

Ces faits se placent entre l'année 790 et l'année 815. Personnage et monastère, Guillaume et Gellone, auraient depuis longtemps disparu du souvenir des hommes, si, au XIe et au XIIe siècles, des moines et des poètes n'avaient ressuscité le saint et l'abbaye. De cette union de la piété et de la poésie, l'obscur comte carolingien sortit transformé. L'image confuse de Guillaume de Toulouse se mua en une des plus éclatantes figures du moyen âge, en un saint-héros où se combinaient les traits du saint Guillaume de l'Église et du Guillaume d'Orange des trouvères. Comment et pourquoi s'opéra cette transformation?

L'histoire de la vocation de Guillaume de Toulouse, de son séjour à Aniane près de Benoît, de la fondation du monastère de Gellone où il mourut, nous est contée par un moine nommé Ardon, disciple de Benoît d'Aniane: ce pieux personnage écrivit en 823, peu après la mort du saint, une vie de son maître. Dans ce récit authentique et contemporain, on voit très nettement établie la filiation qui unit Aniane et Gellone, l'abbaye-mère à l'abbaye-fille. Deux cents ans plus tard, au XIe et au XIIe siècles, une grande querelle divise les deux abbayes. Gellone prétend être indépendante d'Aniane; Aniane soutient sa suprématie sur Gellone. Chacun défend ses positions et dans l'ardeur de la lutte chacun fabrique des documents faux, testaments, actes de donation, qui sont soumis au jugement de Rome. Les papes, à plusieurs reprises, condamnèrent Aniane. Les prétentions de Gellone triomphèrent.

Quelle était la cause de la querelle entre Aniane et Gellone? Pourquoi cette haine acharnée entre la mère et la fille? Pourquoi tous ces documents faux que les deux abbayes s'opposaient sans vergogne dans l'interminable procès qu'elles avaient engagé devant la cour de Rome? Était-ce un effet de je ne sais

quel patriotisme monastique qui poussait chaque abbaye à revendiquer pour elle la gloire de saint Guillaume? Sans doute. Mais à la rivalité qui divisait les deux monastères on trouverait aussi des raisons « économiques. » Et je ne veux pas dire que ce soient les principales. L'abbaye de Gellone possédait des reliques d'une importance capitale : d'abord le tombeau du Saint, puis des ossements, en particulier le bras, que l'on montrait dans un reliquaire, le bras du fameux Guillaume Fierabras de l'épopée, et surtout un fragment de la Vraie Croix, qui, d'après la tradition, avait été donné à Guillaume par Charlemagne. Quel attrait pour des pèlerins, quelle source abondante de biens temporels pour ceux qui sauraient les attirer et les retenir! De fait, à partir du XIe siècle les donations affluent à Gellone. On considère comme un insigne honneur de se faire ensevelir près du tombeau du Saint. Bientôt, les possessions de l'abbaye s'étendent dans les diocèses voisins — Lodève, Maguelone, Béziers, Agde, Nîmes, Rodez, Gap, jusqu'en Espagne et en Portugal. Que Gellone désirât conserver ces bénéfices, et qu'Aniane, l'abbaye-mère, prétendit à y participer, quoi de plus naturel? Et comment ces questions d'argent n'auraient-elles pas engendré des querelles?

C'est au cours de cette lutte singulière que l'on voit se former la légende de saint Guilhem. Du fondateur du monastère on ne savait plus rien au XIIe siècle. Il fallait lui reconstituer un état civil et une biographie complète, pour la raconter aux pèlerins. On en avait fait autant pour saint Gilles. C'est la tâche qu'entreprirent les moines de Gellone. « La Vie de saint Guillaume, » composée entre 1122 et 1130, présentait la figure du personnage complètement constituée. M. C. Révillout, qui a le premier analysé ce texte, en a fort ingénieusement dégagé les sources. La vie du saint comprenait deux phases distinctes : — dans le siècle, — dans le cloître. L'épisode de la conversion de Guillaume, de sa vie à Aniane et de sa mort à Aniane, conté par Ardon dans sa vie de saint Benoît, fournissait le thème de la période monacale. Il suffisait d'amplifier le récit un peu

sec du vieux moine carolingien et d'imaginer quelques pieux épisodes suivant les règles de la littérature hagiographique. Pour la vie mondaine du personnage, on était plus embarrassé parce qu'on manquait de documents historiques. On se tira d'affaire en inventant des histoires, surtout en s'inspirant des poèmes qui constituent le cycle de Guillaume d'Orange.

C'était l'époque — les beaux travaux de M. J. Bédier nous l'ont enseigné — où l'épopée française se constituait, à une longue distance des événements qu'elle retrace et qu'elle n'a point la prétention de raconter. Les hommes du moyen âge ne recherchaient point, dans les chansons de gestes, de l'histoire, mais de belles histoires, de la poésie et du roman, disons de l'histoire romancée. Les poètes leur offraient, à propos de grands noms, comme les moines à propos de leurs saints, des récits imaginaires. Ainsi, le comte Guillaume de Toulouse a bien, de l'avis unanime, servi de prototype au Guillaume d'Orange de l'épopée, sans préjudice de traits empruntés à d'autres Guillaume plus ou moins bien déterminés. Mais, de l'historicité du Guillaume épique, il ne reste en définitive que deux faits essentiels : c'est qu'il fut un grand pourfendeur de Sarrazins et qu'il termina sa vie dans un cloître où il mourut en odeur de sainteté. Tout le reste, tous les épisodes variés des 24 poèmes, des 150.000 vers du cycle de Guillaume d'Orange, sont dus à l'imagination des jongleurs.

C'était là une source parfaitement appropriée aux besoins des moines de Gellone, occupés à composer la légende de saint Guilhem. Les poèmes présentaient même sur le récit, peu répandu, du moine Ardon, cette supériorité qu'ils racontaient des épisodes familiers aux hommes du moyen âge. Voilà comment le saint de Gellone finit par se confondre avec le personnage de l'épopée, Saint Guillaume avec Guillaume d'Orange, d'autant mieux que, par un singulier phénomène de choc en retour, les jongleurs, de leur côté, empruntaient aux pieuses légendes du monastère quelques-uns des traits de la physionomie de leur héros. De cette collaboration se dégageait dans

le récit hagiographique et dans l'épopée une figure idéale, celle du chevalier chrétien, défenseur de la foi contre les Sarrazins, du héros tel que pouvait le concevoir le siècle des Croisades. Saint Guilhem, c'était le noble seigneur qui avait consacré toutes ses forces à la guerre contre les infidèles, qui, au soir de sa vie, s'était réfugié dans le sein de Dieu. Saint Guilhem, c'était le héros, le fameux Guillaume d'Orange, dont les poètes chantaient les exploits en d'innombrables vers. Ainsi le saint de Gellone apparaissait comme le plus vivant, le plus actuel des saints. Il avait été fait à l'image des hommes de la Croisade. Faut-il s'étonner qu'ils se soient reconnus en lui et qu'ils l'aient particulièrement honoré? Voilà le chef-d'œuvre qu'avaient réalisé les moines de Gellone. Qui songerait à leur reprocher d'avoir un peu triché afin de le garder tout entier pour eux ?

La légende de saint Guilhem s'est formée au XIe et au XIIe siècle, en même temps que se développait le sanctuaire. Le lieu de pèlerinage dut certainement son succès et son importance à l'excellence de sa situation, à proximité de la Voie Toulousaine et à la bifurcation des routes qui conduisaient vers les sanctuaires mineurs de Conques et de Rocamadour. Cet emplacement favorable, à un croisement de routes, avait été amélioré encore par de grands travaux publics qui rattachaient l'abbaye au réseau routier de la région.

A l'origine, le monastère de Gellone était situé dans un véritable désert. « Ce lieu est si retiré — écrit au IXe siècle Ardon, dans la vie de saint Benoît d'Aniane[1] — que celui qui l'habite n'a pas à désirer la solitude. Il est entouré, en effet, de toutes parts de montagnes chargées de nuages et il n'est accessible à personne à moins d'y être conduit par le désir de prier. » Gellone se trouvait ainsi isolée et ne communiquait avec le reste du monde que par des sentiers de chèvres. Plus tard, au XIe siècle, lorsque le culte de saint Guillaume se fut développé et que le

1. Ch. IX.

pèlerinage se fut établi, deux routes conduisaient à l'abbaye : l'une venait du Sud et suivait le cours de l'Hérault, depuis la sortie des gorges ; l'autre venait de l'Ouest et descendait du causse de Larzac par la vallée du Verdus. La première était de beaucoup la plus importante : elle reliait l'abbaye à la maison-mère d'Aniane, à la riche plaine du Languedoc, à la grande voie internationale qui la traversait ; c'était la route principale d'accès au sanctuaire. Pour en faciliter l'usage, on construisit entre 1036 et 1048, aux frais des monastères d'Aniane et de Gellone, un pont sur l'Hérault, immédiatement à la sortie des gorges : c'est le fameux pont du Diable, d'où, suivant la légende, saint Guillaume avait précipité le démon au fond du torrent :

Ains le diable puis ne s'en remua ;
Tous tans i gist et tous tans i girra.
L'aighe i tornoie, ja coie ne sera ;
Grans est la fosse et noire contreval.

(*Moniage Guillaume*).

Le pont du XIe siècle subsiste encore et sert toujours à la circulation : il était de bonne construction. Il se compose de quatre arches d'inégale ouverture, reposant sur le roc vif, et construites en petits moellons bien appareillés. La superstructure, avec les parapets, est seule moderne. Le reste n'a pas bronché depuis plus de mille ans. De même, la route actuelle qui conduit à Saint-Guilhem, en suivant la rive droite de l'Hérault, s'est exactement superposée à la route du moyen âge, passe devant la Clamouse retentissante et aboutit à l'entrée de l'abbaye.

L'autre route, celle de l'Ouest, était moins fréquentée. Au sortir de l'abbaye, elle remontait sur un parcours de quelques centaines de mètres le cours du Verdus ; puis une chaussée, parfaitement conservée encore, grimpait hardiment par une série de lacets, sur le flanc des escarpements du causse et atteignait le Larzac. De là, les pèlerins qui suivaient cette route,

se dirigeaient par Millau vers les sanctuaires réputés de Conques et de Rocamadour :

Par la front Rochemadoul oier
A Nostre Dame qui en la roche siet.
(*Moniage Guillaume*).

La route du Sud reliait Gellone à la grande voie du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. La route de l'Ouest conduisait aux pèlerinages secondaires du Rouergue et du Quercy. L'abbaye de saint Guillaume se rattachait ainsi à la circulation générale des pèlerins du moyen âge : elle devint elle-même le centre d'un des plus importants pèlerinages du midi.

Au point de jonction des deux routes, dans l'étranglement de la vallée du Verdus avant son confluent, apparaissait le monastère, derrière ses remparts. L'aspect n'en a pas beaucoup changé depuis le moyen âge. Le village actuel, avec ses rues sinueuses et fortement déclives, bordées de petites maisons basses et sombres remontant à l'époque romane, avec, au centre, la masse imposante de son église, conserve encore son caractère monastique. Il ne manque plus que les remparts qui enveloppaient l'abbaye et ses dépendances, et qui furent détruits seulement au temps de la Révolution. Ils dataient du XIIIe siècle, du temps où les richesses du monastère pouvaient exciter la convoitise des pillards et des routiers. Ils comprenaient seulement deux lignes de murailles qui barraient en deux endroits, d'une montagne à l'autre, l'étroite gorge du Verdus, et qui se rejoignaient à un château-fort — le château du Géant — construit au sommet de la colline qui domine Saint-Guilhem au Nord. Au-dessous de ce château se dresse encore une tour où s'ouvrait la porte basse de ce donjon. Les deux barrages fortifiés, combinés avec les escarpements de la montagne, formaient une enceinte imprenable. Deux portes seulement y étaient percées, l'une à l'Ouest vers la haute vallée du Verdus, l'autre à l'Est, du côté de l'Hérault. Près de cette porte, la principale, on voit encore les restes d'une tour

d'enceinte demi-circulaire, décorée d'une arcature à sa partie supérieure : c'est l'abside de l'église Saint-Laurent — l'une des deux paroisses de Saint-Guilhem — qui était incorporée aux remparts et concourait avec eux à la défense du monastère.

De l'ancienne abbaye il ne reste plus aujourd'hui que l'église et une partie du cloître. Les autres bâtiments, respectés par la Révolution, sont de date relativement récente et ne présentent point d'intérêt.

L'église est une construction compliquée où se combinent des parties d'époques différentes. L'analyse en est rendue très facile par un mémoire récent de M. E. Bonnet. Une nef principale, précédée d'un narthex et terminée par une abside, deux collatéraux très étroits et un transept flanqué de deux absidioles : voilà les éléments essentiels du plan, assez rare dans la région où les églises romanes à trois nefs sont l'exception.

De la construction primitive du IXe siècle, contemporaine de Saint-Guilhem, il ne reste, bien entendu, absolument rien. C'est le cas de tous ou presque tous les monuments carolingiens du Midi. Du reste, l'église ne devait être, à l'origine, qu'une bâtisse très rudimentaire, une chapelle rurale, comme il convenait dans un désert. A Aniane même, la maison-mère élevée par saint Benoît, on n'avait, au dire de l'hagiographe Ardon [1], employé que des matériaux grossiers, et même du chaume pour la couverture, « *stramine vilique materia*[1] ». L'ermitage de Saint-Guilhem — détruit par un incendie ou tout autre cause — fut remplacé dans le cours du XIe siècle, lorsque le pèlerinage commença à prospérer. La construction du pont du Diable entre 1036 et 1048 a dû probablement coïncider avec les travaux d'agrandissement de l'abbaye : le pont devait servir à la fois au passage des pèlerins et au transport des matériaux. D'autre part, la date de 1076 fixée, dans le martyrologe de Gellone, pour la dédicace d'une église de Saint-Guilhem, paraît, sans aucun doute, se rapporter à notre église, comme l'a fait observer le premier M. E. Bonnet. Dans ces conditions, la

1. Vita. Ch. III.

partie la plus ancienne de l'église daterait du troisième quart du XIe siècle. Cette partie se reconnaît facilement : elle comprend la nef principale et les collatéraux, car le transept avec ses trois absides disproportionnées constitue manifestement une addition postérieure. Le plan de l'église du XIe siècle se laisse donc reconstituer sans difficulté : il suffit de remplacer le chevet actuel par une abside de petites dimensions qui ferme la nef principale, et de supprimer les bras saillants du transept. On obtient ainsi une construction rectangulaire, avec une seule abside en saillie sur un des petits côtés, les absidioles étant ménagées dans l'intérieur du mur.

Les trois nefs de l'église étaient voûtées en berceau plein cintre : elles comportaient quatre travées, séparées par des doubleaux très simples, dont les retombées reposent sur des piliers cruciformes. La première travée était occupée, comme à Maguelone, par une vaste tribune qui communiquait directement avec l'étage supérieur du cloître et qui servait de chœur aux moines. L'éclairage de la nef principale est donné par des fenêtres qui s'ouvrent, dans chaque travée, au-dessus des grandes arcades. Le collatéral du Nord est seul percé d'étroites meurtrières. La décoration est réduite à sa plus simple expression : ni peinture, ni sculpture ; seulement, de chaque côté de la nef majeure, une imposte chanfreinée formant corniche à hauteur du sommet des piliers, et puis la beauté de l'appareillage, dissimulé aujourd'hui sous un affreux badigeon.

Le chevet, avec le transept et les trois absides, ne se raccorde en aucune façon à la partie antérieure de l'église. Il était destiné à un édifice beaucoup plus important qui devait remplacer le premier devenu sans doute insuffisant. Pourquoi les travaux n'ont-ils pas été poussés plus loin et pourquoi les nefs du XIe siècle ont-elles été conservées ? Nous n'en savons rien ou plutôt nous nous en doutons. A quelle date le chevet a-t-il été reconstruit ? Nous l'ignorons aussi. Mais si les textes restent muets, le caractère de la construction et du décor annonce le style roman complètement développé, tel qu'il paraît dans notre

région en la première moitié du XIIe siècle : c'est à cette époque qu'il convient d'attribuer le chevet de Saint-Guilhem.

Le transept forme saillie sur les murs extérieurs de l'église. On s'est contenté, pour établir la communication avec la nef, de percer les murs de la dernière travée : le transept actuel n'est ainsi qu'une combinaison provisoire — restée définitive — d'une travée de l'ancienne église du XIe siècle avec les croisillons nouveaux du XIIe. Sur chacun des croisillons s'ouvre une chapelle[1] demi-circulaire, précédée d'une travée de chœur et orientée comme l'abside principale. Précédée de l'arc triomphal, l'abside, en cul de four, est percée de trois fenêtres. Le décor, très sobre à l'intérieur, présente, à l'extérieur, une grande richesse ; dans la galerie d'arcatures aveugles de l'abside et dans les fenêtres, l'architecte a utilisé toutes les ressources de l'arc en plein cintre supporté par des colonnettes à chapiteaux sculptés.

Le narthex ou « gimel » qui précède l'église forme la partie la plus récente de la construction. Il comprend une salle à peu près carrée de 5 mètres de côté, plus étroite que la nef principale de l'église. Il est voûté sur croisées d'ogives : les nervures, formées d'un gros tore saillant et réunies par une clef commune, présentent un caractère très archaïque. Un texte[2] nous apprend que le narthex fut construit à la suite du concile tenu à Albi en 1165 contre les Albigeois, pour recevoir les hérétiques pénitents.

1. Dans la chapelle du croisillon Nord transformée en Musée lapidaire, on a recueilli des fragments de sculptures provenant de l'abbaye : 1° un sarcophage chrétien du type du Sud-Ouest (VIe-VIIe siècle), avec le Christ et les 12 Apôtres, Adam et Eve, les jeunes Hébreux, où, d'après la tradition, étaient ensevelies les sœurs de saint Guilhem, Albane et Bertane. — 2° fragments de marbre décorés d'entrelacs, probablement les restes d'un chevet de l'époque carolingienne. — 3° l'autel de Saint-Guilhem, consacré en 1138, un des plus beaux autels romans connus, décoré de trois panneaux de marbre blanc avec des sujets (Christ en croix, Christ en gloire) gravés en faible relief et rehaussés par des incrustations en pâte de verre. — 4° la pierre tombale de Bernard de Mèze, abbé de Saint-Guilhem de 1170 à 1189, et celle de l'abbé de Bonneval (1303-1317). — 5° enfin un fragment important de bas-relief qui faisait partie de la décoration supérieure du cloître, et où l'on voit représentés deux apôtres (fin XIIe — commencement XIIIe siècle).

2. *Chronologia abbatum S^i Guilhelmi*, p. 184.

Enfin, le clocher construit sur le narthex date seulement du xv[e] siècle. Des modifications tardives furent encore apportées du xii[e] au xviii[e] siècle dans les croisillons, où furent établies des tribunes à balustres.

Tels sont les éléments essentiels de l'église. On y retrouve comme un reflet des destinées du pèlerinage : l'essor du xi[e] siècle voit la construction de l'édifice ; la grande prospérité du xii[e] permet d'entreprendre l'agrandissement et l'embellissement du sanctuaire ; la médiocrité du narthex coïncide avec la croisade des Albigeois ; enfin la désolation du pays au xiii[e] siècle marque sans doute l'interruption, puis l'abandon définitif des grands projets.

Autour de l'église se dressaient les constructions monastiques. Mais des divers bâtiments de l'abbaye, seuls ont été conservés des morceaux du cloître. Il formait un quadrilatère de 13[m],50 sur 15m. dont un des côtés s'appuyait sur le flanc méridional de l'église. Suivant l'usage, sur les trois autres côtés s'ouvraient au sud les appartements de l'abbé, à l'Est la salle capitulaire, à l'Ouest le réfectoire. Le cloître comportait deux étages superposés ; la galerie du rez-de-chaussée était bordée, du côté du préau, par des arcades à baies géminées séparées par une colonnette. M. E. Bonnet signale avec juste raison l'analogie de ces colonnettes et de leurs chapiteaux avec celles de l'arcature aveugle de l'abside et considère le cloître comme contemporain du chevet, c'est-à-dire de la première moitié du xii[e] siècle. Les galeries paraissent avoir été couvertes de voûtes d'arêtes ; mais la plus grande partie de ces voûtes a été détruite et celles qui ont été conservées ont été refaites ou remaniées. De l'étage supérieur on ne voit plus aujourd'hui que des traces. Mais d'après les débris de sculptures et surtout les chapiteaux qui en ont été conservés[1], on voit que la décoration

1. Quelques-uns ont été recueillis dans la chapelle du croisillon nord de l'abside ; d'autres au Musée de la Société archéologique de Montpellier ; d'autres enfin (publiés par J. Renouvier, *Histoire ... de saint Guilhem*, pl. XIII, XIV, XV, et par Revoil, *Arch. romane*, III, pl. 55, 56), qui appartenaient à M. Vernière, juge de paix à Aniane, ont été transportés en Amérique.

en était très riche. Ces monuments doivent être rapprochés des sculptures de la région toulousaine que l'on s'accorde à attribuer à la fin du XII[e] et au commencement du XIII[e] siècle. Cette date s'appliquerait donc en même temps aux chapiteaux et à la galerie supérieure du cloître, plus récente par conséquent que la galerie inférieure.

Voilà tout ce qui reste de l'abbaye de Saint-Guilhem. L'église et son cloître ruiné, les remparts et le château-fort, le village aux vieilles maisons romanes serrées autour du monastère, le site surtout, un des plus grandioses du midi, avec ses roches étincelantes et ses eaux vives, tout cela nous permet d'évoquer le sanctuaire fameux où s'épanouit au XII[e] siècle la légende de Saint-Guilhem, une des fleurs les plus rares de la poésie du moyen âge.

Saint-Martin-de-Londres[1].

Le village de Saint-Martin-de-Londres est situé au Nord du Pic Saint-Loup, à l'angle Sud-Ouest de la petite plaine humide qui occupe le fond d'un ancien lac tertiaire. Des habitations se sont construites à l'endroit où les terres sont le plus fertiles, à une époque qu'il n'est pas possible de déterminer.

Au XI[e] siècle la seigneurie de Saint-Martin était aux mains de la famille Guilhem de Montarnaud. Le premier texte qui en fasse mention est un acte daté de 1088, en vertu duquel Adhémar Guilhem donne l'église de Saint-Martin à l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert). Immédiatement après fut constitué le prieuré de Saint-Martin, dont le prieur était toujours choisi parmi les moines de Saint Guilhem. Vers 1250, Bertrand Guilhem, seigneur de Saint-Martin, vendit le fief de Saint-Martin au prieur qui devint ainsi seigneur de Saint-Martin. Mais, dès ce moment, se constituait, en face du pouvoir seigneurial, un pouvoir nouveau, la commune de Saint-Martin,

1. E. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, p. 433 et passim. — L'abbé Bougette, *Histoire de Saint-Martin-de-Londres*, 1909.

dont les syndics (consuls) rendaient la justice concurremment avec le seigneur.

Le village, avec ses ruelles étroites qui n'ont guère changé depuis cinq siècles, s'étage à flanc de coteau. Dans la partie haute, sur une petite place — l'ancien cimetière — entourée de hautes murailles contre lesquelles s'appuient de très vieilles maisons, s'élève l'église, un des édifices romans les plus intéressants de la région.

Elle se compose d'une nef à deux travées[1] et de trois absides demi-circulaires, disposées l'une en prolongement de la nef principale et les deux autres aux extrémités des bras du transept. Le plan en forme de trèfle, ainsi obtenu, rare en France, fréquent dans l'architecture lombarde, témoigne des influences qui se sont exercée sur les constructions romanes de ce pays. L'abside principale est précédée d'une petite travée qui lui donne plus de profondeur et qui joue le rôle de chœur.

La nef est couverte, suivant la règle, d'une voûte en berceau, avec doubleaux reposant sur des demi-colonnes engagées. La croisée du transept forme un carré recouvert d'une coupole ovoïde sur trompes, dont les irrégularités témoignent de l'inexpérience du constructeur « à racheter le carré ».

Trois fenêtres dans chaque abside assurent l'éclairage de l'église.

La décoration, très sobre, comprend seulement quelques chapiteaux ornés de hachures, une corniche où sont, par endroits, disposés des damiers, enfin, dans l'abside principale, cinq arcatures reposant sur quatre colonnettes à deux pilastres.

La porte de l'église s'ouvre sur le côté méridional, qui présentait un abri contre le vent du Nord. Elle est précédée d'un porche ou *Gimel*, de construction plus récente que l'église

1. La nef a été prolongée récemment de deux travées dont la construction a amené la disparition d'une tribune qui se trouvait dans le bas de l'église. Sur le mur du fond a été appliqué un autel roman, l'autel primitif de l'église. Seule la face antérieure est visible. Elle se compose de trois arcatures reposant sur quatre colonnes torses.

elle-même, comme le prouve la voûte sur croisée d'ogives qui la recouvre.

L'extérieur de l'église offre un ensemble harmonieux. Les trois absides sont surmontées d'une coupole octogonale que couronne un lanternon carré à fenêtres romanes. La décoration, plus riche qu'à l'intérieur, consiste essentiellement en une rangée de petites arcatures, dites lombardes, disposées trois par trois, à la partie supérieure des absides, sous la corniche, entre des pilastres peu saillants, et surmontées d'une frise continue en dents d'engrenage ; le même motif est répété sur les huit faces de la coupole. Enfin, les pierres bien appareillées, ornées de tailles en forme d'arêtes, complètent la beauté sobre de l'édifice.

Aucun texte ne nous renseigne sur la date de la construction. Pourtant, il est permis de penser que l'église n'a pu être élevée qu'après la cession faite par Guilhem de Montarnaud à l'abbaye de Gellone en 1088. D'autre part, on découvre entre les absides de Saint-Martin-de-Londres et celles de Saint-Guilhem des analogies si étroites, principalement dans la décoration, qu'on peut les considérer comme à peu près contemporaines (vers 1100). L'église de Saint-Martin plus simple, plus sobre que l'église ou plutôt que le chevet de Saint-Guilhem, plus riche, mais non plus parfait, est-elle antérieure à celui-ci ? C'est ce qu'il ne paraît pas possible de décider.

Le porche, avec ses croisées d'ogives de type archaïque, en forme de boudins, peut être, lui aussi, rapproché de celui de Saint-Guilhem et attribué, comme lui, à la deuxième moitié du XII[e] siècle.

Les remparts. — Au moyen âge, Saint-Martin-de-Londres était entouré de remparts. Un texte de 1162 nous renseigne sur l'aspect du village, qui se composait alors de « l'enclos » et de « la ville ». L'enclos comprenait l'église, la maison seigneuriale, une tour, la maison du prieur et des clercs, le cimetière et quelques maisons. L'acte ne mentionne pas d'autres fortifications qu'une tour dont on pourrait reconnaître les substruc-

tions à l'O. de l'église, dans les gros blocs de pierre irréguliers simplement épannelés et joints sans mortier.

La muraille qui entoure l'enclos, en grande partie conservée, avec des traces de remaniements, aurait donc été construite après 1162, à une époque où les difficultés entre le seigneur et les habitants l'obligèrent à se protéger. Un portail en plein cintre, surmonté d'une tour carrée, faisait communiquer la ville et l'enclos.

Jusque-là, l'enclos seul était fortifié. Au XIVe siècle, il fallut se défendre contre les Grandes Compagnies qui désolaient le Languedoc. On construisit alors une seconde enceinte qui enveloppait la ville tout entière, et dans laquelle l'enclos formait comme un réduit séparé. Trois portes fortifiées s'ouvraient sur trois des faces de la muraille, et deux tours circulaires se dressaient aux angles du front. Une de ces deux tours subsiste encore; la plus grande partie de la fortification a été démolie au cours du XIXe siècle.

AIGUES-MORTES.

La désolation fameuse des Marais d'Aigues-Mortes
(*M. Barrès*).

BIBLIOGRAPHIE. — Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lion*, 1876 (lire avec précaution); — Pagézy, *Mémoires sur le port d'Aigues-Mortes*, 1879 et 1886; — Duponchel, *Les atterrissements du Rhône dans la région d'Aigues-Mortes*, dans *Bulletin de la Société Languedocienne de géographie*, 1894; — Labande, *Guide du congrès d'Avignon*, 1904.

Une visite à Aigues-Mortes est pleine d'enseignement: on y voit le spectacle de l'énergie française dans le présent et dans le passé. Les agriculteurs qui aujourd'hui s'emparent de terrains à peine émergés, les conquièrent à la culture, les couvrent de plantations de vignes, construisent des celliers gigantesques — modernes cathédrales — sur un sol fixé d'hier, sont les dignes successeurs des Français du XIIIe siècle, qui, au temps de saint Louis, s'installèrent dans ces marécages et

firent surgir au milieu de la lagune une ville ceinte de remparts et de tours encore debout. Aigues-Mortes fut le premier port français en Méditerranée, la première étape de la conquête de notre littoral méditerranéen, le point de départ de notre politique méditerranéenne. Aigues-Mortes mérite donc une visite. Mais cette visite, pour être profitable, doit être accompagnée — tant un passé, pourtant si récent, s'est obscurci — d'un commentaire historique, géographique et archéologique.

Ce fut la nécessité de posséder en propre sur le littoral méditerranéen un « point d'appui » où il pût organiser en sécurité son expédition pour la Croisade, qui conduisit saint Louis dans le marais d'Aigues-Mortes. Il n'y avait en effet de disponible que cette lagune; la Provence se rattachait alors au Saint-Empire romain germanique; les ports du Bas-Languedoc relevaient du roi d'Aragon ou des comtes de Toulouse. La lagune d'Aigues-Mortes, où se trouvait un petit port de pêche, appartenait à l'abbaye de Psalmody. En l'acquérant en 1248, pour y installer un camp qui devint plus tard une ville fortifiée, saint Louis s'ouvrait une fenêtre sur la Méditerranée. Ce choix qui nous surprend aujourd'hui, où nous sommes habitués aux ports en eau profonde, présentait néanmoins des avantages. Le port d'Aigues-Mortes communiquait par un canal (le Bourgidou actuel) avec le Rhône, la grande voie d'accès vers le Nord et les États du roi de France, — et par un autre canal (la Radelle actuelle) avec le chapelet d'étangs derrière lesquels s'abritaient les grandes villes de Montpellier et de Narbonne. Aigues-Mortes était destinée à devenir le port de guerre et le port de commerce du roi de France.

Mais où se trouvait le port d'Aigues-Mortes? La réponse à cette question est moins simple qu'il ne paraît au premier abord. Le problème, dont la solution n'est pas évidente, s'est obscurci à mesure qu'on cherchait à l'éclaircir et a fini par se transformer en une véritable énigme. C'est à M. l'ingénieur Duponchel qu'on doit d'avoir définitivement résolu la question.

Toute la difficulté est venue des transformations produites

dans le site par les atterrissements du Rhône. Ces transformations, qui se produisent encore sous nos yeux, personne ne songe à les nier. Il fallait seulement les interpréter scientifiquement et expliquer dans quelle mesure elles ont modifié la situation du port d'Aigues-Mortes.

Le géologue Émilien Dumas, de Sommières, a démontré le premier, vers le milieu du siècle dernier, que la bordure maritime de la Camargue était constituée par quatre cordons littoraux successifs, en retrait les uns sur les autres. Chacun d'eux a représenté, à un moment donné, la limite de la mer. Ils marquent donc quatre étapes des atterrissements du Rhône. Aigues-Mortes est construite sur le deuxième cordon (à compter à partir de la terre ferme). Une première ligne d'étangs la sépare du troisième cordon et, pour arriver à la mer, il faut encore franchir une seconde ligne d'étangs et un quatrième cordon. Un canal d'environ cinq kilomètres et demi réunit presque en ligne droite Aigues-Mortes à la mer.

Tel est l'état actuel. S'est-il modifié depuis le temps de saint Louis ? A n'en pas douter, oui. On peut se dispenser d'exposer les diverses hypothèses, aujourd'hui périmées, qu'on imagina pour expliquer la situation d'Aigues-Mortes dans la lagune et la navigation entre ce port et la mer. Une observation de fait permet de rejeter la plupart d'entre elles, d'établir avec certitude la réalité des atterrissements du Rhône depuis l'époque de saint Louis et d'en mesurer avec précision l'étendue : c'est l'existence de la digue de *la Peyrade*.

La Peyrade est un puissant massif de maçonnerie, long encore d'environ 800 mètres, orienté de l'Est à l'Ouest, enraciné en quelque sorte dans le troisième cordon littoral, à une distance de deux kilomètres d'Aigues-Mortes, au Sud. Les enrochements, conservés en partie, montrent qu'il s'agit d'un ouvrage à la mer, d'un môle. La taille des pierres, analogue à celle des remparts, une borne, aujourd'hui disparue, portant les fleurs de lys royales, prouvent que cet ouvrage date du XIII[e] siècle. De là résulte que la Peyrade était le môle qui protégeait alors l'entrée

du canal d'Aigues-Mortes, comme aujourd'hui le môle du Grau du Roi — que, par conséquent, au XIIIe siècle, la mer s'étendait jusqu'au troisième cordon littoral — et qu'enfin la formation du quatrième cordon littoral, où se trouve aujourd'hui le Grau du Roi, est postérieure au temps de saint Louis.

Les textes confirment cette interprétation, qui peut être considérée comme certaine. Voici donc l'idée qu'il convient de se faire du port d'Aigues-Mortes au moyen âge. La Peyrade était la digue placée à l'entrée du port, avec quais d'accostage pour les navires que leur tonnage empêchait de pénétrer dans le port intérieur. A la Peyrade aboutissait donc un canal qui conduisait au port intérieur. Ce port n'était pas constitué par la nappe d'eau indéfinie des étangs, mais par des parties de la lagune spécialement aménagées pour la navigation, sans doute dans le voisinage immédiat des murs qui étaient entourés d'un fossé. Peut-être ce fossé, élargi sur la face Ouest, où se trouve la tour de Constance, et sur la face Sud, par où entra Charles Quint, représentait-il justement le port, avec quais de débarquement. En sorte que le port d'Aigues-Mortes, situé près des remparts, avec son canal débouchant dans la mer à la Peyrade, ne différait pas sensiblement du port actuel, avec cette seule différence que la Peyrade a été reportée à quatre kilomètres plus au Sud, au Grau du Roi : et cet espace représente précisément les atterrissements du Rhône depuis cette époque.

Le port d'Aigues-Mortes fonctionna ainsi pendant trois siècles ; il est possible même de déterminer exactement l'époque à laquelle la Peyrade se trouva isolée de la mer par la constitution du quatrième cordon littoral. D'une enquête ouverte en 1592 à l'effet de remédier à l'ensablement du port d'Aigues-Mortes, il résulte que pendant tout le moyen âge le petit Rhône débouchait dans la mer, au grau de la Chèvre, à deux kilomètres au Sud de la Peyrade ; que, dans le courant du XVIe siècle, cette embouchure se déplaça vers l'Est au grau actuel d'Orgon. Ce déplacement, provoqué par des travaux des habitants des Saintes-Maries, eut pour conséquence le développement très

rapide de la flèche de sable de l'Espiguette et la formation du quatrième cordon littoral, qui donnait naissance aux étangs du Repau et du Repausset. Aigues-Mortes ne communiquait plus avec la mer que par des graus temporaires et intermittents, — comme le Grau Louis ou le Grau de la Croisette, aujourd'hui fermés — jusqu'au jour où la Grande Roubine, établie en 1727 entre Aigues-Mortes et le Grau du Roi, remit les choses en l'état — en l'état où elles étaient au XIIIe siècle.

Tels sont les changements survenus dans le golfe d'Aigues-Mortes depuis l'époque de saint Louis. Ils ont affecté le port d'Aigues-Mortes assez tard pour que son rôle historique et économique ait duré près de trois siècles. Premier point d'appui des flottes françaises dans la Méditerranée, il a rendu possible la participation du roi de France aux deux dernières Croisades. Mais surtout cette enclave française devenait comme un centre d'attraction qui devait absorber les régions voisines et étendre le domaine méditerranéen de la France. Ce fut d'abord Montpellier, la plus grande ville maritime du Languedoc, dont le commerce devint tributaire d'Aigues-Mortes, en attendant l'incorporation au domaine royal en 1349. Dès lors, le mouvement commercial d'Aigues-Mortes s'élève à une somme équivalant à 150 millions de notre monnaie. Aigues-Mortes resta pendant tout le XIIIe siècle le grand port français du Languedoc. Il fallut, pour arrêter cette prospérité, l'annexion de la Provence au royaume de France au XVe siècle. L'activité économique de la France se déplaçait naturellement vers Marseille. De ce jour, le rôle historique d'Aigues-Mortes était terminé.

Les Remparts. — L'arrêt du développement et l'abandon d'Aigues-Mortes ont sauvé les remparts d'Aigues-Mortes de la destruction. Ils offrent aujourd'hui le spécimen le plus complet que nous ayons conservé d'une fortification du XIIIe siècle, presque tout entière sans retouches ni restaurations.

La ville fut fondée par saint Louis; mais les remparts ne furent construits que sous son successeur, à la suite d'une convention passée en 1272 à Marmande entre Philippe le Hardi

et le Gênois Guillaume Boccanegra. D'une enquête faite en 1289, il résulte qu'à cette date les fortifications n'étaient pas encore terminées.

Les murailles forment un quadrilatère à peu près parfait. Elles s'infléchissent à l'angle N.-O. pour laisser en dehors la tour de Constance. Aux trois autres angles, elles sont flanquées de trois tours rondes. Chaque côté du quadrilatère est formé d'une muraille en courtine, renforcée de distance en distance par des tours, simples ou jumelées. Courtines et tours sont construites en moellons taillés en bossages et couverts de marques de tâcherons. Elles sont couronnées d'un parapet, percé alternativement de créneaux et d'archères. Extérieurement sont ménagés des trous au-dessous des créneaux pour l'installation des hourds. Derrière le parapet circule un chemin de ronde desservant les courtines et les tours.

Des portes, percées entre les tours jumelles et sous certaines tours simples, correspondent aux rues de la ville. Pour en défendre l'accès, chaque tour ou groupe de tours constitue une véritable forteresse à deux étages surmontés d'une plate-forme.

La tour de Constance — ainsi appelée du nom de la femme de Raymond V de Toulouse, fille de Louis le Gros — se dresse en dehors des remparts auxquels elle est reliée aujourd'hui par un pont crénelé. On en attribue généralement la construction à saint Louis, qui l'aurait rebâtie sur l'emplacement d'une tour plus ancienne, la tour Matafère. M. Labande fait observer avec juste raison que la décoration de la tour paraît bien plutôt dater du XIVe siècle que du XIIIe. L'attribution à saint Louis de la construction est donc pour le moins douteuse.

La tour, parfaitement ronde — haute de 29 mètres, large de 22 — a des murs de 6 mètres d'épaisseur. L'étage inférieur, où l'on descendait par une ouverture circulaire, pratiquée au sommet de la voûte, servait de magasins de provisions. Le premier étage se compose d'une vaste salle circulaire voûtée sur branches d'ogives. La voûte est percée au centre. Un couloir

circulaire, avec jours sur cette salle, établi à la naissance de la voûte, servait à la défense intérieure de la tour. Les assiégés pouvaient, de là encore, accabler l'ennemi maître du rez-de-chaussée.

Un escalier tournant, établi dans l'épaisseur du mur, conduisait à cette galerie et de là à l'étage supérieur. Une salle en rotonde, semblable à celle du premier étage, est précédée d'un petit vestibule rectangulaire, voûté sur croisée d'ogives ; il est désigné sous le nom d'oratoire de saint Louis, mais le style de l'architecture présente tous les caractères de l'art du XIVe siècle.

L'escalier continue jusqu'à la plate-forme supérieure (parapet moderne), sur laquelle se dresse une tour de guet, haute de de 11 mètres, surmontée d'une lanterne de phare en fer (du XVIe siècle). De là on embrasse un immense panorama [1] : à vos pieds, entre la bordure des Cévennes bleuissantes et l'azur profond de la Méditerranée, s'étend la plaine du Bas-Languedoc et de la Camargue ; des étangs, des canaux, les bras du Rhône, beaucoup d'eau dans un peu de terre, voilà tout le système circulatoire qui répandait la vie dans les grandes villes du passé que furent Arles, Saint-Gilles, Aigues-Mortes, Lunel et Montpellier.

1. Au premier plan, à 3 kilomètres au N.-O., on distingue la tour Carbonière, contemporaine des remparts d'Aigues-Mortes. Elle se dresse sur la route étroite qui traversait les marais, pour défendre cet unique accès de la ville du côté de la terre ferme.

André JOUBIN.

LES PÉTROGLYPHES D'IRLANDE

NOTES DE VOYAGE

Sous la conduite de M. le professeur Macalister, de Dublin, j'ai pu étudier, en avril-mai 1920, une bonne partie des monuments sculptés d'Irlande, et visiter personnellement le groupe de Loughcrew, les grands tumuli de Dowth et New Grange, le menhir et la chambre de Sesskillgreen, celles de Knockmany, de Cloverhill, le grand groupe de dolmens et alignements de Carrowmore, les mégalithes de Deerpark et la roche gravée de Cloonfinlough. J'ai pu également compulser, chez M. Macalister, les documents relatifs à ces monuments et à plusieurs autres d'Irlande et d'Écosse. De ces visites et de ces publications, j'ai tiré la conviction de la grande complexité de l'art préhistorique irlandais, et de la nécessité d'y faire un certain nombre de coupures. Je pense, en collaboration avec mon aimable guide, rendre compte d'une manière détaillée des résultats de notre enquête, mais il me semble utile d'en exposer d'abord quelque chose aux lecteurs français de la *Revue archéologique*.

Tant à Loughcrew qu'à New Grange et Dowth, il est visible qu'une partie des pierres ornées de gravures sont antérieures à la construction des monuments actuels, au même titre que des chapiteaux romains utilisés dans des édifices plus récents : un certain nombre de figures sont en effet cachées par l'appareil des constructions; en plusieurs points, à Dowth et à New Grange, on peut noter que les surfaces primitives des blocs assemblés ont été repiquées, de nouvelles décorations entamant les premières, et que, parmi les plus récentes, plusieurs ont respecté soigneusement ou entamé au contraire d'autres

groupes de style différent. En observant ces faits, et en les rapprochant les uns des autres, j'ai abouti à un essai de groupement que je soumets à la discussion des spécialistes.

1. — Plusieurs roches gravées et un dolmen présentant des figures *incisées*, très simples, soit linéaires, croix simples ou doubles, traits rectilignes diversement combinés, dents de loup, etc., soit cercles inscrivant des traits croisés ou rayonnant. Plusieurs de ces derniers, exécutés par incision avec un instrument coupant, se remarquent également à Dowth et à New Grange, tantôt entamés par des figures piquetées plus récentes, tantôt respectés et laissés en relief par les auteurs de ce piquetage.

2. — La roche unique de Cloonfinlough, à figures humaines en Φ semblables à celles des pétroglyphes d'Espagne, et qui présente aussi un certain nombre de pieds sculptés en creux, est à part des autres monuments; le trait large et profond paraît avoir été piqueté et ensuite régularisé par raclage ou frottement. On pourra peut-être établir la liaison entre les figures en Φ et celles des pétroglyphes à cercles concentriques et rigole axiale émanant d'une cupule centrale. Les unes et les autres sont en marge des figures rencontrées dans les monuments.

3. — L'immense majorité des figures de Loughcrew sont exécutées par piquetage; on voit de ces figures à tracé linéaire grêle, très variées comme motifs, également à Dowth et New Grange, souvent antérieures à la construction des chambres actuelles.

4. — Des figures piquetées, mais à trait large et profond, fréquemment régularisé par frottement, semblent en dériver; les motifs en sont plus compliqués et moins variés; le cercle concentrique et la spirale y dominent; la figure n'est pas constituée encore en relief, mais par le tracé en creux. Une partie importante de celles de Loughcrew, Dowth, New Grange, Sesskilgreen, Knockmany, s'y rapporte.

5. — Les sculptures en haut relief du pourtour de New-Grange, à motifs curvilignes, paraissent en être un dérivé ; la figure n'y est plus constituée par le trait gravé, mais par la surface respectée et mise en champ levé.

6. — Respectant les figures précédentes en certain cas, et se déformant pour ne pas les entamer, ou bien au contraire les « rognant » sur les bords, viennent d'autres figures, à style rectiligne, losanges ou triangles groupés et alternés, à larges surfaces repiquées plus ou moins profondément, et laissant entre eux un relief de bandes formant des chevrons et des dents de loup. Ce groupe est surtout représenté à New-Grange, tant à l'intérieur de la galerie que sur les pierres périphériques. Il existe aussi à Dowth, où je l'ai reconnu le premier, en superposition très claire sur le groupe n° 1.

7. — De la même technique que 4, mais représentant des motifs curvilignes asymétriques, sont les figures de Cloverhill et l'une de celles de Knockmany qui tranche sur d'autres du groupe 4. Si l'analogie de leurs motifs avec ceux de l'art de la Tène n'est pas accidentelle et de pure convergence, on pourrait les séparer du groupe 4, et y voir la première influence de l'art du second âge du fer. On sait, en effet, que la civilisation de l'âge du Bronze s'est maintenue très tardivement en Irlande, et que ce n'est qu'à l'époque de la Tène III qu'elle y a été remplacée par cette dernière, à laquelle doivent être attribués clairement certains bétyles sculptés publiés par Coffey.

Plusieurs questions se posent sur la parenté de l'art pétroglyphique irlandais avec d'autres régions. Sauf un fond néolithique général, il évolue par des voies entièrement distinctes de celui de la Scandinavie. Au contraire, sa parenté est étroite, soit avec l'Écosse, plus pauvre, soit avec la Bretagne et la Galice. Il est impossible, pour qui a visité les monuments irlandais, de ne pas songer à Gavr'innis, et de ne pas voir dans

ce dernier, et peut-être aussi dans la Table des Marchands, l'œuvre d'artistes irlandais.

L'analogie avec la Galice est surtout notable pour les roches incisées de cercles concentriques. Il faut aussi reconnaître l'identité des hommes en Φ de Cloonfinlough avec ceux de l'art énéolithique espagnol. Une parenté doit aussi se remarquer entre le fond général de schémas primitifs de la série 3 et l'art rupestre d'Espagne.

Pour la série 1, son analogie avec les pétroglyphes de Seine-et-Oise étudiés par M. Courty est trop grande pour être purement accidentelle.

Quant aux origines méditerranéennes de l'art préhistorique irlandais, soutenues et développées par M. Coffey, je m'associe de tout cœur aux réserves sagaces de M. Macalister à ce sujet[1], qui me semblent faire justice de ce nouveau mirage oriental. Il conclut que l'architecture et l'art irlandais sont comme ceux de Crète, un produit local de la civilisation générale de l'Europe à l'époque du Bronze; leurs rapports sont dus à une parenté de fraternité, et non de descendance. L'absence totale d'objets importés de l'un à l'autre de ces pays suffit à ruiner l'idée de toute influence directe. Au contraire, l'existence de lunules d'or de type irlandais en Galice[2] et en Bretagne permet d'envisager des influences directes entre ces régions, qui ont tant d'autres points de contact, et me semblent former la province occidentale avancée de l'archéologie préhistorique récente européenne.

1. R. A. S. Macalister, *Temair Breg, a study of the remains and traditions of Tara* (*Proceedings of the Royal Irish Academy*, XXXIV, section c, n° 10, 1919, p. 383 et sq.).

2. Torques découvert dans un dolmen, près de Allariz, figuré par M. Ramon Barros Sivélo, *Antiguedades de Galicia*, 1875, planche hors texte, face à p. 110.

H. Breuil

LE BÉLIER DE BAAL-HAMMON

§ 1. — Les animaux symboles

« C'est sans doute, dit Philippe Berger, un attribut ou un symbole de Baal qu'il faut voir dans le bélier, l'une des figures qui reviennent le plus fréquemment sur les ex-voto de Carthage.



Fig. 1. — Stèle punique à bélier grossièrement dessiné[1].

«Souvent il est très grossièrement dessiné, à tel point qu'on serait tenté de le prendre pour un chien ou pour un cheval ; mais sa signification symbolique n'en ressort que mieux : ce n'est pas l'image d'une offrande particulière, c'est un thème religieux, comme la main, le caducée et le croissant. » Et plus loin : « Le bélier est le plus souvent de pure convention, il n'est là que comme symbole[2] ».

Cet animal, représenté sur plusieurs centaines de stèles votives à Tanit et Baal-Hammon[3], s'y associe en effet à des symboles divins avérés, tels que la main levée, le *séma*[4], le caducée,

1. Musée Alaoui du Bardo ; cliché de la Direction des Antiquités. — Vassel, *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 10, dans *Revue Tunisienne*, t. XXVI, 1919, p. 180-181 [7-8].

2. Ph. Berger, Les ex-voto du temple de Tanit, à Carthage (extrait de *Gazette archéologique*, 1876-1877), Paris, 1878, p. 10, 17.

3. J.-B. Chabot, Les inscriptions puniques de la collection Marchant, dans *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1916, p. 34 [18], note 2.

4. *Séma* est le nom conventionnel que j'ai proposé pour la figure improprement appelée *symbole de Tanit* et *symbole triangulaire* (*Etudes puniques*, IX, p. 177 [4]).

le croissant renversé sur le disque, et *il change de place avec eux*, d'où l'on doit logiquement conclure qu'il a même fonction.

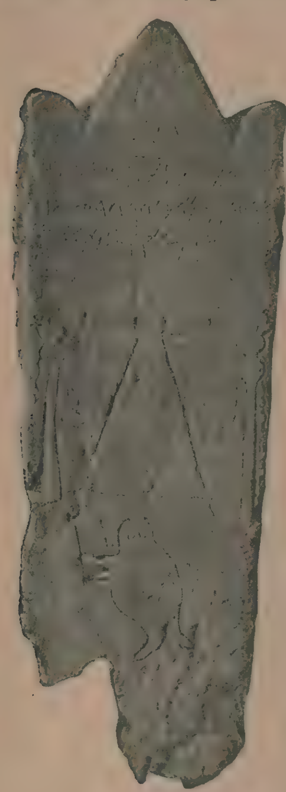


Fig. 2.
Stèle à bélier informe[1].

A la vérité, de savants orientalistes — je citerai notamment MM. l'abbé Chabot, le R. P. Lagrange et Dussaud — ne voient dans les figures animales des stèles africaines que la commémoration de sacrifices accomplis[2]; M. Salomon Reinach lui-même semble partager cette opinion[3], alors que l'autre s'harmoniserait mieux avec ce qu'il écrit si justement à propos des Phéniciens : « A l'époque où les textes commencent à nous éclairer, le culte des animaux, comme celui des arbres et des pierres, n'est plus qu'une survivance. Toutefois, nous pouvons encore en mesurer l'importance à celle des animaux sacrés, attributs des dieux, tels que le taureau, le lion, le sanglier, l'aigle et la colombe... Les *Baalim*, après avoir été des animaux, sont devenus des dieux solaires; les déesses ont été identifiées à l'étoile du matin et à la lune. » En Chanaan, le taureau était « le symbole, c'est-à-dire l'incarnation d'un Baal »[4].

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Études puniques*, IX, § 2, n° 5, p. 176-177 [3-4].
2 Chabot, Les inscriptions puniques de la collection Marchant, p. 33-34 [17-18] ; M.-J. Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, 2e éd., Paris, 1905, p. 203 ; René Dussaud, *Introduction à l'histoire des religions*, Paris, 1914, p. 194.
3. S. Reinach, Le cheval à Carthage, dans *Revue archéologique*, 5e série, t. VII, 1918, p. 314.
4. S. Reinach, *Orpheus*, Paris, 1914, p. 59, 268.

A mon avis, l'interprétation des maîtres que je viens de nommer est parfaitement exacte, *en général*, pour la période néopunique; elle l'est en particulier pour toutes les stèles à inscription latine dédiées à Baal (*Saturno Augusto*) par ses prêtres; les dieux sont bien encore ceux de l'ancien fonds, mais le rituel montre un changement plus marqué que celui qui s'était produit au IV[e] siècle av. J.-C. sous l'influence grecque. Quant aux ex-voto puniques de Carthage, cette explication ne saurait leur convenir, par une raison bien simple : si nous trouvons sur ces monuments des animaux qui ont pu servir de victimes, comme le taureau, le bélier, la colombe, le cygne, le coq, nous en voyons un plus grand nombre que les Carthaginois ne sacrifiaient certainement pas : panthère, éléphant, ours (?), hippopotame, cheval, zèbre (?), singe (?), lièvre, souris, aigle (?), dauphin et poissons de différentes espèces, naja. Autres preuves : le taureau, considéré à Carthage comme la victime par excellence, puisqu'il y vient en tête du tarif des sacrifices[2], n'est figuré *que trois fois*, alors que les images du bélier se comptent par centaines[3]; celui-ci, je l'ai dit, permute avec les symboles divins reconnus (c'est d'ailleurs aussi le cas des autres animaux); assez souvent, il porte collier, la colombe également[4], et sur une jolie stèle du Musée Alaoui décrite sommairement par M. Dussaud[5], *deux dauphins ont aussi cette parure*, qui a été très anciennement un des attributs de la divinité; enfin, l'œil du bélier sur deux ex-voto, la corne et l'œil sur un autre sont


Fig. 3. — Bélier entre deux symboles divins[1].

1. Musée Alaoui; cliché de la Direction des Antiquités. — *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 9, p. 180 [7].
2. *CIS*. I, 165.
3. Chabot, Les inscriptions puniques de la collection Marchant, p. 34 [18] et note 2.
4. *Etudes puniques*, IX, § 3, p. 187-188 [14-15], X, § 2, dans *Revue Tunisienne*, 1919, p. 311 [13].
5. R. Dussaud, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1914, p. CLIII, n° 2.

indiqués sous la forme du croissant et du disque[1], confirmation très nette du rôle symbolique du dessin (figure 4).

Quoi d'étonnant, du reste, à ce que tous ces animaux aient été symboles dans la religion grossière des Carthaginois, qui avait tant emprunté à l'Égypte[2], alors que le poisson l'était autrefois, que l'agneau et la colombe le sont encore aujourd'hui dans notre religion spiritualiste? Plus j'étudie l'imagerie des stèles de Carthage, et plus se fortifie en moi la conviction qu'elle est essentiellement symbolique[4]. Entendons-nous : les fidèles du IVe siècle av. J.-C. n'avaient certainement plus toujours la notion exacte de ce qu'ont signifié à l'origine les images qu'ils traçaient; ainsi, ils semblent avoir attribué parfois à Baal-Hammon, peut-être même à la triade le séma[5], qui n'était primitivement autre chose que le schéma de la pierre conique d'Astarté *coiffée, par assimilation avec Hathor, du disque solaire entre deux cornes de vache, assez souvent remplacées par celles du croissant lunaire*, et symbolisait par conséquent la divinité féminine[6] (figure 5); mais ils n'ignoraient point que ces

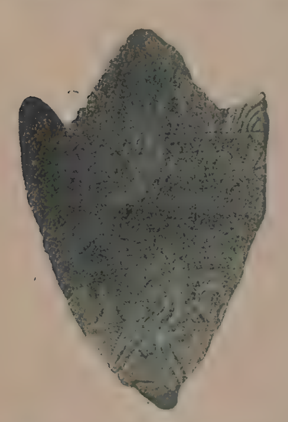


Fig. 4. — Bélier dont l'œil est remplacé par le croissant renversé sur le disque[1].

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 13.

2. *Etudes puniques*, IX, § 2, nos 1, 13 et 18, p. 175, 182-183, 184 [2, 9-10, 11] et fig. 9.

3. E. Vassel, Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 35-36 [26-27].

4. Cf. *Etudes puniques*, II, dans J. Renault, *Cahiers d'archéologie tunisienne*, nouvelle série, t. II, Tunis, 1914, p. 208 [38].

5. Le Panthéon d'Hannibal, p. 33 [24] : R. Dussaud, dans *Revue de l'histoire des religions*, t. LXIX, 1914, p. 424 ; Ernest Babelon, *Carthage*, Paris, 1896, p. 70.

6. E. Vassel, *La littérature populaire des Israélites tunisiens*, Paris, 1904-1907, p. 171 note 4 et fig. p. 168; Vassel, Cinq stèles puniques, dans *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, t. IV, 1906 (Sousse, 1907), p. 183-184 [10-11] et fig. 2 ; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, Paris, 1882, fig. 571,

figures étaient des symboles et ils s'en servaient en guise de phylactères, ainsi que le fait voir le mobilier de leurs sépultures [2].

« La valeur d'un signe symbolique, affirme Déchelette, s'oblitère en raison de sa diffusion et sa banalité le condamne à descendre graduellement au rang d'un simple motif d'ornement »; mais cette dégradation est lente d'habitude et « l'art purement décoratif est le produit d'une culture avancée » [3]. Tout démontre que les dédicants de Carthage n'en étaient par encore à ce stade final.



Fig. 5.
Astarté portant la coiffure d'Isis-Hathor [1].

§ 2. — En Chaldée et en Judée

Essayons de déterminer la provenance du symbole du bélier chez les Carthaginois. Tâche ardue, car, dès avant la fondation de Cambé, les Phéniciens avaient greffé sur la religion chananéenne primitive quantité d'éléments égéens, chaldéens, égyptiens, auxquels Carthage

p. 837; Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, p. 127, note 1; G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, Paris, 1895, fig. p. 132, 155 et 175; Paul Pierret, article « Hathor », dans *Grande Encyclopédie*, t. XIX, p. 911; Ed. Meyer, art. « Astarte », dans W. H. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, t. I, Leipzig, 1884-1890, col. 652, l. 23-64 et figure.

1. Applique de bronze trouvée en Syrie : Ch. Clermont-Ganneau, Rapports sur une mission en Palestine et en Phénicie entreprise en 1881, Cinquième Rapport, n° 106, dans *Archives des Missions*, 3e série, t. XI, 1885, p. 232-233 et fig. et pl. VI, C; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, Paris, 1885, fig. 26, p. 77.

2. Cf. *Etudes puniques*, IX, § 4, p. 189-191 [16-18], X, § 3, p. 312-313 [14-15].

3. J. Déchelette, Le culte du Soleil aux temps préhistoriques, dans *Revue archéologique*, série IV, t. XIII, 1909, p. 306; t. XIV, 1909, p. 102 [2, 62].

en ajouta de nouveaux, principalement libyques et grecs. Je m'excuse de mon ignorance, qui ne me permet qu'un bien petit nombre de rapprochements.

Si j'interprète sainement un passage un peu ambigu, le bélier était déjà un des douze signes du zodiaque dans l'ancienne Chaldée[1]. C'était un des animaux qu'on gravait sur les cachets ninivites[2], aux attaches religieuses manifestes.

En Judée, il avait certainement un rôle mystique : voir le sacrifice d'Abraham[3], les conditions et les cas dans lesquels l'animal était immolé comme victime[4] et les lois de la manducation de l'agneau pascal[5].

Dans une vision narrée par le prophète Daniel, un bélier aux longues et fortes cornes représente symboliquement la Médie et la Perse[6].

Mais dans tout cela, rien qui paraisse topique.

§ 3. — En Égypte

On ne tuait pas le mouton dans le nome de Thèbes, il y était *tabou*; cependant, on y sacrifiait un bélier le jour de la fête d'Amon, divinité solaire comme nous savons que l'était Baal-Hammon, et on revêtait de la peau de la bête la statue du dieu, qui avait un sanctuaire à Karnak dès le règne d'Ousirtasen Ier,

1. Alfred Jeremias, *Das alte Testament im Lichte des alten Orients*, Leipzig, 1904, p. 21.

2. J. Menant, Rapport sur les empreintes des pierres gravées assyro-chaldéennes du Musée Britannique, dans *Archives des Missions*, 3e série, t. IX, 1882, p. 302.

3. Genèse, XXII, 1-18.

4. Genèse, XV, 9; Exode, XXIX, 15 suiv.; Lévitique, V, 15, 16, 18, 25 (Vulgate, VI, 6), VI, 1 suiv., VIII, 18 suiv., IX, 2, 4, 18-21, XVI, 3, 5, XIX, 21; Nombres, V, 8, VI, 14, 17, 19, 20, VII, 15 suiv., XV, 6, 7, XXIII, 2 suiv. XXIV, 1, XXVIII, 11 suiv., XXIX, 2 suiv.; II Chroniques, XXIX, 21 suiv.; Esdras, X, 19; Psaumes, LXVI, 15; Isaïe, I, 11, XXIV, 6; Ezéchiel, XLV, 23-25; Michée, VI, 9.

5. Exode, XII, 3-13; Nombres, IX, 10-12.

6. Daniel, VIII, 20.

second pharaon de la XIIe dynastie (fin du 4e millénaire ou première moitié du 3e av. J.-C.), et qui était souvent représenté sous la forme d'un homme à tête de bélier ou à cornes de bélier tombantes et recourbées en avant sur une tête humaine; on accédait aux temples de ce dieu par une allée de béliers; un bélier qu'on nourrissait à Thèbes était censé son incarnation[1].

De ce que nous venons de voir, nous devons inférer que ce ruminant avait été autrefois ou même était encore le totem d'une des tribus sauvages qui occupèrent l'Égypte quelque dix ou douze mille ans avant l'ère chrétienne. D'après Maspero et Naville, elles appartenaient à la souche libyque[2]; et cette opinion, qui est également celle des ethnographes et des naturalistes, est d'autant plus probable que l'égyptien et l'éthiopien sont, ainsi que le libyen, des langues chamitiques[3]; elle est importante pour ce que j'ai à dire plus loin.

« Le totémisme, comme religion, dit Frazer (qui définit l'Égypte *un nid de totems*), tend à se transformer en une adoration d'abord d'animaux divinisés et ensuite de dieux anthropomorphiques à attributs animaux... Il a existé certainement chez les Égyptiens et très probablement chez les Sémites, les Grecs

1. Hérodote, II, 42, IV, 181, éd. Müller-Didot, Paris, 1877, p. 86, 233-234; Diodore, III, LXVIII, 2, LXXIII, 1-2, éd. Müller-Didot, t. I, Paris, 1842, p. 179, 183; Plutarque, De Iside et Osiride, dans P., *Scripta moralia*, éd. Didot, t. I, Paris, 1868, p. 431, 464; Hygin, *Astronomicon poeticum*, II, 20 (citation de C. Müller, dans *Fragmenta historicorum graecorum*, éd. Müller-Didot, t. II, Paris, 1848, p. 332 *b*, note 6); S. Reinisch, art. « Ammon », dans Pauly-Teuffel, *Real-Encyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft*, t. I, partie I, 2e éd., Stuttgart, 1864, p. 864-865; G. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. II, Paris, 1897, p. 300, 302, 308, fig. p. 301 et 307; Victor Loret, art. « Ammon (Oasis) » et « Amon » dans *Grande Encyclopédie*, t II, p. 768-770, 790; art. « Ammon », dans *Nouveau Larousse illustré*, t. I, p. 256 c; Edouard Naville, *La religion des anciens Egyptiens*, Paris, 1906, p. 117-127; Eduard Meyer, art. « Ammon », dans Roscher, *Lexicon*, t. I, colonne 284, lignes 25-50 et figure; Pietschmann, art. « Ammon », dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, t. I, 1894, col. 1855, l. 11-23; François Lenormant, *Les premières civilisations*, Paris, 1874, t. I, p. 327.

2. Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 44, 45-46; Naville, *La religion des anc. Egyptiens*, p. 2-3, 6.

3. Abel Hovelacque, *La Linguistique*, Paris, 1877, p. 244.

et les Latins[1]. » Mac Lennan, Sayce, Lang en voient une survivance dans le culte des animaux en Égypte[2].

Si, comme toujours, il a été fait quelque abus de la thèse totémique, elle ne mérite certes pas le dédain qu'il devient assez de mode de professer à son égard; particulièrement en ce qui concerne l'Égypte, je ne vois pas jusqu'ici par quoi elle pourrait être remplacée.

Mais Amon n'était pas le seul dieu bélier. Khnoumou, le Chnouphis ou Chnoubis des Grecs, proprement dieu Nil, *mais souvent assimilé au précédent*, avait à l'origine, sans doute par la fusion de deux cultes, tantôt la forme d'un bélier, tantôt celle d'un bouc; par la suite il devint anthropomorphe avec la tête de l'un ou de l'autre de ces animaux et fut symbolisé par un criosphinx; mais ses cornes, au lieu de retomber, divergent d'habitude horizontalement, caractère qu'on trouve d'ailleurs parfois chez Amon, probablement à cause de l'assimilation dont j'ai parlé. Son nom figure déjà dans les cartouches de Chéops, au début du 4e millénaire; c'est, du moins, l'époque spécifiée par François Lenormant et Maspero, mais l'Allemand Meyer, qui a bâti des calculs excessivement minutieux sur des données passablement contradictoires, ne fait remonter l'avènement de ce roi que vers l'an 2816[3]. L'égyptologie n'en est pas encore, pour ces temps lointains, à un millier d'années près; il est vrai qu'en géologie, c'est par millions de siècles que vont les divergences; espérons que tout cela, pour

1. J.-G. Frazer, *Le totémisme*, trad. A. Dirr et A. van Gennep, Paris, 1898, p. 18, 128, 134. — Cf. Jean Capart, Bulletin critique des religions de l'Égypte (*Maspero*), dans *R. H. R.*, t. LXVII, 1913, p. 3.

2. A. Lang, *Mythes, cultes et religions*, trad. Léon Marillier, Paris, 1896, p. 415-416.

3. P. Pierret, art. « Khnoum », dans *Grande Encycl.*, t. XXI, p. 515 *b*; Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, fig. p. 157 et 239; Maspero, art. « Chéops », « Chnouphis » et « Criocéphale », dans *Nouveau Larousse illustré*, t. II, p. 258 *a*, 806 *a-b*, t. III, p. 403 *a*; Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. I, p. 327; Alexandre Moret, *Catalogue du Musée Guimet*, *Galerie égyptienne*, Paris, 1909, p. 104, C. 51, p. 122, B. 2, pl. XLVI et LVI; Eduard Meyer *Chronologie égyptienne*, trad. Al. Moret, Paris, 1912, p. 200, 253; Ed. Meyer, art. « Ammon », col. 284, l. 30-45; S. Reinisch, art. « Ammon », p. 864.

employer une ingénieuse locution populaire, se tassera à la longue.

Par bonheur, on est beaucoup mieux renseigné sur les faits; ainsi, nous savons qu'Osiris était bélier à Mendès, Harshafitou ou Hershéfi à Héracléopolis. Cependant, Maspero déduit du récit d'Hérodote que les Grecs auraient pris le bélier de Mendès pour un bouc : cela semble bien bizarre; ne faut-il pas plutôt supposer qu'à l'instar de Khnoumou, Osiris était à la fois bouc et bélier[1]?

Une stèle du Musée Guimet, d'époque gréco-romaine, présente sur un autel le dieu Shou en bélier enveloppé du linceul osirien[2].

§ 4. — A Siouah.

Dans l'oasis de Siouah, Amon avait aussi la tête du bélier. On admet que son culte y avait été inauguré par les Thébains[3]. C'était la version des prêtres de Thèbes, mais nous savons que le clergé d'Égypte avait l'imagination féconde et que ses dires ne répondaient pas souvent aux faits; aussi la tradition rapportée par Diodore de Sicile, laquelle attribue le peuplement de Siouah et l'établissement du culte d'Amon dans cette oasis à Dionysos, fils du roi *libyen* Ammon[4], me paraît-elle très digne d'attention, si on la dépouille de son évhémérisme pour l'interpréter au point de vue purement mythologique. Une autre légende dans le même esprit, présentée par Léon de Pella dans un ouvrage perdu sur les divinités égyptiennes et reproduite dans un écrit attribué à Hygin, affranchi d'Auguste, donne également à Amon une origine libyenne. A l'époque où

1. Hygin, *l. l.*; Hérodote, II, 46, p. 87-88; Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 119, 131, fig. p. 132 et 181; Lang, *Mythes*, etc., p. 411; Naville, *La religion des anc. Egypt.*, p. 126, 127.

2. Moret, *Galerie égyptienne*, p. 102, C. 49, pl. XLIV.

3. Hérodote, II, 42, 54, 55, IV, 181, p. 86, 90, 233-234; Stéphane Gsell, *Hérodote*, Alger, 1915, p. 186.

4. Diodore, III, 68-74, t I, p. 178-185; L. Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, dans *Revue Tunisienne*, t. XVII, 1910, p. 143-144 [66].

Liber (c'est-à-dire Osiris) régnait sur l'Égypte, un nommé Hammon serait venu *d'Afrique* amenant au roi d'énormes troupeaux. Liber, en reconnaissance, lui aurait donné un terrain en face de Thèbes[1].

Ce qui paraît certain, c'est que les Libyens, s'ils s'établirent en Thébaïde au 10e ou 12e millénaire, durent y apporter une religion rudimentaire ; et pour quelle raison ne l'auraient-ils pas gardée, tout en la laissant évoluer ? Ils habitaient seuls la contrée, n'ayant pas manqué, suivant la coutume de « l'âge d'or », d'en supprimer la population primitive, clairsemée et de race inférieure, nègre sans doute.

Il est vrai que des égyptologues distingués présument une seconde invasion de l'Égypte, à l'aube des temps proto-historiques, par des hordes de l'Arabie méridionale[2]; mais le culte du bélier peut-il avoir été introduit par ces conquérants problématiques ? En a-t-on jamais trouvé la trace dans le sud de l'Arabie ? Je n'en ai pas connaissance.

D'ailleurs, on ne conçoit pas bien que les Égyptiens, à qui les terrains cultivables ne manquaient pas, que rien n'empêchait de s'étendre au Sud dans des plaines fertiles, soient allés, sans un motif d'ordre sentimental, chercher, pour y établir à grands frais une colonie et y construire des temples magnifiques, un îlot de moins de dix kilomètres de large, habité par une poignée de bédouins, perdu au milieu des sables à trente journées de Thèbes, à dix de l'Égypte (et non à dix de Thèbes comme le dit Hérodote)[3]. Il ne semble donc pas absurde de se demander si le culte et l'oracle d'Amon n'existaient pas dans l'oasis avant même la fondation de Thèbes et si les Pharaons du Moyen et du Nouvel Empire ne regardaient pas le désert libyque comme le berceau de leur dieu et de leur race[4].

1. Hygin, *l. l.*; F.-C. Movers, *Das phönizische Alterthum*, partie II, Berlin 1850, p. 385, note 93 *a*.
2. Naville, *La religion des anciens Égyptiens*, p. 8-9.
3. Loret, art. « Ammon (Oasis) », p. 768-770 ; Gsell, *Hérodote*, p. 186.
4. Le culte d'Amon sous l'Ancien Empire n'est pas prouvé d'une façon certaine (Pieper, art. « Hammon = Amon », dans Pauly-Wissowa, t. VII, Stuttgart, 1912, col. 2311 *a*, l. 67-68).

Je m'attends à une objection : dans sa première *Histoire ancienne*, la petite, Maspero disait, sur la foi de Brugsch, que la brebis ne figure pas sur les monuments des plus anciennes dynasties [2]. Mais il a supprimé cette assertion dans sa grande *Histoire*, et François Lenormant affirme au contraire, dans son étude sur les animaux domestiques des Égyptiens, que des troupeaux de moutons sont représentés dans presque toutes les tombes de l'Ancien Empire [3]. On a vu au § 3 que le nom de Khnoumou, dieu bélier, se lit dans les hiéroglyphes de Chéops, deuxième Pharaon de la quatrième dynastie.

Philippe Berger fait remarquer que sur les stèles de Carthage le bélier « a presque toujours la queue longue et grasse *comme sur les monuments d'Égypte* » [4] (figure 6). Cette race, appelée *barbarine à grosse queue* (*Ouis laticaudata*, Linné), était encore, au témoignage des indigènes, la seule qu'on élevât en Tunisie au moment de l'occupation française ; assez variable de formes, elle est toujours nettement caractérisée par sa queue large et adipeuse ; toutefois, cet appendice n'a jamais dans la Régence les dimensions monstrueuses que la sélection lui a fait atteindre en Palestine [5].



Fig. 6.
Bélier à queue très grosse [1].

Quoi qu'en dise Müller, c'est bien le mouton à grosse queue qui figure sur les monnaies de la Cyrénaïque, ainsi que l'avaient reconnu Pellerin, Sestini et Cavedoni [6] (figure 7.)

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Etudes puniques*, IX, § 2, nº 12, p. 181-182 [8-9].
2. G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, Paris, 1875, p. 9.
3. Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. I, p. 324-325.
4. Ph. Berger, Les ex-voto, p. 17.
5. S. Munk, *Palestine*, Paris, 1845, p. 30 et pl. III.
6. L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. I, Copenhague, 1860, nºˢ 343, 377, 422, 423, 430, p. 97, 141, 161, 163 note 8, 166. — C'est aussi le mouton à grosse queue qui est chevauché par Hermès sur deux intailles paraissant gravées en Afrique et sur des lampes romaines également découvertes dans la Régence (Louis Poinssot, Pierres gravées trouvées en Tunisie, dans

La corne, dans les images puniques et égyptiennes, est parfois enroulée en spirale comme celle dont l'ammonite tire son nom[1]. Cette forme se rencontre effectivement chez le bélier barbarin, quoiqu'elle n'y soit pas commune; mais cet animal a tout au moins la corne retombante et recourbée en avant.

L'origine du mouton barbarin n'est pas connue; on l'avait supposée asiatique parce qu'on croyait faussement les premiers Égyptiens venus d'Asie; mais rien ne s'oppose à ce qu'elle soit libyenne. Homère, au IXe siècle, exalte la Libye, « où les agneaux naissent avec des cornes, où les brebis mettent bas trois fois dans le cours d'une année. Là, ni le maître, ni le berger ne manquent jamais ni de fromage, ni de viande, ni d'un lait délectable; les brebis y fournissent toute l'année du lait à traire. » Pindare qualifie cette contrée de *riche en moutons* (πολύμηλος); elle est appelée *nourricière de moutons* (μηλοτρόφος) dans un oracle qu'Hérodote attribue à la Pythie et qui remonterait au VIIe siècle av. J.-C.[3].

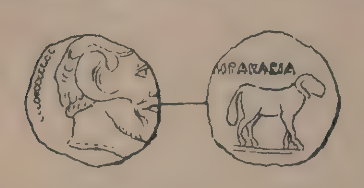


Fig. 7.
Bélier au revers d'une monnaie figurant au droit Zeus Ammon[2].

Il est à noter que la langue parlée aujourd'hui à Siouah est un dialecte berbère, c'est-à dire un dérivé du libyen, non de l'égyptien[4].

Mém. de la Soc. nat. des Ant. de France, t. LXIX, 1910, p. 200-202 et fig. 3, 4) et que porte un Bon Pasteur des Catacombes de Sousse (Mgr Leynaud, Fouilles des Catacombes d'Hadrumète, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 116; Leynaud, Les Catacombes africaines, Sousse-Hadrumète, Sousse, 1910, p. 51 et fig. 14, p. 52; Leynaud, Les catacombes d'Hadrumète, dans *Revue Tunisienne*, t. XVIII, 1911, fig. 7, p. 159).

1. Cf. figure 4.

2. Cyrénaïque; bronze: Müller, *l. l.*, n° 343, p. 97.

3. Homère, *Odyssée*, IV, 85-89, éd. Didot, Paris, 1837, p. 322; trad. Emile Pessonneaux, Paris, 1862, p. 54; Pindare, *Pythiques*, IX, 5-9, éd. Fix-Sommer, Paris, 1847, p. 82; Hérodote, IV, 155, p. 227, l. 7-8.

4. René Basset, *Le dialecte de Syouah*, Paris, 1890 (citation de Gsell, *Hérodote*, p. 144).

§ 5. — En Libye.

On ne s'étonnera pas que chez les nomades libyens, dont les troupeaux étaient toute la ressource, le bélier ait été l'objet d'un culte à l'âge de la pierre. Nous en trouvons la marque à une époque assez reculée dans les gravures rupestres du sud de l'Algérie, où cet animal est assez souvent représenté ; il y est quelquefois paré d'un collier, ce qui interdit de songer à la magie cynégétique ; bien plus, il a dans plusieurs de ces dessins la tête surmontée d'un disque radié entre deux appendices qui rappellent vaguement des serpents, mais peuvent être tout autre chose. Parfois, c'est un bouc qui est couronné du disque, circonstance à rapprocher des cas de Khnoumou et d'Osiris. On date ces monuments du 2e millénaire[1].

1. V. Reboud, Excursion dans la Maouna et ses contreforts, dans *Recueil des not. et mém. de la Soc. arch. du départ. de Constantine*, t. XXII, 1882 (Constantine, 1883), p. 61-63 ; G.-B.-M. Flamand, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 437-438 ; Flamand, Les pierres écrites du Nord de l'Afrique, dans *L'Anthropologie*, t. XII, 1901, p. 535-538 ; Flamand, Deux stations nouvelles de pierres écrites (gravures rupestres) découvertes dans le cercle de Djelfa, *ibidem*, t. XXV, 1914, p. 444-447 et fig. 12, 13 ; Stéphane Gsell, Notes d'archéologie algérienne, dans *Bull. arch. du Comité*, 1899, p. 440-441 ; Gsell, Chronique archéologique africaine, 5e rapport, dans *Ec. franç. de Rome, Mél. d'arch. et d'hist.*, t. XV, 1900, p. 83-84 ; Gsell, Les cultes égyptiens dans le Nord-Ouest de l'Afrique sous l'Empire romain, dans *R. H. R.*, t. IX, 1909, p. 158-159 ; Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 1901, t. I, p. 45-54 et fig. 12 et 13 ; Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, Paris, 1913, p. 225-227, 245, 250-253 ; Gsell, *Hérodote*, p. 135 ; L. Bertholon, L'année anthropologique nord-africaine, dans *Revue Tunisienne*, t. IX, 1902, p. 319 ; Bertholon, L'année anthropologique nord-africaine, 1904-1905, *ibidem*, t. XII, 1905, p. 350 ; Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, *ibidem*, t. XVII, 1910, p. 141-142 [64-65] ; L. Carton, Chronique d'archéologie nord-africaine, *ibidem*, t. X, 1903, p. 73 ; Carton, Dixième chronique archéologique nord-africaine (année 1911-1912), *ibidem*, t. XX, 1913, p. 117-118 (15) ; E.-F. Gautier, Gravures rupestres sud-oranaises et sahariennes, dans *L'Anthropologie*, t. XV, 1904, p. 498-502, fig. 1, p. 499, fig. 2, p. 503 (bouc) ; Gautier, Nouvelles stations de gravures rupestres, *ibidem*, t. XXVII, 1916, p. 40-43 ; Gautier, *Le Sahara algérien*, p. 90-91 (citation de Bertholon, dans *Revue Tunisienne*, 1910, p. 141 [64]) ; Paul Pallary, Revue de préhistoire nord-africaine, 1904-1906, dans *Revue africaine*, t. LI, 1907, p. 65 ; René Basset, Recherches sur la religion des Berbères, dans *R. H. R.*, t. LXI, 1910, p. 302 ; Joseph Bosco et Marcel Solignac, Notice sur les vestiges préhistoriques de la com-

« Il n'est guère douteux, dit M. Gsell, que ce ne soient des images du dieu de Thèbes Ammon-Râ, c'est-à-dire Ammon-Soleil. Le culte de ce dieu s'était donc répandu de bonne heure à travers les peuplades de l'Afrique du Nord ; il se maintint dans cette contrée, non sans subir des modifications. On peut se demander si le soleil, adoré par tous les Libyens, au dire de notre auteur [Hérodote], n'était pas Ammon[1]. »

Cependant, il ne semble guère possible qu'à l'époque indiquée l'influence de l'Égypte se soit exercée aussi puissamment jusque dans le *Sud oranais* ; abstraction faite des scarabées importés beaucoup plus tard par les Carthaginois, on n'a jamais, à ma connaissance, trouvé trace d'inscription hiéroglyphique, ni là, ni dans le reste de la Berbérie, sauf à Siouah ; puis, il serait étrange que le grand dieu thébain, *qui de temps immémorial était toujours anthropomorphe sauf éventuellement la tête*, eût pris en Libye la forme d'un animal. A mes yeux, il est plus vraisemblable que la divinité rupestre était autochtone. J'ajouterai que les arguments invoqués par l'historien si autorisé de l'Afrique du Nord pour établir l'action de l'Égypte sur la Libye à une époque très ancienne peuvent se retourner et servir à confirmer l'établissement préhistorique des Libyens en Égypte.

Dans la première moitié du IVe siècle, saint Athanase le Grand dit que les Libyens tiennent le mouton pour dieu[2] ; aussi peut-on se demander si ce ne sont pas ses compatriotes de la Province que vise Minucius, quand il accuse les païens

mune du Khroub, dans *Recueil de Constantine*, t. XLV, 1911 (1912), p. 341-345, pl. IV et V ; Jean Capart, Bulletin critique des religions de l'Égypte, dans *R. H. R.*, t. LXVII, 1913, p. 4-5 ; Marcel Solignac, Cupules en rapport avec des gravures rupestres du département de Constantine, dans *Soc. de géogr. et d'arch. de la prov. d'Oran*, t. XXXVII, 1917, p. 127-128 ; L. Joleaud, Les origines de la ville de Constantine, dans *Bull. de la Soc. de géog. d'Alger et de l'Afrique du Nord*, t. XXIII, 1918, p. 5. — Une partie de ces documents m'ont été signalés par M. Alfred Merlin, dont l'obligeance n'a d'égale que l'érudition.

1. Gsell, *Hérodote*, p. 1-5.

2. Saint Athanase, *Contra gentes*, 24 (citation de Gsell, *Histoire ancienne*, t. I, p. 252, note 2).

d'adorer les têtes des bœufs et des béliers qu'ils ont sacrifiés[1]. Il est vrai que l'identification de la victime avec la divinité se retrouve chez les peuples les plus séparés[2] ; c'est ce qu'il convient d'appeler avec M. Clermont-Ganneau un *anthropisme*, c'est-à-dire une idée née indépendamment dans divers groupes humains[3]. Mais El-Bekri nous apprend que de son temps, au XIe siècle ap. J.-C., le culte du bélier subsistait encore dans le sud du Maroc[4] ; cette survivance tardive d'un concept religieux aussi primitif n'est-elle point l'indice que le culte en question avait ses racines dans un passé des plus lointains?

Pour ma part, je vois bien avec M. Gsell un personnage unique dans le dieu Soleil des Libyens et la divinité égyptienne qui, intronisée d'abord à Thèbes, a connu sous les traits d'Amon-Râ une si éclatante fortune à dater du Nouvel Empire; mais mon impression — partagée, semble-t-il, par mon excellent ami le docteur Carton et par M. Gautier[5] — est que ses débuts ont eu lieu en Libye, où le totem doit avoir été promu dieu dès le premier rudiment de civilisation néolithique. Les données philologiques suivantes, dont il ne faut pas exagérer l'importance, mais qui ne sont pas non plus à dédaigner complètement, viennent chez moi à l'appui de ce sentiment et en font une quasi-conviction. Saint Athanase et un peu plus tard Servius affirment que les Libyens appellent le bélier *ammon*[6], et voici qui ajoute à l'autorité de ces témoignagnes concordants : d'après Macrobe, Africain et proconsul à Carthage en

1. Minucius Félix, *Octavius*, 27, dans J.-A.-C. Buchon, *Choix de monuments primitifs de l'Eglise française* (*sic*), Paris, 1875, p. 371 *b*.
2. S. Reinach, *Orpheus*, p. 231 ; Lang, *Mythes*, etc., p. 518, 534, 537.
3. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. VII, Paris, 1906, p. 83.
4. El-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. Mac Guckin de Slane, Paris, 1860, p. 355.
5. Carton, Chronique d'archéologie nord-africaine, dans *Revue Tunisienne*, t. IX, 1903, p. 73; E.-F. Gautier, *Le Sahara algérien*, p. 90-91 (citation de Bertholon, dans *Revue Tunisienne*, 1910, p. 141-142); Gautier, Gravures rupestres, etc., dans *L'Anthropologie*, t. XV, 1904, p. 502.
6. Saint Athanase, *l. l.*; *Ad Aeneida*, IV, 186 citation de Gsell, *Histoire ancienne*, t. I, p. 252, note 2).

l'an 409, le dieu Ammon était identifié par les Libyens avec le soleil couchant[1]; or, les Guanches, qui étaient des Berbères[2], donnaient au soleil les noms de *magec* et d'*aman* et chez les Touareg Aoulimmiden, Berbères aussi, *Amanai* signifie Dieu[3].

On a fabriqué sur Amon et ses variantes nombre d'étymologies dont aucune ne s'impose; il serait assez tentant de conclure de ce qui précède qu'il ne faut pas chercher aussi loin et qu'Amon, ou Ammon, ou Hammon, ou Ḥammân, était tout simplement le dieu *Bélier*, de même qu'Horus était le dieu *Faucon*[4].

§ 6. — Ḥammanîm

De toute la série d'étymologies dont je viens de parler, une seule, celle qu'adopte M. Franz Cumont et qui tire Hammon de l'hébreu *Ḥammânîm* חמנים, auquel elle prête le sens de *colonnes*[5], m'avait semblé au premier abord mériter considération, pour une raison qui n'a peut-être pas été invoquée ; la colonne ionique surmontée d'une grenade est un symbole divin assez fréquent sur les stèles de Carthage, et je compte établir que la colonne de cet ordre dérive du menhir anthropoïde et était par conséquent à l'origine une idole (probablement phallique). La Bible décrit des monuments tout à fait analogues, bien que plus compliqués, les colonnes *Jakin* et *Boaz* que le Tyrien Hiram coule pour être érigées, suivant l'usage de son pays, devant le temple quelque peu païen de Salomon[6]. Mais il est certain que ni Amon, ni Zeus Ammon n'ont jamais été représentés sous la forme de colonnes, et le premier est sans doute antérieur à la colonne ionique. De plus, nous voyons

1. Macrobe, *Saturnales*, I, xxi, éd. Nisard-Didot, Paris, 1883, p. 213.
2. Paul Topinard, *L'Anthropologie*, Paris, 1877, p. 475.
3. René Basset, Recherches sur la religion des Berbères, dans *R. H. R.* t. LXI, 1910, p. 302.
4. Naville, *La relig. des anc. Egyptiens*, p. 16.
5. Cumont, art. « Hammo », dans Pauly-Wissowa, VII, col. 2310, l. 50-62.
6. I Rois, vii, 15-22,

que les objets désignés par le mot hébreu *se plaçaient sur les autels*[1], chose difficile dans l'hypothèse de M. Cumont.

J'ignore d'ailleurs sur quoi l'on s'est fondé pour attribuer au mot *Ḥammânîm* une signification que Gesenius ne connaît pas[2]. En hébreu, colonne se dit *ʿammûd* עמוד (en arabe, *ʿimâd* عِمَاد, ou *ʿamûd* عَمُود, عَامُود en langue vulgaire) : c'est cette expression que l'Écriture emploie exclusivement partout où le sens de colonne est bien établi : pour les colonnes libres d'Hiram comme pour les colonnes chargées de la maison de campagne de Salomon[3], pour celles que Samson renverse à la fête de Dagon, le dieu poisson des Philistins[4], et même, au figuré, pour les piliers des cieux et ceux de la terre[5], pour la colonne de nuée et celle de feu qui se relayent et indiquent le chemin aux Beni-Israël[6].

Il est clair que ni les soixante-douze Septante (acceptons ce nombre traditionnel) au IIe siècle, ni saint Jérôme à la fin du IVe ne comprenaient *même approximativement* le mot *Ḥammânîm*, preuve *qu'il n'est pas de racine hébraïque*. Pour huit fois en tout que la Bible en fait usage, *Lévitique*, XXVI, 30, *Isaïe*, XVII, 8, XXVII, 9, *Ezéchiel*, VI, 4, 6, *II Chroniques*, XIV, 4, XXXIV, 4, 7, la version grecque fournit six traductions différentes : ξύλινα χειροποίητα (*objets fabriqués en bois*)[7], βδελύγματα (*abominations*)[8], εἴδωλα ἐκκεκομμένα (*images taillées*)[9], τεμένη (*enceintes sacrées*)[10], εἴδωλα (*images* sans épithète)[11], ὑψηλὰ (*hauts lieux*)[12]; la Vulgate,

1. II Chroniques, XXXIV, 4.
2. Gesenius, *Scripturae linguaeque*, etc., p. 170 172; Gesenius, *Lexicon manuale*, éd. Hoffmann, Leipzig, 1847, p. 318 *b*.
3. I Rois, VII, 2, 3, 6, 15-22, 41, 42.
4. Juges, XVI, 25, 26, 29.
5. Job, IX, 6, XXVI, 11.
6. Exode, XIII, 21, 22 ; XIV, 19, 20, 24 ; XXXIII, 9, 10.
7. Lévitique, XXVI, 30.
8. Isaïe, XVII, 8.
9. Ibid., XXVII, 9.
10. Ezéchiel, VI, 4.
11. Ibid., VI, 6; II Chroniques, XIV, 1 (Septante, XIV, 5).
12. II Chroniques, XXXIV, 4, 7.

de son côté, traduit *simulacra*,[1] *delubra*[2], *fana*[3]; l'embarras des interprètes est surtout flagrant aux chapitres VI d'*Ezéchiel* (verset 4, τεμένη et *simulacra*; verset 6, εἴδωλα et *delubra*) et XXXIV de *II Chroniques* (verset 4, *simulacra*; verset 7, *delubra*).

Je ferai aussi remarquer : 1° que la vocalisation des Massorètes ne saurait faire foi, ayant été créée au plus tôt au V[e] siècle, c'est-à-dire arbitrairement selon toute apparence, de sorte que la prononciation *Ḥammônîm* n'est point exclue[4]; 2° que, d'après l'exégèse la plus sérieuse, la rédaction définitive d'aucun des quatre écrits bibliques où le mot se rencontre ne remonte plus haut que le IV[e] siècle av. J.-C.[5].

Carthage était à cette époque dans toute sa splendeur; Baal-Hammon possédait indubitablement des autels à Tyr comme Melquart en avait dans tous les comptoirs puniques; l'image du premier a été retrouvée à Antaradus[6]. Les Juifs, dont les relations avec la Phénicie étaient continuelles[7], qui adoraient ses divinités, qui épousaient des Phéniciennes et donnaient leurs filles à des Phéniciens[8], n'ignoraient certainement pas le grand dieu des Carthaginois; il devait même trouver de l'encens en Judée, ou les Enfants d'Israël n'auraient plus été les Enfants d'Israël; les zélateurs de ce temps, en compilant les Livres saints, ne pouvaient faire moins que de le comprendre dans leur colère contre les faux dieux qui supplantaient journellement Jahveh. חמנים est employé dans la Bible exactement

1. Lévitique, XXVI, 30; Ezéchiel, VI, 4; II Chroniques, XXXIV, 4.
2. Isaïe, XVII, 8, XXVII, 9; Ezéchiel, VI, 6; II Chroniques, XXXIV, 7.
3. II Chroniques, XIV, 4 (Vulgate, XIV, 5).
4. Gesenius, *Scripturae*, etc., p. 172.
5. Maurice Vernes, articles « Bible », « Canon de l'Ancien Testament », « Chronique IV », « Ezéchiel », « Isaïe », « Pentateuque », dans *Grande Encycl.*, t. VI, p. 589 *a*-591 *b*; IX, p. 67 *a*; XI, p. 299 *a*; XVI, p. 1012 *b*; XX, p. 984 *a*; XXVI, p. 317 *b*.
6. Voir au § 10.
7. S. Munk, *Palestine*, p. 354 *b*-355 *a*, 393 *a*-395 *a*, 404.
8. I Rois, VII, 13-14.

de la même façon que בעלים[1], אשרים (ou אשרות)[2], עשתרות[3] et en association avec eux, on s'accorde à reconnaître qu'il désigne comme chacun des trois autres mots une catégorie d'idoles, et l'Écriture fait voir clairement que, chez les Israélites, *ces idoles se substituaient à Baal, autrement dit à Melqart, sur ses propres autels* : וינתצו לפניו את מזבחות הבעלים והחמנים אשר־אלמעלה מעליהם גדע, *On détruisit devant lui les autels des Baals et il brisa les* Ḥammônîm *qui* [*étaient*] *dessus*[4]; c'est donc bien de Tyr qu'elles étaient venues, et leur identité est ainsi révélée. Il faut par conséquent, à mon avis, traduire *les Hammons*, comme on traduit *les Baals*, *les Ashéras*, *les Astartés*[5].

§ 7. — En Cyrénaïque

Reprenons l'exposé interrompu par la digression utile du § 6.

C'est toujours l'ancien totem libyen, modifié, comme à Siouah, par la répercussion de son représentant égyptien plus évolué, que je vois dans le Ζεὺς Ἄμμων de la Cyrénaïque; Battos et ses Théréens, au VII[e] siècle av. J.-C., durent le trouver installé de longue date chez les Libyens Asbystes[6] ; ce prétendu Zeus, qui n'est pas grec, ne peut avoir été apporté par les premiers. Il était, lui aussi, criocéphale à l'origine, mais les artistes grecs, à qui ces monstruosités répugnaient, ne lui conservèrent que les cornes recourbées en avant; on voit celles-ci, notamment, sur une tête de la Glyptothèque de Munich et sur

1. Juges; II, 11 ; III, 7; VIII, 33; X, 6, 10; I Samuel, VII, 4; XII, 10; I Rois, XVIII, 18; II Chroniques, XVII, 3; XXIV, 7; XXVIII, 2 ; XXXIII, 3; XXXIV, 4, etc.
2. Exode, XXXIV, 13; Deutéronome, XII, 3 ; Juges, III, 7; I Rois, XIV, 23; II Rois, XVII, 10, XXIII, 14; Isaïe, XVII, 8; II Chroniques, XXXI, 1, XXXIII, 3, XXXIV, 3, 4.
3. Juges, II, 13; X, 6; I Samuel, VII, 3, 4; XII, 18; XXXI, 10.
4. Chroniques, XXXIV, 4.
5. Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XIX, 1912, p. 339 [13].
6. Hérodote, IV, 157-159, p. 227-228.

les monnaies de la colonie grecque de Cyrène (figure 8), dont certaines ont, en outre, un bélier au droit ou au revers[1]; sur d'autres, le dieu est en pied et accosté d'un bélier[2].



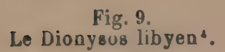


Fig. 9.
Le Dionysos libyen[4].



Fig. 8.
Zeus Ammon[3].



Fig. 10. — Ptolémée Soter (305 à 284)[5].

Les cornes divines étaient également accordées au Dionysos libyen, fils de Zeus Ammon (figure 9), à Alexandre le Grand, reconnu fils d'Amon par l'oracle de Siouah, et quelquefois aux Ptolémées, en tant que successeurs d'Alexandre (figure 10)[6].

§ 8. — En Grèce

En Grèce, Apollon Karnéios paraît avoir tiré son surnom de Κάρνος, *bélier*, et on lui sacrifiait cet animal[7]; le bélier était aussi consacré à Hermès, qui était souvent criophore et avait

1. Maxime Collignon, *Mythologie figurée de la Grèce*, Paris, 1883, p. 44-45 et fig. 15; Pietschmann, art. « Ammon », col. 1856, l. 30-35; Gsell, *Hérodote*, p. 187; *CIS.*, I, t. I, p. 288 *b*; Müller, *Numismatique*, t. I, p. 22-28, 38, etc., 99-104, n°s 330, 343, 377, 422, 423, 430, pp. 82, 88, 97, 141, 161, 163 note 8, 166, 167: Ernest Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2e partie, t. I, Paris, 1907, n°s 2016, 2017, 2018, 2020, 2022, p. 1359-1362. — Cf. figure 7.

2. Müller, *Numismatique*, t. I, n° 194, p. 50; *Supplément*, Copenhague, 1874, n° 193 *b*, p. 10.

3. Monnaie d'argent de Cyrène : Müller, *Numismatique*, t. I, n° 127, p. 44.

4. Monnaie d'argent de Cyrène : Müller, *Numismatique*, t. I, n° 148, p. 45.

5. Cyrénaïque : Müller, *l. l.*, n° 364, p. 140.

6. Müller, *l. l.*, n°s 47-51, 65-75, 82-85, 142-175, 216-220, 224, 228-230, 325-328, 364, p. 24-27, 45-47, 52-54, 82, 101-102, 104, 140.

7. H.-W. Stoll, art. « Apollo », dans Pauly-Teuffel, *Real-Encyclopädie*, t. I, partie II, 2e éd., Stuttgart, 1866, p. 1263; Lang, *Mythes*, etc., p. 507.

été lui-même bélier[1]; à Samos, la brebis était consacrée à Héra[2]. Mais ce n'est pas du côté grec qu'il faut chercher la provenance de notre symbole.

§ 9. — A Carthage

Les Phéniciens servaient volontiers les divinités du pays où ils séjournaient ; au contact de la Grèce, ils laissaient tomber l'usage certainement religieux de la circoncision, qu'ils tenaient de l'Égypte[3], et dans les noms théophores de ceux d'Eléphantine au v[e] siècle av. J.-C., nous notons trente-six fois des dieux égyptiens contre douze fois des dieux sémitiques[4]; du reste, l'infidélité à la religion nationale n'était pas rare non plus chez les Grecs ; mais cette race avisée sut concilier les choses en prêtant aux divinités étrangères les noms des siennes. La facilité à se plier au culte local tenait à plusieurs causes : à la conviction que les dieux du voisin étaient aussi des dieux de bon aloi[5], à l'idée confuse que hors de ses États personnels le dieu, comme le despote sur lequel on le modelait, cessait d'être le haut et puissant seigneur dont il y avait tout profit à se faire l'homme lige, surtout à la cohabitation avec la femme indigène, à laquelle on avait coutume de s'unir. A Carthage, il existe la preuve matérielle de ce mélange : le docteur Bertholon, qui a pu mensurer 103 crânes recueillis dans

1. Preller, art. « Mercurius », dans Pauly-Walz-Teuffel, *Real-Encycl.*, t. IV, Stuttgart, 1846, p. 1847, 1856; Pausanias, II, III, 4, V. XXVII, 8, éd. Dindorf-Didot, Paris, 1845, p. 71, 272; Collignon, *Mythologie figurée*, p. 118 et fig. 44, p. 120.
2. Elien, *De natura animalium*, XII, 40, éd. Hercher-Didot, Paris, 1858, p. 215.
3. Hérodote, II, 104, p. 103-104.
4. Mark Lidzbarski, Phönizische und aramäische Krugaufschriften aus Elephantine (extrait de l'appendice aux *Phil.-hist. Abhandlungen* de l'Académie prussienne des Sciences), Berlin, 1912, p. 20.
5. Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XIX, 1912, p. 333-334 [7-8].

les sépultures puniques du IVe siècle av. J.-C., a constaté que le type phénicien n'y apparaissait plus que sporadiquement[1]; par un phénomène bieu connu des anthropologistes comme des zootechniciens, la masse ambiante s'était rapidement assimilé, du moins au physique, l'infime fraction des immigrés.

Ces considérations autorisent à présumer que les Carthaginois ont emprunté sur place aux aborigènes Hammon et Tanit (la même peut-être que Neîth ou Nît, considérée par Maspero comme probablement libyenne d'origine[2]), c'est-à-dire le dieu Soleil et la déesse Lune auxquels sacrifiaient tous les Libyens, qui aux yeux d'Hérodote étaient Hélios et Séléné[3], et dont le premier était vraisemblablement le bélier divin des gravures rupestres. Peut-être les immigrants identifièrent-ils au début les deux divinités libyennes avec celles de la métropole, qui plus tard en redevinrent distinctes; tout au moins durent-ils prêter aux premières certains traits des secondes; il suffirait

1. L. Bertholon, Étude comparée sur des crânes de Carthaginois d'il y a 2.000 ans et de Tunisois contemporains, dans *Revue Tunisienne*, t. XVIII, 1911, p. 165 [7]; Bertholon, Les populations de la Berbérie orientale, *ibidem*, t. XX, 1913, p. 569; L. Bertholon et E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale*, t. I, Lyon, 1913, p. 273-282.

2. Gesenius, *Scripturae*, etc., p. 117-118, 171-172; J.-L.-L. Bargès, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celtoligurie*, Paris, 1878, p. 131, note 1; Bertholon, Origines néolithique et mycénienne des tatouages des indigènes de l'Afrique du Nord (extrait d'*Archives d'anthropologie criminelle*), 1904, p. 26-31; Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, dans *Revue Tunisienne*, t. XV, 1908, p. 485-487 [8-10]; Bertholon et Chantre, *Recherches anthropologiques*, t. I, p. 618; Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 457 [62]; De Rougé, cité par Renan, *Mission de Phénicie*, p. 545; G. Maspero, art. « Neîth », dans *Nouveau Larousse illustré*, t. VI, p. 338 c. — C'est à tort que dans *Études puniques*, VIII (*Revue Tunisienne*, t. XXV, 1918, p. 185 [3]) j'ai attribué à l'abbé Bargès la paternité de la thèse qui fait du nom de Tanit celui de la déesse Neîth précédé de l'article égyptien et libyen *ta* (adjonction usuelle en Egypte); elle remonte à Akerblad, et Bargès l'avait sans doute empruntée à Gesenius. Quant à mon regretté ami Bertholon, qui a exprimé la même idée, je suis persuadé qu'il n'avait lu aucun de ces trois auteurs et qu'elle lui était propre.

3. Hérodote, IV, 188, p. 235. — Il se peut que la prétendue Athéna du lac Tritonis ait été un doublet de la divinité lunaire; Tanit, à Carthage, avait des attributions multiples, guerrières entre autres. Cf. cependant Gsell, *Hérodote*, p. 187-190, et Gsell, *Histoire ancienne*, t. I, p. 250.

d'un reliquat des conceptions indigènes pour expliquer le contraste frappant de la civilisation avancée de Carthage au IIe siècle av. J.-C. et de la férocité tout archaïque de son culte.

Ce ne peuvent être là, naturellement, que des conjectures; si l'on démontrait qu'elles sont erronées et que Baal-Hammon est venu de Phénicie avec les émigrés tyriens, j'en conclurais simplement qu'au lieu d'être pris à la Libye sans intermédiaire, il est dû au contact de l'Égypte et je n'en serais pas moins convaincu de l'identité originelle du Baal carthaginois, appelé avec raison par M. Babelon « le grand dieu de toute la Libye » et par Perrot « le grand dieu libyen, le dieu suprême de l'Egypte », avec l'Ammon de Cyrénaïque et l'Amon de Thèbes. J'ai établi précédemment qu'il n'y a pas à tenir compte des divergences d'orthographe du nom. Suivant beaucoup d'auteurs dont Renan, Baal-Hammon et Zeus Ammon ne font qu'un; d'autre part, les égyptologues identifient le second avec Amon[1]; n'est-ce point le cas d'invoquer l'axiome qui reconnaît égales entre elles deux quantités égales à une troisième?

Les amulettes en forme de bélier, nombreuses dans les nécropoles puniques de Carthage, y sont toujours de style égyptisant, si même elles ne sont pas de fabrication égyptienne, et l'on pourrait être tenté d'en induire que les Carthaginois identifiaient eux-mêmes leur Baal avec Amon; mais l'argument serait fragile, attendu que ce style est également celui de presque toutes les autres amulettes et de presque tous les rasoirs rituels de bronze en forme de hachette[2]. Toutefois, ces faits sont bons à rappeler à titre de symptômes de l'action considérable exercée par l'Égypte sur le culte de Carthage.

1. Cf. Babelon, *Carthage*, p. 70; Babelon, art. « Carthage », dans *Grande Encycl.*, t. IX, p. 605 *b*; Gesenius, *Scripturae*, etc., p. 171-172; Renan, dans *CIS*. I, t. I, p. 288 *b*-289 *a*; Ph. Berger, Les ex-voto, p. 10; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. III, p. 76; Cumont, art. « Hammo », dans Pauly-Wissowa, t. VII, col. 2310, l. 63-68, col. 2311, l. 1-21; Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 42-44 [33-35].

2. *Etudes puniques*, IX, § 4; Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 35-37 [26-28].

§ 10. — Baal-Hammon

Comment les Carthaginois représentaient-ils Baal-Hammon? Lui donnaient-ils ces cornes de bélier qui caractérisaient ses congénères? On ne peut répondre à ces questions avec une certitude absolue; en effet, les nécropoles puniques, qui nous ont fourni un certain nombre de statuettes de Tanit et plusieurs d'un « dieu à la hache » qui est peut-être Eshmun, n'en ont pas livré que je sache du Baal sinistre, trop redouté sans doute pour qu'on eût chez soi son effigie[1]. Les auteurs sont muets, ou peu s'en faut; Diodore, il est vrai, parle d'une statue d'airain du dieu, mais il n'en dépeint pas le visage[2]; un passage de saint Augustin dénote que c'était celui d'un vieillard[3], et je ne vois rien d'autre. Mais c'est à Baal-Hammon que Perrot et M. Babelon rapportent avec vraisemblance deux figurines de terre cuite fort connues aujourd'hui; l'une, malheureusement de provenance incertaine, mais supposée recueillie en Cyrénaïque, faisait partie de l'ancienne collection Barre; l'autre, trouvée en Phénicie, près de Tortose (*Antaradus*) et d'un type fréquent à Cypre, est conservée au Musée du Louvre. Ces contrées étaient en relations suivies avec Carthage[4]. Les deux statuettes nous montrent le dieu sous l'aspect d'un vieillard à cornes de bélier recourbées, assis sur un trône entre deux de ces animaux; mais dans la seconde, fort grossière et de cachet primitif, il semble nu et ses parties sexuelles sont apparentes [5].

1. Cf. saint Augustin, *De consensu Euangelistarum*, I, 36, dans *Collectio selecta SS. Ecclesiae Patrum*, éd. Caillau et Guillon, t. CXX, 1837, p. 376. — Remarquons cependant que nous, catholiques, ne possédons jamais l'image de Dieu le Père, rare d'ailleurs même dans nos églises, et que celle de la Vierge est beaucoup plus répandue que celle du Christ.
2. Diodore, XX, xiv, 6, t. II, p. 357.
3. Saint Augustin, *l. l.*
4. Babelon, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 552.
5. Léon Heuzey, *Les figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, Paris, 1883, p. 5 et pl. V, fig. 4 ; Perrot et Chipiez, t III, p. 72-73 et fig. 25, p. 199 et fig. 140 ; Pietschmann, art. « Ammon », col. 1856, l. 36-59 ; Babelon,

Le R. P. Delattre décrit en ces termes une monnaie de bronze recueillie à Carthage dans une sépulture de la nécropole des Rabs ou de Sainte-Monique : « Monnaie épaisse de $0^m,005$; diamètre de $0^m,022$. *Face* : Tête de Baal-Hammon aux cornes de bélier, de profil, tournée à droite. *Revers* : Palmier court, aux larges palmes et à double régime [1]. » Cette médaille serait du plus haut intérêt s'il était prouvé qu'elle appartienne effectivement à Carthage, mais Baal-Hammon ne figure dans Müller sur aucune des monnaies de cette ville; il est plus que probable que celle du P. Delattre venait de la Cyrénaïque et que la tête est celle de Zeus Ammon. Toutefois, la présence de cet objet dans un tombeau punique semblerait indiquer que le Carthaginois qui l'y a déposée *avait pu prendre l'effigie pour celle de son propre dieu.*

Le docteur Carton a trouvé à El-Kénissia, près de Sousse, dans les dépendances d'un temple de Tanit, un curieux lampadaire en terre cuite de la fin du IIe siècle, qui représente Baal-Hammon coiffé d'une paire de cornes de bélier entre lesquelles se dresse un brûle-parfums en forme de modius. Coiffé est le mot, car les cornes paraissent bien ne pas appartenir au dieu, mais faire partie d'une sorte de diadème. Deux tiges recourbées (regardées par Bertholon, à tort selon moi, comme des cornes de taureau) partent de l'emplacement des oreilles et supportent chacune une lampe romaine [2]. Le Baal est ici contaminé à la fois par l'évhémérisme et par le culte de Sérapis,

Carthage, p. 70-71 et figure. — D'après Renan (*CIS*. I, t. I, p. 288 *b*-289 *a*), le second type aurait été trouvé en Espagne, à Tartessos, ancienne colonie phénicienne : n'y a-t-il pas confusion entre Tartessos et Tortose ?

1. A.-L. Delattre, Fouilles exécutées dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique, à Carthage, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1901, p. 599 [17], B.

2. Carton, Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia (extrait des *Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, 1re partie), Paris, 1906, p. 130-133 et pl. VI fig. 3; Carton, Notice sur les ruines d'El Kenissia (près Sousse), dans *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, t. V, 1907 (Sousse, 1908), p. 85 et fig. 7, n° 3, p. 84; Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, dans *Revue Tunisienne*, t. XVII, 1910, p. 143 [65].

alors florissant à Carthage comme dans tout l'Empire romain[1]; mais les circonstances de la découverte montrent qu'il s'agit bien de Baal-Hammon et les cornes postiches sont manifestement la survivance de cornes véritables.

Une idole des plus grossières, en pierre calcaire, simple fût supportant une tête humaine à cornes de bélier, a été exhumée au Vieil Arzew, sur le littoral oranais. M. Doublet y reconnaît « Baal-Hammon, *figuré sous les traits bien connus de Jupiter Ammon* »[2]. Mais pourquoi ne serait-ce pas *Baal-Hammon sous ses propres traits*?

Uue plaque de plomb trouvée à Cherchell dans les Thermes de Juba II, roi de Maurétanie (25 av. J.-C. à 18 ap. J.-C.) présente quatre fois la tête d'un dieu à cornes en spirale[3]; mais comme ce prince avait épousé la fille de Cléopâtre et d'Antoine, nommée reine de Cyrénaïque par son père, et fait de *Caesarea* un brillant centre de culture hellénistique, il est à présumer que c'est Zeus Ammon fusionné avec l'Amon égyptien qui est représenté sur l'objet en question[4]. Par contre, le dieu à cornes de bélier de la plaque d'argent de *Cirta*, aujourd'hui perdue, était très probablement soit Baal-Hammon, *soit Ammon identifié avec celui-ci*, puisqu'il était associé à une déesse que, d'après Renan, ses attributs désignaient comme *Caelestis*, c'est-à-dire Tanit[5].

Notons cependant que sur des monnaies de *Tingis* (Tanger) et de *Maqom-Šemeš* מקם שמש (*Localité du Soleil*), ville de Maurétanie occidentale dont la situation est incertaine, un dieu appelé Baal par Müller et M. Babelon est sans cornes; mais ces médailles, à gravure grossière et légende néopunique, sont sûrement de très basse époque et j'estime qu'on

1. Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1906, p. 102-103.
2. Georges Doublet, *Musée d'Alger*, Paris, 1890, p. 68 et pl. IV, fig. 6.
3. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art.*, t. III, p. 815 et fig. 568; *CIS*. I, t. I, p. 289 *a*.
4. Müller, *Numismatique*, t. III, Copenhague, 1862, p. 120.
5. *CIS*. I, t. I, p. 289 *a*.

y a pris modèle sur un Zeus grec importé sans doute par Juba II[1].

Divers textes latins parlent d'*Ammon* ou *Hammon* en des termes applicables indifféremment au dieu de Carthage ou à celui de Cyrène. Ainsi, dans les *Punica* de Silius (seconde moitié du premier siècle), nous voyons d'abord Annibal consulter l'oracle d'*Hammon*, qualifié de *corniger*, et plus loin, nous trouvons au nombre des dieux qui défendent Carthage le *patrius flexis per tempora cornibus Hammon*; il est donc évident qu'aux yeux du poète, Jupiter Ammon et Baal-Hammon se confondaient[2].

Il semble que les Africains Minucius Felix au commencement du IIIe siècle, Macrobe au début du Ve, Corippe au VIe doivent songer plutôt à Baal-Hammon qu'à Jupiter Ammon ou plus probablement les considérer comme une seule et même divinité, lorsque le premier de ces écrivains affirme que Jupiter a des cornes s'il s'appelle *Hammon*, le second, que les Libyens représentent Ammon avec des cornes de bélier; lorsque le dernier, à l'exemple de Silius, mais dans un autre esprit, traite ce dieu de *corniger*[3].

Dans la précieuse inscription métrique d'*Auzia* (Aumale), dédiée en l'an CCVII de la Province, c'est-à-dire en 246 de notre ère, on lit :

> *Panthea cornigeri sacris adiuncta Tonantis*
> *quae libycis maurisque simul uenerabilis oris*
> *his etiam colitur terris, quam Iuppiter Hammon*
> *inter utrumque latus mediam cum Dite seuero*
> *dexter sede tegit*, etc.[4]

1. Müller, *Numismatique*, t. III, nos 216-222, p. 144-145, 165-169 ; E. Babelon, Numismatique, dans *Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique*, Paris, 1890, p. 184 et fig. 84, 85, 88, p. 102.
2. Silius Italicus, III, 10 ; IX, 298, éd. Panckoucke, t. I, Paris, 1837, p. 154, t. II, Paris, 1838, p. 206.
3. Minucius Félix, *Octauius*, 6, à la suite de Lactance, éd. Périsse, Paris, 1845, p. 460 *b*; Macrobe, *Saturnalia*, I, 21, p. 213 ; Corippe, *Johannide*, II, 110, éd. Joseph Partsch, Berlin, 1879, p. 19.
4. *CIL.*, VIII, 9018, p. 770.

La Panthée associée au *corniger Tonans* et à une divinité chthonienne (*Dis*) qui est sans doute Sérapis ou Mèn[1], ne peut être que Caelestis; ici donc, la fusion entre Jupiter Ammon et Baal-Hammon est manifeste.

D'autres inscriptions latines identifient Chnoubis à Baal-Hammon et l'associent à *Juno Regina*[2]; on se rappelle que le premier, en Égypte, était assimilé à Amon[3]. Aussi n'est-il pas rare de trouver dans les sépultures puniques de Carthage des amulettes égyptisantes représentant Chnoubis à tête de bélier[4].

Il est, en somme, absolument probable que Baal Hammon et Zeus Ammon ont été généralement assimilés et représentés sous les mêmes traits jusqu'à l'époque où le premier a été déguisé en Saturne par les Romains, et que cette assimilation s'est maintenue très tard dans les milieux indigènes.

En tout cas, on ne peut guère douter qu'à Carthage, l'image du bélier ne se rapportât au culte de Baal-Hammon, bien qu'elle y ait peut-être été, comme d'autres symboles personnels, appliquée quelquefois à une basse époque à la divinité en général.

Si cette thèse est juste, nous devons rencontrer sur les ex-voto la colombe et le dauphin, consacrés à Astarté et à Aphrodite, par conséquent sans doute à Tanit : or, c'est effectivement ce qui a lieu; bien plus, ces deux animaux sont, après le bélier, ceux qui ont été représentés le plus fréquemment, et dans mes documents, malheureusement restreints, les stèles où ils figurent dépassent ensemble en nombre celles à la bête ovine.

1. Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1906 (1907 sur la couverture), p. 75, 102.
2. Cumont, art. *Hammo*, col. 2311, l. 36-39.
3. Cf. § 3.
4. Cf. *Etudes puniques*, IX, § 4, p. 189 [16].

§ 11. — Conclusions

Les faits présentés dans cette étude autorisent, je crois, les conclusions suivantes :

1° Les animaux des stèles puniques de Carthage sont indubitablement des attributs divins montés au rang de symboles.

2° Le bélier est à Carthage l'attribut et le symbole de Baal-Hammon, comme de Zeus Ammon en Cyrénaïque et d'Amon à Thèbes.

3° Les trois types divins se sont souvent confondus et découlent d'une source commune, de nature totémique.

4° Cette source doit être cherchée en Libye ou en Égypte.

5° Les probabilités paraissent en faveur de la Libye.

Eusèbe Vassel,
Auxiliaire de l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres.

VARIÉTÉS

Les traits caractéristiques du gaulois d'après un livre récent[1].

M. G. Dottin s'est proposé de réunir tout ce que l'on sait de la langue des Gaulois, en entendant par *Gaulois* uniquement les habitants de la Gaule.

Dans la première partie, il passe en revue tout les matériaux utilisables pour l'étude qu'il s'est proposée : mots transmis par les écrivains grecs et latins, inscriptions latines, inscriptions gauloises de toute espèce, votives, funéraires, signatures de potiers, monnaies, inscriptions populaires, tablettes magiques, calendriers. Après une consciencieuse étude des différents alphabets, après avoir relevé la valeur des lettres, et quelques digressions sur les variantes des manuscrits et des inscriptions, sur l'histoire du celtique en Gaule, sur les traces du celtique dans les langues romanes, G. Dottin expose la phonétique du gaulois, sa grammaire (composition, dérivation, déclinaison, conjugaison). Suit un exposé des différences entre le gaulois et les autres langues celtiques, puis une étude sur les rapports du gaulois avec les autres langues indo-européennes, et une histoire de la philologie gauloise.

La deuxième partie donne les inscriptions classées d'après leur provenance géographique.

Un glossaire gaulois forme la troisième partie. Il comprend trois catégories de mots : 1° les mots donnés comme gaulois par les anciens et les mots contenus dans les inscriptions gauloises; 2° les éléments des noms des Gaulois dont la nationalité est nettement établie; 3° les mots celtiques qui expliquent les noms propres supposés gaulois de personnes ou de lieux et les mots d'origine gauloise conservés par le gallo-roman.

Un index alphabétique permet de retrouver les détails que la table générale ou les titres courants n'indiquent pas avec assez de précision.

Le nouveau livre de G. Dottin constitue un répertoire précieux où l'on trouve condensée, avec méthode, une foule de renseignements nécessitant de fastidieuses recherches. La reproduction des inscriptions paraît également irréprochable.

---

1. G. Dottin, *La langue gauloise*. Paris, Klincksieck, 1920 (tome II, de la *Collection pour l'étude des Antiquités nationales*).

Une des tâches principales de l'auteur, et on en retrouve la préoccupation un peu partout dans son travail, a été de dégager du celtique général, et en particulier du celtique insulaire, le celtique de la Gaule. Il s'y essaie plus particulièrement dans le chapitre portant le titre de : *Comparaison du Gaulois et du vieux-celtique insulaire* (pp. 79-123).

Il est plus heureux quand il expose les rapports intimes qui unissent les deux groupes que lorsqu'il s'ingénie à chercher les différences qui peuvent les séparer.

Le vocalisme est identique : il le constate. A ce propos, il avance à tort, p. 67, que l'irlandais confond *ŭ* et *ŏ* et *ĭ* et *ĕ* indo-européens. C'est soutenable pour le vieil irlandais, c'est-à-dire pour la période qui part du VIIIe s. après Jésus-Christ. Mais ces voyelles sont encore, en général, distinctes dans les inscriptions oghamiques du Ve et du VIe siècle de notre ère[1]... Le vieux brittoniqne distingue ces voyelles aussi nettement que le gaulois. Le gallois, à aucune époque, ne les confond. Même accord entre les deux groupes du celtique insulaire et du gaulois pour les voyelles longues.

Il y aurait, d'après l'auteur, des différences dans le traitement des diphtongues : elles seraient conservées en gaulois, tandis qu'elles ont une tendance à se réduire en voyelles longues en gaëlique et en brittonique.

Les exemples donnés par l'auteur lui-même apportent à cette assertion de sérieux correctifs et prouvent que la même tendance existait en gaulois. C'est ainsi que pour *ei*, il nous cite *dēvo* à côté de *deivo*; *rēda* (*reidā*). Il aurait pu ajouter d'autres exemples de la réduction de *ei* à *ē* (*verē tus*, *Rē tones*, *Rēnus* etc.).

ai et *oi* sont conservées en gaëlique non seulement dans les inscriptions oghamiques, mais même en vieil irlandais, où elles sont susceptibles de se modifier en *ae*, *oe*, pour arriver dans la suite à se confondre.

Les exemples de *oi*, en gaulois, sont fort rares et plusieurs me paraissent douteux : par exemple *Doiderus* à cause du doublet *Doviderus* Doiros pourrait bien être pour *Doviros* : cf. *Doverus*. Il est fort possible que *Vindo-roici* soit pour *Vindo-rovici* : cf. *Roveca Rovica* (Holder, *Altcelt. Spr.*).

Peut-être même *oi*, en gaulois, a-t-il évolué finalement, comme en brittonique, c'est-à-dire est arrivé par *ō* à *ü*. *Brocaria*, qui a donné *bruyère*, est dérivé de *broica*; or, on est disposé à croire que *broica* est pour *vroica* qui serait identique, moins le genre, au celtique insulaire *vroico*, qu'on trouve comme nom propre dans les inscriptions oghamiques (*Vroici*); vieil-irl. nominatif *Froech*, génital *Froich*, *Fraich*; cf. *brigantes* pour *vrigantes*.

Eu, *ou* est également réduit à *ō* et même *ū* : *Teutatis*, mais *Totatis Tūtati*.

---

1. Les effets différents produits par *i*, *e*, *o*, *u* en syllabe finale sur la voyelle de la syllabe précédente, suffisent à prouver que ces voyelles étaient nettement distinctes avant leur chute, c'est-à-dire au Ve-VIe siècle de notre ère.

Les différences qu'a relevées G. Dottin dans le traitement des diphtongues se réduisent à une question de date : un simple coup d'œil jeté sur les noms de lieux insulaires, qui nous ont été conservés par les écrivains de l'antiquité, suffit à le démontrer :

au : Ἀλαύνου ποτ. ἐκβολαί (Ptolémée); la sincérité de cette forme est assurée par le nom de la rivière du nord-Galles, *Alun* (*au*, *eu*, *ou* ont donné en gallois, cornique et breton, *ū* après avoir passé par *ō* fermé).
Ἀυσόβα, fleuve d'Irlande (Ptol.). Ἄυτεροι, peuple d'Irl. (ibid.).

eu : *Leuca, Leucaro, Leucomago* (Anonyme de Ravenne).

ou : *Boudicca* (Tacite);
Κώουνος νῆσος (Ptol.).

ai : Ἀλαίνου ποτ., (ibid.),

Dans le consonnantisme, c'est surtout l'accord entre les deux groupes qui est frappant. Les divergences signalées sont dues à une différence d'époque. Quand l'auteur nous dit (p. 161), que les consonnes finales sont mieux conservées en gaulois qu'en gaëlique et brittonique, il s'appuie, pour le celtique insulaire, sur des textes qui remontent tout au plus à la fin du VIIe et au VIIIe s, de notre ère.

Lorsqu'il oppose l'irlandais au nominatif *rī* au gaulois *rix*, l'irlandais *mār*, breton *meur*, au gaulois *māro-s*, il sait parfaitement qu'à une époque contemporaine du gaulois, on aurait en vieux-gaélique et vieux-brittonique *rix* et *māro-s*, mais un lecteur peu versé dans des études celtiques pourrait s'y tromper. Ici, d'ailleurs, point n'est besoin de reconstitution ; les *Inscriptiones Britanniae latinæ* de Hübner donnent les deux noms propres : *Tanco-rix* et *Dagomarus*. Une inscription oghamique du pays de Galles nous a conservé le génitif de — *rix* sous la forme — *rig-as* pour *rig-os* : *Voteco-rigas*, latinisé en *Voteporigiz*.

La comparaison (p. 103) des groupes de consonnes à l'initiale, en gaulois et en celtique insulaire, appelle des remarques analogues. Les groupes *chw-*, *gwl-*, *gwr*, que le brittonique aurait de plus que le gaulois à l'initiale, ne sont pas anciens. En breton, *w-* est encore conservé à l'initiale au IXe siècle. Les groupes brittoniques *vl-*, *vr-* sont identiques aux groupes gaulois *vl-* *vr-* que l'auteur ne cite pas : *Vlatos* (monnaie), *Vlatucni*, *Vroici* (Holder, *Altcelt. Spr.*) : cf. oghamique *Vlatiami*, *Vroicci*.

De même, le gaélique aurait de moins que le gaulois *nc*, *nt*. Il est vrai que *nc* est réduit à *g*, *nt* à *d* déjà dans des inscriptions oghamiques, mais c'est là un changement relativement récent. En tout cas, *nc*, *nt-* sont parfaitement conservés en brittonique, et même en vieux-breton.

Page 100, nous lisons que les consonnes simples ne semblent pas sujettes, en gaulois, aux multiples modifications que l'on constate en gaélique et en brittonique, tant à l'intérieur du mot qu'à l'initiale après certaines proclitiques.

Encore ici, c'est une question d'époque, et dans une certaine mesure d'orthographe. Les modifications auxquelles fait allusion l'auteur, on les chercherait en vain dans les inscriptions oghamiques et dans les inscriptions chrétiennes de Grande-Bretagne, et à plus forte raison à une époque antérieure. Si elles ne se montrent pas dans l'intérieur du mot, il est évident qu'elles ne se fussent pas montrées à l'initiale. Fréquemment, à une époque postérieure, ces modifications ne paraissent pas dans l'écriture, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'existaient pas dans la prononciation, du moins dans une certaine mesure, et cela peut-être même en gaulois. Il est, par exemple, bien difficile de nier que *g* intervocalique ne fût déjà spirant ainsi que *b*.

La question de la place de l'accent tonique en gaulois est loin d'être résolue : ses effets se croisent, dans beaucoup de cas, avec ceux de l'accent latin. On constate sa présence sur l'initiale de certains noms de lieux et sur la finale du premier terme de certains noms composés. Il apparaît aussi sur la pénultième brêve d'autres noms: Devona, *Divona*, la Divonne, ce qui rappelle l'accentuation brittonique. L'auteur commet, en effet, une grave et surprenante erreur, en donnant comme règle pour le celtique insulaire, que l'accent principal serait sur l'initiale. C'est soutenable pour le gaélique, quoique nous ne puissions pas le constater avant les inscriptions oghamiques. Quant au brittonique, il résulte très clairement de l'étude des nombreux mots latins empruntés par les Brittons au cours de l'occupation romaine, comme je l'ai démontré dans mon travail sur *Les mots latins dans les langues brittoniques*, que l'accent dès l'époque romaine, s'était fixé sur la pénultième alors existante, brève ou longue. A l'époque de l'unité celtique, il y a traces d'un accent plus mobile. La plus nette est le traitement de *ĭ* bref indo-européen, en gaulois comme en brittonique, dans les particules *ande- are- ate-* et *ambi*. Dans *ambi*, *i* est conservé parce qu'il portait l'accent en indo-européen, tandis que dans *ande-*, *are- ate*, l'accent était sur l'initiale : sanskrit : *ádhi*, *pári*, *áti*, mais *abhí*, grec, πέρι, ἔτι, mais ἀμφί.

Dans la comparaison de la déclinaison gauloise et celtique insulaire, nous nous heurtons encore au même fâcheux procédé qui consiste à mettre en face des formes gauloises des formes néo-celtiques postérieures d'au moins cinq à six siècles. Il est très vrai que les anciennes désinences dans la déclinaison gaëlique ne se révèlent, en général, que par l'influence qu'elles ont eue par l'intermédiaire de la consonne sur la voyelle de la syllabe précédente ; mais l'auteur oublie que les inscriptions oghamiques nous ont conservé à peu près intacts tous les thèmes nominaux qu'il signale en gaulois : thèmes en *o- io-*; *ā*, *iā- i* et *u*; thèmes consonnantiques. La construction se faisant au génitif, nous y trouvons les divers génitifs singuliers que l'on reconstruit en vieil-irlandais. Les différences signalées par l'auteur entre les deux groupes sont insignifiantes : elles se réduiraient au fait que le gaëlique ne posséderait pas de thèmes masculins en *ā* long et qu'il confondrait en

partie au génitif singulier les thèmes en *ā* et en *ī*, *iā*. En supposant que ces faits fussent établis, ce qui n'est pas, comme nous allons le voir, l'auteur en tire une conclusion vraiment disproportionnée, lorsqu'il avance que là où on ne peut mettre de désinences gauloises attestées en face des désinences restituées (il eût fallu ajouter : et existantes) du gaëlique, les formes gauloises devaient être plus voisines du latin que du gaëlique! On trouve d'ailleurs chez les Celtes insulaires des thèmes masculins en *ā*. Sans parler des Belges insulaires, nous trouvons chez Ptolémée les noms de peuples Κάνται, Μέρται, et celui plus décisif encore, Δημῆται. Il s'agit d'un peuple habitant le sud du Pays de Galles. Le génitif dans l'Epistola de Gildas est *Demetarum* § 31. Aldhelm à la fin du VIIe siècle a également *Demetarum* (ap. Holder, *Alt. Spr.*). Le nom gallois actuel *Dyfed* (y se prononce comme *e* français dans petit; f $= v$) suppose *Demeta* et non *Demetia* qui eut donné *Dyfaid*. Il y a même en irlandais des noms *masculins* qui suivent la déclinaison en *ā* féminin et peuvent très bien avoir été à l'origine des noms masculins en *ā* : irl. *techt*, messager ; de même *cennad*, gallois.

Quant à la confusion en irlandais entre les thèmes en *ā* long et les thèmes en *ī*, *iā*, au génitif singulier, elle ne remonte vraisemblablement pas à l'unité celtique insulaire, car on trouve encore un génitif régulier de thèmes en *ā* dans deux mots irlandais : *ben*, femme, a fait au génitif *mnā* = *mnās* pour *bnās*; le génitif féminin singulier de l'article *inna*, suit aussi l'ancienne déclinaison.

Il est incontestable, comme le dit G. Dottin (pp. 118-119), qu'il n'existe ni en gaëlique ni en brittonique aucune formation semblable au gaulois *bratude* qui serait un ancien instrumental faisant fonction d'ablatif, régi par la préposition *de*, ni à Ταρανοου, ancien locatif en fonction de datif. Mais il ne faut pas oublier qu'on ne trouve guère dans les inscriptions oghamiques, qui ne remontent d'ailleurs pas plus haut que le Ve siècle, que des génitifs singuliers (peut-être un génitif pluriel) et quelques rares nominatifs. Nous n'avons aucun renseignement sur les autres cas avant la fin du VIIe et surtout du VIII-IXe siècle ; à plus forte raison en est-il de même en brittonique, dont les textes suivis sont notablement moins anciens et dont les terminaisons ont été plus atteintes. S'il n'y a pas d'exemple de postposition de la préposition après le substantif qu'elle régit, on trouve fréquemment, surtout en gallois et en breton, la préposition placée après le pronom interrogatif qui en dépend.

Pour la conjugaison, toute comparaison entre les deux groupes est impossible. En face de la conjugaison si riche et si touffue des langues insulaires, surtout de l'irlandais, on n'a à mettre en parallèle du côté gaulois, comme le dit très justement l'auteur, que de misérables restes épars dans un certain nombre d'inscriptions.

G. Dottin termine sa comparaison du celtique insulaire et du gaulois en relevant les traits les plus originaux ou caractéristiques du celtique d'Irlande et de Bretagne, qui ne se retrouveraient pas en gaulois, ou plutôt, suivant son

expression dont on ne saurait trop louer la prudence, *que rien n'autorise jusqu'ici à croire que le gaulois ait eu en commun avec le gaëlique et le brittonique.*

J'écarte d'abord parmi ces traits ceux qui proviennent très vraisemblablement de lacunes en gaulois, par exemple l'absence du futur en *b*, du passif et et déponent en *-r*. En brittoniqne non plus, il n'y a aucune trace certaine de l'existence d'un futur en *b*. Quant à l'absence du passif et du déponent en *-r*, elle est évidemment imputable à la pauvreté de la conjugaison en gaulois, car ces formations sont communes au celtique insulaire et au latin.

Il n'y a pas davantage à s'arrêter à ce qui n'est qu'une question de date, comme les différentes formes des pronoms. Les termes de comparaison manquent en gaulois : *la déclinaison pronominale nous est inconnue*, reconnaît l'auteur, p. 116. Il cite comme caractéristique, p. 124, la construction galloise avec pronom infixe : *neu-m-goruc*, il m'a fait : *neu* particule affirmative, *-m-* reste du pronom complément. C'est là un fait de composition impropre, bien connu en vieil irlandais : en métrique, le préfixe ne compte pas comme syllabe du verbe composé. Quant à la place du pronom, c'est un fait indo-européen qui sûrement a existé en gaulois : les pronoms et particules enclitiques tendent à se placer après le premier mot de la phrase (Pedersen, *Vergl. Grammatik der Kelt. Spr.* I, 137 ; II, p. 242 ; cf. Delbrück, *Syntax*, dans le *Grundriss* de Brugmann, tome V, 3e part. § 21).

De même, il est impossible d'attacher la moindre importance au fait que le verbe gaëlique présente des terminaisons différentes suivant qu'il est simple ou composé, plus courtes en cas de composition, tandis qu'en gaulois cette particularité ne se rencontre pas : comme nous l'avons vu, la conjugaison gauloise n'existe pour ainsi dire point ; on n'en a, suivant l'expression de l'auteur, que de misérables restes. Comme il y en a des traces en gallois, il est possible que cette construction remonte à l'époque de l'unité celtique insulaire, auquel cas il serait bien invraisemblable qu'elle n'eût pas existé en gaulois.

Moins significative encore, si c'est possible, est *l'expression du pluriel par le collectif et la transformation de ce collectif en singulatif au moyen d'un suffixe si fréquent en brittonique* (p. 124) : gall. *gwydd*, des arbres, *gwydd-en*, un arbre, de même en breton : le développement de ce genre de collectif en brittonique est uniquement dû à la perte des désinences casuelles, qui n'a guère eu lieu avant le VIe siècle de notre ère. Il en est tout autrement en irlandais qui a conservé la flexion casuelle (Pedersen, *Vergl. Gr*, II, 68).

Question de date aussi que l'infection vocalique, c'est-à-dire la modification des voyelles par des consonnes qui les suivent, consonnes dont l'articulation dépend de la voyelle suivante ou qui la suivait : irl. *marc*, cheval ; plur. *mairc* ; gall. *march*. plur. *meirch* : *marc* = *marco-s* ; *mairc*, *meirch* = **marcoi*, *marcī*. C'est un phénomène relativement récent et dont il n'y a pas de trace dans l'écriture avant l'époque des premiers manuscrits irlandais (fin du VIIe siècle

VIII[e] siècle), par exemple dans les inscriptions oghamiques : génitif *Broci* : vieil-irl. *Bruicc* ; *Dovatuci* : vieil-irl. *Dubthaig* ; *maqi*, fils : irl. *maicc*, etc.

L'auteur a raison de signaler comme un trait caractéristique du celtique insulaire les mutations consonnantiques, c'est-à-dire, suivant sa définition, qui eût gagné à être plus précise et plus développée, les modifications des consonnes initiales après les mots qui se lient étroitement au mot suivant par le sens (article, adjectif et pronoms possessifs, certaines prépositions, conjonctions et particules verbales [1]). Mais ces modifications sont, en principe, les mêmes que celles qui atteignent les consonnes à l'intérieur du mot. Or, on ne trouve de ces dernières aucune trace dans les inscriptions oghamiques du V-VI[e] siècle (le groupe *nc*, *nt* excepté), ni dans les inscriptions chrétiennes de Bretagne de la même époque : à plus forte raison devait-il en être de même à l'initiale. Ce qui ne veut pas dire qu'elles n'eussent pas commencé avant que l'écriture en donnât trace. Comme les modifications de la consonne initiale dépendent de la terminaison du mot précédent, il est clair qu'elles se sont produites avant la chute des voyelles en consonnes finales, c'est-à-dire vraisemblablement au plus tard vers le VI[e] siècle de notre ère. Longtemps après, au IX-X[e] siècle, dans l'écriture, les occlusives sourdes *p t c* intervocaliques sont intactes en général en gallois, cornique ou breton. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs que si l'on a, pendant des siècles, maintenu l'orthographe traditionnelle, les modifications en question ont dû commencer par des nuances insensibles, parfois peu perceptibles à l'oreille. Il n'y a pas à s'étonner que les textes gaulois n'en présentent pas trace, en exceptant toutefois le *g* et le *b* intervocaliques [2].

1. Par exemple, *b* initial dans un nom féminin deviendra *v* ou *w*, suivant que la voyelle est palatale ou d'arrière, si ce nom est précédé de l'article : *b* devenu *v*, *w* est écrit *b* pointé ou *bh* : *bó* vache, *an bhó* : l'article vieux-celt. s'accordant avec le nom féminin était terminé par *d* ; précédé de *a* pronom masculin, de même : *a bho*, sa vache à lui ; mais *a bó*, sa vache à elle : en vieux-celt. le pronom possessif masc. était terminé par une voyelle, le féminin par *s*. Précédé du possessif pluriel, *bó* devient *mó*, écrit *a mbó*, leurs vaches : le possessif était terminé par *n* en vieux-celt. : *n* devenu *m* devant *b*, l'assimile. En brittonique, il y a tout un système de mutations analogues.

2. Page 126, G. Dottin considère comme admissible que les mutations consonnantiques soient postérieures à la séparation des langues celtiques insulaires d'avec le celtique continental. Il en signale l'existence dans un dialecte roman de Sardaigne. Il eût dû ajouter qu'on l'a signalée aussi à Florence, et dans un dialecte du vieux-haut-allemand (Notker). En vieux haut-all. cette particularité disparut vite. En Italie, elle ne se montre que dans quelques dialectes en somme et là même rarement. En tout cas, cela paraît démontrer que ce phénomène ne relève nullement de l'ethnologie. De plus l'unité la plus simple chez les Indo-européens étant non le mot mais la phrase courte, on peut se demander, avec Zimmer, si en cela les Celtes n'auraient pas mieux conservé que leurs frères de langue un principe essentiel de la construction syntactique dans la langue mère primitive.

Le fait que le *p* indo-européen a disparu à l'initiale et entre voyelles, comme dans les autres langues celtiques, suffirait à prouver que la prononciation gauloise était caractérisée par le trait essentiel de la prononciation celtique à toute époque : une expiration forte et une articulation faible résultant d'un relâchement dans l'ouverture buccale et d'une occlusion moins rigoureuse. Il est de toute évidence que le *p* a dû être d'abord aspiré et peut-être, ce qui n'est pas du tout certain, transformé ensuite en spirante. Les autres occlusives ont dû être atteintes, mais dans une moindre mesure, à peu près imperceptible. Aujourd'hui encore, en Galles, les occlusives sonores initiales sont sourdes ou accompagnées de peu de vibrations laryngiennes. Or, des phonétistes exercés comme Sweet et plus récemment Fynes-Clinton ne s'en sont pas aperçus. Pour *g*, le peuple ne s'y trompe pas : l'éminent et regretté celtiste Quiggin, préposé à la censure des lettres des soldats gallois pendant la guerre, a constaté qu'ils écrivaient fréquemment *k* au lieu de *g* (*Revue celt*, 1920). Shakespeare, qui fait prononcer *plood* pour *blood* par un Gallois, s'est montré bon observateur.

En résumé, les différences prétendues caractéristiques, relevées par G. Dottin entre le gaulois et le celtique insulaire, se réduisent à une question de date ou s'expliquent par des lacunes : les unes n'ont pu se produire en gaulois parce qu'il s'est éteint trop tôt; les autres n'ont pu être constatées par suite de la pénurie et de l'indigence des textes gaulois.

Reste cependant une question de syntaxe, de construction verbale, à laquelle l'auteur attache, à mon avis, une importance exagérée : *le gaulois s'oppose même aux langues celtiques insulaires pour l'un des faits les plus caractéristiques de ces langues. Tandis que la construction de la phrase gaélique et brittonique comporte l'ordre suivant : verbe, sujet, complément*[1], *les mots de toutes les phrases gauloises qui nous sont parvenues sont rangés à peu près dans le même ordre que le latin, mais aucune ne présente le verbe en tête de la phrase.* Le verbe en gaulois paraît avoir été assez mobile, puisqu'on le trouve après le sujet ou le complément direct, et à la fin de la proposition : on peut faire remarquer que si l'on n'a pas d'exemple du verbe en tête de la proposition, cela peut tenir au nombre assez restreint de phrases gauloises qui nous ont été conservées. Il me paraît cependant probable qu'il y en a un exemple dans l'inscription de Todi actuellement au musée des antiquités étrusques à Rome : *Ategnati Druticni carnitu logan Coisis Druticnos.* Comme l'a fait judicieusement observer John Rhys (*The Celtic Inscr. of France and Italy*, pp. 69-74), il est invraisemblable que l'accusatif *logan* ait été séparé par le verbe *carnitu* des génitifs qui dépendent de lui. Rhys propose, en conséquence, de faire dépendre *Ategnati Druticni* d'un mot sous-entendu, *tombe, lieu funéraire*, et

1. Le sujet peut être après le complément (Vendryes, *Gr. du vieil-irl.* p. 306). L'interrogatif se place aussi toujours avant le verbe.

de faire commencer la phrase suivante par *carnitu*, ce qui équivaudrait à : « *Ategnati Druticni* (locus); congessit *Coisis Druticnos.* » C'est là à peu près la seule construction usuelle dans les inscriptions oghamiques : les noms sont au génitif dépendant d'un mot sous-entendu. Ce mot dans les inscriptions du pays de Galles est souvent remplacé par *hic jacit* avec le nom propre au génitif : *Hic jacit Maccudecceti — Ettorigi hic jacit — Cunogusi hic jacit* (John Rhys, *Lectures on Welsh Phil.*, 2e édit. p. 361 et suiv.).

A en juger par la poésie galloise du XIIe siècle, le celtique insulaire a dû, concurremment avec la construction que G. Dottin a signalée, employer des constructions identiques à celles du gaulois. Je l'ai signalé dans mes *Remarques et additions à l'Introd. to Early Welsh* de Strachan, pp. 71-72. Le sujet est en tête et précède le verbe dans les deux vers suivants :

Gwaed gwyr goferai, gwyrai onwyd

« Le sang du guerrier coulait, pliaient les lances. »

Cyrn cenynt, cerdynt carnweilwion

« Les cornes (de guerre) retentissaient, s'avançaient des (chevaux) au sabot blanc-pâle[1] ».

A la construction gauloise : *Ratin Brivatiom Tarbeisonios ieuru*, avec le complément direct en tête et le verbe à la fin, répond la construction galloise : *Kylch Kymry Kymerassam* « le circuit de Galles nous avons accompli. »

En réalité, ce qui frappe dans la comparaison du celtique insulaire et du gaulois, et on pourrait ajouter de tout le celtique continental, c'est une remarquable unité dans la phonétique et la morphologie. Aussi aurait-on tort de récuser le témoignage de saint Jérôme (331-420) qui, ayant séjourné à Trèves et à Ancyre, écrivait que les Galates d'Asie mineure parlaient à peu près la même langue que les Trévires. Dans l'introduction à son *Glossaire gaulois*, G. Dottin reconnaît lui-même *qu'il est remarquable que dans la plupart des cas la forme que l'accord des langues celtiques des Iles Britanniques permet de reconstituer est rigoureusement identique au gaulois* (p. 218).

L'auteur (p. 82) remarque avec raison que l'explication des inscriptions gauloises par le vieux celtique insulaire présente de graves difficultés. Il s'expliquerait par l'extension de mots appartenant à des langues différentes, par exemple à la langue ou aux langues de peuplades habitant la Gaule à l'arrivée

---

1. On remarquera que dans ces deux exemples le verbe est en tête de la seconde proposition; nul doute qu'il ne serve à lier plus fortement ce qui suit à ce qui précède dans la narration. C'est la raison d'après Delbrück (*Syntax*, tome V, p. 74) et l'origine de la prédilection marquée par le celtique pour la place du verbe en tête de la phrase, ce qu'il a également constaté pour le Nordique.

des Celtes[1]. Il peut y avoir du vrai dans cette hypothèse; mais la principale raison pourrait bien être que nous ne possédons pas de textes suivis contemporains du gaulois. On sait que le latin du temps des grandes guerres puniques n'était plus compris à l'époque classique. En Irlande, il y a dans les épopées des poésies composées dans une langue fort archaïque et qui ont résisté à tous les efforts des lexicographes pour les interpréter. La poésie galloise de l'époque de l'indépendance est souvent fort obscure. Le sens d'un grand nombre de mots n'est pas encore fixé. Au XVIe siècle, on comprenait mal la langue poétique du XII-XIIIe siècle.

Les inscriptions gauloises sont en général très courtes. Ne font guère exception que l'inscription de Rom (Deux-Sèvres) et le calendrier de Coligny. L'inscription de Rom, en caractères cursifs du IVe siècle sur une lame de plomb, me paraît suspecte au point de vue celtique; on n'y a relevé avec sûreté que deux mots celtiques; quelques terminaisons pourraient être celtiques également, et c'est tout. Il semble qu'on soit en présence d'une formule d'incantation d'une langue fort hybride. Elle reste en tout cas inexplicable, et c'est d'autant plus frappant que bon nombre de mots du calendrier gaulois de Coligny, malheureusement mutilé, s'expliquent facilement par le celtique insulaire. La structure du calendrier est nettement celtique. Il est très probable que si nous possédions des inscriptions gaëliques ou brittoniques du Ier siècle de notre ère, nous rencontrerions aussi de sérieuses difficultés d'interprétation.

Ce que dit l'auteur de la date de la disparition du gaulois appelle quelques remarques. Résumant les témoignages de divers écrivains qu'on a lieu de croire bien informés, il conclut avec raison que la substitution du latin au celtique fut lente, mais qu'il est probable qu'elle était achevée au VIe siècle (p. 70). Si l'on en juge par ce qui s'est passé en Armorique, elle a dû l'être au moins un siècle plus tôt. Les raisons tant historiques que linguistiques ne manquent pas pour établir que le breton-armoricain n'est pas un reste de gaulois, mais bien une importation des Bretons insulaires dont l'émigration a dû commencer dès le premier tiers du Ve siècle. L'auteur en donne quelques-unes, mais il oublie la principale et la plus décisive : c'est que les centaines de noms de lieux gallo-romains de la zone occupée par les Bretons sont en pleine évolution romane et non celtique[2]. Je l'ai établi dans l'introduction à mon étude sur

1. L'auteur remarque que si les inscriptions gauloises s'interprètent difficilement par le vieux celtique (*insulaire*), les noms propres gaulois y trouvent avec une grande facilité l'explication de leur sens; ils seraient plus pénétrés d'éléments celtiques que le reste du vocabulaire. Cette explication, pour avoir été donnée plus d'une fois, n'en a pas pour cela plus de valeur : il suffit, pour la ruiner, de faire remarquer que les mots qui composent les noms *propres* gaulois sont des substantifs ou adjectifs *communs* dans les langues néo-celtiques.

2. G. Dottin cite comme champion attardé de la thèse de l'origine gauloise du

Les mots latins dans les langues brittoniques et j'en ai achevé la démonstration dans mon opuscule : *Les langues romane et bretonne en Armorique*. Il y a des preuves que le roman persistait encore en plein Finistère au VIII[e] siècle.

Il est donc oiseux et illogique de supposer l'existence en Armorique d'un patois gaulois à l'arrivée des Bretons, patois dont il n'y a d'ailleurs aucune trace. Anciennement, les relations ont été très-intimes entre l'Armorique et l'île de Bretagne, tant que les Vénètes ont eu la prépondérance maritime, mais après la destruction de leur puissance, les rapports entre les deux pays ont dû être singulièrement troublés. De toute la Gaule, la zone qui était forcément en relations continuelles intimes et que la conquête romaine n'a pas rompue, c'est la Belgique. Les Remi apprennent à César que le roi des Suessiones Diviciacus, à une époque dont ils n'avaient pas perdu le souvenir, non-seulement avait été le chef le plus puissant de toute la Gaule, mais exerçait sa domination sur la Bretagne (*De Bello Gall.* II, cap. IV).

Le *Glossaire Gaulois* est trop sommaire et n'est pas à l'abri de la critique. On peut regretter par exemple que l'auteur ne donne pas le nom composé dont il interprète un des termes. Pourquoi, traduisant *cinget*, ne pas donner *Cingetorix* et *Vercingetorix*?

Quant aux lacunes, elles étaient inévitables et on ne saurait en faire un grief sérieux à l'auteur. Il y en a cependant quelques-unes qu'on peut regretter.

Il y a dans les noms propres gaulois des composés en *vebro* : *Vebromaros*, *Vebromara*. *Vebro* est la forme qu'il faut reconstituer pour le nom de l'ambre chez les Gallois, aujourd'hui *gwevr*, ce qui eût été au VIII[e] siècle de notre ère *webr*. Or, ce thème *vebro* se retrouve clairement dans des noms de rivières d'Allemagne, d'Angleterre et du Pays de Galles. Chadwick (*Some German River-names*, in *Essays and studies présented to William Ridgeway*, Cambridge, 1913, p. 315; cf. *Revue celt*, 1914, p. 317) établit que *Wipper*, nom de trois rivières de Thuringe, et d'un affluent du Rhin entre Düsseldorf et Deutz, est identique à Weaver, nom d'une rivière du Cheshire représentant un anglo-saxon *Weofre* (cf. Wevre, *Wivreham*), et *Waver*, rivière du Cumberland (pour *Waefre*, avec le changement northumbrien en *e* de *ae* après *w*). Naturellement *Weaver*, en territoire brittonique, a échappé au changement germanique de *b* en *p*. Dans une note additionnelle, p. 322, Quiggin apporte une frappante confirmation à la thèse de Chadwick de l'origine celtique du nom de Wipper, Weaver. Dans le *Book of Llandav*, édit.

---

breton, M. A. Travers, *De la persistance de la langue celtique de Basse-Bretagne*, Rennes, 1906. *Les inscriptions gauloises et le celtique de Basse-Bretagne*, Rennes, 1907. Les deux ouvrages de M. A. Travers sont un tissu d'erreurs grossières; il ignore complètement les langues celtiques et les langues romanes et n'a aucune notion de linguistique; aussi ai-je été scandalisé de l'indulgence avec laquelle ses œuvres ont été jugées dans certain compte-rendu des *Annales de Bretagne*.

G. Evans, p. 159, un ruisseau du Monmouthshire porte le nom de *Guefr-duvr* = *vebro-dubros* : *duvr* = gaulois *dubro*, eau. Ce nom a-t-il été donné à la rivière en raison de la couleur de ses eaux? Est-ce un souvenir de temps antérieurs? Chadwick suppose également que le nom de la Weser est d'origine celtique. Il l'identifie avec le nom de la *Ves(d)re* qui se jette dans l'Ourthe non loin de Liège et celui de la *Wear* (Durham) qui, sous la forme *Wiur*, se montre au début du VIIIe siècle (Beda, *H. E.* IV, 18; V, 21). La disparition de *s* intervocalique est conforme aux lois du brittonique; cf. chez Bède, *Treanta*, chez Ptolémée, *trisantōn*. La présence de ces noms de rivière en Angleterre, Belgique, pays Rhénan, Thuringe, et au nord-ouest de la Germanie est significative. Il semble bien que les Celtes aient occupé une partie du nord-ouest de la Germanie et aussi de la Thuringe. Chadwick (p. 319) rattache également le nom de la Wye, en gallois *Gwy*, à celui de la *Wiese* en Allemagne. G. Dottin aurait pu aussi consulter avec fruit un court travail de Quiggin : *On some Celtic River names* (*Proceedings of Cambridge Philol. Soc.*, 1914). Quiggin identifie *Alava*, rivière de Prusse rhénane, avec *Alaw* (Anglesey); le nom de la Charente, Carantonus, *Caranto* avec *Carant* (Worcester), irl. *Carad* = *Carant-* en v. celt.; l'irl. *Seachair* avec *Separis*, Sèvre = *Sequari-*.

En somme, malgré quelques erreurs et lacunes qui disparaîtront sans doute dans une prochaine édition, l'œuvre de Dottin, si dense et si compréhensive, reste solide et mérite l'accueil qu'elle a reçu, ainsi que la distinction dont elle a été l'objet de la part de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. S'il n'a pas réussi à dégager les traits caractéristiques du gaulois vis-à-vis du celtique insulaire; si, après sa tentative comme avant, on ne peut parler d'une langue gauloise comme d'une langue gaëlique ou d'une langue brittonique et qu'on doive se contenter de la division purement géographique du celtique en celtique insulaire et celtique continental, c'est que la tâche à laquelle il s'est ingénié était impossible à mener à bonne fin pour les raisons exposées plus haut. Il se rend compte lui-même de la fragilité de sa constitution d'une langue gauloise quand il reconnaît (p. 126) que les importantes différences qu'il *semble y avoir* entre le gaulois et les autres langues celtiques *sont sans doute provisoires et que la découverte de nouvelles inscriptions peut en réduire le nombre*. Souhaitons-le sans trop l'espérer; mais point n'est besoin de nouvelles découvertes, comme je crois l'avoir démontré, pour arriver à ce résultat.

J. Loth.

M. Éd. Naville et la linguistique égyptienne.

Les théories les plus audacieuses sont à l'ordinaire l'apanage des jeunes gens. A un âge où, faute de connaître dans leur ensemble les données d'un problème, on n'a encore pu en étudier que quelques aspects, ils se laissent volontiers aller à des généralisations hâtives, au désir d'innover ou à la joie ardente de la découverte. De ces échafaudages rapides d'hypothèses, il ne reste souvent que le reflet d'une flambée d'idées neuves et éphémères. C'est le sort commun de ces fragiles constructions et ce destin n'est pas toujours immérité. Combien plus troublant pour l'observateur impartial est un cas comme celui de M. Naville[1] ! Voici cinquante ans que l'héritier de Lepsius étudie avec une patiente autorité les textes égyptiens les plus difficiles; voici quarante-six ans qu'il a publié la *Litanie du Soleil* (1875) et trente-cinq qu'a paru sa monumentale édition du *Todtenbuch* (1886). Au cours de ce demi-siècle, il a eu vingt fois l'occasion de mûrir dans son esprit une réponse aux grands problèmes de l'égyptologie; à l'automne de sa vie, il résume dans un livre le suc de ces longues années d'expérience. C'est ce qui confère à cette étude sur *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques* une valeur des plus considérables, une autorité qu'on chercherait en vain à contester, le dirons-nous enfin, un charme personnel, dont il serait bien difficile de ne pas subir l'influence.

Ce livre s'annonce comme le procès de toute une école : l'égyptologie de Berlin, dont les représentants les plus éclatants sont MM. Erman et Sethe, aurait, en considérant comme acquis un point de départ qui est précisément encore à démontrer, édifié sur le sable mouvant toute une théorie philologique de la langue égyptienne qui nous en donnerait une idée, sinon totalement fausse, du moins singulièrement dénaturée. Ce point de départ conjectural, ce serait le caractère présumé *sémitique* de la langue égyptienne.

On sait que, pour MM. Erman et Sethe, l'égyptien serait une langue sémitique; ne croyons cependant pas que, pour ces savants, cette affirmation soit des plus catégoriques. La dernière édition de la *Grammaire* d'Erman débute par ces mots : « La langue égyptienne est apparentée aux langues sémitiques, aux langues est-africaines et aux langues berbères de l'Afrique du nord ». Voilà une affirmation bien prudente et fortement atténuée. M. Naville, lui-même, la trouve-t-il tellement insoutenable? Sans doute renferme-t-elle une grande part d'hypothèse. Tout d'abord, notre ignorance complète des langues africaines, en leur état ancien, nous interdira presque toujours de rechercher entre elles et l'égyptien des points de contact bien assurés. En ce qui

1. Edouard Naville, *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques* (Paris, Geuthner, 1920, in-8), 179 pp.

concerne les langues sémitiques, les rapprochements légitimes ont porté sur le vocabulaire, sur la phonétique et sur quelques points de la grammaire. Ces rapprochements sont assez désappointants : on a cru identifier un millier de racines égyptiennes avec des racines sémitiques correspondantes. Neuf fois sur dix, quand l'identification est certaine, il s'agit d'un mot sémitique importé de Syrie par les Egyptiens des époques historiques ; la dixième fois, il se peut qu'il y ait origine commune, mais il n'est pas tout à fait certain (et M. Sottas a récemment invoqué le calcul des probabilités) qu'il n'y ait pas coïncidence fortuite.

M. Sethe a cru retrouver partout en égyptien la trace de racines trilitères primitives ; sa démonstation, pour ingénieuse qu'elle soit, est loin d'être toujours convaincante et M. Naville n'a pas eu de peine à faire ressortir les points faibles de son raisonnement. Il semble bien que l'Égyptien primitif ait connu aussi des racines de deux lettres.

Enfin, si quelques formes grammaticales, et notamment celles des pronoms suffixes, sont d'une analogie frappante, il en est d'autres qui semblent inhérentes à l'essence même des langues sémitiques et que l'on chercherait vainement dans l'égyptien que nous connaissons.

En résumé, si la parenté alléguée existe, elle est si lointaine qu'elle ne saurait nous être bien utile dans notre étude de l'égyptien. Est-ce à dire que qui que ce soit ait jamais sérieusement soutenu le contraire ? Est-il vrai que le « pansémitisme » égyptologique ait exercé à Berlin, sur les études égyptiennes, une influence néfaste ? M. Naville lui-même ne voudrait sans doute pas le soutenir, et il est le premier à reconnaître que MM. Erman et Sethe connaissent à fond l'égyptien. La querelle est une querelle de principe, mais ces principes ont, au fond, sur les études égyptologiques beaucoup moins d'influence que M. Naville lui-même ne semble le dire au premier abord.

N'en est-il pas de même de la question si discutée de l'existence des voyelles en égyptien ? Sur les vingt-quatre signes alphabétiques de l'écriture égyptienne, il en est quatre auxquels les anciens égyptologues attribuaient d'une manière constante un caractère vocalique : l'*aigle* **a**, la *feuille* **â**, le *bras* **â** et le *poulet* **u** ou **ou**.

L'école de Berlin, depuis une quarantaine d'années, enseigne que l'*aigle* est une aspirée extrêmement faible correspondant à l'א *aleph* sémitique ; que la *feuille* est une aspirée faible intermédiaire entre le י *yod* et le א *aleph* ; que le *bras* est une troisième aspirée correspondant très exactement au ע *ayin* ; que le *poulet* enfin, de même que le ו *vav* hébraïque, est plus consonne que voyelle et peut se transcrire par un *w*.

Pour M. Naville et pour quelques rares représentants de l'ancienne école, parmi lesquels on comptait, il est vrai, feu Gaston Maspero, ces signes sont des voyelles ; le poulet représente le son *ou* et les trois autres signes, *aigle*, *feuille* et *bras*, correspondent à des sons vocaliques assez variables *a*, *é*, *o*.

Au fond, la discussion porte plus sur des mots que sur des idées; le mot égyptien qui signifie *grand* s'écrit par deux lettres dont le premier est le *bras* et le second l'*aigle*. Qu'on le transcrive avec Erman אע ou avec Naville **âa**, le résultat est le même : nous en ignorons l'exacte prononciation; admettons un instant que cela ait été *ao*. M. Erman écrira **'a'o** et M. Naville **âo**. Pour un Européen qui ne prononce et n'entend à l'ordinaire ni l'*ayin* ni l'*aleph*, le mot sera le même dans les deux cas. Le sens n'en sera nullement affecté. De même, pour le *poulet* **ou** ou **w** la divergence est plus apparente que réelle : dans le mot français *ouais*, le son initial est-il une voyelle ou une consonne?

Là où il est bien difficile de ne pas faire quelques réserves, c'est quand M. Naville nous assure que les Égyptiens écrivaient les voyelles. Le *scarabée* est un hiéroglyphe très commun qui se lit KH **e** P **e** R et se traduit *devenir*. C'est un mot dont nous connaissons le squelette consonantique et dont nous ignorons la vocalisation. Selon M. Naville, cette vocalisation serait fixe et si l'on découvrait un jour que le scarabée se lit KH **o** P **i** R, il faudrait en toute circonstance lui donner cette vocalisation. Mais, en collectionnant des exemples du mot, nous trouverons que le signe représente, sans modifications, une foule de nuances différentes : *devenir*, *devenant*, *il devient*, *il devint*, *ce qui devient*, etc. Dans la langue copte, ces nuances sont exprimées par des différences de vocalisation. L'école de Berlin suppose avec vraisemblance qu'il en était de même en égyptien et que, selon la phrase, le *scarabée* devait se lire (je prends des voyelles au hasard *exempli gratia*) *khopir*, *khopri*, *khopra*, *akhpira*, etc.; on serait donc fondé à dire que l'écriture égyptienne n'écrit pas les voyelles, puisqu'un seul et même signe représenterait trois consonnes fixes avec des voyelles variables selon le contexte. Quelles que soient l'éloquence et l'habileté dont M. Naville a fait preuve dans son exposé, on ne peut s'empêcher sur ce point de donner raison à l'école de Berlin et aux nombreux égyptologues français et anglais qui la suivent en cette occasion.

Sans entrer dans des détails accessibles aux seuls spécialistes, il serait difficile de poursuivre l'exposé du système de M. Naville sur les écritures égyptiennes. Qu'il nous soit permis cependant de trouver qu'il fait une trop petite place, dans ce qu'il dit sur l'*orthographe* égyptienne, à la *calligraphie*, c'est-à-dire au caractère décoratif et ornemental de l'écriture hiéroglyphique : le groupement symétrique des signes, ainsi que l'a fort bien montré M. Lacau dans un mémoire célèbre, a conduit plus d'une fois le graveur à ce que ce savant a fort justement appelé des *méthathèses apparentes*. M. Naville en signale de nouvelles dont certaines, chose curieuse, avaient déjà attiré, il y a vingt ans, l'attention de M. Loret.

Le reste du livre de M. Naville est consacré à une comparaison fort pénétrante des circonstances dans lesquelles la langue araméenne a conquis la Palestine et de celles qui en Égypte ont vu naître successivement le démotique et le copte. Il est plus d'une page de ce volume qui suscitera des contradic-

tions; il n'en est pas une où l'auteur n'ait donné maintes preuves d'une rare perspicacité et d'une ampleur de vues des plus suggestives. Son livre est un livre qui fait réflechir et ce n'est pas là un mince mérite en ce siècle d'analyse à outrance.

Seymour de Ricci.

L'École américaine de Jérusalem.

L'École Américaine de Jérusalem, qui, jusqu'à présent, avait publié le résultat de ses travaux dans divers périodiques scientifiques, a décidé de les publier désormais dans un annuaire spécial[1], d'étendue variable. Le premier volume de cette série vient de paraître; il contient quatre mémoires dus à quatre savants qui se sont succédé dans la direction de l'École[2]; les illustrations sont abondantes et généralement bonnes. On y trouve d'abord un intéressant travail de M. Charles C. Torrey sur une nécropole phénicienne de Sidon; ce travail (p. 1-28) comprend 23 figures dans le texte et 4 planches. L'auteur décrit les fouilles entreprises sous sa direction au début de l'année 1901, dans un terrain appartenant à l'*American Presbyterian Mission* à Sidon et situé à un peu plus d'un mille anglais dans le sud-est de la ville, au-delà du Nahr Barghoût, non loin de l'endroit d'où provient le sarcophage d'Echmounazar.

Déjà, en 1880, des carriers y avaient ouvert deux tombes dont une était restée ouverte. M. Torrey explora tout d'abord ces deux tombes (A et B); dans la première — qui avait été refermée par les carriers — il trouva trois sarcophages, deux rectangulaires et un anthropoïde; la seconde était vide. Il ouvrit ensuite huit nouvelles tombes du même type, sans grandes variantes entre elles : ce sont des tombes à puits, creusées dans le roc; l'ouverture rectangulaire du puits, orientée est-ouest, varie entre 8 × 3 et 9 × 4 pieds. Le puits descend à 18 pieds dans le roc. Au fond il donne accès à deux chambres voûtées, s'ouvrant l'une à l'est, et l'autre à l'ouest. M. Torrey donne la coupe d'une de ces tombes et un diagramme de la nécropole qui complètent ses descriptions, d'ailleurs très claires. Plusieurs tombes ont été réemployées, notamment la tombe G, qui se trouve avoir de ce fait un plan beaucoup plus compliqué que celui de toutes les autres tombes; elle contenait 7 sarcophages, dont 5 rectangulaires et deux anthropoïdes.

En somme, sur les dix tombes explorées, quatre étaient presque vides

---

1. *The Annual of the American School of Oriental Research in Jerusalem*, Vol. I, for 1919-1920.

2. M. Torrey fut directeur à l'ouverture de l'École en 1900-1901; M. Mitchell lui succéda en 1901-1902; puis vinrent successivement M. Paton (1902-1903) et M. Moulton (1912-1913).

(*B*, *E*, *D*, *K*)[1]; les autres ont fourni 11 sarcophages anthropoïdes, 8 sarcophages rectangulaires, des lampes, des poteries, des figurines[2], des *alabastra*, un assortiment d'objets de bronze, quelques ornements en or et plusieurs monnaies. Malheureusement, tous ces objets ont beaucoup souffert, l'eau de pluie ayant pénétré à travers le blocage du puits jusqu'aux chambres souterraines où elle séjourna, s'infiltrant même jusque dans les sarcophages.

Dans plusieurs tombes, on trouva des squelettes étendus sur le sol, la tête à l'est, et des clous de bronze qui provenaient vraisemblablement de cercueils en bois.

Les deux sarcophages rectangulaires de la tombe A sont en pierre grossière. Ils nous semblent avoir rempli l'office d'ossuaires; en effet, ces deux cuves contenaient, l'une 5, et l'autre 9 cadavres disposés tête-bêche avec beaucoup de soin. Il est certain, d'ailleurs, que cette tombe avait été plus tard employée, car on y a recueilli, parmi les ossements, des monnaies du III[e] s. après J.-C.

Sauf ce dernier cas exceptionnel, chacun des 17 sarcophages phéniciens en marbre ne renfermait qu'un seul cadavre. Quelques-uns paraissent avoir été ouverts et pillés (n[os] 5 et 11); d'autres, au contraire, semblent ne pas avoir été touchés depuis l'ensevelissement.

M. Torrey renvoie aux ouvrages bien connus de Renan et de Hamdy Bey et Th. Reinach pour tout ce qui concerne les tombes à puits, les sarcophages anthropoïdes, l'aire de leur diffusion dans le bassin de la Méditerranée, et la question de chronologie générale.

Un des plus beaux sarcophages rectangulaires porte la lettre phénicienne *aleph*, ce qui rappelle les lettres *aleph* et *bet* gravées sur des sarcophages trouvés par Hamdy Bey[3]; mais M. Torrey pense qu'ici c'est plutôt une initiale de signature qu'une marque de raccord entre le couvercle et le coffre. Si l'on admet sa façon de voir, on pourrait même reconnaître deux lettres enlacées א et ר, car la haste de l'*aleph* se recourbe par en haut en forme de *rech*. Ne serait-ce pas un nom abrégé en deux lettres, la première et la dernière[4] — fait dont nous avons plus d'un exemple dans l'épigraphie phénicienne et punique?

M. Torrey décrit en détail les sarcophages anthropoïdes exhumés par lui. A son avis[5], les n[os] 2, 3 et 4 pourraient provenir du même atelier que le n° 91 de Constantinople. Le n° 6 (fig. 19) représente un jeune homme qui porte sur les épaules une bande d'étoffe dérivant du klaft égyptien. Les n[os] 8 et 9 (fig. 18)

---

1. Dans *D* et *E*, squelettes sur le sol et clous de bronze.

2. Toutes les figurines, et aussi un fragment en ivoire d'une Astarté portant les mains à ses seins, ont été trouvées dans les chambres ouest des tombes F et G.

3. Cf. aussi l'*aleph* isolé, gravé sur le couvercle du sarcophage anthropoïde provenant de Byblos (*Corp. Inscr. Sém.*, II, n° 2, pl. II, n° 2, A et B).

4. Cf. par exemple le nom même de Echmoun'azar, א[שמנעז]ר,

5. Il est difficile de vérifier cette opinion, ces trois sarcophages n'étant donnés que dans une photographie d'ensemble très insuffisante.

sont probablement les sarcophages du mari et de la femme ; la sculpture en est assez grossière. Aux pieds de l'homme est gravé un Δ et aux pieds de la femme un Λ. Dans le sarcophage masculin on a trouvé un chaton de bague en or et un morceau de toile de lin. En outre, la mâchoire du squelette témoigne d'un travail très habile de dentiste ayant consolidé les dents malades avec des fils d'or[1]. Les nos 10 et 11 sont les plus beaux de toute la série. Le no 10 (pl. III) a une valeur artistique exceptionnelle ; c'est un excellent portrait d'enfant, plein de vie et d'une expression vraiment charmante. Quant au no 11 (pl. II), il est surtout intéressant parce qu'il a conservé sa polychromie primitive[2] : cheveux peints en rouge sombre, lèvres rouges, commissures des paupières vermillon, iris brun avec ligne extérieure en noir et pupille noire, sclérotique bleue.

A ces 11 sarcophages anthropoïdes découverts en 1901, M. Torrey dit qu'il faut ajouter un groupe de 8 ou 9 autres trouvés depuis lors. Parmi ceux-ci il en est deux (fig. 7 et pl. IV[3]) qui, à en juger seulement par les reproductions données, semblent sortir tout à fait de l'ordinaire[4]. Nous signalerons surtout celui qui est gravé (fig. 7) et représente un homme idéalisé à la manière grecque de la fin du IVe s. La tête est très belle et porte la coiffure fréquente à cette époque du nœud de cheveux au sommet de la tête.

M. Torrey reconnaît, avec juste raison, dans tous ces sarcophages anthropoïdes, l'art grec adapté à des formes égyptiennes ; toutefois, à notre avis, il les fait remonter un peu haut en les attribuant à la fin du Ve s. Aucun d'eux ne nous paraît être antérieur au IVe s.

Le second mémoire, celui de M. Hinckley G. Mitchell, est consacré à l'étude du mur d'enceinte de Jérusalem dans son état actuel. Il comprend 23 pages de texte (pp. 28 à 51) et 71 planches. L'auteur avait déjà publié un travail sur le mur reconstruit par Néhémie, travail qui l'avait conduit à prendre de nombreuses photographies de détail. Ce sont ces photographies qu'il publie aujourd'hui pour servir de matériaux aux archéologues qui voudraient entreprendre à nouveau la discussion chronologique du mur actuel. Une carte schématique donne le tracé d'ensemble des enceintes successives et fournit

---

1. M. Torrey en rapproche, très justement, la mâchoire analogue rapportée au Louvre par E. Renan avec d'autres objets provenant de Sidon.

2. Presque tous les sarcophages trouvés par M. Torrey ont conservé des traces de couleur rouge aux coins des yeux et aux lèvres, et du bleu dans les yeux autour de l'iris. La face du no 7 était même peinte en brun, de sorte que l'auteur se demande si ce sarcophage n'aurait pas été celui d'un Africain.

3. Le sarcophage figuré à la pl. IV se rapproche comme type et comme coiffure de celui de la figure 7, mais il en diffère par sa polychromie très accentuée qui durcit les traits.

4. Malheureusement M. Torrey dit qu'il n'est pas en mesure d'en donner une description complète, n'ayant pas vu les originaux.

des points de repère pour situer à leurs places respectives les photographies de détail. Les planches peuvent se subdiviser en quatre groupes : 1° vues du mur actuel, face extérieure et intérieure (pl. 1 à 56); 2° restes de construction comparables à certaines parties du mur et trouvés soit à l'intérieur de la ville (pl. 56 à 59), soit tout à fait en dehors de Jérusalem (pl. 63 à 67)[1]; 3° vestiges du mur de la ville tel qu'il dut être lors de sa plus grande extension méridionale (pl. 59 à 63); 4° extraction et « tailles » diverses des pierres (pl. 67-71).

Le texte qui précède ces photographies se divise en quatre paragraphes : c'est d'abord une introduction dans laquelle l'auteur énumère et décrit les portes de la ville. Puis, il s'occupe des matériaux de construction du mur, de la qualité des pierres, de leur provenance et de leur « taille ». A propos de l'immense carrière dite Maghâret el Kettân[2], qui s'étend sous une partie de Jérusalem, il aurait pu signaler un curieux dessin, gravé sur la paroi du roc, que M. Clermont-Ganneau y a découvert jadis[3] et qui représente un *Keroub* ailé de style assyrien, indice chronologique fort important pour l'âge de cette carrière. Plus loin, parlant de la colonne abandonnée dans la carrière près des Établissements russes, il aurait pu encore renvoyer au même auteur qui, le premier, a publié cette colonne colossale et démontré qu'elle était destinée au Temple d'Hérode, mais n'avait pu être utilisée par suite d'une faille profonde dans la masse[4].

Le troisième paragraphe est consacré à l'histoire des diverses enceintes de Jérusalem[5], qui varièrent selon les circonstances et les besoins de la population. L'auteur retrace à grands traits ce qu'il appelle « les vicissitudes du mur » : d'abord ses extensions successives dues à Salomon, Osias et Hérode Agrippa; puis les rétrécissements qu'il a subis à trois reprises et probablement pour des nécessités stratégiques : à l'époque d'Hadrien, à l'arrivée des Croisés et au xv° s. C'est ce dernier aspect que l'enceinte de Jérusalem a conservé depuis lors.

---

1. La pl. 63 représente un pan de mur à Kalonyeh; la pl. 64, à Mar Saba; la pl. 65, à Ramet el-Khalil, et la pl. 66, le palais d'Hyrcan à A'râk el-Emir.

2. Les « Cavernes Royales » de Joseph.

3. *Archaeological Researches in Palestine*, t. I (1873-1874), p. 243.

4. *Op. c.*, t. I., pp. 254-258 : *A column of Herod's Temple.*

5. L'auteur s'en tient presque exclusivement aux fouilles de Bliss; il ne s'occupe pas d'ailleurs des vestiges des anciens murs; il ne cite même pas l'important travail de M. Kümmel discuté par M. Clermont-Ganneau (*Recueil d'Archéologie Orientale*, t. VIII, pp. 21-28) qui, à cette occasion, a introduit dans le problème de la topographie de la Jérusalem antique certaines indications importantes empruntées à la tradition locale, par exemple le nom de *bâchoûra*, lequel, attaché à un certain point à l'intérieur de Jérusalem, fournit un véritable repère pour le tracé de la partie nord de la première enceinte, la *bâchoûra* ou « avant mur» devant avoir été un élément intégrant de cette enceinte fortifiée.

Après ce résumé historique, M. Mitchell passe au paragraphe 4 qu'il intitule « la maçonnerie du mur ». Il y étudie en très grand détail les différences de dimensions, de coupe, de « taille » des pierres dites à bossages ou à refends et essaye de déterminer à l'aide de quels instruments on les a taillées et dressées. Ce dernier paragraphe, qui est le plus long, est un peu aride et difficile à suivre, les descriptions n'étant illustrées par aucun exemple dans le texte. L'auteur renvoie à des planches qui ne sont autres que des photographies de pans de mur comprenant un mélange de pierres diverses parmi lesquelles il est malaisé de reconnaître celle qu'il entend prendre comme type. On regrette qu'il n'ait pas plutôt incorporé à son texte quelques dessins au trait qui auraient fait saisir immédiatement ce qu'il voulait dire. Il termine en donnant trois marques de maçons relevées par lui sur des pierres incorporées dans le mur par les Croisés ; il ne paraît pas connaître les observations décisives faites sur ce sujet par M. Clermont-Ganneau[1] qui, le premier, a reconnu dans ces pierres ce qu'il a appelé la « taille médiévale » des Croisés et a dressé un grand tableau des signes lapidaires qu'il y a relevés.

Le troisième mémoire, celui de M. Lewis Bayles Paton, s'étend de la p. 51 à la p. 66 et est accompagné de 11 figures dans le texte. Il a pour titre : « Survivances de la religion primitive dans la Palestine moderne ». L'auteur explique sommairement comment Jéhovah triompha des Ba'als locaux en s'emparant de leurs vocables qualificatifs, de leurs sanctuaires et de leurs rites, lorsque les Israélites eurent conquis le pays de Canaan. Il donne une liste des anciens lieux saints mentionnés dans les textes bibliques : 1° sources, 2° arbres, 3° montagnes, 4° grottes, 5° tombes, 6° pierres sacrées. Il retrace les métamorphoses successives de ces antiques lieux saints qui ont survécu jusqu'à nos jours à travers le christianisme et le mahométisme en devenant de soi-disant tombeaux d'anciens héros et de prophètes, puis de saints musulmans. M. Paton donne à l'appui le résultat d'un voyage d'étude qu'il fit à ce point de vue spécial en Palestine et en Syrie en compagnie de M. Curtiss[2] et de M. Crawford. Il en a rapporté quelques exemples de cette survivance des anciens lieux saints en Palestine. Là encore, nous avons le regret de constater que les savants américains semblent, en général, être bien peu au courant des travaux des savants français. M. Paton aurait pu lire avec profit les pages si suggestives qu'écrivait sur ce sujet M. Clermont-Ganneau dès 1876[3], pages qui sûrement n'ont pas été étrangères à la composition de l'ouvrage de M. Curtiss, cité plus

1. *Op. c.*, I (1873-1874), pp. 1-4 : *Introductory remarks on the distinction and specific character of crusading masonry*, pp 38-47 : *The mediaeval tooling of stones by the Crusaders*, et pp. 4-38 : *Masons'marks* (avec la grande planche comprenant plus de 700 *leading types*).

2. M. Curtiss avait déjà fait plusieurs voyages en Palestine pour réunir les matériaux de son livre « *Primitive Semitic Religion of Today* ».

3. *La Palestine inconnue*, pp. 45 à 67.

haut, lequel passe maintenant pour l'initiateur de cette mise à profit du folklore palestinien.

L'*Annual* se termine par des *Gleanings* d'archéologie et d'épigraphie, dues à M. Warren J. Moulton. M. Moulton s'occupe d'abord d'un petit bloc de rocher existant au nord de Beit Ta'amir et présentant neuf ou dix « cup-markings », dont une beaucoup plus importante que les autres et quatre reliées entre elles par une rigole. Il existe de nombreux exemples en Palestine de ces cavités en forme de cupules, mais leur origine et leur destination sont encore une énigme. L'auteur passe en revue toutes les hypothèses émises jusqu'à présent : abreuvoirs pour animaux domestiques ; marques de totems ou emblèmes de divinités ; cupules pour l'huile ou pour le vin, ou bien encore supports pour les jarres à fond pointu contenant ces liquides ; récipients pour les libations funéraires, ou, enfin, pour les sacrifices religieux. C'est à cette dernière solution que s'arrête M. Moulton. Il pense que la pierre de Beit Ta'amir est peut-être un antique autel palestinien remontant à la période néolithique. Cette base chronologique lui paraît indiquée et confirmée par le fait que, dans le champ même où se trouve la pierre, on a recueilli quantité de silex néolithiques.

L'auteur passe ensuite à l'étude d'un groupe de curieux petits monuments en gypse dans lesquels il pense pouvoir reconnaître les premiers ciboires chrétiens. Ce sont tous des objets achetés à Jérusalem et, par conséquent, de provenance très incertaine. C'est d'abord une série de 5 disques d'à peu près 1 centimètre d'épaisseur, caractérisés par une dépression circulaire centrale[1], généralement recouverte d'un verre légèrement convexe fixé par du ciment ; la plupart de ces disques sont ornés de dessins peints ; quelques-uns sont percés d'un petit trou de suspension. Un des exemplaires a ses deux faces traitées de façon analogue, c'est-à-dire que chaque face présente une dépression circulaire, toujours recouverte d'un verre convexe très mince.

A cette série M. Moulton ajoute deux plaquettes découpées dans la même matière. L'une, de forme allongée, est percée d'un trou de suspension et de deux ouvertures en croissants (faites vraisemblablement pour la préhension) ; on y voit deux dépressions circulaires[2], où adhère encore une partie du ciment ayant servi à maintenir les verres aujourd'hui disparus. L'autre plaquette[3] est en forme d'oiseau, coq ou colombe, et présente toujours la particularité de la dépression centrale recouverte d'un verre convexe.

M. Moulton classe dans ce même groupe une figurine — découpée toujours dans du gypse — ressemblant à une sorte d'Astarté. Elle tient appliqué sur sa

1. Elle est en moyenne de 5 centimètres de diamètre.
2. L'une à 5 centimètres de diamètre ; l'autre n'en a que 4 1/2.
3. Cet objet ainsi que ceux formant le groupe suivant ont été apportés à Jérusalem par un indigène de Damas nommé Hadj Sufi.

poitrine un objet carré en léger relief, souligné par un encadrement noir et ayant à son centre la fameuse dépression recouverte d'un verre convexe.

Malgré ce trait caractéristique nous pensons qu'il faut plutôt rattacher cette figurine au groupe suivant, composé de quatre autres statuettes absolument semblables comme matière et comme technique : le travail du ciseau, très rudimentaire, y est de part et d'autre complété par celui du pinceau. Cela donne donc un total de cinq figurines, dont quatre représentent une femme debout les bras abaissés ou levés ; la cinquième la montre assise dans une sorte de petit naos et ayant à ses pieds une dépression circulaire, qui nous semble bien être de même nature que les précédentes, malgré l'absence de ciment et de verre [1].

M. Moulton considère les quatre dernières figurines comme des dérivés tardifs (IVe s. après J. C.) d'images d'Astarté, d'après d'antiques modèles chypriotes. Quant à ce qu'il appelle les « pyxes » ou ciboires, il veut y voir, à la suite du Père Cré, des objets appartenant au culte chrétien. Ce seraient des espèces d'ostensoirs contenant des hosties mises sous verres et déposées dans les tombeaux [2].

Toutefois, le fait qu'un des disques est à double face et que la plaquette de forme allongée comprend également deux de ces soi-disant hosties sous verres, rend cette explication difficile à admettre. D'autre part, l'hypothèse de M. Moulton, que le type de l'Astarté protectrice des tombeaux serait devenu celui de la mère du Christ et qu'à ce titre on l'aurait associé au Saint-Sacrement, paraît bien peu vraisemblable.

Au lieu d'aller chercher si loin, ne serait-il pas plus sage et plus simple de s'en tenir tout bonnement à la naïve définition des marchands indigènes : « miroirs en plâtre » [3] ? Outre qu'elle se concilie fort bien avec les formes mêmes de ces plaquettes (disques, oiseaux, figurines de femmes, etc.), formes inspirées par les fantaisies de la coquetterie féminine, elle répond d'une façon remarquable à la technique de ces petits miroirs, toujours convexes [4], dont on a recueilli de nombreux spécimens un peu partout et dont

1. M. Pottier nous a fait observer que cette figurine dans son naos peut être rapprochée d'un petit objet entré récemment au Louvre et provenant de Beyrouth ; c'est un naos analogue, à l'intérieur duquel se trouve une femme vue à mi-corps et tenant appliqué sur sa poitrine une sorte de grand disque, légèrement creux, comparable aux dépressions de nos autres objets, par ses dimensions et son aspect général.

2. Macalister (*The Excavations of Gezer*, I, p. 387, 388 et II, p. 455) a également suivi l'interprétation du Père Cré pour expliquer l'usage d'un disque en poterie (avec au centre un fragment de verre convexe) trouvé dans ses fouilles de Gezer.

3. « Looking-glasses in plaster ».

4. Il est à noter qu'en raison même de leur rayon de courbure, ces miroirs minuscules pouvaient, tout comme les petites glaces analogues des élégantes d'aujourd'hui, embrasser dans leur champ exigu, tout en la réduisant fortement,

Berthelot a si élégamment expliqué l'origine et le mode de fabrication[1]. Quant aux parcelles d'une substance indéterminée, de couleur blanchâtre, dont le Père Cré et M. Moulton ont constaté l'existence sous quelques-uns des verres, il nous semble bien aventuré d'y voir avec eux des restes d'hosties. Ne serait-ce pas plutôt quelque oxyde ou sel de plomb, formé aux dépens du métal qui faisait fonction de tain ? Cette idée, qui vient tout naturellement à l'esprit, concorde avec la trouvaille que M. Balli a faite à Locarno en 1910 d'un de ces ballons de verre, encore tapissé, à l'intérieur, d'une mince couche métallique dont une grande partie s'était décomposée en poudre blanchâtre[2].

M. Moulton s'occupe ensuite d'une inscription grecque de Césarée publiée antérieurement par le Père Germer-Durand et par M. Murray d'une façon incontestablement erronée. Il rectifie à bon droit leurs lectures[3], mais il ignore que d'autres l'ont précédé dans cette voie ; par exemple, M. l'abbé Chabot qui avait copié l'inscription en même temps que le Père Germer-Durand et en a donné, en son temps, une très bonne lecture[4].

Le dernier mémoire se termine par l'étude de deux fragments d'une inscription nabatéenne que M. Moulton a trouvés en novembre 1912 dans un sépulcre de la nécropole de Pétra[5]. L'un de ces fragments contient le nom de חרתת, Arétas, en très grands caractères ; l'autre, les lettres בט (de [נ]בט[ו]) en caractères sensiblement plus petits. L'auteur croît que c'est dans cette même tombe

---

la totalité de l'image du visage reflété, à la condition qu'on les tînt à la distance convenable. Il y aurait à faire là, en opérant sur tel ou tel de ces petits objets de toilette suffisamment conservé, une assez curieuse application de ce que l'on a proposé d'appeler l'archéologie expérimentale.

1. Berthelot (*C. R. Acad. des Sciences*, 4 oct. 1897, 1[er] août 1898, et *Ann. de Phys. et Chim.*, 7[e] série, t. XII, p. 451) a démontré que la forme convexe de tous ces petits miroirs provenait de ce qu'ils étaient découpés dans des ballons de verre soufflé, à parois très minces. La paroi interne du ballon était tapissée d'une légère pellicule de plomb obtenue par la fusion préalable d'une petite quantité de ce métal; cette pellicule faisait fonction de tain. La question a été reprise ensuite dans le *B. C. H.*, 1897, p. 121 (Dobrusky), dans les *Jahreshefte* de Vienne du 25 octobre 1910 (Nowotny), par M. Michon (*Bull. Arch. Com.*, 1909, p. 231 et 1911, p. 197) et par M. P. Bordeaux (*Bull. Soc. Ant.*, 1910, p. 161). On trouvera un résumé très clair donné par M. Morin-Jean dans le *Dict. Saglio*, s. v. *Vitrum*, n. 947.

2. Voir le compte de P. Bordeaux, *op. c.*

3. Toutefois il fait erreur en supposant que le titre de πατὴρ τῆς πόλεως désignerait un évêque; c'est un titre de fonctionnaire de l'ordre civil, qu'on rencontre ailleurs comme tel; cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. V, p. 23 et Waddington, *Inscriptions grecques*, n° 628.

4. *Byz. Z.*, 1895, t. V., p. 169; cf. aussi S., *Rev. Bibl.*, 1895, p. 240; P. Lagrange, *ibid*, p. 378; n° 1, et Le Blant, *C. R. Acad.*, 4 janvier 1895.

5. De retour à Jérusalem, il a cru pouvoir identifier ce sépulcre avec celui auquel Brünnow donne le n° 808 dans son Plan de Petra (*Die Provincia Arabia*, I, p. 400).

que M. Musil a découvert en 1896[1] l'inscription de « 'Oneîchou *frère* de Chouqaïlat, reine de Nabatène » ; il en induit que le חרתת du fragment doit être le roi Arétas IV, mari de Chouqaïlat[2]. Autrement dit, si nous l'avons bien compris, le tombeau serait, selon lui, celui du beau-frère d'Arétas IV. M. Moulton, on le voit, en est resté à la première interprétation de ce texte. Il prend pour argent comptant l'expression « frère de la reine » appliquée à 'Oneîchou ; il ignore que M. Clermont-Ganneau[3] a démontré — et tout le monde a adopté cette explication[4] enregistrée dans le *Corpus* même (n° 351) que cite M. Moulton — qu'il ne s'agit pas là d'un lien de parenté réelle, mais bien du titre donné traditionnellement aux épitropes des monarques nabatéens.

D'ailleurs, rien ne prouve que les nouveaux fragments fassent partie du même ensemble que ce texte, lui-même tronqué.

M. Moulton ajoute qu'après avoir sorti les deux fragments pour les photographier[5], il les a remis en place dans la tombe. Ils ne durent pas y rester bien longtemps, car, en 1916, le fragment au nom d'Arétas entra au Musée de la Dormition à Jérusalem avec des textes grecs provenant du Negeb. Le Père Abel l'y trouva en 1920 et en publia une copie sommaire[6], complétée un peu plus tard par le Père Vincent[7].

DENYSE LE LASSEUR.

---

1. Le Père Lagrange, de son côté, avait relevé et estampé cette inscription cette même année.

2. On admettait jusqu'à présent que la reine Chouqaïlat mentionnée dans cette inscription était la mère de Rabbel II, qui aurait été régente pendant la minorité de son fils. Cette reine Chouqaïlat II était la fille de Chouqaïlat I et d'Arétas.

3. *Recueil d'Archéologie Orientale*, II, 380-381, VII.

4. Cf., entre autres, Cooke, *A Textbook of North-Semitic inscriptions*, 1903, p. 246 : « Cl. Ganneau has acutely discerned that אח = not *brother* but *grand-vizier* ».

5. Il en donne deux excellentes reproductions, qui permettent de contrôler les copies qui ont été prises ensuite par les Pères Dominicains.

6. *Revue Biblique*, 1920, pp. 125, 126, n° 23.

7. *Ibid.* pp. 576, 577.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 7 MAI 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Marcel Dieulafoy.

M. Diehl, président, annonce la mort de M. Imhoof-Blumer, de Winterthur, correspondant de l'Académie depuis 1901.

M. Henri Cordier annonce que le prix Stanislas Julien est décerné à M. Granet pour son ouvrage intitulé : *Les fêtes et chansons anciennes de la Chine*.

M. Paul Durrieu annonce que le prix Raoul Duseigneur est partagé entre M. J. Puig y Cadafalch pour ses travaux archéologiques et notamment pour sa participation au grand ouvrage sur l'architecture romane en Catalogne, et M. Melida pour ses études sur les antiquités ibériques.

M. H.-François Delaborde annonce que le prix de Lafons-Mélicoq est partagé de la manière suivante : 1500 fr. au Dr Leblond pour son *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais*; 500 fr. à M. Clovis Brunel pour son travail ms. sur le *Roman de la fille du comte de Ponthieu*.

Le R. P. Maurice communique une note sur l'art des Baboulas, peuplade qui habite la région du Congo supérieur. MM. Salomon Reinach, P. Durrieu et Pottier présentent quelques observations.

Après un comité secret, M. Diehl, président, annonce que l'Académie a décerné le prix Jean Reynaud à l'œuvre de feu M. Émile Bertaux.

SÉANCE DU 14 MAI 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Paul Lacombe, qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite de la mort de M. Dieulafoy.

M. Diehl, président, signale la présence de Mgr Ladeuze, correspondant de la compagnie, recteur de l'Université de Louvain.

L'Académie nomme M. Brunel auxiliaire de la commission de l'Histoire littéraire de la France.

M. Salomon Reinach lit une note de M. Cumont sur les découvertes récemment faites à Rome, notamment au Palatin, par les soins de M. Boni. Près de la Porta Maggiore, au viale Manzoni, on a trouvé des caveaux funéraires ornés de stucs et de peintures. Une chambre voisine est décorée d'une mosaïque donnant les noms des personnages ensevelis (IIIe siècle). Les parois sont ornées de peintures d'une importance exceptionnelle : on y voit douze grands personnages vêtus d'une toge blanche, bordée d'un *clavus* de pourpre. Sur la voûte sont plusieurs figures du type du bon Pasteur ; mais on hésite à quali-

fier les peintures de chrétiennes parce que, dans quelques scènes, sont représentées des femmes nues. M. Bendinelli, auteur des fouilles, en a exposé les résultats à l'Académie pontificale d'archéologie.

M. Maurice Croiset annonce que la commission du prix Bordin (antiquité classique) a décerné le prix à M. Jean Lesquier, pour son ouvrage intitulé : *L'armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien* ; — deux récompenses de 500 francs chacune à M. Kéramoupoulos, pour son livre intitulé : *Thebaica*, et à M. Paul Regard, pour sa *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau-Testament*. — La commission regrette de ne pouvoir, à cause de l'exiguïté de la somme à partager, récompenser les ouvrages de MM. Pierre Boudreaux, *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs*, et Gernet, *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale de la Grèce*.

M. Clermont-Ganneau communique un mémoire sur une inscription bilingue (palmyréniénne et grecque) gravée sur un milliaire découvert par les PP. Jaussen et Savignac aux environs de Palmyre. Il a réussi à y déchiffrer le titre de ἐπανορθωτής, *corrector* (*totius provinciae*), transcrit lettre pour lettre en palmyrien et donné à Vaballat, fils de Zénobie, en plus de son titre de « roi des rois ». L'apparition de ce titre, ainsi transcrit sous sa forme grecque originale, vient confirmer l'explication suggérée jadis par M. Clermont-Ganneau pour un mot palmyrien fort obscur appliqué au « roi des rois » Odeinat, père de Vaballat, dans une autre inscription palmyrienne. Il avait déjà proposé d'y reconnaître la traduction sémitique de ἐπανορθωτής, ajoutant qu'un jour peut-être ce mot même de ἐπανορθωτής se rencontrerait dans quelque autre inscription donnant plus explicitement le protocole royal de Palmyre. C'est justement cette preuve qu'apporte le nouveau document. Il révèle en outre, entre autres choses, le nom jusqu'ici inconnu du père de la reine Zénobie : Antiochos. M. Clermont-Ganneau discute la question de savoir si ce dernier doit être identifié avec l'Antiochus « parens Zenobiae », qui, selon, l'*Histoire auguste*, aurait occupé le trône, d'une façon très éphémère du reste, après la défaite et la capture de Zénobie. — MM. Jullian et Théodore Reinach présentent quelques observations.

SÉANCE DU 21 MAI 1920

Présidence de M. Charles Diehl.

A propos du procès-verbal, M. Théodore Reinach présente une courte observation se rattachant à la communication de M. Clermont-Ganneau à la précédente séance. Dans le texte de la *Vita Aureliani* relatif à un usurpateur palmyrénien, les mots *parens Zenobiae* doivent bien se traduire « un *parent* de Zénobie » (et non « le père » de Zénobie). Ce sens du mot *parens* ou *parentes* est confirmé par plusieurs exemples de l'*Histoire auguste*, d'Eutrope et déjà de Quinte-Curce. Saint Jérôme dit formellement que le mot *parentes* dans le langage vulgaire (*militari vulgarique sermone*) désignait les proches (*cognatos et affines*). Et l'*Histoire auguste* ne connaît même pas d'autre signification de *parens*.

MM. Clermont-Ganneau et Durrieu présentent quelques observations.

M. Mâle annonce que la commission du prix Louis Fould a attribué, sur les arrérages de la fondation, une récompense de 2 000 francs à M. Gabriel Millet, pour son livre sur l'*Ancien art serbe*, et une récompense de 1.000 francs à M. l'abbé Hardy, pour son livre sur *La cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*.

M. Mâle annonce que la commission de la fondation Pellechet a alloué une somme de 10.000 fr. pour la réparation de l'église de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne) et une somme de 3.000 francs pour la réparation de l'église de Chemilly-sur-Serein (Somme).

M. Paul Fournier annonce que la commission du prix Prost a décerné ce prix à M. Louis Schaudel, pour son livre sur *Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XIIe et XIIIe siècles*.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Henry de Castries, qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Dieulafoy.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est maintenu à M. Ferdinand Lot pour son ouvrage intitulé : *Le Lancelot en prose*. Le second prix est maintenu à M. Barrey, pour son livre sur *La colonisation française aux Antilles*.

M. George Bénédite entretient l'Académie du groupe d'Amon protégeant le roi Toutânkhamon, récemment acquis par le Musée du Louvre. Il signale particulièrement certains détails caractéristiques du monument, notamment la peau de panthère portée par le roi conjointement avec les insignes royaux, ce qui a été considéré jusqu'à présent comme une incompatibilité du décorum pharaonique. A propos de ce roi, il se prononce dans le sens de la filiation par rapport à Aménophis III, question très controversée, et, après avoir exposé les progrès réalisés dans la connaissance d'un règne qui n'était représenté que par un nom il y a un demi-siècle, il explique les circonstances qui attirèrent les représailles des partisans d'Amon envers le roi qui avait pourtant restauré le culte après un quart de siècle d'hérésie. — M. Pottier présente quelques observations.

M. Antoine Thomas fait une communication sur le nom de lieu *Pertu*, dans la Creuse, qui figure sûrement dans une charte du XIe siècle, sous la forme latine *Podium Artus*. Ce nom prouve que dès la fin du XIe siècle la légende du roi Artur avait dû se répandre en Gaule, comme elle l'avait fait en Italie, où le nom d'Arthur, sous des formes diverses mais reconnaissables, se rencontre aussi dans les chartes à partir de la même époque.

SÉANCE DU 28 MAI 1921

M. Diehl, d'après des indications à lui transmises par M. Papadopoulos, étudie les édifices récemment découverts à Constantinople sur l'emplacement du palais des empereurs byzantins. L'incendie de 1911 a dégagé une grande construction à trois étages où dix pièces, en partie comblées, sont intactes et où un grand escalier mène à une vaste terrasse, construction qui pourrait avoir

fait partie des appartements privés impériaux. L'incendie de décembre 1919 a fait apparaître une autre construction qui semble appartenir au palais de Daphné et plus loin à l'église du Seigneur. Enfin, à l'Est de Sainte-Sophie, la construction des prisons a fait retrouver beaucoup de débris de marbre qui proviennent peut-être du palais de la Magnaure. — MM. Jullian, Clermont-Ganneau et Schlumberger présentent quelques observations.

M. Monceaux donne lecture d'une note sur une croix de bronze découverte à Lambèse en 1919. Les bras de cette croix portent une inscription de deux mots : *antiqua* et *postiqua*, qui sont évidemment des graphies populaires pour *antica* et *postica*. Ce doit être un de ces petits monuments commémoratifs qui, sur le terrain ou dans un édifice, conservaient le souvenir du travail des arpenteurs. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

M. Jullian appelle l'attention de l'Académie sur le grand nombre de théâtres qui ont existé dans la Gaule romaine, nombre qu'il estime assurément supérieur à un demi-millier et vraisemblablement égal ou même supérieur au millier. — M. Monceaux présente quelques observations.

SÉANCE DU 4 JUIN 1920

M. H.-François Delaborde, au nom de la commission du prix du baron de Courcel, annonce que ce prix est décerné à M. Tourneur-Aumont, pour son livre sur *L'Alsace et l'Alémanie; origine et place de la tradition germanique dans la civilisation alsacienne*.

SÉANCE DU 11 JUIN 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, annonce qu'il a reçu deux rapports, l'un de M. Ch. Picard sur les fouilles entreprises cette année par l'École d'Athènes, l'autre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, sur la continuation de ses fouilles à la basilique de Sainte-Monique à Carthage.

M. Haussoullier annonce, au nom de la commission du prix du budget, que ce prix est attribué à M. Fr. Villeneuve, professeur à l'Université d'Aix pour son édition des *Satires* de Perse.

M. H. Fr. Delaborde annonce que la commission de la fondation Piot a attribué : 1.500 francs à M. Homs pour la prolongation de sa mission à Rome; — 2.000 francs au R. P. Delattre pour la continuation de ses fouilles sur le plateau de la basilique de Sainte-Monique à Carthage.

M. Clermont-Ganneau étudie le texte d'une inscription grecque découverte au cours des fouilles entreprises en 1913 par M. le capitaine Weill sur le mont Ophel, à Jérusalem. Cette inscription, qui peut remonter à l'époque hérodienne, est relative à la fondation par un certain Théodotos, fils de Ouettènos, prêtre et archisynagogos, fils et petits-fils d'archisynagogoi, d'une synagogue et d'une hôtellerie pour les pèlerins venant de l'étranger.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Dieulafoy, décédé.

	1er tour	2e tour	3e tour
MM. de Castries	7	6	0
Cochin	12	15	19
Lacombe	5	0	0
Paris	16	19	21

M. Pierre Paris, directeur de l'École française des hautes études hispaniques à Madrid, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est déclaré élu par M. Diehl, président. — Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire d'arabe maghrébin vacante à l'École des langues orientales vivantes. — Sont désignés : en première ligne, M. William Marçais; en seconde ligne, M. Bel.

M. Paul Monceaux commence la lecture d'un travail sur la légende de saint Jérôme.

SÉANCE DU 18 JUIN 1920

M. Ch. Diehl, président, rappelle que, mercredi dernier, il a pris la parole, au nom de l'Académie, aux obsèques de M. l'abbé Paul Lejay, membre ordinaire de l'Académie, décédé le 13 de ce mois.

M. Monceaux termine la lecture de son travail sur la légende de saint Jérôme. — M. Mâle et Mgr Duchesne présentent quelques observations.

M. Théodore Reinach fait quelques remarques à propos de l'inscription étudiée par M. Clermont-Ganneau dans la dernière séance. — M. Cuq présente quelques observations.

M. Ch.-V. Langlois annonce que le prix Saintour a été partagé de la manière suivante : 1.500 francs à M. Langfors, pour son édition du *Roman de Fauvel*; — 1.000 francs à M. Ebersolt, pour son ouvrage sur *Constantinople byzantine* et ses *Mélanges d'histoire byzantine* ; — 500 fr. à M. Goulve, pour ses travaux sur *L'établissement des premiers Européens à Mazagan* et *Le plan de Mazagan sous la domination portugaise*.

M. Paul Girard annonce que le prix de Joest est décerné à M. J. Laurent pour ses travaux sur *L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'à 886*, et *Byzance et les Turcs seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'à 1081*.

M. Thomas fait savoir que le prix Volney a été partagé de la manière suivante : 1.500 francs à M. Albert Cuny, pour son mémoire ms. intitulé : *Études grammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques* ; — 500 fr. à M. Gaston Esnault, pour son ouvrage intitulé : *Le poilu tel qu'il se parle*.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un rapport du R. P. Delattre sur les fouilles faites par lui dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage.

SÉANCE DU 25 JUIN 1920

M. Monceaux revient sur la légende de saint Jérôme dont il a entretenu l'Académie dans sa dernière séance. — MM. Salomon Reinach et Paul Durrieu présentent quelques observations.

MM. Ch. Diehl, président, et Cagnat, secrétaire perpétuel, donnent quelques détails sur la cérémonie de la translation à Strasbourg de la dépouille mortelle de M. Auguste Barth, et sur la part qu'y a prise l'Académie.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret approuvant l'élection de M. Pierre Paris comme membre libre de l'Académie.

M. Henri Cordier annonce que le prix Delalande-Guérineau a attribué deux sommes de 500 francs, l'une à M. l'abbé Michel Feghali pour ses *Études sur les emprunts syriaques dans les parlers du Liban*, et l'autre à M. F. Macler, pour sa traduction de l'arménien de l'*Histoire universelle* d'Étienne Asolik de Taron.

M. Ch.-V. Langlois annonce que la commission du prix de Lagrange a décidé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix cette année.

M. Ch.-V. Langlois fait une lecture intitulée : *L'Esprit de Gui* (*De spiritu Guidonis*). On ne connaissait jusqu'ici qu'une rédaction de cet opuscule célèbre sur les choses du Purgatoire, qui fut lu dans toute l'Europe, en latin et en langue vulgaire, jusqu'en plein XVIe siècle. Il en étudie la source jusqu'à présent inconnue, qui est un procès verbal de conversations entre Jean Gobi, prieur des Dominicains d'Alois, et l' « esprit » d'un certain Gui du Tour, bourgeois de cette ville, en décembre 1323 et janvier 1324. Il examine : 1° les conditions où ce procès-verbal a été dressé ; 2° la provenance de la rédaction remaniée, celle qui eut un grand succès et les intentions de l'auteur. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'une communication sur les *Dialexeis*.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1920

M. le chanoine Cauchie, professeur à l'Université de Louvain, correspondant de l'Académie, assiste à la séance.

M. Salomon Reinach achève la lecture de son travail sur les *Dialexeis*, petit recueil de controverses, en grec dorien, qui n'ont encore été traduites dans aucune langue moderne. C'est l'œuvre d'un sophiste contemporain de Platon, qui devait être familier avec les sophistes de la fin du Ve siècle. M. Reinach croit qu'il enseignait vers l'an 400, en Sicile, et que les opuscules conservés sont ses notes de cours. — M. Alfred Croiset présente quelques observations.

MM. Maurice Croiset et Édouard Cuq sont nommés membres de la commission de vérification des comptes de l'Académie pour 1920.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1920

M. Cagnat, secrétaire perpertuel, introduit en séance M. Pierre Paris, récemment élu membre libre.

M. Cordier annonce qu'il est attribué, sur la fondation Benoît Garnier, une somme de 6.000 francs à M. l'abbé Henri Maurice, pour l'exploration des cavernes et grottes du Congo, en particulier dans la région située entre le fleuve Congo et le lac Tanganyka.

M. Édouard Naville, associé étranger, communique un résumé de son livre en cours de publication sur « l'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques ».

SÉANCE DU 16 JUILLET 1920

M. Ch. Diehl lit une note sur la basilique arménienne d'Érerouk, bâtie à la fin du ve ou au commencement du vi^e siècle, et dont la ressemblance avec les monuments de la Syrie du Nord atteste l'influence puissante exercée par l'architecture syrienne sur l'Arménie. Il rectifie à ce propos la lecture faite par M. Strzygowski d'une inscription gravée sur les murs de cet édifice. Ce texte, qui n'est autre chose qu'un verset des Psaumes, se rencontre sur plusieurs monuments byzantins bien connus.

L'Académie décide que la séance publique aura lieu le 19 novembre; puis fixe l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de M. Héron de Villefosse, le 12 novembre, et le remplacement de M. P. Lejay, le 3 décembre.

M. Pottier lit un rapport de M. Charles Picard, directeur de l'Ecole française d'Athènes, sur un colosse archaïque criophore découvert à Thasos. M. Picard croit qu'il faut y voir la représentation d'un Apollon Karneios plutôt que celle d'un Hermès. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Pottier donne ensuite lecture de la lettre de M. Picard qui accompagnait ce rapport et où sont mentionnées diverses fouilles en cours d'exécution.

M. Cuq lit une note sur les pierres de bornage babyloniennes du Musée Britannique. Ce sont des galets ovoïdes ou de petits blocs de pierre arrondis au sommet. Ils portent des bas-reliefs figurant les symboles de certaines divinités et une inscription dont la clause finale contient des imprécations contre celui qui détruirait la pierre ou la ferait disparaître. La collection du Musée Britannique, formée depuis plus d'un demi-siècle, comprend 23 bornes dont les inscriptions étaient pour la plupart restées inédites. Elle a été récemment publiée par M. L.-W. King, qui y a joint 12 tablettes de pierre et 2 cippes commémoratifs en forme de pierres de bornage. En rapprochant cette collection de celle du Louvre publiée par le P. Scheil, en y joignant quelques unités conservées à Berlin et à Philadelphie, M. Cuq a pu déterminer l'usage qu'on a fait de ces pierres du xive au viie siècle A. C. Elles ont pour objet principal de placer sous la protection des dieux une terre donnée par le roi à un particulier ou à un temple et acquise par lui d'une de ces tribus Kassites qui, après la conquête de la Babylonie, s'étaient établies dans la région forestière de la Perse occidentale. Ces tribus pratiquaient le régime de la propriété collective, alors que les Babyloniens connaissaient depuis longtemps la propriété privée. Pour garantir le donataire contre les réclamations des gens de la tribu, on les menaçait de la colère des dieux. La donation royale de terres

était parfois accompagnée d'un rite de franchise, ou, lorsqu'elle était faite à un prêtre, de l'attribution d'une part des revenus du temple auquel il était attaché. L'usage des pierres de bornage a été étendu, dans des cas exceptionnels, à la protection de la propriété privée.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1920

M. Cuq achève sa communication sur les pierres de bornage babylonniennes du Musée Britannique.

M. Ch. Diehl lit, au nom de M. Gabriel, architecte, une note sur les fouilles poursuivies depuis 1912 sur l'emplacement du Foustat, la capitale des premières dynasties musulmanes de l'Égypte, située un peu au Sud du Caire. Sous la direction d'Ali bey Baghat, conservateur du Musée de l'art arabe, on a déblayé une notable partie de la cité disparue et mis au jour d'intéressantes maisons datant pour la plupart du IXe et du Xe siècle, qui offrent tous des renseignements précieux sur les origines de l'art islamique, sur l'architecture privée arabe et sur les influences hellénistiques ou mésopotamiennes qui ont agi sur elle. Des poteries recueillies au cours des fouilles constituent une collection unique pour l'histoire de la céramique orientale.

M. Paul Girard donne lecture d'une étude sur l'origine de la célèbre phrase prêtée par Aristote à Périclès, dans l'éloge funèbre par lui fait des morts de la guerre de Samos en 439 : « L'année a perdu son printemps ». — MM. Théodore Reinach, Alfred et Maurice Croiset présentent quelques observations.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1920

M. Prosper Alfaric lit une étude sur Zoroastre avant l'Avesta. Il soutient que la théologie zoroastrienne, qui a été connue des Grecs longtemps avant l'ère chrétienne, différait profondément de celle du recueil avestique, formé beaucoup plus tard, qu'elle se présentait comme une œuvre hellénique, étroitement apparentée à celle d'Orphée, et qu'elle faisait tout provenir d'un principe unique de qui naissaient deux frères ennemis. — MM. Maurice Croiset, Cumont, Théodore Reinach, Clermont-Ganneau et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Babelon rend compte des résultats de l'exploration archéologique entreprise en Arabie, au nom de la Société française des fouilles archéologiques, par les PP. Jaussen et Savignac, de l'École biblique de Jérusalem. Ils ont rapporté de la région comprise entre le golfe d'Akaba et Médine, sur la route des pèlerins de la Mecque, près de 800 inscriptions nabatéennes, minéennes et autres, des tribus arabes antérieures à l'islamisme.

SÉANCE DU 6 AOUT 1920

M. Homolle dépose sur le bureau le compte rendu de la première session annuelle du comité de l'Union académique internationale et ajoute quelques mots sur la publication du recueil des vases antiques d'argile dont la direction est confiée à M. Pottier.

M. Homolle lit ensuite une lettre de M. Charles Picard sur les fouilles que poursuit actuellement l'École française d'Athènes.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le faux messie Barcochébas, chef de l'insurrection formidable qui éclata moins de soixante ans après la prise de Jérusalem par Titus. Les détails de cette tragédie ont été conservés dans des documents juifs et chrétiens. M. Clermont-Ganneau étudie spécialement ces derniers et en particulier l'épithète énigmatique ὁ μονογένης, littéralement « le fils unique », qui y est appliquée à Barcochébas. Il écarte les diverses hypothèses proposées jusqu'ici et substitue à la leçon fautive des mss. le mot graphiquement similaire ὁμοιογένης ou ὁμογενής ayant trait au fait que les Juifs révoltés contre les Romains attaquaient aussi les Judéo-chrétiens, de *même race* qu'eux, lorsque ceux-ci refusaient de marcher avec eux contre l'ennemi commun. — MM. Homolle et Cumont présentent quelques observations.

M. J.-B. Chabot lit un travail du P. Louis Villecourt sur la date et l'origine des « homélies spirituelles » attribuées à Macaire.

M. Babelon communique un rapport de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur la découverte d'une fontaine antique à Carthage. — MM. Salomon Reinach et Cagnat présentent quelques observations.

SÉANCE DU 13 AOUT 1920

M. Cumont, associé étranger, dans un travail intitulé : « Les Enfers selon l'Axiochos », commente un passage de l'*Axiochos*, petit dialogue attribué à Platon, mais qui paraît être en réalité une œuvre du IIIe s. a. C. — MM. Salomon Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Cagnat commente un graffite tracé sur la panse d'un vase recueilli par le Dr Carton dans la fontaine qu'il a déblayée à Carthage. Ce graffite est ainsi conçu : *Servate vita qui ab obnibus zelatur* (*sic*), et on pourrait l'interpréter ainsi : « O Servatus, mon trésor, toi qui es pour tous un objet de tendresse envieuse ». — MM. Salomon Reinach, Babelon et Homolle présentent quelques observations.

M. Cagnat lit ensuite une note de M. L. Poinssot, inspecteur des antiquités et arts de la Tunisie. Deux inscriptions nouvelles font connaître l'emplacement de la *civitas Mizigitanorum* et du *pagus Assalitanus* sur la voie romaine de Carthage à Tebessa.

SÉANCE DU 20 AOUT 1920

M. J.-B. Chabot entretient la compagnie des cérémonies qui ont eu lieu à Anvers, à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Christophe Plantin, et où il avait été chargé de représenter l'Académie.

M. Hippolyte Boussac fait une communication sur l'animal sacré de Set Typhon et ses divers modes d'interprétation. Il pense que cet animal n'est autre qu'un *canis lupaster* maquillé.

M. Monceaux communique une inscription chrétienne de Djemila, où sont relatés les noms d'un certain nombre de martyrs. D'après les formules et

l'aspect général du monument, cette inscription date du IVe siècle. Tout porte à croire qu'il s'agit de martyrs du diocèse de Cuicul, connus seulement du calendrier local.

SÉANCE DU 27 AOUT 1920

M. J.-A Chabot communique une lettre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, l'informant qu'on vient de trouver dans les ruines de Carthage une balle de fronde en plomb, longue de trois centimètres, pesant 38 grammes. Cette balle porte en relief la lettre punique *mêm*. On peut maintenant se demander si parmi les balles semblables, dépourvues de marques, qu'on attribuait à l'époque romaine, il ne s'en trouverait pas de carthaginoises.

M. Homolle donne lecture d'une note sur la ressemblance de l'omphalos delphique avec quelques représentations égyptiennes. — MM. Salomon Reinach et Babelon présentent quelques observations.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1920

M. Cagnat communique le texte de trois inscriptions découvertes en Italie, non loin de Montignoso. Les photographies lui en ont été remises par M. Clermont-Ganneau, qui les tenait de M. Saucholle-Henraux. Ce sont des épitaphes dont l'une signale le cas d'un homme qui était né et était mort le même jour et à la même heure, à 58 ans de distance.

M. Bégouen présente, en son nom et au nom de M. l'abbé Breuil, un dessin que celui-ci a relevé dans la caverne des Trois Frères à Montesquieu-Avantès (Ariège). Ce dessin représente un homme marchant à gauche ; le corps est nu, incliné en avant et supporté par les jambes ployées ; les bras aux mains jointes sont projetés en avant dans la position d'un danseur de cake-walk. Le corps et les membres sont silhouettés par de larges bandes noires associées à des zones de raclage ; mais ce qui de prime abord donne un caractère tout particulier à cet être humain de sexe masculin, ce sont ses attributs. La tête vue de face est ornée d'une grande barbe et de grandes oreilles velues ; elle est surmontée d'une ramure de cerf. Au bas du dos est fixée une queue de cheval terminée par une petite rosette de poil. On se trouve donc en présence d'un homme masqué. MM. Bégouen et Breuil pensent qu'il s'agit de la représentation d'un sorcier vêtu de son accoutrement magique, à moins que ce ne soit la figuration d'un esprit supérieur conçu à l'image du sorcier. Les deux hypothèses rencontrent dans les mœurs des peuples sauvages, vivant de chasse comme les hommes de l'âge du renne, une foule d'illustrations comparatives.

M. Ernest Hébrard annonce que les recherches et fouilles du Service archéologique de l'Armée d'Orient à l'arc de triomphe « de Galère » et à la Rotonde de Saint-Georges de Salonique ont montré que ces deux monuments, de la même époque, étaient liés l'un à l'autre. Ils formaient un ensemble d'architecture très imposant à l'E. de la ville. De l'arc de triomphe, élevé vers 306 p. C., il ne reste que deux piliers, des quatre que comportait le monument primitif. L'examen de ce qui subsiste permet de rattacher cet arc, le plus grand des

arcs antiques encore existants (plus de neuf mètres d'ouverture) à des ouvrages de même type qui étaient généralement placés à la croisée des voies principales des villes et dont il existe des exemples à Rome, en Syrie et en Algérie. Quant à la Rotonde, construite par les Romains à la fin du IIIe siècle, agrandie et transformée au Ve s. en église byzantine, puis au XVIe s. en mosquée, elle est redevenue église en 1912, et aujourd'hui le Gouvernement compte y installer le musée des antiquités de la Macédoine. De magnifiques mosaïques byzantines, antérieures au VIe siècle, décorent la coupole et trois niches. Cette décoration est divisée en huit panneaux gigantesques représentant des saints debout, se détachant sur un somptueux fonds d'architecture. Les visages des saints sont intacts, et un nettoyage discret a permis de retrouver leur coloris primitif. Les fouilles exécutées à l'intérieur et autour du monument ont été fructueuses. On a dégagé de beaux fragments d'architecture, la base d'un ambon monumental, aujourd'hui au Musée de Constantinople. Et, dans des tombes, sous le sol de l'église primitive, on a recueilli des bols vernissés, décorés de dessins géométriques, de figures d'animaux, d'ornements incisés sur fond de couleur : cette céramique byzantine, qui date du Xe au XVIe siècle, forme une série des plus intéressantes. Certaines tombes contenaient des fioles de verre décorées de rehauts d'or. — MM. Durrieu, Clermont-Ganneau, Théodore Reinach, Bouché-Leclerq et Diehl présentent quelques observations.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1920

L'Académie délègue M. Durrieu pour la représenter à la Journée Van Eyck organisée à Gand le 14 octobre afin de célébrer le retour des volets du retable de l'Agneau.

M. Cagnat lit une note de M. Albertini, professeur à l'Université d'Alger, sur une nouvelle table de mesures découverte à Djemila. Elle contenait une mesure étalon de vin (*sextarius*), une mesure étalon pour l'orge (*capitum*) et une mesure étalon de blé (*modius*). L'inscription qui mentionne la capacité de ces mesures, apprend qu'elles furent établies sur l'ordre d'un gouverneur de Numidie, un nommé Herodes, qui était en fontions en 386 ou 387 de l'ère chrétienne.

M. Durrieu présente des photographies de deux miniatures contenues dans un livre d'Heures de la Bibliothèque de Vienne. Ces miniatures sont l'œuvre d'un maître flamand appartenant à une école qui a brillé simultanément à Gand et à Bruges et que M. Durrieu a proposé dès 1891 d'appeler l'école ganto-brugeoise. Elles montrent des portraits du roi d'Écosse Jacques IV, grand-père de Marie Stuart, et de sa femme la reine Marguerite, fille du roi d'Angleterre Henry VII; d'où l'on peut conclure avec certitude qu'elles ont été exécutées entre 1503, année du mariage de Jacques IV, et 1513, date de sa mort. Ces superbes peintures, dont l'âge approximatif est ainsi fixé, sont à rapprocher de feuillets peints détachés d'un autre livre de prières, qui se trouvent à la bibliothèque de Cassel. Sur certains de ces feuillets apparaît un monogramme H. B., qui a fait penser à Gérard Horebout, un des

maîtres éminents de l'école ganto-brugeoise. Mais M. Durrieu, qui a jadis examiné de ses yeux les feuillets de Cassel, se demande si ces monogrammes H. B. sont réellement authentiques, ou s'ils n'auraient pas été au contraire ajoutés après coup. En tout cas, ce qui est indiscutable, c'est la beauté et l'intérêt des deux miniatures de Vienne, d'autant plus dignes d'être mises en lumière que, sauf quelques rares mentions très insuffisantes, elles semblent être restées ignorées de la presque totalité des historiens de l'art.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1920

M. Cagnat donne lecture d'un rapport de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur les fouilles par lui exécutées à Bulla Regia en 1919-20 avec l'assistance pécuniaire de l'Académie (fondation Piot). L'effort de la campagne a porté sur une salle souterraine polygonale dont il n'est pas encore possible de déterminer la nature. Une base honorifique avec inscription a été trouvée au cours des travaux ; M. Cagnat en donne communication à l'Académie : il y a reconnu le nom de la fondatrice de l'édifice qui vivait à la fin du IIe s. p. C. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Louis Leger communique un mémoire sur l'onomastique slave de l'Allemagne. Après avoir rappelé une lettre de Renan à Strauss où l'écrivain évoquait, contre les prétentions germaniques, le souvenir des Slaves disparus, M. Leger met en lumière les origines slaves d'un certain nombre de cités germaniques. Il commence par Berlin dont la forme primitive est *Berlie* et qui veut dire en slave « enceinte de pieux » ; il continue par Leipzig, dont le nom se retrouve dans presque tous les pays slaves et qui veut dire « la ville des tilleuls »; Dresde, dont le nom allemand est un pluriel qui signifie les « débris de bois » (Dresde est un ancien port de halage). Les noms slaves se retrouvent dans ceux des cours d'eau, même dans les régions les plus germanisées.

M. Monceaux communique une inscription découverte à Madaure, qui a été transformée en pressoir et qui contient l'épitaphe d'un diacre « Theodorus » et de son frère « Faustinus » tués par les Maures, sans doute dans une incursion de pillards venus de Maurétanie. Cette inscription est de la fin du IVe ou du commencement du Ve siècle p. C.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1920.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret autorisant l'Académie à accepter le don d'une rente de 15.000 fr. fait par M. le duc de Loubat, associé étranger, pour continuer la publication du recueil des inscriptions de Délos et encourager les recherches relatives à l'épigraphie grecque.

M. Louis Leger continue la lecture de son travail sur la toponomastique slave de l'Allemagne.

Le R. P. Vincent, de l'École biblique et archéologique de Jérusalem, communique les relevés du monument connu sous le nom de Haram el Khalil, à

Hébron. Cet édifice, devenu mosquée, et resté jusqu'ici fermé à l'exploration, passe pour couvrir le caveau funéraire d'Abraham et de la lignée des patriarches bibliques. Avec le concours d'un architecte anglais, le P. Vincent a pu exécuter des relevés détaillés du monument. De cette enquête il ressort que l'enceinte sacrée d'Hébron est une construction d'Hérode le grand. Les Byzantins y installèrent une église qui fut remaniée plus tard par les Croisés et qui en fait demeura intacte. C'est l'unique édifice antique intégralement conservé en Palestine. Les constatations faites par le P. Vincent éclairent quelques passages laconiques de l'historien Josèphe, mais surtout les documents de la tradition juive et de la Bible pour fixer le site où les premiers patriarches hébreux, au cours de leur migration, prirent définitivement contact avec les populations du pays de Canaan. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 1920.

M. Antoine Thomas fait une communication sur Évaux dans le *Martyrologium Hieronymianum.* Il y développe les raisons qui le portent à croire que la petite ville d'Evaux (Creuse) a toujours fait partie du territoire des Lémovices, et non de celui des Bituriges. — M. Monceaux présente quelques observations.

M. Alfred Merlin décrit une mosaïque, récemment découverte à Carthage au cours des fouilles faites par le service des antiquités de la Tunisie. Cette mosaïque, qui doit dater du ve siècle p. C., comprend trois registres superposés qui représentent un grand domaine africain. Au centre se dresse la villa du maître, laquelle, avec ses tours et ses murs massifs où seules les arcades d'une galerie mettent au premier étage une note d'élégance, a déjà presque l'aspect d'un château-fort. Derrière s'élevent les dépendances, écuries et thermes privés et s'étend un parc; dans les champs, des oliviers, des moissons, des troupeaux. Sur tout le reste se développent des scènes représentant la vie du domaine aux diverses saisons de l'année. Cet ensemble pittoresque constitue un document de premier ordre sur les domaines africains de l'époque impériale. — MM. Salomon Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1920.

M. Durrieu rend compte de la mission qui lui avait été confiée par l'Académie aux fêtes célébrées à Gand en l'honneur du retour, dans la cathédrale de Saint-Bavon, du retable de l'*Agneau mystique* des Van Eyck, intégralement reconstitué.

M. Cuq donne lecture d'une étude sur la cité punique et le municipe de Volubilis. L'inscription découverte en 1916 au Maroc, dans la région de Meknès, atteste l'existence à Volubilis d'une cité punique administrée par des sufètes et d'un municipe romain. Elle fait connaître l'un des procédés employés par les empereurs au premier siècle de l'ère chrétienne pour préparer la fusion de l'élément punique de la population avec l'élément romain. Les notables de la cité,

qui acquéraient le droit de cité romaine, conservaient l'éligibilité dans leur commune d'origine; ils pouvaient être alternativement magistrats dans l'une et l'autre. Lorsque les deux cités avaient des intérêts communs, ces notables étaient tout désignés pour les appuyer auprès de l'empereur. On s'explique ainsi que le sénat municipal ait choisi pour député un indigène naturalisé qui avait rempli des fonctions électives dans les deux communes et l'ait chargé de solliciter des privilèges pour les citoyens du municipe et aussi pour les *incolae* qui, pour la plupart, devaient appartenir à la cité punique.

M. Louis Leger continue l'exposé de ses recherches sur les noms slaves conservés dans la topographie de l'Allemagne. Il rappelle que *Leipzig* représente une forme slave *Lipsk* dérivée du nom du tilleul *lipa*. A ce propos, il fait observer que le nom de *Leibniz* représente une forme slave *Lipnica*, le bois des tilleuls; par ses origines, Leibniz était donc d'origine slave. Il insiste ensuite sur les formes dérivées du mot *bystra* qui signifie cours rapide. Il termine par une étude sur le nom de *zerbest*.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1920.

M. Cagnat communique une note de M. Poinssot, inspecteur des antiquités de Tunisie, sur une inscription nouvellement découverte à Dougga et où se présente, pour la première fois, semble-t-il, la mention d'un *conductor praediorum regionis*.

M. Pierre Lacau, directeur général des antiquités de l'Égypte, entretient l'Académie des travaux de son service en 1919-1920 et des résultats des dernières fouilles. Il donne des détails sur les deux chantiers actuellement ouverts, Dendérah et Achmouneïn.

M. Salomon Reinach présente quelques observations.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1920.

M. Leger, faisant fonctions de Secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pelliot qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Héron de Villefosse.

M. Salomon Reinach donne lecture d'un essai de chronologie du néolithique en Belgique dû à M. Charles Fraipont, professeur à l'Université de Liége.

M. Salomon Reinach lit un travail intitulé : « Un témoignage inaperçu sur le druidisme ». Il montre qu'aucun texte antique ne donne de renseignements sur l'éducation militaire des Gaulois. Mais un historien grec, né à Sparte, Aristokratès, a imaginé que Lycurgue avait visité, outre l'Égypte et l'Inde, ce qu'il appelle l'Ibérie. M. Reinach essaie de montrer que l'Ibérie désigne ici, non pas l'Espagne, mais la Gaule, et que les institutions militaires de Sparte, si différentes de celles des autres Grecs, ont semblé à quelques anciens avoir pris modèle sur celles des Gaulois. C'est donc qu'elles leur ressemblaient. Ainsi, les Druides ne donnaient pas seulement l'éducation philosophique et religieuse dont parlent les auteurs, éducation qui n'était poussée très loin que pour leurs novices, mais ils préparaient toute la jeunesse noble dans des internats à la

vie active et au métier des armes, tout en lui inculquant une foi religieuse qui inspirait le mépris du danger et de la mort. Si l'on a dit qu'ils donnaient leurs leçons au cœur des forêts ou des cavernes, c'est qu'on a pris pour des témoignages relatifs à la Gaule indépendante ceux qui concernent le druidisme traqué et persécuté au premier siècle de l'empire romain. — MM. Alfred et Maurice Croiset et M. Monceaux présentent quelques observations.

M. Prentout soumet à l'Académie une hypothèse sur l'origine de la formule *Dei gratia* dans la suscription des actes d'Henri II d'Angleterre. Se fondant sur la date où la formule s'introduit, il essaie de montrer que son adoption doit être mise en rapport avec quelqu'une des circonstances de la révolte d'Henri le Jeune, fils aîné du roi, qui se produisit précisément au printemps de 1173. — MM. Paul Fournier, H.-François Delaborde, Théodore Reinach et Ch.-V. Langlois présentent quelques observations.

Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ROBERT DE LASTEYRIE

né à Paris le 15 nov. 1849, mort au château du Saillant (Corrèze) le 29 janvier 1921.

La famille des Lasteyrie est originaire du Limousin. Un de ses membres, prénommé Guy, joua un certain rôle sous Charles V[1]. Après une longue période d'obscurité relative, on trouve, à la fin du XVIIIe siècle, Charles-Philbert, comte de Lasteyrie du Saillant, de Brives (1759-1849), qui fut un philanthrope doublé d'un excellent agronome et introduisit en France la lithographie (1814)[2]. Son frère aîné, mort colonel, épousa en 1803, alors qu'il était lieutenant de dragons, Virginie de Lafayette, seconde fille du général et de sa femme, née d'Ayen[3]. Un fils du colonel, Jules, né en 1810, épousa Mlle de Jarnac (des Rohan-Chabot): il protégea, en 1848, la fuite de la famille royale, fut exilé après le coup d'État et élu député de la Marne en 1871. Quant à Charles-Philbert qui, quoique noble, n'avait pas émigré, il épousa une nièce de Mirabeau, sœur de la mère des Viel-Castel (l'historien et le secrétaire du Louvre); son fils Ferdinand (1810 1879) épousa une Américaine, Miss Hopkinson, qui fut la mère de Robert. Grand, élancé et blond, Robert tenait beaucoup de sa mère; il avait appris auprès d'elle à parler l'anglais comme sa langue maternelle.

Le père de Robert, Ferdinand, appartient à la fois à l'histoire politique et à l'histoire de l'archéologie. En politique, il se montra ami de l'ordre, mais résolûment démocrate; les bonapartistes le traitaient de *jacobin*. En archéologie, il fit preuve de qualités originales. Ses histoires de la peinture sur verre (1856) et de l'orfèvrerie (1875), son mémoire admirablement illustré sur le trésor de Guarrazar (1860), sont loin d'avoir perdu leur utilité. Il fut nommé, en 1860, membre libre de l'Académie des Inscriptions.

Robert, né en 1849, suivait en 1870 les cours de l'École des Chartes et ceux de la Faculté de Droit lorsque la guerre fit de lui un garde mobile. Il combattit au Mans, fut blessé et décoré (janvier 1871). Puis il reprit ses études de droit, mais les abandonna en 1872. Archiviste-paléographe de la promotion de 1873, il fut quelque temps employé aux Archives nationales et profita de ses loisirs pour suivre les cours de l'École des Hautes-Études, notamment ceux de L. Renier et de G. Monod. Sa thèse de l'École des Chartes obtint, en 1875, la première médaille au concours des Antiquités de la France; elle avait pour

---

1. *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, éd. Delachenal, 1916, p. 368. Le texte porte *Guy de Lesterie*.

2. Sur la fin voltairienne de cet homme respecté de tous, voir Viel-Castel, *Mémoires*, t. I, p. 97.

3. Voir Charavay, *Le général Lafayette*, 1898, p. 188.

sujet les comtes et vicomtes de Limoges avant l'an 1000. Trois ans après, il recevait le prix ordinaire du budget pour un recueil (resté inédit) des inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France, depuis Pépin le Bref jusqu'à Philippe Ier [1]. Mais déjà l'archeologie le réclamait. Jules Quicherat l'avait pris en amitié; il lui confia, en 1875, le soin de professer à l'École des Chartes quelques leçons sur l'architecture militaire. De 1877 à 1880, Lasteyrie fit, en qualité de suppleant, le cours d'archéologie à l'École, puis en fut nommé titulaire après la mort de Quicherat (1880-1910). Parlant et dessinant avec une égale facilité, le jeune maître exerça bientôt une grande influence; il forma à son tour nombre d'élèves distingués, entre autres MM. Lefèvre Pontalis, Brutails, Enlart, Durand, etc. Ceux qui ont entendu ses leçons, éclairées par des croquis rapides et sûrs tracés au tableau, en gardent un ineffaçable souvenir. Quand il conduisait ses élèves en excursion, il savait si bien les instruire que Georges Perrot, devenu directeur de l'École normale, obtint que des normaliens pussent s'associer aux chartistes pour entendre les lumineuses improvisations de Lasteyrie devant les vieux monuments.

Lorsque Xavier Charmes réorganisa le Comité des Travaux historiques, Robert devint secrétaire de la section d'archéologie; il en dirigea les publications et les réunions pendant trente ans. De 1883 à 1886, il fut rédacteur en chef, avec J. de Witte, de la *Gazette archéologique* fondée par Fr. Lenormant; plus tard, il présida avec Perrot, puis avec M. Homolle, à la rédaction des *Monuments Piot*. Habile à choisir des collaborateurs, sachant guider et stimuler le travail d'autrui, il fut l'instigateur de plusieurs œuvres collectives très utiles qui ne devraient pourtant pas être citées sous son nom, comme elles le sont souvent dans les catalogues : *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes*, 1885 et suiv. (avec Lefèvre-Pontalis, Vidier et d'autres); *Album archéologique des Musées de Province*, 1890-91 (volume unique resté inachevé, où Lasteyrie publia une bibliographie incomplete des Musées de France, préparée par Bougenot); *Table alphabétique des publications de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France* (1807-1889), 1894 (index entièrement dû à M. Prou). J'ai moi-même travaillé pour Lasteyrie (*Album des Musées*) et l'ai fait toujours avec plaisir, tant cet homme de talent et de savoir mettait de bonne grâce à recruter et à encourager ses auxiliaires.

Comme on le voit par la bibliographie qui fait suite à la présente notice, Lasteyrie n'avait que des titres peu nombreux, bien que solides, quand il remplaça Pavet de Courteille à l'Académie des Inscriptions (7 février 1890) [2]. Sauf pendant l'année de sa présidence, il ne fut pas un académicien très assidu, car la politique l'appelait souvent dans la Corrèze, où il fut élu député en 1893. Son passage à la Chambre ne répondit pas entièrement aux espérances que fondaient sur lui ses amis; auteur de rapports consciencieux [3], il ne brilla pas

1. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1878, p. 249.
2. Il obtint quinze voix dès le deuxième tour, contre huit à Courajod.
3. Notamment sur le budget des travaux publics, 1896.

comme orateur. Lors de la grande *psychostasie*, il se montra hésitant et timide : loin de se joindre à Gaston Paris, Paul Meyer, Giry, les Molinier, G. Monod et tant d'autres, ses maîtres ou ses collègues, il eut la faiblesse de signer une protestation contre l'emploi d'un fac-similé photographique dans une expertise, l'original étant tenu caché ; sur quoi on lui rappela les découvertes de Julien Havet sur les copies très imparfaites des lettres de Gerbert. Lasteyrie perdit alors une belle occasion de suivre la voie tracée par son père ; je le lui dis un jour sans qu'il m'en voulût, parce que sans doute il se l'était dit lui-même plus d'une fois.

Non réélu, il dit adieu à la politique et commença, mais dix ans trop tard, l'œuvre qui restera le plus beau témoignage de son érudition, *L'architecture religieuse en France*. Le premier volume (époque romane), publié en 1912, est aujourd'hui complètement épuisé ; peu de semaines avant sa mort, Lasteyrie me dit que le second (époque gothique) était terminé en manuscrit. La doctrine de Lasteyrie sur l'architecture romane se rattache étroitement à celle de Quicherat ; elle est en opposition complète avec celles de Vogüé, de Courajod, de Choisy, de Dieulafoy, etc., qui, réduisant le plus possible l'influence romaine, faisaient une part prépondérante à celles de l'Orient et des Barbares. Après avoir fait observer que la voûte en berceau, trait caractéristique de l'architecture romane, est facile à construire, Lasteyrie écrit : « Il n'est donc pas nécessaire de supposer que nos constructeurs romans en aient cherché le modèle en Orient, chez les Perses comme le prétend Choisy, chez les Arméniens comme l'a supposé Quicherat, ni même chez les Byzantins. Car les Romains en avaient tant construit sur notre sol qu'il devait en rester beaucoup ». Si, pour quelques dispositions secondaires, il admet la possibilité d'une origine orientale (p. 208), il croit que les trompes sont romaines, et non persanes comme le voulait Dieulafoy. Pour la coupole sur pendentifs, c'est par erreur que Verneilh en a cherché l'origine à Byzance (Saint-Front de Périgueux, copie de Saint-Marc de Venise). L'invention des pendentifs est d'origine romaine, non byzantine ou orientale. Les Byzantins ont simplement employé ce dispositif en grand ; la coupole sur pendentifs était connue en Gaule à l'époque impériale. Saint-Front, qui n'est pas de 1047, mais du XII[e] siècle, est le produit d'une école indigène qui ne doit rien aux influences byzantines. Cette thèse *romaniste* était celle de l'enseignement de Lasteyrie, dont on retrouve les idées principales dans le livre de son élève M. Brutails[1] ; j'en extrais les assertions suivantes :

P. 32 : Les Barbares apportèrent quelques formules de décoration, quelques motifs d'orfèvrerie qu'ils transposèrent sur la pierre. Leur action fut plutôt indirecte et négative.

P. 36 : De même que les langues romanes procèdent du latin, l'architecture romane procède de l'architecture romaine par contraction.

P. 48 : On a voulu rattacher les arcs-boutants aux procédés de la charpenterie ; mais les plus anciens sont maçonnés pesamment ; ce sont les plus récents où le rôle de l'arc se borne à porter les étais de pierre.

---

1. *Pour comprendre les monuments de la France*, 1917.

Voici, par contre, ce qu'enseignait Courajod :

L'époque romane, dans le nord et le centre de la France, est celle de l'élimination de l'art romain, sous la double influence de l'art syrien et byzantin, d'une part, du tempérament barbare de l'autre. Elle prépare ainsi l'époque gothique, où le principe de la décoration barbare s'affirme hautement. Le sang et l'âme de la charpenterie du nord barbare (*Leçons*, I, p. 281) animent ces grands corps de pierre. Ces fiers charpentiers, nos ancêtres, ce sont les Gaulois, les Francs, les Saxons, les Normands. Un fonds de principes spéciaux apportés et développés par les Barbares s'est, pendant trois siècles, amassé et capitalisé avant de venir alimenter l'art roman et faire la fortune de l'art gothique.

Pendant que Courajod fulminait à l'École du Louvre contre les Romanistes, qu'il accusait presque d'incivisme, Lasteyrie, bien que visé directement, garda le silence; il n'aima jamais la polémique. S'il écrivit un mémoire détaillé contre la thèse *provençale* de Vœge[1], affirmant que les sculptures d'Arles n'avaient ni précédé ni inspiré celles de Chartres; s'il contredit une fois M. Durrieu dans l'attribution de quelques miniatures, ce n'étaient pas là des questions de principe. Il laissa à son ami Bilson le soin de répondre à la thèse des *raffinements* de Goodyear, qu'il raillait dans l'intimité, et, quoique fort hostile aux idées lancées ou relancées par Strzygowski, il ne se mit pas en peine de les critiquer. Cette attitude passive étonne un peu chez un savant qui passa, pendant plus de trente ans, pour le chef de l'école française d'archéologie médiévale. Faut-il l'expliquer, en partie du moins, par un certain penchant à l'indolence? Je crains bien que oui. Ce que Lasteyrie a publié est excellent, mais il est loin d'avoir mis par écrit tout ce qu'il avait à dire ; la haute qualité de son œuvre n'empêche pas de regretter qu'elle ne soit pas, par son volume, en rapport avec le talent de l'auteur.

Lasteyrie, je l'ai déjà dit, était un séducteur ; ses meilleurs élèves, devenus des maîtres à leur tour, furent ses amis et les hérauts de sa renommée. Mais je ne puis, ici encore, retenir un mot de réserve. Pendant les trente années qu'il siégea à l'Institut, Lasteyrie n'y fit entrer aucun de ses élèves des Chartes; comme Bréal et Maspero, il pensa sans doute que la science qu'il y représentait l'était assez bien. Quelle différence (pour ne nommer que des disparus) avec un Paris, un Perrot, un Delisle, un Henri Weil, que j'entends encore, de sa voix chevrotante, terminer ainsi l'exposé des titres de M. Maurice Croiset : « J'aime mieux, Messieurs, lui donner ma voix que ma place! ».

Salomon Reinach

Bibliographie sommaire.

(Les titres des longs mémoires ou livres sont en italiques.)

1874. *Étude sur les vicomtes de Limoges*. — 1882. Doc. inéd. sur la constr. du Pont-Neuf. — 1883. Jules Quicherat, sa vie et ses travaux ; phalère en or d'Auvers. — 1884. Notice sur Fr Lenormant (avec J. de Witte); Vierge de Saint-Martin-des-Champs. — 1884-5. Miniatures du *Hortus deliciarum*. — 1888. *Cartu-*

1. Vœge, *Die Anfaenge des monumentalen Stils*, Strasbourg, 1894.

laire général de Paris, ou recueil de documents relatifs à l'histoire et à la topographie de Paris, t. I. (528-1180)[1]. — 1891. L'église Saint-Martin de Tours. — 1893. L'archit. gothique. — 1897. *Les miniatures d'André Beauneveu et de Jacquemart de Hesdin.* — 1898. La cathédrale de Vaison. — 1901. Cloître et façade de Saint-Trophime d'Arles. — Discours sur les orig. de l'arch. gothique. — 1902. La porte Saint-Etienne à Notre Dame; *Études sur la sculpture française du moyen âge.* — 1903. La porte Sainte-Anne à Notre-Dame. — 1905. *La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique?* — 1908. L'archit. gothique en Angleterre (article du *J. des Sav.*)[2]. — 1909. *L'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu.* — 1912. Déambulatoire et triforium; *L'architecture religieuse en France à l'époque romane.* — 1917. La cathédrale de Reims (*J. des Sav.*, à propos du livre de L. Bréhier).

MAX VAN BERCHEM[3]

Né le 16 mars 1863, d'une famille flamande établie en Suisse vers 1765, Max van Berchem fit son éducation d'orientaliste à Genève, à Paris, à Stuttgart et à Leipzig; il fut aussi élève de l'École française du Caire. Parmi les maîtres qui ont exercé sur lui le plus d'influence, on cite Fleischer, Noeldecke, Schefer et surtout Sachau. Devenu très expert dans le déchiffrement des anciennes écritures arabes, dont on peut presque dire qu'il a fondé la science, Van Berchem proposa, en 1892, à l'Académie des Inscriptions la publication d'un *Corpus* des inscriptions arabes. Il a donné à cette grande entreprise la meilleure partie de son temps et de ses efforts; c'est au retour d'un voyage au Caire, où il s'était rendu pour corriger les épreuves de la suite du *Corpus*, qu'il est mort presque subitement près de Lausanne, à l'âge de 58 ans (7 mars 1921). Van Berchem était docteur *honoris causâ* des Universités de Genève et de Lausanne; il fut correspondant, puis membre associé de l'Académie des Inscriptions, où son vaste savoir, sa libéralité scientifique sans bornes ne lui avaient fait que des admirateurs et des amis. Partout, d'ailleurs, il comptait par douzaines ses obligés. Je cite l'un d'eux, M. G. Migeon :

« Il n'était pas un explorateur du monde musulman qui n'envoyât ses estampages et ses relevés d'inscriptions à Max van Berchem, pour qu'il y apportât la consécration de sa lecture. Et ce n'était jamais en vain. Il était de ces savants dont la science n'avait pas desséché l'âme. Il aimait l'Orient, la somptuosité de ses décors, ses paysages grandioses, sa lumière, son pittoresque. Et son cœur sensible et juste vibrait aux causes les plus sacrées. Il n'hésita pas en 1914 devant le parti qu'il devait prendre. Et ce Suisse de Genève, pendant cinq ans, souffrit douloureusement pour la France. »

1. C'est sans doute à cause de cette publication non continuée qu'on lit dans le *Bulletin de la vie artistique*, 15 fév. 1921, p. 123. » Il (M. de L.) est l'auteur de travaux considérables, notamment d'une histoire générale de Paris qui fait autorité et d'un album archéologique des Musées de province. » Et voilà comment s'écrivent les nécrologies de savants.

2. Sur les autres articl s de R. de Lasteyrie dans le *Journal des Savants*, voir M. Prou, *ibid.*, 1921, p. 81 : « Tous les comptes-rendus du maître ont le caractère d'articles originaux. »

3. Voir les articles de M. Lucien Gautier dans le *Journal de Genève* (14 mars 1921) et de M. Gaston Migeon dans les *Débats* (15 mars).

Van Berchem n'était pas qu'épigraphiste; l'art et l'histoire des pays musulmans lui étaient également familiers (c'est ainsi qu'il collabora à l'*Amida* de Strzygowski, 1910). Mais, vers la fin de sa vie, il songeait à élargir beaucoup le cercle de ses études. Je possède de lui une curieuse lettre du 23 juin 1920 où, tout en se plaignant de la besogne écrasante du *Corpus* arabe et des progrès de sa surdité, il se montrait désireux d'aborder le problème des origines du christianisme « Je suis las, écrivait-il, de ma spécialité d'*arabisant distingué*... Puis-je compter sur votre bienveillant appui, si les circonstances me permettent de réaliser ce projet? » Las de sa spécialite! Qui de nous ne l'est plus ou moins? C'est ce qu'un moraliste a dit des honnêtes femmes, et c'est pourquoi le violon était aussi nécessaire à Ingres que son crayon. On regrettera toujours qu'un érudit aussi perspicace, aussi parfaitement armé que Max van Berchem, n'ait pas conçu plus tôt et n'ait pu mettre à exécution le projet qui hanta les rares loisirs de son dernier été. S. R.

N. G. POLITIS

Cet éminent folkloriste, le meilleur connaisseur des légendes et coutumes populaires de la Grèce moderne, est mort à Athènes au commencement de février 1921. Il était président du Syllogue *Parnassos* et avait été recteur de l'Université d'Athènes. Son ouvrage le plus connu, du moins des savants occidentaux, est une étude sur les survivances du culte solaire, Ὁ Ἥλιος κατὰ τοὺς δημώδεις μύθους, Athènes, 1882; il s'occupa aussi beaucoup des proverbes, dont il publia d'amples recueils. Bien qu'ancien élève des Universités allemandes, il témoigna toujours beaucoup d'intérêt à la littérature et aux choses de notre pays; en 1916, il eut l'initiative d'un appel des intellectuels grecs, demandant au gouvernement de prendre parti pour l'Entente. Il a vécu assez pour voir la Grèce sauvée et agrandie par Venizélos; mais il a vécu un peu trop longtemps, puisqu'il a été témoin d'une lamentable palinodie.

S. R.

MAX DVORAK

Élève de Wickhoff, professeur à son tour de l'histoire de l'art à l'Université de Vienne, Max Dvorak est mort dans cette ville, le 8 février dernier, à l'âge de 47 ans. Il avait dirigé pendant plusieurs années l'Annuaire (*Jahrbuch*) de la Commission Centrale pour l'étude des monuments et fondé une Revue critique, bientôt forcée de disparaître, sous le titre de *Kunstgeschichtliche Anzeigen*. Son ouvrage le plus connu, long mémoire abondamment illustré publié dans le *Jahrbuch* des Musées autrichiens, est intitulé : « L'Énigme de l'art des frères Van Eyck ». On lui doit aussi une monographie sur le Palais de Venise (*Palazzo Venezia*)[1]. X.

JOSEPH OFFORD

Notre ami et correspondant à Londres, Joseph Offord, est mort dans cette ville le 31 janvier 1920, à l'âge de soixante-huit ans Carrossier de profession,

1. Voir Campbell-Dodgson, dans le *Burlington Magazine*, avril 1921, p. 205.

il s'était vivement intéressé aux antiquités de l'Égypte et de la Syrie ; on lui doit un grand nombre de notes et de mémoires publiés à ce sujet dans différents recueils, en particulier dans celui de la société anglaise de Palestine. L'archéologie grecque ne le laissait pas non plus indifférent ; ses relations avec la maison Spink, de Londres, lui ont permis souvent d'envoyer à notre Revue les photographies d'œuvres d'art importantes qui paraissaient sur ce marché. Ceux qui l'ont connu par correspondance ou autrement conserveront le souvenir de cet amateur éclairé et obligeant.

S. R.

GEOFFROY D'AULT-DUMESNIL

Vice-président de la section préhistorique de la Commission des monuments et de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, G. d'Ault-Dumesnil est mort à Paris le 11 mars 1921, âgé de 78 ans. Il n'est pas un *préhistorien* français qui n'ait eu l'occasion de le consulter et d'apprécier la sûreté de son savoir, formé au cours de longues explorations, notamment des monuments mégalithiques de la Bretagne. Collectionneur, il avait réuni une précieuse série de silex quaternaires et de spécimens de la faune paléolithique, en particulier de la vallée de la Somme. Il n'a presque rien écrit ; ses découvertes à Saint-Michel de Carnac ne sont encore connues que par de brèves relations. Ce parti-pris de silence contribue souvent à la réputation de ceux qui s'y astreignent ; la critique ne peut rien contre qui n'écrit rien. Mais ce n'est pas, dans l'intérêt de la science, un exemple à recommander.

S. R.

Les origines de l'art.

Il y a déjà bien des années — c'était, si je ne me trompe, avant la guerre — j'avais eu l'occasion, au sujet des intéressantes découvertes d'un préhistorien que les Toulousains connaissent bien, M. le comte Bégouen, de discuter ici la question des origines de l'art et de contester l'explication qu'en donnent la plupart des préhistoriens, et à leur tête M. Salomon Reinach. Selon celle-ci, l'art a une origine « magique ». Les premiers artistes auraient été des sorciers, et les figures qu'ils traçaient avaient pour objet de multiplier le nombre des animaux comestibles, ou plus généralement désirables, et d'en faciliter la chasse, en vertu du principe de la « magie sympathique » qui veut que la représentation d'un être vivant confère à son auteur un pouvoir, une influence sur l'animal représenté.

Je m'étais permis, dans la *Dépêche*, d'émettre quelques doutes sur la valeur de cette explication. Elle ne s'accordait pas avec les observations que j'avais pu faire, au cours d'assez nombreux voyages, chez des populations primitives ou semi-primitives. C'est ainsi que les noirs du Baoulé, dans la Côte d'Ivoire, ont orné tout le pourtour d'une case de reliefs peints représentant le général Mangin (alors capitaine), lequel avait gagné auprès d'eux la réputation d'un irrésistible vainqueur, entrant à cheval, suivi de ses troupes, dans un de leurs villages ; et il ne paraissait point, à leurs dires, qu'ils l'eussent ainsi immortalisé de la sorte parce qu'à leurs yeux il était comestible.

Quand il s'agit de s'imaginer les mœurs et les intentions des hommes de l'âge de la pierre brute, c'est le plus ordinairement chez les indigènes australiens, restés les plus primitifs des peuples aujourd'hui connus, que les préhistoriens vont chercher des suggestions. Or, un dessin australien, datant de l'époque de notre second Empire et reproduit fréquemment, représente un Européen en redingote et chapeau haut de forme et une dame en crinoline; il est difficile de supposer que son auteur ait dessiné ces personnages dans l'espoir d'acquérir une puissance, une influence sur eux, et de les pouvoir manger un jour.

Enfin, je faisais remarquer que les bijoux décorés sont aussi nombreux dans l'art des primitifs de nos jours, et dans celui des hommes de la pierre brute, que les figures pariétales, et qu'il est fort improbable que tous ces bijoux — bien que quelques-uns aient pu être des amulettes — aient une origine magique.

Avec une admirable impartialité, M. S. Reinach fit au modeste écrivain que je suis l'honneur très grand et très imprévu de le reproduire dans la *Revue archéologique*. Il l'accompagnait de quelques mots. Sans abandonner en aucune façon l'explication qu'il avait donnée du problème, il croyait devoir publier dans ce recueil, disait-il, les objections auxquelles la théorie des origines magiques de l'art me paraissait se heurter. Et voilà comment un article de la *Dépêche* se trouve faire partie de la collection de la *Revue archéologique*, ce qui n'est pas tout à fait ordinaire!

Mais, à cette heure, un personnage beaucoup plus qualifié que l'amateur que je suis vient d'aboutir, dans un article de la *Revue du Mois* (10 novembre 1920), à des conclusions qui sont fort exactement celles que j'avais risquées. Je vais essayer de les résumer.

Les plus anciens témoignages de l'art préhistorique que nous possédions, écrit M. G.-H. Luquet, appartiennent à l'étage aurignacien, antérieur à l'âge magdalénien. Ils nous offrent d'abord la preuve que les hommes de cette époque ont dessiné et gravé, non seulement dans la profondeur des cavernes, *in locis remotis*, mais à l'entrée même de celles-ci, en pleine lumière. Or, un des arguments de ceux qui tiennent pour l'origine magique de l'art est que, du moment que des figurations d'animaux, etc., qu'on rencontre dans ces cavernes ne pouvaient être vues, c'est qu'elles n'étaient pas faites pour être vues, que même elles devaient demeurer ignorées de tous, sauf de l'homme qui les avait tracées : vraisemblement un sorcier envoûteur.

Cet argument tombe du moment qu'il existe aussi des figures placées dans la lumière. Du reste, la plupart de celles qui étaient visibles, n'étant pas protégées des injures du temps, ont dû disparaître.

De plus, il n'existe pas seulement des figurations murales. Nous possédons de nombreuses gravures d'animaux et même de végétaux et d'hommes tracées sur des plaques d'ardoise ou des fragments d'os et d'ivoire. Beaucoup ont été trouvees en pleine lumière; quelques-unes sont parfaites; ce ne sont pas des essais de l'artiste pour se faire la main, et dessiner ensuite l'image définitive dans une ombre éternelle. J'avais fait antérieurement la même observation, de

même que j'avais remarqué que les représentations d'animaux « indésirables », tels que les félins, existaient à côté des représentations d'animaux désirables.

Enfin, il y a des représentations d'hommes et de femmes — presque toutes ces dernières particulièrement avantagées du côté des mamelles, du ventre et de la face inverse, plusieurs enceintes, l'une d'elles dans la posture de l'enfantement. Or, dit M. Luquet, dans l'hypothèse magique, les représentations humaines procurant à l'artiste sorcier une maîtrise sur l'être figuré auraient dû être l'objet d'une prohibition sociale. Cette objection me paraît, à la vérité, moins forte : il pouvait y avoir une magie « noire », pratiquée, bien qu'interdite. Mais il faut dire d'autre part que certaines de ces représentations humaines semblent figurer des danses, tout simplement, et n'avoir pas d'autre but.

M. G.-H. Luquet insiste aussi, comme je l'avais fait, sur l'abondance, dans les stations préhistoriques, d'objets qui sont, de toute évidence, de pure décoration ou d'ornement : annelets d'ivoire, pendeloques en perles, en os ou en ivoire, qui ne peuvent déceler aucune intention magique, encore que l'artiste les ait « embellis » de traits plus ou moins géométriques ; ils sont, de façon incontestable, les monuments les plus anciens d'une activité artistique désintéressée, de l'art pour l'art.

En résumé, dit M. G.-H. Luquet, il est impossible de ne pas constater que l'art a pris naissance simultanément sous deux formes différentes : un art décoratif destiné à orner soit le corps humain, soit les objets d'usage; d'autre part, un art figuré, non décoratif, qui n'eut pas sans doute des intentions magiques, mais qui, plus tard, a pu être employé dans des intentions magiques. Il eut pour origine chez l'homme tout simplement le *plaisir* — le même plaisir qu'aujourd'hui chez les enfants : créer des images d'êtres réels.

Qu'on me permette de le rappeler : dans le vieil article de la *Dépêche* auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, j'ai suggéré qu'à la base de ce plaisir, il est fort possible qu'il y ait eu un véritable besoin d'ordre psychologique. Chez les races qui vivent de chasse, encore à présent chez les peuples pasteurs, le temps est partagé entre des périodes d'activité lente, souvent dangereuse, et de repos; ces périodes d'activité leur laissent des souvenirs, des « représentations » intenses. Et, dans les intervalles de repos, ils cherchent alors à les retracer, à les extérioriser, pour les revivre et, en quelque sorte, pour s'en débarrasser. Il est à remarquer que, de nos jours, les figurations artistiques sont beaucoup plus fréquentes chez les peuples primitifs ou semi-primitifs qui vivent de chasse, de pêche, de cueillette, ou du produit de leurs troupeaux — Australiens, Esquimaux, Cafres — que chez les semi-primitifs parvenus au stade agricole, qui réclament pourtant plus de prévoyance, sinon d'intelligence, mais exigent aussi un travail quotidien et absorbant.

(*Dépêche de Toulouse*, 31 déc. 1920). Pierre MILLE.

Cumes, Paestum et Pompéi.

Le 17 janvier 1921, à la Sorbonne, le professeur Vittorio Spinazzola a fait devant un auditoire nombreux, attentif et ravi, une conférence sur l'état actuel des fouilles des villes mortes de la région de Naples.

M. Pierre de Nolhac avait présenté le conférencier. Ancien élève des Écoles d'Athènes et de Rome, le professeur Spinazzola est une des gloires de la science archéologique. Il est actuellement le surintendant de tous les musées, palais et fouilles de l'Italie méridionale. Mais, outre la grande autorité administrative que lui confère son titre, il possède personnellement un don d'intuition qui a permis de révolutionner en quelque sorte la science archéologique. Sa méthode d'investigation, toute nouvelle, a fait faire des pas de géant à cette science, et a amené des reconstitutions sûres, des découvertes et des rectifications importantes sur des points d'histoire à côté desquels les plus grands savants avaient passé jusqu'ici sans les voir.

C'est ainsi que, depuis treize ans, le professeur Spinazzola a mis entre autres à découvert, en les retrouvant là où l'on n'a jamais eu l'idée de les chercher, les principales voies de Pæstum, son forum, ses thermes, ses gymnases, ainsi que de nombreuses inscriptions d'un haut intérêt, des monnaies, des bijoux, des armes, etc., qui l'autorisèrent à fixer avec certitude l'histoire de l'antique cité, même avant la période hellénique.

C'est ainsi encore qu'à Cumes il a découvert la grotte où Énée vint consulter la Sibylle, cette grotte que Virgile tenta vainement de retrouver et qui était déjà dissimulée sous les mêmes végétations sauvages d'où elle vient de surgir.

C'est surtout à Pompéi que la science de M. Spinazzola put se donner carrière. Deux siècles de fouilles entreprises suivant les anciennes méthodes n'avaient révélé qu'une ville « aux maisons aveugles, enfermées en elles-mêmes, et qui lui donnaient l'aspect d'une cité d'Orient, telle que Tunis et Mogador ». Des recherches raisonnées, des textes anciens compulsés, des indices nombreux avaient donné à M. Spinazzola la conviction que ses devanciers s'étaient trompés.

Abandonnant complètement le système suivi jusqu'à lui, c'est à dire la fouille pratiquée par tranchées et qui ne laissait apparaître que la partie basse des murs, il commença, en 1911, un déblaiement opéré par couches horizontales et accompagné de restaurations et de consolidations successives.

Les tuiles des toits trouvées éparses parmi la cendre furent remises sur les poutres ou les châssis que le feu et le temps avaient consumés, mais qu'on put reconstituer par moulage, et M. Spinazzola eut la joie de constater que son opinion était fondée : les maisons de Pompéi n'étaient pas, comme on l'avait toujours cru, fermées au jour et sans fenêtres, mais au contraire pourvues de larges baies et de terrasses.

Des décombres informes, on vit surgir des maisons avec leurs étages, leurs fenêtres doubles, triples ou quadruples, les balcons, les auvents des boutiques, délicieuses galeries rappelant les *loggie* toscanes, ce qui menait bien loin des maisons arabes de Tunis ou de Mogador.

Après avoir exploré les maisons, le professeur Spinazzola descendit sous le sol pour retrouver les traces des jardins. Et il les ressuscita à leur tour. Ayant coulé en plâtre les empreintes de racines retrouvées sous la cendre, il les remplaça par des arbres de mêmes essences dont les feuillages ombrageront

bientôt, comme autrefois, les statues, telles que cette belle *Artémis* trouvée couchée et presque intacte auprès de son socle et qui connaîtra de nouveau, après 2.000 ans, la fraîcheur de son bocage sacré.

De toutes ces merveilles, le professeur Spinazzola, qui sait l'art d'évoquer les minutes heureuses et dont la parole sonore et colorée est tout empreinte d'une magnifique poésie, montra en projections des vues du plus captivant intérêt. Il montra aussi des fresques admirables et des sculptures, parmi lesquelles un bas-relief représentant *Priam venant reconnaître le corps de son fils Hector*, qui est peut-être un des plus beaux spécimens de l'art antique.

Dépassant de beaucoup la portée habituelle des causeries de vulgarisation, la conférence de l'éminent surintendant des fouilles de Naples a soulevé de longs applaudissements parmi le public qui a tenu ainsi à manifester la grande joie artistique qu'il venait d'éprouver. — P.-P. P.

(*Débats*, 19 janvier 1921).

Une nouvelle hypothèse sur le trône Ludovisi.

Ce ne serait pas la naissance d'Aphrodite, mais le bain de virginité de Héra à la source de Kanathos (S. Casson, *Journ. Hell. Stud.*, 1920, p. 140). Les figures latérales peuvent représenter *Héra téleia* et *Héra parthénos* ou des dévotes de ces deux cultes. Mais alors, objecte l'auteur lui-même, comment interpréter le relief de Boston? M. Casson ne l'interprète pas ; il n'insinue pas non plus qu'il soit faux (opinion insoutenable); mais est-ce bien un *pendant* du relief Ludovisi? Les ailes de l'Eros ne sont pas d'un type archaïque, mais plutôt contemporaines de celles des Nikés de la Balustrade. Cette observation est nouvelle ; je la reproduis pour ce qu'elle vaut.

S. R.

Le cinquantenaire de l'Association des Études grecques.

Le volume commémoratif de ce cinquantenaire, qui tombait en pleine guerre, est le tome XXXII de la collection de la *Revue des Études grecques* : ce volume de *Mélanges* offre donc ce premier et précieux avantage de n'être pas « hors série », de ne pas devenir une source d'ennuis pour les bibliothécaires et les bibliographes. A cette qualité pour ainsi dire négative, il en joint de positives qui sont de l'ordre scientifique le plus élevé. Cette collection de mémoires est à la hauteur de ce qui s'est fait de mieux en ce genre; il n'en est pas un seul qui ne se lise avec fruit. Je signalerai en particulier les suivants, comme intéressant l'archéologie classique : E. Babelon, *Une obole d'Astacos*; V. Bérard, *La messe noire de Circé*; E. Bourguet, *Offrandes des Argiens à Delphes*; R. Croiset, *La scène judiciaire sur le bouclier d'Achille* ; A. de Ridder, *Statuette d'athlète*; P. Foucart, *La fête des Eleusinia* ; G. Fougères, *Le problème de la frise du Parthénon* ; G. Glotz, *Un transport de marbre pour le théâtre de Délos* ; B. Haussoullier, *Bacchantes milésiennes* ; Th. Homolle, *L'Omphalos delphique* ; E. Michon, *Statuette archaïque de Clazomènes* ; Morin-Jean, *Fragment d'une coupe attique* ; E. Pottier, *Lécythe à reliefs représentant les divinités d'Eleusis* ;

Rostovzev, *Le culte de la Grande Déesse dans la Russie méridionale*. L'illustration, peu abondante, est de très bonne qualité.

X.

Encore les ports de Carthage

M. Carton has filled five pages (143-148) without coming to the point. Appian uses the terms αὐχήν for the promontory, λίμνη for the lake, θάλασσα for the sea, and ταινία for the strip of land between the lake and sea, μέση λίμνης τε καὶ τῆς θαλάσσης. M Carton makes the triple wall run from the sea to the lake. In that case, two results follow. Appian is wrong in chapter 119 in saying that the besiegers lines ran from sea to sea, ἐκ θαλάσσης ἐπὶ θάλασσαν. He should have said ἐκ θαλάσσης ἐπὶ λίμνην, otherwise the besiegers lines must have crossed the triple wall and partly been inside the city. Appian is wrong in chapter 124 in saying that the defeated Romans fled from the ταινία to their camp, which was on the αὐχήν. If the triple wall came down to the lake, it blocked their way.

There is no doubt about what Appian says : the only question is whether what he says is true. Meltzer, *Geschichte der Carthager*, II, 529, says bluntly that it is not true : « Mit dem Irrtume Appians über die sogenannte dreifache Mauer », etc. But if Appians evidence is rejected, there is no more evidence for the triple wall than for Flaubert's aqueduct. Of course Meltzer, Gsell, Audollent and M. Carton are entitled to reject the evidence and put the triple wall wherever they please; but then they must not call themselves historians. In this matter they are only novelists, and (in my opinion) not such good novelists as Flaubert.

I have walked all over the site of Carthage, carrying Appian and Procopius and the other authorities, and examining their statements on the spot. M. Carton has not (as he imagines) any monopoly of knowledge of the site ; nor have MM. Gsell and Audollent any monopoly of knowledge of the ancient languages.

M. Carton says : « Meltzer, cité par M. Audollent (*Carthage Romaine*, p. 209 et suiv.), lui reproche de supposer une chose irréalisable. Oehler a combattu aussi très vivement sa thèse essentielle ». He omits to say that I replied very fully to Meltzer and Oehler in the *Revue archeologique*, 1893, I, pp. 294 307. Dealing with the passage in Festus, I said (p. 299) that « in mari » meant « en mer », whereas Meltzer made it mean « en terre » — « im Binnenlande ». Do MM. Audollent and Carton really believe that « in mari » means « en terre »? If they do not believe that, why do they endorse a theory based on that belief?

If two writers contradict one another, one or other of them must be wrong. But M. Carton makes no attempt to find out which is wrong. For him, one opinion is as good as another, and he picks out the one that suits him best.

He complains that I picked out some passages from his article, and omitted others which he considers of more importance. He mentioned me by name and contradicted me, and I dealt with what concerned me. There was no reason why I should deal with the remainder of the article.

I accused him of altering one of my plans. He now admits this : « J'ai bien été forcé de l'interpréter de mon mieux ». But he printed it as « Cecil Torr. Le port marchand », which would make readers think that it was my own plan, not his interprétation of it.

Cecil Torr

Les monnaies grecques de la collection Pozzi.

Le Dr Pozzi, de l'Académie de médecine, avait une admirable collection de monnaies grecques, peut-être la plus belle collection particulière du monde après celle de M. Jameson. Sa succession l'a vendue à M. Lucien Naville, de Genève, et celui-ci va la disperser aux enchères.

Une première vente, comprenant le gros de la collection, a eu lieu à Lucerne le 4 avril 1921. Le catalogue, œuvre, croyons-nous, de l'expert Jacob Hirsch, est un document numismatique de premier ordre : 3.334 monnaies grecques, presque toutes en or ou en argent, y sont décrites, pesées et intégralement reproduites en phototypie.

La préface signale à notre attention les suites très riches de Mendé, d'Abdère, d'Acanthe, d'Aenos, de Chalcidique, d'Élide et de Crète, les belles pièces de Clazomène, la suite des statères de Mélos et des pièces d'électrum de Cyzique, les magnifiques monnaies de Sicile avec les Syracusaines et deux pièces rarissimes de Géla, les tétradrachmes des rois de Pont, un Mithridate en or et des suites superbes des Séleucides, des Lagides et de Cyrénaïque.

S. de R.

Les monnaies grecques de Sir Hermann Weber.

La célèbre collection de monnaies grecques de feu Sir Hermann Weber ayant été acquise en bloc par MM. Spink, de Londres, le British Museum a pu y faire un premier choix et y acquérir un certain nombre de pièces qui lui manquaient. Le gouvernement anglais a donné 10.000 livres, le National Art Collections Fund 450 livres (pour un statère de Cnide) et une dizaine d'amateurs des sommes variées, si bien que les principales raretés du cabinet, décrites par l'ancien possesseur dans la *Numismatic Chronicle* et dans la *Corolla numismatica*, sont demeurées en Angleterre.

Citons des statères de Lampsaque et de Cyzique, des monnaies splendides de la Grande Grèce, des pièces de Thrace et de Macédoine, etc. M. G. F. Hill, qui énumère ces acquisitions (*Numismatic Chronicle*, XX, 1920, p. 97-156), nous rappelle que Sir Arthur Evans a donné en 1920 au Musée la collection unique de monnaies britanniques et gauloises, formée en un demi-siècle par son père et qui était pour l'Angleterre ce que la collection de Saulcy était pour la France.

S. de R.

Les Églises souterraines de la Cappadoce.

Le 10 mars 1921, le R. P. G. de Jerphanion, professeur au *Pontificio Istituto Orientale*, a donné dans cet établissement romain une très attachante conférence, illustrée de nombreuses projections, sur les Églises souterraines de Cappadoce. Cette province, d'accès si difficile et aujourd'hui momentanément fermée aux recherches archéologiques, a été cependant l'objet, depuis Paul Lucas jusqu'à nos jours, d'un certain nombre d'explorations. Le P. de Jerphanion, qui a fait dans le pays de longs et fréquents séjours, s'est spécialement intéressé aux églises souterraines.

Dans la région de l'antique Matiane, sur 50 à 60 kilomètres, le voyageur a l'impression d'errer à travers une immense ville morte. Des paysages « ruiniformes » apparaissent avec tous les caprices de la nature : rochers découpés en châteaux, en cônes, en pyramides. Il y a dix à douze siecles, une population assez dense s'y installa et y creusa des maisons et des églises. Léon Diacre en parle dans son récit de l'expédition de Nicéphore Phocas. L'absence de bois de charpente est la raison prédominante de ce mode d'habitation. Tous les meubles, sièges, lits, tables, autels, ainsi que les colonnes, sont ménagés dans la masse du rocher. La fermeture de quelques-unes de ces demeures ou de ces églises est des plus curieuses : une meule roulant sur elle-même vient s'encastrer entre les montants de la porte et deux colonnes taillées dans le roc. Ce procédé était nécessaire pour être à l'abri des incursions musulmanes auxquelles Nicéphore Phocas devait mettre fin. — Certaines de ces habitations rocheuses étaient celles de véritables « stylites », moines ou moniales, gardiens des fameuses eglises. Celles-ci sont réparties en un certain nombre de centres, entre Matiane et Cyzistra : Gorême, Soghanly-Déré, Togalé-Kilissé, etc On peut les classer en quatre séries. Les plus anciennes montrent un plan rectangulaire à voûte en berceau. Elles n'ont qu'un chancel à hauteur d'appui ; l'iconostase n'apparaît que récemment. L'autel est minuscule et, comme le chancel, taillé dans le roc. Deux autres plans sont fondés sur la croix grecque; l'un d'eux, à colonnes, est d'importation byzantine et date de l'avance de Nicéphore Phocas (fin du xe siècle). On remarque aussi un certain groupe, où l'eglise, à trois absides, plus large que longue, voûtée en berceau dans le sens de la largeur, rappelle les églises de Mésopotamie décrites par Miss Bell (*ap.* Van Berchem et Strzygowski, *Amida*, p. 224 et suiv. ; cf. fig. 154, 159).

La décoration exterieure architecturale de ces églises est des plus variées (pilastres, colonnes, porches à arcades taillés dans le roc). La décoration intérieure est faite de scènes tirées la plupart des Évangiles ; on peut dater ces peintures du XIe au XIIIe siècle. Le P. de Jerphanion a rapporté de ses randonnées plus de 500 photographies. La plupart des peintures ont malheureusement souffert de la déprédation des musulmans, notamment dans les figures (cf. *Rev. archéol.*, 1912, II, p. 236, n. 2).

Le courageux voyageur, — digne rival des PP. Jaussen et Savignac, explorateurs de l'Arabie — se propose, au cours d'une nouvelle expédition, de

mettre au point l'œuvre définitive dont ses travaux préliminaires ont justifié l'intérêt.

Rome. Jean COLIN.

Un Pluton phrygien.

La mythologie phrygienne nous est si peu familière qu'il n'y a pas double emploi à essayer de la gratifier d'une divinité souterraine non reconnue jusqu'ici, et que j'identifierai à Midas lui-même. Comme Pluton (= Πλοῦτος), il est aurifère. Comme lui, il est dévorant. Et, sans doute, sa fringale nous a été arrangée en conte moral (Ovide, *Métamorphoses*, XI) ; mais qui ne verrait là la tendance évhémériste et allégorique qui s'incarne, précisément, dans la figure du Phrygien Ésope ? Enfin, il y a une cavité souterraine dans la légende midienne — réduite, il est vrai, dans la version consacrée, aux dimensions d'une simple écorchure du sol. Mais tout ceci ne serait que fantaisies d'esprit qui s'amuse sans un rapprochement qui s'impose avec un épisode *historique* ou se disant tel, celui de Pythios le Lydien, fils d'Atys, seigneur de Célènes en Haute-Phrygie sous les souverains Darius le Grand et Xerxès[1].

Pythios, *alias* Pythès, a fait sa fortune « dans » les mines d'or, exploitant ses malheureux vassaux au point de s'attirer de son épouse, plus humaine, la même leçon que Dionysos donne à Midas. Il accueille le Grand Roi magnifiquement ; mais, cruellement puni pour avoir voulu soustraire son fils aîné à la conscription, il se dégoûte de la vie et s'enferme dans un tombeau où il recevra sa nourriture — par bateau[2] — jusqu'au jour où, la mort l'ayant pris, la barque s'en ira pleine...

A retenir : 1° que Célènes est la royauté de Midas ; 2° que le ruisseau qui porte sa ration à Pythès est sans doute le Marsyas[3], tributaire du Méandre, et dont le Génie éponyme, mêlé à la légende de Midas, était honoré à Célènes ; 3° qu'une allusion fort remarquable et très imprévue (mal expliquée) est faite par le Xerxès d'Hérodote aux *oreilles* de son hôte : « Εὖ νῦν τόδ' ἐπίστας ὡς ἐν τοῖσι ὦσι τῶν ἀνθρώπων οἰκέει ὁ θυμός[4]. » Je ne presserai pas tout cela davantage, et je ne nierai même pas l'historicité de Pythès, attestée d'autre part par des « anathèmes » de sa provenance (platane et vigne d'or). Mais on sait du reste la naïve impudence avec laquelle, dans l'histoire antique, les Amazones, par exemple, viennent se mêler à la chronique authentique d'Alexandre. On dirait que les peuples, *per fas et nefas*, ont voulu en ceci sauver quelque chose des mythes qui leur étaient chers.

Gabriel ANCEY.

Découverte d'une tombe d'évêque martyr dans la cathédrale de Reims.

Au cours des fouilles qui se font dans la cathédrale de Reims, sous la direction de M. Deneux, architecte en chef des Monuments historiques, s'est

1. Sources : Hérodote, VII. 27 seqq. ; Plutarque, *Vertus des femmes*, 27.
2. Βᾶρις. A rapprocher de κιβωτός, surnom ultérieur de Célènes, devenue Apamée.
3. *Catarractès* chez Hérodote, *Pythopolitès* dans Plutarque.
4. Hérodote, VII, 49.

produite une découverte sensationnelle. Parmi les tombes du chœur, à quelque distance des marches qui descendent dans la nef, on a trouvé le corps d'un évêque du XIIIe siècle, à l'endroit où l'on pensait trouver la tombe de l'archevêque Dalric mort en 971. Le squelette, enfermé dans un cercueil de pierre en trois parties, était couvert d'une couche de terre; la face seule emergeait, ainsi que le sommet d'une crosse de bronze doré fortement oxydée.

L'étude du texte des anciens historiens de Reims, un examen topographique très attentif firent penser à M. Deneux qu'il était en présence des ossements de l'évêque de Liège, saint Albert de Louvain. Les détails précis donnés par la *Vita Alberti*, par un auteur contemporain du saint, semblent confirmer ses conjectures.

Élu par le chapitre de Liège, Albert, fils de Geoffroy III, duc de Brabant, et de Marguerite de Limbourg, avait vu son élection contestée par l'empereur d'Allemagne Henri VI, qui, craignant l'influence croissante de la maison de Brabant, donna l'investiture à Lothaire de Hostaden. Albert en appela au pape Célestin III : celui-ci, après enquête approfondie, confirma l'élection d'Albert de Louvain, le nomma cardinal et l'autorisa à se faire sacrer à Reims par le cardinal Guillaume de Champagne.

Cette consécration fut l'arrêt de mort du jeune évêque. Trois chevaliers allemands, émissaires de l'Empereur, s'insinuèrent dans les bonnes grâces d'Albert en se prétendant exilés de la Cour, l'attirèrent hors de la ville et le massacrèrent à coups d'épée et de dague; quatre autres assassins avaient rejoint les premiers et s'acharnèrent sur le cadavre avec tant de sauvagerie que par places les membres ne tenaient plus que par la peau (24 novembre 1192).

Le clergé de Reims ensevelit l'évêque, qu'il considérait comme un martyr, la tête sous une pierre vénérée pour avoir été arrosée du sang de l'archevêque saint Nicaise, décapité par les Vandales.

La tombe qui se trouvait sous le jubé, dans un passage très fréquenté, ne fut point couverte d'un monument; aussi l'erreur fut-elle facile quand, quatre cents ans plus tard (1612), les chanoines de Reims, priés par l'archiduc Albert d'Autriche de lui rendre le corps de son patron, et, semble-t-il, surpris à l'improviste par cette demande, ouvrirent une tombe située sous le jubé et envoyèrent les ossements à Bruxelles.

M. le docteur Vervaeck, directeur du service d'anthropologie pénitentiaire de Bruxelles, qui, en 1905, avait examiné les ossements conservés à Bruxelles sous le nom d'Albert et fait des réserves sur leur authenticité, a étudié minutieusement et mesuré ceux qui ont été découverts récemment; il les a trouvés dans un état correspondant exactement aux détails donnés par la *Vita Alberti* : sutures peu synostosées; crâne ayant reçu plusieurs coups de taille; nombreuses taches de sang sur presque tous les os; haute stature du sujet.

La Belgique, naguère victime de la barbarie allemande, retrouverait ainsi le corps d'un de ses anciens évêques, victime lui-même d'un empereur allemand.

(*Débats*, 26 déc. 1920).

M. C. Enlart et M. Kingsley Porter (art gothique et art lombard).

Le magnifique ouvrage de M. Kingsley Porter sur l'architecture lombarde (1917), déjà étudié dans ses rapports avec la sculpture par MM. Mâle (*Gazette*, 1918, I, p. 35) et P. Deschamps (*Le Moyen Age*, 1919, p. 219), l'a été pour la première fois, au point de vue de l'architecture proprement dite, par M. C. Enlart (*ibid.*, 1920, mai-août, et à part). Certaines conclusions de cet éminent connaisseur ont une importance trop générale pour n'être pas reproduites ici. M. Enlart admet que, grâce au savant américain, on peut dire aujourd'hui que les plus anciennes croisées d'ogives sont lombardes, et non françaises. Mais il y a loin de là à conclure que la théorie des sources françaises de l'art gothique italien doive être abandonnée. C'est que le style français, improprement dit *gothique*, ne consiste pas dans l'emploi de l'ogive ou de l'arc brisé, beaucoup plus ancien, mais « dans la manière de s'en servir ». « Il consiste aussi en un système décoratif entièrement nouveau et original, parfaitement adapté à la structure non moins originale qu'il imagine et dont l'ogive n'est que le point de départ. Les Lombards ont donc pu inventer la croisée d'ogives sans soupçonner le style gothique et M. Porter avoue (t. I, p. 132) qu'il a fallu l'intervention des maîtres français pour lui donner son plein et logique développement. » Et plus loin : « Les ogives et le style gothique sont deux choses que M. Porter confond et c'est ce qui l'empêche de reconnaître qu'en Italie comme ailleurs les Français, spécialement les moines de Citeaux, furent les premiers importateurs de ce style. »

Ces réserves étaient sans doute nécessaires ; mais il reste que l'on ne pourra plus écrire même le plus modeste résumé sur les vicissitudes de l'art de construire au moyen âge sans tenir compte des mémorables découvertes de M. Kingsley Porter.

S. R.

Le cinquantenaire du Musée de Boston (1870-1920).

Une brochure richement illustrée raconte l'histoire de ce Musée en faveur duquel des souscriptions particulières ont recueilli, pendant le dernier demi-siècle, un capital suffisant pour que les dépenses annuelles aient atteint, dans ces derniers temps, un million de francs (8.0.000 fr. de rente; 200.000 fr. de cotisations). Encore nous dit-on que ce budget n'est pas suffisant, en présence des exigences d'une institution à la fois si vaste et si complexe. Le Musée métropolitain de New-York, qui a un budget de trois millions, en reçoit la moitié de la ville, alors que celui de Boston a dû toujours se suffire à lui-même. On sollicite la création d'un fonds de dix millions pour en assurer la stabilité financière. — La première donation d'objets d'art remonte à 1869 (collection d'armes et d'armure du colonel Lawrence, détruite par le feu en 1872). Le département de l'art antique ne fut constitué qu'en 1887 ; celui de l'art japonais (immensément riche) date de 1890, celui de l'art égyptien de 1902. Le premier conservateur des peintures fut le conservateur actuel de cette section au Louvre, M. Jean Guiffrey (1911). Aujourd'hui, les départements sont au nombre de

huit : gravures, art classique, art de la Chine et du Japon, art de l'Inde, art de l'Égypte, peinture, art de l'Occident, bibliothèque et photographies. Le Directeur général est un archéologue, M. A. Fairbanks.

S. R.

Question aux archéologues italiens.

La Bibliothèque Doucet (comme celle de l'*Instituto* à Rome, Catal. Mau, 2e éd., t. I, p. 40) possède un volume incomplet du *Bullettino archeologico italiano*, deuxième année, 1862, p. 1-56, avec 8 pl., à savoir : 1 et 2, le *Narcisse* de Pompei; 3-5, 24 reliefs de stuc (?); 6, vase de bronze orné d'un éphèbe debout et d'un Pégase; 7-8, vases peints. Sauf le *Narcisse*, ces œuvres ne paraissent pas avoir été décrites dans le texte; un de nos lecteurs peut-il dire où l'on en trouverait la description, sans doute préparée en manuscrit par Minervini, dont les papiers doivent être conservés quelque part[1] ?

S. R.

Vente d'antiquités.

Les 11 et 12 avril 1921 on a vendu à l'Hôtel Drouot une collection d'antiquités égyptiennes, grecques, romaines et byzantines appartenant à Mme de X... (B..rn); cette collection était intéressante à plus d'un titre. Je signale les objets suivants, d'après le catalogue (H. Leman, expert) :

2. Fragment d'une tête de rhinocéros en terre émaillée bleu turquoise avec rehauts de peinture noire. Art égyptien antique. Haut., 0m,08.

33. Coupe couverte en terre cuite antique. Le couvercle est décoré en noir sur fond jaune de divers personnages, hommes et femmes dansant. Devant chacun d'eux, leur nom en caractères grecs. Le bouton du couvercle simule un petit vase. Diam. 13 c. 1/2.

41. Grande statuette d'Antinoüs debout, entièrement nu, la tête un peu penchée et tournée de côté, le genou gauche plié, la main droite abaissée et tenant une baguette. Terre cuite. Haut., 14 c. — Cette terre cuite, prov. de l'ancienne coll. Hoffmann (vente mai 1899, n. 227 du catalogue, pl. 24), passait pour avoir été trouvée à Smyrne et aurait fait partie de la coll. Lawson à Smyrne. A ce moment, cette statuette était considérée indiscutablement comme une pièce antique de l'époque d'Hadrien (3.300 fr.).

42. Grande statuette de Bacchus adolescent, debout, sans draperie, s'appuyant sur la jambe droite. Terre cuite. Manquent la tête, les bras et le pied droit. Haut., 31 c. — Cette terre cuite, de même forme que le numéro précédent (pl. XXV du catal. Hoffmann), était considérée également comme une pièce antique de l'époque d'Hadrien (1.500 fr.)[2].

---

1. Rien dans l'*Archäol. Anzeiger*, 1864, p. 268*, où Gerhard analyse pour la dernière fois le *Bullettino italiano*.

2. Ces terres cuites sont parfaitement authentiques; la réserve de l'expert s'explique assez par la grande entreprise de faux que l'on connait, mais il est évident que les beaux spécimens d'Asie mineure se vendent aujourd'hui bien au-dessous de leur prix.

52. Bague d'or antique. Anneau gravé d'un rinceau feuillagé, à chaton carré, orné d'une pierre bleue taillée en pointe. A l'intérieur de l'anneau, une légende : + FAVSTINA + AGAPIVS.

54. Bague byzantine en or. L'anneau plat, ciselé et repercé, présente une croix pattée et deux oiseaux au milieu d'un rinceau feuillagé. Le chaton, de forme ovale, simule une fleur épanouie et contient une intaille en grenat, gravée d'un lion posant sa patte sur une tête de bœuf.

68 (avec planche). Buste de jeune femme. Les cheveux, disposés en bandeaux ondulés symétriques, sont relevés sur la nuque en chignon tressé. Marbre blanc ; art romain ; restauration au nez. Haut. totale (avec piédouche), 62 c. (3.100 fr.)[1].

Les nos 69, 70, 71, 73, tous reproduits en phototypie, sont d'intéressantes plaquettes byzantines du xe-xie siècles en schiste brun ou en stéatite. — 69, présentation au Temple (8.100 fr.) ; 70, S. Michel debout, APX MX ; 71, Entrée du Christ à Jérusalem (avec inscr.) ; 73, saint Démétrius (inscr.).

75. Plaque centrale d'un triptyque ; saint Théodore debout. Ivoire. Reproduite (9.500 fr.).

76. Plaque d'ivoire rectangulaire. Saint Paul. A ΠΑΥΛΟC. Reproduite (4 980 fr.).

Les nos 85 et 86, également reproduits, sont des pions de jeu d'ivoire de style oriental (personnage grotesque ; lion dévorant une antilope). Adjugés 3.300 fr. chacun.

Je laisse de côté des faïences et des objets variés d'Extrême-Orient.

S. R.

Voleurs volés.

Dans la nuit du 6 au 7 janvier 1921, des malfaiteurs se sont introduits avec une longue échelle (volée à la station du chemin de fer du Pecq) dans les fossés du château de Saint-Germain ; de là, gagnant une petite fenêtre de la salle A, ils sont montés à la salle VI et ont fait main basse sur les moulages et galvanos de bijoux gaulois (Fenouillet, Lasgraisses, Kerviltré, etc.) qui remplissaient cette vitrine. La perte est facile à réparer ; mais il y a là un avertissement pour tous les Musées, du moins pour ceux dont on n'a pas encore dérobé les objets d'or et d'argent. Ces objets précieux doivent être conservés en lieu sûr ; il ne faut exposer que des galvanos ou des moulages, que le Musée de Saint-Germain est toujours prêt à confectionner, si on lui communique à cette fin les originaux.

S. R.

Dehèque oublié.

Élève de l'École Normale (1813), Félix-Désiré Dehèque (1794-1870) passa de l'Université dans l'administration, mais ne cessa pas d'aimer les lettres, en particulier le grec, tant ancien que moderne ; on lui doit nombre de traductions,

1. Ce buste à chevelure en côtes de melon paraît bien antique ; le type est assez laid, mais original.

entre autres celles de Lycophron (1853) et de l'*Anthologie grecque* (1863); il devint membre libre de l'Académie des Inscriptions en 1859. Beau-père d'Egger, avec lequel il était très lié[1], il fut parmi les fondateurs de l'Association pour l'encouragement des Études grecques (1867), où son éloge fut prononcé par Brunet de Presle (*Annuaire*, 1871, p. XLVII). Ce n'était certes pas un helléniste de premier rang, tel que Hase, Boissonade ou Henri Weil, mais il a rendu de réels services ; aucun lecteur « pressé » de l'*Anthologie* ne devrait oublier son nom.

Or, voici une publication officielle de l'Institut (*Notice sur Paul Vidal de La Blache*, par Émile Bourgeois, 27 nov. 1920), où ce bon Dehèque n'est jamais désigné sous son nom, mais, par quatre fois, appelé *Dehesse*. Il est question de lui à propos du rapport sur les travaux de l'École d'Athènes (1869), où Dehèque eut le mérite de reconnaître la valeur de l'essai de Vidal sur Hérode Atticus. « A ce travail que le rapporteur classait parmi les meilleurs de l'École française, il faisait seulement le reproche, léger pour nous, important pour lui, que les textes grecs ne se trouvassent pas accompagnés de traduction ». Vous avez bien lu : « léger pour nous, important pour lui ». Qui sont donc les *nous* à qui il est indifférent qu'on publie des textes grecs sans les traduire, c'est-à-dire sans prouver qu'on les comprend ? Le discrédit ainsi jeté sur les traductions surprend beaucoup à l'époque où paraît, a l'honneur de la philologie française, la *Bibliothèque Budé*. Et M. E. Bourgeois continue : « Membre libre de l'Académie, M. Dehesse (*sic*) ne devait sa réputation, plutôt éphémère, qu'à des traductions d'ouvrages grecs, anciens et surtout modernes ». Ami Bourgeois, vous êtes vous-même non-seulement un brillant historien, mais un travailleur acharné, la conscience même ; il vous appartenait de mieux apprécier le brave Dehèque et surtout de lui laisser son nom, qui reste attaché à de bons livres.

S. R.

Le Journal de Voyage de William Greene (1778).

Ce curieux document fait partie des *Prescott Papers* déposés par M. Roger Wolcott à la Société historique du Massachusetts ; il a été publié dans les *Proceedings* de cette Société (déc. 1920-janv. 1921, p. 84-138). L'auteur était de Boston ; il passa en France une partie de l'année 1778. J'indique rapidement ce qui peut intéresser l'archéologie et l'histoire de l'art[2].

P. 105. L'auteur visite Notre-Dame et dit que cette cathédrale a été construite *par les Anglais* ; il a dit précédemment la même chose de la cathédrale de Rouen. Parmi les œuvres d'art, il signale la statue colossale de saint Christophe, une statue équestre de Philippe le Bel, des figures agenouillées de Louis XIII et de Louis XIV.

---

1. *Annuaire de l'Assoc. des Études grecques*, 1885, p. 308.

2. Je signale aussi aux antiquaires normands la description de Dieppe, p. 87 et suiv., et celle de Rouen, p. 99 et suiv.

P. 106. Visite à Saint-Roch, alors en cours de réparation, et aux Invalides.

P. 108. Le Luxembourg et la galerie de Rubens.

P. 109 sq. La fabrique de verre rue de Reuilly, l'Hôtel des Monnaies; la chapelle des Carmélites, avec le portrait de Mlle de La Vallière en Madeleine, la Résurrection de Lazare par Phil. de Champagne, la Présentation au Temple, l'Adoration des Mages, l'Ascension, la Pentecôte, l'Adoration des Bergers, le prophète Elie, sainte Thérèse, etc.; puis le Val-de-Grâce, l'église des Bénédictins anglais avec le portrait du roi Jacques en cire.

P. 111. La Sorbonne et sa chapelle; le tombeau de Richelieu.

P. 112. La fabrique des Gobelins.

P. 113. La statue de Louis XV sur la place de ce nom; celles de Louis XIII sur la place Royale, de Louis XIV sur la place de la Victoire et la place Vendôme, de Henri IV sur le Pont-Neuf (les Parisiens qui passent devant elle la saluent).

P. 114. La galerie de tableaux du Palais-Royal (plusieurs peintures citées).

P. 115. La galerie de tableaux du Louvre. « Les tableaux sont nombreux, vieux, en mauvais état et ne répondent nullement à mon attente. » — Voyage à Versailles et à Marly.

P. 116 sq. L'auteur voit Louis XVI et la reine, qu'il ne trouve pas bien belle. Description du palais (mal odorant) et des jardins.

P. 120 sq. Voyage à Nantes, par Chartres, Le Mans, Angers.

P. 123. Voyage à Paimbœuf.

P. 134. Séjour à Brest.

Le caractère de cette Revue ne me permet pas de citer les opinions de l'auteur sur les mœurs des Français, la révolution qu'il croit imminente, la décadence du sentiment religieux, etc. Mais il y a là des pages que (malgré la médiocrité de l'auteur) les historiens de la fin de l'ancien Régime feront bien de ne pas négliger[1].

S. R.

M. André Michel à l'Université de Rome.

Comme M. Pierre de Nolhac il y a deux ans, M. André Michel fit, ces jours derniers, dans l'*Aula Magna* de l'Université de Rome, la leçon d'ouverture d'un cours qu'il doit professer pendant tout le mois d'avril, sur « les Grandes Abbayes et les Cathédrales françaises aux XIIe et XIIIe siècles ».

La reine-mère avait tenu à rehausser de sa présence cette cérémonie universitaire; on notait à ses côtés, avec l'ambassadeur de France et Mme Camille Barrère, le ministre de l'Instruction publique, M. Benedetto Croce, ainsi que M. Albert Besnard, ancien directeur de l'Académie de France, Mme Albert Besnard, Mgr Duchesne, MM. Alfred Croiset et Charles Diehl, Vito Volterra et Adolfo Venturi. Le recteur, M. Scaduto, présenta l'orateur et exposa toute l'utilité de ces échanges interscolaires qui ont été décidés par un accord international signé en 1919, mais dont l'applicatien est loin d'être aussi complète qu'on pourrait le désirer.

---

1. J'en dois la communication à l'amitié de M. T. S. Perry (de Boston).

Le savant professeur du Collège de France, au cours de cette première leçon, insista sur les causes de la floraison d'architecture religieuse qui illustra notre moyen âge. Plus que la joie de se trouver encore en vie — qui, d'après la vieille légende de l'An Mil, suffirait à expliquer cette rénovation de l'art religieux — M. André Michel insista sur le culte des reliques des saints, ramenées dans leurs sanctuaires reconstruits après les invasions barbares, et montra comment l'abondance des pèlerins qui se pressaient autour de leurs autels amena la transformation et l'enrichissement du plan des églises. Et il indiqua comment, après des siècles où les éléments les plus disparates venus de la tradition antique, des vieilles origines celtiques, de la civilisation gallo-romaine, de l'Orient, s'étaient juxtaposés plutôt qu'amalgamés, on put discerner dès lors, dans chaque province, la formation de ce qu'il appelle « la matière plastique » dont les grands siècles du moyen âge formeront leurs chefs-d'œuvre.

A la foi populaire il convient d'ajouter l'action des chefs des grandes abbayes d'alors : celles de Cluny, de Vézelay, de Saint-Benoît, de La Charité-sur-Loire, de Moissac, etc. C'est à juste titre qu'on a comparé ces abbayes à de grandes lumières éclairant toute une époque : de ces merveilleux foyers de culture partirent les initiatives les plus hardies et les plus fécondes. Pierre le Vénérable ne prenait-il pas, avec son ami Suger, la défense de la décoration des églises et de la musique religieuse contre saint Bernard, qui s'effrayait de leurs audaces ?

Une autre cause qui détermina le développement de l'art, ce sont les pèlerinages. M. Joseph Bédier a admirablement montré, dans un de ses livres, leur influence sur la formation des chansons de geste : ils ont laissé une trace, moindre certainement, mais appréciable, dans la formation et dans l'ornementation de nos églises du XII[e] siècle. M. André Michel évoque avec une heureuse éloquence l'itinéraire suivi par les pèlerins qui s'acheminaient vers Rome, où les attiraient les tombeaux des Apôtres, depuis Aoste ou Suse, au débouché des Alpes, jusqu'au Monte Mario, d'où ils découvraient la « Rome dorée », en suivant l'antique via Emilia, et en passant par l'Apennin d'où l'on découvre les deux mers, et par cet ermitage des Camaldules qu'habite encore aujourd'hui la blanche image de saint Romuald.

La « prolusione » de M. André Michel produisit le meilleur effet sur l'auditoire nombreux et très choisi qui était venu l'entendre, et lui restera fidèle pendant son bref séjour à l'Université romaine.

(*Débats*, 13 avril 1921).

Maurice Mignon.

Opinions téméraires.

I. — On lit dans *l'Écho de Paris*, 3 janvier 1921 :

(*De notre Correspondant particulier*). *Montpellier*, 2 janvier. — Une découverte, qui paraît devoir être d'une haute importance au point de vue archéologique, vient d'être faite à Agde (Hérault). Des ouvriers, en creusant pour établir les fondements d'une maison, avenue de Cette, ont mis à jour des

ossements et des tombeaux très anciens. On remarque, dans les fouilles en cours, tous les caractères anatomiques irréfutables de la *race gauloise* et *sarrasine*. Ce champ des morts serait donc *de l'époque gallo-romaine*. »

Si le public qui s'instruit dans les journaux a des idées plutôt vagues, c'est peut-être la faute des « correspondants particuliers. »

II. — « D'après Ammien Marcellin, Évreux fut une des dernières cités cédées à Clovis par les Romains. » On trouve cela dans une publication d'ailleurs fort utile, le *Bulletin de la Société normande*, t. XXII, 1920, p. 131.

III. — « M. Walter Berry a déjà remarqué qu'il existe des précédents préhistoriques pour la guerre allemande. Il y a quelques vingt mille ans, les Teutons de Kronstadt, dévalant des hauteurs de Pisgah de ce domaine isthmique, perçant sa muraille de l'Est et poussant jusqu'au couloir rhodésien, saccagèrent les belles et riches contrées méditerranéennes des Cros-Magnons ». Ainsi s'exprime M. W. Morton-Fullerton[1]. Vérification faite, il s'est bien inspiré d'une conférence de M. W. Berry. Dans l'un et l'autre texte, Kronstadt est un lapsus pour *Cannstatt*; il s'agit de la race fossile de Cannstatt-Neanderthal. Quant à *Pisgah* et au couloir rhodésien (peut-être rhodanien ?), *nescio* ; mais ce que je crois savoir, c'est que le type de Neanderthal est moustérien, alors que celui de Cro-Magnon, postérieur de plusieurs milliers d'années, est aurignacien. Alors comment le conflit a-t-il pu se produire ? Le préhistorique admet une chronologie, du moins relative; à la différence de la Révolution française (suivant M. Clemenceau), ce n'est pas un « bloc ».

S. R.

1. *Le Matin*, 22 janvier 1921.

BIBLIOGRAPHIE

Marcellin Boule. *Les hommes fossiles*. Paris, Masson, 1921 ; in-8, XI-491 p., avec 239 gravures. — Ce livre nous manquait ; on peut lui prédire un succès rapide. A l'encontre de Déchelette (t. I, 1911), l'auteur met au premier plan la géologie et la paléontologie ; l'archéologie, du reste fort bien traitée, n'intervient qu'à titre accessoire. Nous trouvons là un exposé détaillé et critique des découvertes d'ossements humains fossiles qui, depuis 1894 surtout, date de la trouvaille du Dr Dubois à Trinil, ont modifié si considérablement les idées reçues sur les plus anciens représentants de notre espèce. Comme il l'avait déjà fait dans son bon livre sur le squelette de la Chapelle-aux-Saints, M. Boule ne s'arrête pas aux découvertes, fussent-elles célèbres, qui n'offrent pas toutes garanties d'authenticité ; les documents sont aujourd'hui assez nombreux pour qu'on se montre difficile sur leur qualité. Le prétendu pithécantrope de Java, la mâchoire de Mauer, le crâne et la mâchoire de Piltdown, les négroïdes de Grimaldi, les squelettes du type de Cro-Magnon, de la Chancelade, etc. sont étudiés par un connaisseur éminent qui, par surcroît, écrit fort bien ; les matériaux de la paléontologie humaine hors d'Europe n'ont pas été l'objet de moindres soins. L'exécution matérielle, impression et gravures, ne laisse rien à désirer.

S. R.

British Museum. *A guide to the Antiquities of the Bronze Age*. Deuxième éd., 1920 ; in-8, 187 p., avec 10 pl. et 195 gravures. — Nouvelle édition, entièrement remaniée, de cet excellent guide-manuel. Depuis la première, publiée il y a seize ans, la collection britannique a été fort enrichie par le don de celle du chanoine Greenwell, dû à la munificence de Pierpont Morgan. Dans ce remarquable ensemble, presque toutes les provinces de l'âge du bronze européen sont richement représentées. — Une ligne de la préface, signée de Sir C. Hercules Read, rend hommage au tome II du *Manuel* de Déchelette et rappelle la fin héroïque de notre ami.

S. R.

Raoul Montaudon. *Bibliographie générale des travaux paléontologiques et archéologiques*. Alsace, Artois, Champagne, Flandre, Ile-de-France, Lorraine, Normandie, Picardie. Avec une carte, Genève, Lyon et Paris (Leroux), 1920 ; gr. in-8, XXVIII-507 p. — Toujours le même soin, le même dévouement, la même patience que l'on qualifierait volontiers de « passionnée ». Docile aux avis qu'il a reçus à la suite de la publication du premier volume, l'auteur a simplifié ses références en adoptant toute une série d'abréviations

(p. XIII-XXVI); il lui reste, dans cet ordre d'idées, à expulser de son index les rubriques trop abondamment pourvues (*silex*, par exemple), auxquelles personne n'aura jamais l'idée de recourir. Je n'en dis pas autant pour les noms géographiques; pourtant, là encore, on pourrait abréger, écrire p. ex. *Amiens*, 7336-8 au lieu de *Amiens*, 7336, 7337, 7338. Il n'y a pas de petites économies; celles-ci, en s'ajoutant, deviendront sensibles.

S. R.

Fr. Poulsen, *Delphi*, Gyldendal, 11 Burleigh St., Covent garden, London, 1920; XII-338 pages, avec 164 figures. — Après la vivante évocation de l'ancien sanctuaire apollinien que nous a donnée M. E. Bourguet (*Les ruines de Delphes*, 1914), après les précieuses études de détail de M. Kéramopoullos (Τοπογραφία τῶν Δελφῶν, 1917), voici un nouveau livre, en anglais[1], dû à un savant de Copenhague, ancien membre de l'École Française d'Athènes. M. Fr. Poulsen dit modestement, en sa préface, qu'il a travaillé *procul a loco*, « à l'aide de notes prises sur place, au printemps de 1907 ». Mais l'ouvrage est fort soigneux et dénote l'information d'un maître.

Si j'avais une réserve à formuler, je dirais même que ce nouveau guide me paraît fait pour être placé sur les rayons d'une bibliothèque d'étude plutôt que dans la valise des futurs voyageurs. Chaque question y est étudiée à l'usage des archéologues; certains chapitres, où l'auteur a trouvé à utiliser ses recherches antérieures — notamment sur les origines de l'art grec archaïque (p. 58 sq.), sur la sculpture hellénistique et le portrait (p. 265 sq., p. 294 sq.) — bénéficient d'une richesse d'aperçus fort significative. M. F. Poulsen s'est imposé de considérer Delphes surtout comme une collection d'art, et, si l'on veut, comme une vaste *Glyptothèque*, chronologiquement distribuée, où il nous conduit en conservateur de musée averti et d'esprit très moderne. On peut regretter que ce plan l'ait obligé presque partout à laisser de côté, plus ou moins, l'étude de ce qu'a été Delphes comme site historique. Ce qui donne un intérêt supérieur (et, d'ailleurs, une valeur plus pratique) au livre de M. E. Bourguet — l'ascension de la voie sacrée, la promenade à travers le Hiéron et la ville, même jusqu'à la nécropole — tout cela n'a pas trouvé place dans le savant « guide-catalogue » que M. Fr. Poulsen nous offre à son tour. Remercions-le assurément d'un très utile complément à l'œuvre de ses devanciers; il faut gager, toutefois, qu'il a dû souvent se priver lui-même (étant à ses heures essayiste et même romancier), pour se contraindre ainsi à garder à son œuvre une tenue sévèrement érudite. Delphes aura toujours cet attrait de synthétiser pour nous les vives passions du petit monde antique; et c'est tendance spontanée, non point péché, que d'y chercher, à travers les monuments, sur les pierres inscrites et parmi le peuple des statues, l'impression directe d'une vie psychologique qu'il est tentant de vouloir ranimer.

Les trois premiers chapitres généraux constituent, en un avant-propos sommaire, l'histoire d'Apollon et du sanctuaire archaïque (p. 1-58). Après cette

1. C'est une traduction du danois.

introduction, nous n'entendons plus guère parler ni de politique, ni même d'architecture (presque rien sur le *temenos* de Marmaria) ; mais nous avons la satisfaction de suivre, sans en rien perdre, le développement splendide de l'art grec en un site choisi. M. Fr. Poulsen, ayant posé la question sur le terrain de l'histoire de l'art, me permettra de lui signaler ci-après quelques observations archéologiques que la lecture de son livre m'a suggérées. — P. 95, à propos de Cléobis et de Biton, il ne fait pas mention de l'interprétation proposée récemment par C. Robert pour la bizarre légende des deux athlètes (*Sitzungsberichte Bayer. Akad.*, Munich, 1916, II, p. 1-20) — P. 105, il ne paraît point que M. Fr. Poulsen connaisse, de C. Robert encore, la proscription justement prononcée contre le terme *polos* (*ibid.*; cf. aussi V. K. Müller, *Der Polos, die griechische Götterkrone*, Berlin, 1915). — Pour l'étude de la frise Nord du Trésor des Siphniens (p. 133, fig. 52), pourrait-on rappeler à l'auteur d'*Orient und die frühgriechische Kunst* la ressemblance entre le lion du char de Cybèle, mordant un géant, et le lion attaquant un taureau, d'un relief de l'*Apadana* de Xerxès à Suse (J. Dieulafoy, *Art antique de la Perse*, III, pl. XVIII) — cette ressemblance attestant sans doute un commun prototype oriental ? Même communauté de thème entre le relief d'une tombe lycienne (Dieulafoy, *l. l.*, III, pl. XVI) et le groupe du fronton Est du temple d'Apollon (*Delphi*, p. 153, fig. 59). Pour l'organisation intérieure de ce temple, il est à noter que M. Fr. Poulsen ne s'engage pas sur la question du premier *omphalos* [1] ; sans doute fait-il prudemment, s'il est vrai que l'inscription n'est pas archaïque, comme on l'avait cru, et que le pseudo-*omphalos* pourrait être un poids. Rien non plus sur l'ordre intérieur dont l'ordonnance est aujourd'hui contestée (le chapiteau employé à cette place par F. Courby, *La Terrasse du Temple*, p. 42 sq. appartient peut-être à l'un de ces piédestaux à deux colonnes ioniques, tel celui de Charixénos ; plusieurs sont aujourd'hui connus à Delphes, et — ce qu'on n'a pas dit (G. Seure, *Gaz. Beaux-Arts*, XII, 1916, p. 417 sq.), — il en existe aussi à Délos, dont l'un daté de 110-109 av. J.-C.). — P. 158 sq., l'étude des sculptures du Trésor des Athéniens sera à réviser sur quelques points lorsqu'aura été fait le rapprochement des fragments brisés ; un tel travail entrepris cette année, par un ami de M. F. Poulsen, à Marmaria (trésor dit de Marseille et autres édifices de *temenos*), a permis d'utiles constatations. — P. 203, l'autel de Chios, souvent remanié dans l'antiquité même, et que M. Replat a partiellement reconstitué en 1920, avait plus de « deux ou trois » assises de pierre bleue, entre le soubassement de marbre blanc et le couronnement mouluré ; il en a exactement *sept*, dont la hauteur totale était de 3m,591. — P. 273 sq., je ne crois pas (avec M. G. Mendel, un bon juge), qu'on puisse dater l'éphèbe de Tralles à Constantinople de la même époque que le Daochos Ier, fils d'Agias, de Delphes (fig. 134-137). M. G. Mendel a bien vu, le premier, que la tête de l'éphèbe de Tralles révélait certaines recherches de goût plutôt hellénistique ; elle pourrait être l'œuvre d'un de ces classiques éclectiques du Ier siècle que l'on

1. La référence donnée p. 144, n. 3, à l'article de M. Lechat, *Rev. Ét. anc.*, XIX, 1917, n'est pas exacte ; lire, p. 14 sq.

mésestime parfois à tort, les connaissant mal. L'étude de M. Poulsen sur l'ex-voto des Thessaliens est d'ailleurs excellente. Les recherches de Gardiner et Smith (*Am. Journ. arch.*, XIII, 1909, p. 446 sq.) y ont été habilement utilisées. Les derniers chapitres ne sont pas moins suggestifs.

Ch. Picard.

F. Poulsen, *Ikonographische Miscellen*, Copenhague, Fred. Hoest, 1921 ; in-8, 94 p., avec 35 pl. et 21 gravures. — Étude importante, pleine de monuments inédits et qu'il faut analyser. — 1. A Steensgaard, chez le comte Brahel Selby, tête d'Hypéride insérée dans un hermès ; on en connaît quatre autres répliques, dont une, au musée de Compiègne, était accolée, suivant M. Poulsen, à un portrait de Phryné (*Mon. Piot*, 1913, p. 47). — 2. *Ibid.*, hermès de Chrysippe, seizième réplique ; c'est cette tête qui devait surmonter le *digitis computans* du Louvre (p. 9). — 3. Au musée historique de Moscou, cinquième réplique, provenant d'Olbia, du prétendu Epiménide, en réalité Homère (?). — 4. Au Musée d'Edimbourg, stéphanophore ou prêtre du temps d'Auguste, trouvé à Thèbes. — 5. *Ibid.*, portrait d'un Romain du temps de Tibère, trouvé à Tusculum. — 6. A Philadelphie, belle tête de Ménandre, ainsi désignée avec raison par Studniczka (1897) ; c'est la trente-deuxième réplique. L'hypothèse de Lippold, qui en fait un Virgile, ne tient pas debout. M P. rapproche à bon droit de cette tête le magnifique bronze de Délos (*Rev. de l'art*, 1913, II, p. 130), dont il a pu donner, grâce à M. Picard, trois excellentes photographies (pl. 17-19). Le double hermès Albani, où le Ménandre est aussi un prétendu Senèque, prouverait, suivant M. P., que cette dernière tête est celle de Philémon (ancienne hypothèse de Studniczka) ; il ne veut pas croire avec moi qu'il s'agisse d'Epicharme, sous prétexte que la comédie sicilienne était oubliée à Rome sous l'Empire (qu'en savons-nous ?) « Le manque de répliques du pseudo-Sénèque en pays grecs serait un simple hasard. Que Philémon avec Ménandre ait encore été lu au moyen âge, c'est ce que montre la liste de Rhodoste, dont les philologues ne paraissent plus mettre en doute l'authenticité » (p. 46). Je ne sais pas ce que c'est que « les philologues » ; je demande des arguments. Certains catalogues néo-grecs de bibliothèques privées à Constantinople et à Rodosto, écrits vers 1570 (Krumbacher, p. 508), mentionnent non-seulement Ménandre (24 comédies avec commentaires de Psellos) et Philémon, mais les œuvres historiques d'Ephore, de Théopompe, de Philochore et d'Eunape. Bien naïf le « philologue » qui admet l'existence de pareils trésors, perdus depuis sans laisser de traces, à une époque où des mss. d'auteurs connus se vendaient déjà au poids de l'or ! N'avons-nous pas eu, de nos jours, la fameuse bibliothèque Rhodocanakis, formée d'ouvrages qui n'ont jamais existé [1] ? Pour en revenir à Philémon, je crois avoir suffisamment écarté cette désignation (*Rev. arch.*, 1917, II, p. 361) ; il n'y avait aucune raison d'associer à Ménandre un poète, athénien comme lui, sous les traits d'un vieillard barbu et hirsute, alors qu'on pouvait mettre en contraste avec l'élégant Ménandre le créateur acariâtre de la comédie dorienne, lequel

1. Émile Legrand, *Dossier Rhodocanakis*, Paris, Picard, 1895.

ne commença d'écrire pour la scène qu'à 56 ans. — 7-9. A Philadelphie encore, enfant romain (la « merveilleuse beauté » que lui reconnaît M. P. ne paraît pas sur la photographie, pl. 21); Romaine du temps d'Auguste et vieux stéphanéphore cappadocien (?). — 10 Le poète assis de Ny Carlsberg n'est ni Anacréon, ni Alcée, ni Pindare, ni Hésiode; *non liquet*. — 11. Une jeune femme de Ny Carlsberg (n. 619) et un portrait analogue de jeune homme (le *Séjan* de Studniczka) représentent *peut-être* Antonia et le triumvir Marc-Antoine. — 12. Défense de l'authenticité du buste cuirassé de Ny Carlsberg représentant Caligula; les raisons données sont convaincantes. A cette occasion, M P. publie sous trois aspects (pl. 20-22) le Caligula de New-York, cru à tort Tibère jeune; il montre aussi que la tête colossale de Constantin n'est pas celle de Titus, mais de Domitien (pl. 29). — 13. Le Métrodore assis de Ny Carlsberg, avec tête moulée sur un hermès athénien (pl. 31-35). Le type statuaire de Métrodore assis, entrevu par Bernoulli, a été restitué par Lippold; à l'un des exemplaires, acquis à Rome pour Ny Carslberg, s'adapte à merveille la tête d'Athènes. — 14. Innovations techniques dans les portraits de l'époque d'Hadrien (gravure des pupilles, travail au foret des cheveux et de la barbe, apparence porcelaineuse donnée au marbre). On doit à M. P. de très fines observations sur l'influence exercée à cet égard par la glyptique. Un travail détaillé sur le même sujet — nous n'avons là qu'une solide esquisse — fournirait de précieux indices à la chronologie.

S. R.

D. Baud Bovy et F. Boissonnas. *Des Cyclades en Crète au gré du vent*, avec préface de M. **G. Fougères**, ancien directeur de l'École française d'Athènes, et des notices archéologiques de M. **G Nicole** Genève, Éditions d'art et de science, Boissonnas et Cie, 1919; gr. in-4, 157 p., 40 pl. hors texte et 187 illustrations. — Il y a quelques années, MM. Baud-Bovy et Boissonnas, ayant voyagé « *En Grèce par monts et par vaux* », offraient aux artistes et aux archéologues un ouvrage aussi précieux par le charme alerte du texte que par la beauté de ses planches photographiques et la perfection de la typographie. Les mêmes auteurs, frétant une tartane peu avant la guerre, ont parcouru la mer Egée, *Des Cyclades en Crète au gré du vent*, et donnent aujourd'hui, dans une forme analogue, le souvenir de leur dernière vision hellénique.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage

ont-ils songé, étendus sur le pont de leur barque, faisant escale, au gré du vent, à Syra, à Myconos, à Délos, à Mélos, à Théra, dans d'autres encore de ces îles semées sur la mer Egée, et enfin dans cette grande île de Crète, centre de la civilisation préhellénique et berceau de la civilisation grecque primitive. Qui ne les envierait, à les suivre dans leurs pérégrinations que raconte le charmant et délicat critique d'art qu'est M. Baud-Bovy, et qu'illustre par ses photographies l'artiste réputé qu'est M. Boissonnas?

Dans sa préface, M. G. Fougères décrit, du sommet du Cynthe à Délos, la féérie de lumière et de sérénité » qu'est cette Polynésie égéenne », ces multiples îles étincelantes, posées sur la mer, et, en quelques mots, caractérise

l'intense vie maritime de ce monde insulaire depuis l'antiquité : « l'avant-garde de l'hellénisme chargée de surveiller le sommeil inquiétant de l'Asie ». Des notices archéologiques de M. G. Nicole, sommaire des découvertes, principales références bibliographiques, apportent quelques précisions.

Comme tous les volumes conçus par la maison d'art Boissonnas, celui-ci est d'une impeccable typographie : les planches hors-texte en héliogravure, de teintes diverses, les illustrations en phototypie, les vignettes et culs-de-lampe inspirés à M. Henri Boissonnas par la céramique grecque, peuvent être loués sans réserve. Si chacun trouvera plaisir à lire cet ouvrage, à voir ses belles illustrations, l'archéologue appréciera plus spécialement ces dernières qui lui offrent, non tant des monuments inédits que des images parfaites, souvent prises sous un angle peu habituel. Telle cette vue de dos d'une Coré de l'Acropole, où l'on voit avec netteté la draperie coller au corps, comme s'il était nu, suivant le style de cette époque, et ne se trahir que par des plis en lignes verticales et parallèles, égratignant le marbre (pl. II). Coré d'Euthydikos, Niké rattachant sa sandale, Diadumène de Délos, Aphrodite et Poseidon de Milo, Hermès d'Andros, déesses aux serpents de Cnossos, vases en stéatite d'Haghia Triada, d'autres encore, sont reproduits en planches magnifiques, auxquels l'érudit se référera volontiers.

W. Deonna.

Salvatore Mirone. *Mirone d'Eleutere.* Catania, Tropea, 1921; gr. in-8, 135 p., avec 64 fig. — Cette monographie est très estimable. On ne possédait pas encore sur Myron, dont l'importance pour le développement de l'art grec est si grande, un ouvrage exposant avec détail les résultats acquis par les nombreux archéologues qui ont eu l'occasion, depuis un siècle, d'étudier les répliques du Discobole, du groupe d'Athéna avec Marsyas, etc. M. Mirone est parfaitement informé; il a bien divisé son sujet et en a fait connaître avec exactitude tous les éléments. La bibliographie, très ample et bien au courant, n'est pas une vaine parure, car l'auteur a lu les livres qu'il cite et sait en juger les conclusions. Pour la chronologie de Myron, il a tiré bon parti du nouveau texte d'Oxyrhynchus qui éclaire la chronologie des artistes du ve siècle (cf. *Revue*, 1899, II, 399). Un appendice concerne les sculpteurs de l'école de Myron, notamment Lykios, Strongylion et Styppax. L'illustration est assez bonne, mais l'impression, surtout celle des noms propres, est peu correcte (p. 53, lire *Pater*; p. 69, *Bergk*; p. 97, *Guédéonow*; p. 107, *Nesioten*, etc.).

S. R.

F. G. Welter. *Aus der Karlsruher Vasensammlung*, *Bausteine zur Archaeologie*, I, Offenburg, Reiff 1920; gr. in-8, 8 p. et 20 pl. — Choix de vases grecs du musée de Carlsruhe, parmi lesquels des spécimens de grand prix reproduits pour la première fois en phototypie. Le texte, très concis, donne, à la suite d'une description, des indications bibliographiques et indique des rapprochements.

S. R.

A. Mayr. *Ueber die vorrömischen Denkmäler der Balearen* (extrait des *Sitzungsberichte* de Munich). Munich, 1914; in-8, 68 p. et 13 pl. — « Une grande partie des monuments ici décrits n'a pas encore été mentionnée dans l'ouvrage fondamental sur les antiquités préhistoriques des Baléares, celui de M. Émile Cartailhac (1892). Ce livre reste encore la source la plus importante de nos connaissances; il est précieux tant pour la mise en évidence de ce qui est caractéristique que par la sage réserve observée dans les questions que soulèvent le but et l'âge de ces monuments » (p. 5). L'auteur juge prématuré l'essai de classification de M. Watelin (*Rev. arch.*, 1909, II, p. 303). Les antiquités qu'il a décrites sont toutes à Majorque et à Minorque : talayot de S. Noguera, ruines de Pedrezar, du cap Corp Vell, de Son Homs, talayots du Predia Son Joy, de Sa. Blanquera, etc.[1]. Le tout accompagné de plans et d'une abondante illustration.

S. R.

Morris Jastrow. *The book of Job*. Philadelphie et Londres, Lippincott, 1920; in-8, 369 p. — Ce volume comprend deux parties : une introduction historique et critique; une nouvelle traduction pourvue de notes, d'après le texte amendé. Arrêtons-nous un instant sur l'introduction. L'auteur reconnaît que l'ouvrage, tel que nous le possédons, est de plusieurs mains et présente, pour ainsi dire, diverses couches. Il y a d'abord l'histoire en prose de Job, qui est comme le texte du sermon développé par des prédicateurs indépendants. La partie poétique résulte de la fusion de trois compositions où les deux problèmes essentiels — souffrance des innocents et triomphe des méchants — sont considérés à des points de vue très différents. La première couche est la conversation de Job avec ses trois amis (ch. 3-27); l'esprit qui l'anime est nettement sceptique, comme celui de l'*Ecclésiaste*, récemment commenté par M. Jastrow (*A gentle Cynic*, 1919). C'est l'œuvre d'un cercle de penseurs émancipés qui révoquaient en doute les croyances reçues. A cause de cela, les cercles orthodoxes crurent nécessaires de compléter l'œuvre primitive en la déformant. Les discours d'Elihu appartiennent à une couche plus récente, ainsi que les chapitres qui terminent le livre (38-41), où l'on reconnaît l'effort de l'orthodoxie juive pour combattre l'influence du texte original et fournir des réponses théologiquement plus acceptables aux questions soulevées par cet écrit.

M. Jastrow n'est pas seulement savant : il est de bonne foi. Comme tous ceux qui ont lu le livre de Job, fût-ce en traduction (et l'on sait qu'il est capable d'aborder le texte), il a senti que tous les commentaires accumulés ne suffisent

---

1. P. 61 : « Le type du talayot, dérivant, comme le nuraghe, de la hutte ronde, a persisté dans les Baléares jusqu'à nos jours, où l'on construit encore des huttes de pierre rappelant ces édifices préhistoriques : elles sont de forme conique, sont souvent très élevées et contiennent une chambre intérieure, du type du *tholos*, construite en encorbellement. Elles servent d'étables pour le petit bétail (Cartailhac, pl. 50 et 51). Guillemard (*Cambridge Antiquarian communications*, XI, p. 478) pense que les talayots n'avaient pas, en général, d'autre but que les huttes de pierre modernes ».

pas à concilier les contradictions. Il ne s'est pas résigné à admirer ce qu'il ne comprenait pas; il est parti de cette idée juste que le respect de la personnalité d'un écrivain n'est pas une vertu orientale, que l'interpolation, le développement, l'altération sous toutes ses formes ne constituent pas des exceptions, mais la règle[1]. Autre chose, pourtant, est de constater l'absence d'unité littéraire, et de pouvoir distinguer l'apport de chaque auteur, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de juxtapositions, mais de changements profonds opérés par des rédacteurs successifs. C'est le cas de répéter avec un grand critique : *Morbos melius novimus quam remedia.*

S. R.

A. van Gennep. *L'état actuel du problème totémique.* Paris, Leroux, 1920; gr. in-8, 363 p. — Ce savant livre est surtout un résumé critique des discussions dont a été l'objet le totémisme depuis la publication du grand ouvrage de Frazer (1910); on y trouve aussi un examen approfondi des survivances du totémisme en Égypte et dans le monde minoen (l'auteur ne les accepte point) et un exposé des idées personnelles de l'auteur. Suivant lui, le totémisme et ses conséquences sont comme une armure défensive dont s'entourent certaines sociétés pour assurer leur cohésion ; les emblèmes totémiques sont comparables aux insignes des escadrilles d'aviateurs. Cette manière de voir prête à des sociétés primitives une singulière conscience de leurs intérêts moraux et des moyens propres à les sauvegarder; elle est sujette à d'autres objections plus précises sur lesquelles ce n'est pas le lieu d'insister. Nos lecteurs seront paticulièrement intéressés par la seconde partie, où il est question des civilisations classiques ou plutôt de quelques-unes de ces civilisations. Voici un passage qui donne une idée nette de la critique négative de M. van G. (p. 313) : « L'omophagie dionysiaque ne peut pas être regardée comme un phénomène proprement totémique, ni comme une survivance d'un totémisme grec archaïque ou préhistorique. On arrive à la même conclusion en examinant les arguments qui se rapportent aux danses grecques à personnages animaux... Les danses à personnages animaux ne sont pas un élément propre au seul totémisme, et par suite ne peuvent sans preuves concomitantes être interprétées par le totémisme quand il s'agit de peuples disparus » Cela revient à dire, suivant moi, qu'il y a bien des rites d'apparence totémique en Grèce, mais qu'il n'est pas permis de les qualifier de totémiques, parce que le système entier du totémisme grec préhistorique n'a pas été étudié par un Spencer ou un Strehlow comme celui des indigènes actuels de l'Australie. Cette fin de non-recevoir peut sembler très scientifique ; mais c'est suivant l'idée qu'on se fait de la science. Celle de M. van G. est incontestable et, même quand il touche à l'antiquité, de bon aloi.

S. R.

1. C'est ce que Renan a écrit dès 1859, précisément à propos du livre de Job. Les premiers doutes scientifiques sur l'intégrité du texte paraissent avoir été exprimés par Ewald (1829).

Augusta Hure. *Origine et formation du fer dans le Sénonais. Exploitations et fonderies dans l'Yonne.* Auxerre, 1920; in-8, 74 p., avec une carte (extr. du *Bull. des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*). — Le Sénonais n'a jamais possédé de mines de fer proprement dites, mais des amas considérables d'oxyde de fer hydraté (limonite, hématite) exploités dès l'époque de Hallstatt, alors que les silex ouvrés, nous assure-t-on, étaient encore en usage. Le fer était alors fabriqué au bois. A l'époque de la Tène les fonderies se multiplient ; à mesure que le minerai s'épuisait, la fonderie était transportée ailleurs ; le bois fut alors remplacé par du charbon de bois. A l'époque gallo-romaine paraît la « méthode par fosses » ; on renonce aux emplacements circulaires sur les plateaux pour des cuvettes ovales avec un ou plusieurs rangs de tuyères. Des tas de scories pesantes, parfois d'énormes dimensions, témoignent de l'activité des exploitants romains. Vers la fin de l'Empire, vu le manque croissant de sécurité, les fonderies descendirent des plateaux dans les vallées et se rapprochèrent des centres urbains. L'exploitation, interrompue par les grandes invasions, reprit bientôt sur une échelle plus modeste et dura jusqu'à notre temps (vers 1850) ; la concurrence des mines riches et le procédé des fontes au coke y mirent fin. Aujourd'hui il est question de reprendre l'exploitation des dépôts de scories du département de l'Yonne qui valaient, avant la guerre, 0 fr. 25 le mètre cube et se sont payées plus du double en 1917. — L'opuscule se termine par une liste des localités de l'Yonne où ont été trouvées des dépôts de scories et par un résumé des textes relatifs aux forges du XIIe au XIXe siècle. Il y a un bon index.

S. R.

J.-C. Formigé et J. Formigé. *Les Arènes de Lutèce* (Extr. des Procès-verbaux de la *Commission du vieux Paris*). 50 p. in-4°, avec de nombreux plans et gravures. — Amphithéâtre, cirque ou théâtre ? La preuve a été magistralement faite pour l'amphithéâtre parisien qu'on appelle les Arènes : c'est à la fois un amphithéâtre et un theâtre, type qui se rencontre surtout dans le centre et le nord de la Gaule. « Le demi-amphithéâtre de Lutèce fut l'un des plus anciens : cela expliquerait qu'il possède une scène à allure classique bien plus étendue que celle des autres demi-amphithéâtres ». Il me semble plus douteux que les Gaulois aient déjà connu pareille disposition « pour des cérémonies religieuses ou des assemblées politiques » ; l'exemple cité de Montaiguillon (Seine-et-Marne) ne paraît pas concluant. Mais la brochure de MM. Formigé, admirablement illustrée, est une contribution de premier ordre à l'étude du Paris gallo-romain[1].

S. R.

---

1. Quel scandale que de pareilles publications, égales aux meilleures de tous pays, paraissent sans nom d'éditeur, sans adresse de libraire, sans indication de prix ! Et l'on gaspille de l'argent pour la « propagande » quand on ne sait même pas, par indifférence ou paresse, tirer parti de ce qui se fait de meilleur !

Charles Durand. *Fouilles de Vésone*, 1906-1913. Six fascicules avec nombreux plans et phototypies; Périgueux, 1906-1920. — Publication de fouilles très remarquables, dont l'initiative appartient à M. Bérard, alors sous-secrétaire d'État, et à feu Dujardin-Beaumetz, souvent moins bien inspiré. Grâce à des subventions d'ailleurs modestes, il a été possible de restituer le tracé du mur d'enceinte, d'en explorer de notables parties, de déblayer le forum avec une grande basilique, puis une villa romaine, les vestiges d'un aqueduc, etc. Les découvertes de sculptures et d'inscriptions sont importantes; il y a aussi quantité de petits objets, dont une pierre gravée, des fragments de mosaïques, d'enduits peints, etc. Tout cela a été publié avec le plus grand soin et parfaitement commenté. La preuve est faite que la fameuse Tour de Vésone est la *cella* du temple de Tutela, édifice décoré avec grand luxe, et que la construction du mur d'enceinte, aux dépens des monuments plus anciens de la ville, date de la dernière partie du IIIe siècle, époque critique pour tant de villes de la Gaule. Sur 40 monnaies recueillies dans le sous-sol de Vésone, 39 sont antérieures à l'an 273; une seule, d'Honorius, est notablement postérieure à cette date et confirme, en qualité d'exception, le témoignage des autres. — Cette publication fait honneur à son auteur et peut désormais être citée comme un modèle. Associons au nom de M. Durand celui de l'architecte des monuments historiques de la Dordogne, M. Rapine, auquel est due pour une bonne part la direction des travaux.

S. R.

Léonce Bidault de Gresigny. *Recherches archéologiques dans la vallée de la Saône*, 1875-1920. Chalon-sur-Saône, Bourgeois frères, 1920; in-4, 45 p. et 57 pl. — La plupart des objets figurés sur ces planches appartiennent aujourd'hui au petit Musée fondé par la maison Schneider au Creusot. L'unité de provenance ajoute à l'intérêt de l'ensemble. Le plus bel objet est une œnochoé à anse historiée (un enfant portant la main à la bouche, pl. 41); une autre œnochoé, qui faisait le pendant de celle-là, et dont l'anse est ornée d'un beau relief (Persée tranchant la tête de la Méduse), est reproduite (pl. 42) « d'après une photographie communiquée » à l'auteur. Il y a un manche de couteau d'une forme insolite (pl. 46) et quelques statuettes entourant un petit autel, sans renseignement sur les circonstances de la découverte (pl. 47). Dans le texte, on relit avec plaisir un rapport de Héron de Villefosse à la Société des Antiquaires (1913); le reste est négligeable. La « table des planches », seule description des objets, est absolument insuffisante.

S. R.

Robert Knorr. *Toepfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata des ersten Jahrhunderts*. Stuttgart, Kohlhammer, 1920; in-8, x-140 p., avec 100 pl. dessinées au trait. — On a déjà de l'auteur les ouvrages suivants sur la poterie à reliefs : *Die verzierten Gefässe von Cannstatt und Köngen-Grinario*, 1905; *Die Gefässe von Rottweil*, 1907; *Die Gefässe von Rottenburg-Sumelocenna*, 1910; *Südgallische Gefässe von Rottweil*, 1912; *Gefässe von Aislingen*, 1913. Dans le présent volume sont étudiés environ 400 vases ou fragments de vases

signés, la plupart inédits, découverts en Hollande, en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Style et chronologie des fabricants ont été l'objet de recherches minutieuses qui paraissent conduire à des résultats positifs. Sont exclus les fragments d'Arezzo et de Lezoux. « Une publication d'ensemble de ce genre, avec illustrations, n'existait pas encore; même dans l'excellent ouvrage de Déchelette, les belles poteries sigillées du midi de la Gaule[1] sont traitées sommairement, et l'inventaire de Déchelette n'énumère qu'un petit nombre des vases décrits et publiés par moi... Ce qu'il y a de nouveau dans ma méthode, c'est que les détails les plus modestes de la décoration, ainsi que la disposition de cette décoration elle-même, sont mis en œuvre pour distinguer les ateliers des différents fabricants. »

S. R.

Percy Gardner. *A history of ancient coinage, 700-300 B. C.* Oxford, Clarendon Press, 1918; in-8, xvi-463 p., avec 11 planches. — L'éminent auteur rend pleine justice aux grands ouvrages de MM. Babelon et Head, qu'il cite presqu'à chaque page du sien; il n'a pas voulu rivaliser avec eux, mais faire autre chose, « considérer les villes qui ont frappé monnaie par groupes plutôt que séparément, mettre en lumière, de région en région, l'influence du commerce; chercher pourquoi tel étalon monétaire a satisfait aux besoins d'une localité et non d'une autre. » A l'histoire déjà faite des émissions monétaires de villes ou d'États, il a cru devoir ajouter celle même du monnayage en Grèce jusqu'à l'époque hellénistique, en Asie et en Italie, « envisagé comme une activité continue. » Déjà M. Babelon, dans les notices placées en tête des divisions de son Traité, a manifesté qu'il éprouvait le besoin d'un livre comme celui de M. P. Gardner. Un nom manque dans l'intéressante introduction, celui de François Lenormant, en qui cependant on ne peut refuser de reconnaître un précurseur. Il est vrai qu'à l'index son nom, comme ceux de MM. Babelon et Head, est honoré du mot (peu instructif), *passim*; mais on aurait voulu trouver, là où il est naturel qu'on la cherche, une appréciation de sa grande œuvre interrompue.

S. R.

C. Nordman. *Anglo-Saxon coins found in Finland.* Helsingfors, Société archéologique, 1921 ; in-4, 85 p., avec 1 planche, — Les trouvailles de trésors monétaires confirment les textes historiques et suppléent parfois à leur silence; on sait quels résultats a donnés l'étude des cachettes de la Gaule. Celles du nord-est de l'Europe ne présentent pas un moindre intérêt.

Dans la Scandinavie du sud, surtout à Gottland et à Œland, on a trouvé quantité de deniers et de *solidi* romains et byzantins ; mais les découvertes de ce genre sont très rares en Finlande. En revanche, lorsque, à l'époque des Vikings, le commerce avec l'Orient se développe à travers la Russie, les dirhems arabes deviennent nombreux en Finlande et l'on y trouve aussi des pièces d'argent byzantines; pourtant, les dirhems sont infiniment plus abondants en Suède.

1. Montans, La Graufesenque, Banassac.

L'importation régulière de ces pièces vers la Scandinavie et la Finlande commence au IXe siècle. Au siècle suivant, les trésors finlandais comprennent surtout des pièces frappées en Angleterre et en Allemagne. La Scandinavie reçut quelques pièces anglo-saxonnes dès le IXe siècle. Au début du Xe siècle, les trouvailles sont encore rares ; aucune n'est signalée en Norvège. Il y a accroissement continu pendant les règnes d'Edgar et d'Édouard Martyr, surtout à Gotland. A l'époque d'Ethelred, les trouvailles attestent la rentrée des tributs sans cesse imposés par les Danois. Sur plus de 30.000 monnaies anglo-saxonnes, la moitié provient de Gotland, alors que les trouvailles sur le continent scandinave n'atteignent pas le douzième de ce chiffre. Après les monnaies d'Ethelred, les plus fréquentes sont celles de Knut. Ces pièces étaient exportées au-delà de la Baltique ; celles des rois anglo-saxons se rencontrent au nord de l'Allemagne, en Pologne et dans les provinces baltiques. Là encore, ce sont les pièces d'Ethelred et de Knut qui dominent ; les plus récentes sont de Guillaume I et de Guillaume II. En général, les trouvailles baltiques sont moins abondantes que celles de la Scandinavie ; le trésor d'Oranienbaum en Ingermanie, avec ses 700 pièces anglo-saxonnes, est une exception. Les trouvailles finlandaises paraissent attester les relations de la Finlande avec Gotland et le continent de la Suède. Le détail des cachettes découvertes en Finlande (Virmo, 52 pièces ; Nousis, 1600 pièces en 1895, dont 305 anglo-saxonnes depuis Edouard Martyr jusqu'à Harold ; Reso, plus de 600 pièces, dont 360 anglo-saxonnes, etc.), avec la description détaillée des monnaies conservées, se trouve dans l'intéressant mémoire de M. Nordman, qui doit être signalé non-seulement aux numismates, mais aux historiens de l'époque des Vikings.

S. R.

Isabella Errera. *Répertoire des peintures datées*. Tome I. Bruxelles et Paris, G. van Oest ; in-4, 451 p. — Travail formidable. Nous avons ici, de 1081 à 1775, la notice descriptive, avec bibliographie sommaire, de 20.000 peintures datées ; l'ouvrage entier (jusqu'en 1875) en inventoriera 40.000. Pour la première fois, il est non seulement possible, mais facile d'embrasser d'un coup d'œil l'activité des différentes écoles à une même époque. Je prends au hasard la date 1491 ; sous ce millésime, on rencontre des œuvres datées de Pinturicchio, Aspertini, Borgognone, Carpaccio, Costa, Ghirlandajo, Lochner, Memling, Signorelli, etc. (il n'y a pas moins de 35 tableaux classés à cette date). Une énorme bibliographie, infiniment précieuse par elle-même, énumère les livres et catalogues où l'autrice a puisé ses informations (p. 9-26, sur deux colonnes). Cette bibliographie présente naturellement quelques lacunes, car qui peut tout connaître et tout voir dans le domaine immense où les intérêts de la science sont bien loin d'être seuls en jeu ? Mais ceux qui ont donné leurs soins à des ouvrages du même genre seront les derniers, je l'espère, à chercher dans celui-ci des erreurs légères, plutôt que d'en saluer respectueusement l'effort et d'en faire valoir l'utilité pour les travailleurs. A côté de l'indispensable *Dictionnaire-répertoire des peintres* de la même (Hachette, 1913), le RPD deviendra un livre de chevet pour les historiens de l'art, comme pour les experts professionnels.

S. R.

Auguste Longnon. *Les noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations.* Paris, Champion, 1920 ; in-8, 177 p. — Pendant plusieurs années, au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, Longnon a fait de la toponymie l'objet de ses cours. Quoique fort sollicité, il ne s'était jamais décidé à publier ses leçons. Heureusement, elles ont été recueillies par de nombreux auditeurs ; il faut exprimer à MM. Marichal et Mirot notre profonde reconnaissance pour la mise au net qu'ils nous donnent de l'enseignement du maître. Non seulement il y a là une science de première qualité, résumant des années de recherches originales, mais la disposition des matières et la rédaction sont telles qu'on lit cela sans la moindre fatigue, avec un intérêt soutenu. Nous n'avons ici que le premier fascicule, concernant les lieux d'origine phénicienne, grecque, ligure, gauloise et romaine. Voilà désormais le livre de chevet de tous ceux que séduit cette science périlleuse, mais pleine de promesses, dont les matériaux immenses sont à la disposition de tous dans le *Dictionnaire* de Joanne et d'autres répertoires analogues, à la condition de ne jamais perdre de vue ce que Longnon disait à ses élèves dès le début de son cours : « La seule méthode vraiment scientifique consiste à rechercher les formes anciennes de chacun de ces noms, ou, à leur défaut, les formes anciennes de quelque localité homonyme ». C'est ainsi, par exemple, qu'on peut restituer la forme ancienne de Chambord, Loir-et-Cher, grâce au nom d'une localité disparue de Grande-Bretagne, *Camboritum*, qui paraît signifier « le gué tortu ».

S. R.

G. Poisson. *Les influences ethniques dans la religion grecque.* Paris, Cerf, 1920, in-8, 46 p. (extr. de la *Revue de synthèse historique*, t. XXX). — Mémoire ingénieux, érudit et téméraire. — Trois races en Europe : nordique (dolichos-blonds), méditerranéenne (dolichos-bruns), alpine (brachys-bruns). Les Méditerranéens primitifs, qui ont essaimé jusqu'en Irlande, ignorent probablement, comme les Aruntas d'Australie, le fait de la paternité ; leur divinité est la Terre Mère. Les Nordiques sont mieux informés ; ils sont férus de paternité ; leur divinité phallique est l'ancêtre de Dionysos, lequel serait le dieu des pierres debout (sens hypothétique de *nussa* dans Dionysos), le dieu-menhir. Les Alpins, dont l'origine est asiatique, dont le centre de rayonnement est la Thrace, ont le culte du Soleil. Orphée est un prophète du culte solaire (à cause de Phanès) ; l'orphisme est l'ennemi du culte dionysiaque avant de se joindre à lui. Là-dessus arrivent les Aryens, de race mixte, avec leur panthéon céleste qui ne satisfait ni à l'instinct religieux, ni à l'instinct moral ; ceux-ci se réfugient dans les mystères, survivances de vieilles religions que viennent épurer des sages et des penseurs (depuis le VIIIe siècle). Même en Égypte (Isis, Osiris, Horus), même dans l'histoire du christianisme, on retrouve « des résurgences des instincts religieux des vieilles races ». Ce résumé suffit ; une discussion voudrait un volume. L'auteur a du savoir et de l'esprit.

S. R.

G. Poisson. *L'origine celtique de la légende du Graal*. Extrait de la *Revue d'Auvergne*. Clermont-Ferrand, 1920; in-8, 21 p. — Ed. Flouest, à propos du vase que tient le Dispater celtique, avait déjà songé au Graal. Toute la légende du Graal, superficiellement christianisée, serait d'origine celtique et même druidique. « Il est resté dans les couches populaires des souvenirs de cette religion, de ses symboles, de ses rites mystérieux... La poésie populaire du XIe siècle a recueilli ces contes, ces traditions fantastiques et leur a redonné une vie... Quelques poètes les ont franchement christianisés... L'histoire du Graal est la principale de ces survivances ». Le chaudron est la barque dans laquelle le soleil accomplit son voyage sur le fleuve Océan ; Médée, petite-fille d'Hélios, possède un chaudron magique. Les situles hallstatiennes représentent des pompes religieuses au centre desquelles des prêtres portent en cérémonie un grand vase; ailleurs, ce vase est sur un chariot; comme l'a vu Déchelette (II, 446), chariot et vase se rattachent au culte solaire. Le Graal (*gradalis*) est le vase qui s'avance majestueusement, le vase processionnel. Les vases sur lesquels sont figurés des dieux de la semaine (Bavai, Gundestrup) sont également solaires. « Le druidisme reposait sur un ancien culte solaire, plus ou moins épuré et idéalisé ; il avait conservé comme symbole de cette origine un vase sacré figurant dans des rites et dans des cérémonies d'initiation». M. Poisson est savant; il lui reste à se perfectionner dans *l'ars nesciendi*.

S. R.

G Poisson. *L'origine celtique de la légende de Siegfried*. Extrait de la *Revue d'Auvergne*, 1920-21. In-8, 44 p. — M. G. Brockstedt a essayé de montrer (1914) que le poème des Nibelungen, rédigé en Autriche vers 1200, dérive d'une source française perdue, alimentée elle-même par des légendes germaniques. M. Poisson n'admet pas cette dernière hypothèse; il croit pouvoir établir qu'il en est du Cycle de Siegfried comme de ceux de Lohengrin et de Parsifal, dont nous connaissons les originaux français; ce cycle était d'origine purement celtique. L'auteur fait appel d'abord au groupe du Cavalier et de l'Anguipède, symbole de la victoire du héros solaire celtique, et pense que les groupes de ce genre, très répandus dans l'Est, ont contribué à donner naissance aux légendes de héros chevaliers comme Lohengrin et Siegfried. Mais à cela s'ajoute l'influence des traditions historiques. Sigurd, de la race de Voelsungar (dans la *Voelsungasaga*), était *Sigovèse le Volce* ; le trésor des Nibelungen était l'ambre septentrional ; la légende de l'or du Rhin aurait été créée pour expliquer la richesse de Sigurd, c'est-à-dire celle des Celtes à l'époque de Sigovèse, attestée par l'archéologie. Si la légende fait jeter dans le Rhin le trésor des Nibelungen, c'est pour rendre compte de l'abondance de l'or dans les sables de ce fleuve. Et Brunhild conquise par Sigurd? C'est la conquête de la forêt hercynienne par Sigovèse au Ve siècle. La vengeance de Brunehilde abandonnée, le retour offensif des Burgondes? C'est encore au Ve siècle av. J.-C. que cela se place. « Les Burgondes, devenus les plus forts par suite du départ des Celtes pour de nouvelles aventures, chassent les Celtes par trahison et leur enlèvent le pays ». Ainsi toute la légende de Siegfried, loin d'être l'écho des rivalités entre Francs et Bur-

gondes, est celui des luttes anciennes entre les Celtes (Volces) et les Germains; c'est, au fond, notre plus ancienne épopée nationale, sous un vêtement germanique. En jouant Wagner à Paris, nous ne faisons que reprendre notre bien.

S. R.

Marcel Aubert. *Notre-Dame-de-Paris. Sa place dans l'architecture du XII° au XIV° siècle.* Paris, Laurens, 1920; gr. in-8, 227 p., avec 16 pl. et 30 figures (thèse de doctorat ès-lettres). — Nous devons déjà à M. Aubert un bon livre descriptif sur la cathédrale parisienne (1909); il nous donne ici un ouvrage de haute et originale érudition. C'est l'histoire détaillée de la construction de Notre-Dame, des modifications qu'elles a subies au XIII° et au XIV° siècle 1163-1350), l'exposé des influences qui s'y révèlent et de celles qu'elle a exercées à son tour, non seulement sur les églises de la région parisienne, mais sur de grands édifices lointains, jusque dans l'île de Chypre et à Upsal. « Par l'analyse des différentes parties de la construction, écrit M. Aubert, et leur comparaison avec les autres édifices déjà existants, j'ai montré tout ce que les architectes de l'Ile-de-France, et en particulier ceux de N.-D. de Paris, doivent aux constructeurs de cette école romane anglo-normande, dont les racines puisent en partie dans le fonds lombard, qui poussera d'autre part une de ses branches le long des bords du Rhin jusqu'en Flandre et en Picardie, où elle se heurtera à l'influence normande. » Cette grande part faite aux influences anglo-normandes est une des thèses originales de l'auteur. L'admiration que lui inspire la grande église ne lui dissimule pas son défaut constructif et essentiel; la médiocrité de l'éclairage : « Notre-Dame, restée sombre, malgré les efforts des architectes de la fin du XII° et du XIII° siècle, est la dernière des basiliques à tribunes[1] de la lignée de Saint-Denis, issue de l'école anglo-normande; même les églises qui subiront le plus complètement son influence n'auront plus de tribunes ». La solution du problème de l'éclairage, qui préoccupa vivement les architectes de la fin du XIII° siècle, était rendue ici particulièrement difficile par le peu de largeur du vaisseau central par rapport à la hauteur et par les doubles bas-côtés auxquels s'ajouteront encore, dans le cours du XIII° siècle, les chapelles latérales. Après Notre-Dame « le dernier des grands monuments élevés sur des données romanes en style gothique », il n'y eut plus de grands monuments à tribunes; l'arc-boutant, partout employé[2], en hâta la suppression « C'est le type de Sens qui l'emportera sur le type anglo-normand de Saint-Denis, de Noyon, de Senlis, de Laon, de Mantes, de Paris ». Beaucoup d'architectes, instruits par l'exemple de Notre-Dame, renonceront aussi aux doubles bas-côtés, même dans les plus grandes églises. « Une claire-voie prolongera les fenêtres hautes et les roses à leur partie inférieure, et la

---

1. « J'entends par *tribunes* les grandes tribunes voûtées occupant une place importante dans l'élévation et épaulant les voûtes hautes. » (p. 184).
2. Il était encore ignoré en 1163 (p. 89).

lumière abondante se répandra partout. Alors le problème de l'éclairage, le grand problème des architectes gothiques, sera définitivement résolu ».

Ces maigres extraits ne peuvent naturellement pas donner une idée du contenu riche et varié d'un livre, appelé, je crois, à prendre rang parmi les classiques de l'histoire de l'art[1].

S. R.

Louis Leger. *Les anciennes civilisations slaves*. Paris, Payot, 1921 ; in-12, 124 pages avec 3 cartes. — Ce joli livre, du genre de ceux de la collection Goeschen, est une petite encyclopédie du monde slave, rédigée par un savant à qui rien de slave n'est étranger. On y trouve, résumé avec précision et non sans agrément, tout ce qui touche l'origine des Slaves, leurs migrations, les antiquités privées, l'agriculture, les antiquités militaires et politiques, les arts, la religion ; les deux derniers chapitres concernent le *substratum* slave et l'onomastique slave de l'Allemagne. L'ouvrage est dédié à M. Lubor Niederle, professeur à l'université de Prague, auquel « ce livre doit beaucoup. » Comme les grands travaux de M. L. Niederle sont lettre close pour la plupart des savants français, il faut remercier M. Leger de leur en offrir la substance, avec celle de ses longues recherches personnelles sur le même terrain[2].

S. R.

Louis Réau. *L'art russe des origines à Pierre le Grand*, Paris, Laurens, 1921 ; gr. in-8, 387 p., avec 104 pl. — Viollet-le-Duc, dans son *Art russe* (1877), qui traite presque exclusivement de l'architecture, exagérait le caractère asiatique, indo-persan de cet art. D'autres y ont vu un simple reflet de l'art byzantin, puis de l'art italien et de l'art français. Comme le remarque M. Réau, l'intérêt de l'art russe est moins dans ce qu'il a emprunté que dans ce qu'il a créé. Cela n'est pas pour nier les nombreuses influences qu'il a subies (plus peut-être qu'aucun autre) ; mais il faut faire la part équitable de l'adaptation des artistes venus du dehors à un goût national qui avait ses exigences. « Les formes de l'architecture byzantine s'accommodent aux nécessités du climat septentrional ; les éléments décoratifs de la Renaissance italienne se mêlent aux motifs populaires slaves. Les influences combinées du sol et du climat, de la religion et de l'histoire ont produit, avec ces éléments disparates, un art qui ne ressemble à aucun autre et qui est le miroir de la Russie. »

Voilà ce qu'a montré, avec tout le détail nécessaire, M. Réau, excellent connaisseur de la langue et des antiquités russes (il a été le fondateur de l'Institut français de Pétrograd), en passant en revue l'art gréco-scythique de la

1. P. 69, Arcy-Sainte-Restitue n'est pas dans l'Oise, mais dans l'Aisne. — Il aurait fallu tout au moins un index des localités. J'ajoute que la rédaction est parfois négligée (p. ex., p. 92, note 3, cascade de *que*)

2. Une note finale (p. 123) met en garde contre les prétendues idoles *obotrites* du Musée de Neu Strelitz, Mecklembourg, découvertes, dit-on, à Prillwitz entre 1687 et 1697. Levezow, puis Schafarik et Jagic en démontrèrent la fausseté, ce qui n'empêche qu'on les trouve encore citées et figurées dans des ouvrages récents.

Russie méridionale, l'art byzantin à Kiev et à Novgorod, l'art moscovite naissant, l'art national des XVIe et XVIIe siècles, l'art moscovite livré aux emprises occidentales. C'est là un sujet très vaste; peut-être aurait-il fallu ajouter quelques pages sur l'art finno-ougrien et celui du Caucase, plus originaux dans leur rudesse que l'art grec du Bosphore (Aspelin, Tallgrèn, etc.). Le fonds national, à l'époque de la Renaissance, paraît surtout dans l'architecture; sous l'influence de l'architecture indigène du bois, la pyramide se substitue à la coupole au XVIe siècle. Mais les icones même, quoique toutes byzantines d'inspiration, parlent le grec de Byzance avec un accent slave qui a sa verdeur; au moment où éclata la grande guerre, on commençait à les apprécier en Occident. Ce précieux ouvrage sera lu avec d'autant plus d'intérêt qu'il traite un sujet tout nouveau pour les érudits européens. Mérimée et Vogüé nous ont révélé la littérature de la Russie, Anatole Leroy-Beaulieu ses institutions et son ethnographie; nous apprécions, depuis quelques années, la musique et la danse russe: mais il n'y a aucune section russe dans nos musées (où l'art de l'Extrême-Orient est richement représenté) et nous ne connaissons de l'art russe que ses produits les plus récents, les plus francisés. Quel que soit le lendemain réservé à ce grand empire, tombé depuis 1917 aux mains de sinistres bandits, le tempérament national survivra à ces cruelles épreuves; il en sortira peut-être épuré, replié sur lui-même. Le beau livre qui essaie pour la première fois de mettre en lumière le génie artistique de la Russie vient à son heure et devance celle du *risorgimento* politique que nous appelons de tous nos vœux[1].

S. R.

B. A. Mystakidès, *Sur les mots Hellèn, Graikos, Byzantinos, Romaios, etc.* Tubingue, Laupp, 1920; in-8, 25 p. (en grec). — Pourquoi les empereurs d'Orient se sont-ils appelés d'abord *empereurs des Romains* et non des *Hellènes*? C'est parce que le mot *Hellènes,* à l'époque byzantine, était synonyme de païen et d'idolâtre; il y avait opposition entre les noms d'Hellènes et de Chrétiens. Cela est certain, mais n'est pas inutile à dire, car on n'y pense pas toujours. D'autres estiment que le titre *d'empereur des Romains* avait pour but de rappeler l'ancien Empire indivis et quasi universel; cela aussi est exact, car, depuis Charlemagne, des barbares d'Occident se sont qualifiés d'*empereurs des Romains* et il fallait protéger ce titre contre des usurpations. M. Mystakidès a cité à ce sujet des textes très peu connus et curieux, par exemple une lettre

1. Très belle impression, bonnes planches, riche bibliographie, petit lexique d'architecture et d'iconographie, mais, hélas! pas d'index (la table des matières est détaillée à souhait). — P. 42, M. R. ne connaît pas l'édition française, avec texte très développé, des *Antiquités du Bosphore*! — P. 57, j'aurais des objections à faire : la thèse de l'origine persane de l'orfèvrerie cloisonnée n'est point établie. La thèse gothique a surtout été soutenue par le Hongrois Joseph Hampel (dont le nom manque) et par le Français Joseph de Baye; il n'est pas exact qu'elle soit allemande. — P. 63, les Khazars n'étaient nullement « de race sémitique »; ils se convertirent à la religion mosaïque.

de Jean Ducas Batatsès de Nicée au pape Grégoire, où il réclame pour sa famille la succession de l'héritage de Constantin le Grand. M. Mystakidès n'admet naturellement pas que certains médiévistes dénient aux Grecs d'aujourd'hui le droit de se qualifier d'Hellènes. L'un d'eux, K. Dieterich, est allé jusqu'à dire qu'il ne faut plus parler de *philhellènes*, mais de *romiophiles*. Pourtant, mieux que par leurs vertus, les Grecs revendiquent leur origine par leurs vices. Qui d'autres que des Hellènes auraient pu étonner le monde par tant d'ingratitude envers le grand homme qui les a sauvés?

S. R.

Eugène Pittard. *Les Peuples des Balkans*. Recherches anthropologiques dans la péninsule des Balkans, spécialement dans la Dobroudja. In-4, 634 p., avec 149 figures, graphiques et cartes. Genève, Georg, et Paris, Leroux, 1920. — Grâce aux persévérantes recherches de M. Pittard, commencées en 1899, la carte anthropologique des Balkans a cessé d'être, en très grande partie, une page blanche. « Sans doute, écrit-il, les cartes que nous avons dressées pour la stature, l'indice céphalique, la couleur des cheveux ne sont que des essais. Elles n'ont pas la prétention de représenter l'état définitif de la science; toutefois, je ne pense pas qu'elles soient jamais profondément modifiées ».

Que nous apprend cet immense labeur? Quel profit l'ethnographie, en particulier, peut-elle tirer des 170.000 indices si patiemment colligés sur place par M. Pittard? A supposer que ses conclusions, fondées nécessairement sur un nombre d'individus très restreint (environ 3.000), puissent être acceptées, voici quelques faits généraux qui se dégagent. Les Bulgares et les Serbes se ressemblent, comme aussi les Grecs et les Turcs (mais non les Tatars); les grands Albanais font bande à part, ainsi que les Tsiganes au crâne allongé[1]. Dans son ensemble, la région des Balkans est habitée par des hommes d'assez haute taille, brachycéphales, très rarement blonds. M. Pittard suppose, en terminant, que la complexité ethnographique de ce vaste pays n'est qu'apparente et que les types humains qui ont participé à la composition des peuples actuels peuvent se réduire à trois : grands brachys bruns, grands dolichos blonds, petits brachys bruns. Mais comme nous ignorons tout des habitants les plus anciens des Balkans (Thraces, Illyriens, Grecs) au point de vue somatique, cette opinion, qui n'est qu'une opinion, ne nous instruit guère. On ne fait pas d'étymologies de noms de lieux sans en connaître les formes anciennes; l'anthropologie peut-elle procéder autrement? Et puis, un nom de lieu, c'est quelque chose de vérifiable, de concret; mais qu'est-ce qu'un Bulgare ou un Turc dont on ignore complètement la descendance, qui ne se distingue que par des caractères acquis, la langue ou la religion? M. Pittard est un travailleur d'une admirable patience; il y eut jadis des alchimistes dont on put faire le même éloge. Les doutes de la critique n'effleurent pas la valeur de

1. Est-il besoin de mensurations pour savoir cela? M. P. nous dit lui-même (p. 261) que personne ne ressemble plus à un Turc que certains Grecs, ou à un Grec que certains Turcs. Des photographies, prises de face et de profil, suffiraient à fixer cette impression.

l'ouvrier, mais celle de l'œuvre. Même aujourd'hui, il peut y avoir de fausses sciences.

S. R.

George Groslier. *Recherches sur les Cambodgiens*. Paris, Challamel, 1921; in-4, x-432 p., avec 200 photographies et 1.153 dessins et plans de l'auteur. — Voici le fruit bien mûr de dix années de travail personnel, qui ne peut laisser indifférent aucun historien ni aucun archéologue. Les fameux monuments d'Angkor ne constituent qu'un vingtième à peine des édifices décorés que l'ancien peuple des Khmers a laissés dans le Cambodge. Il y a là d'énormes archives lapidaires à explorer et à classer. Outre des inscriptions (à partir du VII[e] siècle), qui relatent généralement des donations et sont peu instructives, on peut y étudier plusieurs milliers de mètres courant de sculptures (IX[e]-XIII[e] siècles), où toute la vieille civilisation khmère se laisse déchiffrer. C'est à cette tâche que s'est voué M. Groslier, directeur des arts cambodgiens et conservateur du Musée du Cambodge; il y a porté cette fraîcheur d'enthousiasme et cette énergie qui, sous le climat asiatique, sont les conditions indispensables du travail fécond. Ne citant qu'à titre accessoire les textes littéraires, il a concentré ses efforts sur le terrain archéologique, étudiant à la fois, en les décomposant suivant les motifs traités, l'immense série des bas-reliefs, ainsi que les petits monuments. de plus en plus nombreux notamment des bronzes) que rend au jour la culture du sol. Il en est résulté) une véritable encyclopédie de la vie et des arts de l'ancien Cambodge : types physiques, écriture, vêtements, bijoux, armes et véhicules, outils et meubles, instruments de musique, céramique, œuvres d'architecture et de sculpture. Ce que les édifices eux-mêmes nous apprennent sur l'architecture est complété de la façon la plus heureuse et souvent la plus inattendue par les représentations d'édifices anciens sur les bas-reliefs. La richesse et la précision de l'illustration, non moins que le caractère méthodique et scrupuleusement scientifique des descriptions, font de ce bel ouvrage un guide désormais indispensable, que l'index très détaillé permet d'utiliser comme un dictionnaire. Grâce à Lajonquière et à Parmentier, le Cambodge avait déjà son *Atlas archéologique*; on peut dire, sans trop d'exagération, qu'il a aujourd'hui son *Saglio*.

S. R.

Le Gérant : A. Thébert.

Angers. — Imprimerie A. Burdin et C[ie]. — F. Gaultier, succ[r].

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XIV

JUILLET-DÉCEMBRE 1921

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

—

1921

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1921

Angers. — Imprimerie F. Gaultier.

CANDÉLABRES DE MARBRE
TROUVÉS EN MER PRÈS DE MAHDIA

Les fouilles sous-marines de Mahdia[1] nous ont fourni les vestiges[2] de plusieurs candélabres[3] de marbre identiques; deux sont en assez bon état, deux fortement endommagés et un très mutilé. Les plus complets, hauts de 1^m,85, se composent de deux parties distinctes : une base à trois faces, et un fût qui comprend une série de plateaux superposés, isolés par des corbeilles de feuillage (fig. 1).

Nous avons retrouvé quatre bases et des morceaux ayant appartenu à cinq fûts.

Des bases, la première est presque entièrement détruite : il n'en reste qu'un angle inférieur avec un des pieds; la seconde n'a plus qu'une face, et encore très attaquée par la mer; la troisième, rongée en biais, est entière au sommet, à part des cassures minimes, tandis qu'en bas un seul angle subsiste; la quatrième, la mieux conservée, n'a qu'une de ses arêtes qui soit mangée.

Des fûts, deux ont pu être reconstitués. L'un est intact, sauf le bord de certains plateaux et le bout de quelques feuilles. Le

1. Cf., sur d'autres marbres mis au jour par les mêmes fouilles, Merlin et L. Poinssot, *Rev. archéol.*, 1911, II, p. 92-126. On se souvient que la cargaison du bateau naufragé près de Mahdia venait d'Athènes.

2. Deposés aujourd'hui au musée du Bardo (Merlin, *Catal. du Musée Alaoui*, *2e suppl.*, p. 47-48, nos 1207-1211, pl. VII).

3. Les objets analogues à ceux que nous étudions ici et à leurs prototypes de métal sont communément désignés sous le nom de candélabres. Nous avons cru devoir leur maintenir cette appellation, bien que, dans la majeure partie des cas, celle de brûle parfums soit plus exacte.

second est plus détérioré : un seul plateau, le plus élevé, n'a pas souffert; les autres manquent en totalité, en majeure ou en petite partie; parmi les feuilles, il en est qui font totalement défaut ou qui ont perdu leurs extrémités. Nous avons deux disques supérieurs[1] et le bas, plus ou moins corrodé, de trois fûts, brisés au-dessus, au niveau ou au-dessous du second registre[2].

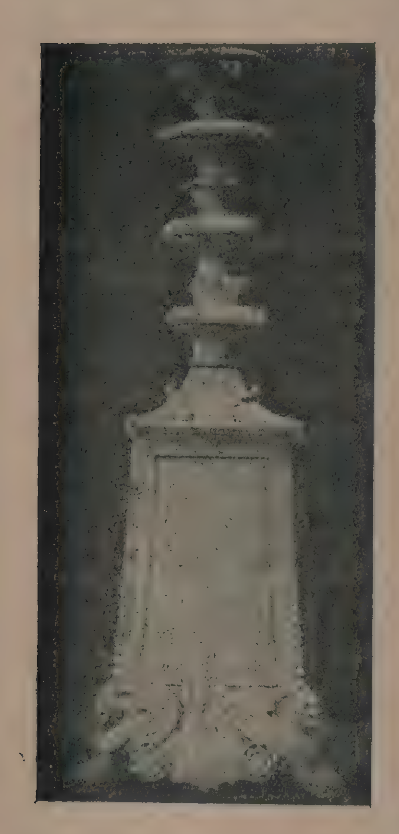


Fig. 1. — Candélabre de marbre.

Le socle de chaque candélabre, en forme de tronc de pyramide à trois faces, est haut de 1m,05; chacun des panneaux latéraux est tout uni, sans bas-relief ni ornementation[3], et est encadré d'un bandeau plat en saillie. Sur l'arête qui limite deux panneaux voisins, une ligne de perles dont la grosseur va en décroissant de la base au faîte. En bas, à chaque angle, une protomé de griffon finissant à la partie inférieure par une patte de lion qui repose sur une rondelle et sert de pied au candélabre. Ce griffon a une tête de lion, surmontée de deux cornes recourbées, de deux petites oreilles pointues et d'une crête dentelée qui lui couronne le crâne et s'avance jusque sur le front; il porte deux grandes

1. L'un est tout à fait endommagé.
2. Dans le second cas, le plateau lui-même n'est pas entier.
3. Le champ trapézoïdal mesure 0m,505 de haut, 0,m285 de large au sommet, 0m,335 en bas.

ailes qui se recourbent en avant et sont constituées par deux lignes de plumes stylisées. Au-dessous de ces ailes, des rosettes à gros cœur demi-sphérique entouré de deux rangées de huit pétales. Sur chaque face, les ailes des griffons sont séparées par deux volutes doubles à courbes contrariées, dressées verticalement ; sous ces spirales, entre les rosaces, s'en déroulent deux autres semblables, mais disposées horizontalement ; du point où ces deux dernières spirales se rencontrent s'échappe, la tête en bas, une palmette à onze branches qui est accostée de deux fleurs de lotus pendantes. Au-dessous des rosaces et des fleurs de lotus, le piédestal est échancré, tandis qu'au centre de chaque panneau la pointe des palmettes vient toucher le sol. Au sommet, le socle est agrémenté d'une mouluration saillante (listel, cavet, talon), au-dessus de laquelle vient s'épanouir un bouquet renversé avec un étage de feuilles d'acanthe et un autre de feuilles stylisées, faites d'étroits canaux juxtaposés.

Le fût qui prend place sur cette base mesure $0^m,80$ de hauteur. Il compte quatre plateaux circulaires séparés par des feuilles molles à grosses nervures plates, aux contours arrondis, et terminées par une pointe qui tombe très bas. La corbeille du plateau inférieur est sertie par une baguette qui la sépare des feuilles d'acanthe renversées couronnant le socle. Au contraire, les corbeilles des trois autres plateaux émergent de bouquets de feuilles d'acanthe aux bords acérés, légèrement recourbées à leur sommet. Les plateaux finissent sur leur pourtour en un quart de rond que garnissent des glands de chêne isolés, répartis sur deux rangées alternant, les cupules de la rangée extérieure tournées vers le dehors, celles, plus petites, de la rangée intérieure en sens inverse. Le disque supérieur, moins bombé, offre à sa périphérie, au lieu de glands, des oves aplatis entre lesquels s'intercalent des feuilles d'eau. A une certaine distance du bord, le dessus du disque présente un cercle où la surface du marbre n'est pas polie (larg., de $0^m,06$ à $0^m,07$) et qui entoure une cavité aux con-

tours irréguliers ayant dans les $0^m,05$ de diamètre, plus ou moins accentuée[1], destinée à recevoir le pied d'une pièce rapportée.

Tels que nous les possédons, les exemplaires de Mahdia sont donc incomplets en haut, mais d'autres candélabres et certains bas-reliefs permettent de supposer qu'ils se terminaient jadis par une coupe d'où jaillissait peut-être une flamme, figurée en marbre[2].

L'ornementation si riche des candélabres autorise à présumer que les panneaux des socles, quoiqu'ils ne laissent voir aucune trace de préparation spéciale du marbre, n'étaient pas destinés à demeurer sans une décoration peinte[3] remplaçant les bas-reliefs qu'on rencontre en ce même endroit sur des piédestaux semblables aux nôtres. Peut-être, d'ailleurs, d'autres parties auraient-elles été également rehaussées de couleurs, lorsque les candélabres eussent été mis à leur place définitive et c'est ainsi, par exemple, qu'on imaginerait volontiers relevées de dorures les cornes des griffons et les perles des arêtes.

On avait déjà quelques bases du même type que celles de Mahdia, avec des différences sans importance : panneaux agrémentés de figures en relief au lieu d'être nus, griffons agenouillés pourvus de pattes de taureau au lieu d'avoir le poitrail qui finit par une griffe de lion[4]. Sur ces divers monu-

1. C'est tantôt (sur deux de nos exemplaires) un véritable trou qui offre en son centre une toute petite cupule (prof. max. $0^m,015$), tantôt une légère dépression de quelques millimètres (sur un de nos exemplaires ; du quatrième, il subsiste trop peu pour qu'on puisse y faire aucune constatation). Afin d'assurer la stabilité du couronnement, dont le pied s'emboîtait ainsi plus ou moins profondément dans le disque, il est fort probable que la pièce de rapport était en outre scellée.

2. Comme par exemple dans un lampadaire du British Museum (S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 468, n° 2).

3. Sur la polychromie présumée des objets de marbre de Mahdia, cf. Merlin et L. Poinssot, *Rev. archéol.*, 1911, II, p. 97, note 1.

4. Des griffons identiques aux nôtres servent à soutenir aux quatre angles une base de marbre conservée au musée du Vatican (Amelung, *Sculpt. des Vatic. Mus.*, II, p. 509-512 ; Helbig-Amelung, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen in Rom*, I, p. 153, n° 258 ; S. Reinach, *Reliefs*, III, p. 357, n° 1 ; p. 363, n° 2 ; p. 414, n°s 1 et 2).

ments, les mêmes détails de décoration : griffons, rosaces, palmettes, volutes doubles, fleurs de lotus, se retrouvent tous et identiquement disposés[1]. Ainsi en est-il sur une base de marbre pentélique conservée au musée du Latran[2]; sur une autre qui est dans le jardin du palais Barberini à Palestrina[3]; sur une troisième de marbre grec (haut. 1^{m},05, comme celles de Mahdia) qui, actuellement au musée de Boston, était jadis au palais Lorenzana, place Tartaruga à Rome[4]; sur une quatrième enfin, qui paraît être en marbre pentélique (haut 0^{m},915), et que possède la Glyptothèque Ny-Carlsberg[5]. L' « autel des dieux champêtres » au Louvre[6] fait partie de la même série[7], à laquelle se rattachent aussi une base de la villa Borghèse[8] et une base du Palais des Conservateurs[9]. On allongerait beaucoup cette liste si l'on voulait énumérer les piédestaux qui, par leur ornementation, se rapprochent plus ou moins de ceux que nous citons[10]; nous rappellerons seulement deux bases, l'une de Venise[11], qui présente les perles des arêtes, les griffons, palmettes et volutes doubles de la partie inférieure, l'autre du musée de Dresde où apparaissent les volutes doubles, rosaces

1. Cf. Benndorf et Schöne, *Die antiken Bildwerke des Lateranensischen Museums*, p. 326-327; Hauser, *Die neu-attischen Reliefs*, p. 118-119; Curtius, *Archäol. Anzeiger*, 1910, col. 266.

2. Benndorf et Schöne, *Op. cit.*, n° 460, p. 424 et suiv., pl. XIV-XV; S. Reinach, *Reliefs*, III, p. 274, n° 9. — Haut. 0^{m},69; la partie supérieure manque.

3. Matz et Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, p. 105, n° 3663.

4. *Ibid.*, p. 102-103, n° 3659; S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 201, n°s 1-3. Le champ trapézoïdal mesure 0^{m},48 de haut, 0^{m},25 de large en bas, 0^{m},19 au sommet (cf. Hauser, *Reliefs*, p. 79, n° 110).

5. Arndt, *La glyptothèque de Ny-Carlsberg*, pl. 18; texte, p. 26 et suiv.

6. Clarac, *Musée de sculpt.*, II, pl. 167, n° 173; Hauser, *Reliefs*, p. 20, n° 26.

7. Cf. Hauser, *Reliefs*, p. 119. Dans l'état actuel, ce monument diffère par certains traits des nôtres, mais ces détails sont modernes.

8. Nibby, *Monumenti scelti della villa Borghese*, pl. 13; S. Reinach, *Reliefs*, III, p. 174, n° 2.

9. Hauser, *Reliefs*, p. 18, n° 21; p. 119.

10. Hauser, *Reliefs*, p. 119 et suiv.

11. S. Reinach, *Reliefs*, III, p. 432, n°s 1-3.

et palmettes, mais où les ailes recoquillées sont attribuées à des bustes de Silènes barbus[1].

Nous ne connaissons pas de candélabres dont le fût soit absolument semblable à celui des nôtres. Toutefois, il en existe plusieurs dont la tige offre le même parti de décoration. C'est, par exemple, le cas de deux magnifiques candélabres de la Villa Hadriana[2], d'un candélabre des Jardins de Salluste[3], de trois candélabres identiques, conservés à Sainte-Agnès hors les murs et au Vatican[4], enfin d'un candélabre du British Museum[5]. Certains détails s'y retrouvent du reste, sinon semblables, du moins avec des variantes insignifiantes : ainsi, sur le candélabre des Jardins de Salluste[6], les disques ont à leur pourtour deux lignes de glands, dont la cupule est uniformément tournée en dehors. Mais peut-être un des rapprochements les plus caractéristiques est-il celui que nous fournit un sarcophage de Munich[7] : on y voit un candélabre à base triangulaire avec perles aux arêtes et griffes de lion à la partie inférieure, fût composé de feuilles d'acanthe et coupé par quatre plateaux dont un est orné de glands à sa périphérie.

Les candélabres de Mahdia ont pour prototypes des objets de métal. Dans la base[8], la façon dont on a diminué sans raison l'épaisseur des palmettes et des rosettes décèle l'imitation

1. Collignon, *Sculpt. gr.*, II, p. 649-650 et fig. 341.
2. S. Reinach, *Reliefs*, III, p. 395, n°s 3 et 5, et p. 396, n°s 1-2; Amelung, *Sculpt. des Vatic. Mus.*, II, p. 627-636 V, pl. 60-61.
3. S. Reinach, *Reliefs*, III, p. 353, n° 2.
4. *Ibid.*, III, p. 417, n° 2.
5. *Ibid.*, III, p. 468, n°s 1-3.
6. Cf. Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, I, p. 873, fig. 1081; Helbig-Amelung, *Führer*, I, p. 233-234, n° 363. — A propos de l'emploi des glands comme motif décoratif, on rappellera certains candélabres autour de la tige desquels s'enroulent des branches de chêne avec feuilles et glands (par exemple, Clarac, *Musée de sculpt.*, II, pl. 257, n°s 641, 643).
7. Wace, *Papers of the British school at Rome*, V, p. 199, fig. 5. — Cf. également les candélabres reproduits sur un bas-relief du Louvre (Clarac, *Musée de sculpt.*, II, pl. 163 et 193) et sur un sarcophage, parfois suspecté, du musée de Berlin (S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 51, n° 2).
8. Cf. Hauser, *Reliefs*, p. 123 et suiv.

étroite des plaques de bronze. Les feuilles du fût, dont les unes ont des découpures excessives, dont les autres se recourbent en longues pointes si minces que le marbre en est presque transparent[1], sont simplement une transcription littérale de feuilles empruntées à un ouvrage de métal. De même, les corbeilles de feuillages, qui ailleurs, par exemple dans les candélabres de la Villa Hadriana, deviennent de véritables chapiteaux, gardent ici une sveltesse un peu maigre qui trahit leur origine. Si dans la plupart des lampadaires dont les nôtres ont été rapprochés l'influence de prototypes non point sculptés, mais ciselés est reconnaissable, nulle part peut-être on ne se trouve en présence d'imitations aussi servilement fidèles. Il ne nous est parvenu aucun des lampadaires dont les nôtres ne sont que des transpositions ; mais les reliefs néo-attiques[2], ainsi que les plaques Campana[3], nous montrent souvent des candélabres, ressemblant aux nôtres, qui sont trop découpés pour ne pas représenter des objets de bronze.

Les candélabres de Mahdia, aussi bien que leurs modèles en métal, sont l'œuvre des ateliers néo-attiques, aussi aptes à travailler le bronze que le marbre. Comme tous les produits de l'école, ils manquent d'originalité à la fois dans leur forme et dans le détail de leur décoration.

Des brûle-parfums, *thymiateria*, de silhouette analogue, sont figurés sur des sarcophages étrusques[4], sur des vases

1. Cf. des feuilles présentant le même caractère dans un candélabre très restauré du Louvre (Clarac, *Musée de sculpt.*, II, pl. 141 ; pl. 257, n° 642).
2. Par exemple Clarac, *Musée de sculpt.*, II, pl. 163. Cf. aussi à ce point de vue les candélabres probablement de métal reproduits sur des reliefs du Louvre (*Ibid.*, pl. 193 et 255) et du British Museum (Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, II, p. 1195-1196 et fig. 3123), sur le manteau de la Déméter de Lycosoura (Collignon, *Sculpt. gr.*, II, p. 627-629, fig. 330) et sur le relief de Q. Lollius Alcamenes (S. Reinach, *Reliefs*, III, p. 149).
3. Cf. par exemple S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 283, n° 3. M. Rizzo attribue à la fin de la République une plaque de la série qui nous intéresse (*Jahreshefte des österr. archäol. Institutes*, VIII, p. 205-206).
4. Wiegand, *Bonner Jahrbücher*, t. 122, pl. II, n° 62 et p. 33.

attiques du IVe siècle ou sur des vases d'Apulie[1]. Les rapports que nos candélabres présentent avec des *thymiateria* de bronze recueillis en Étrurie sont particulièrement étroits. La plupart de ces *thymiateria* ont eux aussi les faces du prisme complètement nues[2], des volutes doubles à spirales contrariées disposées horizontalement ou verticalement, une palmette renversée[3] et des étages successifs de disques plus ou moins larges[4].

Il se peut que ces *thymiateria* d'Étrurie aient été, comme les trépieds découverts dans la même région[5], importés d'Ionie ou exécutés en Étrurie par des artistes ioniens. Même si l'on écarte cette hypothèse, il n'en demeure pas moins que c'est dans l'Ionie archaïque[6] qu'il faut aller chercher l'origine première des formes et des motifs utilisés par les créateurs de nos candélabres, aussi bien que par les auteurs des *thymiateria* de Grèce ou d'Étrurie.

La forme des bases dérive en effet plus ou moins directement de celle du trépied à cuve mobile, lui-même imitation ionienne des trépieds assyriens[7], dont il garde notamment les pieds terminés en griffes de lions[8].

1. Wiegand, *Bonner Jahrb.*, t. CXXII, pl. III, nos 81-84, 86, 87, 89, 90, p. 54-58; Nicole, *Meidias*, p. 124, fig. 31 et pl. VIII, 5 et 6.

2. Hauser, *Reliefs*, p. 124.

3. Sur des plaques de bronze ayant servi d'appliques et datant du Ve siècle on trouve aussi une palmette soutenue par des volutes doubles horizontales, avec d'autres volutes dans le champ (Schumacher, *Grossherzogliche Sammlungen zu Karlsruhe, antik. Bronzen*, p. 49, n° 272, cf. taf. VI, 4-5) ou des combinaisons de palmettes et de volutes doubles (Pernice, *Archäol. Anzeiger*, 1904, p. 30, fig. 35; Ramson, *Studies in ancient furniture*, p. 61).

4. Par exemple *Museum etruscum Gregorianum*, t. I, pl. XLVIII, 5; pl. XLIX, 3; pl. LI, 3. Voir aussi Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, I, p. 875, fig. 1099.

5. Dubois, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, V, p. 480.

6. Hauser, *Reliefs*, p. 125.

7. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VIII, p. 723; Dubois, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, V, p. 474.

8. Le motif des pattes de lion comme pieds de meuble, imaginé par les Chaldéens et les Assyriens (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VIII, p. 723; cf. II, p. 107 et fig. 28, p. 519 et fig. 237, p. 652 et fig. 317), est couramment figuré sur les vases grecs des VIIe et VIe siècles (par exemple *Ibid.*, VIII, p. 616-617, fig. 312; X, p. 105 et fig. 75, p. 107 et fig. 76). Les trépieds

Quant aux motifs utilisés pour décorer la partie inférieure des trois faces, ils ont été maintes fois employés par les artistes ioniens et c'est par eux qu'ils sont devenus familiers à la Grèce.

Palmettes, doubles volutes, rosaces à huit branches se retrouvent souvent sur les stèles funéraires attiques les plus anciennes[1] : on sait que la stèle funéraire attique est d'importation ionienne[2]. Palmettes, fleurs de lotus, enroulements, dans les temples de la Grèce archaïque et d'Athènes en particulier, combinent leurs silhouettes pour remplir le champ des antéfixes[3] et entrent avec les griffons dans la composition des acrotères[4]; or, les plus vieux monuments sur lesquels se montrent ces représentations sont des vases peints exécutés en Ionie au VIIe[5] et au VIe siècles[6] : elles ne tardèrent pas à être

archaïques sont pourvus généralement de griffes de lion (Dubois, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, V, p. 474; de Ridder, *Bronzes de l'Acropole d'Athènes*, I, p. 25).

1. Par exemple la stèle d'Antiphanès (Conze, *Die attischen Grabreliefs*, pl. XIII; Perrot et Chipiez, *Hist de l'art*, VIII, p. 661, fig. 339), où la palmette supérieure a onze feuilles comme celle de nos candélabres. Voir encore Perrot et Chipiez, *Op. cit.*, p. 133, fig. 73; Cahen, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, IV, p. 1222-1223, fig. 6323 et 6324.

2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VIII, p. 682; Collignon, *Sculpt. gr.*, I, p. 384.

3. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VII, p. 540, pl. VII, VIII et XLV. Sur la corniche du Trésor des Siphniens, il y a de grandes palmettes analogues à celles de nos candélabres (Bourguet, *Les ruines de Delphes*, p. 73, fig. 23).

4. A Égine, au début du Ve siècle, cf. Perrot et Chipiez, *Hist de l'art*, VII, p. 540, 544 et 547, pl. VII; cf. p. 102, fig. 69; Noack, *Baukunst des Altertums*, pl. 69 *a*; à Athènes, dans un temple de l'Acropole du VIe siècle, qui fut détruit par les Perses, cf. Perrot et Chipiez, *Op. cit.*, p. 544, pl. XLVI; Noack, *Op. cit.*, pl. 68 *a*; plus tard au Parthénon, cf. Praschniker, *Jahreshefte des österr. archäol. Institutes*, XIII, p. 5 et suiv. En Sicile, on voit des enroulements et des palmettes sur les chapiteaux du VIe siècle, par exemple sur un chapiteau de pilastre de Megara Hyblaea (Noack, *Op. cit.*, pl. 67 *a*, cf. p. 51), sur un chapiteau d'ante du grand temple de Sélinonte (Hittorf et Zanth, *Mon. de Ségeste et de Sélinonte*, pl. LXXVI, fig. 1; pl. LXXVII; pl. LXXIX, fig. 2; cf. Perrot et Chipiez, *Op. cit.*, p. 462-463, fig. 232; Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, I, p. 906, fig. 1153). Cf. Schede, *Antikes Traufleisten-Ornament*.

5. Et même dès les dernières années du VIIIe siècle, sur les vases d'Ionie qu'on rattache au premier style rhodien (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, X, p. 308).

6. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, IX, *passim*. A la fin du VIe siècle, les palmettes et les fleurs de lotus se retrouvent dans l'ornementation d'un édifice

adoptées par les potiers d'Athènes[1] et à se répandre dans tout le monde grec[2]. Ces palmettes et les fleurs de lotus ont très vraisemblablement, comme les rosaces, une origine orientale et paraissent avoir surtout été tirées des tapisseries, broderies ou tissus babyloniens[3]. Ces motifs, pour la transmission desquels il faut également tenir compte du rôle joué par les coupes de métal et les ivoires, étaient traités en Babylonie et en Assyrie dans le goût, mais non à l'imitation des motifs égyptiens analogues[4].

C'est également d'Orient que venait le griffon-lion, ou griffon

qui semble dû à des Ioniens, le trésor de Cnide (*Ibid.*, VII, p. 648-650, fig. 291-293; cf. VIII, p. 382). Une intaille du VIe siècle, attribuable à l'Ionie, donne pour ornement à un harnais de cheval des fleurs de lotus (*Ibid.*, IX, p. 42; cf. p. 18, fig. 19). A la même époque les palmettes et les fleurs de lotus apparaissent aussi sur les sarcophages en terre cuite de la nécropole de Géla (*Ibid.*, VIII, p. 102, fig. 69).

1. Ces motifs existent dès la fin du VIIe siècle sur les vases proto-attiques, Dans les vases du début du VIe siècle qu'on a proposé d'appeler attico-corinthiens, ces motifs orientalisants sont beaucoup moins fréquents et paraissent empruntés non point directement aux vases ioniens, mais aux vases corinthiens et chalcidiens imités de ceux-ci. Vers 580, on les rencontre sur le Vase François, un peu plus tard sur les vases d'Amasis, d'Exéchias, de Théozotos et de Nicosthénès (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, X, *passim*).

2. Au VIIe siècle et dans la première moitié du VIe, on trouve ces motifs sur des poteries de Corinthe, de Cyrène, de Naucratis, d'Eubée et de Béotie, et dans les pastiches étrusques de poteries ioniennes (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VII, p. 650; IX et X, *passim*; cf. Dugas et Pottier, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, V, p. 635-640 et 643-646).

3. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VIII, p. 723; IX, p. 452; cf. Collignon, *Sculpt. gr.*, I, p. 86; Dumont et Chaplain, *Céramiques de la Grèce propre*, I, p. 108. — Sur ces tapis orientaux, cf. Perrot et Chipiez, *Op. cit.*, II, p. 250-251 et fig. 96 (cf. p. 319, fig. 135); p. 316 et suiv. et fig. 131. Le Vase François permet de se faire une idée des broderies d'origine asiatique; cf. Perrot et Chipiez, *Ibid.*, X, p. 141, 143 et fig. 94, 145 et fig. 95, 148 et fig. 96, 149 et fig. 97.

4. Benoit, *L'architecture, antiquité*, p. 147. — On a quelquefois donné une signification solaire à nos rosaces et à nos palmettes (Deonna, *Rev. archéol.*, 1916, I, p. 266-267). Quant aux perles des arêtes, il est possible qu'elles rappellent les bandelettes sacrées dont étaient parfois parés les *thymiateria*; dans les *infulae* en effet, les fils de laine serrés par une *vitta*, prennent l'aspect de grains de chapelet (Fougères, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, III, p. 514).

perse[1], qui figure non seulement sur nos bases, mais sur des chapiteaux découverts eux aussi à Mahdia et sortant des mêmes ateliers[2]. Avec ses longues oreilles pointues, ses cornes recourbées et ses ailes recoquillées (on notera ce détail franchement archaïque)[3], il est souvent reproduit à partir du IVe siècle sur les monuments athéniens[4]. On l'a simplement gratifié sur nos bases et nos chapiteaux de la crête dentelée[5] qui est constante à l'époque classique chez le griffon à tête d'aigle[6].

La parure à feuilles d'acanthe étagées de la tige du lampadaire n'est pas davantage une invention des sculpteurs néo-attiques.

L'acanthe plantée au pied des colonnettes funéraires en encadrait le fût; cueillie, elle servait à faire des bouquets disposés au bas, au milieu et au sommet des stèles[7]. Ces usages ont inspiré le décor d'acanthe dont les stèles attiques se couronnèrent dès le début du Ve siècle, le chapiteau corinthien, enfin les colonnes végétales[8]. Ce sont ces dernières qu'on

1. Furtwängler, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, I, col. 1749 Dürrbach, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, II, p. 1673; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VIII, p. 722; Perdrizet, *Bronzes de la collection Fouquet* p. 86, n° 150.

2. Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1909, p. 665; *Catal du Musée Alaoui*, *2e Suppl.*, p. 32-33, nos 123-126, pl. IV; Curtius, *Archäol. Anzeiger*, 1910, col. 265-268; Hauser, *Jahreshefte des österr. archäol. Institutes*, 1913, p. 53.

3. Radet, *Cybébé*, p. 40-41. Sur les origines asiatiques des ailes recoquillées, cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, IX, p. 10.

4. Dürrbach, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, II, p. 1673; Furtwängler, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, I, col. 1775-1776.

5. Cette crête dentelée est à rapprocher des appendices de formes diverses (spirales, aigrettes flottantes, houpettes globuleuses) qu'on voit dès les VIIe et VIe siècles sur la tête de certains griffons (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, IX, *passim*; X, p. 57, note 2; Babelon, *Traité des monnaies gr. et rom.*, 2e partie, I, col. 191-192 et 629-630; 3e partie, I, *passim*; Babelon, *Bronzes de la Bibl. Nat.*, p. 337-338).

6. Dürrbach, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, II, p. 1671; cf. p. 1672. Protomés de griffons à tête de lion et à tête d'aigle, terminées en bas par un bouquet de feuilles d'acanthe, sur une mosaïque de Délos sensiblement contemporaine de nos candélabres (Bulard, *Monuments Piot*, XIV. p. 197-198, pl. XII-XIII).

7. Homolle, *Rev. archéol.*, 1916, II, p. 17-60; 1917, I, p. 28. Cf. Meurer, *Archäol. Jahrbuch*, 1896, p. 117 et suiv.

8. Voir la liste donnée par M. Homolle, *Bull. de corresp. hellén.*, 1908, p. 234 et suiv.

imitées les auteurs de nos candélabres. Elles étaient bien connues à Athènes et le plus bel échantillon conservé, la colonne à acanthe de Delphes, a subi l'influence attique[1]. Notons du reste que le décor de feuillage n'avait pas cessé d'être usité à l'époque hellénistique et que, par exemple, les colonnes du char funéraire d'Alexandre étaient ornées dans leur partie médiane de feuilles d'acanthe dorées[2].

On ne peut même point considérer comme l'invention des néo-attiques l'idée de donner à de simples meubles un caractère monumental. La vue des grands vases d'argile et de marbre qui ornaient une partie des tombes du Céramique suggéra sans doute à des artistes habitant Athènes l'idée de réaliser des cratères de marbre semblables à ceux de Mahdia[3]. Ces artistes n'ont-ils pas aussi trouvé dans la même ville, aux abords du temple de Dionysos et le long de la rue des Trépieds[4], des objets mobiliers transformés en véritables édifices, les trépieds choragiques[5] que rappellent parfois nos candélabres ?

A. MERLIN et L. POINSSOT.

1. Homolle, *Bull. de corresp. hellén.*, 1897, p. 610 et *passim*. La colonne de Delphes paraît dater de la première moitié du IVe siècle (Homolle, *Rev. archéol.*, 1917, I, p. 20-21, 30, 49-50, 66).

2. Diodore de Sicile, XVIII, 26, 27. Cf. Bulle, *Archäol. Jahrbuch*, 1906, p. 66. — Sur les colonnes d'acanthe, cf. Deonna, *Rev. de l'hist. des Relig.*, 1914, II, p. 51 et suiv.

3. Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 536-538 ; 1909, p. 663 ; *Catal. du Musée Alaoui*, 2e *Suppl.*, p. 46, nos 1202-1203, pl. VI ; p. 47, nos 1204-1205.

4. Dubois, dans Saglio et Pottier, *Dict. antiquités*, V, p. 479.

5. L'espace compris entre les pieds est dans certains cas comblé par des reliefs (Dubois, *loc. cit.*, p. 475), ce qui donne aux trépieds un aspect tout-à-fait analogue à celui de nos bases. Cette ressemblance n'avait pas été sans frapper les anciens et c'est sans doute pourquoi ils ont placé parfois sur les panneaux des candélabres des scènes comme la dispute d'Apollon et d'Héraklès pour le trépied delphique (Collignon, *Sculpt. gr.*, II, p. 649-650, fig. 341 ; S. Reinach, *Reliefs*, II, p. 60, n° 2 et III, p. 353, n° 2 ; Clarac, *Musée de sculpt.*, II, p. 250-258 et pl. 119, n° 49).

LE SOLEIL ET LA LUNE DANS LES CRUCIFIXIONS

Les curieux d'iconographie ont souvent analysé les éléments ou identifié les personnages qui apparaissent dans les crucifixions : le soleil, la lune, le serpent, le crâne, la colombe, la Vierge, saint Jean, Longin, les anges Gabriel et Michel. Un jour où nous venions de considérer une icone russe où se pouvaient observer presque tous ces éléments et ces personnages, le hasard fit que nous lûmes, dans l'*Essai sur les origines de Rome* de notre ami Piganiol, l'intéressant chapitre relatif aux cultes chthonien et ouranien, à la lune et au soleil, au serpent et à l'oiseau, et notre imagination ébaucha aussitôt un petit roman archéologique : les accessoires de la Crucifixion ne seraient-ils pas le témoignage d'un phénomène de syncrétisme ? Tandis que le soleil, hypostase du Dieu céleste, rappellerait le culte ouranien, la lune, le serpent, le crâne, la colombe ne prouveraient-ils pas la survivance du culte chthonien ? La symbolique chrétienne, en identifiant la Vierge à la lune, ne se serait-elle pas rappelé que cet astre est honoré surtout par les peuples à système matriarcal ? Les cultes chthoniens ne comportent-ils pas des rites purificatoires ? Ne transportent-ils pas sur la tête d'un homme ou d'une bête, sorte de rédempteur, les souillures de tout un groupe ? Le crâne ne serait-il pas l'emblème d'un tel sacrifice, comme la légende le voulait pour le Capitole et comme les fouilles de Gauckler le montrèrent pour le temple syrien du Janicule ? Ne voudrait-il pas dire que la Rédemption est fondée sur le sacrifice ? La présence de ces symboles divers n'indiquerait-elle pas l'union du culte chthonien des Cananéens sédentaires et du culte ouranien des Sémites nomades dont la fusion forma le peuple juif ? On devine toutes les autres interrogations possibles.

Cette hypothèse, que notre imagination s'amusait à former, nous incita du moins à rechercher l'origine d'un de ces thèmes, celui du soleil et de la lune. M. Chauvet a consacré à *Sol et Luna* une brochure[1], que M. Salomon Reinach avait bien voulu nous signaler. Après avoir énuméré les diverses significations attribuées aux deux astres par la symbolique chrétienne : éclipse à la mort du Christ, les deux natures du Christ, l'ancienne et la nouvelle loi, M. Chauvet notait que cet accouplement du soleil et de la lune est antérieur au christianisme et concluait que les deux astres étaient « un symbole emprunté à l'art antique avec le sens de majesté et de puissance », symbole « qui eut pour les illettrés un sens analogue aux deux lettres grecques α ω gravées sur la croix primitive..., plus tard le sens du symbole fut oublié ou involontairement modifié par le clergé qui chercha une interprétation purement chrétienne dans les passages de la Bible ou des Évangiles ». Tout cela est fort juste. Peut-être est-il possible cependant de préciser plus encore le moment et le lieu où le thème antique donna naissance au thème chrétien et les raisons de l'assimilation.

I

D'abord la date et le lieu. MM. Bréhier et Reil[2] ont prouvé qu'avant d'être représentée, la Crucifixion fut symbolisée par la grappe de Canaan, l'agneau portant la croix, puis que le buste du Christ dans un médaillon fut placé à l'intersection des bras de la croix, par exemple à Saint-Apollinaire *in classe*, ou au-dessus de la croix sur les ampoules de Monza. Vers le VIe siècle seulement, pour combattre le docétisme des Mono-

1. G. Chauvet, *Sol et Luna*, Angoulême, in-8 (Bibliothèque Nationale, 8° V, pièce 19006).
2. Bréhier, *Les origines du Crucifix dans l'art religieux*. Paris, 1904; Reil, *die frühchristlichen Darstellungen der Kreuzigung Christi* dans les *Studien über Christliche Denkmäler* de J. Ficker. Leipzig, in-8, 1904.

physites, les artistes de Syrie montrèrent Jésus mourant sur la croix.

Dès la période symboliste de la Crucifixion apparaissent le soleil et la lune. Du ve siècle date une croix du Musée national de Ravenne[1] où nous voyons une main bénissante et, de part et d'autre, le soleil et la lune, accompagnés chacun d'une étoile. Sur une coupe gravée, trouvée à Boulogne-sur-Mer[2], au-dessous du sacrifice d'Abraham, dans une sorte de registre inférieur, le chrisme est flanqué d'un croissant radié, le soleil, et d'un croissant entouré de neuf étoiles, la lune. M. Bréhier date également ce monument du ve siècle. On remarquera que cette manière de localiser les symboles dans un registre inférieur se retrouve dans les patères en argent contemporaines et provenant de la Syrie, que le même historien a étudiées dans la *Gazette des Beaux-Arts*[3]. Sur les ampoules de Monza, apportées elles aussi de Syrie vers l'année 600, le médaillon du Christ surmonte la croix; seuls les deux larrons sont représentés crucifiés. De chaque côté des larrons, mais un peu plus bas, sont figurés le soleil et la lune. Il est probable qu'à la Basilique du Saint-Sépulcre, sous le buste en mosaïque du Christ, qui ornait le tympan de l'abside, pendait la croix de Constantin et que le thème observé sur les ampoules de Monza interprète cette disposition. Le buste du Christ était-il à Jérusalem flanqué du soleil et de la lune? C'est possible, mais nous l'ignorons.

Dès les premières représentations de la Crucifixion, nous pouvons noter le soleil et la lune. L'Orient se libéra plus tôt que l'Occident des scrupules exprimés par Tertullien et n'hésita pas à figurer le Christ sur la croix : sur le pallium d'Achmim Panopolis[4], qui date, d'après M. Forrer, de l'époque de Justinien, le soleil et la lune occupent les places qu'ils garderont;

1. Reproduite dans Bréhier, *L'art chrétien*, p. 82.
2. *Ibidem*, p. 83.
3. Mars-Avril 1920.
4. Forrer, *Römische und Byzantinische Seiden Textilien aus dem Gräberfelde von Achmim-Panopolis*.

au-dessus des bras de la croix, le soleil à la droite, la lune à la gauche du Christ. A la fin du VIe siècle, dans une miniature de l'évangéliaire de Rabula (586), même disposition.

Nous constatons que les premiers monuments où la Crucifixion, symbolisée ou représentée, est accompagnée des deux astres sont tous d'origine syrienne. Au VIIe et VIIIe siècles le thème passe en Occident : nous l'observons à Rome vers 650 au cimetière de Saint-Valentin ; or, il faut se rappeler que la Crucifixion y fut peinte sur l'ordre du pape Théodore, qui était de Jérusalem. Vers 705-708, dans la mosaïque de Jean VII à l'oratoire de Sainte-Marie de la vieille basilique de Saint-Pierre, vers 750 à Santa Maria Antiqua, nous retrouvons les deux astres.

Il importe donc de se demander pourquoi les peintres ou orfèvres syriens ont introduit le soleil et la lune dans les représentations du supplice du Christ.

La lune et le soleil ont toujours occupé parmi les astres une place privilégiée dans les régions orientales de la Méditerranée : leur visibilité suffit à l'expliquer[1]. Ils figurent fréquemment sur les cylindres chaldéens et sur les koudourrous assyriens[2], le couple Hvare-Mâonha est adoré des Perses, qui le reproduisent sur leurs cylindres[3]. En Syrie, le Ba'al Samin, le Ba'al des cieux, portait sur son front un croissant et tenait à la main le soleil à sept rayons, pour rappeler qu'il préside au cours des astres[4]. On retrouve en Phrygie des divinités astrales : le dieu lunaire Mên, qui, tel l'Artémis classique, est figuré avec le croissant lunaire derrière la tête. Ce Dieu Mên fut adoré dans les pays voisins, parfois confondu avec Attis et assimilé au tyran des régions inférieures, parce que divinité chthonienne. Dans la Grèce primitive, si fortement orientalisée, on note le soleil et la

1. Cette association est si naturelle qu'on la retrouve chez les peuples de l'ancien Pérou. Cf. Beuchat, *Manuel d'archéol. américaine*, p. 631.

2. De Morgan, *Mémoires de la Délégation en Perse*, I. *Recherches archéologiques*, I, 170 et suiv.

3. Cumont, *Mithra*, I. 121 ; Phil. Berger, *Gaz. archéol.*, 1888, p. 143.

4. Cumont, *Divinités orientales*, p. 154.

lune aussi bien sur une bague mycénienne que sur un vase de l'Ermitage[1]. On sait par Pausanias que, sur l'agora d'Elis, la statue de Séléné avec le croissant sur la tête s'opposait à celle d'Hélios. Phidias, se conformant à une tradition ancienne, avait représenté les deux astres du Parthénon de chaque côté de la naissance d'Athèna[2]. Dans l'astrologie grecque les deux astres lumineux, τὰ φῶτα, jouent un rôle analogue à celui qu'ils tenaient chez les Chaldéens et les Perses[3]. Une vertu bienfaisante était attribuée aux deux astres; aussi a-t-on découvert plusieurs amulettes antiques où le croissant lunaire entoure le globe solaire : le thème est fréquent chez les Étrusques; on le retrouve sur des bijoux de Bolsène comme de Théodosie. Ailleurs le soleil a la forme d'une rouelle ou d'une étoile et s'oppose au croissant lunaire[4].

Ce motif devait être plus souvent traité à partir de l'ère chrétienne sous l'influence des religions orientales. Le soleil et la lune apparaissent à côté d'Isis, de Sérapis. Lorsque Saturne se substitua à Baal dans l'Afrique septentrionale, il fut habituellement accompagné comme lui de Séléné Cœlestis et d'Hélios radié. De très nombreuses stèles trouvées dans l'Afrique du Nord nous offrent des exemples de cette disposition[5]. Le culte de Mithra fut particulièrement favorable à la diffusion de ce thème : « Le soleil et la lune, dit M. Cumont[6], occupent dans les monuments mithriaques les angles supérieurs des plaques

1. Saglio, *Dict. des antiquités*, art. *Luna*, 1386, col. 2, 1389, col. 1, figure 4653.
2. *Ibidem*, 1388, col. 1.
3. Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque*, p. XIX.
4. Déchelette, *Manuel d'archéol. préhist.*, II, 793, 886, 893, 897.
5. Toutain, *De Saturni dei in Africa romana cultu*, p. 92; L. Hautecœur, *Les ruines romaines d'Henchir es Srira*, in *Mélanges d'archéol. et d'hist.* Août-sept. 1909. On remarquera que beaucoup des stèles que nous avions signalées en cet article comportent les bœufs affrontés et le palmier, comme le bas-relief d'Ed Douvair (au Louvre) où l'on voit opposés Apollon sous les traits de Jupiter Héliopolitain et Artémis. On constate là un de ces phénomènes de syncrétisme qui caractérisent cette époque et l'on distingue l'influence orientale qui s'exerça toujours sur l'Afrique du Nord.
6. *Mithra*, p. 221.

sculptées en dehors de la grotte où le taureau est immolé. La voûte de l'antre figurait le ciel. Cette position rappelle dans quelle région se meuvent les astres qui illuminent la surface de la terre. Toutefois, quand la caverne n'est pas représentée, ou, simplement, quand des motifs techniques ont rendu préférable cette disposition, les images des deux divinités sont placées à droite et à gauche de la tête du dieu tauroctone[1]. » Jupiter, aeternus ou Dolichenus, fréquemment identifié au soleil, est représenté debout sur un taureau et flanqué du soleil et de la lune. Or, Jupiter Dolichenus est un Baal de Commagène, donc voisin de la Syrie.

Le soleil et la lune ne furent pas moins chers aux sectateurs de Jupiter Héliopolitain. On sait la fortune de ce dieu en Syrie; sur la gaîne qui enserrait son corps figurait au premier rang le soleil et la lune. Bientôt, comme l'ont montré MM. Dussaud et Gauckler[2], cet Hadad avec sa parèdre Atagartis, après avoir absorbé les divers Baal syriens, franchit les frontières de son pays natal et se rapprocha de Mithra, de Dionysos, de Sérapis; « il finit par se fondre comme eux dans le soleil universel, éternel et tout puissant dont Julien essayait d'imposer le culte à tout l'Empire ». Cette contamination apparaît clairement dans le bas-relief d'Ed Douvair au Louvre : Apollon s'y présente avec les attributs de Jupiter héliopolitain, le fouet, le bœuf, la rosace solaire. On a retrouvé un sanctuaire de Jupiter héliopolitain et d'Atagartis à Rome, sur le Janicule, et l'on possède une image de ce dieu à Avignon[3]. Le *sol invictus* devint, dès le IIe siècle, un des grands dieux de l'Empire romain. Au IIIe siècle les guerres de Palmyre et le transport à Rome des dépouilles de son temple le rendirent plus célèbre encore. Le *Natalis invicti*, la renaissance du soleil dont la lumière recommence à croître, se célébrait le 25 décembre par les fêtes de

1. Cumont, *Revue de Philologie*, 1902, p. 5.
2. Dussaud, *Revue archéol.*, 1904, p. 232; *Syria*, I, n° 1, 1920. Gauckler, *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, juillet 1909.
3. Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule*, I, n° 50. Cf. Dussaud, *Syria*, I, n° 1.
4. Saglio, *Dict. des antiquités*, art. *Sol*, 1384 (Cumont).

l'Ἡλίεια[1]. Julien, observant la force d'absorption de ce dieu solaire, essaya d'en faire le seul dieu et d'opposer au christianisme grandissant une religion monothéiste.

Ainsi toutes ces divinités solaires, Mithra, Sérapis, Jupiter Dolichenus, Jupiter Héliopolitain, sont représentées flanquées du soleil et de la lune. Quoi d'étonnant si les empereurs, au moment où ils s'identifient eux-mêmes avec le *sol invictus*, furent non seulement couronnés du diadème radié, depuis longtemps en usage, mais aussi placés entre le soleil et la lune?

Le Christianisme, religion orientale, pouvait-il échapper à la contagion? Les premiers chrétiens, on l'a maintes fois indiqué, ne se piquèrent pas de trouver des symboles nouveaux: ils adaptèrent à leurs croyances les thèmes antiques. Pourquoi n'auraient-ils pas emprunté à l'iconographie de Baal, du soleil, de Saturne, un thème qui était familier à leurs yeux d'Orientaux? Il ne faut pas oublier que Jésus fut assimilé à son tour au soleil, que le *Natalis invicti* devint Noël[1]. Saint Augustin s'indigne de cette confusion : « Non desit qui dicat apud semetipsum : numquid forte Dominus Christus est sol iste qui ortu et occasu peragit diem? non enim defuerunt haeretici qui ista senserunt. Manichaei solem istum oculis carneis visibilem, expositum et publicum non tantum hominibus, sed etiam pecoribus ad videndum Christum Dominum esse putaverunt »[2]. Or, ces Manichéens étaient des Orientaux.

Le soleil était représenté radié, bénissant et le globe du monde dans la main[3]; le musée du Louvre possède une main

1. Cumont, *Mithra*, I, 355; Auber, *Le symbolisme religieux*, Paris, 1870, III, 75; Deonna, *Revue de l'hist. des religions*, 1915, tome LXXII, p. 16.

2. *Tract.* XXXIV, *in Joan. post initium* (Migne, *Patrologie*, XXXV, p. 165, 2). M. Dussaud nous indique l'influence qu'a exercée en Syrie la formule attribuée à saint Jean : « φῶς Χριστοῦ φαίνει πᾶσιν ». Sur cette formule voir les *Mélanges d'archéologie orientale* (III, 42-44) de M. Clermont-Ganneau : l'auteur la rapproche de plusieurs passages de l'évangile de saint Jean et rappelle, à propos de *lychnaria*, que par ces mots commence la liturgie de saint Basile, « employée à Jérusalem par les Grecs orthodoxes, le samedi saint, c'est-à-dire le jour de la fameuse cérémonie du feu sacré, ou, plus exactement de la lumière sacrée, τὸ ἅγιον φῶς. »

3. *Dict. des antiq.*, art. *Sol*, 1383, fig. 6498.

votive de bronze au type de Jupiter héliopolitain [1]. Le Christ Pantocrator sur les mosaïques sera représenté dans l'attitude du soleil et nous avons vu que, dans une croix du ve siècle du Musée de Ravenne se trouve inscrite la main bénissante. Peut-être les bras reliquaires sont-ils un souvenir de ces mains du Dieu païen. Ce n'est pas d'ailleurs le seul rapprochement qu'on puisse faire entre Jésus et des divinités antiques. M. Dussaud a montré [2] qu'en Orient l'aigle, oiseau de Jupiter, symbolise Hélios et qu'il servit à représenter le Christ. Lorsqu'on lit ses *Études de mythologie syrienne* on est frappé par le nombre des symboles qui passeront dans le Christianisme : « le type du bon pasteur, dit-il, ne dérive pas directement d'Hermès Criophore, mais du jeune dieu solaire, probablement conçu en Orient. . les fonctions de psychopompe remplies par Malekbel et les dieux solaires syriens sont identiques à celles du bon pasteur [3] ». On sait que Jupiter Heliopolitain, Hélios et Mithra étaient également des médiateurs. Les animaux des évangélistes, le taureau, l'aigle, le lion apparaissent comme attributs de Jupiter héliopolitain.

Pourquoi fut-ce la scène de la Crucifixion qui, au début, comporta la présence de ces deux astres, et non pas, comme il advint plus tard, d'autres scènes de la vie du Christ? Peut-être parce que le sacrifice de Mithra s'accomplissait entre le soleil et la lune ; peut-être parce que la croix fut longtemps un symbole solaire. M. Déchelette [4] a rappelé qu'elle avait ce caractère bien avant sa consécration chrétienne ; il en a donné des exemples nombreux tirés des stèles assyriennes, des monuments de Cnossos, du Kouban et du Caucase. M. Goblet d'Alviella avait de son côté montré que Constantin choisit la croix comme un symbole susceptible de satisfaire à la fois les

1. Dussaud, *Revue archéol.*, 1905, I, p. 161.
2. *Ibidem*, 1903, I, 142. — Cf. sur l'aigle solaire, Cumont, *Questions syriennes*, 1917.
3. Dussaud, *Revue archéol.*, I, 378. Cf. aussi 364, 135, 363.
4. *Manuel*, II, 460.

chrétiens et les païens[1]. Peut-être le soleil et la lune jouent-ils ici le rôle de psychopompes qu'ils tenaient dans les croyances chaldéo-perses, égyptiennes et même syriennes[2], ou bien ces astres sont-ils là le symbole de l'éternité, comme c'était le cas dans le culte de Jupiter Dolichenus[3].

Il est une autre raison possible : le thème est venu d'Orient ; or on sait quel goût les peuples de la Perse et de la Mésopotamie onttoujours montré pour la symétrie. L'Orient a affronté les animaux, établi des sortes de comparaisons esthétiques ; il a dans la Crucifixion opposé la Vierge à saint Jean, Longin à son compagnon ; il a pu pour occuper le champ libre au-dessus des bras de la croix, recourir à la représentation habituelle du soleil et de la lune. N'a-t-on pas trouvé à Hissarlik des croix cantonnées de cercles, qui ressemblent à des lunes ? M. Deonna n'a-t-il pas voulu interpréter comme des symboles solaires les croix accompagnées de cercles si fréquents dans l'art barbare[4] ? En Syrie même, Aphrodite était souvent représentée par un bétyle flanqué de petits cercles. Cette tradition artistique a pu s'imposer à des artistes populaires qui ont, en général, l'horreur du vide.

A la suite d'un phénomène de syncrétisme souvent constaté, le soleil et la lune apparaissent donc de chaque côté du Christ mourant; la religion chrétienne s'est annexé les symboles des autres religions; les fidèles de Jésus l'ont représenté comme les sectateurs de Mithra ou de Jupiter héliopolitain représentaient leurs divinités. Vers le ve siècle le thème était constitué en Orient. C'est alors, nous l'avons vu, qu'il passa en Occident

1. Goblet d'Alviella, *Revue de l'hist. des religions*, 1917, tome LXXVI, p. 134; *La migration des symboles*, p. 229. Cf. Deonna, *Revue de l'hist. des religions*, tome LXXII, p. 50
2. Cumont, *Questions syriennes*, p. 91.
3. Cumont, *Revue de Philologie*, 1902, p. 5.
4. Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 87 ; Deonna, *Revue de l'hist. des religions*, 1915, t. LXXII, p. 12. Cf. une croix fleuronnée avec le soleil et la lune dans Barrière-Flavy, *Les arts industriels chez les peuples barbares de la Gaule*, pl. 48, 5.

et qu'il y fut sans doute répandu par les colonies syriennes, établies dans toute l'Italie et la Gaule[1].

***

L'iconographie chrétienne le devait conserver, jusqu'à la Renaissance, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où l'imagination individuelle substitua ses fantaisies aux données des programmes ecclésiastiques. Nous n'avons pas la prétention de dresser ici un *corpus* de ces représentations, tant elles sont nombreuses. Nous voudrions simplement indiquer la place qu'occupent le soleil et la lune, la manière dont ils sont représentés, le rôle qu'ils jouent en d'autres scènes que la crucifixion.

Les iconographes ont souvent remarqué que le soleil était à la droite du Christ, la lune à sa gauche. Ils ont fourni de ce fait des explications symboliques. D'après l'abbé Auber[2], le Christ sur la croix regardait l'Occident; donc la main droite du Christ est dirigée vers le Nord. Or, le soleil n'apparaît jamais au Nord. Si les artistes l'y ont placé, c'est pour indiquer « que le Christ tourne naturellement les effets de sa grâce vers cette partie du monde où la gentilité est plus nombreuse ». Quant à la lune, « par cela même qu'elle n'occupe plus auprès du Christ la place d'honneur, son rôle s'abaisse... et celle qui fut la magnifique image de l'Église n'est plus que la triste représentation de la synagogue... », etc.

Les raisons, croyons-nous, sont moins compliquées ; déjà sur les stèles à Saturne, sur les monuments mithriaques, sur bien d'autres monuments antiques les deux astres occupaient les mêmes places. Les artistes chrétiens n'ont fait que suivre une

1. C'est à cette époque, au VIe siècle, qu'un syrien, Eusèbe, devient évêque de Paris. Les marchands syriens installés sur la *platea*, devant l'église située à l'emplacement de Notre-Dame, pouvaient introduire en Gaule des objets comme la coupe de Boulogne-sur-Mer.

2. *Symbolisme*, II, 441.

tradition. La question qui se pose est donc la suivante : pourquoi les païens avaient-ils adopté cette disposition ? Peut-être obéissaient-ils à la vieille croyance astrologique suivant laquelle la lune régit le côté gauche du corps et le soleil le côté droit[1]. Il s'était établi une association d'idées entre le soleil et la droite, la lune et la gauche. D'ailleurs, en ce qui concerne la crucifixion, la loi n'est pas absolue : on pourrait citer, surtout après le XIIe siècle, des cas assez nombreux où la position des deux astres se trouve intervertie.

En général, les deux astres flanquent la tête du Christ supplicié, comme ils flanquaient les bustes de Saturne. Ils sont donc situés au-dessus des bras de la croix. Cependant il est des monuments où leur place est différente : sur la couverture d'ivoire du manuscrit latin 9383 de la Bibliothèque Nationale, ils dominent la tête du Christ. Sur une plaque de reliure du IXe siècle (Musée de Cluny[2]), ils sont à l'extrémité de la branche horizontale de la croix. Dans ces deux cas, ils ont été rejetés en cet endroit, parce que leurs places habituelles étaient occupées soit par les évangélistes, soit par le Christ en gloire et par l'Ascension. Ailleurs, ils sont également à l'extrémité du bras de la croix, parce que celle-ci a la forme du *tau* et se trouve privée de sa partie supérieure[3]. Sur les croix de cuivre ou de bois, l'artiste, pour figurer ces astres, a dû les graver ou les sculpter sur les bras eux-mêmes. Cette habitude est fréquente en Russie au XVIIe et XVIIIe siècles.

Les monuments païens nous fournissent deux modes de représentation du soleil et de la lune : tantôt les astres sont indiqués par un signe, tantôt ils sont personnifiés par des bustes ou des figures. Le soleil est représenté par un disque radié ou, en Syrie, par une rosace à pétales étalés, ou par une croix cantonnée de points ; la lune, dans la même région, par

1. Bouché-Leclercq, *Astrologie grecque*, 322.
2. Reproduites dans *Les Arts*, 1902, n° 3, p. 1.
3. Émail de Nardon Pénicaud reproduit dans l'*Histoire de l'Art* de A. Michel, V. 1, p. 451.

une rosace en hélice, ailleurs par son croissant seul ou inscrit dans un cercle. Le soleil est encore Hélios radié et la lune Artémis ; le croissant surmonte la tête, supporte le buste ou repose sur les épaules[1]. Parfois les figures sont enfermées dans un cercle.

Ces modes de représentation furent adoptés par les artistes chrétiens. Sur la coupe de Boulogne, du v[e] siècle, le soleil est une sorte d'Ω radié et la lune est le croissant entouré de neuf étoiles ; sur la croix de Ravenne, les astres sont symbolisés par deux têtes dans des croissants ; sur les ampoules de Monza, la lune est un croissant, le soleil une étoile ; sur le pallium d'Achmim, le soleil est un cercle, la lune un double-cercle. Ces procédés de figuration se perpétueront ; nous en citerons simplement quelques exemples. Sur le reliquaire de Pepin d'Aquitaine, mort en 638 (Trésor de Conques), le soleil est une rosace aux larges pétales, la lune un croissant. Il en est à peu près de même sur une plaque d'or de Munich de la même époque[2]. Les nécessités techniques modifient parfois ces modes de représentation : sur le plat de l'évangéliaire de Saint-Michel d'Oignies[3], le soleil et la lune sont figurés par une escarboucle en cabochon et par une perle. Sur une plaque d'ivoire byzantine de la collection Homberg[4], le soleil et la lune ont la forme de têtes de clous travaillées et fixées dans l'ivoire.

Ce système de figuration parut sans doute trop schématique à certains artistes. Ils voulurent animer les astres. Les uns se contentèrent de remplacer la rosace ou la rouelle qui occu-

1. S. Reinach, *Repertoire de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 63, 91, 92.

2 Schönemark, *Der Kruzifixus in der bildenden Kunst*. Strasbourg, 1908, in-4. fig. 50. Cf. *Les Arts*, 1902, n° 10, p. 17. Triptyque du VIII[e] s. — Leroquais, *Catalogue de l'exposition des manuscrits à peinture de la Ville de Lyon*, 1920, planche XI, Psautier à l'usage de Jully-sous-Ravières (XIII[e] siècle) — Venturi, *La Madonna*, p. 331 — A. Michel, *Histoire de l'art*, V, 1, p. 401, Missel de Paris de 1481 ; *ibidem*, p. 315. Retable de Champmol au musée de Dijon, etc., etc.

3. *Revue de l'Art chrétien*, 1908, p. 155.

4. *Les Arts*, 1904 n° 36, p. 33.

pait le centre du cercle par deux yeux, un nez et une bouche et l'on eut, sur la mosaïque de Jean VII par exemple, un soleil et une lune comme en dessinent les enfants. Ce mode de représentation resta en faveur très longtemps à cause de sa simplicité même[1]; d'autres artistes imitèrent les images antiques d'Hélios et de Diane Lucifère : les bustes de ces divinités apparurent au milieu d'un cercle qui les auréolait[2]. Sur le reliquaire du pape Pascal II au trésor de Conques[3], un des côtés du cercle est tendu d'une corde qui forme le croissant. Parfois ces figures s'animent plus encore : on voit fréquemment le soleil et la lune tenir un flambeau. Sur plusieurs monuments antiques, Diane Lucifera portait un flambeau identique. Parfois les flammes sont si longues que le flambeau prend l'aspect d'un martinet[4]. Or, nous savons que Hélios et Jupiter Héliopolitain étaient munis d'un tel accessoire, dont la valeur symbolique se rattachait à leur rôle de médiateur des âmes[5]. S'il en était ainsi, nous comprendrions mieux le rôle de psychopompes que le soleil et la lune ont pu jouer dans la crucifixion.

Le soleil et la lune prirent même part à la scène. Plusieurs monuments des xe au xiiie siècles, qui nous semblent particulièrement fréquents dans l'Allemagne du sud et la région rhénane, nous montrent le soleil et la lune pleurant sur la mort du Christ[6]. Les deux astres, en un mouvement semblable,

1. Venturi, *Storia dell' Arte italiana*, IV, 776, V. 20. — Vierge de Jeanne d'Evreux au Musée du Louvre.

2. Par exemple : intaille carolingienne, Babelon, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1895, p. 414-415. — A. Michel, *Histoire de l'Art*, I, 368. — Venturi, *La Madonna*, p. 326, ivoire du xe s. — Plaque de reliure du Musée de Cluny, *Les Arts*, 1902, n° 3, p. 12. — Boîte d'évangéliaire du xie s. provenant de Saint-Denis au Musée du Louvre.

3. *Les Arts*, 1903, n° 13, p. 18.

4. Par exemple : ivoire de Cividale (750), Schönemark, *op. cit.*, fig. 46. — Diptyque de Rambona au Vatican, *ibid.*, fig. 47 et Montfaucon, *Antiquité expliquée*, suppl., III, p. 229. — Crucifix de l'époque carolingienne, Babelon *loc. cit.*, p. 417. — Tympan de l'Eglise de Conques ; *Les Arts*, 1903, n° 13, p. 19.

5. Dussaud, *Revue archéol.*, 1904, I, 362.

6. Couverture de l'Évangéliaire d'Augsbourg à la Bibliothèque de Munich, A. Michel, *Hist. de l'art*. I, 2, 834. — Evangéliaire de Saint-Branwald à Hil-

tiennent des voiles et essuient leurs larmes. Nous croyons que c'est à cette catégorie de monuments qu'il faut rattacher la plaque d'ivoire du Trésor de la cathédrale de Narbonne que Grimouard de Saint-Laurent interprétait d'une manière différente : il croyait voir dans le geste du soleil et de la lune une acclamation[1]. Le thème semble en effet n'avoir pas été compris par certains artistes qui ont conservé les voiles et supprimé l'attitude de lamentation[2].

De même qu'au pied du Christ se multiplient parfois les personnages, au-dessus de la croix le soleil et la lune sont, sur certains monuments, accompagnés de deux anges[3]. Les exemples sont très nombreux ; on peut en signaler dès le IXe siècle[4]. Ces anges remplacent même en certains cas le soleil et la lune. Dans les crucifixions d'origine irlandaise, qui datent du VIIIe siècle, nous remarquons déjà le fait[5]. Il en est de même sur l'*Umbella* (broderie) de Jean VII au VIIIe siècle, sur une couverture reliquaire, provenant de Saint-Denis, et sur le parement de Narbonne au Musée du Louvre. Les anges, comme le soleil et la lune, finissent par participer au drame sacré ; sur la chaire de la cathédrale de Sienne par Nicolas

desheim, Schönemark, *op. cit.*; fig. 51. — Manuscrits d'Echternach à la Bibliothèque de Gotha, Schönemark, fig. 49 et *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, II, 196. — Diptyque de la cathédrale de Tournai, *Revue de l'Art chrétien*, 1908, p. 120. — Couverture d'ivoire de Santa Maria in Lyskirchen ; Venturi, *la Madonna*, p. 330. — Ivoire du XIe siècle à la Bibliothèque Nationale, Didron, *Hist. de Dieu*, p. 170. — Eglise de Vicq (Indre), *Gazette des Beaux Arts*, 1918, p. 175. — Crucifixion à S. Angelo in Formis, près Capoue, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1896, II, p. 149.

1. *Revue de l'Art chrétien*, 1912, p. 37. Nous n'ignorons pas que ce geste d'acclamation apparaît cependant sur une plaque d'ivoire byzantine du XIIe s., sur une plaque du XIIe s., (don Doistau), sur un diptyque français du XIVe s. au Louvre.

2. Cloître de l'abbaye de Silos, en Espagne, *Revue de l'Art chrétien*, 1910, p. 3.

3. Sur une crucifixion de l'époque carolingienne du Musée du Louvre, reproduite dans la *Gazette des Beaux Arts*, 1898, II, 487, il y a trois anges de chaque côté de la croix.

4. Ivoire de la collection Carrand, au Musée National de Florence, *Les Arts*, 1904, n° 32, p. 21.

5. Schönemark, *op. cit.*, fig. 42 et suivantes.

d'Apulie ou sur la chaire de Pistoie par Giovanni Pisano, les anges pleurent, de chaque côté de la croix, la mort du divin maître. Ailleurs les thèmes sont combinés et les anges portent le soleil et la lune [1].

D'où viennent ces anges ? Ici encore, remarquons que des monuments antiques nous montrent le soleil et la lune flanqués de personnages ailés. Le bijou de Théodosie, que nous avons signalé plus haut, porte de chaque côté des deux astres des Victoires. Les génies volant de chaque côté d'une figure ne sont pas rares dans l'antiquité : on possède toute une série de supports où Aphrodite est ainsi entourée [2]. Ces génies volants prennent souvent la fonction de génies funèbres psychopompes. Déjà, chez les Étrusques, on observe des personnages ailés qui portent un guerrier mort [3]. On sait le rôle que ces génies jouent sur les sarcophages où ils tiennent une couronne ou un médaillon. En Syrie même, souvent des Victoires ailées, accompagnées du soleil et de la lune, couronnent le défunt, que l'aigle solaire emporte vers l'astre lumineux ; parfois elles jouent le rôle de psychopompes [4].

Nous voyons des sarcophages aux crucifixions la transition s'opérer par les ivoires. La partie supérieure de l'ivoire Barberini au Musée du Louvre est occupée par deux de ces génies-anges qui tiennent un disque où le Christ apparaît entre les signes du soleil et de la lune. Sur le Diptyque de Rambona au Vatican, le crucifixion est surmontée de deux anges tenant un médaillon où l'on aperçoit le Pantocrator bénissant. Nous sommes donc autorisé à nous demander si les anges Gabriel et Michel qui figurent dans les crucifixions ne sont pas les héritiers de ces Génies ou de ces Victoires psychopompes. Une remarque s'impose : M. Dussaud a comparé les deux

1. Miniature des heures de Jeanne d'Evreux, collection M. E. de Rothschild. Voir Em. Male, *Revue de l'Art ancien et moderne*, janvier 1920, p. 8.
2. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, 1, 328 et 327.
3. *Ibid.*, II, 2. 521.
4. Cumont, *Questions syriennes*, p. 67 et suiv.

étoiles Azizos et Monimos, qui sur certains monuments syriens accompagnent le mort, lorsque l'astre médiateur l'entraîne, aux génies funèbres sculptés sur les sarcophages[1]. Nous voici donc ramené par un autre chemin à l'idée que le soleil et la lune pourraient avoir joué dans la Crucifixion pour les premiers imagiers orientaux, un rôle de médiateurs.

On saisit là le procédé de la contamination, si fréquent dans les arts. Nous pouvons, en observant toujours nos deux astres, en donner d'autres exemples. Le soleil et la lune n'apparaissent pas seulement dans la Crucifixion ; ils sont encore présents en d'autres scènes. Sur la porte de Sainte-Sabine, qui date du ve siècle, un des panneaux représente l'Assomption. La Vierge, dont l'auréole est tenue par deux personnages, monte dans le ciel ou brillent le soleil (cette fois à notre droite) et la lune (à notre gauche) et où l'attend le Christ entouré de l'ange, de l'aigle, du lion et du bœuf. L'Évangile de Rabula nous présente également une ascension où le Christ, accompagné de quatre anges, s'élève vers le soleil et la lune situés de façon identique. Le thème s'est maintenu durant tout le moyen âge : une sculpture sur bois du XIVe siècle, publiée par Didron[2], est pareille, et, comme sur la porte de Sainte-Sabine, entre le soleil et la lune, trois étoiles scintillent.

Les deux astres assistent aussi au couronnement de la Vierge par Jésus sur une mosaïque de Jacopo Torriti à Sainte-Marie-Majeure ; ils sont présents au Jugement dernier, à la Chapelle de l'Arena à Padoue comme au tympan de la porte de Champniers (Charente)[3]. Ils considèrent la remise de la tunique miraculeuse de la Vierge à Saint-Ildefonse sur la Puerta del Sol à Tolède[4], ou la création d'Adam et Ève sur la

1. *Revue archéologique*, 1903, I, 382.

2. *Iconographie chrétienne, Histoire de Dieu*, p. 50. Voir aussi le Christ en Gloire sur le devant d'autel en argent repoussé, donné par Célestin II en 1143 à la Cathédrale de Città di Castello ; *Les Arts*, 1907, n° 71.

3. George et Guerin Boutard, *Bull. de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, juillet 1914, p. 5.

4. *Revue de l'Art chrétien*, 1907, p. 237.

Bible d'Alcuin à la Bibliothèque de Bamberg. L'imitation du thème de la Crucifixion est visible sur deux ivoires, qui proviennent également de la collection Carrand et qui sont au Musée National de Florence. L'une et l'autre de ces œuvres nous montrent la main de Dieu sortant des nuages et flanquée de deux astres. L'une représente en dessous la Crucifixion avec le soleil et la lune[1], l'autre le roi David entre deux astres : composition et inspiration sont identiques. Il est évident que les artistes ont oublié la signification symbolique des astres ; de même que les anciens les représentaient de chaque côté des empereurs, ils les ont sculptés et peints de chaque côté de la Vierge et du Christ et des saints. Le soleil et la lune ont formé une sorte d'escorte d'honneur. Sur une plaquette de bronze italienne du XVe siècle, acquise par le Louvre en 1909, le buste du Christ de profil est surmonté du soleil et de la lune.

Au XVe siècle et au début du XVIe siècle, les deux astres figurent encore sur beaucoup de crucifixions[2]. Lorsque la perspective devient plus savante, ils descendent sur l'horizon et apparaissent au-dessous de la croix : c'est ainsi que les représente un imitateur de Roger van der Weyden ou le maître de Messkirch à Donaueschingen[3]. Le thème se perpétue aussi bien en Italie chez Raphael et Andrea di Niccolo[4] qu'en Allemagne chez Dürer (la Grande Passion) ou en Russie chez les peintres d'icones ou les orfèvres, auteurs de *rizi*, de revêtements métalliques pour ces icones[5].

Une étude complète de l'iconographie de la Crucifixion devrait également montrer comment la colombe qui domine la croix put être inspirée aux artistes chrétiens par des monu-

1. Un ivoire analogue existait dans la collection Spitzer; il a été reproduit dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1890, I, 241.

2. Voir par exemple le bas-relief de Luca della Robbia à l'église de S. Maria Primerana à Fiesole, ou la Crucifixion de Bramantino à la Brera, etc.

3. S. Reinach, *Rép. des peint.*, I, 417 ; II, 439.

4. *Ibid.*, I, 419, 422.

5. *Riza* de l'icone d'Antchiskhati à Tiflis; broderie de l'église de Tzaichi en Mingrélie (Mourier, *L'art religieux au Caucase*, p. 149, 140).

ments païens. L'arbre sacré chez les Assyriens et les Perses était parfois surmonté de l'oiseau solaire[1]. Sur la mosaïque de Saint-Praxède, la colombe se tient au sommet du palmier. Quoi d'étonnant si, par suite de l'assimilation de la Croix à l'arbre de vie, nous voyons sur les lampes chrétiennes la colombe au-dessus de la croix et, sur les crucifixions irlandaises du VIIIe siècle, les colombes flanquer la croix? Ailleurs, le thème se développe : l'adoration de la croix est pour le chrétien le moyen d'obtenir les félicités célestes, symbolisées par les deux colombes qui boivent dans un vase. Une croix du IXe siècle, aujourd'hui à Narbonne et publiée par M. S. Reinach[2], nous montre une croix, flanquée de deux rosaces qui semblent les déformations du soleil et de la lune et portant les deux colombes ainsi affrontées[3]. M. Goblet d'Alviella a poussé plus loin l'assimilation de la croix et de l'arbre de vie : il a reproduit un bas-relief de sarcophage chrétien où la croix est surmontée du chrisme soutenu par deux colombes et, confondant le chrisme avec la rouelle solaire, il a rappelé la présence des oiseaux solaires au-dessus du Hom[4].

Le même auteur a indiqué également que dans l'antiquité orientale[5] l'arbre sacré est souvent entouré du serpent. Faut-il voir dans le serpent, qui gît au pied de la croix, un descendant de cet animal? En tout cas, on aperçoit le serpent dans la Crucifixion dès le IXe siècle sur le plat d'une reliure conservée au Musée de Cluny ou sur les Évangiles, dits de François II, à

1. Deonna, *Revue de l'hist. des Religions*, t. LXX, p. 47, 1914; Layard, *Mithra*, p. LIX, fig. 6. On retrouve l'oiseau sacré au sacrifice, Goblet d'Alviella, *Migration des Symboles*, pl. V et p. 21.

2. *Revue archéologique*, 1903, II, 294, n° 9597.

3. Le thème des colombes buvant provient sans doute de la célèbre mosaïque du Capitole. Il est fréquent sur les lampes chrétiennes. Cf. L. Hautecœur, *Catalogue des Lampes antiques du Musée Alaoui.*

4. *Migration des Symboles*, p. 164.

5. *Ibid.*, p. 161. M. Saintyves, *Le culte de la Croix chez les Indiens d'Amérique*, in *Revue de l'histoire des Religions*, t. LXXIV, p. 85, a noté une curieuse analogie : la croix surmontée de l'aigle solaire et dominant le serpent.

la Bibliothèque Nationale (fonds latin n° 257)[1]. Peut-être trouverait-on des exemples plus anciens. Il serait aussi intéressant de déterminer l'origine du crâne de la Crucifixion. Nous croyons l'avoir distingué sur la plaque d'or de Munich du IXe siècle publiée par Schönemark[2]; il apparaît nettement sur les mosaïques de Daphné.

D'autres rapprochements entre les thèmes antiques et les thèmes chrétiens ne seraient pas moins instructifs. On pourrait comparer, comme l'ont fait déjà certains savants[3], saint Pierre et Kronos, Janus, Diké, Hécate, Pluton, Cybèle, Sérapis qui tous portent les clefs et dont certains, tel Kronos, étaient portiers du ciel; on pourrait, comme d'autres l'ont essayé[4], montrer comment le manteau étoilé fut porté par la déesse syrienne Aphrodite Ourania et par la vierge Marie.

On constaterait alors une fois de plus combien est grande l'influence des images familières sur le symbolisme religieux. Peut-être n'a-t-on pas assez tenu compte, lorsqu'on explique l'origine des thèmes, des traditions d'atelier. Nous avons tenté jadis[5] de montrer comment des motifs antiques avaient été transposés, déformés par les auteurs de lampes romaines et chrétiennes; l'étude que nous venons de faire nous semble confirmer cette pensée : l'imagination des artistes est assez pauvre ; elle se contente d'adapter à des usages nouveaux les thèmes consacrés; involontairement la main reproduit les traits que l'œil observa jadis et que la mémoire impose. Les artistes syriens qui, les premiers, pour combattre le docétisme des monophysites, représentèrent Jésus souffrant sur la croix, ajoutèrent à cette scène le soleil et la lune, qu'ils avaient l'habitude de voir sur les monuments de Mithra, de Jupiter

1. A. Michel, *Hist. de l'art*, I, p. 308.
2. Fig. 50.
3. Goblet d'Alviella, *Revue de l'hist. des Religions*, 1917, t. LXXVIII, p. 134; Vallois, article *Sera* dans le *Dict. des Antiquités*, col. 1248.
4. Eisler, *Weltenmantel*, p. 67, 85.
5. *Gazette des Beaux-Arts*, 1909, II, 265.

Dolichenus, de Jupiter Héliopolitain. Accordèrent-ils à ces deux astres un rôle symbolique ? Peut-être. Mais peut-être aussi obéirent-ils simplement à une tradition d'atelier. Le thème gagna l'Occident, se développa, s'enrichit. Les anges, successeurs des génies funèbres, parurent auprès du soleil et de la lune ; la colombe domina la croix ; le crâne et le serpent sortirent de terre ; et nous avons l'icône russe qui, en plein XVII[e] siècle, reproduisit tous ces éléments, qui provoqua notre petite enquête et qui nous confirme l'importance du procédé de la contamination et la force de l'habitude dans l'esprit des artistes.

Louis HAUTECŒUR.

LE RETABLE DE L'AGNEAU DES VAN EYCK
ET LES PIERRES GRAVÉES TALISMANIQUES

Le Rôle des Pierres gravées au Moyen-Age, article que j'ai publié en 1893 dans la *Revue de l'Art Chrétien*, nous montrait dans quelle atmosphère de superstition traditionnelle vivaient nos ancêtres Les inventaires princiers, comme les trésors d'église, nous font connaître, en effet, quantité de camées, d'intailles, de phylactères avec inscriptions, dont les vertus talismaniques étaient réputées merveilleuses : les unes étaient spécialement médicales, les autres produisaient des effets purement magiques.

Autour de ces petits objets d'art légués par l'antiquité, s'était formée depuis les temps les plus lointains, depuis les Chaldéens, en passant par la Judée, la Grèce, l'Égypte et surtout par les Gnostiques, une littérature extrêmement touffue, dont les origines remontent aux *Cyranides*, assurément le livre médical le plus ancien de l'humanité, que j'ai publié pour l'Académie des Sciences[1].

A travers les âges, peu à peu, certaines formules, en quelque sorte scientifiques dans le principe,se déformèrent et devinrent absolument incompréhensibles. Seules, cent cinquante mille fiches sur le sujet permettent de reconstituer, d'expliquer quelques inscriptions, devenues maintenant ainsi de véritables énigmes. Si, d'ailleurs, on les croit absolument

1. *Les Lapidaires de l'Antiquité et du Moyen Age. Les Lapidaires grecs*, t. II et III. Paris, Leroux, 1898, in-4°. (T. I couronné par l'Académie des Sciences, t. II et III, par l'Académie française).

incompréhensibles, c'est que bien souvent elles sont composées de mots hébreux, grecs, arabes, ayant passé par l'Espagne et transcrits en lettres romaines. Dès lors, elles offrent un invraisemblable mélange de langues, généralement peu pratiquées par les archéologues latins.

A ces constatations il est indispensable, pour les faire admettre, d'apporter quelques preuves. Une des pierres les plus étranges se trouve certainement dans le *Lapidaire*, avec miniatures, d'Alphonse X le Sage, du XIIe siècle. C'est une intaille portant une figure d'homme avec une tête de chameau. Il est écrit : « Quando invenitur in lapide dromedarius, jubam capillorum expensam habens in humeris, hic facit concordiam inter virum et uxorem ». L'*Apothecarius* de Chartres rétablit ainsi le texte : « Si inveneris Andromedam cum crinibus sparsis, ille lapis habet potestatem reconciliandi amorem inter virum et uxorem ». Ainsi, la constellation d'Andromède, figurée chez les Arabes par une femme avec les cheveux épars sur les épaules, est devenue en Occident un dromadaire, dont la vertu est de reconcilier les ménages désunis.

Dans l'*Hermès Trismégiste*, nous trouvons une pierre talismanique gravée : « Vir sub centurione » : aucun sens par conséquent. Camille Léonard nous dit : « Vir sub tentorio ». Effectivement, nous avons la pierre gravée avec un homme sous une tente.

L'*Henoch* du British Museum nous décrit une amulette avec « Taurus vel circulus ». C'est l'abraxas « Tauri vel vituli imago ». La deuxième étoile du même manuscrit doit porter : « Lampa omacipa verggs » : l'*Hermès* donne : « Lampas, puella aut virgo. »

Depuis, j'ai quelque peu étudié la Kabbale hébraïque. C'est là que j'ai trouvé l'explication de l'inscription de l'Anneau d'Ulger : de l'hébreu écrit en lettres latines, « Thebal gut guttam, qui est תעלה *tealah*, guérison bonne de la goutte[1] ».

1. *Bullet. des Antiquaires de France*, 1919.

Enfin, chez les peintres du xve siècle on trouve aussi des caractères hébraïques : telle l'inscription de la *Vierge Bancel* du Louvre, qui fournit ainsi I. P. 1490[1], et la broderie du turban de la Madeleine du retable de Roger Van der Weyden du Louvre, qui donne : *Malachah Kalah Wiyden* = Œuvre de peinture de Wiyden[2].

Alors, quand il fut bien évident que le mot AGLA, qu'on pouvait lire au milieu de plusieurs autres inscriptions dans le *Retable de l'Agneau* des Van Eyck, n'était ni « un nom mystérieux donné à Dieu »[3], ni le monogramme « *décisif* » de l'œuvre des deux célèbres frères[4], mais simplement la reproduction d'une amulette chaldéenne pour les femmes en couches[5], acrostiche des quatre mots hébreux *Atha Gebor Leolam Adonaï, Tu es fort toujours Seigneur*, tirés d'Isaïe, montrant ainsi la puissance magique attribuée aux textes de l'antiquité, le travailleur, quelque peu habitué à la mentalité des artistes du moyen âge, avait le devoir d'étudier de très près les inscriptions du retable, qui, n'ayant pas été comprises, étaient signalées par les plus savants latinistes comme d' « indéchiffrables énigmes »[6].

Car, et on ne saurait trop le répéter, ces humbles, ces ignorants primitifs étaient au contraire des gens fort peu modestes et souvent d'une instruction tout à fait supérieure, que nous n'admettons pas parce qu'elle est dissimulée derrière les mots de magie, d'alchimie, d'astrologie qui ne sont autres, cependant, que la médecine, la chimie, l'astronomie modernes.

« Dans cinq cents ans, me disait en 1910 en souriant Berthelot, nous reparlerons de la science de nos jours, dont nous sommes pourtant si fiers ».

Quant aux langues qu'ils parlaient, le petit *Dictionnaire de*

1. Mély (F. de), *Revue de l'art*, 1904 (1), p. 453.
2. Mély (F. de), *Revue archéologique*, 1918 (t. VII), p. 92.
3. Van den Gheyn (Le Chanoine P.), *Le Retable de l'Agneau*, p. 62.
4. Durrieu (P.), *Gaz. des Beaux-Arts*, 1920 (1), p. 96.
5. Mély (F. de), *Bulletin des Antiquaires de France*, mai 1920.
6. Van den Gheyn (Le Chanoine P.), *Op. cit.*, p. 61.

Calepin, nous montre qu'aux XIVe et XVe siècles l'Europe occidentale usait de neuf langues courantes ; et dans la *Virga Aurea*, nous avons soixante-douze alphabets, entourant, de leurs caractères connus ou cryptographiques, les symboles, les talismans, les amulettes, les phylactères employés journellement. Par conséquent, si l'on se demande à quel alphabet fantaisiste appartiennent certaines inscriptions du moyen âge, il est de toute évidence que notre ignorance vient souvent de ce que nous n'avons pas pris la peine de consulter les sources auxquelles puisaient les artistes du moyen âge.

Mais, comme j'en exprimais dans la *Revue de l'Art* (1920) le regret à mon retour de Gand, l'*Agneau*, maintenant hors de portée, est devenu inaccessible aux recherches personnelles. J'ai bien pu lire, il est vrai, de loin, le premier mot du galon du bas de la robe de Dieu, IAN, qui ressemble vraiment étonnamment à la signature de Jan[1] ; mais, pour le reste, il faut s'en rapporter au travail du chanoine Van den Gheyn. Il me permet de fournir aujourd'hui quelques éclaircissements sur ces inscriptions, dépourvues, dit-on, de sens précis.

Il est donc deux mots qui seraient, disait M. P. Durrieu, tout à fait « *décisifs* » de l'œuvre des Van Eyck : ADONAI et AGLA.

Il me semble inutile de m'arrêter au mot ADONAI ; on le lit en effet, depuis les temps les plus reculés, sur les pierres gnostiques. Il signifie *Dominus* : c'est le pluriel de majesté, vocatif employé pour s'adresser à Dieu. On le lit dans les livres chrétiens depuis l'*Enchiridion Leonis papæ* jusqu'au *Traité des Superstitions* de Thiers, au XVIIIe s., comme formule préservatrice.

Le mot AGLA est plus embarrassant. Mais quel que soit le sens que nous pensions pouvoir lui attribuer, il ne semble pas que, jusqu'ici, on en ait cité de nombreux exemples. Pourtant, on le trouve plusieurs fois. Dans l'*Enchiridion Leonis papæ*, on lit une oraison qui commence par cette formule : AGLA † LACTA

1. Il est gravé dans la *Revue de l'Art*, 1920 (2), p. 208.

† SANCTA † EL † TETRAGRAMMATON. C'est la prière *Salvum me fac.*

Si nous remontons aux manuscrits hébraïques, אגלא *agla* est le premier mot du carré des invocations à Dieu, et M. Schwab, dans son *Angélologie*, au mot AGLA, écrit : « Acrostiche d'*Atah Gibor Lailam Adonaï*, inscrit sur le Bouclier de David (Bibl. nat. ms. hébreu, n° 602, f°s 98^b et 115^b). C'est le premier des mots à inscrire sur une amulette à mettre au front d'une femme dans les douleurs de l'enfantement : *Amtahath Biniamin.* Il figure aussi à titre de « fille de Mohalath » sur une coupe du Musée Dieulafoy au Louvre. On l'inscrit sur l'amulette servant à ouvrir l'esprit aux idées religieuses... » Nous avons ici la tradition chaldéenne, hébraïque et gnostique.

Mais est-elle devenue courante au moyen âge en Occident? D'autres que les Van Eyck l'ont-ils recueillie? Est-elle au contraire personnelle aux deux célèbres peintres?

A propos d'une boucle, dont voici l'image, découverte en 1846 en Angleterre dans un champ du Dorsetshire, qui porte, comme on le voit, d'un côté AGLA, et de l'autre IO FAS AMER E DOZ DE AMER « je fais aimer et je donne l'amour », Henri Otte a recherché d'autres petits monuments sur lesquels se trouvait ce mot, dont Buxton parle dans son *Lexicon chaldaicum* ; il ajoutait que les rabbins s'en servaient comme de l'un des noms mystiques de Dieu ; et les chrétiens aussi d'ailleurs. Car, si la bague mystique publiée par Caylus (*Recueil*, t. VI, pl. 30), comme celle de Halle trouvée en 1826 près de Weissenfels, peuvent être juives, on lit ce mot sur des cloches d'églises, inscrit dans les quatre angles d'une croix A|G / L|A, en pendant souvent avec le nom de I | E / S | VS, à Mersebourg, par exemple, sur la cloche *Clinsa*, dont l'inscription nous apprend la puissance :



Fig. 1. — Boucle trouvée en Angleterre, portant le mot AGLA.

Sit dum Clinsa sonat turbo procul hostis et ignis.

Là le mot AGLA servait donc à arrêter le feu et l'ennemi. Ces deux mots en pendant, AGLA et JESVS, se trouvent identiquement disposés dans le pavage de l'*Agneau*.

La confiance dans cette formule amulettique était si grande, qu'en 1742 un édit du duc Ernest-Auguste de Saxe-Weimar ordonnait de jeter dans les foyers d'incendie, en prononçant « Au nom de Dieu », des assiettes de bois sur lesquelles serait gravé le mot A|G / L|A, dans une croix.

Si nous parlons d'autres peintures, on trouve cè mot dans des restes de fresques du XIVe siècle, au chœur de l'église de Saint-Christophe-en-Halatte (Oise), enfin sur le galon du vêtement du Christ de Munich, où tout le monde cependant ne veut pas reconnaître la main des Van Eyck, mais plutôt celle de Memling. Et combien d'autres exemples on pourrait rappeler !

A ces renseignements il faut ajouter encore une bien curieuse médaille-amulette du Cabinet des Médailles, publiée par Le Blant dans la *Revue numismatique* de 1891. AGLA, dont il ne se préoccupait d'ailleurs pas, est ainsi écrit :

A G
ANANIZAPTA
IOHAZATH
L A

Schwab, p. 277, explique ANANIZAPTA par cet acrostiche : « Antidotum Nazareni Auferat Necem Intoxicationis. Sanctificet Alimenta Poculaque Trinitas Alma ». *Anani* ענני est certain, dit-il : mais pour *Zapta*, c'est probablement SABAOTH déformé : ce qui du reste donne un sens aussi plausible : « *Exauce-moi, ô Dieu Sabaoth* ». Quant à Joazath, ce serait un nom d'ange, qui pourrait être Iehass Iah, septième nom de l'archange Metratron (Schwab, p. 147), qu'on lit sur une intaille de jaspe du IVe s. av. J.-C. au Cabinet des Médailles. Et cette amulette est pour la guérison de la goutte; nouvelle propriété médicale du mot AGLA.

Dans les figures de la *Virga Aurea*, on trouve enfin ce mot associé au TETRAGRAMMATON, qui est le nombre chiffre de Iehovah, en quatre caractères hébraïques *ιωhι* (fig. 2).

Si alors nous résumons ce qui vient d'être dit, nous voyons que depuis les âges les plus reculés de l'humanité, AGLA fut employé rituellement et magiquement pour inspirer l'amour, aider aux accouchements, protéger les voyageurs, ouvrir l'esprit aux idées religieuses, éteindre les incendies, guérir la goutte, procurer la victoire. De telle sorte qu'une inscription magique d'un usage aussi répandu, qu'on retrouve dans des endroits aussi différents, ne saurait vraiment, je crois, pouvoir être regardée comme la signature « *décisive* » d'un artiste.

La Fontaine de Vie, au centre du retable, en face de l'autel où se tient l'Agneau, porte sur le bord supérieur de la margelle du puits :

HIC EST FONS AQVE
VITE PROCEDENS DE SEDE DEI †
HONI

Le chanoine Van den Gheyn penserait voir dans le dernier mot HONI une déformation de mot AGNI, qu'un repeint aurait rendu illisible. Il faudrait alors, d'après lui, lire :

PROCEDENS DE SEDE DEI ET AGNI

Or, il y a une croix après DEI, et non pas ET ; la phrase est donc finie. C'est beaucoup plus simple ; il y a parfaitement HONI. Comme AGLA, c'est une amulette hébraïque écrite tantôt הוני HΩNI, qui veut dire « faveur » ; tantôt הני Hani, qui signifie « Grâce, » *pro memoria accepti beneficii*, dit Calepin : c'est ici tout à fait le cas ; et nous avons ainsi *Honi*, « Rendons grâce à Dieu », en quelque sorte l'équivalent d'*Alleluia, laudate Dominum, Hauda lah*, « Gloire à Dieu ». Comme AGLA, c'est encore une fois l'amulette hébraïque des femmes en couches.

Et cette formule *Honi* confirme mon explication de N· XPȢ de la cuirasse du saint Michel de Pétrograd[1]. C'est l'abréviation

1. Mély, *Bullet. des Antiquaires de France*, 6 mai 1920.

de נודה, Nωdeh El, nom d'un ange de la 4e *Teqoufah*, qui signifie : « rendons grâce à Dieu ». Remplaçons El par XPȢ et nous avons alors *Nωdeh Christou* : « rendons grâce au Christ ».

Ce mélange d'hébreu, de grec, de latin n'est autre que la théorie que Bacon développait devant ses disciples de l'Université de Paris : en réalité, trois chapitres de la Kabbale, *Notarigon*, *Guematria*, *Temourah*. C'est ainsi que nous rencontrons l'archange METATRON מיטטרון, qui n'est autre que l'Ange μετὰ θρόνου, « près du trône de Dieu ».

Cette permutation d'alphabets d'après la *Temourah*, nous la retrouvons encore dans l'*Agneau*.

Sur le bord du corsage de la Sibylle de Cumes, on lit l'inscription MEIAPARO. C'est vainement que le chanoine Van den Gheyn en a cherché le sens. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : la chose est simple, mais pour celui qui s'est occupé des inscriptions — sans signification — depuis quelque trente années.

Or, une fiche APARO, car c'était le seul mot à noter dans une amulette de ce genre, me renvoyait aussitôt à Le Blant, *750 inscriptions gravées*. On y trouve cette amulette (n° 258) qui est au Musée de Wiesbaden, dans une monture d'argent :

PEINAPAR
ΟΦΘΑΛΜΟΝ
ΛΕΥΚΟΥΟΔΛ
ΠΕΡΗCΕΝΟ

Détachons EINAPARO ; la transposition des lettres permet d'identifier NEIAPARO, MEIAPARO, car N et M se confondent continuellement. Nous avons du reste une identique transposition dans l'inscription *en lettres romaines de l'Adoration des Mages* de Saint-Bertrand-de-Comminges. ETLEO FAR, qui est du grec écrit en latin : ΤΕΛΕΩ ΦΑΡ : « J'offre le gâteau ».

Ici, dans l'*Agneau*, c'est également du grec, un fragment de deux vers d'Homère, talismaniques, comme AGLA, tiré des versets d'Isaïe.

Βέλος δ' ἴθυνεν Ἀθήνη
Ῥ[ῖνα παρ' ὀ]φθαλμὸν, λευκοὺς δ' ἐπέρησεν ὀδόντας

(*Iliade*, V, vers 290-291) : [Diomède] lance un trait que Minerve dirige vers le nez [de Pandarus], près des yeux, et qui lui brise les dents blanches ».

Le fragment de texte publié par Le Blant est plus long, il est vrai; mais également tronqué brusquement, il s'arrête aussi au milieu d'un mot : ΠЄΡΗCΕΝΟ [σόντας], et à la troisième ligne nous voyons Λ pour E.

Très certainement, c'est un talisman de victoire qui répond bien à « VICTORIA IECVS ΘΞŌ ».

Les mots SABAOTH, ADONAI, TETRAGRAMMATON, comme aussi les noms d'anges que nous voyons ici, ne sont donc nullement des inscriptions religieuses, mais magiques. Aussi quand, en lisant sur le bouclier du héraut qui précède les *Milites Christi* : DS FORTIS ADONAY SABAOTH EMMANUEL IHS· XP· AGLA, on croit pouvoir traduire DS FORTIS par GABRIEL, c'est une erreur. Gabriel a pour racine GABRI, Ragiel nous la donne : c'est גברי, *vir*; *fortis*, c'est גביר *gebir*, le maître, les confondre, c'est prétendre que MM. Porta et Protat sont une seule et même personne. Alors, c'est une de ces formules amulettiques, identifiées du reste par AGLA, comme celle de la cloche de Diemeringen (XIIIe s.), que nous connaissons, que nous avons sur des pierres gravées, et qui ont d'ailleurs été étudiées, depuis la Renaissance, par Baierus, par Montfaucon, enfin par Le Blant de nos jours. Nous en emprunterons quelques-unes à ce dernier :

Pierre 254.

Sur un jaspe vert, représentant un autel à deux colonnes sur lesquelles deux génies présentent des guirlandes, on lit :

TETAGRAME†ON

Ici le nom est mal orthographié, mais dans *l'Enchiridion manuale Leonis papae*, on trouve la formule :

AGLA † LACTA † SANCTA † EL TETRAGRAMMATON SALVVM ME FAC

Cette invocation est ainsi déformée dans l'édition de Lyon de 1584 :

BARNASA † LENTIAS † BVCELLA † BVCELLA †
AGLA † AGLA † TETRAGRAMMATON †
ADONAI · DOMINVS DEVS MAGNE ET MIRA
BILIS ADJVVA FAMVLVM TVVM.

Pierre 243 :

ΑΔΩΝΗ
ΑΒΡΑϹΑϹ

agate grise; à gauche du nom d'Adonaï, l'image du soleil, à droite le croissant de la lune, comme dans les crucifixions. Au revers ΒΑΡΚΑΒΑ, qui est une formule de bénédiction, avec sept étoiles et le nom de ΙΑΩ.

Pierre 245 :

ΓΑΒΡΙΗΛ
ϹΟΥΡΙΗΛ
ϹΑΒΑΩΘ

intaille sur laquelle est figuré sur la face Horus sur une fleur de lotus. Le P. de la Croix a découvert à Poitiers un médaillon de cuivre portant :

ΜΙΧΑΗΛ ΓΑΒΡΙΗΛ ΟΥΡΙΗΛ ΡΑΦΑΗΛ ΔΙΑΦΥΛΑΞΟΝ ΤΟΝ ΦΩΡΟΥΝΤΑ.

Dans Baierus[1], une achate, pierre 437, avec un anguipède à tête de coq, type des Abraxas gnostiques, porte au revers :

ΜΙΧΑΗΛ
ΓΑΒΡΙΗΛ
ΟΥΡΙΗΛ
ΡΑΦΑΗΛ
ΑΝΑΝΙΗΛ
ΠΡΟϹΟΡΑΙΗΛ
ΧΑΒϹΟΗΛ

C'est là le type d'inscription d'amulettes à noms d'anges, telle que nous la trouvons dans le *Retable de l'Agneau.*

Mais c'est surtout la *Virga aurea* qu'il nous faut interroger, car là nous avons les figures les plus caractéristiques de la

1. *Gemmarum thesaurus*, Nuremberg, 1720, f°.

Kabbale d'après le *Vehkar* (*Cheker*) *hassados* (*Chassad*), *l'Investigation des Bienfaits* : c'est d'abord l'étoile à six pointes, entre lesquelles sont les lettres du nom d'Adonaï, entourées d'un cercle où se lisent les noms d'AGLA, d'Edonel, de Deonel, de Gabel (fig. 2) ; puis l'étoile à cinq pointes appelée, dans la Kabbale, le *Bouclier de David*, sur lequel est inscrit TETRAGRAMMATON, également entouré d'un cercle où se lit la célèbre inscription inexpliquée[1], qui a été l'objet de tant d'études, SATOR AREPO TENET OPERA ROTAS, formule magique, remontant aux temps



Fig. 2. — Amulettes d'après la *Virga Aurea*.

les plus reculés, qui, sans fin, comme le serpent égyptien qui se mord la queue, peut être lue indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche. C'est par enfourchement qu'on y voit SATOR TENET OPERA, « le créateur gouverne tout ce qu'il a fait », avec le *Tetragrammaton*, centre de toute puissance.

Et dans ce domaine de la Kabbale, nous voilà entraîné sur une autre voie, quelque peu inattendue. En même temps que le chanoine Van den Gheyn constate que sur le double cintre

1. Voir Massip, *Bullet. de la Société archéol. du midi de la France*, 1905, p. 339. — Deonna (W.), *Rev. des Etudes grecques*, 1907, p. 365.

de la niche où la Vierge est assise, on peut lire une longue inscription qui commence :

Haec est speciosior sole

et se termine par

Speculum sine macula Dei,

tirée des versets 26 et 29 du chap. VII de *la Sagesse*, il aperçoit, dans le fond, des banderolles portant un assemblage de lettres qui ne sont pas des caractères hébraïques, et il se demande à quel alphabet ils appartiennent. Il est alors nécessaire de reproduire les deux symboles de la *Virga Aurea* où se trouvent



Fig. 3 et 4. — Caractères cryptographiques employés au moyen âge, d'après la *Virga Aurea*.

ces deux représentations de la Vierge, entourées de ces deux inscriptions en caractères cryptographiques, employés au moyen âge, et qui permettent de lire ce qui est écrit à l'entour.

La première que voici, est « *Speciosior sole*, écrite en caractères *Virgilianum*. En l'épelant en langue grecque, nous avons : 'Ευπρεπέστερα ἡλιοῦ. C'est bien *speciosior sole* (fig. 3).

La deuxième, *Speculum sine Macula* (fig. 6), est écrite en caractères *Hieroglyphicum*. A l'épeler on a : ESOPTRON AKHLISTON. C'est donc du grec : ἐσόπτρον, miroir, ἀκήλιστον, sans tache.

On en trouvera certainement beaucoup d'autres. Car il y a

quelques années, ayant à étudier une de ces amulettes, la *Virga aurea* nous donnant, autour d'une *Salutation angélique*, ANSTAIAV DHLAFTA à déchiffrer, j'ai fini par découvrir que c'était « pleine de grâce » dans le haut gothique de la Prière d'Ulfilas, apôtre des Goths au IVe siècle : *Fagino, anstaï audafafta frauja mip pus* ; « Réjouis-toi, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi. » (*Luc.* c. I, 28).

Enfin, voici que d'autres inscriptions cryptographiques doivent encore retenir notre attention.



Fig. 5 et 6. — Caractères cryptographiques employés au moyen âge, d'après la *Virga Aurea*.

L'alphabet *Babylonicum* (fig. 5) nous donne en langue grecque Ὑδραγογός τοῦ Παραδεισου : c'est bien la traduction du latin : *Aquæductus Paradisi* (*Eccles.*, 2, 4) ; pendant que l'*Hetruscum* nous donne la clé de l'inscription *Scala Jacob*, qui vraiment, au premier aspect, paraît être UMOTO, sans aucune signification (fig. 4).

Mais ici les langues orientales paraissent jouer un rôle très important. Autour de la Verge d'Aaron, en *Germano Rabbinicum* (fig. 8), nous déchiffrons *m*, θ, *h* : c'est *Matheh*, effectivement *Virga* en hébreu, et *a*, *h*, *r*, *n* = *Aharon*, tandis que la gravure du *Rabbinicum*, malgré de réelles difficultés de lecture, nous permet de trouver (fig. 7) : *ts*, *n*, *ts*, *n*, *p*, soit *tsintsenep*,

de *tsanan*, scutellum, *qzeb* = aureum, *akab* = ayant, *b, s* = *basar* = *comestibilis*, *m, n* = *man* = manne : urne d'or contenant la manne nourrissante (*Hébreux*, 9).

Il serait donc des plus intéressants que le docte chanoine Van den Gheyn, le seul qui maintenant soit à même d'examiner les détails du célèbre tableau, voulût bien regarder si, par hasard, les inscriptions des banderolles ne correspondraient pas à quelqu'un des alphabets que je viens de reproduire.

Enfin *Yecic*, que nous lisons dans le pavage, que d'aucuns

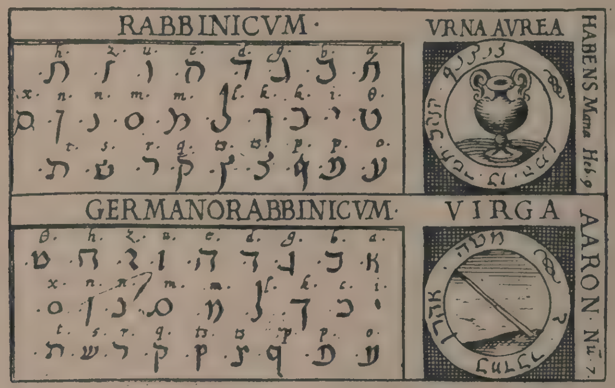


Fig. 7 et 8. — Caractères cryptographiques hébraïques employés au moyen âge, d'après la *Virga Aurea*.

ont pris pour la signature des Van Eyck, d'autres pour le nom de Jésus en Yeddish, est encore une amulette hébraïque : ישע, *jescah* = *salus*, salut, qui est en grec ἴασις et qui dans l'*Angélologie* se lit ישיש *iesis*, nom du « vent de la Terre » de la 3e *Tequoufah*, amulette de protection, comme בר *abraxas*. « pierre de bénédiction », qu'il faut, dans le sens chrétien, rapprocher de Σωτήρ, *Salvator*, Sauveur, et du Christus medicus, que M. Monceaux étudiait dernièrement à propos d'une inscription du IVe siècle (*Académie des Inscriptions*, 1920) ; amulette de guérison, comme *Thebal*, de l'Anneau d'Ulger, qui est la transcription en caractères occidentaux de תעלה *tehalah, sanatio*, guérison (Mély, *Bullet. de la Société des Antiquaires de France*, 1916, 1919).

Tous les problèmes soulevés par cet admirable chef-d'œuvre sont donc loin d'être résolus. Hier, le savant M. Napoléon de Pauw, en relisant l'inscription et la rétablissant d'après les règles les plus élémentaires de la métrique poétique, dont aucun de nous n'avait tenu compte, il faut le reconnaître, ne nous apportait-il pas, au sujet de la commande du retable par Josse Vijd, un renseignement de haute importance ?

Je reprends avec lui l'inscription[1].

Pictor Hubertus e Eyck, major quo nemo repertus
Incepit pondus, quod Johannes in arte secundus
Suscepit laetus, Judoci Vijd prece fretus,
Versu sexta Maï vos collocat acta tueri.

Or, dans le troisième vers, au lieu de *lætus*, il lit, sur le tableau même, *fratri*, d'où alors, pour un vers léonin, s'impose à la deuxième fraction de l'hexamètre *freti*, au lieu de *fretus* : ce qui d'ailleurs rend l'inscription conforme à la métrique régulière : deux vers en *us*. deux vers en *i*. Dès lors, *freti*, au génitif, s'applique à Judoci Vijd, qui se dit ainsi « plein de confiance », quand Jean succède à son frère. C'est donc qu'il a commandé le tableau à Hubert, et qu'il a chargé Jean de l'achever; et non pas Jean qui est joyeux et confiant de continuer l'œuvre, inachevée, à la mort d'Hubert.

Ainsi nous voyons, sans conteste possible, dans le *Retable de l'Agneau,* nombre d'inscriptions copiées sur des talismans antiques : telle, à Conques, la statue de sainte Foi était couverte de gemmes antiques amulettiques ; naguère je les ai étudiées. Toutes les formules que nous lisons ici sont prises sur des Abraxas, dont M. Bruston donnait dernièrement l'explication hébraïque : « Pierres de bénédiction ». Assurément les Van Eyck les ont connus, peut-être même les ont-ils vus dans le trésor du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui les protégeait tout particulièrement.

Ne disons donc pas que ces inscriptions sont « fantaisistes »,

1. *Bullet. de la Commission royale d'histoire de Belgique*, t. V (1921).

« sans signification ». C'est nous qui ne comprenons pas la mentalité encyclopédique du moyen âge, que notre spécialisation peut si difficilement pénétrer.

Gardons-nous bien surtout de suivre le conseil de Voltaire, qui écrivait à Rousseau : « Ce que tu ne comprends pas, rejette. » Vraiment, soyons plus scientifiques, et essayons de comprendre.

J'avoue d'ailleurs sincèrement que, si je n'avais pas eu les textes hébraïques, les références à donner, les photographies à publier, je me serais bien gardé de parler de choses qui, au premier abord, peuvent être traitées de véritables aberrations.

Mais, en réalité, c'est avec « ces petits faits vrais », comme disait Taine, relevés, classés, encadrés, que nous pourrons écrire une histoire sérieuse de l'art du moyen âge.

Et alors j'ai cru devoir, quand même, les signaler.

F. DE MÉLY.

LES PLUS VIEILLES INSCRIPTIONS
CANANÉENNES

On admettait généralement, jusqu'à ces derniers temps, que l'alphabet de vingt-deux lettres, connu sous le nom d'alphabet phénicien, d'où sont sortis, par une série d'altérations ou de modifications successives, les autres alphabets asiatiques, européens et africains, existait depuis mille ans environ avant notre ère, que c'étaient les Phéniciens qui l'avaient inventé peu de temps avant cette date et l'avaient ensuite répandu en Grèce, en Italie et sur les îles et les côtes de la Méditerranée.

C'est l'opinion que soutenait encore récemment un orientaliste allemand bien connu, M. Gressmann. « La science, écrivait-il en 1916, n'est pas encore en mesure de dire à quelle époque les Phéniciens inventèrent l'alphabet sémitique; on ne se tromperait pas beaucoup en fixant cette date, si importante pour l'histoire de la civilisation, au siècle qui va de l'an 1100 à l'an 1000. On sait qu'en 900 tous les peuples sémitiques des rives de la Méditerranée possédaient cet alphabet », etc.[1]. Or, au moment où le savant allemand s'exprimait ainsi, l'égyptologue anglais Flinders Petrie avait publié depuis dix ans une des très anciennes inscriptions découvertes par lui peu auparavant dans la région du Sinaï, en faisant observer que le groupe de cinq signes qui s'y trouve « est répété sur quatre monuments différents[2] » et doit être lu de gauche à droite; et il avait établi que cette écriture « était en usage sous la

1. *Revue de théologie et de philosophie* (Lausanne) 1916, p. 35.
2. En réalité, c'est un groupe de quatre signes qui est répété (cinq fois) sur ces quatre monuments, Le groupe de cinq signes (לבעלת) ne se trouve que deux fois. Et deux fois la première lettre (la proposition ל, à) est remplacée par l'article ה.

XVIII[e] dynastie égyptienne, 1 500 ans environ avant J.-C.[1] »

Il est vrai qu'il disait aussi que ces inscriptions étaient « en caractères inconnus ». Mais un ancien professeur français d'hébreu avait montré que ces caractères étaient tout simplement les caractères phéniciens ou hébreux sous une forme plus archaïque. Le *ʿaïn*, le *tav* et le *lamed*, répétés plusieurs fois, ne pouvaient laisser aucun doute sur ce point. En conséquence, il avait aussi émis l'opinion que ces monuments étaient des ex-voto à la déesse Hathor — dans un temple de laquelle ils avaient été trouvés, — en écriture et en langue hébraïques ou en un dialecte très voisin de l'hébreu. Il avait même reconnu le nom de cette déesse dans le mot עתר, qui suit (une fois seulement) le groupe signalé par M. Petrie.[2]

Quelques années après, en 1916, M. Alan H. Gardiner publia les autres documents du même genre et supposa, avec raison, que ce groupe de cinq lettres devait être lu לבעלת, *à Bahalath*[3]. Et il se trouve précisément que ce mot est suivi (une fois) des trois lettres עתר (Hathor), comme je viens de le dire. M. A. E. Cowley y reconnut aussi les mots hébreux אן = אני *moi*, et surtout על נעם *à cause de faveur*, ainsi que le nom de la déesse Tanit[4]. Quelques autres savants ont signalé en outre בן *fils*, נתן *donner*, גנז *trésor* (?), etc. De sorte que la plupart des lettres de l'alphabet sont maintenant identifiées; mais il s'en faut encore de beaucoup que ces textes intéressants et importants aient été lus et interprétés d'une manière exacte et complète.

C'est ce que je voudrais essayer de faire, d'après les photographies données dans un savant ouvrage récemment publié[5], qui sont en général plus nettes et plus claires que celles du *Journal of Egyptian archæology*.

1. *Researches in Sinaï*, 1906.
2. *Revue de théol.* (Montauban), 1911-12; *Bulletin des Antiquaires de France*, 1911.
3. *Journal of Egyptian archæology*, 1916.
4. *Ibid.*, p. 18.
5. R. Eisler, *Die Kenitischen Weihinschriften der Hyksoszeit*, etc. Freiburg im Breisgau, 1919 (entre les pages 28 et 29).

I

Deux noms propres.

Nos 347 et 348.

Un mot d'abord sur deux documents très courts qui offrent peu de difficulté.

Au-dessous d'une figure féminine, on voit, sur l'un, les trois lettres תנת, dans lesquelles on a reconnu aisément, comme je viens de le dire, le nom de la déesse phénicienne Tanit (?), si honorée plus tard à Carthage[1].

L'autre[2] porte deux mots qui pourraient être lus נתנה בעלת, mais plutôt נתן הבעלת[3], et signifient (sous l'une ou l'autre forme) : *Bahalath a donné*. C'était sans doute un nom propre d'homme comme *Natana-El, Dieu a donné*; *Iô-natan, l'Éternel a donné*, etc.

Les autres textes, qui sont un peu plus étendus, offrent aussi bien plus de difficultés. Quoique la plupart des lettres soient identifiées, il en est encore une ou deux qui sont douteuses, ou du moins dont la valeur ne semble pas avoir été déterminée jusqu'ici d'une manière sûre.

II

La double inscription de la statue.

No 346.

L'une des mieux conservées et des plus importantes de ces inscriptions se compose de deux textes différents. C'est au début du second qu'on a reconnu les deux mots על נעם, *à cause*

1. V. Eisler, *o. c.*, p. 50 (nº 347). — Pourquoi ne pas prononcer plutôt ***Ténat*** (*la Donatrice*, R. נתן, *donner*)? 'Αθηνᾶ semble être le même nom, précédé de l'article.

2. Trouvé à Maghâra en 1869 par Palmer (nº 348). V. Eisler, *o. c.*, p. 44.

3. Cf. l'inscription du Sphinx, etc. Le verbe étant ***avant*** le sujet féminin pouvait rester au masculin.

de bienveillance (*ou de faveur*), qui rappellent la formule phénicienne מש לנעם traduite en grec par ἀγαθῇ τύχῃ et qui signifie *Offrande pour* (obtenir) *bienveillance* (ou *faveur*), comme je crois l'avoir démontré dans mes *Études phéniciennes*. Or, la dernière de ces lettres est identique à celle que j'avais prise d'abord pour un *shin* dans le premier de ces deux textes, le seul qui me fût alors connu et même dans une reproduction incomplète. Elle s'y retrouve deux fois. Il en résulte que ce premier texte doit être transcrit comme suit :

On voit là d'abord le début de la même formule, puis, à la suite d'un petit espace effacé, ·בת לבעלת. On a supposé que deux ou trois lettres avaient disparu et l'on a essayé de restituer le texte en conséquence. Mais il me paraît bien plus probable qu'il n'en manque qu'une, un *'aïn*, et que le texte primitif, על נ[ע]בת, signifiait tout simplement : *A cause de faveurs* (au pluriel), *à Bahalath*.

Il faut remarquer, en effet, que la figure de serpent représentant le נ s'étend jusque tout près du ב. La lacune n'est pas assez grande pour comporter trois lettres ni même deux[1].

L'auteur de cet ex-voto l'offrait donc à la déesse en reconnaissance de certaines faveurs ou bienfaits qu'il croyait en avoir reçus.

Les trois lettres עתר se trouvant immédiatement après (les deux premières à côté l'une de l'autre[2], la troisième au-dessus), il est encore plus naturel de supposer que c'était là le nom de la

1. On y voit un ovale qui est peut-être un reste du *'aïn*.

2. Elles sont séparées des précédentes par un trait, comme au n° 351 le mot unique de la deuxième ligne est séparé de la première. Cf. aussi le n° 349, etc. Cela montre qu'elles doivent être lues *dans le même sens*, comme dans ces autres textes.

déesse Hathor. On m'a objecté qu'en néo-punique ce nom est transcrit autrement (חטר ou עטר). Mais ma pensée n'est pas que ce mot, qui est *sémitique*, soit la transcription d'un nom propre égyptien; je crois plutôt que le nom égyptien est la transcription du mot sémitique, lequel signifie *richesse* ou *abondance*, en araméen et quelquefois aussi en hébreu. De sorte qu'il faut traduire : *à la Dame de l'abondance* (ou de la richesse), comme dans un autre de ces documents la même déesse est appelée *la Dame des trésors* (ou du moins quelque chose de semblable)[1]. Les Égyptiens ont exprimé comme ils ont pu dans leur système d'écriture le terme sémitique, qui est devenu par abréviation le nom de la déesse, comme *Gad*, la Fortune, est l'abréviation de *Bahal-gad*. Que mille ans plus tard, les Carthaginois, le croyant égyptien, l'aient transcrit un peu différemment, ce n'est pas très étonnant. Ce qui le serait bien davantage, ce qui est absolument invraisemblable, c'est que le mot HTR, suivant immédiatement le nom de la déesse Bahalath, identique à *Hathor*, n'eût rien de commun avec le nom *Hathor*[2].

M. Eisler confirme lui-même mon opinion en constatant que « sur aucune inscription de l'ancien empire n'apparaît la moindre trace de la Hathor de Sérabît, laquelle est (au contraire) nommée dans toutes à partir de la XII[e] dynastie » (p. 155). D'où il conclut fort naturellement « qu'au temps de l'ancien empire le culte de la Bahalath indigène à la grotte sacrée ne fut en aucune manière pris en considération par les Égyptiens... Les inscriptions votives égyptiennes à la « Hathor de la turquoise » ne commencent qu'avec les inscriptions de la construc-

1. V. plus loin, p. 62.

2. Ce mot sémitique permettra peut-être d'expliquer le nom d'Astarté (עשתרת), identifiée aussi à Hathor et à Bahalath. Ne pourrait-on pas supposer qu'il provient de la contraction des deux mots עשתה עתר *Celle qui s'occupe de l'abondance* (R. aram. עשת *cogitavit*), comme *Melqart* est contracté de מלך קרת *le Roi de la Cité* (de Tyr), *Tarshîsh*, de Ταρτησσίς, etc.? עשתר paraît encore dans l'inscription de Mesha, roi de Moab. Les Hébreux et les Phéniciens purent ajouter la terminaison féminine (עשתרת) d'autant plus facilement que le substantif עתרת était usité. V. Jér. 33, 6. De là *Astarté* en grec, en latin, etc.

tion du temple, au commencement de la XII[e] dynastie ». Et « tandis que les anciens documents du Sinaï sont des monuments de *victoire*, où les rois d'Égypte se sont fait représenter comme destructeurs des habitants des déserts, les envoyés des rois du Moyen et du Nouvel Empire ne cessent de répéter qu'ils sont venus et retournés en *paix* et ont rendu aux *dieux du pays* le culte qui leur était dû. Ce qui montre qu'au commencement de la XII[e] dynastie le rapport entre les Égyptiens et les indigènes subit un changement essentiel, qui coïncide avec la construction du temple de Sérabît. »

N'est-ce pas là reconnaître en d'autres termes que la déesse *Bahalath-Hathor* était une divinité sémitique (ce que ces deux noms montrent déjà suffisamment), avant d'être adoptée par les Égyptiens?

Quoi qu'il en soit, le mot עתר montre que le reste de l'inscription doit être lu de bas en haut, c'est-à-dire dans la même direction que tout ce qui précède[1].

Des cinq caractères qui suivent, le troisième seul est douteux. Mais presque tous les autres ayant été identifiés, il n'y a guère que le ף qui puisse entrer ici en ligne de compte. Et en effet cette lettre à la forme d'un *losange* comme en sabéen, avec une courte ligne droite dans le bas, ce qui représente assez bien l'ouverture de la *bouche* (peh), avec la commissure des lèvres (?). De là sont sorties très naturellement, par simplification, les formes postérieures[2]. Il faut donc lire מגף לז

Le מ est sans doute la préposition מן, *ex*, qui indique *de qui* provient l'ex-voto, et גף, le substantif hébreu archaïque qui signifie *corps* ou *personne* (Ex. 21, 3), comme le rabbinique et l'arabe גוף, *corpus*, *persona*.

1. Je m'abstiens, ici et plus loin, de discuter les opinions contraires : ce serait beaucoup trop long et fastidieux pour la plupart des lecteurs.

2. Le losange s'est conservé en sabéen. Seule la courte ligne droite a été supprimée.

Comment cette figure pourrait représenter un poisson et le *samek*, comme l'ont supposé quelques orientalistes, c'est ce que je ne comprends pas. Le *samek* (qui ne se trouve pas dans ces textes) a une toute autre forme. Nous trouverons bientôt deux autres exemples de ce losange = *peh*.

La plus importante des deux inscriptions paraît donc signifier : *A cause de faveurs à la Dame de l'abondance* (=Bahalath-Hathor), *de la personne de celui-ci*, c'est-à-dire de l'homme dont la figure est sculptée au-dessus.

Quant au deuxième texte, le plus court, on voit, à la suite de על נעם et au-dessous, d'abord une tête d'homme, de profil, puis à droite trois lignes d'écriture, allant de gauche à droite, qui me paraissent devoir être transcrites :

רב
בנג
ם

et signifier *chef de gens intelligents* c'est-à-dire, je pense, de sculpteurs habiles. Ce doit être, pour ainsi dire, la signature de celui qui fit la statue et y grava les inscriptions. Pour être capable de faire un tel ouvrage, il fallait naturellement des connaissances spéciales que peu d'ouvriers du même genre devaient posséder[1]. Je considère בנן comme le participe *palel* de בין *comprendre*, *savoir*, employé comme substantif[2].

III

L'INSCRIPTION DE TANNÎM.

N° 349.

Le n° 349 présente trois lignes horizontales, qui paraissent devoir être transcrites ainsi, de droite à gauche :

אן תנם	Je suis Tannim (Dragon)
? בן אבנמ ..	fils de . . .
עאעם	. . . . .

1. J'ai cru d'abord qu'on pouvait lire רבן בנם *chef de constructeurs*, parce que le second *noun* touche au *beth*, qui est au-dessus. Mais l'autre lecture est plus naturelle et fournit un sens plus vraisemblable.

2. Il y a quelques exemples de tels participes sans *mem* préformant. Comme ce *palel*, la seule fois qu'on le rencontre, dans un texte fort ancien (Deut. 32, 10), paraît signifier *prendre soin de* quelqu'un, il serait peut-être plus exact de traduire chef de (gens) *soigneux*, c'est-à dire d'ouvriers à la fois capables et attentifs à leur ouvrage.

On a reconnu dans le premier mot l'hébreu אני *moi*. Mais le nom du père (ou de l'ancêtre) est obscur.

Au début de la deuxième ligne il y a, ici aussi, une figure d'homme âgé, qui a un aspect tout à fait respectable. Elle est indiquée ci-dessus par un point.

Les trois *aleph* de ce texte sont figurés par une tête de bœuf avec ses deux cornes. Et l'on sait que le nom de la première lettre de l'alphabet signifie *bœuf*.

Le reste de l'inscription est trop complètement effacé pour pouvoir être lu. Il y avait encore quatre ou cinq lignes, séparées par des traits comme les trois premières.

Pour n'avoir pas à revenir sur ce document, j'essaierai dès maintenant d'expliquer le nom du père. Nous verrons plus loin que, si l'article s'est conservé sous la forme d'un ה, comme en hébreu, dans הבעלת *la Dame*, il est représenté quelquefois par un א, comme en arabe (*al*). בן אבן peut donc signifier *fils du fils*, ou le petit-fils. — De qui?

Il y a à la fin de la ligne des restes encore assez visibles d'un ש. De sorte qu'il est permis de transcrire משע אעם, ce qui paraît équivalent à l'hébreu משיע העם *le libérateur du peuple*. Le premier mot est identique au nom du roi de Moab *Mesha* (משע), *libérateur*.

Tannim se vantait donc vraisemblablement d'être le petit-fils d'un héros qui avait rendu à son peuple quelque service éminent, comme Moïse, Josué, les Juges, Saül, David devaient le faire plus tard pour Israël. Quel était ce peuple? On ne peut jusqu'ici que faire des conjectures plus ou moins vraisemblables à ce sujet. Mais, en tout cas, il parlait à peu près le même dialecte cananéen que les Hébreux et les Moabites (et sans doute aussi les Edomites)[1]. Nous pouvons appeler ce dialecte le *sinaïtique*, puisqu'il était usité dans le voisinage du Sinaï.

Voici maintenant deux prières adressées à un dieu.

1. Les habitants de cette région sont précisément nommés *Amou* en égyptien.

III

Prière pour les productions de la terre.

N° 351

Le long de la figure d'un dieu debout et armé d'un sceptre, on lit, aussi de droite à gauche :

. בצן שמש נבת ז
תקן

Le צ ressemble à un hameçon. Ce qui convient parfaitement au sens du nom de cette lettre, qui paraît signifier un instrument de *pêche*.

Le ק ressemble à un 8 dont la boucle supérieure est plus grande que l'inférieure ; et la ligne gauche de celle-ci descend un peu au-dessous de l'autre, après l'avoir traversée. D'après Sayce, c'est le *Ḳouppou* babylonien, *filet d'oiseleur* [1], ou peut-être plutôt *piège, nœud coulant*.

Avant d'essayer de déterminer le sens de ces quelques mots, il importe de dire qu'ils sont précédés de la figure d'un homme assis, tête nue, penché en avant dans l'attitude de la prière, et séparé de la première lettre beaucoup plus que les diverses lettres ne le sont entre elles [2].

Ce texte me paraît signifier : *Quand le soleil pique, rétablis les productions de celui-ci*, c'est-à-dire du personnage figuré au début. Cf. la fin de l'inscription principale de la statue.

צן semble être l'infinitif construit du verbe dont le désert de Tsin, situé dans la même région, nous a probablement conservé le substantif. De la racine géminée צנן dérivent des substantifs désignant des *épines*. De cette même racine peut fort bien dériver celui qui signifie le froid (*piquant*) de la neige

1. Voir Eisler, *o. c.*, p. 108.
2. Ce n'est donc pas une lettre ni deux. Sa place est indiquée par un point dans la transcription.

(Prov. 25, 13). Et que la chaleur du soleil soit *piquante* comme le froid et comme les épines, cela est assez évident. Le désert de Tsin semble donc, d'après cela, signifier le désert de la chaleur piquante ou brûlante [1].

Le reste n'a pas besoin d'explication.

Ce texte est une prière adressée au dieu figuré à côté, prière bien naturelle dans une région torride comme celle du Sinaï. Ce dieu n'est pas le Soleil, puisqu'il est prié de remédier aux effets désastreux du soleil.

V

Prière pour un arbre.

N° 352.

Ce n'est pas seulement une figure d'homme qu'on voit quelquefois au début d'une inscription ou d'une ligne : le n° 352 montre une figure d'arbre qui ressemble à un cyprès [2], à côté duquel on peut lire assez clairement, encore de droite à gauche :

רתן ז
בטש ו
נגתקְ עב
ת

Il n'est pas bien malaisé de reconnaître dans le premier mot (רתן) le רֹתם hébreu, rendu habituellement par *genêt*, qui croissait dans le désert au sud de la Palestine, et à l'ombre duquel se reposa et dormit le prophète Élie allant au mont Horeb (ou Sinaï) : I Rois 19, 4 et 5. La permutation du *mem* et du *noun*

1. Si le grand bouclier, nommé *tsinnâh*, pouvait s'expliquer d'une manière analogue, on réduirait à une seule les trois racines homonymes adoptées par les lexicographes. Ne pourrait-on pas supposer qu'il fut appelé ainsi à cause de sa forme qui était un peu *pointue* (par le haut)? Comme le casque à pointe! Ce serait alors une abréviation de מגן צנה *bouclier à pointe*.

2. On a cru que c'était un poisson aussi bien que le *peh*, auquel il ne ressemble guère pourtant.

est fréquente en hébreu : פדים et פדין, λύτρον, תנים et תנין, *dragon*, les pluriels ים — et ין — etc.

Seulement, d'après la forme qu'il a ici, l'arbre ainsi nommé devait être, non un genêt, qui a une forme très différente, mais un *juniper* (un *genévrier*)[1], comme a fort bien traduit saint Jérôme dans les trois passages de l'Ancien Testament où se trouve ce mot[2]. Diodore de Sicile dit aussi qu'en Arabie « les monts sont chargés de pins, de sapins, de cèdres, de genévriers », etc. (II, 49).

La principale difficulté de ce texte se trouve dans la deuxième lettre de la deuxième ligne, qui ne ressemble à aucune autre. C'est une petite croix (un *tav*), au-dessus d'une sorte de demi-cercle. Comme toutes les autres lettres de l'alphabet sont connues, excepté le ט et le ס, et qu'un *samek* est impossible à côté du *shin* suivant, c'est nécessairement un ט. Donc בטש. Ce verbe n'existe ni en hébreu, ni en araméen, mais on y trouve פטש et plus fréquemment פשט *expandit*. Or, dans un dialecte où l'on disait רתן au lieu de רתם, il n'est pas bien étonnant qu'on prononçât aussi par ב certains mots commençant par un פ dans les dialectes du Nord, comme l'arabe *bsṭ* correspond à פשט et l'hébreu *barzel* (fer) à laraméen *parzel*, etc. En hébreu même on trouve les deux formes בזר et פזר, בקע et פקע, etc.

Les deux premières lignes paraissent donc signifier : *Étends ce genévrier*. C'est une prière adressée probablement au dieu du soleil.

La troisième et dernière ligne présente un verbe *neutre*, נתך, qui signifie *se répandre*, puis un substantif, עב, qui désigne souvent en hébreu un nuage, mais aussi quelquefois une *forêt* (Jér. 4, 29[3]). Puisqu'il s'agit d'un arbre, c'est évidemment ce deuxième sens qu'il faut adopter ici[4].

1. Conifère du groupe des *cupressinées*.
2. Les deux autres sont Ps. 120 et Job, 30, 4.
3. Ce qui est fréquent en araméen et en arabe. V. le *Thesaurus*.
4. M. Gardiner a cru voir ici *Bahalath*, en lisant de gauche à droite. Mais la troisième lettre (en comptant dans ce sens) est un *kaph* et non un *lamed*. Et cette prière s'adresse à un dieu et non à une déesse.

J'ai cru d'abord que ce verbe était au *qal*; mais il y a deux נ au-dessus du ת. C'est donc un parfait *niphal* dont le נ radical ne s'est pas assimilé à la lettre suivante, ce qui se rencontre quelquefois pour cette racine et pour quelques autres du même genre[1]. Il faut donc traduire :

et qu'il se répande (ou s'étale) en *forêts*[2],

c'est-à-dire au point de produire des forêts[3]. Cf. dans le Chant de Debora : « Je me levai (ou plutôt *tu te levas*) *mère en Israël* », c'est-à-dire au milieu d'Israël ou en tant que mère, ou afin d'être une mère pour lui.

Celui qui offrit cet ex-voto exprime donc le souhait que l'arbre qu'il venait de planter se développât, se propageât et formât bientôt des bois *sombres*, épais. Comme la précédente, une telle prière est bien naturelle dans une région brûlante, et pour la même raison : l'ombre des bois n'y est pas moins précieuse que les produits du sol.

A gauche du même texte on voit encore quelques lettres qui m'ont paru d'abord pouvoir être lues :

לנעם שמ[ש] *Pour* (obtenir) *la faveur* du (dieu) *Soleil*.

Mais les deux cornes qui surmontent la lettre que j'avais prise pour un *'aïn* indiquent plutôt un *aleph*, comme l'a vu M. Gardiner. En conséquence, il faut lire plutôt :

לנאם שמ[ש]

Pour un oracle du (dieu) *Soleil*,

c'est-à-dire pour obtenir la promesse de réaliser ce qui lui est demandé.

1. Cf. Héz. 22, 20. Jug. 20, 31. Jér. 3, 5. — Le long trait à droite n'est donc pas une lettre.
2. *Vav* conversif du parfait en futur ou en optatif, comme en hébreu et en phénicien.
3. Les Ρ̓αιθηνοι mentionnés dans cette région par Ptolémée (V, 17, 3) n'auraient-ils pas reçu leur nom des *genévriers* qui croissaient en abondance dans leur pays? Et seraient-ils identiques aux *Retennou* des hiéroglyphes, comme le pense M. Eisler? (p. 136). Cf. la région arabe nommée *Diqlâ* (*palme*). Gen. 10, 27, etc.

La prière était donc bien adressée au dieu du soleil. Nous verrons encore une troisième prière un peu plus loin.

VI

Ex-voto pour les jeunes gens de Goshen.

N° 353.

Ce document se compose de trois lignes, dont les deux premières doivent être lues de haut en bas ou de gauche à droite, puisqu'au bas de la première on lit clairement בעלת et au haut de la deuxième : .. אגנז, ce qu'on a traduit par *la Dame des trésors* (?). Mais la troisième doit être lue dans l'autre sens, vu qu'elle porte non moins clairement au début : כל עלל לגשן *tout jeune homme à* (= de) *Goshen*. Des trois ל qui se suivent, le second seul est indistinct, mais il serait difficile de lire autrement.

La mention de la contrée habitée jadis par les Hébreux sur la frontière orientale de l'Égypte n'a rien de surprenant dans une région si voisine. Nous en verrons un second exemple.

Le reste est bien difficile à lire. Je crois cependant pouvoir proposer la transcription suivante :

זת בקבם שנת בעלת
אגנז ולפן צלתה תחת
כל עלל לגשן נתתה ..

La lettre qui suit le premier ב est pareille au ק du n° 351. Elle est seulement retournée, comme la direction de l'écriture.

Celle qui suit le deuxième ב ressemble à un *mem*.

Je considère קבם comme le pluriel de l'hébreu קֻבָּה (Nombr. 25, 8), très usité en araméen et en arabe. Il désigne ici, je pense, les *chambres* ou salles du temple de Bahalath-Hathor[1]. Cf. Ps. 84 : Que *tes demeures* sont aimables, Éternel ! etc

Quant à שנת, il me paraît composé du ש préfixe, qui se lit

1. On sait qu'en hébreu certains substantifs féminins prennent au pluriel la terminaison masculine, et certains masculins la féminine.

déjà dans le Chant de Debora, et du participe féminin du verbe נאה *habiter*, écrit avec orthographe défective, comme זת = h. זאת, etc.[1].

La première ligne semble donc signifier :

Ceci dans les salles qu'habite la Dame.

On a cru lire au début de la seconde אגנזים et l'on a traduit en conséquence *la Dame des trésors*. Il m'est impossible d'apercevoir ni *yod* ni *mem* à la suite de la quatrième lettre. Et d'ailleurs, les pluriels masculins בננם et קבם, אן pour l'hébreu אני, *moi*, etc., montrent que l'orthographe pleine est bien peu probable dans ces textes[2]. Je traduirais donc plutôt :

... la Dame *de ce qui est caché*[3].

Je vois ensuite un *vav* avec ses deux pointes, un *lamed*, le *losange* où nous avons reconnu un *peh* et un *noun*. Donc ולפן *et devant*. On s'attendrait à trouver ensuite un ה, ce qui permettrait de traduire : *et devant elle*; et ce ה se voit bien, en effet, assez facilement, avec ses trois pointes en haut, comme ailleurs, mais un peu plus loin. Il y a donc ici encore un substantif. Et en effet, en regardant plus attentivement, on aperçoit le *hameçon* caractéristique du *tsadé*, puis un *lamed*, un *tav* et le *hé*. Donc ולפן צלתה *et devant son ombre*, c'est-à-dire devant sa protection[4].

La forme féminine de ce substantif se trouve aussi quelquefois en hébreu : *Tsillâh*, femme de Lémek, et *Tsilletaï*, nom d'homme, probablement contracté de *Tsillat-Iâh*, Protection de l'Éternel.

La ligne semble se terminer par deux *tav*, séparés l'un de l'autre par l'intervalle d'une lettre. Donc, sans doute, la préposition תחת. Je l'avais supposé même avant d'avoir pu lire ce qui précède, et voici pourquoi. A la suite de *tout jeune homme*

1. Cf. Nô-Amon, la demeure du dieu Amon (Thèbes), Διὸς πόλις, ναος, *temple*, etc.
2. V. aussi, immédiatement après, לפן pour לפני *devant*.
3. En particulier, ce qui est caché dans les profondeurs de la terre.
4. La deuxième moitié de cette ligne se rapproche graduellement de la précédente.

de Goshen (l. 3), il n'y a pas le verbe *nathan, a donné*, comme on pourrait s'y attendre, mais נתתה, *je l'ai donnée* (ou placée). Il fallait donc que la fin de la ligne précédente renfermât quelque mot comme תעד *pour* ou התת *à la place de*... C'est cette seconde préposition qu'indiquent les deux *tav*. Donc :

... à la place de
tout jeune homme de Goshen je l'ai donné (ou mis).

Quoi? *Cela* (l. 1), l'objet offert en ex-voto. — Inutile de rappeler que le féminin, en sémitique, sert aussi pour le neutre.

La 1re personne du singulier est employée ici, comme au n° 349.

Deux traits verticaux semblent marquer la fin du texte et prouver aussi, par conséquent, que la ligne doit être lue de droite à gauche, bien que les deux premières courent certainement de gauche à droite.

Ajoutons que *Bahalath* ou plutôt *hab-Bahalath*, la Dame (Domina), paraît abrégé de *la Dame de l'abondance* ou *la Dame de ce qui est caché*, comme IaHVeH (Jehovah) est abrégé de IaHVeH TseBâôth, qui signifie, à mon avis, *Celui qui fait être les armées* (du ciel et de la terre), et Eshmoun, le dieu phénicien de la médecine, d'*Eshmoun shar-qodesh*[1].

La même déesse put naturellement être appelée aussi Hathor, du second élement de son nom qui signifie *abondance*, comme nous l'avons déjà dit.

VII

Prière pour Goshen.

N° 350.

Le nom de Goshen se trouve une deuxième fois, au n° 350, où, à la suite de deux lettres, on lit sans trop de difficulté, de haut en bas גשן. Au-dessous, on peut lire aussi, de bas en haut,

1. V. la dernière de mes *Etudes Bibliques, Ancien Testament.*

בשגע התבל *Quand le monde est furieux*, et, à la suite, encore deux ou trois lettres qui me semblent devoir être עלו *contre lui*.

Les deux lettres qui précèdent *Goshen* paraissent être את, c'est-à-dire le signe de l'accusatif devant les noms déterminés, par conséquent aussi devant les noms de pays. Il en résulte que l'inscription commençait à droite (non à gauche) et, sur la deuxième ligne, qui est séparée de la première par un trait, comme souvent ailleurs, devait porter un verbe *actif*, probablement à l'*impératif*, d'après l'analogie des nos 351 et 352. Ce verbe est malheureusement bien difficile à déchiffrer. Il devait signifier *protège* ou *délivre* ou quelque chose de pareil. La seconde lettre est certainement un ע; la première est bien indistincte, mais il y en a, je crois, une troisième, un ז, au-dessous de la deuxième, à peu près comme les deux ou trois dernières lettres de la ligne précédente forment une sorte de crochet.

J'en conclus que la première devait être un ה.

Donc העז, impératif *hiphil* de la racine עוז (ou peut-être עזז), qui signifie, en effet, *mets en sûreté* (ou *fortifie*).

Les trois premières lignes paraissent donc signifier :

Quand le monde est furieux contre lui,
mets en sûreté
Goshen.

Et la quatrième, celle qui est en face de la deuxième, comme la troisième est en face de la première? Sur la quatrième on voit une figure d'homme et une longue feuille ou tige sortant du sol, puis au-dessous de la figure et à côté de la tige la lettre ו (et). Ce qui me paraît signifier : *homme et plante*, c'est-à-dire gens et productions agricoles (de Goshen).

Une telle prière conviendrait assez bien aux habitants du pays de Goshen, c'est-à-dire peut-être aux Hébreux, à cette époque reculée. Cependant les Hébreux pouvaient ne pas être les seuls habitants de cette région. En tout cas, la requête ne s'adressait pas à Iahveh. Mais il faut considérer que ces documents sont

antérieurs à l'époque de Moïse, qui réveilla chez son peuple la foi au Dieu unique des ancêtres[1]. Quoi qu'il en soit, le nom *Goshen* se trouve deux fois, dans ces quelques documents. Le fait est assez important pour être constaté.

VIII

L'inscription du Sphinx.
N° 345.

Sous la figure d'un sphinx se voient deux lignes d'écriture. Celle de gauche porte assez distinctement, de gauche à droite, לבעלת *à Bahalath.* Et celle de droite paraît porter aussi הבעלת. Mais ce qui précède, dans les deux cas, est bien difficile à déchiffrer.

Devant ce ה on voit assez clairement un *vav*, devant ce *vav* une sorte de triangle qui ne peut être qu'un Δ, et devant ce *daleth* une lettre qui a la même forme, si ce n'est qu'elle n'est pas fermée par le bas, ce qui est aussi quelquefois le cas du *beth*.

Donc דדו הבעלת, *Dodo-hab-Bahalath*, qui me paraît être un nom propre d'homme signifiant l'ami de *Bahalath*, comme *Dodavahou* (2 *Chron.* 20, 37) = l'ami de *Iaho*[2].

Le sens de ce nom se rapproche beaucoup de celui du nom gravé en hiéroglyphes sur le même monument et qui paraît signifier : *Aimé de Hathor, la Dame des turquoises*[3].

Quant à la deuxième ligne, la première lettre est sans doute un *yod*, mais la troisième ne peut être qu'un *beth*, qui est suivi d'un *vav*. J'en conclus que la deuxième doit être un *he*, dont une pointe a presque disparu. Donc יהבו לבעלת

(Dodo-hab-Bahalath) *l'a donné* (ce sphinx) *à Bahalath.*

Encore un ex-voto.

1. Le *Sauveur du peuple* du n° 349 serait-il Joseph, qui sauva son peuple de la famine en l'autorisant à s'installer en Goshen?
2. Nom altéré. Le nom *Dodo* est assez fréquent dans l'A. T.
3. V. Eisler, o. c., p. 29.

IX

Ex-voto d'une femme.

N° 354.

Des deux lignes dont se compose ce document la première est indéchiffrable. Mais quand on a reconnu dans le losange la lettre פ, il est facile de lire, à la seconde, le mot פז *or fin*, qui convient assez bien à un ex-voto. D'après cela, cette ligne me paraît pouvoir être lue, de gauche à droite

נ[ת]נת לה פז ז

elle lui a donné cet or fin.

La ligne précédente contenait donc vraisemblablement le nom d'une femme et celui de la déesse (ou du dieu?) à qui elle faisait cette offrande.

A la fin de cette ligne, à gauche, il me semble distinguer le mot נעם *faveur*, peut-être על נעם *à cause de faveur*, comme aux inscriptions de la statue[1].

X

Une figure de femme.

N° 355.

Enfin, de ce dernier document, il ne reste qu'une figure de grande dame avec un petit enfant debout sur ses genoux, devant laquelle on voit un ב, probablement suivi d'un ת (*fille de...*), comme nous avons vu plus haut devant une figure d'homme le mot בן *fils de...*

Tel me paraît être le sens des textes cananéens découverts dans la région du Sinaï.

Nous y avons constaté quatre ex-voto et trois prières. Un huitième ne porte plus que le nom et la figure de l'offrant et le

1. Dans ce cas, c'était une inscription *boustrophédon* : de droite à gauche, puis l'inverse.

titre de son grand-père. Et du dernier, il ne reste que le mot בת *fille de...*

XI

L'ALPHABET SINAÏTIQUE, LE PLUS ARCHAÏQUE CONNU.

De ces divers documents résulte l'alphabet qu'on trouvera plus loin, auquel il ne manque que le *samek* pour être complet.

La forme archaïque d'un grand nombre de ces lettres, qui diffère beaucoup des formes qu'elles ont revêtues plus tard, suffirait, à elle seule, à prouver que ces monuments sont bien plus vieux que les plus anciens de ceux qui portent des inscriptions phéniciennes, hébraïques, moabites ou araméennes. L'*aleph*, qui signifie *bœuf*, y est représenté par une tête de bœuf avec ses deux cornes, le *beth*, *maison*, par un carré souvent avec une ouverture, plus ou moins grande, sur un côté, le *resh*, *tête*, par une forme presque ronde, figurant une tête d'homme, le *'aïn*, *œil*, par un œil humain, le *peh*, *bouche*, par une sorte de losange, figurant la bouche, comme nous l'avons montré plus haut, etc. Le *mem* (maïm), *eau*, est figuré par une ligne ondulée, à quatre pointes, qui furent plus tard réduites à trois[1]. Le *noun*, *poisson*, a la forme d'un *serpent*, mais on sait qu'en éthiopien cette lettre a conservé le nom de *nahas*, qui signifie *serpent*. D'où il est sans doute permis de conclure, d'abord que les Araméens ne sont pas les inventeurs de l'alphabet, et ensuite que, quand ils l'adoptèrent, le nom du ser-

1. Le *yod* (dont il n'y a malheureusement qu'un exemple) est figuré par une ligne à peu près horizontale d'où sortent les doigts de la *main*. Mais il faut avouer que les deux de gauche sont bien peu visibles.

Le *kaph*, qui signifie aussi *main*, est figuré par une ligne verticale, représentant sans doute un bras levé, d'où sortent trois doigts seulement, et prêt à *saisir* un objet. Cf. la locution mettre la main (kaph) sur quelqu'un ou quelque chose.

Le *daleth*, (dont il n'y a aussi qu'un exemple, peut-être deux) semble représenter une tente avec la *porte* ouverte à la partie inférieure. Ce signe devint ensuite un triangle, comme le *beth* est devenu un carré sans ouverture, dans bien des cas.

pent étant tout différent dans leur langue, « ils jugèrent indispensable de donner à ce signe, sans en changer la forme, le nom d'un animal, ne différant pas trop du serpent, qui, en araméen, commençât par cette lettre »[1].

Plus tard, la forme de la plupart de ces lettres se modifia plus ou moins en devenant plus cursive; mais quelques-unes, comme le *'aïn*, le *tav*, le *lamed*, le *kaph*, etc., ont à peine varié pendant bien des siècles et n'ont pris une forme sensiblement différente que très longtemps après.

Excepté le *samek*, nous avons constaté dans ces textes toutes les autres lettres, même le *kheth* (une fois); il est seulement un peu effacé; mais il se voit, très distinct, sur un vieil ustensile en bois, trouvé en Égypte, qui porte le nom bien connu *Akhitob*, qui était sans doute celui de son possesseur[2]. — Le *hé* semble aussi employé, sous une forme un peu différente, ainsi que quelques autres lettres, sur des fragments de vases noirs très anciens trouvés aussi en Égypte[3].

La direction de l'écriture et des lettres est tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. On sait que plus tard elle se fixa dans la direction de droite à gauche et ne changea plus. Cela aussi est une preuve de la haute antiquité de ces monuments.

D'après l'Anglais Flinders Petrie qui les a découverts, ils datent, en effet, de la « XVIII[e] dynastie égyptienne, 1.500 ans avant J.-C., cinq siècles avant la plus ancienne inscription phénicienne connue » et plus de deux siècles avant l'époque de Moïse. On peut juger par là de leur importance pour la philologie et l'archéologie sémitiques et pour l'histoire ancienne des peuples de l'Orient.

1. *Recueil de l'Académie des sciences, etc., du Tarn-et-Garonne*, 1917, p. 89.
2. Le *teth* et le *yod* ne s'y trouvent aussi qu'une fois; le *qoph* et le *tsadé*, deux fois, les autres lettres assez souvent. — Dans le nom *Akhitob*, l'*aleph*, le *teth* et le *beth* ont une forme assez différente de celle des mêmes lettres dans les inscriptions du Sinaï. V. la reproduction de ce nom propre à la fin du livre de M. Eisler, p. 172, et à la fin de cet article, où l'on trouvera aussi les plus importants de ces divers documents.
3. V. Eisler, *o. c.*, p. 126 et 172.

XII

Le dialecte sinaïtique.

Quant à la langue ou plutôt au dialecte révélé par ces documents, il est si voisin de l'hébreu antique qu'il est difficile de l'en distinguer. Quelques mots seulement en diffèrent un peu : רתן au lieu de רתם *genévrier*, בטש au lieu de פטש *étendre*; quelques autres sont plus usités en araméen qu'en hébreu. Mais le pluriel masculin est ם, comme en hébreu et en phénicien, et non en ן, comme en moabite et en araméen. — Le pronom suffixe de la 3e personne du singulier est ו pour le masculin et ה pour le féminin, comme en hébreu, tandis qu'il est en ה pour le masculin, en moabite; ce qui est assez rare en hébreu. Nous avons cru constater aussi le *shin* préfixe.

Le féminin singulier a conservé la terminaison archaïque ת (בעלת), remplacée généralement par הָ en hébreu, même dans l'inscription de Siloé.

L'article semble représenté tantôt par un *hé*, comme en hébreu (הבעלת), tantôt par un *aleph*, comme en arabe (אגנז, *ce qui* est *caché*, אבן *le fils*, אעם, *le peuple*).

On constate dans ces documents, non seulement l'orthographe défective au pluriel masculin (קבם, בננב), mais aussi אן pour אני, *moi*, לפן pour לפני *devant*. — Ce sont là aussi, naturellement, des marques d'antiquité.

Quant au peuple qui parlait ce dialecte et adorait dans ce temple, M. Eisler l'identifie avec les Kéniens qui habitaient cette région et avec lesquels les Hébreux firent alliance pendant leur séjour au désert ; et il se peut qu'il ait raison. Il faut observer seulement que leur nom ne se trouve sur aucun de ces textes[1], tandis que deux portent assez clairement celui de Goshen. C'était donc, en tout cas, la langue et l'écriture des

1. M. Eisler a cru le trouver au n° 353, écrit par un *kaph*, au lieu d'un *qoph*, mais c'est une erreur. V. plus haut la lecture et l'explication de ce document.

habitants du pays de Goshen, c'est-à-dire des Hébreux, déjà avant Moïse.

L'existence de ces vieilles inscriptions est d'ailleurs moins surprenante quand on apprend par Diodore de Sicile, qui avait habité plusieurs années en Égypte du temps de Jules César et qui dit avoir emprunté sa description de l'Arabie aux Annales royales d'Alexandrie et aux renseignements donnés par des témoins oculaires[1], que dans diverses régions de l'Arabie, et dans la presqu'île du Sinaï en particulier[2], il y avait des autels, des restes d'anciens édifices et des colonnes chargées d'inscriptions en caractères barbares, anciens et inconnus (III, 42-44), et que, dans des mines d'or situées sur les confins de l'Arabie et de l'Éthiopie, les rois d'Égypte forçaient les criminels à travailler sous la surveillance de soldats étrangers parlant des *langues différentes* de l'idiome du pays (III, 12). Il pouvait en être à peu près de même dans les mines de turquoises du Sinaï, près desquelles ces documents ont été trouvés.

D'après cela, les dialectes cananéens à nous connus peuvent se diviser en deux groupes : celui du Sud et de l'Est, qui comprend le sinaïtique, l'hébreu et le moabite ; et celui de l'Ouest, qui comprend le phénicien et le punique ou carthaginois.

XIII

De l'origine de l'alphabet.

Les plus anciens monuments de l'écriture alphabétique se trouvant donc, non en Phénicie, ni en Palestine, ni en Syrie,

1. III, 38.

2. En un lieu nommé Φοινίκων (Jardin des palmiers), c'est-à-dire à la Fontaine de Moïse ; voir Eisler, o. c., p. 9. — « On y trouve un autel antique, bâti d'une pierre dure et portant une inscription en caractères anciens et inconnus. L'enceinte sacrée de cet autel est gardée par un homme et une femme, etc. — Il s'y fait tous les cinq ans une fête, où se réunissent tous les habitants d'alentour », etc. — Strabon ne parle pas de ces autels ou édifices à vieilles inscriptions.

mais beaucoup plus au Sud, il est permis de douter que les Phéniciens, pas plus que les Araméens, en aient été les inventeurs. Ces deux peuples ont dû incontestablement la communiquer vers l'Est, le Nord et l'Ouest ; mais ils devaient eux-mêmes l'avoir reçue du Midi, où, dans quelque tribu en relation avec l'Égypte, la vue des simplifications apportées à l'écriture hiéroglyphique par les caractères hiératiques et démotiques aura inspiré à quelque Sémite ingénieux l'idée d'en apporter une plus grande encore pour écrire sa propre langue.

La plupart des vingt-deux signes qu'il choisit pour cela figuraient primitivement l'objet dont ils portent le nom : une tête de *bœuf*, l'emplacement d'une *maison*, etc. Quelques-uns d'entre eux semblent avoir été empruntés aux hiéroglyphes égyptiens : seulement, on leur donna la valeur de la première articulation du nom de l'objet en sémitique et non en égyptien. Ce sont l'*aleph* (bœuf), le *beth* (maison), le *vav* (*clou*), le *mem* (eau), le *noun* (poisson), primitivement *nahash* (serpent), le *'aïn* (œil), le *peh* (bouche), le *resh* (tête)[1], le *tav* (marque). — Le *yod* dérive probablement aussi de la figure hiéroglyphique de la *main*. Les doigts sont seulement séparés, tandis que sur les monuments égyptiens ils sont rapprochés les uns des autres.

Le *hé* semble provenir aussi de la figure hiéroglyphique représentant l'étonnement ou l'admiration : un homme avec les *deux bras levés* (et poussant une exclamation, *hé*!...) De là, *avec la tête*, les trois pointes de cette lettre levées *en haut*, dans ces inscriptions. Elles furent plus tard tournées sur un côté, soit à droite soit à gauche, suivant la direction de l'écriture : 𐤄 en sémitique, E en grec, latin, etc. Leur nombre n'a pas varié. Mais la ligne brisée représentant le corps de la personne a été supprimée. Ce qui n'a rien d'étonnant.

Le *lamed* (*lâwî* en éthiopien) a la même forme primitive

1. Le trait intérieur qui partage quelquefois la tête en deux s'explique par le signe hiéroglyphique, où la ligne intérieure sépare la figure de la coiffure. Quand le rond est plus petit, la ligne intérieure disparaît. Comparez, par exemple, sur la double inscription de la statue עתר et רב.

qu'une lettre hiéroglyphique très usitée, qui ressemble à une *boucle*; et la racine לוה signifie précisément en hébreu et en arabe, *torsit*, *circumvolvit*. Il semble donc que, comme pour le *noun*, l'éthiopien ait conservé le nom primitif du *lamed*, dont la forme la plus archaïque n'a rien de commun avec celle d'un aiguillon (*malmed*).

Il se peut aussi que le *kaph*, qui représente une *main levée*, provienne de la lettre égyptienne qui représente *deux mains levées* et qui vaut précisément *ka*. La simplification serait assez naturelle[1].

Le *noun*, qui signifie *poisson* en araméen, ayant la figure d'un serpent, il en résulte que le peuple qui inventa l'alphabet appelait le serpent *nakhash*, comme les Hébreux.

Quand les Araméens l'adoptèrent, ils durent donner à cette lettre le nom de *noun* (nous avons expliqué pourquoi)[2]. Ils durent aussi ajouter au nom de la plupart des lettres la désinence *â*, qui chez eux tenait lieu de l'article. De là les noms *alpha*, *bèta*, etc., qui passèrent aux Grecs et se sont conservés jusqu'à maintenant.

S'il en est ainsi, la Grèce reçut l'alphabet, non des Phéniciens, comme on l'a dit si souvent, mais plutôt des Araméens ou Syriens, par l'intermédiaire des colonies grecques d'Asie Mineure, qui étaient naturellement en relations fréquentes avec les Araméens du nord, leurs voisins. Et cela est d'autant moins surprenant que c'est là aussi que prit naissance la litté-

1. Le *yod* représente la main étendue *horizontalement*, le *kaph* la main levée *verticalement* ou à peu près.

2. Cette appellation fut adoptée même par les peuples sémitiques qui nommaient le serpent *nakhash*, les Hébreux, par exemple. Mais elle ne le fut peut-être qu'à l'époque où l'hébreu cédait le pas à l'araméen. Les formes *beth* au lieu de *baït*, *yod* au lieu de *yad*, *mem* au lieu de *maïm*, *resh* au lieu de *rosh*, etc., semblent indiquer aussi une origine araméenne. — Mais pourquoi *lamed* a-t-il pris la place de *lâvi*? et chez quel peuple?... Et pourquoi les Samaritains appellent-ils cette lettre *labad*, qui en arabe signifie *laine*? V. Eisler, *o. c.*, p. 32, note 3.

rature grecque, la poésie épique avec Homère, l'histoire avec Hérodote et la philosophie avec les sages ioniens.

On s'est demandé parfois comment certaines lettres grecques et sabéennes avaient pu dériver de l'alphabet phénicien, tel qu'il était connu jusqu'ici par les plus anciennes inscriptions, soit en ce dialecte, soit en moabite, en hébreu et en araméen. Comment, par exemple, le Λ, sous sa forme archaïque 1, a-t-il pu sortir du *lamed* 6? Et comment le Σ (forme archaïque ≩) est-il sorti du *shin* ש? Le plus curieux, c'est que ces deux lettres ont la même forme en sabéen qu'en grec primitif, de sorte que la même question se pose pour l'origine de ces deux alphabets, si éloignés l'un de l'autre par la distance et la forme des autres lettres.

M. Praetorius en a conclu, du moins en ce qui concerne l'alphabet du Sud, que « cet alphabet et le phénicien étaient de très anciennes bifurcations d'une écriture encore plastique et non encore réduite à l'uniformité, mais qu'il est bien possible que les stages intermédiaires entre l'alphabet de Mesha et celui du Sud aient maintenant complètement disparu[1] ».

Cet alphabet primitif, dont le savant allemand postulait l'existence, a été retrouvé dans les inscriptions du Sinaï, où la forme des lettres se rapproche beaucoup plus que toute autre de l'origine première, parce qu'elle est aussi bien plus antique.

On voit maintenant que ces formes grecques et sabéennes datent d'une époque où les lettres pouvaient être placées presqu'indifféremment dans un sens ou dans un autre. Le *lambda* provient du *lamed* qui avait la boucle en l'air, et le sigma, du *shin* tourné à gauche ; de même en sabéen, tandis qu'en Palestine et en Syrie, ces deux lettres prirent ou conservèrent une position différente.

Il en résulte que les Grecs (comme aussi les peuples de l'Arabie) reçurent l'alphabet à une époque bien plus antique qu'on ne le croyait précédemment, quand on doutait généra-

1. *ZDMG*, 1909, p. 191. V. Gardiner, *art. cité*, p. 4.

lement qu'il existât du temps d'Homère. Mais en réalité l'*Iliade* et l'*Odyssée* supposent l'existence de l'écriture, non seulement à l'époque de leur composition, mais aussi à celle de la guerre de Troie et même avant[1].

XIV

De l'ordre des vingt-deux lettres.

Nous avons vu plus haut que le ט fut composé à l'origine par la juxtaposition du *tav* et du *'aïn*; il fut donc inventé après ces deux dernières lettres. Comment se fait-il donc que dans l'alphabet il ait été placé avant elles ? Et, d'une manière générale, quel peut avoir été le principe en vertu duquel les vingt-deux lettres furent mises dans l'ordre dont témoignent les poésies alphabétiques des Hébreux ?

Je ne sais si c'est une illusion, mais il me semble que, dans cet ordre, elles fournissent une série de mots qui forment une phrase, et une phrase qui a un certain sens. Divisées, en effet, de la façon suivante :

אב גד הו ז חטי כל מן סעף צקר שת

elles signifient : *Père* (c.-à-d. auteur) *de bonheur est celui-ci : celui qui met* (ou rend) *un pécheur de toute espèce partagé* (c.-à-d. incertain, hésitant)...

Seul le mot צכר ne s'explique pas par l'hébreu biblique. Mais il existe en arabe, où il signifie *rupit, percussit* (aliquem baculo) etc. Ce serait ici un participe passif signifiant *frappé* ou même *brisé*. Ce qui conviendrait assez bien à la suite de *partagé*. La racine קצר a un sens analogue en hébreu : *couper*. Et l'on sait que les interversions de lettres ne sont pas rares dans les langues sémitiques.

Celui qui agit ainsi à l'égard des pécheurs, *quels qu'ils soient* (meurtriers, voleurs, faux témoins etc.), est, en effet, une cause

1. Cf. *Iliade*, VII, 187, VI, 169; *Odyss.* I, 349, VI, 8.

de bonheur pour le milieu dans lequel il vit. Il les force par sa parole, par son exemple, par son autorité, à *réfléchir*, donc à hésiter à commettre le mal; et, s'ils le commettent malgré cela, il les *frappe* ou les punit.

L'emploi d'un verbe conservé en arabe seulement plaide en faveur de l'origine *méridionale*, plutôt que *septentrionale*, de l'alphabet[1].

L'orthographe défective ou archaïque (הו[א], ז[ה], חט[א]י et מ[י]ן) n'a rien de surprenant, non plus que le *yod* de חטי pour marquer l'état construit archaïque du singulier. Cf. les noms *Melki-tsédeq*, *Adoni-bézeq*, etc.

Cet ordre des lettres serait donc *fort ancien*, et il aurait été imaginé pour en *faciliter la mémorisation*, dans quelque *tribu arabe* dont la langue se rapprochait beaucoup de l'hébreu; en d'autres termes, dans une tribu *parlant un dialecte fort semblable au sinaïtique*.

Décembre 1920. Ch. Bruston

P. S. — M. Fl. Petrie a publié récemment deux documents nouveaux trouvés en Égypte[2]. L'un est un sceau où l'on voit, au-dessus d'un homme assis, tenant de la main droite une volaille grasse, une ligne horizontale de quatre lettres. De gauche à droite, les deux premières doivent, me semble-t-il, former le mot בת, *maison*. Les deux autres me paraissent représenter aussi le mot שר, *prince*. La forme de ces deux lettres se rapproche beaucoup de celle du *shin* et du *resh* dans les inscriptions du Sinaï et en sabéen[3]. Ce sceau semble donc

1. Le hameçon qui représente le *tsadé* indique sans doute la proximité de la mer Rouge, peut-être les bords du golfe élanitique, centre de commerce important dans l'antiquité, et non loin duquel il y avait, d'après Diodore de Sicile, un temple vénéré de tous les Arabes et, dans une île, « des fondements en pierre d'anciens édifices et des colonnes chargées d'inscriptions en caractères barbares » (III, 44), comme nous l'avons dit plus haut.

2. *Ancient Egypt*, 1921, p. 1 : *The alphabet in the XIIth dynasty*.

3. Le *resh* est même pareil en sabéen ; seulement il est retourné, comme la direction de l'écriture.

avoir été celui d'un fournisseur de bouche d'une *maison de prince*.

Le second de ces documents, trouvé à Kahoun il y a déjà 30 ans. en même temps que l'objet qui porte le nom *Akhitob*, consiste en quelques fragments qui, rapprochés, forment trois lignes d'écriture, dont la première et la troisième sont en hiéroglyphes et signifient, d'après M. Petrie :

An 29, 1er mois de Shemou[1]
et : *appartenant à la maison du roi.*

Les neuf lettres dont se compose la deuxième sont évidemment cananéennes et, sauf deux, se lisent sans difficulté :

*x*גדן הפעוב...

Je dois constater cependant que M. Petrie propose une transcription bien différente.

Le *mem* ayant été reconnu ailleurs sous une forme pareille à celle de cette lettre en sabéen[2] et qui ne diffère pas beaucoup de celle du premier caractère, il me paraît clair que nous avons ici le nom de la ville cananéenne de *Meguiddo* (Zak. 12, 11).

Quant au deuxième, il ne diffère pas non plus très sensiblement du *kaph* sabéen[3]. Je lis en conséquence הפכו et je traduis :

Meguiddon renversèrent [des troupes][4] (?)
(appartenant à la maison du roi).

On voit que ce sens cadre fort bien avec celui des deux lignes hiéroglyphiques : la première indique naturellement la date de cette destruction de Meguiddo. Mais elle devait pour cela donner, dans la partie qui a disparu, le nom d'un roi égyptien, comme la deuxième devait contenir le sujet du verbe *renver-*

1. Saison de la récolte.
2. V. Eisler, *o. c.*, p. 127.
3. On ne voit pas d'ailleurs à quelles autres lettres ces deux caractères pourraient être identifiés avec quelque vraisemblance.
4. Ou peut-être *renversa et* d[ispersa (?) N...].

sèrent. Or, un roi qui régna plus de 29 ans et dont les armées conquirent la Palestine au moins jusqu'à la hauteur de Meguiddo, doit avoir laissé quelques traces dans les monuments de son pays. Déterminer une telle date serait important à bien des égards, spécialement pour fixer l'époque où ce genre d'écriture était en usage en Égypte. Comme Thoutmès III (XVIIIe dynastie) régna 35 ans, remporta une victoire précisément à Magueddo, l'an 23 de son règne, parcourut ensuite la Syrie et la Phénicie, en l'an 29 poussa jusqu'à l'Euphrate et continua encore plusieurs années à guerroyer dans cette région, tandis que rien de semblable n'est dit de ses prédécesseurs ni de ses successeurs (jusqu'à Sésostris), il est vraisemblable que ce genre d'écriture était usité en Égypte déjà pendant la XVIIIe dynastie, vers l'an 1500, peut-être même plus tôt, vers l'an 1800, si ces documents datent de la XIIe, comme le pense M. Petrie. Les deux premiers rois de cette dynastie régnèrent en effet l'un et l'autre plus de 30 ans et protégèrent les frontières de leur empire à l'Est et à l'Ouest. Mais il est bien douteux que leurs armes aient pénétré jusqu'au milieu du pays de Canaan.

M. Daressy a publié aussi, en 1917, une étude sur une statue du Musée du Caire (N° 35.562)[1], dont « l'intérêt, dit-il, réside essentiellement dans l'inscription gravée sur le dossier et qui se compose de quatre caractères, en sens vertical, qu'on peut rapprocher de ceux des inscriptions du Sinaï. » Il a reconnu un ג dans le second de ces signes. « Le troisième est un rond, O », dans lequel il est surprenant qu'il n'ait pas reconnu aussi un ע. M. Ronzevalle l'a reconnu et a proposé, en conséquence, la lecture געש, qui est un nom de lieu mentionné dans l'A. T. : *Gahash*[2]. Seulement, le quatrième signe ne ressemble guère à un *shin*. M. Daressy y a vu une « imitation du serpent, qui, dans l'écriture sinaïtique, a la valeur du *n*. » Et c'est en effet

1. *Annales du service des antiquités de l'Égypte*, 1917, 1er fascicule, p. 80-85.
2. *Ibidem*, 3e fascicule.

la lettre à laquelle il ressemble le plus. La lecture serait donc גען, ce qui, prononcé *gahôn*, de la racine געה *mugir, crier,* avec la terminaison *ôn*[1], pourrait signifier *crieur* ou *héraut.*

Quant au premier caractère, dont « il ne reste qu'une (courte) hampe verticale », ce pourrait être sans doute « le reste d'un ┼ (ת) ; » mais plus aisément encore celui d'un *zaïn* (ז). Ce qui pourrait signifier : *Celui-ci*[2] (est) *un héraut.* Et puisque « la première moitié de l'inscription manque », on pourrait supposer, d'après le n° 346 de celles du Sinaï :

[גף לז] [*La personne de celui-ci*] est un héraut.

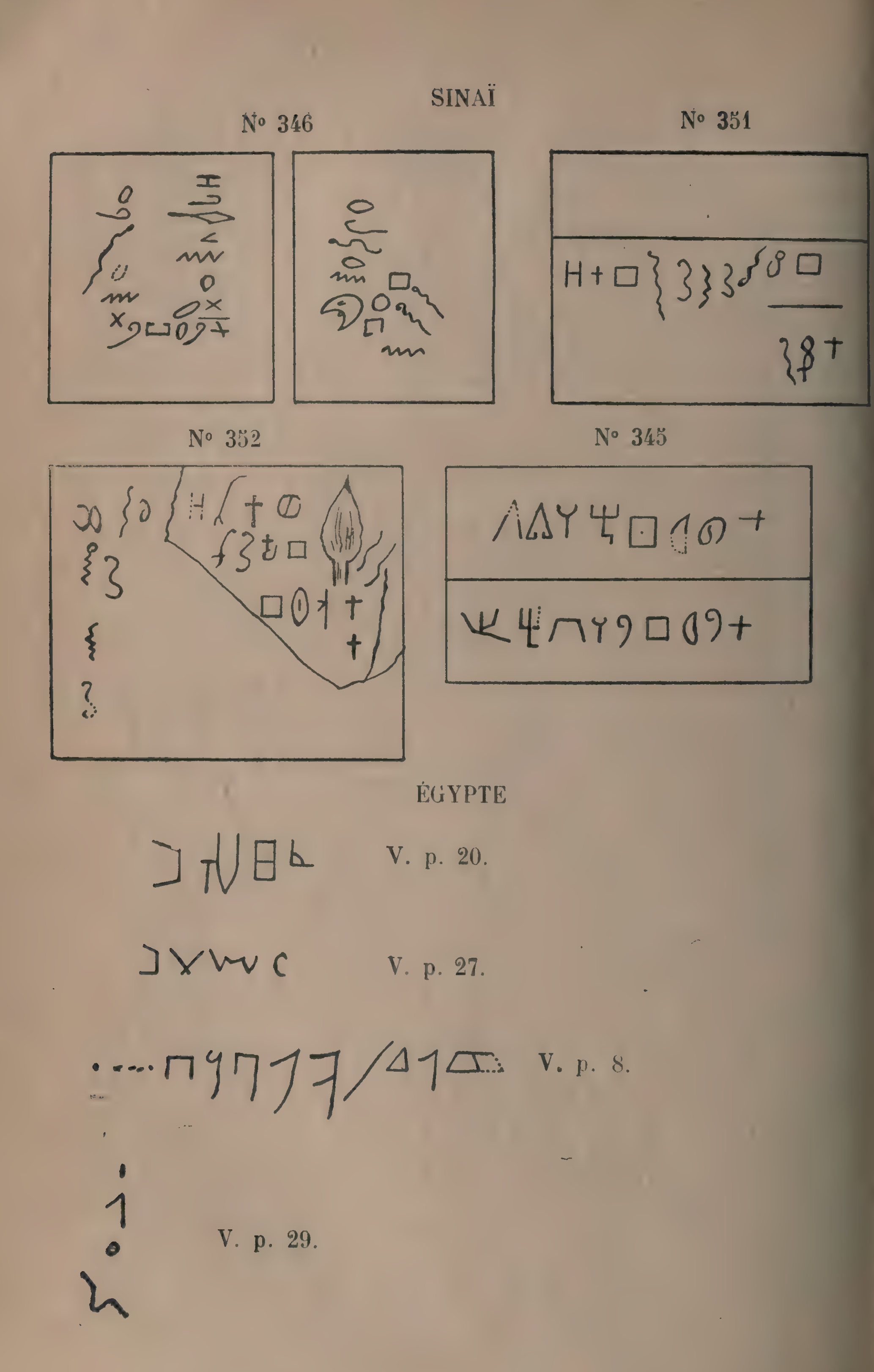
D'après ces quelques documents, l'alphabet égypto-cananéen semble avoir revêtu successivement ou suivant les régions, pour quelques lettres seulement, deux formes assez différentes, l'une plus archaïque, l'autre plus récente. Voici cet alphabet, ainsi que celui du Sinaï. Il n'y manque que quatre ou cinq lettres. La première colonne représente l'alphabet sinaïtique, la seconde l'alphabet égyptien.

On y verra que cette écriture était restée bien moins près de son origine idéographique que celle qui était usitée vers la même époque dans la région du Sinaï.

C. B.

1. Cf. en hébreu récent *Gaôn*, un *grand.*
2. Cf. Les nos 346 et 351.

		= א	A
	(?)	ב	B
		ג	G
Δ, Λ (?)	Δ	ד	D
	E,	ה	H (E)
		ו	V (digamma grec, F latin)
H	(?)	ז	Z
		ח	Kh (Ḥ grec)
		ט	Th (Θ grec)
		י	I
		כ, ך	K
		ל	L
		מ, ם	M
		נ, ן	N
		ס	S
O	0, o	ע	ʿ (aspiration forte)
		פ, ף	P
		צ, ץ	Ts
		ק	Q
O, O		ר	R
		ש	Sh
+, X	+, Y	ת	T


SINAÏ
Nº 346
Nº 351
Nº 352
Nº 345
ÉGYPTE
V. p. 20.
V. p. 27.
V. p. 8.
V. p. 29.

LE PRÉTENDU TOMBEAU ANTIQUE
DE NEUVY-PAILLOUX [1]

Entre Thizay (canton Sud d'Issoudun)[2] et Villesaison (commune de Neuvy-Pailloux, arrondissement d'Issoudun), dans le cours du troisième trimestre de 1844, le sieur Denis Barbou découvrait des murs dont il avait déjà constaté l'existence quelques années plus tôt, et pratiquait des fouilles dont il retirait des amphores et une quantité assez considérable d'objets de bronze et de cuivre. La gendarmerie avertit M. des Méloizes, inspecteur des monuments historiques de l'arrondissement d'Issoudun, qui se rendit sur les lieux, conclut une convention avec le propriétaire, continua les fouilles, fit de nouvelles découvertes et rédigea un rapport, qui, accompagné de six planches dessinées par M. de la Villegille et d'un commentaire par M. Thabaud de Linetière, parut l'année suivante[3]. Pour l'époque, le rapport peut être considéré comme satisfaisant, encore que quelques lacunes évitables soient regrettables, quand on voudrait pousser plus avant l'étude de cette découverte[4]. Quant à

1 Mémoire lu dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 13 mai 1921.

2. Les formes anciennes sont : *Taisei* (1213), *Tisay* (1250), *de Tizaio* (1288), *Tysay* (1392), *Thisay* (1461), *de Tysaio* (*1541*). Voy. Eug. Hubert, *Dict. histor. de l'Indre*, 1889, p. 187.

3. *Monuments historiques du département de l'Indre. Essai sur l'origine de l'antique tombeau de Neuvy-Pailloux par M. Thabaud de Linetière, précédé d'un rapport de M. des Méloizes sur la découverte de ce monument.* Châteauroux, Migné, 1845, in-4°, 6 pl. (*Rapport*, 10 p. ; *Essai*, 19 p.).

4) Ainsi, p. 4 du *Rapport*, après la mention des amphores, on lit : « quelques-uns de ces vases, d'une belle forme, portent des marques de fabrique », et la publication n'en reproduit qu'une, tracée en cursive (Pl. V, 2 et p. 10 de l'*Essai*). Si le dessin est exact, ces lettres, *Fr*, *c*, *cms*, n'offrent pas un sens clair.

l'*Essai sur l'origine*, la désillusion que la lecture procure à l'archéologue de notre temps s'explique aisément si l'on songe qu'il fut rédigé à une époque où l'influence « celtisante » de Lelewel et d'Henri Martin devenait de plus en plus grande. L'auteur de l'*Essai*, entraîné par des idées préconçues dans lesquelles quelques érudits contemporains l'encourageaient, ne craignit pas d'affirmer, malgré l'évidence apportée par les objets découverts, que le « tombeau » de Neuvy-Pailloux « n'était pas gallo-romain », mais qu'il appartenait « au siècle qui précéda la conquête », et, de plus, l'auteur concluait que le luxe du tombeau prouvait qu'il s'agissait d'un « homme considérable » et peut-être d'un « des derniers vergobrets de vieille race de la confédération biturige »[1].

Assurément, de telles opinions n'arrêteraient pas aujourd'hui notre critique et ce n'est pas l'erreur de date, commise par Thabaud de Linetière, qui motiverait les observations que je tiens à présenter à propos du monument découvert à Neuvy-Pailloux. Les archéologues qui ont eu à citer les objets trouvés dans ces substructions n'ont pas hésité, cinquante ans plus tard, à les attribuer à la période gallo-romaine; mais aucun n'a élevé de doute sur la destination de l'édifice[2]. Je ne crains pas d'assurer qu'une étude trop superficielle des circonstances de la découverte a conduit certains érudits à des conclusions qu'ils n'auraient peut-être pas proposées, si l'attribution de 1845 eût été mise en doute.

Le monument de Neuvy-Pailloux est-il un tombeau? Je réponds catégoriquement : Non.

La découverte ne perd d'ailleurs pas de l'intérêt qu'on y a attaché; mais il faut considérer différemment l'édifice et les objets découverts, dont quelques-uns ont une réelle importance.

1. *Essai*, p. 9 et 18, et *passim*. P. 19, inspiré par l'archiviste Lemaigre, M. Thabaud exposait une hypothèse d'après laquelle le défunt aurait pu être un druide.

2. M. Eugène Hubert (*Dict. hist. de l'Indre*, 1889, p. 132), bien que considérant le monument comme gallo-romain, a reproduit la mention « tombeau ». Joseph Déchelette a admis entièrement cette interprétation.

Examinons d'abord les raisons pour lesquelles le monument de Neuvy-Pailloux ne saurait être un tombeau.

J'ai à peine besoin de rappeler que les peintures murales, dont j'ai eu l'occasion de parler ailleurs[1], sont analogues à d'autres qui ornaient des constructions de la Gaule romaine. D'autre part, les fragments de vases rouges (Pl. V, 4, 5 et 6, avec marques, OFACV*ti*, SALV, etc.) ne peuvent appartenir qu'à l'époque romaine[2]. Aucun des objets découverts ne peut être considéré comme celtique ou gaulois[3]. Ce côté de la question ne saurait donc faire aucun doute aujourd'hui. Or, puisqu'il est bien établi que les constructions et les objets découverts à Neuvy-Pailloux appartiennent à la Gaule romaine, il faut naturellement se demander si l'on connaît une découverte analogue qui puisse être qualifiée de « tombeau ». Quel est le mobilier de Neuvy-Pailloux? En voici une brève description, en partie avec les termes du mémoire de 1845, en attendant que j'examine plus longuement quelques-uns des objets trouvés:

Cinquante-sept amphores de $0^{m},95$ de hauteur, debout, pressées les unes contre les autres sur deux rangs.

Une « espèce de trépied en fer ». Trois vases de « cuivre ».

Un fond de vase de « cuivre », orné d'un médaillon avec figure de femme assise sur un quadrupède.

Une douille de « cuivre », ornée d'un relief qui représente une « figure de femme entièrement nue, portant sur l'épaule gauche une massue et une peau d'animal qu'elle relève de la main droite ».

Une plaque de bronze ressemblant à une agrafe de cein-

1. Adrien Blanchet, *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*, 1913, p. 41 à 43. Dans la note 3 de la page 41 de cet ouvrage, j'ai déjà fait pressentir l'interprétation que je vais développer ici.

2. De ces marques, le regretté Joseph Déchelette a déduit, avec une précision peut-être trop rigide, que le « tombeau » de Neuvy-Pailloux devait appartenir à la haute époque de la période gallo-romaine (*Rev. archéol.*, 1903, I, p. 242 et 256-257).

3. La fibule, du style de la Tène II, a persisté jusqu'au temps des premiers empereurs romains (Déchelette, *loc. cit.*).

turon et ornée d'une figure d'homme assis, le bras gauche appuyé sur une lyre couchée; détails incrustés d'argent.

Plusieurs anses et objets de « cuivre ».

Parmi divers fragments de vases se trouvaient les restes d'un « énorme bassin de cuivre », d'une circonférence de 3 mètres environ, ayant peu de hauteur; il était soutenu par un cercle de fer très solide auquel étaient fixés deux grands et forts anneaux mobiles, de même métal et d'un diamètre de 14 centimètres.

Des fers de lance, très oxydés; divers objets de fer mal déterminés [1]. Trois cercles ayant $1^{m},05$ de diamètre, formés de bandes de fer de 85 millimètres de largeur sur 8 millimètres d'épaisseur, sans « aucune trace de clous et paraissant avoir été soudés par rapprochement. » Deux grands verrous et plusieurs pièces de fer (gonds de porte probablement). Une serpe.

Deux « meules d'un moulin à bras, autour desquelles gisait une masse de matière noire, formée selon toute apparence par la décomposition du grain qu'on y avait déposé » [2].

Dans l'angle B (S.-S.-O.), on recueillit des os d'animaux de plusieurs espèces, parmi lesquels un grand nombre de défenses de sanglier.

Lorsque les fouilles furent continuées plus méthodiquement, on trouva, le long de la paroi O.-N. et les pieds touchant presque à l'angle septentrional, un squelette d'homme portant à un doigt une bague d'or dont le chaton était vide [3]. Ce squelette était en partie écrasé par la masse de terre et de débris tombés sur lui. A côté se trouvaient plusieurs flacons de terre blanche très fine, ainsi qu'un petit fragment de flacon de

1) Mémoire de 1845, pl. IV, 1 à 4, 6 à 7.

2. Même en 1845, on eût pu arriver à plus de précision. Le terme de *grain* est d'ailleurs très vague.

3. J'estime que la pierre de ce chaton devait se trouver dans les terres déblayées autour du squelette. Il est évident que ces terres, qui n'ont même pas donné une seule monnaie, n'ont pas été criblées comme il eût été possible de le faire. Si je presume qu'on eût dû trouver des monnaies, c'est parce que la présence d'un anneau d'or au doigt du défunt autorise à penser que l'édifice n'a pas été pillé dans l'antiquité.

verre blanc, mince; un instrument formé par une tige de fer recourbée et traversant deux rouleaux à gorge, en os, ressemblant à des bobines pour le fil; une fibule de bronze et des fragments de plomb.

On reconnut que la salle, presque carrée, de 4^{m},92 sur 4^{m},79, avec murs épais de 0^{m},50, avait été couverte d'un plafond soutenu par des poutres. En dehors de l'emplacement de la porte, gisaient une pioche de fer et un autre outil de même métal, formant bêche d'un côté et pioche de l'autre[1]. En avant de l'entrée, il était aisé de reconnaître l'emplacement de poutres, qui devaient soutenir un auvent recouvert en tuiles à rebords dont des débris ont été recueillis.

Le plan inférieur de l'édifice était à 4^{m},04 en contre-bas du sol; les murs avaient 3^{m},04 de hauteur. Il y avait donc une couche de terre ou matériaux, épaisse d'un mètre environ, au-dessus de la couverture.

Les murs étaient constitués par un parement en petit appareil, à couches parallèles de 0^{m},13 à 0^{m},16 de hauteur sur 0^{m},13 d'épaisseur; le reste de la muraille, du côté du terrain naturel, était formé par un blocage de pierres irrégulières.

Ces murs étaient revêtus d'un enduit composé de quatre couches : 1° 0^{m},025 de mortier de chaux et sable de rivière; 2° 0^{m},006 d'un mélange de chaux et pierre calcaire broyée; 3° couche d'un millimètre de substance fort dure, d'un gris-ardoise, supportant les couleurs de la décoration, qui est composée de la manière suivante. Un lambris peint, haut de 0^{m},57, à la base des murs, comportait une plinthe, de 0^{m},10, grise, bordée de deux filets noirs; au-dessus courait un bandeau, haut de 0^{m},46, d'un ton plus clair, sur lequel étaient peints en vert foncé, mais en différents tons, quatre types de feuillages ou bouquets (de céréales?) répétés. Le lambris se

1. *Mém.* de 1845, pl. IV, n° 17. Cet outil est voisin pour la forme de celui du Musée des Antiquités nationales, n° 14587 (*Cat. illustré*, par S. Reinach, t. Ier, 1917, p. 273, fig. 277), mais c'est une pioche-herminette et non une pioche-pic. L'autre outil est une pioche en forme d'herminette (cf. n° 16244, *Cat.* précité).

terminait par une bande grise, ornée de filets noirs, entre lesquels étaient tracés des enroulements de même couleur, séparés par des rosaces en bleu-clair.

Le centre des murs, entouré d'une bordure verte de $0^m,07$ avec des filets rouges et jaunes, était noir, divisé en trois panneaux égaux par de larges bandes verticales d'un rouge foncé, ornées de filets jaunes et blancs. Ces bandes rouges étaient ornées d'un objet, peint en blanc, à longue tige, dont le sommet semblait comporter des tiges de suspension (pour lampes ou vases?); au milieu, deux grappes de raisin avec pampres se rattachaient à cette tige. Le centre de chaque panneau noir était orné de fruits et d'oiseaux, dont les contours se détachaient dans un ton brun clair.

Parmi ces sujets, il y avait deux oiseaux (grives?) et deux autres du genre échassier, dont l'un près d'un petit édicule, autel à fronton triangulaire, accosté de deux petits vases du type *præfericulum*, où une arcade ouverte laissait entrevoir une lampe allumée.

Le sol de la salle et du péristyle était couvert d'un pavement, constitué par une première couche de moellons calcaires de $0^m,10$, comprimés sans mortier, et sur laquelle reposait une seconde couche de $0^m,07$, formée de très petites pierres de même nature, réunies par un ciment de chaux et de sable et formant une surface plane et unie.

On avait accès à l'édifice par un couloir de 11 mètres, large de moins de 2 mètres, dont les murs, épais de $0^m,40$, étaient simplement enduits de mortier de chaux et de sable.

Examinons maintenant quelques-uns des articles du catalogue des objets découverts. Il y a d'abord les 57 amphores, hautes de près d'un mètre; elles ont probablement contenu du vin, plutôt que de l'huile. Où, en Gaule, a-t-on jamais trouvé un véritable tombeau renfermant une telle quantité de vases de cette catégorie, et dressés soigneusement?

Il y a ensuite les restes d'un grand chaudron, ayant trois mètres de circonférence. Si les anciens laissaient souvent aux

morts un mobilier destiné à leur usage dans le monde inférieur, il n'est pas vraisemblable que des Gallo-Romains aient consacré un récipient aussi important à cet usage funéraire.

Trois cercles de fer proviennent d'un ou de plusieurs tonneaux[1]. Dans quel véritable tombeau a-t-on trouvé des restes d'un tonneau ?

Dans un angle de la pièce étaient des ossements d'animaux et surtout des défenses de sanglier. Remarquons qu'on a recueilli aussi des « fers de lance » ; on pourrait sans doute dire plus justement des restes d'épieux.

On trouva une serpe à l'intérieur ; mais à l'extérieur de la porte, dans le couloir d'accès, étaient une pioche et un autre outil analogue.

N'oublions pas le soin avec lequel avait été fait l'enduit sur lequel la décoration était peinte ; c'était avec la même préoccupation de solidité et de perfection que le pavement avait été établi. Cela ne répond en aucune manière à la construction des tombeaux de l'époque romaine, qui n'ont jamais présenté non plus un auvent ou un péristyle.

D'ailleurs, en admettant que le personnage ait été assez considérable pour mériter un tombeau aussi vaste, pourquoi cet édifice eut-il ressemblé si parfaitement à une habitation réelle[2] ?

Pourquoi encore le défunt aurait-il été placé dans un angle de la salle, sans apparat, au lieu d'être déposé au centre de la pièce, dans un sarcophage ou sur une sorte de catafalque[3] ?

1. On sait que des tonneaux, semblables à ceux de notre temps, sont représentés sur des bas-reliefs de la Gaule romaine. Voy. en outre, pour les découvertes de restes de *tonneaux de bois de l'époque romaine*, J. Breuer, dans *Rev. des études anciennes*, 1918, p. 249 et s., et 1920, p. 207 à 209. Cf. le bas-relief d'Augsbourg (*Dict. des Ant. gr. et rom.* [Saglio-Pottier], fig. 1281).

2. Je sais bien qu'on peut citer des tombeaux (depuis les tombeaux lyciens) et des stèles funéraires qui rappellent l'habitation des vivants. Mais ici, il n'y aurait qu'une habitation réelle, dédiée à un mort.

3. Si l'on adoptait l'hypothèse peu vraisemblable de la chambre funéraire, il faudrait se reporter aux exemples que nous a laissés la vieille civilisation étrusque.

Pourquoi enfin, — et ceci est assez péremptoire pour emporter la conviction de tous, — a-t-on trouvé deux grands verrous au milieu du mur BE, à l'endroit où existait la porte de l'édifice ? Ces verrous n'auraient eu aucune raison d'être, sur le côté extérieur de la porte, et où a-t-on signalé un tombeau fermé à l'intérieur ?

Je conclus donc que l'édifice, retrouvé, en 1844, dans la commune de Neuvy-Pailloux, est une habitation de l'époque romaine[1]. Elle mérite d'ailleurs d'être examinée de nouveau, car elle est d'un type sans doute très rare, mais aisé à comprendre.

D'abord, d'après le plan de la partie supérieure de la première planche du mémoire Thabaud et des Méloizes, on voit que la construction antique a été découverte à peu près au sommet d'une éminence traversée du Nord-Est au Sud-Ouest par la grande route de Châteauroux à Issoudun. Or, on sait que, tout près de là, au nord de cette route, le soc de la charrue heurtait fréquemment des fondations de murs antiques, au milieu du XIXe siècle[2].

Par conséquent, l'édifice découvert en 1844 n'était pas isolé ; il devait faire partie d'un ensemble de constructions plus ou moins similaires et, s'il a été retrouvé dans un état de conservation relativement satisfaisant, il doit cet état au caractère souterrain en partie qu'il faut lui reconnaître. Si l'édifice eût été placé sur le sommet même de la butte dans laquelle il a été découvert, il eût d'abord été exposé au vent du Nord-Ouest et, de plus, mal adapté à la conservation des liquides contenus

1. On ne peut élever d'objection sérieuse sur la présence d'un squelette dans les substructions d'un édifice qui n'est pas un tombeau. Je pourrais citer de nombreux cas de faits semblables. Dans le cas qui nous occupe, on peut supposer, avec une grande vraisemblance, que l'habitant a été surpris, alors qu'il reposait, par un incendie ou quelque autre accident comme l'effondrement prématuré du toit.

2. *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*, par MM. de la Tramblais, de la Villegille et Jules de Vorys, Châteauroux, 1882 (2e éd. ; 1re éd. 1854), p. 95 (dans cet ouvrage, l'édifice de Thizay est naturellement considéré comme un tombeau).

dans les cinquante-sept amphores. On peut conclure de la présence de ces vases que, si l'édifice n'est pas la boutique d'un négociant, il peut fort bien avoir été une sorte de pavillon, voisin d'une exploitation agricole, comportant des vignobles[1].

Ainsi s'expliquerait la présence de nombreuses amphores, celle des cercles de tonneaux et même celle du grand bassin de cuivre[2], sans oublier les outils, la serpe et les pioches, déposées à la porte, en rentrant d'une journée de travail, après laquelle le vigneron pouvait s'étendre dans un coin de sa chambre, sur un lit de peaux de bêtes peut-être[3]. On s'explique aussi que, dans un pavillon de ce genre, on rencontre des ossements d'animaux et de nombreuses défenses de sanglier, ainsi que les armes qui ont servi à tuer ce gibier.

Je ne cherche pas à commenter les débris des vases de bronze, remarquables pour l'élégance; je dirai seulement qu'on ne saurait être surpris de les retrouver dans une installation viticole[4]. Quant au manche décoré d'une figure de femme, il convient de faire remarquer qu'on y a reconnu ultérieurement une représentation d'Omphale[5]. La tête du bélier peut fort bien avoir terminé ce manche, ou appartenir encore à la patère dont le fond est décoré d'une figure d'Hygie.

Les masques ont été classés avec d'autres spécimens analogues, qui sont encore rares, bien qu'on en connaisse main-

1. Le pays d'Issoudun était renommé pour ses vins, au moins dès le XVIe siècle. Il devait posséder des vignobles bien antérieurement. A propos d'Issoudun, Jean Chaumeau a écrit : « ... la copiosité et abondance des bons et excellens vins ... ès environs de ladite ville » (*Histoire de Berry*, 1566, p. 256).

2. S'il n'était pas utilisé pour la cuisson des aliments, il a fort bien pu servir aux vendanges et les larges anneaux, qui y étaient fixés, pouvaient permettre le transport à l'aide d'une perche.

3. Je rappelle les meules entourées d'une « masse de matière noire ». Si l'on avait fait faire une analyse au moment de la découverte, on eût peut-être découvert que cette masse était composée de peaux et de pépins de raisin.

4. De même, pour la décoration, il faut rappeler le cellier de Rome retrouvé en 1789, où une pièce était ornée de peintures (*Dict. des Antiq. gr. et rom.*, s. v. *Cella*, p. 989).

5. Voy. Adrien de Longpérier, dans le catalogue cité plus loin dans l'Appendice.

tenant une quinzaine. Il faut d'ailleurs remarquer que ceux de Neuvy-Pailloux, de fer recouvert de cuivre[1], sont d'une technique unique peut-être pour ce genre d'objets. Je laisse de côté l'interprétation qui en a été donnée par un archéologue éminent[2], qui n'avait pas eu l'occasion d'étudier suffisamment le monument de Neuvy-Pailloux.

Les masques, recueillis dans ces substructions, auraient été découverts, en même temps que la plupart des autres objets de bronze et de fer, dans les fouilles accidentelles de Denis Barbou. Au contraire, le squelette, étendu dans l'angle septentrional de l'édifice, fut retrouvé, dans une couche inférieure du sol, lors des fouilles méthodiques dirigées par M. des Méloizes. Ainsi, les masques étaient éloignés du défunt. Puisqu'ils ont été recueillis dans une couche supérieure des terres, ces masques étaient probablement posés sur un meuble ou accrochés à une paroi du mur. Il résulte de ces circonstances, qu'aucun auteur n'a mises en relief, que les masques de Neuvy-Pailloux ne peuvent être funéraires. Remarquons en outre qu'aucun reste d'un autre squelette n'a été découvert au cours des secondes fouilles, qui ont été conduites avec un soin satisfaisant. Or, il est certain qu'on a recueilli un masque entier et une partie d'un autre. L'habitant du pavillon, exhumé en 1844, n'avait pas besoin de deux masques funéraires.

L'inventaire des masques, dits funéraires, d'ailleurs généralement ornés, doit donc être diminué de deux exemplaires qui nous intéressent particulièrement ici, et il faut chercher pour ceux-ci une destination différente.

La certitude est difficile à atteindre; mais si l'on se souvient

1. On n'a pas attaché assez d'importance à ce détail, qui suffit à créer une classe à part pour les objets de cette nature. Je sais qu'un masque de Nimègue est en partie de fer, en partie de bronze, avec un placage d'argent (Cf. James Curle, *Roman Visor helmet discovered near Nijmegen*, dans *The Journal of Roman Studies*, t. V, 1915, p. 81 et s.). Mais la technique de ce spécimen est encore différente.

2. J. Déchelette, *La sépulture de Chassenard*, dans la *Rev. archéol.*, 1903, I, p. 238 à 242.

du nombre d'amphores, de la présence de tonneaux ou cuves et de quelques autres ustensiles, qui m'ont permis déjà de conclure que l'habitation devait se trouver au milieu d'une exploitation agricole et probablement de vignobles, on pourra supposer que ces masques ont pu être employés dans des fêtes bachiques ou encore pour protéger la figure au milieu de ruches d'abeilles[1]. Il faut signaler, de plus, que ces masques sont percés aux yeux, aux narines et entre les lèvres et qu'ils étaient munis de petits trous sur la bordure[2], trous destinés évidemment à fixer une étoffe, qui pouvait envelopper le reste de la tête, dont le visage seul aurait été couvert par la surface métallique polie.

Disons maintenant quelques mots de l'instrument muni de trois pieds, qui devaient tourner autour d'une tige terminée au sommet par un support à quatre branches. Au-dessous était un double crochet fixe, supportant deux systèmes mobiles, composés de deux crochets proprement dits, qui pendaient au bout de chaînettes à quatre anneaux. Entre ces deux chaînettes, il y avait encore deux anneaux passés l'un dans l'autre, reste d'un autre mode de suspension, sans doute différent des deux premiers (fig. 1).

Les auteurs du mémoire de 1845 ont considéré cette sorte de trépied comme ayant servi à la cuisine ; les crochets auraient été destinés à soutenir une marmite au-dessus d'un foyer. C'est la première idée qui vient à l'esprit et certes elle pourrait se soutenir, car on connaît le chaudron d'Emmendingen

1. J'avais pensé à une influence électrique, produite par l'humidité du visage agissant sur les éléments métalliques différents des masques. Mais ce dégagement d'électricité, serait avec des appareils de ce genre, trop faible sans doute pour éloigner même des insectes. Je n'ai d'ailleurs rien trouvé, dans les *Scriptores rei rusticae*, qui vienne à l'appui de cette hypothèse.

2. Rappelons que deux grands masques de femme (?), en argent, provenant du trésor d'argenterie de N.-D.-d'Alençon (près de Brissac, Maine-et-Loire) et conservés au Musée du Louvre, ont également les bords percés de petits trous (A. de Longpérier, *Catal. des bronzes ant.*, p. 120, n°s 539 et 540). On a supposé que ces masques avaient été fixés sur des statues de bois ou de bronze. Les circonstances de la découverte ne sont pas favorables à cette hypothèse.

(duché de Bade), qui était accompagné d'une chaîne de suspension à plusieurs crochets, dont les deux inférieurs pendaient au bout de chaînettes articulées[1]. Le tout formait un système de suspension, dont une expression plus simple est donnée par le spécimen trouvé à La Tène[2].

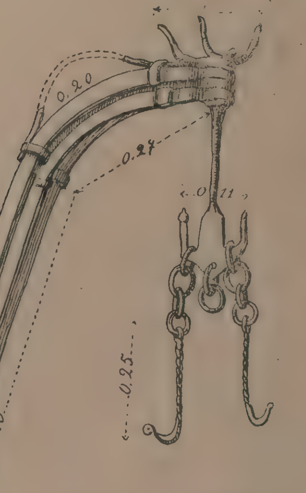


Fig. 1.

Mais ces chaînes, appelées improprement « crémaillères » par divers auteurs et qui appartiennent d'ailleurs à l'époque celtique, constituent un système de suspension qui diffère essentiellement de celui de Neuvy-Pailloux. Non seulement, dans ces spécimens celtiques, l'écartement des chaînes inférieures peut être réalisé dans des proportions beaucoup plus grandes, mais le sommet de la suspension se termine par un crochet, disposition qui rend l'appareil absolument pratique, puisqu'il suffit de soulever ce crochet pour emporter la chaîne supportant le chaudron[3].

L'ustensile de Neuvy-Pailloux repose sur un principe tout différent. Le système est intimement lié au support à trois

1. J. Dechelette, *Manuel*, II, 3e partie, 1914, p. 1420 et 1421, fig. 636 (d'après Wagner). Cf. II, 2e partie, 1913, p. 807.

2. E. Vouga, *Les Helvètes à La Tène*, Neuchâtel, 1885, p. 26, pl. XVIII, 17.

3. La grande suspension provenant de Vichy et conservée au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye (S. Reinach, *Cat. illustré* I, 1917, p. 277, n° 25795; fig. 281, angle supérieur à droite; cf. *Rev. archéol.*, 1916, I, p. 233, pl. X) est absolument du type d'Emmendingen, considéré comme celtique.

pieds. Seuls, les crochets inférieurs auraient pu être détachés du double crochet fixe ; mais on comprend bien que cette double opération n'aurait pu être réalisée simultanément, si un chaudron eût été suspendu à l'aide des crochets inférieurs, car ces crochets, tendant à se rejoindre sur l'anse incurvée du récipient, devaient exercer une pression latérale sur cette anse et rendre la manœuvre malaisée. D'autre part, si l'on eût voulu enlever ces deux crochets l'un après l'autre, on aurait risqué de renverser une partie du contenu du chaudron.

On pourra objecter que les chaudrons celtiques d'Emmendingen, de Walscheid, de la Tène, de Port, de Brügg, de Chalon-sur-Saône, n'ont pas d'anse, mais sont simplement pourvus d'anneaux latéraux où l'on fixait les crochets de la chaîne de suspension. On peut admettre encore que les chaudrons gallo-romains ont conservé la forme générale de ceux de l'époque celtique. Mais il faut considérer que l'écartement des crochets, réalisable avec l'ustensile de Neuvy-Pailloux, aurait permis seulement d'utiliser ce support pour de très petits récipients.

Or, les fouilles de 1844 n'ont pas procuré de débris caractéristiques de petits chaudrons, mais seulement le grand bassin, dont le diamètre devait être légèrement inférieur à un mètre, dimension qui dépasse, de beaucoup, celle des chaudrons celtiques connus.

Remarquons que l'écartement des branches du « trépied » de Neuvy-Pailloux ne pouvait donner, et à la base seulement, qu'un diamètre atteignant $1^{m},30$. De ce fait, il faut conclure que ce trépied n'a pu être utilisé pour le grand chaudron trouvé dans les mêmes fouilles.

Le support à trois pieds mobiles a-t-il pu servir à quelque autre usage que la cuisine proprement dite? Je me permettrai de présenter une hypothèse, sans me dissimuler qu'elle pourra paraître singulière au premier abord. Mais il faut se souvenir que l'édifice de Neuvy-Pailloux paraît véritablement lié à la culture antique de la vigne.

Or, si nous considérons l'écartement normal entre les cro-

chets du support médian du « trépied », nous constatons que cet écartement, de $0^{m},11$, correspond d'une manière très satis-



Fig. 2.

faisante à l'épaisseur du goulot d'une amphore romaine de taille ordinaire, telle que celles qu'on a trouvées, au nombre de 57, dans les substructions de Neuvy-Pailloux. Par conséquent, si les crochets du trépied eussent été fixés aux anses latérales d'une

amphore, celle-ci aurait été suspendue ; on eût pu alors en verser le contenu, sans effort, en soulevant simplement la base qui, au repos, touchait le sol, ou ne le touchait pas, si le sol était légèrement creusé sous l'amphore[1] (fig. 2).

Au sommet du pivot des trois pieds mobiles était une sorte de support, composé de quatre branches, dressées comme des cornes de bovidés, et dont l'intervalle, de $0^{m},15$, convient parfaitement au diamètre de divers vases de bronze, comme ceux qu'on a trouvés au même lieu[2]. Le vigneron aurait pu ainsi poser un vase au sommet du « trépied », avant de remplir ce récipient ou après l'avoir rempli.

Si cette interprétation[3] était acceptée, elle aiderait à compléter ce que nous savons de l'*apparatus* vinicole des anciens.

En tout cas, même en laissant de côté mon hypothèse relative au trépied, j'ose affirmer que, tout en n'étant pas un tombeau, le monument de Neuvy-Pailloux présente cependant un très vif intérêt, à cause des remarques qu'il suggère et qui changent l'aspect de cette découverte, peut-être trop oubliée aujourd'hui.

Adrien BLANCHET.

1. La même solution aurait été obtenue si les pieds de l'appareil de suspension eussent été surélevés de quelque manière, à l'aide de planches, pierres ou briques.

2. *Rapport* de 1845, pl. V.

3. Contre cette hypothèse, on pourrait objecter qu'on ne connait pas de scènes figurées, antiques, où paraissent des ustensiles analogues. Il est donc utile de rappeler une peinture de Pompéi dont je transcris la description : ... « presso la tavola sta una grossa anfora, mantenuta in piedi da una corda, che cingendone il ventre è raccomandata dall' una parte e dall' altra a due pali, poggianti sul suolo ed incrociati ad X. » (*Notizie degli Scavi di Antichità*, 1882, p. 322. Maison n° 6 de l'îlot 6). Cette grosse amphore, maintenue debout à l'aide d'une corde, fixée à deux poteaux croisés en x, me paraît présenter une disposition analogue à celle de l'interprétation que j'ai proposée. Je citerai encore un appareil, constitué par un trépied, qu'on voit dans une gravure du XVIe siècle représentant un office de cuisine. Au centre du sommet du trépied est suspendue un filtre (Gravure des *Opere* de Bartolomeo Scappi, édition de Venise, 1570; reproduite par Victor Gay, *Glossaire archéologique du moyen âge*, t. Ier, p. 522). Bien que l'appareil soit signalé seulement à une époque relativement tardive, il peut être le souvenir d'un ustensile beaucoup plus ancien.

APPENDICE

Les objets trouvés près de Neuvy-Pailloux en 1844 ont d'abord été la propriété de M. des Méloizes, qui avait payé les dépenses des fouilles. En 1857, la famille consentit à céder[1] au Musée du Louvre la plupart des objets; elle ne conserve actuellement que les suivants[2] :

1° Une bague d'or dont le chaton (intaille ou camée) manque (n° 15 de la pl. V de la *Notice* publiée en 1845); 2° Un anneau de bronze (n° 16 de la même planche); 3° Une fibule de bronze (n° 17); 4° Une agrafe? de bronze (n° 21).

Tout le reste aurait été livré au Louvre. Mais il est vraisemblable que les objets de fer en particulier se sont désagrégés progressivement, au point de devenir méconnaissables; beaucoup de ces débris sont probablement détruits aujourd'hui, et c'est sans doute pour cette raison qu'il est impossible de retrouver l'objet dit « trépied » dont j'ai tenté de démontrer la grande importance. Cet objet figure, en effet, dans un ancien inventaire manuscrit, mais il ne peut être identifié aujourd'hui.

Voici les objets dont j'ai pu constater la présence au Musée du Louvre[3] :

1° Les deux masques (*Essai* de 1845, planche VI, 1 et 2; A. de Longpérier, *Cat. des bronzes*, éd. de 1879, n°s 695 et 696; A. de Ridder, *Les bronzes antiques du Louvre*, t. Ier, *Les figurines*, 1913, in-4°, p. 14, n°s 4 et 49, pl. VIII).

2° Manche à tête de bélier, décoré d'une figure d'Omphale.

1. Par voie d'échange dont les éléments furent fournis par le département de la Chalcographie.

2. Je dois ce renseignement à M. Ponroy, Conseiller général du Cher et membre de la Commission du Musée de Bourges.

3. M. André de Ridder m'avait obligeamment communiqué tous les renseignements qu'il avait pu retrouver. Je regrette vivement de ne pouvoir remercier ce savant, enlevé trop tôt à nos études.

(*Essai* de 1845, pl. VI, n°s 4 et 5; Longpérier, *Cat.*, n° 371; A. de Ridder, *Op. cit.*, p. 140, n° 3049).

3° Médaillon avec Hygie (?) sur un quadrupède (*Essai* de 1845, pl. VI, 3; Longpérier, *Cat.*, n° 331; A. de Ridder, *Op. cit.*, p. 178, n° 3469).

4° Applique avec Apollon (*Essai* de 1845, pl. VI, 6; Longpérier, *Cat.*, n° 74; A. de Ridder, *Op. cit.*, p. 179, n° 3480).

A. B.

LE COMMERCE DU PLOMB A L'ÉPOQUE ROMAINE
D'APRÈS LES LINGOTS ESTAMPILLÉS [1]

(*Suite et fin.*)

V

Bien que l'Afrique du Nord possédât quelques gisements de plomb [2] qui furent exploités à l'époque romaine, certains même

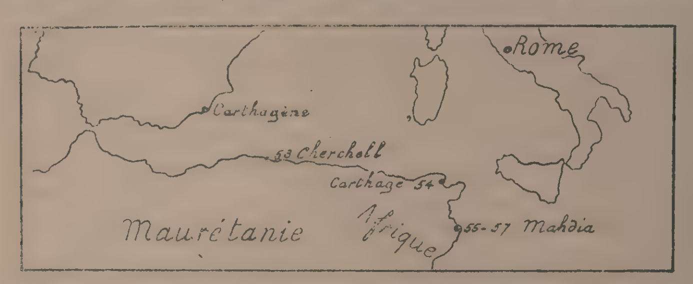


Fig. 12. — Carte de l'Afrique du Nord.
Emplacement des trouvailles de lingots de plomb estampillés (nos 53-57).

dès l'époque punique [3], les lingots recueillis sur ses côtes, à Cherchel et à Mahdia (voir la carte ci-jointe, fig. 12), étaient

1. Voir la *Revue* de novembre-décembre 1920, p. 211-244, et de janvier-mars 1921, p. 36-76.

2. Il existe près de Tunis une « montagne du plomb », Djebel-er-Reças.

3. Cf. Ch. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, I, Paris, 1884, p. 256-257. — La correspondance de saint Cyprien (*Epist.*, 77-80) parle de chrétiens condamnés *ad metalla*, sous le règne de Valérien, dans la région de Bagaï et de Sigus ; il semble qu'il s'agissait plutôt de mines de cuivre et de carrières que de mines de plomb (Ed. Le Blant, dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1894, p. 345-346 ; P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, II, Paris, 1902, p. 25 ; H. Leclercq, *Les martyrs*, II, Paris, 1903, p. xxxii-xxxvi).

certainement d'importation étrangère. Toute la question est de savoir de quel pays ils venaient.

N° 53. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n° 10484. Trouvé en 1858 à Cherchel dans le port, en même temps que trois ou quatre autres saumons de plomb analogues dont les inscriptions n'ont pu être déchiffrées; maintenant au musée de Cherchel. En forme de parallélépidède tronqué. Longueur à la base : 47 cen-

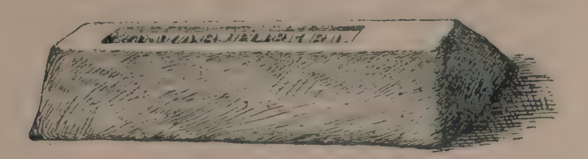


Fig. 13. — Lingot de plomb estampillé du Musée de Cherchel (n° 53).

mètres, sur 10 de largeur et 9 de hauteur; longueur à la partie supérieure : 43 centimètres. Poids : 34 kilos 500 (fig. 13)[1].

Q VARI HIBERI

Q(uinti) Vari(i) Hiberi.

L'estampille est frappée au nom d'un concessionnaire de la mine désigné par les *tria nomina* classiques au génitif. Cette rédaction, le *cognomen* Hiberus, les dimensions et le poids paraissent indiquer que le lingot sortait des mines romaines d'Espagne[2]. L'Espagne était la région productrice la plus voisine de l'Afrique, et le moment où l'exploitation de ses gisements fut le plus active coïncide avec l'époque la plus brillante de Cherchel, Iol Caesarea, sous le règne de Juba II de Maurétanie, contemporain et protégé d'Auguste.

N° 54. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n° 22656, 3. Petite barre de plomb, longue de 11 centimètres, large de 8, épaisse de 3,

1. Renseignements et dessin communiqués par M. Glénat, conservateur du musée de Cherchel.
2. Voir en ce sens P. Gauckler, *Musée de Cherchel*, Paris, 1895, p. 67.

pesant 2.279 grammes, qui est donnée par son premier éditeur, le P. Delattre, comme une *massa* provenant de Carthage.

▭ EX ⌀

Nous ne citons cet objet que pour mémoire; il ne paraît pas appartenir à la même catégorie que les saumons estampillés de grandes dimensions.

M. Merlin a fait connaître en 1912 onze lingots de plomb qui ont été retirés par les scaphandriers des débris d'un navire antique naufragé au large de Mahdia, sur la côte orientale de la Tunisie, et qui sont conservés au musée du Bardo. Cinq d'entre eux sont anépigraphes : trois en forme de losange, mesurant 105 millimètres de longueur sur 57 de largeur, 40 de hauteur, et pesant respectivement 1.316, 1.357 et 1.383 grammes; un de forme tronconique, haut de 11 centimètres, large de 19 à la base et de 10 1/2 au sommet, pesant 17 kilos 200; un en forme de demi-cylindre, mesurant 45 centimètres de longueur en dessous, 41 en dessus, haut de 9 centimètres et pesant 31 kilos 300 grammes, avec une image de dauphin à gauche dans un cartouche, entre deux cartouches vides. Les six autres, de même forme demi-cylindrique et de mêmes dimensions que le précédent, portent des inscriptions; l'un d'eux a donné à l'analyse 98,60 °/₀ de plomb et 0,95 °/₀ de cuivre[1]. L'année suivante un quatrième lingot en forme de losange et cinq saumons estampillés demi-cylindriques, sont venus s'ajouter aux trouvailles de 1912[2].

N° 55. A. Merlin, *Mél. Cagnat*, p. 385 (*Ann. épigr.*, 1913, n° 147), et *C. R. de l'Acad.*, 1913, p. 475. Trois lingots, dont

1. A. Merlin, *Lingots et ancres trouvés en mer près de Mahdia (Tunisie)*, dans les *Mélanges Cagnat*, Paris, 1912, p. 383-397 (les articles antérieurs dont les autres trouvailles de Mahdia ont été l'objet sont indiqués en note à la p. 383).

2. A. Merlin, dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1913, p. 475. Cf. *Catalogue du Musée Alaoui*, 2ᵉ supplément, 1ᵉʳ fascicule (par A. Merlin), Paris, 1921, p. 158 (au total 12 lingots demi-cylindriques, dont un anépigraphe).

l'un pèse 32 kilos 180, les deux autres 32 kilos environ. Pas d'emblème. Estampille d'un seul tenant, en lettres assez grosses et étalées.

CN · ATELLI · T · F · MENE

Cn(aei) Atelli(i)[1] *T(iti) f(ilii) Mene(nia tribu).*

« L'inscription, ne comportant pas de *cognomen*, doit être plus ancienne que Sylla, car les surnoms se rencontrent ensuite d'une façon presque constante » (A. Merlin). La tribu *Menenia* est celle de *C. Utius*, *C(aii) f(ilius)*, également sans *cognomen*, mentionné sur un lingot de Carthagène (n° 10).

N° 56. A. Merlin, *Mél. Cagnat*, p. 385, et *C. R. de l'Acad.*, 1913, p. 475. Deux lingots, dont l'un pèse 32 kilos 730 et l'autre 32 kilos environ. Deux empreintes placées bout à bout, avec un petit intervalle entre elles :

a)	*b)*
L · PLANI · L · F · RVSSINI	*ancora*

L(ucii) Plani(i) L(ucii) f(ilii) Russini[2].

Les mêmes *tria nomina* avec la même filiation et une image de *draco* reparaissent sur deux saumons du Picenum, pesant 35 kilos (ci-dessous, n° 58), les mêmes *praenomen* et *nomen* et la même filiation, sans emblème, sur dix saumons de Sicile (n° 59). Un C. Planius est mentionné sur un fragment de plomb des environs de Livourne (n° 60). « Les Planii se rencontrent surtout en Narbonnaise et dans l'Italie méridionale (voir les tables du *Corpus*, X, XII); le *cognomen* Russinus est très rare » (A. Merlin).

1. A. Merlin avait lu d'abord, en 1912, *Cn(aeus) Atell[a D(ecimi ?)] f(ilius)*. Les lingots découverts en 1913 portant nettement *Cn. Atelli T. f.* Le *nomen gentilicium* Atellius est très fréquent, tandis qu'Atella n'est connu que comme *cognomen* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 68 ; *Corp. inscr. lat.*, VI, n° 22765).

2. J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris, 1919, p. 224, propose de lire *Russini(i)*. Le *cognomen* Russinius n'est pas plus commun que Russinus.

N° 57. A. Merlin, *Mél. Cagnat*, p. 384 (*Ann. épigr.*, 1913, n° 146), et *C. R. de l'Acad.*, 1913, p. 475. Six lingots portant « un cachet à peu près identique, divisé en trois compartiments qui sont alignés horizontalement les uns à la suite des autres et dont les bords sont plus ou moins irréguliers ». Poids : 33 kilos 300, 34 kilos 370, 31 kilos 380, 32 kilos 090; les deux derniers, 32 kilos environ. Un des exemplaires est reproduit, d'après une photographie, par R. Cagnat, *Cours d'épigraphie*



Fig. 14. — Lingot de plomb estampillé de Mahdia (n° 57).

latine, 4e éd., Paris, 1914, planche XXV, 1. Notre figure 14 est faite d'après un dessin communiqué par M. Merlin.

a)	*b)*	*c)*
M · PLANI L · F	*delphinus*	RVSSINI
M(arci) Plani(i) L(ucii) f(ilii)		*Russini.*

Sur le premier, le troisième et le quatrième exemplaires les deux S de *Russini* sont inversés et le dauphin est représenté à gauche. Sur le deuxième « le dauphin est figuré à l'envers, le ventre en l'air; il faut retourner le lingot bas en haut et haut en bas pour que l'animal soit dans une position normale, nageant vers la droite ». Sur le troisième « les lettres du premier compartiment sont effacées, on n'y distingue guère qu'une partie de l'M initial » — « M. Planius L. f. Russinus et L. Planius L. f. Russinus semblent être le père et le fils; il serait difficile, à cause de l'identité des surnoms, d'en faire les deux frères » (A. Merlin). L'emblème du dauphin se retrouve sur des lingots d'Espagne, à Carthagène (n° 9) et à Castulo (n° 18, où il est associé à un gouvernail).

La première hypothèse qui se présente à l'esprit, c'est que les saumons de Mahdia, comme ceux de Cherchel, sont originaires d'Espagne. Douze d'entre eux ont la même forme demi-cylindrique que les *massae plumbeae* du musée de Madrid et d'Orihuela; huit présentent des emblèmes analogues à ceux des lingots ibériques : l'ancre rappelle le gouvernail; le dauphin, quatre fois répété à Mahdia, l'est deux fois en Espagne. De part et d'autre la disposition et la rédaction des estampilles sont pareilles. Cn. Atella était inscrit dans la tribu Menenia comme l'un des fermiers des mines de Carthagène. Les Planii devaient exploiter un gisement important, puisque leurs cachets ont été rencontrés sur la côte africaine, en Sicile, en Picenum. Le naufrage dont fut victime le navire de Mahdia eut lieu, d'après tous les détails que M. Merlin a relevés, dans la première moitié du dernier siècle avant l'ère chrétienne, et très vraisemblablement au lendemain de la prise d'Athènes par Sylla en 86[1], c'est-à-dire à une date où l'Espagne était en Occident le principal, sinon le seul centre de production et d'exportation du plomb.

Selon M. Merlin, cependant, ce n'est pas d'Occident que viennent ces lingots : ils sortent des mines du Laurion. On sait en effet, à n'en pas douter, que le vaisseau qui les portait avait été chargé au Pirée; tous les objets qu'on a retirés de ses flancs, inscriptions en langue grecque du IVe siècle, œuvres d'art en bronze et en marbre des siècles suivants, ont été gravés, fondus ou sculptés en Attique; il doit en être de même pour les *massae plumbeae*. Les mines du Laurion, en décadence au IIIe siècle, paraissent avoir eu un regain de prospérité à partir du milieu du IIe, « quand, après la victoire de Rome sur les Macédoniens, Athènes bénéficia du développement de Délos, de l'abaissement de Rhodes, de la ruine de Corinthe et de Carthage ».

1. J. Hatzfeld, *loc. cit.*, p. 230, note 1, fait cependant quelques réserves sur cette date : la supposition que le vaisseau transportait à Rome le butin pris à Athènes par les troupes de Sylla « n'expliquerait pas comment sa cargaison comprenait si peu d'œuvres de valeur et tant de statues visiblement fabriquées pour l'exportation ».

Posidonius, cité par Athénée, fait mention d'un soulèvement des esclaves employés à l'extraction du minerai en Attique au temps de la deuxième guerre servile[1]. Il est vrai qu'à l'époque de Strabon ces gisements ne fournissaient presque plus de plomb[2]. Mais ce nouveau déclin n'était que la conséquence du coup fatal porté à Athènes par Sylla; en tout cas, le navire de Mahdia « a quitté le Pirée à un moment où le Laurion n'était pas encore abandonné ». Sans doute, les saumons attiques jusqu'à présent connus sont tout à fait différents de ceux de la côte tunisienne : ils ne pèsent qu'une quinzaine de kilos; ils ne portent comme estampilles que des marques conventionnelles et symboliques, sans inscriptions. Mais il faut remarquer qu'ils appartiennent tous à l'époque préromaine : « on peut concevoir que les Romains, possesseurs du Laurion, aient voulu que leurs saumons eussent les dimensions, la forme, le poids, les signes distinctifs auxquels on était habitué de leur temps »[3].

Cette argumentation n'est pas absolument convaincante. Si nous ne connaissions pas les circonstances dans lesquelles les lingots de Mahdia ont été découverts et si, au lieu qu'on nous apprenne qu'ils furent extraits de la coque d'un navire grec du Ier siècle avant notre ère, ils nous étaient présentés dans une vitrine de musée avec un état-civil incomplet, nous n'hésiterions pas à les rapporter à l'Espagne, tant ils rappellent, trait pour trait, ceux de cette région. M. Merlin explique ces ressemblances par le fait qu'ils sont, les uns et les autres, non pas du même pays, mais du même temps. Il n'en reste pas moins qu'actuellement les seuls saumons estampillés du type et de l'âge de ceux de Mahdia ont l'Espagne pour patrie, et la conjecture de M. Merlin ne se changerait en certitude que si l'on en trouvait de pareils en Attique même. D'autre part, nous sommes mal renseignés sur les destinées du Laurion après la conquête

1. Athénée, VI, p. 272 E. Voir, sur l'interprétation de ce texte, notre article dans la *Revue archéol.*, 1919, II, p. 42.
2. Strabon, IX, 1, 23.
3. A. Merlin, *Mélanges Cagnat*, p. 388-390.

romaine; elles ne paraissent pas avoir été très brillantes[1]. M. Merlin suppose qu'entre 168 et 86 les mines ont été remises en valeur. Dès 1897 M. Ardaillon invoquait en ce sens le texte de Posidonius sur la révolte des esclaves de l'Attique lors des grandes guerres serviles d'Italie et la frappe négligée des monnaies athéniennes de cette époque, attestant la nécessité d'une fabrication hâtive et assez intense. Ce sont les seules preuves que l'on possède d'une certaine reprise d'activité, et c'est en somme peu de chose, en comparaison de tout ce que l'on sait des exploitations espagnoles au même moment. Ici encore nous ne sommes en présence que de simples possibilités.

M. Ardaillon estimait que nous n'avons aucun indice qu'à cette date ou plus tard les Romains aient songé à s'emparer des gisements du Laurion ou à les faire exploiter pour leur propre compte. Cet indice justement, les lingots de Mahdia nous le fourniraient, s'il était bien établi qu'ils sont originaires de l'Attique. Le fait qu'on les a rencontrés dans la cale d'un navire venant d'Athènes est-il décisif? Les inscriptions et les œuvres d'art repêchées à Mahdia étaient destinées à l'Italie, où elles devaient servir à l'ornementation d'édifices publics ou de riches villas; les saumons de plomb n'avaient aucun caractère artistique; c'étaient des objets lourds et de peu de valeur marchande. Ne pourrait-on se demander s'ils ne faisaient pas partie du lest, tout simplement, avant même que le vaisseau eût abordé sur la côte de l'Attique pour s'y remplir de sa précieuse cargaison de bronzes et de marbres[2]? On les aura pris en Espagne; ils auront voyagé à travers la Méditerranée, d'Espagne en Grèce et de Grèce en Afrique, jusqu'au jour du naufrage. Ce n'est aussi qu'une conjecture, mais qui a l'avan-

1. Cf. E. Ardaillon, *Les mines du Laurion dans l'antiquité*, Paris, 1897, p. 162-163.

2. A. Merlin, *loc. cit.*, p. 385, note 5 : « Des lingots ayant fait partie du fret de navires détruits par la tempête ont été trouvés en mer à plusieurs reprises, par exemple à Chalcis d'Eubée dix-sept pains de cuivre rouge provenant d'une île de la mer Egée et aujourd'hui au musée d'Athènes (Cf. J. Déchelette, *Archéol. celtique*, *Age du bronze*, p. 398) ».

tage de rendre compte à la fois de la parenté certaine des lingots tunisiens avec ceux d'Espagne et de leur présence à bord d'un navire parti d'Athènes.

M. Merlin l'écarte. Il fait observer tout d'abord que le lest paraît avoir été constitué sur ce bateau par des pierres informes, dont beaucoup ont été retirées du fond de l'eau, dont beaucoup aussi y restent encore ; en second lieu, qu'en même temps que les lingots estampillés on a recueilli d'autres objets de plomb ; ce sont, sans parler des ancres, des pains en forme de losange et une très grande quantité de petites pyramides ; les uns et les autres « à cause de leurs dimensions réduites n'ont pu servir de lest ; il faut donc qu'ils aient été embarqués avec les marbres et les bronzes, c'est-à-dire au Pirée ; dès lors, c'est qu'on possédait du plomb pour l'exportation ; pourquoi n'aurait-on pas aussi bien envoyé au dehors des lingots volumineux à estampille[1] » ? Mais, répondrons-nous, pourquoi n'aurait on pas mis à fond de cale des barres de plomb en même temps que des blocs de pierre ? Et pourquoi est-il nécessaire que les pains en losange et les petites pyramides aient été pris au Pirée avec les marbres et les bronzes ? N'a-t-on pas le droit de supposer qu'on aura complété le lest en Espagne avec des objets de toutes dimensions, les uns assez lourds, les autres plus petits et susceptibles d'être au besoin très facilement débarqués ?

D'après M. Merlin, si la forme et l'aspect des saumons tunisiens paraissent à première vue témoigner en faveur de leur origine espagnole, les conditions de leur trouvaille rendent plus vraisemblable, malgré les difficultés que nous avons signalées, l'hypothèse de l'origine attique. Le Laurion, selon lui, aurait été exploité par des Romains au début du Ier siècle avant l'ère chrétienne et soumis au même régime que les mines ibériques. Le plomb qu'on en tirait aurait été exporté jusqu'en

1. A. Merlin, lettre du 28 mai 1919, en réponse à notre exposé de l'hypothèse du lest et de la provenance espagnole.

Italie. A côté de l'Espagne il faudrait faire place à l'Attique parmi les régions productrices du monde méditerranéen aux derniers temps de la République. Nous ne pouvons accepter ces conclusions sans formuler d'expresses réserves, et nous croyons plus sage, dans l'état actuel de nos connaissances, de laisser en définitive planer un doute sur la provenance, attique ou espagnole, des lingots de Mahdia.

VI

L'Italie était à peu près dépourvue de plomb. Sans doute, dans leur éloge de la péninsule, Virgile[1] et Pline l'Ancien[2]



Fig. 15. — Carte de l'Italie.
Emplacement des trouvailles de lingots de plomb estampillés (n°s 58-69).

citent l'argent parmi les métaux qu'elle renfermait en son sein ; mais Virgile emploie l'expression *argenti rivos*, qui ne

1. Virgile, *Géorgiques*, II, 164.
2. Pline l'Ancien, *Nat. hist.*, XXXVII, 77.

peut s'appliquer au plomb argentifère. De celui-ci on connaît quelques gisements sur la côte d'Étrurie, dans le Campigliano, aux environs de Populonia ; les Étrusques les ont utilisés[1]; l'exploitation paraît s'être ensuite arrêtée à l'époque romaine; c'est aux provinces que s'adressait l'Italie pour faire face à ses besoins.

En dehors de Rome (voir la carte ci-jointe, fig. 15), la trouvaille la plus intéressante, à cause du rapprochement qu'elle impose avec les saumons de Mahdia, est celle, dans le Picenum, de deux lingots au nom de L. Planius Russinus.

N° 58. *Corp. inscr. lat.*, IX, n° 6091. Deux lingots trouvés en 1880 près de Ripatransone, dans le Picenum ; maintenant au musée de Ripatransone. Poids : 35 kilos. Estampille en trois compartiments bout à bout.

a) *b)* *c)*

L · PLANI · L · F *draco* RVSSINI

L(ucii) Plani(i) L(ucii) f(ilii) Russini.

Mêmes noms que sur le n° 56, de Mahdia, avec un emblème différent.

N° 59. *Corp. inscr. lat.*, IX, n° 8073, 3 et p. 1002. Dix lingots trouvés en 1873 en Sicile, dans la province de Girgenti, au sud de Cianciana; maintenant au musée de Palerme. Deux d'entre eux pèsent 33 kilos, un troisième 33 kilos et demi.

L · PLANI · L · F

L(ucii) Plani(i) L(ucii) f(ilii).

Mêmes *praenomen* et *nomen* et même filiation que sur les n[os] 56 et 58.

N° 60. *Corp. inscr. lat.*, XI, n° 6722, 15-16. Fragment d'une

1. L. Simonin, dans les *Annales des mines*, 1858, p. 579-580; H. Nissen, *Italische Landeskunde*, II, Berlin, 1902, p. 299

lamelle de plomb, trouvé à Castagneto, près de Livourne. Lettres en relief.

C · PLTAI

C(aii) Pla[ni(i).....]?

Même *nomen* que sur les n°s 56, 58, 59, avec un *praenomen* différent, mais la lecture n'est pas certaine et il est douteux que ce fragment ait appartenu à une *massa plumbea*; nous ne le citons que pour mémoire, en raison de la ressemblance des noms.

N° 61. *Corp. inscr. lat.*, XI, n° 6722, 13. Fragment de lingot trouvé en 1829 à Savignano, près de San Giovanni in Compito, entre Rimini et Césène; maintenant à Rimini, dans la collection Gambalunga.

▭ C · MESSI · L · F

C(aii) Messi(i) L(ucii) f(ilii).

Cette inscription, sans *cognomen*, est probablement antérieure à Sylla.

N° 62. *Corp. inscr. lat.*, X, n° 8339. Lingot rectangulaire trouvé en 1881 à Pompéi, région VIII, insula 7; maintenant au musée de Naples. En forme de parallélépipède tronqué. Dimensions à la base: 48 centimètres de longueur, sur 11 de largeur et 10 de hauteur. Poids: 35 kilos[1]. Inscription à la partie supérieure :

P · AEMILI · GALLICI

P(ublii) Aemili(i) Gallici.

Tous ces saumons, sur lesquels sont mentionnés les *tria nomina* ou seulement le *praenomen* et le *nomen*, toujours au génitif, une fois avec une marque d'origine, l'emblème du *draco*, rappellent ceux d'Espagne et datent comme eux de la

1. Renseignements et dessin communiqués par M. E. Rizzo, professeur à l'Université, et Mme Alda Levi, inspectrice du musée de Naples.

République ou du début de l'Empire. Plusieurs, sinon tous, doivent sortir aussi des mines ibériques. Mais, en ce qui concerne les nos 58 et 59, sans parler du n° 60, la même question se pose que pour les lingots de Mahdia et l'on peut hésiter entre l'hypothèse d'une provenance espagnole et l'hypothèse d'une provenance attique.

***

A Rome affluaient les produits de tout le monde ancien. Sept lingots estampillés y ont été recueillis ; il serait intéressant de déterminer l'origine de chacun.

Pour quatre d'entre eux aucun doute n'est possible.

N° 63. *Corp. inscr. lat.*, XV, n° 7918. Trouvé dans le Tibre ; maintenant au musée des Thermes de Dioclétien. En forme de parallélépipède tronqué. Dimensions à la base : 44 centimètres de longueur sur 9 1/2 de largeur ; au sommet : 40 centimètres sur 4 ; hauteur : 11 centimètres. Poids : 34 kilos 800[1].

A la partie supérieure, en relief :

T POPILLI · N F · GALEN

T(iti) Popilli(i) N(umerii) f(ilii); galen(a).

L'absence de *cognomen* nous reporte à l'époque antérieure à Sylla. La *galena*, sulfure de plomb argentifère, est mentionnée et définie par Pline[2].

Sur le côté, en creux :

ÆM

Peut-être : *Pam...*, nom d'homme ou de lieu.

1. Nous devons à M. R. Paribeni, directeur du musée des Thermes, les indications de mesures et de poids concernant les lingots de ce musée.
2. Pline l'Ancien, *Nat. hist.*, XXXIII, 95; XXXIV, 159 et 173.

N° 64. *Corp. inscr. lat.*, XV, n° 7917. Trouvé soit dans le Tibre, soit près du Tibre au coin de la via dei Giubbonari et de la Piazza Santa Barbara ; maintenant à l'*Antiquarium comunale* du Caelius, dépendance du musée municipal du Capitole. En forme de demi-cylindre. Dimensions : 43 centimètres 1/2 de longueur, sur 7 de largeur et 2 1/2 de hauteur. Poids : 5 kilos 300 (fig. 16)[1].

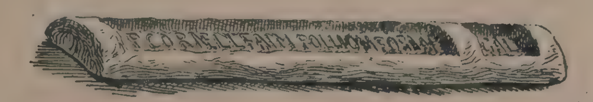


Fig. 16. — Lingot de plomb estampillé de l'*Antiquarium comunale* (n° 64).

A la partie supérieure, en relief, deux estampilles bout à bout. Lettres de bonne époque.

a) *b)*

P · CORNEL L F AIM POLLION FORAN GAL

P(ublii) Cornel(ii) L(ucii) f(ilii) Aim(ilia tribu) Pollion(is) Forman(i); galena.

Les *praenomen* et *nomen* Publius Cornelius sont particulièrement fréquents dans la péninsule ibérique, en souvenir de Scipion. *Formani* est mis ici pour *Formiani*. On sait par ailleurs que les habitants de Formies en Latium, dans le pays des Aurunces, appartenaient à la tribu Aemilia[2].

N° 65. *Corp. inscr. lat.*, XV, n° 7916 ; H. Dessau, *Inscr. latinae selectae*, n° 8708 ; A. Héron de Villefosse, dans la *Revue archéol.*, 1907, I, p. 64. Trouvé en 1887 dans le Tibre, près de la Marmorata[3] ; maintenant au musée des Thermes de Dioclé-

1. Renseignements et dessin communiqués par M. A. Brosca, inspecteur de la Commission archéologique communale de Rome.
2. Tite-Live, XXXVIII, 36.
3. L'*Emporium* de Rome était situé précisément dans ces parages, sur la rive gauche du Tibre, au lieu appelé encore aujourd'hui *la Marmorata*. C'est là peut-être que se trouvaient les principaux débarcadères et entrepôts du plomb d'outre-mer, comme ceux des marbres étrangers (cf. Ch. Dubois, *Étude*

tien. En forme de parallélépipède tronqué. Dimensions à la base : 46 centimètres de longueur sur 10 de largeur ; au sommet : 43 centimètres 1/2 sur 4; hauteur : 20 centimètres. Poids : 34 kilos 800 (fig. 17)[1].

A la partie supérieure, en relief, trois estampilles bout à bout :

a) b)

SOCIET · ARGENT FOD · MONT · ILVCR GALENA

Societ(atis) argent(ariarum) fod(inarum) mont(is) Ilucr(onensis); galena[2].

La *societas montis argentarii Ilucronensis* nous est déjà connue par les cinq lingots du Coto Fortuna en Espagne (n° 15); celui-ci sortait de la même mine.



Fig. 17. — Lingot de plomb estampillé du musée des Thermes (n° 65).

Sur le côté, en creux :

P · DR · N

Peut-être un nom propre : *P(ublii) Dr... N...*

Par leur poids, ces trois lingots appartiennent à la série des saumons de plomb espagnols ou sardes, mais c'est plus parti-

sur l'admin. et l'exploit. des carrières, p. XXXIX). Chr. Huelsen, dans la *Topographie der Stadt Rom* d'H. Jordan, I, 3, Berlin, 1907, p. 174, note cependant qu'on n'a aucune preuve certaine de l'existence de quais et dépôts spéciaux pour le plomb. R. Lanciani, *Ruins and excavations of Ancient Rome*, Londres, 1897, p. 531, les plaçait auprès du pont Sublicius, en s'appuyant sur la découverte du lingot qui porte ici le n° 65 ; mais c'est le n° 69 qui a été trouvé au voisinage du pont Sublicius, et le n° 65 plus en aval.

1. D'après un dessin communiqué par Mgr Duchesne.

2. E. Hübner, dans le *Corp. inscr. lat.*, II, p. 1001, proposait de lire : [*T(iti)*] *Lucr(etii) Galen(i)a(ni)*. Il n'y a pas lieu de s'arrêter, surtout depuis la découverte du Coto Fortuna, à cette interprétation inadmissible.

culièrement à l'Espagne que nous invitent à les rapporter la forme et le libellé des estampilles, le nom de la société minière, peut-être même la patrie de P. Cornelius Pollio, Formies en Latium, qui fait songer à celle des Roscii d'Orihuela, venus de Tusculum (nº 14).

Nº 66 *Corp. inscr. lat.*, XV, nº 7914; R. Lanciani, *Atti dei Lincei, Memorie, Scienze morali*, IV, 1880, p. 193, nº 463. — Trouvé à Rome, au milieu de conduites d'eau en plomb (*fistulae aquariae*), et acquis par le cardinal Borgia pour son musée de Velletri; paraît maintenant perdu[1].

A la partie supérieure :

CAESARIS ⌀ AVG
Caesaris Aug(usti).

Sur l'une des grandes faces latérales :

CCCCXXXI XCVIII

L'estampille impériale, accompagnée d'indications numériques, nous invite à rapprocher cette *massa* de celles de San Nicolo en Sardaigne (nºs 1 et 2), de même forme et de même poids; celle-ci sort, elle aussi, d'une mine sarde.

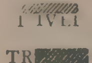
Les trois autres lingots romains, tous en forme de parallélépipèdes tronqués, viennent, selon toute probabilité, de la Grande-Bretagne.

Deux d'entre eux ne portent qu'un simple nom mutilé ou abrégé. Ils ont été trouvés l'un et l'autre dans le Tibre ou sur ses rives et sont conservés à Rome, au musée des Thermes de Dioclétien.

Nº 67. *Corp. inscr. lat.*, XV, nº 7919. Dimensions à la base : 60 centimètres de longueur sur 15 de largeur; au sommet :

1. Les collections du cardinal Borgia ont été transportées à Naples. Les recherches entreprises dans cette ville, sur notre demande, par M. E. Rizzo et Mme Alda Levi, à l'effet de retrouver le lingot romain, sont demeurées sans résultat.

51 centimètres sur 8; hauteur : 10 centimètres et demi. Poids : 83 kilos 800. Inscriptions gravées en creux.



Peut-être : *T(iti) Iuli(i) Tr[ophimi?]*. En Bretagne, un Tiberius Claudius Trophimus est nommé sur un lingot de Matlock (n° 35 *a*) et quatre lingots de Pulborough (n° 35 *b*), un Caius Julius Protus sur un lingot de Hexgrave Park et un lingot de South Cave près de Brough (n° 38 *a* et *b*). L'un des exemplaires de Pulborough et celui de South Cave pèsent à peu près le même poids que celui de Rome, 83 kilos 353.

N° 68. *Corp. inscr. lat.*, XV, n° 7920. Dimensions à la base : 59 centimètres de longueur sur 15 de largeur; au sommet : 50 centimètres sur 8 et demi; hauteur : 12 centimètres. Poids : 82 kilos 100. Estampille en relief trois fois répétée.



Peut-être : *Max(imi)*. La forme abrégée de l'estampille paraît indiquer une époque assez bonne et ici encore le poids élevé du lingot ne permet de le rapprocher que de ceux des mines britanniques.

Il en est de même pour le dernier saumon, qui est de beaucoup le plus grand et le plus lourd que l'on connaisse.

N° 69. *Corp. inscr. lat.*, XV, n° 7915; R. Lanciani, *Atti dei Lincei, Memorie, Scienze morali*, IV, 1880, p. 191 — Trouvé en 1879 dans le Tibre, près du pont Sublicius et du port de Ripagrande ; maintenant au musée des Thermes de Dioclétien. Dimensions à la base : 64 centimètres de longueur sur 23 de largeur ; au sommet : 47 centimètres sur 17; hauteur variant de 17 à 18 centimètres. Poids : 274 kilos 600. Les inscriptions sont disposées

très irrégulièrement sur la face la plus large et les lettres gravées en creux (fig. 18)[1].

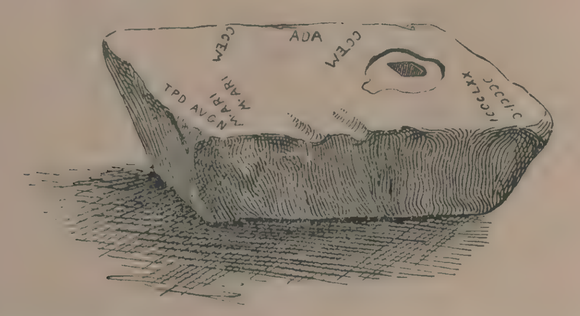


Fig. 18. — Lingot de plomb estampillé du musée des Thermes (n° 69).

L'interprétation des différentes sigles est aussi incertaine que celle des cachets des deux lingots bretons conservés à Chalon-sur-Saône (n° 7 et 8).

ADA

M·ARI

M·ARI

TR D AVG·N

DCCCL XX

D'après le *Corpus*, la deuxième lettre dans le bas à gauche serait soit un P, soit plutôt un R; on devrait lire : *t*(*essera*) *p*(*lumbi*) *d*(*ominici*) *Aug*(*usti*) *n*(*ostri*) ou *t*(*essera*) *r*(*ationis*) *d*(*ominicae*) *Aug*(*usti*) *n*(*ostri*). Le mot *tessera* se rencontre éga-

1. D'après un dessin communiqué par Mgr Duchesne.

lement à Rome sur une conduite d'eau en plomb, *tessera castrensis*[1], et sur des briques et tuiles, *tessera doliaris*[2], *tessera Fulvii Primitivi*[3], *tessera Felicissimi*[4]. Dans le premier cas il désignerait, d'après Henzen, la quantité d'eau attribuée aux Castra Praetoria et *tessera* équivaudrait à *fistula*; dans les autres cas *tessera* serait mis pour *tegula doliaris, opus doliare*. Ici ce mot paraît avoir le sens, tout simplement, de marque ou estampille. L'expression *plumbum dominicum* rappelle celle d'*ex praediis dominicis* sur certaines briques romaines[5], l'expression *ratio dominica Augusti* celle de *r(ationis) d(ominicae) Augustae* que restituait Bruzza sur un marbre grec de l'*Emporium* romain[6]. Mais la restitution de Bruzza est contestée par Hirschfeld[7], qui voit dans les mots *dominica Augusta* une tautologie inadmissible, et propose à la place *r(ationis) d(omus) Aug(usti)* ou *Aug(ustanae)*, la *ratio domus Augusti*, bureau des marbres destinés aux palais impériaux, s'opposant à la *ratio urbica*, bureau des marbres destinés aux édifices de Rome dont l'empereur avait la charge[8]. On est tenté d'expliquer de la même façon les lettres de notre lingot : *t(essera) r(ationis) d(omus) Aug(usti) n(ostri)*. Mais que viendrait faire le cachet de la *ratio domus Augusti* des marbres sur un lingot de plomb? Et d'autre part ces abréviations discutées ne sauraient être considérées comme une preuve suffisante de l'existence d'une *ratio domus Augusti* du plomb, bureau impérial dont auraient relevé toutes les questions concernant ce métal. D'après Hirschfeld, nous n'avons par ailleurs aucune raison de supposer que l'administration des mines et le commerce des métaux aient

1. *Corp. inscr. lat.*, XV, n° 7240.
2. *Ibid.*, n° 170.
3. *Ibid.*, n° 184.
4. *Ibid.*, n° 185.
5. *Ibid.*, n° 675; voir aussi n° 157.
6. Ch. Dubois, *loc. cit.*, p. 118, n° 278.
7. O. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten*, 2e éd., p. 177, note 3.
8. Cf. Ch. Dubois, *loc. cit.*, p. XXXVIII.

été soumis au contrôle d'un organe de centralisation siégeant à Rome[1].

M(arci) Ari... d'une part, *C. C... et M...* ou *C(... orum) C... et M...* d'autre part sont des noms propres, désignant des fonctionnaires de la mine.

Ada... serait le nom d'un esclave employé aux travaux, peut-être *Ada(mas)*, ou plus vraisemblablement le nom de la mine elle-même; l'*Itinéraire d'Antonin* cite une localité d'*Ad ansam* ou *Adansa* en Bretagne dans le Yorkshire, près de Camulodunum[2].

Le caractère négligé de la gravure et les abréviations multipliées sont l'indice d'une date assez basse, fin du IIe ou IIIe siècle de notre ère. C'est seulement en Sardaigne et en Grande-Bretagne que les empereurs, à notre connaissance, possédaient alors des exploitations de plomb. La production de la Bretagne était beaucoup plus considérable que celle de la Sardaigne et c'est de cette région que sont sortis tous les saumons les plus volumineux. Les trouvailles faites en Gaule attestent que les *massae* d'outre-Manche étaient dirigées vers l'Italie. L'énigmatique lingot du pont Fabricius doit provenir, lui aussi, d'un gisement britannique.

Ainsi les sept *massae plumbeae* de Rome, recueillies toutes, sauf une seule (nº 64), dans le lit ou sur le bord du fleuve par où les convois de métal étaient amenés jusque dans la capitale, peuvent être rattachées à trois centres différents, qui sont l'Espagne pour trois d'entre elles (nos 63, 64, 65), la Sardaigne pour une quatrième (nº 66), la Grande-Bretagne pour les trois dernières (nos 67, 68, 69).

CONCLUSION

Les découvertes de lingots estampillés dont Rome et l'Italie ont été le théâtre résument toute l'histoire du commerce du plomb en Occident sous la République et le Haut-Empire.

1. O. Hirschfeld, *loc. cit.*, p. 175.
2. *Itinéraire d'Antonin*, p. 480.

Ce sont les mines d'Espagne que l'on a utilisées tout d'abord, et ce qu'on leur demandait c'était plus encore de l'argent que du plomb. Peut-être, — si l'interprétation proposée par M. Merlin des lingots de Mahdia, du Picenum et de la Sicile au nom des Planii est exacte, — l'Attique a-t-elle contribué elle aussi, dans la première moitié du dernier siècle avant l'ère chrétienne, à subvenir aux besoins de la péninsule italienne. Sous la République et aux débuts de l'Empire l'exploitation des gisements était concédée à de simples particuliers, Italiens d'origine et citoyens romains, qui se réunissaient parfois en sociétés, comme ce fut le cas au Coto Fortuna.

Plus tard, aux lieu et place de l'Espagne, où le travail d'extraction était trop dur et trop peu rémunérateur, la Grande-Bretagne et subsidiairement la Sardaigne fournirent à l'Italie le métal commun qui lui était de plus en plus nécessaire et qu'on lui expédiait en grandes quantités. Un des lingots du Tibre vient de la Sardaigne et nous avons relevé sur les deux rives de la Manche et à travers la Gaule, jusqu'à Châlon-sur-Saône, sinon même jusqu'à Fréjus, les traces du passage des lingots bretons. Les mines de Bretagne furent d'abord mises en valeur dans les mêmes conditions que celles d'Espagne et l'on connaît les noms d'un certain nombre de titulaires de concessions dans le Derbyshire. Puis les empereurs substituèrent le système de la régie à celui de la ferme; les gisements bretons et sardes furent administrés désormais par des fonctionnaires impériaux et les saumons marqués au nom du prince régnant.

Aucune de nos inscriptions n'est postérieure au IIIe siècle. Les causes générales qui nuisaient si gravement sous le Bas-Empire au mouvement des relations commerciales et à la prospérité économique des pays soumis à Rome, — rareté croissante de la main-d'œuvre, dont le Code Théodosien nous donne tant de preuves frappantes; insécurité des routes et des voyages, par suite de l'infiltration de Barbares turbulents et cupides; abandon dans les villes de tous les travaux qui n'intéressaient pas directement la défense militaire, — ont ralenti

ou arrêté la production et la circulation du plomb. Désormais les provinces se contentèrent d'utiliser sur place les métaux tirés de leurs propres gisements ; tout au plus faisaient-elles appel aux régions voisines lorsque leurs ressources étaient notoirement insuffisantes : c'est ainsi que la Gaule du nord-ouest continua longtemps à s'approvisionner en Grande-Bretagne. Quant à l'Italie, elle dut se suffire, aux derniers siècles de l'antiquité, avec ce qui lui restait du stock accumulé aux beaux temps du Haut-Empire et tout particulièrement au siècle des Antonins, qui fut sans conteste, comme le prouve l'étude des lingots estampillés, le moment le plus brillant de l'industrie des mines et du commerce des métaux à l'époque romaine[1].

NOTE ADDITIONNELLE

Au cours de l'impression de ce travail, un nouveau lingot de plomb britannique, en deux exemplaires, nous a été signalé.

N° 70. W. Dale et W. Gowland, dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, XXXI, 1918-1919, p. 36-39. Deux *massae plumbeae*, en forme de parallélipipède tronqué, découvertes en 1918 à Clausentum, aujourd'hui Bittern, près de Southampton (comté de Hants) ; elles sont reproduites dans les *Proceedings* à la p. 37 (photographies des inscriptions). Poids de la première : 178 livres anglaises (80 kilos 731) ; de la seconde : 166 livres anglaises (75 kilos 289). Toutes les deux portent à la face supérieure et sur le côté les mêmes inscriptions en relief. Face supérieure :

IMP · VESPASIAN · AVG
Imp(eratoris) Vespasian(i) Aug(usti)

1. Cf. J.-B. de Rossi, dans le *Bullettino d'archeol. cristiana*, 1868, p. 22, à propos des carrières et du commerce des marbres : « l'epoca nella quale sovrabbonde oltre il bisogno delle opere pubbliche e private di Roma il prodotto dell miniere fu quella dei Flavii e degli Antonini ». Voir aussi, dans le même sens : O. Hirschfeld, *Die kaiserl. Verwaltungsbeamten*, 2e éd., p. 179-180, et Ch. Dubois, *Etude sur l'admin. et l'exploit. des carrières*, p. XIII-XIV.

Côté :

BRIT · EX · ARG · VEB

(*Plumbum*) *Brit*(*annicum*) *ex arg*(*ento*) ou *ex arg*(*entariis fodinis*) *Veb*.....

Cette estampille est identique à celle des lingots trouvés à Charterhouse dans le Somerset (nº 23), à cela près cependant que le dernier mot de l'inscription du côté est écrit *Veb* et non pas *Ve*... Il est donc impossible de lire au nº 13 *ex arg*(*enti*) *ve*(*nis*) ou *ex arg*(*entariis*) *ve*(*nis*), ainsi que nous le pensions, et l'on doit y restituer, comme ici, *ex ar*(*gento*) ou *ex arg*(*entariis fodinis*) *V̇e*[*b*...], *Veb*... étant le début d'un nom de peuple ou de localité encore indéterminé[1].

On lit enfin sur le côté quelques caractères imprimés en creux, difficiles à déchiffrer et de sens incertain ; sur l'un des lingots, peut-être :

NOVEG

avec le chiffre VI.

Sur l'autre, peut-être :

SOC NO

avec le chiffre VIII.

Ces caractères rappellent ceux qui sont écrits sur l'une des faces latérales d'un lingot de Blagdon (nº 22) et qui mentionnent en abrégé les noms des consuls de l'année 49 après Jésus-Christ. Le seul nom de consul du règne de Vespasien dont quelques lettres reparaissent sur les textes de Clausentum est celui de D. Novius Priscus, consul en 78. Mais il serait téméraire d'insister sur une ressemblance si vague et probablement fortuite. D'autre part on est tenté de voir dans les lettres *soc*... le début du mot *societas*, bien surprenant cependant à la fin du Iᵉʳ siècle de notre ère et surtout en Grande-Bretagne, où l'on n'a

1. L'*Altceltischer Sprachschatz* de Holder cite comme nom de lieu commençant par *Veb-* : *Vebritum*, aujourd'hui Vebret, dans le Cantal ; comme noms d'homme ou de femme : *Vebron*, *Vebruius*, *Vebrumaros* et *Vebromara*, *Vebrumna*, *Vobruou* ; Ernault rapproche *Veb-* du cymrique *gwefr*, ambre.

relevé jusqu'à présent aucun indice de l'existence de sociétés minières.

Ce qui fait l'intérêt des lingots de Clausentum, c'est le lieu même de leur trouvaille. Il n'est pas douteux, en raison du libellé caractéristique des estampilles, qu'ils venaient du gisement des Mendip Hills dans le Somerset et ils ont été découverts dans un port du comté de Hants, au point même où les cargaisons de plomb britannique étaient embarquées à destination de la Gaule et de l'Italie Ils nous apportent une preuve nouvelle de l'intensité de ce commerce et du tracé de l'itinéraire que suivaient les convois partis des centres de production.

Maurice Besnier.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Numéro d'ordre	Référence	Nombre d'exemplaires	Lieu de la trouvaille	Lieu actuel de conservation	Région d'origine	Date	Poids
1	*C. I. L.*, X, n° 8073, 2.........	1	Carcinadas di Flumini-maggiore (Sardaigne).	Musée de Cagliari.	Sardaigne.	Règne d'Hadrien, 117-138 ap. J. C.	34 kil.
2	*C. I. L.*, X, n° 8073, 1..........	1	Mines de San Nicolo (Sardaigne).	Musée de Berlin.	Sardaigne.	Ep que impériale.	35 k. 585
3	*C. I. L.*, II, n° 6247, 1.........	1	Espagne.	Musée de Madrid.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	environ 34 kil.
4	Inédit.........................	1	Espagne.	Musée de Madrid.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	environ 34 kil.
5	*Ephem. epigr.*, IX, n° 428, 4...	1	Espagne.	Musée de Tarragone.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire	»
6	*Ephem. epigr.*, IX, n° 428, 5...	1	Espagne.	Musée de Tarragone.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	»
7	*C. I. L.*, II, n° 6247, 3; *Ephem. epigr.*, IX, p. 181...........	Nombreux exemplaires	Port de Carthagène.	Musée de la Société economique de Carthagène; musée de Berlin, etc.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	»
8	*Ephem. epigr.*, VIII, n° 254, 2..	1	Port de Carthagène.	»	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	»
9	*Ephem. epigr.*, IX, n° 428, 3...	1	Carthagène.	Collection Angel Guirao à Murcie.	Espagne.	Avant Sylla.	»

11	*Ephem. epigr.*, IX, n° 428, 2...	1	Carthagène.	Collection Angel Guirao à Murcie.	Espagne.	Avant Sylla.	»
12	*C. I. L.*, II, n° 6247, 6; *Ephem. epigr.*, IX, p. 181............	1	Carthagène, ou environs.	Musée de la Société économique de Carthagène.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	environ 34 kil.
13	*Ephem. epigr.*, VIII, n° 254, 1; IX, p. 181..................	1	Carthagène, ou environs.	Collège des Quatre Saints à Carthagène.	Espagne.?	Avant Sylla.	»
14	*C. I. L.*, I, n° 1481; II, n° 3439 et n° 6247, 4; *Ephem. epigr.*, IX, p. 181..................	Une trentaine d'exempl.	Mine d'Orihuela, au nord de Carthagène.	Musée de la Société économique de Carthagène; collection Angel Guirao à Murcie; Ecole des Mines et Musée de l'Académie à Madrid; Louvre; Bibliothèque Nationale; British Museum; Museum of practical geology de Londres, etc.	Espagne.	Avant Sylla.	De 32 k. à 34 k. 500
15	*Revue archéol.*, 1907, I, p. 58-68; *Année épigr.*, 1907, n° 135.	5 /	Mine du Coto Fortuna, près de Mazarron.	Un exemplaire au Louvre.	Espagne.	Début de l'Empire.	Exempl. du Louvre 36 k. 800
16	*C. I. L.*, II, n° 4964 et n° 6247, 5.	Plusieurs exemplaires	Canjajar, au N.-O. d'Almeria.	»	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	»
17	*C. I. L.*, II, n° 6247, 7.........	1	Mine de Lomas de la Urraca (province de Malaga).	»	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	»
18	*C. I. L.*, II n° 3280 *a* et n° 6247, 2.	1	Cazlona.	Collection Loring à Malaga.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	11 k. 500
19	*Boletin de la R. Acad. de la Historia*, LXIII, 1913, p. 277-280; *Année épigr.*, 1914, n° 23.	1	Mine Terrenas, à Alcaracejos (Sierra Morena).	»	Espagne.	Début de l'Empire	56 k. 750

Numéro d'ordre	Référence	Nombre d'exemplaires	Lieu de la trouvaille	Lieu actuel de conservation	Région d'origine	Date	Poids
20	*C. I. L.*, II, n° 6247, 8.........	1	Italica.	»	Espagne.	»	»
21	*C. I. L.*, VII, n° 1201; *Ephem. epigr.*, IX, p. 642...........	1	Wookey hole (Somerset).	»	Bretagne : Somerset.	Règne de Claude, 49 ap. J.-C.	»
22	*C. I. L.*, VII, n° 1202; *Ephem. epigr.* IX, p. 642............	1	Collines de Blagdon (Somerset).	British Museum	Bretagne : Somerset.	Règne de Claude, 49 ap. J.-C.	73 k. 928
23	*Ephem. epigr.*, III, n° 121 *a-c*..	Deux exempl. entiers et un fragment.	Charterhouse (Somerset).	*a*) Collection Wood à Charterhouse; *b*), musée de Bristol.	Bretagne : Somerset.	Règne de Vespasien, 69-79 ap. J.-C.	*a*) 78 k. 10; *b*) 82 k. 516
24	*a*) *Ephem. epigr.*, III, n° 121 *d*; *b*) *C. I. L.*, VII, n° 1210......	3	*a*) Charterhouse *b*) Bristol (Somerset).	*b*) Un exemplaire au musée de Bristol, un autre au British Museum.	Bretagne : Somerset.	Règne d'Antonin le Pieux, 139-161 ap. J.-C.	*a*) 101 k 583 *b*) 40 k. 365 et 34 k. 469
25	*a*) *C. I. L.*, VII, n° 1211; *b*) *Ephem. epigr.*, III, n° 121 *e*; *c*) *Ephem. épigr.*, IV, p. 201..	Un exempl. entier et plusieurs fragments.	Un exemplaire près de Bruton, les fragments à Charterhouse (Somerset.)	Les fragments à Charterhouse, au Taunton Museum.	Bretagne : Somerset.	Règne de Marc-Aurèle et de L. Verus, 164-169 ap. J.-C.	*a*) Envir. 22 k. 700 (exempl. entier).
26	*C. I. L.*, VII, n° 1203; *Ephem. epigr.*, VII, n° 1120..........	1	Près de Stockbridge (Hants).	British Museum.	Bretagne : Somerset.	Règne de Néron, 60 ap. J.-C.	70 k. 753
27	*C. I. L.*, VII, n° 1209 *a-f*; *Ephem. epigr.*, IX, p. 643...........	6	*a*, *b*, *e*, paroisse de Snead; *c*, paroisse de Westbury; *f*, Minsterley (Shropshire); *d*, Bath (Somerset).	*a*) Birmingham, musée géologique de l'Université; *c*) British Museum; *d* musée de Bath; *e*) collection Jos. Mayer au musée de Liverpool.	Bretagne : Suropshire.	Règne d'Hadrien, 117-138 ap. J.-C.	*a*) 86 k.745; *c*) 87 k.535; *d*) 88 k 422; *e*) 83 k.906; *f*) 78 k.464
28	*C. I. L.*, VII, n° 1204; *Ephem. epigr.*, IX, p. 642-643.......	1	Great Boughton près de Chester (Cheshire)	Collection du marquis de Westminster, à Easton Hall.	Bretagne : Flintshire.	Règne de Vespasien et de Titus, 74 ap. J.-C.	81 k. 185

						74 ap. J.-C.	
30	*C. I. L.*, VII, n° 1206..........	20	Estuaire de la Mersey (Cheshire).	»	Bretagne : Flintshire.	Règne de Domitien, 84-96 ap. J.-C.	»
31	*C. I. L.*, VII, n° 1212; *Ephem. epigr.*, III, p. 141............	1	Environs de Chester (Cheshire).	Musée de Chester.	Bretagne : Flintshire.	Epoque impériale.	76 k. 196
32	*C. I. L.*, VII, n° 1205; *Ephem. epigr.*, IX, n° 1264...........	2	Hint's Common (Staffordshire).	British Museum et Tamsworth Castle.	Bretagne : Flintshire.	Règne de Vespasien, 76 ap. J.-C.	68 k. 939 et 68 k. 032
33	*Ephem. epigr.*, IX, n° 1266.....	1	Landes de Matlock près de Derwent (Derby).	British Museum.	Bretagne : Derby.	2e moitié du 1er siècle ap. J.-C.	79 k. 371
34	*C. I. L.*, VII, n° 1214..........	1	Landes de Matlock (Derby).	British Museum.	Bretagne : Derby.	2e moitié du 1er siècle ap. J.-C.	37 k. 644
35	*C. I. L.*, VII, n° 1215 *a* et *b*....	5	Un exemplaire dans les landes de Matlock (Derby), quatre à Pulborough (Sussex).	4e exemplaire, collection Curzon, à Parham Park; 5e exemplaire, British Museum.	Bretagne : Derby.	2e moitié du 1er siècle ap. J.-C.	1er ex. 78 k. 464; 5e ex. 83 k. 353
36	*C. I. L.*, VII, n° 1208; *Ephem. epigr.*, III, p. 141; IX, p. 643.	1	Landes de Matlock (Derby).	British Museum.	Bretagne : Derby.	Règne d'Hadrien 117-138 ap. J.-C.	57 k. 600
37	*C. I. L.*, VII, n° 1213; *Ephem. epigr.*, IX, p. 643............	1	Près de Castleton (Derby).	»	Bretagne : Derby.	Epoque impériale	»
38	*C. I. L.*, VII, n° 1216; *Ephem. epigr.*, IX, n° 1265..........	2	Hexgrave Park (Nottinghamshire) et South Cave, près de Broug (Yorkshire).	British Museum et collection Barnard à South Cave.	Bretagne : Derby.	2e moitié du 1er siècle ap. J.-C.	83 k. 350 et 61 k. 230
39	*C. I. L.*, VII, n° 1217..........	1	South Cave, près de Broug (Yorkshire)	»	Bretagne : Derby.	Epoque impériale.	»
40	*Ephem. epigr.*, IX, n° 1264 *a*..	1	Theobald's Park (Hertford).	British Museum.	Bretagne : Derby.	Règne d'Hadrien, 117-138 ap. J.-C.	84 k. 057
41	*C. I. L.*, VII, n° 1207; *Ephem. epigr.*, IX, p. 643...........	2	Heyshaw Moor (Yorkshire).	British Museum et collection Ingleby à Ripley Castle.	Bretagne : Yorkshire.	Règne de Domitien. 81 ap. J.-C.	70 k. 753 et 70 k. 300

Numéro d'ordre	Référence	Nombre d'exemplaires	Lieu de la trouvaille	Lieu actuel de conservation	Région d'origine	Date	Poids
42	*C. I. L.*, XII, n° 5700, 1	1	Barry (Vaucluse).	Musée d'Avignon.	Gaule : pays des Ségusiaves.	»	49 kil.
43	*C. I. L.*, XII, n° 5700, 2 *a*......	1	Fréjus (Var).	»	»	»	»
44	*C. I. L.*, XII, n° 5700, 2 *b*	1	Fréjus (Var).	»	»	»	»
45	*C. I. L.*, XIII, n° 3491..........	1	Saint-Valery-sur-Somme (Somme).	Musée de Saint-Germain.	Bretagne : Somerset.	Règne de Néron, 54-68 ap. J.-C.	75 kil.
46	*C. I. L.*, XIII, n° 3222.........	1	Lillebonne (Seine-Inférieure).	Musée de Rouen.	Bretagne : Shropshire ?	Règne de Septime-Sévère, 193-211 ap. J.-C.	43 k. 500
47	*C. I. L.*, XIII, n° 2612 *a*.......	1	Sassenay, près de Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).	Musée de Châlon-sur-Saône.	Bretagne : Shropshire ?	Règne de Septime-Sévère, 193-211 ap. J.-C.	86 k. 300
48	*C. I. L.*, XIII, n° 2612 *b*........	1	Chatenoy-le-Royal, près de Châlon-sur-Saône (S.-et-L.).	Musée de Châlon-sur-Saône.	Bretagne : Shropshire ?	Règne de Septime-Sévère, 193-211 ap. J.-C. ?	86 k. 300
49	*C. I. L.*, XIII, n° 10029, 27	1	Achlum (Frise).	Musée de Leeuwarden (Pays-Bas).	»	»	Fragm. d'envir. 13 kil.
50	*Bonner Jahrbücher*, CXXIV, 1917, p. 88-103..................	1	Heppen (Westphalie)	Collection Dörrenberg à Soest.	Espagne ou Gaule.	Début de l'Empire.	
51	*C. I. L.*, XIII, n° 10029, 25.....	1	Tafelacker, près de Worms.	Musée de Worms.	Bretagne : Shropshire ?	Epoque impériale.	61 k. 500
52	*C. I. L.*, XIII, n° 10029, 26.....	1	Bâle (Suisse).	Musée de Bâle.	Espagne ou Gaule.	Début de l'Empire.	33 kil.
53	*C. I. L.*, VIII, n° 10484.........	4 ou 5	Port de Cherchel (Algérie).	Musée de Cherchel.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	34 k. 500
54	*C. I. L.*, VIII, n° 22656, 3......	1	Carthage.	»	»	»	»
55	*Mél. Cagnat*, p. 385 ; *Année*	3	Mahdia (Tunisie).	Musée du Bardo.	Espagne ou Attique	1re moitié du dernier siècle av. J.-C.	32 k. 180 et 32 kil.

57	*Mél. Cagnat*, p 384; *Année épigr.*, 1913, n° 146 ; *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1913, p. 475.	[illegible]	Mahdia (Tunisie).	Musée du Bardo.	Espagne ou Attique.	1re moitié du dernier siècle av. J.-C.	[illegible] 34 k.370, 31 k.380, 32 k 90 et 32 kil.
58	*C. I. L.*, IX, n° 6091..........	2	Ripatransone (Picenum).	Musée de Ripatransone.	Espagne ou Attique.	1re moitié du dernier siècle av. J.-C.	35 kil.
59	*C. I. L.*, X, n° 8073, 3 et p. 1002.	10	Au sud de Cianciana (Sicile, province de Girgenti).	Musée de Palerme.	Espagne ou Attique.	1re moitié du dernier siècle av. J.-C.	Deux exempl. 33 kil. ou 3e, 33 k. 500
60	*C. I. L.*, XI, n° 6722, 15-16.....	1	Castagneto, près de Livourne.	»	»	»	»
61	*C. I. L.*, XI, n° 6722, 13........	1	Savignano, près de Rimini.	Collection Gambalunga à Rimini.	Espagne ?	Avant Sylla.	»
62	*C. I. L.*, X, n° 8339............	1	Pompei.	Musée de Naples.	Espagne?	Fin de la République ou début de l'Empire.	35 kil.
63	*C. I. L.* XV, n° 7918...........	1	Rome, dans le Tibre.	Musée des Thermes à Rome.	Espagne.	Avant Sylla.	34 k. 800
64	*C. I. L.*, XV, n° 7917..........	1	Rome, dans le Tibre ou près du Tibre.	Antiquarium du Caelius à Rome.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire	5 k. 300
65	*C. I. L.*, XV, n° 7916..........	1	Rome, dans le Tibre.	Musée des Thermes à Rome.	Espagne.	Fin de la République ou début de l'Empire.	34 k 800
66	*C. I. L.*, XV, n° 7914..........	1	Rome.	Anciennement à Velletri, musée Borgia.	Sardaigne.	Epoque impériale.	»
67	*C. I. L.*, XV, n° 7919..........	1	Rome, dans le Tibre.	Musée des Thermes à Rome.	Bretagne.	Epoque impériale.	83 k. 800
68	*C. I. L.*, XV, n° 7920	1	Rome, dans le Tibre.	Musée des Thermes à Rome.	Bretagne.	Epoque impériale.	82 k. 100
69	*C. I. L.*, XV, n° 7915	1	Rome, dans le Tibre.	Musée des Thermes à Rome.	Bretagne.	Epoque impériale.	274 k. 600
70	*Proceed. of the Society of Antiquaries of London*, XXXI, 1918-1919, p. 37............	2	Clausentum (Hants).	»	Bretagne : Somerset.	Règne de Vespasien, 69-79 ap.	*a*) 80 k. 731 *b*) 75 k. 289

INDEX ÉPIGRAPHIQUE

N. B. — *Les chiffres renvoient aux numéros que portent dans le corps du mémoire les estampilles des lingots de plomb.*

I. Noms d'hommes et surnoms.

II. Noms géographiques.

III. Noms d'empereurs et de princes de la maison impériale.

IV. Dates consulaires.

V. Légions.

VI. Particularités notables.

VII. Indications numériques.

VIII. Sigles d'interprétation incertaine

IX. Emblèmes (marques de provenance).

OBSERVATIONS SUR VALENTIN

ET LE VALENTINISME [1]

Écrivant en 152 son *Apologie*, Justin, dans un passage célèbre (chap. 26), reproche aux Romains d'avoir honoré d'une statue le charlatan Simon de Gitta ; c'est que Justin avait mal lu et mal compris la dédicace à un dieu latin, *Semoni Sanco deo*, qui a été retrouvée en 1574 près du Tibre. Il parle ensuite de l'hérésiarque Ménandre, élève de Simon, qui fonda une secte à Antioche, et de Marcion, autre hérésiarque, qui était encore en vie. Ces gens-là et bien d'autres, qui enseignaient le libertinage, n'ont pas, dit-il, été poursuivis, tandis que les chrétiens le sont, malgré leur innocence. Justin ajoute qu'il a publié un traité sur les hérésies et qu'il le tient à la disposition des empereurs Marc Aurèle et Nerva auxquels son apologie est adressée. Mais, contrairement à ce qu'on a dit une fois, il est inexact qu'il mentionne lui-même Valentin [2].

Irénée, vers 185, écrivant à Lyon, cite (IV, 6, 2) un ouvrage de Justin contre Marcion, qui formait peut-être un chapitre de l'ouvrage contre les hérétiques en général.

Tertullien, en 218, combattant les disciples de Valentin, dit qu'il a puisé ses informations dans des traités dirigés contre les hérétiques et cite à ce propos ceux de Justin, de Miltiade, d'Irénée et de Proculus. Ainsi, Justin avait bien pris à partie Valentin, dont il était le contemporain. En effet, d'après Irénée, Valentin vint à Rome du temps de l'évêque Hygin, fleurit sous l'évêque Pius et resta là jusque sous Anicetus, ce qui répond à

1. Lu à l'Académie des Inscriptions les 12 et 19 octobre 1917 (*Comptes-rendus*, 1917, p. 347).
2. *Encycl. Brit.*, art. *Valentinus*, p. 852.

peu près aux années 138 à 160. En 152, ses tendances hérétiques devaient déjà s'être révélées depuis quelque temps, alors qu'au dire de Tertullien encore il avait commencé par conquérir un grand crédit à Rome et s'était même porté candidat au titre d'évêque de cette ville. La date de 138, pour l'arrivée de Valentin à Rome, se trouve ainsi indirectement confirmée.

Tertullien, comme on l'a remarqué depuis longtemps, a démarqué le livre d'Irénée et n'y a ajouté que très peu de chose. Donc, ou il n'a pas lu Justin, bien qu'il le cite, ou il n'y a rien trouvé d'important, ou Justin est une des sources principales d'Irénée de sorte qu'en traduisant l'un (ou en copiant la vieille traduction latine qui nous reste), Tertullien pouvait, de bonne foi, croire qu'il faisait usage de l'autre. A cette dernière hypothèse s'oppose le silence complet d'Irénée lui-même, qui pourtant nous a entretenu de ses sources. Il adresse son livre à un homme qu'il ne nomme pas, mais qu'il respecte apparemment beaucoup et qui exerce autour de lui une grande influence. Ce personnage, nous dit-il, désire depuis longtemps connaître les doctrines des hérétiques, mais ne réussit point à se procurer les informations nécessaires. Irénée a été plus heureux. Il a eu entre les mains quelques mémoires (ὑπομνήματα) des disciples de Valentin et a pu causer avec quelques-uns des hérétiques de la secte pour s'enquérir de leurs opinions. Puis il nous dit qu'il s'occupera particulièrement de la doctrine des disciples de Ptolémée, dont l'école est une branche de celle de Valentin. De Justin, pas un mot, alors pourtant qu'il cite ailleurs, dans le même ouvrage, le livre de Justin contre Marcion. La bonne foi d'Irénée étant certaine, il faut conclure de là que le chapitre relatif à Marcion avait sans doute été publié à part par Justin, peut-être sous une forme plus développée, et que son ouvrage d'ensemble sur les hérésies de son temps, où il était question de Valentin, n'était pas parvenu à Lyon.

Ce qu'Irénée a tiré des Valentiniens au cours de conversations ne devait pas être considérable, car nous savons par lui, et surtout par Tertullien, avec quelle réserve ils s'exprimaient. « Les

Valentiniens, dit ce dernier, ont aussi leurs mystères d'Éleusis, protégés par leur inviolable silence et qui n'ont de céleste que l'obligation de se taire. Interrogez-les avec candeur, ils vous répondent en fronçant les sourcils : « O profondeur! » Poussez-les de question en question, ils affirment avec des subtilités et des équivoques la foi qui nous est commune. Prouvez-leur indirectement que vous les avez pénétrés, ils nient tout ce qu'ils s'aperçoivent que vous savez. » D'ailleurs, même si Irénée avait interrogé un Valentinien repentant, revenu à l'Église, on ne conçoit pas qu'il eût pu apprendre de lui la théogonie effroyablement compliquée qu'il expose et dont on relit aujourd'hui le résumé à plusieurs reprises avant d'en pouvoir retenir les traits essentiels. Restent donc les ouvrages des disciples, notamment de Ptolémée. Ce Ptolémée vivait encore vers 185, pendant qu'Irénée écrivait à Lyon ; nous savons par Hippolyte qu'il fut, avec Héracléon, le chef de l'école prospère des Valentiniens de l'ouest, alors que l'école asiatique, restée plus fidèle à la pensée du maître, n'était plus représentée en 218, suivant Tertullien, que par un seul sectaire qui enseignait à Antioche. Tertullien sait, au sujet de Ptolémée, quelque chose qu'on ne trouve pas ailleurs : alors que Valentin considérait les Éons comme de simples affections de la divinité suprême (*sensus et affectus et motus... in ipsâ summâ divinitatis*), Ptolémée en fit des substances indépendantes et personnelles (*distinctis in personales substantias*). On a supposé que Tertullien avait emprunté cette information à Proculus ; quoi qu'il en soit, il ne l'a pas inventée et il en résulte clairement que l'exposé, partout reproduit, du système de Valentin par Irénée, n'est qu'un développement de celui du maître. Cela est du reste d'accord avec le témoignage d'Irénée lui-même. Ce que Justin avait écrit contre Valentin nous est donc complètement inconnu ; si cela avait été important, Tertullien, qui cite Justin, nous l'aurait appris. Mais il n'y a rien d'étonnant que Justin ait mal connu la doctrine de Valentin, encore vivant et enseignant à Rome, où il avait d'abord affecté l'orthodoxie, car

Valentin n'a pas écrit d'ouvrages dogmatiques. Les fragments considérables que nous ont conservés Clément d'Alexandrie, Épiphane et quelques autres proviennent de ses sermons, de ses lettres, de ses hymnes. Il est vrai qu'on a découvert en 1891, dans un manuscrit de Milan, la mention d'un ouvrage de Valentin sur les trois natures, c'est-à-dire la matière, la vie et l'âme. Mais si cet écrit avait été considérable, ou si on l'avait toujours cru authentique, nous en saurions certainement davantage, et Clément, en particulier, y aurait fait des emprunts.

D'après le texte de Tertullien cité plus haut, Ptolémée n'avait été novateur que par la vie individuelle qu'il attribuait aux hypostases de Valentin : il avait transformé sa philosophie mystique en mythologie. Sur le fond des choses, c'est-à-dire le système destiné à expliquer l'origine du monde sensible par la dégradation d'une personne du monde des Éons, il devait d'autant plus être d'accord avec son maître que ce dernier n'a pu innover lui-même que dans le détail. Toutes ces laborieuses extravagances remontent, en effet, très haut : à travers les systèmes des Ophites et de Simon de Gitta, elles se rattachent d'une part à la cabbale juive, aux livres sapientiaux et à d'autres rêveries orientales, peut-être persanes, de l'autre et surtout à Philon de Byblos, au *Timée* de Platon, aux premiers poètes philosophes de la Grèce et aux théogonies de l'orphisme. On a pu soutenir, de nos jours, qu'elles se reliaient aussi au bouddhisme. Le problème étant le même — expliquer que l'infini se soit abaissé à produire le fini, expliquer aussi l'origine du mal, question connexe à la première — il n'est pas surprenant qu'on ait eu recours, pour le résoudre, aux mêmes combinaisons à la fois savantes et enfantines, consistant à expliquer l'inexplicable par des enchaînements d'hypothèses, de simples vues de l'esprit. Il y a là un courant très large qui coule parallèlement, depuis que les hommes pensent, à celui des religions et des mythologies consolidées par l'autorité ou la littérature. Il ne s'arrêtera pas avant que les

hommes aient cessé d'être dupes des mots qu'ils prononcent et de croire qu'une conception rationnelle, ou qui en a l'apparence, puisse leur permettre d'embrasser la réalité supra-sensible, en dehors de l'espace et du temps.

Tertullien parle deux fois des psaumes de Valentin. Combattant l'hérésiarque valentinien Alexandre (*de Carne Christi*, 17), il écrit : « Laissons de côté Alexandre avec les syllogismes qu'il apporte dans la discussion, *et aussi avec les psaumes de Valentin, dont s'appuie de temps en temps son étrange audace, comme s'ils venaient d'une autorité respectable.* » Et plus loin (c. 20) : « Nous avons encore pour nous l'appui des psaumes, *non pas des psaumes d'un Valentin, l'apostat, l'hérétique et le platonicien*, mais ceux du très saint prophète David, dont l'autorité est si bien reconnue. » Ici, Tertullien a beau faire fi des psaumes de Valentin : il réconnaît implicitement, par sa manière d'en parler, que certains chrétiens qualifiés d'hérétiques les citaient comme des témoignages comparables à ceux du Psautier attribué à David.

Un fragment d'un psaume de Valentin, qui fait regretter la perte du reste, nous a été conservé par Hippolyte au livre VI des *Philosophoumena*, lequel est consacré aux hérésies similaires de Simon et des Valentiniens. Hippolyte est préoccupé, comme toujours, de montrer que les doctrines gnostiques se rattachent à Pythagore et à Platon. Après avoir fait sentir l'affinité du Valentinisme avec le Pythagorisme (chap. 37), il en vient à Platon et, comme terme de comparaison, il transcrit en partie la deuxième lettre attribuée à ce philosophe, morceau généralement considéré aujourd'hui comme apocryphe, mais qui n'en est pas moins d'un haut intérêt. C'est la section de la lettre à Denys qui est précédée de ces mots : « La petite sphère n'est pas exacte ; Archidémos te le fera voir, quand il sera près de toi », détail qui ne se rapporte ni à ce qui précède, ni à ce qui suit, qu'un faussaire, même très astucieux, n'avait aucun intérêt à introduire et qui peut prêter à des réflexions dont ce

n'est pas ici le lieu. Il suffit de rappeler qu'un critique aussi sévère que Bentley croyait à l'authenticité de ces lettres ; on ne dira pas que le sentiment de la grécité lui ait fait défaut. Platon continue : « Quant à la question autrement grave et en quelque manière divine sur laquelle tu l'as chargé de venir me demander des éclaircissements, il devra mettre tous ses soins à te l'expliquer. Tu te plaindrais, s'il faut l'en croire, de n'avoir pas été suffisamment édifié sur la nature de l'être premier. Il faut donc t'en parler, mais d'une manière énigmatique, afin que si cette lettre éprouvait quelque accident sur terre ou sur mer, elle ne pût être comprise de qui la lirait. Voici donc ce qui en est. Autour du roi de toutes choses, sont toutes choses ; il est la fin de toutes choses et le principe de tout ce qui est beau. Ce qui est second est autour des seconds principes et ce qui est troisième autour des troisièmes [ceci ressemble assez aux trois natures de Valentin]. Désireux de connaître la nature de ces principes, l'âme humaine considère tout ce qui offre avec elle quelque parenté, sans rien trouver qui la satisfasse... Tu me demandes, fils de Denys et de Doris, quelle est la cause de tous les maux. L'âme se tourmente de son ignorance à cet égard et tant qu'elle n'en aura pas été délivrée, elle n'atteindra pas la vérité. Écoute ce qu'il y a d'admirable dans cette affaire. Il est beaucoup d'hommes qui ont reçu ces doctrines ; ils sont habiles à apprendre, habiles à se souvenir, déjà vieux ; eh bien, ils déclarent que ce qui leur avait semblé le plus incroyable est ce qui leur paraît aujourd'hui la vérité, et réciproquement [serait-ce une allusion à la doctrine du péché originel enseignée par l'orphisme ?] Prends donc bien garde d'avoir à regretter un jour ce qui te sera échappé à ce sujet. C'est pourquoi moi-même je n'ai rien écrit sur ces questions ; il n'y a pas là-dessus d'ouvrage de Platon ; il n'y en aura jamais. Ceux qui passent pour être de moi sont de Socrate, alors qu'il était dans l'éclat de sa jeunesse » [je ne vois pas comment expliquer cette dernière phrase ; du reste, la citation d'Hippolyte est tronquée en plusieurs endroits]. —

Valentin, poursuit Hippolyte, ayant lu ces mots, admit que le roi dont parlait Platon était le Père et l'Abîme (Bythos), principe de tous les Éons. Quant aux seconds principes, il supposa que c'étaient les Éons eux-mêmes, à l'intérieur du plérôme ; les troisièmes seraient ce qui est en dehors du plérôme. Valentin a montré tout cela brièvement dans un psaume, commençant par le bas alors que Platon commence par le haut. Il s'exprime ainsi :

Ἀέρος πάντα βλέπω κρεμάμενα,	Je vois tout suspendu de l'air,
πάντα δ' ὀχούμενα πνεύματι νοῶ,	je comprends que tout est porté par l'esprit,
σάρκα μεν ἐκ ψυχῆς κρεμαμένην,	la chair suspendue à l'âme,
ψυχὴν δ' ἀέρος ἐξερχομένην,	l'âme s'élançant hors de l'air,
ἀέρα δ'ἐξ αἴθρης κρεμαμένον,	l'air suspendu à l'éther,
ἐκ δὲ βυθοῦ καρποὺς φερομένους,	les fruits tirés de l'Abîme,
ἐκ μήτρας δὲ βρέφος φερόμενον.	l'enfant tiré de la matrice.

Hippolyte croit comprendre ce que nous ne comprendrions pas sans lui. Valentin signifie, dit-il, que la chair est la matière qui est suspendue à l'âme du Démiurge. L'âme naît de l'air, c'est-à-dire que le Démiurge naît par l'esprit en dehors du Plérôme. L'air naît de l'éther, c'est-à-dire que la Sophia extérieure sort du Plérôme. Les fruits sont sortis de l'Abîme, c'est-à-dire que tous les Éons sont des émanations de Bythos le Père. — Évidemment, ce ne sont pas là de simples hypothèses d'Hippolyte ; le contexte et sans doute des commentaires de disciples devaient l'éclairer à ce sujet.

Ces vers de Valentin, qui ont leur grandeur, sont assurément bien ténébreux ; mais le sont-ils plus que les *Odes de Salomon* dont un texte syriaque, peut-être traduit du grec, a été publié par Rendell Harris en 1909 ? Qu'on en juge : je cite la traduction de la 19ᵉ Ode par M. l'abbé Labourt et c'est celle-là que je tiens à citer parce qu'une phrase — relative à la Vierge mère — a été alléguée par Lactance, qui n'hésitait pas à l'attribuer au roi Salomon. Lactance, comme l'a montré M. Ren-

dell Harris, n'avait pas extrait cette citation du texte même ; il se servait d'un recueil de textes choisis, analogue à celui que nous a laissé saint Cyprien et qui n'était certes pas le premier de son genre, puisque M. Harris me semble avoir établi qu'antérieurement même aux Évangiles et aux Épîtres, les prédicateurs chrétiens disposaient d'anthologies analogues qui leur fournissaient notamment des arguments pour confondre les juifs, en leur démontrant que tout ce qui était arrivé avait été prédit dans leurs anciens livres et que ces rencontres souvent très frappantes rendaient évidentes les desseins de Dieu.

Traduction Labourt :

« Une coupe de lait m'a été apportée, et je l'ai bue dans la douceur et la suavité du Seigneur. Le Fils est cette coupe, et celui qui a été trait, c'est le Père, et celui qui l'a trait, c'est l'Esprit Saint, parce que ses mamelles étaient pleines et il voulait que son lait fût répandu largement. L'Esprit saint a ouvert son sein et a mêlé le lait des deux mamelles du Père et a donné le mélange au monde, à son insu ; et ceux qui le reçoivent dans sa plénitude sont ceux qui sont à droite. L'esprit étendit ses ailes sur le sein de la vierge et elle conçut et elle enfanta, et elle devint mère-vierge avec beaucoup de miséricorde ; elle devint grosse et enfanta un fils sans douleur ; et afin qu'il n'arrivât rien d'inutile [pas de sens], elle ne demanda pas de sage-femme pour l'assister ; comme un homme, elle enfanta volontairement [pas de sens] ; elle enfanta en exemple, elle posséda en grande puissance, elle aima en salut et le garda dans la suavité et (le) montra dans la grandeur. Alleluia ! »

Bien entendu, les critiques, ceux-mêmes qui considéraient le noyau de ce recueil d'odes comme juif, sont d'accord pour déclarer que celle-ci est chrétienne, bien que n'appartenant pas à la Grande Église, mais à quelque secte. Lactance a cité ces mots de l'ode : « *Infirmatus est uterus virginis et accepit fetum et gravata est et facta est in multa miseratione mater virgo* ». L'auteur de l'anthologie qu'a consulté Lactance avait, à la différence de cet auteur, lu le morceau entier ; pour l'attribuer

à Salomon, pour le tenir antérieur de mille ans au christianisme ou, du moins, purement juif, il devait avoir soit des raisons, qui nous échappent, soit une stupidité impénétrable à notre critique. A cette difficulté s'en joint une autre : nous ne connaissons pas de secte chrétienne dont les doctrines soient reproduites ou même indiquées dans ce recueil; nous ne trouvons pas ailleurs l'idée poétique que le Saint Esprit ait donné ses soins à traire le Père, parce que ses mamelles étaient pleines de lait à éclater, qu'il ait ensuite mêlé le lait tiré de ses deux mamelles et qu'il en ait composé un breuvage sacré qui est le Fils.

Bien plus : le faussaire a été si habile que, tout en parlant de la naissance virginale et en mentionnant une fois la croix (dans un passage inintelligible), il n'a jamais parlé ni du Christ, ni de l'idée du péché, ni de la Rédemption. Les faussaires, ceux surtout qui écrivent un galimatias mystique, prennent d'ordinaire moins de précautions. Mais je ne prétends pas trouver le mot de l'énigme, qui doit peut-être se chercher dans la gnose juive ; je la tiens même pour tout à fait insoluble tant qu'on ne possèdera pas de documents nouveaux pour nous éclairer.

En citant cette ode après le fragment du psaume de Valentin — nous avons aussi des Psaumes attribués à Salomon, qu'on croit du Ier siècle avant notre ère — je me suis souvenu qu'au moment de la première publication des *Odes*, le savant Preuschen a promis d'établir qu'elles n'étaient autre chose qu'un fragment du psautier valentinien. Mais, de 1910 à 1914, Preuschen n'a rien publié à ce sujet ; c'est donc probablement qu'il a changé d'avis. En revanche, un des meilleurs connaisseurs de la gnose, Bousset, écrivait en 1911 [1] : « Nous pouvons conjecturer que les psaumes de Valentin ressemblaient dans leur genre aux belles odes de Salomon récemment découvertes, sans pourtant suggérer que ces psaumes en particulier sont spécifiquement gnostiques ou valentiniens ».

Sauf que les *Odes de Salomon* ne me semblent pas belles, mais seulement ténébreuses, je suis de l'avis de M. Bousset, qui

1. *Enc. Brit.*, s. v. *Valentinus*.

réflète, en se donnant garde de l'adopter entièrement, l'opinion émise autrefois par Preuschen. Mais j'irais volontiers plus loin que lui. Mettez cette littérature en prose, comme les traducteurs sont obligés de le faire; il y a là des extravagances qui confondent l'esprit. Laissez-leur la forme poétique de l'original, comme au Rig-Véda, aux Gâthas, aux Odes de Pindare et à tant d'autres poèmes que trahit tout traducteur : je ne dis pas que cela sera supportable à un esprit moderne, mais il se révoltera beaucoup moins contre une obscurité voulue, des métaphores et des idées incohérentes. Or, je rappelle : 1° que Valentin n'a pas écrit d'ouvrage didactique; 2° que son psautier était encore très estimé de ses disciples en 218; 3° que sa théosophie a dû être comprise, du moins en gros, et interprétée oralement, avant d'être l'objet des commentaires de ses élèves; 4° que toute théologie s'exprime d'abord par des hymnes rituelles, comme en chantaient les chrétiens que Pline le Jeune connut en Bithynie, et que les théologiens viennent toujours après les poètes; même le début de la Genèse passe aujourd'hui, à cause de ses refrains, pour la mise en prose d'un ou plusieurs hymnes de la Création; 5° que le fragment cité par Hippolyte est, suivant ce dernier, qui connaissait le contexte, comme un raccourci de toute la doctrine. J'en conclus qu'il faut attribuer au psautier de Valentin une grande importance et que l'œuvre poétique de ce théosophe doit contribuer à expliquer tout ensemble la diffusion de sa doctrine et l'impression d'épopée lourdement traduite que nous laissent les résumés grecs et latins que nous en avons.

Un autre fragment de poésie valentinienne mérite de retenir un moment notre attention, car il ne me semble pas qu'il ait encore reçu tous les éclaircissements qu'il comporte. C'est une épitaphe métrique en grec découverte à Rome en 1858, traduite par Renan (*Origines*, VII, p. 147) et publiée en dernier lieu par l'abbé Aigrain dans son utile *Manuel d'épigraphie chrétienne* (n° 81). Un mari s'adresse à sa femme, qui était en même temps, dit-il sa parente par le sang; l'anagramme des cinq premiers

vers donne son nom Φλαβία (*Flavia*). Voici le texte, avec les restitutions certaines des éditeurs :

Φῶς πατρικὸν ποθέουσα, σύναιμε, σύνευνε, σοφή μου,
λούτροις χρεισαμένη Χριστοῦ μυρόν ἄφθιτον, ἁγνόν,
αἰώνων ἔσπευσας ἀθρῆσαι θεῖα πρόσωπα,
βουλῆς τῆς μεγάλης μέγαν ἄγγελον, υἱὸν ἀληθῆ,
εἰς νυμφῶνα μολοῦσα καὶ εἰς κόλπους ἀνόρουσας
αἰώνων πατρικοὺς καὶ . . . . .
οὐκ ἔσχεν κοινὸν βιότου τέλος ἥδε θανοῦσα,
κάτθανε καὶ ζώει καὶ ὁρᾷ φάος ἄφθιτον ὄντως,
ζώει μὲν ζωοῖσι, θάνεν δὲ θανοῦσιν ἀληθῶς·
Γαῖα, τί θαυμάζεις νέκυος γένος; ἢ πεφόβησαι;

J'ajoute la traduction de Renan, reproduite par M. Aigrain; Renan n'a fourni aucun commentaire :

« Désireuse de voir la lumière du Père, compagne de mon sang, de mon lit, ô ma sage, parfumée au bain sacré de la myrrhe incorruptible et pure de Christos, tu t'es hâtée d'aller contempler les divins visages des Éons, le grand Ange du grand Conseil, le Fils véritable, pressée que tu étais de te coucher au lit nuptial, dans le sein paternel des Éons...

« Cette morte-ci n'eut pas le sort commun des humains. Elle est morte, et elle vit et voit réellement la lumière incorruptible Aux yeux des vivants, elle est vivante ; ceux qui la croient morte sont les vrais morts. Terre, que veut dire ton étonnement devant cette nouvelle espèce de mânes ? Que veut dire ta crainte? »

Il y a plusieurs observations à faire sur cette belle traduction, qui équivaut à un commentaire perpétuel.

Dans la pensée des Valentiniens, l'âme de l'initié n'est pas seulement appelée après la mort à séjourner avec les Éons dans le Plérôme, mais à contracter un mariage mystique avec un ange céleste. La préfiguration de ce mariage des âmes initiées est l'histoire de la chute et de la rédemption de l'Éon Sophia. Dans une frénésie d'amour, elle a voulu approcher de Bythos, mais n'a pas

pu y réussir ; pourtant, l'intensité du désir l'a rendue mère et elle a mis au jour un avorton, le monde matériel. Ainsi, par la chute de l'Éon Sophia, un pont est jeté entre le monde des esprits et celui des corps, qui est ensuite organisé par le Démiurge et ses anges, inférieurs aux Éons. La rédemption de Sophia s'accomplit par son union avec le sauveur céleste, *Sôter*, identifié plus tard au Christ qui, dans le système de Ptolémée, est le produit collectif du Plérôme. La pensée dominante du rituel valentinien est de répéter l'expérience de l'union céleste de Sophia avec le Sôter. Les anges, tantôt considérés comme issus de Sôter et de Sophia, tantôt simplement comme l'escorte de Sôter, sont les fiancés célestes des âmes des initiés. Ainsi chacune de ces âmes est attendue au ciel par un ange. C'est pourquoi Irénée (I, 6, 4) dit que les gnostiques méditent sans cesse sur le mystère de l union céleste en sizygie; c'est pourquoi aussi l'un de leurs rites essentiels était celui de la chambre nuptiale dont parle Irénée (I, 21, 3) : « Quelques-uns, dit-il, préparent une couche nuptiale et accomplissent un rite mystique, en prononçant certaines formules, affirmant qu'ils célèbrent un mariage spirituel à l'exemple des conjonctions (sizygies) célestes. » Cela posé, le vers 5 de l'épitaphe devient clair. Comme la Sophia déchue, qui a violemment désiré d'abord, puis perdu, puis recouvré la pleine jouissance de la lumière éternelle, l'âme de l'initié, affranchie par la mort des liens de la matière, va contempler les Eons et, parmi eux, le grand Ange du grand Conseil (expression d'Isaïe, IX, 6)[1] et le Fils véritable, qui est ou qui a été identifié au Christ; ce grand Ange est le chef des Anges sans épithète, fiancés de l'âme, et c'est pourquoi il est dit que l'âme se dirige vers le lit nuptial, εἰς νυμφῶνα μολοῦσα. Ce n'est pas la conception chrétienne du mariage avec le Divin Époux — *adest sponsus qui est Christus* — mais avec un de ses anges; les anges gardiens du valentinisme sont des époux pour l'éternité.

1. Cet ange du grand Conseil revient dans un des fragments de Théodote *ap.* Clément d'Alexandrie (p. 355).

Il est assez naturel que l'obsession de cette idée du mariage céleste autorise sur terre des concessions au libertinage. Pour préluder aux noces avec les anges, les converties se laissent parfois aller à des unions moins éthérées avec des initiateurs astucieux qui les séduisent. Irénée fut témoin de cela à Lyon (I, 13, 3). Il connut un Valentinien de la secte de Marcus, qui s'occupait de préférence des femmes élégantes et riches de la ville. « Je désire vivement, leur disait-il, vous faire participer à la grâce (*charis*) qui est en moi, car le Père de toutes choses voit sans cesse votre ange devant lui (il s'agit, bien entendu, du fiancé céleste). Recevez d'abord de moi et par moi le don de la grâce. Parez-vous comme une fiancée qui attend son fiancé, afin que vous soyez comme moi, et que je sois comme vous. Fixez le germe de la lumière dans votre chambre nuptiale. Recevez de moi un époux et soyez acceptée de lui. Mais voici que la grâce est déjà descendue sur nous : ouvrez la bouche et prophétisez! » La dame répond : « Je n'ai jamais prophétisé, je ne sais comment m'y prendre. » Alors le convertisseur prononce de nouvelles invocations pour tromper sa victime et lui dit : « Ouvrez la bouche, dites n'importe quoi et vous prophétiserez ». Exaltée par ces paroles, le cœur battant sous le coup d'une vive émotion, la dame s'enhardit et prononce les premières paroles venues; dès lors elle se croit une prophétesse et remercie le Marcosien de lui avoir communiqué la grâce qu'il posséde. Pour le récompenser, non seulement elle lui donne tous ses biens, mais lui livre sa personne, désirant par cette union s'identifier le plus possible à lui ». — Irénée ajoute que certaines femmes, malgré ces séductions et leurs suites, ont faussé compagnie aux libertins dévots et sont revenues dans le giron de l'Église. C'est sans doute de leur bouche qu'il a connu ces aventures; d'autres en ont fait la confession publique, pour épargner à des femmes crédules les mêmes déceptions.

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, juger le valentinisme d'après les manigances et les débauches de quelques apôtres libertins

de la doctrine; l'épitaphe de la Valentinienne à Rome suffirait à prouver que la secte était tout autre chose qu'une compagnie de sottes et de débauchées. L'histoire du mysticisme chrétien lui-même, si souvent poursuivi par les autorités ecclésiastiques, est là pour montrer la vérité profonde des mots de Pascal sur l'homme qui n'est ni ange ni bête, mais qui fait la bête quand il veut faire l'ange. Tous les Valentiniens n'ont pas échappé à cette loi.

Le dernier vers de l'inscription n'a pas, que je sache, été suffisamment expliqué :

Γαῖα, τί θαυμάζεις νέκυος γένος; ἦ πεφόβησαι;

« Terre, quelle sorte de larve t'étonne? As-tu donc peur? » Il fallait que ces mots éveillassent dans l'esprit des lecteurs de l'épitaphe une idée précise. Or, on connaît des images de la Terre personnifiée, Gaïa ou Tellus, représentée les mains levées, dans l'attitude de la surprise ou de la crainte, par exemple sur un sarcophage de la villa Albani (*Rép.*, III, 130) et sur un sarcophage du Capitole (III, 187). La remarque en a déjà été faite. « Il arrive parfois dit Kuhnert, qu'en présence d'événements extraordinaires (sur les reliefs des sarcophages), Gaïa élève la main avec le geste de la surprise »[1].

Ce type est une survivance de celui de la Gaïa grecque émergeant en partie du sol et tendant de ses deux bras levés l'enfant Erichthonios, ou encore de Gaïa, dans les gigantomachies, suppliant les dieux d'épargner ses fils; on peut encore rappeler la statue de l'Acropole citée par Pausanias ou Gaïa, vue à mi-corps, prie Zeus de faire tomber la pluie[2].

Il semble donc possible que la tombe de la Valentinienne à Rome ait été ornée d'un relief ou d'une peinture représentant l'ascension de l'âme initiée, tandis que Gaïa, reposant sur le sol ou en émergeant, levait une ou deux mains dans l'attitude que nous venons de décrire. Le dernier vers de l'inscription équi-

1. Kühnert, *ap.* Roscher, *Gaïa*, p. 1582; cf. Eitrem, *ap.* Pauly-Wissova, p. 475.
2 Paus, I, 24, 3; cf. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 257.

vaudrait alors à ceci : « O terre, tombe reconnue des mortels, pourquoi t'alarmer à la vue de cette morte qui s'échappe pour gagner le séjour des véritables vivants ? As-tu donc peur de perdre ton empire sur les morts ? »

Pour admissible qu'elle soit, cette hypothèse d'une représentation figurée sur la tombe n'est pas indispensable si les contemporains de Flavia en avaient vu ailleurs de pareilles, auxquelles il suffisait de faire ainsi allusion. Les sectes gnostiques n'étaient nullement hostiles aux images, puisque nous savons que les Carpocratiens les multipliaient. C'est de ces sectaires qu'est né l'art chrétien, alors que, dans la grande Église, plus imprégnée des scrupules du judaïsme, l'art plastique et même la peinture étaient des objets de méfiance. Il est peut-être à propos de rappeler la singulière peinture mi-païenne mi-chrétienne, qui décore la tombe d'un prêtre de Sabazius sur la voie Appienne (*CIL.* VI, 142), où un personnage couronné, appelé par l'inscription *Angelus bonus*, conduit à travers une arcade la femme du prêtre, Vibia, avec cette légende : *Inductio Vibies*.

En résumé, j'ai voulu montrer que le valentinisme, qui n'est qu'une variété de croyances gnostiques antérieures au christianisme lui-même, témoigne d'une floraison poétique dont les preuves directes sont rares, mais qu'on peut entrevoir sous les traductions à la fois prosaïques et confuses que les adversaires de cette doctrine nous en ont laissées. A une époque d'effervescence religieuse et de sens critique en désarroi, c'est comme une continuation semi-barbare de la poésie philosophique des Grecs, qui avait trouvé déjà une suite dans le rituel orphique et dans bien d'autres recueils liturgiques que nous ignorons. La thèse historique des *Philosophoumena* n'est certainement pas à rejeter.

Salomon Reinach

LE FAUX SARCOPHAGE ÉGYPTIEN
DE TARRAGONE[1]

Depuis qu'il y eut en Espagne des chroniqueurs et des historiens attachés au passé de leur patrie, depuis la *Chronique* d'Isidore de Séville jusqu'à l'*Histoire générale* de Mariana, et même après celle-ci, ce fut une préoccupation constante de remonter jusqu'aux plus lointaines origines et de rattacher les peuples e les rois primitifs de la Péninsule aux races les plus fameuses de l'antiquité biblique ou classique. Pour établir en de riches annales l'authenticité de leur noblesse de beaucoup antérieure même à celle de Rome, rien n'a coûté aux chroniqueurs, du XIIIe au XVIIe siècle, ni la fantaisiste interprétation de quelques textes anciens agrémentés et amplifiés, ni même l'invention hardie de personnages ou de fables. La confiance d'un patriotisme crédule a accueilli avec faveur les audaces de quelques écrivains dont les bonnes intentions faisaient taire les scrupules.

M. Georges Cirot a esquissé dans un livre important, *Les Histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II* (1284-1556), le tableau de ces fantaisies extra-scientifiques et de leur succès, et nous a appris comment il faut lire les élucubrations d'Annius de Viterbe, le *picaro fraile*, ou d'Ocampo.

Mais ce que M. Cirot n'avait pas à nous dire, c'est que le souci de ces annalistes n'a pas toujours disparu en Espagne, même après la critique vigoureuse d'un historien loyal et consciencieux comme Mariana, même après les travaux de

1. Nous avions déjà signalé ces fausses antiquités égyptiennes d'Espagne, avec d'autres non moins curieuses, au Congrès archéologique du Caire. Ce n'est ici qu'un fragment développé de notre communication restée inédite.

la saine érudition moderne. Ou du moins cet esprit d'invention, exalté par l'amour-propre patriotique, n'a pas cessé de souffler; il prend seulement une autre forme, et de la littérature il est passé à l'archéologie.

Il est intéressant de noter que ce sont les rapports de l'Espagne primitive avec l'Égypte qui hantent surtout l'imagination et excitent la fantaisie. C'est qu'il semble y avoir là quelque fondement historique. Mariana, dont le bon sens rejette franchement les *rois fabuleux* créés par Annius de Viterbe, mais imprudent cependant au point de faire dire aux textes de Diodore de Sicile, de Pomponius Mela, de Justin et de Bérose, pas mal de choses qu'ils ne disent pas, Mariana croit fermement à Géryon, premier roi d'Espagne, « roi très célèbre en livres de Grecs et de Latins », et dont le nom « en langue chaldéenne signifie *étranger*. » L'Espagne ne fut pas heureuse sous la loi de ce tyran jusqu'au jour où Osiris, premier roi d'Égypte, au cours de ses longues pérégrinations bienfaisantes, vint la délivrer d'une cruelle servitude. Géryon fut tué à la bataille de Tarifa, ou plutôt de Barbate, entre Tarifa et Cadix, mais Osiris abandonna le pouvoir royal à son fils. Or, les trois fils de Géryon, qu'on appelle les Géryons, complotent avec Typhon, frère d'Osiris, et font tuer ce conquérant. Mais Horus, fils d'Osiris, sous le nom d'*Hercule libyen*, prépare alors une grande expédition guerrière vers l'Occident pour venger le meurtre de son père; il aborde à Cadix, vainc et décapite les Géryons, s'établit fortement dans le pays où il dresse les fameuses colonnes qui portent son nom[1].

Tel fut, selon la légende antique amplifiée par les chroniqueurs, le premier contact de l'Égypte et de l'Espagne. La venue de l'Hercule libyen s'impose comme un fait primordial, comme une histoire essentielle à l'attention et à l'imagination des générations successives, si bien que de nos jours même, sans avoir certainement conscience de l'instinct atavique qui le

1. Voir, au sujet de ce récit et du degré de véracité de Mariana, G. Cirot, *Mariana historien*, p. 280 et s.

pousse, si quelque mystificateur se met en travail de tromper la bonne foi des savants, c'est régulièrement de l'art égyptien qu'il s'inspire.

On en peut donner des témoignages curieux, comme celui du prétendu sarcophage ibéro-égyptien de Tarragone.

Nous commençons par déclarer qu'il n'est dans notre pensée de nous moquer de personne, d'aucun de ces érudits de très bonne foi dont la loyauté ne pouvait pas même se figurer que d'autres se plussent à des mystifications et des supercheries coupables. En Espagne surtout, où les monuments de style inattendu sortent sans cesse du sol, un peu de crédulité vaut mieux qu'un scepticisme intransigeant, et comme il a dû nous arriver parfois à nous-même, comme il a dû arriver à de plus habiles que nous de prendre pour authentiques des objets faux, nous ne songeons pas à jeter la pierre à ceux qui sont tombés dans le piège.

Donc, en mars 1850, cinq ou six cents forçats du bagne de Tarragone travaillaient à l'œuvre du port, et, pour construire une digue, exploitaient le pied avancé de la falaise où est bâtie la ville. Les terres qui couvraient le rocher étaient pleines de débris antiques disposés par couches; en un point où avaient été enterrés des soldats anglais lors de la guerre de l'Indépendance, au-dessous de la couche romaine que l'on défonça, les pioches heurtèrent, à ce qu'il fut prétendu, un ouvrage qui, à cause de la couleur rougeâtre qui le couvrait, fut pris d'abord pour un ouvrage en briques. Mais des coups redoublés l'ayant fait sauter en morceaux, on vit que c'était un sarcophage en marbre blanc couvert à l'intérieur et à l'extérieur d'une multitude de signes et de figures étranges sculptés en creux et remplis de jaspe et de béton tantôt noir, tantôt coloré.

Informé de cette trouvaille, un honorable habitant de la ville auquel le très intéressant musée de Tarragone doit la plus grande reconnaissance, D. Buenaventura Hernández y Sanahuja, réunit comme il put les morceaux, les étudia, dessina les images, et communiqua ses travaux, ses copies et quelques

fragments de l'original à l'Académie Royale de l'Histoire. Celle-ci, comme le procès-verbal de ses séances en fait foi (*Memorias de la Real Academia de la Historia*, VIII, p. LXIV), accueillit la communication avec intérêt, félicita Hernández, et décida de l'aider à la publication d'un monument si nouveau.

En effet, en 1855, parut à Tarragone un opuscule dont voici au complet le titre un peu long :

Resúmen histórico-crítico de la Ciudad de Tarragona desde su fundacion hasta la época romana, con una explicacion de los fragmentos del sepulcro egypcio descubierto en 9 de marzo de 1850, por D. Buenaventura Hernández.

Deux planches hors texte de dessins y étaient jointes à 90 pages de descriptions et de commentaires. La brochure est assez rare. L'auteur, averti de sa méprise à la suite d'on ne sait quelle révélation, retira du commerce les exemplaires de son *Resúmen*, et les brûla. Plusieurs ont pourtant survécu, et la Bibliothèque de l'École de Hautes Études Hispaniques en possède un.

C'est un écrit très curieux. On se demande comment un homme dont l'esprit se révèle en ces pages assez subtilement ingénieux, a pu se laisser prendre à une mystification en somme grossière, et comment les savants de l'Académie de l'Histoire ont pu partager son erreur. Ils ne furent d'ailleurs pas les seuls. « Récemment, dit Hernández (p. 33), a été édité à Berlin un mémoire historique sur le sépulcre, avec de magnifiques lithographies, œuvre de l'érudit baron de Minutoli. » Nous n'avons pas réussi à trouver ce mémoire à Madrid, et nous le regrettons.

Les quelques dessins que nous reproduisons d'après les planches du *Resúmen* suffisent à montrer la valeur du sarcophage. Les images n'étaient qu'une enfantine parodie de types et de motifs égyptiens pris au hasard et souvent interprétés de façon assez réjouissante, qu'un fouillis de figures de toute espèce, qu'une succession de personnages et de scènes bizarres où l'Espagne et l'Égypte, l'ancien et le moderne, se mêlent en

une absurde mascarade. Nulle valeur d'art, d'ailleurs, et nul style; des séries de petits bonshommes, qu'on dirait détachés de la paroi de quelque rocher néolithique, fourmillent autour d'autres bonshommes vêtus en matelots anglais; nulle ligne, nul dessin; les animaux et les monstres sont aussi comiques que les humains, et quant aux soi-disantes inscriptions qui abondent et que Hernández a la prétention d'avoir lues et comprises quelquefois, elles ne sont ni égyptiennes ni ibériques, bien qu'elles aient certainement été inspirées par les caractères ibériques et par les hiéroglyphes.

Cependant une idée semble avoir présidé à cette création prodigieuse, et là peut-être Hernández trouve sa seule excuse. Il a probablement découvert cette idée, et l'a suivie à travers les fantaisies ahurissantes du faussaire; comme elle cadrait bien avec les traditions les plus anciennes, sinon les plus certaines, de l'histoire nationale, cette découverte fut pour lui une raison d'avoir confiance. Pour tout dire, Hernández a reconnu ou cru reconnaître que la décoration du sarcophage est relative à la venue des Égyptiens en Espagne sous la conduite d'Hercule libyen.



Fig. 1.

De fait Hercule apparaît deux fois au moins sous la figure d'un guerrier couvert d'une vague peau de lion, une fois présentant à un taureau, sans doute le bœuf Apis, la tête coupée d'un ennemi qu'il foule aux pieds, l'autre fois menaçant un adversaire avec une flèche (fig. 1).

Les scènes les plus typiques sont celles où l'on voit arriver les Égyptiens en Espagne. C'est ce que représente, par exemple, le fragment n° 9 (fig. 2). Au centre, on voit Hercule sous une voûte qui figure le ciel avec le zodiaque; le héros sépare l'Afrique de l'Europe. De ses bras écartés il repousse à droite et à gauche des rochers couverts d'animaux, et il est

placé à cheval sur le détroit nouveau dans l'attitude du colosse de Rhodes. Les flots s'élancent entre ses jambes; à sa droite est



Fig. 2.



Fig. 3.

une théorie d'Africains, qui à pied, qui sur un chameau, qui sur des bateaux. La tête d'un crocodile placé à l'extrême bord et un palmier aident à deviner l'origine de tous ces gens.

A gauche sont les naturels, très étonnés de cette invasion; l'un d'eux est à cheval. Ce cheval s'oppose au chameau, et près de lui un pin s'oppose au palmier. Les autres figurants sont à pied sous des arbres ou, plongés à demi dans les flots, tendent des pièges à des poissons.

Au-dessus de chacun de ces tableaux s'en trouve un autre, représentant par des travaux divers, spéciaux les uns à l'Égypte, les autres à l'Espagne, les quatre saisons[1]. Enfin, le tout est surmonté d'une ligne de signes très divers et bizarres qui ont sans doute la prétention d'être des hiéroglyphes à gauche, et des lettres ibériques à droite.

Le fragment 3 (fig. 3) est beaucoup plus compliqué. Un tableau central représente un personnage égyptien engaîné comme une momie, les mains croisées sur la poitrine, un grand soleil dessiné sur le ventre. Il se détache sur une peau de bête étalée qui projette autour d'elle d'abondants rayons. De chaque côté, à ses pieds, sont posés des brûle-parfums, et un vol d'abeilles rangées en berceau l'encadre. A côté de chaque vase est une petite figure de pleureur accroupi. Aux deux angles supérieurs on voit deux monstres ailés indéfinissables, et tout le reste du champ est peuplé de figures démoniaques inspirées, semble-t-il, de l'image du nain grotesque Phtah.

A ce motif carré servent d'encadrement des scènes variées : en bas, la construction des murs cyclopéens de Tarragone et le rapt des bœufs de Géryon par Hercule surmontent une ligne d'hiéroglyphes invraisemblables. A gauche, hiéroglyphes de même style sous une nouvelle représentation de l'armée d'Hercule. Hercule est en bateau avec ses compagnons, et les indigènes s'apprêtent à mal le recevoir, les uns à coups de massue, les autres à coups de pierres. A droite se trouve une ruche d'où s'échappent des abeilles, des oiseaux volants et des guerriers armés de flèches au-dessus desquels sont accrochés

1. Disons une fois pour toutes que nous laissons à Hernández la responsabilité de ses interprétations.

par les pieds des hommes décapités, leur tête suspendue à côté d'eux. Enfin, sur la frise supérieure, des hommes portent des branches, des femmes tiennent des torches, des gens prosternés se groupent autour d'un prêtre et d'un autel allumé.

Pour Hernández cette scène représente un sacrifice à un dieu invisible et fait allusion au culte d'Hercule dans son temple de Cadix. Quant au panneau central, voici textuellement comment il l'explique : « Le principal objet est Hercule sous l'emblème du



Fig. 4.

soleil. A ses pieds se trouvent deux cassolettes répandant des parfums, emblèmes de la nuit, desquelles sort une ligne d'abeilles pour symboliser les colonies procédant de ces régions qui, à l'impulsion de ce héros, répandirent la civilisation sur toute la terre, auparavant plongée dans les ténèbres de l'ignorance (p. 54). »

Nous ne voulons plus signaler que quatre fragments du sarcophage, des plus extraordinaires, et où l'Égypte apparaît très comiquement travestie.

L'un (nº 27, fig. 4) représente une cérémonie d'offrande à un

majestueux crocodile perché sur un autel. Il faut noter le costume d'un personnage de droite qui a, déjà! le pantalon à jambes évasées et le maillot rayé d'un marin fort peu antique. Au-dessous, des bateaux glissent en théorie sur un fleuve poissonneux qui ne peut être que le Nil.

Le fragment 19, bordé d'hiéroglyphes, nous montre une déesse au sein nu; sur sa tête coiffée du klaft est posée une corbeille où l'on aperçoit des oiseaux; près d'elle un grand chien assis, un oiseau, un monstre ailé, deux étoiles. Pour Hernández c'est Isis, à n'en pas douter, mère d'Horus.

Fig. 5.

Le fragment 29 (fig. 5), beaucoup plus étrange encore, nous fait voir un homme à tête d'éléphant qui soulève en l'entourant de sa trompe une momie emmaillottée. Le démon est debout sur une sorte de barque dont la proue porte une chouette, et à sa droite apparait la tête d'un personnage couché sur le dos au bord de la barque. Hernández n'est pas embarrassé pour si peu et propose deux explications au choix : « C'est le jugement et le passage des âmes à travers le lac Moeris et celui de Charon pour être transporté à la nécropole de Memphis; ou bien encore, si l'on veut une signification mystique, on peut y reconnaître le Temps avec les emblèmes qui lui sont propres... etc. (p. 83). »


Fig. 6.

Enfin le fragment 23 (fig. 6) serait relatif à la création. Nous ne suivrons pas Hernández dans sa subtile exégèse. Contentons-nous de dire qu'entre deux palmiers que flanquent des serpents ailés sont debout en face l'un de l'autre un homme et une femme de style approximativement égyptien. Des abeilles

volent en file de la bouche de l'un à la bouche de l'autre ; du sein nu de la femme jaillit du lait qui arrose une spirale issue du corps de l'homme, « l'*œuf-monde*, dit Hernández, *symbole du premier embryon, à l'intérieur duquel sont neuf signes faisant sans aucun doute allusion aux neuf mois de la gestation* (p. 77) ».

Nous avons peut-être trop insisté déjà sur ces images de haute fantaisie, qui amusent d'abord, mais ne tardent pas à lasser. Nous aurions du reste mauvaise grâce à accabler Hernández qui a supprimé son livre, et peut-être aussi les fragments du sarcophage; du moins ces derniers ne sont plus exposés au musée de Tarragone.

Hernández fut plus sage que le docte catalan S. Sampere y Miquel, qui, en 1878 encore, publiant dans la revue *La Renaixensa* son livre intitulé *Origens y Fonts de la nacio catalana*, affirme envers et contre tous l'authenticité du monument, et ose même donner la traduction suivante des hiéroglyphes du fragment 6 (fig. 2) : *Los Tirs abriren los monts* (*golpeantlos ab las mans*); *en sagitari* (?) *exploraren las minas, subjugaren* (*los pobles*) *y los constrenyiren*... etc ».

Quant au faussaire, sur lequel nous ne sachons pas que l'on ait jamais eu de renseignements officiels, il fut assurément mis en goût par son succès, ou peut-être trouva-t-il des émules, car dans le même terrain, en juin 1852, puis en mars 1853 furent découvertes quelques autres antiquités égyptiennes plus que suspectes. A en juger par les dessins d'Hernández, qui les a joints à ceux du sarcophage, ces élucubrations n'étaient pas de la même main, quoiqu'elles ne vaillent pas davantage. Les mystificateurs avaient d'ailleurs bien pris leurs mesures, car les objets sortirent de fouilles officiellement conduites par D. Antonio Delgado, le numismate connu, antiquaire spécialement délégué par l'Académie de l'Histoire, en présence des autorités supérieures de la province, des consuls étrangers et quelques personnes notables (*Resúmen*, p. 10).

Il est regrettable que cette commission et Hernández lui-même n'aient pas plutôt examiné les trois objets, authentiques

ceux-là, qu'en cette même année 1852, D. Juan Fernández de Velazco trouva en creusant les fondations de sa maison sur la *Colina Rocosa*, et qui ont été publiés en 1909 seulement par M. Rodolfo del Castillo dans le *Boletín de la real Academia de la Historia* (1909, 1, p. 169). Le fait de trouver quelques antiquités égyptiennes à Tarragone n'a rien d'extraordinaire par lui-même. La comparaison de ces objets avec les débris du sarcophage aurait sans doute suffi à mettre tout le monde en garde.

Quelqu'invraisemblable que cela paraisse, tout récemment encore l'authenticité du sarcophage a trouvé des défenseurs, et ceux-là n'ont pas d'excuse. M. Salomon Reinach nous a signalé deux articles de revues où de graves archéologues, tout à fait contemporains, ont suivi les traces, toutes les traces malheureusement, de D. Buenaventura Hernández. L'un est Milani, qui a étudié un fragment, celui qui porte le n° 9, dans le *Resúmen* (notre fig. 6), avec le plus grand sérieux, dans les *Studj e Materiali*, 1, p. 39; l'autre est M. Frothingham, souvent mieux inspiré, qui s'est de nouveau escrimé sur le même morceau dans l'*American Journal of Archaeology* en 1916 (p. 20). Le malheureux fragment survivant du sarcophage condamné passe maintenant pour une plaque phénicienne conservée à Madrid, ce qui laisse croire qu'il a fait partie du lot qu'Hernández avait envoyé à l'Académie de l'Histoire. Notre confrère M. Salomon Reinach est trop avisé pour n'avoir pas reconnu un « faux grotesque » dans ce document. Par malheur pour MM. Milani et Frothingam, il est trop tard pour qu'ils retirent leurs travaux, comme Hernández a retiré son livre, et c'est leur publication étourdie qui nous a décidé d'essayer de tuer une bonne fois ce cadavre récalcitrant.

De telles erreurs grossières prouvent une fois de plus, s'il était nécessaire, que ceux qui s'occupent de l'Orient, de la Grèce et de Rome ont tort de négliger l'archéologie ibérique, qui, pour être entrée depuis peu de temps dans le cycle des études antiques, n'en a pas moins sa valeur et son utilité. MM. Milani

et Frothingham, s'ils avaient connu les mystifications pseudo-égyptiennes désormais classiques de l'horloger Amat au Cerro de los Santos, et les faux de même style qu'ont répandus les rusés gitanes de la province de Murcie, ne mériteraient pas d'être raillés comme l'innocent D. Buenaventura.

Pierre Paris.

VARIÉTÉS

Les cimetières de Koubanieh[1].

Peu d'années avant la guerre, l'Académie de Vienne avait entrepris en Égypte des fouilles qui avaient pour but, non pas tant de mettre au jour de nouveaux monuments de la civilisation egyptienne proprement dite, que de rechercher les origines, les débuts de cette civilisation. Aussi le directeur de ces fouilles, le Dr Junker, s'est surtout attaché à retrouver les cimetières qu'on nomme préhistoriques, c'est-à-dire ceux qui nous renseignent sur le caractère ethnique et le degré de développement des primitifs de la vallée du Nil. Il a commencé par celui de Tourah, le plus septentrional des cimetières de ce genre. L'Académie de Vienne a publié le compte-rendu de ces fouilles en 1912[2].

Pendant qu'on travaillait à Tourah, une excursion en Nubie avait attiré l'attention du Dr Junker sur des objets qu'on vendait au marché d'Assouan et qui devaient provenir d'un cimetière préhistorique du voisinage. Il a réussi à découvrir que ces objets venaient d'une localité peu éloignée d'Assouan et c'est là qu'il a dirigé ses recherches pendant l'hiver 1910 à 1911. Ainsi, après avoir fouillé le plus septentrional de ces cimetieres, il a travaillé dans ce qui est très probablement le plus méridional de l'Égypte. La guerre a retardé la publication des résultats qui forment deux gros mémoires présentés à l'Académie en 1918 et 1920, et qui n'ont paru que récemment.

Il est à présumer que dans les circonstances actuelles, l'Académie de Vienne ne pourra pas reprendre ces fouilles. Cela est d'autant plus regrettable que celles du Dr Junker sont faites avec une méthode et un soin minutieux qui inspirent une beaucoup plus grande confiance que d'autres; qu'ensuite il nous renseigne d'une manière complète sur les résultats, sans négliger les détails qui pourraient sembler de peu d'importance.

Au nord d'Assouan, sur la rive gauche, le Nil est bordée par une crête rocheuse qui d'abord s'écarte quelque peu du fleuve et laisse une bande cultivable d'une certaine largeur; plus au nord, cette bande se rétrécit, sur une longueur qui doit être de 5 à 6 kilomètres, puis de nouveau la crête s'éloigne et

1. *Bericht über die Grabungen der Akademie der Wissenschaften in Wien auf den Friedhöfen von El-Kubanieh-Süd (Winter 1910-1911)*; — id., *El-Kubanieh-Nord (Winter 1910-1911)*, von Hermann Junker.

2. Voir *Revue arch.*, t. XX, 1912, p. 404.

forme une enceinte circulaire dans laquelle se trouve le village de Koubanieh avec ses palmiers. Les deux cimetières qu'a fouillés le Dr J. ne se trouvent pas au village même. Celui qu'il nomme *Koubanieh-Nord* est situé peu en amont, à l'entrée de la combe du village. *Koubanieh-Sud* est passablement plus haut, à l'endroit où la bande cultivable se resserre, à une distance de 9 à 10 kilomètres d'Assouan.

Après quelques sondages dans les deux endroits, le Dr J. s'est établi dans le cimetière Sud, qu'il a fouillé en janvier 1911. En février, il a passé au cimetière Nord.

La constatation que le Dr J. a faite d'emblée, c'est qu'il se trouvait devant des cimetières nubiens bien caractérisés, ayant passé par les modifications que l'on a constatées dans d'autres parties du pays. Puisqu'il s'agit de Nubiens, c'est en Nubie même qu'il faut chercher des points de comparaison. Les documents ne manquent pas; en effet, de très nombreux cimetières ont été explorés entre Assouan et Dongolah, d'abord, pour ce qui est de la région inférieure, par la commission constituée par Maspero, MM. Reisner, Firth et d'autres, dont les travaux ont été arrêtés par la guerre; ensuite, depuis lors, par les Américains sous la direction de M. Reisner, lequel a poussé loin au Sud jusque vers le mont Barkal. Ces recherches ont déjà produit un nombre considérable de publications, et en particulier celles de la Commission (*Archaeological Survey of Nubia*) dues à MM. Reisner et Firth. Le Dr J. y revient sans cesse; il faudrait presque les avoir sous les yeux pour suivre facilement les mémoires sur Koubanieh.

Le Dr J. part du même fait fondamental formulé ainsi par M. Reisner : « La Nubie et l'Égypte, pendant la dernière période prédynastique, étaient, comme race et comme civilisation, une seule région. Depuis la première dynastie on découvre en Égypte un développement graduel qui sans doute était fondé sur les conditions économiques provenant des invasions de la période prédynastique. La Nubie reste étrangère à ce développement, la portion nubienne de l'Égypte conserve ses anciens arts et ses anciennes coutumes. »

Ici, le Dr J. se sépare de M. Reisner. Il soutient que la séparation entre les deux éléments, nubien et égyptien, remonte beaucoup plus haut, jusqu'à ce qu'on nomme la période prédynastique moyenne. A ce moment, on constaterait déjà dans les cimetières nubiens la présence de la poterie rouge à large bord noir qui serait une importation égyptienne différente de la poterie rouge à mince bord noir qui serait l'industrie indigène. Ces deux genres de poterie jouent un grand rôle dans les dates que les explorateurs de la Nubie assignent aux cimetières qu'ils décrivent.

Nous ne pouvons pas suivre le Dr J. dans les nombreuses discussions très serrées qu'il engage au cours de ces deux mémoires. Il faut pour cela une connaissance spéciale de ces cimetières que je suis loin d'avoir. N'ayant que peu d'expérience de ce genre de fouilles, je ne me sens pas la compétence néces-

saire pour hasarder des opinions différentes des siennes. Mais je ne puis m'empêcher d'avoir des doutes sur le principe même qui est à la base de la chronologie de ces époques auxquelles on donne le nom de préhistoriques. Ce qui détermine les dates, c'est avant tout la poterie. Or, parce qu'un vase ou un genre de vases a été trouvé quelque part comme appartenant à la XIIe dynastie par exemple, cela veut-il dire que partout ailleurs ce genre de vase est de la même époque? Dans un pays d'une aussi grande étendue que l'Égypte, peut-on admettre qu'un changement dans le style de la poterie se répercute aussitôt tout le long de la vallée? Il semble qu'une vraie classification doit avant tout être locale, car les goûts varient d'un village à un autre. Puis, on connaît l'esprit conservateur de la population égyptienne qui est d'autant plus tenace que la civilisation est moins développée. Quand on voit dans les tentes des Bischaris du grand campement d'Assouan, des vases de pierre tout semblables à ceux des tombes des premières dynasties d'Abydos, ou quand dans un village une femme pétrit sous vos yeux un vase, sans autre outil qu'une pierre à l'aide de laquelle elle creuse le morceau d'argile humide, il est impossible de ne pas se demander si l'on peut établir dans les genres de poterie une succession déterminée comme celle que M. Petrie nous présente, et qui a été adoptée généralement dans tous les travaux de langue anglaise.

Dans la description qu'il donne des cimetières nubiens, le Dr J. adopte la division de M. Reisner en trois groupes ou périodes. Le groupe A correspond à la fin de la période préhistorique et aux premières dynasties égyptiennes. Le groupe B serait une époque de réelle décadence, à laquelle succéderait le groupe C qui est parallèle au Moyen Empire égyptien. C'est d'après ces groupes que le Dr J. classe les diverses parties des cimetières de Koubanieh.

Nous ne pouvons que résumer brièvement les résultats que le savant viennois a obtenus dans ces deux cimetières ; chacun d'eux se distingue par la prédominance des tombes d'une de ces périodes sur laquelle seule nous insisterons, laissant de côté ce qui est d'une moindre importance.

La plus grande partie du cimetière sud appartient à ce que M. Reisner appelle l'époque A. Ce serait, d'après ce savant, la fin de l'époque prédynastique et le commencement de celle des dynasties, jusque vers la fin de la IIIe. Le Dr J. fait certaines réserves ; il admet comme certain que les cimetières nubiens de l'époque A vont jusqu'à la fin de la Ire dynastie. Il est moins affirmatif sur leur extension à la IIe et à la IIIe. Il reconnaît cependant que si la majeure partie des tombes sont de la fin de l'époque préhistorique et du commencement de l'époque dynastique, il en est quelques-unes qui sont de date plus récente et qui doivent aller au moins jusqu'à la IIe dynastie.

Voici les principaux caractères de cette époque A telle qu'elle est représentée dans le cimetière de Koubanieh-Sud. Les tombes sont de diverse nature. C'est d'abord le simple enterrement dans le sable. Il semblerait à première vue que

ce fût le mode de faire pour la classe inférieure, pour les indigents, et cependant, à côté de plusieurs de ces défunts, on avait placé des dons funéraires qui devaient avoir un certain prix, comme un vase d'albâtre, quatre bracelets en os, de belles perles de cornaline, une chaîne dont les anneaux sont en coquilles. D'autres, au contraire, ne reçoivent que des objets de peu de valeur, surtout les enfants. Ces derniers sont souvent enfermés dans de grands pots. Les défunts enterrés dans le sable étaient, comme ceux des tombes, recouverts de peaux ou de nattes.

La fosse la plus simple, creusée dans une couche de limon durci, de forme ronde, d'une profondeur variable de 20 centimètres à 85 centimètres, était recouverte de bois dont on a retrouvé quelques traces.

La tombe dite *en forme de ruche*, qui n'est pas très fréquente, a un col circulaire étroit au-dessous duquel la fosse s'élargit beaucoup. Il semble que cette forme bizarre permettait une couverture plus petite. On est étonné, dans les cimetières proprement nubiens, de ne pas trouver trace d'une couverture en pierre, et cependant dans cette région, à moins que les circonstances climatériques n'aient beaucoup changé, le bois ne devait pas être abondant.

De la tombe rectangulaire, il y a trois variétés : celle qui est large, à angles droits arrondis ; une autre variété est beaucoup plus étroite, et une troisième a des angles et des bords aigus. La tombe rectangulaire paraît avoir été dans ce cimetière la favorite de l'époque A.

Enfin, il faut en signaler trois assez différentes : ce sont de grandes fosses rectangulaires, dans lesquelles on descendait par deux marches d'escalier. Ces tombes sont couvertes par des dalles de pierre. Le Dr J. croit pouvoir les placer à la fin de la Ire dynastie. Il voit là une imitation en petit des grands monuments funéraires des rois à Abydos ; ce serait donc une influence égyptienne qui se faisait sentir sur les Nubiens. Il est regrettable que ces tombes aient été pillées et qu'en particulier on n'y retrouve pas les corps. D'après ce qui reste des objets mis à côté du défunt, elles doivent être classées dans la période A.

Partout on ne trouve que des squelettes dont la position est toujours la même : la tête est au Sud, le défunt est couché sur le côté gauche, ce qui fait qu'il regarde l'Occident. Le mort est replié plus ou moins complètement. Il est couvert d'une natte qui souvent l'enveloppe, ou d'une peau, en général celle d'une chèvre. Quelquefois on trouve les deux couvertures, quelquefois aussi il y a une protection spéciale pour la tête, une sorte de bonnet en cuir.

Les objets mis à côté du défunt ont trois buts différents : ce sont d'abord ceux qui servent à manger et à boire, des vases en terre ou en pierre, puis ses ornements, l'on pourrait dire ce dont il avait besoin pour sa toilette : des chaînes, des colliers, des anneaux et des bagues, des peignes, des épingles à cheveux en os et en ivoire, puis des palettes sur lesquelles on écrasait la malachite pour en faire une couleur dont on s'enduisait les yeux. Le seul parfum qu'on ait retrouvé, ce sont des morceaux de résine. Ce qui est relativement

rare, ce sont les outils, des couteaux de silex, des haches, des aiguilles et des pinces. Ceux de ces objets qui sont en métal sont toujours en cuivre.

Je ne puis suivre le Dr J. dans la description détaillée qu'il donne de tous les objets, ainsi que des différences qu'il peut y avoir dans un même type. Cette description se termine par une liste complète de plus de 500 tombes dont la grande majorité appartient à l'époque A, avec l'indication exacte du contenu, poterie et ornements, et de ce qui reste du corps ou de ses enveloppes. Malheureusement nous n'avons que des restes, car la plupart de ces tombes ont été pillées. A cette liste sont ajoutées près d'une trentaine de tombes de la période B, sur laquelle nous aurons à revenir.

Ce qui, dans les objets donnés au mort, a la plus grande importance, et ce qui joue le grand rôle dans la classification et dans la date attribuée à ces cimetières, c'est la poterie, et surtout les vases polis rouges et noirs. Il y a lieu de distinguer ce qui est produit indigène de ce qui est une importation égyptienne. La différence consiste surtout en ce que la poterie égyptienne est rouge avec un large bord noir (aussi les Anglais l'appellent-ils *black topped*), tandis que la poterie nubienne n'a qu'un étroit filet noir à la bouche (aussi l'appelle-t-on *black mouthed*, à bouche noire). D'après le Dr J., ce critère, sur lequel M. Firth base sa classification, est tout à fait insuffisant ; on devrait bien plutôt considérer la matière dont sont faits les vases, la couleur et le poli. Cette discussion sur ces vases soulève une importante question. D'après M. Firth, la poterie égyptienne serait la plus ancienne et aurait été apportée par des émigrants partis de ce qui est pour lui le centre de la culture préhistorique et protodynastique, une partie de la Haute et de la Moyenne Égypte, entre Edfou et Minieh. A cela, le Dr J. répond en s'appuyant sur des arguments qui nous paraissent très forts et que nous ne pouvons reproduire ici, que l'émigration partit de Nubie et qu'elle laissa des colonies en divers endroits de la vallée. Ceux qui arrivèrent dans la partie fertile de l'Égypte, ayant peut-être subi une influence étrangère, se développèrent plus rapidement, et eurent une action d'autant plus facile et d'autant plus marquée sur ceux du Nord qu'ils leur apportaient des progrès dans leurs usages et dans leur industrie indigène. « La population de l'Égypte et de la Nubie préhistorique présente les deux parties d'une seule race qui avait la même culture et qui ne se sépara que plus tard par le fait d'un changement dans les conditions de la vie ». Telle est la conclusion du Dr J., qui affirme le caractère africain non seulement de la population d'Égypte, mais de sa civilisation primitive.

Koubanieh-Sud nous a présenté un tableau complet de ce que fut la période A, laquelle fut à la fois nubienne et égyptienne. Pour étudier les deux suivantes, il faut passer à Koubanieh-Nord, et au mémoire que décrit ce cimetière.

Après avoir indiqué exactement le terrain où il est situé, le Dr J. introduit

la description des tombes par ces mots : « Il n'y a aucun doute que les tombes que nous avons découvertes sur ce terrain appartiennent à une tribu nubienne de l'époque du Moyen Empire ». C'est-à-dire qu'elles appartiennent à la troisième période, la période C.

Il manque donc la période intermédiaire B. Cela vient du caractère particulier de cette période, qui est une décadence marquée dans la civilisation nubienne. C'est même l'époque où elle fut le plus pauvre. Elle a conservé quelque ressemblance avec les premières dynasties, mais elle est descendue peut-être au point le plus bas de son histoire. Tout d'un coup une nouvelle et vigoureuse civilisation, qui vient évidemment du Sud, la remplace ou l'absorbe ; celle-ci n'a aucune parenté avec la civilisation égyptienne contemporaine.

Il semble qu'on se trouve devant une invasion importante d'une population légèrement négroïde, ayant son art et son industrie, d'une parenté très marquée avec l'Égypte pré-dynastique. C'est une seconde invasion de l'élément chamite de la population égyptienne, qui était resté plus longtemps dans son pays d'origine. Son art, par exemple sa poterie, a la plus grande analogie avec celle de la période prédynastique, et a le caractère africain des peuples de cette époque. Pendant le Moyen Empire égyptien, les rois, dont la domination ne s'étendait pas au-delà de la seconde cataracte, avaient à se défendre contre les populations du Sud qui étaient poussées vers le Nord, nous ne savons pas pourquoi. Nous en avons la preuve par une stèle du roi Senouserit III qui interdit qu'on laisse passer la frontière aux gens du Sud, à pied ou en barque, sauf isolément pour faire le commerce. La frontière était défendue par des fortifications dont nous voyons encore les restes. Ces nouveaux venus n'étaient pas des nomades : ils avaient du gros bétail, car dans les cimetières on a trouvé des crânes de bœufs en grand nombre, et en outre de grandes jarres dont plusieurs contenaient du blé.

Un trait caractéristique de leurs enterrements, ce sont les monceaux ou les enceintes de pierre, comme on en voit encore aujourd'hui chez les Bischaris et les populations chamites qui vivent entre le Nil et la Mer Rouge. Pour le Dr J., cela ne fait pas question ; les Nubiens de la période C sont des Chamites d'un type très semblable à ceux de la période prédynastique, lequel cependant présente un caractère négroïde un peu plus prononcé. Non pas que cela vienne d'un mélange avec les nègres ; il y a là un type bien défini et qui reste homogène. La parenté avec les Nubiens de la période prédynastique ressort aussi de la grande ressemblance dans les enterrements.

Cependant nous devons reconnaître que les Nubiens du Moyen Empire se divisent en deux groupes, celui du Nord qui comprend la nécropole de Koubanieh et qui s'étend jusqu'à la seconde cataracte, et qui serait à proprement parler l'époque C, et celui du Sud dont le principal cimetière est celui de Kermâ dans la province de Dongola fouillé par M. Reisner, et dont nous avons

entretenu les lecteurs de la Revue[1]. Le Dr J. combat plusieurs des assertions de M. Reisner à propos de ce cimetière, en particulier l'idée qu'il y avait découvert les restes de sacrifices humains De ce groupe se rapproche beaucoup ce que M. Petrie désigne sous le nom de *pan graves*, litt. : fosses en forme de poêles, dont il a découvert un grand nombre dans la Moyenne Égypte, à Hou, où il reconnaît Diospolis parva. Ces tombes se distinguent par leur poterie et par des crânes d'animaux, surtout de bœufs et de chèvres, soit déposés dans la tombe même, soit réunis en grand nombre dans une fosse spéciale qui appartenait à une tombe de famille. Les deux groupes ont subi dans une forte mesure l'influence civilisatrice égyptienne.

L'âge de la période C peut être reconnu d'une manière assez certaine : c'est le Moyen Empire égyptien. L'invasion des Nubiens dans le sud de l'Égypte a dû avoir lieu entre la VIIIe et XIe dynastie, lorsque le royaume était très affaibli.

Les tombes de Koubanieh marquent une époque de transition; si, dans les plus anciennes, le caractère nubien est bien accusé, un grand nombre d'entre elles ont subi l'influence égyptienne. Et même, d'après la description du Dr J., il semble que ce qu'il nomme les tombes mixtes soit en majorité, sans que le mélange des deux éléments se présente d'une manière régulière et déterminée, car il paraît souvent tout à fait arbitraire.

On en jugera par la variété dans les tombes. C'est d'abord le simple monceau de pierres, le tumulus qui recouvre la fosse, lequel est entouré d'un anneau ou cercle de pierres. Ce cercle peut être rempli de cailloux et de sable qui recouvrent une fosse fermée par des dalles. Ces fosses sont de forme rectangulaire creusées dans le limon du Nil sans murs de briques, avec couverture en dalles; puis viennent celles qui sont murées, et dont la couverture est une voûte en briques.

Les corps sont repliés, les membres plus ou moins resserrés; il y en a qui ont l'air agenouillés. Quelquefois ils sont presque étendus, d'autres fois complètement. Ceux-ci alors sont dans des sarcophages en bois, suivant l'usage égyptien, mais ils reposent sur le côté, et comme les tombes sont orientées de l'Ouest à l'Est, le visage regarde l'Orient. Le corps est recouvert d'une peau ou d'une natte, ou même du cuir dont est fait le bonnet qui recouvre la tête. Quelquefois on distingue les restes d'une toile. Déjà, dans ces tombes nubiennes, on trouve le cercueil en bois, mais il n'est pas d'un usage général. Ils sont beaucoup plus nombreux dans ce qu'on nomme les tombeaux mixtes. Là l'habitude se perd d'envelopper les cadavres dans une peau; il semble qu'on ait employé pour cela de la toile, sans que ce soit proprement une momification.

A côté de cela on trouve un cimetière proprement égyptien, qui doit être

---

1. Voir *Revue arch.*, 5e série, t. V, p. 265.

contemporain du précédent et où l'on rencontre des hiéroglyphes. L'usage du sarcophage est général, ainsi que la momification qui est très imparfaite.

Ainsi nous avons ici deux populations : les Nubiens, qu'on regarde comme des envahisseurs, et les Égyptiens qui seraient, d'après le Dr J., les indigènes. Ici se rencontrent les deux éléments de la population qu'on a reconnus comme vivant ensemble dans plusieurs régions de la vallée, à Nagada, à Hou, à Abydos et ailleurs. D'où vient chez les Égyptiens l'élément de progrès, cette impulsion qui les a conduits à cette civilisation que nous connaissons? Nous avons vu que d'après les recherches des fouilleurs de ces cimetières, à l'origine Nubiens et Égyptiens étaient une même population. Ils ont constaté aussi que leur art et leur industrie avaient dans leurs débuts un caractère absolument africain. Faut-il voir dans le développement ultérieur une influence étrangère ou une supériorité intellectuelle qui aurait été le partage d'une partie de la population? La question est embarrassante; mais ce qui semble nous ramener à l'Afrique, c'est d'abord la tradition mythologique qui faisait partir dé Nubie Horus le conquérant de l'Égypte. Puis c'est le premier pas dans la voie de la civilisation, l'écriture. Celle-ci est figurative. Un objet est représenté pour son nom dont on a fait un signe phonétique qui a un certain son. Il est certain que ce signe ne pouvait avoir d'autre son que celui qu'il avait dans le pays même, de la chose dont il était le nom. Le nom de l'objet aurait été tout différent dans un autre pays, et le signe hiéroglyphique figuratif aurait sonné tout différemment. L'écriture hiéroglyphique n'a été inventée que pour l'Égypte et en Égypte. S'il y a eu influence extérieure, ce n'est pas dans l'écriture qui est bien autochtone.

Les fouilles dans les cimetières nubiens peuvent être de grand secours pour résoudre ces graves questions, surtout quand elles sont faites avec une méthode qui ne laisse rien à désirer et que les résultats nous en sont présentés d'une manière absolument complète, et avec la lucidité qui distingue les deux volumes du Dr Junker sur Koubanieh.

Édouard Naville.

Le Musée de l'Ermitage

Depuis le début de la Révolution russe, les savants sont partout dans la plus grande ignorance du sort de l'Ermitage. Il en est résulté des informations contradictoires, parfois même des légendes qu'il était nécessaire de vérifier.

Durant les dix semaines que j'ai passées en Russie, j'ai fréquenté assiduement les Musées de Moscou et de Petrograd. J'ai consacré, pendant la dernière semaine de juillet, plusieurs heures par jour à visiter l'Ermitage, à m'entretenir avec son directeur M. Trointski et certains de ses conservateurs, MM. de Liphart, Alexandre Benois, Waldhauer et Struve.

J'ai pu ainsi recueillir des renseignements intéressants sur l'histoire du Musée depuis octobre 1917, sur l'activité du personnel savant et ses projets d'avenir, enfin sur l'organisation matérielle et les récentes acquisitions.

Peu de temps après la Révolution, on jugea que la guerre civile rendait précaire la sécurité des œuvres d'art et on décida de les transporter à Moscou. Dès lors, une lutte s'engagea entre Pétrograd et Moscou, marquant une nouvelle phase de la rivalité qui, depuis près de 220 ans, sévit entre les deux capitales. Moscou, redevenue la métropole administrative et politique, refusa de rendre les caisses à Pétrograd. On prétendait que la situation excentrique de Pétrograd faisait courir trop de risques aux précieuses collections et que sa population, réduite à quelques 700.000 habitants, ne justifiait plus la possession du musée le plus important de Russie. Pendant de longs mois, on échangea des notes et on se livra à des discussions. Enfin, la ténacité du directeur vint à bout des obstacles. Grâce au soutien du commissaire du peuple à l'instruction publique, Lunatcharsky, dont tout le personnel savant en Russie reconnaît la bienveillance intelligente, les caisses regagnèrent les bords de la Néva en novembre 1920. Au cours des deux voyages, il n'y eut pas un seul objet détruit ni même endommagé.

En dépit de la pénurie de personnel, les conservateurs, obligés souvent de jouer le rôle de manœuvres, réalisèrent en six semaines la réinstallation des tableaux. Cette partie du musée fut immédiatement rendue accessible au public. Actuellement, on peut la visiter deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, de midi à quatre heures. Les visiteurs sont très nombreux. Il s'est développé, dans toute la Russie, une grande curiosité artistique, parfois désordonnée, mais qui incite beaucoup de gens à voir et à entendre. Autrefois, alors que Pétrograd avait plus de deux millions d'habitants et que le musée était ouvert six jours par semaine, 18.000 curieux le parcouraient chaque mois. Aujourd'hui il en vient 10.000. Il est des jours où défilent 3.000 visiteurs.

La visite à l'Ermitage est devenue une sorte de pèlerinage obligatoire. En mars 1921, les aspirants qui traversèrent Pétrograd pour aller réprimer la mutinerie de Cronstadt demandèrent, par grâce spéciale, qu'on ouvrît l'Ermitage, le jour de leur passage.

Sur l'injonction de Lunatcharsky, on a institué, dans tous les musées de Russie, des excursions, des cours et des conférences, principalement à l'Ermitage. Il y passe par jour dix à quinze groupes d'ouvriers d'usines ou d'enfants des écoles. D'abord ces excursions étaient conduites par les conservateurs qui ne disposaient plus ainsi que d'un temps réduit pour leurs recherches scientifiques. On a créé, depuis, tout un cadre de « conductrices » qui ont dû passer un examen. J'ai accompagné dans leurs visites plusieurs des groupes qu'elles sont chargées de diriger. Les enfants paraissent suivre avec un grand intérêt

les explications qu'on leur donne. Il est évident que, bien souvent, ils ne peuvent comprendre tout ce qu'on leur explique. J'ai assisté par exemple à l'analyse, devant un groupe de tout jeunes garçons, de la technique d'un tableau de Claude Lorrain. La « conductrice » démontrait que les personnages représentés au centre du paysage étaient de la main d'un autre peintre. Néanmoins, de l'avis de tous les conservateurs, ces excursions sont une initiative très intéressante dont les résultats sont déjà appréciables.

L'organisation administrative est restée la même durant l'année qui a suivi la Révolution. Dès le gouvernement de Kerenski, on avait organisé un conseil des conservateurs qui assurait la présence permanente au musée de plusieurs d'entre eux, par roulement. Le comte D. I. Tolstoï, directeur de l'Ermitage, hésita longtemps sur l'attitude à prendre. Il démissionna vers le mois d'août 1918 pour quitter Pétrograd et, croit-on, la Russie. Il fallut procéder à son remplacement. Ce fut M. Trointski qui fut élu en qualité de *lieutenant-directeur*, à titre provisoire.

De l'avis de tous ses collègues, M. Trointski, qui s'occupe particulièrement de recherches sur l'orfèvrerie et les porcelaines, a été depuis trois ans l'âme du musée. Son énergie et son esprit de décision lui ont permis de protéger les œuvres d'art, dans des conditions parfois difficiles. C'est ainsi qu'il sauva, par une intervention personnelle immédiate, les tableaux italiens d'une inondation qui risquait de les détruire. Le monde savant et artistique lui devra une réelle gratitude pour son intelligente activité.

M. Trointski et ses collègues entrèrent immédiatement en relations avec le personnel scientifique des deux Académies, du Musée Alexandre III et de l'Université ; ils les invitèrent à envoyer au Conseil de direction de l'Ermitage un nombre de délégués égal au double des conservateurs du musée, qui donnèrent tous leur démission. On établit la liste des postes à occuper et la nouvelle commission fut invitée à procéder à des élections. Ce mode de désignation produisit des surprises. Tel qui était conservateur fut réduit au rôle de simple collaborateur, tels autres que l'on avait tenus à l'écart de l'Ermitage, comme le peintre Alexandre Bénois ou M. Aïnalof, devinrent chef de la galerie de tableaux et conservateur des collections byzantines.

Les élections furent faites pour un an ; puis on procéda à la désignation d'une deuxième commission selon les mêmes principes. Le personnel en fut identique à celui de la première. Après présentation des rapports de chacun des membres responsables, on élut un nouveau conseil qui désigna, à son tour, les conservateurs et leurs aides, les chefs de section, les adjoints et les collaborateurs scientifiques. Les conservateurs furent élus pour dix ans.

Dans l'organisation du musée, le conservateur, comme me le disait M. Trointski, « la pièce de résistance » c'est le savant qui travaille, en toute liberté, dans sa spécialité. Le directeur n'est son chef qu'en matière adminis-

trative. Au point de vue scientifique, le conservateur ne relève que du Conseil dont il fait partie. Ce conseil comprend les dix-sept conservateurs du musée, le bibliothécaire, le secrétaire général et sept personnes élues dont M. Sitchov, directeur du Musée Alexandre III, un des conservateurs du même musée, deux membres de l'Académie des sciences, MM. Oldenbourg et Barthold, et le directeur du Musée de l'Ancien Petersbourg. Il se réunit chaque semaine et traite de toutes les questions, depuis le déplacement des objets jusqu'aux acquisitions. Il siège peu, parfois une heure à peine, car la plupart des questions sont préalablement résolues par des conversations amicales entre les conservateurs qui se rencontrent chaque jour. « Depuis trois ans, me disait le directeur, il y a eu, entre eux, des discussions, mais pas la moindre discorde. »

Dès les premières élections, le Conseil a ébauché un plan de réorganisation qu'on tâche d'appliquer depuis que les collections ont réintégré le musée.

L'Ermitage est, me disait Troïntski, « un musée d'art et d'archéologie, sous l'aspect universel ». Autrefois il comprenait cinq sections : les antiquités, le Moyen-Age, la Renaissance et les antiquités orientales ou chrétiennes avec l'Arsenal — la galerie de tableaux avec le cabinet de gravures et de dessins — la numismatique — la galerie des objets précieux, de la porcelaine et de l'orfèvrerie. De l'avis unanime, ce classement était défectueux. Il donnait lieu à des chevauchements et à des dispersions injustifiées. C'est ainsi que les antiquités sassanides et les objets de la Renaissance figuraient dans deux sections.

« Nous avons posé comme principe, me déclara le directeur, que l'Ermitage est un musée indivisible, mais dont les sections peuvent changer de frontières. » Actuellement on a abouti à un classement en quatre sections. La première est la section des antiques, avec cinq sous-sections : Orient classique; antiquités gréco-romaines; antiquités helléno-scythes; Orient chrétien; Orient médiéval. A la deuxième section, où figure l'art décoratif du commencement du Moyen-Age jusqu'à nos jours, correspondent trois sous-sections : Moyen-Age et Renaissance; XVIIe et XIXe siècle inclus (là la frontière est impalpable et les objets circulent); enfin, sous-section historique, qui comprendra tout le Palais d'Hiver, la galerie de Pierre le Grand et tout ce qui concerne l'époque impériale et les personnages historiques qui l'illustrèrent. Dans cette sous-section entreront notamment les portraits et les chambres historiques du Palais d'Hiver. La troisième section, dite des tableaux, comprend sept sous-sections : Italie et Espagne; Flandres et Allemagne; Hollande; France et Angleterre; l'art du XIXe siècle qui, jusqu'à maintenant, était exclu de l'Ermitage. A ces cinq sous-sections s'ajoutent deux sous-sections de gravure et de dessin. La dernière section est celle de la numismatique et de la glyptique, avec des sous-sections de monnaies russes, orientales, occidentales, où figurent les médailles et les pierres gravées.

Chaque section a sa bibliothèque et l'on est en train d'installer une bibliothèque centrale.

Pour toute cette réorganisation, le conseil a eu la plus entière liberté. L'ingérence du gouvernement se réduit pratiquement à rien. Le personnel savant, à l'écart de toute question politique, dispose, au Musée de l'Ermitage, d'une initiative qu'il n'a jamais connue autrefois, sauf en matière d'achat.

En dépit des conditions très difficiles du travail scientifique, surtout de la privation totale, depuis sept ans, de livres étrangers et de la pénurie de papier, les conservateurs continuent à publier des travaux. M. Waldhauer a publié, il y a quatre mois, un livre sur le portrait dans l'antiquité, dont j'ai rapporté un exemplaire en France. D'autres ouvrages, notamment sur les antiquités de Kertch, ont été édités. Enfin l'Ermitage commence la publication de *Recueils* in-8. Le fascicule 1 a paru; les fascicules 2 et 4, consacrés à l'art postérieur au Moyen-Age, et le fascicule 3, réservé aux études sur l'antiquité, sont sous presse. On a imprimé également un petit guide d'une exposition partielle des collections de l'Ermitage, organisée pendant leur séjour à Moscou. On travaille aussi à la mise au point des comptes rendus administratifs et à l'établissement d'un catalogue des acquisitions annuelles qui seront édités sous peu.

*
* *

L'Ermitage s'est considérablement enrichi depuis la Révolution. Il a reçu beaucoup de dons, surtout de la Société d'encouragement aux Beaux-Arts. On lui a confié, en dépôt, des collections particulières. Il a récupéré de nombreux tableaux qui figuraient à l'inventaire du musée, mais restaient, en réalité, dans des palais. Des œuvres d'art provenant de confiscations y ont été également versées. Enfin, on a procédé à quelques achats. Au lendemain de la Révolution, les acquisitions ont continué librement, puis ont été supprimées. On les a rétablies vers décembre 1918, en limitant les moyens d'achat à 25.000 roubles par objet. Il en a été ainsi pendant deux ans. Récemment, on a porté à 250.000 roubles la faculté d'achat, mais les formalités sont longues et difficiles et bien des acquisitions exceptionnelles n'ont pu être réalisées.

Au total, les collections privées confiées au Musée comprennent 50.000 objets. Parmi les collections de porcelaines confisquées, deux sont particulièrement précieuses, celles du grand-duc Nicolas et du prince Dolgoroukof. L'Ermitage a récupéré environ 400 toiles dispersées chez des particuliers, entre autres la Madone et cinq tableaux de Watteau. On a retrouvé la Madone dans une chambre de bonne d'un palais. Des Vigée-Lebrun et des meubles du XVIIIe siècle ont été retrouvés entassés dans une cave envahie par l'eau. Certains objets, par exemple un charmant secrétaire Louis XV, sont endommagés.

Au Palais d'Hiver, dans l'appartement d'Alexandre II, on a découvert, dans

une galerie de sculptures modernes, quatre bustes antiques dont un de Géta; au palais de Gatchina, deux portraits de Ménandre; dans le parc du palais de Pavlosk, deux statues antiques mutilées, mais fort intéressantes, qui faisaient partie d'une décoration exécutée à la fin du XVIIIe siècle pour un grand-duc; une de ces statues, représentant Hygie, est une copie romaine d'un original dans le style du Parthénon. Au Musée de l'Académie des Beaux-Arts, on a découvert, dans le dépôt, une statuette tout à fait inconnue de Dionysos. C'est sans doute, me disait M. Waldhauer, une œuvre grecque du IIIe siècle. Dionysos est assis sur un trône, tenant le thyrse de la main gauche et le canthare de la droite. La tête est archaïstique. La statue porte des traces de couleur rouge sur le trône et le manteau.

L'Ermitage possède maintenant deux bustes antiques d'une grande valeur artistique. Le premier est un portrait de Romain, œuvre analogue à certains bustes d'Arles; il a été confisqué on ne sait où. C'est, de l'avis des connaisseurs, un indiscutable chef-d'œuvre. Le deuxième buste représente un philosophe inconnu, bien qu'il porte le nom de Sénèque; il appartient au peintre Braz qui l'a confié à l'Ermitage. Toutes ces œuvres seront étudiées par M. Waldhauer.

Le musée a acquis également, par dons, un Bloemaert « tout à fait exceptionnel » représentant Tobie, et une œuvre gravée de Dumont le Romain figurant un joueur de vielle savoyard. Ces deux œuvres seront décrites par M. Alexandre Benois, dans le fascicule II du *Recueil*.

Parmi les achats les plus intéressants, il y a lieu de noter : une Madone de Desiderio da Settignano; un haut-relief en marbre « très intéressant » de l'école de Lorenzo Bernini; enfin, un portrait du Caravage par lui-même, mentionné par les contemporains et qui serait la première œuvre du peintre. M. de Liphart a bien voulu me remettre la photographie du tableau et l'article où il le décrit.

Non-seulement l'Ermitage s'enrichit, mais il s'étend. Il annexe le Palais d'Hiver et gagne deux kilomètres de salles. Le premier étage de l'Ermitage sera occupé par les antiques. Là seront les produits des fouilles de Kertch, à transférer dans les anciens appartements de l'Arsenal. Le deuxième étage sera consacré aux galeries de peinture, sauf pour deux ou trois salles donnant sur la Néva où l'on substituera des tableaux aux objets d'art décoratif qui y sont actuellement. La numismatique restera à sa place. Au Palais d'Hiver, on laissera les salles historiques en état. Quelques salles donnant sur la Milliónnaya seront vraisemblablement occupées par la peinture française. On va y installer bientôt une exposition des acquisitions de l'Ermitage depuis quatre ans.

L'Ermitage vit donc. Son personnel donne l'impression d'une activité et d'un dévouement sans relâche. M. Troïntski insiste sur le concours incessant

et désintéressé que lui apportent nuit et jour les gardiens; on travaille avec une telle ardeur que l'on pense, avant l'hiver, installer toutes les collections et les livrer au public.

André Julien.

De la méthode géographique en préhistoire.

La préhistoire s'est surtout employée jusqu'ici à rechercher les stades superposés des plus anciennes civilisations, à découvrir et à préciser une classification chronologique. Il semble qu'une nouvelle direction s'offre à elle : étudier les traces de l'homme non plus dans le temps, mais en surface, dans leur extension à travers l'espace.

L'homme n'a jamais été plus dépendant du milieu physique qu'à cette époque lointaine : habitation dans des grottes, utilisation d'un matériel lithique spécial, association à une faune déterminée, limitation de la zone habitable de l'œkoumène par l'invasion glaciaire. On est loin d'avoir montré toutes les conséquences qu'ont entraînées pour l'homme des faits géographiques comme l'établissement d'un climat, d'une flore et d'une faune steppique et froide, le retour de la forêt et de l'humidité. L'analyse détaillée de ces faits éclairera bien des énigmes de la préhistoire : l'extension de l'aurignacien, du solutréen, le fameux hiatus, l'origine du néolithique, etc.

Le premier principe géographique que doit utiliser la préhistoire est le principe d'étendue. Dans l'étude de l'évolution des faits préhistoriques, on ne tient pas assez compte de l'idée d'espace; on fait dériver, par exemple, tels outils aurignaciens de Brive de pièces assez semblables de l'Afrique du Nord, tel harpon azilien trouvé en Écosse de pièces du même genre des Pyrénées. Il importe, avant de supposer ces filiations lointaines, de bien délimiter chacune des formes, de trouver des jalons entre les points éloignés, de tracer la zone *optimum* où tel fait est normal et la zone *limite* où ce fait devient anormal et sporadique.

La préhistoire a donc besoin de cartographie : carte de l'extension de tel outil ou de telle forme d'art, par exemple, des microsilex géométriques; carte des gravures à contours découpés (fréquentes surtout dans les Pyrénées, tout à fait exceptionnelles vers le Nord), cartes reproduisant le peuplement de chaque époque et sous-époque suivant la méthode des cartes paléogéographiques de Lapparent; cartes successives et séparées montrant les modifications dans le peuplement, les époques à peuplement dispersé (chelléen, acheuleen), celles au contraire où les hommes s'amassaient dans des coins privilégiés, versants bien exposés, petits bassins abrités (les Eyzies, Brive, Bruniquel, vallée de la Cure au paléolithique supérieur). On y verrait encore

l'importance des terrains calcaires et particulièrement du fameux 8 des calcaires jurassiques, comme zone d'habitation et de circulation.

Des recherches aussi complètes que possible sur un espace restreint qui servirait de témoin, permettraient de dresser des sortes de cartes de densité. Certaines époques apparaîtraient comme ayant un peuplement relativement faible (solutréen, azilien), soit à cause de leur peu de durée, soit à cause d'un réel dépeuplement. Il serait intéressant aussi de porter sur une carte les grottes où tel niveau n'est pas représenté. On cherchera la cause de ces dépeuplements partiels et momentanés. Comment expliquer l'absence du paléolithique supérieur sur les côtes, le manque à peu près complet du même paléolithique supérieur sur les terrains cristallins (Bretagne, Vendée, Limousin, Morvan), la rareté du magdalénien dans le bassin de Brive et, au contraire, l'abondance de l'aurignacien?

Rien ne prouve que partout se retrouvent superposées les mêmes périodes. Des pays ont pu « sauter » une période et l'absence de tel stade ne voudra pas dire nécessairement dépeuplement à cette époque, mais peut-être survivance de l'industrie antérieure.

La classification préhistorique apparaît ainsi comme n'ayant rien d'intransigeant ni d'universel ; la différence entre un facies régional et une époque véritable n'est pas toujours facile à faire. Sont-elles de vraies époques ou de simples civilisations locales, toutes ces petites industries qui préludent au néolithique azilien, tardenoisien (dont l'extension géographique respective paraît presque en opposition), campignien, industrie des kjokkenmöddings, et même, peut-être, le solutréen qui, en France, est étrangement lié au pourtour du massif central?

La préhistoire a donc, elle aussi, ses frontières, correspondant sans doute à des réalités naturelles ; il faut les découvrir et surtout en rechercher les déplacements. Peut-être serait-il fructueux d'utiliser ici la classification des zones d'humanité fondée sur les zones climatiques[1]. H. Breuil a déjà distingué dans le paléolithique supérieur une région méditerranéenne et une région atlantique[2]; mais il faudrait rappeler que ces grandes zones elles-mêmes ont dû à l'époque glaciaire descendre toutes vers le Sud, entraînant avec elles l'association florale, faunistique et humaine qui leur était attachée.

L'étude de la plus ancienne géographie humaine exige, par avance, une connaissance approfondie du milieu physique ; un atlas de géographie humaine préhistorique doit s'accompagner d'un atlas de géographie physique quaternaire permettant une reconstitution du cadre physique de chaque époque.

Partant de l'étude du climat, il faudrait rechercher le système des pressions, des cyclones et anticyclones et ainsi le régime des vents. M. Welsch

1. J. Brunhes, *La géographie humaine*, p. 315, fig. 118 et 119.
2. H. Breuil, *Les subdivisions du paléolithique supérieur*, 1912.

semble avoir démontré [1], en étudiant l'orientation des dunes les plus anciennes de Gascogne, l'existence d'un régime de vents dominants du Nord-Est, alimentés sans doute par un anticyclone scandinave. Ceci pourrait expliquer cette époque de froid steppique qui a suivi l'extension glaciaire et qui a été, au quaternaire, la forme de climat la plus favorable à l'homme et au développement d'une riche faune (épanouissement de la civilisation des chasseurs de rennes). L'étude des précipitations conduit à la question complexe du glaciaire, pour laquelle il faudrait avant tout condenser la riche littérature déjà existante. Le géographe préhistorien aura à envisager aussi les changements dans le relief ou dans la composition des sols : volcans quaternaires, variations du niveau des mers (problème de l'effondrement atlantique), date des derniers cycles d'érosion, constitution des terrains à loess si importants pour l'origine de l'agriculture et la recherche des migrations néolithiques.

L'étude des associations floristiques et faunistiques formera l'une des branches les plus utiles (carte de l'extension du renne à diverses époques [2]).

La connaissance des migrations faunistiques fournira de précieux renseignements, comme l'ont montré les travaux de G. Elliot Smith sur l'origine et les déplacements des premiers peuples civilisés (*The migrations of early Culture*... Manchester 1915). La présence des espèces étrangères à la faune, utilisées comme ornements ou amulettes, peut renseigner sur les déplacements humains et sur la direction des premiers courants commerciaux.

Il importerait beaucoup de savoir si la végétation arborescente a complètement disparu à l'époque pluvio-glaciaire et steppique froide. H. Breuil a trouvé du châtaignier dans des couches magdaléniennes à Teyjat (Dordogne). Y a-t-il donc eu des îlots d'arbres? Le repeuplement forestier, qui a caractérisé le retour de l'humidité au début du néolithique et qui a donné à notre zone tempérée son aspect forestier tout récent, a dû avoir de singulières conséquences. Ne serait-ce pas l'invasion de l'arbre qui aurait chassé les rennes, les chasseurs de renne et leur art, et qui aurait poussé à leur place ces populations misérables et peut-être forestières des aziliens et tardenoisiens (localisation des gisements tardenoisiens sur les terrains sableux et boisés)? Cette grande instabilité humaine, qui caractérise le début du néolithique (migrations, progrès techniques, civilisations disparues), semble bien coïncider avec une grande instabilité physique : climat redevenu humide (peut-être par l'établissement du Gulf Stream), invasion de l'arbre, dessèchement progressif du Sahara et de l'Asie Centrale, etc.

L'étude approfondie du milieu permettrait de découvrir ces multiples adapta-

---

1. *Comptes rendus Acad. des Sciences*, t. 156, p. 496, séance du 10 février 1913. Voir aussi Sölger, *Sur les dunes de l'Allemagne du Nord.*

2. Boule, *La grotte de Grimaldi*, fasc. II, chap. IV.

tions et causalités physiques dont fourmille la préhistoire : absence de dolmens dans les pays de sable (Landes), outillage distinct dans les régions privées ou pourvues de silex, adaptations spéciales dans les terrains sans grottes, habitations saisonnières en montagne ou dans les pays froids (Limousin) dont on pourrait découvrir l'époque d'habitat par l'étude des bois de renne qui muent à certaines saisons (stations aziliennes de chasseurs de marmottes en Vercors). La préhistoire s'enrichirait d'un genre d'étude qu'elle a peu abordé, l'évolution des types de peuplement, peuplement de vallées, de plateaux, de côtes maritimes, de montagnes ; recherche des plus hautes stations préhistoriques, peuplement dans les grottes ou en plein air, population dispersée ou groupée. On en arriverait ainsi à découvrir les genres de vie, à délimiter leur domaine respectif et leur évolution propre. On verrait, par exemple, que le genre de vie montagnard existait déjà au paléolithique, tandis que l'homme ne s'est adapté au littoral de la mer qu'au début du néolithique (kjœkkenmœddings), sauf peut-être sur la Méditerranée (Menton).

La recherche des zones de migration et voies de circulation mériterait aussi plus de précision technique ; de même pour les rapports entre les routes et les gîtes minéraux : sel, ambre, ou simplement silex. Le commerce en gros naît sous la forme du commerce du silex brut ou taillé entre pays granitiques et pays calcaires circonvoisins.

Dans l'étude de ces adaptations, le géographe préhistorien s'attachera surtout à mettre en lumière les faits typiques. Ce n'est pas la pièce merveilleuse ou la grotte exceptionnellement riche qui absorberont son attention, mais l'outil ordinaire et la station de moyenne importance ; même il ne faudrait pas se borner, autant qu'on l'a fait jusqu'ici, aux recherches dans les grottes. Les espaces sans grotte, au paléolithique supérieur, étaient-ils des vides perpétuels qu'on ne faisait que traverser rarement, ou des zones d'occupation saisonnière ? Comment se sont établis les rapports d'industrie, qu'on constate si fréquents, entre Pyrénées et bordure méridionale du Massif central, de Chalosse à Périgord, d'Ariège à Quercy, à travers les longs espaces privés de grottes des Landes et de l'Armagnac ? De même pour les rapports entre Périgord et Berry à travers les plateaux granitiques du Limousin ? Sans nul doute, il doit y avoir de petites stations paléolithiques de plein air, qu'il appartient au géographe préhistorien de relever.

De tous ces faits typiques, on constituera une association préhistorique spéciale qui caractérisera une région, car chaque région doit avoir sa définition préhistorique propre. La découverte de ce régionalisme de l'âge de la pierre et la réunion de monographies préhistoriques régionales permettront de reconnaître des familles de régions préhistoriques liées entre elles par des formes d'adaptation semblables et de constituer, plus tard, des chapitres de géographie préhistorique intitulés : la préhistoire dans les régions cristallines,

la préhistoire dans les pays de montagnes, le rôle des petites dépressions périphériques bien abritées (Auxois, bassin de Brive, Boischaut, Limargue...), l'importance des zones marginales, etc. La géographie préhistorique ainsi conçue ouvre un vaste champ aux chercheurs, tant géographes que préhistoriens.

P. Deffontaines
Agrégé d'histoire.

Sostratos de Cnide et la vertu des formules invisibles.

A en croire Lucien[1], l'architecte du Phare d'Alexandrie, Sostratos de Cnide, voulant léguer d'une façon sûre son nom à la postérité, grava dans la pierre la dédicace, puis, la recouvrant d'un enduit, écrivit par-dessus le nom du Ptolémée régnant. Au bout de quelques années, comme il l'avait prévu, le nom royal tomba avec l'enduit, et il ne subsista plus que la dedicace glorifiant son œuvre. « Ainsi, ajoute Lucien, cet architecte n'a point eu en vue le moment présent, ni le court espace de sa vie. Il n'a songé qu'au temps où nous sommes, et qu'aux siècles à venir qui verraient subsister son ouvrage et son industrie. » Strabon et Pline confirment la teneur de l'inscription[2], qui, d'après l'auteur arabe Maqrizi, occupait le côté nord du phare, en lettres de plomb encastrées dans le mur. Elle a suscité plus d'une fois, comme l'édifice tout entier[3], les commentaires des érudits modernes[4].

Nous ne voulons relever ici qu'un détail : pourquoi Sostratos aurait-il dissimulé son nom sous celui du roi ? Lucien, sans le dire expressément, semble croire à une ruse, tout au moins à une pensée d'orgueil. Le nom du roi est tout d'abord seul visible, mais le temps se charge de rendre justice au véritable auteur, et sous l'enduit apparaît celui de Sostratos.

Le procédé de l'architecte, que certains ont pris pour réel, n'est, pour la plupart des érudits actuels, qu'une légende[5]. Le peuple, les « ciceroni » antiques, ont volontiers prêté aux grands artistes ce désir d'immortaliser leur nom par quelque subterfuge bizarre, qui a souvent son origine dans des

1. Lucien, Πῶς δεῖ ἱστορίαν συγγράφειν, 62.
2. Sur ces textes, cf. Brunn, *Geschichte der griech. Künstler*, 2ᵉ éd., II, p. 255, n° 379; Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Pharus*, p. 428, note 15.
3. L'ouvrage classique est celui de Thiersch, *Pharos*, 1909; cf. diverses références : *Dict. des ant.*, s. v. *Pharus*; *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 336; 1918, p. 415; Saladin, *Le phare d'Alexandrie*, in *Journal des Savants*, 1912; Van Berchem, in Diez, *Churasanische Baudenkmale*, 1918, I, p. 113.
4. Lumbroso, *L'architetto Sostrato Cnidio e l'iscrizione del Faro di Alessandria*, in *Commentationes phil. in honorem Th. Mommseni*, 1877, p. 321 sq.; id., *L'Egitto dei Greci e dei Romani*, 2ᵉ éd., p. 117 sq.
5. Lumbroso, *op. l.*, p. 322.

croyances superstitieuses. Ne disait-on pas que Phidias avait sculpté son portrait sur le bouclier de la Parthénos, de telle façon qu'en l'enlevant la statue tout entière se serait écroulée[1] ? Le phare d'Alexandrie, que l'on comptait parfois au nombre des sept merveilles, devait susciter des légendes, et la tradition suivant laquelle la solidité de l'édifice dépendait des « cancri » de verre ou de métal placés dans ses fondations, peut remonter plus haut que le premier moyen âge[2].

Comment expliquer la genèse de l'acte attribué à Sostratos? M. Lumbroso recourt à la mythologie onomastique : le nom de Sostratos aurait été confondu avec le mot latin « substrato » et aurait suggéré l'idée d'un mot caché sous un enduit[3]. Peut-être, mais cette analogie verbale n'aurait sans doute pas suffi si elle n'avait été appuyée par quelque pratique réelle, que je rattacherai à la croyance des anciens en la vertu des formules cachées, dont nous connaissons des exemples à diverses époques.

On déposait dans les tombes de l'ancienne Égypte les petites statuettes des « répondants », serviteurs du mort. Pour éviter qu'on ne les dérobât et qu'on ne les fît passer du propriétaire légitime à un autre, auquel elles auraient apporté leurs services, on employait un procédé ingénieux. On gravait sur la figurine le nom du propriétaire et la formule de consécration. Puis on recouvrait l'écrit d'une couche d'émail qui, une fois cuit, cachait entièrement les caractères. Si, par la suite, un individu peu scrupuleux s'emparait de la figurine, le mal n'était pas grand, et c'était lui qui était volé, car la formule cachée continuait à agir pour le bien de la personne dont elle portait le nom[4]. N'y aurait-il pas, dans l'acte de Sostratos, le souvenir d'une pratique analogue ?

Pour être efficaces, les formules écrites n'ont, en effet, pas besoin d'être lues ou d'être apparentes, les objets figurés n'ont pas besoin d'être vus. Leur seule existence suffit ; c'est là une croyance universelle bien connue, fondée sur cette pensée que l'image, l'écrit, équivalent à la réalité dont ils sont la transcription.

C'est ainsi qu'agissent les talismans noyés dans les fondations et dans la maçonnerie des constructions. Les cônes de fondation chaldéens sont couverts d'inscriptions qui ne seront jamais lues; pas plus que les dédicaces estampillées sur les briques que l'on a cachées dans les lits de la maçonnerie ; pas plus que certaines inscriptions des portes de Balawat placées de façon à ne pouvoir

---

1. Cf., mon article, *Le portrait de Phidias*, in *Rev. des études grecques*, 1920, p. 291 sq.

2. Sur ces « cancri » et les talismans placés dans les fondations, voir en dernier lieu *Rev. hist. des Religions*, 1920, LXXI, p. 143.

3. *Op. l.*, p. 323.

4. Maspero, *Sur une variété de figurines funéraires inconnues jusqu'à présent*, in *Annales du service des Antiquités*, IX, 1908, p. 285 ; id., *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 3e éd., 1914, p. 331.

être lues[1]. En Égypte, les statuettes et les statues des défunts ne sont point destinées a être vues par les survivants ; elles sont murées dans des endroits inaccessibles[2], comme en divers lieux les statues des dieux[3]. Sur les piliers égéens de Cnossos, l'emblème de la double hache est gravé[4]. On a parfois voulu dénier toute valeur religieuse à cette image, parce qu'elle devait être dissimulée sous une couche de stuc ; M. S. Reinach fait remarquer qu'elle pouvait transparaître et que ses contours pouvaient être avivés par la couleur[5]. Mais la double hache pouvait être complètement invisible, sans perdre pour cela sa valeur protectrice. Remontons plus haut encore dans le temps. Une pointe de flèche de Brassempouy est gravée de traits auxquels Piette attribue une signification magique, et qui ne devaient pas être visibles quand la pointe était ajustée à sa hampe. « Cela importait peu. Le propriétaire était seul intéressé à la vertu que ces caractères donnaient à son arme. Mieux valait même que les autres ne les connussent pas[6] ». On ne supposera donc pas nécessairement que toute image de cette époque devait être apparente, et il est peut-être hasardé de dire à propos d'une sculpture : « Il n'est pas probable qu'on ait sculpté cet os avec tant d'art et de patience, pour en cacher la surface. Son emploi devait le laisser à découvert[7]. » Ce serait attribuer aux vieux paléolithiques la mentalité des hommes d'aujourd'hui, et négliger leur pensée mystique pour qui l'image se suffit à elle-même, indépendamment du spectateur. Ne constatons-nous pas — pour des raisons tout autres, il est vrai, esthétiques et non magiques — une conception analogue dans l'art du Japon ? L'œuvre d'art y a sa valeur en soi, sans la participation visuelle du spectateur ; on revêt une boîte à encre extérieurement d'une simple couche de laque, réservant pour les parties cachées de précieuses dorures. De nos jours encore, le peuple japonais se sert de ses plus belles étoffes pour ses vêtements de dessous, de même que le samouraï s'ingénie à cacher les merveilleuses lames des sabres dans de modestes fourreaux. La beauté, pense-t-on, est toujours plus profonde, quand elle est renfermée à l'intérieur, que quand elle est exprimée au dehors[8]. Les fresques paléolithiques ont été peintes, pour la plupart[9], dans le fond de grottes obscures, et l'on s'est souvent demandé la raison de

1. Coutenau, *Rev. Hist. des Rel.*, 1920, LXXXI, p. 332.
2. Maspero, *Essais sur l'art égyptien*, 1912, p. 41.
3. Cumont, *Textes et monuments relatifs aux Mystères de Mithra*, I, p. 347 note 8, référ.
4. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 11-2.
5. *L'Anthropologie*, 1902, XIII, p. 25.
6. *Ibid.*, 1898, IX, p. 547.
7. Cartailhac, *ibid.*, 1903, XIV, p. 308-9.
8. Okakura, *Les idéaux de l'Orient*, trad. Serruys, 1917, p. 161.
9. Mais non pas exclusivement; cf. Luquet, *Les débuts de l'art*, in *Rev. du mois*, 1920, 10 nov., p. 328.

cette recherche systématique des lieux écartés [1]. Les hommes de ce temps auraient-ils eu une meilleure vision que nous, une plus grande aptitude à voir dans l'obscurité [2], puisqu'on ne constate aucune trace de fumée laissant supposer l'emploi de lampes à la lueur desquelles l'artiste aurait travaillé [3]? Cette disposition en profondeur serait-elle accidentelle, les parois, aux abords de l'entrée, aussi recouvertes de peintures et de gravures, ayant disparu par l'effet du temps [4]? Le plus souvent, cependant, on admet que cette localisation est bien voulue, l'image étant d'autant plus efficace qu'elle est plus cachée aux aux yeux des profanes [5]. « L'homme paléolithique fut attiré, par une sorte de charme mystique, à profiter de la nuit de ses cavernes, pour y pratiquer les rites magiques de la chasse [6] ».

L'art décoratif des demi-civilisés actuels offre des exemples de cette tendance à dissimuler les formules et les dessins protecteurs. Les motifs en sont tissés souvent dans l'étoffe de façon à être le moins apparents, le moins accessibles à la vision profane [7]. N'est-ce pas encore pour cette raison que la religion et la magie ont recours aux langues tombées en désuétude, aux textes inintelligibles, qui n'en conservent pas moins toute leur puissance active?

L'imagination populaire a peut-être attribué à Sostratos cette pensée mystique. Il savait que la dédicace, par laquelle il se présentait aux dieux comme l'auteur du phare, suffisait à le faire bénéficier des bienfaits divins aussi longtemps qu'elle demeurerait sur l'édifice. Peu importait qu'elle fût apparente ou non; mieux valait même qu'elle ne le fût pas, afin qu'elle fût à l'abri des injures du temps et des hommes.

Février 1921. W. Deonna.

---

1. Fourdrignier, *L'éclairage des grottes paléolithiques devant la tradition des monuments anciens*, in *Rev. de l'École d'Anthropol. de Paris*, XVI, 1906, n° 9; Luquet, *l. c.*
2. *L'Anthropologie*, 1902, XIII, p. 250, 352, 354; 1903, XIV, p. 263.
3. *Comptes rendus Acad.*, 1902, p. 481.
4. Capitan-Breuil-Peyrony, *La caverne de Font-de-Gaume*, 1910; cf. *L'Anthropologie*, 1911, XXII, p. 578; Luquet, *l. c.*
5. *L'Anthropologie*, 1911, XXII, p. 385; Hamy, *Comptes-rendus Acad.*, 1903, p. 131.
6. Lantier, *Journal des Savants*, 1918, p. 137.
7. Vierkandt; cf. *Année sociologique*, II, 1897-8, p. 290; Boas, *The decorative art of North American Indians*, in *Popular Science Monthly*, oct. 1903.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ALFRED CARTIER

(Né à Genève le 30 août 1854, mort dans cette ville le 8 juin 1921.)

Si tôt après Max van Berchem, Alfred Cartier! La science helvétique et ses amis de France sont en deuil. Si le premier de ces morts profondément regrettés était un spécialiste éminent, le second était quelque chose de peut-être plus rare encore aujourd'hui : un homme qui avait toutes les curiosités, de vastes connaissances en tout genre, une immense erudition dans un domaine restreint, où il était maître, plus le sentiment délicat du beau, le talent d'organiser... Ce savant était en même temps un charmeur; ce charmeur était un penseur; ce penseur était un homme d'action. L'idéal qu'on se fait de l' « honnête homme » du XVII[e] siècle, il le réalisait, mais avec la précision et l'esprit critique du XIX[e]. Je n'ai connu personne à qui convînt mieux le mot de Mommsen sur O. Jahn : « Ce n'était pas seulement un savant, mais un homme instruit. » Et je n'ai encore rien dit de son élégance sans affectation, qui se réflétait dans son admirable écriture, de la sûrete de son commerce, de son inépuisable obligeance; mais j'en dirais trop sans jamais en dire assez.

Né à Genève, d'une famille qui avait compté des hommes très distingués, les Cartier et les Reybaz[1], il n'oubliait pas qu'il était d'origine française et en était fier. Le 30 juin 1905 il m'écrivait : « Il y aura 350 ans, au mois de mars prochain, que ceux dont je descends ont quitté la terre de France en proscrits et en fugitifs, pour avoir le droit de prier en français et de chanter un psaume traduit par Marot sans être punis de mort .. Nous sommes profondément attachés à notre petit pays qui nous a assuré la liberté séculaire, la paix et la prospérité; mais enfin c'est la France qui est notre seconde patrie, notre patrie intellectuelle. Sa gloire, que rien n'effacera jamais, nous est chère parce que nous lui devons tout, notre langue, nos mœurs, nos idées mêmes, notre manière de sentir et de penser. Ce sont de grands Français qui ont fait de Genève, pauvre bourgade savoyarde, ce qu'elle a éte, la gardienne et l'apôtre d'une idée qui a transformé le monde. »

Aussi, dès le début de la guerre de 1914, avec quelle ardeur, quelle abnégation sans relâche Cartier se mit au service des blessés, des prisonniers français, de la propagande française! Comme il partagea nos angoisses et nos douleurs, comme il prêcha l'espoir et la confiance, comme il se réjouit de la tardive victoire! « Ce jour tant souhaité, qui paraissait si lointain, parfois si

---

1. Pierre Cartier, membre du Conseil des Deux Cents en 1583 ; Étienne-Salomon Reybaz, envoyé de la RP. de Genève auprès de la RP. française.

impossible, s'est donc enfin levé. Nous le vivons, ce n'est pas un rêve et nous pouvons à peine y croire. La France tient le bandit à la gorge; elle peut le réduire à merci si elle le *veut* jusqu'au bout, si ses alliés savent rester unis et s'ils se rappellent ce que valent, sans les plus solides garanties, la bonne foi et la parole de l'Allemagne » (14 octobre 1918). Je dois ajouter que cet ami passionné de la France ne cessa pas d'être un ami de l'humanité; j'ai été témoin de ses démarches en faveur de prisonniers allemands, malades dans nos camps. Nulle âme ne fut plus sensible à la pitié.

Élevé à Genève, à Dresde, puis à Paris, où il fréquenta l'École des Hautes Études, Cartier fit ensuite un apprentissage de quelques années dans une banque génevoise et rédigea la chronique financière d'un journal. Mais bientôt son goût prononcé pour la bibliographie et l'histoire littéraire du XVI[e] siècle se révéla par des publications de textes rares, copieusement annotés, qui commencèrent sa réputation de savant. Ensuite, sans qu'il renonçât à ces travaux où il excellait, l'archéologie préhistorique et l'histoire de l'art l'attirèrent; il visita presque tous les Musées de l'Europe et acquit une compétence presque universelle qui ne tarda pas à être reconnue et utilisée. Secrétaire du jury des récompenses de l'Exposition Nationale Suisse en 1896, il fut désigné comme rapporteur général par le Conseil Fédéral. En 1902, il devint secrétaire-général du service de l'Instruction publique et des Musées, puis conservateur du Musée archéologique et ethnographique. Mais une tâche plus lourde lui était réservée. La construction du Musée d'art et d'histoire avait été décidée; Cartier, nommé administrateur (1907), fut un des ouvriers les plus actifs de cette grande entreprise[1] où le classement des collections lui incomba entièrement[2]. « Nous avons eu, travaillant ensemble dans le bâtiment, jusqu'à 58 entrepreneurs et corps de métier et il y a eu des périodes un peu affolantes pendant lesquelles l'architecte et moi nous nous sommes mutuellement félicités d'être absolument réfractaires à l'odieuse neurasthénie. » (27 déc. 1908) Le résultat fut à la hauteur des longs efforts de Cartier et de ses dévoués collaborateurs; tout le monde sait que le nouveau Musée est un modèle. L'inauguration, en 1910, fut une des joies de notre ami; dès l'année précédente, il en avait été nommé directeur-général et il s'acquitta jusqu'à sa mort de ses fonctions. Publication d'un guide illustré, rapports sur les acquisitions, création d'une excellente bibliothèque d'étude, il ne négligea rien qui pût ajouter à l'utilité de ce magnifique établissement dont les Génevois sont justement fiers et que les étrangers (j'en ai fait l'expérience) ne visitent pas sans quelque envie.

Toutes ces occupations l'avaient quelque peu détourné de ses études favorites, mais il n'y renonçait pas :

« J'ai été amené à ces recherches sur les vignettistes lyonnais du XVI[e] siècle par la préparation de l'ouvrage d'histoire littéraire et de bibliographie auquel

---

1. Avec Pignet-Fages, alors délégué à l'Instruction publique, et le colonel Camille Favre.

2. Pour les collections paléolithiques, il demanda et obtint le concours de l'abbé Breuil.

je travaille, hélas! depuis plus de vingt ans; mais ce n'est pas chose facile que de découvrir d'abord et de collationner ensuite plus de 1.500 éditions, toutes devenues rares, très rares ou presque introuvables. Une fois les matériaux recueillis, il faut les mettre en œuvre, chercher à déterminer la valeur de chaque édition, le rang qu'elle occupe, ses ascendants. Bref, on m'excusera davantage peut-être d'avoir tant tardé et de n'avoir pu donner jusqu'ici que des fragments d'un travail qui embrasse en fait une bonne partie du mouvement littéraire, historique et scientifique en France de 1542 à 1615, début et terme de ces annales dont la bibliographie est le moyen indispensable, mais dont l'histoire littéraire doit être le but supérieur Une bonne part de ma vie se sera passée à dépouiller des catalogues et à courir les bibliothèques de l'Europe; mais l'âge n'a pas éteint l'ardeur première et le limier part dès qu'il a flairé une piste. » (18 oct. 1920).

Quand il écrivait ces lignes, Cartier était déjà fort malade; dès 1916, il avait dû faire une cure à Evian « pour essayer de remettre une santé qui se délabre de plus en plus. » Lui aussi, comme tant d'amants de Dame Perfection, est mort sans avoir vidé son carquois, sans avoir publié la grande œuvre qui lui avait coûté tant de peine et d'efforts. Du moins reste-t-il de lui beaucoup d'écrits solides dont je donne une liste à la fin de cette notice. Le jour où l'on publiera sa volumineuse correspondance, il s'y ajoutera un titre nouveau et l'on comprendra mieux encore quelle place éminente occupait Cartier parmi les hommes de science et de cœur de son temps.

S. Reinach.

Bibliographie sommaire.

I. *Sur deux éditions de* l'Heptaméron, Paris, 1883; *Décoration extérieure des livres depuis le XVe siècle*, Genève, 1885; *Catal. de la biblioth. de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* (avec E. Rivière), Genève, 1887; *Le libraire Jean Morin et le* Cymbalum mundi, Paris, 1889; *Notice sur la* Brieve résolution *de Calvin*, Genève, 1892; *Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie*, Genève, 1893; *Les poètes de Louise Labé*, Paris, 1894; *Antoine du Moulin* (avec Ad. Chenevière), Paris, 1895; *La reine de Navarre et les bains de Cauterets*, Genève, 1897; *Imprimeurs et libraires lyonnais du XVIe siècle*, Lyon, 1899.

II. *Les idées politiques de Th. de Bèze*, Genève, 1900: *Les Genevois en 1538*, Genève, 1901; *La politique espagnole et Genève*, Genève, 1902.

III. *Les sépultures en dalles dans le canton de Genève*, G., 1908; *Vases gaulois inédits du Musée de Genève*, P., 1909; *Trésor de vaisselle d'argent trouvé à Augst*, Zurich, 1907; *Agrafe du cimetière carol. de La Balme*, P., 1911; *Le mobilier des dolmens des Cévennes*, P., 1911; *Inscr. latine à la déesse Maia, découverte à Genève*, G., 1911; *Sépultures de Cessy*, G., 1908; *Cimetière de Douvaine*, G., 1914; *Station de Veyrier*, G., 1916-7; *Inscr. rom. de Genève*, Zurich, 1918.

IV. *Histoire de Genève, des origines à l'année 1691*, par J.-A. Gautier, G., 1896-1911 (t. II, avec J. Major, et t. III); *Le siège et la bataille de Pavie*, par Fr. Taegio, G., 1893; *La bataille de Mohac* (réimprimé d'après l'éd. de 1526), G., 1894; *Le tombeau de Claire Turrettini* (1612), G., 1894; *Les bains de Päffers, poème* (1613), G., 1894; *L'excuse de Jacques de Bourgogne*, par Jean Calvin, P., 1895.

V. *Rapport technique de l'Exp. nationale Suisse*, G., 1896 (906 p. in-4°); *Notice sur le Muséum d'hist. nat. de Genève*, G., 1899; *Notice et guide sommaire du Musée d'art et d'histoire de Genève*, G., 1902. Plus de nombreux articles et rapports sur les progrès du Musée (*Coll. d'art et d'histoire*, 1905 et suiv.).

JULES NICOLE

Le meilleur helléniste suisse, M. Jules Nicole, né à Genève en 1842, est mort dans cette ville le 14 avril 1921. Il avait professé à l'École des Hautes Études à Paris (1872 74) et à l'Université de Genève; les Universités de Bâle et d'Athènes lui avaient décerné des titres de docteur *honoris causâ*. En 1905, à l'occasion du trentième anniversaire de son professorat en Suisse, de nombreux élèves et amis lui dédièrent un recueil de mémoires (les *Mélanges Nicole*). Sa publication la plus importante, qui révéla un savant très informé et parfois trop ingénieux, fut celle des papyrus de Genève (t. I, 1896); on n'a pas oublié qu'il crut trouver, dans l'un de ces documents, des faits nouveaux relatifs au procès de Phidias (J. Nicole, *Le procès de Phidias*, Genève 1910; cf. *Revue*, 1911, I, p. 336)[1].

S. R.

W. R. PATON

Cet éminent helléniste[2], qui ne fut jamais professeur de grec, était originaire d'Écosse; il étudia à Oxford et fut de bonne heure attiré par l'Orient. Marié à une insulaire de l'Archipel, il élut domicile à Vathy, dans l'île de Samos et ne fit que de rares séjours en Occident. Sa première œuvre importante, en collaboration avec Hicks, est le beau recueil des inscriptions grecques de Cos (1891); il s'occupa ensuite avec prédilection des *Œuvres morales* de Plutarque et commença à les rééditer dans la collection Teubner. Son élégant recueil des *Anthologiae graecae erotica* (1898, avec traduction en vers anglais) le désignait pour le grand travail qu'il a pu conduire jusqu'au bout, l'édition de l'*Anthologie grecque* tout entière, avec traduction anglaise, dans la *Loeb Classical library* (5 vol., 1916-18). Paton était un de ceux auxquels on pouvait s'adresser avec assurance pour expliquer ou restituer un texte difficile; c'était le plus obligeant, le meilleur des hommes. Il est mort presque subitement à Samos, le 21 avril 1921, à l'âge de 63 ans.

S. R.

ANDRÉ DE RIDDER[3]

La mort multiplie ses coups sur le personnel du département des antiques du Musée du Louvre. Après Charles Ravaisson, Héron de Villefosse; après de Villefosse, de Ridder. La triste mission de saluer ces chers disparus me revient pour la troisième fois en bien peu de temps, avec un rythme impla-

---

1. On a encore de lui : *Scolies génevoises de l'Iliade*, 2 vol., 1891; *Le livre du préfet*, 1893-4, plus de nombreux articles dans la *Revue critique*, la *Revue de philologie*, etc.

2. Théodore Mommsen déclara un jour, assure-t-on, que Paton était, à son avis, le meilleur helléniste de l'Angleterre.

3. Paroles prononcées aux obsèques de M. André de Ridder au Père Lachaise, le 14 mai 1921.

cable, et il m'aura donc fallu connaître l'amertume de m'incliner sur la tombe de tous ceux de qui j'aurai été l'adjoint ou que j'aurai eus comme collaborateurs.

La modestie d'André de Ridder s'accommoderait mal d'un éloge funèbre et je ne veux ici que lui adresser un dernier au revoir. Nous formons tous au Louvre une grande famille ; gardiens, personnel, conservateurs, directeur, sont les ouvriers solidaires d'une œuvre commune. Ils le savent et dans la perte d'un seul tous sont frappés. Je le sens plus que tout autre, moi pour qui le collègue se doublait d'un camarade, d'un ami.

L'École Normale avait acheminé de Ridder vers l'École d'Athènes. Il y partagea son temps entre des campagnes de fouilles à l'île de Ghâ et à Orchomène en Béotie et la préparation du double catalogue des *Bronzes de la Société archéologique* et des *Bronzes trouvés sur l'Acropole*, publié en 1894 et 1896 peu après sa rentrée en France. Infatigable travailleur, il donnait encore, en cette même année 1896, un mémoire sur les reliefs de bronze faussement qualifiés d'argivo-corinthiens et, l'année suivante, une étude de portée plus générale sur l'*Idée de la mort en Grèce à l'époque classique*, thèses qui lui valurent le diplôme de docteur ès-lettres en Sorbonne.

Il était alors maître de conférences à la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, où il noua de fidèles amitiés, et pendant plusieurs années il y poursuivit son enseignement. Mais Paris l'attirait. Sans rompre les liens qui l'attachaient à Aix, il revint s'y fixer, chargé par le Ministère de l'Instruction publique de la rédaction du *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque nationale*. Son travail au cabinet des Médailles achevé, l'Académie des inscriptions et belles-lettres à son tour voulut lui confier la tâche de dresser le *Catalogue de la collection de Clercq*, dont seules les antiquités assyriennes avaient été publiées par M. de Clercq lui-même et M. Menant. Cinq gros volumes menés à bien de 1904 à 1911 sont le fruit de son labeur.

Il était légitime que de si savants catalogues destinassent de Ridder à la conservation de nos collections nationales. Un décret du 2 janvier 1908 l'avait nommé conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au Louvre. Il n'existait à cette date pour les bronzes, et encore pour les figurines seulement, que le catalogue de M. de Longpérier remontant à 1868. La série en outre s'était accrue dans des proportions considérables. De Ridder, que ses *Bronzes d'Athènes* désignaient spécialement pour un tel travail, se mit à l'œuvre et bientôt notre salle des Bronzes fut dotée d'une notice de format et de dimensions commodes, véritable guide richement illustré autant que catalogue, à laquelle, grâce aux subsides de l'Académie, s'adjoignit un grand catalogue d'appareil scientifique en deux tomes in-4° accompagnés de 124 planches.

Vinrent les tristes années de la guerre. La vie ordinaire du Louvre se trouva suspendue. Il fallut avant tout mettre en sûreté les œuvres dont nous avions la garde, veiller à leur déménagement, soit au Musée même, dans des reduits voûtés à l'abri des bombardements, où prirent place ses chers bronzes, soit hors de Paris, et de Ridder un moment alla monter la garde auprès des trésors d'art évacués à Toulouse.

Il n'avait pas cependant attendu que la paix fût revenue pour songer à entreprendre de nouveau un de ces catalogues où il était passé maître. La réinstallation de la Salle des Bijoux offrait l'occasion de donner à cette série si riche et si précieuse une disposition nouvelle, plus favorable à la fois à sa mise en valeur et à son classement. Il s'y était employé avec moi. La salle rouverte, restait à décrire et à faire connaître nos bijoux et notre orfèvrerie. Travail non seulement difficile en soi, mais malaisé à concilier avec la nécessité de ne pas soustraire les objets à la vue du public et de les tenir soigneusement enfermés sous vitrines. Il s'y mit courageusement, décidé à recommencer ce qu'il avait fait pour les bronzes et à donner à la fois une notice à l'usage des visiteurs et une description scientifique et raisonnée. Il y a quelques semaines, il m'annonçait que, de la première au moins, il pensait bien remettre avant les vacances le manuscrit à l'impression.

Notre collègue aura donc été frappé en plein travail. Il y a huit jours aujourd'hui, il avait encore passé l'après-midi au Musée. Dimanche il se sentit fatigué et dut appeler un médecin. Il semblait que ce ne fût qu'une indisposition sans gravité. J'avais été surpris de ne pas le voir lundi. Un mot m'expliqua son absence, tout en m'apportant les nouvelles les plus rassurantes. Je ne pus aller lui rendre visite que mercredi soir. Il me reçut debout dans son salon, se plaignant seulement d'un peu d'étourdissement et parlant de reprendre son service dès le lendemain. Hélas, le lendemain, il ne lui fut pas donné de le voir et la poignée de mains que nous échangeâmes devait être, j'étais bien loin de m'en douter, la dernière. Je n'en sens que davantage aujourd'hui le devoir de lui adresser ce suprême adieu, d'exprimer aussi à sa veuve et à sa famille, avec nos propres condoléances, les regrets et le deuil de tout le musée du Louvre[1].

Étienne MICHON.

Hommage à Francis-John Haverfield.

Pour honorer cet excellent connaisseur de la Bretagne romaine (1860-1919), M. le prof. George Macdonald a dressé sa bibliographie (*Journal of Roman Studies*, t. VIII, p. 184-198) et a publié une notice biographique détaillée dans les *Proceedings of the British Academy* (vol. IX). Elle m'apprend que les découvertes faites à Bath en 1868, alors qu'Haverfield était encore enfant, ont exercé sur son esprit une influence profonde; cela ne m'étonne pas, car je connais des cas analogues. Haverfield, voyageant pendant les vacances que lui laissait sa profession de *schoolmaster*, fit la connaissance de Mommsen qui, en 1888, lui confia la rédaction des *Additaments quarta* au travail de Hübner, *CIL*, VII (1890): dès lors, sa voie était tracée et l'on sait quels services il a rendus à la science en la servant, en ne négligeant pas non plus les

1. De 1902 à 1921, A. de Ridder, succédant à M. Lechat, a rédigé le *Bulletin archéologique* de la *Revue des Études grecques*, travail considérable et ingrat où il a semé beaucoup d'idées personnelles. Il a également donné de très nombreux articles d'archéologie à la *Revue critique*. Tout cela mériterait d'être réuni et formerait un ensemble précieux. — S. R.

chemins latéraux. Au moment de sa mort, qui fut soudaine, il songeait à refaire entièrement le tome VII du *Corpus* avec la collaboration de M. Rostovzev.

S. R.

L'expédition orientale de l'Université de Chicago (1919-1920).

Le but de cette expédition était double : 1° Opérer une reconnaissance générale des régions devenues plus accessibles aux archéologues. 2° Acheter le plus possible d'objets aux antiquaires locaux.

M. Breasted, l'auteur du rapport que nous analysons[1], commença par acheter à Paris un bel exemplaire du *Livre des morts*, écrit en hiératique et orné de miniatures, dont le prix fut soldé par M. Martin A. Ryerson et qui s'appellera désormais *Papyrus Ryerson*. Au Caire (oct. 1919), la moisson fut très abondante; la plus importante acquisition est celle d'un groupe de 25 statuettes en calcaire peint, provenant d'une seule tombe de l'Ancien Empire (pl. I). Il faut y ajouter une serie de cylindres royaux comprenant ceux de Snefru et de la reine Ahmose Nofretere; 75 vases d'albâtre, dont dix portant des noms de rois et de reines; 155 vases très archaïques en pierre dure, l'un au nom d'Aha-Ménès, le premier des Pharaons; 13 *ushabtis* avec noms royaux; 65 statuettes de bronze, entre autres un Amon assis avec bijoux d'or et dédicace à la reine Shepenubet (IXe siècle av. J. C.); deux figures assises, Sekmet et Imhotep, en bronze argenté; quatre miroirs, dont un au nom de la susdite Ahmose-Nofretere; cinq haches de combat, dont une avec son manche de bois et ses attaches de cuir; un second papyrus du *Livre des morts*, d'époque saïte, avec vignettes en bleu et en noir, écrit en hiéroglyphes (don de Mme Eliz. Milbank); quatre flacons de verre multicolore du XIVe siècle av. J.-C.; 25 modèles de sculpteur en calcaire; un grand scarabée vernissé avec inscription rappelant l'annonce du mariage d'Amenhotep III et de la reine Tiy; 50 statuettes et amulettes en faïence; 60 pièces de choix de la collection Timins, objets de l'âge de la pierre; une statuette de bois d'un noble thébain, au tiers de la grandeur naturelle; une chaise en bois incrustée d'ivoire; un coffre de momie peint du Xe siècle; 258 tablettes avec inscr. cunéiformes, etc.

De Port-Saïd (février 1920), la mission, comprenant MM. Breasted, Luckenbill, Shelton, Ludlow Bull et W. Edgerton, gagna Bombay, Bassorah et (par la nouvelle voie ferrée) Bagdad (avril 1920). Sur le chemin, la mission put visiter Ur et Eridu, puis Lagash et Yokha, un grand nombre de tumulus inexplorés de part et d'autre du Chott el-Hai, plusieurs sites babyloniens tels que Senkerreh, Warka, Niffer, enfin les ruines de Babylone et la ville sacrée de Nejef, où est la tombe d'Ali, gendre de Mahomet, jusqu'alors interdite aux Européens.

De Bagdad la mission gagna Shergat et étudia les ruines d'Assur, première

1. *The University Record*, VII, n° 1, 1921 (Chicago, 25 p.; non dans le commerce).

capitale de l'Assyrie, que les Allemands ont complètement déblayées. De là on se rendit à Ninive et à Khorsabad, dont le palais, jadis fouillé par Botta, a tout à fait disparu. A Nimrûd (Calah), la tour du temple et les palais sont conservés ; partout des restes de sculptures et d'inscriptions, émergeant du sol, promettent une ample récolte aux fouilleurs futurs. Les ruines de Balawat, entre Nimrûd et Mossoul, n'ont pas été explorées depuis que Rassam en rapporta les ornements en bronze d'une porte de palais.

Entre temps, à la station romaine de Salihiyah sur l'Euphrate, à 300 milles en amont de Bagdad, le hasard avait fait découvrir des peintures murales que la mission alla photographier le 4 mai. Elles décorent les murs d'un sanctuaire oriental dont on put lever le plan.

Le retour de la mission vers Alep prit une semaine ; l'hostilité des Arabes à l'égard des Anglais fit courir de grands dangers aux explorateurs. Après une courte visite à Kadesh et Baalbeck, ils atteignirent Beyrouth le 18 mai, puis entreprirent des excursions en automobile sur la côte de Phénicie. A Sidon, le Dr George A. Ford, Américain, leur fit voir sa collection phénicienne, comprenant notamment des sarcophages sculptés. Le voyage se termina par une tournée en Palestine, où les visiteurs s'intéressèrent aux tumulus inexplorés de Megiddo. Le monument le plus important que la mission ait acquis en Asie est un prisme hexagonal en terre cuite couvert d'inscriptions cunéiformes qui racontent les campagnes de Sennachérib, y compris celle qu'il dirigea sans succès contre Jérusalem. C'est un *duplicata* avec variantes du prisme Taylor au Musée Britannique. D'autres occasions ont permis d'acquérir un millier de tablettes cunéiformes, deux statuettes babyloniennes en cuivre et une série de cylindres. A Bagdad, M. Breasted entendit parler de deux objets d'or qui venaient d'être expédiés à des marchands de Paris ; il les y retrouva à son retour. L'un d'eux est une tablette gravée des deux côtés, dont le texte rapporte la restauration d'un ancien temple d'Assur par Salmanasar III et donne aussi un sommaire des guerres de ce prince ; elle avait été déposée sous une grande plaque de pierre au-dessous du Saint des Saints du temple d'Istar à Assur.

Le rapport se termine par l'esquisse d'un plan grandiose pour l'exploration, devenue tout à fait urgente, des sites archéologiques de l'Orient. Celle des villes les plus importantes demanderait une trentaine d'années de travail collectif. La remise au jour et l'étude de cette « incomparable collection de témoignages » constitue pour les États-Unis une tâche particulièrement séduisante. « Les gouvernements européens sont appauvris ; ils manquent aussi d'hommes. De là, une paralysie sérieuse de l'Europe dans le champ des recherches orientales, ce qui, d'une part, fait peser une lourde responsabilité sur les épaules de l'Amérique, et, de l'autre, accroît dans des proportions inouïes les possibilités qui s'offrent à elle ». La tâche est assez vaste pour que toutes les bonnes volontés puissent y trouver leur emploi ; l'essentiel est d'y mettre beaucoup d'argent, des deux côtés de l'Atlantique, et d'éviter, par une organisation prévoyante, les conflits d'amour-propre, les gaspillages et surtout les fouilles qui ne seraient que des razzias pour musées.

S. R.

Les temples memphites et thébains[1].

Voici un très beau livre qui est la première partie d'une œuvre étendue : l'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte.

Immédiatement avant la guerre, notre compatriote M. Gustave Jéquier, assisté d'un compagnon, vrai maître dans la photographie, M. de Mestral-Combremont, a fait le voyage d'Égypte, où il a recueilli tout ce qui pouvait le mieux donner une idée générale de l'architecture égyptienne, soit dans la construction, soit dans la décoration, en sorte qu'on puisse suivre les phases par lesquelles elle a passé, ce qu'ont été le développement et la décadence. M. Jéquier s'arrête pour le moment à la fin de la XVIII[e] dynastie. Ce premier volume se compose de 80 planches grand in-f°, où l'on admire à la fois l'heureux choix des sujets, l'art avec lequel ils ont été pris et l'excellente reproduction des photographies.

L'ouvrage débute par une courte introduction faisant l'histoire du temple, de l'édifice consacré au culte des dieux. Il est infiniment probable qu'on commença par des constructions en briques dont nous n'avons pas conservé de restes. Il est curieux que les plus anciens temples que nous voyons apparaître, celui d'Abydos et celui qu'on appelle à tort « temple du Sphinx », sont tous deux construits non pas en pierre provenant de l'endroit même, mais en granit d'Assouan, qui nécessitait un long voyage. Ce sont d'immenses piliers monolithes rectangulaires parfaitement taillés et polis, reliés par des architraves en proportion, lesquelles supportent les dalles énormes formant le plafond. Nous avons calculé qu'une de ces dalles, à Abydos, devait peser au moins 23 tonnes, et il y en avait sur tout le couloir qui faisait le tour de l'édifice. Les planches de l'ouvrage nous montrent ce qui reste du « temple du Sphinx », ainsi nommé parce que cette construction est tout près du fameux colosse. Mais les recherches récentes ont montré que c'était un pavillon avancé, placé au bord du désert, et qui communiquait par une rampe avec le temple du roi Khephren, situé devant sa pyramide. On peut, en regardant ces planches, se faire une idée de l'impression que produit sur le spectateur cet édifice majestueux qui est pour l'Égypte ce que sont les constructions cyclopéennes pour la Grèce.

Le pilier rectangulaire n'a pas été seul en usage dans l'Ancien Empire. Nous trouvons déjà alors le dérivé du support en bois : la colonne. Celle-ci se présente sous quatre types différents : la colonne simple ou cannelée, se composant d'un fût droit surmonté d'un abaque ; elle est en général taillée en huit cannelures plates, ce qui lui donne, lorsqu'elle est vue de loin, une certaine ressemblance avec la colonne dorique, aussi l'a-t-on souvent appelée protodorique. Puis viennent les colonnes à chapiteaux en feuilles de palmier, en boutons de lotus ou de papyrus. Il est à remarquer que la plante, quelle qu'elle

1. *Les temples memphites et thébains, des origines à la XVIII[e] dynastie*, par Gustave Jéquier, correspondant de l'Institut de France. — Paris, Éditions Albert Morancé.

soit, n'est jamais considérée comme le support de l'architrave ; ce n'est qu'un ornement de fleurs ou de feuilles attachées par un lien autour de la colonne qui est le support.

A l'époque qu'on appelle le Moyen Empire, on voit paraître la colonne hathorienne, dont le chapiteau présente sur ses deux faces le masque de la déesse Hathor, une tête de femme aux oreilles de vache, avec une coiffure composée de deux lourdes tresses enroulées. Alors aussi on voit s'établir l'habitude de border de sphinx les avenues conduisant aux temples, puis de placer un obélisque de chaque côté de la porte d'entrée.

Le Moyen Empire, qui précède l'invasion des Hyksos, fut une période de grandes constructions et remarquable par le développement du temple, soit le temple funéraire destiné au culte du défunt ou de son double, de sa personne représentée par sa statue, l'image de ce qu'il doit être dans l'autre monde, soit du sanctuaire qui est proprement élevé en vue du culte à rendre à la divinité. Mais c'est surtout la période suivante qu'on nomme le Nouvel Empire, lorsque l'Égypte rendue à ses maîtres légitimes et gouvernée par une dynastie puissante, la XVIIIe, arriva à un degré de prospérité qu'elle ne devait pas dépasser, c'est cette période qui vit l'épanouissement de ce que nous pouvons appeler la véritable architecture religieuse. Les monuments caractéristiques de cette époque sont surtout les grands temples de Thèbes, ceux qu'on nomme aujourd'hui Louxor et Karnak. Sans doute, ces temples furent beaucoup agrandis par la dynastie suivante, mais on peut dire que c'est la XVIIIe qui a fixé définitivement les éléments qui devaient constituer un édifice religieux n'ayant pas un caractère funéraire.

Ce n'est pas qu'il y ait à ces édifices un plan arrêté comme celui du temple grec. Le nombre des salles peut varier ainsi que leur disposition, et nous ne pouvons pas toujours nous expliquer à quoi elles servaient. Il semble que les temples aient eu un double but. C'était d'abord le culte, chargé de cérémonies et réglé par un rituel compliqué. Puis c'était un moyen pour le roi de glorifier son règne et d'immortaliser ses hauts faits. Dans les inscriptions dédicatoires, tantôt le roi disait qu'il avait élevé cet édifice en reconnaissance des faveurs que le dieu lui avait accordées ; tantôt et le plus souvent c'était le dieu qui répondait qu'en récompense de cette construction magnifique, il lui accorderait un long règne et la victoire sur ses ennemis. Ce règne, on en connaît les épisodes les plus marquants par les sculptures qui décrivent les campagnes du roi, ses guerres, qui nomment les peuples qu'il a assujettis, ou qui montrent les actes du culte que le roi est toujours censé accomplir lui-même. La décoration des temples, c'est comme un livre illustré.

L'ouvrage de M. Jéquier nous fait l'histoire du temple de Karnak sous les rois de la XVIIIe dynastie et décrit les changements considérables que presque chaque règne y a apportés, les pylônes, les colonnades, les obélisques, les hautes murailles qui y ont été ajoutées, chaque souverain cherchant à effacer son prédécesseur, quelquefois parce qu'il en voulait à sa mémoire, d'autres fois pour montrer d'une manière plus éclatante ce qu'avait été sa magnificence. Dans ces planches si complètes et où aucun détail important n'a été oublié,

nous voyons aussi tous les éléments de décor : les différents types de colonnes, les colosses osiriens appuyés contre les piliers, les statues, tout ce qui a servi à l'ornementation.

Ce que Thoutmès III avait fait à Karnak, Aménophis III le fit à Louxor, pour ce temple d'une construction remarquable dont les grandes colonnes frappent le voyageur au moment où il aborde à ce village. M. Jéquier nous dit que c'est à partir de ce souverain qu'on reconnaît un plan d'ensemble qui sera suivi désormais avec plus ou moins de fidélité. On entre dans le temple par un pylône qui donne accès à une grande cour entourée de colonnes, sur laquelle ouvrent une salle hypostyle, puis une série plus ou moins grande d'autres salles avec ou sans colonnes, et tout au fond le sanctuaire. Si l'on peut dire que c'est là l'idée mère du temple, il est certain qu'il y a eu beaucoup de modifications, surtout dans le nombre des salles; déjà à Louxor il devait y avoir devant la cour une grande salle hypostyle dont il ne fut fait que la rangée centrale de colonnes. Le grand constructeur de la dynastie suivante, Ramsès II, la fit précéder d'une vaste cour.

Nous espérons que M. Jéquier ne nous fera pas trop attendre la suite de son ouvrage. Ces belles planches précédées d'un texte très sobre, mais cependant très instructif, et où se recontrent souvent en peu de mots des remarques et des observations qui dénotent une connaissance approfondie des monuments en même temps que le sens de l'esprit égyptien, tout cet ensemble constitue un cours complet d'architecture égyptienne. C'est l'étude par la vue, celle qui est la plus facile et demande le moins d'efforts. Nous félicitons très sincèrement notre savant compatriote de cet heureux commencement, qui nous fait bien augurer de la fin, laquelle complétera dignement cette belle œuvre.

(*Journal de Genève*, 17 mai 1921.)

Edouard Naville.

La chlamyde grecque.

Manteau militaire, plaid ou châle rectangulaire agrafé autour du cou (que l'on pouvait ôter d'ailleurs sans le dégrafer), la chlamyde se terminait par deux extrémités flottantes dites « ailes thessaliennes » qui s'enflaient au vent derrière le dos du cavalier. Au repos, la fibule reste ordinairement sur le devant du corps; mais, pour peu que le mouvement s'accentue et que le bras droit devienne actif, la fibule vient se placer un peu au-dessous de l'épaule droite[1]; du même côté, « l'angle supérieur du rectangle forme au-dessous de la fibule, en la dépassant de beaucoup, une chute de draperie et comme une décoration de plis en zigzag, qui semble y être suspendue. Du côté gauche, le plissement de l'étoffe autour du cou et la saillie de l'épaule gauche raccourcissent sensiblement toute cette partie; il en résulte une obliquité marquée du bord inférieur et de l'angle qui le termine. De là, cette disposition quasi géométrique en pointe de triangle » qui ne doit pas être attribuée à une coupe

1. Parfois même dans le dos (*Annali*, 1868, pl. L M).

spéciale de l'étoffe, mais « simplement à la position en biais de la pièce rectangulaire, contrastant avec les lignes horizontales de la charpente humaine ».

Les Macédoniens modifièrent la chlamyde grecque à la fois dans sa décoration et dans sa forme; les deux angles inférieurs du rectangle furent coupés et arrondis[1], parce que les deux pointes inférieures (*ailes thessaliennes*) avaient paru encombrantes. Ainsi modifiée, la chlamyde se rapproche de la toge et surtout de la *trabée* romaine.

Ce qui précède ne donne qu'une idée très sommaire du mémoire publié par M. Heuzey[2], fondé à la fois sur les textes, les monuments et une étude prolongée du modèle vivant à l'École des Beaux-Arts.

S. R.

Le blessé défaillant de Crésilas (*Rép.*, IV, 106, 1).

MM. B. Sauer (*Neue Jahrb.*, 1915, p. 237) et Carl Robert (*Gött. Gel. Anz.*, 1917, p. 369), ayant découvert (après M. E. Babelon, *Chronique des arts*, 13 mai 1905) que le bronze autrefois chez Corroyer et aujourd'hui au Musée de Saint-Germain, où j'ai reconnu une copie augustéenne du *Vulneratus deficiens* de Crésilas (*Gazette*, 1er mars 1905), est un faux astucieux, œuvre d'un bronzier aidé par un archéologue, Mlle Marguerite Bieber (*Jahrbuch des Instituts*, 1918, p. 68) n'a pas eu de peine à montrer que les arguments de ses confrères allemands ne tiennent pas debout et que ce chef-d'œuvre conserve le rang que je lui ai assigné dès l'abord, avec l'approbation sans réserve de Furtwaengler. Voilà une bien longue phrase, mais qui en épargne beaucoup de plus courtes. La conclusion du mémoire de B. Sauer, qui n'est pas parvenu, que je sache, à Paris, a été résumée comme il suit dans la *Revue des Revues* (1917, p. 156) : « Tout porte à croire qu'on a affaire à une falsification moderne, dont l'origine serait à rechercher dans la conférence faite par Furtwaengler en 1891. Le faussaire ou son inspirateur aurait refait du Crésilas sur les données de l'Amazone du Capitole et de l'Athéna de Velletri ; on doit, pour ce travail, supposer la collaboration d'un archéologue et d'un artiste ». M. Babelon avait attribué le faux au premier Empire; maintenant, ce serait après 1891 qu'il le faudrait placer. C'est un progrès; mais Mlle Bieber ayant donné le coup de balai nécessaire, j'enregistre et je ne veux pas refaire sa besogne, tant qu'on ne m'y obligera pas par des arguments plus sérieux[3].

S. R.

---

1. Il n'est donc pas exact que le chlamyde grecque fût de forme ovale, comme on le lit dans Baumeister, *Denkm.*, I, p. 383.

2. Heuzey, *La chlamyde grecque étudiée sur le modèle vivant*, extr. de la *Revue de l'Art* (1921, p. 12-31, avec 8 fig.).

3. La même statuette vient encore d'être publiée par M. Carlo Anti (*Monum. Policletei*), extr. des *Monum. antichi*, vol. XXVI, 1920, p. 620. « L'attribution du type de l'Amazone Mattei à Crésilas, écrit l'auteur (p. 622), est très convaincante; le rapprochement avec le petit bronze de Bavai, *dont l'authenticité ne peut être mise en doute*, est décisif. »

Le Musée ashmoléen d'Oxford en 1920.

Les acquisitions signalées par le rapport annuel sont si importantes qu'il faut entrer, à ce sujet, dans quelques détails.

I. *Section égyptienne.* — Vase funéraire peint, de travail gréco-égyptien, avec inscription à l'encre donnant le nom du défunt, *Nicostratos de Chios*, peut-être un mercenaire du IIe siècle av. J.-C. — Les trouvailles faites à Napata en Nubie par l'expédition d'Oxford (1913) ont pris place, les unes au musée de Khartoum, les autres à l'Ashmoléen. Il y a là un curieux mélange d'objets africains et égyptiens.

II. *Section de l'Asie occidentale.* — M. C. L. Woolley a été le principal acheteur pour le Musée. Un lot de cachets provient de Boztépé près Seruj, centre mésopotamien encore inconnu de civilisation hittite. Un cylindre *hattique* archaïque a été acquis à Paris par le Dr A. Cowley. Une « demi-bulle » hittite en serpentine rouge, avec inscription, a été achetée à Constantinople et donnée par le comte A. Bobrinskoy, en même temps que deux poids en marbre, avec épigraphes, en forme d'une tête de lion et d'une tête d'hippopotame (?) Ces objets sont probablement élamites. Le Musée a acheté une bague romaine en or avec intaille de jaspe où figure un dieu tenant un caducée et un poisson, à cheval sur un bélier; cet objet a été découvert pendant la guerre dans une tombe de Scythopolis.

III. *Section égéenne.* — Pommeau d'épée en marbre; poteries recueillies pendant la guerre entre Drama et Kavalla (*Annual Brit. School*, XXIII, p. 44).

IV. *Section grecque.* — Nombreux vases choisis et quelques-uns donnés par M. J.-D. Beazley : cylix attique du peintre de Penthésilée; lécythe attique de 460 environ, avec inscription étrusque gravée sur la base; fragment de lécythe orné d'un Éros lyricine; deux lécythes attiques à figures rouges attribués l'un au *Providence Painter*, l'autre au « peintre d'Achille »; amphore attique à figures rouges avec Poseidon et une nymphe; amphore à figures noires avec le retour d'Héphaïstos; œnochoé attique en forme de tête féminine; fragment du style de la coupe de Sosias. — Du comte Alexis Bobrinskoy le Musée a encore reçu une antéfixe de bois, en forme de bucrâne, trouvée près de Kertch (IVe siècle av. J.-C.).

V. *Section italienne.* — Outre des têtes en terre cuite d'Orvieto, le Musée s'est enrichi du contenu d'une tombe étrusque fouillée en 1892 à Chianciano près de Chiusi et d'autres objets acquis de M. Lanciani. Dans le nombre il y a une quarantaine de vases de *bucchero*, un *focolare* décoré de têtes humaines, des vases, des objets de toilette et de ménage, etc.

VI. *Section préhistorique et britannique.* — Objets romains de la villa de North Leigh, donné par Mme Haverfield; patère de Herne Bay avec la marque ATILIANI-M. La société archéologique d'Oxford ayant exploré le cimetière saxon de Frilford, Berks, a donné au Musée les trouvailles les plus importantes, qui complètent celles de Rolleston faites au même endroit vers 1865.

Parmi les objets d'art plus récents, il faut noter un magnifique Tiepolo, don de Sir Herbert Cook (*les Israélites recueillant la manne*), un buste de

Cromwell par Edward Pierce († 1698), un portrait de jeune homme par le rare maître Paul Hennekyn († vers 1670), 31 dessins de Marco Ricci († 1729), etc.

S. R.

Le Musée de Cambridge.

Parmi les acquisitions récentes du Fitzwilliam Museum (*Annual Report*, 1921), il faut noter les suivantes :

1° Une collection de 150 scarabées; une tête de cheval d'un relief assyrien apportée de Ninive par Layard (don de sir Herbert Thompson).

2° Un petit sarcophage romain très bien décoré (don de Lord Carmichael).

3° Beaucoup de monnaies léguées par feu Hasluck; une monnaie d'or des Aulerques Eburovices donnée par M. Wynne Finch.

4° Six spécimens de poterie coréenne (don de M. W. M. Tapp).

5° Un bréviaire parisien, écrit vers 1370 pour Louis d'Évreux, comte d'Étampes, et une grande miniature de l'école de Ferrare, dans une Règle des Clarisses.

X.

Une plaque d'émail limousin au Musée du Louvre.

Il est des événements, dans la vie d'un Musée, qui doivent être des dates mémorables. L'entrée dans la galerie d'Apollon au Louvre de l'épitaphe du clerc Guy de Mévios, agenouillé devant son roi qui, nimbé et par conséquent sanctifié, est sans doute saint Louis, est un de ces événements-là. La plaque d'émail champlevé de Limoges du XIIIe siècle, avec ses beaux émaux d'un bleu profond, ses personnages en relief de bronze doré, avait été longtemps conservée dans un vieux logis de Poitiers, celui des Gaillard de la Dionnerie Le Louvre l'avait vue à vif regret entrer en 1904 dans la collection de M. Engel-Gros au château de Ripaille-sous-Thonon. Quand, hier au soir, dans la salle Georges Petit, les héritiers de M. Engel-Gros, au milieu des enchères considérables qu'atteignaient tous ces magnifiques objets, s'en rendaient acquéreurs au prix de 125.000 fr. pour l'offrir en souvenir de leur père au musée du Louvre, ce fut accueilli par des approbations chaleureuses. C'est une très grande œuvre d'art dont s'enrichissent encore les collections nationales et dont le nom de M. Engel-Gros demeurera honoré.

(*Débats*, 1er juin 1921).

G. MIGEON.

La « fausse Jeanne d'Arc » de Versailles.

Une mauvaise peinture du Musée de Versailles, acquise en 1879, passe pour représenter la Vierge assise, allaitant l'Enfant, entre saint Michel et Jeanne d'Arc. La désignation de cette dernière figure, au type de saint Georges, repose sur une lecture hardie de l'inscription très effacée au-dessous de la Vierge, où l'on a cru déchiffrer, à la première ligne, les mots *Jehanne Dar...*

M. Samaran, qui s'était déjà occupé de ce tableau (probablement catalan), en a donné une phototypie, a rappelé les nombreuses discussions qu'il a soulevées à la Société des antiquaires et ailleurs, puis a résumé ainsi ses conclusions (*Biblioth. de l'École des Chartes*, 1920, t. LXXXI, p. 74) :

1° La peinture de Versailles est ancienne et du XVe siècle;

2° Aucune des inscriptions ne contient le nom de Jeanne d'Arc ni rien qui la concerne. Celle du trône de la Vierge est une invocation, en provençal ou en catalan, à la Mère de Dieu[1];

3° Les particularités propres aux représentations de Jeanne d'Arc, que certains avaient relevées sur la bannière et sur l'écu du saint à gauche, n'existent pas ;

4° Les frottements exercés sur certaines parties de la peinture semblent devoir être interprétés comme une tentative moderne de maquillage.

Ces conclusions paraissent très fortement motivées ; elles donnent également tort à ceux qui ont accepté la thèse d'une « représentation authentique et contemporaine de Jeanne d'Arc » (Longpérier, Wallon, Nolhac, Pératé), à ceux qui ont suspecté la figure dite de Jeanne (Bordier, Courajod, Clément de Ris), à ceux qui ont suspecté le tout (Desnoyers, Quicherat). Le *premier accessit*, si l'on peut dire, doit être décerné à Bordier, qui soupçonnait qu'un maquillage avait fait apparaître le nom de Jeanne dans l'inscription ; le prix unique revient à M. Samaran, qui ne trouvera guère de contradicteurs.

S. R.

Le Musée de Boston en 1920.

Les acquisitions, particulièrement importantes pour la Section d'Extrême-Orient, comprennent encore les objets suivants : coffre en bois de cèdre d'une momie (la femme de Dehuti-Nekht) ; sept modèles en bois égyptiens ; *oushabtis*, vases de pierre, objets d'or, d'argent et d'électrum, etc. de Nuri (XXIVe dynastie); statue de roi en bois, miroirs de bronze, vase peint avec chasse au lion, lit orné d'ivoire de Kerma (Moyen-Empire). Parmi les tableaux, le plus intéressant paraît être une Vierge avec l'Enfant et saint Jérôme, attribué à Fiorenzo di Lorenzo.

X.

Néolithique lacustre.

M. P. Vouga, dont on connaît la compétence, a fait une observation neuve et digne d'attention (*Indic. des antiq. suisses*, 1920, p. 235). Dans la baie d'Auvernier, les objets de cuivre se rencontrent, à titre exclusif, avec les silex de Pressigny. « D'où la probabilité que les importateurs, en nos régions, des silex de Pressigny ont été en même temps les importateurs de cuivre et que, par conséquent, le métal nous a été révélé par la voie océanique, empruntant le cours de la Loire et de la Saône. »

X.

1. Lire *Vergis* [*M*]*arya de* (?) *humelitat*, là où l'abbé Davin lisait : [*prote*]*gis arva Jehane Darc*.

La date de Stonehenge

Le *Times* du 10 juin 1921 a consacré un *leader* à cette question : « Nous ne pouvons pas repousser comme tout à fait invraisemblable une date aussi tardive que le ve siècle après notre ère pour l'érection de Stonehenge ou de la partie principale de ce monument. Comme cette construction relève d'un type avancé d'architecture, on est fortement tenté de lui assigner la date la plus basse possible ». Plusieurs archéologues estiment qu'il y avait, en cet endroit, un monument plus ancien et plus grossier dont les blocs de pierres étrangères à la localité seraient des restes ; ces blocs formaient primitivement un cercle extérieur et furent ramenés à l'intérieur des trilithes. La conclusion de l'article est sceptique : tout critère chronologique fait encore défaut[1].

X.

La station préhistorique de Bloksbjerg.

Fouillée par M. Erik Westerby, cette station danoise, autrefois entourée des eaux d'un fiord, aujourd'hui marécageuse par suite de l'exhaussement du terrain, a donné une faune et des objets ouvrés analogues à ceux des kjœkkenmœddings, mais aussi des objets plus anciens tels que des *nuclei* de l'époque de Maglemose, des microlithes et un harpon en bois de cerf. On y a également trouvé des traces de foyers[2].

X.

La cachette de Kervigen.

Le 12 février 1921, j'ai vu dans les boîtes installées sur le parapet du quai Montebello (en face le n° 19), par le nommé Dumoulin, à l'enseigne du *Casque d'or*, une panoplie composée de dix-huit haches de bronze à douilles, toutes longues de 0 m. 14 environ. La panoplie portait une étiquette ainsi rédigée :

Cachette complète de l'époque du bronze préhistorique, 18 haches. Kervigen-en-Plomodiern, Finistère.

C'est la cachette (1871) indiquée dans le *Dict. Arch. Gaule*, t. II, p. 369.

Adrien Blanchet.

Qualité et quantité.

L'historien Ferrero nous a rendu familière l'antithèse de la qualité et de la quantité, là où il s'agit, par exemple, de comparer la civilisation de la Grèce à celle de Rome, celle des pays latins de notre temps à celle des pays germaniques. *Chi l'a detto il primo*? Je trouve dans un savant ouvrage d'Alfredo Niceforo (*Les indices numériques de la civilisation et du progrès*, Paris, Flam-

---

1. Voir aussi le *Times* des 8 et 9 juin 1921 (the *Mystery of Stonchenge*).
2. Extrait de la Revue *Naturens Verden*, déc. 1920, d'après une analyse due à l'auteur (on désire ici qu'il trouve des imitateurs !).

marion, 1921) des indications curieuses à ce sujet (p. 118) : « C'est George Sand qui, si nous ne nous trompons pas, a pensé la première à cette classification délicate et subtile. Dans le discours préliminaire qu'elle voulut écrire en guise de préface à l'édition française de 1856 des œuvres de F. Cooper, elle eut l'idée d'opposer entre eux les peuples qui se laissent guider — tels le peuple d'Italie et le peuple de France — par la qualité, c'est-à-dire par la proportion et l'harmonie, aux peuples du Nord qui aiment la quantité et qui ne s'occupent que des dimensions des choses ». M. Niceforo rappelle aussi, à ce propos, l'opposition marquée par Charles Blanc entre l'architecture sobre et harmonieuse de l'antiquité classique et les proportions gigantesques affectées par les Égyptiens et les Hindous (*Grammaire des arts du dessin*, 1867, p. 88-96). Enfin, il n'omet pas de citer les mots de Voltaire, faisant contraster les paroles simples et élevées de Zaleucus avec « ces figures gigantesques qui sont familières à d'autres peuples et que le bon sens désavoue ». (*Essai sur les mœurs*, éd. de 1829, t. I, p. 118). Il vaudrait la peine de chercher si Voltaire, George Sand et Charles Blanc n'ont point eu de précurseurs, et lesquels.

S. R.

Une nouvelle épée à antennes.

Ce spécimen, provenant de la nécropole de Perelada (Catalogne), est gravé à la p. 17 d'un intéressant rapport de M. P. Bosch Gimpera : *Investigacions arqueologiques de l'Institut d'Estudis Catalans*; *Memoria dels trebals de 1915-1919*, Barcelone, 1921. Le contenu de cette nécropole, encore inédit, est le seul témoignage de la civilisation du deuxième âge du fer en Catalogne, alors que la civilisation en question a laissé des traces si nombreuses dans le midi de la France et le centre de l'Espagne (Soria, Guadalajara). Le même rapport nous apporte des gravures très curieuses de pointes en silex d'une taille raffinée (grottes de Joan d'Os et de Sant Vicens), de vases de même provenance, ornés de rubans perlés ou de perles grossières, d'un très curieux fragment de vase peint ibérique (Sant Antoni de Calaceit) qui ressemble à des spécimens de Numance, etc. Quel malheur pour la science que, plus que jamais, les matériaux s'en dispersent dans des brochures !

S. R.

BIBLIOGRAPHIE

O. Tschumi. *Die steinzeitlichen Hockergraeber der Schweiz*. Zurich, 1921 (*Indic. d'antiq. suisses*, t. XXII, XXIII). 58 p. in-8. — La sépulture dans la position accroupie (appelons-la SPA, en allemand *Hockerbestattung*) est un fait ethnographique très répandu, mais qui ne se constate ni dans tous les pays, ni dans tous les temps. Elle a été souvent étudiée, notamment par Andrée (cf. *Rev. des études ethnogr.*, 1908, p. 119). Bien que s'occupant particulièrement des découvertes de ce genre faites en Suisse, en particulier à Chamblandes, M. Tschumi n'a pu éviter de reprendre la question dans son ensemble. Voici quelques-unes de ses conclusions. La SPA, qui prévaut encore chez des peuples de civilisation inférieure, s'observe dès le paléolithique et paraît surtout répandue au néolithique. Elle devient plus rare, en Europe, à l'âge du bronze et ne se rencontre plus que sporadiquement à l'âge du fer. L'explication qui s'offre le plus naturellement, c'est que la SPA résulte de la peur des revenants, et cette explication se trouve confirmée par les dires de certains primitifs actuels (Andrée). Toutefois, vu la grande extension de cette coutume, on doit admettre qu'elle peut répondre aussi à des idées différentes [1] et qu'il n'y a pas d'explication universellement valable. On doit renoncer, pour le moment, à dater rigoureusement les SPA suisses. Pourtant, la majorité des tombes de Chamblandes, où manque la céramique, doit appartenir au début du néolithique ; elles montrent des affinités avec les sépultures de Grimaldi (quaternaires). On trouve à la fois, en Suisse, la SPA *assise* et la SPA *couchée*. En beaucoup de cas, un homme et une femme ont été ensevelis ensemble, bien que l'étude des os montre que les individus étaient d'âges très différents ; il est tentant d'en conclure que l'un des époux (généralement la femme) s'est sacrifié pour tenir compagnie à l'autre. L'ocre rouge et l'ocre jaune se rencontrent régulièrement dans les SPA. L'hypothèse qu'on aurait colorié des cadavres décharnés est réfutée par le fait que les ossements occupent leur place naturelle. Une autre opinion (von Duhn), suivant laquelle l'intérieur de chaque tombe aurait été peint en rouge, couleur de la vie, ne tient pas devant le fait que l'ocre jaune est aussi fréquent que l'ocre rouge. Il faut, avec M. R. Forrer, voir dans ces substances des offrandes aux morts ; la matière colorante semblait aussi indispensable aux morts qu'aux vivants. La présence de cendres et de charbons pourrait être interprétée comme une survivance de l'ensevelis-

1. Opinion de Déchelette, suivie par Viollier. La vieille hypothèse, suivant laquelle la SPA rappellerait la position du fœtus dans le sein maternel, paraît aujourd'hui à peu près abandonnée.

sement paléolithique sur le foyer[1]; renonçant à cette coutume gênante, on en aura respecté l'esprit en introduisant dans les tombes de la cendre et des charbons tirés du foyer familial.

Pendant l'impression du mémoire de M. Tschumi, le même sujet a été traité par le Dr R. Martin de Munich : *Sur le culte des squelettes*, dans les *Mittheilungen der Geographischen-Ethnographischen Gesellschaft*, Zurich, 1919-20, p. 5-64. L'auteur veut expliquer la SPA par le désir de donner aux morts l'attitude du repos qui était la plus familière aux vivants, hypothèse déjà émise en 1901 par M. R. Forrer. Il fait observer que des primitifs actuels ensevelissent aussi les morts dans l'attitude horizontale du sommeil, la tête appuyée sur la main gauche; là où l'on trouve la SPA, c'est l'attitude ordinaire du repos. Il n'admet pas non plus que l'origine de la SPA soit la crainte des revenants, car si cette crainte reste en effet très vive chez les primitifs, il n'y a pas d'exemple qu'elle se manifeste par la ligature des os du squelette. A quoi l'on peut opposer le témoignage de M. F. Sarasin sur les indigènes des îles Loyalty, qui indiquent la crainte des revenants comme motif de la SPA pratiquée par eux. — Ce mémoire, très abondamment illustré, devra être consulté comme complément à celui de M. D. Viollier, *Essai sur les rites funéraires en Suisse des origines à la conquête romaine* (Paris, 1911).

S. R.

Sir William Willcoks. *From the garden of Eden to the crossing of the Jordan*. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1918; in-8, vii-93 p. — Ingénieur célèbre, spécialisé dans l'irrigation en Orient, l'auteur a voulu faire profiter l'exégèse biblique de ses connaissances. La critique, haute ou basse, est pour lui comme inexistante; il tient à la lettre du texte sacré et l'interprète de son mieux. Le jardin d'Éden était au sud de l'Euphrate, entre Anah et Hitt; les quatre rivières sont la dépression entre Ramadi et Kerbela, l'Hindia, la branche Sakhlawia du Tigre, enfin l'Euphrate. La dispute entre Caïn et Abel a eu pour motif la rupture d'une digue; Caïn, agriculteur, vit ses moissons détruites, tandis que le berger Abel se frottait les mains, par suite de l'irrigation de ses pâturages. Caïn tua Abel parce qu'il le soupçonna à tort d'avoir rompu la digue. Le Déluge noachique fut une grande inondation de la vallée de l'Euphrate; mais le texte, bien interprété, ne dit pas qu'elle ait couvert les montagnes; il s'agit du désert qu'on appelle encore *djebel* en Égypte et en Arabie. L'Ararat n'est pas la montagne d'Arménie; c'est une éminence de sable dans le désert. Mais il faut abréger. Notons encore que les premières tables de la Loi étaient en argile, non en pierre, sans quoi elles eussent été trop lourdes; c'est sur des tablettes semblables que fut gravé d'abord le Code d'Hammurapi et, comme ce Code, le Décalogue fut d'abord inscrit en écriture

1. Je n'aime pas les réclamations de « priorité », toujours incertaines; je crois pourtant être le premier qui ait affirmé, sur ce point, l'accord des faits préhistoriques avec ceux que Fustel de Coulanges a si bien mis en lumière (*Alluvions et cavernes*, 1889, p. 261).

et en langue babyloniennes. Le prof. Sayce, dans une spirituelle préface, déclare qu'il n'admet nullement les explications de Sir W. Willcocks, mais qu'un certain nombre de ses rapprochements entre le passé et le présent sont dignes d'attention. J'en tombe d'accord.

S. R.

R. Cagnat et V. Chapot. *Manuel d'archéologie romaine*. Tome II. Paris, A. Picard, 1920; in-8; 574 p., avec les fig. 372-704. — Ce tome second se divise en trois parties : 1° Décoration des monuments (suite); 2° Peinture et mosaïque; 3° Instruments de la vie publique et privée. Il n'existe rien de comparable dans d'autres langues, et seul le *Manuel d'archéologie chrétienne* de Dom Leclercq peut-être placé sur le même rang. Pour ne donner qu'un exemple, c'est ici qu'on trouve pour la première fois un essai de classement par sujets des œuvres de la peinture. Ce domaine m'est très familier, puisque mon *Répertoire de peintures grecques et romaines* (RPGR.) est enfin sur le point de paraître après sept ans de travail. Eh bien! je déclare que MM. C. et Ch. m'ont appris des choses que j'ignorais et que si je voulais, en revanche, les trouver en faute, je ne pourrais aligner que des chicanes. Le reste à l'avenant. Tout cela est d'une science sûre et étendue, excellemment divisé, rédigé dans une langue coulante et claire, copieusement illustré. Compliments renouvelés aux auteurs et à l'éditeur.

S. R.

Stanley Casson. *Catalogue of the Acropolis Museum*. Vol. II, *Sculpture and architectural fragments. With a section upon the terracottas by* **Dorothy Brooke**. Cambridge, University Press, 1921; in-8, x-459 p., avec nombreuses gravures. — Le premier volume de ce catalogue, œuvre du regretté Guy Dickins (tué sur le front), a paru en 1912. Celui-ci ne lui cède en rien pour le soin et l'excellence de l'exécution. L'introduction (p. 1 à 37) est très instructive. Il y a beaucoup de petits morceaux précieux (notamment des sculptures du Parthénon et de la balustrade) qui sont décrits ici pour la première fois; dans le nombre est une très belle tête d'une métope (p. 96). L'illustration est bonne, bien que souvent trop retouchée, et les indications bibliographiques assez complètes. Je ne puis deviner les raisons de l'éclectisme de l'auteur dans ses renvois au *Rép. Rel.*; cela m'a fait perdre du temps. — N° 1347, pour la chouette colossale, il ne fallait pas renvoyer à « Lebas and Waddington, IV, pl. LXII, 3 », d'abord parce qu'on écrit *Le Bas*, puis parce que Waddington n'a absolument rien à voir ici, enfin parce que l'editeur et le commentateur des *planches* gravées pour Le Bas s'appelle autrement. J'ajoute que le reste du corps de l'oiseau a été découvert en 1889 (Δελτίον, 1889, p. 121), ce dont il n'est rien dit dans la notice[1].

S. R.

1. P. 343, la bibliographie des terres cuites est incorrecte (lire *Chipiez, Pottier et Reinach, Ottomans*; les auteurs des ouvrages sont tantôt nommés, tantôt omis). Le livre de Huish, bon pour se chauffer seulement, est cité à tort, p. 349.

Alice Brenot. *Recherches sur l'éphébie attique et, en particulier, sur la date de l'institution.* Paris, Champion, 1920, in 8, 52 p. — Ce mémoire a pour objet de démontrer que l'éphébie athénienne ne remonte pas au ve siècle, ni même à la première partie du ive, mais au lendemain du désastre de Chéronée; lorsque Aristote écrivait sa *Politeia*, c'était une institution toute récente. Mlle Brenot fait voir que Socrate et ses disciples, théoriciens de l'éducation, paraissent ignorer, ainsi qu'Aristote lui-même, l'existence d'une institution analogue à l'éphébie athénienne, mais en souhaitent l'établissement. Cette opinion n'est pas nouvelle; mais comme on en a proposé de différentes, les arguments allégués par l'autrice ne sont pas inutiles. On sait que le plus ancien texte épigraphique relatif à l'éphébie remonte seulement à 335 av. J.-C.

S. R.

Axel W. Persson. *Die Exegeten und Delphi*, Lund, Gleerup, 1918; gr. in-8, 86 p. — Étude très détaillée sur les exégètes athéniens qui, nommés à vie par le peuple ou par l'oracle de Delphes, étaient les exposants attitrés du droit sacré et des oracles delphiques; on les trouve aussi à Olympie, à Sparte et plus tard en Égypte (cf. mon article *Exegetae* dans le *Dict. des Antiq.*, p. 883-886). L'institution était très ancienne; nous n'en connaissons guère que la décadence. Sauf dans Platon, qui leur assigne un grand rôle dans son État idéal, dans quelques orateurs ou lexicographes et des inscriptions, surtout d'époque romaine, ils ne sont presque jamais mentionnés. Le caractère archaïque et aristocratique de ces fonctionnaires a été mis en lumière, après d'autres, par M. Persson, qui, formé à l'école de M. le prof. Martin P. Nilsson, promet de prendre le droit sacré des Grecs pour objet de ses études. Il fera bien de ne pas négliger non plus la clarté de l'expression et du langage. Les phrases finales où, sous le titre de résultat (*Ergebniss*), il oppose les ἐξ. πυθόχρηστοι à ceux que choisit le peuple, ne peuvent être traduites en français, preuve certaine que la pensée est restée flottante, ou que l'expression répond mal à la pensée.

S. R.

Georges Radet. *Drames et légendes. Candaule, Luctère, Brocéliande.* Paris, Lemerre, 1921; in-8, 404 p. — Il est bien rare que notre *Revue* ait l'occasion — et le droit — d'annoncer un volume de vers. En voici un qui réjouira les archéologues, car il est l'œuvre d'un vétéran de l'archéologie, et qui réjouira aussi les amis des Muses, car il est d'un poète. M. Radet avait médité autrefois de composer « une sorte de vaste chanson de geste où les siècles les plus différents offriraient leurs traits caractéristiques ». Il y renonce, mais en recueille les trois chants dialogués que voici. « C'est, dans *Candaule*, les origines orientales de l'art et la frénésie du culte de la beauté ; dans *Luctère*, l'épopée de la colonisation grecque en Gaule et la victoire du souple génie des héritiers d'Ulysse sur le généreux héroïsme du plus noble des peuples barbares ; dans *Brocéliande*, la floraison de l'esprit chevaleresque et le thème de l'amour fatal aux prises avec les deux grandes inspirations maîtresses de l'âge

féodal : l'honneur et la foi. » M. Radet écrit en vers avec beaucoup de verve et d'élégance, dans la tradition de Hugo et de Gautier[1] ; son romantisme a du panache, mais n'a pas que cela, car une forte et saine érudition l'alimente ; enfin, qu'il soit loué de n'écrire ni en vers libres, ni en vers libérés, mais en vers français. Je cite presque au hasard, pour qu'on ne me croie pas sur parole, cette tirade du prêtre des Mânes, sur le seuil de l'enceinte sacrée, dans *Luctère* (p. 175) :

Invisibles gardiens des mégalithes sombres,
O spectres de ces lieux, mystérieuses ombres
Qui fûtes en des corps les âmes d'autrefois,
Esprits des airs, Esprits des eaux, Esprits des bois,
Fluides qui hantez les choses familières,
Larves, essaims épars sur le réseau des lierres,
Je vous évoque tous ! Accourez au cromlech !
Mânes, nos soins pieux vous offrent du sang grec.

Luctère est dédié à M. Camille Jullian et précédé d'une courte introduction où l'auteur se justifie d'avoir fait descendre les Celtes jusqu'au delà du Rhône dès l'an 597 environ av. J.-C. (cf. son article du *Journal des Savants*, 1908, p. 26 sq.)

S. R.

L. Homo. *La Rome antique. Histoire-guide des monuments.* Paris, Hachette, 1921 ; in-8, VIII-360 p., avec 10 gravures et 35 plans. — Dédié à M. R. Cagnat, cet ouvrage, à la fois savant et pratique, répond bien au double caractère des livres qu'inspire ou publie notre confrère. Il est impossible de seconder plus efficacement les promenades archéologiques d'un visiteur instruit, qu'il soit ou non « du métier » ; et ce guide a encore l'avantage sur tant d'autres de pouvoir être lu avec plaisir dans un fauteuil. Il n'y est parlé que des monuments païens, à l'exclusion de tout ce qui est chrétien, mais il n'est pas question que des édifices encore debout ; ceux qui ont entièrement disparu sont signalés en leur lieu et l'on indique toujours ceux des restes (vases, sculptures, etc.) qui ont été transférés dans des musées ou utilisés quelque part comme décors. Le vaste sujet est divisé en quinze chapitres, dont le premier est un aperçu topographique et historique de la Rome païenne ; on trouve ensuite des itinéraires régionaux, éclairés par des plans partiels qui conduisent le voyageur sur le Palatin, le Forum, la Voie sacrée, les Forums impériaux, etc. Chaque itinéraire est précédé d'une histoire générale du quartier dans l'antiquité. Il y a un bon index topographique ; mais la table des matières aurait dû être plus développée. La bibliographie fait entièrement défaut ; elle eût pu occuper avec avantage la place usurpée par l'inutile table des illustrations. Les renseignements donnés sur l'emplacement actuel des œuvres d'art (p. ex. p. 170, Musée des Conservateurs, second étage, Galerie, vitrine à gauche, au delà de la porte d'accès à la Salle II) sont encombrantes et

1. Plus voisin pourtant, par le fonds, du Renan des *Drames philosophiques*, dont il est parlé dans l'*Examen de Candaule* (p. 7).

risquent d'être déjà inexactes aujourd'hui; mieux eût valu, après le nom du Musée, une référence abrégée à quelque gravure.

S. R.

F. G. De Pachtere, *La Table hypothécaire de Veleia.* Paris, Champion, 1920; in-8, 119 p. — Dans les papiers du savant plein de promesses et déjà très estimé que fut Georges de Pachtère (né en 1881, tombé à Florina le 25 septembre 1916), on a trouvé une étude très approfondie sur la Table hypothécaire de Veleia, dont le manuscrit (revu et complété depuis) avait été adressé à l'Académie en 1909 sous le titre : *La propriété foncière dans l'Apennin de Plaisance d'après la Table de Veleia.* Voici ce qu'en disait le rapporteur (*Comptes-rendus de l'Acad.*, 1910, p. 603) : « Convaincu que la Table est un excellent registre foncier, M. D. P. en aborde l'étude sur le sol, dans le pays même, demandant plus aux hommes et aux lieux qu'aux chiffres. Il est allé dans la région de Plaisance, y a séjourné longtemps, s'entourant de tous les renseignements statistiques contemporains. Il a reconstitué ainsi la cadastration de la Table... Dans les deux premiers chapitres, il établit la distinction entre les terres de plaine et celles de montagne, la différence d'étendue des lots et de valeur des terres. S'aidant ensuite des lieux-dits anciens et des noms de propriétaires, il retrouve le souvenir des plus anciens colons et de leurs travaux. Passant à la petite propriété romaine, il s'appuie sur les noms de famille pour en noter les transformations, le renouvellement d'abord et la reconstitution. Il retrouve enfin sur place l'origine des *latifundia*. L'auteur prouve l'exactitude du calcul des versements impériaux et montre comment petits et grands propriétaires avaient égal interêt à recourir aux caisses impériales. Aussi bien Trajan se proposait-il un double objet : assister les enfants pauvres et venir en aide aux agriculteurs. Le sujet était très difficile ; M. D. P. y a fait preuve de très rares qualités de sagacité, de patience et de logique. » Remercions M. Camille Jullian d'avoir obtenu l'impression de ce mémoire dans la Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Avec le beau livre sur Paris à l'époque gallo-romaine (1912), il fera vivre le nom de l'auteur et assurera sa place dans la philologie française comme dans notre pieux souvenir.

S. R.

Maurice Cahen. *Étude sur le vocabulaire religieux du vieux-scandinave. La libation.* Paris, Champion, 1921; in-8, 327 p. — Voilà une bien intéressante étude de paléontologie linguistique, limitée à ce domaine scandinave qui possède une ample littérature depuis la dernière phase de la période des Vikings. La linguistique a souvent demandé des secours et des faits nouveaux à la préhistoire, aux anciennes techniques qui se survivent dans la langue; ainsi le fait que les anciens Germains tressaient les murs de leurs maisons explique l'origine des mots germaniques qui désignent le mur (*Wand*). Mais il n'y a pas que les objets matériels et les techniques : il y a les idées et les coutumes. « Toute une série de mots qui se rapportent à l'acte de boire

en groupe ont pris, dans le vocabulaire germanique et notamment en scandinave, un sens particulier. On se propose ici de définir le sens ancien, de montrer qu'il exprime une institution sociale, fondée sur des croyances religieuses du paganisme, et qu'il s'est maintenu dans la société chrétienne aussi longtemps que l'institution. » Le paganisme, dans les pays du nord, a survécu longtemps à la conversion au christianisme; ainsi « les guildes médiévales, florissantes au Danemark et en Suède, pratiquent solennellement la communion païenne et inscrivent dans leurs statuts le rituel de la libation. » La libation se faisait avec la bière, boisson par excellence du monde germanique, préparée par les femmes. « La libation a la valeur d'un sacrifice et le sens d'un rite communiel. Elle se développe et elle agit comme le sacrifice animal. La bière consacrée a la même vertu que la chair et le sang de la victime. La corne qui passe de main en main, de bouche à bouche, lie les mains, unit les cœurs : elle réchauffe l'âme du groupe, elle crée la solidarité... L'Église s'est appliquée à canaliser vers son culte ces usages qu'elle ne pouvait détruire. » Ces extraits suffisent à donner une idée du haut intérêt d'un mémoire qui n'est pas seulement érudit et original, mais très bien écrit.

S. R.

Théodore Reinach. *Un code fiscal de l'Egypte romaine. Le gnomon de l'idiologue.* Paris, Sirey, 1920-21; in-8, 187 p. (extr. de la *Nouv. Rev. historique de droit*). — Texte, traduction et ample commentaire d'un code fiscal sur papyrus, acquis vers 1912 pour le Musée de Berlin et provenant de Théadelphie. Il n'y a pas moins de 115 articles, dont les 80 premiers sont numérotés; ils concernent l'état civil, le droit matrimonial, l'adoption, les successions, les contrats, les militaires, fonctionnaires et prêtres, la police et les douanes, les cultes, etc. L'ordre dans lequel les articles se suivent n'est pas irréprochable; on admet que les nos 1-70 représentent le règlement primitif, dû à l'empereur Auguste, les autres étant des additions, notamment du IIe s. Il y a là quantité de détails intéressants et nouveaux concernant les exigences d'ordre financier que pouvait formuler *l'idiologue*, représentant des intérêts du fisc. Voici, à titre de spécimens, quelques articles : « 41. Si un Égyptien recueille un enfant abandonné sur le dépotoir et l'adopte comme fils, il sera frappé, à sa mort, de la confiscation du quart de ses biens. — 44. Un Égyptien qui déclare par écrit son fils comme « ancien éphèbe » est puni de la confiscation du sixième de ses biens. — 71. Il est défendu aux prêtres (sous peine de graves amendes, art. 76) d'exercer une autre profession que le service des dieux, de paraître en robe de laine ou de porter les cheveux longs. — Quiconque prête au-dessus du taux d'une drachme par mine et par mois (12 0/0) est puni de la confiscation de la moitié de sa fortune; l'emprunteur subira la confiscation du quart. » Ainsi le fisc impérial se mêle de tout, non pas tant pour remédier aux abus que pour faire argent de tout.

X.

Bulletin de l'Institut des Hautes Études Marocaines. Paris, Larose, 1920. N° 1 (décembre); in-8, 184 p. — Il y a, dans ce fascicule d'un périodique nouveau, quantité de mémoires intéressants sur la bibliographie, la géologie, la géographie, la botanique, la zoologie, la médecine, la musique du Maroc ; il y a aussi un article de M. L. Chatelain intitulé : *Ce que nous savons des antiquités romaines du Maroc* (p. 159-163), qui est une mise au point précise et utile. Voici une phrase à relever : « Volubilis est un heureux filon qu'il convient d'exploiter méthodiquement. Cinquante ans, cent ans peut-être de fouilles continues, mais le succès final est assuré. »

X.

Louis Marsille. *Catalogue du Musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan*. Vannes, Galles, 1921, in-8, 177 p., avec 12 planches. — Installée récemment dans la belle construction du xve siècle dit *Château-Gaillard*, la célèbre collection vannetaise avait grand besoin d'un nouveau catalogue, ceux de L. Davy (1867) et de Le Mané (1881) étant devenus tout à fait insuffisants (ils l'ont toujours été). M. Marsille, ancien président de la Société et conservateur du Musée, doit être remercié et félicité de son travail dont la disposition est très rationnelle, les objets étant, le plus possible, classés par trouvailles, avec quelques lignes d'introduction et des références touchant les circonstances de la découverte (p. ex. p. 25, notice sur le Mané-Rutual de Locmariaquer, fouillé en 1860, et notice des objets recueillis en 1885 lors du déblaiement complet de ce monument). Les planches en zincogravure sont très satisfaisantes; signalons en particulier la pl. IV, où sont réunies des pointes de flèche à pédoncules d'un admirable travail. — La première partie du catalogue est réservée aux objets de provenance armoricaine ; dans la seconde, on trouve le reste de la collection, comprenant des objets très variés, même un mouchoir de Napoléon à Sainte-Hélène. Notons un bas-relief en marbre rapporté par M. Jollivet, capitaine de frégate avec l'inscription : .....ιον Δήμητρίου θυγάτηρ χρήστη χαῖρε.

S R.

Paul Sarasin. *Ueber Swastika und Triquetrum als Symbole des Sonnenkultes*. Bâle, 1921; in-8, avec 13 fig. (extr. des *Verhandlungen der naturforsch. Gessellschaft in Basel*, t. XXXII). — En 1919 (*Festschrift für Fritz Sarasin*), M. P. Sarasin a prétendu montrer que les triades religieuses s'expliquaient par le triple visage du soleil (matin, midi, soir). « Les differents aspects de la divinité primitive, monade, dyade, triade, tétrade, sont les aspects différents du dieu solaire. » Si la croix symbolise le soleil, la spirale l'eclair, le svastika est une combinaison du soleil et de l'éclair. Le bec d'oiseau est-il parfois associé au svastika ? C'est que le soleil est conçu lui-même comme ailé, tel le phénix d'Héliopolis, identifié à Osiris. Ce bec est-il ouvert, c'est que l'oiseau crie, et que son cri n'est autre que le tonnerre. Après l'invention du char, on considéra aussi le soleil comme la roue du char solaire ; les rayons de la roue, en forme de croix, participèrent à la sainteté du char. Ixion est cloué à

une croix de ce genre : « Ixion est un crucifié pour qui le symbole de la croix est représenté par la roue symbolique du dieu solaire, et le *crucifié* ou *roué* est lui-même un dieu solaire. » Quant au triquètre, il ne représente pas le soleil, mais l'éclair en spirale (Esch., *Prom.*, 1082). Il est intéressant de constater que le svastika, comme le triquètre, ne sont pas étrangers à l'Amérique précolombienne.

S. R.

R. Knorr. *Kastell Cannstadt. Neugefundene Terra Sigillata-Gefässe.* Stuttgart, Schweizerbart, 1921 ; in-4, 75 p. et 11 pl. — Les fouilles de Cannstatt en Wurtemberg (1908) ont donné une quantité de fragments sigillés provenant des ateliers de Beinstein (près Waiblingen), de Stuttgart (Kräherwald), de Cannstatt même, ainsi que du midi, du centre et de l'est de la Gaule, de Trèves, Sinzig-Remagen, Blickweiler et Eschweilerhof (Palatinat), Heiligenberg et Ittenweiler (Alsace), Lehen (près Fribourg en Brisgau) et Rheinzabern. Un très grand nombre de timbres, de graffites et de motifs décoratifs sont reproduits ici d'après de bons dessins et éclairés par les rapprochements nécessaires. Cette étude des poteries à reliefs, aujourd'hui très avancée, fournit des dates assez precises sur la fondation et l'abandon des établissements romains en Germanie et ailleurs. Les découvertes faites à Cannstatt ont ainsi permis de prouver que le premier camp retranché y remonte à la fin du règne de Domitien (vers 90) et fut abandonné vers l'an 100 (tessons du midi de la Gaule). Le fortin en pierre, sur le même emplacement, date du début de Trajan ; il fut occupé jusqu'au début du règne d'Antonin. L'abandon de ce poste pour un *castellum* du *limes* extérieur se place entre 148 et 160 ; les tessons qu'on y recueille ont un caractère un peu plus récent que ceux de Newstead, réoccupé en 140. — Les scènes figurees n'apprennent rien de bien neuf ; le groupe singulier d'un Pan qui semble se détourner de quatre personnages nus (pl. VII, 18, aussi à Lezoux, en Hongrie, etc.), reste inexpliqué.

S. R.

Karl Young. *The dramatic association of the Easter sepulchre.* Madison, 1920 ; in-8, 130 p. (*University of Wisconsin Studies in language and litterature*). — La structure liturgique (*locus*), connue sous le nom de *sepulchrum paschale*, était le centre de trois offices dramatiques : *Depositio*, *Elevatio*, *Visitatio sepulcri*. La *Depositio* (vendredi saint) est l'ensevelissement du viatique dans le tombeau ; l'*Elevatio* est l'acte d'en retirer l'hostie (matin de Pâques) ; la *Visitatio* a pour objet essentiel de commémorer la visite des deux Maries au tombeau vide (fin des Matines paschales). Ces trois observances, que l'on peut suivre depuis le xe siècle, sont extra-liturgiques ; ce sont de pieuses additions à la liturgie romaine officielle. La *Visitatio* ayant été souvent étudiée, l'auteur a concentré ses recherches sur la *Depositio* et l'*Elevatio*, d'après des manuscrits liturgiques inédits et des incunables. Il conclut que le rituel de la *Depositio-Elevatio* est le plus ancien, la *Visitatio* ayant été ajoutée plus tard ; c'est dans la *Visitatio* seulement qu'apparaît la tendance drama-

tique à l'impersonation : *Aguntur enim hæc ad invitationem Angeli sedentis in monumento atque mulierum cum aromatibus venientium ut ungerent corpus Jesu.* L'absence complète de tout élément de ce genre dans les deux autres fonctions liturgiques semble indiquer qu'elles avaient été fixées dans tous leurs détails avant l'institution de la *Visitatio*. Cette savante étude complète celles de E. K. Chambers, *The Mediaeval stage* (Oxford, 1903) et de Yrjö Hirn (*The sacred shrine*, Londres, 1912); elle montre une fois de plus[1] le parti que peut tirer l'histoire littéraire de textes généralement négligés[2].

S. R.

Gustave Cohen. *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle.* Paris, Champion, 1920; gr. in-8, 756 p., avec 52 planches. — Cet important ouvrage doit être mentionné ici à cause de son intérêt pour l'histoire de nos études de l'antiquité. La Hollande, bien avant la Révocation, fut une terre de refuge pour les esprits libres. Parmi ceux qui, de France, passèrent ainsi à l'Université de Leyde, le plus illustre fut Joseph Just Scaliger, prince des philologues, sur lequel on trouvera ici beaucoup de détails (p. 187-217), ainsi que sur son successeur Claude Saumaise (p. 311-333). Scaliger n'occupa pas de chaire à Leyde, mais reçut un traitement « à seule fin d'enrichir l'Université de sa présence »; noble action et bonne affaire, car c'est surtout à Scaliger que l'Université de Leyde a dû sa réputation. M. Cohen aurait eu profit à connaître le *Scaliger* de J. Bernays (1855), seul ouvrage sérieux sur ce grand homme. Longtemps avant Tamizey de Larroque, cité par M. C., et avec l'autorité d'un philologue éminent, Bernays avait rendu hommage à Scaliger en même temps qu'à Budé : « Il était réservé à des philologues français de sens rassis d'allumer, pour l'étude de l'antiquité, les flambeaux de la mythologie et de la chronologie. Guillaume Budé avait fait, tout au moins en métrologie, un commencement sérieux; maintenant, l'ouvrage *De emendatione temporum* montrait que Scaliger avait à la fois découvert et édifié la chronologie » (p. 50).

S. R.

G. Leidinger. *Meisterwerke der Buchmalerei.* Munich, Hugo Schmidt, 1920; gr. in-fol. — Cette publication en couleurs, d'un luxe extraordinaire, reproduit sur 50 planches, accompagnées d'un texte explicatif sans références et précédées d'une introduction, une série des plus belles miniatures de la bibliothèque nationale de Bavière. Les pl. 33-34 sont consacrées à trois feuil-

1. Est-il nécessaire de rappeler ici les travaux de M. Emile Mâle?

2. Du même auteur sont les mémoires suivants, adressés au bureau de la *Revue*: *The Harrowing of Hell*, 1909; *Observations on the Origin of the Mediaeval Passion-Plays*, 1910; *Philippe de Mézières' dramatic office for the presentation of the Virgin*, 1911; *A liturgical play of Joseph and his brethren*, 1911; *Officium Pastorum* (liturgie de Noël), 1912; *The origin of the Easter play*, 1914; *A new Versio of the Peregrinus* (apparition d'Emmaüs), 1919; *Ordo Rachelis* (massacre des Innocents), 1919.

lets d'un livre d'Heures latin, enluminé, nous dit-on, pour Jacques Cœur, l'argentier de Charles VII ; mais, comme l'a vu depuis longtemps M. Durrieu, il doit s'agir de Jean Cœur, fils de l'argentier, archevêque de Bourges en 1446 et mort en 1483. L'auteur de ces miniatures appartient au cercle de Jean Colombe, qui travaillait précisément à Bourges depuis 1467 environ et y mourut en 1529; l'une d'elles ressemble singulièrement au feuillet 68 (éd. Giraudon) du livre d'Heures de Chantilly, que l'on attribue à Jean Colombe.

S. R.

Basile Khvoshinsky et **Mario Salmi**. *I pittori toscani dal XIII al XVI secolo.* Rome, Lœscher, 1912, 1914 ; 2 vol. in-8, avec nombreuses phototypies. — Ce recueil est d'un très grand intérêt et le texte, bien que court, révèle des connaisseurs aussi érudits que délicats. Même les lecteurs de Venturi et de Sirén trouveront ici beaucoup à apprendre. L'illustration, très copieuse, est aussi bonne que le permet l'état des originaux. En tête, bibliographie étendue et bien classée, avec quelques mentions inutiles et quelques omissions ou erreurs (notamment à la p. 13, où le nom de Baring Gould est défiguré; p. 10, parmi les *Dizionari,* manque celui de Mme Errera; Bryan figure sous le nom de *Brian*; il n'est pas question de Nagler). Les plus anciens peintres toscans dont les œuvres principales sont figurées et dont le nom est accompagné d'une bibliographie sont Berlinghiero Berlinghieri (vivant en 1228), Bonaventura Berlinghieri (même époque), Deodato Orlandi († 1337), Enrico di Tedice (vivait en 1254), Giunta Pisano (vivait en 1236), Raineri d'Ugolino (XIIIe siècle), Guido da Siena (vivait en 1271), Vigoroso da Siena (vivait en 1276), etc. A l'exception de deux, ces noms sont presque inconnus; on peut juger, par ce seul exemple, du nombre de matériaux nouveaux que les auteurs apportent aux historiens et aux curieux de l'art.

S. R.

J. Casier et **P. Bergmans.** *L'art ancien dans les Flandres (région de l'Escaut).* Mémorial de l'exposition rétrospective organisée à Gand en 1913. Tome II : Orfèvreries, miniatures, tapisseries, Bruxelles et Paris, G. Van Oest, 1921; in-fol., 142 p., pl. CVI-CCI, dans un carton. — On trouve dans ce somptueux ouvrage nombre de monuments inédits, quelques-uns d'une rare beauté, d'autres intéressants par les problèmes qu'ils posent (notamment les grandes tapisseries où l'on propose dubitativement de reconnaître la destruction de Sodome et un épisode de l'histoire de Caligula). Les spécimens d'orfèvrerie religieuse et civile sont particulièrement nombreux et importants; pour la reproduction des miniatures et des tapisseries, les auteurs nous avertissent que leur choix s'est porté de préférence sur les œuvres peu connues ou inédites. Pourtant « on ne pouvait omettre la célèbre miniature de Simon Bening disparue avec le missel dans le désastre de Dixmude; cette reproduction aura le caractère d'un suprême hommage à ce chef-d'œuvre de l'art flamand

détruit avec le jubé de l'église Saint-Nicolas et l'*Adoration des Mages* de Jordaens. »

Les notices, accompagnées de références, sont très détaillées et apportent beaucoup de nouveau; on ne peut qu'en féliciter les savants auteurs. Mais, encore une fois, pourquoi ne pas accompagner des planches in-folio, tirées sur papier très fort, d'un modeste et léger in-8 contenant le texte? Le modèle choisi réjouira sans doute les bibliophiles, mais non les travailleurs.

S. R.

Panchman Mitra. *Prehistoric arts and crafts of India.* Calcutta University Press, 1920; in-8, 66 pp. — Ce qu'on sait du préhistorique de l'Inde est encore peu de chose; le texte et surtout les illustrations du présent opuscule en donnent une idée sommaire. — Pl. I, coup de poing acheuléen et racloir moustérien; pl. II, hache polie globuleuse, nucleus, haches polies épaulées (Assam); pl. III, marteaux en pierre circulaires et perforés; pl. IV, haches de cuivre (Manipour, Pachoumba); pl. V, VI, poteries peintes du Beloutchistan; pl. VII, peinture rupestre d'un kangourou (Singapour); pl. VIII, IX, scènes de chasse peintes (Mirzapour); les chasseurs se servent de harpons emmanchés; pl. X, gravure rupestre néolithique (?) près de Ghatsila. L'auteur imprime en gros caractères les phrases suivantes, dont le caractère hypothétique est trop évident : « Le groupe des gravures de Ghatsila, comme le kangourou de Singapour, peuvent être allégués en faveur d'une civilisation indo-australienne depuis la fin du paléolithique jusqu'au néolithique... Les urnes-sarcophages de l'Inde sont identiques par la forme et les signes imprimés avec des récipients analogues de l'Égypte néolithique... Si la mystérieuse liaison ethnique et culturelle entre l'Inde et l'Egypte, fondée sur la ressemblance de certains crânes hyperdolichos, l'identité de la forme de certaines urnes funéraires aussi bien que de marques de poteries néolithiques et l'affinité des langues agglutinantes, est concédée, il faut dire aussi que même aux temps prédynastiques la connaissance du fer était probablement commune aux deux pays... Au *facies* mycénien appartiennent (*sic*) toutes les techniques simples du bois, du tissage, du travail du métal, de la poterie, avec un groupe de dessins comprenant beaucoup de spécimens d'un aspect méditerranéen, d'autres qui se rattachent à l'Asie occidentale, etc. » Ce *pruritus* de rapprochements est peu scientifique; qu'on commence donc par réunir beaucoup de spécimens, par les dessiner et les répartir sur la carte!

S. R.

S. Reinach. *Catalogue illustré du Musée de Saint-Germain-en-Laye.* Tome II. Paris, Musée du Louvre, et Leroux, 1921; in-8, 364 p. et 191 gravures. Prix : 8 francs. — Ce volume achève le Catalogue illustré (t. I, 1916); il n'est pas cher; l'index a 22 pages.

S. R.

VEILING IN ANCIENT ASSYRIA[1]

I

Among the many important texts[2] unearthed by the excavations conducted by the German Orient Society from 1903 et 1914 at Kaleh-Shergat — the site of Assur, the oldest capital of Assyria — the place of honor is to be assigned to a remarkable code of laws for ancient Assyria, that forms a parallel to the famous code of Hammurabi. The recent publication of two large tablets and seven smaller fragments of the text by Dr. Otto-Schroeder[3] may justly be heralded as the most significant contribution to Assyriology, since Père Scheil's publication — 19 years ago — of the Code of Hammurabi[4], discovered by the

1. [Les épreuves de ce mémoire n'ont pu être corrigées qu'en placards par e savant auteur, décédé subitement; la *Revue* est très reconnaissante au R. P. Scheil qui a bien voulu les relire. — *Réd.*].

2. In addition to a volume of historical texts from Assur by the late Dr. Leopold Messerschmidt, published in 1911, we have six substantial volumes of texts of a religious character (*Texte aus Assur religiösen Inhalts*), published by Dr. Erich Ebeling during the war and since the armistice (1915-20), with several more announced as in preparation and a volume by Dr. Otto Schroeder of texts of a miscellaneous character (*Texte aus Assur verschiedenen Inhalts*, being vol. XXXV of the *Wissenschaftliche Veröffentlichungen der deutschen Orientgesellschaft*, Leipzig, 1920), issued a few months ago. These six volumes include most substantial additions to the Babylonian-Assyrian creation story — especially to the tablet containing the account of the Creation of Man — as also texts bringing nearer to completion several series of mythical tales, hitherto imperfectly known, duplicates of important texts with new readings, and besides a wealth of incantatation and medical texts, hymns, astrolabs, lists of kings and eponyms, letters, etc., an entirely new and unexpected species of Babylonian-Assyrian literature in the form of philosophical dialogues on such subjets as the worthlessness of life and the value of writing.

3. Texts Nos 1-6 143-144 and 193 of the volume mentioned in the previous note.

4. *Mémoires de la Délégation en Perse*, Vol. IV (Paris 1902).

French expedition that conducted such remarkably successful excavations at Susa under the direction of M. Jacques de Morgan.

Unlike the Hammurabi Code which lies before us in almost complete form[1], the newly published Assyrian Code is fragmentary. We have one tablet quite complete — apparently the last of the series —, containing eight columns, four on the obverse and four on the reverse, with a total of 828 lines. Of a second tablet of the series, we have substantial portions[2], but of seven further fragments included in Schroeder's publication, only two are of some size[3], while the remaining five contain merely a few lines It is impossible at present to estimate the complete length of the Code, but we are probably on the safe side in assuming that it consisted of at least five tablets of about 800 lines each. This may be concluded from the elaborate and detailed manner in which the subjects are introduced in the portions preserved and on the assumption that the Code covered as large a field as the Code of Hammurabi. It is to be hoped that more fragments will turn up. Meanwhile we should be grateful to Dr. Schroeder for making the identified portions of the Code accessible to scholars without further delay.

The Code throws a flood of light on social conditions and on judicial procedure in ancient Assyria. If we had it in its complete form, we would be in a position to reconstruct the picture of Assyrian society in its details as it had developed by the middle of the second millenium B. C., which is the date that may approximately be assigned to the text, i. e. about 500 years after Hammurabi. The Code shows us, half a millenium after Hammurabi, a far cruder state of culture in the

1. A large gap in the stele containing the Code is now partially filled out by many duplicate fragments of the Code on clay tablets that have turned up.

2. I have prepared an English translation of these two tablets and a summary of the contents of the smaller fragments, which will be published in the *Journal of the American Oriental Society* (Vol. XLI, nº 1). A German translation by Dr. Schroeder is announced as in preparation.

3. Texts Nos. 6 and 143.

north, reflecting the militaristic spirit that dominated Assyria from the time that it assumed a position of political independence from the south. The Hammurabi Code suggests a comparison with the humane Deuteronomic Code (Chap. 12-26) by its evident aim to curb the authority of the husband and father over his wife and children, as that of the master over his slaves and that of creditors over debtors. The Hammurabi Code makes for monogamy as the normal condition, by raising the status of the wife and mother. It bears out (on the whole) the ideal which Hammurabi, as he tells us in the epilogue to the Code (Col. 40, 59-63), had set for himself : « to prevent the strong from oppressing the weak and to secure justice for the orphan and the widow ». There is little of this spirit in the Assyrian Code, wich is on the whole cruel and austere — especially in its attitude towards wives and daughters who are looked upon purely as part of the chattels of the husband and father. The *spirit* of justice is not absent, but it shows itself in a crude way in punishments that seem to be arbitrary and that are dictated from a desire to humiliate offenders and to impose bodily tortures. They impress one as survivals of earlier laws of pure vengeance.

Referring the reader for further details regarding the nature of the Code and its comparison with the Hammurabi Code to my translation above referred to, I select, as an illustration of the extraordinary interest of the Code, from the sociological point of view, the provisions that it contains for the street dress of women and which incidentally furnish an explanation of the origin of the custom of veiling for women, still so widely spread throughout the Near East and which, through the Code, can now be traced back to the second millenium B. C. Paragraph 39 of Text No. 1 (corresponding to Col. 5, lines 42-105) reads as follows [1] :

1. The first 18 lines of the law are imperfectly preserved, though portions, placed by me in brackets, can be restored with reasonable probability.

Wives[1] or [daughters[2] as well as [concubines (?)][3] when [they go out] on the street[4], are to have their heads [covered][5]. The daughters[6]..... whether in [street] costume..... or in garments of [the house ?][7]..... are to be veiled[8] (and) their heads [uncovered][9] whether [daughters of a man]..... or.....

(two lines entirely missing.)

[is not ?][10] to be veiled. If she goes out — into the street during the day, she is to veil herself[11]. The captive woman[12] who without the mistress [of the

1. Literally « wives of a man » which is to be taken in the general sense of wives, and not as though it meant that every man necessarily had several wives.

2. « Daughters of a man » — the addition of « man » whenever the wife or daughter is spoken of in this Code, while conventional is due to the emphasis on the fact that the wife and the daughter actually *belong* to a man — to the husband and father.

3. Another class of women is mentioned, but the end of the line in question is broken off. Concubines (*šú-gé-tim*) are introduced into the Hammurabi Code (§§ 137, 144-145 and 183) by the side of the wife, and the same may be the case here.

4. *a-na-ri-be-ti* — the common term for « highway ».

5. It is evident from what follows that we are to supply the verb for cover — perhaps *katāmu* — or read *la-a pa-at-tu-ú-ni* « not uncovered », in view of the use of *pitū* for « covering » further on in the law. The covering of the head means, of course, a drapery over the entire head, as is still customary in Syria, Algiers, Tunis and elsewhere. See the illustration in Ploss-Bartels, *Das Weib* (9 th ed.), vol. I, pp. 529 and 531.

6. There is room for two or three words, specifying something about daughters, perhaps those already betrothed to a man — the *kallatu* « bride » for whom there are special regulations in the Hammurabi Code (§§ 155-156).

7. *Tug šá ri-*[*be-ti*] « clothing of the street ». The restoration is quite certain and we would expect, therefore, by way of contrast « house garments. »

8. *Pa-aṣ-ṣu-*[*nu-ú-ni*] from *paṣānu*, the stem of which in the meaning of « conceal » is known to us from other passages. Various form of the stem (*passunat*, *uptuṣan*, *paṣṣunat*) occur in the course of the law.

9. Supply *pa-at-tu-ú-ni*, i. e., the daughters here specified must be veiled, but need not cover their heads. The veil would merely cover the face from the eyes downward, whereas the « head covering » would conceal the face completely. It is hardly likely that we are to supply « covered », because this is already specified in what precedes.

10. There is room for *la-a* « not » before the distinct traces of *tu-up-ta-ṣa-an* as in line 65. Lines 53 and 54 are entirely missing, except that near the beginning of line 53 the traces of the sign for « house » are to be seen. Presumably, therefore, it was said of classes of women — named in lines 51-52 — perhaps daughters (not yet brides) wives and concubines — that in their houses they need not go veiled. Naturally, this remains a conjecture until by a fortunate chance the missing bit of the column or a duplicate of it should turn up.

11. *up-ta-ṣa-an*.

12. *e-si-ir-tu* (see also § 40) for which class there is a special legislation likewise in Deuteronomy 21, 10-14.

house][1] goes out in the street is to be veiled. The hierodule[2] who is married to a man is to be veiled[3] in the street. The one who is not married to a man is to have her head uncovered[4] in the street and is not to veil herself. The harlot[5] is not to veil herself; her head is to be uncovered. Whoever sees a veiled harlot should seize her[6] and summon witnesses and bring her to the entrance of the palace. Her finery (?)[7] is not takeneaway, (but) the garment in which she is caught is taken away[8]. They give her lashes[9] (and) pour pitch on her

1. Read *iš-tu bē'it bîti*, « without the mistress of the house » though *iš-tu belti-šú* « without her mistress » is also possible. From here on, the text of the paragraph is fully preserved with the exception of the four closing lines, which can be restored, because duplicating lines 85-87.

2. *ka-di-il-tu* = *ḳadištu*, the well-known term for the « sacred » woman, the *ḳedēšāh* of the Deuteronomic Code (Deut. 23, 18 « there shall not be a *ḳedešāh* of the daughters of Israel ») and which becomes also a term for the harlot. So, for example, in the curious tale in Gen. 38 where Tamar is called interchangeably a « harlot » (*zonāh*, v. 15) and a « *ḳedēšāḳ* » (v. 21-22). The *ḳadištu*, not infrequently mentioned in Babylonian legal documents, could hold property in her name and might be married or not. If not married, she was regarded as the bride of the temple rites to which Herodotus, Book I, §§ 181-182, refers. The Hammurabi Code introduces the *ḳadištu* in the Sumerian form Nu-Gig (Delitzsch, *Sumerisches Glossar*, p. 88) in a paragraph (§ 181) which provides that a *ḳadištu* as well as another class of votaries known as Nu-Bar (= Akkadian *zermašitu* — perhaps « seed forgetting », i. e., bound to remain unmarried — a nun), who is not given a dowry by her father, is entitled to a share of the father's estate after his death, equal to one-third of a son's portion to enjoy it as long as she lives. After her death it reverts to her brothers, i. e, to the paternal estate. This law implies that the *ḳadištu* (as the Nu-Bar) does not ordinarily marry, but clearly marriage was not absolutely forbidden to the former.

3. *pa-aṣ-ṣu-na-at.*

4. *ḳak-ḳad-sa pa-at-tu* from *pitū*, the common verb for « *open* ».

5. Sumerian *Kar-lii* = *ḫarimtu*, the general term for a harlot. See Muss-Arnolt, *Assyrisches Handwörterbuch*, p. 337[b].

6. Text has *i-ba-as-si* which is a slip for *i-ṣa-ba-as-si* « he seizes her », as is shown by the parallel passage, line 90. The sign *ṣa* has dropped out.

7. *šú-ku-ut-tu* which has the general meaning of anything « costly ». It probably refers here to the ornaments that the harlot has on her person.

8. I. e., apparently she is stripped and exposed to humiliation.

9. Lashes form a common punishment in this Code and are given for a variety of offences. The number varies from 20 to 100. There is only one instance of flogging in the Hammurabi Code (§ 202), in the case of one who strikes a man of superior rank; and the express stipulation that the offender is to receive 60 lashes with an oxtail « in public » shows that the purpose is humiliation, as well as to inflict bodily torment. By the side of lashing, we have as common forms of punishment in the Assyrian Code the cutting off of the ear or of the nose or of both, or mutilating the entire face — all forms of punishment in which there is no aim to impose a penalty that stands in any logical association with the crime — as is the case in the cutting off of the hand

head[1]. And if a man sees a harlot veiled and lets her go [and] to the entrance of the palace does not bring her, he is given 50 lashes; his *batikan*[2] (and) his garments are taken away; his ear is pierced with a drill[3]; it is bored (and) attached to the back of his ear[4] (and) he must perform one month's royal service[5].

of the one who wrongfully puts the slave mark on some one (Hammurabi Code, § 226), or as in the case *lex talionis* (eye for eye, bone for bone, tooth for tooth and §§ 196, 197, 200). The point of view in the Assyrian Code is frankly to humiliate and to inflict suffering on the offender — a survival of the primitive aim of punishment as vengeance.

1. Another species of humiliation — entirely absent from the Hammurabi Code.

2. *ba-ti-ka-an-šú*, i. e., his *batikan*, which as we know from its occurrence in Neo-Babylonian business documents, was an implement made of iron — apparently an agricultural implement, since it is mentioned with hoes and other agricultural tools. Perhaps, however, the *batikan* was also used in a more general way and here designates the staff which, according to Herodotus I, § 185, formed part of the equipment of the Babylonian gentleman; see Gen. 38, 18 « seal, cord and staff » which appears to reflect Babylonian usage. At all events, taking away a man's *batikan* and his clothes is again to be regarded as a punishment intended to humiliate an offender. The crude application of the same punishment to the man who fails to report a veiled harlot as was meted out to the latter is a further illustration of the harsh aspects of the Code. In taking the clothes of a harlot away from her, there is at least an association of ideas between the offense in putting on a piece of clothing to which she had no right and the humiliating punishment, but to take the man's garment away is merely a slavish imitation without any logical connection with the man's offense in not reporting the harlot to the palace anthorities.

3. *ib-li* — a word occurring here for the first time and which the context shows must be a drill or pin of some kind, corresponding to the *marṣêa'* which is used in the « Covenant Code » (Ex. 21, 6) as the instrument with which the ear of the slave is pierced, who declines to accept his freedom after a service of six years. The piercing of the ear — with perhaps a tag attached through the opening — was clearly a method of branding a slave; and the ceremony was intended, as the passage implies, to « mark such an individual as a slave forever ».

4. A disfigurement by turning up the lobe and drilling it as it were to the back of the ear.

5. A very frequent punishment in this Assyrian Code for all kinds of offenses and crimes. It does not occur in the Hammurabi Code. The royal service (literally « work of the king ») is evidently the équivalent to our modern « hard labor » in connection with confinement in a prison. The term « royal service » has apparently become a technical one for public work in the construction of a building or road or some other state enterprise. The term of service is commonly 20 days or one month, but fragment No. 6 of the Code (obv. 18) stipulates 40 days. Such forced public labor occurs in primitive African jurisprudence. See Post, *Afrikanische Jurisprudenz* II, p. 90. There seems to be no good reason to explain this punishment, as Post does, as due to missionary influence. It may well have been of native origin.

Slave maids are not to be veiled. Whoever sees a slave maid veiled must seize her[1] (and) bring her to the entrance of the palace. Her ear[2] is cut off (and) the garments in which she is seized are taken away[3]. If a man sees a slave maid veiled and lets her go, they seize him and fix his guilt[4]. Fifty lashes they give him. His ear is pierced, bored with a drill and attached [to its back][5]. His *bulikum* and his garments are taken away and he must perform[6] one month's royal service.

II

It is evident from this law that the covering of the head and the veiling of the face was originally designed to mark a woman as the property of a man : and the veiling of the bride for which we also have in Assyrian as additional evidence the metaphor « veiled bride »[7] applied in an incantation series to the night is, therefore, another illustration of the same motive. Wives and daughters — as a man's chattels which is the prevailing view throughout this Code — are to be distin-

1. *i-ṣa-ba-ta-as*-si which shows that above we must read *i-ṣa-ba-as-si*.

2. The cutting of the ear is — as already pointed out — a most common punishment in this code, e. g., §§ 3-5 of Text No. 1, for the wife who steals from her husband's house or from another man's house. If she gives the stolen object to a slave, his ear and nose are cut off. The same form of humiliation and torture as a punishment is found in African society. See Post, *Afrikanische Jurisprudenz* II, p. 46, *seq*. In the Hammurabi Code, the cutting off of the ear is limited to the slave who strikes a freeman (§ 205) and to a slave who denies his owner (§ 282).

3. I. e., she is publicly exposed. Curiously enough, the slave maid is not whipped as was done to the harlot, probably because through possible injuries her commercial value to her owner might be diminished.

4. The standing phrase in this Code — mentioned in almost every paragraph — — to indicate that an offender is seized — we would say « arrested » — and brought before a tribunal for examination and conviction. The full phrase is not found in the Hammurabi Code, but the expression « fix the guilt » occurs in the case of the first two laws dealing with a man who brings a charge of a capital crime against a man on a charge of sorcery and « cannot establish the guilt ». In the former case he is put to death ; in the latter he is forced to submit to a water ordeal. In the same way any one who « points a finger », i. e., accuses a votary or a man's wife of immoral conduct but « cannot establish the guilt », has his forehead branded by order of the Court (§ 137)

5. The traces point to the reading, as above, line 86.

6. So according to the traces and as in lines 86 and 87.

7. *Kal la-tum kut-tum-tum* (*Maḳlû* Series ed. Tallqvist, I, 2).

guished by the head covering or veil, when they appear in public as a warning to all to keep their hands off. This precaution becomes all the more intelligible if we take into consideration the paragraphs in this Assyrian Code — no less than fourteen — which deal with the case of a man's wife or a man's daughter being « seized » by some one - as the phrase runs — for sexual intercourse. The law — e. g., § 12 (Col. 2, 30-40) — makes a distinction between a man « knowing » that it was a man's wife with whom he was having illicit intercourse or his « not knowing it ». If the act takes place in « an interior[1] », where the woman would be unveiled and uncovered, it is assumed that he might be innocent and in that case he is acquitted[2], while the woman is handed to her husband to do with her « as he pleases » — another illustration of the rough character of the Code which permits an individual to inflict punishment that ought to be left to the Court to carry out. In the case, however, of a man seizing a man's wife on the street (§ 11; Col, 2, 14-24), no such distinction is introduced and clearly for the reason, as set forth in our law, that the woman is veiled and therefore marked as a man's property.

Witnesses[3] may seize the man and even if he has only overpowered the woman without having actually ravished her, may put him to death, while the woman, as the text reads, « bears no guilt » (§ 32 of Text No. 1). Again, the distinction between a man knowing or not knowing that he has ravished or was about to ravish a man's wife is introduced in the case of a woman being brought into his house by a « procuress »[4]; it shows that he *could* have been ignorant, because the woman in the house would not be veiled or have a covering over her head.

1. *Bit al-tam-me*, in contrast to *ina ribēti* « on a highway ». The term occurs here for the first time (Col. 2, 31).
2. The technical term is *za-a-ku* « free ».
3. *Še-bu-tu* « witnesses » who are thus permitted to execute the law.
4. *Mu-um-me-ri-tu* — likewise a term occurring in this Code for the first time (§§ 22, Col. 3, 21 and 24).

From the point of view from which the veiling of the wife and daughter is considered in our law, we can understand why the « captive woman » when she appears *alone* in the street should be marked by the veil as belonging to a man; others are thus again warned not to approach her. That the captive woman is actually assumed to belong to a man as his mistress whom he can, however, legitimatize as his wife, follows from the law (§ 40), which is joined to the one under discussion and which reads as follows :

If a man veils his captive woman and places her among five or six[1] of his companions, and in their presence veils her[2] and says « she is my wife », then she is his (legal) wife.

A captive woman who in the presence of men[3] is not veiled (and) her husband does not say « she is my wife » — she is not a (legal) wife; she is a captive woman[4] (i. e. a mistress). If the man dies and there are no sons to his veiled wife[5], then the sons of the captive woman are (recognized as) his sons and receive their share (sc. of the estate). »

We may conclude from this law that the wife — and presumably also the daughters — had to be veiled even when at home in the presence of other men than the husband and father, as is still the custom at the present time in Mohammedan lands. Others were thus to be kept free from any temptation to interfere with a man's possessions. The warning, particularly appropriate when women go out into the street, is extended by a natural process to observing the same custom of veiling a

1. Constituting a public recognition. To introduce a captive woman in public as one's wife constitutes a full and legal recognition of her status. According to the law, introduction is held to be sufficient to establish the status of a woman as a man's wife.

2. From which in appears that even in the house the woman who belongs to a man is veiled in the presence of other men.

3. *Ṣabē*, literally, « soldiers », but used in the Code, as elsewhere in Babylonian and Assyrian literature, for « men » in general.

4. I. e., her status is not that of an *aššatu* (« wife ») but, that of an *esirtu* « captive woman », i. e., his mistress.

5. Here significantly used to indicate the legitimate wife, showing the importance attached to her appearing veiled before other men — whether on the street or at home.

wife and daughter from the gaze of men who enter the house. It is therefore likely, as above suggested, that in the break at the beginning of the law there was a provision that women need not be veiled when in the house in the presence of the husband and father[1].

The view here taken of the original purpose of veiling is confirmed by the distinction betwen the hierodule (*ḳadištu*) who is married and the one who is not. Evidently, this particular class of votaries were free to marry; as we find them also holding property in their own name[2]. An extract from a Sumerian Code of Laws expressly provides for the case of a *ḳadištu* whom a man « takes in the street and marries despite her status as a *ḳadištu*[3] » We also have a legal document of the Hammurabi period in which the betrothal of a *ḳadištu* is referred to[4]. The essential change in the position of the daughter who enters the service of the temple as a *ḳadištu* is that she ceases to be the property of her father, though, as we have seen[5], she is entitled to a share of the father's estate if upon becoming a votary her father has not given her the dowry to which she would be entitled upon marriage. The unmarried *ḳadištu*, therefore, no longer belongs to her father who has no authority over her. Hence, she does not wear a veil when appearing in public ; it is assumed that as a votary — marked perhaps in some way — she will be able to take care of herself. If, however, she marries, she becomes the property of her

1 It will be recalled that just before the text becomes entirely clear, there is a line reading « need [not] be veiled » and that, in one of the preceding lines, we have traces of the sign for « house ».

2. See Schorr, *Altbabylonische Urkunden*, n° 182 : a *ḳadištu* receives a share of an estate, as does her sister a priestess of a Šamaš (sun god) temple ; n° 280, a *ḳadištu* sues for the payment of a piece of property sold by her.

3. V. Rawlinson Pl. 25, 10c-d.

4. Schorr, *ib.*, n° 211. She is given a female slave « at her betrothal » (*i-na ir-ši-ti-šá*) by her parents. The *ḳadištu* also acts as a wet nurse (Schorr, *ib.*, n° 78) which suggests that, if unmarried, she must have been a mistress, presumably of a priest as part of her temple service.

5. Above, note 2, p. 213

husband and hence must don the veil, just as any other married woman does, as a warning to other men. The argument in favor of the view here set forth, as to the original purpose of veiling, is clinched by the provision in the case of the harlot, who as the woman who belongs to nobody and, therefore, to everybody is prohibited under threat of severe punishment from putting on either the head covering or the veil which would mark her as the property of some man — of a father or of a husband.

The prohibition shows distinctly the real nature behind the ordinance imposed upon the wife and daughter and concubine as upon the captive woman, when she appears in the street without her mistress [1]. No doubt there was an additional motive in making the punishment so severe, if a harlot attempted to disguise herself as a respectable woman, namely, to punish her for wilful deception. Class distinctions play a large part in the Hammurabi Code, and presumably some of these distinctions held good for Assyria. There is a difference whether an offense is committed by a free man [2] who form the aristocracy, or by plebeians [3], just as the punishment differs in the case of an assault according as it is made upon a freeman, upon a plebeian or upon a slave The *lex talionis* is modified into a compensating fine, if one injures the eye, tooth or bone of a plebeian or a slave [4]. Only if a freeman is injured is the same

1. This specification is added, because. if she appears with her mistress, her position as an attendant would be sufficiently marked in some other way.

2. Called *amelu* « man ».

3. *Maš-en-kak* in Sumerian = *muškēnu* a « subordinate », which has the force of « plebeian » as shown by the late C. H. W. Johns, *Relations between the Laws of Babylonia and the Laws of the Hebrew Peoples* (London 1914), p. 6.

4 See §§ 196-205. The fine in case a plebeian's eye is destroyed or his bone broken is one mana (i. e , 60 shekels) of silver; for his tooth is one third of a mana. In the case of a slave, one half the value of the slave is to be paid, if his eye is destroyed or his bone broken In case a plebeian strikes another he pays 10 shekels of silver. etc., etc. But if a freeman destroys the eye or breaks the bone or knocks out the tooth of a freeman, then and then only is it eye for eye, bone for bone and tooth for tooth.

injury inflicted on the offender. What to us, therefore, appears as a milder punishment by the substitution of a fine, is thus introduced not from a motive of humanitarianism or because of a social advance in the direction of greater refinement, but solely because of the sharper distinction of classes.

From this point of view, we can understand why the slave maid is likewise forbidden to veil herself or to appear with her head covered in the street. She is punished for wilful deception in passing herself off as belonging to a higher class. The original purpose of veiling, to mark a woman — wife or daughter — as belonging to a man, thus shades off, as one might expect, into a social distinction. The unveiled woman belongs to a lower social grade — the harlot or the captive woman (who does not veil, when she goes out *with* the mistress of the house) or the slave maid; and in the case of the latter we may properly assume that her rank was indicated in other ways — by a brand or tag, or by her dress — so that there would be a small possibility of anyone mistaking her and pleading in case of being caught that « he did not know » that she was the property of some man.

III

It is thus interesting as well as important to be able to trace the custom of veiling or of covering the entire head to a far earlier date than we had any reason ere this to suppose; and the reason for the veiling, as shown by our analysis of the law in the Assyrian Code, also throws light upon customs in Mohammedan countries as well as on some Biblical passages, as it also explains the wide diffusion of the custom, so widespread in Asia and in Europe, of the marriage veil of the bride, which thus marks a woman as belonging to a man, while the extension of the custom to the veiling of nuns emphasizes the

entrance of the votary into the service of the church to which she henceforth belongs. « Taking the veil », as the phrase still runs, marks a woman as « the bride of the church ».

As is well known, the custom of veilling, even in Mohammedan countries, has not been generally adopted by Bedouin women[1]. The reason is obvious by that the Bedouins remain on a lower level of culture in which property does not play the part that it assumes in a higher stage. The wife and daughter become chattels only when man assumes a rank according to what he possesses, just as slavery, as a fixed institution, does not arise until advancing social conditions bring about a proprietary class involving as a complement a dependent class. The slave at his origin was a captive, as the ideograph for slave in cuneiform writing designating him as a captured man, shows[2]. He becomes a part of the household, when the individual becomes a landowner and requires men and women to help cultivate the soil. At this stage slaves, women and daughters and in large measure even sons, become part of a man's chattels. The Bedouin stands far below this level. Bedouin society is organized on a more democratic basis. Such distinctions of classes as exist are those arising from the necessity of some kind of government, but not from social distinctions between a proprietary and dependent class. The conservatism inhering in those who remain on a lower level of culture would, therefore, account for the fact that even Mohammedanism could not bring about the general introduction of the veil among the Bedouins.

On the other hand, our Assyrian Code shows that the popular view still widely held that Mohammed had introduced the custom of the veiling of women when in the street, or in the presence of men other than her husband or inti-

1. Some tribes, however, do. See Burkhardt, *Notes on the Bedouins and Wahabys*, p. 29.
2. See Barton, *Origin and Development of Babylonian Writing*, p. 23. The sign is the picture of a *membrum virile* with the sign for captive.

mate male members of the family, is erroneous. This was pointed out by Snouck-Hurgronje many years ago [1]. The passages in the Koran which are usually cited to prove that Mohammed introduced the custom, do not bear this interpretation. So, e. g., *Sura* 24, 31, which is always quoted as the chief proof, merely enjoins women in general to be modest in their behaviour and in their dress. The passage *assumes* veiling as a prevailing custom and urges that « the veils should cover their bosoms. » Mohammed is denouncing the exposure of parts of the body which ought to be screened from the gaze of outsiders; and he extends his warning against the display of fineries and of ornaments in public and against trying to attract attention by tinkling with the feet (cf. Isaiah 3, 14-18). Wellhausen [2] also calls attention to the passage from Tertullian (*de Virginibus velandis*, Cap. 17), in which he holds up as an example to Christian women the modesty of their Arabic sisters « who cover not only their head but the entire face », and which is a definite proof for the existence of the custom, long before the days of Mohammed [3].

This being granted, there is no reason why veiling in the Orient should not be traced directly to the influence exerted by the Assyrian prototype, even though, as it passed into other countries, the custom may have shaded over into a purely social observance, without reference to its symbolical aspect as marking a woman as the property of a man; and it would be natural for foreign fashions to spread among the higher

1. *Bijdragen tot de Taal- Land- en Volken Kunde van Nederlandsch Indie*, 5e Volgr. I.

2. Wellhausen, *Reste Arabischen Heidenthums*, p. 146, whose explanation of the custom among Arabic women as due to the desire to avoid the evil eye is now set aside by the point of view suggested by the Assyrian Code.

3. The Talmud also speaks of the custom of Arabic women going about veiled (Mishna Sabbath VI, 6) — another witness to the custom in pre-slamic days.

classes, while those on a lower social and cultural level would be less affected by them and in many cases not at all.

There is another interesting passage in the Koran, dealing with the dress of women (*Sura* 33, 59), which might be cited as evidence that at least a *memory* of the original purpose in prescribing veiling and covering of the head — as shown by the Assyrian Code — survived to a late period. Wives and daughters are urged « to fold their upper garments about themselves « which the commentator Beidhani explains « as covering their faces and their bodies with their wrappings when they need to appear in public » somewhat in the style of the Tunisian and Syrian women of the present time. The text adds that women should do this in order « that they may be recognized and not encounter harm », to which the same commentator remarks « that they may be distinguished from maids and slave girls and not be subject to harm by those who might have evil designs upon them ». Beidhani no doubt follows tradition in thus explaining the prophet's meaning ; and the tradition accords with the spirit of the provision in the Assyrian Code which, by forbidding slave maids to veil, introduces the factor of social distinction, while there is only a short transition from marking women by the veil and head covering as a man's property to the thought of thus protecting them from annoyance.

Mohammed clearly bases his warning upon an *existing* custom, the observance of which he enjoins upon wives and daughters. He is not introducing an innovation, and the passage is therefore all the more significant, taken in connection with the one above referred to, as showing that among the city population in ancient Arabia — and no doubt also in Syria — the veiling and the wrapping of the head, precisely as in the Assyrian Code, was prevalent ; and this double method of avoiding the gaze of strangers persists to the present time. Lane, in his *Modern Egyptians* (London 1837, Vol. I, p. 67) furnishes us with the two names, the *burḳu*[1] for

the veil (white or black) and the *ḥabarah*[2] for covering the head and wrapping around the body. The latter is attached to the head and falls around the body in ample folds so that when it is drawn about one, it actually conceals the entire body[3] and permits one to have only a glimpse of the eyes through a narrow opening. These two garments thus form an illuminating commentary to the « veiling » and « the covering of the head », so emphatically distinguished from one another in the Assyrian Code.

IV

Coming to the Biblical passages in which veiling is referred to, one may note in the first place that in the famous inventory of 21 articles of a woman's wardrobe that is found in the third chapter of Isaiah (verses 18-23), the veil seems to be lacking[5]. Indeed, the mention of the veil to cover the face

1. See Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms de vêtements chez les Arabes*, p. 64 *seq.*, who notes that while the *burḳu* is often mentioned in Arabic poetry, in the Middle Ages fashion prescribed other forms of the veil. The *burḳu* corresponds to the Turkish *yashmak* and the Hindu *purdah*.

2. The *ḥabarah* was originally a large mantle worn by men and according to tradition was the favorite garb of Mohammed. For its wide diffusion in Mohammedan countries as a feminine article of apparel, see Dozy, *ib.* pp. 135-136.

3. As worn by the women of Algiers and Tunis.

4. No doubt a late prose addition to the poem comprised in verses 16-17 and 24-4, 1. See Gray's *Commentary to Isaiah* I, p. 72.

5. The word *realōth* (v. 18) is ordinarily translated « veils », but with very little warrant. The two Hebrew terms for « veil » are *ṣa'if* (Gen. 24, 65; 38, 14 and 19) and *ṣammah* (Cant. 4, 1, 3 and 6, 7; Isaiah 47, 2) and presumably one of these two would have been used, if the writer had intended to include the veil. Moreover, the sequence in v. 19 « earrings, bracelets and veils » would be somewhat strange. Neither the Greek version nor the Targum appears to have interpreted *realōth* as « veils », and the comparison with the Arabic *ra'al* is a precarious one, since it is a very rare word, for some kind of a veil and is not entered at all in Dozy's *Dictionnaire..... des vêtements*. The comparaison with the corresponding Arabic stem which means « to pierce » and thence to « incise » would rather suggest an ornament of some kind that is hung on one's person, like the « earring » and « bracelet » that precedes, perhaps « spangles ». The Talmud, however, takes the word in the sense of « veils » in the passage quoted.

would be inappropriate, for the prophet is describing women who seek to attract the attention of men by their gait with outstretched necks and « blinking eyes » and by dangles on their feet. A veil might seriously interfere with such a bold flirtation. From two passages, however, in the Song of Songs (4, 1) :

« Thy eyes are (as) doves behind thy veil »

and 4, 3 and 6, 7.

« Thy temple behind thy veil »

one may conclude that the custom existed, but not that it was *de rigueur*.

The incident that has a more direct bearing on the subject is the tale related in Genesis, Chapter 38, of Judah's relations with his daughter-in-law Tamar. It is a bit of tribal tradition, without any association with the Joseph story into the midst of which it has been inserted. It was probably intended to explain the mixed character of the Judah clan — Judah himself marrying a Canaanitish woman by whom he has three sons (verses 1-5). These three clans were separated from two younger branches, Perez and Zerah, and the story was also intended to tell us how this happened. The tale bears the earmarks of the Yahwist narrative, but introduces at least one element which projects later conditions into a period supposed to reflect phases of primitive society. It assumes the existence of harlotry as a profession and recognized institution ; it also assumes special garments of widowhood (v. 14), which would go with a more advanced stage of culture than is represented by « patriarchal » conditions. The harlot sits on the highway on the look out for trade (v. 14)[1]. She covers her face with a veil and « wraps herself up » — which suggests the combination of the *burḳuʿ* and *ḥabarah* as among the Arabs, as well as the veiling and covering of the head as in

1. As in Prov. 7, 12.

the Assyrian Code. The text goes on to say that Judah did not recognize his daughter-in-law. « He took her for a harlot because she had covered her face » (verse 15). This must not be interpreted in the sense that the veil maked her as a harlot, as Skinner supposes, but rather that the veil prevented Judah from recognizing her. It was her sitting on the highroad (cf. Ezek. 16, 25) that pointed to her being a harlot.

All therefore that we are justified in concluding from the episode is that the custom of veiling oneself and of covering one's head and body with an upper garment was known to the writer, and at the time when the tale assumed its present shape must have been common outside of Babylonia and Assyria without, however, the distinction that we encounter in the Assyrian code between a woman who belonged to some man and the harlot who belonged to no man. It would be natural for such a custom, as it spread to other lands, to lose its original orientation and to become more or less of a convention, or a mere social distinction, as among the Arabs to mark the woman of a higher class from one of a lower rank. At the same time the antiquity of the custom in Assyria makes it probable that it actually spread from Mesopotamia to other parts of the ancient world; and it is at least interesting to note that we have in this same Judah-Tamar episode another trace of Babylonian-Assyrian influence in the « seal, cord and staff » (v. 18) which Judah carries, and which Tamar asks him to give her as a « pledge », subsequently to be used by her in identifying Judah as the father of the offspring of this meeting. It will be recalled that Herodotus, I, § 185, specially emphasizes « the seal and the staff » as part of the dress of the Babylonian gentleman[2]; and the cord is added in Genesis because the seal was worn around the neck.

Furthermore, the story assumes that in default of a father

1. See Skinner's *Commentary on Genesis*, p. 449 *seq*. The word used for veil is *ṣa'if* as against *ṣammah* in the *Song of Songs*.

2. See above, note 2, p. 214, to *batiḳan*.

giving one of his sons to his widowed childless daughter-in-law (or in default of having one to give), the obligation rested upon Judah himself to marry Tamar. Such, we now know from this same Assyrian Code[1], was the law in ancient Assyria. Judah had deliberately withheld his third son Shélah from Tamar, for fear that he might incur the same fate as the two others Er and Onan, « who had been slain by Yahweh » (vv. 7 and 9). Judah practised a deception on Tamar by pretending to hold Shelah back till he had grown up. The real motive comes out in the statement « for he (Judah) said (i. e., he feared) lest he also die like his brothers ». Judah confesses the deception when he discovers that the harlot is his daughter-in-law. He exclaims : « She is more righteous than I, inasmuch as I did not give her to Shelah, my son » (v. 26).

The episode does not reflect on Tamar's action in offering herself to Judah, but on Judah in withholding his son. Tamar acted within her right to force her father-in-law to become the father of her offspring, for such was his duty in default of giving her a son « to raise seed », as the Biblical phrase runs. Under social conditions prevailing in the ancient East, a woman married into a family and it was the duty of the family to see to it that there would be offspring. Hence according to the Assyrian Code, when a husband dies without leaving offspring, a member of the family must marry the widow — a brother, if there is one, and in default of any brother the father-in-law. The Deuteronomic Code represents a more advanced stage in the attempt that it makes to abolish the obligation resting upon a man to marry his deceased brother's childless widow by the curious ceremony prescribed in Deuteronomy 25, 7-10, but the ceremony itself points to the custom as being at one time *de rigueur*. The Deuteronomic Code also passes beyond earlier conditions by ignoring the requirement

1. Text n° 1 § 32. So also Meissner's interpretation in his *Babylonien und Assyrien*, I, p. 177.

that the father-in-law must under certain circumstances marry his widowed and childless daughter-in-law, but the Judah-Tamar episode is based upon this obligation and is, therefore, a valuable testimony to its existence at one time among the Hebrews[1]. Now with such evidence of Babylonian-Assyrian influence to be detected in the tale recounted in Genesis, Chapter 38, we are justified in seeing in the reference to the veil and the covering of one's head direct traces of the dress prescribed for woman in the paragraph of the Assyrian Code which formed the starting-point of our study.

The only remaining reference to the veil in the Old Testament is in the story of Rebekah's meeting with Isaac (Gen. Chap. 24). At the close of the recital — likewise a Yahwist narrative, full of dramatic vividness — Rebekah sees a man approaching (v. 65) and when in reply to the question « who is this man coming across the field to meet us », she is told « that is my lord », she « takes her veil and covers herself »[2].

Rebekah comes from « beyond the river » from Abraham's former home in Mesopotamia. It would be natural in such a story, clearly of the folk-lore type, to introducelocal co lor by making Rebekah follow the custom of the homeland — and put on the veil in the presencc of a stranger, just as Isaiah (47, 1-2) in describing the hoped-for humiliation of the « Daughter of Babylon » bases his picture on the Babylonian custom of wearing a veil and a mantle, covering the head and enveloping the body. « The daughter of the Chaldeans » says the prophet, « will be forced to take the millstone and grind meal » — the lowliest of all occupations.

1. The fact that the Code of Holiness (Lev. 18, 10) finds it necessary to *specify* the prohibition of a marriage between father-in-law and daughter-in-law, was may also be regarded as evidence that the custom was not unknown even at a late date.

2. The verb used here (*-tithkas*) applies to covering one's face with the veil — i. e , the *burḳu*'. In Gen. 38, 14 an entirely different word is used (*tithallap*) which means to wrap oneself as with a mantle, i. e., the *ḥabarah*. The word used for veil is *ṣa'if* as in Gen. 38.

« Remove the veil[1]. Strip off the mantle, uncover thy leg ». Babylon, stripped of her *burku'* and *ḥabarah*, will be exposed to the rude gaze of strangers.

So far then as the evidence goes, among the Hebrews veiling was never so far imposed upon women as an obligation. It was a foreign custom that became a fashion, but no more; and it is significant that we hear nothing of the veil among Jews during the Talmudic period[2].

The head covering, continuing in a long mantle, falling over the back to the feet, appears as the garb of captive Hebrew women on a monument of Sennacherib[3]. This suggests the *ḥabarah*, but there is no evidence to show that the women drew the mantle about them to cover their faces; and the same applies to the similar head covering for women on Hittite monuments[4] and which we find again in a modified form on statuettes from Cyprus[5], though here there is more of a suggestion that the cloak may have been used like the Arabic *ḥabarah* to wrap around one's body and to cover one's face.

However, in default of confirmatory evidence, we are not justified in going further than to assume that — probably under Babylonian-Assyrian influences, — veiling and covering one's head with a garment that could be wrapped around the body spread wide as a fashion in the ancient world throughout the lands around the Mediterranean, but w[illegible] ever becoming *de rigueur* and without having the connotation given to it by the Assyrian Code, except in the case of the Arabs of

1. *Ṣammah* as in the above passages (note 5, p. 224) from The Song of Songs, 4, 1, 3; 6, 7.

2. See Krauss, *Talmudische Archæologie*, I, p. 189, who quotes Löw to the effect that Talmudic speech does not even have any specific designation for the veil.

3 Paterson, *Assyrian Sculptures, Palace of Sennacherib*, Pl. 71-73. (Cf. Pl. 15).

4. Messerschmidt, *Hettiter* (*Alte Orient* IV, 1), p. 19 (funeral monument from Marash); also same author *Corpus Inscriptionum Hettiticarum*. Pl. XXII (in *Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft* 1900); and second supplement (1906) p. 2.

5. Max Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, Pl. XI and XVII.

the higher grade of culture with whom it became an established custom, serving as a protection to woman and also marking her as « forbidden ». Reinforced by the sanction accorded to the custom by Mohammed, it has persisted with tenacity down to our own days, though as a consequence of contact with the West the custom is beginning to show signs of weakening force[1].

V

We find no traces, so far as I know, of the veil in ancient Égypt and the question may be raised whether the spread of the custom to Asia Minor, Greece and Rome is due to influences coming from lands further East. Tertullian speaks[2] of the custom of women going veiled in Greece and some of the « barbarian lands », by which he presumably means Asia Minor. On the ground of I *Corinthians* 11, 3-10[3], he urges Christian virgins to go veiled in the presence of men, citing also the fact that the custom was adopted at an early date by some Christian communities. His plea being specially directed toward « virgins » who are included, as he is at great pains to prove, in the designation πᾶσα γυνή (« every woman ») of I *Corinthians*, one may conclude that in his day the custom of veiling was general among married women; and although the passage in *Corinthians* speaks only of « veiling » in religious gatherings as obligatory upon « every woman », it is fair to assume that the custom was one in general use, and that Paul is merely trying to show the reason why men should not cover their heads when « praying or prophesying », while women should carry the secular custom into the church service. He is setting

1. A recent letter from a correspondent in Jerusalem speaks of a debate which he attended among Moslems in wich all participating, save one, advocated the abolition of the veil. It is becoming increasingly disregarded in Mohammedan countries since the war.

2. *De Virginibus velandis*, Cap. 2.

3. *Ib.* Chap. 4 *seq.*

aside the Jewish custom of covering one's head during prayer and of wrapping oneself in the prayer mantle in the synagogue (*tallith*):

« For a man indeed ought not to veil his head, being God's image and glory. Not so, however, woman, who is man's glory ».

We are not concerned, of course, with Paul's curious argument which also becomes somewhat obscure as he proceeds[1], but it is interesting to note that he seems to regard the veil of the women « as the token of (man's) authority » on her head — a trace, therefore, of the old Assyrian point of view.

At all events, Paul is not introducing a *new* custom for women, but merely urging that in church she should go veiled, as she does on the highway.

The passage in the *Odyssey*, I, 334, in which Penelope appears before her suitors with a veil (κρήδεμνον), may be regarded as a testimony for the custom of veiling in Greece at least as far back as the composition of the poem[2], but the rare instances in which on Greek vases a female is represented as fully veiled[3] would warrant the conclusion that the custom was not as strictly observed as in countries further East. Usually, in Greek art in general, the καλύπτρα or κάλυμμα — the later and more common terms for the veil — merely frames the face without covering it[4], just as the Greek *himation* and the Roman *palla*

1. Especially v. 10, which states that because woman was created on man's account and not vice versa, she is « to bear the token of (his) authority on her head, — because of the angels. » What have the angels to do with the case? Has Paul perhaps Genesis 6 in mind, which the Church has interpreted as reflecting unfavorably on feminine wiles which even the Sons of God (taken in the sense of angels) were unable to resist?

2. See also Guhl and Koner, *Leben der Griechen und Römer* (6 th ed. Berlin, 1890), p. 286.

3. Furtwängler-Reichhold, *Griechische Vasenmalerei*, n° 87. Cf. also n° 40, and the example cited by Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, I, p. 302, of a representation on a marble vase of a woman about to be initiated into the mysteries and whose head is completely veiled.

4. *ib.*, Nos. 67, 120. I owe these references to Dr. A. W. Barker, of the University of Pennsylvania, who is making a special study of Greek costumes.

are wrapped around the head without concealing the face entirely[1]. Even when the veiled bride is pictured[2], her face is not always covered, but the veil is loosely folded about her. This, however, may be an artistic device, in order purposely to show the face; for the post-marriage ceremony of the « unveiling » (ἀνακαλυπτήρια)[3] of the bride would be devoid of meaning, unless the bride's face was actually covered during the marriage ceremony and until the moment that she is alone with her husband in the bridal chamber.

Among the Romans, the veil was a fashion for woman without being apparently a custom as strictly observed as in Greece, always, however, with the exception in the case of the bride[4]. The singular unanimity with which among peoples so wide apart as the Chinese, Coreans and Burmese on the one hand, and the Persians, Bulgarians, Greeks, Etruscans and Romans on the other, we find the custom of the bride being veiled suggests that there must be some *single* underlying symbolism to a custom so widespread and so tenacious in its hold.

It seems to me that the starting-point of our investigation furnishes the simple explanation that the veil in this case marks the bride as the possession of the bridegroom. It is in Paul's language the symbol of « authority » over the woman. The veil hides her from others who henceforth must pay the proper regard for what is the exclusive property of ano-

1. Guhl and Koner, *ib.*, p. 288 (fig. 354) and 732 (fig. 948).

2. Furtwängler-Reichhold, No. 98; Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Vol. III, 2, fig. 4865 sq.

3. *Dict. des Antiq*, III, 2, p. 1650.

4. This removal of the veil by the husband is, hoevwer, distinct from the general ceremony of the « unveiling » which takes place on the second or third day after marriage when the bride shows herself to others without a veil.

5. On the bridal veil among the Romans which was of a red color (*flammeum*), see *Dict. Antiq.*, III, 2, art. *Matrimonium*, p. 1655. Ellis H. Minns, in his elaborate work on *Scythians and Greeks* (Cambridge 1913), notes (p. 161) the discovery of as keleton of a woman in a tomb at Tchertomlitsk (Crimea) whose head and upper part of the face were covered by a purple veil.

6. See examples in Crawley *Mystic Rose*, p. 331.

ther. The veil marks the woman as « secluded », as the Babylonian term for bride « kallatu » connotes; and one is inclined to go a step further and suggest that the veiling of the unveiling bride forms the point of departure which led to the general custom of women going veiled — a very natural extension in view of the position of women in early society as the property of a man, of a father or of a husband as the case may be. It is not necessary, therefore, to assume even when we find elsewhere the same motive for veiling which we encounter in the Assyrian Code, expressed or implied, that there has been a direct borrowing, though in countries in which Babylonian-Assyrian influence was strong — as in Palestine, Syria, Arabia and parts of Asia Minor, this may well have been the case. It is sufficient to account for the wide-spread extent of the custom of throwing a veil over the bride to recall that marriage is everywhere in the early stages of culture a distinct act of taking possession. One acquires a bride as one obtains a piece of property by purchase or by forcible seizure [1]. It is merely a modification of the same symbolism if instead of a veil a cloak is thrown over the bride at the time of winning her [2]; and, as already suggested the extension, of the custom of veiling to the ceremony upon the admission of a votary to a sisterhood, marks the marriage of the nun to the Church to which the henceforth belongs. The nun is the property of the personified Church. She « takes the veil » to symbolize her becoming the bride of the Church.

1. The Babylonian term for marriage is « possession » and we still speak of « *taking* » a wife.

2. See Pischel, *Hermes*, vol. XXVIII (1893), p. 466 *seq*. This explanation of the custom also clears up the passage in Ruth 3, 9, where Ruth calls upon Boaz to « spread » his cloak over her as her nearest kinsman upon whom the obligation rests to marry the childless widow of his dead relative. By asking Boaz to spread his cloak over her, Ruth is calling upon Boaz to marry her. The custom is still found among the Bedouins of Sinai (Burckhardt, *Notes on Bedouins*, etc. I, p. 264).

VI

Lastly, attention should be called to a totally different series of « veiling » customs in which the motif is to hide an individual from some menace, or from being recognized by some lurking demon on the lookout for a victim. To this category belongs the custom of veiling oneself in the presence of the Deity or when coming from the Deity as is reported of Moses (Exodus, 34, 33-35). To see the face of a god involved great danger, so much so that death is supposed to come to him who sees a deity (Exodus 33, 20)[1]. Hence in the cult of Kybele and Attis, the Archigallos is veiled. Similarly the priests of Rome in performing sacred rites put veils on their faces[2], as did the vestal virgins during the sacrifice or in festive processions. In all these cases the veil is to protect the priest or priestess from the danger involved in approaching the presence of the deity, and the same motive underlies the veiling of the head in the rites of the Greek mysteries and in other cults[3].

The veil used in mourning — as among the ancient Greeks and still customary in Western lands for women — belongs to this same category to act as a disguise so as to avoid the danger of demons supposed to hover near the dead with whose disposal the nearest relatives would naturally occupy themselves. Hence it was customary among the Greeks and others for men during the mourning period to go veiled as well as women;

1. Therefore, even in the case of Moses, Yahweh places his hand over Moses face so that he should not see the deity passing by (Exodus 33, 22-23). The writer who added this touch stands in opposition to the statement (Exodus 32, II) that Yahweh « spoke unto Moses face to face as a man speaks unto his friend ». He would not go so far in his glorification of Moses. Hence the episode recounted in Exodus 34, 18-13, according to which even Moses, privileged character that he was, could only see the back of Yahweh after He had passed by, but not His face. See Baentsch, *Exodus*, p. 279.

2. *Dict. des Antiq.*, V, p. 670. There were however, some exceptions, as for example, in the case of rites in honor of Saturn, of Hercules and of the god Honor.

3. Cf. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, I, p. 302.

and similarly both sexes veil themselves in the case of any grief or danger. M. Reinach, in a most suggestive and penetrating article on « Le voile de l'Oblation[1] », has brought together a large number of occasions on which among Greeks and Romans the veil is used with a symbolical significance. M. Reinach is of the opinion that the underlying motive is that of the consecration of an individual to a deity, which he would extend also to the *devotio* of an object, such as a piece of property or the walls of a city. I venture to suggest that the use of the veil on the part of those participating in or presiding over the rites of a consecration would be sufficiently accounted for by the fact that a *consecratio* or *devotio* involved a close association with the deity, and hence entailed a certain danger which must be averted. The veiling as a means of avoiding a sight or presence that might be dangerous, would be a natural device. Obviously, such a custom would with advancing ideas and a more sophisticated culture shade over into a symbol of reverence, as which the covering of the head among Jews and Arabs in prayer — and adopted by the Friends and other Christian sects — is generally regarded. The Romans also[2] (in contrast to the Greeks) prayed with their heads covered; and no doubt among them the custom became in the course of time a mere convention to show one's reverence during a religious ceremony, just as among those peoples with whom the uncovering of the head became the gesture of respect, the contrary custom was adopted in the performance of religious rites. For all that, as M. Reinach properly points out, we must seek for the origin of veiling and for its earlier manifestations a reason and an explanation standing in connection with the main idea underlying rites in which veiling became part of an obligatory ceremonial. I merely differ from M. Reinach in suggesting that our point of departure for the

1. *Cultes, Mythes et Religions*, 1908, I, pp. 298-311.
2. See Plutarch *Quaest. rom.* X *seq.* — quoted by Reinach in the article under discussion.

explanation of veiling should be the element of danger involved, either in the presence of a deity or in rites such as an initiation into a cult, or the devotion of an individual to a deity, or — in another series of customs — the fear of demons, as for example in the presence of a corpse. Such a motive would account for veiling as a mourning rite, as it would explain changing one's habitat in general; with the additional purpose of warning others of the approach of those who because of their close association with the dead stand in danger of an attack by demons and who might communicate their possible contamination to others. The fear of demons would also be present at moments of joy when the envy of the demons might be aroused, and this would naturally lead to other devices such as hiding oneself or masquerading.

These two motives, the danger arising through possible contact with a deity and the danger through the activity of demons, would give rise to customs of various colors that would, in the course of time, shade over into symbols of reverence on the one hand and on the other hand to an instinctive covering of one's face by means of a veil or even by one's hand at the aproach of death, such as is reported of Socrates by Plato as well as of Pompey and Caesar at the moment of their assassination[1]. The veiling of a vestal virgin when condemned to being buried alive would represent again the passing over the custom into a desire to avoid the sight of one who had been rendered « impure » and « contaminated » by a crime; and this might further develop into the desire merely to avoid a disagreeable spectacle, of which we have a survival in our own days, to wit, the custom of drawing a black cap over the face of a criminal about to be hanged.

The veiling of the bride, however, does not fall into either of these two categories. M. Reinach ingeniously suggests that veiling as a part of the marriage ceremony likewise represents an initiation of the bride into the domestic cult of the

1. All cited by Reinach, *ib.*, pp. 303, 307-8.

bridegroom[1]. I cannot help feeling a certain artificiality in this explanation, particularly as marriage is not associated with any cult so far as we know in the civilizations of the ancient East. The motive for the custom in this instance appears to be of a different order; nor can it well be included in the numerous customs found among so many peoples, prescribing all kinds of precautions to be exercised by the young couple on the approach of marriage such as hiding from each other or avoiding each other. These precautions are extended to various masquerading disguises, as well as to the actual separation of the pair for a period after marriage. Crawley, in his *Mystic Rose*[2], furnishes numerous examples of these precautions; and he is no doubt right in suggesting (as does also Sir James G. Frazer) that these precautions (hiding, seclusion, masquerading, sequestration, etc.), are due to the feeling of a certain danger involved in the first sexual union or on the approach of such a union. Hence these precautions are observed by the groom as well as by the bride. In the light of our investigations, however, I venture to think that the veiling of the bride, which Crawley includes in the category of « precautions[3], is to be explained from an entirely different angle. The veil is here the symbol of authority of the husband over his newly-acquired wife; and the custom involved has an additional motive, the desire to mark such a woman as the property of a man. Hence, the veil from being used at the marriage ceremony is extended to a general custom obligatory upon women when they appear in public.

Distinguishing in this way the two motives underlying veiling, — veiling as a precaution (which would apply to both sexes) and veiling as a symbol of authority exercised by a man over his property — one can see how under certain circumstances the two kinds of veiling occasionally might coalesce.

1. *Ib.*, p. 310.
2. *Mystic Rose*, pp. 322-336; 342-346; 371-372; also Frazer, *Adonis*, *Attis*, *Osiris*, I, pp. 260-262.
3. P. 330 *seq.*

This may be the case in the illustration on an Etruscan monument where a veil or covering of some kind is thrown over the bride and groom [1] and perhaps the bridal canopy still observed as a rite among orthodox Jews [2] — with the prayer mantle in addition thrown over the bride and groom [3] — is survival of this covering of the pair as a protection against the jealous demons. Similarly we find in the Christian ritual the custom of spreading a veil over both the groom and bride during the benediction at the marriage service [4]. I venture to think, however, that our investigation has shown the necessity of differentiating the veiling of the bride and the extension of the custom to the veiling of women in general, from « veiling » as a means of avoiding the exposure of one's face at a time of danger, when approaching the presence of a god, or when performing rites of initiation or other sacred rites, or in time of mourning or grief always associated with the presence of demons — or at any other time when the jealousy of the demons might be in danger of being aroused, which leads to all kinds of disguises and subterfuges to avert the attention of the demons or to practice a deception upon them. There is nothing of this character in the veiling of the bride, and of women in general, which, I think, finds its explanation in the point of view from which veiling is regarded in the Assyrian Code as marking the woman as the property of a man and as a warning to others to keep their hands off.

Morris Jastrow.

1. See *Dict. Antiq.*, III, 2, p. 1657 (fig. 4873) See also the illustration (Roman) fig. 7343 (Vol. V, p. 671).

2. The name of the canopy *ḥuppah* conveys the idea of « covering » (cf. Isaiah 4, 5). Its application to the bridal chamber (Ps. 19, 6; Joel 2, 16) is an extension of the « covering » motive. The bridal couple is « hidden » as it were in the chamber to which they retire.

3. So among the Jews of Eastern Europe it is also customary for the groom to veil himself by drawing his robe over his head and strewing it with ashes (see *Jewish Encyclopedia*, Vol. VIII, p. 340), — all in order to avoid the gaze and envy of the demons and to deceive them by disguising the wedding joy.

4. Reinach, *ibid.*, p. 310.

MONTREUIL-SOUS-BOIS

ET

MAITRE PIERRE DE MONTREUIL

L'abbaye de Saint-Maur avait établi entre l'extrémité du bois de Vincennes et le lieu dit Bagnolet un *metochium* ou *monasteriolum* avec une église autour de laquelle se groupèrent des serfs. C'est l'origine du village qui prit le nom de *Montreuil.*

La principale famille du lieu fut désignée par le même nom et l'on trouve quelques-uns de ses membres attachés à la cour dès que le roi eut un manoir à Vincennes sur le territoire même de Montreuil.

Des chartes du XIIe siècle (1077, 1102, 1183, 1112, 1128, 1141, 1178, 1190) nous montrent les de Montreuil possesseurs de biens considérables dans le village dont ils portaient le nom et aussi à Paris, au quartier du Temple, à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Denis-en-France.

A la fin du XIIe siècle, Constance, comtesse de Saint-Gilles, sœur du roi Louis le Jeune, était dame de Montreuil, c'est-à-dire avait le domaine du grand Montreuil, tandis que le petit Montreuil appartenait à plusieurs personnages issus des anciens sires de Montreuil.

En 1178, Bernier de Montreuil était doyen rural; Raoul, son frère, était marchand : Ourry de Montreuil, leur cousin, était chevalier et possédait des biens à Saint-Denis, près des terres qu'y avait acquises la comtesse de Saint-Gilles. Aussi, quand cette princesse fonda son anniversaire à l'abbaye de Saint-Denys, eut-elle pour témoins et pour cautions Bernier et Ourry de Montreuil avec Hugues de Luzarches (1190). C'est vers cette

époque que naquit à Montreuil-le-Petit le futur architecte Pierre qui mérita, par ses travaux dans la région parisienne de 1230 à 1266, d'être qualifié sur son épitaphe de *doctor latomorum*, le « docteur des maçons ». Des deux châteaux de Montreuil-le-Petit, le seul qui restait après la Révolution fut détruit en novembre 1870 par mesure stratégique.

Un article de la *Gazette des Tribunaux* (affaire Tonnelet), du 25 novembre 1871, mentionne « le hameau de Montereau, sur le territoire de Montreuil ». C'est aujourd'hui, à l'extrémité du village, vers Rosny, une station du tramway de Villemonble. On s'y rend de Montreuil par la rue *Pierre de Montreuil*. Le *Dictionnaire des Postes* indique le hameau de Montereau à Montreuil-sous-Bois.

Ni Félibien, l'historiographe du roi, ni son fils Dom Félibien, l'historien de Paris, n'entendaient placer à Montereau-Faut-Yonne le lieu de naissance de l'architecte du XIIIe siècle, quand ils nommaient celui-ci tantôt Pierre de Montereau, tantôt : « *de Montereau ou de Montreuil* ».

On savait au XVIIe siècle que le petit-Montreuil-les-Vincennes avait été surnommé Montereau, en 1320, par les religieuses de Saint-Antoine-des-Champs qui en eurent la seigneurie, pour éviter toute confusion avec le Petit-Montreuil-lès-Versailles.

La gloire qui, par la naissance de Maître Pierre l'architecte, rejaillit sur le village, où résidait souvent saint Louis en son château de Vincennes, qui n'en était qu'un écart tout comme Montereau, a été attribuée très à tort à la ville de Montereau (Seine-et-Marne). La longue querelle des partisans de Louis Courajod et de ceux qui restent fidèles à la tradition parisienne n'eut certes pas duré un quart de siècle (1895-1921) si l'on s'était donné la peine de consulter les archives de nos vieux monastères où le nom latin de Pierre et des membres de la famille de Montreuil se trouve écrit en francais, au XIIIe siècle, dans de nombreux documents :

Les cartulaires de Saint-Antoine-des-Champs, de Saint-Magloire, de Saint Germain-des-Prés (articles *Paris* et *Cachan*);

de Saint-Denis-en-France; le censier du Temple qui dénombre les censitaires de 1253, à Paris, à Mosteruel, à Charonne; le censier des Chartreux de Vauvers; la taille de 1292, tous ces précieux recueils nous donnent plus de quarante fois la traduction *Monsteruel, Mosteruel, Montereul, Montereull* du nom latin *Monsterolium*.

Les archivistes de Saint-Martin-des-Champs, comme ceux de Saint-Denys et de Saint-Germain-des-Prés, ont toujours, au dos de chartes latines, dans le résumé du document, traduit *Monsterolium* par *Montreuil*.

Au reste, dans l'un des obituairesde Saint-Germain-des-Prés, commencé en 1259 et dans lequel sont inscrits des personnages morts au XIVe siècle, si l'on se trouve en face de textes toujours latins, la traduction est fournie par un écrit commencé en 1400 et qui reproduit d'ailleurs ce qu'énonçaient les obituaires. Pierre de Montreuil avait des terres à Cachan dans le fief de la Trésorerie de Saint-Germain-des-Prés (les censiers de 1263, 1267, 1269, 1274, mentionnent ce fait). L'anniversaire du Maître, comme plus tard celui d'Agnès, sa veuve, sera fondé sur des revenus de Cachan, au lieu dit la Fontaine-Saint-Germain, et Maître Raoul de Montreuil payera chaque année trente livres pour le service funèbre de Pierre et autant pour celui d'Agnès Quant à lui, Maître Raoul, il fit don d'une rente de quarante livres, à prendre sans doute sur ses biens de Saint-Germain-des-Prés ou du Temple, car, lors de sa mort, les biens des de Montreuil à Cachan appartenaient aux Cocatrix.

Or, dans ce document « écrit en 1400 » on lit :

« Ce sont les noms de ceux pour qui nous (à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés) sommes tenus à prier et faire les anniversaires, lesquels ont accru les revenus de l'église de céans en donnant rentes ou argent.

« Mestre Pierre de Monsterel qui fit le réfectoire et la chapelle — XXX s. p. »

« Agnes feme mestre Pierre de Monstereul. »

Le Cartulaire des Chartreux mentionne la vente que Mestre

Pierre de Montereul maçon, mestre de l'œuvre et fabrique de Notre-Dame-de-Paris, fit aux religieux en 1266 de huit arpents de terre contre les murs de leur couvent (c'est actuellement le square de l'Observatoire et la fontaine Carpeaux). Un autre acte parle des arpents vendus aux religieux par ledit Maître Pierre et sis au même lieu.

Plusieurs autres Montreuil avaient possédé des terres contiguës à la Chartreuse au commencement du XIIIe siècle.

Maître Raoul de Monstreull, que la taille de 1292 cite sur la paroisse Saint-Sulpice auprès d'un autre maçon du roi Maître Jean de Rueil (sans doute son parent), avait encore des terres près des Chartreux en 1295 (Mag. Rad. de Most'iolo). Ces terres, dont hérita Bauteut, fille de Raoul, appartinrent par la suite à Maître Simon de Bucy. Raoul avait depuis 1289 la survivance de Maître Eudes de Montreuil, son père, qui lui-même avait succédé à Saint-Denys-en-France à Maître Pierre de Montreuil.

Le même Raoul figure aux comptes de la commanderie de Saint-Denys, pour le tombeau de la reine Marguerite de Provence dont sa mère avait été la suivante à la croisade de 1248.

En 1300, Maître Raoul de Montreuil, maçon demeurant à Saint-Germain-des-Prés, vendit plusieurs terrains qu'il avait « de son héritage » au quartier du Temple, près la porte du Chaume. Les acquéreurs étaient de notables bourgeois de Paris : Henri Brunel et sa femme Hélissande; Gilbert de Senlis, tailleur de pierre et Tiphaine sa femme; Guillaume le Gendre, maçon, et Agnès sa femme ; Nicolas le Basennier et Pétronille sa femme ; Raoul le Bouteiller et Jeanne sa femme ; Jean de Sorvillers, charpentier, et Thomasse sa femme.

Raoul mourut après 1305, sans doute le 20 novembre, jour auquel il est inscrit sur le registre des obits à Saint-Germain-des-Prés.

J. de Launay

LES TRÉSORS GALLO-ROMAINS D'ORFÈVRERIE

AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE

SOMMAIRE

Le Musée d'Art et d'Histoire à Genève possède divers objets d'orfèvrerie que les circonstances analogues de leur découverte, la provenance d'une même région, le peu d'intervalle chronologique qui les sépare, permettent de grouper en une même étude.

Celle-ci nous a été facilitée par la gracieuse obligeance avec laquelle M. Cartier, directeur général du Musée d'Art et d'Histoire, a bien voulu nous autoriser à les examiner et à les publier, et par les nombreux renseignements relatifs à ces objets qu'il nous a fournis et qui nous ont été précieux.

***

Pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, spécialement à Genève et dans les régions avoisinantes, nombreux sont les enfouissements de trésors que leurs possesseurs veulent soustraire à l'avidité des ennemis[1]. Alors, la grande paix romaine s'est évanouie ; de tous côtés, les populations barbares, longtemps retenues sur les confins de l'Empire par la

1. *Rev. arch.*, 1920, I, p. 115.

force des armes et l'habile politique des empereurs, profiten de la décadence grandissante, font des incursions sur les terres romaines, et, chassées, n'en reviennent pas moins dans leurs foyers les mains chargées de butin, jusqu'au moment où elles s'installent définitivement en pays conquis, mettant fin à l'Empire, et inaugurant l'ère nouvelle du moyen âge.

Le IIIe siècle est une époque particulièrement troublée, jalonnée par les invasions continuelles des populations germaniques qui franchissent le Rhin et ravagent l'Helvétie et la Gaule. Fuyant leur approche, les habitants terrifiés déposent dans le sol les objets qui leur sont précieux, quitte à les retrouver en des temps plus calmes. Mais leurs possesseurs ont péri dans la tourmente ; leurs joyaux demeurent enfouis dans ces cachettes, si sûres que de longs siècles ont passé avant qu'ils ne reparaissent au jour, en témoins fidèles des anciennes calamités[1].

C'est à ces circonstances que l'on doit les trouvailles si fréquentes de trésors gallo-romains, dont les uns ne comportent que des monnaies réunies dans des vases de terre ou de métal[2], les autres sont constitués par des pièces d'orfèvrerie, objets de parure, vaisselle, souvent aussi accompagnés d'ensembles monétaires.

De telles découvertes ne sont pas rares sur le sol genevois entre autres, où elles sont signalées dès le XVIe siècle. En 1535, en travaillant à la construction du boulevard de Saint-Christophe (cavalier du Pin), les ouvriers exhument 40 livres de vieilles monnaies, dont on envoie un sac plein à François Ier[3]. En 1707, une grande urne de terre, dans les décombres de la maison Tronchin à Saint-Jean, donne plusieurs milliers de monnaies[4]. Au XIXe siècle, les trésors les plus importants sont

1. Cf. Morel, *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879-88, p. 559-60 ; *Rev. savoisienne*, 1898, p. 13 sq., et les références données plus loin.

2. Urech, *Römische Münztöpfe*, Indicateur d'ant. suisses, 1878, p. 848 sq.

3. Grenus, *Fragments hist. sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 217 ; *Mém. Soc. Hist. de Genève*, I, 1841, p. 242, note I.

4. IIIe-IVe siècles. Grenus, *Fragments biogr. et hist.*, 1535-1792, p. 234.

ceux des Tranchées (1858) [1], de la rue Punaise [2] (1822), et, aux environs immédiats de Genève, ceux d'Hermance [3] (1824), de Vandœuvres [4], d'Annemasse [5], de Vésenaz (1837) [6], du Château Blanc (1841) [7], de Landecy (1826) [8], d'autres localités encore que nous omettons, sans compter les nombreuses monnaies isolées découvertes çà et là.

Plus loin, en Haute-Savoie, en Savoie, dans le pays de Gex, la récolte a été fort abondante. On ne rappellera pour mémoire que les trésors de Saint-Claude [9], Saint-Genix [10], Samoens, Minzier [11], Sevrier, Sillingy [12], Bredannaz [13], Tully, Anglefort, Saint-Jorioz, Marlens, Cruseilles [14], Fins d'Annecy [15], Mont de l'Épine, Montcel [16], etc., datant presque tous, comme les précédents, du IIIe siècle de notre ère [17].

1. Ier siècle, Fazy. *Les monnaies consulaires trouvées le 14 sept. 1858* sur les Tranchées, comm. Soc. Hist. de Genève, 1858; *Mémorial*, p. 117; *Mém. Soc. hist.*, 1859, p. 530, 540-6; XII, 1860, p. 318-9; id., *Genève*, p. 67 sq.; Morel, *Mém. Soc. hist.*, XX, 1879-88, p. 544, 553; *Rev. numismatique belge*, 3e série, II, 4, p. 452.

2. Soit rue Traversière, terrasse de la maison Turrettini, IIIe siècle. *Mém. Soc. Hist.*, I, 1841, p. 239; XX, 1879-88, p. 560.

3. *Mém. Soc. Hist.*, I, 1841, p. 234; Fazy, *op. l.*, p. 15; Fontaine-Borgel, *Hermance dès les anciens temps à nos jours*, 1888, p. 10.

4. IIIe siècle. *Mém. Soc. hist.*, I, p. 257; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, 1913, p. 486.

5. *Mém. Soc. hist.*, I, p. 243; XVI, 1867, p. 18 et note 5. Dans une amphore.

6. IIIe-IVe s. – *Mém. Soc. Hist.*, I, p. 237 sq., 240; Soret, *Sur les enfouissements monétaires de Landecy et de Vésenaz*, Comm. Soc. Hist., 1838; *Mémorial*, p. 28; Fazy, *Genève*, p. 15; Fontaine-Borgel, *Hist. des communes genevoises*, 1890, p. 137-8; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 490.

7. IIIe-IVe s. *Mém. Soc. hist.*, I, p. 242-3.

8. IIIe s., dans un grand vase en cuivre. Soret, *Les enfouissements monétaires de Landecy et de Vésenaz*, Comm. Soc. hist., 1838; *Mémorial*, p. 28; *Mém. Soc. Hist.*, I, p. 237-8, XX, 1879-88, p. 559; V, 1847, p. 367; Boissier, *Communicat. Soc. Hist.*, 1838; *Mémorial*, p. 25; Fazy, *Genève*, p. 15-34; *Rev. arch.*, 1915, II, p. 314, référ.; *Rev. savoisienne*, 1907, p. 182.

9. *Mém. Soc. Hist.*, I, p. 242, note 1.

10. Cf. ci-dessous.

11. *Rev. savoisienne*, 1873, p. 56; 1907, p. 32.

12. *Rev. savoisienne*, 1875, p. 43.

13. *Mém. Soc. Hist.*, I, p. 241; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 492.

14. Cf. ci-dessous.

15. Cf. ci-dessous.

16. *Rev. savoisienne*, 1908, p. 38.

17. Marteaux-Le Roux, *op. l.*, p. 486-7, 488, 489.

On trouvera de nombreux détails sur ces trésors monétaires dans les travaux spéciaux qui leur ont été consacrés[1].

MM. Thédenat et Héron de Villefosse ont jadis dressé la liste des trésors de vaisselle d'argent et de parures découverts en Gaule[2], liste qu'il serait aisé, à l'heure actuelle, d'allonger, et de compléter par la mention de monuments nouveaux et de publications plus récentes[3]. A cette liste, les départements limitrophes de Genève ont aussi apporté leur contribution[4]; c'est d'eux que proviennent les trésors étudiés ici, que le Musée de Genève a eu l'heureux privilège de s'approprier, et où la vaisselle est mêlée à des objets de parure, bagues, bracelets, colliers, etc. (fig. 1). On n'a point encore, jusqu'à présent,

1. Meier, *Amas de monnaies gauloises et romaines découvertes en Suisse*, Indicat. d'ant. suisses, 1867, p. 16 sq., 37 sq. (p. 17, trésors de Genève); Soret, *Les enfouissements monétaires de Genève et de ses environs*, Comm. Soc. Hist., 1841; *Mémorial*, p. 47; id., *Lettres sur les enfouissements monétaires de Genève et de ses environs*, Mém. Soc. Hist., 1841, p. 230 sq.; *Troisième lettre sur les enfouissements monétaires de Genève et de ses environs*, comm. Soc. Hist., 1851; *Mémorial*, p. 83; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 40 sq.; Morel, *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879-88, p 559-60; Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, trad. de Blacas, 1878, III, p. 111 sq.; Blanchet, *Mém. et documents Soc. Hist. de la Suisse romande*, XIII, 1853, p. 367 sq. (Genève, p. 372-3); Ad. Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, 1900; de Vesly, *Numismatique gauloise. Les cachettes monétaires de l'époque gallo-romaine, Calètes et Véliocasses*, Rev. numismatique, 1915, p. 39 sq.; Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, 1, p. 1571 sq. Le trésor d'Auriol et les principales trouvailles de monnaies grecques primitives en Occident, etc.

2. Thédenat-Héron de Villefosse, *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule*, 1885, p. 33 sq.

3. Mentionnons parmi les publications plus récentes, relatives aux pièces d'orfèvrerie provenant de Gaule, celles sur le trésor de Berthouville-Bernay (*Mon. Piot*, V, 1899, p. 170, note 3, référ; Reinach, *Répert. de reliefs*, I, p. 67 sq.); Babelon, *Le trésor d'argenterie de Berthouville près Bernay*, 1916; cf. Collignon, *le trésor de Berthouville*, Journal des Savants, 1917, p. 433 sq.; Coutil, *Département de l'Eure, archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne*, 1917; sur le canthare d'Alise, *Monuments Piot*, IX, 1902, p. 179 sq.; *Pro Alesia*, 1908, p. 383 sq.

4. Citons comme exemples les patères d'Aigueblanche en Savoie, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1895, p. 92 sq.; S. Reinach, *Répert. de reliefs*, II, p. 301, nos 2-3; *Rev. savoisienne*, 1890, p. 228; un manche de patère de Thonon, dans la collection de M. Baillard à Reignier, *Rev. savoisienne*, 1908, p. 42.

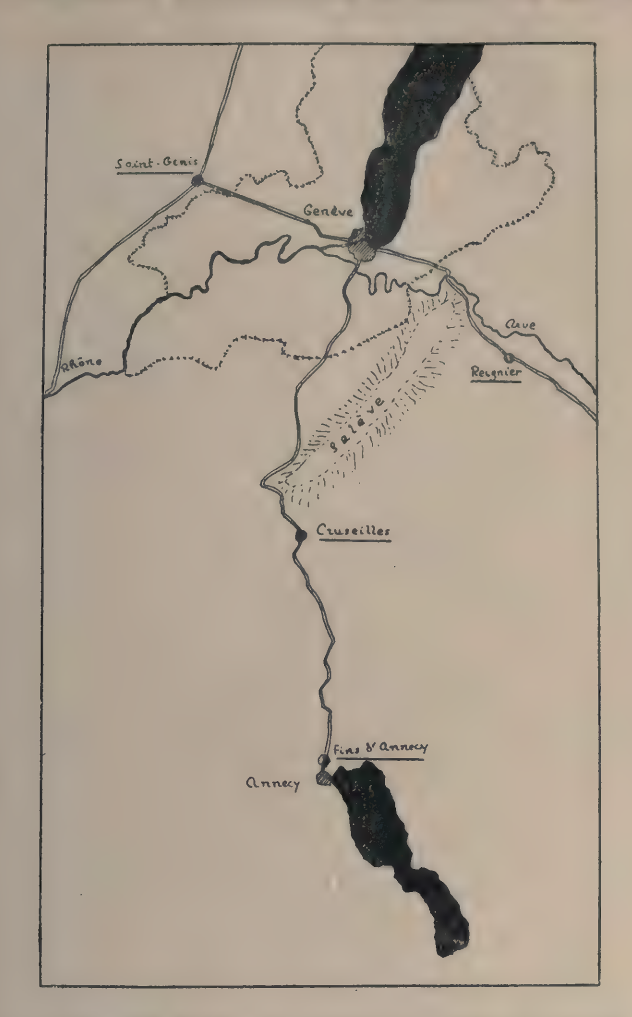


Fig. 1. — Provenances des trésors d'orfèvrerie du Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

exhumé de tels ensembles de Genève même et de son canton, mais seulement quelques pièces isolées, telles que le disque de Valentinien[1], et une coupe en argent, trouvés, le premier dans

1. Références données : *Rev. arch.*, 1910, II, p. 410, note 1; 1915, I, p. 312. Ajouter : *Gaz. arch.*, V, 1879, p. 56; Morel, *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879-88, p. 563; V, 1845, p. 30; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 493; *Second*

l'ancien lit de l'Arve, la seconde dans le lit du Rhône[1], puis des objets de parure divers en or et en argent. Ces documents épars, qu'ils proviennent de Genève ou des environs, n'entrent pas dans le cadre de cette étude consacrée spécialement aux ensembles, aux « trésors ».



Les enfouissements monétaires décèlent les désastres historiques qui les ont nécessités. Ce sont parfois aux mêmes circonstances que sont dus les dépôts de vaisselle et d'objets de parure. Mais, parfois aussi, ces trésors formaient le mobilier de la tombe, placés auprès du mort qui les gardait dans sa vie d'au-delà comme il les avait possédés sur terre. C'est ce décor funéraire que conserve le trésor des *Fins d'Annecy I*, les détails de la découverte ne laissant aucun doute à cet égard.



A défaut de telles précisions, peut-on discerner si tel ensemble provient d'une tombe ou d'une cachette? Dans l'un et l'autre cas, on trouve des objets de parure, des bagues, des bracelets, des colliers, des amulettes, que les vivants ont voulu soustraire aux envahisseurs ou qu'ils ont déposés auprès des défunts; des statuettes, des divinités protectrices des foyers comme des tombes. Mais on ne donne pas au mort les vases d'argent qui servent soit aux repas journaliers, soit aux rites du culte domestique, et qui se transmettent de génération en génération. On lui remet une ou plusieurs pièces, l'obole destinée à lui faciliter le passage dans l'au-delà, mais on ne

rapport sur le Musée académique de Genève, Genève, 1822, p. 12; Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Inst. national genevois, 1914, p. 438, note 3. J'ai récemment étudié à nouveau ce monument, *Le missorium de Valentinien*. Indicat. d'ant. suisses, 1920, p. 18 sq., 92 sq.

1. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 411, refér ; van Berchem, *Coupe en argent de l'époque chrétienne*, Comm. Soc. Hist., 1896; *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 4; *Catalogue de l'art ancien, Exposition nationale de 1896*, p. 15, n° 242.

lui accorde pas un trésor monétaire tout entier, bien plus utile aux survivants. Les bijoux funèbres sont parfois réunis dans un vase de terre, mais il ne semble pas qu'on emploie pour les morts des cassettes de bois revêtues de métal, des récipients en argent, dont on trouve les restes dans les trésors des vivants.

En tenant compte de ces principes, on peut déterminer la destination des trésors que possède le Musée de Genève, sur la découverte desquels les renseignements sont souvent trop succincts. Sont dus à des enfouissements pratiqués en temps d'épouvante : les trésors de *Reignier*, des *Fins d'Annecy II*, de *Saint-Genis*, qui renferment des vases d'usages domestique et rituel, des restes de cassettes (Saint-Genis), et un trésor de 216 monnaies (Saint-Genis). L'hésitation est permise pour celui de *Cruseilles*, où ne paraissent que des objets de parure et quelques monnaies égrenées; toutefois, la présence d'une clef de bronze et de fragments, seuls vestiges d'une cassette de bois détruits par le temps, d'un vase à revêtement métallique analogue à celui de Saint-Genis, permettent de supposer une cachette plutôt qu'une tombe.

***

L'importance de ces dépôts variait suivant la condition de leurs possesseurs; le genre d'enfouissement, sans doute, suivant les circonstances. On s'ingéniait à leur assurer le maximum de chances de conservation : on plaçait les objets dans des vases de terre (Fins d'Annecy I) ou de métal (Saint-Genis) dont on fermait l'orifice avec un fragment de tuile (Fins I), ou dans des cassettes (Saint-Genis, Cruseilles); parfois, une simple tuile retournée protégeait seule le trésor (Fins d'Annecy II).

A la vaisselle, aux bijoux, le propriétaire joignait sa fortune en monnaies (Saint-Genis), sans doute quand il était dans l'impossibilité de l'emporter, à cause du poids, de la rapidité avec laquelle il devait agir, ou pour d'autres raisons. En d'autres cas, il ne laissait que son argenterie, d'une utilité moins immédiate, ne prenant avec lui que son argent liquide.

Nous évoquons ainsi les péripéties que ces Gallo-romains vécurent; nous retrouvons intacts les objets qui leur furent les plus chers, et dont nous les parons à nouveau : colliers en chaînes d'or ou d'argent, simples ou doubles[1], auxquels sont suspendues des pendeloques[2], dont le fermoir est ciselé[3], et que garnissent aussi des perles de verre[4]; des monnaies percées[5]; bracelets massifs ou légers, souvent portés identiques à chaque bras[6]; bagues grossières ou élégantes, avec ou sans intailles; fibules attachant les vêtements[7], épingles retenant la chevelure[8]. Ce sont en général des bijoux féminins. Mais quelques bagues trop grosses, nous les glissons au doigt des hommes, nous leur mettons en main la patère avec laquelle ils versaient les libations aux dieux domestiques[9]. Et nous ressuscitons, grâce à ces ensembles que les siècles ont transmis intacts, l'humble vie de leurs propriétaires.

Tous ces monuments révèlent, en effet, la situation de fortune de ceux-ci, en générale moyenne, et ils trahissent, sinon leurs goûts individuels, du moins ceux de leur classe et de leur époque.

Ces bijoux, qui sont presque tous du IIIe siècle, se ressemblent; de facture et de valeur médiocres, ils étaient reproduits uniformément par les orfèvres indigènes pour leurs compatriotes. Seules, les pièces de vaisselle ont plus d'importance, sans doute parce qu'elles servaient au culte, et l'une d'elle, la belle patère des Fins d'Annecy II, est un document de premier ordre, autant par sa beauté que par les souvenirs historiques qu'elle évoque, et par les renseignements qu'elle donne sur la religion domestique d'alors.

1. Fins d'Annecy I; Saint-Genis.
2. Fins d'Annecy I; Saint-Genis; Cruseilles.
3. Fins d'Annecy I; Saint-Génis.
4. Cruseilles.
5. Saint-Genis.
6. Saint-Genis; Cruseilles.
7. Cruseilles.
8. Fins d'Annecy II.
9. Reignier, Saint-Genis, Fins d'Annecy II.

Car ce sont aussi les croyances religieuses et superstitieuses qui surgissent. Les conquérants romains ont apporté aux indigènes leur mythologie, et sur les patères, sur les bijoux, apparaissent Apollon[1], Hermès[2], Neptune[3], l'Abondance[4], les sacrifices champêtres[5], etc., en un mot, tout le répertoire traditionnel des artistes romains, et même le culte impérial d'Auguste[6]. Mais ces indigènes restent attachés à leurs vieilles croyances et coutumes ; sous l'aspect des divinités étrangères, ce sont les leurs qu'ils continuent à vénérer, et ils maintiennent tous les vieux symboles talismaniques dont ils ont hérité de leurs propres ancêtres : soleil radieux[7], rouelles[8], disques[9], rosaces[10], losanges[11] enflammés, haches[12], cercles ponctués[13], signes en S[14], en C[15], etc. Et, parmi les apports romains, leurs préférences vont aux motifs qui peuvent le mieux s'assimiler aux leurs, spécialement aux dieux et génies de la lumière céleste, de la fertilité et de l'abondance, dont l'image orne nos monuments : Apollon, Mercure, Vénus[16], Maia devenue Rosmerta[17], Priape[18]. C'est dans cet esprit qu'il faut étudier les œuvres gallo-romaines, en songeant que la mentalité classique n'a pu entièrement transformer la mentalité des populations de la Gaule, mais l'a asservie pour un temps à des apparences nouvelles, jusqu'au

1. Fins d'Annecy II.
2. Id.; Reignier.
3. Fins d'Annecy I.
4. Reignier.
5. Reignier, Saint-Genis.
6. Fins d'Annecy II.
7. Fins d'Annecy II.
8. Fins d'Annecy I, Cruseilles.
9. Saint-Genis.
10. Saint-Genis.
11. Fins d'Annecy I; Cruseilles.
12. Cruseilles.
13. Cruseilles.
14. Fins d'Annecy I.
15. Fins d'Annecy I.
16. Fins d'Annecy I.
17. Reignier.
18. Reignier, Saint-Genis.

moment où elle triomphe avec un nouvel éclat après la chute du monde romain.

***

I. — Le trésor de Reignier.

Le « *Registre des assemblées de MM. les Directeurs* » *de la Bibliothèque Publique de Genève* porte en date du 17 septembre 1776 la mention suivante : « M. Sénebier a présenté à l'assemblée une patère et d'autres ornements antiques en argent, ainsi que quelques médailles, trouvés tout récemment près du village de Regny sous la montagne des Voirons, que l'on offre de vendre pour le prix de sept louis d'or neufs. Quelques-unes de ces pièces ayant été trouvées très curieuses, et le poids de l'argent équivalant à peu de chose près la somme que l'on demande, l'on a arrêté de les acquérir ».

Déposés à la Bibliothèque Publique qui conservait alors les collections d'antiquités, ces objets furent remis en 1821 au Musée Académique[1]. Le « *Second rapport sur le Musée Académique de Genève fait à l'assemblée des Bienfaiteurs de cet établissement par les membres de son administration, le 31 décembre 1821* »[2] les signale : « La Bibliothèque Publique a déposé dans notre salle, avec l'agrément du Conseil d'État, les objets qu'elle possédait en ce genre (archéologique), tels que.. une patère et des bracelets trouvés à Reigny en Savoie... »

On peut déduire de ce qui précède[3] :

1. On a trouvé, en 1776, un ensemble comprenant des pièces d'argenterie et des monnaies, soit un trésor enfoui en temps de troubles, la présence de la patère excluant l'hypothèse d'un mobilier funéraire[4].

1. Rapide aperçu sur l'histoire de nos collections genevoises : Deonna, *Catalogue des bronzes figurés antiques*, p. 1-2.

2. Genève, Paschoud, 1822, p. 12.

3. On a aussi trouvé à Reignier des tombes burgondes, *Rev. savois.*, 1898, p. 133; des fragments de tuiles, des monnaies, etc., *ibid.*, 1908, p. 39; tout près de là, à Saint-Romain, des fragments de petites cuillers en bronze (Musée, n° 261), une bague en or avec intaille (C. 575), *ibid.*, p 39.

4. Ci-dessus, p. 248.

2. Ce trésor se composait de la *patère* conservée au Musée de Genève, de *monnaies*, et de divers autres *objets d'argent*, dont nous ignorons le sort, la Bibliothèque Publique n'ayant acquis que « quelques-unes » de ces pièces.

3. Retenons ce mot « quelques-unes ». Il indique que le Musée d'Art et d'Histoire, héritier de la Bibliothèque publique, doit posséder non-seulement la patère en argent, mais d'autres pièces encore. Quelles sont-elles ? M. Cartier a bien voulu les rechercher et les identifier avec les mentions des anciens rapports et inventaires. La notice manuscrite de Sénebier (1791)[1], le rapport de la Société Académique de 1821, signalent à côté de la patère des bracelets provenant aussi de Regnier. Il paraît certain qu'ils ont fait partie du trésor et de ces « ornements antiques » dont parle le procès-verbal de 1776. Or, il existe au Musée de Genève deux bracelets en argent, dont la date coïncide avec celles de la patère, et qui ont assurément appartenu au même ensemble. Nous les décrirons plus loin[2].

4. La provenance est bien « Regny sous la montagne des Voirons » « Reigny en Savoie », soit *Reignier* en Haute-Savoie, à quelques kilomètres de Genève. Ce point n'est pas sans importance, car l'origine de la patère a prêté à des confusions, que M. Cartier, directeur général du Musée, a su discerner avec sagacité, en compulsant les vieux inventaires des collections genevoises. Nous donnons ici les résultats de ses recherches.

Sénebier, auteur de la première mention de la patère, avait écrit, selon l'ancienne prononciation genevoise, du reste encore en usage, *Regny* au lieu de Reignier, et sa lettre ini-

1. Bibliothèque Publique, Archives, A 38.

2. En revanche, un troisième bracelet en argent provenant de Reignier, n'a aucune relation avec ce trésor : achat de 1867. — C. 184, diam. extér. 0,055-0,07, intérieur 0,045-0,055. Bracelet en argent en forme de grosse torsade, d'un type fréquent; les extrémités sont terminées par des plaques en forme de cœur, motif dont on a étudié ailleurs le sens talismanique remontant à une haute antiquité (Deonna, *Les Croyances religieuses*, Bull. Inst. nat. génevois, 1914, p. 243. fig. 15, p. 247; *Rev. savoisienne*, 1908, p. 39; *Rev. arch.*, 1910, II, p. 411; *Comptes rendus de l'administration municipale pendant l'année 1867*, p. 63.

tiale R était tracée de façon à ressembler aisément à P et R. On a dès lors lu *Pregny*, localité des environs de Genève, sur la rive droite du lac, nullement en Savoie ni sous la montagne des Voirons. L'erreur passa sur les étiquettes du Musée, et Mommsen (1854), puis Bonstetten (1855) la répétèrent, la léguant aux auteurs ultérieurs, et allèrent même jusqu'à orthographier *Prigny*[1].

D'autre part, F. Soret, conservateur du Musée archéologique de 1836 à 1863, par suite d'une confusion dans la désignation des objets du trésor de *Saint-Genis*, attribua cette dernière provenance à la patère de Reignier, dans un inventaire d'après lequel H. Gosse, qui lui succéda à la direction des collections, de 1872 à 1901, rédigea son premier registre matricule, erreur qu'il répéta dans son second registre, si bien que, de 1864 à 1903, la patère de Reignier fut assimilée au trésor de Saint-Genis. C'est encore à ce dernier que l'attribue M. Henkel dans son récent ouvrage sur les bagues romaines (1913)[2].

Lors de l'installation des collections archéologiques dans le Musée d'Art et d'Histoire, inauguré en 1910, M. Cartier procéda à une revision minutieuse des objets, au pointage de leurs numéros et provenances, et il arriva bientôt à la conclusion que les patères de Reignier, Pregny, Saint-Genis, n'en font qu'une. Il constata : que le trésor de Saint-Genis ne renfermait qu'une patère et non deux, et que Soret avait fait confusion avec les revêtements extérieur et intérieur du vase de bois, appelés « patères minces » dans l'inventaire ; enfin que l'inventaire du Musée Académique de 1820 mentionnait exactement, sous les termes « patère en argent ciselé trouvée à Reignier, Haute-Savoie », l'objet décrit par Sénebier. Le mystère était ainsi éclairci.

1. Mommsen, *Inscriptiones*, p. 77, n° 343; *Mitt. Antiquar. Gesell. Zurich*, XXIV, 1895, p. 21.
2. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande*, 1913, pl. LXXX, 4, p. 203.

***

C. 1377. *Patère*. Long. 0^m,20 ; diam. du récipient, 0^m,115 ; profondeur 0^m,05 ; poids : 245 gr.

La patère en argent dont il vient d'être question a été décrite et reproduite plusieurs fois [1].

Sa forme est celle de nombreuses casseroles en bronze ou en argent [2], dont les manches sont tantôt laissés sans décor, tantôt couverts, comme ici, de reliefs [3]. Çà et là persistent des traces de dorure, qui, suivant une pratique usitée pour la vaisselle d'argent, rehaussait les détails des reliefs, les nus des figures restant de la couleur naturelle du métal [4].

L'ornementation est divisée en trois étages : en haut, un buste de femme ; au milieu, une divinité debout ; en bas, un sacrifice champêtre. Cette distribution, que nécessite la forme même du manche, est fréquente : on aime à placer à l'extré-

1. Sénebier, *Notice sur quelques curiosités conservées à la Bibliothèque Publique*, 1791 (manuscrit A 38 des Archives de la Bibliothèque Publique); *Second rapport sur le Musée Académique de Genève* (1821), 1822, p. 12; Bonstetten, *Recueil d'Antiquités*, 1855, pl. XII, 1, p. 35; Mommsen, *Inscriptiones Confoederationis helveticae*, Mitt. Antiq. Gesell. Zurich, X, 1854, n° 343, p. 77; *ibid.*, XXIV, 1895, p. 21; *Rev. arch.*, 1910, II, p. 410; 1915, I, p. 314, 315, fig. 5-7; Cartier, *Collections archéologiques et historiques, Guide sommaire remis au corps enseignant*, 1914, p. 26, fig.; Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande*, 1913, pl. LXXX, 4, p. 202; Marteaux, *Rev. savoisienne*, 1916, p. 40; Deonna, *Les croyances...* Bull. Inst. national genevois, 1914, p. 439, note 2, 434, note 3, 440, fig. 102.

2. Ex. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 318 sq.; *Rev. arch.*, 1895, I, p. 245 sq.; 1903, I, p. 19, fig. 3-5, p. 20, fig. 7; Hauser, *Vindonissa*, 1904, pl. LXII; Willers, *Neuere Untersuchungen uber die römische Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien*, 1907, pl. VII-VIII, etc.

3. Ex. patère dite de Vindonissa. (On sait actuellement que la provenance Vindonissa, donnée par Hauser pour ce document, est fausse. Ce procédé n'étonne pas de la part de ce forban de l'archéologie. En réalité, cette belle patère vient d'Italie. Il suffit d'ailleurs de constater que si Hauser l'a reproduite dans son volume sur Vindonissa, il n'en dit pas un mot dans le texte où il relate ses fouilles, ni des circonstances de la prétendue decouverte, ni du lieu exact de la trouvaille); Aigueblanche, ci-dessous; Capheaton, près de Corbridge; Reinach, *Répert. de reliefs*, II, p. 478-9, 480, I; Boscoreale, *Mon. Piot*, V, 1899, pl. XXIII, XXIV, XXV, etc.

4. Saglio, *Dict. des ant.*, s. v. Caelatura, p. 806; Thédenat-Héron de Villefosse, *Les trésors de vaisselle d'argent*, p. 66 sq.

mité de la poignée un masque, un buste ; à l'endroit où le manche s'allonge, un personnage en pied, et, dans la partie où il s'élargit afin de s'unir au récipient, un motif à plusieurs éléments[1].

Le buste féminin porte une haute couronne tourelée; une grosse guirlande de fruits ronds, d'où tombent les extrémités d'une bandelette, l'encadre en bas et, à droite et à gauche, des têtes de béliers[2]. C'est *Tutela*, protectrice et mère féconde de la nature, fort vénérée dans l'Empire romain, entre autres en Gaule[3], au point d'avoir remplacé dans le culte domestique les Lares, de les avoir tout au moins relégués au second plan. La haute couronne tourelée est un de ses attributs caractéristiques, et la guirlande de fruits, les protomés de béliers, rappellent l'abondance qu'elle détermine.

Au-dessous d'elle, une jeune femme est debout, vêtue d'une tunique et d'un pallium qui, couvrant le bas du corps, vient retomber en pan sur le bras gauche. Elle tient dans la main gauche une corne d'abondance[4]; la tête tournée de côté, elle regarde le caducée que sa main droite abaisse, et qui n'est point en relief, mais incisé dans le métal. A ses pieds rampe une tortue. Ces deux attributs caractéristiques, caducée et tortue, permettent de désigner la divinité. C'est Maia, c'est la déesse latine de la force végétative, confondue par les Romains avec Maia, la déesse grecque mère d'Hermès, et dès lors associée au culte de Mercure, dont elle prend les attributs[5]. En péné-

1. Ex. patères de Capheaton, d'Aigueblanche, etc. ; Willers, *op. l.*, pl. VIII, 17.

2. Cf. à la même place, des têtes de griffons, une guirlande, encadrant un masque; Willers, *op. l.*, pl. VIII, 17.

3. *Dict. des ant.*, s. v. Tutela; *Rev. des ét. anciennes*, 1916, p. 233; Toutain, *Le buste de la Tutela d'Alesia*, Pro Alesia, II, 1917; Graillot, *Le culte de Cybèle, mère des dieux à Rome et dans l'empire romain*, 1913; Deonna, *Croyances*, p. 443, etc.

4. Même motif sur un vase du trésor de Berthouville, Gusman, *L'art décoratif à Rome*, pl. 35; sur une anse de patère de Rouen, Reinach, *Bronzes figurés*, p. 318.

5. La tortue est l'attribut de Mercure, surtout en pays gallo-romain, tout comme le caducée.

trant avec la conquête romaine en Gaule, Mercure et sa parèdre ont été assimilés à un dieu local qui avait lui-même sa compagne, Rosmerta[1]. C'est cette *Maia-Rosmerta* que nous avons sous les yeux[2]. Rappelons que le culte de Maia est attesté dans ces contrées par divers monuments, en particulier par la statuette de Boutae[3] et par l'inscription de Genève[4], et que Mercure lui-même occupe souvent cette place sur les manches de patères[5]

Plus bas encore, c'est un *sacrifice rustique*. Une jeune femme, tenant une patère dans la main gauche, s'incline vers un autel enflammé[6] et y verse la libation; de l'autre côté de l'autel, la statue de Priape, à qui s'adressent ces hommages, s'appuie à un cippe et dresse sa nudité virile devant un arbre au tronc noueux, dont les branches s'étendent au-dessus d'elle. Des reliefs de vases[7], des intailles[8], répètent ce motif aimé par l'art romain, qu'on retrouvera sur une bague du trésor de Saint-Genis.

1. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, I, p. 311; Deonna, *Croyances*, p. 439, référ. Maia, emblème de patère, trésor de Berthouville; cf. *Rev. arch.* 1914, II, p. 182.

2. Ne précisons peut-être pas trop, suivant les conseils prudents de M. Jullian : « Je répète que les dieux gaulois ne se fixèrent jamais dans des attributs et des noms immuables; toute leur défroque verbale et cultuelle était, comme on le dit aujourd'hui d'un mot abominable, interchangeable. Et définir par ex. le dieu au maillet comme un Sucellus, ou toutes les déesses parèdres de Mercure comme une Rosmerta, me paraît fort imprudent », *Rev. des ét. anciennes*, 1918, p. 179.

3. Marteaux-Le Roùx, *Boutae*, p. 97, fig. 10, p. 375; Babelon, *La déesse Maia*, Rev. arch., 1914, II, p. 182 sq.; *Rev. des ét. anciennes*, 1916, p. 104 sq.

4. *Croyances*, p. 438, 451, référ.

5. Ex. Willers, *op. l.*, pl. VIII, 16, 18; Reinach, *Bronzes figurés*, p. 314, 315, 317, 320, etc. Cf. Mercure assis sur la patère des Fins d'Annecy II.

6. L'autel allumé est un motif fréquent sur les manches et anses de patères, soit seul (*Anzeiger für schweizer. Altertumskunde*, 1876, p. 671; Reinach, *op. l.*, p. 315), soit avec un personnage sacrifiant (Athéna devant un autel, Reinach, p. 314; sacrifice à Mercure, *Anzeiger*, 1855, pl. II; Reinach, p. 314).

7. Vase en bronze d'Avenches, Bursian, *Aventicum Helvetiorum*, in Mitt. Ant. Gesell. Zurich. 1867, pl. XIX; Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, 1900, p. 59, n° 478.

8. Henkel, *op. l.*, p. 19, n° 115, référ.

Des deux côtés de cette scène centrale, les mêmes éléments se répètent : une *brebis* s'approchant d'une *corbeille* pleine de fruits et un *serpent.* La transition du manche au corps du récipient est ainsi assurée par ces trois motifs de taille décroissante. Çà et là, sur le sol, poussent des herbes et des fleurs.

Une même idée inspire toute cette composition, comme celle d'autres manches de patère, l'idée de l'abondance, de la fertilité terrestre qu'assurent Tutela, Maia, Priape, et dont témoignent la guirlande de fruits, les paniers qui en sont remplis, les brebis, les têtes de béliers, et les serpents, symboles de fécondité. La patère servait sans doute aux rites du culte domestique ; avant les repas, le maître de la maison en versait le vin en offrande aux divinités tutélaires de sa demeure, qui devaient préserver son foyer et y amener la richesse et le bonheur[1].

Le décor d'une patère du musée de Belgrade offre une certaine analogie avec celui-ci : à l'extrémité du manche apparaît aussi un buste de femme tourelée, tenant en main un rameau, et, au-dessous, un bouc et un autel[2]. Celle de Berthouville montre aussi au sommet un buste avec guirlande, et au-dessous l'Abondance avec le caducée et la corne[3].



Les graffiti du revers.[4] — Plusieurs graffiti éraillent le revers du manche et du fond[5] (fig. 2).

1. Cf. la destination de la patère des Fins d'Annecy, II, *Rev. Arch.*, 1920, I, p. 194 sq.
2. *Rev. arch.*, 1903, I, p. 20, fig. 7.
3. Gusman, *L'art décoratif de Rome*, I, pl. 33.
4. On sait combien les grafifti sont nombreux sur les pièces d'argenterie ; ex. Thédenat-Héron de Villefosse, *Les trésors de vaisselle d'argent*, passim ; *Monuments Piot*, V, 1899 (Boscoreale); IX, 1902 (Alise), etc. Ce sont tantôt les noms des possesseurs, tantôt des notations pondérales ou d'autres chiffres de sens incertain.
5. Les graffiti de cette patère ont été signalés : Mommsen, *op. l.*, p. 77, n° 343 ; *Rev. arch.*, 1915, II, p. 314, fig. 6-7 ; Marteaux, *Rev. savoisienne*, 1916, p. 40.

Le *chiffre XI* (*a*) est, plutôt qu'une notation pondérale, un numéro d'ordre de la vaisselle d'argent du propriétaire[1].

Son nom, *Vitalis*, est répété très distinctement sur le

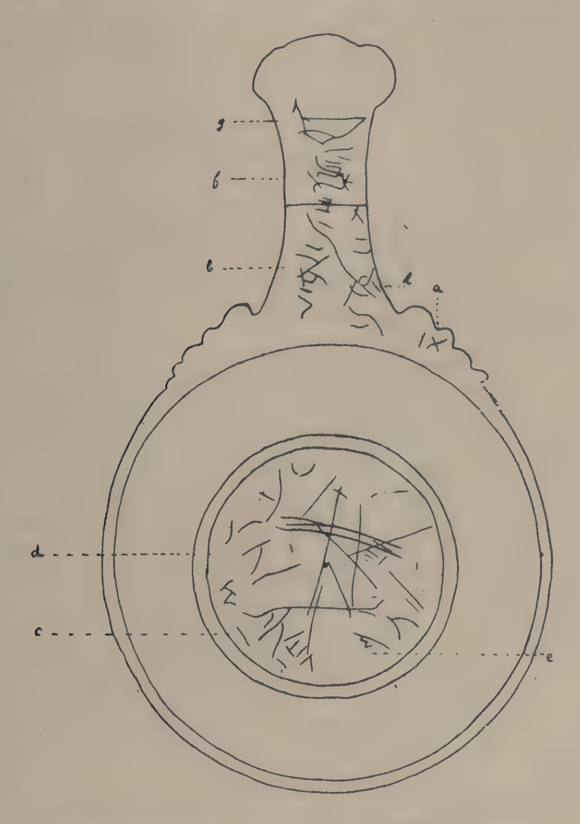


Fig. 2. — Patère de Reignier, graffiti du revers.

manche et sur le fond (*b* et *c*). On lui a trouvé une apparence chrétienne[2]; ce n'est qu'une supposition gratuite car les noms propres où entrent en composition les mots *vita*, *vivere*, si

1. Ces chiffres sont fréquents sur les pièces d'argenterie et on ne sait souvent trop comment les expliquer, le poids de la pièce ne correspondant pas ; ex. Thédenat-Héron de Villefosse, *op. l.*, p. 80, nº 21, p. 76, nº 15, p. 57, nº 9, etc. Cf. les chiffres II, XII, au revers de la patère des Fins d'Annecy II, *Rev. arch.*, 1920, I, p. 127.

2. *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, XXIV, 1895, p. 21.

fréquents eux-mêmes sur les bagues romaines, ne sont pas rares à cette époque[1].

Mommsen, à qui l'on doit la première lecture de ces graffiti, n'a pas cherché à déchiffrer les autres traits informes qui les accompagnent. M. Marteaux s'y est récemment essayé, à l'aide des reproductions que j'ai données dans la *Revue archéologique*. Je donne ici un relevé plus complet et plus fidèle, d'après lequel on verra qu'il est difficile d'admettre les interprétations de M. Marteaux, si ingénieuses qu'elles soient. Il lit sur le fond (*c*, *d*) : *Vitalis* (*ma*)*nu* « de la main de Vitalis »; le *m* et l'*a* étant liés. Vitalis serait le nom du bronzier, auteur de la patère. Cette opinion ne peut se soutenir, car les orfèvres et les bronziers n'inscrivaient pas leur nom en graffiti d'écriture cursive, mais en lettres régulières, soigneusement gravées, estampées ou en relief. On ne comprendrait pas, si les traits qui suivent le nom Vitalis forment le mot « manu » (*d*), pourquoi le *m* est très petit, alors que le *n* et l'*u* sont beaucoup plus grands; pourquoi le graveur les a disposés sur deux lignes. En réalité, ces traits n'ont pas de connexion avec le nom propre, et s'ils ont un sens, qu'il m'est impossible d'entrevoir, ce n'est pas celui que leur prête M. Marteaux. Remarquons que la lettre M se retrouve isolée en un autre point du fond (*e*). Les autres sillons de cette partie sont absolument confus, et sans portée.

Sur le manche, M. Marteaux lit :

Vitalis || | || (*fil*) (*ius*) || | *At*
iso ||

Les petits traits verticaux auraient une valeur ornementale. Atiso, qui forme un nom d'apparence celtique, serait le fils (*f*) de Vitalis. Il m'est impossible de reconnaître dans ces barres et jambages les mots qu'y discerne M. Marteaux; pourquoi le graveur aurait-il coupé en deux le mot Atiso (*g*, *h*), alors qu'il avait la place de l'écrire en entier à l'extrémité du manche?

1. Cf. la bague du trésor des Fins d'Annecy II; *Rev. arch.*, 1920, I, p. 119.

Et n'est-il pas arbitraire de qualifier d'ornements des traits que nous ne pouvons interpréter, alors qu'on en garde d'autres comme lettres?

Je laisse à de plus compétents le soin de préciser le sens de ces graffiti, si tant est qu'ils puissent y parvenir.

***

Les caractères du style de cette patère permettent de la dater du Ier siècle de notre ère, et c'est sans doute un produit de l'orfèvrerie romaine importé dans cette contrée, car le travail paraît bien habile pour pouvoir être attribué à un artiste gallo-romain [1].

***

C. 1712-3. Deux bracelets en argent, en forme d'anneaux ouverts, à extrémités renflées en massue, décorés de losanges et de cercles. Diam. $0^{m},06$.

Ce décor se retrouve presque identique [2] sur deux bracelets en même métal, de la même époque, trouvés à Bonvard près de Genève [3], et nous le rencontrerons sur les bracelets de Saint-Genis, comme sur plusieurs bagues.

M. Cartier a bien voulu nous communiquer à leur sujet les renseignements suivants : « Jusqu'en 1909, ces bracelets à extrémités renflées, de forme toute spéciale, ne s'étaient rencontrés que dans des sépultures barbares ; mais, à cette date, une tombe romaine de Sierre [4] en livra deux exemplaires, avec trois fibules provinciales romaines du Ier siècle après J.-C. Il a donc fallu modifier la doctrine et reconnaître que le type remontait à l'époque romaine, tout en subsistant très nombreux beaucoup plus tard. Il n'existe dès lors plus aucune

1. Willers, *op. l.*, p. 80 sq., *Gallische Kasserolen mit Reliefbildern auf dem Griff.*
2. Deonna, *Croyances...* p. 386, 387, fig. 91-4.
3. *Ibid.*, C. 1704-5.
4. Viollier, *Indicateur d'ant. suisses*, 1909, p. 193.

difficulté chronologique à joindre les bracelets de Reignier à la patère ».

Ignorant les circonstances de la découverte des autres objets qui constituaient le trésor. nous ne savons à quelle date eut lieu son enfouissement.

*
* *

II. — Le trésor de Saint-Genis.

Au mois d'octobre 1821, on découvrit à Saint Genis (département de l'Ain, anciennement pays de Gex), près du moulin de cette localité [1], un vase de métal qui était enfoui à une profondeur de 15 pouces, et qui renfermait des monnaies romaines et divers objets d'or et d'argent.

Sur le rapport favorable de M. Picot, la commission du Musée Académique de Genève décida l'acquisition de la majeure partie de ce trésor et ouvrit une souscription à cet effet [2].

Cet ensemble, qui a été souvent signalé et dont les plus belles pièces ont été reproduites [3], n'a pas encore été publié « in extenso ». Cependant, dès 1841, Soret faisait observer que ces monuments « offrent quelques particularités intéressantes, et pourront faire le sujet d'une dissertation spéciale »; en 1885, MM. Thédenat et Héron de Villefosse annonçaient leur intention de les décrire en détail.

1. Ne pas confondre avec Saint-Genix en Savoie, localité près de laquelle on a exhumé, à Avressieux, en 1855, un trésor de monnaies romaines du temps de Probus, dans un vase recouvert d'une dalle (*Rev. savoisienne*, 1885, p. 13).

2. Commission du Musée Académique, 1 décembre 1821; *Second rapport sur le Musée Académique de Genève, fait à l'assemblée des bienfaiteurs de cet établissement par les membres de son administration, le 31 décembre 1821*, Genève, 1822, p. 12.

3. *Mém. Soc. Hist. de Genève*, I, 1841, p. 236-7, p. 257, note 2 (Soret); XVII, 1872, p. 115; XX, 1879-88, p. 559 (Morel; Mommsen, *Inscriptiones*,.. p. 85, n° 349 2, 3; Gosse, *Le trésor de Saint-Genis*, Comm. Soc. Hist., 1869; cf. *Mémorial*, p. 164; Thédenat-Héron de Villefosse, *Les trésors de vaisselle d'argent*, p. 47; *Rev. arch.*, 1910, II, p. 410; 1915, I, p. 314-6, fig. 8-11; Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande*, 1913, p. 202-3, pl. LXXIX-LXXX; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 486; *Rev. savoisienne*, 1916, p. 40; Deonna, *Les Croyances*... p. 364, note 3, référ., p. 441, fig. 103.

Le vase contenait 216 pièces de monnaies; un Galba en or[1] en était la plus ancienne, alors que les plus récentes dataient du règne de Gallien (253-268). Ces dernières indiquent que l'enfouissement eut lieu dans la seconde moitié du IIIe siècle après J.-C., à l'occasion d'une des nombreuses incursions barbares qui désolèrent cette contrée, peut-être, avec plus de précision, lors de l'invasion des Alamans en 259, à laquelle on rapporte aussi les enfouissements de Vandœuvres, Minzier, Sevrier, etc.[2].

Les auteurs qui ont mentionné les premiers cette découverte n'ont pas pris soin de dresser une liste exacte de son contenu[3], et nous ne savons quelles pièces ont disparu. Le Musée Académique n'en avait acquis en effet, en 1821, que la « majeure partie »; il avait entre autres abandonné un collier en or[4].

La trace de celui-ci était perdue, et Gosse en ignorait le sort, lors de sa communication à la Société d'Histoire en 1869. Mais, en 1896, le Musée archéologique pouvait procéder avec l'Ariana à un échange le mettant en possession de cette pièce importante et d'autres encore, soit :

C. 1284, collier en or.

C. 1285, pendeloque circulaire en or, appartenant au collier.

C. 1286, poignée de coffret en argent, avec les rosaces ornementales qui l'accompagnaient.

C. 1287, cuiller en argent.

1. *Mém. Soc. Hist.*, I, 1841, p. 235.
2. Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 486; *Rev. savoisienne*, 1916, p. 40.
3. On mentionne : « médailles d'or et d'argent et de cuivre; collier d'or, bracelets d'argent, etc. », *Comm. du Musée*, 1821 (Picot); « anneaux, bracelets, ustensiles, etc. », *Second rapport*, 1821, p. 12; « une assez grande quantité d'ustensiles en argent, tels qu'une belle patère, des anneaux, des bracelets, des bagues, des fibules, un style, un collier en or, etc. », *Mém. Soc. Hist.*, l. c. Ces etc. sont désespérants.
4. « Presque tous ces objets, sauf le collier, ont été acquis pour le Musée » *Mém. Soc. hist.*, l. c.

*
* *

Description du trésor

Vases et cassettes.

D'après les premières mentions, le trésor était contenu dans un vase de cuivre (bronze), qui renfermait sans doute les

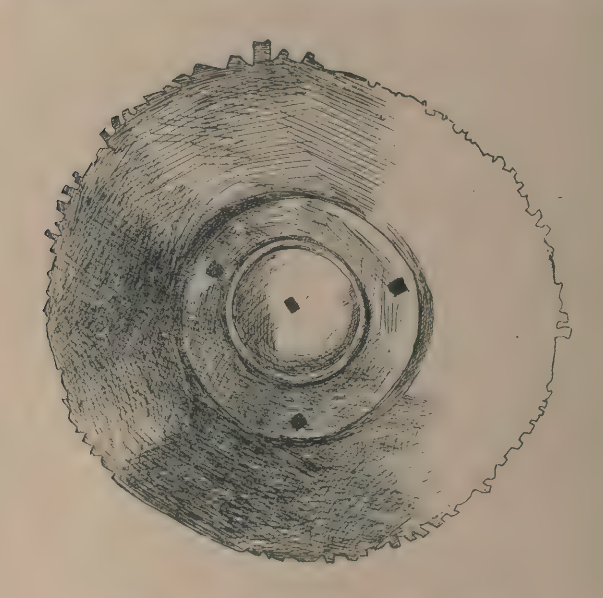


Fig. 3. — Trésor de Saint-Genis. C. 1375.

216 monnaies. Un ancien inventaire dressé par H. Gosse, conservateur au Musée archéologique, en donne un croquis grossier et les mesures suivantes : circonférence du bord, $0^{m},809$, correspondant à un diamètre de $0^{m},27$. L'inventaire de 1864 en signale encore un fragment. Aujourd'hui, il n'en reste plus trace.

Les débris de récipients que nous possédons sont en argent et appartiennent donc à d'autres ustensiles ; ceux-ci, étant données les dimensions de ce qui en subsiste, ne pouvaient

avoir été contenus dans le vase de bronze, mais se trouvaient sans doute enfouis à côté de lui.

Ce sont les suivants :

1-2. — *Deux espèces de cuvettes*, constituées par une mince feuille d'argent, prises jadis pour des « patères minces. »

C. 1375. Sans ornement. Le fond est percé de quatre trous pour le passage des clous, un au centre, les trois autres dispo-

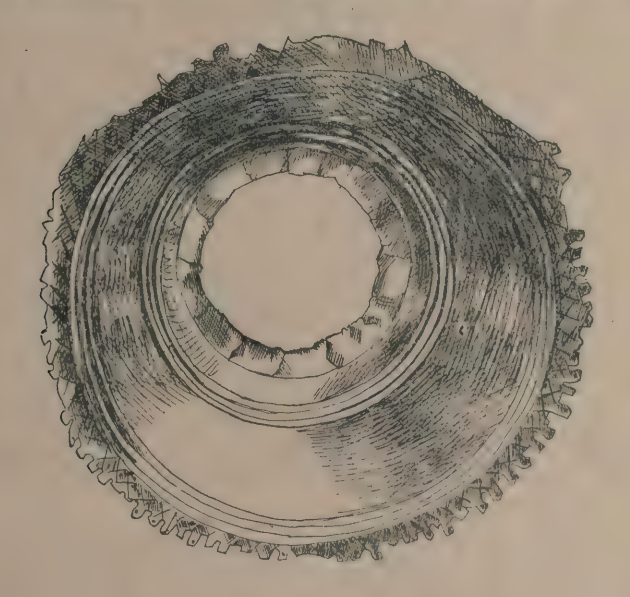


Fig. 4. — Trésor de Saint-Genis. C. 1374.

sés en triangles tout autour. Le bord supérieur est découpé en languettes perforées (fig. 3).

Diam. 0^m,201-0^m,205 ; haut. 0^m,06[1].

C. 1374. Sans fond, mais, à la place, une couronne formée par les bords rabattus de la feuille métallique. Le haut est découpé en languettes perforées, comme dans le fragment précédent, au-dessous desquelles court une frise d'x estampés dans le métal. Des cercles concentriques ornent le champ (fig. 4).

1. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande*, 1913, pl. LXXX, 1.

Diam. 0^m,22; haut. 0^m,06[1].

3. — C 1363. *Petites lamelles d'argent*, droites, plates en dessous, légèrement bombées en dessus ; l'une des extrémités perforée conserve parfois encore un rivet d'argent. Au nombre de 40 dans l'inventaire de Gosse, il n'y en a plus au Musée que 35, et sans doute que le chiffre primitif était encore supérieur. Leur longueur est variable; l'une d'elle mesure 0^m,03, une autre 0^m,075; la plupart oscillent entre 0^m,55 et 0^m,06[2] (fig. 5).

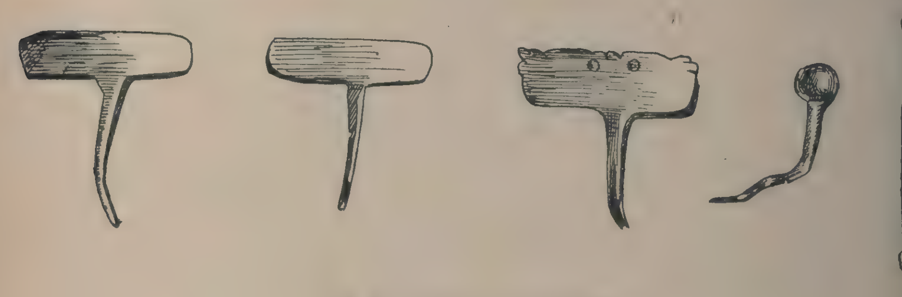


Fig. 5. — Trésor de Saint Genis.

4. — C. 1380 d. *Clou* en argent, tordu, à tête ronde, avec pointe à section carrée. Haut. en l'état actuel 0^m,02[3] (fig. 5).

5-7. — C. 1380 a, b, c. *Trois clous* à tête plate rectangulaire et pointe à section rectangulaire[4]. Le n° b diffère des autres par son bord supérieur dentelé et par les deux petits cercles qui l'ornent[5] (fig. 5).

C. 1380	*a*	haut.	0^m,039;	larg. de la tête	0^m,035
—	*b*	—	0^m,042	—	0^m,03
—	*c*	—	0^m,045	—	0^m,035

1. Henkel, *op. l.*, pl. LXXX, 5.
2. *Ibid.*, pl. LXXX, 26.
3. *Ibid.*, n° 21.
4. *Ibid.*, n° 23-5.
5. *Ibid.*, n° 25.

8. — C. 1378. *Poignée* mobile, sans décor, avec appliques circulaires, ornées de fleurons estampés[1] (fig. 6).

Larg. $0^{m},07$; diam. des appliques : $0^{m},035$.

9. — C. 1365-6. *Deux appliques circulaires* semblables aux précédentes, réunies au Musée à la poignée suivante[2], mais pouvant avoir appartenu à une autre poignée, identique au n° 8[3].



Fig. 6. — Trésor de Saint-Genis.

10. — C. 1286. *Poignée mobile,* ciselée. Larg. $0^{m},07$[4].

***

Peut-on reconstituer les meubles auxquels se rapportaient ces fragments? Y en avait-il un seul ou plusieurs ?

Les n°s 1 et 2 sont assurément des revêtements, l'un extérieur (2, diam. plus grand, décor extérieur), l'autre intérieur et caché à la vue (1, diam. plus petit, sans décor), qui couvraient un vase de bois, épais d'environ un centimètre (épaisseur donnée par les rivets encore attachés aux lamelles n° 3, et par la différence de diamètre entre 1 et 2), et que le temps a détruit. Mais la difficulté est de savoir comment ces deux revêtements étaient disposés l'un par rapport à l'autre, et comment les lamelles (n° 3) dont les extrémités arrondies et perforées cor-

1. Henkel, *op. l.*, pl. LXXX, 4.
2. *Ibid.*, n° 12, 15.
3. En effet les deux rosaces faisaient partie du lot acquis par le Musée Académique, et la poignée C 1286 du lot de l'Ariana, échangé avec le Musée en 1896. Il semble donc que rosaces et poignée ont été trouvées indépendamment les unes de l'autre.
4. *Ibid.*, n° 3.

respondent comme formes et dimensions aux dents des revêtements, étaient fixées sur ceux-ci. Dans sa reconstitution peu claire, Gosse donne pour fonction aux lamelles de relier ensemble les revêtements, mais sans préciser comment. Deux poignées (nos 8-10), dit-il, étaient fixées sur les côtés du récipient. Les trois clous à tête rectangulaire (nos 5-7) pénétraient dans le fond du vase où ils ont laissé leurs traces (n° 1), et fixaient au bois ce revêtement métallique, en même temps qu'ils servaient de pieds à l'extérieur. Le clou à tête ronde (n° 4) s'insérait dans le trou médian.

M. Henkel a cherché plus de précision[1]. Le revêtement 2 formait le haut, visible, du vase de bois; les lamelles y étaient attachées, et descendaient verticalement. Le revêtement 1 constituait le fond intérieur, et ses bords dentelés, arrivant au même niveau que ceux du placage extérieur du haut, étaient réunis à ceux-ci par les mêmes rivets des languettes. Trois clous à tête rectangulaire (5-6), dont on ne possède plus que deux, pénétraient dans les trois trous du fond, servant à consolider le placage et, en même temps, de pieds. Le clou n° 7, un peu différent, était inséré dans le trou médian. Les poignées (nos 8-10) ne faisaient pas partie de ce vase, mais de deux cassettes en bois; en effet, elles diffèrent en proportions et en ornementation. Quant au clou à tête ronde (n° 4), il appartenait sans doute à l'une d'elles.

1. *Op. l.* p. 202-3. Nous citons la description de M. Henkel : « *Die Leisten waren wohl sämtlich vom oberen Rande des Gefässes über die Aussenseite des Belags senkrecht nach unten geführt und ausserhalb des unteren Randes des Silberbelags auf dem Fusse des hölzernen Kernes durch Nieten befestigt. Um die innen sichtbaren Nietköpfe zu verdecken, hat man dann den inneren Belageinsatz eingefügt und dann erst die Nieten am oberen Rande angebracht, und zwar so, dass sie wie die rund ausgebrochenen Ränder des inneren und äusseren Belags zeigen, diese beiden durch den hölzernen Kern hindurch in feste Verbindung miteinander gebracht haben. Zum Schluss hat man auch den Boden des inneren Einsatzes befestigen wollen, worauf die vier viereckigen Löcher hinweisen, von denen sich eines in der Mitte und drei im Kreise gleichmässig verteilt in der Nähe des Randes der Bodenfläche befinden. Durch diese waren vermutlich Nägel getrieben, die gleichzeitig die Füsse des Gefässes bildeten*, etc. »

A bien comprendre M. Henkel, le vase aurait donc eu une apparence biconique, forme fréquente dans la céramique gallo romaine et surtout barbare[1]. Mais on ne saisit pas bien pourquoi le haut seul aurait été revêtu d'un placage extérieur, le bas d'un placage intérieur. Il semble préférable de penser que les deux revêtements 1-2 s'emboîtaient l'un dans l'autre, séparés par la paroi de bois, en une forme difficile à déterminer, qui se prolongeait au-dessus d'eux, verticale ou oblique, et qui était recouverte par les lamelles nº 3.

Quelle que soit la restitution adoptée, elle ne résout pas toutes les difficultés. Pourquoi les lamelles n'ont-elles pas toutes la même dimension, détail qui s'oppose à la reconstitution de M. Henkel? Peut-être parce qu'elles ne faisaient pas partie du vase, mais d'un autre objet mobilier, tel qu'un coffret dont l'existence est attestée par les poignées mobiles. Rien ne prouve en effet cette relation de façon péremptoire. Pourquoi l'un des clous à tête rectangulaire est-il orné, s'il était fixé sous le fond du vase, et par conséquent invisible, alors que ceux du bord sont sans décor? et s'il était placé au bord, pourquoi diffère-t-il des autres? Du reste, ces pieds paraissent bizarres, et l'emploi de ces clous était sans doute autre.

Nous renonçons à donner la solution de ce problème, dont probablement plusieurs éléments doivent manquer. Remarquons que le trésor de Cruseilles possède un fragment de feuille d'argent mince (fig. 15), en arc de cercle, dentelé à son bord inférieur, percé de trous comme les revêtements 1-2, et encore muni de lamelles semblables à celles de Saint-Genis. Ce n'est assurément pas une fibule, comme on l'a pensé, mais plutôt le reste d'un vase de bois plaqué de métal, analogue à celui de Saint-Genis[2].

L'ornementation en X, qui court tout autour du revêtement 2, est fréquente à l'époque gauloise et gallo-romaine, et

1. Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, pl. LXXIX-LXXX.

2. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 137, fig. 11. Ci-dessous, figure 15, p. 284.

se perpétue dans l'art barbare, où la céramique en offre de nombreux exemples[1].

En résumé, nous admettrons la présence, dans le trésor de Saint-Genis, d'un *vase en bois recouvert de métal*, dont nous ne pouvons préciser la forme; de deux *cassettes en bois* dont il subsiste les poignées différentes l'une de l'autre. On ne peut, en effet, comme le voulait Gosse, attribuer ces poignées au vase, puisque leur plan est parfaitement rectiligne, et que le vase est, en tout cas, de forme circulaire.

***

11. — C. 1364. *Petite tige d'argent* courbée, terminée à chaque extrémité par un anneau fermé, à l'un desquels est suspendue par une boucle la plaque d'arrêt d'une quadruple chaîne disparue, en forme de quatre barillets accolés[2] (fig. 7). Ce fragment appartenait-il à une pendeloque munie de chaînettes[3], à un collier? Il est permis d'en douter, étant données la grosseur de l'anneau, la courbure de la tige et la grossièreté de sa facture. Ne serait-ce pas plutôt quelque moraillon, cette pièce de fer qui sert à la fermeture d'une malle, d'un coffret, etc., en laissant passer dans une lunette qui s'y trouve formée, un anneau destiné à recevoir un cadenas? Si tel était le cas, on pourrait rapporter cette pièce à l'un des coffrets dont les poignées attestent l'existence. Long. $0^{m},06$.

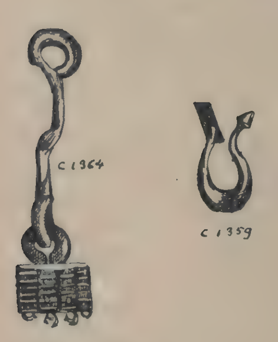


Fig. 7.
Trésor de Saint-Genis.

1. Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 7, fig. 1; Barrière-Flavy, *op. l.*, p. 247, fig.; pl. LXXVII sq.
2. Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX, 18.
3. Ex. Barrière-Flavy, *op. l.*, p. 211, fig. 76; p. 212, fig. 77.

*
* *

Colliers, chaînes, pendeloques.

12. — C. 1359. *Crochet* en argent ; peut-être crochet de fermeture d'une chaîne de collier (fig. 7).

Haut. $0^m,02$ [1].

13. — C. 1284. *Collier* en or, à double chaîne aboutissant de part et d'autre à deux barillets cylindriques accolés, analogues à ceux du n° 11, qui encadrent un fermoir, disque ciselé sertissant en son milieu un grenat. Les maillons sont d'une technique identique à celle du collier des Fins d'Annecy I [2].

Long. de la chaîne : $0^m,37$; avec le fermoir : $0^m,42$; diamètre du fermoir circulaire : $0^m,03$; poids : $25^{gr},20$, à 18 karats [3].

14. — C. 1285. A ce collier était attachée originairement une *pendeloque en or*, à la même place que la rouelle dans le collier des Fins d'Annecy I. C'est un anneau plat, avec boucle de suspension qu'ornent des cercles concentriques alternativement lisses et striés de traits obliques [4]. Il rappelle le puissant talisman que l'on aimait à placer sur sa poitrine, le disque solaire, dont la rouelle n'est qu'une autre apparence [5].

Diam. : $0^m,025$. Poids : $4^{gr},20$, à 18 carats [6].

15. — C. 477. *Monnaie* romaine de bronze, effacée, où l'on ne distingue plus que très difficilement la silhouette d'une tête, et *percée* d'un trou au bord. Ces monnaies percées, dont on connaît un grand nombre d'exemples, tant à l'époque romaine

1. Henkel, *op. l.* pl. LXXIX, 20.
2. Ci-dessous, fig. 19, p. 296.
3. Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX, 7.
4. Même alternance sur les rouelles des Fins d'Annecy I et de Cruseilles.
5. Deonna, *Croyances*, p. 328 sq., nombreuses pendeloques en forme de disques.
6. Henkel, pl. LXXIX, 6 ; *Croyances*, p. 329 et note 10, p. 321, fig. 37, 3.

qu'au début du christianisme[1], servaient de talismans[2], et étaient souvent suspendues à des colliers[3].

*
* *

Anneaux divers, fibules.

16. — C. 1360. Petit *anneau* d'argent, formé d'un mince fil en torsade[4]. Était-ce une bague, ou quelque élément de collier, de chaîne (fig. 8)?

Diam. 0m,02.

17. — C. 1361. Petit *anneau* d'argent, formé de deux bandes

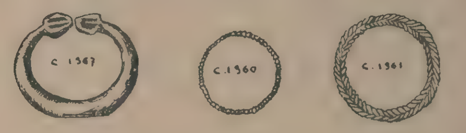


Fig. 8. — Trésor de Saint-Genis.

en torsades qui sont striées en sens inverse. Provient sans doute d'un collier[5] (fig. 8).

Diam. 0m,025.

18. — C. 1367. Petit *anneau* massif en argent, ouvert, dont les extrémités affectent l'aspect de triangles ou plutôt de têtes de serpent[6]. Fibule dont il manque l'ardillon (fig. 8).

Diam. 0m,025-0m,03[7].

1. Deonna, *Croyances*, p. 231, note 2, référ.
2. Cf. à propos du trésor des Fins d'Annecy, *Rev. arch.*, 1920, I, p. 115.
3. Saglio, *Dict. des ant.*, s. v. Monile, p. 1990, fig. 5138; ex. Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, p. 88-9. Au Musée de Genève, collier d'Andernach, n° 1740, tombe de femme, E 347; de Kreuznach, E. 377, tombe d'homme.
4. Henkel, pl. LXXIX, 11.
5. *Ibid.*, n° 9.
6. Cf. plus loin l'extrémité d'un bracelet du trésor de Cruseilles, même forme.
7. Henkel, n° 8.

***

Bracelets.

19. — C. 1369. Simple *anneau d'argent massif*, ouvert, à section ronde, sans ornement, semblable à celui du trésor des Fins d'Annecy I (fig. 9).

Diam. extérieur : $0^m,06$; intérieur, $0^m,05$[1].

20. — C. 1379. *Bracelet fermé*, fil d'argent dont les extrémités se rejoignent en formant des nœuds (fig. 9); ce motif, très fréquemment usité pour les bagues et les bracelets romains[2], rappelle le nœud magique, talisman puissant dont on couvre volontiers les objets de parure[3]. Par son origine, cependant, ce type est gaulois, car on le voit apparaître dans la nécropole d'Ornavasso (cimetière de Persona), et dans une tombe gauloise d'Yverdon[4].

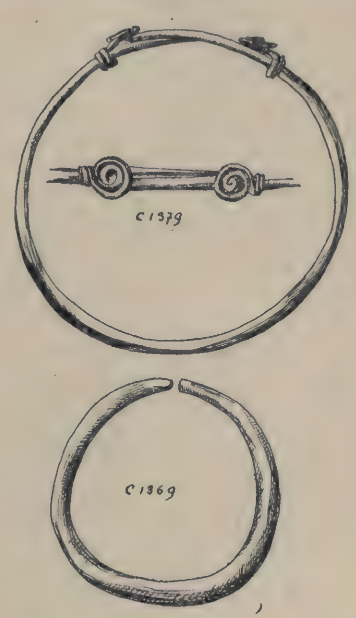


Fig. 9. — Trésor de Saint-Genis.

Diam. extérieur $0^m,085$; intérieur $0^m,08$[5].

21-2. — C. 1370, C. 1373. *Deux bracelets* identiques en argent, larges anneaux plats, élastiques, se fermant par un crochet et une boucle.

1. *Ibid.*, n° 22.
2. Henkel, *op. l*, pl. II, 28; XVII, 328; XXIX, 723, 725; p. 223-31.
3. Deonna, *Croyances*, p. 240, référ.
4. Viollier, *Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse*, pl. 28, n° 26.
5. Henkel, pl. LXXIX, 19 ; *Croyances*, p. 240, 243, fig. 12.

Diam. 0m,05-0m,055 ; larg. max. 0m,02[1].

On portait souvent deux bracelets semblables, un à chaque bras[2], et les fouilles ont à maintes reprises livré ces paires de bijoux, dont Reignier, Bonvard près de Vandoeuvres, donnent des exemples locaux[3]. La surface est incisée d'un grand losange, aux bords sillonnés de traits obliques, que remplissent et qu'entourent de multiples petits cercles. Les bracelets de Reignier et de Bonvard présentent une ornementation semblable, que l'on voit aussi sur des bagues romaines[4], entre autres sur celles de Cruseilles et des Fins d'Annecy I. C'est l'association de deux talismans très usités en ces contrées depuis une haute antiquité : le losange, souvent sillonné sur ses bords de petits traits symbolisant la radiation de la foudre[5], et les cercles, ou points célestes[6].

* * *

Bagues.

23. — C. 1358. *Bague* en argent en forme de *serpent* enroulé sur lui-même[7]. On trouvera plus loin de nombreux exemples de ce motif banal à l'époque romaine[8].

Diam. 0,019.

24. — C. 1357. *Bague semblable*. Diam. 0m,02[9].

1. Henkel, pl. LXXXIX, 1-2; *Croyances,* p. 385, 387, fig. 91, 3, 351, note 6.
2. *Monuments Piot,* V, 1899, p. 272.
3. Ci-dessus, p. 261.
4. Henkel, pl. XXXIII, n° 874-81, losanges remplis de points en relief.
5. *Croyances*, p. 384 sq.
6. *Ibid.* p. 347 sq.
7. Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX, 14, p. 173, n° 1918, fig. 106; *Croyances*, p. 239, note 1.
8. Henkel, *op. l.*, p. 231 sq., pl. II, 35; XVII, 334-5, 348-9; *Croyances*, l. c. Sur une main votive en bronze du Musée des Thermes à Rome, bracelet et bague en forme de serpents, *Mon. antichi*, I, pl. p. 169 sq. Bagues de ce type au Musée de Genève, *Croyances*, l. c. Cf. ci-dessous, Cruseilles, Fins d'Annecy I.
9. Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX, 13, p. 173, n° 1919, fig. 107; *Croyances*, l. c.

25. — C. 1368. *Bague* en argent, ciselée, les côtés du chaton étant cordiformes. Cornaline avec Victoire ailée[1].

Diam. 0m,016-0m,018.

26. — C. 1381. *Bague* en or, simple anneau au chaton orné d'une cornaline. On voit sur celle-ci une statue de Priape au sommet d'une colonne, devant un arbre, vers laquelle se dirige une jeune femme vêtue, qui tient dans la main gauche une torche, et qui lève la droite en un geste de prière. Derrière elle s'avance un homme au type de Silène, jouant de la double flûte, les reins ceints d'un tablier. On a déjà rencontré, sur la patère de Reignier (p. 257), ce motif fréquent du sacrifice rustique. Type d'anneau du dernier siècle de la république et de l'époque augustéenne.

Diam. 0m,025 ; larg. du chaton 0m,015[2].

***

Vaisselle d'argent.

27-8. — C. 1287, C. 1362. Deux *cuillers* en argent semblables (*cochlearia*)[3]. Graffiti sur la partie plate du manche, des deux côtés. Numéros d'ordre, ou notation pondérale?

Long. C. 1287 : 0m,175 ; C. 1362 : 0m,18. Poids : 21 gr.[4].

29. — C. 1376. *Casserole* en argent à manche discoïde[5] d'une forme fréquente en bronze et en argent[6]. Une rosace orne le

1. Henkel, p. 174, n° 1920, pl. LXXI, n° 1920 et 1920 a et b.; pl. LXXVIII, 388 (la cornaline); LXXIX, 16; *Croyances*, p. 438 et note 2.
2. Henkel, p. 19, n° 115, pl. VII, n° 19; pl. LXXVI, 216; LXXIX, 5; *Croyances*, p. 434, note 4; *Mém. Soc. Hist.*, V, 1847, n° 365-6.
3. *Dict. des ant.*, s. v. Cochlear; *Rev. arch.*, 1903, I, p. 23, fig. 15, etc.
4. Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX, 10, 17.
5. *Rev. arch.*, 1915, I, p. 315, fig. 8; *Croyances*, p. 441, fig. 103; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 485, note 4.
6. Casseroles à manches discoïdes, percés ou non : Willers, *Neuere Untersuchungen uber die römische Bronzeindustrie von Capua und Niedergermanien*, 1907, pl. VII, VI; p. 77 sq. Die Kasserolen mit kreisrundem Loch in der Scheibe am Griffende.

manche, et des volutes et têtes de canards les attaches de celui-ci avec le récipient, ce dernier élément apparaissant souvent à cette place sur les casseroles romaines[1] et sur les miroirs[2].

Long. 0^m,175 ; diam. du récipient, 0^m,098 ; profondeur, 0^m,06. Poids : 170 gr.

La rosace ou, sur d'autres exemplaires, les rayons bouletés[3] occupent la même place que la rouelle, dont ils dérivent, sur les manches de couteaux, sur les têtes d'épingles[4], depuis l'âge du bronze, et pendant toute la période de la Tène. L'art gallo-romain a continué ce principe ornemental et a, comme jadis, décoré de ces motifs la poignée des objets usuels, en leur attachant sans doute encore le même sens talismanique.

Ce type de casserole apparaît dès l'époque d'Auguste, mais il est surtout fréquent aux IIe et IIIe siècles[5]. Celle de Saint-Genis, que l'on peut dater de la première moitié du IIIe siècle[6], était-elle employée dans les repas, comme vaisselle d'usage courant, ou servait-elle aux libations du culte domestique? Il est difficile de le dire, quand le décor, comme c'est le cas ici, n'est pas suffisamment caractéristique[7], ces récipients se prêtant à l'un et à l'autre but.

1. Willers, *op. l.*, pl. VIII, 15, p. 73 sq. Kasserolen mit Schwanenkopfbüge am Griffende; pl. VI, 5 (au haut du manche); *Rev. arch.*, 1903, I, p. 18-9, 21, 23, 28.

2. Boscoreale, *Monuments Piot*, V, 1899, pl. XX.

3. Ex. Willers, *op. l.*, pl. VI, 7; sur le sens du disque à rayons bouletés, cf. *Rev. arch.*, 1917, I, p 124 sq. Les cornes bouletées des bovidés celtiques; *Rev. hist. rel.*, 1918, LXXVIII, p. 143 sq. Les monuments « gaulois » du Musée de Dôle.

4. *Croyances*, p. 364, référ.; p. 245, fig. 14, épingle en bronze de Frankengrab, surmontée d'une rouelle, Musée de Genève, B 1661, comme plus tard du chrisme chrétien, substitut de celle-ci (épingle du Musée de Genève, C 1280, *Croyances*, p. 253, fig. 18, 1; Forrer, *Die frühchristlichen Altertümer von Achmim Panopolis*, pl. XI, 1.); Déchelette, *Manuel d'arch. préhistor.*, II, 3, p. 1276, fig. 551 (manches de cuillers en bronze, époque celtique).

5. Willers, *op. l.*, p. 77 sq., p. 79 (II et III s.)

6. Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 485, note 4.

7. Cf. en revanche : les patères de Reignier et des Fins d'Annecy II, à destination évidemment religieuse.

Graffiti. On relève sur cette casserole plusieurs graffiti[1] (fig. 10).

Dans le fond : X.

Sous le manche, un nom propre, que M. Marteaux lit : *Maínuilo,* M et a étant liés. Ce serait, dit-il, le nom du bronzier. Nous avons déjà fait remarquer, à propos des graffiti de la patère de Reignier, que cette hypothèse est impossible, et que le nom n'est pas celui de l'auteur de la patère, mais plutôt celui du possesseur. La lecture est très douteuse ; le L n'est jamais représenté en cursive par une forme ressemblant au λ grec.

Sous le fond : deux lettres et deux autres traits sans portée.

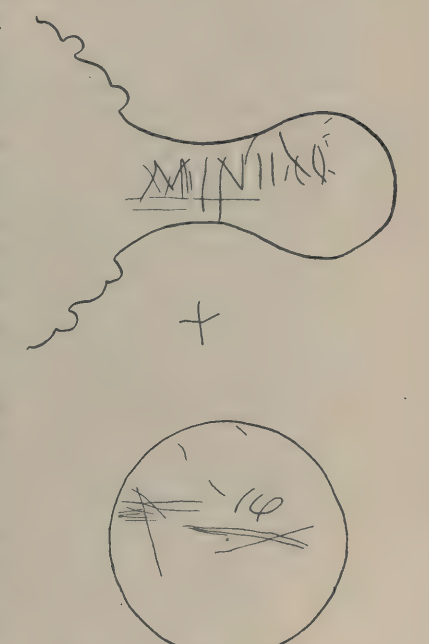


Fig. 10. — Casserole de Saint-Genis (revers).

30. — C. 1372. Petit *plateau* circulaire en argent qu'entoure une bordure de végétaux lotiformes, motif fréquent sur les pièces d'argenterie romaine[2] (fig. 11).

Diam. 0,12. Poids : 96 gr.[3].

Il est difficile de déterminer la destination de ce plateau, tout autant qu'il serait difficile de préciser le rôle d'un objet

1. *Rev. arch.*, 1915, I, p. 315, fig. 9 ; Marteaux, *Rev. savoisienne*, 1916, p. 40.

2. Ex. de ces bordures végétales : Montcornet, Thédenat-Héron de Villefosse, *op. l.*, pl. 3, p. 79, fig. 30 ; Hildesheim, patère avec Héraklès enfant, Saglio, *Dict. des ant.*, s. v. *Caelatura*, p. 803, fig. 974 ; Boscoreale, *Mon. Piot*, V, 1899, pl. XXI, XXII, 2 (plateau rond analogue à celui-ci, mais pourvu de pieds).

3. *Rev. arch.*, 1915, I, p. 316, fig. 10.

moderne analogue. Nous aimerions reconnaître en lui la « patella », le petit plat d'argent, sans anses, que les Romains plaçaient sur leur table, et sur lequel ils déposaient quelques fragments de nourriture pour les dieux domestiques, à côté de la salière rituelle[1].

Graffiti[2]. — Le revers est incisé de multiples graffiti (fig. 12



Fig. 11. — Trésor de Saint-Genis.

et 13). Dans la circonférence la plus petite formant support, nous renonçons à débrouiller ces lignes enchevêtrées (*a*), où l'on n'aperçoit distinctement qu'un A. Tout autour, on lit, sans doute possible, les noms Victor (*b*), Regina (*c*) Aruntio (*d*),

1. Thédenat-Héron de Villefosse, *op. l.*, p. 74 sq.
2. *Rev. arch.*, 1915, p. 316, fig. 11; Marteaux, *Rev. savoisienne*, 1916, p. 40.



Fig. 12. — Plateau (revers) du trésor de Saint-Genis.



Fig. 13. — Plateau (revers) du trésor de Saint-Genis.

ou, selon M. Marteaux, Uruntio, ce dernier étant, dit-il, un nom celtique; puis un mot indéterminé, Mor.mu. (*e*) (la lecture de M. Marteaux, Mormux, ne tient pas compte de la lettre placée entre R et M et qui paraît être un D). Au-dessus du mot Victor, une inscription est peut-être une notation pondérale (*f*); enfin, çà et là, ce sont des X (*g*), et d'autres traits encore.

* * *

Les Trésors de Cruseilles.

Il y avait à Cruseilles (*Crucilia*), sur la route menant de *Boutae* (Annecy) à *Genava*, à mi-chemin entre ces deux localités, un établissement romain important[1]. Près de là, à l'O. du village des Follats ou Faulex, au lieu dit « champ Trélacin », on découvrit en 1875 un trésor de monnaies et d'objets en argent. En 1880, on exhuma un nouveau trésor[2], à deux kilomètres environ de la route conduisant de Cruseilles à Vovray; il renfermait, dans une cassette de bois dont il ne restait plus que deux poignées[3], des monnaies et des bagues serpentiformes. Enfin, en 1883, M. Dusonchet vendit au Musée de Genève un petit vase de bronze contenant quatre bagues, découvert au même endroit que le premier trésor, soit dans le « champ Trélacin »[4]. Il y a là aussi de nombreuses tombes burgondes[5].



III. — Le trésor I de Cruseilles.

Le trésor de 1875[6], enfoui à deux mètres de profondeur, était réuni dans une cassette de bois que le temps a détruite,

1. *Rev. savoisienne*, 1907, p. 178.
2. *Ibid.*, p. 179; acquis en partie par M. Deshusses.
3. Cf. les poignées de cassettes du trésor de Saint-Genis, p. 267.
4. Achat du 21 mai 1883.
5. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 134 sq.
6. *Rev. savoisienne*, 1875, p. 43; 1898, p. 138-40, fig., description des objets au Musée d'Annecy; 1907, p. 178-9; communication de H. Gosse à la Société d'Hist. de Genève, 1877; cf. *Mémorial*, p. 198; *Rev. arch.*, 1910, II, p. 410; *Bull. Inst. nat. genevois*, XLI, 1914, p. 342; *Croyances*, p. 360.

mais dont il subsiste la clef et quelques fragments en bronze (nº 1-2). Les monnaies, réunies dans une écuelle, aux noms de Gordien (237), Trajan Dèce (249-251), permettent de rapporter l'enfouissement à la seconde moitié du IIIe siècle, peut-être lors d'une invasion d'Alamans en 259 [1], 269-70 [2], ou 277 [3].

En décrivant les objets de ce trésor qui sont conservés au Musée d'Annecy, MM. Marteaux et Le Roux les attribuaient à l'époque burgonde, tout en remarquant que plusieurs d'entre eux sont de facture nettement gallo-romaine. Ils expliquaient cette anomalie en supposant que ces derniers « sont tombés entre les mains des envahisseurs, et que ceux-ci les considérant comme des objets très précieux, les ont transmis à leurs descendants qui s'en sont parés jusque dans la tombe » ; ils pensaient que l'intaille d'une bague est une copie barbare d'après un modèle romain [4]. Toutefois, un examen plus minutieux les a amenés à modifier leur opinion [5]. A elle seule, du reste, la présence des monnaies suffisait à dater cette trouvaille, dont le style est celui des autres trésors du IIIe siècle.

Les objets ont été malencontreusement partagés entre les musées d'Annecy et de Genève, en lots à peu près égaux : on les réunit dans cette description, faisant précéder du nom « Annecy » ceux qui sont au Musée de cette ville.



Restes d'une cassette.

1. — C. 476. *Clef* en bronze. Long. 0,007 (fig. 14, 6).

2. — C. 571. Petit *cylindre creux*, avec fond, en argent. Peut-être revêtement d'un pied de la cassette? Haut. 0,01 ; diam. 0,07 (fig. 14, 10).

1. Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 486, enfouissements de divers trésors à cette occasion.
2. *Ibid.*, p. 487.
3. *Ibid.*, p. 438 ; *Rev. savoisienne*, 1873, p. 43 ; 1907, p. 172 ; attribué à cette date, sous le règne de Probus (276-282).
4. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 138 sq.
5. *Boutae*, p. 488.

*
* *

Fragment d'un vase métallique.

3. — Annecy. *Mince feuille d'argent, en arc de cercle,* dont la circonférence est découpée en *dents perforées,* auxquelles sont encore attachées de *petites tiges* de même métal, à section

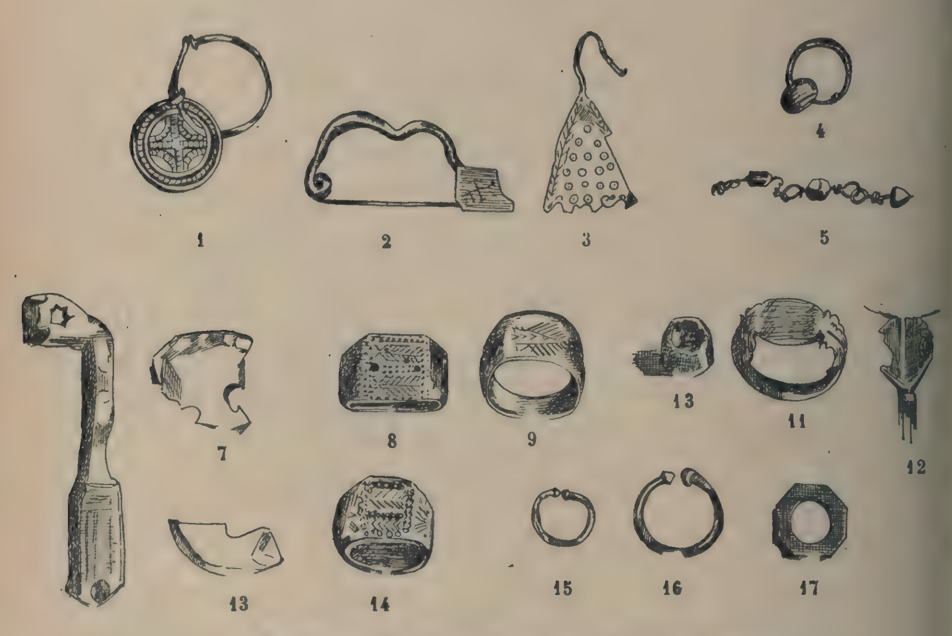


Fig. 14. — Trésor I de Cruseilles (Musée de Genève).

triangulaire très aplatie[1] (fig. 15, 1). On a dénommé cette pièce « fibule », et on l'a rapprochée d'une fibule halstattienne trouvée près d'Aubonne[2], à pendeloques triangulaires sou-

1. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 139, n° 8, fig. 11.
2. *Mém. Soc. d'Hist. de Genève*, IX, pl. I. Gosse a fait sur cette planche un complet mélange d'objets barbares et halstattiens qu'il prenait pour barbares.

tenues par des chaînettes ; on pourrait aussi mentionner une pendeloque de Molinazzo près d'Arbedo, trapèze avec anneau de suspension, auquel sont attachées sept petites tiges pointues, rondes ou en crochet[1], et d'autres monuments analogues. Ces comparaisons ne semblent pas justifiées. On remarquera que la pièce ne paraît pas complète, mais que ses bords latéraux, irréguliers, dénotent une cassure, l'arc de cercle n'étant qu'un fragment du cercle entier. Cette apparence, les découpures dentelées et perforées, les lamelles d'argent qui s'y attachent, rappellent les revêtements métalliques du vase en bois appartenant au trésor de Saint-Genis (fig. 3 et 4), et l'on supposera plutôt l'existence, dans celui de Cruseilles, d'un récipient analogue.



Fragments de colliers.

5. — Annecy. « Une *chaînette* à maillons formés d'un fil d'argent tordu et supportant deux petits cylindres en verre noir »[2] (fig. 15, nº 16).

6. — C. 475. Fragment de *chaînette* en argent, à maillons identiques aux précédents, retenant trois perles de verre, bleue, bleu doré et rouge, et une verte. Long. 0,04 (fig. 14, nº 5).

* * *

Pendeloques, jadis attachées à des colliers ou à des bracelets, des chaînettes.

7-9. — *Trois pendeloques* en forme de *rouelle* à quatre rais, semblables d'apparence et de décor à celle qui est encore suspendue au collier des Fins d'Annecy I et ayant même destination[3].

7. — C. 461. Diam. 0,02[4] (fig. 14, nº 1).

1. *Antiqua*, 1885, p. 56, pl. XIII, 5, fig. 7.
2. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 139, nº 4, fig. 14.
3. Cf. ci-dessous, fig. 19.
4. *Croyances*, p. 360.

8-9. — Annecy. Interprétées d'abord à tort comme boucles d'oreille[1] (fig. 15, nos 6-7).

10. — Annecy. *Pendeloque* « constituée par une sorte de



Fig. 15. — Trésor I de Cruseilles (Musée d'Annecy).

fusaiole en émail blanc ornée d'une spirale noire se déroulant du centre jusqu'à la circonférence. Par le trou central passe un fil d'argent tordu en boucle qui sert à la suspension »[2]. Sans

1. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 139, n° 6, fig. 9 et 15; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 114, note 2.
2. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 139, n° 5, fig. 13.

doute pendeloque de collier, et non, comme on l'a dit, boucle d'oreille (fig. 15, n° 5).

11. — Annecy. « *Deux pendeloques en jais*, percées de deux trous de suspension ; les deux côtés supérieurs sont amincis, le bord inférieur, qui est curviligne et taillé en biseau, présente quatre et deux encoches[1] » (fig. 15, n°s 2-3).

12-13. — C. 572, C. 573. *Deux fragments* de deux pendeloques circulaires en jais, perforées au milieu de deux trous. Larg. $0^{m},02$-$0^{m},025$ (fig. 14, n°s 7, 13).

On sait que cette matière a été souvent employée, depuis l'âge paléolithique, pour la confection des pendeloques et des amulettes[2].

***

Boucles d'oreilles, fibule.

14-6. Ces trois objets en argent paraissent avoir servi de boucles d'oreilles, plutôt que de pendeloques de colliers. Le crochet ouvert, qui subsiste encore dans les n°s 14 et 16, n'aurait pas assuré l'objet à la chaîne; en revanche, de nombreuses boucles d'oreilles modernes portent encore de pareils crochets.

14. Annecy. Munie d'un crochet de suspension; les bords sont dentelés, le champ est incisé de points[3] (fig. 15, n°s 8).

15. Annecy. Le crochet de suspension est brisé. Les deux côtés du triangle isocèle sont ornés du motif en arêtes de poisson, et le champ est couvert de petits cercles ponctués. Le bord inférieur est festonné en trois dents, dont chacune est percée d'un trou[4] (fig. 15, n° 9).

16 C. 473. Pendeloque analogue à la précédente, mais encore munie de son crochet de suspension. Le bord inférieur a un

1. *Ibid.*, p. 139, n° 2, fig. 4.
2. Ex. au Musée de Genève, *Croyances*, p. 229.
3. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 139, n° 3, fig. 12.
4. *Ibid.*, p. 139, n° 3, fig. 23.

nombre de dents supérieur, et n'est pas percé[1]. Haut. $0^{m},04$ (fig. 14, n° 3).

Cette forme triangulaire rappelle celle de la hache, qui, dès le néolithique, peut-être même dès le paléolithique, fut un objet de culte, reproduit par de nombreuses pendeloques talismaniques. On en trouve des exemples depuis l'âge du bronze jusqu'à l'époque romaine, et plus tard encore[2]. Attachées à des chaînes de colliers[3], à des bracelets, elles réunissaient souvent au symbole de la hache divine d'autres motifs protecteurs, aussi anciennement vénérés, tels que les cercles ponctués[4], le motif en arête de poisson ou en palme, qui apparaît déjà sur ces petits objets dès l'âge du bronze[5]. Les trois dentelures du n° 14 ne sont pas dépourvues de tout sens; elles rappellent le chiffre prophylactique trois, qui inspire tant d'ornements de l'art de la Tène et de son héritier l'art gallo-romain, et les trois trous dont elles sont percées répondent aux trois cercles disposées en ligne ou en triangle, dont on connaît tant d'exemples[6]. On trouve déjà l'association des trois dentelures et des trois trous sur une amulette cranienne de la Marne de l'âge du fer[7].

17. Annecy. « Une *rondelle de bronze* d'un usage indéterminé; elle est percée de trois trous, disposés en triangle, qui sont oblitérés par des rivets d'argent[8] » (fig. 15. n° 4). Puisque ces orifices ont été soigneusement bouchés, l'argent se détachant en clair sur le bronze sombre, ils n'avaient pas une portée pratique, mais ornementale. On retrouve ici les trois points ou cercles dont il vient d'être question, souvent disposés de façon à imiter

1. *Croyances*, p. 314, 315, fig. 32, I; 353, 348, note 2.
2. *Croyances*, p. 310 sq. Nombreux exemples de ces pendeloques au Musée de Genève.
3. Ex. Déchelette, *Manuel d'arch. préhistorique*, II, p. 334, fig. 131, I.
4. *Croyances*, p. 347 sq.
5. Ex. au Musée de Genève, *ibid.*, p. 313, fig. 30-1.
6. *Croyances*, p. 335 sq.; ex. divers au Musée de Genève. Cf. à propos des trois boules sur l'autel de la patère d'Auguste, *Rev. arch.*, 1920, I, p. 170.
7. Déchelette, *op. l.*, II, 3, p. 1296, fig. 560, 6.
8. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 139, fig. 8.

un triangle, dont on a expliqué ailleurs le sens symbolique[1].

18. — C. 444. Boucle d'oreille; petit anneau formé d'un fil d'argent retenant une perle de verre bleu. Diam $0^m,015$[2] (fig. 14, n° 4).

19. — C. 848. Fibule en argent; croix à extrémités recroisetées, incisée sur la plaque d'arrêt. Long. $0^m,04$; haut. $0^m,02$ (fig. 14, n° 2).

« Cette fibule, nous disait M. Cartier, est très curieuse et énigmatique. Son type appartient exclusivement au premier âge du fer : ressort unilatéral, arc serpentant formé d'un fil rond, porte-agrafe avec plaque identique à celui de la Certosa. Cette fibule est donc tout à fait aberrante au milieu où elle a été trouvée, et je n'en connais pas d'autre exemple dans un milieu romain. Est-ce un objet conservé? Est-ce une survivance de fabrication d'un type antérieur de plusieurs siècles? Mais il semble, dans ce cas, que les découvertes auraient dû en livrer d'autres exemplaires. Je reste fort perplexe ».

***

Divers.

20. — C. 570. Petit *anneau octogonal* plat, en argent, sans destination précise. Diam. $0^m,015$ (fig. 14, 17).

21-2. — C. 1033 et C. 1034. Deux petits *anneaux* en bronze, ouverts, à extrémité renflée. Destination indéterminée. Diam. $0^m,015$ (fig. 14, 16).

22-4. — C. 1033 et C. 1036. Deux petits *anneaux* identiques aux précédents, en bronze doré, diam. $0^m,012$ (fig. 14, 15).

1. *Croyances*, p. 335 sq., nombreux ex.
2. Cf. boucles d'oreilles analogues, époque barbare, Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, p. 91.

***

Bracelets.

25. — Annecy. *Bracelet ouvert* en argent massif, strié sur son pourtour de cannelures obliques peu profondes[1] (fig. 15, n° 15).

26. — C. 470. *Bracelet* identique, formant paire avec le précédent. Diam. extérieur $0^m,08$; $0^m,06$; intérieur, $0^m,06$; $0^m,046$ (fig. 16).

27. — C. 472. *Bracelet* ouvert, ruban plat en argent, en forme de *serpent* dont la tête rejoint la queue, motif très fréquemment



Fig. 16. — Trésor I de Cruseilles.

employé pour les bagues et les bracelets[2], comme celui du serpent enroulé sur lui-même[3]. Diam. $0^m,65$-$0^m,06$[4] (fig. 16).

28. — C. 471. *Bracelet,* fil d'argent dont les extrémités se rejoignent en formant des *nœuds,* d'un type semblable à celui de Saint-Genis (p. 273). Diam. $0^m,055$[5] (fig. 16).

1. *Rev. savoisienne,* 1898, p. 139, n° 7, fig. 21.
2. *Croyances*, p. 239 note 4; *Monuments Piot*, V, 1899, p. 265; cf. le serpent de la patère des Fins d'Annecy II, et, sur le sens de ce thème, *Rev. arch.*, 1920, I, p. 130 sq.
3. Cf. les bagues de Saint-Genis, des Fins d'Annecy I, et de Cruseilles.
4. *Croyances*, l. c.
5. *Croyances*, p. 240 et note 4.

***

Bagues[1].

29-33. — Cinq *bagues* en argent, en forme de *serpent enroulé* sur lui-même, motif déjà rencontré dans le trésor de Saint-Genis (p. 274) et qu'on retrouvera dans celui des Fins d'Annecy I. Elles présentent entre elles de légères divergences dans les replis du serpent et les stries gravées sur le corps de celui-ci. La tête du reptile est indiquée parallèlement aux replis, sauf dans le nº 30.

29. — Annecy[2] (fig. 15, nº 11).

30. — Annecy[3] (fig. 15, nº 10). La tête du serpent est dressée, et les enroulements du corps sont capricieux.

31. — C. 459, diam. 0m,019[4].

32. — C. 469, diam. 0m,021.

33. — C. 468. *Bague* en argent; anneau sur lequel est gravé un *demi-losange*, avec petits traits à l'intérieur et à l'extérieur (fig. 14, nº 9). Le losange rayonnant, associé aux cercles multiples, paraît sur les bracelets du trésor de Saint-Genis et sur une bague du trésor des Fins d'Annecy I; on en a déjà indiqué la signification. Diam. 0m,019; 0m,015[5].

34-37. — Quatre *bagues* en argent, anneaux sur lesquels sont incisés des motifs en forme de *palme* ou *d'arêtes de poisson*, déjà signalés à propos des pendeloques triangulaires de ce même trésor et très fréquents sur les bagues de cette époque,

1. Les diamètres s'entendent de diamètres intérieurs.
2. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 137, nº 10, fig. 16; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 114, note 5.
3. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 137, nº 9, fig. 18.
4. Ces bagues de Cruseilles, au Musée de Genève, sont mentionnées : *Croyances*, p. 239, note 1 ; C. 459, *ibid.*, p. 241, fig. 10, 2.
5. *Croyances*, p. 242, note 1 ; 385.

surtout dans les contrées gallo-romaines, qui l'ont hérité de l'ornementation indigène antérieure[1].

34. — Annecy. « Une *bague* en argent, portant, au lieu de chaton, une surface aplatie ovalaire gravée d'un dessin représentant une palme dont les éléments sont terminés par des globules[2] » (fig. 15, n° 14). On a déjà noté (p. 276), à propos de la patère de Saint-Genis, la prédilection de l'art celtique, puis de son continuateur gallo-romain, pour les extrémités bouletées des ornements.

35. — C. 460. *Bague* en argent; deux lignes parallèles de points incisés en rectangle délimitent le chaton, à l'intérieur duquel on voit deux *palmes* superposées, séparées elles aussi par deux lignes de points. Diam. 0m,021-0m,017[3] (fig. 14, n° 14).

36. — C. 467. *Bague* identique à la précédente. Diam. 0m,019-0m,002[4].

37. — C. 468. *Bague* avec motif analogue. Diam. 0m,017, 0m,015[5] (fig. 14, n° 8).

38. — C. 488. *Bague* en argent, dont la partie aplatie formant chaton est dépourvue d'ornement. Diam. 0m,019 0m,02 (fig. 14, n° 11).

***

Bagues à chaton sertissant une pierre (fig. 17).

39. — Annecy. « Une *bague* en argent à anneau très épais, supportant un chaton de *verre noir*, dont la surface est rugueuse et dépolie par suite de son séjour prolongé dans la terre[6] » (fig. 15, n° 13).

1. Ex. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande*, p. 204, fig. 210 (Lyon); pl. XVIII, 352, 353 (Vandœuvres, près Genève. *Croyances*, p. 244, fig. 13, 2, 3, 242, note 1, C. 1710-1).
2. *Rev. savoisienne*, 1838, p. 140, n° 13, fig. 19.
3. *Croyances*, p. 244, fig. 13, 1 ; 242, note 1.
4. *Croyances*, p. 242, note 1.
5. *Ibid.*
6. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 140, n° 12, fig. 22.

40. — Annecy, « *Bague* en argent à cercle ciselé sertissant un chaton en pâte de verre sur lequel sont représentés en creux *deux lutteurs*[1] » (fig. 15, n° 12).

41. — C. 462. *Bague* en argent. Pâte de verre bleu : devant un homme assis, près d'un arbre, gambadent et broutent des quadrupèdes (chèvres ?). Diam. 0m,019-0m,02 (fig. 17, n° 2).

42 — C. 466. *Bague* en argent. Pâte de verre bleue, avec tête radiée, diam. 0m,018 (fig. 17, n° 4).

43. — C. 489. *Bague* en argent. Pierre rouge, fendue, dont la gravure n'est plus distincte. Personnage debout devant un autre ; diam. intér., 0m,016-0m,02 (fig. 17, n° 5).





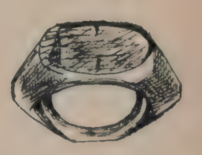


Fig. 17. — Trésor I de Cruseilles.

44. C. 1031. *Bague* en bronze doré. Cornaline : chapiteau corinthien, orné d'une rosace et surmonté d'un motif en croissant bouleté à chaque extrémité. On en rapprochera le motif qui termine la toiture de certains mausolées romains de Trèves et d'Igel, un chapiteau corinthien, orné sur chaque côté d'une tête de face, qui correspond à la rosace de celui-ci et qui est surmonté de la pomme de pin, emblème d'immortalité[2] (fig. 17, n° 1).

45. — C. 1032. *Bague* en bronze doré. Cornaline : personnage, femme agenouillée, levant le bras droit au ciel et ramenant le gauche dans le dos ; une draperie couvre le bas du corps. Niobide ? diam. 0m,015-0m,017 (fig. 17, n° 3).

1. *Ibid.*, p. 140, n° 11, fig. 17 ; Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 116, note 1.
2. Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*, VI, p. 291 n° 5093, p. 420, n° 5238, p. 458-9.

*
* *

IV. — Le trésor II de Cruseilles.

Le petit vase en bronze vendu en 1883 par M. Dusonchet au Musée de Genève, contenant quatre bagues, a été trouvé, comme le trésor de 1875, au lieu dit « champ Trélacin ». C'est par erreur que M. Marteaux, dans son article de la *Revue savoisienne* consacrée au trésor de 1875, l'incorpore à celui-ci[1].

1. — C. 1082. Il ne reste de ce vase que d'informes fragments; en métal très mince, il était muni d'un rebord évasé, et n'avait aucune ornementation[2].

2. — C. 1078 Bague en argent, en forme de serpent enroulé sur lui-même. Sur le corps, des traits verticaux alternent avec des croix, association banale dans l'ornementation gallo-romaine et barbare, que nous avons déjà relevée sur le revêtement métallique d'un vase provenant de Saint-Genis[3]. Diam. 0^m,02[4].

3. — C. 1079. Id. Diam. 0^m,02.

4. — C. 1080. Id. Diam. 0^m,021[5].

5. — C. 1081. Id. Diam., 0^m,018.

*
* *

Les deux trésors des Fins d'Annecy.

Le vicus de *Boutae*, dépendant de la *civitas* de Vienne dans la province de Narbonaise, s'élevait sur la voie impériale de Darentasia (Moutiers) à Genava. Les Gallo-Romains l'avaient édifié dans la partie sud de la plaine qui s'étend de Cran à Vignières, au N. du lac d'Annecy, limitée entre la montagne

1. *Rev. savoisienne*, 1907, p. 179.
2. *Ibid.*
3. Barrière-Flavy, *op. l.*, pl. LXXVII, LXXVIII, LXXX.
4. *Rev. savoisienne*, 1907, p. 179; *Croyances*, p. 239, note 1.
5. *Rev savoisienne*, 1907, p. 179.

de Veyrier, le côteau d'Annecy-le-Vieux, le Fier et le Thiou, et qui porte aujourd'hui le nom des « Fins d'Annecy[1] ». MM. Marteauy et Le Roux[2], décrivant les fouilles qui y ont été faites, les objets trouvés, ont pu reconstituer l'histoire de cette agglomération[3], depuis sa fondation, entre 45-27 avant Jésus-Christ, jusqu'à son déclin, vers le ve siècle de notre ère, survenu à la suite des invasions barbares qu'elle eut à subir surtout depuis le IIIe siècle[4].

Les Fins d'Annecy ont livré plusieurs trésors monétaires, témoins irrécusables des calamités qui désolèrent le vicus. Les uns ne comptent que quelques pièces; d'autres sont très importants, et l'un arrive même à dépasser le chiffre de 10.000 monnaies[5]. Une cachette renfermait des fragments de grandes statues en bronze et la belle statuette d'Hermès, de type polyclétéen, qui a fait partie de la collection Dutuit, le tout déposé sous une large tuile à rebords[6]. Ce sont enfin les deux trésors d'argenterie que le Musée de Genève a pu acquérir, provenant, l'un d'une sépulture (I), l'autre d'une cachette (II).

1. Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 353, carte de la Sapaudia; p. 17, fig., p. 1 sq. situation de Boutae; Blanchard, *Annecy, Esquisse de géographie urbaine*, Grenoble, 1917; cf. *Rev. des ét. anciennes*, 1917, p. 213.

2. Marteaux-Le Roux, *Boutae (Les Fins d'Annecy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne, du Ier au Ve siècle*, 1913; ajouter les suppléments des mêmes auteurs : *Boutae, 1er supplément, Rev. savoisienne*, 1914, p. 145; *2e suppl.*, ibid., 1915, p. 58 sq.; *3e suppl.*, ibid., 1916, p. 21 sq.; *4e suppl.*, ibid., 1917, p. 101 sq.; *5e suppl.*, ibid., 1921, p. 37 sq.

3. Histoire du vicus, *Boutae*, p. 351 sq.; principales dates, rangées chronologiquement, p. 459 sq.

4. Ravages du IIIe siècle, *ibid.*, p. 56, 356.

5. Trésor enfoui en 69 ap. J.-C., Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 470; plusieurs trésors composés de quelques pièces, *ibid.*, p. 137, 232, 326; 36 pièces d'or, déposées au IIe siècle dans un mur de maison, *ibid.*, p. 262; 26 pièces de bronze, dans deux vases, fin du IIe siècle, *ibid.*, p. 40, 480; 4.200 pièces, dans un vase de terre, IIIe siècle, *ibid.*, p. 58, 488; 1° 10700 pièces, dans deux vases, l'un de terre, l'autre de métal, IIIe siècle, *ibid.*, p. 42, 488; Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, trad. de Blacas, 1878, III, p. 115, n° 7. Cf. encore, *Mém. Soc. Hist.*, XX, 1879-88, p. 559-60; Vallier, *Le trésor des Fins d'Annecy*, 1867; *Rev. arch.*, 1910, II, p. 410, référ.

6. *Boutae*, p. 44 sq.

V. — Le trésor I des Fins d'Annecy.

Les parcelles 384 et 385 des Fins d'Annecy renfermaient un cimetière des époques gallo-romaine et burgonde, à l'O. de la voie pavée menant de Boutae à Saginatum (fig. 18). A quatre

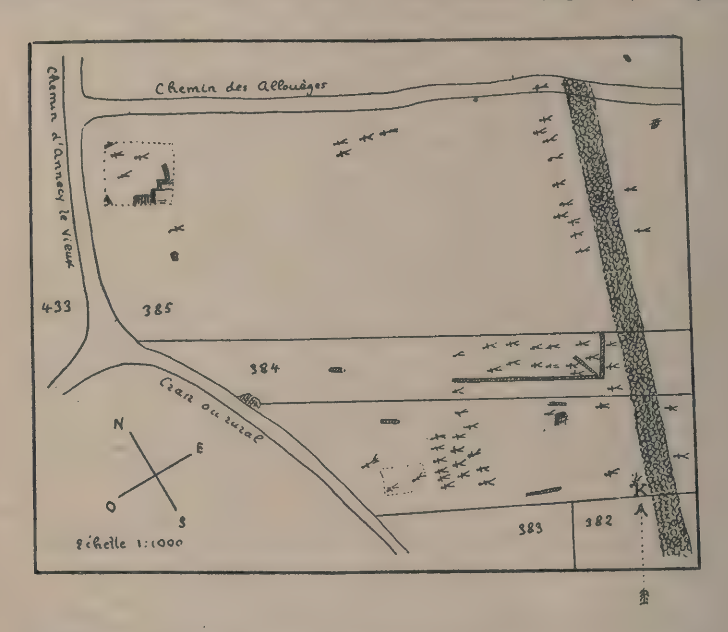


Fig. 18. — Fins d'Annecy. Cimetière gallo-romain et burgonde, (d'après Marteaux et Le Roux).

mètres de cette voie, et à une profondeur de $1^m,30$ [1], au point K du plan, on découvrit en 1902 une sépulture de femme [2].

Le corps reposait sans doute dans un cercueil de bois,

1. La profondeur de $1^m,80$, donnée par MM. Marteaux et Le Roux, est inexacte et provient peut-être d'une simple erreur typographique, le trois ayant été changé en huit. Le procès-verbal autographe de 1902, rédigé par le propriétaire et conservé au Musée, indique $1^m,30$.

2. Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 112 sq., pl. XXIV, Sépulture de femme gallo-romaine; p. 483-4; Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande*, 1913, p. 203-4, 209, pl. LXXIX, n° 27-36; *Rev. arch.*, 1915, I, p. 314, référ. Pour la situation de la tombe, cf. *Boutae*, p. 115, plan C, et le plan général du vicus.

suivant un usage fréquent en Gaule dès la fin du IIe siècle pour les gens de condition moyenne[1], déposé dans l'argile vierge ; les clous recueillis tout autour en seraient les vestiges[2]. On remarquera cependant que les clous ramassés dans les tombes y ont été souvent mis comme talismans[3], pour défendre le mort contre le mal, tout comme les statuettes, les monnaies, et d'autres objets, et qu'il est souvent difficile de dire s'ils avaient un rôle pratique ou prophylactique.

Le cadavre, dont aucun ossement n'a été conservé, était orienté rituellement, comme tous les défunts de ce cimetière, de l'O. à l'E., les pieds à l'E., la tête à l'O., de manière que le visage regardât le soleil levant[4], symbole de résurrection.

La déesse Vénus, petite figurine en argile blanche, protégeait encore la morte. Un vase de terre (fig. 19), près de sa tête, renfermait ses bijoux, le collier auquel on avait enfilé ses sept bagues, et dont on avait réuni les extrémités par un bracelet. Avant de le clore par une épaisse tuile carrée, on y avait encore introduit une monnaie, arrêtée en travers du goulot.

Cette monnaie est un dupondius de l'impératrice Orbiana[5], femme d'Alexandre Sévère, qui régna de 222 à 235 après J.-C.[6]. Elle fournit un précieux indice pour dater cet ensevelissement, que l'on fixera au milieu du IIIe siècle de notre ère[7]. Rappelons toutefois qu'on utilisait souvent, comme monnaies funéraires, d'anciennes pièces n'ayant plus cours, et que l'âge des monnaies déposées dans les tombes ne peut fournir que des approximations chronologiques, précisant surtout la date la plus reculée[8]. Un écart de quelques années est donc admissible,

1. *Boutae*, p. 484, note 1.
2. Cf. les clous recueillis dans les tombes barbares, restes de cercueils, Besson, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 45.
3. Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, I, 1917, p. 336-7.
4. Sur cette orientation dans les tombes burgondes, cf. *Rev. savoisienne*, 1898, p. 32-3; Barrière-Flavy, *op. l.*, p. 3; Besson, *op. l.*, p. 41.
5. Cohen, IV, p. 76, n° 10.
6. Fröhner, *Médaillons de l'empire romain*, 178-8.
7. Marteaux-Le Roux, *Boutae*, p. 483, adoptent, on ne sait pour quelle raison, la date très précise de 223.
8. Cagnat-Chapot, *op. l.*, I, p. 336.

mais on ne pourra pas descendre plus bas que la seconde moitié du IIIe siècle, les bijoux révélant les caractères de cette époque.

*
* *

1. — 1279. *Statuette de Vénus*, en terre blanche. Haut. 0m,14 [1] (fig. 19). Le visage est brisé à sa droite. La déesse,



Fig. 19. — Trésor I des Fins d'Annecy (d'après Marteaux et Le Roux).

debout, jambes jointes, presse de sa main gauche son sein gauche pour en faire jaillir le lait et ramène la main droite sur son sexe. Une draperie retombe de l'épaule gauche jusqu'aux pieds, mais sans voiler en rien le corps. On a retrouvé dans la même parcelle une figurine semblable, portant l'estampille du céramiste bien connu Pistillus, qui provient sans doute

1. *Boutae*, p. 113, pl. XXIV, nº 2; Henkel, *op. l.*, p. 203, fig. 209; *Croyances*, p. 437, note 1.

aussi d'une sépulture[1], et le fragment d'un troisième exemplaire, dans la parcelle 392[2].

Ce type est bien connu ; il a été multiplié par les ateliers des céramistes de l'Allier[3], auteurs de ces statuettes, qui y ont apporté de légères variantes, dans la chevelure, dans la draperie, dans les attitudes qui peuvent être inversées[4]. La déesse gallo-romaine est la lointaine descendante des vieilles Aphrodites orientales, qui, dans leur attitude hiératique et faisant les deux gestes de fécondité, protègent la tombe et assurent l'existence du défunt dans l'au-delà[5].

2 — 1378. *Monnaie*[6] (fig. 19). La monnaie au type d'Orbiana, déposée dans le vase que fermait une tuile, est la pièce que le mort doit payer au batelier infernal pour son passage, l'obole de Charon des Grecs[7], mais qui, d'une façon plus générale, est le talisman donné au mort pour le protéger contre les mauvais esprits. Cet usage, qui remonte à la plus haute antiquité, puisqu'il semble avoir été connu sous une autre forme dès l'âge paléolithique[8], s'est perpétué sans interruption à travers les siècles jusqu'à nos jours[9]. Il n'est pas spécial à l'Europe, et on le retrouve chez tous les peuples et dans tous

1. *Boutae*, p. 112, fig. 14.
2. *Ibid.*, p. 106, fig. 13; *Rev. savoisienne* 1896, p. 34-5.
3. Tudot, *Collection de figurines en argile*, 1860; Blanchet, *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, in *Mém. Soc. ant. de France*, 1890, L; suppl. 1901; Toutain, *Figurines en terre cuite découvertes à Alesia*, Pro Alesia, III, 1908 (spécialement sur ces Vénus), etc.
4. La statuette des Fins d'Annecy correspond au type reproduit : Tudot, *op. l.*, pl. 71, p. 29, fig. XXXVIII (statuette de Dion, Allier); Toutain, p. 11-2.
5. Heuzey, *Figurines antiques de terre cuite*, p. 32 sq., 36 sq., 186; Perrot, *Hist. de l'Art*, III, p. 554 sq.
6. *Boutae*, pl. XXIV, p. 12, p. 113; Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX en bas à gauche.
7. Pottier, *Étude sur les lécythes blancs attiques*, p. 49.
8. De Villeneuve, *L'obole de Charon dans les temps préhistoriques*, L'Anthropologie, 1906, 17, p. 629 sq. (grottes de Grimaldi, petits galets de schiste placés dans la bouche du mort).
9. C'est encore l'usage, dans le Berry, de déposer quelque monnaie dans le linceul, *Rev. des ét. anciennes*, 1909, p. 174.

les pays[1]. Avec ce talisman[2], on fermait les orifices du mort, dangereux pour lui comme pour les survivants, sa bouche[3], ses yeux[4]. On le glissait dans sa main, ou à sa portée, sous sa main[5]; on le déposait aussi à côté de lui, comme c'est le cas ici. Sous l'Empire romain, c'est une loi générale, surtout dans les classes inférieures de la société, que chaque sépulture doit contenir une ou plusieurs monnaies, et les exemples de cet usage sont innombrables. On les mettait dans l'urne contenant les cendres du mort, si celui-ci avait été inciné, ou au milieu de ses ossements, quand on l'avait inhumé ; on les déposait aussi sur la lampe funèbre[6].

3. — 1266. Le *vase* qui contenait les bijoux (fig. 19)[7] a une panse presque sphérique, surmontée d'un goulot trapu et munie de deux petites anses latérales. Sa pâte rougeâtre, assez grossière, est recouverte d'un vernis rouge foncé. Cette forme

1. Ex. à Madagascar, *L'Anthropologie*, 1912, p. 321 sq.

2. Cf. sur la monnaie funéraire l'abondante littérature qui lui a été consacrée, entre autres : Saglio, *Dict. des ant.*, s. v. Funus, p. 1388, n° 7; Karlowicz et Gaidoz, *L'obole du mort*, Mélusine, X, 1900-1, p. 56, 114; Sartori, *Die Totenmünze*, Arch. f. Religionswiss., 1899, II, p. 205 sq. ; Segerstedt, *Mém. Université de Lund;* cf. *Rev. hist. des rel.*, 1913, LXVIII, p. 83; Sébillot, *Le Folklore*, p. 261; Tylor, *Civilisation primitive*, I, p. 575; A. Reinach, *Le rite de l'obole de Charon et la monnaie talisman*, in *Rev. ethnogr. et sociol.*, 1914, n° 2-3; id., *Institut français d'Anthropol.*, 1914, 11 février, Comptes rendus des séances, tome II, p. 24 sq. ; *Rev. des ét. grecques*, 1913, p. XLVIII; Babelon, *Traité des monnaies*, I, p. 516 ; Cagnat-Chapot, *Manuel d'Arch. romaine*, I, 1917, p. 336; Déchelette, *Les origines de la drachme et de l'obole*, 1911 ; id., *Collection Millon*, p. 243, note 3.

3. Ex. très nombreux. Pour n'en citer qu'un, cf. les tombes gauloises de Langsdorf, près de Frauenfeld, *Indicateur d'ant. suisses, Rev. des ét anciennes*, 1911, p. 346-7.

4. Frazer, *Rameau d'or*, I, p. 40; *Année sociol.*, X, 1905-6, p. 56 : cf. masque de sorcier d'une tombe de l'Alaska, dont chaque orbite est occupée par une monnaie chinoise. Dix Bolles, *Chinese relics in Alaska*, Proceed. N. S. National Museum, 1893; cf. *L'Anthropologie*, V, 1894, p. 726.

5. *Indicateur d'ant. suisses*, 1902-3, I, p. 34-6 (cimetière gallo-helvète de Vevey); Viollier, *Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse*, 1919, p. 74, 84.

6. Cagnat-Chapot, *op. l.*, p. 336.

7. Marteaux-Le Roux, *Boutae*, pl. XXIV, I, p. 113; Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX, 37; il n'est pas exposé dans la vitrine qui contient les bijoux, mais dans la vitrine 4 réservée à la céramique gallo-romaine.

est fréquente dans la céramique gallo-romaine de cette époque. Haut : 0^m,12.

4. — 1268. *Collier*[1] en argent (fig. 19). La *chaîne*, longue de 0^m,85, est constituée par des maillons d'une technique fort habile. Ils sont « formés d'un anneau replié deux fois sur lui-même suivant deux plans perpendiculaires... La soudure de chaque anneau était faite après l'accrochage en série, puis chaque maillon replié, puis réouvert avec un mandrin suivant deux plans à angle droit »[2]. On a trouvé aux Fins d'Annecy des fragments de chaînes semblables[3], et le collier de Saint-Genis, d'autres exemplaires encore[4], témoignent que ce procédé était fréquent à cette époque.

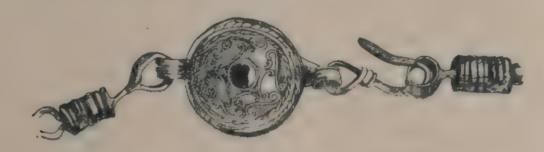


Fig. 20. — Trésor I des Fins d'Annecy.

La chaîne se termine à chaque extrémité par un barillet cylindrique, orné de moulures concentriques et prolongé par un anneau tournant. A l'un de ces barillets est fixée l'*agrafe*, plateau circulaire (diam. 0^m,027) avec un *crochet* qui s'insérait dans l'*anneau* de l'autre barillet (fig. 20).

Ce plateau[5], fortement bombé, avec un étroit bord plat décoré de cercles concentriques, sertissait en son centre, actuellement vide, une verroterie ou un émail. Sur la partie convexe, ce sont des lignes en relief, décrivant des S et des C, soit cinq C

1. *Boutae*, p. 113, pl. XXIV, 2; Henkel, *l. c.*
2. *Boutae*, l. c.; cf. la description de cette technique, donnée par Henkel, p. 203, note 1.
3. *Boutae*, p. 252, pl. LXXV, 17, p. 251.
4. Henkel, l. c. ex; Saglio, *Dict. des ant.*, s. v. Catena, p. 969, fig. 1243, en bas, à gauche.
5. *Boutae*, pl. XXIV, 3, p. 113; Henkel, *l. c.*; *Croyances*, p. 378, 379, fig. 83, 1, 380; *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 49, fig. 25, 3.

appuyés par leur courbure au vide central, et cinq S tout autour. On reconnaît dans cette ornementation le vieux signe en S, talisman répété à satiété pendant des siècles sur les objets de parure[1] par l'art celtique, puis par l'art gallo-romain, et qui a persisté dans l'art barbare[2]. Le motif en C, auquel il s'associe, est un autre signe non moins fréquent[3], prophylactique lui aussi. Leur union paraît déjà sur les monuments de l'époque de la Tène, et se retrouve aux époques romaines et barbares[4].

A l'opposé du fermoir, une *rouelle* (diam. $0^{m},027$) à quatre rais est attachée à la chaîne par un fil en torsade[5]. Sa circonférence est faite de cercles concentriques alternativement lisses et striés; au point de rencontre des quatre rayons s'élève un bouton central. Ces rouelles, déjà rencontrées dans le trésor de Cruseilles, et dont on connaît de nombreux exemples, sont des talismans rappelant, à l'époque romaine, l'antique symbole de la roue solaire ; elles continuent les vieilles rouelles employées si souvent comme pendeloques à l'âge du fer[6]. Rouelles et signes en S, indépendants ici, sont parfois plus étroitement associés sur le même monument, et l'on connaît des rouelles sur lesquelles sont posés des S[7].

La chaîne servait de collier; le fermoir reposait sur la nuque et la rouelle descendait sur la poitrine, à la place habituelle des amulettes de ce genre, protégeant cet endroit vital[8].

MM. Marteaux et Le Roux sont cependant d'un autre avis. Rappelant que les rouelles de l'époque barbare sont portées à

1. Ex. bracelets de la Tène, Déchelette, *op. l.*, II, 3, p. 1221, 1223, 1225, fig. 519, 2, 3.
2. *Croyances*, p. 374 sq.
3. *Ibid.*, p. 280 sq.; *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 57.
4. C'est ainsi que j'interprète les deux « lettres » S et C sur une bague romaine de Coblence, Henkel, *op. l*, p. 96, n° 1029.
5. *Boutae*, pl. XXIV, n° 11 ; Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX ; *Croyances*, p. 359, fig. 66, 2; *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 49, fig. 25, 3.
6. *Croyances*, p. 353 sq.; *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 49; divers ex. au Musée de Genève.
7. *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 49, note 4, référ.
8. *Croyances*, p. 359; *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 49, 95, référ.

la ceinture, pour y suspendre divers objets[1], ils pensent qu'il en était de même ici, et qu'il s'agit d'une agrafe destinée à supporter les diverses pièces de la trousse féminine[2]. Le collier serait donc plutôt une chaîne de ceinture, analogue à celles que portaient déjà les femmes à l'époque de la Tène II[3]. Cependant on ne peut comparer la pendeloque, ayant un diamètre de 0m,027, aux grandes rouelles de l'art barbare ; ce n'est qu'un ornement talismanique, sans autre but pratique. La longueur des chaines de ceintures varie de 0m,95 à 1m,68 ; celle du trésor des Fins d'Annecy, suffisante pour un collier descendant sur la poitrine, serait trop courte pour une telle destination.

On pourrait cependant faire observer que, lors de la découverte, le bracelet réunissait les maillons en un autre point que le fermoir ; que, par conséquent, la chaîne, brisée avant d'avoir été déposée dans la tombe, peut avoir perdu quelques-uns de ses mailllons, avant qu'on en ait rapproché les tronçons au moyen du bracelet. D'autre part, en l'état actuel, la pendeloque n'est pas exactement placée à l'opposite du fermoir, mais quelque peu désaxée par rapport à celui-ci ; le désaxement serait plus considérable encore, si l'on admet qu'il manque quelques maillons. Il semble donc qu'il s'agit bien d'un collier.



Les bagues (fig. 19).

5. — 1274. *Bague* en argent, de forme dite chevalière, dont le chaton à peine indiqué est lisse[5]. Diam. 0m,17

6. — 1272. *Anneau* en argent, orné de dents incisées alter-

1. Besson, *L'art barbare*, p. 49, 125, la rouelle de suspension ; Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, p. 184 sq., la rouelle ou plaque ajourée de suspension.
2. Marteaux-Le Roux, *op. l.*, p. 114.
3. Déchelette, *op. l.*, II, 3, p. 1230 sq.
4. *Ibid.*, p. 1234, note 5.
5. *Boutae*, pl. XXIV, n° 6, p. 114 ; Henkel, *op. l.*, p. 201, n° 2275, pl. LXIX, 32 ; LXXX, 14.

nant d'un bord à l'autre, de sorte que l'espace réservé simule un *ruban sinueux*, un *zigzag*. Ce décor est fréquent [1], et le zigzag, que l'on peut mettre en relation avec le serpent sinueux céleste, ou avec le zigzag-éclair [2], continuera à être un motif préféré de l'art barbare. Diam. 0m,018 [3].

7. — 1276. *Anneau* octogonal en argent, dont les pans sont décorés de *losanges* gravés à la pointe et séparés par deux dents en creux [4]. Diam. 0m,016.



Les bagues romaines polygonales, ornées de losanges, ne sont pas rares [5]; on y rencontre aussi un seul losange [6], ou l'alternance de losanges et de barres verticales [7], comme dans l'ornementation d'autres objets gallo-romains, par ex. dans la céramique. L'art barbare continue ce motif [8], l'unissant encore aux traits verticaux [9].



Fig. 21.
Trésor I des Fins d'Annecy.

8. — 1275. *Bague* en argent. Un grand *losange* est entouré de points en quinconce et renferme en lui-même un losange plus petit duquel partent des traits comme des rayons (fig. 21). Diam. 0m,018 [10].

On a montré ailleurs la valeur prophylactique de ce motif

1. Ex. Henkel, pl. XVI, 307; n° 294, 295; pl. XXVII, n° 645-7.
2. *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 63; *Croyances*, p. 387; sur le serpent céleste dégénérant en tresse, en zigzag, cf. mon mémoire, *Le nœud gordien*, *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 56 sq.
3. *Boutae*, pl. XXIV, n° 10, et 10 *a*, p. 114; Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX, 31 LXXX, 10 et 10 *a*; p. 201, n° 2271.
4. *Boutae*, pl. XXIV, n° 9 et 9 *a*, p. 114; Henkel, *op. l.*, pl. LXXIX, 30; LXXX, n° 11 et 11 *a*; p. 201, n° 2272.
5. Henkel, *op. l.*, pl. I, 13-6; XVI, 311, 313.
6. *Ibid.*, pl. I, 15; XXVII, 668.
7. *Ibid.*, pl. XXXIII, 874-881.
8. Besson, *L'art barbare*, p. 160, pl. XXVI, 9; *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 64 sq.; 56, fig. 27, n° 29-30.
9. *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 56, fig. 27, n° 32.
10. *Boutae*, pl. XXIV, 7 et 7 *a*, p. 114; Henkel, *op. l.*, p. 201, n° 2274; pl. LXXIX, 34; LXXX, 13 et 13 *a* et *b*; *Croyances*, p. 385, 387, fig. 91, 2.

losangé, souvent associé à d'autres signes, cercles multiples, S, etc., et paraissant avoir, lui aussi, un sens céleste. Les traits qui l'entourent ici précisent cette signification, en le faisant rayonner comme un soleil[1]. Les bracelets de Saint-Genis, les bagues de Cruseilles, ont déjà témoigné de la fréquence de cette ornementation.

9. — 1271. *Bague* en argent, en forme de *serpent* enroulé sur lui-même, dont les écailles sont indiquées par des lignes entrecroisées[2]. Diam. 0m,017[3].

On a déjà vu à plusieurs reprises ce motif banal.

10 — 1277. *Bague* en argent ciselée, à côtés cordiformes[4]. Le chaton retient une pâte de verre bleu sombre, sur laquelle est gravé un personnage, qui semble vêtu d'une chlamyde dans le dos, nouée à gauche, tenant dans ses mains tendues des objets indistincts. Diam. 0m,02.[5].

11. — 1273. *Bague* en argent ciselée de façon analogue. Cornaline rouge : Satyre trayant une chèvre, thème fréquent dans l'art romain[6]. Diam. 0m,016[7].

12. — 1269. *Bracelet* ouvert formé d'un simple fil d'argent, épais de 0m,03, sans aucun décor. Ce type très primitif, déjà

1. *Croyances*, p. 384 sq.; *Rev. hist. rel.*, 1915, LXXII, p. 67 sq.
2. Bague analogue, Henkel, *op. l.*, pl. XVII, 335.
3. *Boutae*, pl. XXIX, 8, p. 114; Henkel, *op. l.*, p. 201, n° 2273; pl. LXXIX, 29; LXXX, 12.
4. Ornementation fréquente, Henkel, *op. l.*, pl. XXIII, 451, 454, 455; XII, 244, 248, etc. Cf. bague de Cruseilles (fig. 17, n° 41), de Saint-Genis, n° 25. Cf. encore les plaques en forme de cœur terminant un bracelet de Reignier, plus haut, p. 253, note 2.
5. *Boutae*, pl. XXIV, 4 et 4 *a*, p. 116; Henkel, *op. l.*, p. 201, n° 2276; p. LXXIX, 27; LXXX, 15 et 15 *a* et *b*.
6. Ex. relief en terre cuite. *Jahrbuch d. arch. Instituts*, 1912, p. 172, fig. 26 (jeune fille trayant une chèvre).
7. *Boutae*, pl. XXIV, n° 5 et 5 *a*, p. 116; Henkel, *op. l.*, p. 201, n° 2277, pl. LXXIX, 28; LXXX, 16 et 16 *a* et *b*.

constaté dans le trésor de Saint-Genis (p. 273, n° 19), persiste depuis l'époque de la Tène [1] jusque dans l'art barbare [2]. Diam. $0^{m},045$ [3].

VI. — Le Trésor II des Fins d'Annecy.

Ce trésor, découvert en 1912, a été l'objet d'une étude spéciale, parue ici même, à laquelle nous renvoyons [4].

W. Deonna.

1. Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1213, fig. 515, 2.
2. Besson, *op. l.*, p. 156, fig. 96.
3. *Boutae*, pl. XXIV, p. 113; Henkel, pl. LXXIX, 31.
4. *Le trésor des Fins d'Annecy*, *Rev. arch.*, 1920, I, p. 112-206.

LE DÉPÔT DE L'ENFANT SUR LE SOL

RITES ANCIENS ET ORDALIES MYTHIQUES[1]

Soyez bien aises quand vous trouvez l'occasion de faire quelques ouvrages un peu grossiers ; cela vous fortifie et vous est très bon. Vous savez que le Saint-Esprit loue la femme forte de ce qu'elle a roidi ses bras pour le travail.

Mme DE MAINTENON[2].

Il y a quelque cinquante ans les gens d'Europe qui refusaient de croire que les Chinois noyaient uniformément leurs petites filles, n'entendaient point sans chagrin raconter qu'en tous cas les malheureuses étaient toutes, à leur naissance, abandonnées, sans aucun soin, pendant trois jours, sur un tas de chiffons. Douloureuse aggravation de la diète des nouveau-nés ! A dire le vrai, ces récits attendrissants s'appuyaient sur une tradition populaire ; mais celle-ci, pour les temps modernes au moins, correspondait plutôt à une métaphore qu'à une pratique effective. La métaphore cependant n'était point de pure invention et voilà le curieux : d'un usage antique, qui n'impliquait, à l'égard des fillettes, aucune malveillance barbare, le goût du symbolisme moral a fait sortir une formule qui peut-être, au cours des siècles, servit de justification à des traitements peu humains et qui, pour finir, a permis de jeter quelque discrédit sur les mœurs chinoises.

L'auteur de la métaphore malfaisante, on peut le deviner,

1. Article écrit en juin 1920.
2. Mme de Maintenon (*Entretiens sur l'éducation des filles*, du mois de mars 1703; glose sur le *Proverbe*, XXXI, 19) : « *Elle met ses mains au fuseau et ses mains tiennent la quenouille* ».

est une femme de lettres ; c'est l'une des plus anciennes et des plus célèbres de la Chine, la *Ts'ao Ta-kou* [1] : instruite des lettres antiques, sœur d'historien, historienne, un peu pédante, elle exerça avec succès, dans le gynécée des *Han*, les fonctions délicates de professeur d'arts d'agrément et de maîtresse de morale. Elle écrivit, tout comme une autre, un traité de l'éducation des filles ; voici comme il débute : « Dans l'antiquité, quand il naissait une fille, pendant trois jours on la couchait au bas du lit ; on lui donnait pour hochet une (fuserole de) terre cuite ; puis, après un jeûne purificatoire, on annonçait (la naissance aux Ancêtres). On la couchait *au bas* 下 du lit, pour manifester sa condition humble : son rôle était d'être (tenue) *plus bas* 下 qu'un homme. On lui donnait *pour hochet* une (fuserole de) terre cuite pour manifester le zèle (qu'elle devrait (montrer) pour le travail : son rôle était de *tenir en main* un instrument de) travail. Après un jeûne purificatoire, on annonçait (la naissance) aux Ancêtres défunts, pour manifester qu'elle devait avoir pour rôle (d'assurer) la perpétuation des sacrifices. Dans ces trois choses (il faut voir) sans doute les principes fondamentaux de conduite du sexe féminin » [2]. Ainsi étaient averties les femmes impériales d'avoir à être modestes, travailleuses et prolifiques.

La *Ts'ao Ta-kou*, historienne, aimait les textes qu'on cite en les commentant. Quelle est sa source ? C'est un morceau du *Che King*, la dernière strophe d'un hymne commémoratif qui

1. Nom sous lequel est connue *Pan Tchao*, sœur et auxiliaire de l'historien *Pan Kou* ; *Ts'ao* est le nom de famille de son mari, *Ta-kou* le titre des fonctions dont elle fut chargée dans le gynécée impérial. On trouvera au ch. CXIV du *Heou Han chou* sa biographie ainsi que le texte des « *Avertissements aux femmes* » d'où est extraite la citation qui suit.

2. 古者. 生女三日. 臥之牀下. 弄之瓦塼. 而齋告焉. 臥之牀下. 明其卑弱. 主下人也. 弄之瓦塼. 明其習勞. 主執勤也. 齋告先君. 明當主繼祭祀也. 三者蓋女人之常道.

passe pour célébrer la construction d'un palais édifié par le roi *Siuan* (828-782 avant J.-C.) de la dynastie *Tcheou*. Le roi y vivra heureusement; sa famille prospérera : il rêvera d'ours ou de serpents, présages de la naissance de garçons ou de filles [1].

乃生男子.	Or donc, il est né un garçon !
載寢之牀.	Çà ! couchez-le dessus le lit !
載衣之裳.	Çà ! vêtez-le d'habits de jour !
載弄之璋.	Çà ! pour hochet, un sceptre en jade !
其泣喤喤.	Qu'il vagisse ! oh ! qu'il peut crier !
朱芾斯皇.	Rouges, brillent ses genouillères !
室家君王.	Maison royale ! ou fief princier !
乃生女子.	Or donc, il est né une fille !
載寢之地.	Çà, couchez-la dessus la terre !
載衣之裼.	Çà, vêtez-là d'habits de nuit !
載弄之瓦.	Çà, pour hochet, une fuserole !
無非無儀.	Rien pour le Mal ! Rien pour l'Honneur !
唯酒食是議.	Qu'elle borne aux repas sa tâche !
無父母貽罹.	Point n'aient, ses parents, de chagrin ! [2]

1. *Che King. Siao ya*, trad. Couvreur, p. 221.
2. La *Tsa'o Ta-kou* a glosé sur le texte en utilisant les traditions que l'on retrouve dans les notes des commentateurs du *Che King*. *Tcheng K'ang-tch'eng* indique, par exemple, que le garçon est placé sur le lit pour manifester sa dignité 尊之, la fille à terre pour marquer son humilité 卑之. L'expression qui signifie « (objet de) terre cuite » dans le texte de *Pan Tchao* est une expression double composée du mot employé par le *Che King* et du mot par lequel *Tcheng* l'interprète. *Tcheng* ajoute qu'il s'agit là d'un instrument servant aux tisserandes (fuserole ?). — *Habit de jour* : m. à m. vêtement intérieur, emblème de la règle qui veut qu'un homme ne s'occupe que des affaires de l'extérieur de la maison 外 (*Tcheng*). — *Sceptre en jade* : tablette d'investiture tenue en main aux cérémonies des cours seigneuriales (*Tcheng*, cf. *Tcheou li*, *Ta Tsong-po*. Biot, I, p. 431 et 432). — *Genouillères rouges* : signe distinctif du roi et des seigneurs (*Tcheng*, cf. *Li Ki*, Couvreur, I, p. 701)

On entend assez, dans ces deux strophes, la joie des heureuses naissances; il est clair que cette joie est plus franche quand il s'agit d'un garçon. Un garçon ne quitte point sa famille ; son avenir y est assuré : soit qu'il perpétue la lignée royale, soit qu'il reçoive un apanage princier, on est sûr qu'on verra briller sur lui les genouillères rouges qui distinguent les seigneurs ; dès ses premiers vagissements, on reconnaît avec orgueil, à la sonorité de sa voix, la force d'âme qui fait le souverain. Il y a plus d'incertitude dans le destin d'une fille : elle abandonnera les siens pour épouser un étranger ; sans doute elle aura sa part de gloire quand, aux côtés de son mari, elle participera au culte de sa nouvelle famille [1] ; mais enfin, elle sera subordonnée, occupée à surveiller la préparation des repas sacrificiels [2] ; elle n'agira jamais de sa propre initiative, et, qu'elle fasse bien ou mal, c'est à l'influence souveraine [3] de son seigneur que seront rapportés tous ses actes ; s'il y a de l'honneur, il sera tout pour lui. Sans doute, aussi, elle représentera, dans une cour étrangère, la politique et les intérêts traditionnels de sa propre famille ; mais quelle honte si elle ne réussit point et se voit répudier par un mari qui déclarera « ne pouvoir assurer avec elle le service des Autels du Sol et des Moissons et du Temple ancestral [4] ». C'est là un chagrin que ses

— *Maison royale ou fief princier* : les fils du roi *Siuan* auront un apanage sauf l'aîné qui succèdera (*Tcheng*). — *Habit de nuit* : emblème de la règle qui veut qu'une femme ne s'occupe que des affaires de la maison intérieure 內 (*Tcheng*). Selon *Mao*, langes. — *Rien pour le mal*, une femme ne fait rien de sa propre autorité 專 — *K'ong Ying-ta* indique que *le garçon est placé sur la terre à sa naissance, tout comme la fille : quand on le met sur le lit, ce n'est plus le tout premier moment de la naissance* 非始生.

1. Voir *Tsi t'ong*. *Li Ki*, Couvreur, II, p. 325 et *Tsi yi*, ibid., II. p. 275.

2. Voir *Che King*, *Chao nan*, 2 et 3, Couvreur, p. 18 et 19, cf. *Tsi t'ong*. *Li ki*, Couvreur, II, p. 321.

3. Thème général des préfaces du *Tcheou nan* et du *Chao nan* (premières sections du *Kouo fong* dans le *Che King*. Voir Granet, *Fêtes et Chansons anciennes*, p. 79, cf. encore *Ta ya* I, 6, *Che King*, Couvreur, p. 333.

4. Formule de la répudiation, *Tsa ki*, *Li Ki*, Couvreur, II, p. 197 sqq.

parents ne sont points sûrs d'éviter et la perspective des vendettas féodales [1] rend plus mélangée la joie que donne sa naissance.

L'institutrice du gynécée des *Han* vivait à une époque où, du moins en droit, le rôle des femmes était moins important qu'aux temps féodaux; elle avait pour mission d'apprendre la modestie au personnel d'un harem nombreux, d'un harem où l'ordre n'était plus assuré par la pratique de la *polygynie sororale* [2] : en démarquant le *Che King*, elle a mis l'accent sur ce qui, dans le texte, pouvait manifester l'infériorité féminine.

A l'occasion d'une naissance, les Chinois pratiquaient un certain nombre de rites qui, d'abord, semblent avoir pour fin d'orienter l'enfant vers la destinée particulière à son sexe, en lui conférant des aptitudes appropriées. Ainsi les rituels nous apprennent que, dès qu'un fils naissait [3], on disposait un arc à gauche de la grande porte ; pour une fille, c'était, à droite de la porte, une serviette : il s'agit là d'attributs propres à chaque sexe. La serviette que la mère, au départ de la pompe nuptiale, avec de solennelles adjurations, attache à la ceinture de la mariée, celle-ci l'utilise pendant la nuit des noces [4]. Le tir à l'arc est la grande affaire du noble : c'est en s'y montrant adroit, aux concours périodiques, qu'un vassal prouve sa droiture et mérite son fief [5]. Arc ou serviette suspendus sont des souhaits contraignants, des présages efficaces de bon succès pour l'homme noble ou la future épouse.

Le *Che King*, en des vers d'une symétrie rigoureuse, nous fait connaître d'autres rites. On revêtait l'enfant mâle de vêtements bons pour un homme, destiné à passer ses journées hors de la

1. Voir par exemple, *Sseu-ma Ts'ien*, trad. Chavannes, t. IV, p. 52.
2. Voir Granet, *Polygynie sororale*, p. 91.
3. *Li Ki, Nei tsö*, Couvreur, I, p. 663 et *Che yi*, ibid., II, p. 678.
4. Voir Granet, *Coutumes matrimoniales*, T'oung pao, XIII, p. 539 et *Chansons anciennes*, pp. 123-125.
5. *Li Ki, Wang tche*, Couvreur, I, p. 299 et *Che yi, ibid.*, II, p. 669 志正.

maison, l'activité masculine étant d'ordre social. La fille était habillée d'un vêtement de nuit, en signe qu'elle ne déploierait d'activité qu'à l'intérieur du gynécée et pour remplir ses devoirs d'épouse. De même, pour hochet, un garçon recevait un sceptre de jade et une fille un instrument servant au tissage et fait de terre cuite (une fuserole, sans doute). Enfin, le fils était placé sur le lit, la fille à terre.

La *Ts'ao Ta-kou*, parmi ces pratiques, a choisi celles qui fournissaient le thème d'une allégorie profitable à son œuvre d'édification. Elle n'a point glosé sur les différences d'habits : peut-être paraissait-il inutile, à ce professeur de morale des femmes impériales, d'insister sur des coutumes qui évoquent trop d'images sexuelles. Plus vraisemblablement encore ne trouvait-elle point de leçons à tirer d'un usage qui (comme le rite de la serviette et de l'arc) montre simplement dans quels milieux différents se situent l'activité masculine ou féminine. Surtout, le texte où elle s'appuyait ne lui fournissait, sur ce point, aucun élément de développement métaphorique. Il en était autrement des vers :

Çà ! couchez-le dessus le lit !
Çà ! couchez-la dessus la terre !
Çà ! pour hochet, un sceptre en jade !
Çà ! pour hochet, une fuserole !

Rien qu'à évoquer les deux enfants, tenant en main, l'un une tablette de beau jade, emblème de haute dignité, l'autre un humble instrument de travail fait de terre vulgaire, on a moyen d'inculquer aux femmes des sentiments de modestie. Non point sans forcer le sens du texte qu'on utilise, ni sans fausser la valeur de l'usage qu'il décrit. Donner à un garçon pour hochet une tablette d'investiture, comme suspendre un arc à la porte, donner à une petite fille une fuserole, de même que suspendre une serviette, c'est simplement vouloir les prédisposer, l'un à remplir les devoirs qui lui incomberont dans la hiérarchie féodale où il prendra place, l'autre à tenir dans la maison les fonctions que les rites assignent à l'épouse. Que, portant à la ceinture la serviette rituelle, la femme accomplisse

ses devoirs conjugaux [1], ou que, fuserole en main, elle préside à la confection des vêtements sacrés [2], son activité, pour être différente, n'est ni moins importante ni moins noble que celle du mari quand il participe aux cérémonies de la cour seigneuriale. Mais le texte prêtait à la glose — à condition d'insister sur la matière dont étaient faits les deux hochets : la *Ts'ao-Ta-kou* a construit cette image tendancieuse de deux enfants s'amusant avec des jouets de valeur bien inégale : présages, pour le garçon, d'une noble vie qui s'écoule doucement, occupée par de belles cérémonies, et, pour la fille, d'une existence employée à de dures et grossières besognes.

L'esprit qui a conduit ce développement métaphorique est plus sensible encore pour l'autre rite. Le *Che King* dit que le nouveau-né est couché sur le lit et la nouvelle-née à terre ; il a suffi à la *Ts'ao Ta-kou* de condenser les deux vers en une phrase et d'écrire que l'on couchait la fille *au bas* 下 *du lit*, pour obtenir aussitôt une image éclatante de l'*infériorité* 下 *féminine*. Comme elle savait manier sa langue, en bonne Chinoise, elle a réussi à employer le même mot pour définir cette infériorité juridique et pour peindre l'image de la fillette déposée sur le sol. Par cet artifice ingénieux, elle a fixé pour l'avenir le sens des vers qu'elle commentait et de l'usage qu'ils notaient ; du même coup, en lui donnant une valeur nouvelle, elle a aidé à se maintenir une pratique dont elle et ses contemporains ne sentaient plus la signification originale. Le traité de morale d'un auteur aussi subtil méritait le succès ; il l'a eu : sans doute, sous son influence, beaucoup de gens bien pensants, pour inculquer tôt la modestie à leurs filles, ont voulu, à leur naissance, les laisser à terre pendant trois jours.

Pendant trois jours, le *Che King* ne le disait pas et, en le disant,

1. Les caractères 婦 bru et 妻 épouse notent graphiquement l'importance de la serviette pour évoquer l'idée de femme. Cf. *Li Ki*, *K'iu li*. Couvreur, I, p. 106.
2. Cf. *Yue ling*, *Li Ki*, Couvreur, I, p. 350 et *Tsi t'ong*, ibid., II, p. 322.

la *Ts'ao Ta-kou* a rendu (du moins aux archéologues) un grand service. Dans les usages modernes, c'est le troisième jour après la naissance que se fait une cérémonie de purification, le lavage du nouveau-né 洗三 ; dans l'antiquité, c'était le troisième jour [1] que l'on commençait à porter l'enfant 三日始負子.

Ce jour-là, le père, averti de la naissance, ordonnait un sacrifice, par lequel, comme l'indique la *Ts'ao Ta-kou*, étaient, à leur tour, avertis les ancêtres. Ainsi le nouveau-né était reçu dans la famille 接. Un vassal, désigné par la consultation des sorts, se purifiait, revêtait des habits de cérémonie, et, pour la première fois, portait l'enfant dans les bras. Le service qu'il rendait ainsi était assez méritoire pour qu'on le payât du présent rituel de quelques pièces de soie. Le nouveau-né, alors seulement, était remis à sa nourrice, c'est-à-dire à sa mère pour les gens du peuple et les nobles du dernier rang, et, pour les grands-officiers et les seigneurs, à une mère nourricière dirigée par une gouvernante et assistée par une gardienne, désignées, toutes trois, par les sorts [2]. Ces gardes le tenaient enfermé dans une pièce réservée où nul n'entrait sans raison grave [3] (car « *l'esprit vital et le souffle d'un enfant sont sans force* » 兒精氣微弱) [4], jusqu'à la fin du troisième mois. Ce temps de retraite terminé, il était présenté en cérémonie 見 à son père, à son grand-père et recevait un nom personnel dont on faisait part à la parenté et qu'on enregistrait à l'état-civil [5]. Il continuait jusqu'à la troisième année, à vivre avec sa nourrice ; sa nourriture terminée [6], il prenait enfin part,

1. *Nei tsö Li Ki*, Couvreur, I, p. 663.
2. *Ibid.*, pp. 663-664 et 672 (Voir au *Tsouo tchouan*, *Houan* 6e an , Legge, p. 49, un exemple historique des cérémonies de la naissance).
3. *Ibid.*, p. 665.
4. Glose de *Tcheng*.
5. *Nei tsö, ibid.*, pp. 665 à 672.
6. *Ibid.*, p. 672. La fin de la nourriture donne lieu à une petite cérémonie ; la nourrice du fils d'un seigneur, quand on la renvoie, est reçue par le seigneur et gratifiée d'un présent.

avec les autres enfants, à la vie commune du gynécée.

La cérémonie du troisième jour, comme celle du troisième mois, clôt une période de la vie enfantine et ouvre une période nouvelle : ces périodes semblent correspondre à des stages que ferait le nouveau-né avant de pénétrer dans la vie familiale. L'isolement, qu'on lui imposait pendant ces retraites successives, presque absolu tant qu'il n'avait point de nom, était total les premiers jours où on l'abandonnait, garçon sur le lit ou fille sur la terre, sans vouloir encore le nourrir. Pourquoi donc cet abandon et cette diète ?

La gardienne de l'enfant, si c'était un garçon, ne le recevait pas des mains du vassal chargé de le porter pour la première fois, avant que l'on n'eût tiré six flèches à l'aide de l'arc suspendu trois jours à la porte [1]. Cet arc n'était point un arc ordinaire; il devait être fait en bois de mûrier et les flèches étaient d'armoise : le mûrier est l'un des arbres sacrés [2], l'armoise une plante salutaire, efficace contre les souillures [3]. On tirait les flèches vers le ciel, la terre et les quatre points cardinaux; un commentateur pense que c'était là un rite d'élimination des Malheurs qui peuvent venir de toutes les directions [4]; un autre indique qu'il s'agit d'un usage antique [5]; divers textes montrent que les anciens Chinois espéraient en tirant, avec des arcs faits d'un bois sacré, des flèches d'armoise, de roseau ou

1. *Ibid.*, p. 663.

2. On va voir qu'il est l'arbre consacré au Centre et correspond à l'élément Terre. Voir encore *Chansons anciennes*, p. 254, les références données note 6.

3. Cf. *Chansons anciennes*, XLVI, v. 20 et note p. 99. Cf. p. 144. La pièce où se retire la femme avant d'accoucher est dite « chambre de repos 宴室 » (*Ta Tai Li ki* ch. XLVIII) et « chambre de l'armoise 蔞室 » (*Sin chou*, ch. X, 胎教).

4. *K'ong Ying-ta* (glose au *Che yi*, *Li Ki*, Couvreur, II, p. 678) 象禦四方之亂.

5. Note de *Tcheng* au *Nei tsö*, *Li Ki*, Couvreur, I, p. 663.

d'épine, éliminer magiquement les Calamités, le Mal, le Néfaste [1].

Les rituels s'occupent moins volontiers des filles que des garçons; pour elles, disent-ils, on ne tirait point de l'arc : en effet, puisqu'à leur naissance ce n'était point un arc que l'on suspendait à la porte. On y suspendait une serviette : on ne nous dit pas si, le troisième jour, on s'en servait et de quelle façon. Sans doute était-elle bonne à évacuer des souillures, cette serviette que les femmes doivent toujours porter à la ceinture à côté d'un sachet de parfum et dont il est dit que, la nuit des noces, elle servait à purifier [2].

Les pertes sanglantes [3] de la naissance souillent 姅 la mère, et l'enfant participe à cette impureté : il faut bien l'en purger avant de le nourrir. Mais les rites du troisième jour et la période d'isolement qu'ils couronnent n'ont-ils qu'une fin négative?

Les chroniques [4] nous ont conservé la mémoire d'un antique seigneur du pays de *Tch'ou* qui, pour s'acquitter de ses devoirs de roi, n'avait qu'un arc de pêcher et des flèches d'épine : avec ces armes magiques, il écartait de son pays les Calamités; avec elles encore — car le texte met leur possession en parallèle avec celle des talismans qui fondent les pouvoirs seigneuriaux —,

1. Par ex. : *Fong sou t'ong yi* chap. 桃梗 : un arc de pêcher et des flèches d'épine servent à chasser les Calamités 災 (au même passage, l'on voit que, quand le sage *Yi Yin* entra au service de *T'ang* le victorieux, fondateur de la dynastie Yin, celui-ci prit soin de le faire fumer sur un feu d'armoise : l'armoise de la chambre de l'accouchée correspond-elle à des fumigations et à un feu de l'accouchée ?) De même *Kou kin tchou*, ch. I, mêmes procédés pour chasser le Néfaste 不祥 Comp. *Tchong houa kou kin tchou* v° 辟惡車.

2. Voir (Granet, *Coutumes matrimoniales*. T'oung pao, XIII, p. 540), la glose de *Tcheng*.

3. *Chouo wen*, v° 姅. Une impureté résulte des écoulements sanguins, menstrues, avortements, accouchements.

4. Voir *Tsouo tchouan*. *Tchao*, 12e an. Legge, p. 641 et Chavannes *SMT*, IV, p. 361.

il exerçait positivement sa puissance; elles lui permettaient de faire sentir son action dans tous les coins de son domaine. Il y a, de même, des textes et des commentateurs pour nous dire qu'en tirant de l'arc pour un nouveau-né, on établissait une liaison entre lui et les lieux où, plus tard, devrait s'exercer son action : « Il fallait que, d'abord, il eût des intentions sur les lieux où il agirait, pour qu'ensuite il pût manger des grains [1] ». Manger des grains (recevoir sa part des offrandes données au seigneur en hommage), c'est avoir son rang marqué dans la hiérarchie féodale, où, précisément, chacun se classe d'après son habileté au tir de l'arc [2]. Tant qu'on n'a pas tiré de l'arc en sa faveur, un garçon ne doit point manger : il doit attendre que, par ce moyen, on le mette en communication avec le sol nourricier du pays qu'il gouvernera ou aidera à administrer.

Un rituel développé [3], à l'usage de l'héritier présomptif du royaume, montre cette idée bien au clair. Pour une telle naissance, on se sert de cinq arcs de bois différents, choisis chacun pour correspondre aux quatre Orients et au Centre; on dispose de cinq flèches pour chaque arc; on en tire trois seulement, et, naturellement, dans la direction de l'espace dont est l'emblème le bois de l'arc que l'on emploie; les deux flèches restantes de chaque lot sont, de même, suspendues à la gauche des quatre Portes (Est, Ouest, Sud, Nord) de la capitale et celles de l'arc de mûrier (qui correspond au Centre) à la gauche de la Porte d'enceinte des Autels du Sol et des Moissons. Flèches jetées à toutes les directions de l'espace, flèches offertes aux points où culmine l'énergie sacrée de la Terre natale, procédé d'éva-

1. *Che yi*, *Li Ki*, Couvreur, II, p. 678 先有志於其所有事 et glose de *Tcheng* au *Nei tsö*; ibid., I, p. 663.

2. *Che yi*, ibid.

3. Inséré dans le *Sin chou*, l. c. L'arc correspondant à l'Est est en elœococa [= (saison) Printemps = (animal d'offrande) Coq]; l'arc du Sud en saule (= Été = Chien]; l'arc du Centre en mûrier (= Bœuf]; l'arc de l'Ouest en jujubier [= Automne = Mouton]; l'arc du Nord en plaqueminier [= Hiver = Porc].

cuation, procédé d'approche, élimination, acquisition, tout cela se voit bien dans ce texte, fruit d'une savante technique rituelle, et fait clairement apparaître le caractère double de la cérémonie du troisième jour.

Ce texte a encore le mérite de faire sentir que l'élimination de souillures et l'acquisition de puissance positive qui donnent au nouveau-né le droit d'être nourri, s'obtiennent, toutes deux et conjointement, par un procédé à la fois énergique et prudent de mise en contact avec *la Terre nourricière*. Or, si tel est bien le caractère de la cérémonie qui clôt les trois premières journées de la vie enfantine, n'est-il pas remarquable que, pendant ces trois jours où on ne le porte point encore, l'enfant ait été abandonné (comme la *Ts'ao Ta-kou* le *Che King* nous l'apprennent) garçon, *sur le lit* et, fille, *sur la terre*?

Le contact, ni pour l'un ni pour l'autre, n'est immédiat ou trop intime, car, tous deux sont vêtus ; mais il se fait de manière différente. La fille est déposée, tout simplement, sur le sol ; en celui-ci, dans les trois jours, va se disperser la souillure, cependant que la faible vitalité de l'enfant sera réconfortée par l'énergie terrestre. Mais, pour le garçon, il faut autre chose que de le déposer en un point quelconque du sol ; car, lui, le mariage ne doit point le dépayser et il passera tous ses jours dans la maison paternelle : on le couche sur le lit. Or, si dans les domaines d'architecture compliquée où vivait la Noblesse, la mère pour accoucher se retirait dans une chambre latérale, dans la maison antique qu'habitaient toujours les gens du peuple, le mari cédait, pour le temps des couches [1], sa place à la femme, et le lit, sur lequel on déposait le garçon, se trouvait certainement, au moins en ce cas, dans la partie sacrée de la maison 奥, dans l'angle Sud-Ouest [2], dans l'endroit le moins éclairé, là où l'on conservait les semences [3] et où l'on

1. *Nei tsö*, *Li Ki*, Couvreur, I, p. 671.
2. Coin situé sous la fenêtre du Sud, ne recevant pas directement la lumière et peu éclairé.
3. Le mot *ngao* a le sens de 藏 : grenier.

faisait les offrandes réservées à ceux qui n'étaient point morts sans postérité [1], dans le coin, enfin, qui appartenait en propre au chef de famille [2] parce qu'on le considérait comme la résidence des puissances tutélaires de la famille et de la maison. Là, pendant ses trois jours d'abandon, le petit garçon peut recueillir les forces particulières qui émanent du sol familial.

Mais le génie spécifique qu'il assimile n'est qu'une forme particularisée de l'énergie que dégage la terre et qui donne un ton plus haut à la vitalité de la petite fille. L'esprit est le même dans toutes les pratiques qui distinguent garçons et filles : celles-ci ne sont point laissées à terre par mépris, mais parce qu'elles ont à incorporer en elles la bonne influence de la large Terre où vivent, à distance de leurs parents, leurs maris futurs [3]; ceux-là sont placés sur le lit, non pas spécialement pour leur faire honneur, mais pour les orienter vers leur destinée de chefs de la famille natale et de maîtres du Sol domestique. Dépôt sur le lit, dépôt sur le sol ne sont que deux aspects de la présentation de l'enfant à la Terre natale.

D'ailleurs, le garçon n'est pas uniquement soumis à l'influence spécifique du Sol patrimonial ; un texte l'affirme de façon formelle [4] : tous les enfants, garçons comme filles, étaient, aux premiers moments de la naissance, placés sur la terre 人始生在地. Et le même texte, rapprochement significatif, signale que le dépôt sur le sol, obligatoire pour tous les nouveau-nés des deux sexes, l'est aussi pour tous les mourants ;

1. *Tseng tseu wen*, *Li Ki*, Couvreur, I, p. 452 (l'angle SW s'oppose à l'angle NW qui reçoit toute la lumière de la fenêtre.)

2. *K'iu li*, *Li Ki*, Couvreur, I, p. 13, cf. ibid., II, pp. 388-389. Le coin SW et les degrés de l'Est sont les places rituelles du maître de maison.

3. On se mariait *hors* de la famille et dans le pays (cf. *Fêtes et Chansons*, p. 242) ; les filles quittaient le village familial pour se marier, aux temps où l'organisation chinoise était principalement territoriale.

4. Glose de *Tcheng* au *Sang ta ki* (廢牀). Li Ki, Couvreur, II, p. 202. Cf. la glose de K'ong Ying-ta au même texte (遷尸), p. 218, et la glose du même au Che King citée page 3. note 3.

« on enlevait, dit-il, le moribond du lit (pour le déposer à terre) dans l'espoir que le souffle de vie lui reviendrait 去牀庶其生氣及[1]. » Une même confiance dans l'action vivifiante de la Terre natale explique ces deux rites symétriques de la naissance et de la mort.

Une telle pensée n'est point surprenante à trouver chez les anciens Chinois dont le sentiment le plus fort était celui d'autochtonie et le culte le plus ancien celui qu'ils rendaient à des Centres Ancestraux ou, mieux, aux Lieux-Saints d'une race et d'un pays, dispensateurs de la fécondité des familles et des années[2]. Dans le culte féodal, aux manifestations localisées de la puissance terrestre correspondit la représentation de génies du Sol, organisés hiérarchiquement, tels des seigneurs et des vassaux, tous conçus comme des Héros et pourvus d'une apparence masculine[3]. Lorsque l'Empire fut formé et l'unité nationale mieux sentie, un culte de la Souveraine Terre se fonda, où l'on retrouva, sublimée, l'idée d'une puissance maternelle, nourricière, prochaine et d'aspect multiple : tout opposée à celle du Ciel, représenté comme un père et un chef, unique, lointain, dominateur, sévère. Le culte de la Terre attendit pour s'organiser face à celui du Ciel que s'établit l'Unité impériale; mais depuis bien des années l'idée de la *Terre Souveraine* s'opposait, dans la pensée religieuse, à celle du *Ciel Majestueux*, respectivement définies par les attributs propres à la puissance paternelle et à la bienveillance maternelle[4].

1. Dans la glose citée, K'ong Ying-ta dit : « Le corps est d'abord mis à terre ; on espère que le souffle de vie lui reviendra ; quand il n'y a plus (d'espoir) de vie (lorsqu'on a recueilli le dernier souffle sur de l'ouate de soie), on transporte le mort sur le lit (pour faire la toilette funèbre). »
2. Cf. *Fêtes et Chansons anciennes*, p. 191-203.
3. Cf. Chavannes, *Dieu du Sol* (Annales du Musée Guimet, XXI), p. 520 sqq.
4. Voir dans Chavannes, l. c. le serment conservé par le *Tsouo tchouan*. Dans les idées chinoises, la Terre et la mère sont parentes, prochaines, 親,

Le garçon, après avoir, dans un premier contact avec la Terre-mère, réconforté son énergie vitale, demeure jusqu'au troisième jour sur le lit paternel : dans le coin le plus sacré de la maison de famille, il acquiert, avec les vertus particulières au Sol natal, la puissance virile qui l'habilitera à rendre le culte du génie du lieu, et à posséder en maître la terre domestique. Cette puissance, une fille n'a point à l'acquérir, mais il convient qu'elle se pénètre plus généralement et plus profondément des vertus nourricières de la Terre-mère : donc, abandonnée les trois premiers jours, tout entiers, sur la terre, elle en tire, avec une vie plus riche, la confirmation de ses attributs féminins.

Si le stage de trois jours sur le sol nourricier, condition préalable au commencement de la nourriture, sert encore, comme la cérémonie du troisième jour, à éliminer les souillures de la naissance qui rendent si délicat le contact de l'enfant et font reculer si loin le jour où on peut le prendre dans les bras, un autre motif se voit à la différence de traitement qui s'établit entre les garçons et les filles. Quand, pour ceux-là, l'avènement de la puissance paternelle rendit nécessaire l'emploi d'un rite d'approche du lit domestique, l'organisation de la famille impliqua, pour les filles, une certaine exclusion de la vie religieuse nouvellement orientée. Destinées à une existence recluse [1], elles semblèrent chargées de qualités qui commandaient l'isolement : il y a des chances que le rite du dépôt sur le sol, conservé pour elles sous sa forme originale, apparut surtout avec sa valeur négative et comme s'il était uniquement imposé par la nécessité de chasser une souillure.

Et si, comme l'arc symétrique, la serviette, exposée au côté droit de la porte, servait, comme on doit le supposer, à une espèce de lustration, on peut se demander si l'usage qu'on en

le père et le Ciel sont majestueux, sévères 嚴. M. Chavannes semble avoir voulu nier l'antiquité de l'idée de Terre-mère, pour avoir songé trop exclusivement aux manifestations cultuelles organisées, et non pas aux croyances et aux sentiments.

1. *Nei tsö*, *Li Ki*, Couvreur, I, p. 659.

faisait n'est point à l'origine de la tradition populaire qui veut que l'on abandonne les filles sur un tas de chiffons. Dans la vallée de *Nguon-son* [1], le nouveau-né est déposé sur quelques habits placés sur un tamis ; dans la Chine moderne [2], celui qui habille à neuf un mort interpose un van entre le sol et ses pieds. Entre la fillette chargée d'impuretés et la Terre-mère où celles-ci vont se diffuser, il ne convenait point sans doute d'établir le contact sans précaution. L'officier chargé de disperser avec ses flèches, aux quatre coins de l'espace, l'impureté de la naissance, doit se purifier, jeûner et ne peut se servir que d'un arc de bois consacré. La désacralisation de l'enfant, qui aboutit à une sacralisation nouvelle, n'exige pas seulement du temps, mais des formes prudentes. Dès qu'on eut reconnu, en une fille, une plus grande somme d'impuretés, il s'imposait et de l'abandonner plus longtemps sur la terre et de ne point l'y laisser en contact trop intime.

Ainsi le rite originel du dépôt sur le sol s'est maintenu pour les filles, mais il a changé de valeur. Le changement s'est fait, tout naturellement, en fonction de transformations sociales : il est remarquable qu'une étape importante de l'évolution, et, peut-être même, le maintien de l'usage, soient dus au travail de réflexion morale et de pensée métaphorique que le texte de la *Ts'ao Ta-Kou* nous a permis d'analyser.

II

Pro nobis egenum et feno cubantem.

Sur le même thème rituel du dépôt de l'enfant sur le sol, la pensée métaphorique a encore travaillé, mais d'autre manière : soutenue, cette fois par l'esprit d'invention historique, par

1. Bull. Ec. franc. d'Ext.-Or., II, p. 352 (R. P. Cadière, *Coutumes populaires de la vallée de Nguon-son*).
2. De Groot, *Religious system of China*, I, p. 67.

l'imagination généalogique, elle a abouti à la création d'une légende poétique : la Nativité de *Heou-tsi*.

Heou-tsi, fils de *Ti Kou* (*Kao-sin*), fils de *Kiao-ki*, fils de *Hiuan-hiao*, fils de *Houang-ti*, est le grand Ancêtre de la maison royale des *Tcheou* [1]. Descendant de *Houang-ti* à la cinquième génération, il fonda une branche familiale distincte (nom *Ki*) et, par lui, les *Tcheou*, qui en furent le principal rameau, se rattachent à la première grande lignée. De même s'y rattachaient les *Yin*, prédécesseurs des Tcheou, par l'intermédiaire de *Sie*, fondateur de la famille *Tseu* [2].

Rattachés à *Houang-ti*, il importait que les *Tcheou* (comme les *Yin*) le fussent, car *Houang-ti* est le grand Ancêtre Civilisateur. « Grâce à lui, les dix mille pays vécurent en harmonie... Il planta aux époques voulues les cent espèces de céréales, d'arbres et de plantes ; il favorisa le développement des oiseaux, des quadrupèdes, des insectes et des reptiles [3] ». « Sa Vertu eut une influence bienfaisante et profonde sur sa postérité : c'est pourquoi ses descendants furent tous promus à leur tour au rang de Fils du Ciel. C'est ainsi que le Ciel récompense celui qui possède la Vertu [4]. »

Yu, qui descendait, lui aussi, de *Houang-ti* à la cinquième génération [5] et qui fonda une branche familiale nouvelle (nom *Sseu*) fut le premier souverain de la première maison royale de Chine, celle des *Hia*. Possesseur de tout l'empire, il eut, comme *Houang-ti*, une vertu complète. « Sa voix était l'étalon des sons ; son corps était l'étalon des mesures de longueur [6]. » Ni *Sie* ni *Heou-tsi*, ses contemporains, ne pouvaient être investis d'une Vertu illimitée ; ils durent (comme *Yu* avant son avènement) se contenter d'une province de la Nature. *Sie* eut en

1. *Sseu-ma Ts'ien*. Tableaux chronologiques, Chavannes, III, p. 6.
2. Ibid., I, p. 5.
3. Ibid., I, p. 33.
4. Ibid., III, p. 10 (Note de Tch'ou Chao-souen, interpolateur de Sseu-ma Ts'ien.
5. Ibid., III, p. 3.
6. Ibid., I, p. 198.

charge le département de l'instruction, et *Heou-tsi* celui de l'agriculture [1], d'où son appellation [2]. *Heou-tsi* 后稷 veut dire : Prince *Tsi* (millet) ou, si l'on veut : Prince des Moissons, le millet *Tsi* étant la principale des céréales et le fond de l'alimentation ancienne [3]. Par l'exercice de sa Vertu ainsi spécialisée, « les cent céréales furent abondantes en la saison voulue [4] ». Il obtint donc d'être associé au culte royal rendu sur les Autels du Sol et des Moissons (= Tsi, millet) [5].

Ayant ainsi renové par une activité méritoire 功 la Vertu héritée de *Houang-ti*, fondateur de la première race, *Heou-tsi* avait de quoi devenir le premier Ancêtre 始祖 d'une dynastie nouvelle, issue de la branche familiale détachée [6] avec lui 別子, cinquième descendant du premier Héros Civilisateur, de la grande souche initiale. Sa tablette fut honorée à perpétuité dans une salle placée au fond du Temple Ancestral de la famille *Ki*, dont les souverains *Tcheou* représentaient la lignée principale.

Heou-tsi occupait la place d'honneur à la fois dans le culte du Temple Ancestral et dans celui des Autels du Sol et des Moissons, cultes dont la dynastie des *Tcheou* (comme toutes les autres) tirait la puissance qui autorise à gouverner l'Empire. Les sacrifices magnifiques de ce double culte s'accompagnaient de chants rituels. La mémoire de *Heou-tsi* fut célébrée par les Hymnes que les poètes composèrent à la gloire de la lignée des Fils du Ciel [7].

1. Ibid., I, p. 89.
2. Ibid., I, p. 210.
3. Voir *Che King*, Couvreur, p. 441 : « Votre repas, c'est du millet ».
4. *S. M. T.*, I, p. 211.
5. Chavannes, Dieu du Sol (dans le *T'ai Chan*. Ann. du Musée Guimet, t. XXI), p. 505-6. Les souverains Tcheou sont *Heou-tsi* (Princes des Moissons) héréditaires. Cf. *Sseu-ma Ts'ien*. Chavannes, I, p. 254.
6. Cf. *Sang fou siao ki*. *Li Ki*, Couvreur, I, p. 745.
7. *Che King*, *Ta ya*, II, 1 (Couvreur, p. 347). *Tcheou song*, I, 10 (ibid., p. 426). *Lou song* 4 (ibid., p. 452). Cf. ibid., p. 392. Ces hymnes, qui sont d'une grande beauté, expriment un sentiment religieux très vif et d'ordre élevé.

Fils du Ciel, tel est le nom superbe que l'imagination religieuse et la poésie dynastique donnèrent au Souverain : chargé d'assurer l'ordre et la prospérité de la Terre chinoise, il avait pour office de visiter, à la saison qui convenait, les seigneuries des quatre régions de l'Espace et de promulguer les règlements saisonniers, grâce auxquels le travail des hommes peut se conformer heureusement au cours du Temps. Maître du Calendrier et dispensateur d'une Influence qui, comme celle du Ciel, s'exerçait en temps voulu au point marqué, le chef de l'Empire 天子, le maître unique de la Terre étendue sous le Ciel 天下, apparaissait comme le délégué terrestre d'une Puissance régulatrice céleste qui l'investissait du mandat 命 de la suppléer, comme fait, à la mort du père, le fils. Un hymne qui nous dit : « Quelle lumière ! quel éclat ! à la maison des Tcheou ! » débute par ces vers : « Au temps voulu, je visite les principautés : l'Auguste Ciel, voici qu'il me traite comme son fils ! 時邁其邦. 昊天子其之[1] ».

Dès que l'on imagina avec cette force le rapport unissant le Souverain au Ciel, dès que, se développant avec la science du Calendrier et croissant de pair avec le sentiment de l'unité nationale, l'idée s'éleva d'une Puissance régulatrice, céleste, souveraine, unique, et qu'il s'établit un culte astronomique réservé à la Cour royale et rendu au Souverain d'En-haut Auguste Ciel 皇天上帝[2], il s'ouvrit un champ nouveau pour la poésie dynastique et l'invention généalogique.

1. *Che King*, *Tcheou song* I, 8, Couvreur, p. 424.

2. Cette expression (formée de 4 caractères) a donné lieu à d'inutiles polémiques sur le monothéisme primitif des Chinois. Il n'y a qu'à relever dans le *Che King* (qui est le texte le plus ancien et le plus sûr) l'emploi des mots qui la composent pour voir que le *Ciel* et le *Souverain* ne sont qu'une même chose — et que *En-haut* se prend, lui aussi, dans le sens de Ciel et de Souverain. L'expression de 4 caractères n'est qu'une redondance poétique (de telles redondances sont fréquentes dans la titulature chinoise, religieuse ou non religieuse). Il est clair, au reste, que cette expression ne traduit nullement une

De même qu'il paraissait nécessaire pour sacrifier, sur l'Autel du Sol et des Moissons, à des Forces agraires bienfaisantes qu'on ne personnifiait point, de leur associer un Ancêtre héroïque, Médiateur humain, de même l'on associa au Ciel 配天, puissance mal individualisée et lointain auteur de la souveraineté dynastique, l'Aïeul le plus reculé de la maison régnante[1] : de celui-ci la poésie fit un véritable fils du Ciel.

conception monothéiste de la divinité, et qu'elle correspond simplement à l'existence d'*un culte royal adressé à une Puissance du même ordre que le pouvoir royal, universelle et absolue tout juste autant que le royaume est l'univers et le roi l'autorité unique, — non point unique, enfin, mais souveraine* (*au sens féodal du mot*).

1. *Che King. Tcheou song*, I, 10. Couvreur, p. 426, cf. ibid., p. 392 : « *Heou-tsi* n'a plus de pouvoir! le Souverain d'En-haut plus de bienveillance ! » Comp. (*Lou song*, 4, Couvreur, p. 454) les expressions « (A l') Auguste-Auguste Prince Souverain (et à l') Auguste-Ancêtre Prince-(des)Moissons 皇皇后帝. 皇祖后稷 on offre une victime rousse. » Les titres de « Prince Souverain (d'En-Haut) » et de « Prince des Moissons » s'y balancent exactement. De même les expressions Auguste-Auguste et Auguste-Ancêtre. Auguste-Ancêtre appartient au vocabulaire du Temple Ancestral. Comp. ibid., p. 432, le balancement des expressions 皇考 (Auguste-Père) et 皇天 (Auguste-Ciel). Je me bornerai à indiquer ici les principaux éléments d'une étude de ces expressions de la titulature religieuse. Le mot 皇 que je traduis, comme le mot 昊, par *Auguste* signifie *brillant*, lumineux, tout comme les mots 明 et 昭 employés, eux aussi, à la fois comme épithète à *Ancêtre* et à *Ciel*. Le mot 皇 redoublé, forme un auxiliaire descriptif qui peint les fleurs brillantes (ibid., p. 177) ; même valeur (comme de juste) quand le mot n'est pas redoublé, mais précédé de la particule 於. Cf. ibid., p. 427 : « qu'ils sont brillants, l'orge et le froment ! » et ibid., p. 445 於皇是周 « qu'elle est brillante (= Auguste) cette (Maison royale des) Tcheou », ou suivi de la particule 矣 (ibid., p. 335 皇矣上帝) « Oh ! qu'il est brillant (= splendide = Auguste) le Souverain d'En-Haut ! » Noter qu'ici *brillant* qualifie non le *Ciel*, mais le *Souverain*. Il en est de même encore quand 皇 est précédé de la particule 有 (cf. ibid., p. 232 有皇上帝 « qu'il a de *brillant* le Sou-

Par lui la race royale ne remonta plus seulement au grand Héros civilisateur, souche originelle de toutes les lignées, mais encore au Principe, nouvellement entrevu, de tout ordre et de toute loi.

Il y avait, dans les généalogies des diverses familles royales, un point où leur orgueil pouvait souffrir : toutes savaient montrer comment elles remontaient au premier Héros; mais elles devaient bien reconnaître que l'aïeul, dont elles se réclamaient pour établir cette descendance, avait été écarté du pouvoir suprême et réduit à fonder une lignée secondaire. Sans doute elles pensaient réparer cette infériorité en glorifiant les mérites acquis par lui dans la direction d'une province particulière; sans doute aussi, elles faisaient valoir qu'il était né plus noblement que ceux qui, d'abord, l'avaient primé : les *Tcheou*, par exemple, affirmaient que *Heou-tsi*, leur auteur, était le fils de la première épouse, — *Sie*, son demi-frère, auteur des *Yin*, leurs prédécesseurs, n'ayant eu pour mère qu'une femme de second rang de *Ti Kou*. Il restait que *Heou-tsi* (pas plus que *Sie*) n'avait pas été traité en fils de droite lignée : de ces fils secondaires, quelle gloire n'y avait-il pas à faire de vrais fils du Ciel!

Sie et *Heou-tsi* passaient pour descendre de *Houang-ti* à la cinquième génération, souche comprise : dans l'organisation familiale des temps féodaux, la parenté, manifestée par le deuil, n'existe, entre collatéraux, que s'ils possèdent un Ancêtre commun qui reçoive encore un culte personnel, c'est-à-dire dont la tablette n'ait point été encore transportée pour rejoindre, à la masse commune, les tablettes des Ancêtres reculés [1]; quand meurt le représentant de la branche aînée, la

verain d'En-Haut »; même remarque). Ainsi 1° les mêmes mots s'emploient comme épithètes pour Ciel et Souverain d'En-haut; 2° les mêmes pour l'Ancêtre auquel s'adresse le culte du temple familial; 3° ces épithètes communes à la Puissance *Céleste* (quel que soit le terme dont on la désigne) et à l'Ancêtre (que le culte lui associe) ont le sens concret de *brillant*, lumineux, splendide.

1. Voir par ex. *Ta tchouan*, *Li Ki*, Couvreur, I, p. 785-7 et *Sang fou siao ki*. ibid. p. 745-7.

tablette de son trisaïeul est transportée 遷 et les collatéraux qui descendent de ce trisaïeul n'ont plus de parenté avec la droite lignée. Ils forment des rameaux séparés 別子 et la famille qu'ils fondent peut recevoir un nom nouveau. Ce nom, dans lequel s'exprime la Vertu caractéristique d'une famille, est considéré comme le don d'une Puissance Souveraine.

Une tradition [1] affirmait que *Sie* et *Heou-tsi* avaient reçu un nom de famille — c'était déjà un sérieux titre de gloire — du grand Souverain mythique *Yao*. Il était en effet conforme au droit public que le Souverain en donnant un fief conférât un nom de famille, 賜姓. D'après une autre tradition *Heou-tsi*, investi par *Yao* des fonctions de *Prince des Moissons*, reçut de *Chouen*, successeur de *Yao*, le fief de T'AI [2].

Or, *la mère de Heou-tsi, femme de Ti Kou, était une fille de la famille seigneuriale de* T'AI 有邰氏女 [3]. De bonne heure, les Chinois [4] notèrent que la lettre qui, dans leur écriture, signifiait à la fois *nom de famille* et *filiation* 姓 était une combinaison du signe *naître* 生 et du signe *femme* 女. Ils notèrent encore que ce signe *femme* entrait dans la plupart des combinaisons graphiques employées comme nom de famille [5]. Ils ne tirèrent pas de ces remarques l'idée que la filiation avait pu être utérine dans les temps anciens de la Chine : elles les induisirent à penser que les Mères des Héros, chefs de grandes lignées, avaient, et non pas les pères, joué, à la naissance de leurs fils, le rôle le plus éminent. Ils contèrent que si *Heou-tsi*,

1. *Po hou t'ong*, ch. 姓名. Sur la dation du nom par le Souverain, voir *Tsouo tchouan*, *Yin*, 8ᵉ an. Legge, p. 26.
2. *Sseu-ma Ts'ien*, Chavannes, I, p. 211.
3. Ibid., p. 209.
4. *Chouo wen*, v° 姓
5. Ibid., rubrique 女.

par exemple, avait fondé la famille *Ki* 姬 et *Sie* la famille *Tseu* 子, c'est que leurs mères les avaient conçus l'une en marchant sur de grandes traces de pas (*Tsi* 跡) et l'autre en avalant un œuf (*Tseu* 子) d'hirondelle [1].

Les légendes qui s'établirent ainsi ne sortaient point de simples jeux de mots. J'ai montré ailleurs qu'elles s'expliquent fort aisément par le souvenir des Fêtes anciennes du mariage [2] : elles ne sont qu'une transposition des rites qui se pratiquaient, à l'occasion de ces Fêtes, dans les Lieux Saints, dans les Centres Ancestraux des différents pays chinois. Une fois établies, elles fournirent des thèmes merveilleux à l'imagination mythique.

Dès que les mœurs nobles et l'usage des gynécées firent paraître absurde l'idée de princesses participant à des fêtes agraires, les conceptions que contaient ces légendes apparurent non comme l'effet de rites d'un usage général, mais comme des *miracles* réservés à l'avènement des grands hommes. Les poètes chargés de glorifier les races royales présentèrent ces conceptions comme miraculeuses, comme l'œuvre même du Ciel. « Le Ciel 天 donna son ordre à l'hirondelle ; elle descendit et fit naître les *Chang* (les *Yin*) [3] » dit le panégyrique de la race des *Yin* ; celui des *Tcheou*, pour célébrer *Kiang Yuan*, première aïeule de la race, nous la fait voir qui, après des lustrations et des sacrifices, « foule la trace du gros orteil du Souverain 帝 (céleste) [4] ».

« Le Souverain d'En-haut 上帝 se reposa 依 sur elle », dit de *Kiang Yuan* un autre hymne [5] ; et le terme qu'il emploie

1. Voir par ex. *Po hou t'ong*, l. c.
2. *Fêtes et chansons anciennes de la Chine*, p. 196 et suiv. et p. 256.
3. *Che King*, *Chang song*, 3, Couvreur, p. 462.
4. Ibid., *Ta ya*, II, 1, Couvreur, p. 347.
5. Ibid., *Lou song*, 4, Couvreur, p. 452.

(assimilé à 馮)[1] indique un contact véritable : celui d'une union réelle. Il est dit encore qu'à ce contact elle éprouva comme un frémissement, analogue, ajoutent les commentaires, à celui que produit le contact viril 如有人道之感已者也[2]. Le Ciel, d'après la glose, fit descendre en *Kiang Yuan* la semence de vie 天降精氣[3]. Le *Po hou t'ong*[4] considère que, dans de tels cas, l'œuvre de la naissance résulte d'une distribution du Souffle (ou de l'Esprit) Céleste 人稟天氣所以生者. Et le *Chouo wen*[5] conclut : « 古之神聖人母感天而生子故偁天子. Les mères des Saints Héros de l'ancien temps, étant émues par le Ciel, enfantèrent des fils que, pour cela, on appela *Fils du Ciel.* »

Lorsque, grâce à la poésie panégyrique, *Heou-tsi* fut devenu le fils du Ciel, il ne cessa point pour cela d'être fils de l'homme et rejeton de la grande lignée héroïque, issue du premier civilisateur; les chroniques continuèrent d'écrire: *Houang-ti* engendra *Hiuan-hiao*; *Hiuan-hiao* engendra *Kiao-ki*; *Kiao-ki* engendra *Ti Kou*; et *Ti Kou* engendra *Heou-tsi*. Seulement *Ti Kou*, père de *Heou-tsi*, occupa dans le culte une place un peu spéciale. En arrière du Temple des Ancêtres où la place d'honneur était prise par la tablette de *Heou-tsi*, les *Tcheou* bâtirent une chapelle qu'ils appelaient[6] le temple fermé 閟宮. Un auteur ancien, cité par *Mao Tch'ang*, *Mong Tchong-tseu*, la désigne du nom de Mei *Kong* 媒宮 et indique qu'elle était

1. Glose de *Tcheng* à *Lou song*, 4.
2. Glose de *Tcheng* à *Ta ya*, II, 1.
3. Glose de *Tcheng* à *Lou song*, 4.
4. *Po hou t'ong*, ch. 姓名.
5. *Chouo wen*, v° 姓.
6. Titre de l'hymne 4 du *Lou song*, Couvreur, p. 452.

consacrée à *Kao* Mei 高禖. On ne faisait point d'offrandes dans cette chapelle ; mais, à l'époque où tombaient les fêtes anciennes des fiançailles, à l'équinoxe de printemps, jour où reviennent les hirondelles, le chef de l'État, *suivi par ses femmes*, allait, dans la banlieue sud de la capitale, offrir un grand sacrifice à *Kao-Mei*, protecteur des mariages [1]. Et l'on nous dit que Kao *Mei*, c'est Kao-*sin*, autre nom de *Ti Kou* mari de *Kiang Yuan* et père de *Heou-tsi*, fils du Ciel [2]. Ainsi, comme de juste, dans la théologie des *Tcheou*, de par l'éminente dignité de son fils *Heou-tsi*, *Ti Kou* est devenu le patron de la vie conjugale.

D'après une autre tradition [3] le 閟宮 Temple retiré était assigné à l'ancienne aïeule *Kiang Yuan* : c'était un lieu de profonde retraite [4] 有恤 : 清淨. Cette retraite profonde, par les mots dont on la qualifie, rappelle tout de suite le temps de réclusion imposé aux jeunes vierges avant le jour des noces ; elles devaient, dans les usages féodaux, accomplir, avant le mariage, une retraite de trois mois, dans un bâtiment du Temple Ancestral [5]. Une retraite de même durée était aussi une obligation rituelle pour les femmes avant leurs couches [6]. *Kiang Yuan*, les hymnes insistent [7] sur ce point, se soumit entièrement à cette obligation avant la naissance de *Heou-tsi* 居然生子. Les mêmes hymnes racontent qu'avant d'être visitée par le Souffle du Ciel, elle avait offert des sacrifices de lustration au Souverain d'En-haut : ils rappellent ces œuvres de

1. *Yue ling*, *Li Ki*, Couvreur, I, p. 341.
2. Et aussi de *Sie*, (né d'un œuf d'hirondelle), autre fils du Ciel, auteur des *Yin*, prédécesseurs des *Tcheou*. Voir *Fêtes et chansons*, p. 164 et suiv.
3. Glose de *Tcheng* à *Lou song*, 4.
4. Note de *Mao* à *Lou song*, 4, Comp. *Fêtes et chansons*, XXXIX et LVI, p. 71 et 111.
5. Voir *Yi li*, Notes au ch. du mariage (trad. Steele, I, p. 33) et *Houen yi*. *Li ki*, Couvreur, II, p. 646. Comp. *Wen wang che tseu*, ibid., I, p. 483.
6. Voir *Nei tsö*, *Li ki*; Couvreur, I, p. 662 (comp. *Sin chou* et *Ta Tai Li ki*, l. c.). Voir encore *Fêtes et chansons*, XXXIX, vers 5-6, p. 72.
7. *Ta ya*, II, 1. Couvreur, p. 348-9.

purification quand ils chantent les mois de grossesse [1]. C'est ainsi que la pureté de *Kiang Yuan* fut un thème sur lequel on insista : « Qu'elle est vénérable *Kiang Yuan !* Sa Vertu fut sans défaillance 其德不回 ! Le Souverain d'En-haut s'appuya sur elle [2] ! » Ce fut son irréprochable Vertu qui parut lui avoir valu la visitation du Ciel : elle fut glorifiée d'avoir conçu sans le secours d'un homme [3] 無人道 et, en raison de ce miracle, par lequel était rendue manifeste la transcendance divine [4] qu'il y avait en elle, elle mérita d'être regardée comme une sainte, vierge et mère du fils du Ciel.

Vierge fécondée par le souffle du Ciel, son enfant ne naquit point dans les labeurs imposés aux femmes du commun : elle le mit au monde « sans rupture, sans fissure, sans mal, sans lésion [5] ». Ce premier né vint au jour *comme l'agneau d'une brebis* 先生如達 : à conception *sine concubitu*, naissance merveilleuse.

Né dans le prodige, fruit d'une Vierge sans tache, fils du Ciel qui régit les saisons et les hommes. rejeton de la première lignée de Héros Civilisateurs, auteur d'une dynastie nouvelle qui prétendait apporter au monde le règne de la *Grande Paix* [6], *Heou-tsi* méritait d'être, auprès du Souverain d'En-haut, le Médiateur de sa race — et voici la prière qu'on lui adressait en effet :

思文后稷. O Civilisateur Heou-tsi !
克配彼天. Puissant Associé du Ciel !

1. Ibid.
2. *Lou song*, 4, Couvreur, p. 452.
3. Glose de *Tcheng* à *Ta ya*, II, 1.
4. Idée marquée à *Ta ya* II, 1. *Tcheng* y insiste dans sa glose.
5. *Ta ya*, II, 1.
6. Voir la préface de la première section du *Che King* (*Kouo fong*) et *Fêtes et chansons*, p. 112 et suiv., p. 129 et suiv. et p. 79. Comp. *Sseu-ma Ts'ien*, trad. Chavannes, I, p 254. (Ce dernier texte indique que le *principal devoir des rois était d'exercer héréditairement la charge de Prince des Moissons, Heou-tsi*).

立我烝民.	Nourris de grain notre grand peuple !
莫匪爾極	Rien n'est sans ta Sublimité !
貽我來牟.	Donne-nous le froment et l'orge !
帝命率育.	Le Souverain veut que tous mangent !
無此疆爾界.	Sans borne, ici, ni là, limite
陳常于時夏.	Étends ta Loi sur tout l'Empire ! [1]

Mais *Heou-tsi* méritait encore qu'on lui prêtât une vie pleine d'œuvres et une enfance miraculeuse.

« Homme fait, il se plaisait au labourage ; il connaissait ce qui convient à la Terre ; les céréales convenables étaient semées et donnaient des récoltes : tout le monde le prenait pour modèle [2]. L'empereur *Chouen* fit de lui cet éloge : « Au temps où le peuple aux cheveux noirs était affamé, vous, *Heou-tsi*, vous avez semé et transplanté les cent céréales [3] ! » Il tenait ainsi les promesses d'une enfance riche en prodiges : grand et fort, dès ses jeunes ans, il savait à peine manger que, déjà, il cultivait heureusement la terre : « Ses grands haricots flottaient au vent comme des bannières ! Ses moissons, semées en lignes, étaient très belles [4] ! »

Ces labeurs héroïques, on pouvait les présager dès ses premières heures. Ecoutez plutôt l'hymne qui les chante et qui éclate [5] joyeux comme un Noël.

誕寘之隘巷.	Or, dans la ruelle, abandonné,
牛羊腓字之.	Bœufs et moutons l'ont protégé !
誕寘之平林.	Or, au bois bas, abandonné,

1. Hymne 10 du *Tcheou song*, I, Che King, Couvreur, p. 326. On remarquera que les mots Ciel et Souverain s'appliquent à la même Puissance ; celle à laquelle *Heou-tsi* est associé.
2. *Sseu-ma Ts'ien*, Chavannes, I, 210.
3. Ibid., p. 82.
4. *Ta ya*, II, 1, str., 4.
5. Ibid., str. 3.

會伐平林.	Bûcherons s'y sont rencontrés !
誕寘之寒冰.	Or, sur la glace, abandonné,
鳥覆翼之.	Par un oiseau il fut couvé !
鳥乃去矣.	Et l'oiseau puis alors de fuir !
后稷呱矣.	Heou-tsi puis alors de vagir !
實覃實許.	Qu'on l'entend loin ! Qu'on l'entend bien !
厥聲載路.	Ses cris emplissent le chemin !

C'était, certes, une image bien émouvante que celle de la Nativité abandonnée du petit *Heou-tsi* et un admirable contraste avec ses saintes origines et la gloire promise à ce fils du Ciel. Comme pour toutes les autres légendes du cycle de *Heou-tsi*, il n'est guère possible d'y voir autre chose que le souvenir de rites anciens magnifiés par la poésie panégyrique; on y retrouve, à l'occasion d'un Héros et sublimée par le fait même, la pratique de l'abandon de l'enfant sur le sol.

Nous connaissons, par un texte assez récent, un cas où le père refuse de relever l'enfant déposé sur le sol 不舉, parce que, né dans un jour néfaste — le 5 du 5ᵉ mois — on peut prévoir pour lui une destinée malfaisante [1]. Entre le rite du dépôt et l'exposition définitive, la distance n'est pas très grande. Un cas célèbre d'exposition est celui de *Pao Sseu* [2], femme funeste qui perdit le roi *Yeou*, qui faillit ruiner la dynastie des *Tcheou*, et qui, dès sa naissance, était chargée d'une irrésistible puissance néfaste. Elle était née, elle aussi, d'une vierge-mère, mais dans d'horribles conditions maléficientes. Dans les temps anciens, deux dragons s'étaient présentés à un souverain *Hia* comme d'anciens princes de *Pao*; ils ne voulurent se retirer qu'après avoir laissé de leur écume sur une pièce d'étoffe que l'on garda, cachée dans un coffret. Longtemps après, un prédécesseur du roi *Yeou* eut l'imprudence d'ouvrir le coffret : l'écume

1. Cf. *Si king tsa ki*, ch. 2 (prédestination au suicide ou au parricide).
2. *Sseu-ma Ts'ien*. Chavannes, I, p. 281 et suiv.

se répandit dans le palais ; comme on ne pouvait l'enlever, le roi fit venir des femmes toutes nues pour vociférer contre elle ; elle se transforma en reptile, pénétra dans le gynécée et vint féconder une petite fille de sept ans. A quinze ans, celle-ci mit au monde une fille ; « sans avoir eu de mari, elle enfanta ; saisie de crainte, elle exposa 棄 son enfant. » Or, en ce temps-là, *Siuan*, le roi alors régnant, effrayé par une prédiction, avait donné l'ordre d'arrêter, pour les mettre à mort, un homme et une femme détenteurs d'un arc de mûrier dont parlait cette prophétie inquiétante ; ce furent eux précisément qui, fuyant la colère du roi, trouvèrent la petite fille gisant sur un sentier et criant. Ils l'emmenèrent dans leur fuite à *Pao* (naturellement) où elle grandit et d'où elle revint, sous le nom de *Pao Sseu*, afin d'être, pour son malheur, la favorite du roi *Yeou*.

Pao Sseu avait sa mission à remplir ; l'abandon ne put rien contre elle et la persécution du roi *Siuan* la servit. *Heou-tsi* de même n'eut point à souffrir de son délaissement. Lorsque les vers du *Che King* furent devenus la proie de la critique et que des chroniqueurs comme *Sseu-ma Ts'ien* [1] les eurent transformés en matière historique, on soupçonna que, si *Kiang Yuan* avait abandonné son enfant, c'était parce qu'elle le méprisait de n'avoir point de père [2] ou bien pour le soustraire à la persécution de l'empereur, son mari, lequel ne savait point d'abord « se conformer aux (ordres du) ciel, ne (les) trouvant point assez clairs, 帝(嚳)不順天.是不明也 [3]. » On ne voit rien de tout cela dans le *Che King*, mais il était naturel que cette explication se présentât, dès que la naissance parut miraculeuse et qu'on ne se rendit plus compte que les pratiques employées par *Kiang Yuan* pour favoriser sa grossesse étaient d'un usage courant. L'auteur des *Annales de Wou et de Yue* [4] affirma que

1. Ibid., p. 209 et suiv.
2. Ibid., III, p. 7 et suiv. (note de *Tch'ou Chao-souen*, interpolateur de *Sseu-ma Ts'ien*.
3. Opinion de *Mao*, glose à *Ta ya* II, 1.
4. Début du livre.

Kiang Yuan, quand elle eut marché sur les traces du géant, que son corps eut frémi comme au contact viril et qu'elle se trouva enceinte, eut peur d'être accusée du forfait de débauche 恐彼淫泆之禍. Alors, dit-il ingénieusement, mais à l'inverse du livre des vers, elle fit des sacrifices pour demander de n'avoir point d'enfant; comme le ciel ne l'exauça pas, elle exposa *Heou-tsi*. *Sseu-ma Ts'ien*, plus fidèle à ses documents, quand il met en prose historique la légende de *Heou-tsi*, se borne à ajouter deux gloses : *Parce que c'était néfaste* 以爲不祥, *Kiang Yuan* exposa son fils, et (*les trois expositions faites*) *parce que c'était faste* 以爲神, elle le recueillit [1].

Les gloses des auteurs chinois sont intéressantes par l'embarras qu'elles montrent en voulant expliquer le délaissement du jeune fils du Ciel : elles trahissent un état d'esprit dont aurait pu sortir plus nettement le thème de la persécution du nouveau-né. Leur principal avantage est de faire sentir que, dans ce cas privilégié d'une conception miraculeuse et d'une naissance sans souillure, le nouveau venu a tout de même une épreuve à subir : il lui faut manifester par ses propres moyens, il lui faut faire sa preuve qu'il mérite d'être recueilli et élevé et qu'il n'est point né sans avoir droit à la vie. Dans le grossissement particulier à la légende poétique, l'abandon de l'enfant sur la terre apparaît comme une ordalie mythique.

Notons d'abord que l'épreuve est d'un caractère total. D'après les rites, l'enfant, avant d'être porté aux bras, est laissé sur le sol *trois* jours et cette période de temps, symboliquement complète, suffit à épuiser la durée : l'enfant en sort complètement

1. *Sseu-ma Ts'ien* et son interpolateur *Tch'ou* (*qui avaient consulté des versions diverses du Che King*) donnent sur quelques points des indications différentes : bois bas (*Che King*) = forêt de montagne (*Sseu-ma Ts'ien*); bœufs et moutons (*Che King*) = bœufs et chevaux (*Sseu ma Ts'ien*). *Sseu ma Ts'ien*, de plus, s'est efforcé de donner à la légende une couleur de vraisemblance : il dit : « bœufs et chevaux ne le foulèrent point aux pieds », au lieu de « le protégèrent ».

éprouvé. Mais que le mythe a de plus puissants moyens d'expression! *Heou-tsi*, avant qu'il ne soit recueilli, doit être abandonné à *trois* reprises. Il prend d'abord contact avec la terre habitée, puis avec le sol des forêts, enfin avec l'eau glacée; abandonné chaque fois dans un milieu qui semble plus hostile, chaque fois son heureuse fortune lui amène des secours plus inespérés. Dans l'étroite ruelle, les bœufs et les moutons non seulement évitent de l'écraser, comme *Sseu-ma Ts'ien* se borne à dire, mais encore, le *Che King* l'affirme, ils le protègent et en prennent soin ; perdu dans la forêt déserte, amis inattendus, des bûcherons viennent à lui ; et quand il est laissé sur la glace mince d'un étang — quel secours attendre contre l'eau ou le froid? — le secours lui vient des airs : un oiseau vole vers lui, qui (c'est le plus touchant dévouement) d'une de ses ailes le soutient et de l'autre le recouvre et le réchauffe. De la triple épreuve, il sort vainqueur

Et chaque épreuve lui vaut de nouveaux amis et une alliance plus complète avec la Nature. Sol des villes, terre des bois, eaux des étangs lui sont propices; animaux domestiques, hommes, bêtes sauvages l'assistent. N'est-il pas de la lignée du grand Ancêtre Civilisateur, de la lignée de *Houang-ti* qui mit la terre en culture et favorisa le développement des oiseaux et des quadrupèdes? Ne faut-il point qu'il devienne *Heou-tsi*, Prince des Moissons qui a la Vertu d'aider la Nature 有相之道)[1]? Cette Vertu, il la tient de race, il la manifeste et il l'acquiert. Son génie se forme à l'épreuve : dès qu'il l'a subie, on lui reconnaît, tout enfant encore, une *fermeté de montagne*, conforme au vouloir d'un *géant* 兒時屹如巨人之志 (car il est né *du pas d'un géant* 巨人跡)[2]. Ainsi l'épreuve avive et met au clair ce qui doit constituer sa personnalité. C'est par une manifestation éclatante de puissance personnelle qu'il y

1. *Ta ya* II, 1, str. 5.
2. *Sseu-ma Ts'ien*, Chavannes, I, p. 210.

met fin : quand l'oiseau s'est enfui, *Heou-tsi* se met à crier de cette voix sonore à laquelle on reconnaît une grande âme [1]; son intonation de bonne école montre en lui le chef-né : on l'entend loin, on l'entend bien, ses cris emplissent le chemin. Sa mère peut le recueillir; il fera honneur à sa famille et saura commander en Prince.

Si, dans l'épreuve, au contact de la Terre, sa valeur intime se révèle, s'il se voit assister de toutes les espèces d'êtres et fait ainsi alliance avec la Nature, en même temps, par le prodige de cette ordalie splendide, du jugement même du Ciel, il est reconnu son fils. « Le Ciel, qui engendra *Heou-tsi*, le distingua, par des miracles, des autres hommes, désirant par là rendre manifeste sa Vertu transcendante 天生后稷．異之於人．欲以顯其靈也 [2].» Les miracles de cette Nativité, dès qu'on les attribue à la volonté du Ciel, sont, de sa part, un aveu de paternité. Lorsque *Kiang Yuan* relève *Heou-tsi* de terre, c'est au nom de son père et par son ordre : *Heou-tsi* est le fils du Ciel. Pour qu'il devînt clair qu'il était bien tel, pour que fût prouvée son essence divine, pour qu'il pût montrer à l'épreuve qu'il avait en lui de quoi devenir le Médiateur des hommes auprès du Souverain d'En-haut, pour qu'il le devînt, en effet, il fallait d'abord qu'il restât dans l'abandon et couché sur la Terre.

L'ensemble de mythes qui constitue la légende de *Heou-tsi* a une cohésion qui est, pour nous, d'un grand enseignement. Génie agraire, en qui se personnifie la Puissance du Sol cultivé, il tient son pouvoir d'une alliance avec les choses de la Terre, alliance conclue à sa naissance par le fait d'un contact pathétique et prolongé avec les manifestations diverses de la Nature. Héros fondateur d'une race seigneuriale, âme permanente d'un groupe familial à laquelle vont se réunir les âmes individuelles, dès que le culte laisse tomber les personnes dans

1. Comp. les jeunes fils du roi Siuan exposés sur le lit.
2. Glose de *Mao* à *Ta ya* II, 1, str. 3.

l'oubli, il doit sa pérennité au fait d'avoir été conçu par la vertu des rites pratiqués par les communautés autochtones dans leurs Lieux Saints; associé du Ciel, qui commande aux saisons et pourvoit à la prospérité de l'année, il tient l'emploi de Médiateur auprès de cette Puissance suprême, parce qu'il est le premier d'une Race de chefs chargés par un peuple agricole de promulguer le Calendrier, Loi de l'Alliance des hommes avec la Nature : ensemble cohérent de croyances où apparaît la marche d'une pensée religieuse dont les créations vont se diversifiant et s'enrichissant — à mesure que de l'idée-souche, fortement et confusément sentie d'une parenté unissant un groupe d'hommes au Sol qui les nourrit, sortent : la conception de Puissances agraires et de Génies civilisateurs, celle d'Ancêtres fondateurs et de Héros éponymes, celle de l'unité du Monde et d'un Pouvoir régulateur ; — à mesure qu'à la primitive communauté agricole se superposent la famille fondée sur l'autorité domestique et l'État régi par un Chef. Mais l'idée organique d'une Alliance entre la Terre et l'homme reste au centre de toutes ces croyances : dans le mythe de *Heou-tsi*, l'exposition sur le sol, par lequel cette alliance se crée, occupe la place d'honneur; le Héros porte le titre de Prince des Moissons 后稷, mais son nom personnel — par lequel sa nature intime est exprimée — est *K'i* 棄 : (celui qui fut) *Exposé* [1].

Vu à travers le développement qu'ont su lui donner la pensée religieuse et la poésie dynastique, le rite du dépôt sur le sol laisse deviner ce qui est sans doute sa raison d'être : c'est une épreuve; imposée au nouveau venu qui entre dans la vie et pénètre dans un groupe familial, elle crée (tout autant qu'elle suppose) une intime parenté entre le postulant et la Puissance-juge : savoir le Sol nourricier de la Race.

1. Sseu-ma Ts'ien, éd. Chavannes, I, p. 210.

III

Il faut encore retrouver et les sentiments sociaux et les structures sociales dont ces faits sont l'expression, dont ces mythes ne sont que les représentations, dont ces rites ne sont que les gestes.

M. Mauss, *Année sociol*., IX, p. 266.

Ordalie mythique ou métaphore d'édification, l'usage d'exposer l'enfant ne s'est conservé dans la littérature qu'à l'état de concrétion. Peu nombreux sont les textes (c'est là le désavantage constant des études chinoises), mais, dès qu'on a su en fixer le caractère, ils livrent des faits qui peuvent (ici se trouve le profit de ces études) être mis en leur place dans une série où ils prennent tout leur sens ; — et, de plus, on peut trouver des séries analogues pour y comparer utilement celle qu'on vient d'établir.

Pour y être né, on ne pénètre point d'un seul coup dans le groupe domestique ; l'entrée se fait par étapes et, si je puis dire, à mouvements décomposés : le geste initial se prolonge pendant toute la période qu'il inaugure, et la période suivante s'ouvre par un geste nouveau qui la domine. L'initiation à la vie d'un groupe se découpe en une suite de stages, ouverts, chacun, et clôturés par une cérémonie qui, à être à la fois initiale et terminale, prend une apparence ambiguë : elle semble supprimer le passé et créer l'avenir ; les rites qu'on y emploie ont l'air ou bien de tendre à une élimination, ou bien à une création. Stages ou cérémonies, gestes initiaux ou gestes continués, les pratiques s'ordonnent en un mouvement d'ensemble et concourent à une même fin ; elles se conditionnent les unes les autres et se relayent ; réparties dans des temps différents, correspondant à des périodes de durée concrète et de nature singulière, elles forment un tout qui n'est point homogène et qui recèle pourtant une certaine continuité.

Ce n'est qu'à sa 3e année qu'un garçon est mêlé, non point à toute la vie de famille, mais à la vie commune du gynécée : alors il sait parler [1] et l'on met fin par une cérémonie à sa nourriture. — Pendant 3 ans, il a dû vivre dans un certain isolement, confié à la garde de sa mère (ou de sa nourrice) : il a appris d'elle à marcher (un an) et à manger (sept mois). — Au 3e mois [2], l'enfant pris sur les bras par la mère,

1. Le *Han che wai tchouan* ch. 1, dit : « Un homme, à la naissance, n'est point complet à cinq points de vue : ses yeux ne voient pas ; — il ne peut pas manger, — marcher, — parler, — engendrer. A 3 mois, il distingue et peut regarder ; — à 7 mois les dents poussent et il peut manger, — à 1 an ses os sont devenus solides et il peut marcher ; — à 3 ans les fontanelles se soudent et il peut parler ; — à 16 ans le sperme s'écoule et il peut engendrer. Le *yin* et le *yang* s'opposent : Le *yang* évolue sous l'action du *yin* : un garçon a des dents à 8 mois, et change de dents à 8 ans ; à 16 ans (8×2) le sperme commence à s'écouler. Une fille a des dents à 7 mois et en change à 7 ans ; à 14 ans (7×2) le sperme commence à s'écouler. Le *yang* évolue sous l'action du *yin* ; le *yin* sous l'action du *yang*. » D'après une théorie en effet le nombre du petit *yin* est 8, celui du petit *yang* 7 (Comp. *Ta Tai Li ki*, ch. 80 et *Chouo wen* vo 包 ; voir encore *Kao Yeou*, glose à *Houai-nan tseu*, ch. 23, *Tchang Cheou-tsie*, glose à *Sseu-ma Ts'ien*. Chavannes, V, p. 287 et *Houang-ti nei king*, ch. 1). Il s'ensuit que le retour d'âge a lieu à $7 \times 7 = 49 = 50$ ans et le terme de la virilité à $8 \times 8 = 64 = 70$ ans (cf. *Li ki*, *Nei tsö*, Couvreur, I, p. 661 Ces spéculations ont pour but de concilier les théories cosmogoniques sur le *yin* et le *yang*, certains faits d'expérience et le fait que le nombre 7 a une valeur religieuse : l'embryon est formé à 7 mois (naissance à 10 mois) ; — la dentition se fait à 7 mois et à 7 ans ; à 7 ans séparation des filles et des garçons ; à 10 ans, le garçon sort du gynécée ; — la retraite (vieillesse) se fait à 70 ans (le terme théorique de la vie étant 100 ans). J'ai montré [dans *La vie et la mort* (Annuaire de l'Ecole des Hautes Etudes, section des Sciences religieuses 1920-1921)] que 10 était pour les Chinois le nombre des durées totales ; 3 le nombre des durées totales affectées à des stages, 7 (= 10-3) la période complémentaire d'un stage. Ex. : l'enfant vit 3 ans (les 3 premières années) avec sa nourrice sur les 10 ans qu'il passe dans le gynécée (stage d'entrée) ; il vit 3 ans séparé des filles (les 3 dernières de ces 10 années) sur les 10 ans qu'il passe dans le gynécée (stage de sortie). Un homme (dont la vie — théoriquement — est de 100 ans) pénètre à 30 ans dans la société civile et en sort 30 ans avant la mort (à 70 ans). La période complète de coefficient 10 se décompose en deux périodes de coefficients 3 et 7 (ceci de deux façons différentes $10 = 3 + (4 + 3) = (4 + 3) + 3$). D'où la valeur caractéristique du nombre 7, le rôle qu'il jouait, et les spéculations par quoi les Chinois ont voulu expliquer cette valeur.

2. Le *Nei tsö* décrit tout au long la cérémonie — avec ses variantes : selon la classe sociale du père, le rang de la mère, et le fait que l'enfant est aîné ou cadet. *Li ki*. Couvreur, I, p. 665 à 672.

avait été présenté au père (il savait alors regarder et était capable de rire) : le père, le flattant de la main et le faisant rire, lui donnant, avec un nom personnel, une personnalité et l'intelligence, avait ordonné qu'on prît soin de l'élever : il était alors devenu quelqu'un, dont on ne pourrait certes pas porter déjà le deuil, mais à la mort de qui il serait permis de pleurer ; ses cheveux avaient été coupés pour la première fois et arrangés de manière à montrer symboliquement qu'il deviendrait un fils pieux ; il avait reçu de son père la paumée et avait ainsi commencé à lui être affilié ; sa mère avait pu le porter sans que pour cela il ait continué d'empêcher les rapports entre son mari et elle : tous deux, après un repas analogue à celui de leur mariage, avaient repris commerce ensemble. La cérémonie avait mis fin à la fois à l'isolement de la mère et à celui de l'enfant. — Avant le 3[e] mois la mère a vécu séparée; l'enfant de même, confiné dans une pièce spéciale, seul avec la femme chargée de le porter et de le nourrir. — C'est au 3[e] jour seulement (il avait alors su prouver sa vitalité par ses vagissements) qu'on avait commencé de le porter ; sur l'ordre du père, averti de la naissance et qui lui-même en avait averti les ancêtres, mais en l'absence des parents, un vassal l'avait relevé de terre et remis à la nourrice : l'enfant avait cessé de jeûner et d'être exposé à terre, quand, dans toutes les directions, on avait dispersé des flèches, avec l'arc exposé, depuis 3 jours, à la grande Porte, l'un des dieux lares de la maison. — Pendant les 3 premiers jours, l'enfant a jeûné, abandonné à terre, tandis que l'arc suspendu signalait la maison où un garçon venait de naître. — A la naissance, geste dramatique, il avait été déposé sur le sol.

Ce stage de 3 ans qui se décompose en trois périodes (de la naissance au 3[e] jour — du 3[e] jour au 3[e] mois — du 3[e] mois à la 3[e] année) dont les premières, les plus courtes, les plus émouvantes, sont ouvertes par le geste rituel le plus puissant, n'est point imposé pour entrer dans le groupe familial au seul nouveau-né. La nouvelle épousée peut toujours être

renvoyée dans sa famille (sauf trois cas d'exception), mais il est blâmable de l'abandonner sans raison grave, si le mariage a duré 3 ans [1] ; — au 3[e] mois elle est considérée comme une 成婦 épouse, au sens plein du mot, et le deuil porté pour elle est complet [2] : car c'est le mois où elle commence à participer au culte des Ancêtres ; on fait alors une cérémonie pour la présenter dans leur Temple [3]; à la même date les chevaux et les gens de son escorte reçoivent congé et rentrent dans la maison natale [4]; — Avant le 3[e] mois, la nouvelle venue 來婦 vit dans une espèce de retraite et ne doit point prendre part aux travaux domestiques [5]; le 3[e] jour elle est reçue par les beaux-parents et se sert de l'escalier réservé aux maîtres de la maison [6] : alors cesse, dans sa nouvelle famille, l'interdiction de faire de la musique et, chez ses propres parents, on éteint les flambeaux qui brûlaient comme pour un mort [7] ; — les 3 premiers jours avaient été, dans les deux familles, des jours lugubres.

Les rites chinois marquent merveilleusement le procédé d'approche ; *l'assimilation s'obtient par l'écoulement d'une durée totale* (3 jours, 3 est un total), durée qui est dotée d'une efficacité *sui generis* par un rite initial et qui est *emboîtée dans des durées de valeur analogue, mais de nature plus diluée* — l'unité de mesure étant accrue, mais le spécificatif numérique restant constant — chaque prolongation étant elle-même adaptée à

1. Voir *Fêtes et chansons*, LXVI, v. 41.
2. *Tseng tseu wen. Li Ki.* Couvreur, I, p. 430.
3. *Yi li.* Notes au Ch. du mariage, Steele, I, p. 36.
4. *Tsouo tchouan*, *Tcheng* 9[e] an. Legge p. 371. Le nom de la cérémonie 致女 indique qu'alors la livraison de la fille au mari est définitive.
5. Voir *Che King.* Couvreur p. 113 et Granet. *Coutumes matrimoniales.* T'oung pao XIII, p. 545, n. 1.
6. *Yi li.* Mariage. Steele, I, p. 30-31, *Kiao t'ö cheng. Li ki.* Couvreur, I, p. 610 et *Houen yi*, ibid., II, p. 646.
7. Voir *Kiao t'ö cheng. Li ki.* Couvreur, I, p. 661 et *Tseng tseu wen*, ibid., p. 429.

une fin, moins essentielle mais plus complexe, par un rite initial secondaire. De même que les stages de 3 ans et de 3 mois agissent surtout en prolongeant l'effet du stage de 3 jours et en consolidant les résultats déjà acquis en principe, de même les cérémonies qui les ouvrent servent essentiellement à marquer le chemin parcouru et à donner un élan nouveau à la poursuite de la fin fixée par le rite premier.

De l'espèce d'équivalence fonctionnelle qu'il y a entre les durées emboîtées, il résulte que (sans modifier profondément la valeur des différents stages et étapes) des pratiques peuvent, pour des raisons de convenance, se détacher de l'un des ensembles cérémoniels pour s'adjoindre à un autre. Si les beaux-parents sont morts, la bru ne pourra être reçue par eux le 3e jour, mais, le 3e mois, elle sera présentée à leur Temple. Le fils posthume d'un souverain recevra son nom près de la tablette de son père le 3e mois (comme si le père était vivant), mais, si le mort n'est point enterré, le nom sera donné devant le cercueil, le 3e jour [1]. Cette possibilité de déplacement des actes cérémoniels a été certainement utilisée, en bien des cas, pour accorder le schéma rituel avec les changements de conception et d'étiquette qui résultaient d'une nouveauté dans l'organisation sociale. Une bonne partie des rites affectés d'abord au 3e jour de la naissance a dû passer au 3e mois, s'agglomérant alors aux pratiques anciennes de la fête des relevailles, lorsque l'accroissement de la dignité paternelle eut rendu plus redoutable le premier contact entre le père de famille et l'enfant à peine délivré des souillures de la naissance : ainsi les rites veulent que le 3e jour, l'enfant, relevé de terre par le vassal qui le premier le porte, soit reçu de ses mains par sa nourrice, et la mère n'apparaît qu'au 3e mois ; mais, puisque les femmes des plébéiens et des nobles ordinaires nourissaient leurs enfants, elles devaient, sans doute, les recevoir elles-mêmes, au

1 *Tseng tseu wen*, *Li ki*. Couvreur, I, p. 410 à 415.

moins dans l'ancien temps, à la cérémonie du début de la nourriture, le 3e jour [1].

L'analyse comparée du procédé d'approche ne met pas seulement en évidence l'équivalence des stages emboîtés sous l'impulsion dominatrice du rite initial : elle fait encore sentir que ce rite n'est pas un commencement absolu, mais plutôt un point culminant ou un centre. Au temps de repos des 3 premiers mois, retraite nuptiale, correspond, avant le mariage, une retraite de 3 mois ; la fiancée vit alors dans le Temple de sa famille natale. Elle l'abandonne au 3e mois ; au 3e mois après les noces, elle peut entrer dans le Temple Ancestral du mari. Les 3 premiers jours du mariage sont lugubres ; 3 jours avant la cérémonie, le fiancé jeûne pour s'y préparer ; sans doute, la future en fait autant. Au bout de cette retraite renforcée, le 3e jour, la fille, pour sortir de la maison natale, prend l'escalier de l'Ouest, celui des étrangers ; le 3e jour des noces, elle utilise, dans sa visite aux beaux-parents, l'escalier de l'Est, celui des maîtres de la maison. De même, pendant 3 mois avant l'accouchement, la femme enceinte vit en recluse ; l'accouchée aussi doit rester recluse pendant 3 mois. Au 3e mois avant la naissance, le mari, s'il est plébéien, abandonne la maison à sa femme ; il y rentre après la cérémonie des relevailles, le 3e mois. Quand la naissance est imminente, il jeûne, (le jeûne, en théorie, est de 3 jours) ; pendant les 3 jours qui la suivent, il lui faut encore jeûner pour se préparer au sacrifice qui annonce la naissance aux ancêtres. L'enfant passe ses 3 premiers jours à vagir, laissé à terre, sans nourriture ; sa mère, pour sa nourriture, pour son coucher, pour la musique qu'elle entendait, s'était, dans

1. Il y a aussi de grandes chances pour que certaines interdictions caractéristiques des 3 premiers jours du mariage aient été étendues aux 3 premiers mois dans les hautes classes de la noblesse (voir *Coutumes matrimoniales*. *T'oung pao* XIII. Appendice, p. 553 à 558). La dation du nom qui, dans la famille organisée agnatiquement, ne se fait qu'au 3e mois (par l'autorité du père) a dû d'abord se faire le 3e jour (et sans doute par la mère : tel semble être le cas pour *Heou-tsi*).

son intérêt, soumise, les 3 derniers mois de la grossesse, à de nombreuses interdictions [1].

L'acquisition de qualités nouvelles, qui méritent l'incorporation à un groupe défini, ne peut se faire, sans que d'abord soient mises au clair les qualités anciennes que les nouvelles vont recouvrir au point de sembler les supprimer. Avant de quitter sa famille, l'épousée doit se pénétrer de l'influence qui émane du lieu le plus sacré de la maison natale : le droit qu'elle a d'entrer par mariage dans une famille se voit quand elle a rendu manifeste le fait qu'elle appartient à une famille d'un autre nom. Le rite central de l'entrée dans un groupe est précédé de pratiques qui semblent, à première vue, préparer cette entrée, en rompant les attaches avec un autre groupe, mais ces attaches ne sont jamais toutes rompues : l'influence de la cérémonie centrale, même propagée pendant une triple durée totale à travers les stages successifs et les rites d'étape, n'efface point les qualités anciennes qui demeurent une condition à l'acquisition des nouvelles ; la femme mariée est désignée, jusqu'à la mort, par le nom de sa famille originelle; même éteints les flambeaux qui, dans la maison natale, semblent l'emblème d'une mort, même renvoyée l'escorte qui l'a conduite, elle reste la fille de tels parents, elle leur doit des visites, elle leur doit le deuil [2] ; si elle est répudiée [3], elle ne deviendra pas *sui juris*, mais retombera sous leur autorité [4] — elle ne pourrait plus être répudiée, si sa famille natale était détruite. Le procédé d'approche semble se doubler d'un procédé d'éviction et l'entrée supposer une sortie : en fait, l'accroissement de personnalité,

1. Voir *Ta Tai Li ki*, chᵉ 48 et *Sin chou* l. c.

2. Le deuil est abaissé d'une classe : simplement pour montrer que, le mariage fait, l'autorité suprême sur la femme appartient au mari. *Yi li* Deuil. Steele, II, p. 50.

3. *Tsa ki. Li ki.* Couvreur, II, p. 197 : formes de la répudiation.

4. *Ta Tai Li ki.* ch. 80. Il y a 3 cas où la répudiation est interdite. 1° « *quand (la femme) a eu (une famille où on l'a prise) et qu'elle n'a plus (de famille) où revenir* » ; 2° quand elle a aidé à porter le deuil des parents du mari ; 3° quand, s'étant marié pauvre, (le mari) est par la suite devenu riche.

l'acquisition d'un *sacré* nouveau, s'accompagne bien de pratiques par lesquelles *un autre sacré* s'élimine — tout momentanément et seulement pour prévenir un mélange — mais par lesquelles aussi ce fonds ancien s'affirme et, d'une manière sous-jacente, se consolide

L'entrée d'un nouveau-venu dans un groupe y détermine un trouble et une émotion qui vont se propageant comme des ondulations concentriques toujours plus faiblement marquées ; la première vague d'émotion qui se limite au cercle le plus étroit et à la plus courte durée, est aussi la plus franchement dessinée ; l'émotion centrale propagée dans un temps plus long et dans un milieu plus complexe prend à mesure un aspect moins simple et des traits moins saillants, mais c'est toujours la même émotion ; si les périodes successives de sa manifestation apparaissent comme autant d'ensembles hétérogènes, elles ont entre elles une espèce de parenté rythmique qui se décèle au coefficient numérique de leur durée. Le progrès correspondant à la première période et au geste initial qui, continué tant qu'elle dure, la constitue, ne peut pas être entièrement différent des progrès postérieurs qu'il conditionne : sous les dépassements réalisés par eux et par lesquels le progrès précédent semble être oblitéré, il doit être possible, si l'on a saisi le rythme de cette progression (qui se manifeste par vagues successives et qui, pourtant, est continue), de retrouver l'efficacité particulière de ce premier moteur qui donne sa loi au mouvement d'ensemble.

Or, remontons, en le prenant assez loin, le cours de la vie d'un garçon. A 30 ans, il se marie, reçoit un emploi à la cour seigneuriale et possède une maison hors de l'habitation paternelle [1]; il demeure à part, car son mariage et son inféodation lui assignent dans la société une place distincte ; la cérémonie de majorité qui a rendu possibles et l'inféodation et le mariage, est celle même qui, à 20 ans, l'a affilié à son père [2] : dès qu'ont

1. *Nei tsö. Li ki*. Couvreur, I, p. 674 et p. 625.
2. *Kouan yi. Li ki*, Couvreur, II, p. 637 et suiv.

été définitivement acquises les qualités qu'impliquent les rapports de fils à père, s'est ouverte la possibilité d'acquisitions nouvelles ; le fils gagne le moyen, non pas, certes, de sortir du champ d'influence de la parenté agnatique, mais, du moins, de pouvoir pénétrer dans un milieu où jouent des influences plus complexes; il échappe en partie à l'exclusive puissance paternelle par les conséquences même de la cérémonie qui a fondé cette puissance. — Avant cette cérémonie qui a fait de lui un homme et un fils, avant 20 ans, il n'a point du tout vécu dans le cercle d'action de la famille agnatique et de la puissance paternelle (celle-ci n'a révélé son empire futur que par des signes prémonitoires) et il a dû porter à la ceinture le sachet de parfums distinctif de la toilette féminine [1] (sa virilité ne s'est jusqu'alors manifestée qu'en quelques occasions notables). Mais à la cérémonie de la 20e année, quand le père, faisant de lui un membre majeur du groupe familial, lui a fait donner, avec un habit d'homme fait, un nom viril, le rite achevé, il est allé rendre visite et faire offrande, sur la porte du gynécée, à sa mère qui l'a salué la première [2]. Or, depuis ses quinze ans (puberté), un garçon 童子 est à l'âge où il peut, dans les cérémonies du culte féodal, prendre la place que tient une fille dans les fêtes populaires [3] : c'est donc après que s'est révélé en lui, avec une force telle qu'on a pu l'utiliser rituellement, un certain fonds de nature féminine, qu'il abandonne enfin ses attributs féminins. De 10 à 20 ans, le garçon a fait son éducation hors de la maison paternelle, non point sous la direction du père ou de ses parents en ligne masculine, mais confié soit à des anciens soit à la famille de sa mère [4] : il est

1. *Nei tsö. Li ki*, Couvreur, I, p. 624.

2. *Kouan yi* l. c. et *Yi li*. Majorité. Steele, I, p. 9. Cette visite marque sa sortie définitive du gynécée : il prend congé de sa mère.

3. Voir *Fêtes et chansons*, p. 157 et suiv. et p. 169.

4. *Nei tsö. Li ki*. Couvreur, I, p. 673. *Wang tche*, ibid., p. 301 et *Wen wang che tseu*, ibid., p. 470-2. Voir *Sseu-ma Ts'ien*, éd. Chavannes, IV, p. 29, p. 46, p. 63, et principalement p. 59. Le rôle de l'oncle maternel, peu obser-

reçu dans la classe des jeunes gens, il est accepté dans la famille agnatique, seulement quand ont été mis au clair les liens qui l'unissent aux parents maternels et affirmée l'espèce de parenté qu'il y a entre vieillards et enfants (une même alimentation leur convient [1]; garçons et filles peuvent s'asseoir sur la même natte à moins de 7 ans [2]; à plus de 70, un mari peut serrer ses effets personnels aux mêmes endroits que sa femme [3]). — Si le garçon est envoyé à 10 ans hors de la maison paternelle, jusque là il doit vivre dans la partie la plus reculée de la demeure; — jusqu'à 7 ans, il reste dans le gynécée, complètement mêlé aux filles. — Pendant les 3 premières années, il n'a de contact qu'avec la mère qui l'élève [4] (au 3e mois le père lui donne la paumée et on le coiffe en garçon). — Pendant les 3 premiers mois, il n'a de contact qu'avec la femme qui le nourrit (au 3e jour, un vassal du père le porte, et, pour lui, l'on tire de l'arc, arme virile). — Pendant les 3 premiers jours, il n'a de contact qu'avec la Terre (on l'expose un moment sur le lit du père de famille [5]).

Sous les *Tcheou* (3e dynastie royale), on enterrait les enfants morts de 16 à 19 ans dans le cercueil qui était d'usage commun sous les *Yin* (2e dynastie), ceux qui mouraient de 8 à 15 ans dans le cercueil employé sous les *Hia* (1re dynastie); ceux enfin qui mouraient de 3 mois à 7 ans dans le cercueil en usage dans les temps antérieurs aux trois dynasties royales [6] : aux plus

vable dans les textes anciens, est d'une importance marquée dans les usages modernes. Cf. la coutume actuelle des marchands qui font faire à leur fils leur apprentissage chez un confrère, et des lettrés qui confient à un autre lettré l'éducation de leurs enfants.

1. Les aliments sucrés, tendres, succulents. *Nei tsö. Li ki.* Couvreur, I, p. 627 et p. 655 et suiv. — De même, enfants et vieillards échappent aux châtiments du droit pénal : *K'iu li*, ibid., p. 9.

2. *Nei tsö. Li ki*, Couvreur, I, p. 661.

3. Ibid., p. 673.

4. La mère plébéienne nourrit l'enfant dès le 3e jour : elle est sa nourrice ; mais le rappport de mère à fils n'est établi qu'au 3e mois, quand, à la cérémonie des relevailles, le père remet l'enfant à la mère pour qu'elle l'élève.

5. Tels sont les trois premiers signes prémonitoires du pouvoir paternel et du caractère viril de l'enfant : rites d'approche.

6. *T'an Kong. Li ki*. Couvreur, I. p. 118.

jeunes convenaient les rites les plus anciens. De même, en avançant en âge, un jeune Chinois, *comme s'il refaisait pour son compte les étapes de la civilisation de son pays*, n'arrivait à être incorporé dans la famille agnatique et le groupe féodal qu'après avoir subi l'influence conservée de l'ancienne famille utérine et de l'ancien mode de groupement où l'autorité appartenait aux anciens ; il ne se rapprochait du père et ne vivait au milieu des hommes qu'après avoir passé, sous l'autorité de sa mère, ses premiers jours parmi les femmes ; et, avant tout autre apparentement, c'était à la Terre qu'il avait d'abord fallu le présenter.

De la même manière que les révolutions sociales, d'où étaient sorties les structures nouvelles, n'avaient point oblitéré complètement les formes anciennes qui avaient conditionné leur avènement, de la même manière les sacralisations récentes (qui dans la vie enfantine correspondent à ces révolutions), tout en impliquant des désacralisations qui semblent éliminer les qualités d'abord acquises au moment où elles apparaissent portées à leur point de perfection, de la même manière ces sacralisations qui marquent les divers sommets de l'onde de sacrement déterminée par le rite central de la naissance, ne font, essentiellement, que manifester la puissance propagée de ce rite, puissance affirmée par les créations complexes qu'il conditionne. Déposer l'enfant à terre et l'y laisser trois jours, c'est préparer sa présentation à sa nourrice, à sa mère, aux femmes de la maison, au père, aux parents paternels, aux membres du même groupe féodal ; — c'est le mettre à même d'acquérir la qualité substantielle qui lui permettra d'entrer dans différents systèmes de relations ; — c'est créer en lui une aptitude à des apparentements divers ; — c'est le présenter à une Puissance qui est l'origine de tous les liens humains et le premier principe de la cohésion sociale : la Terre natale.

Ainsi la Terre est créatrice de parenté et d'affiliation. Pourquoi ? Et pourquoi, d'autre part, est-elle conçue comme une

nourrice, comme une puissance féminine qui confère des attributs féminins ? Et, puisqu'il ne faut voir dans aucun rite un commencement absolu, puisque tous impliquent une progression et comme une sortie hors d'un état antérieur, de quoi sépare-t-on l'enfant quand on le dépose sur le sol ?

A mesure que l'enfant pénètre dans la famille, sa personnalité, incomplète d'abord, se constitue : le *houen*, l'âme-souffle, ne lui vient qu'après le *p'o*, l'âme corporelle ; les premiers jours il ne sait que pleurer ; à 3 mois il peut rire et il sait voir ; à 7 mois, les dents poussent, il peut manger ; à 1 an, il marche ; à 3 ans, il parle ; à 7 ans, il change de dents ; à 15 ans, $(=(7\times2)+1)$ il est pubère [1]. L'embryon, 3 mois après la conception, est formé ; ayant atteint sa pleine maturité, à 7 mois, il se prépare à venir au monde [2].

A 70 ans le vieillard se prépare à quitter le monde [3]. Quand il meurt, il abandonne, par étapes, sa famille et sa personnalité. *Le mourant, comme l'enfant naissant, est déposé sur le sol.* Lorsque l'on a recueilli le dernier souffle sur de l'ouate, quand on a en vain rappelé l'âme-souffle qui, la première, s'en va, tous pleurent autour du mort couché sur la terre (de même, sur le sol, pendant 3 jours, l'enfant vagit) ; comme on met le nouveau-né sur le lit, on y met le mort et on l'y habille ; au mort, comme au petit garçon, on donne un talisman de jade : on le lui fait tenir dans la bouche. La maison du mort est signalée comme celle de la naissance, non point cependant par un simple attribut sexuel, mais par une bannière où sont inscrits

1. Voir les références de la note 1, p. 339.

2. *Pouo ya* ch. 6. 三月而胎....七月而成.

3. Voir au *Li ki. Nei tsö.* Couvreur p. 649. les préparatifs funéraires faits pour les vieillards à partir de 60 et surtout de 70 ans. *Ibid.*, p. 651, à 70 ans on quitte la vie publique. Voir une explication de la retraite à 70 ans dans le *Tseng tsĕu wen. Li ki.* Couvreur, I, p. 418. Comp. *Wang tche, ibid.*, p. 315 et p. 320. *K'iu li*, ibid., p. 9 La vie a son terme théorique à 100 ans : à 70 ans commence la retraite qui, théoriquement, doit durer 30 ans.

le nom de famille et le nom personnel qui définissent le défunt[1] . — Au 3e jour, on le porte au cercueil et, non pas dans la chambre, mais près des degrés par où s'en vont les hôtes ; on l'enterre, légèrement, et la tête vers le Sud comme un vivant[2]. — Au 3e mois, on le transporte, pour l'y enterrer profondément, la tête au Nord, au Nord de la ville, au cimetière de famille, où il retrouve tous les autres Ancêtres. — 3 ans la maison reste vide : le fils ne peut venir l'habiter qu'à la fin du deuil. Ainsi, après des rites parallèles à ceux de la naissance et qui durent 3 jours, il se fait, au 3e jour et au 3e mois, deux cérémonies d'enterrement, comme il y a, pour l'enfant, au 3e jour et au 3e mois, deux cérémonies de réception. Si le nouveau-né n'est vraiment chez lui dans la maison qu'au bout de 3 ans, c'est aussi lau bout de 3 ans que le mort n'y est plus le maître. Sous 'impulsion du rite initial commun, par les effets développés du dépôt sur le sol, l'enfant entre dans la famille et le défunt en sort[3].

C'est mal dire : le défunt ne sort pas de la famille ; il ne fait que délaisser la communauté des vivants ; du même pas qu'il s'en éloigne, il approche de la communauté des Ancêtres. Sitôt le souffle recueilli, sitôt le *houen* rappelé, on fait une tablette provisoire, valable tant que dure l'enterrement provisoire, et qui, comme le corps du mort, est gardée dans la maison. Un peu après l'enterrement définitif, lorsque le corps est réuni à celui des aïeux, on fait une tablette définitive que

1. Les cérémonies du début de la mort sont décrites dans le *Yi li* chap. XXVI Steele II p. 45 et suiv. et dans le *Sang ta ki*. *Li ki*. Couvreur, II, p. 202 et suiv. Voir encore *T'an Kong.*, *ibid.*, I. p. 199 et suiv.

2. *T'an Kong*. *Li ki*. Couvreur, I, p. 204, glose de *K'ong Ying-ta*

3. Sur les rites des 3e jour, 3e mois, 3e année voir *T'an Kong*, *ibid.*, p. 116 (comp. *ibid.*, p. 127 et p. 142). La sortie de la maison est bien marquée par le même traité (*ibid.*, p. 150) : progression à la fois continue et rythmée. Le coefficient des premières périodes du deuil peut varier en fonction de la dignité du défunt : cf. *Wan tche*, *ibid.*, p. 286. La durée du grand deuil (3 ans) est constante. On attribue à Confucius une assimilation des 3 années du deuil aux 3 années que dure la nourriture de l'enfant : *San nien wen*, *ibid.*, II, p. 586. Dans ce dernier traité se voit l'indication de la valeur totale des différentes périodes de deuil, p. 584-5.

l'on place dans le Temple Ancestral ; mais jusqu'à la 3e année, elle n'y a pas de chez soi : elle est associée à celle du grand-père. Ce stage écoulé, le deuil fini — quand le mort n'est plus le maître de la maison —, il reçoit, avec sa tablette, une place à lui dans le Temple Ancestral ; il y jouit d'honneurs particuliers : il a acquis, dans le monde des Ancêtres, une personnalité [1]. — Celle-là aussi doit périr : 3 ans après la mort de son descendant, à la cinquième génération (souche comprise), la tablette de l'Ancêtre perdra sa place et ses honneurs particuliers ; réunie aux tablettes des plus anciens aïeux, elle sera conservée auprès de celle du fondateur de la famille [2] : dès lors, le défunt, corps et âme, a fait retour à la masse ancestrale, et son nom, dont l'emploi cesse d'être interdit dans la parenté [3], peut servir à donner rang et personnalité, dans la famille vivante, lors de la cérémonie du 3e mois, à un nouveau-né [4].

La tablette est le centre du culte ancestral ; mais, pour rendre plus sensible, dans les cérémonies, la présence de l'Ancêtre, on devait lui constituer un représentant vivant 尸 : *ce ne pouvait être qu'un de ses descendants ; encore fallait-il qu'il appar-*

1. Sur les tablettes provisoires et définitives, sur l'association aux offrandes faites au grand-père et l'assignation d'une place spéciale, voir aussi le *T'an Kong*, *ibid.*, p. 201 et 205 sqq. Comp. *Fang ki.*, *ibid.*, II, p. 413.

2. Voir *Li ki*. Couvreur, I, p. 288 note et schéma (*Wang tche*) ; comp. *Tseng tseu wen*, *ibid.*, p. 435. (Noter l'usage de réunir pendant le deuil les tablettes des ancêtres autour de celle du plus ancien auteur de la famille : de même tous les parents se groupent autour du chef du deuil). *Sang fou siao ki*, *ibid.*, p. 746 et *Ta tchouan*, *ibid.*, p. 785.

3. Sur le tabou du nom des parents défunts voir *K'iu li*. *Li Ki*. Couvreur, I, p. 56 et suiv. *Tsa ki*, *ibid.*, II, p. 179 et p. 193. Sur la levée du tabou correspondante, voir *T'an Kong*, *ibid.*, I, p. 241. Noter l'usage de la clochette à battant de bois. Rap. *Yue ling*, *ibid.*, p. 342 : voir Granet, *Cout. matr.*, T'oung pao, XIII, p. 544 note 6.

4. L'emploi d'un nombre défini de noms personnels pour une famille déterminée n'est en aucune façon attesté pour l'ancienne Chine. De nos jours, souvent le premier des deux caractères formant ce nom est commun à tous les membres d'une même génération et choisi dans une devise, adoptée par la famille, qui semble être d'ordinaire composée de 5 caractères ou de 4 ou d'un multiple de 4. Cette méthode dite des 輩分字 devrait être étudiée de près.

tînt à la même moitié de la famille, comme c'est le cas, par exemple, pour un petit-fils [1]. — les membres d'une famille étant répartis en deux groupes par générations alternées. Le chef du culte, pour rendre hommage à son père, s'inclinait devant son propre fils et le servait comme il eût fait pour son père [2] (fait extraordinaire, selon les règles de la morale classique !) : c'est qu'il voyait alors en son fils le représentant de son propre père. Et l'on devait porter le deuil du *fils pour le père* à la mort d'un fils aîné 正體於上 « corps véritable de l'ancêtre » [3].

Ces usages supposent une croyance à la réincarnation des morts dans leur propre famille. Les textes en donnent quelques témoignages directs : *Pao Sseu* est une réincarnation des princes de *Pao* [4] ; la naissance du roi *Mou* est le fait d'un prince de *Fang*, aïeul de sa mère [5] ; celle du comte *Lan* (orchidée) de *Tcheng*, le fait d'un prince de *Yen*, ancêtre, lui aussi, de sa mère [6] : dans ce dernier cas, ce n'est point seulement la vie qui est donnée par l'ancêtre, mais aussi, emblème végétal, le nom personnel.

La naissance de *Lan* (orchidée), seigneur de *Tcheng*, nous est contée d'une manière qui rappelle avec précision les pratiques des fêtes du mariage dans le pays de *Tcheng*. Lorsque les auteurs chinois voulurent expliquer pourquoi, dans ce pays, les couples de fiancés cueillaient des orchidées sur les bords de la *Wei*, ils dirent qu'en passant la rivière avec ces fleurs on se proposait de rappeler, par le geste et la voix, l'âme souffle, *le houen*, pour l'unir au *p'o*, à l'âme corporelle. Les penseurs, en effet, avaient

1. *T'an Kong, Li ki.* Couvreur, I, p. 205 et p. 241. *Kiu li, ibid.*, p. 47 : 孫可以爲王父尸. 子不可以爲父尸. *Tseng tseu wen, ibid.*, p. 455 尸必以孫. *Tsi t'ong, ibid.*, II, p. 336 別父子. voir encore *Fang ki, ibid.*, II, p. 413 et *Kiao t'ö cheng, ibid.*, I, p. 613.

2. *Tsi t'ong, Li Ki.* Couvreur, II, p. 335.

3. *Yi li.* Deuil. Steele, II, p. 11.

4. Voir plus haut.

5. *Kouo yu. Tcheou yu*, 1re partie.

6. *Fêtes et chansons*, p. 200 et suiv.

admis, dès leurs plus anciennes spéculations, que la personnalité humaine résulte de l'union d'un *houen* à un *p'o,* que la rupture de cette union, le *houen* partant le premier, opère la mort, et que son établissement, le *houen* arrivant le dernier, donne la vie [1].

Le mourant, étant placé à terre, lorsqu'on avait recueilli son dernier souffle, tous pleuraient autour de lui ; puis quelqu'un montait sur le toit, et, tourné vers le Nord, rappelait le *houen*, pour qu'il revînt s'unir au *p'o*, en agitant les vêtements du défunt, et en criant, par 3 fois, son nom personnel [2]. A la cérémonie du 3e mois, où le cercueil est définitivement et profondément mis en terre, un sage, vanté pour son sens du cérémonial [3], fit 3 fois le tour de la tombe en poussant des cris et en disant : « Que la chair et les os retournent à nouveau à la Terre ! c'est le Destin ! mais le *souffle-houen*, il n'y a pas d'endroit où il ne puisse s'en aller ! il n'y a pas d'endroit où il ne puisse s'en aller ! » Et lui-même, il s'en alla : il avait, par ce rite, profondément scellé et triplement enclos dans la terre ce qui devait lui revenir ; et, définitivement, il en avait disjoint le *houen*, l'âme-souffle, qu'il espérait bien, laissant le corps avec celui des ancêtres, ramener avec lui pour lui faire habiter le Temple Ancestral, supportée par la tablette définitive. L'œuvre,

1. *Tsouo tchouan. Tchao* 7e an. Legge p. 618 (comp. la traduction du P. Wieger, *Textes philosophiques*, p. 110). Le sage ministre *Tseu-tch'an*, questionné sur la survie, répond : « Quand un homme est engendré, au début de l'évolution (embryonnaire) il y a ce qu'on appelle le *p'o*. Quand est né (ce) *p'o*, (la partie) *yang* (de ce *p'o*) s'appelle le *houen*. » Les commentaires de *K'ong Ying-ta* font du *p'o* l'âme sensitive, du *houen* l'âme intelligente. Ne retenons que l'essentiel du texte, savoir que la formation d'une personnalité humaine se fait en deux temps, le *houen* n'apparaissant qu'après le *p'o*.

2. *K'iu li. Li ki.* Couvreur, I, p. 85. *T'an Kong*. ibid., p. 199-200. *Li yun*, ibid., p. 503. *Sang ta ki*, ibid., p. 204 et suiv.

3. *T'an Kong. Li ki.* Couvreur, I, p. 246. Confucius admira la science du cérémonial montrée par le héros de cette anecdote. Comp. *Kiao t'ö cheng*, ibid., p. 612-3. Au *p'o* semblent s'adresser les libations qui transportent l'effet du sacrifice jusqu'aux sources souterraines ; au *houen*, les exhalaisons (graisse brûlée avec de l'armoise) qui transportent l'effet du sacrifice au delà du toit, jusqu'au ciel.

alors achevée, n'avait-elle point été inaugurée et réalisée en principe par les rites des premiers jours ? Le dépôt sur le sol, la criée, le rappel du *houen*, obtiennent cette dissolution de la personnalité que la pensée consciente se représente comme une séparation de l'âme-souffle et de l'âme corporelle, et comme un retour 歸, retour à la terre commune des parents, retour à la demeure commune des aïeux. Sans doute le retour se fait-il d'une marche moins simple et moins rapide pour les parties hautes de la personnalité (dont le souvenir, plus vivace, est conservé, pendant quatre générations, par le culte des ancêtres quand celui-ci s'est établi) ; mais, enfin, l'essentiel de la mort, que réalisent les premiers rites, est d'être un procès de désincarnation et de retour à la masse ancestrale.

Inversement, la naissance, résultat d'une incarnation d'ancêtre, implique un procédé d'éviction et le délaissement de la masse ancestrale. Naître, c'est, d'abord, sortir de la communauté des morts : le naissant meurt à la famille des Ancêtres comme l'épousée meurt à sa famille originelle ; d'où le caractère lugubre des premiers jours et *des jours symétriques* qui les précèdent ; d'où cet abandon du nouveau-né et ses pleurs.

Naître, c'est encore passer d'une existence indistincte à une vie individualisée ; c'est acquérir une personnalité. Pour empêcher que celle du mourant ne se dissolve et, aussi bien, pour constater qu'elle s'est dissoute et pour en prendre acte [1], les parents hurlent à la mort et crient le nom personnel, rappelant ainsi le *houen* pour l'unir au *p'o*. La personnalité est d'autant plus lente à se former que l'organisation sociale est plus complexe : dans la famille agnatique, l'enfant n'en a vraiment gagné une (et encore point complètement) [2] qu'au

1. La criée, le recueillement du souffle et le rappel du Houen sont des procédés de mise en demeure. Par la façon dont il se conduit, quand ils sont employés, celui pour qui l'on procède se prouve, ou non, mort ; on lui donne les moyens de la preuve et il est contraint de la faire : s'il ne reconstitue pas sa personnalité, elle *doit* se dissoudre.

2. L'affiliation n'est complète qu'à la majorité.

3e mois, quand il reçoit de son père (qui l'excite à rire) un nom personnel. Mais au temps qu'évoquent les mythes, c'est *Kiang Yuan*, c'est la mère, qui relève *Heou-tsi* de terre et qui, à ce moment même, lui donne son nom personnel [1]. *Heou-tsi* met fin à son épreuve par ses vagissements sonores; les garçons de race royale que l'on expose sur le lit pleurent bruyamment, et l'on s'en réjouit comme d'un heureux présage; quand le grand *Yu* veut rappeler d'un trait la naissance de son fils [2], il se borne à reproduire l'onomatopée qui peint les premiers cris. Ces cris de l'enfant exposé les 3 premiers jours (comme les rires du 3e mois) marquent en effet l'apparition d'une personnalité qui mérite d'être définie par un nom : l'âme, c'est le nom et c'est la voix [3]. Quand il hurlait à la naissance, le nouveau-né prouvait sa vitalité, affirmait son droit à la vie, ou, si l'on veut, rendait manifeste à la fois et confirmait la réunion au *p'o* de ce *houen* qui vient en dernier lieu et qu'on pense pouvoir attacher au *p'o* en criant le nom personnel. Alors la réincarnation était parfaite et paraissait valable; l'épreuve était subie et la preuve donnée du retour à la vie, de la rentrée dans la famille des vivants.

Qu'il y ait formation ou dispersion d'une personnalité, procès d'incarnation ou de désincarnation — quel que soit le sens du changement — le fait essentiel est toujours le passage d'une section de la parenté dans une autre. Pour naître ou pour mourir, pour entrer dans la famille vivante ou dans la famille ancestrale (et pour sortir de l'une ou de l'autre), il y a un seuil commun, la Terre natale. Elle n'est point seulement le

1. Voir plus haut, p. 334, le texte de *Sseu-ma Ts'ien*.

2. *Chou King*, ch. *Yi-tsi*. *Yu*, pour montrer qu'il est homme de devoir, rappelle par des traits essentiels son mariage et la naissance de son fils, évènements auxquels il ne consacra que le moins de temps possible. Reproduire l'onomatopée caractéristique des vagissements lui suffit pour exprimer que, *la naissance sitôt acquise*, il est parti travailler aux canaux de la Chine.

3. Idée qui a persisté; voir Wieger, *Folklore chinois*, p. 79 (voir aussi p. 65 et p. 66 et, pour un exemple de réincarnation dans la famille p. 334 et suiv.).

lieu où s'inaugurent la vie et la survie, elle est aussi le grand témoin de l'initiation au genre d'existence nouveau : elle est le pouvoir souverain qui décide le succès de l'ordalie latente dans cette initiation. La Terre natale apparaît comme une Puissance d'où émanent les Vertus caractéristiques d'une Race, qualités communes à la masse confuse des aïeux et au groupe complexe des vivants, et dont il faut d'abord qu'on se pénètre si l'on veut passer dans l'un ou l'autre groupement. Quand on dépose sur la Terre le nouveau-né ou le mourant, c'est à Elle de dire si la naissance ou la mort sont valables, s'il faut les prendre pour des faits acquis et réguliers. C'est à la Terre que l'on demande de définir le statut de chacun des membres de la famille : elle est le juge suprême qui assigne à chacun la place qui convient. Si personne ne se hasarde à porter l'enfant avant que la Terre ne l'ait porté, si, pour avoir le moyen d'acquérir plus tard les qualifications multiples que supposent les relations humaines, celui-ci (comme le mourant) doit d'abord s'imprégner, au contact du Sol natal, de ses qualités essentielles, si ce rapprochement avec la Terre apparaît comme la condition première de tout apparentement, qu'est-ce à dire sinon que la Terre natale est la grande Parente? — et que le fond de toute solidarité est la solidarité territoriale? Déposer sur le Sol, pour que ce maître souverain du rite de la naissance et de la mort, à qui l'on fait appel, fasse le départ de ceux qui doivent ressortir de la masse ancestrale ou de la famille vivante et les sépare soit de l'un soit de l'autre groupe, c'est (affirmant que le principe premier de toute cohésion est une consubstantialité territoriale) vouloir, par ce contact solennel aux moments critiques du cycle de morts et de renaissances qui constitue toute existence, recréer, pour chaque individu, cette consubstantialité essentielle.

Le rite du dépôt sur la Terre implique l'idée d'une identité substantielle entre la Race et le Sol. Cette idée se traduit, en effet, par le sentiment d'autochtonie qui est le plus vif de ceux

que nous pouvons saisir aux débuts de l'histoire chinoise [1]; l'idée d'une alliance étroite entre un pays et ses habitants est une croyance si profonde qu'elle est restée au cœur des institutions religieuses et du droit public [2]. Elle s'exprimait anciennement par le plus vieux des cultes de la Chine, celui des Lieux Saints. Mais cette alliance implique des rapports d'un ordre plus général que ne sont les rapports de famille; si la consubstantialité territoriale est au fond de la consubstantialité domestique, elle la dépasse : et, en effet, porté par l'onde rituelle que propage le geste du dépôt sur le sol, l'enfant pénètre dans le groupe des parents, puis aussi dans le groupement de familles qu'est la société politique. Les fêtes des Lieux Saints n'étaient point les fêtes particulières d'une famille, mais celles de toute une communauté agricole ; la solidarité qui s'établissait à leur occasion correspond à une organisation essentiellement territoriale où ne peut déjà avoir grande force l'idée de parenté, du moins en tant qu'elle implique celle de filiation et de lignée ancestrale. Mais quand le culte des Lieux Saints, principes d'alliance et réservoirs collectifs des âmes d'un Pays, prend la forme d'un culte des Centres Ancestraux [3],

1. Voir *Tan Kong. Li ki*. Couvreur, I, p. 131. Noter le proverbe : « Le renard mourant tourne la tête vers la colline natale ».

2. Idée du pouvoir régulateur qu'un chef doit posséder à la fois sur son peuple et sur la Terre, sur les hommes et sur la Nature. Voir *Fêtes et chansons*, p. 202 et p. 250.

3. Voir *ibid.*, p. 130 n. 6, p. 156 et p. 238. La comparaison des légendes relatives aux naissances du Dieu agraire *Heou-tsi* et du sage Confucius montre bien le passage de l'idée de Lieu Saint à celle, plus définie, de Centre Ancestral. *Heou-tsi* eut la stature et la fermeté d'un géant : il était né du pas d'un géant. Confucius avait le crâne en forme de colline *Kiéou* 邱 : sa mère le conçut en priant sur la colline (*K'ieou* 邱) *Ni* 尼 : il porta les noms de *K'ieou* et de *Ni* (cf. ibid., p. 130, n. 6 et *Sseu-ma tsien*, éd. Chavannes, V, p. 288 et suiv.). *Heou-tsi* était né pour être le Prince des Moissons d'un pays : sa mère le conçut par des pratiques analogues à celles qu'employaient les filles du pays de *Tcheng*, par exemple, quand elles obtenaient des réincarnations aux fêtes du Lieu Sainte de *Tcheng* où toutes les familles du pays se trouvaient réunies. La naissance de Confucius avait été désirée pour fournir un chef de culte (son père ayant déjà un fils, mais infirme et impropre aux choses sacrées) à la famille *K'ong* : sa mère le conçut en allant prier sur la colline où était le Temple Ancestral de la famille *K'ong*.

demeures des âmes d'une famille —, quand la famille organisée est fortement attachée au sol qu'elle cultive — la représentation que l'on se fait des liens unissant l'homme à la Terre s'enrichit de valeurs nouvelles; le sentiment, confus et profond, d'une consubstantialité s'accompagne alors de celui d'une puissance génératrice.

Peut-être peut-on comprendre à quoi tient ce développement de l'idée-souche. Les enfants étaient enterrés selon de plus vieux usages, on l'a vu, lorsqu'ils mouraient plus jeunes [1]. Aux temps de la troisième dynastie, les enfants morts entre 8 et 11 ans étaient enterrés, selon les rites de la première dynastie (*Hia*), dans le jardin [2]. Il y a de grandes chances que l'enterrement dans l'enclos domestique, ou même dans la maison, ait été la coutume ancienne. D'après les rites des *Yin* (deuxième dynastie), on devait faire participer à la mort les cinq dieux lares de la maison et cela par des pratiques qui impliquent une espèce de destruction symbolique [3]. La demeure, en tous cas, devenait inhabitable pendant le deuil; les survivants devaient l'abandonner et se construire une cabane [4]. Aux temps historiques, si l'enterrement définitif se fait hors de la maison, l'enterrement provisoire continue de s'y faire et c'est l'essentiel : le mort se désincarne inhumé dans le sol domestique [5]; le corps retourne à la Terre; l'âme (au moins celle de ceux qui ne sont point morts avant l'âge viril, et qui ont eu des descendants, de ceux qui avaient la puissance d'engendrer ou la capa-

1. Voir plus haut, p. 347.
2. *Tseng tseu wen. Li ki*, Couvreur, I, p. 460.
3. *T'an Kong. Li ki*, Couvreur, I, p. 157.
4. Sur la cabane de deuil voir *Sang ta ki, Li ki*, Couvreur, II, p. 239 et suiv.; *Tsa ki*, *ibid.*, p. 120 et p. 163; *Fou wen*, *ibid.*, p. 555; *Kien tchouan*, *ibid.*, p. 573 et suiv. et p. 581.
5. Comp. l'usage *Lolo*. Le cadavre est enterré provisoirement au côté de la maison et s'y décompose; les parents surveillent attentivement cette décomposition. Quand est fait l'enterrement définitif, on procède à une cérémonie pour réunir l'âme du nouvel Ancêtre à celles des Ancêtres de la même génération : auparavant cette âme demeurait isolée dans un coin de la maison. Voir Bonifacy, *B.E.F.E.-O.*, VIII, p. 548, p. 552 et p.541.

cité paternelle) hante le coin sombre de la maison où est le lit du père de famille [1]. Quoi d'étonnant si, une fois établies les croyances qui sont à la base du culte des Ancêtres, le Sol domestique, principe reconnu de consubstantialité dorénavant conçu comme le séjour des âmes ancestrales attendant leur réincarnation, soit apparu comme doué d'un pouvoir générateur [2]?

Mais le coin sombre que hantent les âmes des auteurs de la race est aussi le grenier où l'on conserve les semences (« enclose en elles est de la vie [3] », disent les hymnes) qui lèveront dans le champ domestique. Quoi d'étonnant si les idées mêlées de puissance procréatrice et de puissance nourricière sont devenues les attributs de la Terre natale?

La Terre natale, parente, féconde, nourricière a, en outre, des attributs féminins; c'est une mère, c'est la Mère. Au temps des *Tcheou*, les graines destinées à ensemencer le champ royal n'étaient point conservées dans la chambre du Fils du Ciel, mais dans les appartements de la Reine : elles l'étaient à titre de présage d'une belle descendance, et la Reine avait pour charge, aidée des autres femmes royales, de faire germer ces grains [4]. Si, dans la maison noble, le père de famille met son

1. Les parents morts avant leur majorité ne reçoivent point d'offrandes dans ce coin sacré et n'ont pas, non plus, le droit d'avoir un représentant 尸 : ils n'ont point engendré. Cf. *Tseng tseu wen*, *Li ki*, Couvreur, I, p. 457 et p. 455.

2. On trouvera quelques éléments d'une étude des représentations chinoises anciennes relatives à la survie dans Granet, *La vie et la mort*, Annuaire de l'Ecole des Hautes-Études, section des sciences religieuses, 1920-1921. Les libations du culte funéraire sont dites atteindre les sources profondes, c'est-à-dire les *Sources jaunes*, situées sous terre, *non loin du pays natal*, vers le nord. De ces sources semblent s'échapper en même temps (au printemps) l'eau des fontaines qui jaillit après avoir été tarie l'hiver et les âmes que l'on peut faire se réincarner à l'aide de rites pratiqués sur l'eau des fontaines. Des Sources jaunes, séjour des morts, vient aussi le 天癸 T'ien-kouei, principe des sécrétions fécondes de l'homme et de la femme.

3. Formule poétique consacrée. Cf. *Che King*. *Tcheou song*, III, 5 et 6. Couvreur, p. 439 et 441.

4. Voir le texte du *Tcheou li* et la glose de *Tcheng* dans : *Coutumes matrimoniales*, T'oung pao, XIII, p. 543, n. 2.

lit où sont les semences et où hantent les âmes, c'est qu'il a usurpé la place de la mère de famille. Il fut un temps où la famille était utérine et où un mari, dans la maison conjugale, n'était qu'un gendre [1]; l'usage s'en est longtemps conservé. Quand on ne le pratiquait plus, il restait encore que l'habitation était chose féminine, dont l'homme n'occupait vraiment que les abords extérieurs [2]. Chez les gens du peuple, quand mari et femme, aux environs d'une naissance, doivent rompre pour un temps leur union, c'est le mari qui vide la place, c'est la mère de famille qui l'occupe [3]. Et d'ailleurs presque tous les cas de réincarnation que nous connaissons ne sont-ils point le fait d'ancêtres de la femme [4]? Ainsi, parce que, lorsque la famille reçut une forte organisation, la filiation reconnue était la filiation utérine, la Terre, quand ils l'imaginèrent douée d'un pouvoir générateur, devint pour les Chinois la Terre-mère.

Il y a, dans les représentations que les Chinois se sont faites de la Terre, une diversité qui s'explique parfaitement. Elle apparut d'abord, sous l'aspect neutre du Lieu Saint, comme le principe de toute solidarité; représentation qui correspond à un sentiment intense et vague d'autochtonie et à une organisation essentiellement territoriale. Dans l'ensemble de conceptions et d'images que détermina une organisation de la famille fondée sur la filiation utérine, la Terre domestique fut aperçue sous les traits d'une puissance maternelle et nourricière. Avec l'apparition de la famille agnatique et du pouvoir seigneurial, le Sol revêtit l'apparence virile des chefs qui se le

1. *Chouen* accède à l'Empire comme gendre de *Yao* (*Sseu-ma-Ts'ien*, Chavannes, I, p. 73). *Ts'in Che-houang-ti* lutte contre la coutume des maris-gendres 贅壻 (*ibid.*, II, p. 168). (En Annam, le code des Le cherche encore à l'interdire : *B.E.F.E.-O.* X, p. 35). L'usage s'en est maintenu jusqu'à nos jours. Voir P. Hoang, *Mariage chinois*, p. 99 et suiv. (avec quelques exemples historiques).

2. 外. La vraie maison 內 c'est le gynécée.

3. Voir plus haut, p. 343.

4. Voir plus haut p. 352, les cas du roi *Mou* et celui du comte *Lan*.

partageaient, génie du fief, génie du lit du maître de maison. Mais, à cet âge encore, le sentiment subsista de la Terre-mère et, quand le culte impérial du Ciel eut fourni un soutien sublime à l'idée de puissance paternelle, la Terre retrouva, par opposition, de façon éclatante, tous ses attributs féminins [1].

La même évolution explique les modifications survenues dans le rituel de l'enfance et dans la pratique du dépôt sur le sol. A l'époque classique, c'est par l'ordre du père, chef de culte, que s'opèrent les cérémonies diverses de la réception dans la famille ; c'est lui qui donne le nom personnel ; l'affiliation de l'enfant au père, fait récent, étant lente à obtenir, la dation du nom est reculée au 3e mois ; le 3e jour, le père n'est représenté que par un vassal à la cérémonie du portage ; la mère elle-même n'y est point présente, écartée qu'elle est de son enfant par une espèce de participation à la dignité maritale ; dans les hautes classes de la noblesse, elle ne peut plus le nourrir ; pour elle comme pour le père, les intermédiaires se multiplient [2]. Des rites d'approche sont devenus nécessaires pour créer l'affiliation agnatique : au dépôt sur le Sol s'ajoute, pour le garçon, l'exposition sur le Lit, génie du lieu, masculin, qui le virilise et en fait un fils de famille ; dans la joie des naissances mâles cette exposition semble l'essentiel du rite et prend un air de parade. Mais, grâce aux filles qui ne pénètrent point, pour ainsi dire, dans le cercle agnatique et qui doivent quitter la terre domestique, se maintient le souvenir du rite ancien : l'abandon pendant trois jours sur la Terre-mère, féconde et nourricière.

Marcel GRANET.

1. M. Chavannes (*Dieu du sol*, l. c.) a, selon mon gré, mis trop uniquement l'accent sur les représentations masculines données au Sol sur lequel s'exerce le pouvoir seigneurial.

2. Au vassal chargé de porter l'enfant correspond une gardienne ; la mère ne prend qu'exceptionnellement l'enfant dans les bras ; le père ne peut l'y porter (le grand-père le peut : grand-père et petit-fils *agnatiques* sont déjà parents en droit *utérin*).

LES MOULINS EN IRLANDE ET L'AVENTURE DE CIARNAT

Les progrès de la civilisation se reflètent souvent dans le vocabulaire, par le fait que le perfectionnement de la technique entraîne d'ordinaire la création de mots nouveaux. C'est ainsi qu'en germanique l'ancien terme général pour désigner le « pain », **hlaibaz* (got. *hlaifs*, v. isl. *hleifr*, v. angl. *hláf*, v. h. all. *hleib* : cf. lat. *lībum* et v. sl. *xlěbŭ*) a été peu à peu supplanté par un nouveau mot, **branda* (v. isl. *brand*, v. angl. *bread*, v. h. all. *brôt*), du jour où l'usage du levain transforma la fabrication[1]. De même un nouveau nom de la « charrue » s'est développé en germanique, **plōgaz* (v. isl. *plógr*, v. angl. *plóh*, v. h. all. *pfluog*), à la place du vieux nom indo-européen (gr. ἄροτρον, lat. *arātrum*, irl. *arathar*, conservé en v. islandais, *arđr* ; cf. v. sax. *erida*), lorsque les procédés du labourage se furent perfectionnés[2].

Quand des peuples ont reçu leur civilisation d'un peuple voisin plus puissant et plus avancé, les progrès de la technique se révèlent par les emprunts de vocabulaire. Ainsi la liste des mots latins passés en brittonique et en irlandais renseigne sur le développement de la civilisation dans les pays celtiques. Le nom latin de la « fenêtre », par exemple, a passé en gallois, *ffenestr* (*Red Book*, I, 20, 24). Il a pénétré aussi en irlandais sous

1. Cf. Schrader, *Reallexikon*, p. 113.
2. Sur la charrue en pays germanique, voir, outre les articles de M. Meringer, *Indog. Fschg.*, XVI 184, XVII 100 et XVIII 244, une note de M. A. Gebhart, *Deutsche Literaturzeitung*, 1909, n° 23, col. 1445.

la forme *senestir* (*senester* gl. catarecta[1] Sg. 62 a 1, *senistri* gl. catarectas Ml. 62 b 18, *seinisteir* Salt. na Rann 4236, *senister* Tog. Br. Da Derga § 6, *R. Celt.* XXII 19, etc.). Ce mot désigne la fenêtre vitrée formant volet ou glissant entre deux coulisses verticales[2]; l'usage en fut introduit par des gens venus de Bretagne ou de Gaule qui l'avaient reçu d'Italie. Il y a en irlandais un autre nom de la fenêtre, d'origine scandinave : c'est *fuinneóg* (*fundeóc*, Cath maige Tured § 133, *Rev. Celt.* XII, 100), dérivé du vieil-islandais *vind-auga*, proprement « ouverture d'aération[3] » (d'où l'anglais *window* est également emprunté). On sait que le latin *fenestra* s'est étendu à une partie du domaine germanique (v. h. all. *venstar*, néerl. *venster*, suédois *fönster*) : l'emprunt nous reporte à une époque où les ancêtres de M. le baron de Thunder Ten Tronckh n'avaient pas encore de fenêtres à leurs châteaux. L'Irlande a connu une époque pareille, où les maisons n'avaient, en dehors de la porte, qu'une ouverture pratiquée au sommet, par où s'échappait la fumée du foyer central[4]. Ainsi

1. *Cataractae enim dicuntur fenestrae* (Pseudo-Rufin, *In psalm.* XLI, 8, ap. Migne, *Patrol. Lat.*, t. XXI, col. 809, l. 4); *cataracta*, c'est la fenêtre à guillotine.

2. Lorsque Bricriu se fit bâtir une galerie pour mieux surveiller ce qui se passerait pendant la fête qu'il donnait à Dun Rudraige, il y fit mettre des fenêtres de verre (*senistre glainide*, L. U. 99 b 29). Dans le *Tochmarc Etaine*, le Fils des Jeunes (Mac Oc), Oengus, fait construire une galerie (*grianan* L. U. 129 a 1) avec des fenêtres transparentes (*co senistrib solsib*, *ibid.*); cf. Stern, *Z. f. celt Phil.*, V, 529. Dans le palais d'Ailill et de Medb à Cruachan Aí, il y avait douze fenêtres avec des vantaux de verre (*di senistir déc co comlathaib glainidib friu*) suivant la Fled Bricrend (L. U. 107 a 23), seize fenêtres avec des vantaux de bronze (*batar sé senistri déc isintig 7 comlae humae ar cech n-ái*) suivant la Táin bo Fráich (L. L. 248 b 46). Le *grianan glainide* fait partie de la description de toute demeure royale (voir Caithreim Conghail Cláiringhnigh, p. 72, l. 12, éd. Mac-Sweeney, Irish Texts Society, vol. V). Mais cela n'a sans doute rien à faire avec la légende de Melwas et de la Ville de verre ou Ile de verre (Glastonia, Glastonbury), sur laquelle on consultera G. Paris, *Romania*, XII 502 et F. Lot, *ibid.*, XXIV 329 et XXVII 529 et suiv.

3. Le nom de l'« œil », au sens d'ouverture, se rencontre dans d'autres noms de la « fenêtre » : par exemple, outre le gothique *áugadaúro* (v. h. all. *augatora*, v. angl. *éagduru*), dans le sanskrit *gṛhākṣa-* (proprement « œil de la maison »), le grec ὀπή (Aristoph. *Guêpes*, 317, 350) et le vieux-slave *okno*. L'œil-de-bœuf en français désigne une fenêtre de forme particulière.

4. La Venta del Cuervo, où l'auteur de *Carmen* coucha avec Don José, était bâtie de cette façon. — Sur les fenêtres dans l'habitation irlandaise, voir W. P. Joyce, *a Social history of ancient Ireland*, t. II, p. 31.

les deux mots *senestir* et *fundeóc*. qui représentent deux époques dans la technique de l'habitation, témoignent de la double influence exercée sur l'Irlande par les civilisations romaine et scandinave.

Il arrive parfois qu'un progrès de la technique fasse naître une légende qui en perpétue le souvenir. C'est le cas en Irlande pour la construction des moulins. Les conclusions qu'on tire à ce sujet de l'étude du vocabulaire sont confirmées par un joli récit, qui rapporte dans quelles circonstances le premier moulin s'est construit.

Les peuples indo-européens ne connurent d'abord d'autre procédé pour moudre le grain que de l'écraser entre deux pierres. Un premier perfectionnement consista à employer une pierre concave formant mortier dans laquelle se mouvait une autre pierre formant pilon. C'est le type des meules de l'époque néolithique dont parle Déchelette (t. I, p. 345) ; on en a découvert dans les huttes de Ty Mawr, au South Stack de Holyhead, sur la côte d'Anglesey. Wakeman (*Handbook of Irish Antiquities*) en donne aussi des figures, sous le nom de « grain rubbers » (p. 44-45 de la 3e édition, revue par M. J. Cooke, Dublin, 1903).

Cet appareil primitif portait en indo-européen un nom qui s'est conservé dans la plupart des langues : sanskrit *grấvan-* (appliqué spécialement au pressurage du soma), arménien *erkan*, v. slave *žrŭny*, lituanien *gìrnos*, got. *qaírnus* (v. isl. *kvern*, v. angl. *cweorn*, v. h. all. *quirn*). On ne le rencontre cependant ni en grec, ni en latin. Apparemment parce que Grecs et Romains reçurent très anciennement de la civilisation méditerranéenne l'usage des moulins à bras comportant une *meta* et un *catillus*, tels qu'on les trouve décrits dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio (t. III, p. 1960). Le nom qui les désigna fut tiré de la racine indo-européenne qui signifiait « moudre » : grec μύλη ou μύλος, latin *mola*.

Le moulin à bras fut employé de bonne heure en Gaule et en

Grande-Bretagne. On en a trouvé des exemplaires dans le tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal) et dans l'oppidum de Hunsbury près Northampton (Angleterre) ; v. Déchelette, t. III, p. 1386 et suiv. Mais le vieux nom de la meule y resta attaché, car c'est ce nom qu'il porte dans les dialectes celtiques.

En irlandais, le correspondant du sanskrit *grâvān-* a anciennement la forme *bráu* (L. L. 164 a 21), d'où *bró* et *broe* (L. L. 44 b 27). Le génitif en est *broon* (Arm. 10 a 2), d'où *brón* (Cormac, s. u. *muilend*) et l'accusatif *bróin* (L. U. 111 a 11)[1]. Ce mot désigne la meule, que l'on manœuvrait à la main. Le nom de la molaire en a été tiré : *donaib broinidib* glose *molaribus* dans le manuscrit de Milan, 75 b 7. Le brittonique a des formes correspondantes : en gallois *breuan* (J. Morris Jones, *a Welsh Grammar*, p. 105 et J. Loth, *Rev. Celt.*, XXXVI, 152), en cornique *brou*, en breton *brau* et *breo* ; cette dernière forme s'explique, comme *heol* « soleil », *beol* « cuvier », *eost* « août », *teod* « langue », par un changement de *a* en *e* devant certaines voyelles en hiatus (J. Loth, *Rev. Celt.*, XXXVI, 156-157).

Pendant longtemps ce furent les femmes qui étaient chargées de la tâche de moudre le grain. Schrader (*Reallexikon* p. 512) cite d'après Athénée (VI, p. 263) quatre vers du comique grec Phérécrate, tirés de sa pièce des Ἄγριοι (jouée en 420 av. J.-C.) ; ils font allusion à un temps où les ménagères, n'ayant pas d'esclaves, devaient elles-mêmes faire à la maison les travaux pénibles, et notamment moudre le grain. Mais de bonne heure on réserva ce travail aux seules esclaves. Dans le palais d'Alcinoüs, parmi les cinquante servantes, certaines avaient la charge de broyer sur les meules le grain de couleur jaune (*Odyssée*, η 104) :

αἱ μὲν ἀλετρεύουσι μύλης ἔπι μήλοπα κάρπον.

A Ithaque, dans le palais d'Ulysse, il y avait douze servantes occupées aux meules. On connaît le touchant épisode raconté

1. Sur cette flexion, v. Pedersen, *Vgl. Gramm.*, I, 62-63 et II, 109.

au chant υ, vers 105 et ss. Les servantes s'étaient endormies, leur tâche terminée; seule, la plus faible d'entre elles, qui n'avait pas achevé sa part, continuait à moudre, quand le tonnerre de Zeus ébranla la maison ; la travailleuse s'arrêta, pour proférer une malédiction contre les prétendants qui lui imposaient une pareille fatigue; et la voix de cette servante fidèle fut le présage heureux qu'attendait Ulysse à son retour dans son palais.

En Irlande aussi, le service de la meule était jadis assuré par des femmes esclaves. Dans la Táin bó Cúalnge, lorsque Mac Roth, envoyé par Medb en négociations auprès de Cuchullin, propose à ce dernier que les esclaves des Ulates restent entre les mains des gens de Connaught, Cuchullin s'écrie : « Alors les Ulates mettront leurs femmes libres aux meules et aux pétrins, et ce sera pour elles servitude et labeur d'esclaves » (*doberat a mnaa saera ar brontib* 7 *lostib*, 7 *mugsaine* 7 *daeropair dóib*, L. L. 71 a 5). La version du Lebor nah Uidre est plus explicite encore : « Si on nous enlève nos femmes esclaves, dit Cuchullin, c'est nos femmes libres qui seront aux meules » (*dia ructar ar mná dóera úand, biait ar mná sáera for bróntib*, L. U. 68 a 26). On connaît d'autre part l'épisode de la vie de sainte Brigitte, où la pauvre fille est conduite en servage par son père Dubthach. « Dubthach désira, ainsi que sa femme, vendre la sainte en esclavage, parce qu'il trouvait mauvais que ses troupeaux et ses biens fussent donnés en partage aux pauvres » (*accobair iarsin Dubthach* 7 *a sétig creicc inti noem Brigte in daire, uair ba holcc la Dubthach a indile* 7 *a indmas do fodail do bochtaib*). Il emmène donc Brigitte en voiture, et il lui dit : « Ce n'est pas pour te faire honneur ou considération qu'on t'emmène en voiture, mais c'est pour te donner à vendre et pour que tu manœuvres la meule de Dúnlang fils d'Enda, roi de Leinster » (*ni for onoir na for airmitin duit dotberar i carput acht do-t-breith do-t-chreicc* 7 *do bleith bróan do Dunlang mac Enda, do ríg Laigen*, L. Br. 63 a 9) ; cf. Betha Brigte, éd. Wh Stokes, dans les *Three Middle Irish Homilies*,

Calcutta, 1877, p. 62-64, et Betha Brighdi dans les *Lives of saints from the Book of Lismore*, p. 39, l. 1310 et ss.[1]

Enfin, il se fit un grand progrès avec l'emploi du moulin à eau. Les Latins l'appelèrent simplement *mola aquaria* (Palladius, *Opus agriculturae*, I, 42); la description en est donnée par Vitruve, X, 5. D'Italie il se répandit dans le monde barbare. Ausone (*Mosella*, v. 362) parle du fleuve Embrus (auj. Ruwer, affluent de droite de la Moselle en aval de Trèves), dont le cours rapide fait tourner des moulins à froment,

praecipiti torquens cerealia saxa rotatu.

Ce moulin perfectionné prit dans les bas temps le nom de *molīna* (Amm. Marcell., XVIII, 8, 11), et c'est ce nom qui pénétra dans les langues celtiques, germaniques et slaves. En vieux-gallois, *melin* est attesté dans le *Liber Ladauensis*, p. 6; et le vieux-breton a *molin* gl. mola (Loth, *Vocab. vieux-breton*, p. 187); c'est un mot féminin (*Klawd y velin* « le bief du moulin » R. B. I, 230, 24), qui s'est conservé tel aujourd'hui, gall. *melin*, breton *milin*. En vieil irlandais, *mulenn*[2] glose pistrinum, Sg. 49 b 15 (cf. *R. Celt.*, V, 247); on en tira le nom du « meunier », *mulneoir* L. U. 24 a 16 (cf. le v. h. all. *mulinâri* de *molinarius*). En moyen-gallois, le « meunier » se dit *melinyd* (R. B., I, 228, 29 et 229, 2).

Ce mot nouveau de « moulin » ne chassa pas le vieux nom de la meule, puisqu'il s'agissait de deux choses différentes. On continua à se servir de la meule. En Irlande, d'après la loi du dimanche, il était interdit de moudre au moulin ou à la meule (*ná bleith i muilenn ná bróin*, Cáin domnaig § 17 Eriu II 202). Même on appliqua le vieux nom à désigner la meule du moulin : *combo*

1. Des hommes aussi remplissaient cet office ; v. *Lismore Lives*, l. 4098, où saint Ciaran, esclave du roi Furban, fut mis à la meule. Dans les monastères, chacun devait moudre à tour de rôle : des anges viennent prendre à la meule la place de Colum Cille (*Lism. Liv.*, l. 850); ou de Ciaran (*ibid.*, l. 4126).

2. Le glossaire de Cormac (n° 874 éd. K. Meyer) donne plusieurs interprétations de ce mot d'emprunt ; entre autres : *nó molonn. .i. mó a ail. i. mó a cloch quam clocha brón*; nó .i. *mel ⁊ linn, ar is for linn meles* « ou bien *molonn*, c'est-à-dire sa pierre est plus grande qu'une pierre de meule ; ou bien de *mel* (« moudre ») et de *linn* (« eau »), car c'est sur l'eau qu'il moud ».

dénithir bróin mulind « au point qu'il fut aussi rapide qu'une meule de moulin » (L. U. 111 a 11 ; ms. *demithir*) ; *samail lemsa húi Máil ocus muilend oc bleith gráin* ; ... *is cóir cach bró fria tuarcain* « les Húi máil me font l'effet d'un moulin qui moud du grain ;... toute meule est bonne pour les broyer » (*Hibernica Minora* p. 76)[1].

Dans les lois galloises, la meule vaut quatre pence légaux (*breuan pedeir keinhawc kyfreith a tal*), mais les pierres du moulin valent vingt-quatre pences (*mein melin pedeir ar hugeint a talant*) ; cf. Wade Evans, *Welsh Mediaeval Law*, p. 105. Le moulin est, avec le vivier et le verger, un des trois biens de famille dont on n'a le droit de partager que le produit : *try thlus kenedyl y gelwyr melyn a choret a perllan*... ; *ny dylyir eu rannu, namyn rannu eu frwytheu* (Laws, 63, 12 ap. Tim. Lewis, *Gloss.*). Tout le monde ne peut moudre au moulin. Les lois accordent au forgeron de la cour (*gof llys*) le même droit de moudre au moulin que le roi : *un rydit yw ar valu yn y velin ar brenhin* (Wade-Evans, p. 31).

L'importance des moulins ressort de la toponomastique. Un bon nombre de noms de lieu en Irlande et en Galles contiennent le nom du moulin (v. pour l'Irlande Joyce, *Irish names of places*, II. 375). L'hagiographie a conservé certains épisodes, où des saints ont fait naître des sources pour alimenter des moulins (v. notamment la vie de Mochua de Balla, dans les *Lismore Lives*, éd. Stokes, l. 4679 et suiv.) et il y a des moulins qui devinrent historiques. Tel celui où Maelodrán tua près de Mullingar les deux fils de Blathmac Mac Aeda Slane,

1. Comme on le voit par ces exemples, le nom verbal *bleith* (de *melim*) se dit aussi bien du moulin que de la meule. La locution *bleith milinn* s'emploie au figuré avec l'addition de *tuaithfil* pour désigner un mouvement fait à rebours, dans le mauvais sens. Ainsi *Cog. Gaedh.* ⁊ *Gall.* p. 198, l. 34 : *is amlaid atad na catha go hanordaigithe* ⁊ *bleith muilinn tuaithfil orra* « les bataillons sont mis en désordre comme si un moulin tournait sur eux en sens inverse ». *Cath Ruis na Rig*, § 25, p. 34 éd. Hogan : *tuc bleith milind tuathbil forthu* « il fit tourner le moulin en mauvais sens sur eux », c'est-à-dire « il les aborda dans le mauvais sens ».

Donnchad et Conall (*Rev. Celt.* XVII, 191 et *Félire* d'Oengus, éd. Stokes, 1880, p. lxxxviij). La même histoire est rapportée dans les *Hibernica Minora*, p. 70; mais Maelodran y a un triple meurtre sur la conscience, celui des trois fils du roi d'Irlande Diarmait mac Cerbaill, dont deux étant tombés à l'eau furent broyés par le moulin; celui-ci moulut alors du « froment rouge », *dergthuirend* ou *dergchruithnecht*. Le meurtre des deux fils de Blathmac est rapporté par les *Annales* des Quatre Maîtres à l'année 647 ; le roi d'Irlande Diarmait mac Cerbaill, d'après les mêmes Annales, avait régné cent ans plus tôt (538-558). Il y a donc désaccord entre les deux récits : ils n'ont en commun que le nom du meurtrier, Maelodrán, et le genre de meurtre dont il se rendit coupable; les victimes et la date diffèrent.

Plus ferme est la tradition qui a conservé le souvenir du premier moulin construit dans le pays. L'évêque-roi Cormac y fait allusion dans son glossaire, lorsqu'il explique le mot *cumal* « femme esclave » ainsi qu'il suit : .i. cum mola .i. *ben bís fri bleith mbrón, ar is é mod fr.sa mbitis cumala dóera riasu doróntais muilind* « femme chargée de tourner la meule, car c'est de cette façon qu'étaient occupées les femmes esclaves avant qu'on eût fait des moulins » (nº 324 éd. K. Meyer)[1]. L'aventure est racontée dans le Dindsenchas.

Le Dindsenchas en prose la résume en quelques mots : « Nemnach est le nom d'une source située près d'un síd au Nord-Est de Tara; de cette source part un ruisseau nommé Nîth. C'est sur ce ruisseau qne fut bâti le premier moulin qu'il y eut en Irlande en faveur de Ciarnat, esclave de Cormac » (*Rev. Celt.*, XV, 280). Le Dindsenchas en vers la développe, comme il fait d'ordinaire. On trouvera le texte irlandais du morceau dans le

1. Quand il y eut des moulins, les femmes y furent également employées. C'est une vieille qui travaillait au moulin de Maelodran (ci-dessus) : *bái caillech ic bleith in muilind* (*Hib. Min.*, p. 70). Cf. l'épisode de la *Buile Suibhne* (éd. O'Keeffe, p. 60 et suiv.) où Suibhne s'entretient avec la vieille du moulin *cailleach an mhuilinn*.

recueil de M. E. Gwynn (t. I. p. 22); en voici une traduction française :

A l'Est de là (de Tara) est le ruisseau de Nemnach,
Sur lequel Cormac fit le premier moulin.
Ciarnat, esclave du beau Cormac,
Nourrissait 120 personnes avec sa meule ;
Elle avait chaque jour dix mesures à moudre ;
Ce n'était pas l'ouvrage d'une paresseuse.
Le noble roi s'arrêta auprès d'elle
Comme elle était seule à la maison ;
Il la rendit enceinte en cachette
Et ensuite elle fut hors d'état de moudre beaucoup.
Alors le petit fils de Conn eut pitié d'elle ;
Il fit venir un constructeur de moulin d'au delà des vastes flots ;
Le premier moulin de Cormac fils d'Art
Fut un secours pour Ciarnat.

Ce morceau appartient à un long poème, attribué au poète Cuan Ua Lochain (mort en 1026) et consacré à la louange de Tara et du roi Cormac mac Airt. Un récit en prose, qui contient quelques détails de plus, se trouve dans le manuscrit Egerton 1782, f° 44 b 2. Il a été édité par Kuno Meyer, *Otia Merseiana*, t. II, p. 75-76 (v. *Rev. Celt.*, XXIII, 215). Il n'est pas sans intérêt d'en joindre la traduction à celle du morceau précédent :

Ciarnat, fille d'un roi des Pictes, avait été emmenée de force en captivité par cinq Ulates au delà de la mer et de l'Océan. Cormac petit-fils de Conn entendit parler de cela ; il fit demander Ciarnat et on la lui amena dans sa maison. C'était la femme la plus belle et la plus charmante qu'il y eut dans le monde en son temps. Elle devint la maîtresse de Cormac, qui avait pour elle un immense amour. Ethne Ollamhda, fille de Cathar le grand [et femme de Cormac], apprit ses rapports avec elle et décida qu'ils ne seraient plus ensemble. Il fallut mettre la jeune fille sous la dépendance d'Ethne, qui lui imposa comme servitude de moudre chaque jour neuf mesures de froment. Mais Cormac et Ciarnat se rencontrèrent secrètement ; il la rendit enceinte et elle ne put plus moudre[1]. Cormac eut alors pitié d'elle ; il fit venir d'au delà de la mer un constructeur de moulin et bâtir un moulin pour sauver Ciarnat.

1. Le texte irlandais porte simplement *nirfet bleith* « elle ne put pas moudre ». C'est un exemple à joindre à ceux qui ont été réunis dans la *Rev. Celt.* XXVIII, 10 et suiv., dans lesquels l'adverbe temporel manque après la négation. L'absence d'adverbe est en pareil cas conforme à l'usage. Ainsi : *conáb álaind iarnamarach* « de sorte qu'il (le couteau) n'était [plus] joli le

Ce récit a passé presque textuellement dans l'Histoire d'Irlande de Keating (*Foras Feasa ar Eirinn*, éd. Dinneen, t. II, p. 334 et suiv.); et par Keating il a pénétré dans la littérature populaire. Ainsi on trouve mentionnée l'aventure de Ciarnat dans une chanson recueillie de nos jours par M. Freeman (*Journal of the Folk-Song Society*, vol. VI, nº 23, p. 96-97 avec la note de M. Robin Flower, p. 98). Il faut en retenir le fait que le constructeur du premier moulin fut appelé de Grande-Bretagne.

L'initiative attribuée au roi Cormac est évidemment légendaire. Il n'en est pas question dans les deux morceaux consacrés à son éloge qu'a insérés Standish O'Grady dans la *Silva Gadelica* (t. I, p. 89 et p. 253). La louange n'y est pourtant pas ménagée à Cormac : « le monde fut plein de tout bien tant que Cormac fut vivant, l'Irlande fut heureuse au temps de ce roi », lit-on dans le second de ces morceaux, Geinemain Corbmaic maic Airt (*ba lán in bith do gach maith iar sin céin bái Cormac beo*;...*ba maith tra bái Eire fri linn in rig sin*, p. 255); et le premier morceau, Tesmolad Corbmaic Ui Cuinn, qui a le ton d'une homélie en l'honneur d'un saint, célèbre Cormac comme le meilleur des rois, qui n'eut pas son pareil dans le monde (*ni rabí iarum isin domun rí robo cosmuil fri Corbmac*, p. 90). L'exagération de ces éloges montre simplement la réputation dont jouissait Cormac au moyen âge. Elle explique qu'on lui ait fait honneur d'une mesure d'humanité qui libérait les

lendemain » Sanas Cormaic nº 76 éd. K. Meyer (cf. Thurneysen, *Festschrift Windisch*, p. 25); *arnifil acht oenlam lim* « car je n'ai [plus] qu'une main » L. L. 122 b 6 *Rev. Celt.* III, 184; *nibi errach senduni* « le printemps du vieillard n'existe [plus] » Fianaigecht p. 26 (cf. *Rev. Celt.* XXXII, 108); *nocha biusa i mbethaid* « je ne serai [plus] en vie », note au Félire d'Oengus, éd. Stokes, 1905, p. 54, *dar th'ési ní bíu* « après toi je ne vivrai [plus] », Betha Colmain, éd. Meyer, p. 16 (cf. *ib.*, p. 111 et O'Máille, Eriu, VI, 33). On observe le même usage en gallois : *ry treghis eu hoes, nys dioes eluyd* « leur vie a passé, ils n'ont [plus] le monde » B. Tal. p. 17, 17 Evans; *car am oedd nym oes* « l'ami que j'avais, je ne l'ai [plus] » M. A. 147 b 25; *a guedy eu difflannu wy hyt nas gwelei ef* « après qu'ils eurent disparu au point qu'il ne les voyait [plus] » R. B. Mab. I, 224, 16. Les poésies de Dafydd ab Gwilym fournissent assez d'exemples de cet usage (ainsi pièce 222, v. 27-28, etc.).

femmes esclaves d'une de leurs tâches les plus dures. Cormac Ulfada (« Longue Barbe »), fils d'Art et petit-fils de Conn aux cent batailles, remplit en effet de son nom le troisième quart du troisième siècle. Roi suprême en 254, il abdiqua en 266, lorsque la perte d'un œil l'eût rendu indigne du trône : *ni bá hada rí con anim hi Temraig* (L. U. 50 b 34). S'étant alors retiré dans un château, sur les bords de la Boyne, il y composa, dit-on, à l'intention de son fils ce livre d'Enseignements (*Tecosca Cormaic*, édités par K. Meyer, Todd Lecture Series. vol. XV, Dublin, 1909), où la sagesse se trouve condensée sous forme de proverbes et de dictons. On lui attribuait la fondation de trois collèges à Tara, l'un pour l'étude de l'art militaire, l'autre pour l'histoire et la littérature, le troisième pour le droit. La tradition en a fait le modèle d'un roi instruit et bienfaisant. Il était donc naturel qu'il vînt en aide à Ciarnat. C'est ainsi qu'en Irlande la légende se mêle souvent à l'histoire pour donner aux faits de civilisation un aspect plus humain et faire voir dans le cours naturel des choses l'action de volontés particulières.

J. VENDRYES.

NOTES SUR QUELQUES REPRÉSENTATIONS DES BRACTÉATES EN OR SCANDINAVES

Parmi les bijoux en or du v[e] et du vi[e] siècle qui figurent dans les collections archéologiques scandinaves, ceux qu'on désigne sous le nom de *bractéates* méritent particulièrement de retenir l'attention.

Nous allons nous occuper ici de leur iconographie. Bien qu'elle ait fait depuis longtemps le sujet de maintes recherches[1], elle laisse encore des problèmes à résoudre ; nous pensons pouvoir contribuer à leur solution.

Les bractéates sont des objets de parure monétiformes, destinés à être suspendus. Elles sont frappées d'un côté seulement.

1. O. Montelius a publié la liste complète des bractéates scandinaves trouvées jusqu'en 1859 dans son travail *De l'âge du fer* (*Från jernåldern*, Stockholm, 1869. Celles qui ont été trouvées en Suède entre 1869 et 1895 figurent dans une publication de M. Salin : *Les bractéates scandinaves en or* (*De nordiska guldbrakteaterna*) in *Antiquarisk tidskrift fœr Sverige*, Stockholm, t. XIV. Les bractéates danoises recueillies entre 1869-1915 ont été décrites par M. C. Neergaard dans son étude : *Les trouvailles d'or de l'époque post-romaine* (*Guldfundene fra den efterromerske Jœrnalder*) in *Aarbœger for nordisk Oldkyndighed*, Copenhague, 1915. Nous avons publié la liste des bractéates suédoises, trouvées entre 1895-1919, ainsi que celles qu'on a mises au jour en Norvège de 1869 à 1919, dans notre travail : *La répartition géographique des bractéates scandinaves en or de l'époque mérovingienne* (*Den geografiska fœrdelningen av folkvandringstidens skandinaviska guldbrakteater*), paru dans la revue *Rig*, Stockholm, 1919 1920. — Pour les reproductions, voir surtout *Atlas de l'archéologie du Nord*, publié par la *Société des antiquaires du Nord*, Copenhague, 1857 ; cf. C.-J. Thomsen, *Sur les bractéates en or* (*Om guldbrakteaterne*), in *Annaler for nordisk Oldkyndighed*, Copenhague, 1855 ; Stephens, *The Old Northern Runic Monuments of Scandinavia and England*, t I-III, Londres-Copenhague, 1866-1884. — Pour les inscriptions runiques, voir S. Bugge, *Observations sur les inscriptions runiques des bractéates en or* (*Bemærkninger om runeinskrifter pa guldbracteater*) in *Aarbœger*, Copenhague, 1871, p. 171.

D'après les images qu'elles portent, O. Montelius les a réparties en quatre groupes[1] :

A) Bractéates représentant seulement une figure humaine; elles portent souvent des inscriptions en caractères latins, souvent déformées, ou en caractères runiques (fig. 1).

B) Bractéates représentant une ou plusieurs figures humaines, mais qui ne peuvent appartenir ni au groupe A ni au groupe C (fig. 2-5).

C) Bractéates représentant un homme sur un quadrupède (fig. 6-15).

D) Bractéates représentant un ou plusieurs animaux (fig. 16).

Arrêtons-nous un instant sur chacun de ces groupes.



1 2 3

Fig. 1. — Bractéate en or. Ile de Tjurk, Blekinge, Suède. 1/1.
Fig. 2. — Bractéate en or. Scanie, Suède, 1/1.
Fig. 3. — Bractéate en or. Skovsborg, Jutland, Danemark. 1/1.

A. — Les bractéates de cette catégorie ont eu pour prototypes, selon O. Montelius, des monnaies byzantines ou des médailles portant, au recto, une effigie humaine[2] (fig. 17).

Citons comme exemple une bractéate de l'Ile de Tjurk, Blekinge, Suède méridionale (fig. 1), trouvée avec trois autres bractéates et deux monnaies byzantines à l'effigie de l'em-

1. Montelius, *La chronologie de l'âge du fer dans les pays scandinaves* (*Den nordiska jærnålderns kronologi*), in *Svenska fornminnesfœreningens tidskrift*, Stockholm, t. X, p. 80.

2. Montelius, *La chronologie de l'âge du fer*, etc. (*Den nord. jærnål. kron.*) in *Sv. fornmf. tidskr.*, t. X, p. 68.

pereur Théodose II (408-450). Elle ressemble beaucoup aux monnaies byzantines d'alors. Le personnage lève le bras et devant lui se trouve un oiseau à l'œil rond et au bec crochu. Les bandes qui terminent le diadème ne sont pas jointes comme sur les monnaies et médailles mentionnées ci-dessus. Cette bractéate est d'une exécution élégante, qui trahit incontestablement l'influence classique. Elle porte une inscription en caractères grecs.

L'oiseau qui se rencontre ici est un motif nouveau qui fait complètement défaut sur les monnaies byzantines ainsi que sur les médailles.



Fig. 4. — Bractéate en or. Hanovre, Allemagne. 1/1.
Fig. 5. — Bractéate en or. Skodborg, Slesvig. 1/1.

Nous connaissons encore deux bractéates trouvées en Norvège et appartenant au groupe A sur lesquelles figure l'oiseau[1] et qui ressemblent beaucoup à la précédente.

On en a trouvé une trentaine dans les pays scandinaves, dont au moins 20 au Danemark, 4 en Suède et 7 en Norvège[2].

B. — L'origine de ces bractéates n'a pas encore été établie; mais, comme au point de vue typologique, elles ont une parenté évidente avec celles de la catégorie suivante, elles

1. Montelius, *De l'âge du fer* (*Från jernåldern*), pl. III, fig. 25 et Janse, *La répartition géographique*, etc. (*Den geogr. færdeln.* etc.) in *Rig*, 1919-1920, p. 83, col. 2, l. 21-23.

2. Voir Janse, *La répartition géographique*, etc. (*Den geogr. færdeln.*, etc.) in *Rig.*, 1919-1920 (carte).

doivent dériver de la catégorie C. Ce serait alors le motif du cavalier, souvent représenté avec un oiseau, qui se serait décomposé ici.

La bractéate fig. 5 a été trouvée à Skodborg, Slesvig, Danemark. L'homme courant a le bras gauche levé comme sur la figure 1; on voit sur ses bras des bracelets; le pouce est recourbé en arrière. Le personnage paraît accompagné d'un autre homme et d'un animal; tout autour est une inscription runique. La bractéate fig. 4, trouvée au Hanovre, se rapproche de la précédente, mais les membres sont disloqués.



6 7 8

Fig. 6. — Bractéate en or. Maglemose, Seeland, Danemark, 1/1.
Fig. 7. — Bractéate en or. Hogræn, île de Gotland, Suède 1/1.
Fig. 8. — Bractéate en or. Ile de Gotland, Suède.

Les cercles concentriques indiquent sans doute l'oiseau représenté, par exemple, sur les figures 1, 2, 3, 6, 9, 10, 16, 18, 23, 27. Sur la bractéate figure 2, nous voyons, avec l'homme courant, un cheval au galop et l'oiseau. La tête de l'homme est moins barbare que celle de la bractéate fig. 4. La bouche du cheval est ouverte et dépourvue de langue. Nous connaissons une douzaine de bractéates semblables; ce sont les seules de la catégorie B qui représentent en même temps un homme, un cheval et un oiseau.

La figure 3 offre une scène qui, d'après M. Salin, représente une Victoire couronnant un vainqueur[1]. Nous y voyons

1. Voir Salin, *Les bractéates scand.*, etc. (*De nord. guldbr.*) etc., in *Ant. tidskr.*, t. XIV, p. 100, tabl. II et p. 41.

un personnage ailé et couronné tendant une couronne à deux hommes. Au-dessus d'eux paraît l'oiseau au bec crochu et derrière, ainsi que devant et au-dessus, sont figurés des accessoires. Cette bractéate a été trouvée à Skovsborg, Jutland, Danemark.

Nous connaissons un peu plus d'une cinquantaine de bractéates appartenant au groupe B. Le Danemark en possède environ 38, la Suède 12 et la Norvège 6.



Fig. 9. — Bractéate en or. Commune de Hade, Bohuslæn, Suède, 1/1.
Fig. 10. — Bractéate en or. Près Fjællbacka, Bohuslæn, Suède. 1/1.
Fig. 11. — Bractéate en or. Scanie, Suède 1/1.
Fig. 12. — Bractéate en or. Hven, Scanie, Suède, 1/1.

C. — Ces bractéates ont peut-être pour prototypes le cavalier frappé au revers des monnaies et des médailles dont nous avons parlé ci-dessus[1].

O. Montélius a montré que sur les plus anciennes (au point de vue typologique)[2] le cavalier est représenté intégralement,

1. Voir Montelius, *La chronologie de l'âge du fer*, etc. (*Den nord. jærnåld. kron.*) in *Sv. fornmf. tidskr.*, t. X, p. 68 et fig. 156, 157.
2. *Ibid.*, p. 76.

torse et membres (fig. 6). Plus tard, les membres tombent (fig. 7, 8), ensuite le torse, en sorte que la tête du cavalier repose directement sur le dos du cheval (fig. 9, 10, 12, 13), ou en est complètement séparée et placée au-dessus (fig. 11). Ajoutons que cette tête disparaît aussi petit à petit (fig. 10), de sorte qu'il ne reste plus que l'animal (fig. 20). Sur les bractéates de cette catégorie, qui paraissent les plus anciennes,



Fig. 13. — Bractéate en or. Dœdevi, Œland, Suède. 1/1.

figure l'oiseau. Il est posé devant le cavalier et tourné vers lui comme dans la figure 6. Sur celles-ci le cheval court (fig. 6, 7); dans la suite, le cheval a été représenté au pas (fig. 9-15).

Il existe un type de bractéates qui appartient au groupe C, où le cheval est pourvu de ce que M. Salin appelle improprement une barbe (fig. 12, 13) ; ici, la tête du cavalier repose directement sur le dos du quadrupède. Exceptionnellement, le cavalier possède un torse rudimentaire (fig. 14, 15). MM. Salin et Montelius considèrent ces bractéates comme les plus

anciennes du groupe C, et, par conséquent, comme sortant du développement typologique que nous venons d'indiquer. Cette opinion ne nous paraît pas justifiée (voir page 381).

Ce groupe est le plus riche en bractéates. On en a trouvé jusqu'à ce jour au moins 256 dans les pays scandinaves, dont 90 au Danemark, environ 100 en Suède et 66 en Norvège.



Fig. 14. — Bractéate en or. Commune de Væ, Scanie, Suède. 1/1.

D. — Il est difficile d'établir si les animaux stylisés de ces bractéates sont apparentés aux animaux des bractéates du groupe précédent, ou s'ils « ont pris figure ailleurs » comme l'a prétendu M. Salin[1], et « s'ils se sont ensuite transformés pour être contenus sur une surface ronde ». Nous croyons que ce sont les animaux des bractéates du groupe C qui ont donné naissance à la plupart de ceux de la classe D. Les bractéates

1. Voir Salin, *Les bractéates scand.*, etc. (*De nord. guldbr.*), in *Ant. tidskr.*, t. XIV, p. 75.

des figures 10, 20, 21, 22, 26, par exemple, montrent une grande affinité.

Cette transformation paraît s'être poursuivie en Gœtaland,



Fig. 15. — Bractéate en or. Åsum, Scanie, Suède. 1/1.

en Suède, mais il nous est impossible d'en donner encore les preuves suffisantes.

Les bractéates du groupe D sont nombreuses, surtout dans la Scandinavie occidentale. Nous connaissons 194 exemplaires, dont 91 appartenant au Danemark, 42 à la Suède, 61 à la

Norvège. Au point de vue iconographique, ces bractéates sont moins intéressantes que celles des groupes précédents.

Les bractéates appartenant à ces quatre groupes ont été aussi trouvées ailleurs que dans les pays scandinaves, mais plutôt à titre exceptionnel. L'Angleterre en a pourtant fourni de la catégorie D[1].



Fig. 16. — Bractéate en or. Bohuslæn, Suède. 1/1.
Fig. 17. — Monnaie romaine encadrée. Hongrie. D'après Hampel, *Alterthümer des frühen Mittelalters in Ungarn*, t. III, pl. XIX.

Il est difficile de fixer avec précision la date relative de chacun de ces quatre groupes. Cependant la catégorie A, qui semble la plus ancienne, doit appartenir au milieu du ve siècle. Les groupes B et C sont sans doute plus récents que le groupe D qui commence vers l'an 500[2].

Pour le groupe C il est à remarquer que les chevaux qui courent (en levant une patte de derrière) supportent toujours

1. Voir Th. Leeds, *Archaeology of the Anglo-Saxon Settlements*, Oxford, 1913, fig. 21, 25.

2. Voir Montelius, *La chronologie de l'âge du fer*, etc. (*Den nord. jærnåld. kron.*) in *Sv. fornmf. tidskr.*, t. X, p. 125, 126 et Salin. *Die altgermanische Thierornamentik*, Stockholm, 1904, p. 350 sq., particulièrement p. 355.

un cavalier représenté avec torse et membres ou avec torse seulement (fig. 6, 7)[1].

Puisque ces bractéates précèdent, au point de vue typologique, celles où le cavalier ne montre que la tête (fig. 9, 10, 12, 13), la patte levée doit être considérée comme un trait plutôt ancien. Il s'ensuit que les chevaux qui marchent au pas (fig. 8-10, 12-15) succèdent, au point de vue typologique, à ceux qui courent (fig. 6, 7). Donc, les bractéates où les chevaux sont barbus (fig. 12-15) ne doivent pas faire exception



Fig. 18. — Bractéate en or. Broholm, Fionie, Danemark, 1/1.
Fig. 19. — Fibule en bronze. Ile de Gotland, Suède. 1/1.

au développement typologique établi par O. Montelius et, par conséquent, doivent aussi être considérées comme les plus récentes du groupe C.

***

Distinction faite de ces quatre groupes, étudions de plus près ce que peuvent représenter les figures des bractéates.

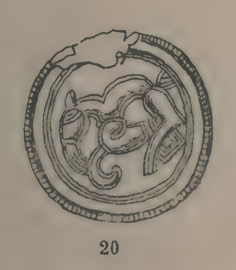
Le savant danois Worsaae y voit surtout des représentations de scènes des anciennes sagas scandinaves[2]. Il y aurait, selon lui, sur les bractéates des scènes de la Saga de Sigurd.

1. Voir Salin, *Les bractéates scand*, etc. (*De nord guldbr.*) in *Ant. tidskr.* t. XIV, p. 46.
2. Voir J.-J.-A. Worsaae, *Notes sur les representations des bractéates en or*, (*Om Forestillingerne pa Guldbracteaterne*), in *Aarbøger* 1870.

La bractéate figure 24, représentant un cheval chargé, est identifiée par lui avec le cheval de Sigurd, Grane, qui porte sur son dos le trésor d'or[1].

Il rapproche la bractéate fig. 28 d'une scène décrite dans la *Sigurdsaga*, où le roi Gunnar est jeté dans un puits plein de serpents[2]. Nous sommes ici tout à fait de son avis.

Les monuments reproduits fig. 29 et 30 représentent peut-être,


20


21


22

Fig. 20. — Bractéate en or. Danemark (?) 1/1.
Fig. 21. — Bractéate en or. Vættlœsa, Vestorgothie, Suède. 1/1.
Fig. 22. — Bractéate en or. Vættlœsa, Vestorgothie, Suède. 1/1.

d'après Worsaae, une autre scène de la même Saga, celle où Gudrun donne aux messagers d'Atle auprès de Hogne et de Gunnar un anneau portant un avertissement en caractères

1. *Ibid.*, p. 404 et pl. XVII : 2. Voir aussi *Edda* (*Saemundar Edda*). Ed. K. Hildebrand, Paderborn, 1912 : *Volundarkvitha*, str. 16, p. 216 ; *Helga kvitha Hundingsbana*, I, str. 44, p. 251 ; *Gripisspó*, str. 5, p. 277 ; *Ibid.* str. 13, p. 279 ; *Reginsmól*, p. 890 ; *Fáfnismól*, p. 316 ; *Sigdrifumól*, str. (17), p. 323 ; *Guthrúnarkvitha* I, str. 21, p. 341 ; *Sigurtharkvitha en skamma*, str. 36, p. 353 ; *Heilreith Bryndildar*, str. 11, p. 367 ; *Guthrúnarkvitha*, II (*en forna*) str, 4 et 5, p. 370 ; *Oddrúnargratr*, str. 20, p. 392 ; *Fragm. de la Saga des Vólsungs*, 13, p. 478 et str. 2, p. 479.

2. Voir J.-J.-A. Worsaae, *Notes*, etc. (*Om forestillingerne*, etc.), in *Aarbœger*, 1870, p. 407 et pl. XVIII, 3. Voir aussi *Edda* (*Edda Saemundar*), éd. K. Hildebrand, Paderborn, 1912 : *Atlakvitha en grœnlenzka*, str. 34, p. 408 :

« Lifanda gram lagthi i garth
thanns skrithinn vas, skatna mengi,
innan ormum..... »

(La suite du roi jetait le prince dans une cour de serpents).

runiques et couvert de poils de loup[1]. D'autre part, les bractéates représenteraient aussi des divinités. Les quadrupèdes pourvus de barbe seraient, d'après Worsaae, le bouc du dieu Tor[2].

Mais ces sagas sont-elles contemporaines des bractéates?

S. Bugge, ainsi que M. Salin, ont prétendu qu'elles n'étaient pas connues dans les pays du nord à l'époque des bractéates. Bugge est d'avis qu'elles n'ont été introduites par les Iles Britanniques dans les pays scandinaves qu'au IX[e] siècle, au temps des Vikings[3]. Cette hypothèse nous semble contestable. Les résultats des recherches philologiques et littéraires de M. Birger Nerman[4] font supposer qu'au moins la Saga de Sigurd était connue dans la Scandinavie méridionale dès le V[e] siècle de notre ère. Voici ses raisons.

1) Les objets du V[e] et du VI[e] siècle avant Jésus-Christ, trouvés dans les pays scandinaves et sur le continent, ont entre eux une grande ressemblance, ce qui témoigne d'étroites relations; on peut en supposer d'ordre intellectuel et penser qu'une saga aussi célèbre que celle de Sigurd était connue déjà à cette époque dans les pays scandinaves.

1. Voir Worsaae, *Notes*, etc. (*Om forestillingarne* in *Aarbœger*, 1870, p. 408 et pl. XIX : 2-3. Voir aussi *Edda* (*Edda Saemundar*), éd. K. Hildebrand, Paderborn, 1912 : *Atlakvitha* [*en grœnlenzka*], str. 8, p. 399 :

« Hvat hyggr brúthi bendu, thas okkr baug sendi
varthan ulfs vóthum? hykk at vornuth bythi;
hár fannk heithingja vrithit í hring rauthum :
ylfskr es vegr okkar at ritha eyrinde ».

(Quelle trahison Gudrun voulait-elle révéler, quand elle nous envoyait un anneau, couvert de poils de loup. Elle y avait mis un avertissement. L'anneau en or était couvert de poil de loup tressé. C'est vraiment un passage de loup qu'il nous faudra franchir).

2. Voir Worsaae, *Notes*, etc. (*Om forestillingerne*, etc.), in *Aarbœger*, 1870, p. 416.

3. Voir Bugge, *Notes sur les origines des sagas mythologiques et héroïques du Nord*. *Préface* (*Studier over de nordiske Gude- og Heltesagns Oprindelse. Inl.*). Christiania, 1881-1889. Voir aussi Salin, *Les bractéates scand.* (*De nord. guldbr.*), in *Ant. tidskr.*, t. XIV, p. 26.

4. Birger Nerman, *La littérature payenne suédoise* (*Svœrges Hedna Litteratur*), Upsal, 1912, particulièrement pp. 1-16.

2) Au haut moyen âge, chez les Germains du continent, les noms des membres de la même famille ont un élément commun[1]. [Chez les Vandales p. ex. *Gundegisl* est le père de *Gunderich* et *Genserich*. Les fils de *Genserich* s'appellent *Hune-*



Fig. 23. — Fibule en bronze. Dép. Oise, France 1/1. D'après Salin, *Die altgerm. Thierorn.*, fig. 468.

rich, *Teoderich* et *Genso*. Les Danois *Heorogár*, *Hróðgár* et *Halga* ont les fils *Heoroweard*, *Hróðmund* et *Hróðwulf*]. Il en est de même dans la Sigurdsaga. *Siggeirr* est marié à *Signý*. Celle-ci

1. Voir G. Storm, *La conception de la métempsycose chez nos ancêtres et leurs manières d'appeler leurs enfants* (*Vore Forfaedres Tro paa Sjaelevandring og deres Opkaldelsesystem*) in *Archiv f. nord. filol.*, t. IX, 199, sqs.

est la sœur de *Sigmundr* qui à son tour est le père de *Sigurdr*. Siggeirr est fait roi en *Gœtaland*.

La Sigurdsaga a probablement été introduite du continent directement en Gœtaland dès le haut moyen âge.

Une tapisserie trouvée, il y a peu de temps, à Oseberg en Norvège, antérieure aux Vikings et paraissant représenter des scènes de cette saga[1], parle aussi en faveur de l'hypothèse de M. Nerman.

De son côté, M. Salin a trouvé à nos figurations quelques rapports avec la mythologie scandinave[2]. Les bractéates avec



Fig. 24. — Bractéate en or. Væsby, Scanie, Suède. 1/1.
Fig. 25. — Bractéate en or. Suède, 1/1.
Fig. 26. — Bractéate en or. Danemark(?) 1/1.

un cavalier représentent, d'après lui, le dieu Odin, quand le cheval est dépourvu de barbe; le dieu Tor, quand le cheval en porte une.

Odin montait un cheval à huit pattes et il avait comme attribut deux corbeaux.

Tor avait un char attelé de deux boucs. Mais, d'une part, notre cheval a quatre et non huit pattes. D'autre part, bien que le quadrupède soit cornu et pourvu de barbe, il ne peut guère être qu'autre chose qu'un cheval. Les cornes, qui ne sont pas

1. Nous sommes redevable à M. O. Almgren (Upsal) d'avoir bien voulu nous fournir ce renseignement.

2. Voir Salin, *Les bractéates scand.*, etc. (*De nord. guldbr.*), in *Ant. tidskr.*, t. XIV, p. 91.

des cornes de bouc, mais des cornes de vache, peuvent d'ailleurs facilement s'expliquer.

On trouve au v[e] siècle, dans les pays scandinaves, un type de fibule qui représente certainement un cheval, bien que le quadrupède en question soit pourvu de cornes de vache (fig. 19); sans doute il a inspiré les artistes qui ont fait les bractéates; mais nous ne nions pas non plus la possibilité d'une transformation directe des oreilles en cornes. Les cornes ont une fonction exclusivement ornementale; l'art scandinave au v[e] siècle est très stylisé et joint des motifs disparates sans faire trop attention à l'ensemble. La bractéate reproduite ici (fig. 18) démontre clairement la parenté de ces chevaux des fibules avec ceux des bractéates. La ressemblance entre les gueules aux lèvres allongées avec un « fruit » et les yeux formés de cercles concentriques chez les objets reproduits ici fig. 18 et 19 est remarquable. Il n'y a donc aucun doute que l'animal soit un cheval.

La « barbe » est une transformation de la langue.

Les chevaux des bractéates les plus anciennes ont généralement une langue dessinée par un seul trait (fig. 7). Plus tard elle peut être représentée autrement, par exemple par deux lignes parallèles, ou par deux lignes convergentes (fig. 13). Cette langue tombante, qui ressemble déjà à une barbe, peut plus tard être figurée par trois ou quatre lignes. Ainsi transformée en fausse barbe, elle se rapproche souvent du cou de l'animal. Les chevaux pourvus de barbe sont, en général, dépourvus de langue.

M. Salin allègue, pour appuyer son hypothèse, que des bractéates dites *de Tor* sont en général dépourvues d'oiseau, tandis que celles dites d'Odin pour la plupart en ont un[1]. Mais l'oiseau a tendance à disparaître comme le cavalier. Il disparaît d'abord dans le casque dont il devient un ornement (fig. 11). Les bractéates dites de Tor, étant assez récentes,

1. Voir Salin, *L s bractéates scand.*, etc (*De nord guldbr*, etc,), in *Ant. tidskr.*, t. XIV, p. 90.

peuvent par conséquent être pour la plupart dépourvues d'oiseau.

M. Sophus Müller, qui s'est occupé aussi en passant de l'iconographie des bractéates, pense qu'elles ont représenté quelquefois, mais pas toujours, des sujets mythologiques. Il y aurait même des bractéates humoristiques[1].

Knut Stjerna est d'avis que les images représentent des scènes de la légende de Beowulf[2], mais il n'a pas pu appuyer sa thèse de preuves suffisantes.

Aucune des hypothèses concernant l'iconographie des bractéates n'étant généralement admise, nous nous permettons d'en ajouter encore une.

Il y a plusieurs bractéates qui représentent des scènes, non des anciennes sagas, mais d'une seule, ou plutôt de la Saga de Sigurd, qui entre dans le cycle des chansons de l'Edda. Dans ce poème, qui traite le même sujet que le *Niebelungenlied*[3], où est consigné le souvenir du désastre infligé aux Burgondes par les Huns en 443, Attila, sous le nom d'Atle, joue un rôle important. PEUT-ÊTRE EST-CE ATTILA LUI-MÊME QUI FIGURE SUR LES BRACTÉATES.

Nous avons vu que les bractéates des quatre catégories représentent un oiseau, d'abord à l'œil de perdrix et au bec crochu, puis souvent déformé (fig. 1-3, 6, 9, 10, 16, 18).

L'habituelle tête d'oiseau de l'époque des invasions (fig. 23), originaire de l'Orient[4] et dont on peut suivre les traces jusque dans la région des steppes de l'Asie Centrale[5], est-elle la même que celle dont nous venons de parler? Nous le croyons. Cette

1. Voir S. Müller, *Nos temps primitifs* (*Vor Oldtid*)), Copenhague, 1897, p. 605 et fig. 374 (p. 610).
2. Voir Knut Stjerna, *Le trésor du Dragon de Beowulf* (*Drakskatten i Beowulf*) in *Fornvännen*, Stockholm, 1906, p. 119.
3. Voir le *Niebelungenlied*, Ed. Bieger, Leipzig, 1908.
4. Voir Salin, *Die altgerm. Thierornamentik*, p. 197 sqq. et fig. 55, 60, 61, 82, 287, 290, 479.
5. De Baye, *Les oiseaux employés dans l'ornementation à l'époque des invasions barbares*, in *Bulletin et mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1899, p. 86.

tête d'oiseau a souvent une fonction entièrement ornementale. Mais il ne peut en être ainsi sur les bractéates. L'exécution classique de la bractéate (fig. 1) où est dessiné l'oiseau nous fait supposer qu'il n'est pas ici un simple remplissage ; il fait partie d'une scène. Il est intéressant, au surplus, de remarquer qu'il est en général dessiné, posé, tourné vers l'homme courant (fig. 2) ou vers le cavalier (fig. 6). Sur les bractéates du groupe C qui représentent un *homme* montant un *cheval*, on voit souvent un *oiseau posé*, tourné vers le cavalier (fig. 6). C'est un sujet qui devait suggérer une image familière et de quelque intérêt : celle de la *chasse au faucon*.

Si elle était pratiquée en Europe avant le v[e] siècle, il est cependant probable qu'Attila et ses Huns ont beaucoup contribué à la faire connaître, car c'est à cette époque qu'elle s'est beaucoup répandue et qu'elle est devenue tout à fait à la mode chez les grands seigneurs[1].

Chez les Huns la chasse au faucon était un moyen d'entraîner les hommes en temps de paix[2]. L'insigne d'Attila était un faucon[3].

1. Voir Schlegel et Wulverhorst, *Traité de fauconnerie*, Leyde, 1853, p. 60.
2. Voir A. Thierry, *Histoire d'Attila*, p. 74 : « Chez les Huns comme plus tard chez les Mongols, la grande chasse était une institution politique, qui avait pour but de tenir les troupes toujours en haleine ; destinée à remplacer la guerre pendant les repos forcés, elle en était comme le portrait vivant. Tchingkis-Kan, dans le livre de ses *Ordonnances*, l'appelle l'école du guerrier ; un bon chasseur, à ses yeux, valait un bon soldat ; il en devait être ainsi chez les Huns. Suivant les usages orientaux le jour de la chasse, annoncé longtemps à l'avance avec la solennité d'une entrée en campagne, était précédé d'ordres et d'instructions que chacun devait suivre exactement. Un corps d'armée tout entier, le roi au centre, les généraux aux ailes, exécutaient ces immenses battues ou l'on traquait tous les animaux d'une contrée. L'adresse de la main, la sûreté de la vue, la finesse de l'odorat et de l'ouïe la présence d'esprit, la décision, en un mot, toutes les qualités du guerrier s'y déployaient comme sur un champ de bataille véritable et, en effet, la guerre à la manière des nomades de l'Asie n'était pas autre chose qu'une chasse aux hommes. Les Huns observaient soigneusement ces pratiques apportées de l'Oural qui maintenaient leur vigueur, tout en les rappelant aux traditions de leur vie primitive et au souvenir de leur berceau. Attila s'en servait au besoin pour masquer des campagnes, plus sérieuses : en ce moment, il venait de proclamer une chasse, mais ce qu'il méditait réellement, c'était une expédition militaire dans les villes de la Pannonie ».
3. Thwroc, historien hongrois cité par des Guignes, *Histoire des Huns*,

Nous possédons d'autres témoignages littéraires qui nous prouvent combien la fauconnerie était pratiquée en Europe à cette époque.

Grégoire de Tours nous montre[1] un page du roi Mérovée, Gonderan, proposant à son roi, un jour qu'il était oisif à Tours, de prendre ses *éperviers*, ses chevaux et ses chiens et d'aller à la chasse.

Les faucons devaient être des oiseaux de chasse de grande valeur, car celui qui les volait ou les tuait était exposé à des châtiments sévères. La loi des Burgondes prescrit comme punition « pour celui qui vole un faucon domestiqué qu'il paye six sous au propriétaire de l'oiseau, ou que l'oiseau enlève six onces de chair des fesses du voleur[2] ».

La fauconnerie était connue à l'époque des bractéates dans les pays scandinaves. Il est rapporté dans la Saga de Rolf Krake que quand le héros Rolf, qui vivait au commencement du VIe siècle, rendit visite avec ses compagnons au roi Adils d'Upsal, chacun portait sur l'épaule un épervier[3].

Dans la légende de Béowulf, le faucon est compté parmi les objets de grande valeur appartenant aux grands seigneurs[4].

trad. allem., 1768, in-4, t. I, p. 418, note ; cf. Schlegel et Wulverhorst, *Traité de fauconnerie*, p. 60.

1. Voir *Gregorii Turonensis Historia Francorum*, lib. V, cap. 14 : « *Ut quid hic quasi segnes et timidi resedemus et ut hebetes circa basilicam occulemur? Veniant* [*enim*] *equi nostri, et acceptis accipitribus, cum canibus exerceamur venatione spectaculisque patulis jocundemur.* »

2. Voir Schlegel et Wulverhorst, *Traité de fauconnerie*, p. 71. « Les codes des anciens Francs et d'autres peuples de la première moitié du moyen âge contiennent plusieurs lois relatives aux oiseaux de chasse et aux fauconniers. [*Lex sal.*, tit. 8, § 1, 2, 3 ; *Ripuar.*, titre 36, § 11, 1 ; *Burgund.*, add. 1, cap. 11 ; *Longobard.*, tit. 104, § 18, 19, 20 ; *Alleman.*, tit. 99, § 20 ; *Bajur.*, titre 20, § 2].

3. Voir *Saga Hrolfs Konungs Kraka*, éd. C. Ch. Rafn, in *Fornaldar Sögur Nordrlanda I*, Copenhague, 1829-30, cap. 40, p. 81, l. 7 : « *Their höfthu hauka sina sèr á öxlum, ok thótti that mikil prýthi í thær mundir ; en Hrólfr konúngr átti thann hauk, er Hábrók het* ». « Ils avaient leurs éperviers sur les épaules ce qui était considéré alors comme magnifique. Le roi Rolf avait un épervier qui s'appelait Hábrók (Long-pantalon). »

4. Voir K. Stjerna, *Le tresor du dragon dans Beowulf* (*Drakskatten i Beowulf*)

Un des magnifiques tombeaux de Vendel, Upland (Suède), a livré des os de faucons[1].

La fauconnerie ayant été connue dans les pays du Nord au haut moyen âge a bien pu y être représentée sur les bractéates. Mais le joaillier a sans doute voulu donner à ces images une valeur historique.

La bractéate (fig. 1), citée plusieurs fois, est intéressante par son inscription. Elle est en caractères grecs, HV⊥IHΛ, qui, à notre connaissance, ne forment point de mots grecs latins ou germaniques. Les caractères se lisent de droite à gauche; quelques-uns sont retournés.

Les caractères grecs ici sont les mêmes que ceux qui entrent

Fornvännen, 1906, p. 124 et suiv. Voir aussi *The anglosaxon poems of Beowulf* Ed. Benjamin Thorpe, Oxford, MDCCCLV, p. 151, versets 4475 sq.

Beorh eal gearo
wunode on wonge,
water-ýđum neáh,
niwel be næsse,
nearo-cræftum fæst :
thær on-innan bær
eorl gestreóna,
hringa hyrde,
heáp-fundne dǽl
fættan goldes;
feá worda cwæd :
Hold đú nú hrúse,
nú hæleđ ne móston,
eorla æhte
hwær hit ǽr onđe
góde begeaton;
gúđ-deáđ fornam,
feorh-beato frecne.
fyra gehwylcne
leóda minra;
Thara đe this [lif] of
geaf :
gesawon sele-dreám
* *hwá sweord-wege.*
*ođđe fe * **
fæted wæge,
drync-fæt deóre
dug [uđe] ellen-seóc ;
sceal se hearda helm
[hyr] sted golde,
faegum befeallan;
feorh-wund suefađ
tha đe beado grimman
bymian sceoldon :
geswylce seó here-
pád,
seó æt hilde gebád,
ofer borda gebræc,
bite irena
brosna æfter beorne;
ne mæg byrnan hring
æfter wig-fruman
wide feran
hæleđum be healfe;
nis hearpan wyn,
gomen gléo-béámes,
ne gód hafoc
geond sael swinged
ne se swifta mearh
burh-stede beáted
bealo-cwealm hafađ
fela feorh-cynna
[forđ] onsended.

1. Voir Stolpe et Arne, *La nécropole de Vendel* (*Gravfæltet vid Vendel*), Stockholm, 1912, p. 20, sépulture III.

dans le nom d'Attila. Cette bractéate a été trouvée avec deux monnaies byzantines frappées sous Théodose II (408-450). La plupart des monnaies byzantines ont été importées en Scandinavie de la Pannonie[1]. La bractéate, étant d'une exécution artistique et sobre, nous porte à croire qu'elle est le travail d'une main classique et qu'elle a peut-être même été exportée de la Pannonie avec les monnaies. C'est justement là que séjournait Attila au temps de Théodose II. Sur des monnaies byzantines il y a le nom de l'empereur ; sur la bractéate il y a des caractères au même endroit que le nom de l'empereur sur les monnaies byzantines. Puisque l'inscription des



27 28 29

Fig. 27. — Bractéate en or. Ile de Tjurk, Blekinge, Suède. 1/1.
Fig. 28. — Bractéate en or. Dannenberg, Hanovre, Allemagne. 1/1.
Fig. 29. — Bractéate en or. Trollhættan, Vestrogothie, Suède. 1/1.

monnaies forme le nom de celui pour qui elles étaient frappées, il peut en être ainsi aussi pour la bractéate. Le faucon qui figure ici peut être l'insigne même d'Attila[2].

Une bractéate trouvée en Suède (fig. 25) porte l'inscription runique suivante : ᚺᚨᚺᚨᚢᛁᚢᚺᚨᛁᛏᛁᚾᚨ : ᚡᚨᚢᚨᚢᛁᛚᚨ :

1. Voir Montelius, *La chronologie de l'âge du fer* (*Den nord. jærnåld. kron*) in *Sv. fornmf. tidskr.*, t. X, p. 71, 72 ; voir aussi Hildebrand, *Des temps passés* (*Från œldre tider*), Stockholm, 1892, p. 68 sqq.

2. Sur une des bractéates rencontrées avec la précédente se retrouve une inscription runique (fig. 27) que M. O. v. Friesen a interprétée de la manière suivante : Hjald faisait à Kunemund les runes sur le tribut romain (c'est-à-dire sur la bractéate faite de l'or qui était attribué aux barbares au service de l'armée romaine). Voir O. v. Friesen, *Les pierres* [*runiques*] *de Lister et Listerby en Blekinge* (*Lister och Listerbystenarne i Blekinge*), Upsai, 1916, p. 65.

XIᛒᚢᚨᚢ+ᚨ·:·ᛏ. La neuvième rune et les suivantes, jusqu'aux premiers deux points, font ᚨIᛏIᛚᚨ, qui nous donne *Aitila*.

Sur plusieurs bractéates du type de la fig. 7, nous rencontrons quatre runes ᛖᛗᛚIᛚ dont la deuxième en comprend deux. Bugge[1] considère que le deuxième caractère est composé de ᛖ et de ᛚ et lit *eelil*, d'après lui un nom propre déformé. Nous sommes porté à croire que le deuxième caractère est composé plutôt de ᛖ et de ᛏ et ainsi nous devons lire ces runes :



Fig. 30. — Médaille en or. Haug, Sœnder Bergenhus Amt, Norvège. 1/1.

eetil, qui serait la forme d'où dérive le nom d'Etzel en ancien allemand.

Plusieurs bractéates comportent les trois caractères runiques suivants ᚨᛚᚢ (fig. 8). En général on les lit : *alu* qui est considéré comme un mot magique dont on n'a pas pu établir le sens exact. Il est évident que la première rune est un *a*, la deuxième peut être un *t* aussi bien qu'un *l*, la troisième peut être lue comme *l* ou comme *u*. Le mot en question peut être lu *atl* aussi bien qu'*alu*. N'avons-nous pas ici encore une forme déformée du nom d'*Attila*?

1. Voir Bugge. *Notes sur des inscriptions runiques sur des bractéates en o* (*Bemaerkninger om runinskrifter paa Guldbrakteater*), in *Aarbœger*, 1871.

D'autres inscriptions runiques[1] sur les bractéates paraissent contenir des abréviations ou bien des déformations de ce nom propre dont parle Bugge[2] et que nous avons voulu interpréter comme Attila.

Nous sommes donc persuadé que les bractéates scandinaves n'ont aucun rapport ni avec la religion ou la mythologie nordique, *mais qu'elles ont une signification historique, qu'elles représentent Attila, le chef barbare, allant à la chasse au faucon et des scènes qui se rapportent aux légendes qui n'ont pas tardé à se former autour de celui qui a dû occuper une place importante dans l'imagination des peuples barbares d'alors : Attila.*

Worsaae avait assurément raison quand il rapprochait la bractéate fig. 28 de la scène où le roi Gunnar est jeté dans un puits plein de serpents; la scène où Gudrun donne aux messagers d'Atle auprès de Hogne et Gunnar un anneau portant un avertissement en caractères runiques et couvert de poils de loup est peut-être représentée sur les monuments reproduits ici, figures 29 et 30. Nous nous demandons si les bractéates du type de la figure 3 ne représentent pas la scène où Hogne et Gunnar reçoivent le même anneau du messager d'Atle. Il est à remarquer que le messager en question, qui est dessiné sur les bractéates avec des ailes, s'appelle *Vingi*[3], c'est-à-dire aile.

Le cheval chargé (fig. 24) peut bien être le cheval Grane de Sigurd.

L'animal serpentiforme sur les bractéates figures 14, 15 est peut-être le dragon qui garde le trésor d'or, indiqué figure 14 par des lignes semi-circulaires de l'or spiriforme taillé en pièces (?)

1. Voir fig. 4 et *Atlas de l'Archéologie du Nord*, fig. 83, 85, 99, 101, 1[illegible]1, 132, 133.

2. Voir Bugge, *Notes sur des inscriptions runiques*, etc. (*Bemaerkninger om runinskrifter*, etc.), in *Aarbæger*, 1871.

3. Voir *Edda* [*Saemundr Edda*] éd. K. Hildebrand, Paderborn, 1812, *Drap Niflunga*, p. 368, l. 7 et sqq., et ibid. *Atlamól en grœlenzku*, p. 414, str. 4, p. 422, str. 29, 30, 35, 38.

ou par de petits anneaux (fig. 15) dans les gueules des animaux

Bien que nous ne soyons pas en état de donner des chiffres tout à fait exacts, le nombre des bractéates portant un oiseau peut être évalué à 90 à peu près, dont au moins 6 appartenant au groupe A, une vingtaine au groupe B et une soixantaine au groupe C. Les bractéates avec un oiseau du groupe D sont moins fréquentes.

O. Janse.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

OSCAR MONTELIUS

(Sept. 1843-nov. 1921).

Comme J. Scaliger et D. Petau ont fondé la chronologie de l'antiquité classique, E. Lartet et G. de Mortillet celle des temps préhistoriques, on peut dire qu'O. Montelius, sans autres précurseurs que Hildebrand et O. Tischler, a constitué la chronologie des temps *proto-historiques*, suivant l'expression proposée par Broca et qui a fait fortune. Amendé quelque peu et popularisé par Reinecke, mais surtout par Déchelette, ce système est aujourd'hui généralement admis par la science ; il est probable qu'il ne sera plus modifié que sur des points de détail. Dans ses deux grands ouvrages publiés en français, qui restent des modèles, Montelius a appliqué sa chronologie à l'Italie (1895-1910) et à la Suède (1918), classant, avec une merveilleuse sûreté, des milliers de documents admirablement reproduits par la gravure ; dans deux travaux publiés en allemand (1899, 1903), il a fondé l'étude synchronique de l'archéologie orientale et européenne. Enfin (car je ne parle ici que des œuvres capitales) il a écrit et amélioré sans cesse un exposé général des antiquités scandinaves, traduit en plusieurs langues et, par mes soins, dans la nôtre (1895).

Ce grand travailleur, qui fut aussi un bon maître et un voyageur infatigable, naquit en 1843 à Stockholm : à l'âge de vingt ans, il entra au Musée historique et y devint professeur en 1888. Ce Musée resta le centre de son activité, alors même que ses devoirs officiels eurent été accrus par sa nomination au poste d'*antiquaire royal*. Montelius explora longuement, à plusieurs reprises, les Musées de l'Italie, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, des Balkans ; on le vit dans tous les Congrès archéologiques, où il s'exprimait avec facilité en quatre langues ; depuis 1885, il ne perdit pas une occasion d'exposer son système et finit par goûter la joie, si rarement accordée aux hommes de science, de ne plus guère trouver de contradicteurs. Membre de l'Académie des antiquités de Suède, il était, depuis 1898, correspondant de l'Académie des Inscriptions.

La méthode de classification à laquelle reste attaché le nom de Montelius est fondée à la fois sur la *statistique* des trouvailles complexes et sur la *typologie*, c'est-à-dire l'évolution logique des types correspondant à leur évolution historique. De ces données, appliquées avec une persévérance inlassable, il déduisit une chronologie relative, où les découvertes mycéniennes, éclairées par des synchronismes égyptiens, permirent d'introduire des éléments chronologiques positifs. J'ai exposé assez longuement ce système dans la *Revue critique* (1904, I, p. 462) et me permets d'y renvoyer nos lecteurs, ainsi qu'à un article développé de *L'Anthropologie* (1892, p. 450), où j'ai résumé les conclusions de Montelius sur l'âge du bronze en Grèce et en Orient.

Lié avec ce savant depuis 1894, époque où je traduisis (de l'anglais, mais avec beaucoup d'additions dues à l'auteur) son ouvrage sur les temps préhistoriques en Suède, je lui prêtai avec plaisir mon concours pour reviser le texte français de la *Civilisation primitive en Italie* et ne cessai pas d'être en correspondance avec lui. Au mois de janvier 1915, il m'envoya sa souscription pour l'hôpital entretenu par l'Académie[1]. Le secrétaire-perpétuel, après avoir donné lecture de sa lettre, ajouta qu'il avait tenu à la lire « parce qu'elle vient d'un pays où l'on a cru que les sympathies pour la cause française sont rares; elle prouve que l'on s'est trompé ». Ce fut aussi ma première impression; mais je savais que Montelius avait été l'hôte de Guillaume II, que son portrait avait figuré dans l'*Almanach de Gotha* et que la classe sociale à laquelle il appartenait par ses alliances, représentait, dans l'ancien royaume de Bernadotte, la caste des *junker* prussiens. Une longue lettre que je lui écrivis alors et où je parlais sans égards du sinistre brouillon qui l'avait naguère bien accueilli, resta sans réponse. Il ne rompit le silence qu'à la fin de la guerre, en m'adressant son *Album préhistorique de Suède*, dédié à la mémoire de notre excellent Déchelette. Une nouvelle tentative pour l'arracher à sa « neutralité » n'eut pas plus de succès que la première. Ceux qui, de 1914 à 1918, ont eu la charge des intérêts français en Suède savent que Montelius, toujours courtois et aimable, n'était pourtant pas du bon côté de la barricade; la vérité, quand elle n'était pas protohistorique, lui échappait.

C'était un beau géant, blond comme un héros des Skaldes, d'une force musculaire peu commune et qui conserva longtemps l'énergie et l'élégance de la jeunesse. Intellectuellement, il avait plutôt le tempérament d'un naturaliste. Dans ses ouvrages, d'une lucidité parfaite, on chercherait en vain une marque de sensibilité, un mot spirituel. L'art proprement dit le laissait indifférent. Mais, en revanche, quelle probité passionnée il apportait à la recherche du menu détail! Quel génie classificateur était le sien! Avec quelle sûreté de mémoire visuelle il dominait tout le champ de nos études, depuis les temps les plus lointains jusqu'aux environs de l'an mil! Si, au cours de ces vingt dernières années, on avait élu, par vote international, un prince des archéologues, je pense qu'on eût conféré ce titre à Montelius[2].

S. Reinach.

---

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1915, p. 52.

2. *Bronsaldern i norra och mellersta Sverige*, 1871-74; *Sveriges Historia*, 1875 (la première partie); *Bronzezeit und Orient in Griechenland*, 1892; *Les temps préhist. en Suède* (trad. S. Reinach), 1895; *La civilisation primitive en Italie*, 1895 et suiv.; *De förhistoriska period. i Skandinavien*, 1895; *Orient und Europa*, 1899; *Chronologie der ältesten Bronzezeit in Norddeutchland und Skandinavien*, 1900; *Kulturgeschichte Schwedens*, 1906; *Vorklassische Chronologie Italiens*, 1913; *Album préhistorique de Suède*, 1918. Plus un très grand nombre d'articles dans des Revues et publications périodiques de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc., notamment dans la Revue dont il était directeur, *Nordisk tidskrift*.

MORRIS JASTROW

C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort subite de notre ami et collaborateur Morris Jastrow, au moment où ce grand travailleur se disposait à prendre un congé d'un an, dont il comptait passer en France la plus grande partie. Une angine de poitrine l'a emporté en quelques heures (22 juin 1921).

Il était le fils du savant rabbin Marcus (Mordecai) Jastrow, né à Rogasen (Pologne) en 1829, mort à Germantown (Pennsylvanie) en 1903. Devenu, en 1858, rabbin de Varsovie, Marcus fut arrêté en 1861 par les autorités russes pour avoir prêché en polonais un sermon à l'occasion de la mort de cinq victimes de l'insurrection. Libéré quatre mois plus tard, il exerça des fonctions rabbiniques en Allemagne jusqu'en 1856, puis se rendit à Philadelphie où il enseigna au collège Maïmonide et se fit connaître par de nombreuses publications d'exégèse biblique ; l'Université de Pennsylvanie lui conféra le titre de docteur en 1900.

Son fils Morris naquit en 1861 à Varsovie. Élevé aux États-Unis, il acheva ses études à l'Université de Pennsylvanie (1881), puis se rendit en Europe où il se perfectionna, notamment à Breslau, Leipzig, Strasbourg et Paris, dans la connaissance des langues orientales. L'Université de Pennsylvanie l'appela en 1891 à la chaire des langues sémitiques ; depuis 1898, il était, en outre, bibliothécaire en chef de l'Université. Parmi ses élèves et les lecteurs qui recouraient à son obligeance et à ses lumières, il se fit des milliers d'amis reconnaissants ; ses correspondants étrangers n'eurent pas moins à se louer de son constant désir de rendre service. A trois reprises, le gouvernement américain le nomma délégué au Congrès international des Orientalistes (Rome, Copenhague, Athènes) ; il fut également un des représentants officiels de son pays d'adoption aux troisième et quatrième Congrès international de l'Histoire des Religions (Oxford et Leyde). Élu en 1897 membre de la Société philosophique américaine, il fut longtemps secrétaire de cette compagnie, ainsi que président de la Société Orientale et de la Société biblique.

Jastrow était un savant d'une fécondité étonnante ; sa bibliographie, publiée en 1910 par deux de ses élèves, comprend 151 titres de livres et d'articles ; aujourd'hui elle en compte au moins le double. C'est qu'il n'était pas seulement un chercheur original, un déchiffreur et un traducteur ; il ne dédaignait pas de s'adresser au grand public, soit pour mettre à sa portée les résultats de son travail, soit pour se mêler aux controverses du jour. Collaborateur assidu de la *Nation* de New-York, il écrivit de très nombreux articles dans la *New International Encyclopedia*, dans l'*Encyclopedia Britannica*, dans la *Jewish Encyclopedia*, etc. ; dans la première et la troisième de ces grandes publications, il fut l'« éditeur général » de tout ce qui concernait les antiquités sémitiques.

Excellent hébraïsant, il s'est surtout rendu célèbre comme assyriologue par son ouvrage d'ensemble (1898) sur la religion de la Babylonie et de l'Assyrie (revisé et accru dans une édition allemande, 1902-1912), par ses livres *Aspects of religious belief and practice in Babylonia and Assyria* (1911), *Civilization*

of Babylonia and Assyria (1915), *Hebrew and Babylonian traditions* (1914). L'exégèse biblique, qui ne cessa de l'occuper, lui doit surtout deux livres pleins d'esprit et de savoir sur l'Ecclésiaste (*A gentle Cynic*, 1919) et Job (*The book of Job*, 1920); il écrivit aussi sur l'histoire générale des religions (*The study of religion*, 1902). Arabisant, il publia deux traités grammaticaux de Abou Zakariyya (1897). Enfin, pendant la guerre, il traita avec compétence un grand problème économique, *The War and the Bagdad Railway*. Depuis l'affaire de la *Lusitania*, il comptait parmi les partisans les plus ardents de l'intervention américaine en faveur des Alliés. Personne ne connaissait mieux que lui la double Allemagne et le cancer pangermaniste qui faisait de ce pays le fleau du monde; mais il savait distinguer entre le pangermanisme et ses victimes, qui ne vivaient pas seulement hors de l'Allemagne, mais à l'intérieur de ce pays halluciné.

La polémique n'effrayait pas Jastrow; il soutint de longues querelles avec John P. Peters et Hermann V. Hilprecht; il blâma les hardiesses de Langdon, pour lequel il professait d'ailleurs beaucoup d'estime; tout récemment, il engagea une controverse avec Felix E. Schelling, qui avait prétendu découvrir des sympathies pro-germaniques dans le livre de Jastrow sur le chemin de fer de Bagdad. S'il l'avait jugé nécessaire, je lui aurais alors retourné les nombreuses lettres qu'il m'écrivit depuis le début de la guerre et qui ne laissent aucun doute sur ses sentiments.

Je n'ai pas encore rappelé une publication de Jastrow qui l'honore comme un ami de la science française : c'est la traduction des *Selected Essays* de James Darmesteter qu'il publia en 1895, en collaboration avec sa femme née Helena Bachman et qu'il fit précéder d'une introduction émouvante sur le grand savant lorrain qu'il admirait.

Jastrow était un lecteur assidu de la *Revue archéologique*, à laquelle il collabora jusqu'à la fin; il n'a pu corriger que les premières épreuves de son très intéressant article sur le voilement des femmes assyriennes, que notre *Revue* a l'honneur de publier ci-dessus.

S. Reinach.

IGNACE GOLDZIHER

Né à Stuhlweissenburg (Hongrie) en 1850, cet illustre orientaliste, professeur à l'Université de Budapest, est mort au mois de novembre 1921, à l'âge de soixante-douze ans. Il avait étudié les langues orientales à Berlin, à Leipzig et à Leyde. En 1873, le gouvernement hongrois le chargea d'une mission en Syrie, en Palestine et en Égypte, où il se perfectionna, sous la direction de savants indigènes, dans la connaissance du droit musulman. Il fut le premier israélite à devenir professeur d'Université en Hongrie (1894); membre de l'Académie hongroise des sciences et de la British Academy, correspondant de l'Académie de Pétersbourg, il était aussi membre d'honneur de la Société asiatique de Londres, docteur honoraire des Universités de Cambridge et d'Aberdeen, etc. Au premier congrès de l'Association des Académies, en 1901, il représenta le gouvernement hongrois à Paris; le congrès des Orientalistes à

Stockholm (1889) lui avait decerné la grande médaille d'or. Son activité s'est surtout exercée dans le domaine du droit, de la théologie, de la poésie et du folklore des Arabes; on lui doit une partie de ce que nous savons sur la civilisation préislamique. Dans le même esprit d'indépendance toute scientifique, il étudia l'Ancien Testament et y releva des traces de mythologie.

Plusieurs Revues françaises, notamment la *Revue de l'Histoire des Religions* et la *Revue des Etudes juives* ont publié des mémoires de Goldziher, qui était un ami dévoué de notre pays[1].

S. R.

BASILE LATYSCHEV

Au mois d'août 1921 est mort à Pétrograd l'éminent épigraphiste Latyschev, professeur à l'Université, membre de l'Académie et de la Commission archéologique. Venu tout jeune à Athènes, avec Jernstedt, il se fit connaître par la découverte et la publication de textes très importants qu'il donna au *Bulletin de Correspondance hellénique* (1881, p. 250, 452; 1882, p. 356, 580). Ses deux œuvres capitales sont le *Recueil des inscriptions grecques de la Russie méridionale* (1885, 1890, avec compléments de 1889, 1894, 1896) et celui des textes antiques, transcrits et traduits en russe, qui sont relatifs à la Scythie et au Caucase (*Scythica et Caucasica*, 1893-1899). Dans les dernières années de sa vie, il s'occupa aussi d'hagiographie byzantine. Latyschev savait parfaitement les langues classiques et travaillait avec une sûreté remarquable. De tendance plutôt conservatrice, il voulut rester à son poste dans l'intérêt de la science, alors que les pires ennemis de son pays avaient usurpé le pouvoir. On eût souhaité qu'il vécût assez pour voir la fin de ce hideux cauchemar.

S. R.

GEORGES TREU

Né à Pétersbourg en 1843, d'une famille d'origine lithuanienne, cet archéologue hautement estimé est mort près de Dresde, après une maladie longue et douloureuse, le 3 octobre 1921. Attaché d'abord au Musée de Pétersbourg, puis à celui de Berlin, Treu prit une part active aux fouilles d'Olympie; il publia le premier mémoire sur l'*Hermès* de Praxitèle (1878); il consacra des années de travail et des trésors d'ingéniosité à la restitution des frontons et des métopes du temple de Zeus. C'est à lui qu'on doit le volume de haute valeur qui décrit toutes les œuvres de sculpture en marbre et en pierre trouvées à Olympie (1894). Conservateur des antiques à Dresde, il donna tous ses soins à la formation d'une merveilleuse collection de moulages d'après l'art antique et l'art moderne, qui fait de l'*Albertinum* de Dresde un lieu unique pour l'étude

1. Voir l'article *Goldziher* dans la *Jewish Encyclopedia*, suivi d'une copieuse bibliographie (jusqu'en 1904). Principaux ouvrages : *Der Mythos bei den Hebräern*, 1876; *Muhammedanische Studien*, 1889, 1890; *Abhandlungen zur Arabischen Philologie*, 1896 99; *Le livre de Mohammed ibn Toumert*, 1903.

de la sculpture. C'est là qu'il inaugura la méthode féconde, suivie depuis à Cassel par M[lle] Bieber, qui consiste à compléter le moulage d'une réplique par le moulage partiel d'une autre replique différemment mutilée. Séduit de bonne heure par le problème de la polychromie (*Sollen wir unsre Statuen bemalen?* 1884), il fit à ce sujet des essais très intéressants dans la collection qu'il dirigeait. Vers 1895, il s'enthousiasma pour trois sculpteurs modernes, Constantin Meunier, Max Klinger et Rodin; il leur consacra plusieurs écrits (1897-190.); il vint à Paris pour voir Rodin, aux œuvres duquel il avait réservé toute une salle de l'*Albertinum*. Sachant que je ne fréquentais pas (faute de loisirs) ce grand maître, il me dit un jour : « Comment! vous demeurez dans la ville de Phidias, et ne voyez pas Phidias! » J'ai toujours pensé que Treu poussait trop loin le culte de Klinger; mais son enthousiasme pour Meunier et Rodin lui faisait honneur. Sans vouloir dresser ici sa bibliographie, je veux pourtant mentionner de lui trois petits écrits très honorables et souvent cités : *De ossium humanorum larvarumque imaginibus*, 1874; *Griechische Thongefässe in Statuetten-und Büstenform*, 1875 (progr. de Winckelmann); *La Ménade de Scopas* (restitution présentée dans un article des *Mélanges Perrot*).

Treu avait une nature d'artiste; c'était aussi, dans toute la force du terme, un homme aimable. A cet égard, il faisait songer à Ernest Curtius et à Otto Benndorf, mais sans la naïveté de l'un, sans la nuance d'astuce de l'autre. Il était aimable sans calcul, parce qu'il obéissait ainsi à sa nature. Olivier Rayet en avait fait l'expérience; étant à Berlin, vers 1873, il exprima le désir de publier certaines plaques de terre cuite peintes; Treu lui dit qu'il avait le dessein de les publier lui-même, mais qu'*en qualité de conservateur de cette section* il était heureux de s'effacer devant un visiteur. Son attitude envers les archéologues étrangers, les savants français en particulier, fut toujours d'une courtoisie et d'une libéralité irréprochables; il n'y avait pas trace chez lui de cette *Schneidigkeit* qui agaçait parfois même chez Furtwaengler et dont tant d'autres Allemands de la génération nouvelle se sont fait une désagréable attitude. Son origine russe y était peut-être pour quelque chose; mais cela tenait surtout à la distinction foncière de son esprit. Si le nom de Treu reste attaché à deux grandes œuvres, les fouilles d'Olympie et l'*Albertinum*, il mérite aussi de survivre comme celui d'un savant qui n'a jamais separé de la science l'amour du beau et la culture morale[1].

S. Reinach.

OTTO CRUSIUS

Né en 1857 à Hanovre, mort à Munich le 29 décembre 1918, Otto Crusius a été un des meilleurs hellénistes de son temps; la mythologie et l'archéologie lui ont également des obligations importantes. Élève de L. Ahrens, puis, à l'Uni-

1. Treu était correspondant de l'Académie des Inscriptions et le resta, n'ayant pas signé le mensonge collectif des 93; il était membre de la Société Royale de Saxe et docteur *honoris causâ* de l'Université d'Aberdeen.

versité de Leipzig, de Ritschl et de Ribbeck, il publia, en 1879, un premier travail remarqué sur Babrius (*De Babrii aetate*); vers la même époque, il visita, en qualité de précepteur (il avait pour élève M. James Loeb, le fondateur de la *Classical Library*), l'Italie et la France; plus tard, des voyages d'étude le conduisirent en Grèce, en Égypte et en Russie. Professeur aux Universités de Leipzig (1884), de Tubingue (1886), de Heidelberg (1898) et de Munich (1903), il ne trouva pas les loisirs nécessaires pour donner suite à ses grands projets (Histoires de la fable grecque, des proverbes, de la lyrique grecque); mais il contribua efficacement au progrès de ces études et attacha son nom à celui d'Hérondas, dont il est resté le commentateur le plus autorisé. Comme Otto Jahn, il était passionné pour la musique et compta parmi les jeunes amis de Richard Wagner[1].

S. R.

GASTON DARIER

« Bon et consciencieux ouvrier de la science archéologique », comme écrit M. Deonna dans le *Journal de Genève*, Gaston Darier est mort, jeune encore, en septembre 1921. Son père, le banquier H. Darier, à la suite d'un voyage à Rome, avait fourni à son fils, auquel se joignirent MM. Gauckler et J. Nicole, les moyens de fouiller dans une propriété privée sur le Janicule, où Gauckler, dès 1907, avait pressenti l'existence d'un sanctuaire des dieux syriens. On sait l'importance des découvertes faites sur ce point; G. Darier y consacra plusieurs publications et, en dernier lieu, une bibliographie raisonnée (1920). On lui doit aussi quelques articles dans le *Dictionnaire des Antiquités*[2].

X.

JEAN LESQUIER

Le 28 juin 1921, à Neuilly-sur-Seine, Jean Lesquier succombait au mal auquel, à force d'énergie, il arrachait jour par jour, depuis douze ans, une existence vouée toute entière à la science et à l'amitié. Son œuvre est considérable. Entré à l'École Normale à vingt ans, en 1899, avec une vocation historique décidée et que confirmèrent les leçons de maîtres tels que C. Pfister et G. Bloch, c'est à ce dernier surtout qu'il dut de s'orienter vers les études sur l'Égypte gréco-romaine. Agrégé, une mission à Berlin lui permit d'étudier

---

1. *Anal. crit. ad paroemiographos*, 1883; *Bemerk. zur Religionsgeschichte*, 1886; *Plutarchi de proverbiis libellus*, 1887 (sujet repris en 1895); *Mimiamben des Herondas*, 1892; six éd. d'Hérondas, 1893-1914; *Die Delphischen Hymnen*, 1894; éd. de Babrios, 1897; *Sagenverschiebungen*, 1905. On lui doit encore des biographies de Rohde (1901), de W. Christ (1907) et de très nombreux articles, dont quelques-uns sont de véritables mémoires, dans le *Lexikon* de Roscher, l'*Encyclopaedie* d'Ersch et Gruber, le *Rhein. Museum*, le *Philologus* (qu'il dirigea depuis 1886) et le *Zentralblatt*.

2. D'après A. Michel, *Débats*, 16 septembre 1921.

les papyrus grecs, au musée avec W. Schubart, à l'Université avec P.-M. Meyer, et de collaborer à l'édition des *Berliner griechische Urkunden*. De retour en France et nommé dans un lycée du Nord, au moment où l'Université de Lille organisait son Institut de Papyrologie, il prit une part prépondérante à l'activité de cet établissement et à ses publications scientifiques. Tous les fascicules des *Papyrus grecs de Lille*, jusqu'ici parus ou prêts à paraître, portent sa marque et sa signature. Une mission en Egypte lui permit de faire des fouilles à Tehneh, mais au retour il fut terrassé par la maladie qui devait finir par triompher de son courage. Obligé de prendre un congé, il partage dès lors sa vie entre les stations hivernales et Lisieux, sa ville natale, mais il ne cesse à aucun moment de travailler. Ses deux thèses le mettent au tout premier rang : l'une, *Les Papyrus de Magdola*, est une réédition des textes publiés par Jouguet et Lefebvre dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*; l'autre, *Les Institutions militaires des Lagides*, renouvelle un sujet déjà traité et dans un domaine où tout est mouvant demeure jusqu'ici l'ouvrage qui fait autorité. Elle est dédiée à son maître G. Bloch auquel il a gardé jusqu'au dernier souffle une fidèle affection. En 1908, s'étant mis résolûment à l'ancien égyptien, il donne dans la *Bibliothèque d'études* de l'Institut français du Caire une adaptation originale de la *Grammaire* d'Erman. Puis, revenant au sujet qui avait été celui de son premier travail d'école, il achève un grand ouvrage sur *l'Armée romaine d'Egypte, d'Auguste à Dioclétien*, où l'on ne sait si l'on doit plus admirer l'érudition patiente et lucide ou la pénétration qui lui fait devancer sur tant de points le témoignage des textes. A côté de ces grands ouvrages, il a donné plusieurs articles dans la *Revue archéologique*, la *Revue de Philologie*, l'*Archiv für Papyrusforschung*, la *Revue égyptologique*, etc. Dans la dernière année il a été chargé à Aix de suppléer M. George Foucart et son enseignement laissera des traces durables. Quand il nous a été enlevé, il travaillait à un livre sur les premières civilisations de l'Orient et de la Grèce qui devait former le tome I de l'*Histoire Générale* de Sagnac et Halphen et où il eût manifesté les effets de son immense culture, en même temps que ses dons d'historien. Il est mort avec le même courage tranquille et simple qu'il a vécu, laissant ses amis dans un deuil profond.

P. Jouguet.

Obsèques de J. Lesquier.

Le samedi 2 juillet ont eu lieu à Lisieux, sa ville natale, les obsèques de M. Jean Lesquier, ancien élève de l'École normale supérieure et ancien membre de l'Institut français du Caire, professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

Une foule émue de compatriotes, de collègues, d'amis, suivait le cercueil de ce savant qui disparaît, à quarante et un ans, laissant derrière lui un exemple et une œuvre également dignes d'admiration.

Pendant quinze ans, il a lutté avec un stoïcisme souriant contre le mal sournois et implacable auquel il vient de succomber, et, par un prodige de volonté et de discipline, il n'en a pas moins produit une série de travaux dont l'impor-

tance et la qualité suffisent à préserver son nom de l'oubli, comme ils avaient déjà établi sa réputation hors de France, plus encore, peut-être, qu'en France même.

Spécialisé, dès son séjour à l'École normale, dans l'étude de l'Égypte ancienne, bientôt tenu pour un de nos meilleurs papyrologues, il a publié, outre plusieurs articles qui sont des modèles attiques de discussion savante, une adaptation de la grammaire hieroglyphique d'Erman, une édition impeccable des papyrus de Magdola, un livre sur les *Institutions militaires des Lagides* (1908) qui fait autorité, et une histoire de l'*Armée romaine d'Égypte* (1918) qui est un monument et un chef-d'œuvre.

Sur sa tombe, le président de la Société historique de Lisieux est venu révéler tout un aspect de l'activité de Jean Lesquier, que beaucoup de ses camarades ignoraient encore, tant sa modestie était exquise et adroite, et faire connaître les etudes de médiéviste où le papyrologue avait cherché en ces dernières années un délassement et rénové l'histoire locale de son pays d'origine. Puis M. Jouguet, professeur de papyrologie à la Sorbonne, a donné lecture d'une lettre émouvante du maître de Jean Lesquier, M. Bloch, et retracé la carrière trop brève et la vie si noblement remplie de son ami. En l'écoutant, l'assistance partageait sa douleur et comprenait quelle force intellectuelle, quelle énergie morale la France a perdues en Jean Lesquier.

(*Débats*, 6 juillet 1921.)

DÉMÉTRIOS STAVROPOULOS

Le 19 novembre 1919 est mort l'éphore des antiquités grecques Démétrios Stavropoulos, après cinq ans d'une douloureuse maladie. Né en 1872, il avait fait des recherches archéologiques à Erétrie, Delphes, Thèbes, Sparte et Olympie ; mais son activité s'exerça surtout dans l'île de Rhenée (1898-1900), où il découvrit l'énorme amas de poteries provenant de la « purification » de Délos en 425. La classification et la réparation de ces milliers de fragments, hautement instructifs pour l'histoire de la céramique grecque, l'occupa tant qu'il lui resta quelque sante, sans qu'il pût parvenir à leur consacrer la publication qu'ils méritent. Tout cela a été méthodiquement disposé dans un musée spécial a Mykonos : celui qui tirera parti de ces matériaux dégrossis à grand'peine n'oubliera pas ce que la science doit à Stavropoulos[1].

X.

FRÉDÉRIC VERSAKIS

Né en 1880 au Pirée, Versakis fit ses études d'architecture en Allemagne et devint, à son retour, éphore des Antiquités (1910). Il étudia en architecte l'odéon d'Hérode, le monument choragique de Nikias, le temple archaïque de

1. *Ephem. archaiol.*, 1919, p. 103 (fascicule distribué en juillet 1921).

Corcyre, où il établit un Musée, enfin les monuments de la Laconie et de la Messenie. On lui doit surtout, dans les *Praktika* de 1912, l'exposé des fouilles de Corcyre, continuées aux frais de Guillaume II[1].

X.

Hommage à Lucien Renard-Grenson.

Né à Tongres en 1876, élève et auxiliaire d'Henri Schuermans, Renard fut conservateur-adjoint du Musée de Liège et secrétaire de l'Institut archéologique liégeois. C'était un des meilleurs connaisseurs de la Belgique romaine; il publia à ce sujet un grand nombre de notes et d'articles dont M. J. Brassinne a dressé la liste, précédée d'une attachante biographie. Renard, mort en 1919, a fait des legs importants au Musée de Liège, centre de sa modeste, mais utile activité[2].

S. R.

L'exposition préhistorique de Madrid

Cette exposition très intéressante, dont il a paru un bon catalogue par Don Elias Tormo, a été l'objet d'un long article dans le *Times* (1er août 1921), où l'auteur insiste surtout sur le contraste entre les deux écoles primitives de peinture : celle du nord (Aquitaine et régions cantabriques), caractérisée par la recherche des parois les plus obscures, par l'excellence relative du dessin et l'absence de compositions proprement dites; celle de l'est (Valence, Murcie, Catalogne), où les peintures sont exécutées sur des roches éclairées et où l'on trouve des compositions d'un dessin fort inférieur, avec un grand nombre de petites figures très mouvementées (danses, combats, chasses, etc.). A l'encontre de MM. Breuil et Obermaier, M. Hernandez Pacheco croit ces peintures postérieures aux temps quaternaires, bien qu'antérieures au néolithique. L'article du *Times* (p. 9 et 10) reproduit un combat d'archers et une peinture découverte tout récemment qui paraît représenter un homme, sur une échelle de corde, qui récolte du miel dans la fissure d'une paroi rocheuse et tient de la main gauche un panier.

X.

L'archéologie française en Syrie.

Quand nous reçûmes le mandat syrien, en dehors du rôle politique et militaire qui nous y était dévolu, l'une des premières préoccupations du haut-commissariat général fut d'y reprendre les grands travaux archéologiques dans lesquels la France avait pris jadis une part si honorable.

C'est à ce sujet que le général Gouraud et son fidèle collaborateur M. Robert de Caix consultèrent l'Académie des Inscriptions, qui, se tournant vers l'École du Louvre, la trouva toute prête, par ses enseignements, à lui fournir les

---

1. *Ephem. archaiol.*, 1919, p. 104.
2. J. Brassinne, *Lucien Renard-Grenson*, Liège, 1921; in-8, 16 p.

cadres de plusieurs missions destinées à se partager cette intéressante besogne, sous le contrôle d'une Direction des antiquités, confiée dès la première année à M. Chamonard et depuis un an à M. Virolleaud, maître de conférences à l'Université de Lyon.

M. le docteur Contenau, diplômé de cette école, reprenait des fouilles, entamées par lui l'année même qui précéda la guerre, sur l'antique site de Sidon (Saïda), exploré autrefois par Ernest Renan.

M. Eustache de Lorey, suivant les traces du grand savant, reprenait au sud de Tyr, avec l'aide de Mme Denyse Le Lasseur, élève de M. Clermont-Ganneau, les travaux jadis amorcés par Renan. Il dégageait, à Omm-el-Amad, l'Acropole, et restituait l'important temple (ou palais) à colonnes datant des Séleucides — tandis que Mme Le Lasseur retrouvait les vestiges de constructions phéniciennes et une grotte funéraire d'époque romaine, décorée de curieuses peintures bien conservées.

M. de Lorey, avant de se rembarquer, profitait de son séjour d'été à Damas pour y découvrir et nous révéler des monuments musulmans de premier ordre, parmi lesquels deux magnifiques cénotaphes de bois du XIe siècle et une petite mosquée funéraire du XIIIe ; il repérait aussi d'anciens fours à poteries, qui nous font espérer pour la prochaine année une riche moisson de documents de céramique arabe.

Mais le gros travail de l'an 1921 a été mené au sud de Homs, à Tell Nebi Mend, par M. Maurice Pézard, attaché au département des antiquités orientales au Louvre, et l'un des distingués élèves de M. E. Pottier. D'après les bonnes méthodes de M. de Morgan avec lequel il avait déjà travaillé en Perse, M. Pézard a attaqué le vaste tell, emplacement présumé de l'antique place forte hétéenne de Kadesh. A la suite d'excavations considérables, il a retrouvé l'ancienne muraille de la ville et le canal coudé qui la fermait au sud et à l'ouest, en faisant une île inexpugnable. Parmi les nombreux documents mis au jour, le plus important sans contredit est une stèle du Pharaon égyptien Séti Ier, l'un des grands adversaires de l'Empire hétéen vers 1315 avant l'ère chrétienne, découverte très importante pour l'histoire de la Syrie aux temps antiques.

Tous ces travaux sont ou seront publiés dans la Revue *Syria*, déjà vieille de deux ans, qui, sous la direction de MM. Edmond Pottier, Gaston Migeon et Dussaud, vient appuyer le bel effort du général Gouraud et met entre ses mains un utile outil de propagande pour rappeler à nos amis d'Asie que la France n'a jamais déserté ces vastes champs d'exploration archéologique où, depuis un siècle, ses savants ont fait de si riches moissons.

(*Débats*, 7 sept. 1921). Gaston Migeon.

ΑΔΑΠΤΑΙ

Ce pluriel se trouve, au datif, dans une épigramme de Dioscoride (*Anthol.*, VII, 485), où il est question d'hommages rendus à Aleximénès par les Thyades du Strymon et du son du tambourin qu'il aimait entendre. Le dernier édi-

teur, Paton, l'a fait précéder d'une croix et a mis un tiret dans sa traduction pour montrer qu'il ne comprenait pas. M. Vollgraff croit avoir compris[1]. Il s'agit d'un mot thraco-phrygien, appartenant à la langue religieuse des dévots de Cybèle et d'Attis, à rapprocher de ἀδαμνεῖν = φιλεῖν et ἀδάμνα = φίλος (phrygien selon Hésychius), de 'Αδάμ (nom donné à Attis à Samothrace), de ἀγαπητός (nom d'Attis dans une inscr. attique, IG., III, 1062, 9). Comme l'a vu Bergk, le nom donné à Attis ne devait pas être 'Αδάμ, mais 'Αδάμνα ; la confusion s'explique par l'assimilation de l'ἀρχάνθρωπος, fils de la Terre, avec l'Adam biblique. La forme *ἄδαμτα, signifiant *aimé*, est devenue ἄδαπτα en passant par *ἄδαμπτα. Donc, ἀδαπταῖς = ἀγάπαις ; il s'agit de banquets religieux, ce qui convient parfaitement au contexte. Ce mot d'*agapes* se trouve déjà dans le Nouveau Testament et dans Ignace ; il a passé dans notre langue. Mais pourquoi un banquet religieux s'appelle-t-il *les amours* ? Peut-être par une influence phrygienne sur les mystères de l'époque hellénistique, en particulier sur les banquets de communion. Il en a été de ce mot comme de celui de σφραγίς, signe mystique devenu synonyme de *baptême*. Tout investigateur de la langue et des religions de l'antiquité peut envier sa jolie découverte à M. Vollgraff.

S. R.

Les stèles des guérisons d'Épidaure.

Dans l'*Ephéméris* de 1918, fasc. 4 (distribué en août 1921), M. Cavvadias a publié la lecture partielle — l'original est en grande partie effacé — d'une troisième stèle dont il avait déjà donné les vingt et une dernières lignes dans les *Mélanges Perrot* (1903, p. 42). L'ensemble comprend 137 lignes dont la moitié est représentée par quelques mots seulement. Voici les intitulés des *Cas* : Κόρα ἄφωνος. — Μέλισσα ὑπὸ ἔχιος φῦμα. — Καλλικράτεια θησαυρόν (rien de médical). — (Χ) ἰχθυοφόρος. — 'Αμφίμναστος. — 'Ερατοκλῆς Τροιζήνιος ἔμπυος. — 'Επιδαυρία ὕδρωπα. — 'Αργεῖος ἐπίλαμπος. — 'Ηράκλειτος Χῖος. — 'Ανὴρ τυφλός. — Παμφάης 'Επιδαύριος φαγέδαιναν..... εἶχε. — Dans le même article, M. Cavvadias a rectifié quelques restitutions de Fraenkel dans le *Corpus* (IV, 952), en publiant des morceaux retrouvés de la deuxième stèle (p. 656). Un de ces fragments est important et a permis d'établir un nouveau texte pour les lignes 58-85 (Γοργίας 'Ηρακλειώτας πύος. — 'Ανδρομάχα ἐξ 'Απείρου περὶ παίδων. — 'Α.....ράτης Κνίδιος ὀφθαλμούς. — Θέρσανδρος 'Αλικὸς φθίσιν. — ... νία ὑπὲρ τέκνων. Il y aurait maintenant lieu de publier une traduction revisée de cette stèle.

S. R.

Les lettres d'Euripide.

Une étude grammaticale minutieuse a convaincu M. Tudeer que ces lettres (*Epistologr. graeci*, p. 275-9) sont des faux du deuxième siècle av. J.-C., comme

1. Vollgraff, *De voce thracia* ἀδαπταῖς (*Mnemosyne*, XLIX, 1921, p. 286-294).

celles de Socrate et d'Eschine du même recueil[1]. Je n'ai pas lu la dissertation de C. Schwegler, *De Aeschinis quae feruntur epistolis* (Giessen, 1913) et ne parle que d'après une impression générale ; mais je suis assez porté à croire authentiques les lettres d'Eschine. Voici une phrase de la lettre d'Euripide à Sophocle : « Salue Chionide et Laprépès ; qu'ils sachent que nous sommes aussi heureux qu'eux-mêmes d'apprendre qu'ils sont sains et saufs. Si tu trouves encore à Chios le médecin Antigénès et qu'il ne soit pas encore parti pour Rhodes, salue-le, car c'est un excellent homme, ainsi que les fils de Cratinos. »

Cet Antigénès, médecin de Chios, n'est connu que par ce passage ; quelle idée se fait-on de la psychologie d'un faussaire qui aurait imaginé cela ?

S. R.

Le début d'Iphigénie à Aulis.

Le dialogue entre Agamemnon et le vieillard qu'il a réveillé comporte, dans toutes les éditions, une absurdité : le roi commence par interroger son serviteur pour savoir le nom de Sirius. M. Parmentier a eu l'idée heureuse[2] d'attribuer cette question au vieillard ; Agamemnon lui répond, et récite ensuite les trois vers fameux : « Mais tout dort, etc. » Les éditeurs futurs devront tenir compte de cette hypothèse.

S. R.

Un prétendu portrait de Platon.

M. Poulsen croit avoir découvert à Holkham Hall une copie d'un portrait de Platon âgé, dont l'original serait la statue de Silanion à l'Académie[3]. Si ce type de Holkham est jusqu'à présent la seule réplique, alors qu'il y en a treize de l'Hermès du Vatican, c'est, dit M. Poulsen, que les copistes de l'époque romaine, travaillant pour les *Milordi* en voyage, « aimaient mieux copier le simple portrait sur la tombe de Platon[4] plutôt que d'entreprendre (*sic*) l'œuvre passionnée de Silanion » Cette raison est bien faible. Assurément, le front et la barbe du portrait de Holkham rappellent le front et la barbe du buste du Vatican ; mais l'expression d'ensemble me paraît assez différente. Il faudra, je crois, chercher à ce buste de Holkham un autre nom.

S. R.

---

1. L. O. Th. Tudeer, *Some remarks on the letters of Euripides*, in *Annales Academiae Fennicae*, Helsingfors, 1921 ; 35 p.

2. L. Parmentier, *Notes sur l'Iphigénie à Aulis* (*Bull. de l'Acad. de Belgique*, 7 juillet 1919, p. 465-482).

3. *Journal of Hellenic Studies*, 1920, XL, p. 190-196.

4. Hypothèse de M. Poulsen sur l'original du buste du Vatican et de ses répliques, dont la dernière, provenant de Centocelle, a été acquise en 1910 par Ny Carlsberg (Hekler, *Greek and Roman portraits*, pl. 23). — P. 192, M. P. cite un jugement bien téméraire de Heydemann sur l'hermès du Vatican, mais ne donne pas de référence.

Une statue de Numa?

Parmi les statues de Vestales découvertes en 1883 dans *l'atrium* de leur maison à Rome, il y avait une statue d'homme barbu en toge, avec bandelette ou diadème dans les cheveux, où M. Lanciani reconnut Vettius Agorius Prætextatus, un des derniers défenseurs du paganisme au IVe siècle. En réalité, c'est une œuvre de l'époque de Trajan, comme le prouvent les détails de la facture. La tête n'est pas un portrait, mais un type idéal grec du Ve siècle. Si le diadème peut vraiment être considéré comme royal, l'hypothèse de M. Carlo Anti [1], qui reconnaît là une image de Numa (déjà figuré sur des monnaies), peut prétendre à une grande vraisemblance. L'effigie du vieux roi dévot, dont la main gauche devait tenir le *lituus*, était parfaitement à sa place dans *l'atrium* du couvent.

S. R.

Le dieu des eaux d'Aix-en-Provence

Aix-en-Provence, la cité d'élection des romanciers, est fière de ses thermes, ces eaux de Sextius qui ont donnés leur nom à la ville. Depuis quelques mois, la vieille cité rêve d'attirer de nombreux baigneurs vers ses eaux ; elle a obtenu d'être classée station thermale. Hélas ! on voudrait la doter aussi de *petits chevaux* et autres divertissements qui ne cadrent guère avec le caractère de la ville. En tous cas, l'établissement des Thermes de Sextius a été fermé au public ; de grands travaux y sont entrepris. Le sous-sol, exploré pour y retrouver des eaux, livre des pierres. C'est ainsi qu'on a découvert une piscine romaine, avec ses gradins en partie encore revêtus de marbre, et aussi des étuves, des fragments de statues ; enfin, un autel votif qui porte sur une de ses faces cette inscription :

Pompeia
Antiopa
Orbano
V. S.

M. Edmond Aude, le savant conservateur de la Bibliothèque Méjanes, d'Aix, transcrit ainsi l'inscription qui est en bon état, sauf la troisième ligne où une majuscule manque : *Pompeia — Antiopa — (B) orbano — V (otum) S (olvit)*. Ce *Borbanus*, à qui l'ex-voto est consacré par Pompeia Antiopa, ne serait autre que le dieu des eaux chaudes. M. Michel Clerc, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, dans son livre *Aquæ Sextiæ*, parle d'un dieu indigène, Bormanus, dont on retrouva une inscription à Aix. Ce Bormanus est une forme de Bormo, Borvo, « dieu guérisseur et protecteur des eaux thermales », qu'on retrouve à Aix-en-Savoie, à la Bourboule, a Bourbon-Lancy, à Bourbonne-les-Eaux. C'est donc au dieu des eaux thermales que l'ex-voto aixois aurait été offert. — P.

(*Débats*, 21 juillet 1921.)

---

1. Carlo Anti, *Una statua di Numa nella casa delle Vestali*, Rome, 1921 (extr. du *Bull. de la Comm. arch. comun.*, 1919).

Le Temple de Rudiobus à Cassiciate.

Tout le monde connaît la découverte faite en 1861 sur le territoire de Neuvy-en-Sullias, canton de Jargeau (*Bronzes figurés de la Gaule*, p. 253). L'inscription tracée sur la base du grand cheval votif est restée obscure. M. Jacques Soyer, archiviste du Loiret, la lit ainsi : *Augusto Rudiobo sacrum, Curia* (ou *Curator*) *Cassiciate* [devenu *Cassiciacum*, auj. *Chassis* au N. de Neuvy] *de sua pecunia dedit. Servius Esumagius Sacrovir, Servius Iomaglius Severus faciendum curaverunt.* — Le *vicus* Cassiciate est dans la partie Sud-Est de la *civitas Carnutum* où il faut chercher le « Centre de la Gaule », l'*omphalos* celtique dont parle César, et où se tenaient les assises druidiques. « D'après mes calculs, écrit M. Soyer, le point médian de la Gaule indépendante était sur le territoire de la commune de Saint-Benoît-sur-Loire. Or, Neuvy (où l'on adorait *Rudiobus*), l'amphithéâtre de Bonnée (*Bonodium*) et le théâtre de Bouzy (*Bulziacus*) sont à égale distance, ou peu s'en faut, de Fleury (*Floriacus*), où s'éleva, dès le VII[e] siècle, sur l'emplacement d'un édifice romain, l'abbaye célèbre qui fut au moyen âge un centre intellectuel des plus considérables, et dont le sanctuaire particulièrement vénéré a attiré jusqu'à nos jours un immense concours de fidèles. » Le mémoire de M. Soyer, perdu dans une publication peu répandue[1], est à lire de près.

S. R.

Paris, cité proto-hellénique.

Esus, figuré et nommé sur un des autels trouvés à Notre-Dame en 1711, est le héros teucrien *Asos*, hypostase du Zeus protohellénique *Asios*, qui donna son nom à l'Asie. S'il y a des analogies entre l'Esus de Lutèce et un personnage d'un relief de Trêves, c'est que *Trêves*, *Trier*, se rattache à τριήρης, comme les *nautae* aux équipages des trirèmes. *Tarvos Trigaranos*, du même autel parisien, est *Tarbos* (le redouté) *trikarènos* (aux trois têtes). Si l'Esus des *Parisii* est le héros des marins d'origine grecque, *Taranis* est probablement le démon navigateur *Taras* de Crète ou d'Italie, comme *Teutatès* serait le héros *Teuthis*, chef des Arcadiens. *Cernunnos* est le cerf hyperboréen, *Keryneus*, au féminin *Kerynitis* (voyez aux biches); le Cernunnos protohellénique paraît sur des intailles crétoises où l'on trouve à l'ordinaire le cerf *assis*, ce qui explique pourquoi le Cernunnos du relief gaulois est assis par terre. Enfin, les *Eurises* de l'autel de Notre-Dame sont les *Eurysakoi*, marins-soldats de Salamine ; les *Senani Useilom* de même provenance doivent s'expliquer par Σένωνες εἰσεῖλουν, c'est-à-dire : *Les Senones ont introduit* (*sous-entendu, le culte des Euryces*). Après cela, quoi d'étonnant que le nom de *Paris* soit celui du

1. *Comité des travaux historiques, Bull. de la Section de Géographie*, t. XXXV, 1920, p. 1-16 (Paris, Leroux). — Du même auteur, une note intéressante sur les *Bazoche* de la Gaule = *Basilicae*, où se tenaient des marchés à la frontière des deux cités (*Rev. des Études anciennes*, 1921, p. 219).

navire sacré *Bâris*, égyptien *baris*, copte *bari*, qu'on retrouve dans la ville italique de *Bari* et dans la ville grecque de *Parion*? — Ces choses ont paru dans l'*Acropole* (1921, p. 321 et suiv.), sous la signature de J. Svoronos, homme qui, dans d'autres domaines et en d'autres temps, a bien mérité de la science. *Horresco referens*.

S. R.

Une inscription de Plaisance.

Mon cher ami,

M. Ettore de Giovanni vous a envoyé et vous avez bien voulu me transmettre un article de lui publié dans un journal de Plaisance, la « Libertà ». Il y commente une inscription dont il nous a pareillement fait parvenir la photographie et dont le texte est le suivant :

D M
FLAVIAE
PYRALLIO
PUBLICIVS
PLAC LIB
THESEVS
CONIVGI
KARISSI
M A E

Il nous prie de la signaler dans l'*Année épigraphique*. Je trouve qu'elle vaut la peine d'être signalée à part, précisément à cause d'un détail que M. de Giovanni n'a peut-être pas suffisamment mis en relief. Il voit dans le dédicant un Publicius Theseus « librario piacentino ». La ligne 5 doit s'expliquer non par *Placentinus librarius*, qui serait une tournure peu épigraphique, d'ailleurs, mais *Plac(entiae) lib(ertus)*. C'est un nouvel exemple d'un esclave public, affranchi d'une municipalité, qui prend comme gentilice le mot *Publicius*, dérivé de *publicus*. J'ai parlé de cet usage, avec références à l'appui, dans mon *Cours d'épigraphie*, 4e éd., p. 86. Rien ne prouve que Theseus ait été *librarius* plutôt qu'autre chose.

R. Cagnat

Une nouvelle théorie sur le témoignage de Josèphe.

Elle a été exposée par M. Richard Laqueur (*Der jüdische Historiker Flavius Josephus*, Giessen, 1920, p. 274 et suiv.). L'interpolateur ne serait autre que Josèphe lui-même. Représentant du judaïsme hellénisant que menaçait une renaissance du judaïsme hébraïque, inquiet des attaques que dirigeait contre lui Juste de Tibériade, juif hellénisant lui-même, mais resté fidèle à la tradition de son peuple, Josèphe, que les scrupules de conscience ne gênèrent jamais, décida, sur le tard, de mettre son *Archéologie* sous le patronage des chrétiens ; il se fit dicter le *credo* chrétien et l'inséra tant bien que mal dans son ouvrage

(*Arch.*, XVIII, 13-14). L'interpolation est bien l'œuvre d'un juif et ce juif parle la langue de Josèphe, avec des particularités qu'un interpolateur chrétien n'eût jamais songé à imiter. « Josèphe, en agissant de la sorte, ne s'est pas converti au christianisme; mais en insérant ainsi dans son ouvrage ce que les chrétiens estimaient être l'essentiel de leur foi, il a obtenu que son livre trouvât un nouveau public dans le monde gréco-romain, alors qu'il était rejeté par le monde juif. Par suite, la théologie ne doit pas reconnaître dans ces lignes un témoignage juif sur le Christ, mais bien un document qui montre ce que les chrétiens, vers 110, voulaient que l'on sût et crût sur le Christ. La date est assurée à dix ans près; c'est l'époque même de la lettre de Pline à Trajan. Cette formule de la croyance chrétienne, ainsi datée [et rapprochée, ajoutera-t-on, du témoignage analogue de Tacite] est peut-être destinée à devenir une pierre d'angle des recherches ultérieures. Josèphe est mort peu de temps après, mais son œuvre a survécu, en partie sans doute parce qu'il y avait inséré le *testimonium* qui concilia à son *Archéologie* la faveur des chrétiens. Au bout du compte, il finit ainsi par l'emporter sur Juste de Tibériade, qui dut considérer comme indigne de lui de faire pareille concession au christianisme. » Hypothèse assurément bien hardie et qui prête à Josèphe les bas calculs d'un publiciste mécréant du XIX[e] siècle; mais hypothèse à ne pas écarter *de plano*, parce qu'on n'en a pas encore présenté qui soit recevable.

S. R.

Emprunt d'une antique formule d'initiation.

A en croire les auteurs modernes qui se sont occupés de démonologie, les sorciers, lors de leur initiation aux mystères du sabbat, prononcent la formule : « J'ai bu du tambourin, j'ai mangé du cymbale, et je suis fait profès ». Leloyer commente ces mots énigmatiques : « Par le tambourin, on entend la peau de bouc enflé de laquelle ils tirent le jus et consommé pour boire, et par la cymbale, le chaudron ou bassin dont ils usent pour cuire leurs ragoûts[1] ». Mais nous reconnaissons immédiatement, quelque peu déformée, la vieille formule de l'initiation antique : « J'ai mangé dans le tambourin, j'ai bu dans la cymbale », ἐκ τυμπάνου ἔφαγον, ἐκ κυμβάλου ἔπιον[2], devenue, suivant le processus constant, une formule diabolique. Les cabbalistes et démonomanes n'attribuent-ils pas l'invention même du sabbat à Orphée, et n'ont-ils pas vu dans les orphéotélestes les premiers sorciers[3]? Ne trouvons-nous pas dans le répertoire de sorcellerie quantités d'usages et de paroles qui sont des survivances antiques ou, du moins, des emprunts demi-savants?

W. Deonna.

1. Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, 6[e] éd. 1863, s. v. *Sabbat*, p. 587.
2. Cf. S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, II, p. 127-8.
3. Collin de Plancy, p. 588.

Portraits de Dante.

Nous touchons au sixième centenaire de l'Alighieri. Ravenne, Florence, Rome ont concerté un cycle de cérémonies jubilaires. La France y enverra ses plus éminents *dantologues*. Si Pascal ignora l'Alighieri, si le président de Brosses avoua que Dante le fatiguait beaucoup, si Voltaire n'honora l'*Altissimo Poeta* que de ses insultes (elles favorisèrent d'ailleurs la résurrection de la *Commedia*), un siècle d'érudition française a réparé ces erreurs. L'élégant *Bulletin du Jubilé*, que dirigent si savamment MM. Henry Cochin et André Pératé, nous apporte cet hosanna dantesque. Dans ce même numéro, M. Masseron raconte qu'on ne peut plus ouvrir un journal sans y lire le nom de Dante; il relève même, sous la plume de chroniqueurs pressés, quelques joyeuses *curiosità dantesche*.

Que Dante veille sur nous! Mais comment nous le représenter? Parmi tant de portraits, quelle image évoquerons-nous? De tous les mystères qui s'attachent à l'Altissime, celui de son iconographie n'est pas le moins impénétrable. Boccace, dans sa *Vita di Dante*, parle de son air mélancolique, de ses cheveux noirs, épais, frisés, et de *sa barbe*! C'est l'*uomo*, bronzé par le feu infernal, que se montraient les bonnes femmes de Vérone. Mais où trouver un portrait de Dante barbu? Dans l'église ravennate de S. Maria in Porto fuori, un groupe giottesque est considéré par la tradition comme représentant l'Alighieri en conversation avec Guido da Polenta. Les deux personnages étalent des barbes onduleuses; mais ils se ressemblent trop; leurs traits et leurs barbes sont de convention. L'identification est suspecte. Un lecteur de Boccace l'aura imaginée après coup.

Partout ailleurs le poète apparaît glabre. On sait qu'il figure parmi les *Elus* du *Jugement dernier* peint par Giotto dans la chapelle de la Madeleine au palais du Podestat ou Bargello à Florence. Il y montre un profil juvénile et séraphique. Giotto a-t-il connu l'Altissime tel qu'il l'a peint? La date d'exécution du *Jugement* ne peut coïncider avec l'âge apparent du poète. Ce Dante du grand trécentiste a tout au plus vingt-cinq ans; il n'avait pas écrit la *Commedia*; le peintre ne pouvait deviner la gloire de l'écrivain au point de le placer parmi les *Eletti*, avec de hauts personnages tels que Robert d'Anjou et le cardinal Bertrand del Puget. Giotto décora vraisemblablement la chapelle du Bargello à la fin de sa carrière, après la mort de Dante. Ainsi s'explique la présence de l'Altissimo dans les rangs des Bienheureux. Et rien, je pense, n'empêche de supposer (bien que la preuve manque des relations ou même d'une simple rencontre de Dante et de Giotto) que le peintre personnifia le Poète élu en fixant l'impression gardée par lui de l'Alighieri jeune.

Pour Richard Holbrook (*Portraits of Dante from Giotto to Raffael*), ce Dante du Bargello aurait inspiré l'enlumineur d'un manuscrit palatin de la Bibliothèque nationale de Florence, où l'Alighieri reparaît de profil, jeune, imberbe, mais pensif et dédaigneux. De ce portrait dériverait le bronze de Naples qui arrête définitivement la physionomie populaire de Dante — lèvres tombantes, menton aigu, nez en bec d'aigle — celle que Raphaël, dans le *Parnasse* et la

Dispute, a revêtu du sceau de l'universalité. Et la barbe du poète ? Holbrook en parle avec détachement : on peut posséder une barbe et ne pas la porter, l'exhiber pendant un temps, puis de nouveau y renoncer. Cette barbe a son secret...

On est loin de s'accorder sur la généologie reconstituée par le critique anglais. Pour Corrado Ricci, le type dantesque, désabusé, hautain, consacré par une tradition séculaire, serait issu d'un portrait peint par Taddeo Gaddi, dans l'église franciscaine de Santa Croce à Florence. Par malheur, cette œuvre est détruite ! En somme, déterminer le point de départ iconographique du Dante farouche et qui va nous dire « comme est salé le pain de l'aumône, et comme est dur le chemin quand il faut monter et descendre l'escalier d'autrui » est impossible. Mais elle s'est imposée de bonne heure, ainsi que l'atteste un témoin singulier : une Vierge au visage mystique, sévère et fatigué, peinte par un trécentiste anonyme sur l'un des piliers d'une vieille basilique, près de Bagnacavallo. A n'en pas douter, cette madone a le masque de Dante — celui de la tradition — et les portraits subséquents du poète lui ressembleront, qu'ils soient peints par Orcagna, Michelino, Andrea del Castagno, Luca Signorelli, le Borgognone, Raphaël — qu'ils soient sculptés par Torrigiani ou Pietro Lombardo.

Il y a trois ans, à Rimini, pendant les travaux entrepris à l'église Saint-Augustin après un tremblement de terre, un ensemble de peintures d'un giottesque local fut dégagé dans l'abside, et l'on vit surgir — couronne au front, de profil, glabre, le menton impérieux, — Dante ! On était en 1918, et l'excellent critique Malaguzzi-Valeri d'écrire : « La découverte inattendue d'un portrait du poète, symbole de l'italianité et personnification de notre culture, n'aurait jamais eu en d'autres temps la signification qu'elle prend aujourd'hui d'un salut et d'un présage. » — Le 2 janvier de l'année dernière, une autre découverte produisit une sensation encore plus vive. Dans l'église Saint-François de Ravenne, où Dante fut enterré, on mit au jour, en même temps que d'autres peintures trécentistes, un personnage vu de profil, jeune, imberbe, drapé dans les plis souples d'un manteau, le menton sur la main gauche, l'esprit perdu dans le songe ou la méditation. On y vit tout de suite une image idéalisée du poète. Détail curieux : la figure sculptée en 1483 par Petro Lombardo sur la tombe de l'Altissime offre quelque ressemblance avec cette fresque. Le docte et vivant *Bollettino*, publié à Ravenne à l'occasion du 6e *centenario*, nous apprend que le peuple ravennate vint en foule contempler la découverte, « croyant vraiment que le divin poète, après tant de siècles, reparaissait dans son église pour méditer sur l'imminence de son centenaire ».

(*Débats*, 29 août 1921).

Fierens-Gevaert.

Le vitrail d'André Thevet.

Un dessin de la collection Gaignières nous a conservé une composition religieuse où figure André Thevet, avec l'inscription : *André Thevet, cosmographe de quatre roys de France, chevalier du S. Sépulcre, après avoir visité la Ste Cité*

de Jérusalem et autres contrées prises d'un pol (sic) *à l'autre, fit faire cette piece : pries Dieu pour lui.* On a pensé que l'original était une tapisserie. M. Blanchet a prouvé, par un texte de Jacques du Breul (*Le théâtre des antiquités de Paris*, 1612), que c'était un vitrail de l'église des Cordeliers, ordre auquel appartenait le cosmographe. Comme les dessins d'un des ouvrages de Thevet sont attribués à Jean Cousin, auteur de nombreux cartons de vitraux, il n'est pas interdit de songer aussi à cet artiste pour l'œuvre, d'ailleurs médiocre, dont nous avons conservé le dessin[1].

X.

Le Festin des dieux de Bellini.

Un des grands chefs-d'œuvre de la vieillesse de Giovanni Bellini (1514), resté presque inconnu dans le château du duc de Northumberland à Alnwick[2], a passé récemment dans la collection Hamilton à New-York (gravé médiocrement dans l'in-fol. d'Agincourt). Ce tableau, dont le paysage aurait été achevé par Titien, avait été copié par Poussin dans la grandeur de l'original; la copie du maître français, conservée au Musée d'Edimbourg, a été exposée à titre de prêt, en août 1921, à la National Gallery de Londres.

X.

La Collection Thiers au Louvre.

« J'ai voulu, disait Thiers en parlant de sa collection, réunir les pièces justificatives d'un tableau historique de l'art » Préoccupation d'historien, mais non d'artiste. La collection s'en ressent. Il s'y trouve un peu de tout, en originaux et en copies, mais très peu de pièces de haute valeur : les deux *Anges* en terre cuite de Verrocchio, conçus pour le monument du cardinal Forteguerra à Pistoie, sont peut-être le seul chef-d'œuvre qu'elle contienne. Mais que de choses qu'on s'étonne de voir au Louvre, ne fût-ce que les porcelaines de Sèvres et de Saxe, des chinoiseries médiocres et le fameux collier de perles de Mme Thiers! La donation de Mlle Dosne, belle-sœur de Thiers, acceptée en 1881, prévoit qu'au cas où les conditions (exposition intégrale, dans deux grandes salles spécifiées, etc.) ne seraient pas remplies, les collections feraient retour à la *Fondation Thiers*. N'y aurait-il pas moyen d'ajouter à cette *Fondation* une aile avec deux salles où viendraient prendre place des collections encombrantes pour le Louvre, mais qui ont leur intérêt historique et même quelque chose de plus? La *Fondation* pourrait alors « déposer » au Louvre les *Anges* de Verrochio et le beau portrait de Thiers par M. Bonnat[3].

X.

---

1. *Bull. Soc. Hist. de Paris*, t. XLVI (1919).
2. On y a reconnu la main d'un collaborateur, qualifié de pseudo-Basaiti; mais cet élève n'a été sans doute qu'un auxiliaire du vieux maître.
3. Louis Réau, *M. Thiers critique d'art et collectionneur.* Notice lue à l'Assemblée générale de la Société des Amis du Louvre, le 4 février 1921. Paris, Lahure,

La donation Edward Tuck.

On lit dans le *Matin* du 27 juillet 1921 :

Le préfet de la Seine a été informé hier que deux Américains, M. et Mme Edward Tuck, ont décidé de faire don à la Ville de Paris de leur collection d'art qui se trouve actuellement dans leur appartement de l'avenue des Champs-Élysées.

Cette collection d'un prix inestimable comprend des tapisseries d'Aubusson, de Beauvais, de Bruxelles, des tableaux de Boucher, de Watteau, des meubles anciens, des peintures de primitifs, etc.

En outre, M. et Mme Tuck donnent une somme de un million pour l'installation et la conservation de cette collection qui devra figurer au Petit-Palais, après la mort des donateurs.

Le Préfet de la Seine a remercié les généreux Américains qui ont déjà donné maintes preuves de leur attachement pour notre pays, notamment en créant un hospice et une école à Rueil et en consacrant la presque totalité de leur fortune aux emprunts français pendant la guerre.

J'ajoute que parmi les chefs-d'œuvre ainsi généreusement donnés par M. et Mme Tuck figurent le *Portrait du seigneur de Bronkhorst* par Jan Mostaert (autrefois chez Hainauer) et la précieuse *Présentation au temple* de Daret, peinte en 1434 pour une église d'Arras (*Rép. des peint.*, IV, p. 123).

S. R.

L'Institut d'art et d'archéologie.

Le concours ouvert pour la construction d'un Institut d'art et d'archéologie a été définitivement jugé le 5 juillet 1921 ; le prix a été décerné à M. Bigot, bien connu des archéologues par son plan en relief de Rome antique dont il a souvent été question dans cette *Revue*.

L'Institut projeté doit non seulement abriter la vaste bibliothèque Doucet, mais des Musées de moulages anciens et modernes. Sans compter les acquisitions de moulages et l'aménagement intérieur, on prévoit une dépense de *sept millions*.

C'est beaucoup d'argent. Les trois musées de moulages de l'École des Beaux-Arts, du Louvre et du Trocadéro, bien organisés (comme l'est celui du Trocadéro), pourvus d'étiquettes et de catalogues, accrus des quelques sculptures archaïques qui leur font défaut, suffiraient à tous les besoins de l'enseignement. Quant à la bibliothèque Doucet, elle sera toujours mieux logée dans une maison ordinaire à cinq étages, comme celle de la rue Spontini où elle est actuellement, que dans un palais aux escaliers somptueux.

Déjà, dans le *Temps* du 8 déc. 1920, un critique intelligent, signant G. J., a protesté, au nom du bon sens, contre la conception mégalomane du nouvel Institut. Il s'est demandé pourquoi on devait acquérir de nouveau, à des prix

---

1921, in-8, 25 p. — L'auteur revient en terminant sur un vœu fort juste qu'il a déjà exprimé : c'est que le *Bulletin* de la Société des Amis du Louvre publie chaque année une liste des *desiderata* du Musée. M. Réau en spécifie quelques-uns ; il aurait pu ajouter que le Louvre n'a pas une seule peinture de Filippino Lippi rien de Kulmbach, pas un Hogarth.

décuplés, des moulages qui existent à Paris. Il a estimé qu'il serait « plus expédient d'accroître des ressources déjà considérables et de lier le nouvel organe d'enseignement à ceux qu'on possède déjà ». Reste à savoir si le bon sens l'emportera et si la généreuse donation de la marquise Arconati, grossie des fonds que l'État devra y ajouter, ne sera pas absorbée dans une aventure d'enfant prodigue, du genre de celles qui valent un conseil judiciaire aux fils de famille.

S. R.

Un musée de moulages détruit en 1881.

Il y avait une fois un sculpteur qui s'appelait Jean-Baptiste Giraud. Né à Aix en 1752, mort aux Bouleaux en 1830, il avait voyagé, tout jeune, en Italie et y retourna plus tard. Héritier d'une belle fortune que lui légua un oncle, il fit, pendant huit ans, exécuter dans ce pays des moulages d'après l'antique et les exposa à Paris dans son hôtel de la place Vendôme; ce Musée lui avait coûté plus de 200.000 francs. Giraud était lié avec Emeric-David, avec lequel il collabora en vue de l'ouvrage intitulé : *Recherches sur l'art statuaire des Grecs*, couronné par l'Institut qui avait mis ce sujet au concours en l'an VI. Emeric-David publia l'ouvrage sous son nom seul, après avoir offert à Giraud de le lui dédier; il paraît avoir agi, dans cette affaire, d'une manière peu franche, afin d'écarter le soupçon d'avoir eu un collaborateur. Giraud l'attaqua vivement dans une lettre rendue publique : *Appendice de l'ouvrage intitulé* : Recherches sur l'art statuaire des Grecs, *lettre de M. Giraud. à M. Émeric-David*, à Paris, chez l'auteur, place Vendôme, n° 101, an XIII, 1805; il y eut encore une *Seconde lettre* que je n'ai pas lue (M. Saunier m'a obligeamment prêté la première). Emeric-David répondit par deux brochures (1806). On peut conclure du premier pamphlet de Giraud qu'Emeric-David fit, en 1780, un séjour de six mois en Italie et y rencontra Giraud, qui y faisait son premier voyage; vers 1794, Giraud, revenu de son voyage, avait ouvert gratuitement au public « les portes de la plus belle collection de plâtres antiques qu'on ait vues »; il reçut alors la visite d'Emeric-David, venu pour lui demander des conseils. C'est donc entre 1782 et 1792 que furent exécutés ces moulages. A la fin de son premier factum, Giraud s'autorise de ses relations amicales avec Vien, David, Quatremère de Quincy, Ramey, etc., dont plusieurs étaient membres de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture, où Giraud avait été reçu lui-même en 1789.

Que devint ce Musée? M. Saunier nous l'a appris dans un article de la Revue *La Renaissance* (21 mai 1921, p. 13). Jules-Ursin Vatinelle, dont il existe un portrait au crayon par Ingres, avait eu le premier grand-prix de gravure en médailles (1819). Cet artiste médiocre était fort lié avec Pierre-François-Grégoire Giraud, fils adoptif de J.-B. Giraud. Celui-ci mourut en 1830; François-Grégoire, son héritier, mourut sans enfant en 1836 et légua à Vatinelle l'atelier du faubourg du Roule, le musée de moulages de la place Vendôme et une forte rente. L'atelier fut exproprié sous le second Empire, mais réédifié par Vatinelle au 9 *bis* du boulevard Montparnasse. Très oublié,

Vatinelle mourut à Paris en 1881. Le Musée Giraud mourait du même coup, car ces antiques trop encombrants allèrent pour la plupart à la voirie, l'École des Beaux-Arts à laquelle ils furent offerts par les jeunes gens familiers de Vatinelle ayant argué du « manque de crédit pour assurer leur transport ». (Ch. Saunier, *ibid.*). L'article ne nous dit pas où étaient alors ces moulages; il est probable qu'ils avaient été transférés au boulevard Montparnasse, la luxueuse demeure de la place Vendôme ayant dû être vendue après la mort de Fr.-Grégoire Giraud. Le futur historien des collections françaises de moulages (depuis François Ier) trouvera peut-être quelque intérêt à lire ce qui précède; en tous les cas, cela était nouveau pour moi.

S. R.

L'École antique de Nîmes.

L'École antique de Nîmes a tenu sa première séance de travail dans la grand'salle du Palais des Beaux-Arts (ancien évêché).

Après quelques mots du commandant Espérandieu, présentant le conférencier, le commandant Gimon, un érudit de la préhistoire qui s'est formé surtout par une grande expérience et qui a doté notre ville d'une des plus belles collections préhistoriques de France, le conférencier a développé son sujet, qui est l'étude de l'histoire dans le passé, par le concours de la géologie et de la paléontologie, l'histoire de l'homme, ses luttes, son industrie. Cette histoire se divise en deux grandes périodes : l'âge de la pierre, période très longue, et ensuite l'âge du métal.

Le conférencier expose ensuite les principales subdivisions de ces périodes, par rapport à notre département, — un des plus malformés qui existe, et dont le territoire va « de la cave au grenier », des bords de la mer jusqu'à plus de 1.500 mètres d'altitude. Il nous entretient de la grotte de la Salpêtrière, abri de la vieille civilisation aurignacienne ; il passe ensuite à l'époque magdalénienne, qui ne nous a pas donné, comme ailleurs, de dessins gravés ou sculptés, mais des quantités considérables d'outils, ornements et objets de toutes sortes, que l'on peut admirer dans nos vitrines.

Notre département est le sixième de France pour ses dolmens et menhirs, au nombre de plus de 200, et pour ses grottes préhistoriques du Gardon, de la Cèze, du Vidourle, etc. Le souci de l'homme à ces époques fut de créer des sépultures inviolables ; on en a trouvé dans des parties de grottes où l'on n'accède aujourd'hui qu'au moyen d'échelles ou de cordages.

L'orateur passe à l'époque énéolithique, d'abord avec de timides essais de métal simple, puis de bronze apporté par des étrangers ambulants. Enfin, l'âge du fer, époque qui correspond à peu près avec l'arrivée chez nous des Volces. Puis l'apparition des monnaies, les constructions de défense, enceintes de gros murs en pierres sèches, garnies de tours massives, les abris que rappellent les formes de nos capitelles.

Le conférencier termine par des conseils aux jeunes préhistoriens qui doivent avoir pour seuls guides la conscience et la probité scientifique, et qui,

dans leurs recherches, doivent agir avec méthode, afin de ne pas détruire les richesses qu'ils peuvent découvrir. Surtout, gardons près de nous nos trésors scientifiques et ne les laissons pas aller orner les collections étrangères.

Aussitôt après, les assistants se rendent au musée de la Grand'Rue, où le commandant Gimon fait la description des principales pièces de l'admirable collection dont il a fait don à la ville. On visite aussi les diverses autres collections de préhistoire, disséminées un peu partout, au rez de-chaussée, au 3e étage de la Grand'Rue, et même à la Maison-Carrée, ce qui, comme le fait remarquer le commandant Gimon, réduit en très grande partie l'importance de ces collections, qui sont parmi les plus précieuses de France.

Cette situation déplorable ne se fût jamais produite si l'on avait laissé le Musée dans le local de l'ancien hôpital général, aujourd'hui Lycée de garçons, où les collections étaient groupées par salles complètes sans séparation, ce qui permettait de mettre sous les yeux des visiteurs de ce Musée, l'ensemble de toutes les collections aujourd'hui disséminées aux quatre points cardinaux de la ville.

Nous considérons comme notre devoir de vieux Nîmois, jaloux et fier de sa petite patrie, de protester énergiquement contre ce qu'il ne nous est pas possible d'appeler autrement qu'un acte de pur vandalisme.

L'après-midi, les auditeurs se sont rendus à la Maison-Carrée où a eu lieu la visite du monument et des souterrains récemment rouverts, sous la direction du commandant Espérandieu, qui a traité des vicissitudes de cette merveille des merveilles à travers les âges, avec cette érudition et que l'on ne cesse d'admirer chez notre éminent conservateur des musées épigraphiques.

Y.

Hommage lorrain à un savant allemand.

Dans l'*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine* (t. XXIX, Metz, 1920), M. Roger Clément a donné un article sur le tome VI du *Recueil général* de M. Émile Espérandieu. On y lit ces lignes bonnes à citer (p. 254) : « Dans l'introduction, le Commandant E. remercie M. Keune, directeur du Musée de Metz, et dans le volume précédent il disait : « Quant à « M. Keune, je ne le remercierai jamais assez... » La Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine de Metz a trop le souci de la vérité historique et de la justice pour ne point s'associer aux sentiments exprimés par le commandant Espérandieu à l'égard du grand savant qu'est M. Keune qui, avec une probité scientifique absolue, a prouvé par ses travaux, poursuivis ici pendant vingt-deux ans, nos origines exclusivement gallo-romaines ». Cet hommage honore celui qui le rend autant que celui qui en est l'objet ; nous voilà loin du « style Mirman » et de l'attitude de gens qui, pour simplifier leur besogne ou par d'autres motifs moins avouables, ne veulent pas discerner entre Pierre et Paul et jugent en bloc.

S. R.

BIBLIOGRAPHIE

E. Sidney Hartland. *Primitive Society*, Londres. Methuen, 1921; in 8, 180 p. — Le titre ne dit pas qu'il s'agit ici surtout du matriarcat, de l'évolution de cet état social primitif et du progrès des sociétés vers un régime où la double filiation, paternelle et maternelle, est reconnue par l'opinion comme par le droit. Depuis le grand ouvrage de Bachofen, que M. Hartland trouve avec raison ennuyeux et plein de redites, bien des relations de voyageurs ont ajouté à nos connaissances des peuplades où la filiation utérine est seule reconnue; les textes antiques ont été l'objet de classements et de critiques dont Bachofen avait donné le modèle, mais où il restait (et reste encore) fort à faire. La vaste bibliographie qui fait suite à ce livre (p. 169-176) témoigne de la complexité du sujet et des efforts de l'auteur de *Primitive Paternity* (1909-1910) pour n'en laisser inexploré aucun recoin. Que la filiation utérine ait été la plus anciennement reconnue, cela est conforme à la fois à la logique et à l'étude des sociétés particulières; car on ne voit pas comment le patriarcat aurait pu donner naissance au matriarcat, tandis que la possibilité du passage du matriarcat au patriarcat est incontestable. Ce passage peut s'expliquer de différentes manières : progrès des connaissances physiologiques sur le rôle du père, capture de femmes étrangères, migrations de jeunes guerriers, etc. Très souvent, dans des sociétés où le patriarcat domine, des institutions matriarcales sont restées à l'état de survivances. — M. H. s'est peu occupé des textes classiques; ainsi le nom des Amazones ne se rencontre qu'une seule fois, dans un précis de la partie caduque de la thèse de Bachofen. Comme le résumé de Bachofen par Giraud Teulon (1884) a également vieilli, il y aurait lieu de réunir une fois pour toutes, en les accompagnant de traductions et de commentaires, les textes classiques — hébraïques, grecs et latins — où paraissent des traces du matriarcat. Dans le résumé fort intéressant qu'il donne de l'historique de la question, M. H. s'arrête sur Sumner Maine, mais ne dit rien de Fustel, également ignorant des découvertes de Bachofen; il ne connaît pas davantage le livre de Benlœw, *La Grèce avant les Grecs* (1877), un des premiers où un helléniste de profession ait fait la part des institutions matriarcales dans la Grèce primitive. Rien qu'un historique détaillé de la controverse encore ouverte mériterait de tenter un érudit.

S. R.

J. de Morgan. *L'humanité préhistorique*. Paris, Renaissance du Livre, 1921; in-8, 330 p. avec 1.300 figures (*Biblioth. de Synthèse historique*). — Il faut savoir grand gré à ceux qui ont été des pionniers et des créateurs de la

science de s'exposer à la critique sédentaire en présentant une vue d'ensemble des études qu'ils ont contribué si notablement à enrichir. M. de Morgan a droit à notre reconnaissance pour le livre que nous annonçons. Embrassant un horizon beaucoup plus vaste que le tome I du *Manuel* de Déchelette, il est, dans notre langue, le premier de ce genre ; il n'a été précédé que par celui d'Obermaier (*Der Mensch aller Zeiten*, 1912), plus considérable, mais sans références (M. de M. cite d'autres travaux de ce savant, mais non celui-là). L'illustration, extrêmement abondante et excellente, d'après des dessins de l'auteur qui dessine à la plume comme pas un, fait que ce manuel est en même temps un album. Il se divise en trois chapitres : 1° L'évolution des industries (du paléolithique au fer, en passant par le néolithique, le mésolithique et le bronze) ; 2° La vie de l'homme préhistorique (habitation, chasse, pêche, agriculture, vêtement, parure) ; 3° Le développement intellectuel et les relations des peuples entre eux (art, croyances religieuses, rudiment d'écriture, commerce préhistorique). Suivent des conclusions, une bibliographie (avec quelques fautes) et un index. On voit que le plan est original et témoigne de mûres réflexions ; cela ne ressemble pas du tout, fort heureusement, à un catalogue de vitrines. Bien entendu, M. de M. est le mieux informé quand il parle des objets de ses études personnelles en Égypte, en Perse, dans l'Afrique du Nord ; mais aucune partie du sujet immense qu'il a traité n'est sacrifiée entièrement ; on se rend compte qu'il a su puiser à de bonnes sources récentes, là où la compétence personnelle lui fait défaut. Ce livre deviendra populaire ; il aura de nombreuses éditions et sera traduit en plusieurs langues [1].

S. R.

Maurice Reygasse. *Nouvelles études de palethnologie magrébine*. Constantine, Braham, 1921 ; in-8, 58 p. et 24 pl. — Attention ! Voici du nouveau qui n'est pas banal. J'ai déjà parlé des premières recherches de M. Reygasse (*Revue*, 1920, II, p. 143) ; la suite n'est pas moins intéressante : 1° Existence, dans la province de Constantine, de couches où les outils acheuléens voisinent avec des outils solutréens, quelques-uns de types archaïques ; le passage de l'acheuléen au solutréen, affirmé par moi en 1889 à la suite de Dupont (1873), mais nié ou ignoré des préhistoriens, paraît aujourd'hui incontestable en fait, comme il l'est, d'ailleurs, logiquement (voir *Alluvions et cavernes*, p. 209) et l'on peut se demander si le solutréen de France n'est pas originaire de l'Afrique du Nord, alors qu'on avait songé, comme centre de diffusion, à l'est de l'Europe ; 2° Existence d'outils pédonculés, ancêtres des pointes de flèche, dans des milieux franchement moustériens ; 3° Petits outils à formes géométriques, de type tardenoisien, se rattachant à l'aurignacien (oasis de Negrine el Kdim) ; les trois stades de l'aurignacien sont très développés dans la province —

1. L'*Avant-propos* de M. Henri Berr (*La main et l'outil*) est un excellent morceau de philosophie industrielle ; mais ce qui est dit de l'invention du feu me paraît insuffisant (voir *Cultes*, t. II, p. XII).

L'auteur a recueilli des collections importantes : ainsi il possède environ 5.000 pièces solutréennes, alors qu'on niait l'existence du solutréen dans l'Afrique du Nord ; mais les pointes à cran font absolument défaut au solutréen africain, où abondent seulement les feuilles de laurier. Il n'y a pas trace de la technique solutréenne dans les riches foyers aurignaciens[1].

S. R.

Biagio Pace. *La Monarchia minoica.* Rome, Lincei, 1921 ; in-8, 12 p. (extr. des *Rendiconti*, 21 nov. 1920). — Tant par leur situation que par leur mode de construction, les palais minoens n'ont rien de commun avec des châteaux-forts. Le caractère pacifique de la civilisation minoenne est aussi attesté par le contenu des tombes, où les armes sont rares, et par les sujets des œuvres d'art, où les combats font défaut. Ces constatations semblent exclure l'hypothèse de deux ou plusieurs monarchies féodales qui se seraient partagé la Crète ; à l'époque postérieure, quand l'île est politiquement divisée, elle se couvre de forteresses. M. B. Pace croit à une monarchie minoenne avec capitale unique à Cnossos et une seconde résidence à Phaestos ; à deux reprises, ces palais brûlèrent presque simultanément. Ils ne furent d'ailleurs pas habités d'une manière continue, puisque la céramique dite du *palace style* (Minoen II tardif) manque à Phaestos. La défense de l'île reposait exclusivement sur la puissance de sa marine ; nous saurons peut-être un jour comment, par deux fois, elle ne put s'opposer à une invasion des Normands de cette époque.

S. R.

R Weill. *Phéniciens, Egéens et Hellènes dans la Méditerranée primitive.* Paris, Geuthner, 1921 ; in-4, 24 p. (extr. de *Syria*, 1921). — L'originalité de ce mémoire consiste dans la distinction de deux couches d'*Achéens*. 1° Les Achéens du Péloponnèse (vers 1500 av. J.-C.), de souche et de nom asianiques (*Akaiousha*, cf. *Shakalasha*). 2° Des envahisseurs helléniques d'un premier ban, ayant adopté le nom du pays conquis. Là-dessus surviennent les Doriens qu trouvent une Achaïe déjà hellénisée. « Les Achéens primitifs arrivés d'outre-mer sont bien probablement du groupe très ancien de ces Lyciens et Cariens dont l'analyse toponymique décèle la présence en Grèce ».

Il est curieux de voir un orientaliste amené à concevoir deux bans d'envahisseurs helléniques en Grèce, comme les historiens de la Gaule ont été tentés de distinguer Kymris et Gaëls, Celtes et Gaulois. Mais nul ne sent mieux que M. Weill lui-même le caractère provisoire de ces tentatives de synthèse.

S. R.

1. Incidemment (p. 56) l'auteur signale la découverte, à Négrine el Kdim, de poteries romaines ornées, à l'intérieur, d'incrustations *métalliques* ; je ne connais pas d'exemples de cette technique et voudrais en voir.

Carlo Anti. *Monumenti policletei* (extrait des *Monumenti antichi*, t. XXVI, 1920, col. 501-792, avec 5 pl. hors texte et 98 fig.). Rome, Lincei, 1921, in-4. — L'auteur de cet intéressant ouvrage n'a pas cherché à reprendre dans son ensemble l'étude des sculptures dérivées de Polyclète, mais surtout à mettre en lumière l'importance de sculptures inédites ou peu connues qui s'inspirent de ses créations et d'en préciser le caractère pour faire ressortir l'individualité de l'artiste. Car c'est bien, suivant lui, aux artistes individuels, à la reconstitution de leur œuvre, à l'énoncé de leur esthétique particulière que doit s'attacher l'histoire de l'art. Dans une préface quelque peu agressive, M. C. Anti se déclare partisan de la méthode de Furtwaengler, d'accord elle-même avec celle de Morelli, et hostile à la tendance actuellement en honneur de substituer l'histoire des monuments, qui est toujours possible, à celle des artistes, qui ne l'est guère. Mais renoncer, dit-il, à reconstruire les personnalités artistiques, c'est s'interdire de connaître ce qu'il y a de plus vivant et de plus élevé dans l'art ; bien plus, c'est renoncer à la connaissance de l'art lui-même, pour se borner à celle des formules courantes imposées par la technique du temps et le milieu. — M. C. Anti, grâce à l'amitié des directeurs de collections italiennes, a disposé d'un bon nombre de monuments nouveaux ; il a pu aussi prendre des photographies, notamment de têtes, sous des angles divers, de manière à rendre possibles des rapprochements fondés sur la forme des yeux, les détails de la coiffure, etc. Il y aurait bien des observations à noter, bien des hypothèses séduisantes à recueillir[1]. Qu'il me suffise de dire ou de redire, à propos des Amazones, que M. A. ne met pas en doute l'authenticité du *Blessé défaillant* de Bavai[2] et qu'il y voit avec raison une preuve décisive de l'attribution de l'Amazone Mattei à Crésilas ; avec M. Bulle, il donne à Phidias celle du Capitole (dont la tête ressemble à la « Lemnienne » de Bologne) et à Polyclète celle de Berlin. L'illustration est extrêmement riche et précieuse[3].

S. R.

Carlo Anti. *Lykios*. Rome, Maglione, 1921 ; in-8, 86 p., avec 5 pl. (extr du *Bull. comm. arch. comun.*, 1919). — La tête de l'admirable statue de la Déméter de Cherchell (*Rép. stat.*, II, 644, 3) ressemble assez à celles du παῖς ἀφ' ἑστίας trouvé à Rome (*ibid.*, III, 177, 2) et du jeune homme nu en basalte du Palatin (*ibid.*, II, 550, 7). S'il était certain — et cela n'est pas prouvé du tout — que la seconde figure dérive de celle de Lykios, fils et élève de Myron, que Pausanias vit sur l'Acropole (παῖς ὅς τὸ περιρραντήριον ἔχει), la statue de Cherchell (vers 445 av. J.-C., p. 51) pourraît être aussi attribuée à cet artiste, qui travailla jusque vers 420. Les ressemblances avec l'Athéna de Myron ne sont nullement convaincantes et il reste que la statue de

1. La restitution de l'Héraklès de Polyclète à Rome paraît mieux qu'une hypothèse (pl. III).
2. P. 622 : *Il bronzetto di Bavai, della cui autenticità non e lecito dubitare.*
3. Fig. 93 et ailleurs, l'auteur devrait savoir que l'Hermès d'Annecy appartient depuis longtemps à la ville de Paris (musée Dutuit au Petit Palais).

Cherchell fait surtout penser à l'école de Phidias [1]. — M. Carlo Anti identifie le jeune homme en basalte à l'Autolycos, fondu par Lykios (prytanée d'Athènes); l'hermès Barracco, déjà rapproché par Helbig de la statue de Cherchell, nous aurait conservé les Argonautes de Lykios (en réalité Dioscures). « Ainsi, dit M. A., le faisceau des identifications concomitantes s'enrichit et elles se fortifient l'une l'autre. » Méthode assurément dangereuse, mais non sans attraits, même pour le lecteur; le *furtwaenglérisme*, sport érudit, n'est pas près de perdre sa clientèle. M. Carlo Anti est très informé et ingénieux.

S. R.

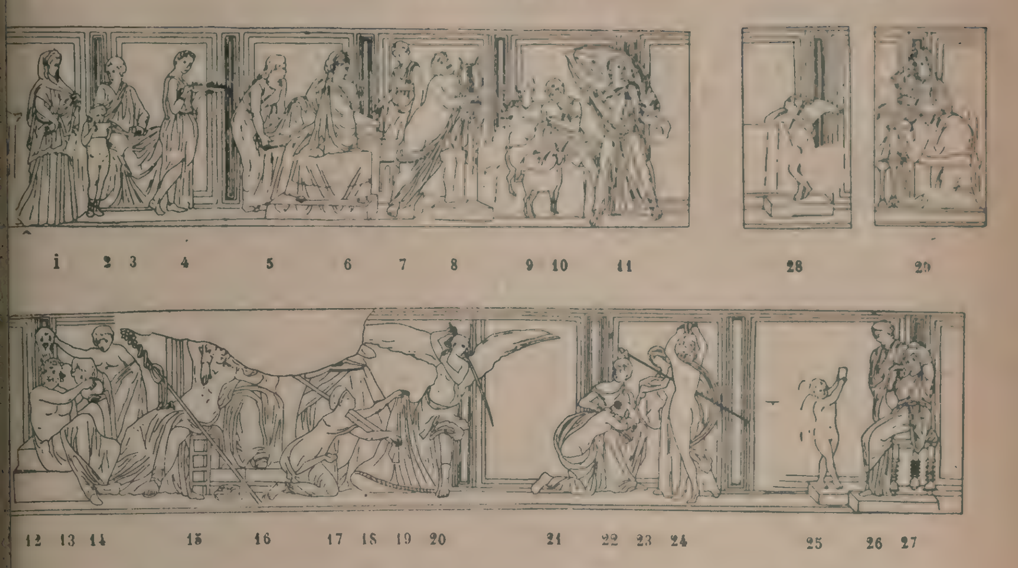
Domenico Comparetti. *Le nozze di Bacco ed Arianna.* Florence, Le Monnier, 1921. In-4, 66 p., avec 12 planches. — Cet important mémoire du vénérable archéologue de Florence se divise en deux chapitres; le second, de beaucoup le plus court, a déjà paru dans *Atene e Roma* (nouv. série, t. I, n[os] 1-3).

I. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les belles peintures ornant le *triclinium* de la villa Item (ainsi dite du nom du fouilleur) près de Pompéi, qui, découvertes en 1909, leur ont été présentées par M. E. Pottier (1895, II, p. 329 sq.), d'après la publication de M. Rizzo. M. Pottier approuvait, sous quelques réserves, l'interprétation du savant italien, succédant à plusieurs autres, mais prévoyait que ce ne serait pas la dernière. M. Comparetti la rejette entièrement. L'idée directrice de M. Rizzo avait ainsi été résumée par M. Pottier : « Par une sorte d'anticipation et de fiction religieuse, le dieu (Bacchus) est lui-même instruit dans les rites qu'il est censé avoir créés plus tard dans sa maturité souveraine. » Cette idée même est inadmissible; l'appel continuel fait aux doctrines orphiques ne l'est pas moins. Ce qu'il faut, dit M. C., c'est une explication « laïque », répondant à l'état d'esprit que tant de milliers de fresques pompéiennes nous font connaître; à vouloir découvrir ici quelque chose de tout à fait nouveau, on est aussi sûr de se tromper que les interprètes d'autrefois cherchant les révélations des mystères d'Eleusis sur les vases peints.

M. C. est pleinement convaincu de son interprétation. Je le suis un peu moins. Elle me semble quelquefois clocher et grincer, malgré l'habileté de l'exégète. Mais elle est raisonnable, et c'est un grand point. On pourra l'améliorer dans le détail; je ne crois pas qu'on l'écarte pour revenir à quelque fantasmagorie. Afin de permettre de suivre plus facilement la nouvelle explication, je numérote les figures comme M. C. l'a fait (21-27 sont en face de 1-11; 28-29 font face à 12-20).

---

1. Ce dont convient l'auteur, p. 58; mais Lykios aurait aussi subi l'influence de Myron et de Calamis. Il serait l'auteur d'une partie notable de la frise orientale du Parthénon, en particulier du fragment du Louvre (p. 75). Phidias sort de là très malmené et comme réduit à la besace (p. 86).



1-3. Un enfant bachique, avec sa nourrice et sa mère, lit dans un volume, en guise de prologue, l'histoire poétique de l'heureuse aventure d'Ariane avec Bacchus (peut-être un poème du maître de la maison).

4-7. Cérémonie propitiatoire et apotropique en faveur des époux divins et à l'encontre de la haine de Junon. L'opération est faite par une matrone assise à une table; elle cache de son corps le phallus extrait de dessous un voile lequel recouvre le van phallique apporté par une autre femme; une troisième répand sur un plat des offrandes; une jeune fille verse une libation sur le symbole déjà nommé.

8. Silène lyricine, chantant l'éloge de Bacchus et d'Ariane.

9-11. Satyrisque et Panisque avec des chèvres; apparition de Junon irritée.

12-14. Un Silène offre à boire à un Satyre, tandis qu'un autre Satyre balance un masque sur la tête du Silène (allusion au dieu du vin et du théâtre).

15-16. Groupe nuptial de Bacchus avec Ariane; la *zona virginalis* est déjà roulée au pied du lit.

17-20. Trois dévotes de Bacchus sont engagées dans une opération apotropique; elles opposent le van phallique découvert à une Furie, ministre de la haine de Junon, qui recule effrayée.

21-24. Dans une atmosphère saturée d'effluves dionysiaques, deux jeunes filles, l'une vêtue, l'autre nue, ont commencé à danser; une troisième, saisie de timidité (?), se jette sur les genoux de sa nourrice qui essaie de la calmer.

25-27. Toilette de Vénus, assistée d'Eros.

28. Eros écoute la lecture de l'enfant dionysiaque (n° 1).

29. Sémélé, sur son trône céleste, contemple la scène avec une satisfaction maternelle (?).

Et la *flagellation rituelle*, demandera-t-on? Il n'y a rien de semblable, pas même dans le texte allégué de Pausanias (VIII, 23). Le mouvement de la Furie s'explique tout autrement. La Furie armée d'une verge et le groupe de la danse sont nettement séparés; ces figures répondent à deux épisodes tout différents du poème et de l'interprétation graphique qui en est offerte au spectateur.

II. Aujourd'hui fort effacée, la peinture de Pompéi où, depuis Welcker, on reconnaît généralement *Zéphyre et Chloris* ou *Zéphyre et Flore*, doit être expliquée par la légende d'Ariane, comme l'avait déjà pensé Guarini : c'est Ariane endormie, après le départ de Thésée, qui rêve de ses noces futures; Hypnos est auprès d'elle; Aphrodite et Eros président à la scène; le songe de l'héroïne est personnifié par un éphèbe ailé qu'accompagnent deux Amours. Ce sont des *nozze sognate*, peut-être un épisode d'un poème alexandrin sur Ariane dont on trouve un écho dans la verbeuse épopée de Nonnus (XLVII, 265 sq).

On ne peut qu'admirer l'érudition de M. Comparetti, sa lucidité et son sens critique; sachant ce que valent les mots, il ne s'en paye pas.

S. R.

Félix Durrbach. *Choix d'inscriptions grecques de Délos, avec traduction et commentaire*. Tome I, 1er fascicule : textes historiques. Paris, Leroux, 1921; in-4, 111 p. (Acad. des Inscr., fonds d'épigraphie grecque, donation du duc de Loubat). — La publication de ce savant recueil, où paraît une fois de plus l'admirable sûreté de l'érudition de M. Durrbach, est due non seulement à la libéralité, mais au bon sens pratique de M. le duc de Loubat. Après avoir donné un demi-million pour continuer les fouilles de l'École d'Athènes à Délos, si fécondes en trouvailles épigraphiques, ce Mécène américain éprouva le besoin, n'étant pas helléniste, de comprendre ce que racontaient ces vieux textes; il mit donc à la disposition de l'Académie un nouveau capital destiné, en partie, à en assurer la traduction et l'explication. Le jour viendra où il paraîtra inconvenant de publier une inscription grecque sans la traduire; du reste, les meilleurs épigraphistes français, depuis Letronne et Le Bas, ont souvent traduit les textes qu'ils publiaient et ont donné ainsi d'excellents exemples qui doivent devenir la règle pour leurs successeurs. Le commentaire d'une inscription est utile, mais la traduction est indispensable; c'est le meilleur commentaire et le seul complet. Ici, traduction et commentaires sont de main de maître. J'aurais voulu seulement que, dans ce premier fascicule d'un ouvrage considérable, les traductions eussent été imprimées en petits caractère gras, pour les distinguer, à première vue, des amples commentaires, et que les numéros d'ordre des inscriptions eussent figuré en tête des pages.

S. R.

E. Babelon. *Les monnaies grecques. Aperçu historique*. In-12, 160 p., avec des illustrations. Paris, Payot, 1921 (collection Payot). Prix cartonné : 4 fr. — Nous avons déjà annoncé un volume de cette jolie collection (L. Léger,

Anciennes civilisations slaves). En voici un second dont le nom de l'auteur dit assez ce qu'on est en droit d'attendre. Lorsqu'un vétéran de la numismatique consent à jeter un coup d'œil sur le vaste domaine qu'il a si patiemment exploré, le public doit le lire et le remercier en même temps. C'est mieux qu'un petit manuel, nécessairement sec et insuffisant : c'est un guide qui appelle l'attention non seulement sur les résultats acquis, mais sur les questions obscures qui restent à étudier Comme l'indique le sous-titre, la numismatique grecque est traitée ici comme un chapitre d'histoire — histoire politique, histoire économique, histoire de l'art. La mythologie n'est pas oubliée ; chaque page révèle la compétence de l'auteur.

S. R.

Joseph Bidez. *Les premiers philosophes grecs techniciens et expérimentateurs*. Bruxelles, Lamertin, 1921 (extr. du *Flambeau*, mars-avril 1921). — Excellente contribution à l'histoire de la science grecque, un peu perdue dans une Revue qui s'adresse au grand public. « Thalès ingénieur, Empédocle expérimentateur, voilà des nouveautés historiques ». On fait tort, en effet, à ces premiers penseurs de la Grèce en ne voyant en eux que des *aprioristes*; la mécanique, la physique, la médecine scientifique les ont occupés au moins autant que la métaphysique. Chez Polycrate de Samos, vers 530, on causait sciences, comme chez Mme du Châtelet à Cirey. Il y avait à Ténédos une école fondée par Thalès ; de cette école sortit Harpalos, le constructeur du pont de Xerxès sur l'Hellespont (nom révélé en 1904 par un papyrus), qui fut aussi astronome. Le pythagoricien Archytas de Tarente, père de l'aviation, fabriqua une colombe de bois qui, mue par l'air comprimé, pouvait voler d'un perchoir à l'autre. Les ingénieurs siciliens inventèrent les mitrailleuses (πολύβολα). Platon construisit des réveille-matin pour les pensionnaires des jardins d'Académos. Tous ces philosophes expérimentaient; ils n'ont pas attendu les conseils de Bacon pour interroger la nature. Du XIIe au XVIIIe siècle, « nos savants n'ont fait que recommencer et poursuivre le travail des anciens. » S'il y a entre les anciens et eux dix siècles de stérilité, demandez-en la raison à l'*Essai sur les mœurs*; mais n'exagérez pas non plus cette « stérilité. »

S. R.

Apollodorus. *The Library*, with an English translation by Sir **James G. Frazer** (The Loeb Classical Library), 2 vol., 403 et 546 p., Londres, Heinemann, 1921. — On ne dira pas que M. Frazer s'exagère le mérite littéraire d'une œuvre à laquelle il a consacré ses soins, lorsqu'il définit la *Bibliothèque* du Pseudo-Apollodore : « l'ennuyeuse compilation d'un homme médiocre qui relate sans l'ombre d'imagination, sans la moindre étincelle d'enthousiasme, la longue série des légendes qui ont inspiré les productions immortelles de la poésie et les créations splendides de l'art grec. » Mais ce récit, rédigé avec la sèche érudition d'un chroniqueur, de l'histoire mythique du monde, est le résumé le plus substantiel que nous possédions de ce que la tradition littéraire des Hellènes racontait des dieux et des héros depuis la théogonie primitive jusqu'à l'aurore

des temps historiques. L'abondance des informations que ce sommaire condense rachète la pauvreté de ses descriptions et l'aridité de ses énumérations. M. Frazer a singulièrement augmenté la valeur de ces renseignements en les commentant avec cette science variée et précise qu'on pouvait attendre de lui. Car, dans ces deux volumes de la collection Loeb, on ne trouvera pas seulement, comme dans la plupart des autres, un texte soigneusement établi et heureusement traduit. Ils se distinguent par l'étendue de leurs annotations qui dépassent souvent la longueur du texte. De plus, treize appendices rapprochent diverses fables helléniques de croyances analogues d'autres peuples. On y trouve cette merveilleuse connaissance du folklore des deux hémisphères qui a rendu célèbre l'auteur du *Golden Bough* : c'est ainsi qu'il n'a pas réuni moins de trente-six variantes du conte homérique d'Ulysse et de Polyphème.

F. C.

Association Guillaume Budé. — Perse, par **A. Cartault**, 1920 : Juvénal, par **P. de Labriolle** et **F. Villeneuve** ; Sénèque, De la *Clémence*, par **F. Préchac**. Paris, Société « Les Belles-Lettres », 1921. — On salue avec joie et reconnaissance cette succession de jolis volumes bien imprimés, d'un maniement agréable et où introduction, textes et traduction témoignent d'autant de soin que de compétence. Le seul point noir dans le *Perse* et le *Juvénal*, c'est l'absence d'index. — *Perse*, I, 106 pourquoi traduire *pluteus*, pupitre, par « rebord du lit » ? V, 119, *digitum exere peccas* me semble se rapporter à la doctrine stoïcienne *paria esse peccata*. Tout le passage est d'ailleurs peu intelligible et il faut rendre hommage à la savante vaillance du traducteur. — *Juvénal*, VI, 18, dans le morceau découvert par Winstedt : *His languentem animam servant et seria vitae*. Traduction ; « C'est à eux qu'elles réservent les langueurs de leur âme et les pensers sérieux de leur vie. » Ma traduction (*Rev. arch.*, 1899, I, p. 453) : « C'est à eux qu'elles réservent les langueurs de leur âme et le sérieux de leur vie. » Donc, d'accord. Mais, à la p. 451 du même article, j'ai écrit en note à *seria* : « Pourrait-on corriger *tædia vitae* ? » Simple suggestion que je ne retire pas, sans y insister. Le lecteur ne saura guère ce dont il s'agit en lisant la note de la page 73 : « On cherche bien à tort à corriger ce vers, etc. » Quant à XI, 179, il paraît que mon interprétation (*Rev. de philol.*, 1907, p. 49) est « manifestement erronée ». Pourtant, si Stace exhorte sa *Thébaïde* à ne jamais disputer la palme à l'*Énéide*, c'est que d'autres l'avaient fait, et j'ai compté parmi eux Juvénal, admirateur de Stace, bien qu'il se soit exprimé ici avec une obscurité voulue. Je ne me résous pas à voir en Juvénal un admirateur de Virgile [1], auquel il ressemble, déclamateur incurable, comme le feu à l'eau. — L'introduction au *De Clementia* (F. Préchac) est un volume de 126 pages ; l'auteur a voulu prouver : 1° que nous avons ce traité célèbre tout entier ; 2° que c'est un plaidoyer sincère, écrit non seulement en faveur des principes d'humanité au début du règne de Néron, mais pour Britannicus lui-même

1. Comme Silius qui oppose Virgile à Homère, VIII, 593. Martial, client du riche Silius, ne nomme jamais Stace qui était gueux comme lui.

à la veille du crime. On n'a pas le droit de supposer que Senèque ait vanté publiquement l'innocence de Néron après le meurtre de Britannicus, comme l'a fait Duruy après Mérivale. « Non seulement Sénèque ne passait pas pour avoir loué l'attentat du mois de février 55, mais il passait, semble-t-il, pour avoir essayé par ce traité même de l'empêcher ». C'est ce qu'indiquerait à des lecteurs avertis le vers de Sidoine (I, 230) : *Incassumque suum monet Neronem.* M. Préchac a bien défendu son Senèque, philosophe et homme de cour, qui ne mérite ni tout le mal, ni tout le bien qu'on a dit de lui (Diderot) ; il l'a aussi édité et traduit *con amore*, c'est-à-dire comme il fallait.

S. R.

J. Bidez. *La jeunesse de l'Empereur Julien.* Bruxelles, Hayez, 1921 ; in-8, 22 p. (extr. des *Bulletins* de l'Académie de Belgique). — Quand Julien parle de lui-même, il le fait avec agrément et précision, alors qu'il est aussi insupportable que les autres rhéteurs de son temps quand il s'efforce de rivaliser avec eux. M. Bidez a tiré un heureux parti des « textes autobiographiques » de l'Apostat, notamment de ceux qui sont relatifs à ses premiers séjours à Constantinople et à Nicomédie, à sa réclusion de six ans dans le château de Macelle en Cappadoce, aux premières impressions de cet « enfant méditatif et rêveur ». destiné à devenir un grand homme d'action. C'est à Macelle, semble-t-il, qu'il subit les premières atteintes du mysticisme astrolâtrique qui devait être la passion dominante de sa maturité[1]. On ne se lassera jamais d'écrire sur Julien ; aussi bien est-ce le personnage de l'antiquité, sans en accepter Cicéron, sur lequel nous avons le plus de documents. Sachons-en gré aux copistes de Byzance et pardonnons-leur de n'avoir pas tout gardé.

S. R.

Alfred Loisy. *Les Actes des Apôtres.* Paris, Nourry, 1920; gr. in-8, 963 p., 50 francs. — La place hors de pair qu'occupent les *Actes des Apôtres* dans l'histoire des origines chrétiennes, entre les Évangiles dont ils sont la suite et les Épîtres de Paul auxquelles ils servent de cadre traditionnel, faisait presque un devoir à M. Loisy de compléter sa grande œuvre exégétique par un travail de même envergure que ses aînés, sur un livre aussi capital qui pose, par ailleurs, tant d'énigmes à la critique. Il n'y a pas failli. Le public savant qui s'est déjà si vivement intéressé au *Quatrième Évangile* (1903), aux *Évangiles Synoptiques* (1907) et à l'*Épître aux Galates* (1916) ne marquera pas une moindre faveur à ce nouveau venu ; il y retrouvera les qualités distinctives de l'auteur, accrues encore par l'effet d'un labeur

1. M. Bidez cite très à propos, pour donner tout leur sens aux impressions du jeune Julien devant le ciel nocturne, les belles strophes de Victor Hugo, *Feuilles d'Automne*, XXI. « L'évolution intellectuelle de Julien est remplie de scènes où interviennent des mouvements du cœur avec des voix intérieures » (p. 20). C'est la justification du qualificatif de *Romantiker* donné par Strauss à Julien, ce qu'aurait pu rappeler M. Bidez.

incessant et par la délicatesse d'une conscience scientifique toujours en quête de plus de vérité et ne craignant pas de modifier ses jugements, quand les progrès du savoir ou un nouvel examen de la question l'y invitent. A preuve, les conclusions de ce présent livre sur l'auteur des Actes mises en regard de l'opinion qu'exprimait M. Loisy, en 1907, sur le même sujet, dans ses *Évangiles Synoptiques* (t. I, p. 171). Il penchait alors, avec la majorité des critiques, vers l'hypothèse d'un compilateur utilisant, entre autres sources, dans son travail rédactionnel, le journal de voyage d'un compagnon de saint Paul (les *wirstücke*); il estime aujourd'hui, ayant poussé plus loin ses recherches, que le livre des Actes n'est que « la falsification continue, délibérée, politiquement intéressée de l'histoire apostolique telle que la font connaître les Épîtres authentiques de Paul et les débris qui subsistent du récit de Luc dans les Actes mêmes » (p. 47). Ainsi, non seulement l'auteur du livre canonique des Actes n'est pas saint Luc, ni un écrivain postérieur se couvrant de son nom, après avoir inséré, dans sa narration, le carnet de route du disciple de Paul, mais c'est un apologiste du début du IIe siècle dont l'œuvre a été de remanier à fond le second livre à Théophile qui était de Luc, non sans le mutiler et le défigurer, quand cela lui a paru nécessaire. L'antiquité a trop connu ces pieuses fraudes pour qu'on puisse rejeter *a priori* semblable hypothèse ou même s'en étonner. L'histoire littéraire, surtout en matière religieuse, peut alléguer de nombreux précédents de cette nature, car non seulement on ne se faisait pas scrupule de mettre ses propres idées au compte d'un nom révéré, mais on retouchait sans scrupule les écrits des anciens en y laissant leur nom, comme c'est le cas, par exemple, pour la recension slave du livre d'Hénoch. Il est certain qu'en différents endroits, notamment dans le prologue, les Actes portent trace de ces remaniements.

Certains critiques pourront peut-être trouver que l'éminent commentateur en multiplie un peu trop le nombre et prête au rédacteur des habiletés intentionnelles qui ne sont que le fait de traditions déjà déformées. En ces périodes d'effervescence religieuse où naissent les nouvelles sectes, le mythe et l'histoire sont si intimement mêlés qu'il n'est pas facile de les séparer et de discerner au juste ce qui est tradition vraie d'avec ce qui est falsification voulue de l'auteur. Luc lui-même a, sans nul doute, partagé la mentalité d'un temps où l'on ne voyait que miracles et la tournure d'esprit d'un milieu déjà disposé à interpréter tout ce qui se passait dans le cercle des disciples du Christ comme une reproduction agrandie des faits de l'Ancien Testament. De très bonne heure, l'histoire apostolique a dû prendre, sur bien des points, le moule qu'on lui trouve dans les Actes actuels. Je ne croirais pas facilement que le rédacteur des Actes ait connu les Épîtres pauliniennes et, à plus forte raison, qu'il les ait sciemment contredites, ni qu'il ait osé, de propos délibéré, changer la carte des voyages de Paul et, sur ce point, je resterais plutôt de l'avis de l'auteur des *Évangiles Synoptiques* (t. I, p. 171), quand il disait que l'auteur des Actes avait négligé la théologie des Épîtres. Ces réserves, toutefois, n'infirment pas la thèse essentielle soutenue par M. Loisy, et ne portent, d'une façon générale, que sur l'étendue et le sens des retouches opérées par le rédacteur des Actes qui n'a pas dû inventer le corps des Douze (I Cor., XV, 5, *texte grec*),

ni vraisemblablement les sept diacres (Philipp., I, 1), ni même l'élection de Mathias, mais qui a fait des confusions, qui commet des inexactitudes, qui multiplie les transpositions, qui pratique des coupures, qui ajoute des gloses, qui insère des discours, qui essaie des raccords discordants où se trahit sa main interpolatrice. Le savant et perspicace commentateur qui, mieux que personne, embrasse tout l'ensemble de la littérature néotestamentaire, fait toucher du doigt, par une analyse très minutieuse du livre entier des Actes, le procédé de refonte auquel s'est livré ce rédacteur audacieux sur l'œuvre de Luc et les violences qu'il a pratiquées sur le texte primitif, afin d'adapter les vues du présent à celles du passé. Il faut suivre cette patiente dissection du texte qui, sous une plume si alerte et si concise que celle de M. Loisy, n'a d'ailleurs rien de l'aridité fatigante de certains commentaires, pour se rendre compte que l'hypothèse émise par Geffken et Norden, à propos du prologue des Actes et du discours de l'Apôtre Paul à l'Aréopage, était bien une donnée féconde, mais qu'elle ne prend corps et consistance, pour tout le reste de l'ouvrage, qu'après l'apparition du présent volume. Ce qui n'était qu'un pressentiment et une suggestion du moment, devient ici une opinion solide et raisonnée. On se persuadera, en lisant le nouveau commentaire, que le livre des Actes, qui semblait un des mieux composés dans la collection des écrits du Nouveau Testament, n'a dans le détail qu'un ordre apparent et renferme un nombre déconcertant d'incohérences, au point qu'un défenseur aussi résolu de son authenticité et de son historicité que l'est Harnack n'a pu s'empêcher de les souligner et d'en dresser la liste (*Die Apostelgeschichte*, 1908, p. 159-198). Renan ne semble pas avoir aperçu ces graves défauts et s'est laissé illusionner par une sorte d'unité apparente qui pourtant ne résiste pas à l'examen ; ainsi, lui qui, en principe, reconnaît le caractère légendaire de la plupart de ces récits, tout autant que la note tendancieuse du livre entier, en utilise finalement les moindres détails comme s'il s'agissait de pièces d'archives. Auprès de ses *Actes des Apôtres*, ceux de M. Loisy paraîtront relever d'une critique beaucoup plus radicale, que d'aucuns ne manqueront pas d'appeler « *destructive* » ; et pourtant, elle sera de plus d'utilité, ce semble, étant plus rigoureuse, pour ressaisir, dans ce naufrage des Actes, les débris de documentation solide que l'histoire du christianisme peut garder devers elle avec sécurité. C'est le cas de dire qu'un billet de banque bien contrôlé vaut mieux qu'une liasse de valeurs admises en bloc, avec le vague soupçon que toutes ne sont peut-être que de fausses créances. Il est préférable, pour l'historien, d'avoir le compte exact des vérités à retenir, fût-ce au sacrifice des plus belles légendes, que de conserver un ensemble de récits douteux. En face des textes de la Bible, il n'y a que deux attitudes logiques : ou s'attacher aveuglément à la tradition, ou se placer droit en face des textes, sans crainte des conséquences possibles. C'est la méthode de M. Loisy, et l'on verra qu'une fois de plus elle a porté ses fruits. On lui devra, dans le présent ouvrage, d'avoir redressé la perspective des Actes par rapport à l'apostolat helléno-chrétien et au rôle d'hommes de premier plan comme Étienne et Barnabé, d'avoir précisé les rapports de Paul avec le judéo-christianisme, d'avoir mis en relief ses missions de Syrie et de Cilicie, d'avoir expliqué, de façon plausible, ce fameux cha-

pitre xv des Actes qui est la clef du livre, d'avoir mis au point ce que fut l'apostolat de Paul à Rome, enfin d'avoir présenté le procès de l'Apôtre devant l'empereur et sa condamnation, comme le premier acte officiel de l'autorité romaine contre le christianisme, dans lequel cette autorité découvrit un culte qui, par son intolérance, allait contre l'économie politico-religieuse de l'Empire et, comme tel, se plaçait de lui-même hors la loi. Ces aperçus nouveaux ne pourront désormais être négligés par quiconque voudra aborder, en critique, les problèmes de la fondation du christianisme. Ainsi, en résumé, ce commentaire des Actes est, à tous égards, une œuvre magistrale, tant par la sobre élégance et la scrupuleuse fidélité d'une traduction qui sait rester française, tout en se pliant aux plus fines nuances du grec, que par sa remarquable *Introduction* où l'auteur suit toutes les phases de la tradition et de la critique, non en simple rapporteur, mais en juge sagace et impartial. De tels ouvrages ne sauraient que faire honneur à notre pays et montrer au dehors que la France peut revendiquer sa place dans une science où elle est déjà si noblement représentée.

C. Toussaint.

C. Toussaint, *L'hellénisme et l'apôtre Paul*. Paris, Jouve, 1921; in-8, 366 p. — « En quelle mesure le génie grec a-t-il collaboré, en s'infiltrant dans l'esprit de Paul, à l'extension de l'Évangile?... Jusqu'en ces derniers temps... on n'admettait guère son action qu'à partir du IIe siècle .. Paul, entre tous, apparaissait comme le plus éloigné d'un monde de pensées dont il a dit tant de mal... Pas d'hellénisation avant Clément et Origène!.. » C'est dans l'école de Baur qu'on s'avisa d'abord de l'influence du platonisme sur saint Paul, l'antithèse de la chair et de l'esprit, l'idée même de la Parousie étant platoniciennes. D'autres alléguèrent l'influence du stoïcisme. A cela s'opposait la conception tenace des Orientalistes, fondée d'ailleurs sur un texte formel. Paul a été l'élève des rabbins, il s'inspire du judaïsme postexilien. M. Toussaint, familier de longue date avec les écrits de l'Apôtre, incline vers la thèse moderne qui met en évidence l'hellénisme paulinien, le « fond d'idées mystiques des cultes gréco-orientaux » qui est comme le réservoir où il a puisé. « Paul a eu surtout affaire aux païens ou aux prosélytes de synagogue qui venaient des religions polythéistes. Ses Épîtres sont l'Évangile compris en fonction des cultes gréco-orientaux beaucoup plus que par rapport à la religion juive ». Mais Paul a-t-il été vraiment, comme on le lit dans les *Actes*, l'élève de Gamaliel? L'authenticité du discours où cela est dit prête aux doutes les plus graves (p. 204). « On est sur un terrain suffisamment solide pour conclure à une éducation hellénique de Paul, sans être autrement inquiété par le fantôme de Gamaliel et du rabbinat hiérosolymitain ». Cet ouvrage est très important[1], non seulement pour l'étude de saint Paul et du judaïsme hellénisé, mais

---

1. Il y a quarante ans, c'eût été un coup de tonnerre dans le ciel alors si serein de l'exégèse. Préparé par de nombreux travaux, cet ouvrage, sans perdre de son mérite, ne présente pas de conclusions qui fassent scandale; comme la nature, l'érudition *non facit saltus*. Toute vérité nouvelle est œuvre collective; il n'y a pas de « découvertes » au sens propre de ce mot.

pour celle des religions mystiques du Ier siècle dont le paulinisme est la seule qui ait triomphé et subsiste encore[1].

S. R.

H. Delehaye. *La persécution dans l'armée sous Dioclétien* (extr. du *Bull. de l'Acad de Belgique*, 2 mai 1921, p. 150-166). — Le très regretté Ch. Babut avait émis l'opinion que l'adoration des empereurs *more asiatico*, imposée par Dioclétien aux officiers, fut la cause essentielle de la persécution des chrétiens après une longue accalmie. Le R. P. Delehaye combat cette manière de voir avec son érudition et sa courtoisie habituelles. L'adoration, qui peut n'être qu'un acte extérieur, non de religion, n'implique pas, comme le sacrifice, la reconnaissance de la divinité de l'être auquel il s'adresse (Aug., *Civ. Dei*, X, 4). C'est pourquoi Constantin et ses successeurs n'ont pas répudié le rite de l'adoration.

Voici la conclusion de l'auteur : « La persécution militaire aboutit à chasser de l'armée un grand nombre d'officiers (Eus., *Hist. eccl.*, VIII, 4), mais fit relativement peu de martyrs dans le sens strict du mot. On eut recours aux moyens ordinaires ; l'épreuve choisie fut le sacrifice et non point l'adoration de l'empereur, qui n'avait probablement aucun caractère religieux. »

S. R.

Jacques Zeiller, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain*, Paris, 1918, 1 vol. in-8 p. IV-667. — Il est un peu tard pour rendre compte de ce livre paru il y a trois ans déjà. Mais il est impossible que le mérite d'un ouvrage de cette importance et de cet aloi ne soit pas brièvement signalé aux lecteurs de la *Revue archéologique*. L'auteur s'est proposé d'étudier la diffusion et les vicissitudes du christianisme dans les provinces danubiennes de l'empire romain, depuis leur formation jusqu'aux temps, postérieurs à l'effondrement de l'empire d'occident, du pontificat de Grégoire le Grand (590) ; et son travail se divise naturellement en trois parties, correspondant aux grandes phases de cette histoire.

Dans la première, il s'efforce à jalonner la conquête de cette immense région frontière par la foi nouvelle qui y pénétra et s'y répandit en suivant les voies

---

1. Ce livre est une thèse de doctorat, ce qu'on appelle la « thèse principale » La « thèse complémentaire » (231 p.) est une traduction et un commentaire, avec une introduction très intéressante, de l'*Épître aux Colossiens*. — Ces « thèses complémentaires » sont un curieux effet de survivance. Autrefois, à côté de la thèse française, on demandait une thèse latine, parce que l'auteur devait prouver qu'il savait écrire en latin. Cette dissertation tendit à devenir un volume. Un beau jour, on décida que la *thèse latine* serait écrite en français et qu'elle servirait à montrer les talents du *doctorandus* comme critique et éditeur. Cela est tout bonnement absurde, et c'est une charge écrasante — par ce temps de crise d'imprimerie — que l'on impose aux futurs docteurs. On attend le ministre qui mettra un terme à ce gaspillage de temps et d'argent.]

qu'avaient précédemment empruntées les cultes orientaux : celles qui remontaient d'Est en Ouest la vallée du Danube, et celles qui, dirigées du Sud vers le Nord, cheminaient d'Italie et de la côte Adriatique vers le bassin de la Drave, le Norique et la Pannonie. Cette partie comporte une minutieuse étude du martyrologe local et des *passiones* qui permettent d'en dresser et vivifier les listes, un inventaire des églises qui se sont fondées alors en ces régions et la *series episcoporum* qui le complète, enfin une description des quelques vestiges archéologiques où M. Zeiller est allé sur place reconnaître la trace des métropoles primitives. L'enquête de l'historien a infatigablement parcouru tous les domaines qui s'offraient à elle ; ce n'est pas sa faute s'il n'a pu réunir de plus nombreux éléments d'information, ni si les conclusions qu'il en a tirées avec une remarquable prudence ne sont pas plus suggestives. Tout se passe, en effet, dans ses documents comme si l'introduction du christianisme en Illyricum y avait été plus récente que dans la grande majorité des autres provinces impériales ; il n'y a certainement pas eu, en ces pays tardivement romanisés, de propagande apostolique. Comme le dit M. Z., « le vague des expressions de saint Justin, l'amplification évidente de la rhétorique de Tertullien » n'ont, à cet égard, aucune force démonstrative ; comme il l'interprète justement, le passage de l'Épître aux Romains où saint Paul affirme que ses missions l'ont entraîné μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ indique clairement que l'apôtre avait atteint les frontières de l'Illyricum sans les franchir ; enfin, comme il s'empresse de le reconnaître, l'évangélisation des bouches du Danube par l'apôtre saint André n'est qu'une simple possibilité, à la réalisation de laquelle j'avoue ne pas croire ; car la seule phrase qui y fasse allusion n'a de valeur probante que si Eusèbe l'a tirée d'Origène, et elle ne peut provenir d'une citation textuelle d'Origène, puisque le nom de *Scythie* y est employé avec une acceptation restrictive qu'il n'a prise, pour tout le monde, et non seulement pour les indigènes, que longtemps après Origène, vers la fin du IIIe siècle, lors de la réduction en province indépendante de la portion de Mésie qui s'étendait d'Odessus (Varna) au delta du fleuve. Les premières lueurs historiques qu'aperçoit M. Z. jaillissent, à ses yeux, des nuées miraculeuses qui, lors de la guerre de 174, rafraîchirent soudain et sauvèrent d'une mort affreuse les légions de Pannonie en marche contre les Quades à travers le territoire des *Cotini*. Le bas-relief de la colonne Antonine où figure Jupiter Pluvius garantit, en effet, la croyance, contemporaine et officielle, à l'intervention d'un dieu ; mais il attribue le prodige à un dieu païen ; et c'est, peut-être, rétrospectivement que les chrétiens l'ont réservé au leur. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de leur présence dans l'armée de Marc-Aurèle, elle ne saurait, pour si peu, attester l'existence de communautés chrétiennes en Pannonie, puisque la légion fulminante, où, d'après Tertullien, ils se trouvaient par hasard, venait de Melitène ; elle ne peut donc, comme l'a fort bien vu M. Z., qu'amorcer, par l'intermédiaire de certains militaires de passage dans l'Illyricum, une propagation dont il n'existe, auparavant, aucun témoignage ; et si la multiplicité des martyrs qui sont dûment constatés dans les provinces danubiennes sous Dioclétien et celle des évêches dont on rencontre les premiers titulaires à la même époque, supposent une large

diffusion antérieure, rien n'autorise à la faire remonter plus haut que la fin du IIe siècle ; tout nous conduit, au contraire, à affirmer avec M. Z. que l'église illyrienne n'est vraiment « née pour l'histoire » qu' « à la fin du IIIe siècle » (p. 205).

A peine constituée, d'ailleurs, elle prend une physionomie à part, celle que lui donne l'hérésie arienne dont les provinces danubiennes apparaissent bientôt comme la terre d'élection. La seconde partie du livre de M. Zeiller est presque totalement consacrée à analyser les progrès et les reculs de l'arianisme, à suivre toutes les péripéties de la lutte qu'il a soutenue contre l'orthodoxie. Préparé de loin par l'exil d'Arius aux pays danubiens, directement issu de la rupture du concile de Sardique (Sofia) en 343, fortifié par les synodes de Sirmium (Mitroviča) en 351, son succès s'affirme aux conciles de Rimini (359) et de Constantinople (360). Il est avant tout l'œuvre des évêques de la région, de leur activité et de leur crédit à la cour ; il aboutit, après la condamnation du sabellianisme de Photin, à la formule purement *homéenne* que Constance prétendit imposer désormais à tout l'Empire. Ainsi, en 360, le christianisme officiel tend à se figer sous la forme dont l'a revêtu l'épiscopat pannonien ; la foi que tout chrétien, sujet docile du Prince, a le devoir civique de confesser alors est celle qu'ont modelée Germinius de Sirmium, Valens de Mursa (Eszeg) et Ursace de Singidunum (Belgrade) : importée par eux d'Orient, c'est d'eux qu'elle a pris sa figure définitive, c'est par leurs efforts que la théologie de l'Illyricum fut en passe de devenir celle de l'*orbis romanus*. Mais son règne ne devait pas durer plus longtemps que celui de Constance (3 nov. 361). L'indifférence concertée de Julien aux disputes des sectes chrétiennes lui porta le premier coup; l'obstination du clergé orthodoxe acheva bientôt sa déroute. Hilaire à Poitiers, le pape Libère à Rome, les évêques de l'Italie du Nord dans leur correspondance avec leurs frères d'Illyricum réhabilitaient le dogme nicéen. Germinius, en 366, s'y ralliait en partie. Son successeur sur le siège de Sirmium, Anemius, y fut porté avec le concours de saint Ambroise à raison de son adhésion sans réserve. Aussitôt intronisé, il s'attaque de front aux adversaires de la consubstantialité et fait prononcer contre eux, au concile tenu dans sa ville épiscopale, en 378, un certain nombre de dépositions. Les derniers récalcitrants succombèrent sous les condamnations du concile d'Aquilée (381), sous les expulsions et les confiscations de Théodose dont le concile avait invoqué le bras séculier. L'arianisme était ainsi chassé des dernières places qu'il tenait dans la région où, selon l'expression de Sulpice Sévère, il avait, un moment, passé pour inexpugnable. Mais, dans nombre de ses foyers qui parurent alors éteints, l'hérésie de l'Illyricum couvait encore, et elle devait, au cours du ve siècle, se rallumer, avec l'invasion des Goths, à la flamme qu'avaient fait jaillir chez les Barbares transdanubiens ses dernières étincelles.

La troisième partie du livre de M. Z., en connexion étroite avec la précédente, traite précisément de la conversion des Goths et des conversions qu'ils ont faites. Dès la fin du IIIe siècle, un petit noyau de chrétiens orthodoxes s'était formé chez les Goths du Bosphore cimmérien. L'évangélisation des Goths du Danube commence un peu plus tard, au lendemain de leurs premières incursions en

terre d'empire, grâce aux soldats fédérés qu'ils prêtent aux Romains, et aussi par le fait des captifs qu'ils ont ramenés au milieu d'eux de leurs entreprises sur les côtes du Pont-Euxin et la Cappadoce; la croyance nouvelle leur est inculquée telle que ces missionnaires improvisés l'avaient eux-mêmes pratiquée en leurs pays d'origine; la diversité des communions auxquelles ils furent ainsi rattachés, catholique aux alentours de Tomi (Anadol-Koï), plus ou moins arianisante avec le mésopotaméen Audius que sa tentative schismatique avait fait reléguer chez les Scythes, arienne au Nord de Marcianopolis (Pravadi) et dans la plupart des autres cantons, ne les empêcha pas de prospérer au point de provoquer l'inquiétude de leurs rois et d'armer les persécutions. A diverses reprises, notamment vers 351 et 369, on assista à de véritables déportations en masse qui refoulèrent en « Romanie » les Goths chrétiens, et installerent un peu partout, au Sud de ce Danube qui auparavant les séparait les unes des autres, les églises gothes à côté des églises impériales. La plus vivante de toutes fut fondée par un de ces transfuges, l'évêque Ulfila, qui, du fond de son exil, dans la banlieue de Nicopolis (Nicup), poursuivit, avec l'autorité du chef de la Gothie chrétienne, la conquête spirituelle de ses compatriotes. Ulfila était arien ; sa doctrine ne put que s'affermir en cet Illyricum où elle s'était si fortement implantée. Le rayonnement en fut doublé : elle soutint les ariens romains qui ne voulaient pas céder; elle acheva l'arianisation des Goths, et quand ceux-ci, sous la pression des hordes touraniennes, vinrent occuper l'Illyricum, avant d'arracher, feuille à feuille, les plus belles parties de l'Empire, ils y ranimèrent la foi que le zèle catholique de Théodose s'était flatté de détruire.

De tout le volume de M. Z., ce sont les chapitres consacrés à l'œuvre d'Ulfila, à la littérature arienne, illyrienne et gothique, à la liturgie et à la propagande des Goths qui m'ont paru offrir la plus grande originalité et le plus vif intérêt. Dans les premières pages, M. Z. n'avait eu, souvent, qu'à mettre au point les controverses auxquelles tel récit hagiographique, tel traité local d'apologétique d'auteur anonyme, ou de date incertaine ou de crédibilité douteuse, avaient déjà donné lieu, et qu'à résumer les résultats de discussions que la science d'un Babut, d'un P. Delehaye, d'un Harnack avaient à peu près épuisées. Dans les chapitres suivants, lorsque l'Illyricum se dessine comme le champ clos où s'affrontent les deux confessions qui divisèrent la totalité de l'Empire vers le milieu du IVe siècle, le sujet côtoyait de trop pres l'histoire générale de l'Église pour que l'auteur ne fût pas, ici et là, contraint d'emprunter des développements aux meilleurs de ceux qui l'ont écrite ; et c'est ainsi que, plus d'une fois, on y rencontre, entre guillemets, les formules drues et souriantes par lesquelles Mgr Duchesne a éclairé les coulisses des conciles et insufflé la vie aux abstractions de leurs débats. Au contraire, dans la troisième partie de son ouvrage, M. Z. a tiré de son propre fonds la synthèse qu'il voulait réaliser et qu'il nous donne. Assurément, il lui arrive, de place en place, d'y suivre des éclaireurs ; mais il a marché sans devanciers, et les qualités qui lui sont personnelles rendent alors tout leur effet. En traduisant une réalité que, pour la première fois, M. Z. a reconstituée en son ensemble et dans son

milieu, la forme qui, ailleurs, se ressent peut-être un peu de l'enchevêtrement des faits et de la plénitude de la documentation préparatoire, se simplifie et s'anime. Les discussions spéciales s'allègent, sans rien perdre de l'impeccable méthode avec laquelle elles sont toujours conduites. Les vues d'ensemble se déploient dans toute leur ampleur. L'action des hommes sur les événements, les répercussions des événements entre eux s'enchaînent avec une rigueur et une simplicité impressionnantes. Enfin, la haute probité intellectuelle de l'auteur, qui ne cache ni n'étale son orthodoxie et a su faire constamment œuvre objective et critique, l'amène sans effort à poser des conclusions qui seront désormais inattaquables et à déduire de l'arianisme illyrien cet arianisme barbare dont les conséquences ont été si profondes sur la gestation du moyen âge. Peut-être seulement a-t-il grossi à l'excès, dans cette vocation de l'Illyricum à l'hérésie, déjà sensible pourtant dans les écrits d'un Victorin de Pettau, la part des causes superficielles et fortuites, « l'intrigue » d'Ursace, « la politique » de l'évêque Valens. Il est bien vrai que ces remuants personnages étaient soutenus par « la Cour » ; mais « la Cour » qui les protégea était elle-même d'origine illyrienne. Pourquoi les a-t-elle suivis, et non leurs adversaires? Quels rapports ethniques et mythologiques unissaient les Goths et les Illyriens au delà et en deçà du Danube, et quelles affinités de tempérament et de pensée? En quoi les Illyriens et les Goths se prêtaient-ils mieux à l'arianisme qu'à toute autre modalité de la théologie chrétienne? Ce sont des questions difficiles, insolubles peut-être, mais nécessaires et primordiales. M. Z. est un historien trop consciencieux pour les avoir laissées de côté; toutefois il ne les a abordées que comme à regret, en passant, alors qu'à mon avis elles eussent mérité qu'il les retournât en tous sens. En ce qui concerne les Goths, il n'était pas suffisant d'écrire : « Et peut-être faudrait-il signaler là un des éléments, quoique non pas des plus importants, du succès [de l'arianisme] parmi les barbares : la théologie arienne, avec sa trinité hiérarchisée, serait entrée mieux que l'autre] dans des cerveaux façonnés par la mythologie traditionnelle à la conception d'un monde divin fait à l'image des royaumes germains » (p. 516). Et, pour ce qui est des Illyriens, il est à coup sûr, dangereux, en leur pays dont l'épigraphie chrétienne est si pauvre alors que le christianisme y a vécu d'une vie si intense, de s'appuyer sur les statistiques de leurs inscriptions païennes, pour conclure que le syncrétisme païen ne s'est point diffusé autant qu'on l'a prétendu dans la masse de leur population (p. 24). Je suis, quant à moi, frappé de l'analogie entre le *credo* d'Ulfila : « *Credo... unum esse deum Patrem, solum ingenitum... et in unigenitum filium eius, deum nostrum... factorem universe creature... ideo unus ut omnium deus Pater qui et Dei nostri ut Deus* » et les doctrines qu'on peut extraire des spéculations de la Gnose, ou entrevoir dans la pénombre des cavernes mithriaques. Et j'avoue qu'il est bien tentant de supposer « que le développement dans les provinces danubiennes des cultes asiatiques et du syncrétisme romain qui en était issu, avec son *summus deus* et ses divinités subordonnées, prenant parfois l'aspect d'un médiateur sauveur comme Mithra », y a créé « un état d'esprit latent » qui s'est « révélé et concrétisé dans le succès de l'aria-

nisme ». « Il n'est pas impossible, concède M. Z., avec son habituelle loyauté, mais cette vue ne sort pas du domaine de l'hypothèse » (p. 214). D'accord, mais l'hypothèse est féconde; on ne saurait l'écarter qu'en commençant par nier les ressemblances, dont s'inquiétaient les apologistes du IVe siècle, entre le christianisme et les cultes orientaux qui lui ont, humainement, frayé la voie; et, en tout cas, elle valait la peine d'être approfondie.

Jérôme Carcopino.

Jean Ebersolt. *Mission archéologique de Constantinople*. Paris, Leroux, 1921; in-8, 71 p., avec 6 fig. et 40 pl. hors texte. — *Sanctuaires de Byzance*, Paris, Leroux, 1921; in-8, 159 p., avec 24 fig. — I. Le premier de ces importants mémoires concerne les sarcophages impériaux transférés à Sainte-Irène dans la cour du Musée; les ruines du Grand Palais, dégagées en partie par l'incendie de 1912; les sculptures byzantines de la mosquée d'Arab-Djami à Galata, autrefois église byzantine et église latine; viennent ensuite des inscriptions byzantines inédites ou peu connues, parmi lesquelles une longue épitaphe en vers latins et en prose rythmée de 351 et l'épitaphe grecque d'une sage-femme (ἰάτρινα); enfin l'exposé de recherches dans la bibliothèque du Sérail (mss. grecs). Un appendice signale un fragment de demi-colonne sculptée découverte récemment près de Bayézid. A la pl. XXVI est publiée une très intéressante phototypie de Stamboul vue d'un avion.

II. Le second mémoire concerne les sanctuaires de Byzance qui possédaient des reliques de saints, objets de diverses légendes, et des reliquaires de grand prix, détruits ou dispersés depuis des siècles. « Les reliques qu'ils contenaient ont alimenté la piété des peuples occidentaux et ont suscité de nouveaux lieux de culte et de pèlerinage. Ainsi, par ses trésors dont elle fut dépouillée, Byzance a rayonné sur l'Europe latine. Il n'était pas sans intérêt de rechercher à cette occasion les influences que la capitale de l'Empire a pu exercer dans les régions où ces œuvres d'art ont été importées ». Il fallait, pour conduire à bien cette recherche en partie nouvelle, la vaste érudition de l'auteur, sa connaissance des lieux d'origine et des monuments épars, sa compétence exceptionnelle en matière d'hagiographie orientale. Notons, avec gratitude, qu'il y a un excellent index.

S. R.

Charles Diehl. *Jérusalem* (Collection des Visites d'Art, *Memoranda*). Paris, Laurens, 1921, in-8, 28 pp., avec 38 gravures. — Qu'un des premiers byzantinistes de l'Europe consente à publier de petits livres de vulgarisation, c'est un honneur pour lui et une joie pour tous. Cette *Jérusalem* de M. Diehl est un modèle. Notice excellente, bibliographie où ne manque rien d'essentiel, photogravures irréprochables — que veut-on de plus? Les touristes, auxquels ce *libellus* sera un précieux compagnon, ne manqueront pas de se joindre à moi pour remercier l'auteur.

S. R.

Gawril I. Kazarow. *Beitraege zur Kulturgeschichte der Thraker.* Serajevo, 1916; in-8, 125 p., avec 38 gravures. — Il y a là plus que des « contributions » ; c'est un exposé singulièrement complet de tout ce qui concerne les anciens Thraces, avec des références nombreuses aux textes anciens et aux travaux des savants modernes (dont beaucoup en bulgare ou en russe). L'ensemble comprend dix chapitres : I. Introduction. II. La famille, la noblesse, les tribus. III. Villes et forteresses. IV. Agriculture, chasse, jeux, exploitation des mines. V. Vêtement et tatouage. VI. Armes, mercenaires, esclaves. VII. Art militaire. VIII. Coutumes funéraires. IX. Culture intellectuelle. X. Type physique. Publié d'abord en bulgare (1913), ce mémoire a été revisé en partie et pourvu *d'addenda* dans la traduction. L'importance croissante des populations de la Thrace dans l'ethnographie de l'Europe orientale et de l'Asie mineure ajoute du prix à cet exposé, parfaitement au courant des découvertes archéologiques comme des théories linguistiques les plus récentes. Le caractère indo-européen des Thraces, encore admis par MM. Kretschmer et Meillet, contesté par M. Beloch, ne paraît pas trouver confirmation dans le texte inintelligible de la bague en or d'Eserowo (p. 92).

S. R.

E. Jeanselme et **L. Oeconomos.** *Les œuvres d'assistance et les hôpitaux byzantins au siècle des Comnènes.* Anvers, De Vlijt, 1921 ; in-8, 20 p. (extr. des *Comptes rendus du congrès d'Anvers*, 7-12 août 1920). — Ce mémoire est à signaler ; ce n'est pas un simple extrait de publications antérieures. A noter les renseignements tirés du typikon de Michel Attaleiates (*Acta et diplomata*, p. 293), de celui de Grégoire Pakourianos (édité en 1904 par le P. Louis Petit à Saint-Pétersbourg) et de celui de Jean II Comnène (édité en 1895 à Kiev par Dmitrievskij). L'un des auteurs, M. Lysimaque Oeconomos, a étudié ces questions intéressantes dans un ouvrage récent : *La vie religieuse dans l'empire byzantin au temps des Comnènes et des Anges*, Paris, 1918 (chap. XI, Les institutions charitables).

S. R.

M. Abramić, R. Egger, et **W. Gerber.** *Forschungen in Salona*, t. I; préface de **E. Reisch.** Vienne, 1917. — Il est un peu tard, néanmoins mieux vaut tard que jamais, pour parler d'un bel ouvrage, dont on n'a pu avoir connaissance en France que l'an dernier, mais qui a été publié à Vienne en 1917. par les soins de l'Institut archéologique autrichien : les *Forschungen in Salona*, t. I (in-folio, 152 p., 4 pl. en couleur, 259 fig. dans le texte). Ce tome I, dû à la collaboration de MM. Abramić, R. Egger et W. Gerber, avec préface de E. Reisch, est consacré aux monuments de la partie nord-ouest de Salone, *Die Bauten im nordwestlichen Teile der Neustadt von Salona.*

Neustadt, nouvelle ville de Salone, car, comme le rappelle M. Abramic', dans sa *Geschichte Salonas* qui ouvre le volume, la capitale de la Dalmatie romaine fut d'abord une ville indigène, qui se grossit ensuite d'une colonie romaine. De la ville romaine seule les ruines ont survécu, et il se trouve que

les plus intéressantes peut-être sont situées dans cette zone nord-ouest dont le premier volume des *Forschungen* nous donne, avec leur histoire, la description.

C'est là que furent édifiés les Grands Thermes, les Thermes du Sud et les Thermes du Nord, la *Porta Suburoana* et la *Porta Caesarea*, et c'est là aussi que l'on retrouve, au témoignage de M. Gerber, la partie la plus ancienne aujourd'hui subsistante des murailles de Salone. Mais c'est là encore que s'élevèrent, du début du IVe siècle au milieu du VIe, une série de basiliques chrétiennes, dont l'étude occupe à elle seule plus de la moitié du livre et sur lesquelles il y a, pour cette raison et pour leur intérêt historique, lieu surtout d'insister.

Salone est devenue aujourd'hui, grâce aux belles découvertes de Mgr F. Bulic', une des terres d'élection de l'archéologie chrétienne ; c'est pour le curieux d'art chrétien que sa visite est, jusqu'à nouvel ordre, la plus attrayante. On a découvert hors de ses murs, mais au voisinage immédiat de la ville, au moins quatre cimetières chrétiens, dont les deux plus importants eurent chacun leur basilique et les deux autres une petite église. Mais la ville elle-même n'est pas moins bien partagée. Non qu'on y ait retrouvé un grand nombre d'édifices chrétiens dispersés dans son étendue, mais un grand nombre de ces édifices s'y sont succédé ou juxtaposés dans un espace restreint, un coin privilégié, précisément l'angle nord-ouest, à quelques pas des murs les plus proches du vaste cimetière qui avait été, avant la fin des persécutions, le centre de la chrétienté salonitaine. On aurait dit que celle-ci ne s'en éloignait qu'à regret.

En cet endroit s'éleva d'abord, dès la paix de l'Église, une première basilique, qui ne tarda pas à être remplacée par une autre, peut-être avant la fin du règne de Constantin ou pendant celui de son fils Constant. Ce deuxième sanctuaire, complété par des dépendances dont la principale était un baptistère, fut-il détruit accidentellement, par exemple par un incendie ? Toujours est-il qu'on en construisit, à quelques mètres plus au nord, un troisième, dont il est malaisé de dire s'il lui fut juxtaposé ou substitué, et qui fut commencé, sans doute, dans les toutes premières années du Ve siècle, par l'évêque Symphorius, et achevé sous son successeur et neveu Hesychius, connu par la correspondance de saint Augustin. Ces trois monuments se ressemblent beaucoup par les dispositions générales : narthex, trois nefs, celle du milieu plus large, et une abside terminale. Cependant, le plus ancien avait en outre un atrium ; il était, par contre, de plus petites dimensions que les deux suivants, qui avaient l'un et l'autre 58 mètres de long, sur 26 mètres de large le premier et 28 mètres le second.

La création la plus intéressante est celle du VIe siècle. On bâtit alors, soit sous l'épiscopat d'Honorius Ier, qui gouvernait l'église de Salone aux environs de l'an 400, soit sous celui d'Honorius II, environ un demi-siecle plus tard, sur l'emplacement de l'église constantinienne, antérieurement ou seulement alors détruite, une nouvelle basilique, de dimensions très analogues, mais de forme nettement différente : une basilique cruciforme, les trois nefs inégales qui

la partageaient dans la longueur étant coupées, en leur milieu, par un transept de pareille longueur partagé lui-même en trois nefs inégales. A la croisée des deux grandes nefs, quatre gros piliers donnent à penser qu'elle était surmontée d'une coupole. Une abside terminait la grande nef, tandis que, du côté de l'entrée, un narthex y prolongeait exactement celui de l'église voisine, avec laquelle la basilique cruciforme, distincte par tout le reste de sa construction, mais pour ainsi dire jumelée, formait une sorte d'unité architecturale.

Cet exemple d'une unité architecturale formée de deux monuments associés mérite d'autant plus d'être noté qu'on en retrouve une série d'autres sur les côtes de l'Adriatique : à Trieste, où à la basilique primitive appelée, originellement ou dans la suite, Santa Maria Assunta, se sont accolés, au VI[e] siècle, San Giusto et San Servolo, réunis avec elle dans la cathédrale d'aujourd'hui ; à Pola, où le dôme actuel se compose d'une première église et d'une autre plus petite, édifiée au VI[e] siècle en l'honneur de saint Thomas, à Doclea (près de Podgoritza, Montenegro), où, à l'église épiscopale, fut jointe, au VI[e] siècle encore, une rotonde analogue à celle de Galla Placidia à Ravenne. Mais l'exemple, à mon avis, le plus caractéristique est celui d'Aquilée, avec ses deux basiliques géminées datant du pontificat de l'évêque Théodose au IV[e] siècle. M. Egger, au contraire, repousse la comparaison, parce qu'on est en présence, à Aquilée, de deux églises de même importance, tandis que Trieste, Doclea, Pola nous presentent, associées, une église principale et un sanctuaire secondaire, destiné à recevoir des reliques saintes, *Memorialkirche*, et il suppose que tel fut aussi le cas à Salone. Il reconnaît pourtant lui-même qu'on ne peut, en faveur de cette hypothèse, énoncer qu'une simple possibilité : des *reliquiae sancti Petri* ont été envoyées de Rome à Salone sous un évêque Honorius. Mais est-ce le même que le fondateur de la basilique en croix? On n'en a aucune preuve. Et, comme l'envoi de ces *reliquiae* est attesté par une inscription découverte dans le cimetière suburbain de Manastirine, il serait à croire qu'elles avaient été attribuées à la basilique cimitérale que l'on désigne par ce nom plutôt qu'à l'une des deux grandes églises urbaines.

Peut-être conviendrait-il de chercher ailleurs l'origine de l'association de ces deux grandes églises de la métropole dalmate comme de la métropole aquiléenne. Le rite ambrosien comporte l'usage de deux églises épiscopales (v. Dom Cabrol, *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, art. *Rite Ambrosien*) : on pourrait se demander, en songeant au rayonnement exercé par le siège de Milan, au temps de saint Ambroise, sur toute la région illyrienne, si l'explication ne serait pas là. Malheureusement, elle ne vaudrait pas pour Aquilée, l'épiscopat de Théodose à Aquilée étant d'un demi-siècle antérieur à celui d'Ambroise à Milan. On a remarqué, d'autre part, que les temples géminés avaient eux-mêmes été assez nombreux sur le littoral adriatique (v. *Archeografe Triestine*, 1907, fasc. II, p. 389) : la tradition païenne locale serait peut-être ainsi, comme le suggère M. Bulic', à l'origine de la particularité de l'architecture chrétienne qui nous occupe ici. Il faudrait seulement, pour que l'esprit fût satisfait, après s'être assuré que le cas des temples païens conjugués est réellement plus fréquent sur les bords de l'Adriatique qu'ailleurs,

déterminer la raison de ce fait. Mais ce serait l'affaire d'autres chercheurs. Les rapprochements dus à M. Egger sont déjà fort intéressants ; nous devons en prendre acte et l'en remercier.

J. Zeiller.

Albert Gabriel. *La Cité de Rhodes*, MCCCX-MDXXII. Topographie. Architecture militaire. Paris, E. de Boccard, 1921. Gr. in-4, xvii-158 p., avec 35 pl. hors texte. — A la différence du volume de M. Zervos sur l'île de Rhodes, celui-ci n'est pas une compilation, mais un travail érudit et original. L'auteur, à la fois docteur ès-lettres et architecte — rare cumul — a reçu les conseils de MM. Holleaux, Homolle, Diehl, etc. ; il a étudié la cité des Chevaliers sous tous ses aspects et a passé de longs mois dans l'île à exécuter des relevés (1911-1913). A cet égard, il avait été précédé par le colonel hollandais Rottiers (1828-1830) ; mais autant les dessins qui accompagnent le livre de ce dernier sont médiocres, autant ceux de M. Gabriel attestent la bonne éducation artistique qu'il a reçue. L'histoire des Hospitaliers à Rhodes, entreprise par feu Delaville Le Roulx, s'arrête malheureusement en 1431, alors que la plus grande partie des constructions de l'Ordre sont postérieures ; mais la vieille *Istoria* de Bosio, qui a utilisé les archives transportées à Malte, fournit les documents essentiels pour la période suivante. Aujourd'hui, à Malte même, les pièces de comptabilité du Trésor de l'Ordre font totalement défaut avant 1523. — Dans le chap. IV, relatif aux armoiries et inscriptions des grands-maîtres, je ne trouve pas mention des écussons qui ont été transférés autrefois au Musée de Constantinople (p. 61 de mon *Catalogue* de 1882)[1].

S. R.

Louis Hourticq. *Initiation artistique*. Paris, Hachette, 1921 ; in-8, 192 p. — La collection dite d' « initiation » dont fait partie ce livre comprend déjà, entre autres, l'*Initiation littéraire* et l'*Initiation philosophique* d'Émile Faguet, ouvrages baclés — c'était l'habitude de l'auteur — mais pleins d'idées et d'esprit. Celui-ci a des qualités précieuses de savoir, de verve et de style ; mais il n'a point été baclé. C'est de la bonne besogne qui pouvait seulement être accomplie par un connaisseur et un critique ayant beaucoup appris, beaucoup lu et beaucoup vu. Dans la partie relative à l'antiquité, il y a bien matière à quelques chicanes[2] ; mais les idées générales sont justes, très élégamment présentées et souvent originales. Ceux qui devront leur initiation artistique à M. Hourticq auront le bienfait d'un excellent guide à travers l'art de tous les siècles jusqu'à notre temps.

S. R.

---

1. L'exécution des planches et l'impression sont très bonnes, mais le format aurait pu être réduit et on aurait pu faire choix d'un papier moins lourd. L'ouvrage a été publié avec l'appui de l'Académie des Inscriptions

2. P. 7, les os gravés des cavernes ne sont pas « les plus anciennes traces du travail humain », mais les plus anciennes œuvres d'art. — P. 11, la grande pyramide

Allan Marquand. *Benedetto and Santi Buglioni*. Princeton, London and Oxford, 1921. In-4, LXVI-223 p., avec 148 gravures. — Les deux Buglioni, Benedetto (1461-1521) et Santi (1494-1576), ce dernier élève du premier, ont travaillé à Florence dans le style et d'après les procédés d'Andrea della Robbia. Ces artistes trop peu connus nous ont laissé des chefs-d'œuvre qui restent noyés, aux yeux du grand public, dans le vaste ensemble des terres-cuites émaillées robbiennes, elles-mêmes encore trop peu appréciées et auxquelles la popularité des peintures florentines a fait tort. M. A. Marquand, éminent spécialiste en la matière, a étudié les productions des Buglioni, en partie à l'aide de documents originaux découverts et transcrits par M. Rufus G. Mather, complétant les recherches antérieures de Fabriczy. L'exécution matérielle de cet ouvrage, dont l'illustration est admirable, répond à la haute qualité du texte, désormais indispensable à tous les historiens de la sculpture à Florence. — Dans le tabernacle du Louvre (n. 431. 439), reproduit p. 84, la « female martyr saint holding a palm branch and a church or tower » ne peut guère être que sainte Barbe.

S. R.

Paul Durrieu. *La miniature flamande au temps de la Cour de Bourgogne* (1415-1530). In-4, 81 p., 153 planches; Bruxelles et Paris, G. Van Oest, 1921. — Illustré de planches d'une excellente qualité, commentées avec tout le détail nécessaire et précédées d'une Introduction qui résume trente ans de recherches assidues et de découvertes personnelles, ce bel ouvrage marque la fin d'une première période dans l'étude des miniatures flamandes et le point de départ

---

a 142 m. de haut, non 146. — P. 16, on ne dit pas que le code d'Hammourabi a été transféré de Babylone à Suse. — P. 17, Khorsabad ne doit pas faire oublier Kouyoundjik. — P. 22, le palais de Cnossos n'est pas « immense ». — P. 26, « Mycènes et Tirynthe ont donné des fouilles assez fructueuses ». Cela ne se dit point. — P. 28, très peu de marbres antiques ont reparu « à la Renaissance ». — P. 30, 2 l. av. la fin, lire « ces bas-reliefs ». — P. 31, il n'y a pas que des cavaliers au galop sur la frise du Parthénon. — P. 32, Les Victoires de la Balustrade ne sont pas « sur la face » du temple de Niké Aptère; les colosses d'or et d'ivoire n'ont nullement péri parce qu'on a voulu en retirer les matières précieuses. — P. 34, les « quelques débris » du mausolée d'Halicarnasse forment presque un musée. — P. 35, la frise de Pergame doit être appelée *Gigantomachie*, non *frise des géants*. — P. 41, on a parfaitement « déchiffré » l'écriture étrusque; cette écriture n'est nullement « réfractaire à toute tentative de dérivation du grec ». — P. 43, il n'est pas vrai qu'à l'époque impériale les proconsuls revinssent « de leurs provinces tout chargés de dépouilles ». — P. 45, le Bosphore n'a rien à voir avec Europe, mais avec la génisse Io. — P. 50, on a d'autres témoignages sur l'architecture de l'Inde que « les récits des voyageurs ». — P. 51, « les évangélistes de Mahomet galopaient à cheval »; on ne galope pas à pied. — P. 79, Pierrefonds n'est plus une ruine. — P. 83, Lochner est antérieur aux influences brugeoises. — P. 88, Colleone ne « pousse » pas son cheval, qui le porte paisiblement. — P. 105, Cranach est si peu « réfractaire à la beauté italienne » qu'il imite à parfois les Ombriens et même Mantegna. Il a dû, à une certaine période, voyager dans le Nord de l'Italie.

obligé de toute nouvelle enquête sur ce grand sujet. L'auteur n'a pu connaître le récent et important mémoire du meilleur connaisseur allemand de la miniature flamande, Fr. Winkler (*Studien zur Geschichte der Niederl. Miniaturmalerei*, dans le *Jahrbuch* des Musées de Vienne, 1915), lequel, d'ailleurs, s'autorise à chaque pas des publications de M. D. et leur rend pleine justice. L'Introduction ne pouvait omettre de toucher à la question, souvent agitée en ces derniers temps, des « groupes de lettres ayant l'apparence d'inscriptions » et des « secrets » qu'elles seraient appelées à livrer (p. 11). M. D. rappelle qu'en janvier 1895 il écrivait : « Il est fréquent de rencontrer, dans les miniatures flamandes ou françaises, des suites de lettres... qui n'ont aucun sens. Quelquefois cependant il s'y cache un nom d'artiste. » Donc, *a priori*, la recherche de ces noms n'est pas chimérique. « Le point extrêmement délicat, est d'arriver à séparer le bon grain de l'ivraie... Les espèces doivent être examinées une à une, sans parti-pris. Un premier danger à redouter, ce sont les illusions d'optique... Le système qui consiste, dès qu'on rencontre inscrit sur une miniature quelque chose qui ressemble à un nom ou à un prénom, à proclamer *ipso facto* qu'on est en présence d'une signature d'artiste, est un système contraire aux règles de la saine méthode ». Il ne faut pas seulement qu'il y ait un nom authentique, mais un mot marquant l'acte de peindre, ou encore une pièce d'archives s'appliquant au manuscrit sur lequel on lit le nom ou le prénom. — On sent assez que ces prudentes réserves, que j'abrège beaucoup, visent surtout es procédés et les conclusions de M. de Mély, dont le nom n'est pourtant pas prononcé. Assurément, aucun savant n'est tenu de s'engager dans une polémique ; mais le silence aussi est une forme de polémique, et ce n'est pas la plus instructive pour le public. En présence d'un gros ouvrage comme *Les miniaturistes* de M. de Mély, dont j'ai cru devoir, malgré mon peu de compétence, rendre compte avec détail (*Revue*, 1915, I, p. 347-350), on eût voulu qu'un des spécialistes les plus autorisés prît la plume pour séparer « sans aucun parti-pris préconçu » le bon grain de l'ivraie. Des considérations générales, fussent-elles d'une impeccable sagesse, ne valent pas, pour éclairer ceux qui ont besoin de l'être, l'examen des « espèces ». On me permettra de joindre ce regret aux remerciements et aux compliments dus à l'auteur.

S. R.

Louis Hourticq. *Les tableaux du Louvre*. Histoire. Guide de la peinture. Paris, Hachette, 1921 ; in-12, 172 p., avec très nombreuses gravures. — Excellent petit guide illustré, œuvre d'un savant qui sait parler au public sans renoncer à la précision et à la critique. Décidément, l'auteur n'aime pas Cranach (p. 85). P. 81, il attribue la *Salutation angélique* (n. 2202) au prétendu maître de Flémalle; mais Friedlaender a parfaitement raison d'y voir un Rogier (*Von Eyck bis Bruegel*, p. 185). Le même érudit attribue sans hésitation les *Damnés* (n. 1990) à Thierry Bouts, auquel il donne encore, outre la *Lamentation* (2196), une Vierge assise (p. 186). Pourquoi les *Noces de Cana* seraient-elles de « atelier » de G. David ? C'est un G. David de la plus belle eau.

S. R.

Henri Focillon. *L'Art bouddhique*, Tome I de la série *Art et Religion*. Paris, Laurens, 1921 ; in-8, 164 p., avec 24 pl. — Ceci n'est pas un manuel d'art bouddhique, mais « un essai sur l'esthétique de cet art, une étude des rapports entre la pensée religieuse et les formules plastiques et techniques qu'elle a tantôt inspirées, tantôt reçues du dehors et modifiées » (p. 2). L'art bouddhique est à la fois une mythographie anecdotique et l'expression d'une haute pensée (p. 12). Religion athée, le bouddhisme crée sa *Légende dorée* et par là toute une iconographie nouvelle (p. 28). La conversion du roi Açoka (264-227) lui donna les moyens matériels de se manifester et de s'enrichir. Le fonds brahmanique sur lequel se développa l'art bouddhique est mal connu ; mais il est certain qu'on doit à ce dernier deux types d'édifices originaux, le *stupa* (reliquaire) et le *sangharama* (couvent). C'est du *stupa* qu'est née la pagode, par l'imposition, au sommet, d'un mât où s'enfilaient plusieurs étages de disques parasols. « Des peuples supérieurement habiles dans l'art des charpentes et notamment les insulaires de l'Est, purent développer ce thème avec la plus aérienne complexité » (p. 36). Dans l'histoire de la sculpture bouddhique, on distingue l'école indo-persane (Sanchi, Amravati) et l'école gréco-romaine du Gandhara (Pendjab). La première ne figure jamais le Bouddha, mais seulement des symboles qui le rappellent; la seconde a pour sujet unique la légende du fondateur et en représente les épisodes en haut-relief. « Cela, c'est proprement le don méditerranéen, le sceau du génie hellène, cet athlétique modeleur de volumes » (p. 59). Par là, « la sculpture indienne cesse d'être exclusivement décorative... Du simple relief, elle passe à la statuaire... Au-dessus des rêves de l'Asie, elle dresse l'extraordinaire image du Bouddha... assis à l'indienne sur le lotus épanoui » (p. 60). Ici j'interviens pour réclamer contre la phrase suivante (p. 61) : « L'ancêtre lointain du dieu nouveau, c'était vraisemblablement quelque Apollon hellénistique ». Non, c'est impossible, il n'y a rien de pareil dans l'art hellénistique. L'ancêtre ne peut être qu'une très archaïque statue ionienne choisie comme modèle à cause de son archaïsme même (cf. *Cultes*, IV, p. 63).

Les types gréco-bouddhiques du Gandhara ne sont pas restés immuables ; les artistes locaux s'en sont inspirés et les ont modifiés à l'infini, tandis que s'accroissait sans mesure le panthéon bouddhique par le pullulement des saints ou *bodhisattvas* (d'où le chinois *poussah*), des apôtres, des patriarches ermites, pèlerins, etc. « Chaque folklore a fait entrer de biais dans la religion bouddhique ses génies protecteurs et ses divinités populaires » (p. 68).

De cette imagerie touffue, les élites extrême-orientales dégagent une plastique frappante qui a sa source dans l'art gréco-bouddhique, mais le dépasse.

En Chine, Confucius était l'antithèse même du Bouddha (551-479). L'art confucéen est une parure de l'existence quotidienne (p. 72). Mais déjà Lao-Tseu (580-530) avait « spiritualisé le génie chinois » et le taoïsme, issu de lui, ouvrit la porte aux influences bouddhistes. Pour qu'elles devinssent prépondérantes, il fallut pourtant attendre huit siècles.

Le bouddhisme chinois est surtout le bouddhisme du Nord, doté d'une iconographie très riche qui s'est répandue, de la haute vallée de l'Indus, dans l'Asie centrale et le Turkestan chinois (p. 81). Là fleurit, jusqu'au XIe siècle, un

civilisation bouddhique brillante, en relation etroite avec les monuments gandhariens. La Grèce est morte, mais elle fait encore des conquêtes sous les Weï et sous les Thang; le bouddhisme sert de véhicule à la progéniture orientale de l'art hellénique, qui s'épanouit surtout en Corée et au Japon. « Le véritable territoire de cet art grec d'Asie est là, et dans l'archipel volcanique où une élite humaine se recueille et en interprète les leçons » (p. 87).

Une autre forme d'art pleinement bouddhique elle aussi et d'une originalité plus asiatique se développait sous les Wang dans la Chine du midi avec l'encre et le pinceau (p. 89). La philosophie Tchou (en japonais, *Zen*), idéaliste, mais non mystique, exerce une grande influence sur le développement de la peinture de paysage. En opposition avec elle, le mysticisme Thyen-thaï (en japonais *Tendaï*) poussait à l'excès du symbolisme, détachait de la nature. « Le passage du naturalisme idealiste au pur mysticisme et la renaissance ultérieure de l'idéalisme semblent, en quelque sorte, toute l'histoire de la peinture » (p. 91).

Une tradition ininterrompue relie les peintres des Tchan, sous les Thang, à Hokousaï. Leur art, prodigieusement sobre, est aussi l'école du plus haut raffinement et « l'instrument du contact le plus délicat entre l'âme humaine et la nature ».

La Chine des Song (depuis 960) est tout imprégnée du bouddhisme zéniste, en opposition formelle avec le confucianisme. Peintres et potiers subissent et traduisent « le même courant de naturalisme éperdu et d'amoureuse observation, la même tendance à capter, dans le réseau de quelques traits, le rythme de la vie » (p. 103). L'avènement d'une dynastie mongole (1280) remit en honneur le confucianisme et l'art réaliste. Le réveil national des Ming (1368-1664) ne profita pas à l'art bouddhique, peut-être parce qu'ils transportèrent la capitale de Nankin à Pékin, place d'arme tartare, citadelle du confucianisme (p. 108) « Les idées, les intentions, le maniérisme scolaire envahissent la peinture... C'est au Japon, dans son art, dans toute sa vie sociale, ce merveilleux chef-d'œuvre, qu'il faut aller étudier désormais la grande pensée d'Asie; c'est là qu'elle s'épanouit... C'est là que nous trouverons la plus haute conciliation des deux formes qui animent l'art extrême-oriental : l'idée de l'éternel repos, l'idée du changement éternel » (p. 109).

Arrêtons ici ce centon; arretons-le à regret, car l'art bouddhique et le génie japonais ont inspiré à M. Focillon de bien belles pages. Non seulement le bouddhisme humanisa le vieux Shinto japonais, mais il aiguisa le sentiment de la nature et enseigna l'art de contempler. L'art japonais, éminemment spiritualiste, est un art de suggestion et de synthèse expressive; sous la réalité il cherche et traduit la vie. Loin de « l'écrasante profusion » de l'art hindou, il parle à l'âme en ne disant aux yeux que ce qu'ils peuvent lui transmettre de plus significatif, de plus essentiel : l'âme même des choses. L'estampe japonaise à sujets profanes est imprégnée de l'esprit bouddhique; c'est en elle qu'il a trouvé peut-être son expression la plus pure et, comme le dit l'auteur, une forme classique et communicable...

Livre excellent, à lire et à faire lire.

S. R.

Dr Henri Codet. *Essai sur le collectionisme*. Paris, Jouve, 1921 ; in-8, 163 p. — Voila les collectionneurs avertis ; ils ne sont pas tous fous, mais ils voisinent avec d'autres qui le sont. Le collectionneur confine au collectionomane et ce dernier cède à une manie qui, chez divers types d'aliénés, s'appelle le « pseudo-collectionisme électif ou diffus ». L'auteur cite des exemples amusants et instructifs de toutes les variétés, morbides ou non, de collectionisme, qui peut se compliquer, on ne le sait que trop, de kleptomanie. Le collectionneur, comme l'ivrogne, est impénitent ; qui a bu boira. « A l'ordinaire, le collectionisme, une fois installé, tend à persévérer. Ainsi cet abbé de Marolles qui vend, en 1666, pour la Bibliothèque royale toute sa riche collection d'estampes, s'empresse-t-il d'en reconstituer une nouvelle. Celle-ci, peu d'années après, « n'atteint qu'au nombre de 111.424 pièces » (Cl. de Ris). Avec un moindre développement, le fait n'est pas exceptionnel. » D'accord.

P. 25, l'auteur prétend que, d'après Clément d'Alexandrie, Hellanicus de Lesbos « aurait rapporté l'exemple de la reine Atossa qui collectionnait des autographes. » Vérification faite (*FHG*. I, 68), il n'y a là rien de vrai : Atossa aurait seulement été la première épistolière, [πρώτην] ἐπιστολὰς συντάξαι, διὰ βίβλων τὰς ἀποκρίσεις ποιεῖσθαι.. S. R.

Eugène Bacha. *La loi des créations*, Paris, Alcan, 1921 ; in-8, 87 p. — Ce qui, dans ce mémoire, intéressera les archéologues, c'est l'application à l'histoire de l'art de la théorie générale de l'auteur : « La loi des créations, qui ne réalise que des contraires, impose, à un moment donné, la découverte d'un principe antithétique. » Ainsi les vases à figures rouges remplacèrent les vases à figures noires ; la voûte romane remplaça la toiture basilicale et fut elle-même remplacée par la voûte à nervures ; l'art monumental et décoratif du XVIIe siècle « engendré, de toute nécessité, par l'art du siècle précédent », créa non moins nécessairement son contraire, le style Louis XV. « L'invention d'un nouveau principe d'art, si libre en apparence, est l'effet irrésistible d'une même cause permanente ; elle est due à la recherche instinctive, involontaire des représentations contradictoires à celles qui ont été immédiatement réalisées. Un art marque sa vitalité par la production de séries consécutives d'œuvres, basées sur des principes opposés. » Il y aurait fort à dire là-dessus, car cette manière de voir méconnaît un peu l'évolution lente et, pour ainsi dire, souterraine qui se manifeste, un beau jour, par d'apparentes nouveautés. Mais ce qu'écrit M. Bacha est toujours digne d'attention. S. R.

J. Hazzidakis et L. Franchet. *Tylissos à l'époque minoenne*. Paris, Geuthner, 1921 ; gr. in-8, 91 p., avec 48 fig. et 10 pl. — Tylissos ne peut rivaliser, comme site archéologique, avec Cnossos et Phaestos, mais M. Hatzidakis y a fouillé lentement, avec peu d'ouvriers, et les constatations qu'il a faites ont été contrôlées par M. Franchet. A la place des neuf divisions de sir A. Evans, il n'en a distingué que trois, la 1re phase du Min. moyen (II) se confondant avec Min. I et la fin du Min. moyen se reliant aux deux premières phases du Min. III. Le troisième étage est formé exclusivement par le Min. III. Cela concorde avec les divisions adoptées en 1916 par M. Franchet :

Néol. ancien. — Néol. récent. — Enéol. (M. I, 1, 2). — Bronze I (M. I, 3 ; M. II, 1). — Bronze II (M. II, 1-3). — Bronze III (M. II, 3 — Min. III, 1, 2). — Bronze IV (M. III). — Fer I (Epoque géométrique).

Dans deux édifices ou palais (plan aux p. 8-9), on a trouvé :

1° Des rangées de *pithoi* au rez-de-chaussée, dont l'un porte sur l'épaule une tête de taureau (*bos primigenius*) en relief ;

2° Des *skyphoi* et des *amphores*, ainsi que d'autres vases du type *pyxis*, *prochous*, *cratère*, *coupe*, *œnochoé*, *encensoir*.

3° Trois tablettes à inscriptions ; sur l'une d'elles (p. 41) apparaît pour la première fois un signe en forme de char à quatre roues.

4° Une dizaine de pierres gravées et percées (antilope, femme dansant).

5° Quelques empreintes en terre cuite dont une remarquable (lions combattant un taureau).

6° Objets de pierre, entre autres support de table d'offrande en stéatite, lampe, marteaux votifs, pommeau d'épée en brèche rougeâtre, rhyton en obsidienne, deux haches polies.

7° Quatre chaudrons de bronze ; lingot de cuivre ; strigile doré ; statuette d'adorant en bronze massif ; décor en ivoire d'un coffret (p. 61).

8° Fragments insignifiants de peintures murales (pl. 7-10) ; ces peintures devaient être importantes.

9° Quelques figurines en terre cuite, entre autres une robe votive.

10° Deux tables de potier (têtes de tour), en marbre et en terre cuite. La faune, étudiée par M. C. Keller (de Zurich) comprend *Bos primigenius*, *Capra aegagrus creticus*, *Sus scrofa ferus*, etc. Le mouton, la chèvre et le porc faisaient le fonds des repas à Tylissos.

L'opuscule se termine par la description des tombeaux crétois de l'âge du bronze, qui ont donné des *larnax* peints, un *pithos* à décor en spirales, un vase à étrier, une gemme en sardonyx ornée de gazelles, etc.[1].

S. R.

M. Mackeprang. *Vases sacrés émaillés d'origine française*. Copenhague Aage Marcus, 1921 ; gr. in-8, 13 p. et 8 pl. — Le Musée national danois possède depuis longtemps un petit trésor de vases sacrés français du XIVe siècle, burette, calice et patène, en argent couvert d'émaux translucides qui ont souffert. M. Marquet de Vasselot, après d'autres, en a parlé dans l'*Histoire de l'Art* dirigée par M. A. Michel (t. II, p. 982) ; il a publié la patène et la burette sous une face. La brochure que voici, admirablement illustrée, reproduit le tout sur 8 planches et apporte tous les éclaircissements nécessaires, bien que la question de l'origine reste très obscure, car on n'a pas encore retrouvé ailleurs le nom du Frère *Petrus Regneri* mentionné aussi sur la patène. Une fois ce fait signalé à l'attention, on peut espérer que le personnage en question sera quelque jour identifié.

S. R.

1. Le texte de cet opuscule est traduit du grec ('Εφημ. 1912) et de l'allemand (*Ath. Mitth.* 1913), mais avec beaucoup d'additions et de corrections. L'index est mal fait ; il y a de nombreuses fautes de détail dans les transcriptions de nom.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

Relatives à l'Antiquité romaine

1921

1° PÉRIODIQUES

Annual of the British School at Athens, XXIII, 1918-1919.

P. 67-97. M. N. Tod. Inscriptions découvertes en Macédoine dans la zone britannique, pendant les années 1915-1919.

P. 73 et pl. XIII. Près d'Aivatli, au sud de la route de Salonique à Serres.

1)

Η ΠΟΛΙϹ
ΜΑΝΙΟΝ · ϹΑΛΑΡΙ
ΟΝ · ϹΑΒΕΙΝΟΝ · ΤοΝ
ΓΥΜΝΑϹΙΑΡΧΟΝ
ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΕΝ ΤΕ ϹΕΙΤΕΝΔΕΙΑΙϹ
ΠΛΕΙϹΤΑΚΙϹ ΠΑΡΑΓΕΠΡΑΚΟΤΑ ΠΟΛΥ
ΤΗϹ ΟΥϹΗϹ ΤΕΙΜΗϹ ΕΥΩΝΟΤΕΡΟΝ ΚΑΙ ΤΑΙϹ
ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΤΩΝ ϹΤΡΑΤΕΥ
ΜΤΩΝ ΔΙΟΔΕΙΑΙϹ ΠΑΡΑϹΧΟΝΤΑ ΕΙϹ ΤΑϹ
ΑΝΝΩΝΑϹ ϹΕΙΤΟΥ ΜΕΔ · Υ · ΚΡΙΘΩΝ · ΜΕΔ · Ρ
ΚΥΑΜΟΥ ΜΕΔ · Ξ · ΟΙΝΟΥ ΜΕΤΡΗΤΑϹ Ρ ΠΟΛΥ ΤΗϹ
ΟΥϹΗϹ ΤΕΙΜΗϹ ΕΥΩΝΟΤΕΡΟΝ ΚΑΙ ΕΙϹ ΤΗΝ ΤΟΥ ΓΥ
ΜΝΑϹΙΟΥ ΕΠΙϹΚΕΥΗΝ ΔΟΝΤΑ ΔΗΝ · · ΤΟ · ΚΑΙ
ΕΝ ΤΑΙϹ ΕΟΡΤΑΙϹ ΕΠΙΔΟΜΑΤΑ ΔΟΝΤΑ · ΤΟΙϹ
ΤΡΙΚΛΕΙΝΟΙϹ ΒΟΥΛΕΥΤΩΝ ΚΑΙ ΑΠΟ ΠΟΛΙ
ΤΑΡΧΙΑϹ ΚΑΙ ΠΟΛΕΙΤΑΙϹ ΤΟΙϹ ϹΥΝΕϹΤΙΑΖΟ
ΜΕΝΟΙϹ ΚΑΙ ΕΝ ΤΑΙϹ ΛΟΙΠΑΙϹ ΧΡΕΙΑΙϹ ΤΑΙϹ
ΕΙϹ ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ ΕΥΧΡΗϹΤΟΝ ΠΟΛΛΑΚΙ ΓΕΝΟΜΕΝΟΝ
ΔΙΑ ΕΠΙΜΕΛΗΤΩΝ ΠΕΡΕΙΤΑ ΤΟΥ ΦΙΛΑϹ ΤΟΥ
ΚΑΙ ΒΙΗϹΙΟΥ ΚΑΙ ΗΡΩΔΟΥ ΤΟΥ ΒΕΙΘΥΟϹ
ΕΤΟΥϹ ΘΞϹ

L. 1 : il s'agit sans doute de la ville de Thessalonique. — L. 21 : la 269ᵉ année de l'ère macédonienne est l'année 121 ou 123 ap. J.-C. ; le mot Καίσαρος à la ligne 8 se rapporte donc à l'empereur Hadrien.

P. 85. A Erisso (Acanthus).

2) αυτοκρατορι
καισ Α ρι
θΕΩΙ ΘΕΟΥ υιωι
ΣΕΒΑΣΤΩ Η ΠΟΛΙΣ
ΚΑΙ ΟΙ ΣΥΝΠ᾿ΑΓΜΑΤΕΥ
ΟΜΕΝΟΙ ΡΩΜΑΙΟΙ ΚΑΙ
ΟΙ ΠΑΡΟΙΚΟΥΝΤΕΣ

L. 4 : il s'agit de la ville d'Acanthus. — L. 4 6 : mention d'un *conventus* de *negotiatores Romani.*

P. 91. A Mekes.

3) .... και ΣΑΡΑ   ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ · ΤΙΒΕΡΙΟΝ
...... ΟΝ   ΚΑΙΣΑΡΑ · ΘΕΟΥ ΣΕΒΑΣΤου
...... ΟΝ   ΥΙΟΝ · ΣΕΒΑΣΤΟΝ
.. και ΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΘΕΟΥ ΚΑΙ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΚΟΥ
.... ΟΥ ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΟΥ · ΕΤΟΥΣ · Γ · Ν · ΣΕΒΑΣΤΟΥ
..... ΡΟΣ · ΚΑΙ ΙΟΥΛΙΑΣ · ΣΕΒΑΣΤΩΝ · ΤΟΥ ΚΑΙ Θ · Ξ · Ρ

Date de l'inscription, d'après l'ère macédonienne : 21 22 ap. J.-C.

P. 95. Inscription de Philippi, provenant des fouilles françaises.

(4 ISIDI · REG SAC
OB HONOR DIVIN ·
DOMVS · PRO · SALVTE ·
COLON · IVL · AVG · PHILIPPIENS ·
Q MOFIVS EVHEMER
MEDICVS EX IMPERIO
P · S · P · IDEM SVSSFLIA · IIII ·
LOCO · ADSIG · D D ·

L. 4. *Colon(iae) Iul(iae) Aug(ustae) Philippiens(is).* — L. 7 : *p(ecunia) s(ua) p(osuit), idem su[b]s[e]l(l)ia IIII.* — L 8 : *loco adsig(nato) d(ecreto) d(ecurionum).*

ATHENAEUM, STUDII PERIODICI DI LETTERATURA E STORIA, VI, 1918.

P. 44-47. A. Amante et C. Pascal. Observations sur l'épitaphe de Florentius (*Notizie degli Scavi*, 1914, p. 228).

ATTI DELL' ACCADEMIA DEI LINCEI, MEMORIE, SCIENZE MORALI, série V, vol. XVI, 2, 1920.

Ett. Pais : *Liber coloniarum.* Étude sur les colonies romaines d'Italie, d'après la confrontation des textes du *Liber* et des inscriptions. Contrairement à Mommsen, l'auteur fait ressortir la valeur des renseignements contenus dans le *Liber.*

ATTI DELLA SOCIETÀ PIEMONTESE DI ARCHEOLOGIA E BELLE ARTI, IX, 1918.

P. 125-128. G. Assandria. Fragment d'inscription provenant d'Augusta Bagiennorum.

5)

.... S · PRAEF ....

..... TVM · EX QVO · AC .....

L'éditeur croit qu'il s'agirait d'un *prae[fectus gentilium Sarma]tum*, mais dans la *Notit. Dignit. Occ.* XLII, à laquelle il renvoie, on lit : *Sarmatarum*, et le texte, d'après l'aspect des lettres, paraît antérieur au IVe siècle. M. J. Colin proposerait de lire à la ligne 2 : *[aquaeduc]tum ex quo aq[ua.*

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, LXXVII, 1920.

P. 99-107. Ant. Blasquez. Quatre plaques de terre cuite, brisées chacune en plusieurs morceaux, mais très lisibles, appartenant à la collection de D. Sebastian de Soto Posada (fac-similés photographiques peu nets). Elles portent l'indication du tracé de plusieurs voies romaines, avec les chiffres des distances.

6) ... L VII GEMINA AD PORTVM BLEDIVM
RHAN · A VII MILIAS
AMAIA XVIII
VILLECIA V
LEGIO ... V
OCTAVIOLCA V
IVL · OBRICA X
ARACILLVM V
R▓TVSRIE
II VIR

7) VIA LVCO AVGVSTI AD IRIA
PONTE MARTIAE XI
B R E V I S XIII
A S E C O N I A XI
I R I A X
VIA LVCO AVGVSTI A*d dactonium*
AQVAE QVINTIAE . .
D A C T O N I V M . .
C · LEP · M
I I · V I R

8) VIA ASTVRICA *ad* EMERITA AV*gusta*

BEDVNIA	VII MILIAS
BEGECIO	X
VICO AQVARO	X
OCEDOLVR*o*	XI
SABARIAM	VIII
SALM*antica*	XI
SENT*i.c a*	..
ADLI*ppo.s*	..
CAEC*ilio uico*	..
CAPARA	..
RVSTICIANA	..
TVRMVLVS	X
CASTRIS CAE*cil*	..
AD SORORES	..
EMERITA	XII

9) VIA ASTV*rica* AD BRACA*ra*

ARGENTIOLVM	V MILIAS
PETAVO*nium*	VIII
VENI*atia*	...
COM*pleut*ICA	XII
ROBO*re*TVM	XII
AD AQVAS	XV
AQVIS ORIGINIS	VII
SALA*ci*A	X
BRACARA	XII
C · LEP · M · II · VIR	

Malgré certains détails surprenants les documents paraissent authentiques. La route de *Lucus Augusti* à *Dactonium* ne figure pas sur l'Itinéraire d'Antonin; pour les autres routes les chiffres des distances ne concordent pas toujours avec ceux de l'Itinéraire. Quelques-unes des localités mentionnées sur ces tessères étaient jusqu'ici inconnues ou non identifiées; *Dactonium* correspond aux ruines du Pico di Santa Barbara, les *Aquae Quintiae* ou *Quintinae* aux bains de Guntin, près du rio Ferreira. Au bas de trois tessères est inscrit le nom du duumvir qui les a fait établir, *C. Lep..... M.....*

P. 400-409. D. C. Moran. Inscriptions de la province de Salamanque. A Hinojoso de Duero. Funéraires. Quelques noms intéressants.

P. 404.

10) CLOVTIVS
DOVITIIRI
F · AN · LXV
STTL

L. 2 : *Doviteri.*

P. 407.

11) TANGIN
O TR*eb*. F
AN ////////

L. 2 : *Treb(ii) f(ilio)*

P. 408.

12) DOBITEI
NA AVXO
NI · F
· ANN XV
H · S · T · T · L L *sic*

P. 533. A. Blasquez. Au château de las Navas del Marquès; nouvelle lecture du *C. I. L.*, II, n° 2332.

P. 540. Du même. A Lancia, province de Léon, auprès de thermes antiques.

13) APOLLINI
SACRVM
ΓVMVM
SACRATVS

Cf. *C. I. L.*, n°s 1610, 2004, 4312 : autres dédicaces à Apollon. — L. 3 : *dumum* serait une forme barbare pour *domum*?

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1919.

P. 157. Ballu. A *Lambiridi* (Kherbet-Ouled-Arif). Mosaïques, avec une inscription grecque encadrée dans un rectangle; au dessus, autre texte dans les mêmes conditions, mais latin; troisième inscription :

14) V · C · VRBANILLAE

P. 159. Même ruine. Dans un médaillon circulaire.

15) I N V I D E
VIVE · ET · VID
E · VT · POSSIS ·
PLVRA · VI
DERE

P. 175. Carcopino. A quelques mètres du Tizi-Thar'oust (Kabylie).

16) IMP CAES
M · IVL · PHI
LIPPO IN
VICTO PIO
FELICI AVG
PONT MAX
TRIB POT
P P COL IVL
AVG RVSAZ
*l*EG VII · IMM
VIIII

L. 10 : *Aug(usta) Rusaz(u)* [*l*]*eg(ionis) VII im(munis)*.

P. 259. Chaillan. A Pèbre (Var). Mosaïque à trois panneaux.

17) *a*) QVI DVCIS VVLTVS ET NON LEGIS ISTA
b) LIBENTER ❦ OMNIBVS INVIDEAS
c) LIVIDE NEMO TIBI ❧ ❧

Ce sont deux vers de Martial.

ID., COMPTES RENDUS DES SÉANCES, 1920.

Mai.

P. XXI. Merlin. A Thapsus. Au fond d'une coupe d'argile.

18) PENTAPI
NIKA

P. XXXVII. L. Châtelain. A Volubilis.

19) · D · M · S ·
FL · T · FIL · GERM
NILLA · VOLVB ·
FLAMINIC · PROV
VIX · AN · LXXII · MENS · VI

P. XXXIX. Carton. A Thuburnica.

20) CORNELIVS
T · F · STELATI
FORO · POPILI
CAPRARIVS
L · VIII ·

P. XL, id.

21)
C · HERENNIVS
M · F · QVIR · FESTVS
VETERANVS · LEG
X · FRETENSIS · HO
NESTA MISSIO
NE DIMISSVS
PRAEFECTVS TIRO
NVM · IN MAV
(*sic*) RETANIAPRAEFT
TVS IVVENTVTIS
IIVIRVM · BIS · VIXIT
ANNIS LXXV · HSE

Novembre.

P. XVI. Carcopino. Sur un vase de terre cuite représentant une vieille femme avec un vase entre les genoux. Provenance : Mahdia.

22) AMOVI
NVSIC
MEDIAM
PVRESSI
VERTAS

Lecture proposée : *Amo vinu(m) ; sic mediam p(uellam) ures, si vertas.*

P. XIX. L. Châtelain. A Volubilis.

23)
IOMDIISDEABVSQ *immor*
TALIBVS ET GENIO IMP CAE*s*
M AVRELI *probi aug. n*
OB DIVTINA PACE SERVA*ta cum*
IVLIO NVFFVSI ETNVNC CONLO
QVIO HABITO CVM IVL MRZI
FRATRE EIIVSDEM NVFFVSIS RG
BAQVATIVM
CLEMENT VAL MRCELLIN*us*
V · P P P M · T CONFRMTA PAC*e ara*
M PCSVTEDEDICAT IDIBVS ARL
MESSALA ET GRATO COS

L. 7 : *r(egis) g(entis) Baquatium, Clement(ius) Val(erius) Marcellin[us], v(ir) p(erfectissimus), p(raeses) p(rovinciae) M(auretaniae) T(ingitanae), confirmata pa[ce, ara]m posuit et dedicavit idibus April(ibus), Messala et Grato co(n)s(ulibus).* Date : 280 ap. J.-C. Cf. *Ann. épigr.*, 1920,

nº 44, où il faut lire NVFFVZI.

P. XXIII. L. Poinssot. A Dougga.

24)

A · GABINIO · QVIR · DATO · P ·
FLAM · AVG · PERP · PATRONO ·
PAGI · ET · CIVITATIS · THVGGEN ·
CONDVCTORIS · PRAEDIORVM ·
REGIONIS · THVGGENSIS · OB · ME ·
CVRATORE · M · GABINIO · BASSO · F ·

L. 4. Lire *conductor*[*e*]*s*. Cf. Carcopino, *ibid.*, mai 1921, p. XX; l. 5 : *ob me*(*rita*).

25)

A · GABINIO
DATO FILIO ·
FLAM · DIVI
TITI · AVG · PA
TRONO PAGI
ET CIVITATIS PA
GVS ET CIVIT · THV*gg*.

P. XXVIII. Albertini. A Djemila.

26) *a*) C GEN
b) ETRIC

Dédicace à Tellus ou Venus *Genetrix*.

Id., 1921.

Janvier.

P. XIII et suiv. Milliaires de la région de Teboursouk.

P. XXIII. R. Cagnat. A Madaure.

27)

GENIO SA*nc*
TISSIMI *sena*
TVS OB *spectat*
A*m iust*ITIAM
SERVATAE DE
FENSAEQVE
PROVINCIAE
AFRICAE
DEC CONCILI

Cf. pour la restitution *C. I. L.*, VIII, nº 11017 et *Mél. de Rome*, 1914, p. 283. Le début du texte, encore inédit, a été retrouvé ultérieurement.

Février.

P. XIV. L. Poinssot. A Henchir-Kasbat.

28) IVNONI · CAEL*esti*
M MANLIVS APTVS IV
EXHEDRAM CVM COLVM*nis*
DE SVO FE*cit*

P. XVI. Même provenance.

29)

MERCVRIO
AVG SACR
Q · SECVNDI
MORINIS F
V · S · L · M

P. XVII. A Sbéitla.

30)

cellam PISCINALEM THERMARVM HIEMALIVM SQVALENTEM

Mars.

P. XIII. Albertini. A Cherchel.

31)

BALATERVS · MLI · F · CIVILIS
MELQVMENORVM · MIL
ES · CORTIS · VI · DELMATARVM
A · XXVIII · AERV · VIII · H · S · E · T · T · L ·

L. 1. *M[e]li ou M[i]li f(ilius). Civilis* paraît être ici pour *civis*. Les *Melqumeni* sont un peuple de Dalmatie (Plin., *H. N.*, III, 143; Ptolem., II, 16, 5). L. 4 : *a(nnorum) XXVIII, aeru(m) VIII.*

Avril.

P. IX. Carcopino. Nouvelle borne portant le nom de la *Colonia Iulia Augusta Rusazu legionis VII immunis.*

Mai.

P. XIII. Albertini. A Timgad. Inscription datée de la légation de C. Prastina Messalinus.

Du même, nouvelle copie du n° 117 de l'*Année épigr.*, 1910.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1919.

P. 118-124. E. Chénon. Sur le milliaire de Trouy (*C. I. L.*, XIII, n° 8940).

P. 181-182. A. Blanchet. Sur un dé d'argent à inscription, trouvé à Bavai et reproduit au *C. I. L.*, XIII, n° 10026^{85}; il est moderne.

P. 257-259. J. Toutain et J. Hannezo. Sur l'épithète de *Cocliensis* donnée à Bacchus dans une dédicace d'autel trouvée à Saint-Prex, canton de Vaud; ce doit être une épithète topique, dérivée d'un nom de lieu *Coclia* ou *Coclium*.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1917.

P. 103-124. O. Marucchi. Sur l'obélisque de la Piazza Navone. Observations sur les textes épigraphiques qui le concernent (*C. I. L.*, VI, n° 1138 etc.).

P. 168-192. R. Lanciani. Les portiques du Forum Holitorium (*C. I. L.*, VI, n°s 378 et 979).

P. 218-219. L. Cantarelli. Observations sur l'inscription de Volubilis reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1916, n° 42, et sur les interprétations de Cuq et De Sanctis.

P. 220-242. L. Cantarelli. Récentes découvertes de Rome et des environs; inscriptions déjà reproduites ici, pour la plupart, d'après les *Notizie degli Scavi*.

P. 228. Près du villino Sleiter, à l'angle de la via Tevere.

32) L · TERENTIO · L · F
AVG · BAGINNO
RVM · FRONTON
MIL · COH · VII · PR
> · MAGNI · VIX · AN ·
XXVII · MIL · AN · VIIII
H · F · C · MVN · B · M

L. 7 : *h(eres) f(aciendum) c(uravit) mu(nicipi) b(ene) m(erenti).*

Ibid. Même provenance.

33) D *m*
IVLIVS. . . . .
MIL · CL · PR
III · LIBERTATO
VIXIT · AN · L
OCHVS · III MA
ET · P · ÆLIV
LIVS · A

L. 3 : *triere Libertat(e) q[(ui)]*.

P. 229.

34)

*pom*PONIVS · BARB*arus*

. . . . . . DOMO · CL · CALE[illegible]

. . . . . . ANN · XXV · MIL · [illegible]

. . . . . . V · IN · COH · VII · [illegible]

. . . . . OPILI · VERRV *cosi*

. . . . . *s* ECVNDVS

. . . . FECIT

L. 2 : *domo Cl(audia) Cale[bus]*.

ID., 1918.

P. 165-168. A. Galieti. Le premier consulat de L. Catilius Severus (*Ann. épigr.*, 1911, n° 95) : en 115 ap. J.-C.

CLASSICAL JOURNAL, 1917 1918.

P. 515 520. J.-F. Ferguson. Sur l'expression *aere conlato*, son sens et les circonstances de son emploi ; relevé des textes épigraphiques où on la rencontre.

CLASSICAL PHILOLOGY, 1920.

P. 176-183. Edw. W. Fay. Sur l'inscription de la colonne de Duilius (à propos de l'article de T. Frank, même revue, 1919).

ID., 1921.

P. 34-50. D. Mc. Fayden. Le *princeps* et les provinces sénatoriales, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

CLASSICAL QUARTERLY, 1919.

P. 43-48. E. G. Hardy. *Lectio senatus* et *census* sous Auguste (*Monum. Ancyr.*, II, 2-11).

P. 49-51. E.-G. Hardy. Les théories du professeur Elmore sur les *professiones* de la table d'Héraclée.

ID., 1920.

P. 163 171. E. W. Fay. Sur les épitaphes des Scipions ; les deux premières sont plus récentes qu'on ne l'admet généralement, archaïstiques et non archaïques ; rédigées au dernier siècle de la République par Scipio Metellus ; un certain nombre de détails sont de faux archaïsmes.

P. 187-194. E. G. Hardy. Auguste et ses légionnaires : composition de ses armées, distributions de terres (*Monum. Ancyr.*, I, 16-19 et III, 22).

CLASSICAL REVIEW, XXXIII, 1919.

P. 1-9. W.-M. Ramsay. Une famille noble d'Anatolie au IVe siècle : inscriptions d'Antioche de Pisidie au nom de C. Calpurnius Collega Macedo, βουλευτής (*curialis*).

P. 49 53. H G. Evelyn White. Ostraka gréco-romains de Dakka (Nubie), l'ancienne Pselcis ; 23 numéros ; la plupart sont des reçus adressés par des soldats au fonctionnaire chargé de délivrer du vin (ou une somme d'argent équivalente) à titre de *cibarium* et appelé *cibariator*. Exemple :

P. 53, n° 13.

35)

Αντωνιος Ιεραξ δρομ[αδαριος]
Τ Λονγεινω Πετρων[ιω κιβαριατορι]
χαιρειν · ελαβον παρα [σου εκ του]
κιβαριου οινου τρικερα[μα $\overline{\beta}$? δηνα]
ριων πεντε οβο(λων) $\overline{\theta}$.........
νιδης στρα(τιωτης) $\frac{X}{P}$ Γλυκ[ωνος εγραψα]

L. 2 : T = *turma* ; l. 4 : le τρικέραμον, mesure de capacité, valant trois κέραμοι ; l. 6 : $\frac{X}{P}$ = *centuria*.

ID., XXXIV, 1920.

P. 33 34 J. Whatmough. Sur le sens du mot *spicifera* dans une inscription de Carvoran (*C. I. L.*, VII, n° 799).

ID., XXXV, 1921.

P. 65-66. J. Whatmough Propose de rétablir au *C. I. L.*, I, n° 1538 (VI, n° 335), l. 3 : [*in circo Flami*]*neo fecit*.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1920.

P. 40. E. Cuq. A propos du diptyque latin reproduit dans l'*Ann. épigr.*, 1919, n° 23. Il explique les abréviations : *d. c. r. e. e. b. t. s. s.* par : *descriptum et recognitum ex exemplo brevi tabulae suprascriptae*.

P. 77. P. Monceaux A Timgad, dans les ruines d'une chapelle.

36)

S V B V E *n i*
C R I S T E T V
S O L V S M E
D I C V S S A
N C T I S E T
P E N I T E N
T I B V S M A
R E M N I B
E E D B V S D E

L. 7. M. Monceaux explique : *Ma*[*t*]*re*(*m*) *manib*(*us*) *et pedibus de*[*fendentibus*].

P. 124 P. Monceaux. Inscription chrétienne de Bourkika, près de Miliana. Couvercle de sarcophage.

37)

PETITE ME · SA MARTVROV
RENATVS ET
OPTATA
PAS N
AET CO
ROI

Petite me(*n*)*s*(*am*) *marturou*(*m*) *Renatus et Optata. Pas*(*si*) *n*(*onas*) *A*(*priles* ou *Augustas*) *et coro*(*nati*).

P. 140 et suiv. L. Poinssot. Inscriptions d'Aunobari. Sur deux pierres juxtaposées.

P. 141 *a*).

38)

————————]IDIA
————————]INTER · AVNOBARI
TANOS · ET · IVLIVM REGILLVM · PRO
NVNTIASSE IN EA VERBA QVAE
INFRA · SCRIPTA SVNT ·
POST QVAE MARCELLVS PROCOS
COLLOCVTVS CVM CONSILIO DECRE
TVM EX · TABELLA · RECITAVIT ·
CVM ACTA · INTER · IVLIVM REGILLVM
ET AVNOBARITANOS CAVSA SOLVM
APVT ME CORNVTI DECRETVM · CLA
RISSIMI VIRI · PROLATVM SIT · NIHIL
EX EO · MVTARI · PLACET ·

P. 142 *b*).

39)

L · IVLIVS · CATVLLINVS · Q · POMPEIVS · PRIMVS · L · SEM
PRONIVS · FLACCVS · Q · CORDIVS · CLEMENS · M · CLADIVS · PHI
LIPPVS · L · NERATIVS · BASSVS · L · MARIVS · PERPETVVS · SCRIBA · QVES
TORIVS · SEX · SERIVS · VERVS · HARVSPEX · L · POMPONIVS · CARI
SIANVS · SCRIBA · LIBRARIVS · P · PAPENIVS · SALVTARIS ·
SCRIBA · LIBRARIVS ·

Au début du second document il faut restituer sans doute : *In consilio adfuerunt*; ni le proconsul Marcellus, ni Cornutus, sans doute un de ses légats, ne sont connus.

P. 180. Monceaux. A Lambèse, sur une croix grecque de bronze, scellée à la partie supérieure d'un bloc parallélipipèdique.

40)



Antiqua (= *antica*). *Postiqua* (= *postica*). *Antica* indique la ligne N.-S., *postica* la ligne E.-O. Ce sont des termes d'arpentage.

P. 191 et suiv. Delattre. Fouilles dans la basilique voisine de Ste Monique à Carthage. Inscriptions funéraires chrétiennes.

P. 268. Dr Carton. Graffite sur la panse d'un vase découvert à Carthage.

41)

SERVATE VITA
QVI AB OBNIBVS ZELATVR

P. 269 et suiv. R. Cagnat. Explication de ce graffite :

Servate, vita, qui ab obnibus (= *omnibus*) *zelatur. Servate* est le vocatif du nom d'homme *Servatus* et *vita* = ma vie, mon amour.

P. 285 et suiv. L. Poinssot Deux inscriptions de Tunisie.

P. 286. A Henchir-Aïn-Babouch, près de Téboursouk.

42) C I V I T A S
M I Z I G I
T A N^O R V M
C V M A I A C E N
T E S S V O S
P A S ∞ C C

L. 4. Comprendre : *Cum adjacentibus suis, pas(sus) mille ducentis.*

P. 228. A trois kilom. et demi à l'Ouest d'Aïn-Babouch.

43) IOVI ⊘ AVG
S A C R V M
PAGVS ⊘ AS
S A L I T A N
VS ⊘ V ⊘ S⊘

P. 295 P. Monceaux. Inscription chrétienne de Djemila.

44) NOMINA MAR*T*VRVM DONATI EMILIANI AVRELI
*theo*DOSI ARESIS · SOLAE · VICTORIAE XII K
AVG PAS · ET ARC III N M

L. 3. *Aug(ustas) pas(si) et arc(essiti) III n(onas) M(aias ou Martias).*

P. 326. R. Cagnat. Dans les thermes de Bulla Regia.

45) I A E M I *m* M I A *e*
C A E R V A E M I
l i a n a E F I D I *a n a e* C L A R I S
*simae et nobilissimae f*EMINÆ
*c. memmi fidi i*VL ALBI CONSVLARIS
*uiri patr*ONI ET ALVMNI FIL OB
*p r a e c i*PVAM OPERIS SVI THERMARVM
*magnifi*CENTIAM QVÆ PATRIAM
*suam e*XORNAVIT ET SALVTI CIVIVM
ICO CONSVLERE
*d i g n a t*A EST
BENE ET EIVS
*pa*TRONAE ET

P. 316. Albertini. A Djemila. Table de mesures.

46)

s e X T A R I VM	CAPITVM HORDEI	MOD*ium triti*
*u*INI ENEV HE	ENEVM HERODES V C	CI EN*eum hero*
RODES V C CO	C O N S V L A R I S	DES V *cconsula*
NS CONST.TVIT	C O N S T I I V I T	RIS *constituit*

a) [*Se*]*xtarium* [*v*]*ini eneu*[*m*] *Herodes v*(*ir*) *c*(*larissimus*) *cons*(*u*|*aris*) *constituit.*

b) *Capitum hordei eneum* etc.

c) *Modi*[*um triti*]*ci* etc.

P. 330. P. Monceaux. Épitaphe chrétienne de Madaure.

47)

in HVC TVMVLV
*duo f*RATRES POSITI
*theod*ORVS DIACONVS
*uix*IT ANNIS XXXVII ET F
*austi*NVS VIXIT ANNIS
. . . . V *a* MAVRIS OCC
*si e*T DIEPOSITI
. . . KALEDAS IVLI*as*

P. 425 et suiv. R. Cagnat et Ambrosi. Diplôme militaire des environs d'Algaiola (Corse), de 71 ap. J.-C.

P. 426.

48)

Face intérieure.

IMP · CAESER · VESPASIANVS · AVG P
ONTIFEX · MAX · TRIB · POT · II · IMP · VI · *p. p.*
COS · III D · ESIG IIII · VETERANIS QVI *mi*
LITAVERVNT · IN CLASSE MISENIENSE · SV
B SEX LVCILIO BASSO QVI · SENA · ET · VICENA
(*sic*) STIPENDIA · AVT · PIVRA · MERVERVNT · ET
SVNT · DEDVCTI · PAESTVM · QVORVM · NOM
INA · SVB · SCRIPTA · SVNT · IPSIS · LIBERIS · POS
TERISQVE · EORVM · CIVITATEM · DEDIT · ET · CO
NVBIVM · CVM · VXORIBVS · QVAS · TVNC
HABVISSENT · CVM · EST · CIVITAS · IS · D
A · TA · AVT · SI QVI · CAELIBES · ESSENT · CVM
(*sic*) EST · CIVITAS · IS · DATA · AVT · SIQVI · CAELIB
ES · ESSENT · CVM · IS · QVAS · POSTEA · DVXIS
SENT · DVM · TAXAT · SINGVLIS · SINGV
LAS · NONIS · APRILIBVS · CAESERE · AVG
VSTI · F . DOM · ITIANO · CN · PEDIO · CASCO · COS
BASLEL · TVRBELI · F · GALLINARIA · SARNIENSIS
DESCRIPTVM · ET · RECOGNITVM · EX T*abu*LA
QVAE · FIXA · EST · ROMAE IN CAPITOLIO IN
PODIO ARAE · GENTIS · IVLIAE
TAB · III · PAG · VI · LOC · XIX

P. 428.

Face extérieure

a)

imp. *c*ESER · VESPASIANVS AVG · PONTIFEX *Max.*
trib. pot. ii IMP · VI · P P · COS · III · DESIG · IIII
VETERANIS QVI · MILITAVERVNT · IN · CLASSE MI
SENIENSE · SVB · SEX · LVCILIO BASSO · QVI · SENA · ET VI
CENA · STIPENDIA · AVT · PLVRA · MERVERVNT · ET
SVNT DEDVCTI · PAESTVM · QVORVM · NOMINA
SVB SCRIPTA SVNT · IPSIS LIBERIS POSTERISQVE E
ORVM CIVITATEM · DEDIT · ET CONVBIVM · CVM
VXORIBVS · QVAS · TVNC · HABVISSENT · CVM · EST · CI
VITAS · IS · DATA · AVT · SI · QVI CAELIBES · ESSENT CVM · IS
QVAS POSTEA · DVXISSENT DVMTAXAT SINGVLI SING
NONIS · APRILIBVS CAESERE AVG F DOMITIANO *c*N
PEDIO CASCO COS BASIEL · TVRBELI · F · CALLINARIA · SA
RNIENSIS · DESCRIPTV · ET · RECOGNITV EX TABVLA AE
NEA · QVAE · FIXA EST · ROM · IN CAP IN POD · ARAE · GENTIS
IVLIAE · TAB · III · PAG · VI LOC · XIX

b)

TI IVLI FAB	CESTIANI	
C IVLI CORNEL	NIGRI	
M · VALERI	ALEXSANDN	(*sic*)
L · ALEXSANDRIM	AGNI MACEDONS	
L · VALERI	VERI	
L · LICINI	PVDENTIS	
L · RVFINI	CHAERËA*e*	

Date : 5 Avril 71.

Cf. un autre diplôme de la même date : *C. I. L*, III, p. 1959.

DISSERTAZIONI DELLA PONTIFICIA ACCADEMIA ROMANA DI ARCHEOLOGIA, série II, tome XII, 1915.

P. 26-46. O. Marucchi. L'inscription des Arvales trouvée à S. Chrysogone, au Transtévère (*Ann. épigr.*, 1915, n° 102), avec fac-similé à la pl. I.

P. 129-144. G. Bonavenia. Nouvel essai d'interprétation de l'inscription archaïque du vase de Duenos.

P. 207-318. N. Müller. La catacombe juive de Monteverde, sur la via Portuense, et les in-

scriptions grecques qu'on y a retrouvées.

ID., XIII, 1918.

P. 3-115. P. Styger. Étude d'ensemble sur le « monument apostolique » de la voie Appienne (catacombe de Saint-Sébastien); inscriptions païennes et chrétiennes; graffites des IIIe et IVe siècles.

P. 229-246 O. Marucchi Sur l'édifice antique de Préneste transformé en basilique et l'inscription du *C. I. L*, XIV, n° 2983.

ENGLISH HISTORICAL REVIEW, XXXVI, 1921.

P. 5-16. Miss Alice M. Ashley. Les *alimenta* de Nerva et de ses successeurs, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

ERANOS, ACTA PHILOLOGIA SUECANA, XIX, 1919.

P. 45-56. H. Armini. Observations sur les épithètes et les formules qui reviennent le plus fréquemment dans les inscriptions funéraires latines.

GERMANIA, KORRESPONDENZBLATT DER RÖMISCH-GERMANISCHEN KOMMISSION, II, 1918.

P. 8-10. Fr. Cramer. Sur les déesses Vercana et Meduna, nymphes des sources, mentionnées dans une inscription de Bertrich (Hettner, *Steindenkm.*, 111).

P. 10-13. A. Riese. Sur les surnoms *Valeria* et *Victrix* de la XXe légion (*C. I. L.*, XIII, n° 8707).

P. 25-28 E. Anthes. Inscription chrétienne de Goddelau dans le Ried (rive droite du Rhin).

49)

HIC *q*VIISCET IN PACE MATRO
NA NOMENE REMIC (*sic*)
O SIMVL CVM
F*i*LIIS *s*V*i*S DVCCIONI ET DER
STO DADILO *cu*M FILIIS SIVIS (*sic*)
TETVLV POSVERVNT

P. 59-60. Fr. Cramer. Inscription funéraire d'Ellingen, près de Mondorf (Luxembourg).

P. 77-83. E. Krüger. Le sanctuaire romain des divinités thermales de Baden-Baden (*C. I. L.*, n° 6296 *a*).

P. 108-111. B. Laum. Interprétation, d'après un bas-relief analogue de Capoue (scène d'*auctio*), du sujet figuré qui accompagne le n° 3968 du *C. I. L*, XIII.

P. 118. H. Finke. Sur le n° 11938 du *C. I. L.*, XIII, provenant peut-être de Bingen.

Id., III, 1919.

P. 15-17. F. Haug. Sur les divinités adorées à Baden-Baden (*C. I. L.*, XIII, n° 6296 *a*); cf. même revue, 1918, p. 77-83.

P. 48-51. S. Feist. Sur les noms germaniques de *Remico* et *Dadilo* dans l'inscription chrétienne de Goddelau (ci-dessus, n° 49).

P. 65-70. Ch. Huelsen. Monuments de Spire dans les dessins du Codex Pighianus à Berlin (*C. I. L.*, XIII, n°s 6101 et 6107).

P. 93. F. Kœpp. Dans les ruines de la villa romaine de Crames, près de Trèves, fragment de tuile estampillée :

50) SABAZIVS

P. 112-114. A. Oxé. Nouvelle lecture d'inscriptions métriques de Mayence (*C. I. L.*, XIII, n°s 11889 et 11895).

Id., IV, 1920.

P. 4-12. Oelmann. Sur le camp de l'*ala Vocontiorum* près de Soissons (*C. I. L.*, XIII, n° 3463).

P. 34-36. F. Drexel. Sur le sanctuaire de Pesch (*Ann. épigr.*, 1920, n°s 5 et 6).

P. 82. E. Anthes. Dans le *castrum* d'Alzei :

51) DEO
INVICTO
ADIVTORIVS
TERTIVS

P. 83-85. F. Drexel. Sur les pentes de l'Heiligenberg près de Heidelberg.

52) IN · H · D · DEO · MERCV
RIO · CIMBRIANO · Æ
DEM · CVM · SIGNO
TETTIVS · PERPETV
(*sic*) IVS · CARVS · V · S · L · L · M ·

P. 85. F. Drexel. Au musée de Bonn, inscription funéraire de Ueback.

Id., V, 1921.

P. 77-79. H. Jacobi. Sur les briques estampillées de la Saalburg au nom de la *cohors IIII Vindelicorum*.

Hermes, 1918.

P. 102-104. O. Cuntz. Sur le décret de Lété en Macédoine, en l'honneur de M. Annius (Dittenberger, *Sylloge*², I, n° 318). Il serait de l'année 120-119 et non de l'année 117.

P. 211-216. M. Bang. L'épitaphe du philosophe Julien (*C. I. L.*, VI, n° 9783) : allusion à la mort de Commode.

P. 221-224. H. Dessau. Sur l'âge requis pour l'exercice des fonctions municipales à l'époque impériale romaine ; note additionnelle, d'après les inscriptions et les textes littéraires et juridiques, à un article paru dans la même revue en 1916, p. 65.

P. 422-433. A. Stein. Ser. Sulpicius Similis préfet du prétoire (Dion Cassius, *Exc.*, LXIX, 19 et *Vita Hadr.*, 9, 5, 6) et d'Égypte (*C. I. L.*, III, n° 24; *Pap. Amherst*,

II, nos 64 et 65), de 107 à 113 ap. J.-C. environ.

Id., 1919.

P. 174-186. M. Bang. Sur l'expression *Caesaris servus*, à propos de l'inscription de Rome reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1913, n° 89); relevé des textes épigraphiques où elle se rencontre; on dit *Caesaris servus* parce que les esclaves impériaux appartiennent au prince à titre privé, en sa qualité de *paterfamilias*, et *Augusti libertus* parce qu'il intervient dans l'affranchissement à titre officiel, comme dépositaire de l'autorité impériale.

Id., 1920.

P. 319-321. A. Rosenberg. Sur l'inscription d'Adanda (Cilicie) reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1915, n° 51 : elle atteste que la Cilicie avait pour gouverneur sous le règne de Gallien un personnage de rang équestre.

Id., 1921.

P. 438-439. W. Morel. Sur deux inscriptions grecques du cimetière juif du Monteverde à Rome (n° 163 du recueil de N. Müller et Bees, 1919 : BENE ЄPЄTЄI = *bene [m]ere(n)ti*.

Izvestia na archeologitchesko Droujestvo (Bulletin de la Société archéologique bulgare), VII, 1919-1920.

P. 1-14. G. I. Kazarow. Monuments antiques de Bulgarie.

P. 1. Près de Kaménitza. Fragment d'une dédicace au dieu cavalier thrace.

53)

ΑΓΡΙW ΘΗW ΕΠηκοω
αΥΡ. ΜȣΚW.......

L. 2 : [Α]ὐρ(ήλιος) Μουκώ[ραλις], *cognomen* thrace.

P. 3. A Rasnik.

54)

ΗΡΑΚΛΗ ΒЄΙCΑΛΗΤΗ
νω ΜΟΝΤΑΝΟC ΔΙ
ΝЄΙΛΟΥ ΙЄΡЄΥC ΑΝЄ
θηκεν

L. 1-2 : le surnom de Βεισαλητηνός, donné à Héraklès, est d'origine thrace.

P. 9. Près de Dinikli.

55)

ȣ ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ ȣ
δεσΠΟΤΗ ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΓЄΙΚΑΙ
τιηνω αυΡΗΛιΟC ΑΠΟΛΛοΔωΡΟC
.......ΙΟΥ τΟΥ ΠΙΝΚΙCΟΥ
υΠЄΡ ЄΜΑΥΤΟΥ
σωτηριας ΚΑΙ ΓΥΝΑΙΚΟϹ
και του αυτου ΟΙΚοΥ ЄΥΧΑΡΙC
τηριον ΑΝЄΘΗΚΑ

L. 2-3 : Γειχαιτιηνός, surnom local d'Apollon.

P. 66-123. J. Ivanow. Fouilles de l'Ili-sarlik, près de Kustendil.

P. 74. A l'Asklépieion. Bas-relief représentant Asklépios et Hygie.

56)

En haut :

κΥΡΙΟΙC
ασκληΠΙW ΚΑΙ ΥΓΙΕια

En bas :

αιΛΙΟC ΑΝΤΙΟΧος

P. 81 et suiv. Même provenance. Autres textes grecs d'époque romaine.

P. 138. M. Bratchkova. A Guéchévo.

57)

. . . .
υπα]τευο[ντος
. . . .
κυριω απολλ[ωνι . . .
κ · αυ[ρ]ιδιο[ς]. . . . . .
βουλευτης κο[λ]ωνει[ας
δεβελτου ευχην

P. 147. B. Filow et J. Velkow. A Osmanlia, près de Sofia.

58)
ΥΠΕΡ ΥΓΙΑC ΚΑΙ CΩΤΕ
ΡΙΑC ΚΑΙ ΝΙΚΗC ΚΑΙ ΑΙ
ΩΝΙΟΥ ΔΙΑΜΟΝΗC
ΤΟΥ ΜΕΓΙCΤΟΥ ΚΑΙ
ΘΕΙΟΤΑΤΟΥ ΑΥΤΟ
ΚΡΑΤΟΡΟC ΚΑΙCΑΡ
ΟC ΜΑΡ ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΓΟΡδι
ΑΝΟΥ ΗΓΕΜΟΝΕΥ
ΟΝΤΟC ΤΗC ΘΡΑΚΩΝ
ΕΠΑΡΧΕΙΑC ΚΑΤΤΙ
ΟΥ ΚΕΛΕΡΟΥ Η CΕΡ
ΔΩΝ ΠΟΛΙC ΑΝΕCΤΗ
CΕ ΤΟ ΜΕΙΛΙΟΝ
ευΤΥΧΩC

JAHRESBERICHT ÜBER DIE FORTSCHRITTE DER KLASSISCHEN ALTERTUMSWISSENSCHAFT, tome 184, 1920.

P. 140-197. Rapport de M. Bacheler sur les recherches relatives aux monuments des anciennes langues italiques, de 1914 à 1920. Aux p. 175-187, revue des travaux récents consacrés aux plus vieilles inscriptions latines (cippe archaïque du Forum, chant des Arvales, etc.). Aux p. 188-192. travaux sur les inscriptions en vers saturniens.

JAHRESHEFTE DES ÖSTERREICHISCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS, XIX-XX 1919. BEIBLATT.

P. 43. G. Kazarow. Près de Sazla (Bulgarie), au-dessous d'un bas-relief représentant le cavalier thrace.

59)

ΑΥΡ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΗC CΥΝΤΩ ΠΑΤΡΙ ΜΑΡΤΙΑ
ΛΗ ΠΑΛΑΡ CΤΡΑΤΙΩΤΗ ΤΗ....,ΚΩΜΗ ΔΩΡΟΝ

Cf. *C. I. L.*, VI, n° 2386 *a*, *Viscar*, nom thrace rappelant celui de *Palar*; en Phrygie on trouve le nom de *Matar* (*Journ. of hell. Stud.*, 1899, p. 84).

P. 63. Ad. Hild. A Brigantium (Bregenz), sur l'emplacement d'un four de potier; estampille de briques, en forme de semelle :

60) CARINVS

P. 125-134. F. Lorger. Près de Lotschitz (environ de Cilli), dans un camp romain, estampilles de briques légionnaires de la *legio II Italica*, avec les noms d'*Ampliatus*, *Auspicatus*, *Fabianus*, *Fortunatus*, *Juvenis*, *Pompeianus*, *Quintianus*, et peut-être aussi *Me*(*lissus*), *Do*(*natus*).

P. 146. W. Schmid. A Flavia Solva en Styrie, en face du Forum :

61) GENIO
ATTIORVM
MARCIANI
ET
VITELLIANI
MARCELLVS
LIBERTVS

Sur les *Attii* de Solva, cf. *C. I. L.*, III, n° 5333.

P. 148. Même provenance, dans une boutique de potier, inscription sur une lampe.

62) ACCEN
DET FACEL
LAM QVI LV
CERNAM
NON HABET

P. 150. Même provenance. A l'amphithéâtre.

63) NEMESI
AVG ·
KANIVS
TERTVLINVS
V S L M

Cf. *Kanius Valentinus*, cité dans la liste des *centonarii* de Solva, V, 8 (*Jahreshefte*, XVIII, 1915, p. 107).

P. 279-294. V. Skrabar. Monument du culte des Lares, à Poetovio. Fac-simile photographique et commentaire d'inscriptions déjà connues.

P. 293-322. Rud. Egger. Un nouveau gouverneur de Dalmatie. Fragment d'inscription découvert à Salona en 1911. Restitution proposée :

64)
C IVLIO *c. f. fab. ale*
X I A N O *praef. coh. .....*
PETRAEO *r. trib. leg. .....*
PRAEF EQ *al. ..... proc. .*
AD · ANNO*nam augg. ostiis*
C · V · PRAE*f. aerari militaris*
LEG · LEG III *i fl. leg. pr. pr. pro*
VINCIAE*............. co*
MITI IMP *m. aurelii anto*
NINI IN B*ello germ. praef.*
ALIMENT*orum .... sodali*
ANTONIN*iano seueriano*
PRAEF ALI*ment. ii. leg. pr. pr.*
PROVIN*ciae ... partes*
PROCON*sulis agenti cos?*
PRAESIDI *clementissimo?*
M · AVRE*lius ....*
TRIB · COH *i mil. dalmatar.*
ANTO*ninianae*

C. Julius Alexianus dut être *praeses* de Dalmatie en 217 ap. J.-C. Il semble être issu d'une famille notable de l'Orient et s'est élevé jusqu'aux plus hautes charges de la carrière sénatoriale.

P. 323-328. Ed. Groag. Études prosopographiques. IV, Ducenius Geminus. Le rapprochement d'une dédicace mutilée d'Épidaure en l'honneur d'Esculape (*C. I. L.*, III, n° 7267) et d'une inscription de Narona en l'honneur d'A. Ducenius Geminus (Dessau, n° 9484) permet de rétablir le nom de ce personnage dans le premier texte.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, VIII, 1918.

P. 26-33. M. Rostowzew. Sur l'expression τειρώνων συντέλεια dans une inscription de Lydie publiée par Keil et von Premerstein (*Denkschriften der Wiener Akad.*, 1914, p. 87) ; comme dans l'*Hist. Eccles.* d'Eusèbe, IV, 34, le mot συντέλεια désigne ici une somme payée à l'État en remplacement du service militaire (*aurum tironicum*).

P. 53-102. R. Knox Mc. Elderry. La réorganisation de l'Espagne par Vespasien, d'après les sources littéraires et les inscriptions.

P. 107-145. W. M. Ramsay. Étude sur la province romaine de Galatie. II. Les dédicaces du sanctuaire d'Antioche de Pisidie; nouvelles observations sur le culte de Mèn Askaénos et le collège des *tekmoreioi* (cf. *Ann. épigr.*, 1913, n°s 62-66).

P. 179-182. A. H. Smith. Sur le bas-relief funéraire de L. Ampudius Philomusus (*C. I. L.*, VI, n°s 11595 et 34044).

ID., IX, 1919.

P. 86-94. R. Knox Mc. Elderry. Nouvelles observations sur la réorganisation de l'Espagne par Vespasien.

P. 95-101. G. H. Stevenson. Cn. Pompeius Strabo et la concession du droit de cité aux auxiliaires espagnols (*Ann. épigr.*, 1909, n° 30) : nouvelles observations.

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, XV, 1917-1918.

P. 1-77. H. Pomtow. Observations sur les nouvelles inscriptions de Delphes (la plupart d'époque romaine ; déjà connues).

P. 122-161. R. Grosse. Sur la hiérarchie des grades dans l'armée romaine aux IVe-VIe siècles de notre ère, d'après les textes littéraires, juridiques, épigraphiques; compléments au mémoire de Mommsen, *Das römische Militärwesen seit Diocletian*, dans l'*Hermes* de 1889 (*Gesamm. Schrift.*, VI, p. 206-283).

P. 214-215. E. Kornemann. Nouveautés sur le *Monumentum Ancyranum*. Signale la découverte, par Ramsay, d'une nou-

velle copie des *Res gestae*, à Antioche de Pisidie (cf. *Journ. of roman Studies*, 1916, p. 108-129). Résume ses propres théories sur la composition des *Res gestae* : les quatre premiers chapitres rédigés en 28 av. J.-C., au moment de la construction du mausolée des Julii; la suite composée à différentes époques, entre 23 av. et 6 ap. J.-C., sous l'influence des événements contemporains, en particulier des deuils survenus dans l'entourage d'Auguste, dont le mausolée reçoit de son vivant les restes de ses beaux-fils et petits-fils. L'histoire du texte liée à celle du monument.

P. 217-242. Fr. Blumenthal. Sur les *ludi saeculares*; discussion des conclusions de Schön, *Zu den römischen Săkularspielen*, programme de Vienne, 1913.

P. 256-302. H. Gummerus. Suite de ses études sur l'industrie romaine : orfèvres et joailliers, d'après les textes littéraires et épigraphiques.

P. 339-375. H. Dieckmann. La corégence de Tibère, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

Id., XVI, 1919 1920.

P. 109-177. H. Pomtow. Suite de ses observations sur les nouvelles inscriptions de Delphes (époque romaine).

MÉLANGES DE LA FACULTÉ ORIENTALE DE BEYROUTH, VII, 1914-1921.

P. 382 et suiv. Du Mesnil du Buisson et Mouterde. Inscriptions de Beyrouth.

P. 382.

65) τΥΧΗ
ΑΔΡΙΑΝΗΣ
ΠΕτρΑΣ
μΗΤΡΟΠΟλ

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE NÎME 7e série, XXXIX, 1918-1919.

P. 43-53. Mazauric. Les inscriptions nîmoises du musée de Brunswick (acquises par le duc de Brunswick vers 1755).

MNEMOSYNE, 1920.

P. 225-226. J. N. Map. Sur la *lex agraria* (*C. I. L.*, I, 2, 1², 585); à la l. 21, il propose de lire : *quom agro, quei trans Rubicone est, locaverunt*, au lieu de : *trans Curione*.

MONUMENTI ANTICHI DEI LINCEI, XXVI, 1, 1920.

P. 339-342. G. Calza. A Ostie. Estampilles d'amphores des premiers siècles de l'Empire ; mention des colonies de Leptis et d'Hadrumète, des *figlinae Asuleianenses* et *Cucum.* déjà connues par les fragments du Testaccio et des *figlinae Cufienses* (cf. *C. I. L.*, XV, n° 2697 : *Acucf*).

P. 347 et 370-374. Même provenance. Graffites, la plupart obscènes.

MUSÉE BELGE, 1921.

P. 50. Waltzing. A Vaux-lez-Cherain.

66)

D M
VITORIVS FLORENT
TINVS VITORI
O CAVPIO DECV
RIONI PATRI
FECIT SACERIVS
AMMAVSVS · A · G · S

Les mots *Sacerius* etc. ont été ajoutés après coup. L. 7 : *a(moris) g(ratia) s(culpsit)*, propose l'éditeur.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA, 1920.

P. 10. G. Calza. A Grado dans un édifice chrétien. Pavement de mosaïques :

Au centre, médaillon circulaire représentant une *cathedra* ; autour :

67)

SERVVS IHV XRI HELIAS EPS SCAE AQVIL · ECCL · TIBI · SERVIENS FEC

Servus Jesu Chr(ist)i Helias ep(iscopu)s s(an)c(t)ae Aqui(leiensis eccl(esiae).

Autour du médaillon central, cinq médaillons :

68)

LAVTVS	LAVREN	PETRVS	DOMI	IVSTINVS
LECTOR	TIVS DIACS	NOTARIVS	NICVS NO	NOTARIVS
VOTVM	VOTVM	VOTVM	TAR · VOT	VOTVM
SOLVIT	SOLVIT	SOLVIT	SOLVIT	SOLVIT

Au dessous, deux autres médaillons :

▨ RINIA	▨NVS
▨VS NOTA	▨ L · ÆRI
rius VO	▨*cum* SVIS
tum SOLVIT	VOTVM
	SOLVIT

P. 31 et suiv. G. Mancini, sur la voie Labicane, à 3 kilom. à gauche de la route à partir de Rome, dans des *columbaria*, inscriptions funéraires. A noter :

P. 36.

69)

|A| APOLLONIVS
NERONIS · SER
MAECENATIAN*us*

Il s'agit non de l'empereur Néron mais de Julius Nero, fils aîné de Germanicus et d'Agrippine.

|A| = peut-être Απ(ολλώνιος)

P. 40.

70)

TYRANNO · COCO
TI · CLAVDI · GERMANICI
VIX · ANN · XXVIII
VIOLA · CONTVBERNALI · SVO · FECIT

Ti. Claudius Germanicus, le futur empereur Claude.

P. 45 et suiv. G. Moretti. Inscriptions d'Ostie ; funéraires.

P. 99. Sticotti. A Montefalcone.

71) Q · TITA*eius*
MAXS*umus*
*fo*N · V *s. l. m*

71 *bis*) *font*I · SACR
*p*OBLICIVS
STATVTVS
V · S

P. 102. P. Sticotti. A S. Gertrude ad Pirum (sur la voie romaine d'Aquilée à Emona)

72) I O M
CORTAL L NO
LEG II ADIVTRICIS
//////////////////////
l. l. M · V · S

L. 2 : *cortal(i)* = *cohortali*, protecteur de la cohorte?

P. 107. P. Sticotti. A Pola. Tombes romaines.

P. 110. E. Galli. Près de Grève (province de Florence). Tombe d'un *sevir*.

P. 141. Paribeni. A Rome, sur l'Aventin. Formait le jambage d'une porte dans le couvent de Sainte-Sabine.

73) IMP · CAES · MARCVS ANTONIVS *gordianus aug.*
BALNEVM · SVRAE *ornandum curauit*

P 143 et suiv. Paribeni, Catacombe juive de la voie Nomentane, sous la villa Torlonia. Quelques inscriptions, dont les suivantes :

P. 147.

74)

ενΘΑΔΕ ΚΙΤΑΙ
ΔΙΟΦΑΤΟϹ ΓΡΑΜΜΑ
ΤΕΥϹ ϹΙΒΟΥΡΗϹΩΝ ЄΝ ЄΙ
ΡΗΝΗ Η ΚΟΙΜΗϹΙϹ ΑΥΤΟΥ

L. 3 : il s'agit de la synagogue des *Siburenses*. Elle est citée sur trois autres épitaphes de la même nécropole.

P. 148.

75)

ЄΝΘΑΔЄ ΚΙΤЄ ΑΙΟΥΤΩΡ ΓΡΑΜΜΑΤЄΥϹ
ϹЄΚΗΝΩΝ ЄΝ ЄΙΡΗΝΗ ΚΟΙΜΗϹΙϹ ΑΥΤΟΥ

Autre synagogue, celle des Σέκηνοι.

P. 151.

76)

ANЄIC · ΓЄ [redacted] ЄΙ
ΓЄΡΟΥCЄΙΑΡΧης
ΒЄΙωCAC ΟCЄιως
ЄΤΗ · Ξ Є

Ανεις = *Annius?*

P. 152.

77)

CRESCES SINICERIVS
IVDEVS · PROSELITVS
VIXIT · ANN · XXXV
DORMITIONE · ACCE
PIT · MAT · DVL · FLV *sic*
SVO · FEC · QVD IPS MIHI
DEB FACERE · VIII · KL
IAN

L. 5 : *mat(er) dul(ci) f(i)l(io) suo fec(it) qu(od) ips(e) mihi deb(uit) facere.*

P. 163. Paribeni. A Ostie.

78)

A R A M N Y M P H I S
S A N C T I S A M N I O N
AVGG · NN · SER · LIBERATVS
N V M I N E · E A R V M
G R A V I · I N F I R M I T A T E
V [redacted] O V E [redacted]
T [redacted] C [redacted] T [redacted] A [redacted]
F E C I T · D I C A V I T Q V E
[redacted] I D V S I [redacted] A N V L L I N O I I
E T F R O N T O N E · C O S

Date : 199 ap. J.-C. Au-dessous du texte est représenté un homme renversé par un chien.

P. 223. G. Mancini. Sur la voie Ostiensis.

79)

D *m*
VALERIO SECVND
IANVS NATVS
VICO LORI FEB
S VIX AN XXXV
M IN K PR ANV *mens.*
XI FEC*i*T ME VAL*erius*
INFELI*x*

L. 4 : *Vico Lori*, c.-à-d. à Lorium. *Feb... s.?* ; *m(ilitavit) in k(astris) pr(aetoriis) an(nis) V* ; l. 7 : *me(renti) Val[erius]*.

P. 229. Via Salaria, dans une galerie cimetériale.

80)

IN DEO PATRE OMNIPOTENTE M FECIT
VITALIO LIBERTVS VNVM CVM QVOD
VVLDEVS DOMINO SVO TAEOFILO
ET DOMINE PONTIANE TIMERENTIBVS
IN REFRIGERIVM

L. 1 : *m(emoriam)*.

P. 285. Gatti. A Rome, sur la voie Salaria, dans un columbarium.

81)

M · SERVILIVS
PARATVS
CONCINNATOR
A · SCAENA

P. 287. Mêmes parages.

82) L · FONIVS · CN · F · CN · N · ARG
MARCIA · C · F · CRISPI

P. 288.

83) D M
C · MARIO · C · F · AEMILIANO
CALAC B · TRIB · CHO · VIIII · PR · S · PISE
NI · VIXIT · ANN · XXX · MILITAVIT
ANN · VII · MENSIB · VIII
C · MANLIVS · GRATVS · HERES
EIVS · AMICO · ET · COLLEGAE
B · M · F

L. 3 : *Calag(urri)*.

P. 292. Via Trionfale.

84) SILVANO
SACRVM
M · ∅ ANNIVS
MARINVS
D ∅ D

P. 328. Orsi. A Buscemi, dans une des grottes sacrées consacrées aux Θεαὶ Παῖδες et à Ἀνάσσα.

85)
ΕΠΙ · ΑΜΦΙΠΟΛΟΥ · ΕΝ ΣΥΡΑΚΟΥΣΑΙΣ
ΑΠΡΟΥ ΣΕΞΤΙΟΥ ΑΥΓΟΥΡΕΙΝΟΥ
ΙΕΡΕΙΑΣ ΔΕ ΠΑΡΑ ΠΑΙΔΕΣΣΙ ΚΑΙ ΑΝΝΑ
ΜΑΡΚΙΑΣ ΚΑΙΚΙΛΙΑΣ ΑΡΤΑΜΙΤΙ ͻΥ ΕΙ
Λ ΚΟΡΝΗΛΙΟΣ ΑΚΥΙΛΑΣ ΥΠΕΡ ΕΑΤΟΥ ΚΑΙ (*sic*)
▨ΙΛΛΑΣ ΚΟΡΝΗΛΙΑΣ ΤΑΣ ΜΑΤΡΟΣ ΚΑΙ
ΥΠΕΡ ΜΟΥΣΤΙΑΣ ΟΥΟΛΟΥΜΝΙΛΛΑΣ ΤΑΣ
ΙΔΙΑΣ ΓΥΝΑΙΚΟΣ ΑΠΟΛΛΟΝΙ ΚΑΙ
ΠΑΙΔΟΙΣ ΚΑΙ ΑΝΝΑ ΕΝΥΠΤΡΟΝ ΑΝΕΘΗΚΕ

L. 4 : le 15[e] jour du mois d'Artemisios ; l. 9 : ἔνυπτρον, forme vulgaire de ἔνοπτρον, miroir.

P. 348. Taramelli. A Fordongianus (Sardaigne).

86) *imp. caesa*RI · AVG · *pont. max. tr. pot.*
*uniuersae ciu*ITATES · BARB*ariae*
*prae*F · PROVINCIA*e sardiniae*

Cf. *C. I. L.*, XIV, 2954 : *praefectus... civitatum Barbariae in Sardinia.*

NUMISMATIC CHRONICLE, 1919.

P. 199-200. Les puissances tribuniciennes de Néron. Le témoi-

gnage des monnaies prouve que dans l'inscription des Arvales du 1er janvier 60 (*C. I. L.*, VI, n° 2042), la mention TR · P · VII au lieu de VI n'est qu'une erreur du lapicide.

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, XXIV-XXV, 1918-1919.

P. 27-49. P. Romanelli. Monuments chrétiens du musée de Tripoli.

P. 38. A Zenghet-el-Hammam-el-Chebis.

87) BONA MEM
ORIA IEDNI
BI*x*IT
. . . *an*NORVM

L. 2 : le nom sémitique *Iednus* rappelle l'*Idnibal* (traduction du néo-punique *Adonibal*) de Sulci en Sardaigne, *C. I. L.*, X, n° 7513.

P. 40. Territoire des Ouled Brech.

88) BIBE ISSICVA
R QVIA MER
ERIS CVM FI
LI TVI SEMP
ET EIS RELII

L. 1 : (*v*)*i*(*v*)*e*; le nom sémitique *Issicuar* reparaît sous la forme *Iskuar* dans une inscription du musée de Constantinople (Joubin, *Catal.*, 1893, p. 55) provenant de la Tripolitaine. — L. 4 : *cum fili*(*is*) *tui*(*s*) *semp*(*er*). — L. 5 : fin incertaine.

P. 73-94. Fouilles récentes dans les catacombes romaines. Quelques inscriptions funéraires.

P. 73. Nouveau fragment d'une inscription de 359, déjà connue en partie (*Nuovo Bull.*, 1917, p. 116), provenant du cimetière de Saint Sébastien.

P. 86. Cimetière des saints Marcellin et Pierre sur la voie Labicane.

89) OPTATAE · CONIVGI
KARISSIMAE · BENE
MERENTI · SABINIAE · FIL · VIXIT
ANNIS · XXXIII · SEPVLTA IN REFRI ·
GERIO · XIII · KAL · MART · MESSALA · COS

Date : 506 p. C.

P. 87-94. Cimetière *Ad Decimum* sur la voie Latine, près de Grottaferrata ; épitaphes avec des noms qui sont les uns d'origine grecque, les autres purement latins.

ID., XXVI, 1920.

P. 5-31. O. Marucchi. Le tombeau des apôtres sur la voie Appia, d'après les dernières fouilles. Quelques inscriptions.

P. 51-64. Fouilles récentes dans les catacombes romaines et aux environs.

P. 51. Dans le jardin du couvent de Saint-Sébastien.

90) DIS · MAN ·
LOCVS · ADSIGNATV*s*
EX · INDVLGENTI*a*
ᴓ · POMPEI · FALCON*is*

L'*area* funéraire appartenait sans doute au consul de 193. (Dion Cassius, LXXII, 22).

PHILOLOGISCHE WOCHENSCHRIFT, 1921.

P. 982-984. Fr. Schemmel. *Fl. Magnus v. c. rhetor urbis aeternae* (*C. I. L.*, VI, n° 9858).

PHILOLOGUS, LXXIV, 1917 1918.

P. 472-473. A. Zimmermann. Nouvelles observations sur l'inscription de Duenos.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, XXXI, 1918 1919.

P. 37 W. Dale. Sur deux lingots de plomb trouvés à Clausentum (Bittern, près de Southampton).

A la partie supérieure, lettres en relief :

91) IMP · VESPASIAN · AVG

Sur le côté, lettres en relief :

BRIT EX ARG VEB

Brit(*annicum plumbum*) *ex arg*(*entariis*); le sens des lettres *Veb*... est obscur. La même inscription, avec seulement VE au lieu de VEB, se lit sur un lingot trouvé à Charterhouse, dans le Somerset, au voisinage de l'une des mines de plomb des Mendip Hills (*Ephem. epigr.*, III, n° 121); les lingots de Clausentum proviennent du même centre d'extraction.

En outre, sur le côté, petites lettres en creux, difficiles à déchiffrer et de sens incertain.

Premier lingot :

NOVE G

Second lingot :

SOC NO

L'un d'eux porte le chiffre VI, l'autre le chiffre VIII.

REVUE AFRICAINE, 1920.

P. 14. Lévi-Provençal. Deux inscriptions de Timgad, un fragment de dédicace à Hadrien, et un texte funéraire (plus haut, n. 36). L'auteur lit aux lignes 7 et suiv. MA|RE AANB▨ | T PEDBVS DE▨ et explique : *Amare a manib*[*us e*]*t pedibus Dei*, ce qui lui paraît compréhensible.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1920, II.

P. 211-244. M. Besnier. Le commerce du plomb à l'époque romaine d'après les lingots estampillés : I, lingots trouvés en Sardaigne et en Espagne (commentaire de textes déjà connus; 20 numéros).

P. 245-248. Ch. Bruston. L'inscription de la colonne trajane (*C. I. L.*, VI, n° 960). Propose de lire : *tan[tis op]ibus* au lieu de *tan[tis oper]ibus*. Impossible.

Id., 1921, I.

P. 36-76. M. Besnier. Le commerce du plomb à l'époque romaine : II, lingots trouvés en Grande Bretagne, en Gaule et en Germanie (32 numéros).

Id., 1921, II.

P. 98-130. M. Besnier. Le commerce du plomb à l'époque romaine (fin) : III, lingots trouvés en Afrique et en Italie (17 numéros) ; conclusion et tableau récapitulatif.

Revue biblique, 1920.

P. 123 et 259-265. Deux nouveaux fragments, s'ajoutant aux six déjà connus (*Rev. biblique*, 1903, p. 276 ; 1906, p. 88 et 414) d'un édit byzantin trouvé à Bersabée et relatif à la perception d'une taxe, probablement l'*adaeratio* de l'annone des *limitanei*.

P. 359-373. Compte rendu de la mission des PP. Savignac et Jaussen à Palmyre en juillet 1914 et publication de quelques inscriptions palmyréennes et grecques.

P. 374-382. Clermont-Ganneau. Étude, avec fac-similés, sur une borne milliaire trilingue dite de Palmyre déjà publiée partiellement dans les *Jahreshefte* de 1900, *Beiblatt*, p. 24-25, n° 10. Textes latin et grec :

92)

D N
AVR VAL DIOCLE
tianus . . . . col PA*lmyra*
XIII
. . . . A . . . και υπερ σω
ΤΗΡΙΑϹ ϹΕΠΤΙΜΙΑϹ ΖΗΝΟ
ΒΙΑϹ ΤΗϹ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΑϹ
ΒΑϹΙΛΙϹϹΗϹ ΜΗΤΡΟϹ ΤΟΥ
ΒΑϹΙΛΕΩϹ Ουγ του αντιοχου

Le nom de Vaballat est sous-entendu à la dernière ligne. Les derniers mots restitués d'après 'autres inscriptions analogues de Palmyre.

Le texte palmyrénien donne à Vaballat le titre grec d'*epanorhotes* (en latin *corrector*), transcrit purement et simplement lettre par lettre. La dignité de *corrector*, qui faisait du roi un représentant et presque un fonctionnaire de Rome, avait peut-être été conférée à Odeinat par Gallien, sous le règne duquel l'institution des *correctores* paraît

avoir été à son apogée.

P. 572-574. Vincent. Reconnaît que l' « épée d'honneur de Corbulon », publiée dans la *Rev. biblique*, 1919, p. 505, est l'œuvre d'un faussaire; elle avait été déjà soumise à Héron de Villefosse et dénoncée par lui (*Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1913, p. 333).

REVUE DE PHILOLOGIE, 1920.

P. 248-277. B. Haussoullier. Inscriptions de Didymes : textes relatifs aux travaux exécutés en 176-175 et 172-171.

ID., 1921.

P. 45-68. B. Haussoullier. Inscriptions de Didymes : Didymes au Ier siècle av. J.-C. Dédicaces témoignant de la reconnaissance de la cité pour Pompée, qui l'avait comblée de bienfaits, quoiqu'elle eût reconnu Mithridate.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1920.

P. 283-290. A. Piganiol. Sur les inscriptions relatives au sénatus-consulte de Marc-Aurèle et de Commode limitant les frais des jeux de gladiateurs : table de bronze de Séville, *C. I. L.*, II, n° 6278, et plaques de marbre de Sardes, *Ann. épigr.*, 1909, n° 184. Dans le premier texte, l. 56, *princeps* doit être corrigé en *trinquos*, mot qui reparaît trois fois dans le second texte et qui désignait une catégorie de gladiateurs gaulois. Hypothèses sur les rapports des deux inscriptions (celle de Séville contient un discours d'un sénateur apportant des amendements notables au projet impérial) et sur l'étymologie du mot *trinqui* ou *trinci* (rapproché du rite celte de trancher et d'exposer les têtes).

P. 291-297. L. A. Constans. Notes sur quelques inscriptions d'Arles (suite). Les lettres du chevalier de Gaillard, insuffisamment utilisées par Hirschfeld au *C. I. L.*; indications nouvelles qu'on peut en tirer (sur les nos 727, 728, 767, 775, 790 du *C. I. L.*, XII). — Nouveaux renseignements, d'après François de Rebattu, sur les sarcophages trouvés dans le Rhône en 1639 (*C. I. L.*, XII, nos 684, 766, 784).

P. 282. C. Jullian. Fac-similé de l'inscription de Gex mentionnant une *statio militum* (*C. I. L.*, XIII, n° 11.551); elle est moderne.

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, XXXII, 1919.

P. XLIX-L. M. Holleaux. Observations complémentaires sur la lettre de Postumius et le sénatus-consulte de 189 (*Ann. épigr.*, 1917-1918, n° 129), à propos de la découverte d'un nouveau fragment de ce texte, faite à Delphes en 1914 : la lettre était adressée aux Amphictyons, et non aux Delphiens ; le Sénat avait réellement assuré aux Delphiens la

possession du port sacré ; il est possible que le sénatus-consulte ne soit pas de 189, mais d'une date un peu plus récente.

P. 320-337. **M. Holleaux. Décret de Chéronée, relatif à la première guerre de Mithridate : trouvé à Delphes en 1896.**

93)

ἔδοξεν τ[οῖς τε ἄρχουσι καὶ συν]έδ[ροις καὶ τῶ]ι δήμωι Χαιρωνέω[ν· ἐπειδὴ Ἀμάτοκ]ος Τ[ήρου υἱ]ὸς Θρᾷξ, χιλίαρχος ἱππέ[ων, ἀπολειφθεὶς ὑπ]ὸ τοῦ [ἀνθυπάτ]ου Σύλλα εἰς π[α]ραχειμασ[ίαν ἐν τῆι πόλει ἡμ]ῶν μεθ' ὧ[ν εἶχ]ε στρατιωτῶν ἱπ[πέων τε παρὰ Σαδάλα τὴ]ν ἀναστροφὴν ἐποιήσατο εὐσχ[ή][μονα κα]ὶ ἄξι[ον παρέσχεν αὐ]τοσαυτὸν ἐπὶ τὴν στρατείαν [τῆς τ]ε Σαδάλα καὶ Ῥωμαί]ων συμμαχίας καὶ τῆς ἡμετέρ[ας] [πό]λεως, ἐμ π[ᾶσι προϊστάμεν]ος τοῦ συμφέροντος ἡμῖν, (ἡμῖν) τε [καὶ] [τ]οῖς ὑποτετ[αγμένοις αὐτῶι] στρατιώταις ἴσον καὶ δίκαιον . . . , ... παρασκευάζω[ν αὐτόν, τοῦ δὲ] μηθὲν ἀδίκημα μήτε κατὰ τὴν π[όλιν μήτε] κατὰ τὴν χώραν [γίνεσθαι προνοού]μενος, καὶ ἀνείργων καὶ ἐπιστ[ρέφων εἴ τις] ἐπιβάλλοιτο ἀδ[ίκημά τι συντελ]εῖσθαι εἰς ἡμᾶς, πλεῖστον [λόγον ποιούμενος τοῦ μετ' [εὐταξίας ποιεῖσ]θαι τὴν ἀναστροφὴν ἐπί τ[ε τῶι συμφέροντι] ἡμῖν· ὅπως οὖν κ[αὶ ἡ ἡμετέρα πόλ]ις φανερὰ γίνηται τιμῶ[σα τοὺς ἀγαθοὺς] τῶν ἀνδρῶν καὶ [πρὸς αὐτὴν] ὡς ἄριστα διακειμένου[ς· δι' ἃ δὴ πάντα δε]δογμένον εἶναι ἐπ[αινέσαι τὸν ἄν]δρα ἐπὶ τοῖς προγεγραμμέν[οις εὐεργετήμα]σιν πᾶσιν καὶ εἶνα[ι αὐτὸν πρόξ]ενον καὶ εὐεργέτην τῆς πό[λεως καὶ αὐ]τὸν καὶ ἐκγόνους, [στεφανῶσ]αι δὲ αὐτὸν χρυσῶι στεφά[νωι καὶ εἰκόνι] ἐφ' ἵππου καὶ ἀναγ[ορεῦσαι τὰ]ς δεδομένας αὐτῶι τιμ[ὰς τοὺς κήρυκας] ἐν τῶι ἀγῶνι τῶ[ν. . . . . .]ων τίθησιν ἡ πόλις ἡμ[ῶν κατ' ἐνιαυτὸν? καὶ] εἰς προεδρίαν κα[λέσαι αὐτὸν] κηρύττοντας, ὅτι « ὁ δῆ[μος Χαιρωνέων ἀρετῆς ἕνε]κεν καὶ εὐεργεσ[ίας ἐτίμησ]εν Ἀμάτοκον Τήρου υἱὸ[ν Θρᾷκα καὶ ἐκάλεσεν εἰς] τὴν προεδρίαν· » [ἐπιμεληθῆ]ναι δὲ τοὺς ἄρχοντας ὅ[πως ἂν ἀναγραφῶσιν αἱ τιμαὶ] αἱ δεδομέναι [Ἀματόκωι ἐ]ν τῶι ἐπιφανεστάτω[ι τόπωι τῆς ἀγορᾶς? εἰς στή]λην λιθί(ν)ην κα[ὶ διακομι]σθῇ τὸ ἀντίγραφον . . . . . , ... Σαδάλαν καὶ φα[νερὰ ᾖ ἐ]κείνῳ ἡ ἀναστρο[φὴ ἡ πεποιημένη ὑπὸ τοῦ ἀν]δρος· καλέσαι δ[ὲ αὐτὸν κ]αὶ ἐπὶ ξένια ἐπὶ τ[ὴν κοινὴν τῆς πόλεως ἑστίαν], πέμψαι δὲ καὶ εἰς Δ[ελφοὺς τὸ ἀντίγρ]αφον τοῦ ψηφίσ[ματος καὶ αἰτήσασθαι τὴν πόλιν] Δελφῶν δοῦναι τόπ[ον ἐν τῶι ἱερῶι το]ῦ Ἀπόλλωνος ἐ[ν ὧι σταθήσεται ἡ εἰκὼν ἐπιγραφεῖσα] Ἀματόκωι Τήρου υ[ἱῶι Θρᾳκί, ἵνα] φανερὰ ᾖ πᾶσι τ[οῖς ἐπιγενομένοις ἡ τῆς πόλεως εὐ][χαριστία, ἣν ἔχει κτλ.

L. 2 et 22 : *Amatocos* et *Teres*, noms fréquents en Thrace et portés particulièrement par plusieurs membres de la dynastie des rois des Odryses. — L. 2-3 : le titre de χιλίαρχος ἱππέων n'a pas d'équivalent dans la nomenclature romaine, qui ne connaît que les *praefecti equitum* (ἔπαρχοι ἱππέων), et pas de *tribuni equitum*; Amatocos avait aussi des fantassins sous ses ordres (l. 5 : στρατιωτῶν ἱππέων τε). — L. 3-14 : sur l'ordre de Sylla, Amatocos, à la tête d'un corps de soldats (thraces, sans aucun doute) a « hiverné » à Chéronée et pris part a une « expédition » : il s'agit de l'hiver 87-86 et de la campagne de 86, où Sylla battit les troupes de Mithridate à Chéronée et à Orchomène. — L. 11 : ἐπιστρέφειν, avec le sens de « réprimer ». — L. 26 : *Sadalas*, à qui l'on expédie une copie du décret, est le roi de Thrace qui a prêté assistance aux Romains contre Mithridate et leur a envoyé en Grèce le corps auxiliaire commandé par Amatocos ; c'est, peut-être le Sadalas mentionné par Cicéron, *Verr.*, I, 24, 63, qui régnait en 75 ; son nom doit être rétabli, selon toute vraisemblance, au début des lignes 5 et 7.

ID., 1920.

P. 375-402. P. Jouguet. Un édit d'Hadrien, de l'année 135-136, dans un papyrus du Caire provenant de Philadelphie : mesures prises en faveur des cultivateurs de la vallée du Nil. Ce texte témoigne de préoccupations analogues à celles qui ont inspiré la *lex Hadriana* connue par les inscriptions d'Aïn-el-Djemala et d'Aïn-Ouassel.

REVUE TUNISIENNE, 1920.

P. 153. Étude de L. Poinssot sur les inscriptions funéraires de Dougga, leur forme matérielle, leur rédaction, leurs particularités.

P. 203. Delattre. Suite du recueil des inscriptions chrétiennes de la basilique voisine de Ste Monique. Funéraires.

P. 244. Suite de l'article de L. Poinssot.

RHEINISCHES MUSEUM, 1917.

P. 41-51. W. Heraeus. Utilisation des nouveaux fragments des Actes des Arvales pour l'établissement du texte de Pétrone, chap. 56, 8 et 66

ID., 1918.

P. 353-373. V. Gardthausen. Sur le rôle des censeurs à Rome pour veiller sur l'emploi des noms propres et maintenir les traditions.

ID., 1920.

P. 35-45. E. Ritterling. Sur la date de quelques-uns des textes épigraphiques du monument d'Opramoas à Rhodiapolis de Ly-

cie, publiés par Heberdey en 1897 (inscriptions des gouverneurs impériaux du IIe siècle et place du gouvernement de Lycie dans le *cursus*; liste des prêtres fédéraux).

RIVISTA ABRUZZESE, 1919

P. 193-213. G. Pansa. Les inscriptions latines de l'Abruzze et la « mauvaise foi critique » des Allemands. Un certain nombre de textes auraient été rangés sans raison parmi les *spuriae* (*C. I. L.*, IX, nos 289*-313*, 6123*; Kaibel, no 73*).

RIVISTA INDO-GRECA-ITALICA DI FILOLOGIA, LINGUA, ARCHEOLOGIA, III, 1919.

P. 111 129. Della Corte, Maisons et habitations à Pompéi (suite d'un article dont la première partie a paru dans la revue *Neapolis* en 1914) : identification des personnages auxquels appartenaient les différentes habitations, d'après les inscriptions.

SITZUNGSBERICHTE DER HEIDELBERGER AKADEMIE, PHIL.-HIST. KLASSE, 1916, no 2.

A. Steiner. Nouvelle lecture et commentaire d'un fragment d'une inscription juridique d'Italica, publié par R. Cagnat, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 177.

SITZUNGSBERICHTE DER PREUSSISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, 1915.

P. 914 936. Chr. Hülsen. Sur un recueil de dessins de Dosio à la Bibliothèque de Berlin, contenant un certain nombre de textes épigraphiques. Observations sur les lectures de Dosio, utilisées dans le *C. I. L.*

SOKRATES, VIII, 1920.

P. 289 300. F. Koepp. Discussion de la théorie de Kornemann sur la formation progressive des *Res gestae Diui Augusti*.

VJESNIK HRVATSKOGA ARHEOLOŠKOGA DRVŠTVA, nouvelle série, XIV, 1915-1919.

P. 19. Brunšmid. A Sisak. Fragment de diplôme militaire.

Face

94)

et COH VII Q A
IPHR ET II
*e*T IIII CALL
CAL
NDRI

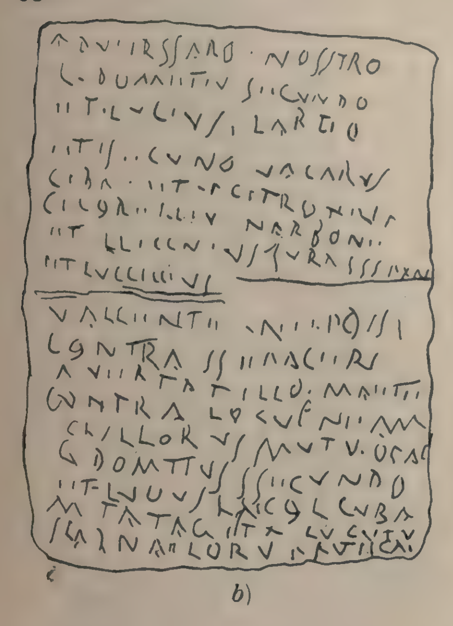
L. 1 : q(*uae*) a(*ppellantur*) .... *l Phr*(*ygum*).

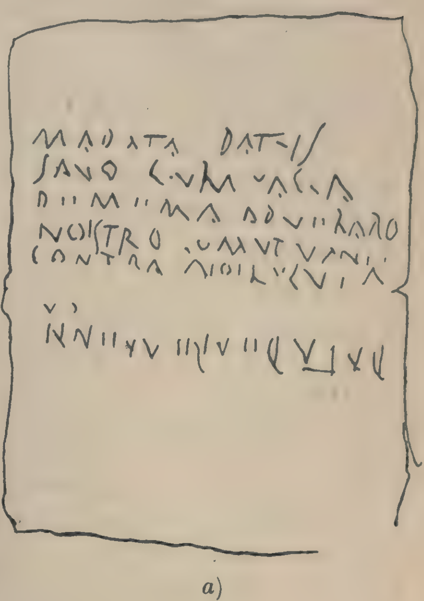
Revers

III *cui praest*
ENNIVS RV
EX CE*nturione*
TO SARABAE *filio*
*descri*PT ET RECOGNI*tum ex tabula ae*
nea quae FIXA EST ROMAE *in muro post*
*templ*VM DIVI AVG *ad mineruam*

P. 176. Du même. A Kupa, près de Sisak. Tablette magique

95)


b)


a)

M. Brunšmid donne la lecture suivante :

a) *Ma(n)data dat is Savo; cura(m) aga(t) de me ma? adver(s)ar(i)o nostro; o mutus ne contra nos locui aud[eat].*

Data detrementi.

b) *Adversario nostro C. Dometiu Secundo et Lucius Lartio et Secundu Carus Ciba et P. Citronius Cicorelliu(s) Narbone et L. Liccaeus Suras Ssipan [= Hispan(us)] et Lucillius Vallente. Ne possi(n)t contra sse faceri; avertat illo(s) maete? Contra locui ne maci illor us mutu(s) o fac C. Dom(i)tius Secundo et Lucius La(rtis) Cico(rel)l(ius) Cyba m(u)ta ta[c]ita l[o]cu(i), tu f(ac) l(abia) nae (il)loru(m) prutegas.*

Il est regrettable qu'une image photographique n'accompagne pas l'article.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Corpus Inscriptionum Latinarum, XIII, Pars IV. Berlin, 1916.

Supplément aux parties I et II du *C. I. L.*, XIII, inscriptions monumentales des trois Gaules et de Germanie.

C. A. Holtzhausser. An epigraphic commentary on Suetonius life of Tiberius. Philadelphie, 1918.

Dissertation universitaire.

E. Kornemann. Mausoleum und Tatenbericht des Augustus. Leipzig, 1921.

L'auteur développe en détail sa théorie de la formation graduelle du texte du *Monumentum Ancyranum* (*Res gestae Diui Augusti*), déjà indiquée dans ses articles antérieurs et s'efforce de déterminer la date de rédaction de chaque passage.

K. Linsten. De codice Upsaliensi C. 49. Göteburg, 1916.

Dissertation universitaire sur un manuscrit épigraphique de Jucundus.

E. Littmann et D. Magie. Greek and latin inscriptions in Syria, Part 7. the Ledja. Leyde, 1921.

Nombreuses inscriptions, presque toutes grecques, en partie déjà connues.

P. 386. A Mdjedil.

96) ЄΤΟΥϹ ЄΚΤΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤ
ΟΡΟϹ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΜΑΡΚΟΥ ΑΥΡ
ϹЄΟΥΗΡΟΥ αλεξανδρου
ΑΥΡ ΜΑΡΡЄΙΝΟϹ ΑΒΧΟΡΟΥ
ΚΑΙ ΟΥΑΒΗΛΟϹ ΑΒΓΑΡΟΥ ЄΙΑΤΡ
ΟΤΟΜЄΙϹ ЄΚ ΤΟΥ ΚΥΝΟΥ ΤΗϹ Κ
ΩΜΗϹ ΟΙΚΟΔΟΜΗϹΑΝ ΒΕΡΘΗ
ΝΟΙ

Date : 227 ap. J.-C.

Le mot εἰατροτομεῖς est nouveau ; il signifie « chirurgiens » : Le village se nommait sans doute autrefois Bertha ou Berettra.

P. 417. A Msekeh.

97)

ϹΟΛΕΜΟϹ $\frac{Χ}{Ρ}$ ΛΕΓΕΤΡΙΤΗ
ΚΥΡΙΝ ΟΙΚΟΔΟΜΗϹΕΝ
ΥΠΕΡ ΑΡΑΡΙΑΝΟΥ Υ
ΙΟΥ ΟΦ ΤΗϹ ΗΓΕΜΟ
ΤΟ ΜΝΗΜΙΟΝ ΕΤΩΝ
ΚΔ

L. 1 : ἑκατόνταρχος λεγε(ῶνος) τρίτη(ς) Κυριν(αικῆς). — L. 3 : Αρα[β]ιανοῦ υἱοῦ οφ(φικιαλίου) τῆς ἡγεμονίας.

ETT. DE RUGGIERO. LA PATRIA NEL DIRITTO PUBBLICO ROMANO. Rome, 1921.

Étude sur le droit de cité, ses formes, ses caractères, son acquisition et sa perte, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

FR. SLOTTY. VULGAERLATEINISCHE UEBUNGSBUCH, dans les KLEINE TEXTE de H. LIETZMANN, n° 143. Bonn, 1918.

Cite comme exemples de latin vulgaire, à côté de textes littéraires (Pétrone, chap. 36-46; *Appendix Probi*, etc.) un certain nombre d'inscriptions, classées d'après les particularités phonétiques qu'elles présentent.

ARTH. STEIN. ROEMISCHE REICHSBEAMTEN DER PROVINZ THRACIA. Sarajevo, 1921.

Prosopographie de la province romaine de Thrace, d'après les textes littéraires et les inscriptions. La Thrace fut gouvernée par des procurateurs jusqu'à Trajan. Le premier légat prétorien fut le jurisconsulte Juventius Celsus, de 107 à 117.

J. TOUTAIN. LES CULTES PAÏENS DANS L'EMPIRE ROMAIN. 1re partie : les provinces latines. Tome III : les cultes indigènes, nationaux et locaux; 2e fascicule : les cultes de la Gaule romaine. Paris, 1920.

Fin de l'étude des cultes indigènes de l'Occident latin, spécialement d'après les sources épigraphiques (le 1er fasc. du t. III, paru en 1917, était consacré aux cultes ibériques et africains).

R. CAGNAT et M. BESNIER.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et Ouvrages cités.

A. — PÉRIODIQUES

Annual to the British School at Athens, XXIII, 1918-1919.

Athenaeum, studii periodicii di letteratura e storia, VI, 1918.

Atti dell' Accademia dei Lincei, Memorie, Scienze morali, série V, tome XVI, 1920, nos 1 à 5.

Atti della Societa piemontese di archeologia e belle arti, IX, 1918.

Boletin de la Real Academia de la Hisria, LXXVI et LXXVII, 1920.

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1919, depuis la p. 145.

Id., Comptes-rendus des séances, avril-décembre 1920; janvier-mai 1921.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1919.

Bullettino comunale di Roma, 1917; 1918, p. 1 à 188.

Classical Philology, 1920; 1921.

Classical Quarterly, 1919; 1920.

Classical Review, 1919; 1920; 1921.

Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1920.

Dissertazioni della Pontificia Accademia romana di archeologia, XII, 1915; XIII, 1918.

English historical Review, 1921.

Eranos, acta philologica suecana, XIX, 1919.

Germania, Korrespondenzblatt der römisch-germanischen Kommission, II, 1918; III, 1919; IV, 1920; V, 1921, p. 1 à 96.

Hermes, 1918 : 1919; 1920; 1921.

Izvestia na archeologitchesko Droujestvo (Bulletin de la Société archéologique bulgare), VII, 1919-1920.

Jahrsbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft, tome 184, 1920.

Jahreshefte der œsterreichischen archaeologischen Instituts in Wien, XIX-XX, 1919 et *Beiblatt*.

Journal of roman Studies, VIII, 1918; IX, 1919.

Klio, Beitraege zur alten Geschichte, XV, 1917-1918; XVI, 1919-1920.

Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth, VIII, 1914-1921.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e série, XXXIX, 1918-1919.

Mnemosyne, 1920.

Monumenti antichi dei Lincei, XXVI, 1, 1920.

Musée belge, 1921, p. 1 à 64.

Notizie degli Scavi di Antichità, 1920.

B — PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome.

II. Italie.

3° Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS.

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens.*

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

2° *Personnages de la famille impériale.*

3° *Rois étrangers.*

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

2° *Fonctions supérieures.*

VII

CORPS DE TROUPES

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

IX

COLLÈGES

Οἱ συνπραγματευόμενοι Ῥωμαῖοι καὶ οἱ παροικοῦντες (*conventus de negotiatores*), 2.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

TABLES

DU TOME XIV DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

—

ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER

